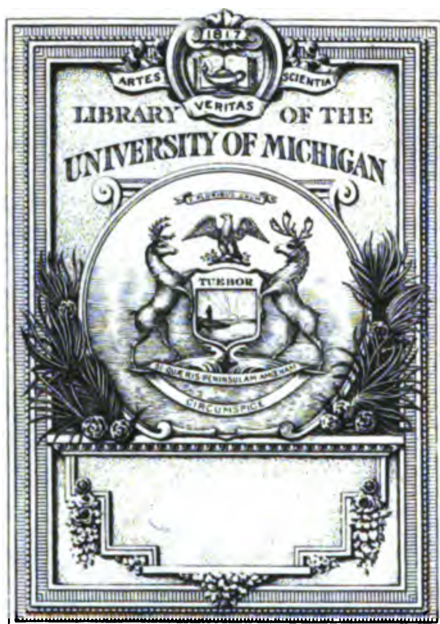

1817
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

L'ÉCHO

DE

LA FRANCE

L'ÉCHO

DE

LA FRANCE

REVUE ÉTRANGÈRE

DE

SCIENCE ET DE LITTÉRATURE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

LOUIS RICARD

AVOCAT.



Réaliser le bien et contempler le beau.

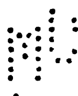
VOL. VII.

(*Du* 1er *Juillet* 1868 *au* 1er *Janvier* 1869.)

MONTRÉAL

IMPRIMÉ PAR LA COMPAGNIE D'EDITEURS ET IMPRIMEURS DE MONTRÉAL.

1868



L'ECHO DE LA FRANCE, Recueil de littérature, sciences, philosophie, beaux-arts, histoire, religion, politique, etc., etc., d'Europe, parait tous les mois, et contient de 100 à 150 pages chaque livraison, formant à la fin de l'année 2 volumes d'environ 1600 pages, renfermant près de 2400 pages de matière française.—Abonnement par la malle, tant pour nos abonnés de la ville que pour ceux de la campagne, $3 par an ou $5 pour 2 ans, payables d'avance. Les frais de poste qui sont d'un cent par No. sont à la charge de l'abonné. Servi à domicile $4. Le No. se vend 30 cents.—S'adresser franco à LOUIS RICARD, Dir., No. 423 Rue Craig, vis-à-vis le Champ de Mars, Montréal, Canada.

L'abonnement des personnes qui ne payeraient pas d'avance et à qui nous pourrions continuer l'envoi de notre Revue après l'expiration de leur année sera invariablement de $4 par an. Les abonnements ne sont pas pour moins d'une année.

Se mettre au niveau des connaissances nouvelles, et des hautes questions qui, tous les jours, surgissent en France et en Europe, répandre parmi le peuple le goût d'une belle et saine littérature, donner aux hommes instruits l'occasion de se remémorer, tout en se délassant, au milieu de leurs études journalières, fournir à tous des lectures à la fois morales, amusantes et instructives puisées à bonnes sources, tel est le but que se propose l'*Echo de la France*. Les personnes approuvant cette ligne de conduite de la Revue sont priées de solliciter le concours de leurs amis à son développement.

NOTA.—Toute réclamation pour livraison égarée ou qui n'aura pas été reçue doit être faite, pour être valide, dans le mois où cette livraison aura paru.—Toute communication adressée à ce Bureau doit être préalablement affranchie, sinon on ne la retirera pas de la Poste.—On peut se procurer, à notre Bureau, toute la collection de l'*Echo de la France*. Chaque année se vend séparément. Prix $4.00, (en volumes brochés.)

L'ÉCHO

DE LA FRANCE.

LES MERVEILLES DE L'HORLOGERIE.

> A voyager pendant sa vie
> Certain vieillard nommé le Temps, etc.

Qui ne connaît la chanson-apologue de M. Ségur?

Les poëtes et les artistes ont fait du Temps un vieillard au front vénérable où frissonne une mèche solitaire de cheveux blancs, avec une faux dans une main, un sablier dans l'autre, des ailes aux épaules. Il est moins aisé de définir le terme abstrait dont nous nous servons pour désigner la durée des choses. Laissant de côté quelques définitions plus ingénieuses que justes, M. Ed. J. Wood passe en revue les divers moyens employés pour mesurer le temps. Les anciens Egyptiens, les Mexicains, les Persans faisaient commencer le jour au lever du soleil. La coutume des nations modernes de le faire commencer à minuit a une origine ecclésiastique dont la date n'est pas encore fixée. Les anciens Romains divisaient le jour et la nuit en quatre parties égales et chacune d'elles en trois divisions appelées heures, les douze heures du jour répondant aux douze mois de l'année. La division de l'heure en soixante minutes ne fut possible qu'après l'invention des moyens mécaniques pour mesurer le temps. Naturellement, la durée des heures variait avec les saisons et, récemment encore, les couvents d'Italie suivaient le système dit *du temps ecclésiastique*, qui divisait le jour et la nuit en périodes inégales. Aussi, au solstice d'été, le jour est à Rome de seize heures six minutes, et chaque heure de soixante-quinze minutes. La nuit n'a que huit heures cinquante-quatre minutes, et chaque heure a quarante-quatre minutes. Plusieurs vieux cadrans, comme celui de Saint-Pierre de Rome, n'ont que six divisions et l'aiguille en fait quatre fois le tour en vingt-quatre heures. Vers 1729, un voyageur se trouvant à Chivasso fut étonné

d'entendre les horloges de la ville sonner une heure, soixante minutes après le coucher du soleil. Pendant longtemps, à Nuremberg, les horloges sonnèrent les heures au nombre de douze, du lever au coucher du soleil, après quoi suivaient les douze heures de la nuit. Les horloges du Japon divisent nos vingt-quatre heures en douze périodes, dont six appartiennent au jour et six à la nuit, variant selon les saisons.

Un des premiers moyens imaginés pour mesurer la durée du jour fut le gnomon ou cadran solaire, dont il est fait mention au *Livre des Rois* *, chap. XXII, verset 2. En Grèce, le gnomon ne fut connu que deux cents ans plus tard, au temps d'Anaximandre, à qui l'on fait honneur de l'invention. Vers l'an 596, Scipion Nasica employait une clepsydre, ou horloge d'eau: l'image d'une de ces petites machines hydrauliques se retrouve sur un bas-relief du palais Mattei, à Rome. Vitruve nous a laissé la description d'une clepsydre astronomique qui indiquait, pour chaque mois, les phases de la lune et les signes du zodiaque. Les clepsydres égyptiennes empruntaient la forme de singes urinant. Le temple des vents, à Athènes, n'était qu'une clepsydre compliquée et savante, qui fut surpassée par celle que fabriqua Ctésibius d'Alexandrie, deux siècles avant J.-C. Vers l'an 150, ces appareils étaient devenus communs à Rome, et Pompée en fit placer dans toutes les cours de justice pour mettre un terme à l'intarissable loquacité des avocats. Ce fut l'occasion d'un bon mot pour Martial, qui, faisant allusion aux verres d'eau que buvait de temps en temps un orateur fastidieux, dit qu'il soulagerait son auditoire aussi bien que lui-même, s'il buvait l'eau de la clepsydre. La clepsydre s'appelait quelquefois *horologium hibernum* ou *nocturnum*, car c'était surtout pendant l'hiver et la nuit qu'elle remplaçait le cadran solaire. On assure que Jules César en trouva une chez les Bretons quand il envahit la Grande-Bretagne. Dans l'Inde, cet appareil fut connu de bonne heure, et il sert encore aujourd'hui aux Brahmines, pour mesurer le *jour naturel*, qu'ils divisent en *soixante* heures.

Le sablier où le sable remplaçait l'eau, et appelé par les Romains *clepsammia*, était fort répandu du temps de Saint Jérôme, qu'on représente toujours avec un sablier sur sa table de travail. Alfred le Grand mesurait le temps avec six bougies d'égale grandeur, dont chacune brûlait quatre heures. Les horloges mécaniques à rouages ont été attribuées avec peu de probabilité à Archimède. Le *Livre de Llandaff*, chronique du sixième siècle, parle d'une horloge appartenant à saint David, patron du pays de Galles, et sonnant les heures.

* Vers l'an 726 avant J.-C.

D'autres font honneur de cette invention à Boëce, 510 ans après J.-C., et une tradition veut que le pape Paul Ier ait envoyé à Pepin la première horloge mécanique connue en France (vers 756). Il n'est personne qui n'ait entendu parler de l'horloge fameuse que des moines de Jérusalem apportèrent à Charlemagne, en l'an 807, de la part du calife Haroun al Raschid. Il paraît, d'après la description d'Eginhard, que douze fenêtres s'ouvraient successivement pour laisser passer chacune un cavalier qui paraissait à la fin de chaque heure, douze balles de cuivre frappaient en tombant douze cloches placées au-dessous d'elles, et, à la douzième heure, tous les cavaliers rentraient dans leurs cellules, qui se refermaient. Cette horloge n'était qu'une clepsydre, et ce ne fut qu'un peu plus tard que parurent les horloges mécaniques à poids et à rouages, dont on attribue l'invention au fameux Gerbert, depuis pape sous le nom de Sylvestre II. A partir du onzième siècle, ces appareils se trouvèrent dans presque toutes les cathédrales, et, en 1286, il est fait mention dans un vieux manuscrit de l'horloge de Saint-Paul de Londres.

En 1365, fut bâtie à Westminster la première tour de l'horloge, remplacée de nos jours par la tour magnifique qui s'élève à l'angle oriental du palais du Parlement. A partir d'Elisabeth, les souverains anglais eurent un horloger en titre, et, aux dix-septième et dix-huitième siècles, l'horloger des rois d'Espagne, aux appointements de 29,200 maravédis, devint un des officiers de la maison royale. Les horloges ne devinrent portatives que lorsqu'on eut substitué un ressort aux poids qui d'abord servaient de moteurs. Elles faisaient déjà partie des mobiliers du temps de Jean de Meung, qui, dans son *Roman de la Rose*, 1356, dit d'un de ses personnages :

Et puis fait sonner ses horloges
Par ses salles et par ses loges
A roues trop subtillement
De pardurable mouvement.

On trouve aussi l'usage d'une horloge daus un manuscrit du British Museum, intitulé *l'Orloge de Sapiense,* œuvre de l'Allemand Jean de *Souabe*, né en 1300*. Dès 1440, nous trouvons l'horloger Jean de Paris travaillant à Londres pour plusieurs personnages. En 1480, la cathédrale d'Exeter avait une horloge, avec ces mots écrits sur le

* *L'Horloge amoureuse*, un des premiers poëmes de Froissart, contient l'éloge des horloges et de leur inventeur.

cadran: *Pereunt et imputantur horæ* †. La Société des antiquaires de Londres possède une horloge faite à Prague, en 1525, pour Sigismond Ier, roi de Pologne.

L'abbaye de Saint-Alban dut à son abbé Richard de Mallingford une horloge très-compliquée, qui marchait encore sous Henri VIII. A son lit de mort, le savant moine écrivit une série d'instructions sur son horloge à l'usage des religieux chargés d'en entretenir le mouvement, "*ne*, dit la chronique, *tam insignis machina vilesceret errore monachorum aut incognito structuræ ordine silesceret.*"

L'horloge de la cathédrale de Wells est l'œuvre de Pierre Lightfoot, et les rouages qui, en 1835, avaient fonctionné pendant *cinq siècles* sans se déranger, furent remplacés par un nouveau mécanisme. Le cardinal Wolsey possédait une fort belle horloge, et M. Wood, qui raconte une anecdote semblable de Swedemborg, rapporte que le ministre disgracié aurait prédit l'heure de sa mort, qui arriva à huit heures du soir, 28 novembre 1530. Le terrible patron du cardinal, la Barbe-Bleue de l'Angleterre, avait un goût très-vif pour les horloges compliquées et curieuses, et employait plusieurs horlogers français et allemands. John Poynet, évêque de Winchester, lui fit présent d'une horloge indiquant, outre les heures, le quantième du mois, les mois solaires et lunaires, et les mouvements de la marée. Une horloge dont Henri VIII fit présent à Anne de Boleyn était surmontée d'un lion portant les armes d'Angleterre. Sur l'un des poids se lisent les mots: *the most happy*, "le plus heureux." Cette horloge, possédée depuis par Horace Walpole, se trouve aujourd'hui au château de Windsor, où elle a été placée par la reine Victoria, qui l'acheta au prix de 2,756 francs. A Walton Hall, on montre l'horloge que Thomas Morus avait dans sa belle résidence de Chelsea, décrite par Erasme, qui y fut l'hôte du chancelier. On sait que le célèbre naturaliste Waterton prétendait descendre, par sa mère, de cet illustre martyr catholique. Dès 1540, le palais de Hampton Court possédait une horloge astronomique indiquant les signes du zodiaque, les phases de la lune, etc.; et le même palais contient une horloge, ayant appartenu à Guillaume III, qui pouvait aller, dit-on, pendant douze mois. Une horloge toute semblable se trouve au palais Colonna. Le fameux marquis de Bute possédait à Luton Park une horloge qui allait pendant

† L'horloge de Séville a pour légende: *Vulnerant omnes, ultima necat;* celle de Tetbury (Gloucestershire): *Præstant æterna caducis;* celle d'Exeter, par Lovelace: *Tempus rerum imperator;* celle de Harborough (Leicestershire): *Go about your business*, "Allez-vous-en à vos affaires"; celle de Terni; *Hora, dies et vita fugit, manet unica virtus.* Un très-grand nombre ont les mots: *Vigilate et orate.*

cent ans, et une horloge possédée par sir John More pouvait aller, dit-on, pendant *dix-sept mille cent ans.* Un français, Nicolas Urseau, était l'horloger en titre d'Elisabeth, qui possédait un grand nombre d'horloges avec d'ingénieux mouvements automatiques. Pendant que l'altière reine-vierge était à Kenilworth, dans le palais de son favori, le comte de Leicester, celui-ci, qui avait une horloge à sonnerie, en fit arrêter tous les mouvements, afin que rien n'annonçât la fuite du temps, compliment délicat qui fut très-goûté par la vaniteuse souveraine.

Le pendule inventé par Galilée, en 1582, ne tarda pas à être appliqué à la régulation du mouvement des horloges. Huygens passe pour l'inventeur des horloges à pendule, dont la première date de 1657. Une horloge de Huygens se trouve à Hartford, aux Etats-Unis, où elle a été portée par des émigrants hollandais.

Le South Kensington Museum possède une magnifique horloge astronomique faite à Augsbourg, en 1584, pour l'empereur Rodolphe II. Dans une assemblée de la Société royale à Londres, en 1850, on exposa la fameuse horloge faite en 1589 par Isaac Habrecht, de Schaffhouse, pour le Pape Sixte-Quint. Après être restée pendant plus de deux siècles dans le palais des papes, elle arriva en la possession de Guillaume Ier, roi des Pays-Bas, et appartient aujourd'hui à M. Morgan. La caisse de cette immense horloge est une tour à trois étages. Son mécanisme ingénieux et prodigieusement compliqué ressemble, d'une manière frappante, à celui de l'horloge de Strasbourg, évidemment imitée de l'œuvre d'Habrecht. Des allemands fabriquèrent presque toutes les horloges anglaises, aux seizième et dix-septième siècles; mais leurs œuvres paraissent avoir été fort imparfaites, car Shakspeare fait dire à Biron, en parlant des femmes, "qu'elles sont comme les horloges allemandes, toujours en réparation, toujours dérangées et n'allant jamais bien." M. Morgan possède encore une horloge surmontée d'un enfant qui joue du luth, et d'un griffon qui bat des ailes quand l'heure sonne.

Vers le commencement du dix-septième siècle, il n'y avait à Londres que dix-sept horlogers, dont trois étaient Français. En 1631 fut fondée la corporation des horlogers, avec la devise: *Tempus rerum imperator.* Dans la bibliothèque de Philadelphie est une horloge faite à Londres, et qui appartint jadis à Cromwell. Le Lord Protecteur s'était aussi emparé d'une horloge de Charles Ier, dont le moteur était une balle de cristal roulant sur un plan incliné pendant trente secondes, au bout desquelles elle était rejetée vers le sommet de ce plan par un ressort invisible.

En 1633, Martinelli de Spolète décrivait une horloge dont le feu était le moteur. Les roues étaient mises en mouvement par la chaleur

d'une lampe qui éclairait un cadran diaphane, et les heures étaient annoncées par l'explosion d'un nombre correspondant de pétards. Cosme III, grand-duc de Toscane, se trouvant à Londres en 1669, y vit une horloge dont le moteur était un aimant. En 1671 fut construite l'horloge de Saint-Dunstan de Londres, où deux noirs, de grandeur naturelle, ont continué, presque jusqu'à nos jours, de sonner les heures avec un marteau, au grand amusement des provinciaux et des *cockneys*. Ces deux automates ont eu l'honneur d'être cités dans les *Aventures de Nigel* de Walter Scott, et dans un poëme de Cowper.—Norwich, Bristol et Saint-Paul de Londres en avaient de semblables. Les horloges à sonneries les plus remarquables datent du dix-septième siècle et sont dues à Thomas Tompson. Une de ces horloges, appartenant à la Société Royale, se remonte une fois par an. Tompson avait donné à la duchesse de Gloucester une horloge dont la sonnerie se dérangea vers trois heures du matin, dans la nuit de ses noces, et le tintamarre qui en résulta "dut probablement, dit M. Wood, effaroucher l'Hymen qui planait autour du lit conjugal." Pinchbeck, qui vivait en 1721, se rendit célèbre par ses horloges astronomiques et musicales, et George Graham, qui mourut en 1751, fut l'inventeur du pendule compensateur.

Le dix-huitième siècle fut le siècle des automates. La description d'une des plus remarquables horloges automatiques se trouve dans une annonce conservée au British Museum. L'horloge que l'annonce invite à aller visiter, et mise en vente au prix de 18,000 francs, jouait trente-deux airs différents. Un groupe de sept figures représentant la Musique, l'Optique, la Physique, l'Architecture, la Peinture, les Mathématiques, entourait Appollon qui descendait d'un nuage avec sa harpe à la main. Au coup de l'heure, un coucou chantait et dix-sept oiseaux gazouillaient chacun à sa manière. Le roi d'Espagne possédait avant la révolution un orgue qui jouait cent airs, entouré de trois figures hautes de quatre pieds, et surmonté d'un globe qui représentait le mouvement quotidien et annuel de la terre. Cet orgue appartenait, en 1820, à Mme Beauzalie, de Paris. A Knole, dans le Kent, on montre une belle horloge musicale donnée par Louis XVI à lord Whitworth. En 1740, on exposait dans Pleet-street plusieurs horloges automatiques, dont la description se trouve tout au long dans le livre de M. Wood.*

Wesley, dans une de ses lettres, parle d'une horloge automatique qu'il vit à Lurgan, en Irlande, en 1762. Un vieillard ouvrait une porte au-

* Le Palais d'hiver, à Saint-Pétersbourg, contient une horloge avec un orgue jouant plusieurs airs et que l'empereur avait achetée pour 4,000 roubles à la femme d'un pope.

dessous du cadran, tournait la tête de côté et d'autre, et d'une voix claire et intelligible annonçait l'heure aux spectateurs. Cet automate parlant avait coûté des années de labeur à l'artiste Miller, qui finit par briser son œuvre de dépit, en voyant que personne ne lui en offrait le prix qu'elle méritait. Vers 1765, le colonel Magniac, horloger de Londres, fit plusieurs horloges où les mouvements des automates combinaient une grâce élégante avec une admirable précision. Dans l'une d'elles, des oiseaux et des animaux s'agitaient au milieu des fleurs; des soldats faisaient la manœuvre. Elle fut présentée par la compagnie des Indes orientales à l'empereur de la Chine, ainsi qu'une autre horloge en miniature, de la dimension d'un *shilling*, montée sur un chariot qui portait une figure de femme. Sur le doigt de celle-ci était perché un oiseau tout étincelant de diamants et de rubis, et qu'un ressort, touché légèrement, faisait battre des ailes. Un chien était assis aux pieds de la statuette. Deux autres oiseaux planaient, les ailes étendues, sur le devant du chariot, qui se mouvait dans tous les sens et semblait poussé par un enfant placé derrière. Le tout était d'or pur, orné de pierres précieuses *. Vers la même époque, John Brydges exposait à Londres un appareil composé de douze cents roues et pignons, qu'il appela le microcosme, et reproduisant tous les mouvements du système planétaire selon Ptolémée et Copernic. — Il n'est pas jusqu'à la machine à filer, la fameuse *Spinning Jenny*, dont l'invention n'appartienne à un horloger, nommé Kay, qui communiqua ses idées à Richard Arkwright, ce barbier de Bolton, qui, au moyen de cet appareil introduit dans les filatures du coton, gagna une fortune de 12 millions. Toutes les merveilles dont nous venons de parler furent surpassées par les chefs-d'œuvre de Cox, qui, en 1773 et 1774, exposa à Londres cinquante-six pièces différentes en or et en argent, enrichies de pierres précieuses, le tout estimé environ 5 millions de francs.

Des oiseaux qui chantaient, becquetaient des fruits et apportaient la pâture à leurs petits, des cascades artificielles, des paysages nouveaux, un moulin à vent avec toutes ses scènes en action, des carillons et des airs joués par des automates, une horloge à mouvement perpétuel, un chronoscope avec cent mille pierres précieuses, étaient au nombre des curiosités dues à l'esprit ingénieux de cet artiste.

George III, qui, sans s'occuper d'horlogerie comme Charles-Quint, avait un goût d'enfant pour les curiosités mécaniques, possédait

* Au sac du Palais d'été, à Pékin, un soldat s'empara d'une statuette d'environ sept décimètres représentant un éléphant d'or massif qui portait sur son dos une petite horloge ornée de rubis et d'émeraudes. Le possesseur de cette œuvre d'art en refusa 70,000 francs.

plusieurs horloges remarquables, et George IV avait un petit canon muni d'une montre tellement agencée que le canon pouvait partir à l'heure que l'on désirait et servir ainsi de réveil matin.—L'observatoire de Greenwich contient un appareil pour marquer la direction et l'intensité des courants d'air. Le vent fait tourner une girouette, et une roue dentée transmet le mouvement à un crayon fixé sur une feuille de papier où le vent écrit ainsi lui-même la direction qu'il suit. Tout près se trouve une feuille métallique dont la surface plane est toujours tournée par la girouette de façon à recevoir la force entière du vent qui la repousse contre un ressort. A ce ressort est attachée une chaîne passant sur des poulies et imprimant à un crayon fixé au-dessus d'une feuille de papier un mouvement plus ou moins fort, selon le volume du courant d'air. Ainsi le doux zéphyr, la fraîche brise, le coup de vent et l'ouragan furieux notent leur nature et leur force sur des feuilles de papier que déroule un mouvement d'horlogerie et qui, remplacées chaque jour, sont reliées en un volume qu'on pourrait appeler: *Histoire du vent écrite par lui-même*, ou *Autobiographie d'Eole.*

La plupart des cloches destinées à sonner les heures dans les cathédrales sont d'une énorme dimension. Celle de Saint-Paul de Londres peut s'entendre à vingt-deux milles de distance. M. Wood raconte à ce propos l'anecdote suivante: Un lord-maire avait invité le docteur Samuel Parr à prêcher à Saint-Paul le jour de son installation. Le sermon du docteur se trouvait trop long pour la dévotion du maire, qui préférait les longs dîners, et qui, abordant le docteur au sortir de l'église, lui dit: "Il y a quatre choses que je n'ai pas aimées dans votre sermon d'aujourd'hui.—Et lesquelles je vous prie ?—Eh bien, ce sont les quatre quarts d'heure que la cloche a sonnés pendant votre discours ?"

A continuer.

MOSAÏQUE.

Les devoirs que les femmes ont à remplir sont le fondement de toute la vie humaine. Ne sont-ce pas les femmes qui ruinent et soutiennent les maisons, qui règlent tout le détail des choses domestiques, et qui, par conséquent, décident de tout ce qui touche de plus près au genre humain? FÉNELON.

Soyez en garde contre les petites dépenses; peu, répété souvent, fait beaucoup. FRANKLIN.

FIOR D'ALIZA.

(Voir page 441 du VIe Vol.)

Le *bargello* tira des verrous, tourna des clefs énormes dans les serrures, en me montrant comment il fallait m'y prendre pour ouvrir la petite porte basse encastrée dans la grande, et comment il fallait bien refermer cette porte sur moi, avant d'entrer dans la cour, de peur de surprise; puis nous nous trouvâmes dans le préau.

C'était une espèce de cloître entouré d'arcades basses tout autour d'une cour pavée, où il n'y avait qu'un puits et un gros if, taillé en croix, à côté du puits. Cinq ou six couples de jolies colombes bleues roucoulaient tout le jour sur les margelles de l'auge, à côté du puits, offrant ainsi, comme une moquerie du sort, une image d'amour et de liberté, au milieu des victimes de la captivité et de la haine.

Sous chacune des arcades de ce cloître qui entourait la cour, s'ouvrait une large fenêtre, en forme de lucarne demi-cintrée par en haut, plate par en bas, grillée de bas en haut et de côté à côté, par des barres de fer qui s'encastraient les unes dans les autres chaque fois qu'elles se rencontraient de haut en bas et de gauche à droite, de façon qu'elles formaient comme un treillis de petits carrés à travers lesquels on pouvait passer les mains, mais non la tête. Chacun de ces cachots sous les arcades était la demeure d'un prisonnier ou de sa famille, quand il n'était pas seul emprisonné. Un petit mur à hauteur d'appui, dans lequel la grille était scellée par le bas, leur servait à s'accouder tout le jour pour respirer, pour regarder le puits et les colombes, ou pour causer de loin avec les prisonniers des autres loges qui leur faisaient face de l'autre côté de la cour.

Quelques-uns étaient libres dans leur cachot et pouvaient faire cinq ou six pas d'un mur à l'autre; les plus coupables étaient attachés à des anneaux rivés dans les murs du cachot, par de longues chaînes nouées à leurs jambes par des anneaux d'acier. On ne voyait rien au fond de leur loge à demi obscure qu'un grabat, une cruche d'eau et une litière de paille fraîche semblable à celle que nous étendions dans l'étable sous nos chèvres. Le pavé de la loge était en pente et communiquait, par

une grille sous leurs pieds, avec le grand égout de la ville où on leur faisait balayer leur paille tous les matins.

Ils mangaient sans table ni nappe, assis à terre, sur leurs genoux. Ils se taisaient, ou ils parlaient entre eux, ou ils chantaient, ou ils sifflaient tout le reste du jour.

Quand on voulait leur passer leur nourriture, on les faisait retirer au fond de la loge, comme les lions ou les tigres qu'on montre dans la ménagerie ambulante de Livourne; on faisait glisser au milieu du cachot une seconde grille aussi forte que la première; on déposait entre ces deux grilles ce qu'on leur apportait, puis on ressortait.

On refermait aux verrous le premier grillage, on faisait remonter par une coulisse, dans la voûte, la seconde barrière; ils rentraient alors en possession de toute la loge et ils trouvaient ce qu'on leur avait apporté dans l'espace compris entre les deux grilles. Ils ne pouvaient ainsi ni s'échapper ni faire de mal aux serviteurs de la prison.

Deux manivelles à roues, placées extérieurement sous les arcades, servaient à faire descendre ou remonter tour à tour ces forts grillages de fer, qu'aucun marteau de forgeron n'aurait pu briser du dedans, et qu'une main d'enfant pouvait faire manœuvrer du dehors.

Le *bargello* m'enseigna la manœuvre dans le premier cachot vide que nous rencontrâmes, à droite, en entrant dans cette triste cour.

— Grâce à Dieu ! me dit-il en marchant lentement sous le cloître, les loges sont presque toutes vides depuis quelques mois. Lucques n'est pas une terre de malfaiteurs; le peuple des campagnes est trop adonné à la culture des champs qui n'inspire que de bonnes pensées aux hommes, et le gouvernement est trop doux pour qu'on conspire contre sa propre liberté et contre son prince. Le peu de crimes qui s'y commettent ne sont guère que des crimes d'amour, et ceux-là inspirent plus de pitié que d'horreur aux hommes et aux femmes : on y compatit tout en les punissant sévèrement. C'est du délire plus que du crime ; on les traite aussi par la douceur plus que par le supplice.

En ce moment, continua-t il, nous n'avons que six prisonniers : quatre hommes et deux femmes. Il n'y en a qu'un dont il y ait à se défier, parce qu'il a tué, dit-on, un sbire, en trahison, dans les bois.

Je frissonnai, je pâlis, je chancelai sur mes jambes, comprenant bien qu'il s'agissait de Hyeronimo ; mais, comme je marchais derrière le *bargello*, il ne s'aperçut pas de mon trouble et il poursuivit :

Un des hommes est un vieillard de Lucques qui n'avait qu'un fils unique, soutien et consolation de ses vieux jours ; la loi dit que quand un père est infirme ou qu'il a un membre de moins, le podestat doit exempter son fils du recrutement militaire; les médecins disaient au

podestat que ce vieillard, quoique âgé, était sain et valide, et qu'il pouvait parfaitement gagner sa vie par son travail.

— Ma vie ! dit avec fureur le pauvre père, ma vie ! oui, je puis la gagner, mais c'est la vie de mon enfant que je veux sauver de la guerre, et vous allez voir si vous pourrez le refuser à sa mère et à moi.

A ces mots, tirant de dessous sa veste une hache à fendre le bois qu'il y avait cachée, il posa sa main gauche sur la table du recruteur et, d'un coup de sa hache, il se fit sauter le poignet de la main gauche, aux cris d'horreur du podestat !

Les juges l'ont condamné : c'était juste ; mais quel est le cœur de père qui ne l'absout pas, et le cœur de fils qui n'adore pas ce criminel ? Nous l'avons guéri, et ma femme a pour lui les soins d'une sœur.

Je sentis des larmes dans mes yeux.

— Celle-là, poursuivit-il en passant devant la loge silencieuse d'une pauvre jeune femme en costume de montagnarde, qui allaitait un petit enfant tout prés des barreaux, celle-là est bien de la mauvaise race des Maremmes de *Sienne*, dont les familles récoltent plus sur les grandes routes que dans les sillons ; cependant l'enfant ne peut faire que ce que son père lui a appris.

Elle était nouvellement mariée à un jeune brigand de *Radicofani*, poursuivi par les gendarmes du Pape jusque sur les confins des montagnes de Lucques ; elle lui portait à manger dans les roches couvertes de broussailles de myrte qui dominent d'un côté la mer, de l'autre la route de l'Etat romain. Plusieurs arrestations de voyageurs étrangers et plusieurs coups de tromblon tirés sur les chevaux pour rançonner les voitures avaient signalé la présence d'un brigand, posté dans les cavernes de ces broussailles.

Les sbires avaient reçu ordre d'en purger, à tout risque, le voisinage ; ils furent aperçus d'en haut par le jeune bandit.

— Sauve-toi, en te courbant sous les myrtes, lui dit sa courageuse compagne, et laisse-moi dépister ceux qui montent à ta poursuite ; une fille n'a pas à craindre d'être prise pour un brigand.

A ces mots, la jeune Maremmaise poussa son amant à gauche, dans un sentier qui menait à la mer ; quant à elle, elle saisit le tromblon, la poire à poudre, le sac à balles et le chapeau pointu du brigand, et, se jetant à gauche, sous les arbustes moins hauts que sa tête, elle se mit à tirer, de temps en temps, un coup de son arme à feu en l'air, pour que la détonation et la fumée attirassent les sbires tous de son côté, et laissassent à son compagnon le temps de descendre par où on ne l'attendait pas, vers la mer ; elle laissait voir à dessein son chapeau calabrais par-dessus les feuilles, pour faire croire aux gendarmes que c'était le brigand qui s'enfuyait en tirant sur eux.

Quand elle reconnut que sa ruse avait réussi et que son amant était en sûreté dans une barque à voile triangulaire qui filait comme une mouette le long des écueils, elle jeta son tromblon, son chapeau, sa poudre et ses balles dans une crevasse, et elle se laissa prendre sans résistance. Elle n'avait tué personne, et n'avait exposé qu'elle-même aux coups de feu des gendarmes. Mais eux, honteux et indignés d'avoir été trompés par une jeune fille qui leur avait fait prendre une proie pour une autre, l'amenèrent enchaînée à Lucques, où les juges ne purent pas moins faire que de la condamner, tout en l'admirant.

Elle est en prison pour cinq ans, et elle y nourrit de son lait, mêlé de ses larmes, le petit brigand qu'elle a mis au monde six mois après la fuite de son mari; son crime, c'est d'être née dans un mauvais village et d'avoir vécu en compagnie de mauvaises gens; mais ce qu'elle a fait pour un bandit qui l'aimait, si elle l'avait fait pour un honnête homme, au lieu d'être un crime ne serait-ce pas une belle action ?

Il ne me fut pas difficile d'en convenir, car je portais déjà envie, dans mon cœur, au dévouement de ma prisonnière; en passant devant sa loge, je jetai sur elle un regard de respect et de compassion.

—Pour celui-là, me dit le *bargello,* il a tiré sur les chevreuils de monseigneur le duc dans la forêt réservée à ses chasses; mais sa femme, exténuée par la faim, n'avait, dit-on, plus de lait pour allaiter les deux jumeaux qui suçaient à vide ses mamelles taries de misère. C'est bien un voleur, si vous voulez, les juges ont bien fait de le punir, lui-même ne dit pas non, mais ce vol-là pourtant, qui est-ce qui ne le ferait pas, si on se trouvait dans la même angoisse que ce pauvre braconnier de la forêt ? Le duc lui-même en est bien convenu ; aussi, pendant qu'il retient le mari pour l'exemple dans la prison de Lucques, il nourrit généreusement la femme et les enfants dans sa cahute.

Celui-ci en a pour bien plus longtemps, dit-il, en regardant au fond d'une loge, un beau jeune garçon vêtu des habits rouges des galères de Livourne. C'est ce qu'on appelle une récidive, c'est-à-dire deux crimes dans un. Le premier de ces méfaits, je ne le sais pas; il devait être bien excusable, car il était bien jeune accouplé, par une chaîne au bras, à un autre vieux galérien de la même galère. On dit que c'est pour avoir dérobé, dans la darse de Livourne, une barque sans maître, avec une voile et des rames pour faire évader son frère, déserteur et prisonnier dans la forteresse; le frère se sauva en Corse, dans la barque volée au pêcheur, et lui paya pour les deux.

Le vieux galérien avec lequel il fut accouplé avait une fille à Livourne, blanchisseuse sur le port, une bien belle fille, ma foi ! qui ressemblait plus à une princesse qu'à une lavandière. Elle ne rougis-

sait pas, comme d'autres, de son père galérien ; plus il était avili, plus elle respectait, dans son vieux père, l'auteur de ses jours, et la honte et la misère. Elle travaillait honnêtement de son état pour elle et pour lui, et pour lui encore plus que pour elle. On la voyait sur sa porte tous les matins et tous les soirs, quand la bande des galériens allait à l'ouvrage ou en revenait, soit pour balayer les rues et les égouts de la ville, soit pour curer les immondices de la mer dans la darse, prendre la main enchaînée du vieillard, la baiser, et lui apporter tantôt une chose, tantôt une autre: pain blanc, *cocomero*, tabac, rosolio, ceci, cela, toutes les douceurs enfin qu'elle pouvait se procurer pour adoucir la vie de ce pauvre homme.

— Celui qui est là, dit-il plus bas en indiquant de l'œil le beau jeune forçat tout triste contre ses barreaux, celui qui est là et qui était, comme je te l'ai dit, accouplé par le bras au vieux galérien, avait ainsi tous les jours l'occasion de voir la fille de son compagnon de galère et d'admirer, sans rien dire, sa beauté et sa bonté. Elle, de son côté, sachant que le jeune était plein d'égards et d'obéissance pour le vieux, soit en portant le plus qu'il pouvait le poids de la chaîne commune, soit en faisant double tâche pour diminuer la fatigue du vieillard affaibli par les années, avait conçu involontairement une vive reconnaissance pour le jeune galérien ; elle le regardait, à cause des soins pour son père, plutôt comme son frère que comme un criminel réprouvé du monde.

Elle avait souvent l'occasion de lui parler, et toujours avec douceur, soit pour le remercier de ses attentions à l'égard du vieillard, soit pour le remercier du double travail qu'il s'imposait pour son soulagement.

Ces conversations, d'abord rares et courtes, avaient fini par amener, entre elle et lui, une amitié secrète, puis enfin un amour que ni l'un ni l'autre ne savaient bien dissimuler. Cet amour éclata en dehors à la mort du père. Tant qu'il avait vécu, la bonne fille n'avait pas voulu tenter de délivrer son amant pour ne pas priver son vieux père des douceurs qu'il trouvait dans son jeune camarade de chaîne, et pour qu'on ne punît pas le vieillard de l'évasion du jeune homme ; mais quand son père fut mort et que la pauvre enfant pensa qu'on allait donner je ne sais quel compagnon de lit et de fers à son amant, alors elle ne put plus tenir à sa douleur, à sa honte, et elle pensa à se perdre, s'il le fallait, pour le délivrer ; un signe, un demi-mot, une lime cachée dans un morceau de pain blanc rompu du bon côté, malgré le surveillant, sur le seuil de sa porte ; un rendez-vous nocturne, indiqué à demi-voix pour la nuit suivante, sur la côte à l'embouchure de l'Arno, furent compris du jeune homme.

Sa liberté et son amante étaient deux mobiles plus que suffisants

pour le décider à l'évasion : ses fers, limés dans la nuit, tombèrent sans bruit sur la paille ; il scia un barreau de la loge où il était seul encore depuis la mort de son compagnon. Parvenu à l'embouchure de l'Arno avant le jour, en se glissant d'écueils en écueils, invisible aux sentinelles de la douane, il y trouva sa maîtresse et un bon moine qui les maria secrètement ; la nuit suivante, ils se procurèrent un esquif pour les conduire en Corse à force de rames ; là, ils espéraient vivre inconnus dans les montagnes de *Corte ;* la tempête furieuse qui les surprit en pleine mer et qui les rejeta exténués sur la plage de Montenero, trompa leur innocent amour.

La fille, punie comme complice d'une évasion des galères, est ici dans un cachot isolé, avec son petit enfant ; elle pleure et prie pour celui qu'elle a perdu en voulant le sauver. Quant à celui-ci, on l'a muré et scellé pour dix ans dans ce cachot où il ne trouvera ni amante pour scier ses fers, ni planche pour l'emporter sur les flots. Il n'y a rien à redire aux juges, ils ont fait selon leur loi, mais la loi de Dieu et la loi du cœur ne défendent pas d'avoir de la compassion pour lui.

Je me sentais le cœur presque fendu en écoutant le récit de la fille du vieux galérien, séduite par sa reconnaissance, et du jeune forçat séduit par la liberté et par l'amour.

Ici le *bargello* se pencha vers moi, baissa la voix, et me dit en me montrant la dernière loge grillée, sous le cloître, au fond de la cour :

— Il n'y a qu'un grand criminel ici, qui n'inspire ni pitié ni intérêt à personne, c'est celui-là, ajouta-t-il en me montrant du doigt et de loin la loge de Hyeronimo. Oh ! pour celui-là, on dit que c'est une bête féroce qui vit de meurtres dans les cavernes de ses montagnes. Il a, d'un seul coup, tué traîtreusement un sbire et blessé deux gardes du duc ; il n'emportera pas loin l'impunité de ses forfaits et personne ne pleurera sur sa fosse ; il est d'autant plus dangereux que l'hypocrisie la plus consommée cache son âme astucieuse et féroce, et qu'avec le cœur d'un vrai tigre, il a le visage candide et doux d'un bel adolescent ; il faut trembler quand on l'approche pour lui jeter sa nourriture. Ne lui parlons pas, son regard seul pourrait nous frapper, si ses yeux avaient des balles comme son tromblon ; fais-lui jeter son morceau de pain de loin, à travers la double grille, par la main du *piccinino*, et, les autres jours, ne te risque jamais à entrer dans sa loge, sans avoir la gueule des fusils des sbires de la porte derrière toi.

A ces mots, le *bargello* revint sur ses pas pour sortir de la cour, et je crus que j'allais m'évanouir de contentement, car, s'il m'avait dit : Entre dans cette loge, et que Hyeronimo et moi, nous nous fussions

vus ainsi tout à coup, devant le *bargello*, face à face, sans être d'intelligence avant cette rencontre, un cri de surprise et un élan l'un vers l'autre nous auraient trahis certainement.

La Providence nous protégea bien tous deux, en inspirant au *bargello*, sur la foi des sbires, cette terreur et cette horreur pour le pauvre innocent.

Rien qu'à son nom et à l'aspect de son cachot, mes jambes fléchissaient sous mon corps. Le *piccinino*, pour cette fois, resta après nous dans la cour et fit tout seul la distribution des vivres aux prisonnières et aux prisonniers.

Le *bargello* rentra dans son greffe, et sa femme, survenant à son tour, m'enseigna complaisamment tout ce que j'avais à faire dans la maison : à aider le cuisinier dans les cuisines, à tirer de l'eau au puits, à balayer les escaliers et la cour, à nourrir les deux gros dogues qui grondaient aux deux portes, à jeter du grain aux colombes, à faire les parts justes de pain, de soupe et d'eau aux prisonniers, même à porter trois fois par jour une écuelle de lait à la captive de la deuxième loge pour l'aider à mieux nourrir son enfant, qu'elle ne suffisait pas à allaiter par suite du chagrin qui la consumait, la pauvre jeune mère !

— Mais quand tu seras seul sous le cloître, le long des loges, me dit-elle, comme m'avait dit son mari, ne te fie pas et prends bien garde au meurtrier du sbire dans le dernier cachot, au fond de la cour ; bien qu'il soit bien jeune et qu'il te ressemble quasi de visage, on dit que nous n'en avons jamais eu de si méchant ; mais nous ne l'aurons pas longtemps, à ce qu'on assure, les sbires et les gardes, qui sont acharnés contre ce louveteau, ont déjà été appelés en témoignage, personne ne s'est présenté pour déposer contre eux, et le jugement à mort ne tardera pas à faire justice de celui qui a donné la mort à son prochain.

— Le jugement à mort ! m'écriai-je involontairement, en écoutant la femme du *bargello*. Il est pourtant bien jeune pour mourir !

— Oui, reprit-elle, mais n'était-il pas bien jeune aussi pour tuer faudrait-il dire ? et si on le laissait vivre avec ses instincts féroces, n'en ferait-il pas mourir bien d'autres avant lui ?

— C'est vrai, pourtant, dis-je, en baissant la tête, à la brave femme, de peur de me trahir. Seulement, qui sait s'il est vraiment criminel ou s'il est innocent ?

— On le saura avant la fin de la journée, dit-elle, car c'est aujourd'hui que le conseil de guerre est convoqué pour venger le pauvre brigadier des sbires ; mais que peuvent dire ses avocats devant le cadavre de ce brave soldat tué derrière un arbre, en faisant la police dans la montagne ?

Je ne répondis rien en apprenant que le jugement serait rendu le jour même où j'entrais en service près de Hyeronimo, dans sa propre prison. Mon cœur, resserré par les nouvelles de la maîtresse du logis, se fit si petit dans ma poitrine que je me sentis aussi morte que mon ami.

Cependant, qui sait, me dis-je en m'éloignant et en reprenant un peu mes sens, qui sait si l'on ne pourrait pas lui faire grâce encore à cause de sa jeunesse ? Qui sait si on ne lui donnera pas le temps de se préparer au supplice en bon chrétien, de se confesser, de se repentir, de se réconcilier avec les hommes et avec le bon Dieu ? Et qui sait si, pendant ce temps, je ne pourrai pas, comme la fille du galérien de Livourne, trouver moyen de le faire sauver de ses fers, fallût-il mourir à sa place ? Car, pourvu que Hyeronimo vive, qu'importe que je meure ! N'est-ce pas lui seul qui est capable, par ses deux bras, de gagner la vie de mon père, de ma tante et du pauvre chien de l'aveugle ? Et puis s'il était mort, comment pourrais-je vivre moi-même ? Avons-nous jamais eu un souffle qui ne fût pas à nous deux ? Nos âmes ont-elles jamais été un seul jour plus séparées que nos corps ? Les balles qui frapperaient sa poitrine n'en briseraient-elles pas deux ?

Et puis enfin, ajoutai-je avec un rayon d'espérance dans le cœur, puisque la Providence a fait ce miracle, sur le pont de Soltochio, de me faire ramasser par cette noce, de me conduire juste, au pas de ces bœufs, chez le *bargello* où il respire, d'inspirer la bonne pensée de me prendre à leur service à ces braves gardiens de la prison, de me permettre ainsi de me faire entendre d'Hyeronimo avec l'assistance de notre zampogne, de le voir et de lui parler tant que je le voudrai, sans que personne soupçonne que je sais où il est, et que la clef de son cachot est dans les mains de celle qui lui rendrait le jour au prix de sa vie ; qui sait si cette Providence n'avait pas son dessein caché sous tant de protection visible ? et si...

Entretiens de LAMARTINE.

(A continuer.)

PENSÉES.

L'histoire est un catalogue des sottises du genre humain ; ce catalogue est long et pourtant incomplet.

Si notre raison pouvait comprendre Dieu, il ne serait pas Dieu.

LORD DERBY.

Mon collaborateur, M. Gardet, qui connaît l'Angleterre autant qu'homme de France, a bien voulu me remettre quelques notes sur le dernier ministre de sa très gracieuse majesté, la reine Victoria. A l'aide des renseignements d'autrui et de mes propres souvenirs, je voudrais dépeindre la figure, et, s'il se peut, le genre d'un homme d'Etat britannique; je voudrais encore, si le temps m'en est donné et si le goût m'en vient, montrer par quels points il se rapproche, et surtout par quels côtés il diffère des hommes qui, chez nous, trempent dans les œuvres politiques et le gouvernement des choses. Cette étude, si je la réussis, doit offrir des aperçus intéressants et des conclusions moroses. Un ministre anglais est responsable de ses actes et dépendant des chambres, il aime le pouvoir pour l'honneur qu'il en reçoit. Il est d'un accès facile et d'une politesse exemplaire. Il a généralement assez de prudence pour ne rien laisser au hasard, assez de talent pour ne rien devoir à l'intrigue. En s'élevant, il poursuit, — non pas, comme a dit Molière — les beaux yeux d'une cassette quelconque, mais comme a dit Byron, le contentement d'un noble désir accompli.

Ceci dit, j'entre en matière. Le très honorable Edward-Geoffrey Smith Stanley naquit le 29 mars 1799, dans le château de sa famille à Knowsley-Park, entre Prescott et Liverpool. Il n'a pas encore accompli sa soixante-dixième année et touche à cette période que M. Baroche, rude aux magistrats et doux aux sénateurs, appellerait l'âge de déraison pour les uns et l'âge d'argent pour les autres. Il est le quatorzième comte de Derby et le deuxième comte d'Angleterre, ne le cédant dans l'ordre des préséances et pour l'antiquité des promotions, qu'au noble comte de Shrewsbury. Il est encore, car je sais tous ses titres, baron de Bickerstaffe, titre sous lequel, son père vivant encore, il siégea dans la chambre des lords. Pour ceux que ces détails intéressent, j'ajouterai que sa baronnie est vieille de 250 ans et que son comté remonte à quatre siècles à peu près. En 1485, un Stanley fut créé comte de Derby sur le champ de bataille de Bosvorth où il venait d'assurer le triomphe de Henri VII de Lancastre sur le terrible Richard III. Cet exploit mit fin à la guerre qui porta le nom charmant des Deux-Roses et donna le trône à un prince avare, père d'un fils prodigue. J'emprunte ces deux affirmations aux récits des historiens qui ont la triste

manie de vouloir connaître la vie privée des hommes illustres. Ah! si monsieur de Guilloutet devenait illustre! mais il ne le deviendra pas.

Le chef de cette noble famille des Stanley épousa en 1375 la riche héritière de sir Thomas Latham. Ainsi, dans cette grande maison, la fortune est d'un siècle plus vieille que la gloire. C'était peu que d'être comtes, les Stanley furent rois. Ils régnèrent de longues années sur cette petite île de Man qui fait baigner à l'Océan ses rivages longs de douze lieues, larges de six. Un des romans de Walter Scott raconte le royaume des Derbys et les épisodes de leur règne. Ils se lassèrent pourtant de cette souveraineté trop étroite, et vers 1680 un Stanley, abdiquant le trône, prononça ces fières paroles: "J'aime mieux être un grand comte qu'un petit roi." La devise de la maison de Stanley se compose de deux mots qui en disent plus qu'il ne semble. Voici les deux mots: "Sans changer." Cette devise est impossible, c'est assez dire qu'elle n'est pas française.

Le père de lord Derby appartenait au parti whig, dont il défendit les opinions avec l'ardeur qu'il apportait à toutes choses. Passionné pour les luttes du sport et les combats de coqs, il mena de front l'élevage des chevaux et la culture des gallinacées. Adroit à tous les exercices du corps, il fut le compagnon des plaisirs auxquels le prince de Galles s'adonnait. En parlant du prince de Galles, je désigne bien entendu celui qui sous le nom de Georges IV ceignit la couronne d'Angleterre. C'est ce monarque qui, abusant de la confiance dont le grand Napoléon avait honoré son navire, permit à son prisonnier d'étudier à Sainte-Hélène si le plaisir de détruire des hommes valait la joie de planter des saules.

J'arrive enfin au dernier premier ministre de la reine d'Angleterre, au comte actuel de Derby. Je ne sais rien de l'enfance de cet éminent personnage, et tout ce que je puis dire de lui, c'est qu'il commença ses études au collége d'Eton et les acheva à Oxford, au collége de Christ-Church. A l'âge de vingt ans il remporta le prix de poésie latine, distinction qu'avaient obtenue avant lui Georges Canning et le marquis de Wellesley. Il quitta Oxford sans prendre son diplome de bachelier, car, désespérant d'éclipser ses rivaux, il aimait mieux n'être rien que d'être au second rang. Cette fierté, renouvelée de celle de César, ne saurait déplaire chez un studieux jeune homme n'aspirant qu'à d'honnêtes triomphes. Quoiqu'il en soit, c'est à Oxford que le jeune Stanley puisa ce goût des lettres antiques qui plus tard ont charmé ou consolé sa vie. Je ne sais s'il imita dans sa jeunesse les désordres de son noble père. Il était, à sa sortie du collége, trop hélléniste pour être légèrement amoureux. En tout cas, s'il fut embrassé quelquefois,

ce ne fut pas, comme on le devine, pour l'amour de son grec ancien, mais pour le don de ses guinées neuves.

L'ambition lui vint de bonne heure. Il voulut être dans l'Etat, par son mérite, ce que par sa naissance il était dans le monde. Avant de prouver son talent, il prouva sa fortune, et ayant acheté les voix du petit bourg très pourri de Stockbridge, il entra dans le Parlement britannique à l'âge heureux de vingt-deux ans. Il écouta parler les autres avant de parler lui même, et, trois années durant, il observa un silence qui ne venait pas de sa timidité, mais de sa modestie. Ce fut le 30 mars 1824 que son *maiden speech* éclata dans la Chambre des Communes. Il choisit pour ses débuts un bill relatif à l'éclairage au gaz de la ville de Manchester. Mais le temps et le sujet ne font rien à l'affaire. Un Anglais facétieux affirma que "ce discours ne manquait pas de clarté, comme il convenait en pareille matière." Heureux Stanley il avait de l'esprit et il en donnait aux autres.

Le célèbre sir John Macintosh, — Dieu que ces Anglais s'appellent mal, — le célèbre sir John Macintosh accorda au débutant son estime, et, ce qui valait mieux, son appui. Encouragé par ce premier succès, lord Derby en obtint un second en parlant en faveur de l'Eglise anglicane d'Irlande, dont il se montra toujours le chaleureux défenseur. Et, de fait, il possédait et possède encore le don d'une merveilleuse et naturelle éloquence. Dans son éclatante et longue carrière, jamais il n'étudia une question et ne prépara un discours, mais il avait la double faculté de s'assimiler les choses et d'improviser les mots. Le charme de sa parole était si grand qu'on était à la fois heureux de le subir et tenté de s'en défier. Dans les chambres anglaises où les causeries ont remplacé les discours, il employait des procédés oratoires renouvelés d'un autre âge ou empruntés à d'autres peuples. En effet, nourri dans les traditions des Fox, des Burke et des Canning, il semblait l'héritier des génies disparus et l'écho des grandes voix éteintes.

Lord Macaulay a dit de lui "qu'il était le seul orateur qui ne se soit pas formé aux dépens de ses auditeurs." L'autorité du juge fait la valeur de l'éloge. Il excellait aux railleries fines et mordantes et émaillait ses discours de ce que Cicéron appelle "*acutæ crebæque sententiæ*," c'est-à-dire traits aigus et répétés. Ses admirateurs, et il en avait de nombreux, l'avaient surnommé le Rupert de la discussion, par allusion à l'entraînante bravoure du noble vainqueur d'Edge-Hill. Ses ennemis, et il en avait de redoutables, prouvaient, par la vivacité de leurs attaques, l'estime qu'ils faisaient de lui. O'Connell, souvent atteint de ses ironies puissantes, le désignait volontiers sous le nom du "Scorpion Stanley." Rien, comme on le voit, ne manquait à sa gloire. Avoir, avec l'estime de tous et vivant dans un pays libre,

inspiré la confiance à ses partisans, la crainte à ses adversaires, c'est le but d'un chef luttant pour sa cause, et le rêve d'un homme parlant à des hommes.

Il épousa en 1825 la seconde fille du baron Skalmersdale. De ce mariage il lui reste deux fils. Le plus jeune, Frédéric-Arthur Stanley est officier au régiment des gardes ; l'aîné, lord Stanley, occupe en ce moment le ministère des affaires étrangères et est un des hommes de la génération nouvelle qui ont le plus donné et qui promettent le plus à la libre Angleterre. C'est ici le cas de répéter le *Tydides melior patre.* Lord Derby a eu le bonheur de partager le souverain pouvoir avec un fils meilleur que lui. Du fond de la retraite où il a voulu rentrer, il se sent rajeunir et se voit continuer. Il a l'orgueil de savoir que l'héritier de ses titres et de son nom est un de ceux qui marient le plus dignement une jeune gloire à une noblesse antique.

En 1826, lord Derby, dont je reprends l'histoire, devint membre du parlement pour le bourg de Preston. L'année suivante, il entra dans le cabinet de George Canning et occupa pendant quatre mois le poste de sous-secrétaire d'Etat pour les colonies. En 1830, dans le ministère de lord Gray, il fut nommé premier secrétaire d'Etat pour l'Irlande. En cette qualité, il soutint le bill de réforme de 1832 et fit adopter pour l'Irlande le système d'éducation mixte qui dure encore et qui passa malgré les résistances du clergé catholique et l'opposition d'O'Connell. En 1833, étant secrétaire d'Etat pour les colonies dans le cabinet de lord Melbourne, il fit voter l'émancipation des noirs des Antilles, moyennant une indemnité de cinq cents millions allouée aux propriétaires dépossédés. En 1835, il se convertit au torysme et, sur une question relative à l'Eglise établie en Irlande, il se sépara de lord Melbourne, en ayant soin de préparer son coup de théâtre et d'accentuer sa rupture. Il ne revint aux affaires qu'en 1841 et servit pendant quatre années sous la bannière de Robert Peel. Enfin, appelé par la volonté souveraine de la chambre des communes à la chambre des lords, il apporta à ses nouveaux collègues le concours d'un talent incessamment fortifié au choc des contradictions, aux leçons de l'expérience et aux épreuves du pouvoir.

Comme il avait rompu avec lord Melbourne sur la question de l'Eglise irlandaise, il rompit avec Robert Peel sur la question du libre-échange. Il devint alors avec M. Disraeli le chef de l'opposition protectionniste, autour de laquelle vinrent se grouper pendant sept ans deux cents membres du parlement appartenant à la classe des propriétaires fonciers. En 1849, il fit bénéficier l'Irlande des dispositions de la loi sur les pauvres et dota "l'île sœur" de ces "work-houses" dont plusieurs écrivains ont décrit les populations hideuses et les misérables

hôtes. En 1851, il prit le nom, le titre et le deuil de son père. J'ai raconté ses actes, n'ayant pour les juger, ni la compétence, ni l'autorité qui conviennent. Il fut universellement reconnu comme le chef du grand parti tory, ce qui prouve la position qu'il avait su prendre et l'influence qu'il avait su garder. En Angleterre, ce n'est que par le talent que l'on arrive et par le talent que l'on se maintient. En France, c'est autre chose. Quant au comte de Derby, son long séjour dans les ministères, le grand nombre de mesures adoptées auxquelles il avait accordé son appui ou attaché son nom, sa renommée oratoire consacrée par de perpétuels succès, tout, enfin, le désignait comme un chef capable d'entreprendre le maniement des affaires publiques et la conduite d'un parti politique.

Le parti tory et son vaillant guide avaient trop longtemps semé pour ne pas bientôt récolter. Le 22 février 1852, après la chute de lord Russell, le comte de Derby devint premier ministre pour la première fois. Dans son discours d'ouverture prononcé à la chambre des lords, il indiqua dans les termes qu'on va lire, les espérances qu'il avait conçues et le but où il voulait tendre. "Que la durée de mon administration soit courte ou longue, peu m'importe ! non-seulement j'aurai atteint le dernier terme de mon ambition, mais j'aurai rempli une des fins les plus élevées de la vie humaine, si, dans le cours de mon ministère, je puis, dans la plus faible mesure, réaliser le règne de la paix sur la terre et de la bienveillance parmi les hommes, si je puis contribuer au progrès social, moral et religieux de mon pays en même temps qu'à l'honneur et à la prospérité de notre souveraine et de ses domaines." Voilà de nobles paroles qui font honneur au ministre et à l'homme. Ah ! si jamais nos concitoyens avaient l'envie de les réaliser ou seulement l'idée de les prononcer ! Mais chaque fois qu'un rapprochement surgit entre nos voisins et nous, nous ne trouvons aucune grâce à cette figure de rhétorique appelée "comparaison." Là bas règne la liberté dans les lois, l'honnêteté dans les mœurs, la dignité chez les hommes, ici !... Après examen de nous-même et des autres, nous ne pouvons nous empêcher de ressentir l'envie des conquêtes d'autrui et le regret de nos propres défaites.

Lord Derby inaugura son ministère en opérant des réformes dans les cours de chancellerie dont Charles Dickens, dans son roman de *Black House*, immortalisa les abus. Le ministre entreprit de nettoyer ces étables d'Augias de la magistrature, et ce travail d'Hercule fut l'œuvre de quelques semaines. En Angleterre, plus le mal est invétéré, plus le remède est radical ; les résolutions lentement mûries éclatent vigoureusement, et les réformes accomplies en un jour balayent les injustices accumulées dans un siècle. Chez nous, l'autorité protége

toujours et n'abandonne jamais les défauts dont elle peut se faire des armes, et l'on peut dire des abus français ce que Voltaire disait des vers de Lamothe, qu'ils sont sacrés, car personne n'y touche.

Ce fut également lord Derby qui jeta les bases de cette alliance anglo-française qui s'est légèrement altérée par l'action des années et la défiance de nos œuvres. Bien des gens se scandalisèrent à cette époque au spectacle d'un fier aristocrate, représentant du torysme le plus hautain, tendant sa main gantée à un souverain qu'avaient élevé sur le trône le concours de l'armée et le suffrage des paysans. Suivant le dire d'un journaliste anglais, "lord Derby accepta pour légal l'illégal coup d'Etat et reconnut un gouvernement fondé sur une conspiration héroïque qui avait tout un peuple pour complice." Je n'analyse pas ce que ce jugement d'un écrivain libre de tout dire contient de flatteur et de sévère, et revenant à lord Derby, j'ajoute qu'il fit alors ce qu'il crut être le plus utile au maintien de son ministère et aux intérêts de son pays. Le noble lord, au surplus, n'a jamais flatté personne. C'est lui qui dit un jour en plein parlement à propos des Italiens : "Qu'ils occupaient parmi les nombreux échantillons de l'espèce humaine le même rang que les roquets et les bassets parmi les diverses tribus de la race canine." Il les connaissait bien, puisqu'il les comparaît à ce qu'il y a de moins bien dans le chien, qui, selon un moraliste, est ce qu'il y a de mieux dans l'homme.

Lord Derby, désespérant de réunir la majorité dans les communes, fit appel à la nation par la dissolution du parlement. Toutefois, cet expédient ne lui réussit pas, et, en décembre 1852, un vote de manque de confiance porta le dernier coup à son ministère, qui fut remplacé par celui de lord Aberdeen. Quelque temps après, la vieille université d'Oxford le choisit pour chancelier, comme si elle eût voulu l'indemniser du pouvoir perdu par un honneur accordé. En 1858, il revint aux affaires en qualité de premier ministre, et l'année suivante, il fassait passer le bill qui ouvrait aux Juifs les portes du parlement. En 59, il présenta, lui aussi, un bill de réforme, mais si mal conçu que la première lecture suffit pour décider de son sort. Pourtant, lord Derby ne voulut se retirer qu'après avoir une deuxième fois dissous le parlement ; après quoi, il rentra dans la vie privée, aussi indifférent à une chute qui ne pouvait l'abaisser qu'à des fonctions qui ne pouvaient le grandir.

Il consacra à de nobles labeurs les loisirs que lui avaient faits la volonté du parlement. Il entreprit après Pope et Wodsworth une traduction du vieil Homère et eut, avec la patience de l'achever, la gloire de la réussir. Peut-être, en interprétant l'Iliade, voyait-il dans e pouvoir une autre Hélène, dont s'éprenait à la fois les jeunes hommes

1

et les vieillards ; peut-être, en comparant les héros grecs aux ministres anglais, retrouvait-il dans les combats d'Hector et d'Achille, l'image des luttes où tour à tour il avait remporté le triomphe et subi la défaite. Je ne le sais, mais il y a quelque chose de touchant dans les efforts de ce ministre revenant, à son déclin, aux études de sa jeunesse et s'efforçant de faire comprendre à ses concitoyens le plus harmonieux des langages qu'ait parlé l'humanité.

Lord Derby a composé deux ouvrages absolument originaux, l'un sur les petits oiseaux, l'autre sur les Livres Saints. C'est-à-dire qu'il a publié une description de la meilleure ménagerie et de la non moins merveilleuse volière de son château de Knowsley, et, en manière de pendant, des méditations pieuses sur les paraboles du Nouveau-Testament. Comme il aimait les poëtes et parlait plusieurs langues, il s'amusa à imiter quelques odes de Catulle et d'Horace et des morceaux détachés de Métastase et de Manzoni. Parmi tous les poëtes français, il choisit Childebrand, c'est-à-dire Millevoye, et rendit en langue anglaise la plaintive élégie qu'on appelle "la Chute des feuilles." Passant aux auteurs allemands, il imita "l'Idéal" de Schiller, que l'empereur Napoléon III daigna traduire aussi en mauvaise prose française. L'idéal est placé si haut que l'on conçoit que les souverains ressentent le désir de le connaître et la difficulté de l'atteindre.

En 1866, lord Derby reprit les rênes du pouvoir, qui, pour la troisième fois, revenaient à ses mains habiles. Son passage aux affaires fut signalé par une importante mesure dont il est encore impossible aujourd'hui d'apprécier les résultats et de juger les effets. Comme il le dit lui-même, il fit "un saut dans les ténèbres," et présenta son bill de réforme, qui successivement remanié, modifié, agrandi, étend le droit de suffrage à des déshérités, et assure la représentation des minorités assez nombreuses pour influer et assez sages pour s'unir. Il vit naître l'agitation féniane dont il dénoua le premier acte à la potence de Manchester ; puis, s'étant brouillé avec le roi Théodoros, il a renouvelé les procédés et les lenteurs antiques, et réclamé son consul à la façon des Grecs revendiquant une femme. Enfin, malade et vieilli, il s'est volontairement retiré du pouvoir, dont pendant quarante années, il fut le titulaire ou l'expectant. Il ne rendra plus de services, mais il donnera des conseils. Atteint d'un mal que notre La Fontaine a chanté, il vient de passer brusquement de l'hôtel du ministère au trépied des oracles. Il a la goutte, cette hôtesse des gens riches qui se ruinent à la défrayer, et cette consolation des médecins qui n'ont jamais pu la guérir.

Toutes les voix de l'Angleterre ont salué cet homme d'Etat prenant congé. Les chefs de l'opposition, les organes de la presse et les minis-

tres en exercice ont voulu rendre un dernier hommage à l'ami qui se retire ou à l'adversaire qui s'en va. L'ingratitude politique est inconnue des Anglais et nul peuple n'est plus reconnaissant des services qu'il reçoit et plus fier des hommes qui le servent. On peut cependant, sans injustice, reprocher à lord Derby les évolutions qu'il accomplit et les démentis qu'il s'est donnés. Ainsi de whig il devint tory, et de libéral, conservateur. En 1828, il demanda l'émancipation des catholiques, et en 1863 il parlait de la nécessité de les museler. Il fut tour à tour l'adversaire et le champion de la réforme électorale, et l'on pourrait condamner ses vues désunies et changeantes, si l'on ne songeait qu'en Angleterre il est d'usage de modifier ses idées selon le besoin des temps, les intérêts des partis ou l'exigence de l'opinion. D'ailleurs de tels revirements n'ont rien de honteux et ne sont pas déterminés par ces tentations sordides, qui sont trop souvent l'agent des conversions et l'aiguillon des métamorphoses.

Ceux qui ont vu le comte de Derby ont retenu des impressions diverses du spectacle de sa personne. Les uns le regardent comme le type accompli du patricien anglais. Sa taille, disent-ils, est élevée et flexible et ses yeux étincellent sous le vitrage des lunettes d'or. La franchise se lit sur ses nobles traits, et la volonté s'accuse dans l'avancement de son menton. Des favoris grisonnants dissimulent ses joues creuses, et une petite moustache ombrage ses lèvres fines, tant de fois ouvertes par l'éloquence ou plissées par le dédain. Selon les autres, il est vulgaire d'allures, disgracieux d'aspect et n'a rien dans sa personne qui révèle l'homme d'Etat ou qui sente le gentilhomme. Je ne sais auxquels croire, et je ne me prononcerai pas avant d'avoir entendu l'opinion d'une femme, qui seule a qualité pour juger ce que le visage d'un homme, même sexagénaire, a conservé de grâce ou peut offrir d'attrait.

Lord Derby est l'heureux possesseur d'une fortune dont le revenu dépasse cent mille livres sterling, c'est-à-dire deux millions cinq cent mille de nos francs. Outre son domaine de Knowsley, on lui connaît une propriété considérable sise en Irlande, près de Tipperary. Il use noblement de la richesse, et, prompt à soulager les misères publiques ou privées, il fit preuve en toute occasion de la générosité d'un grand seigneur et d'un chrétien. Lors de la crise qui naguère pesa si lourdement sur les ouvriers cotonniers, il s'inscrivit en tête des listes de souscriptions pour la somme de deux cent cinquante mille francs, proportionnant ses charités à sa fortune et donnant un exemple supérieur à son bienfait. Dans cette occasion, il surpassait en libéralité beaucoup des grands de ce monde à qui l'argent ne coûte guères.

Lord Derby mena de front ses devoirs d'homme d'Etat, et ses

plaisirs d'homme du monde. Il fut, comme le Figaro de Beaumarchais, poëte par occasion et paresseux avec délices. Il avait tous les goûts anglais, et, entr'autres, le goût des chevaux. Il entretint une écurie de courses et produisit de remarquables animaux qui rallièrent plus d'une fois la faveur du public et l'argent des parieurs. S'il ne gagna jamais le grand prix qui porte son nom, du moins, en 1858, il enleva les deux mille guinées avec l'aide d'un cheval répondant au doux nom de "Toxopholite." Après ce succès, il vendit son stud et se retira de l'arène, par honneur, disait-il, du *digito monstrari*. Il ne voulait pas être montré au doigt, ce que tant de gens ambitionnent. Et, d'ailleurs, préférant aux épreuves du sport les luttes de la politique, il voyait les hommes, entraînés comme les chevaux, courir vers un but plus lointain et pour un prix moins grand.

Me détournant de nos misères chaque jour plus profondes, j'ai essayé de raconter un homme qui fut, à trois reprises différentes, le ministre d'un pays libre. Je voudrais procurer à mes lecteurs ce que j'ai goûté moi-même : le plaisir d'une illusion rapide et le charme d'un instant d'oubli. Voici, maintenant, mes conclusions, et, si je les abrége, c'est que l'intelligence en est aussi facile que le développement périlleux. Il est des hommes d'Etat qui acceptent les missions et ne font pas les commissions. Ils peuvent parler sans exciter la défiance ; grandir, sans éveiller les soupçons. Ils ne relèvent que des parlements et ne dépendent pas des princes. Ils ne perdent rien à passer du pouvoir à l'opposition, et l'on sait qu'ils soumettent leurs actes aux jugements des assemblées et qu'ils arrêtent leur ambition à la limite des lois. Ils honorent la presse dont presque tous ont fait partie, et n'ont garde de restreindre la lumière qu'elle répand ou d'entraver le contrôle qu'elle exerce. La presse les discute avec passion et n'épargne, dans ses attaques, ni leur conduite privée, ni leurs actions publiques. Mais ils ont la sagesse et la force de demander la justice qui leur est due, non pas aux tribunaux qui la rendent, mais au temps qui la fonde.

Il est aussi des peuples qui se gouvernent eux-mêmes et qui ne remettent ni leurs destinées ni leurs ressources aux mains des princes souvent inhabiles et quelquefois trompés. Ces nations peuvent accepter la monarchie, mais non le despotisme. Elles ont des volontés qui deviennent des lois, et des lois qui dominent le trône. Invinciblement attachées à la liberté tutélaire, elles se gardent au même degré des excès qui la déshonorent et des lâchetés qui la trahissent.

ARTHUR DE BOISSIEU.

SEMAINE FINANCIÈRE.

LA BOURSE.

On est à la paix. Pas un nuage. L'horizon est d'azur. Des harpes éoliennes modulent l'hymne de la concorde européenne sous les colonnades de la Bourse. Pas une dépêche Havas ne vient, depuis huit jours, troubler l'harmonie du concert où vingt syndicats jouent chacun leur partie. Le télégraghe annonce tout au plus, parce qu'il ne peut faire autrement, qu'on ne fait rien à Londres, rien à Berlin, rien à Vienne, rien à Francfort. Mais qu'importe? il faut bien poursuivre l'œuvre entreprise, mener à bon port la campagne d'étranglement. Au besoin, on se boucherait les oreilles, pour ne pas entendre les bruits du dehors. Mais cette peine serait aujourd'hui superflue. Les moutons de vendeurs marchent en file serrée à l'abattoir, sans même bêler. Ils se montrent tendres. On les mangera. N'en voulons point aux syndicats; les moutons sont faits pour cette destinée.

Certes, nous serions malvenus à troubler d'un soupçon méfiant la complète sérénité de l'élément boursier. Nous n'envions nullement le supplice réservé aux Savonaroles par les satisfaits de tous les temps et de tous les pays. Il est convenu que, si l'Europe est armée jusqu'aux dents, c'est simplement en vue d'organiser quelque vaste Salente, quelque colossale Icarie où tout le monde jouera du chalumeau, et se couvrira de roses. Nous n'y voulons point contredire. Quelques industriels renfrognés proposent en vain d'ajourner l'explosion de l'enthousiasme, sous prétexte que les fabriques chôment, que le commerce languit, que les affaires sont nulles hors Bourse, que le portefeuille de la Banque fut rarement aussi bas, etc., etc. Ces industriels et ces négociants sont réputés des chagrins esprits, de vilains trouble-fêtes qui s'obstinent dans un aveuglement de vieille date.

De même, dit la spéculation boursière, qu'autrefois ces esprits chagrins fermaient les yeux à la lumière, en prétendant que MM. Michel Chevalier, Baudrillart, Say et autres apôtres du libre échange ruineraient la France, par amour de leur théorie, de même, à l'heure actuelle, ils ferment encore les yeux à l'évidence, en ne comprenant pas que dans une Salente, ou dans une Icarie, le rude travail des

manufactures et les fatigantes transactions du négociant sont de véritables superfluités. On a toujours assez d'argent pour acheter une flûte de berger et célébrer Amaryllis qui *hæc otia fecit.* Et d'ailleurs, si la soif de l'or poursuit quelques mortels jusqu'en ces heures fortunées du doux loisir que nous traversons, la spéculation ne suffit-elle pas à leur activité ? Quelle plus douce et légitime façon de s'enrichir que celle qui consiste à gagner des millions, sans travail, avec un simple morceau de crayon et par la seule exploitation de la crédulité chez son semblable ?

Aussi la Bourse ne prête-t-elle pas même une attention secondaire à quiconque lui parlerait aujourd'hui d'industrie, de travail national, de révision des traités de commerce, d'embarras considérables chez certaines sociétés. A peine s'occupe-t-elle de l'emprunt annoncé. Elle pencherait fort à démontrer qu'il est devenu inutile et que le Pactole a subitement rempli de pépites d'or les caisses de l'Etat. On a entendu des petits-fils de Candide affirmer que l'opératien était ajournée à plusieurs mois. Constatons qu'il n'en est rien. Sans doute, tout est couleur d'azur et couleur de rose. Mais la sérénité dont nous berce la Bourse n'a point encore conjuré le spectre de l'échéance.

Il y a de grosses sommes à payer en avril. On se les procurera à l'aide de moyens provisoires de trésorerie. C'est vrai. Mais il faut que ces sommes rentrent. L'emprunt de 462 millions, exclusivement consacré aux exigences du passé, ne saurait donc être retardé au-delà du 25 avril.

L'emprunt ne sera-t-il que de 462 millions effectifs ? M. Magne dit : Oui ! Beaucoup disent : Non ! Le bon sens, lui, proclame que l'emprunt devrait être plus fort. Le bon sens proclame qu'il importerait de dégager la dette flottante, dont l'emprunt actuel ne diminuera pas le niveau. Le bon sens rappelle qu'on vient de conclure avec les compagnies de chemins de fer de nouvelles conventions (de plus en plus onéreuses pour le gouvernement) et qui exigeront 150 millions, *dont pas un centime ne figure dans les budgets présentés.* Les conventions du Lyon et de l'Orléans sont déjà signées. Où prendra-t-on ces 150 millions ?

Ainsi dit le bon sens. Mais le bon sens peut fort bien n'être pas écouté ! C'est que..... c'est que le bon sens fait peur à la spéculation. Et la spéculation, c'est la déesse Astrée de *notre âge d'or.* Il faut bien se garder de l'effrayer.

De guerre, pour l'année, il n'en faut plus parler. Cette pauvre spéculation ! Ça l'effraierait. Que les soldats rentrent donc dans leur guérite. La vue d'un uniforme ferait tomber aujourd'hui la spécu-

lation en syncope. Et cependant il est question, dans les budgets, de conserver *sous les drapeaux*, pendant l'année, TOUT L'EFFECTIF. Pourquoi donc ? La Bourse le saura plus tard. Elle le saura aussitôt que les dieux et les rois de la spéculation auront donné la permission d'y réfléchir. Alors les soldats pourraient impunément sortir de leurs guérites. L'Agence Havas pourrait emboucher de nouveau la trompette guerrière. Le tour serait joué. Autrement dit, tous les moutons seraient mangés.

L'ORDRE DU SAINT-SÉPULCRE.

" Les journaux ont annoncé, à l'époque du Centenaire, la réorganisation prochaine de l'ordre du Saint-Sépulcre de Jérusalem. Elle a eu lieu par une lettre apostolique, en date du 24 janvier dernier, qui vient d'être rendue publique à Rome après avoir été promulguée à Jérusalem.

" L'ordre fut fondé par Godefroy de Bouillon en 1099 et placé dès le principe sous la protection du Saint-Siége. Au quinzième siècle, les Papes s'en déclarèrent les grands-maîtres, en déléguant au supérieur des Franciscains qui ont la garde du Saint-Sépulcre à Jérusalem la faculté de le conférer. Ce privilége fut confirmé par plusieurs autres Papes, par Benoît XIV, en 1746. Par une lettre de la congrégation de la Propagande, revêtue de sa sanction souveraine, Pie IX a déjà conféré à Mgr Valerga seul (*privativè*), patriarche latin de Jérusalem, le droit de nommer les chevaliers du Saint-Sépulcre et a institué ce prélat administrateur et directeur de l'ordre (*administrator et rector*).

" Dans la lettre apostolique du 24 janvier, qui est donnée à Rome, pour la perpétuelle mémoire de la chose, près de Saint-Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, et signée cardinal Paracciani-Clarelli, secrétaire des brefs apostoliques et grand chancelier des ordres chevaleresques pontificaux, Pie IX s'exprime en ces termes :

" Nous avons songé à entourer d'un nouvel éclat et d'un nouvel
" ornement l'ordre chevaleresque du Saint-Sépulcre dont, nous en

" avons la confiance, découlera un grand bien pour la religion catho-
" lique dans le pays sacré de la Palestine."

" Après avoir rappelé succinctement le privilége accordé aux Franciscains au quinzième siècle, la confirmation de Benoît XIV et la concession faite à Mgr Valerga, le Pape dit que ce prélat lui a exposé l'inconvénient de n'avoir qu'une seule classe de chevaliers du Saint-Sépulcre à octroyer à des personnages de conditions sociales et de mérites divers.

" En conséquence Pie IX, sur la proposition d'une commission de trois cardinaux nommés à cet effet, statue à perpétuité qu'il y aura désormais, dans l'ordre du Saint-Sépulcre, trois classes, la première des grand' croix, la seconde des commandeurs, la troisième des chevaliers.

" Les insignes consisteront en une grande croix en or dite de Godefroy de Bouillon, potencée et émaillée de rouge, flanquée de quatre petites croix également en or et émaillées de rouge, mais non potencées. En mémoire du refus de Godefroy de Bouillon de porter une couronne royale au lieu même où le Christ avait porté une couronne d'épines, cette croix ne sera jamais surmontée d'une couronne. Les grand' croix la porteront suspendue au côté gauche par un ruban de soie noire passé en sautoir et y ajouteront une plaque sur la poitrine, avec un ruban de la même couleur. L'habit blanc est commun aux trois classes, mais avec des ornements spéciaux propres à chacune d'elles.

" Nous espérons, dit le Pape en terminant, que les hommes distin-
" gués, se sentiront embrasés d'ardeur pour le développement de la
" religion catholique en Terre-Sainte, et que tous ceux qui auront été
" décorés de cet ordre y ajouteront par leurs vertus un nouvel éclat et
" une nouvelle splendeur."

" Après quoi il réserve à Mgr Valerga et à ses successeurs le droit de nommer et d'instituer les membres de l'ordre, en lui enjoignant de le faire selon les règles que lui transmettra le secrétaire des brefs apostoliques et grand-chancelier des ordres chevaleresques pontificaux.

" On se plaît à attribuer cet acte du Saint-Siége à l'arrière-pensée de rehausser le prestige des Latins en Orient, aux dépens de celui des Grecs schismatiques et notamment des Russes. Quoi qu'il soit, la lettre apostolique de Pie IX mérite une mention spéciale au moment d'une recrudescence peut-être imminente de la question d'Orient."

LITTERATURE ETRANGERE.

L'ULTIMA COMMUNIONE *.

Amo, et sovra il cor mio palpito il core
Del mio diletto ed era. — Ah! la tremante
Lingua osa dirlo appena--era il Signore!

Il Signor che di gloria sfavillante
Regna ne' cieli, e sua delizia è pure
Il picciol uom in questa valle errante!

Ed attomite il mirano le pure
Intelligenze scendere ammantato
A questo erede di colpe e sciagure,

Ed il povero verme lacerato
Sanar colle sue mani, e a tutti i mondi
Ridir sua gioia, se da tale è amato.

Io lo vidi per baratri profondi
Movermi incontro e gridar dolcemente:
"Perchè cotanto al mio desio t'ascondi?"

E più e più appressavasi, e ridente
Più e più del suo viso era il fulgore;
E n'arsi, e arderonne eternamente.

Amo, e sovra il cor mio palpito il core
Del mio diletto ed era—ah! si il proclamo
All universo in faccia—era il Signore!

Io lo vidi, il conobbi; ei m'ama, io l'amo!

SILVIO PELLICO.

* *Silvio Pellico composa ces vers dans sa prison, lorsque, se croyant au moment de mourir, il s'était faii administrer le saint Viatique.*

LA COMMUNION DERNIERE.

J'aime, et mon bien-aimé palpite sur mon cœur, [peine:
Et ma voix tout émue ose le dire à
Celui qui vint en moi, c'était Dieu le Seigneur!

Celui qui règne au ciel, son éternel domaine, [tecteur
Et l'emplit de sa gloire, il est le pro-
De l'homme, pauvre ver qui sur le sol se traîne.

Et les anges l'ont vu, sous un voile caché, [tendresse
Descendre et doucement guérir par sa
Cet héritier de mal, de douleur, de péché;

Ils l'ont vu ranimer ce ver que tout oppresse; [raproché,
Et l'infime mortel, de son Dieu
Voudrait faire éclater ses transports d'allégresse.

Vers mon gouffre profond, lui, mon Dieu, descendant, [l'entendre—
Me dit avec bonté—je crois encor
"Pourquoi fuir mon amour, ô pêcheur imprudent?"

Et plus il s'approchait, plus je voyais s'étendre [ardent.
Les rayons enflammés, de son visage
Je brûle et pour toujours, de ce feu doux et tendre.

J'aime, et mon bien-aimé palpite sur mon cœur; [proclame:
Et devant l'Univers tout haut je le
Celui qui vint en moi, c'était Dieu le Seigneur!

Je le vis, le connus, il m'aime, il a mon âme!

Mlle LOUISE MERCIER.

SENAT.

DISCUSSION SUR LA LOI RELATIVE A LA PRESSE.

M. le Président Bonjean. — Messieurs les sénateurs, nous donnons au monde, depuis quelque temps, un spectacle assez étrange, il faut en convenir.

Dans le passé, on avait vu les peuples lutter contre le pouvoir pour lui arracher, pièce à pièce, la liberté. Le pouvoir en cédait le moins qu'il pouvait, et cela s'appelait la politique conservatrice : vous savez combien elle a conservé les gouvernements.

De nos jours, c'est le souverain qui vient spontanément au-devant de la liberté ; après les libertés du commerce, de l'industrie, des théâtres, du travail sous toutes les formes, il nous donne, en 1860, la liberté de la tribune ; en 1861, il renonce au droit, si cher à ses devanciers, d'ouvrir par décret des crédits extra-budgétaires ; enfin, il nous propose la liberté de la presse et la liberté de réunion.

Quel accueil a reçu cette généreuse initiative ? Un accueil assez froid, il faut le reconnaître, au moins dans les régions officielles ; et je m'y attendais un peu.

Mais j'avoue que quelques-uns des discours que nous venons d'entendre, et notamment celui de l'honorable comte Ségur d'Agusseau, ont de beaucoup dépassé mon attente. (Sourires.)

Dans l'ardeur de ses convictions et de son dévouement, à la sincérité desquels nul ne rend d'ailleurs plus hommage que moi, l'honorable orateur s'en est pris un peu à tout le monde : à la lettre du 19 janvier, aux journalistes, à M. le ministre d'Etat et même à ce beau rapport qui, par l'exquise élégance de la forme, non moins que par la rare modération des idées, aurait dû trouver grâce à ses yeux. (Très bien ! très bien !)

Ces vives attaques me mettent, je l'avoue, dans un grand embarras dont il faut que je fasse confidence au Sénat.

Nota. — Malgré tout notre désir d'initier nos lecteurs dans les savantes discussions qui viennent d'avoir lieu à Paris au sein du Sénat et du Corps Législatif sur la liberté de la Presse, nous ne pouvons en reproduire cependant qu'un court extrait, vu l'étendue considérable des discours qui y ont été prononcés. Nous avons choisi celui de M. le Président Bonjean, du Sénat, parce qu'il nous a paru résumer davantage l'historique de la liberté de la Presse.

N'en pas dire un mot, ce serait paraître les approuver ou du moins reconnaître l'impuissance d'y répondre.

Mais pour y répondre, même rapidement, il faut du temps, et ce temps, j'en suis avare, car j'en ai grand besoin pour l'examen spécial d'une question technique plus que politique, mais capitale à mes yeux, et que j'ai fort à cœur de traiter devant vous, messieurs les sénateurs.

Qu'en cette extrémité la bonté du Sénat me vienne en aide ! Que, tout en écoutant ma courte réponse, il veuille bien me réserver une large part de sa patiente attention pour le moment où j'aborderai la question, la seule question que je m'étais proposé de traiter.

Je n'ai point à défendre les journalistes, qui sauront bien se défendre eux-mêmes. Je dois dire cependant qu'on me paraît avoir été à leur égard sévère jusqu'à l'injustice. S'il y a eu de mauvais journaux, il y en a eu toujours d'excellents aussi; et nous serions ingrats si nous oublions le courage avec lequel ils défendirent les principes sociaux dans ces deux terribles mois qui séparèrent le 24 février de la réunion de l'Assemblée, et le concours puissant qu'ils nous prêtèrent, une fois l'Assemblée réunie, pour défendre la cause de l'ordre.

Les attaques passionnées dont la presse a été l'objet de la part de notre honorable collègue ne me semblent pas non plus le meilleur moyen de lui inspirer cette modération dont on lui fait un devoir et dont il conviendrait de lui donner l'exemple.

Je n'ai pas non plus à m'occuper des attaques dirigées contre M. le ministre d'Etat; il le fera mieux que personne; et moi je ne prête pas aux riches et ne porte pas de l'eau à la rivière.

Quant aux critiques dirigées contre la lettre du 19 janvier, elles ont pour principal tort à mes yeux de rappeler un peu trop le langage des ultra-royalistes de 1815, qui traitaient Louis XVIII de jacobin dès qu'il paraissait manifester quelque tendance libérale.

Au fond, quelle est la politique qui ressort de ces trois discours si divers par la forme, si pareils par les conclusions ? Cette politique peut se caractériser par ce mot : la politique du provisoire.

Mes honorables contradicteurs reconnaissent qu'après seize ans de règne le plus tranquille, le plus prospère qui se soit vu dans ce pays, le pouvoir dictatorial sur la presse, établi en présence d'un péril suprême, était une arme dont il était devenu, avec le temps, difficile, sinon impossible, de faire usage.

Mais ils auraient voulu qu'au lieu de l'abroger, on conservât le décret du 17 février dans l'arsenal de nos lois comme on conserve les vieilles armures au musée de Saint-Thomas d'Aquin. (Rumeurs.) Messieurs, si vous aviez pratiqué les lois toute votre vie ainsi que je

l'ai fait, vous sauriez qu'il en est des lois comme des épées, qu'elles se rouillent dans le fourreau.

M. le Comte de G. Flamarens. — Et l'exemple de l'Angleterre.

M. le Président Bonjean. — Mes contradicteurs se plaignent de ce que le projet consacre *en droit* une liberté qu'il eût suffi de tolérer *en fait.*

Ainsi, le gouvernement impérial aurait dû rester indéfiniment dans le provisoire? J'entendais M. de Maupas, dans un discours fort remarquable du reste, nous dire: ce sera la liberté tolérée; mais une faculté tolérée, une faculté précaire, une faculté révocable au gré du pouvoir, ne s'est, dans aucun langage, appelée liberté: c'est la servitude sous un maître indulgent.

Chose plus singulière encore, c'est qu'on s'appuie sur l'exemple de l'Angleterre pour justifier ce système.

Suivant les honorables préopinants, la liberté de la presse, en Angleterre, n'aurait été établie qu'après *l'apaisement des partis,* elle n'y serait encore aujourd'hui qu'à l'état de *tolérance,* sous la garde d'un pouvoir dictatorial qui veut bien sommeiller, mais qui saurait s'éveiller si jamais les écarts de la presse l'exigeaient.

Les Anglais seront assurément fort surpris quand ils liront dans le *Moniteur* cette partie de leur histoire, cette explication de leurs institutions.

Oui, je le reconnais, les vieilles lois qui avaient interdit la publication des séances du Parlement n'ont jamais été expressément abrogées, et, sous ce rapport, on peut dire que leur publication, par les journaux, est un acte de pure tolérance.

Et toutefois, le souvenir m'en revient à l'instant, il y a un bill de 1844 ou 1845.....

M. le Baron Brenier. — 1842.

M. le Président Bonjean. — Je le crois de 1844. Le bill qui s'appelle l'acte de lord Campbell a abrogé les anciennes lois.

M. le Baron Brenier. — Au contraire.

M. le Président Bonjean. — Eh bien! soit. J'admets que le Parlement conserve le droit d'interdire la publication de ses séances. Mais le droit de publier les séances des assemblées, est-ce donc toute la liberté de la presse? Non, évidemment: c'en est seulement une des innombrables applications. Est-ce que la liberté de la presse cesse dans l'intervalle des sessions, alors qu'il n'y a plus de séance dont on puisse rendre compte?

Pour les Anglais, comme pour tous les peuples libres, la liberté de la presse se constitue de ces deux termes *corrélatifs :*

Absence de toute mesure préventive;

Jugement, par jurés, des écarts de la presse.

Partout où ces deux conditions sont réunies, la liberté de la presse existe, quelque sévères, quelque draconiennes que puissent être les lois répressives. La sévérité rend l'exercice de la liberté plus périlleux, mais ne l'entrave pas directement du moins. Or, ces deux conditions existent au plus haut degré en Angleterre depuis 1694, et n'ont jamais été mises en question.

1694, remarquez cette date ; car, à elle seule, elle répond à cette assertion que la liberté de la presse ne se serait établie, en Angleterre, qu'après que les partis hostiles eurent désarmé.

Est-ce que, en 1694, cinq ans après la révolution de 1688, les partis avaient désarmé ?

Mais le sol tremblait encore sous les pieds du prince d'Orange.

L'Irlande, la moitié la plus énergique de l'Ecosse, la moitié au moins des puissantes familles de l'aristocratie tenaient avec ardeur pour les Stuarts ; le tiers du clergé anglican lui-même, refusait de prier pour le nouveau roi. Chaque jour voyait éclore quelque nouveau complot jacobite, quelque tentative d'assassinat sur la personne du nouveau roi. Ses plus intimes conseillers étaient en correspondance avec la cour de Saint-Germain, et derrière tout cela, le puissant Louis XIV mettait au service des Stuarts les flottes, les armées et les trésors de la France.

Et cela devait durer cinquante ans encore, témoins les deux grandes prises d'armes de 1715, sous Charles Stuart, de 1645 sous le prince Edouard.

En comparaison d'une telle situation, que sont nos partis, nos divisions, nos périls ? Une tempête dans un verre d'eau.

Et c'est au plus fort de cette crise périlleuse que le grand politique Guillaume III n'hésita pas à proclamer la liberté de la presse ; c'est avec cette liberté que la succession protestante se maintint et se consolida ; c'est avec elle et par elle qu'elle règne paisiblement aujourd'hui sur l'Angleterre.

Voilà l'histoire, la véritable histoire, qu'il était temps, je crois, de rétablir dans sa sincérité !

M. le Baron Brenier. — A cette époque, on condamnait à mort les auteurs d'écrits séditieux.

M. le Président Bonjean. — Certainement. Mais croyez vous que pour être un partisan de la liberté de la presse, je la veuille sans pénalité pour en réprimer les excès ?

La presse, je le sais, est une grande force ; elle peut produire le bien comme le mal ; elle est comme la vapeur qui conduit le navire et lui permet de lutter contre la tempête, ou qui brise tout quand elle éclate.

C'est pourquoi je ne marchanderai pas les pénalités, je m'associerai à toutes les mesures répressives qu'on voudra prendre contre elle, à une condition, c'est que les deux choses que j'ai indiquées : absence de mesures préventives et jugement des écarts de la presse par le jury seront consacrées, car je les considère comme essentielles pour la liberté de la presse.

Maintenant, messieurs, on ne cesse de répéter que la liberté de la presse est une cause incessante de révolution, qu'aucun gouvernement n'a pu lui résister, qu'elle les a tous renversés, et cette opinion est tellement répandue qu'elle a trouvé place non-seulement parmi les arguments des adversaires de la loi, mais aussi dans les discours des orateurs qui l'ont défendue. Examinons donc cette thèse de près.

En disant que la liberté de la presse est la cause de toutes les révolutions, on oublie deux choses : que la liberté de la presse existe d'hier, et qu'en remontant dans l'histoire aussi haut que l'on voudra, on ne trouve que révolutions sur révolutions, révolutions politiques, révolutions sociales, révolutions de palais.

C'est à travers ces crises douloureuses que l'humanité poursuit sa marche vers ces destinées inconnues que paraît lui destiner la Providence.

Certes, si la liberté de la presse a été la cause des révolutions, ce n'est ni dans les temps antiques, ni au moyen âge ni même à des époques plus rapprochées de nous.

Mais arrêtons-nous à l'époque actuelle, et bornons-nous à parler de la France ! Ah ! si je voulais faire une excursion dans les pays voisins, j'aurais beau jeu et je pourrais vous montrer la Hollande et la Suisse, où, en présence de la liberté de la presse la plus illimitée, a toujours régné le calme le plus absolu.

Restons en France. Eh bien ! je demanderai si c'est la liberté de la presse qui a tué l'ancienne monarchie. Le 1er janvier 1789, la presse vivait encore sous l'empire de l'édit de 1755, qui punissait de mort l'auteur de tout écrit ayant pour but d'agiter l'esprit public, et des galères tout individu coupable d'avoir imprimé sans le *transeat* du censeur et un écrit même innocent.

Voilà sous quel régime vivait alors la presse qui ne se composait d'ailleurs que de deux feuilles : le *Mercure galant* et le *Journal des Savants*. La liberté de la presse n'a donc pas été la cause de la chute de l'ancienne monarchie, et elle pourrait dire à ses accusateurs comme l'agneau de la fable :

Comment l'aurais-je fait si je n'étais pas né ?

L'ancienne monarchie est tombée sous le poids des fautes et des

abus; elle est tombée parce que le pouvoir royal avait été exagéré par l'orgueil surhumain de Louis XIV; elle est tombée à cause de l'implacable persécution des protestants, à cause de la dilapidation des deniers publics, des dîmes, des droits féodeaux et des excès de l'ancien régime.

Est-ce la liberté de la presse qui a tué la première république? Sous la constitution de l'an III, les journalistes trop hardis étaient envoyés à la guillotine, témoin ce pauvre Camille Desmoulins, et plus tard le directoire déportait les écrivains à Sinnamari et à Cayenne.

Quelle a été la part de la presse dans la chute du premier empire? Le premier empire n'a pu vivre avec la liberté de la presse plus qu'avec toutes les autres. Et c'est là ce qui l'a perdu.

Si, au lieu de se trouver en présence d'un Sénat muet, d'un Corps Législatif muet, d'une presse muette, si ce grand et prodigieux génie, auquel n'a manqué que la modération, avait été obligé de compter avec l'opinion publique, peut-être se fût-il abstenu de beaucoup d'entreprises désastreuses. Peut-être n'eût-il pas fait la guerre d'Espagne, sa première faute... la désastreuse expédition de Russie... Et, plus tard, après la bataille de Dresde, ce dernier sourire de la fortune, peut-être n'eût-il pas repoussé un traité qui lui assurait des conquêtes dont la dixième partie nous rendrait aujourd'hui bien fiers et bien heureux.

J'arrive aux deux derniers gouvernements.

Ici, je ne me sens pas trop le courage d'insister. Cette maison de Bourbon est représentée par des princes qui sont en exil, et qui sont d'ailleurs bien innocents de tout ce qui s'est passé; il est dans mes habitudes de ne pas jeter la pierre à l'infortune!

Mais il est évident que la branche aînée a été renversée par le malheur de son origine... La France ne pouvait lui pardonner d'avoir été ramenée par l'étranger. Elle a été renversée par le principe du droit divin en vertu duquel elle ne reconnaissait aucune des grandes choses qui avaient été faites en son absence, en vertu duquel elle octroyait la charte et datait ses actes de la dix-neuvième année du règne de Louis XVIII...

Elle a été renversée par la loi du sacrilége, par la loi du droit d'aînesse, par ses efforts contre le pacte constitutionnel qu'elle avait elle-même donné à la France. Aussi rappelez-vous que l'opposition parlementaire et la presse se cantonnaient dans la charte; mais le droit divin y étouffait; il voulait sauter par-dessus, et vous savez ce qu'il en advint.

Il n'est donc pas vrai de dire que la liberté de la presse soit la cause de la chute des gouvernements qui se sont succédés en France.

Une voix : Et 1830 ?

M. LE PRÉSIDENT BONJEAN. — Ce n'est pas la liberté qui porta la main sur la royauté ; ce fut la royauté qui porta la main et sur la liberté de la presse et sur la liberté parlementaire.

Ce n'est pas la liberté de la presse, c'est le pouvoir lui-même qui a fait la Révolution de 1830... Si vous en doutez, relisez les paroles prononcées dans cette enceinte, le 8 août 1830, par M. de Chateaubriand, paroles qui sont une magnifique oraison funèbre de la royauté de la branche aînée. (Rumeurs.)

Dans l'ordre d'idées que je viens d'indiquer, j'avoue que j'ai applaudi au programme du 19 janvier, comme j'avais applaudi, seul, à cette tribune, au décret du 24 novembre. Et plus j'ai médité sur ces deux actes, plus je suis resté convaincu que si, en donnant l'exemple si rare d'un pouvoir qui se restreint lui-même, l'empereur a fait preuve d'un mâle caractère, il a encore plus fait acte de sagesse et de haute prévoyance. Il ne pouvait, en effet, échapper à cette calme et lumineuse intelligence que si beaucoup de gouvernements sont tombés pour avoir refusé la liberté ou avoir tenté de la ravir, on ne peut en citer aucun que la liberté, largement et loyalement pratiquée, n'ait soutenu et consolidé.

Et, après tout, était-il possible que ce peuple français qui proclamait la liberté de penser avec Descartes, l'indépendance de l'Église nationale et du pouvoir civil avec Bossuet, qui, avec Montesquieu, Voltaire et Rousseau, a retrouvé les titres perdus du genre humain ; qui, depuis 1789, a jeté dans le monde ces principes de liberté civile, politique et religieuse qui achèvent en ce moment leur tour d'Europe par l'immobile Autriche, était-il possible qu'un tel peuple restât indéfiniment seul, privé de ces libertés dont il a été l'apôtre dévoué ?

L'empereur l'a compris ; il a compris que c'est dans les temps calmes qu'il faut initier les peuples à la pratique de la liberté, et qu'une gloire immortelle est réservée dans l'histoire au souverain qui, s'élevant au-dessus des mesquines jalousies du pouvoir, aura définitivement fondé, dans son pays, le règne de l'ordre dans la liberté. (Approbation.)

Toutes ces réformes récemment accordées au pays ne sont autre chose que la réalisation de cette grande pensée qu'on ne saurait trop rappeler : " Marchez à la tête des idées de votre siècle, elles vous soutiennent ; marchez contre elles, elles vous renversent."

Pour tout esprit impartial, le projet de loi, en supprimant l'autorisation préalable et la répression administrative, qui n'était qu'une censure déguisée, pose les bases essentielles de la liberté de la presse ; et, à ce titre, tout ami de la liberté doit la voter, malgré le luxe de

précautions dont la prudence des rédacteurs a cru devoir entourer la pensée impériale.

Je le voterai donc des deux mains, comme le dit notre vaillant collègue, M. l'amiral Bouët-Willaumez, non cependant sans faire de réserves sur plusieurs dispositions qui ne me paraissent pas heureuses.

Parmi ces questions à réserver, il en est une toutefois, tellement vitale, qu'une ancienne et inébranlable conviction m'oblige à soumettre dès aujourd'hui, au Sénat et au gouvernement, quelques réflexions qui pourront, je l'espère, porter leurs fruits dans l'avenir : c'est la question de juridiction pour le jugement des délits de presse.

Le projet écarte le jury et maintient la juridiction des tribunaux correctionnels établis par le décret du 31 décembre 1851.

C'est là, dans mon opinion, une résolution malheureuse, contraire à la nature des choses, à l'intérêt d'une bonne justice, à celui de la magistrature, et plus encore, à l'intérêt bien entendu du gouvernement lui-même.

Sur cette importante question, le rapport est muet ; et cependant aucune n'avait occupé une aussi large place dans la discussion au Corps Législatif ; sur aucune il n'a été déployé plus d'efforts, de passion, de talent. Mais, des deux parts aussi, il me semble qu'on a produit des arguments d'une valeur très contestable, et qu'on laissait dans l'oubli des raisons moins brillantes, mais qui allaient plus directement au but.

Toutes les raisons produites par M. le ministre de l'intérieur, soit dans l'exposé des motifs, soit dans ses discours pour justifier la préférence accordée à la juridiction correctionnelle, se peuvent ramener à ces deux idées principales :

La première, c'est que la police correctionnelle est le tribunal du droit commun pour les délits et qu'il n'y avait aucun motif pour établir un privilége au profit des délits de la presse ; et le rapport au Corps Législatif, renchérissant sur cette idée, a dit :

Le jury constitue une juridiction exceptionnelle, et nous voulons une juridiction de droit commun.

La seconde raison, c'est qu'avec le jury on ne peut espérer une répression suffisamment énergique, qu'avec lui on verrait se reproduire les acquittements scandaleux.

Messieurs, la doctrine de M. le ministre de l'intérieur peut sembler conforme aux classifications de 1808 et de 1810 ; mais quand on voit les choses de plus haut, quand on remonte aux principes, on ne tarde pas à se convaincre que c'est là une simple apparence.

C'est ce que mon savant ami et collègue à la cour de cassation, M.

Faustin Hélie, a victorieusement établi dans la dernière édition de son *Traité sur l'instruction criminelle.*

En 1790, la loi posa ce double principe :

Il y a des jurés en matière criminelle ;

Il n'y en aura pas en matière civile.

L'opposition des mots *civile* et *criminelle* prouve que, par cette dernière expression, on entendait toute la matière pénale, les délits aussi bien que les crimes.

Toutefois, comme il y a une multitude de petites infractions peu dignes des solennités de la cour d'assises, le législateur les détacha de la masse pour les attribuer à des juridictions moins solennelles, les tribunaux de police correctionnelle et de simple police ; de même que, de la masse des affaires de la compétence des tribunaux civils on a détaché les causes commerciales pour les attribuer à des tribunaux spéciaux.

Le tribunal correctionnel est donc à la cour d'assises ce que le tribunal de commerce est au tribunal civil : un tribunal d'exception.

Ne croyez pas, messieurs, que ces notions soient purement théoriques ; cette distinction continue à produire de notables effets, même sous les classifications arbitraires des codes de 1808 et de 1810.

Qu'un fait posé comme un *crime* devant une cour d'assises, dégénère en *délit* au cours des débats, la cour d'assises juge le délit et applique les peines correctionnelles. Qu'une transformation contraire s'opère devant un tribunal correctionnel, il est tenu de se dessaisir, ne pouvant juger un fait qui a pris les proportions d'un *crime.*

C'est donc que la cour d'assises a la compétence générale, qu'elle est le tribunal de droit commun, tandis que le tribunal correctionnel présente tous les caractères d'un tribunal d'*exception.*

Ceci soit dit pour l'honneur des principes ; car, quand j'accorderais à M. le ministre de l'intérieur que le tribunal correctionnel est le juge de *droit commun* pour les délits *ordinaires,* il n'en serait pas plus avancé, si les délits de presse ne sont pas *délits ordinaires,* mais bien d'une nature *spéciale.*

Or, qui l'a reconnu, plus que M. le ministre, ce caractère spécial ? Lui qui proposait, avec raison, de supprimer l'emprisonnement pour les délits de presse.....

Un membre : Non ! non ! pour les délits de journaux !

S. Exc. M. le Ministre d'Etat. — La presse périodique...

M. le Président Bonjean. — Je dirai " presse périodique," si vous voulez, et nous serons d'accord, bien que l'emprisonnement soit par excellence la peine correctionnelle des délits ordinaires, lui qui supprimait la peine corporelle pour les diffamations imprimées, la maintenait pour les injures verbales.

Cette première raison ne vaut rien ; elle met ses auteurs en contradiction avec eux-mêmes.

La seconde est-elle meilleure ? Elle consiste à soutenir que le jury est trop indulgent et ne condamne jamais. Je n'aime pas, je l'avoue, cet argument dans la bouche du gouvernement.

S. Exc. M. le Ministre d'Etat. — Le gouvernement ne l'a jamais employé.

S. Exc. M. le Garde des Sceaux. — M. le ministre de l'intérieur a tenu, comme moi-même, un langage tout différent.

M. le Président Bonjean. — Comment ! l'exposé des motifs ne se plaint-il pas de la trop grande indulgence du jury ?

J'ai lu et relu cela cent fois !

S. Exc. M. le Ministre de l'Intérieur. — Voulez-vous me permettre de rétablir la pensée de l'exposé des motifs. J'ai dit que le jury n'était pas compétent pour juger les délits de presse par deux motifs, c'est qu'il n'avait pas l'aptitude voulue et qu'il manquait souvent d'une impartialité absolue, c'est-à-dire des deux conditions qui font les bons juges.

Je demande pardon à M. Bonjean de l'avoir interrompu ; mais je ne me le suis permis que parce qu'il faisait appel au souvenir de l'auteur de l'exposé des motifs.

M. le Président Bonjean. — Je suis trop ami de la vérité pour ne pas être reconnaissant de tout ce qui peut l'établir dans mon esprit ; mais j'assistais à la séance ; et j'ai gardé un souvenir, que je croyais fidèle, de la discussion animée qui eut lieu sur ce point.

L'opposition répondit que si le jury acquitte souvent, le tribunal correctionnel condamne toujours ; je rappellerai à M. le garde des sceaux qu'à cette occasion on traita aussi les questions délicates de l'avancement et du roulement.

Emu de cette discussion, j'ai compulsé tous les documents de notre justice criminelle, et je suis heureux de constater, par des chiffres, les résultats que j'ai recueillis.

Avant la réforme de 1832, les cours d'assises acquittaient 46 accusés pour 100. Depuis, le nombre des acquittements s'est successivement abaissé à 24.

Les acquittements par les tribunaux correctionnels sont de 12 pour 100 seulement, ce qui semble annoncer une répression plus énergique. Ce n'est qu'une apparence : sur les deux cent mille préventions portées annuellement devant les tribunaux correctionnels, il y a 92,000 affaires fiscales, 28,000 délits de chasse entraînant des condamnations inévitables.

Le juge n'a donc sa complète liberté d'appréciation que pour 80,000

affaires; c'est-à-dire que la moyenne revient à 25 pour 100, chiffre supérieur à celui des acquittements par la cour d'assises.

On a reproché à notre jury l'abus scandaleux des circonstances atténuantes. A en juger par les comptes-rendus de certains journaux, il se peut qu'il y ait eu de ces déclarations regrettables; toutefois, pour se prononcer, ne faudrait-il pas avoir pu juger des mille circonstances qui pèsent sur la conscience d'un juré ?

Des chiffres me permettent d'établir mathématiquement la preuve du discernement du jury. (Mouvement.)

S. Exc. M. le Ministre d'Etat. — Mais on ne l'attaque pas !

(A continuer.)

M. JULES FAVRE A L'ACADEMIE FRANCAISE.

Me pardonnera-t-on de rappeler, à propos du discours de réception de M. Jules Favre, un mot que j'ai entendu dire, sous la Restauration, par M. Delalot, député fort spirituel et surtout fort lettré de la majorité royaliste ? il s'accusait de ne pouvoir monter à la tribune sans être intimidé, et il en donnait la raison: " Quand le mot juste ne me vient pas, je m'arrête, et je manque mon effet; les avocats, en pareille circonstance, ont à leur service huit ou dix expressions, toutes aussi impropres les unes que les autres; ils emploient la première, venue, et ils vont leur train."

Ce souvenir pourrait-il s'appliquer sans injustice à l'éloquence de M. Jules Favre ? Non, pourvu qu'on me permette de qualifier de relatives la correction et l'élégance que personne ne lui conteste. La langue *littéraire*, en dépit ou peut-être à cause de notre décadence, est arrivée aujourd'hui à un tel raffinement de détail, à un tel luxe de ciselure, que Patru, d'Aguesseau et Gerbier, en se cotisant, n'y suffiraient pas. Si nous sommes bien informés,—et où aurait-on des intelligences, si ce n'est dans le sanctuaire où l'intelligence a ses pontifes, ses bedeaux et ses fidèles ?—il y a bien eu çà et là, dans le discours du récipiendaire, quelques broutilles de palais à élaguer sous le ciseau académique. Pourtant on ne saurait nier que M. Jules Favre est parvenu à donner à sa parole improvisée une forme aussi nette qu'on peut l'exiger du discours écrit. Est-ce chez lui un don naturel ? Je ne le crois pas. Je croirais plutôt qu'il a réussi, à force de travail, à dissimuler la soudure entre la préparation et l'improvisation. Sa

facilité sent l'huile; sa spontanéité trahit l'effort; sa phrase ne coule pas de source, mais de jet d'eau. Voici, j'imagine, comment s'est opérée cette métamorphose d'improvisation incorrecte en orateur lisible. Doué de facultés vigoureuses et d'une volonté énergique, il ne lui a pas suffi d'être un avocat puissant, habile, savant, retors, incisif, offensif, prompt à la riposte; il a voulu être un *artiste*. Pour franchir ce pas difficile, il s'est, dès l'abord, imposé le rude labeur de préparer d'avance toutes ses plaidoiries, non-seulement comme des courses à défendre, mais comme des discours à prononcer; non-seulement en gros, dans le choix des arguments et la distribution des parties, mais en détail, dans les mouvements, les effets, les moyens de persuader ses juges et son auditoire, sans blesser ni le goût ni l'oreille. Peu à peu, ce talent acquis a fini par se fondre avec ses facultés originales, et, le jour où M. Jules Favre eût été un rhéteur éminent, il s'est trouvé que grâce à cette étroite alliance de l'habitude et de la nature, la rhétorique a été de l'éloquence. Démosthène s'était graduellement doublé d'Isocrate, toute proportion gardée bien entendu, entre le ciel de Lyon et le ciel d'Athènes.

Si nous voulions, ce qu'à Dieu ne plaise! taquiner M. Jules Favre, ce ne serait donc pas là-dessus que porterait notre critique, mais plutôt sur un des traits distinctifs de sa physionomie parlementaire. Quel est le caractère principal de l'éloquence politique? Une assimilation intime de l'orateur avec l'idée qu'il défend. Je me le représente comme l'expression la plus haute, la plus puissante, la plus complète, de l'opinion, du parti, auxquels il donne cette vie de la tribune, dont rien ne remplace l'intensité et l'éclat. Or, chez le nouvel académicien, je cherche souvent cette assimilation sans la trouver; il prête ou il emprunte à sa cause; il ne la possède pas, et ne semble lui appartenir que sous bénéfice d'inventaire. On dirait parfois qu'il plaide à côté, — en deça ou au-delà de sa propre pensée ou de celle de ses amis. On dirait surtout qu'il craint d'être un jour l'esclave de ces idées dont il parle en maître. Il y a de la gêne dans ses libertés, de la méfiance dans ses dévouements, de l'appréhension dans ses hardiesses, de l'indécision dans ses certitudes. La forme est excellente, le fond suspect, inquiétant et inquiet. De quoi se compose l'opinion démocratique? De trois choses; force évidente, violence inévitable, vulgarité incontestable. M. Jules Favre n'a pas l'air bien sûr d'être fort; il voudrait n'être pas violent, et il lui plairait de n'être pas vulgaire. De là une sorte de malaise, je ne sais quel tiraillement intérieur, l'apparence d'un ressort qu'il remonterait tous les matins, mais qui, une fois en jeu, obéirait à une autre main que la sienne. C'est l'inconvénient de certaines doctrines, qu'elles ne paraissent jamais

dire leur vrai mot, et que l'homme de talent qui, se faisant leur interprète, veut être accepté et compté par l'aristocratie des intelligences, est forcé de laisser une place énorme aux sous-entendus. Il ressemble à un écolier qui ne réciterait que la moitié de sa leçon. Aussi ne peut-il rien lui arriver de plus heureux que d'avoir à remplir sa tâche sous un gouvernement qui entrave la liberté en développant la démocratie. Il est possible alors de prendre le change, d'attribuer aux tyrannies d'en haut l'embarras qui résulte des servitudes d'en bas, de se demander si l'effet de *faux jour* doit être imputé à un pouvoir officiel qui éteint les flambeaux ou à une puissance clandestine qui voudrait allumer les torches. En somme, l'orateur placé dans cette situation bizarre a besoin, pour triompher, d'être vaincu. Il n'est jamais plus omnipotent que s'il est opprimé, jamais plus sûr de se faire écouter que s'il risque d'être contraint à se taire.

Mais à quoi bon ce préambule? Il ne s'agit plus aujourd'hui de savoir si le dilettantisme littéraire peut accueillir sans réserve M. Jules Favre, ou si son éloquence est riche sans être à son aise. Là n'était pas l'intérêt de la séance, et, s'il se fût borné à ces menus détails, il est probable que l'empressement n'eût pas offert ce caractère d'impétuosité fougueuse. Nous avons vu se renouveler, en se décuplant, les épisodes qui signalent les *grands jours* de l'Académie; station matinale aux portes de l'Institut; triple ruban de queue se déroulant sous la pluie dans cet espace vide où va s'élever, dit-on, la statue de Voltaire, et où il eût reconnu avant-hier bon nombre de ses souscripteurs, à commencer par le récipiendaire; attente d'une heure dans la cour et de trois heures dans la salle; faibles femmes supportant bravement, par amour pour la philosophie, la raison et la liberté, des fatigues dont se fût effrayée une compagnie de sapeurs; groupes animés, députations des écoles, invasion des tribunes avec effraction et escalade; grande jouissance intellectuelle achetée par une série de petites souffrances physiques; première victoire du spiritualisme prouvée par le contraste des poumons suffoqués avec les esprits qui se dilatent et des misères de la courbature avec les joies de la pensée; prodiges de compression en l'honneur d'une fête libérale; accumulation incessante de tabourets et de strapontins à l'usage des retardataires;—avec tout cela pourtant, osons le dire, beaucoup plus de foule, un peu moins d'élite; les cardinaux et les prélats remplacés cette fois par leurs grands-vicaires; point de hauts dignitaires, sauf le maréchal Canrobert; Paul Forestier et don Ruy Gomez relégués à la tribune dite des *refusés*, d'où l'on n'aperçoit que le dos des immortels; la Comédie-Française représentée par M. Edouard Thierry, Mme Emilie Guyon et Mme Laure Lambert; je ne sais quels vagues indices

d'un public spécial s'ajoutant au public ordinaire; la clientèle de M. Jules Favre superposée à celle de l'Académie; voilà, dans son ensemble un peu confus, ce que l'on appellerait au théâtre l'impression de lever de rideau.

N'importe! le concours était immense; évidemment la curiosité habituelle à ces sortes de solennités se compliquait d'une curiosité exceptionnelle et supplémentaire; le chronique tournait à l'aigu.

"On s'attend à de l'imprévu," disait M. Royer-Collard avant la séance de réception de M. Victor Hugo. Ce n'est pas l'imprévu qui nous sollicitait avant-hier, mais l'inconnu. L'inconnu! il n'avait pas attendu, pour intervenir, la réception de M. Jules Favre. Il s'était fait, de longue date, sa place et sa part dans l'âme et dans la vie de l'illustre philosophe dont M. Favre allait nous parler. M. Victor Cousin a vécu, il est mort avec un secret que ses admirateurs se sont peu souciés de deviner, que ses disciples n'ont pas essayé d'éclaircir. A quelle limite s'est-il arrêté en prenant parti pour le spiritualisme contre la philosophie sensualiste, qui semblait avoir fait son temps au moment où la Restauration ranimait l'enthousiasme et l'espérance? Pour lui, le spiritualisme était-il une doctrine indépendante, destinée à marcher côte à côte avec la religion révélée sans troubler le voisinage, mais sans resserrer l'alliance? Y a-t-il eu, au déclin de sa glorieuse carrière, un regret philosophique ou un scrupule religieux, un effort intérieur pour river l'examen à la foi et la liberté de penser à la nécessité de croire? Personne ne l'a su, et peut-être ne le savait-il pas lui-même.

Il vivait dans le mirage que son éloquence naturelle offrait sans cesse à ses idées. L'incroyable éclat de sa parole l'empêchait de voir ou l'aidait à déguiser les lacunes et les inconséquences de sa doctrine. Il s'éblouissait si bien en parlant qu'il oubliait ce qu'il aurait voulu penser. Ses détracteurs l'ont qualifié de comédien; le mot est injuste ou excessif. On n'est pas comédien quand on est sa propre dupe; je dirais plutôt qu'on est comique, si cette expression irrévérencieuse pouvait s'appliquer à tant de génie, de verve et de gloire. C'est un don bien précieux, mais c'est aussi un grand péril, cette faculté d'expansion qui enrichit l'artiste aux dépens du penseur, s'amuse à imaginer quand il faudrait réfléchir, et se livre tellement au dehors, qu'elle ne garde plus rien pour le dedans! On arrive à se croire assez puissant pour faire des vérités avec des mots, de la métaphysique avec de l'éloquence, de l'enseignement avec du prestige et de l'orthodoxie avec des variantes. M. Cousin me disait un jour à propos de certaines menaces d'*index* dont il avait le mérite de se préoccuper énormément: "Des phrases à changer! qu'à cela ne tienne! je leur en

offrirai, des phrases de rechange, jusqu'à ce qu'ils soient contents." Voilà l'homme.

Maintenant, est-ce, comme on l'a supposé, pour échapper à ses embarras ou à ses mécomptes que M. Cousin, pendant les quinze dernières années de sa vie, s'était rejeté avec tant d'ardeur vers le dix-septième siècle, ses écrivains, ses héros, sa société et surtout ses femmes illustres! Amant trahi ou désabusé de la philosophie, lui avait-il paru plus commode, plus agréable et plus sûr de se faire consoler et de se laisser trahir par Mme de Longueville? La question nous mènerait trop loin et a été d'ailleurs usée et épuisée d'avance par tous les beaux-esprits de journal et de salon. Nous en avons dit assez pour rappeler cet attrait de mystère et d'inconnu qui ajoutait encore au vif intérêt de la séance. Hé bien! nous sommes forcé de l'avouer, dût-on nous accuser d'être rebelle aux plus irrésistibles accents de la liberté et de la raison; le mystère n'est pas éclairci, l'inconnu ne s'est pas fait connaître; nous ne sommes pas plus avancé après avoir applaudi M. Jules Favre qu'avant de l'avoir entendu. Peut-être, désespérant de ressembler par le style à son célèbre prédécesseur, a-t-il voulu flatter sa mémoire en évitant comme lui de conclure. Ce qui est positif, c'est que, si nous allons au fond de ce discours, si nous essayons de nous remettre de cette espèce d'exaltation nerveuse qui fait, pour ainsi dire, partie de la température, et que produisent les explosions d'enthousiasme, nous défions qu'on nous dise ce qu'il faut chercher et ce que l'on peut découvrir sous l'éloquence approximative de M. Jules Favre.

Nous avons écouté sa parole; mais quelle a été sa pensée? Par quels côtés, sur quels points s'est-il rattaché à M. Cousin ou séparé de lui? On vantait d'avance son exorde; soit, mais nous ne croyons pas qu'un avocat aussi admirable ait été tenté par l'exemple de Petit-Jean. Cet exorde, d'ailleurs, il le retrouverait dans des centaines d'articles écrits par des gens qui, ayant été jeunes comme lui à l'époque où les cours de la Sorbonne répandaient un si vif éclat, amenés plus tard à parler des beaux ouvrages de MM. Guizot, Cousin et Villemain, se laissaient entraîner par le charme de ces lointaines images et plaçaient le témoignage de leur admiration sous le patronage de leurs souvenirs.

On annonçait une magnifique profession de foi spiritualiste; d'accord; une nouvelle édition du *Cœli enarrant gloriam Dei*, fût-ce la millième, n'est jamais de trop. Spiritualiste, dites-vous? C'est bien vague, et ce n'était que le strict nécessaire. Vous attendiez-vous, par hasard, à entendre le récipiendaire se déclarer athée en parlant du traducteur de Platon, du disciple de Descartes, et mirer sa doctrine dans l'œil de verre de M. Charles Robin? Spiritualiste? La liberté est spiritualiste, mais la Révolution ne l'est guère, et la démocratie ne l'est pas. Réduit

par ses antécédents à confondre dans ses tendresses ces trois choses différentes, dont l'une est presque le contraire des deux autres, M Jules Favre s'imposait la triste tâche de nous reprendre en détail ce qu'il nous accordait en masse, et de faire de tel ou tel passage de son discours le *correctif* de ses données générales. Cette liberté dont il semble épris, est-ce celle qui reconnaît au christianisme le droit d'avertir les consciences et d'agir sur les âmes ? L'hommage obligé à Voltaire est-il bien conciliable avec cet idéal de religieux respect et de dignité morale que Voltaire a peu ménagé ? M. Jules Favre, dont le discours un peu *gros*, un peu lourd, un peu ennuyeux pour la majorité féminine de son gracieux auditoire, s'est relevé par une jolie page sur les amours de M. Cousin pour les contemporaines de Pascal, est-il de l'avis de son prédécesseur sur ces femmes illustres ? Les regarderait-il comme plus ignorantes ou plus frivoles que les élèves ou les rivales de Mme Lemonnier et de Mme Bertillon ? S'il contredit M. Cousin sur ce point délicat, ne craint-il pas de se trouver fatalement en présence des doctrines qu'il repousse, entraîné sur cette pente glissante qui va d'un spiritualisme indéfini à un matérialisme indéterminé ? Faut-il lui rappeler, comme l'a fait, dit-on, un de ses collègues à l'Académie, que les femmes profondément chrétiennes sont les seules sur lesquelles on puisse compter pour être des épouses fidèles et de bonnes mères de famille ? Enfin, et surtout, que faut-il entendre par ce christianisme purement philosophique qu'il veut donner pour successeur au christianisme *politique* ? S'agirait-il simplement d'anéantir le pouvoir temporel ? Voyez comme nous sommes d'humeur facile ; nous serons heureux, avec M. Jules Favre, d'en être quittes à si bon marché. N'est-ce pas plutôt l'annonce d'un christianisme dégagé peu à peu de tout dogme, de toute tradition, de tout mystère, perdu dans une brume transparente ou dans une transparence très brumeuse, et devenant une sorte de métaphysique chrétienne ? Quel appui solide pour la conscience humaine ! Quelle robuste barrière contre les passions qui n'abdiquent jamais, contre les vices de notre nature, contre le matérialisme pratique, plus contagieux que l'autre, et prêt à profiter de toutes les faiblesses comme de toutes les violences de son ennemi !

Vous me répondrez que je suis un pédant, qu'un discours académique n'est pas un sermon ; à qui le dites-vous ? Je vous scandaliserais peut-être, si je déclarais à quel point je suis de votre avis. Non, pas de sermon, pas d'homélie ; laissons les conférences de Notre-Dame ; mais alors point de profession de foi, point d'appel véhément à de prétendus principes qui sont encore des passions ; l'Académie est un champ-clos pour d'élégants tournois à armes courtoises et non pour des

manœuvres de grosse cavalerie. Un littérateur homme du monde, très inférieur à M. Jules Favre, mais moins préoccupé d'un personnage à soutenir, au lieu de souscrire à la statue de Voltaire, aurait mieux aimé se souvenir de ses exemples et de son précepte: "Glissez, mortels, n'appuyez pas!"—M. Cousin et son aïeul Platon l'eussent fait songer aux abeilles; il lui aurait suffi de la physionomie de M. Cousin, du mouvement *extérieur* de ses idées et de sa parole, de ses retours passionnés vers le grand siècle, de ceux de ses ouvrages où, en exaltant les femmes d'une autre époque, il s'était fait son véritable succès auprès des femmes de son temps, pour recomposer toute une figure, tout un tableau où cette pauvre philosophie n'aurait apparu que comme apparaissait la Pologne dans les adresses de l'ancienne Chambre des députés. Rôle sacrifié! me direz-vous. Eh! n'était-ce pas un peu son rôle dans toute la seconde moitié de la vie de M. Cousin?—Mais pour tout cela, il fallait devenir franchement académicien, et M. Jules Favre a voulu rester tribun; il aurait trop perdu au change!

Aborderai-je les détails de style? La révision serait trop longue, et j'aurais l'air d'abuser de mes avantages. Dès la quatrième phrase, nous avons eu "la vibration d'un instrument pénétré d'un feu intérieur," ce qui, si l'instrument est de bois, doit abréger singulièrement la symphonie, et, s'il est de cuivre, doit être bien échauffant pour les lèvres qui en jouent. N'insistons pas; le succès de M. Jules Favre n'en a pas moins été vif, j'allais dire très violent. Toutes ces salves d'applaudissements étaient trop prévues pour nous persuader, trop inévitables pour être bien significatives. Il y manquait, comme au discours lui-même, la nuance et la mesure; on n'applaudit pas à l'Académie comme on applaudissait, sous la Restauration, une tirade de *Léonidas* un vers d'*Œdipe* ou de *Tartuffe*.

Mais pourquoi tant de chicanes? Pour critiquer le discours de M. Jules Favre, je n'avais qu'à parler de celui de M. de Rémusat; un dîner de gourmets après un festin de table d'hôte. Chose singulière, que M. Jules Favre, parfaitement étranger de cœur et d'esprit à son illustre prédécesseur, ait cru devoir ignorer ce que nous savions tous; que M. Cousin, dans ces derniers temps, s'était platoniquement rallié à l'Empire, et que M. de Rémusat, son ami (de M. Cousin), ait trouvé moyen de rappeler ce fait caractéristique! C'est qu'avec du tact, de la finesse, un vif sentiment des demi-teintes, une grande légèreté de main, un centigramme de malice délayé dans de l'eau bénite d'académie, on peut tout dire. C'est là le charme de ces réunions, le vrai succès de ces discours, le raffinement de ces jouissances. L'exquis en pareil cas et en pareille compagnie, vaut mieux que l'éloquent. L'exquis! c'est par ce mot que je veux finir; aucun n'exprimerait mieux le genre

d'éloge qu'a mérité M. de Rémusat. Je dois pourtant y ajouter cette ombre de tristesse qui s'associe à nos plus délicieux plaisirs. Si j'étais philosophe, je ne pourrais me défendre d'une certaine mélancolie en songeant que la philosophie se promène sur des ruines, et que le dernier adorateur de Mme de Longueville n'a pu être dignement loué que par le dernier amant d'Héloïse.

ARMAND DE PONTMARTIN.

LORD BROUGHAM.

Dans les pays libres où un champ vaste est ouvert à l'activité humaine et à l'initiative individuelle, les hommes doués d'un beau génie et d'un grand caractère ne sont pas condamnés à consumer leur vie dans des luttes impuissantes ou dans une stérile inaction. Ils se mêlent aux affaires publiques de leur pays, y travaillent à la réforme des abus, y créent des institutions fécondes, en développent la prospérité et la grandeur et laissent dans l'histoire un lumineux sillon comme l'illustre homme d'Etat qui vient de s'éteindre sur cette belle terre de Cannes, sous les tièdes rayons du soleil de mai, au murmure des flots bleus de la Méditerranée.

Lord Henry Brougham, baron de Brougham et Vaux a été célèbre longtemps avant d'être lord et baron, et longtemps, selon les paroles de son compatriote sir J. Macintosh, il se fit craindre et respecter sans posséder le talisman de la noblesse et le prestige de la fortune. Ce n'est pas qu'il fût d'obscure origine. Son père était un fier *squire* du Westmoreland, dont la famille remontait à une époque antérieure aux Normands, et établi à Edimbourg où il avait épousé Eleonor Syme, fille d'un savant docteur en théologie et nièce de Robertson, l'historien des Etats-Unis et de Charles-Quint. Le square de Saint-André, dans la ville élégante que les Ecossais aiment à appeler l'Athènes du Nord, vit naître notre héros le 9 septembre 1778. Il commença ses études dans une grande institution où l'avaient précédé Walter Scott, Francis Jeffrey, Horner et Sidney Smith. Ces trois derniers devinrent avec lui en 1802 les fondateurs de l'*Edinburgh Review*, cette revue magistrale où tant d'écrivains éminents ont tenu jusqu'à nos jours le sceptre d'une critique impartiale et savante. Entré à 15 ans à l'Uuiversité d'Edimbourg, il y étudia la philosophie sous le sage et pénétrant Dugald Stewart, un des maîtres de l'école spiritualiste écossaise.

Doué d'une singulière aptitude pour les sciences physiques, il publiait en 1798 un Mémoire sur la réfraction et la réflexion de la lumière. Deux ans plus tard, il entrait comme avocat au barreau écossais. L'année suivante, il faisait imprimer son premier ouvrage politique, *Colonial Policy*, où il dénonçait les nombreux abus de l'administration anglaise dans les colonies. Dès 1804, sa verve passionnée et l'âpreté hautaine de sa plaidoierie lui attiraient, de la part d'un juge d'Edimbourg, une si verte semonce qu'elle conduisit le jeune Brougham à Londres, où il allait chercher des magistrats plus courtois, un théâtre plus vaste et plus digne de son talent. Il "envahit l'Angleterre," comme le disait un de ses rivaux anglais, probablement jaloux de ses merveilleux succès, car on a remarqué qu'à Londres les Ecossais, grâce à la supériorité de leur éducation, s'élèvent rapidement au-dessus des Anglais et "surnagent comme des gouttes d'huile sur la surface de l'eau." L'expression est d'un autre Ecossais bien connu, lord Macaulay.

Il trouva à Londres une noble et généreuse amitié dans l'illustre Wilberforce, qui consacrait alors sa mâle et vigoureuse éloquence à une sainte cause, l'abolition de la traite, dont il devait assurer le triomphe avant sa mort.

Attaché au "banc du roi" en 1808, Henry Brougham, deux ans plus tard, entrait au parlement comme représentant du bourg de Camelford, bourg pourri, appartenant au comte de Darlington. Son noble patron avait voulu récompenser la généreuse éloquence avec laquelle il avait défendu les négociants de Londres, de Liverpool et de Manchester dans la fameuse affaire des "Ordres du conseil."

Ces ordres étaient des règlements douaniers ruineux pour le commerce anglais et que le gouvernement britannique employait comme représailles contre les décrets prohibitionnistes de Napoléon. L'année suivante les vit disparaître, Brougham leur avait porté le dernier coup.

Entré au parlement, Brougham y déploya cette impétuosité nationale et cette réserve discrète qui sont les deux traits caractéristiques de la race écossaise. Il unit ses efforts à ceux de Wilberforce contre la traite et s'attaqua ensuite à un abus monstrueux qui survécut pourtant à ses coups et n'a disparu qu'en avril 1868 de la législation anglaise. Il s'agissait de la peine du fouet dans l'armée: châtiment cruel qu'il dénonça avec une généreuse indignation.

Avec une adresse ingénieuse il eut soin de rappeler au parlement que c'est le privilége des pays libres de pouvoir discuter toutes leurs institutions, parce qu'ils sont maîtres de leurs destinées. "Nos institutions
" fondamentales, disait-il, n'ont rien à craindre de la discussion, parce
" qu'elles sont fondées sur la loi, sur la justice, et reposent sur la base
" solide et profonde de la liberté universelle."

Puis, faisant ressortir le contraste entre l'orageuse liberté de la Grande-Bretagne et le " vaste silence " de la France d'alors, il ajoutait : " Chez nous, le tumulte et le fracas sont salutaires, tandis qu'en France " un chuchottement même est dangereux."

Plus tard, en écrivant un de ses meilleurs ouvrages, *les Hommes d'Etat du règne de Georges III*, Brougham rendait ce bel hommage à Erskine, l'illustre défenseur des démocrates anglais Horne, Tooke et autres, poursuivis par la politique réactionnaire des ministres effarés : " Si " nous avons encore le droit de discuter librement les actes de nos sou- " verains, si nous possédons encore le privilége de nous réunir pour " provoquer des réformes nécessaires, si le publiciste qui réclame des " changements radicaux dans notre constitution est considéré comme un " patriote, au lieu d'être puni du supplice des traîtres, sachons-en gré à " ce grand homme à qui, après Dieu, nous devons ces inestimables " bienfaits."

Suivons notre héros qui commençait à rappeler au parlement les beaux jours de Burke, de Fox et de Pitt sur qui la tombe s'était récemment fermée. Dès 1812 il était assez populaire pour disputer à Canning l'honneur de représenter Liverpool, et la même année il ajoutait un nouveau lustre à sa réputation d'orateur, en défendant l'éditeur Hunt, auteur d'un pamphlet contre le régent qui comptait les années par ses maîtresses et parvenait à scandaliser une société assurément peu scrupuleuse et très accommodante en fait de morale.

Brougham perdit son procès et gagna, en revanche, la rancune du régent, qui le poursuivit d'une haine implacable. Inutile de dire qu'il fut payé avec usure par l'avocat écossais qui l'a marqué au fer rouge dans le soixante-septième numéro de la *Revue d'Edimbourg*. Brougham était, du reste, en fort bons termes avec les autres membres de la famille royale, et ce fut lui qui décida, en partie, le mariage de la princesse Charlotte et du prince Léopold.

Absent du parlement depuis 1812, il y rentra en 1816, envoyé par le bourg de Winchelsea, qui appartenait à lord Darlington.

A cette époque, l'Angleterre, triomphante et satisfaite d'avoir enchaîné pour jamais, sur le rocher de Sainte-Hélène, l'ennemi des libertés de l'Europe, commençait à tourner son attention sur ses affaires intérieures, et assurément jamais ménage n'avait été plus en désordre. Trois chevaux de bataille furent enfourchés par les orateurs de l'opposition, au milieu desquels se distinguait le fougueux Brougham.

Sa puissante invective se déchaîna contre la traite, les ministres persécuteurs de la presse et les nombreux abus administratifs. " Ses " allures de boxeur, son opiniâtreté, sa parole sans frein, ses gestes " bizarres le faisaient à la fois redouter et tourner en ridicule," dit le

Times. Pour lord Byron, c'était le "gauche Brougham;" pour les journaux tory c'était "l'orageux Brougham," et le fait est que son éloquence grondait comme un ouragan déchaîné. Pendant treize ans de lutte non interrompue, il apporta au parlement motion sur motion, prononça trois cents discours, décocha ses traits aiguisés, déroula ses périodes sonores, égaya les Communes de ses anecdotes et de ses bons mots, et écrasa ses adversaires sous ie poids de ses statistiques et de ses chiffres avec un art savant dont M. Thiers conserve parmi nous le secret.

Peu lui importait, au milieu de ses succès oratoires, que des rivaux envieux tentassent de diriger contre lui des sarcasmes impuissants, et qu'un méchant satirique décrivît "sa frêle stature, son mince visage, qui "rappelait la Mort et le Péché, de Milton, ses longs bras pareils aux "ailes d'un moulin battant l'air, et sa langue mue par une force et une "furie incessante."

La première victoire qu'il remporta, en 1816, fut contre le budget de la guerre, qu'il sut faire réduire, succès que nous n'osons prédire à nos députés pour la session présente. Puis ce fut l'impôt sur le revenu qu'il fit supprimer, et enfin vint le tour de la loi Guilloutet de ce temps-là, la fameuse *Libel Law*, dont il émoussa les pointes et adoucit la rigueur. A partir de cette époque, la presse devint en Angleterre le *quatrième pouvoir* de l'Etat, comme l'appellent nos voisins, et l'on n'entendit plus parler de journaliste poursuivi pour "excitation à la haine et au mépris du gouvernement." Il est vrai que ce précieux vocabulaire ne s'est pas perdu, et qu'exilé d'Angleterre, il a trouvé ailleurs sa place et son emploi. La même année, Brougham provoquait une enquête sur l'état de l'éducation dans les rangs du peuple, et cette mesure devenait le point de départ d'un mouvement salutaire pour élever le niveau intellectuel des masses, mouvement qui a produit la Société pour la diffusion des connaissances utiles en 1826, provoqué la création de l'Université libre de Londres en 1828 et donné naissance aux *sunday schools* (écoles du dimanche), et aux *mechanic's institutes*, donnant une éducation primaire à 2 millions d'enfants pauvres, et secondaire à 60 mille enfants d'ouvriers aisés et de petits Marchands.

En 1819, Brougham combattit un bill relatif à la dispersion des réunions séditieuses. Il y dénonça la conduite des ministres qui avaient, à Peterloo, donné l'ordre à un régiment de *yeomanry* de faire feu sur la foule, et soutint avec vigueur que l'armée n'est pas faite pour égorger, sous prétexte de rétablir l'ordre, de paisibles citoyens. Un grand procès, qui remplit de ses scandales presque toute l'année 1820, allait mettre le sceau à la réputation de Brougham et révéler les côtés les plus élevés et encore inconnus de son talent oratoire.

George IV, devenu roi, refusait d'associer à ses honneurs sa royale

compagne la reine Caroline, qui revenait d'une longue pérégrination en Italie avec plus d'un accroc à ses robes et plus d'une tache sur sa réputation. Les souverains ont de ces misères comme les autres mortels. Un autre eût préféré laver tout ce linge sale en famille. George IV, familier avec le scandale, ne recula pas devant un procès en séparation contre la reine Caroline.

Le procès commença le 6 juin; quarante-neuf jours furent employés à recevoir les dépositions. Les nobles lords devant qui se plaidait l'affaire s'étaient faits des fronts d'airain pour la circonstance. Des questions ineffables et des réponses assorties furent faites sur les sujets les plus délicats, dans une langue qui laissait bien loin derrière elle les audaces proverbiales du latin contre l'honnêteté. Les sympathies de la majorité étaient pour la reine et l'antipathie de tous était acquise au roi. Un prince de sang royal qui figurait parmi les témoins à charge s'entendit appeler par un des avocats de la reine en ces termes, qui feraient écrouler le plafond d'un tribunal français: "Approche maintenant, calomniateur!" Le 3 octobre, Brougham, attorney général de la reine, prononça un discours qui restera comme un des plus grands monuments de l'éloquence du barreau. Milton et Tacite lui fournirent des images sublimes et des accents terribles pour condamner en termes indirects et voilés, mais compris de tous, la corruption et la bassesse d'un roi aussi dissolu qu'i était éhonté. Lord Dudley, dans ses *Lettres*, nous apprend que la veille de cette grande lutte oratoire il avait soupé chez des amis "causant de cuisine française, de poésie italienne et autre chose" tranquille, dans la conscience de sa force et de son génie. La royale accusée conserva son titre, et son éloquent défenseur, devenu l'idole du peuple, voyant dans les rues de Londres ses chevaux dételés par une populace enthousiaste qui le conduisait en triomphe dans sa demeure.

J. M. GARDET.

A continuer.

PENSEES.

*** La vanité compose son festin des mets rejetés de la table de la gloire.

*** Le jugement est à l'esprit ce qu'un écran est à la flamme du foyer, il ne l'éteint pas, mais il arrête les étincelles désordonnées qui pourraient incendier la maison.

*** Plus le peuple aura d'indépendance dans son caractère et de dignité dans ses mœurs, plus le souverain aura de sécurité, de même que plus la mer est profonde, plus un navire y vogue sans dangers.

L'EGLISE OFFICIELLE D'IRLANDE.

Les politiques naïfs qui ont rappelé au sein du parlement anglais l'article 5 de l'acte d'Union entre l'Angleterre et l'Irlande, ont agité un vain épouvantail qui n'effrayera pas les ennemis résolus ligués au nom de la justice contre l'Eglise d'Irlande. Cet article est ainsi conçu:

"La chambre déclare que ce sera le 5e article de l'Union, que les Eglises d'Angleterre et d'Irlande, telles qu'elles sont maintenant légalement établies, seront réunies en une seule Eglise protestante épiscopale, qui s'appellera l'Eglise-Unie d'Angleterre et d'Irlande, et que la doctrine, le culte, la discipline et le gouvernement de la dite Eglise-Unie resteront en vigueur, ainsi qu'ils sont rélégués par la loi dans l'Eglise d'Irlande."

A la suite de cet article, on a lu aussi au parlement la partie du cérémonial usité au couronnement du souverain, ainsi que la promesse solennelle par laquelle il s'engage "à maintenir de tout son pouvoir la religion protestante réformée, établie légalement, et de conserver intact l'établissement de l'Eglise-Unie d'Angleterre et d'Irlande.

L'éloquent discours prononcé lundi soir par M. Gladstone aura, nous l'espérons, dissipé les scrupules, plus ou moins sincères, de ceux qui affectent de regarder l'Eglise anglicane en Irlande comme une arche sainte sur laquelle il serait criminel de porter la main. Il ne pouvait que répéter ce qui a été dit mille fois et rappeler, ce qu'on semblait mettre en doute, que le parlement de 1868 a le droit de défaire ce qu'ont fait les communes en 1800 dans cette année néfaste pour l'Irlande où Petit amena cette contrée malheureuse, vaincue et enchaînée, à l'autel d'un hymen odieux avec son oppresseur.

Sans insister sur ce point légal nous nous proposons seulement de faire connaître quelques détails ignorés et quelques chiffres éloquents.

On ne sait pas assez ce que l'Eglise officielle d'Irlande coûte au pays qui la subit depuis trois siècles. En 1833, elle comptait encore 18 évêques. Le *Church temporalisties bill* réduit ce nombre à 12 prélats, dont 2 sont archevêques et 10 évêques. Les archevêques sont ceux d'Armagh et de Dublin. Le premier a un traitement annuel de 302,000 francs, et le second de 185,000. Les 10 évêques sont: celui de Derry et de Raphoe; celui de Tuam, Killata et Achonry; celui d'Ossori, Ferns et Leighlin; celui de Cashel, Emly et Waterford; celui de Down et Connor; celui de Killaloe et Kilfenora; celui de Kork et de Cloyne;

celui de Kilmore, Elphin et Ardagh; celui de Limerick et Ardfert; et enfin celui de Meath.

Les traitements réunis de ces dix prélats s'élèvent à deux millions de francs, somme assez ronde qui leur permet de doter largement leurs filles, et d'établir assez confortablement leurs fils. Sur les 12 prélats, un des deux archevêques à tour de rôle, et 3 des évêques dans l'ordre du roulement, siégent à la chambre des lords. Il nous reste à faire connaître les impôts divers que prélève le clergé anglican sur l'indigente Irlande. La caisse des fonds ecclésiastiques retire des terrains appartenant à l'Eglise (glebe lands) et d'autres sources un revenu annuel de 2,350,000 fr. Les traitements affectés aux fonctionaires non ecclésiastiques des diverses Eglises s'élèvent à 250,000 fr.

Les biens fonds possédés par l'Eglise officielle représentent environ 112,000 hectares, dont le rendement est évalué à 45 fr. par hectare. Là ne sont pas compris les palais épiscopaux ni les presbytères dont il est difficile d'estimer la valeur. Les dîmes prélèvées sur les produits du sol atteignent la somme de 12,650,000 fr. Jusqu'en 1838 ces dîmes furent prélevées en nature, et de sanglants désordres en accompagnaient chaque année la perception. Partout s'élevaient des conflits meurtriers entre le percepteur, assisté de la police, et la population exaspérée. Des hommes, jeunes encore, se rappellent l'époque où le son de la corne retentissait dans les vallées et les plaines, appelant les fermiers à la révolte, où des feux sinistres s'allumaient sur les montagnes du Connaught, signes menaçants de meurtre et d'incendie.

Pour mettre un terme à ces déplorables violences, le parlement, sur la motion d'Oconnell, vota le *Tithe commutation bill*, qui convertit la redevance en une somme d'argent fixe et payable par le propriétaire. Celui-ci retient 25 0[0 pour les frais de perception. Un des résultats immédiats de cette mesure a été une augmentation dans le taux du fermage. Tout cet argent prélevé sur les labeurs du fermier catholique s'en va nourrir l'oisive indolence de ces nonchalents clergymen que, dans sa généreuse indignation, M. de Montalembert, en 1832, flétrissait du nom de *révérends pillards*.

Ces pasteurs, souvent sans troupeau, sont au nombre de 2,280, qui se partagent 1512 bénéfices. L'Irlande compte 2,428 paroisses civiles, mais elle n'a que 1,635 églises protestantes pour une population de 693,000 âmes. Tel est le chiffre exact des anglicans qui, après avoir été jadis, par rapport aux catholiques, dans la proportion de 40 pour 100, est retombé à 12 pour 100. Ce sont donc les 4,505,000 catholiques et les 600,000 protestants des sectes dissidentes qui subventionnent le clergé d'une minorité opulente et oppressive.

Il peut être intéressant de savoir comment la population protestante est répartie sur la surface de l'Irlande.

D'après des chiffres authentiques cités au parlement par sir John Gray, les anglicans forment les cinq centièmes de la population dans les provinces de Connaught et de Munster; le huitième dans le Leinster, et le cinquième dans l'Ulster. Ce fut dans cette dernière province que Jacques Ier importa une colonie écossaise destinée à *protestantiser* le pays.

Dans les quatre principaux diocèses, Armagh, Down, Derry et Dublin, la proportion des protestants est de 17 p. 100; dans les huit autres diocèses de 6 p. 100, et à Dublin même de 19 p. 100. La plupart des bénéfices sont entre les mains des évêques ou de la couronne. Pour un sixième seulement le droit de présentation appartient à des particuliers qui, le plus souvent, en disposent en faveur de leurs parents et amis. Rien n'est plus agréable que les paisibles sinécures de ces ministres qui peuvent compter leurs paroissiens sur les doigts de leur main. M. Gladstone a étonné les membres du parlement en leur apprenant que dans le diocèse de Kilmore un clergyman reçoit 8,275 fr. pour s'occuper de quatre paroissiens anglicans. Un autre touche 7,275 fr. et donne ses soins à quatre ouailles perdues au milieu de 2,769 catholiques.

Le bénéfice d'Ardclare (diocèse d'Elphin) compte 14 paroissiens anglicans. Celui de Kilcorkey en a 3 répartis dans 3 paroisses.

Le *vicar* de Kilcoglass a 36 paroissiens et touche 10,325 fr. Le recteur d'Avory reçoit 9,950 fr. et réunit 3 fidèles dans son église. Arlingford, Ossory sont des bénéfices de 30 âmes qui rapportent, bon an mal an, 30,000 fr. à leurs heureux possesseurs. Dans le diocèse de Cloyne, un ministre avec 14 paroissiens reçoit 10,375 fr. Celui de Bruhenny prêche littéralement dans le désert, mais il a pour se consoler un traitement de 9,425 fr. Celui de Killosken est dans le même cas et doit se contenter de 5,325 fr. 218 bénéfices avec un chiffre moyen de 30 paroissiens rapportent 10,000 fr. chacun. 502 autres ont un revenu moyen de 5,450 fr. 443 ont une population de moins de 100 âmes. 36 paroisses ayant moins de 10 âmes rapportent, groupées ensemble, un revenu total de 111,200 f. 52 bénéfices ayant plus de 10 paroissiens et moins de 20 rapportent un revenu collectif de 217,000 fr. Il ne faut pas oublier que le même clergyman cumule quelquefois plusieurs bénéfices.

Ces chiffres ont une irrésistible éloquence; ils montrent ce qu'est cette Eglise officielle que, par un *mensonge légal* (le mot est de M. de Beaumont), les Anglais se sont obstinés longtemps à appeler l'Eglise Nationale d'Irlande.

Tel est cet arbre infécond que les mains de la politique ont planté et qui n'a cessé de jeter une ombre funeste sur le sol de la malheureuse Irlande. Il est temps d'y porter la cognée, car il a été trouvé stérile, ou plutôt il n'a porté jusqu'ici que des fruits de mort. L'Eglise officielle est au fond de tous les maux du pays; c'est elle qui a aigri tous les rapports,

envenimé tous les esprits, empoisonné tous les bons sentiments d'une race naturellement aimante et généreuse. Les hommes d'Etat les plus éminents de l'Europe l'ont jugée et condamnée, au nom de la justice et de l'humanité, et aussi au nom de la prudence politique la plus vulgaire. Car l'Angleterre doit comprendre qu'elle ne saurait sans danger perpétuer ce défi insultant jeté à la face du peuple irlandais.

Gazette de France.

LA FEMME CHRETIENNE ET FRANÇAISE.*

Il y a deux hommes en M. Duruy : le professeur et le ministre. Qu'a-t-il écrit comme professeur, et que veut-il comme ministre? Veut-il autre chose comme ministre que ce qu'il a enseigné comme professeur? Voilà la question que je pose.

S'il s'agissait ici d'un écrivain et d'un professeur ordinaire, probablement je me mettrais moins en peine des livres de M. Duruy ; mais la question est tout autre.

M. Duruy, l'auteur des livres classiques que nous allons apprécier, est aujourd'hui le grand maître de l'Université, le ministre même qui a fait la circulaire du 30 octobre, laquelle donne *aux frères et aux sœurs les mêmes maîtres* et les mêmes livres.

Eh bien! la question est de savoir si l'auteur devenu ministre a le droit de mettre le ministre au service de l'auteur, au service de ses livres et de ses doctrines.

Et c'est ici que j'ai à révéler des faits étranges. Il en est un surtout, capital, et que je ne puis taire : il est impossible en effet d'oublier dans cette grave controverse les condamnations que M. Duruy a subies, dans le corps même dont il est aujourd'hui le chef, et comment ses livres ont mérité à l'écrivain et au professeur, avant qu'il soit devenu ministre, et à plusieurs reprises, les poursuites et les censures de l'autorité universitaire.

Déjà depuis plusieurs années, longtemps du moins avant 1853, m'affirme-t-on, le ministre et le conseil de l'instrucution publique s'étaient occupés avec inquiétude des livres de M. Duruy, particulièrement de son *Histoire de France*, et aussi, me dit-on, de son *Histoire sainte*, et je le comprends. Dans, l'*Histoire sainte*, des corrections importantes avaient été exigées. Dans l'*Histoire de France*, des témérités, de graves inexactitudes avaient été signalées. Et enfin, il fallut en venir contre M.

* Extrait d'une brochure par Mgr. Dupanloup.

Duruy à des mesures plus sévères. En 1853, je lis dans le *Journal général de l'Instruction publique* *:

"L'administration de l'instruction publique a dû, non sans regret, s'expliquer nettement sur l'abrégé d'*Histoire de France* de M. Duruy, qui renfermait en effet quelques assertions téméraires ou inexactes, et dont elle pouvait d'autant moins accepter la responsabilité, qu'elle en avait exigé la suppression longtemps avant que la critique s'en fût emparée."

M. Duruy se résigna, mais ses éditeurs protestèrent, ajoute le *Journal général* †

Je n'ai pas su quelles furent toutes les suites de ce premier avertissement donné à M. Duruy, mais ce que je sais, c'est que plus tard encore, en 1863, le conseil académique de Caen se fit présenter un rapport, dont j'ai le manuscrit autographe sous les yeux, sur la petite *Histoire de France* de M. Duruy, et les conclusions du rapport rangeaient de nouveau cette histoire de France parmi les livres *inadmissibles* dans les écoles.

Mais, cette année-là même, M. Duruy devenait le chef de l'instruction publique en France et le suprême appréciateur des livres.—Il faut reconnaître qu'après de telles censures et des condamnations si pénibles, ce fut une étonnante fortune.

Or, il s'agit de savoir, si, quand nous voyons l'auteur de ces livres, devenu ministre, vouloir que frères et sœurs aient les mêmes maîtres, afin qu'on puisse leur inspirer le même esprit, et fonder, dans ce but, pour les jeunes filles un enseignement auquel il présidera, nous n'avons pas le droit et le devoir de lui dire: Votre enseignement, nous le connaissons, et c'est pourquoi il nous effraye.

Par exemple: M. Duruy enseigne, sur l'origine de l'homme, que l'homme vient du singe, naturellement, par le travail lent de la nature: pendant des siècles, "la nature faisait avec le singe comme une première et grossière ébauche de l'homme ‡."

M. Duruy enseigne, en conséquence de cette genèse de l'homme, sur les commencements de la race humaine, que: "Ces hommes, les premiers nés du monde, restèrent sans doute longtemps sauvages et misérables,

* Numéro du 9 avril 1853.

† Et cette protestation se traduisit de l'étrange façon que voici: ils se décidèrent "à supprimer la partie politique de leur revue hebdomadaire. On nous demandera peut-être quel rapport existe entre le blâme dont l'ouvrage de M. Duruy a pu être l'objet, et la partie politique de la revue de MM. Hachette et Cie." (*Ibid*). Nous verrons plus bas quel rapport il y a entre cette humeur des éditeurs de M. Duruy censuré, et un des premiers actes de M. Duruy ministre

‡ *Introduction à l'Histoire de France*, p. 35.

avant de se former en sociétés régulières *."— Je le crois bien! Et les élèves de troisième, auxquels M. Duruy enseigne ces belles choses, comprendront sans peine que les premiers qui, de singes, passèrent hommes, ne durent pas être du premier coup très civilisés.

Sur toutes ces doctrines ridicules et honteuses, si M. Duruy n'était pas le grand instituteur de la jeunesse en France, je pourrais me contenter, sans même le renvoyer à la Bible, de le renvoyer à l'Académie des sciences; mais, M. Duruy laissant le matérialisme le plus éhonté triompher à l'Ecole de médecine, j'ai le droit de m'inquiéter, lorsque je le vois, lui, grand maître de l'Université, fonder des cours publics d'enseignement secondaire pour les jeunes filles, en même temps qu'il professe pour son compte sur l'origine et la nature de l'homme des doctrines si matérialistes.

Par exemple encore: lorsque je vois ce même professeur, devenu ministre, instituer, au nom et aux frais de l'Etat, une mission scientifique chargée de s'en aller au Mexique étudier "la solution du grand problême de "la variété et de l'unité de notre espèce †," comme la *variété de notre espèce* pourrait bien être une conséquence de l'origine simienne, attribuée par M. Duruy à l'homme, je me demande si M. le ministre de l'instruction publique doit être l'homme d'affaires de M. Duruy, ou bien le représentant de l'Etat et de la société française.

Par exemple encore: qu'un instituteur de village ou un professeur obscur enseigne à ses élèves que la Bible n'a pas de valeur historique et critique, c'est assurément très-regrettable.

Mais que le grand-maître de l'Université, le ministre de l'instruction publique en France, compose une *Histoire sainte*, la propage dans tous les lycées, dans tous colléges, dans toutes les écoles primaires et secondaires de jeunes gens et de jeunes filles, et, ce qui n'est pas moins grave, dans les écoles normales des instituteurs et des institutrices, et enseigne aux maîtres et aux élèves que lui, ministre, grand-maître, grand esprit, ne croit pas à la valeur historique de l'*Histoire sainte*, qu'il y a là, si l'on veut, "un sentiment poétique. . . mais pas une histoire dans le sens ordinaire du mot ‡," oh! cela devient très-sérieux! et j'ai le droit de demander: Sont-ce donc là les doctrines que M. Duruy veut faire enseigner aux jeunes filles?

Et dans tout le volume trouve-t-on autre chose que l'esprit de ces paroles déjà rappelées par moi: "Avec les interprétations, sans doute,

* *Histoire de France et du moyen âge, class de* 3e, p. 7.

† Rapport à l'Empereur, 27 janvier 1864.

‡ *Histoire sainte, d'après la Bible*, p. IV.—Chose étrange—et qui s'explique toutefois par le grand nombre d'enfants qui sont dans les écoles—que de tels esprits forts aient le goût d'écrire des Histoires saintes! Il est vrai qu'en les écrivant, il n'y croient guère, mais les livres se propagent néanmoins.

les faits qui étonnent la raison se simplifient ; LE MERVEILLEUX DISPARAÎT ; tout devient clair et facile. MAIS QUE RESTE-T-IL ALORS DU LIVRE ? N'aurions-nous d'autres motifs que *la raison littéraire*, nous agirions comme nous avons fait. . . "

Que serait-ce, si je pouvais suivre ici M. Duruy dans le détail de tous ses livres et de toutes ses appréciations historiques !

Ce qu'on trouve là, malgré des souplesses et des habiletés de langage propres souvent à faire illusion, c'est un esprit de scepticisme et d'hostilité extraordinaire contre l'Eglise partout répandu. Je ne prendrai pour exemple qu'un de ses livres, cette *Histoire de France*, éditée sous tant de formes, en vue de nos si nombreuses écoles, primaires, secondaires et spéciales ; car on regarde si peu de près aux livres maintenant, qu'elle va partout, cette histoire, même, chose incroyable, dans des maisons chrétienne, depuis surtout que l'auteur est ministre.

Eh bien ! de cette *Histoire de France* que j'ai lue et relue avec la plus sérieuse attention, voici simplement ce que j'ai à dire ; supposez un homme qui ne croirait à rien du Christianisme, un libre penseur qui haïrait l'Eglise, et qui toutefois, voulant écrire des livres élémentaires, et les propager, et les faire admettre dans les colléges libres comme dans les lycées, dans les petites comme dans les grandes écoles, se trouverait obligé de rigueur à certaines précautions prudentes, afin de ne pas se faire éconduire du premiemr coup, comment écrirait-il ? Exactement comme l'a fait M. Duruy.

Pour toute cette jeunesse, le poison est à toutes les pages, mais enveloppé, dissimulé, distillé ; ici une insinuation perfide, là une raillerie finement irréligieuse ; plus loin une appréciation malveillante ; partout une manière de présenter les choses sous le jour le moins favorable, le plus hostile à l'Eglise *.

De cet esprit détestable, je ne donnerai que quelques exemples, et encore je ne les prendrai pas dans le moyen âge, époque jugée avec une partialité si injuste par M. Duruy, et sans cesse flétrie sommairement d'un mot odieux : *vieil esprit, vieilles idées, vieilles dominations* †, temps d'oppression et de ténèbres *où la pensée est comme morte*, où l'*hérésie* seule vient parfois essayer de rappeler les esprits *à la renaissance.* ‡

* Les éditions citées par nous, sont celles-ci : *Petite Histoire de France à l'usage des Ecoles primaires ;—Histoire de France, du moyen âge et des temps modernes, destinée aux classes de* 3e, 2e *et rhétorique*, 1866 ;—*Histoire de France*, 2 vol., 1864.

† *Histoire de France*, t. II, pp. 53, 54, 80.

‡ *Ibid*, t. Ier, p. 211—*Histoire de France et du moyen âge, classe de* 3e, p. 295 : " L'hérésie indignait les fidèles et l'Eglise, mais elle attestait un certain mouvement des esprits. Ces écarts mêmes de l'intelligence hors de la *voie*

Sans donc m'arrêter à des détails tels que ceux-ci: Boniface VIII "mourut de honte et de colère;" "Clément V acheté par l'or de Philippe-le-Bel;" "la papauté, au douzième siècle, privée de toute autre ambition, se mit à thésauriser," la Saint-Barthélemy accueillie par les bruyantes et enthousiastes félicitations de la cour de Rome," et mille autres traits que M. Duruy, cherchant toujours le côté et le nom odieux des choses, se plaît à mettre sous les yeux des jeunes élèves de troisième, de seconde et de rhétorique, je prends les grands faits, tels que la Renaissance, le protestantisme, le dix-huitième siècle, la révolution.

La Renaissance, selon M. Duruy, que fut-elle? "La révolte contre les vieilles dominations. . . ." contre "les mille liens de l'idée ancienne," efforts "sans règle, à l'aventure, et dans cette liberté même d'autant plus héroïques et plus charmants.

Le caractère de ce temps, c'est le retour à l'antiquité païenne. "Mais ce pas en arrière était aussi un pas en avant: car aller à l'antiquité, c'était retourner dans les choses humaines au beau, au vrai, à *l'indépendance de l'esprit*, à *ce rationalisme* enfin, qui, après avoir été *la loi de la civilisation greco-latine*, allait devenir *celle des sociétés modernes* *."

Mais, de bonne foi, je vous le demande, que voulez-vous que pensent vos jeunes gens, et ces jeunes filles, vos nouvelles élèves, en lisant des pages pareilles, sinon qu'il faut briser les *mille liens de l'idée ancienne*, revenir à *l'indépendance de l'esprit*, et se jeter résolûment dans ce *rationalisme*, qui, après avoir été la loi de la civilisation païenne, doit être celle aussi de la civilisation moderne?

Quelles ne sont pas ensuite les complaisances de M. Duruy pour les sceptiques de la Renaissance? Dans la préface de son *Histoire de*

* *Histoire de France*, t. II, p. 53, 54.

tracée prouvent que nous ne sommes plus au temps où la *pensée était comme morte*. La première *renaissance* commence au onzième siècle."

Les hérétiques sont présentés comme des gens audacieux qui veulent "se rendre compte de leurs croyances," *(Ibid.*, p. 257*)* "les soumettre au raisonnement," (*Ibid.*, p. 258) et qui par là ébranlent les dogmes, (*Ibid.*)

Abélard, c'est le docteur qui prêche "la distinction de la raison et de la foi." "Faites vivre ce puissant et libre esprit sept siècles plus tard, et au lieu de se heurter, sa vie entière, contre d'infranchissables obstacles (saint Bernard, les Evêques et la théologie), il devient une des lumières et l'honneur de son temps."—*Histoire de France*, t. Ier, p. 287.

Et c'est aux enseignements de ce docteur qui prêche "la distinction entre la raison et la foi," que M. Duruy rattache les tentatives d'Arnauld de Bresce, ce Mazzini du douzième siècle, qui voulait, comme dit M. Duruy, "supprimer le gouvernement des prêtres et rétablir la république romaine."—*Histoire de France et du moyen âge, classe de* 3e, p. 380.

France; Montaigne et le licencieux Rabélais ne poursuivent qu'un but, LE VRAI, n'ont qu'un ennemi, LE FAUX *. Dans l'ouvrage même, je lis cette peinture de Rabelais:

"Cette force qui manquait à Marot, Rabelais la possède et la montre dans un livre étrange, *la Vie de Gargantua et de Pantagruel*, "œuvre inouïe, mêlée de science, d'obscénité, de comique, d'éloquence, qui saisit et qui déconcerte, qui enivre et qui dégoûte;" ce livre où la raison parle le langage de la folie, où le rire le plus bouffon n'est qu'une satire sanglante. . . et *n'en dit que mieux leur fait à toutes les puissances*, plus complétement et plus hardiment que pas un †."

Comprend-on qu'un professeur, qu'un ministre parle ainsi de Rabelais à des jeunes gens, à des jeunes filles de seize ans?

La première chose qu'au sortir de votre classe et de vos cours, vos jeunes humanistes auront à faire, c'est de chercher Rabelais, de voir cette œuvre inouïe, cette science, cette obscénité, cette force, ce comique, cette éloquence, de lire enfin ce *Gargantua*, et de vous revenir corrompus.

Puis, quand M. Duruy en arrive au protestantisme, quelle affectation étrange à faire louer les vertus de Luther par Calvin, tout en louant Bossuet! Luther est "la foudre qui a tiré le monde de sa léthargie." Et s'il se trouve que Bossuet, avant d'écraser l'impiété et l'immoralité de ce moine apostat, avoue ses talents, M. Duruy emprunte à Bossuet ses éloges et suprime le reste.

Même procédé pour Calvin. Son édifiante biographie se termine par ce trait: "Il donna l'exemple de la vie la plus austère."

D'ailleurs, le Pape ayant confié aux Dominicains, *la vente*, dit M. Duruy, *des indulgences*, Luther s'irrite: "il rejette le Pape, et après le Pape les Conciles, et après les Conciles, les Pères, c'est-à-dire TOUTE AUTORITÉ HUMAINE, pour se placer face à face avec l'Ecriture. ‡"

Ainsi le Pape, les Pères, les Conciles, ne sont qu'une autorité humaine! Voilà de jeunes catholiques bien instruits! et les jeunes filles toutes prêtes "à admirer les foudres de Luther, les austérités de Calvin," et surtout à tenir pour ce qu'ils valent, selon M. Duruy, les Conciles, les saints Pères et les Papes.

Et sans vouloir entrer sur ce sujet dans plus de détails, je me bornerai à livrer à l'appréciation du public la façon dont M. Duruy raconte l'apostasie d'Elisabeth et la conversion de Henri IV.

* Page 24

† *Histoire de France, du moyen âge et des temps modernes, classe de 2e*, p. 351, 352.

‡ *Histoire de France, du moyen âge et des temps modernes, classe de 2e*, p. 361, 374.

De la sincérité et des vertus d'Elisabeth, pas un doute ; mais d'Henri IV, c'est autre chose. Sa conversion, bien entendu, ne fut qu'hypocrisie et politique ; il n'avait pas discuté les dogmes ; " ce n'était pas affaire à lui ; mais il avait bien étudié les maux de la France *." Et quelques pages plus loin l'auteur égaye ses jeunes élèves par les plus inconvenantes et les plus sceptiques moqueries : " Le roi remplissait, *partout et minutieusement*, *les devoirs d'un bon catholique.* A la messe, il édifiait les fidèles ; au plus long sermon, il ne montrait pas d'ennui, et le jour de Pâques il touchait les écrouelles. *On n'eût pu trouver un roi plus orthodoxe* †

Quand au dix-huitième siècle, les jeunes rhétoriciens de M. Duruy devront croire que ce siècle, " à la fois sceptique et crédule, doux et terrible. . . *mit au monde la grande pensée* (personne avant lui ne l'avait eue !) *que la société, comme l'homme, doit s'améliorer sans cesse.*" Et après dix-huit siècles de Christianisme, après saint Vincent de Paul, M. Duruy vient leur dire : " Notre sollicitude pour toutes les misères n'est qu'un héritage que ce siècle nous a légué ‡

A continuer.

LE PÈRE GRATRY

À L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

J'allai, l'autre soir, à une première représentation, et j'étais bien fier. Etre, pendant quatre heures, partie essentielle du fameux *tout Paris*, cela vaut la peine qu'on y songe et que l'on s'en vante. Mais, hélas ! dès que je fus installé à ma place, je compris qu'il fallait en rabattre. Mes voisins

* *Histoire de France*, t. II, p. 166.—Elisabeth, outre que " la hautaine et violente réponse du Pontife" la pousse dans le schisme, ce schisme a trop profité à l'Angleterre pour ne pas l'en louer hautement. " Elisabeth mourut le 3 avril 1603. *Elle avait fait une chose qui contribua beaucoup à la grandeur de l'Angleterre, elle l'avait irrévocablement jetée dans les voies du protestantisme,* et l'avait mise à la tête des Etats réformés, en même temps, qu'elle lui avait ouverte la mer et montré le sceptre de l'Océan à saisir." (*Histoire de France pour la classe de* 2e, p. 379, 393.)

† *Histoire de France*, t. II, p. 171.

‡ *Histoire de France et des temps modernes, Rhétorique*, p. 422.

étaient bien plus avancés et bien plus *tout Paris* que moi ; ils avaient assisté à la répétition générale !

Pour eux, ce qui me semblait neuf était déjà vieux, ce qui me paraissait complet portait les traces d'une mutilation préventive.—Monsieur, me disait mon voisin de droite, il y avait là un trait fort piquant, mais la censure y a mis bon ordre.—Il y avait ici, reprenait mon voisin de gauche, une scène très hardie ; le directeur s'en est effrayé. . . ce troisième acte vous fait l'effet d'être un peu terne ? Il pétillait de jolis mots et d'amusantes malices ; on y a posé une sourdine. Bref, à en croire mes bavards, je n'avais plus que les restes de la délicate friandise dont ils s'étaient régalés.

Je ne sais pourquoi ce frivol détail s'offrait obstinément à mon souvenir, pendant les préléminaires de la belle séance où nous allions entendre tour à tour le Père Gratry et M. Vitet. Est-il permis de comparer ce qui n'est pas comparable ? Rien ne ressemble moins à une comédie qu'une séance académique. Celle-là risque de tomber, si elle est trop sérieuse ; celle-ci perdrait de son prestige, si elle donnait la moindre envie de rire. L'une pour atteindre son but, doit nous peindre l'humanité en laid, en faire ressortir les travers et les vices, nous indigner ou nous divertir aux dépens de notre prochain. L'autre manquerait à ses attributions les plus chères, si elle ne nous montrait ses personnages tellement en beau, que nous ne pouvons nous consoler d'avoir perdu les morts qu'en contemplant les vivants. Mêmes différences dans les deux auditoires. Qui oserait chercher un rapport quelconque entre le public des premières représentations théâtrales, bruyant, brillant, toilettes tapageuses, épaules savamment découvertes,—et ces groupes d'une élégance discrète, ces clientes naturelles et légitimes de l'Académie, qui font la joie ou le désespoir de M. Pingard, suivant qu'elles sont exactes ou en retard, qu'il a des places à leur prodiguer ou des excuses à leur offrir ? Ici tout est grave, doux, reposé, recueilli, pénétré des saines influences de la science et de la famille ; la couleur des chapeaux et la coupe des robes n'inspirent que des idées spiritualistes ; le faubourg Saint-Germain lui-même semble, ces jours-là, avoir passé par le quartier latin pour arriver à la docte coupole. Les regards nous parlent de l'Observatoire, les sourires nous viennent du Collége de France ; les bêtes, s'il y en avait, seraient déléguées par le Jardin des Plantes ; les fleurs seraient cueillies dans les plates-bandes du Luxembourg, si le Luxembourg existait encore.

Au théâtre, le savoir est l'opposé de l'innocence ; à l'Académie, il rentre dans ses droits, et n'est que le contraire de l'ignorance. Là nous subissons, tous les soirs, les réalités de la société actuelle ; ici, nous retrouvons, une ou deux fois par an, l'illusion de la société disparue.

Quant à croire à je ne sais quel trait de ressemblance qui consisterait

pour l'auteur,—je veux dire pour le récipiendaire,—à être obligé de s'atténuer avant de se faire entendre, à voir s'effeuiller sous les ciseaux d'une censure officieuse quelques-unes de ses inspirations les plus fraîches ou les plus vertes, je m'y refuse absolument. Je m'y refuse surtout, quand il s'agit du Père Gratry. On conçoit, à la rigueur, que, si un homme de parti, élu par une émeute ou une taquinerie d'immortels, se présentait au seuil de l'Institut son discours à la main, ses sages collègues auraient à y regarder de près pour s'assurer que son manuscrit ne sert pas d'enveloppe à un *revolver*. Mais le Père Gratry! si on avait un reproche à lui adresser,—et Dieu m'en garde!—ce serait de ne pas tenir à la terre, de ne prendre des intérêts, des opinions, des nécessités de ce monde que tout juste ce qu'il en faut pour lester un voyage aérien et emporter vers le ciel une opération algébrique. On prétend que notre époque manque de figures originales; c'est qu'on ne sait pas les chercher. L'originalité,—en prenant ce mot dans son meilleur sens,—tel est, avec bien d'autres mérites, un des traits caractéristiques du nouvel académicien. Voilà un prêtre, qui est un savant; voilà un prêtre, un savant, qui est un homme d'imagination; voilà un prêtre, un savant, un homme d'imagination, qui, au lieu de se borner aux soins habituels de son ministère, à des déductions scientifiques ou à la composition d'une œuvre d'art, emploie ses facultés si diverses à se mesurer avec les plus formidables problèmes du monde moderne. De la politique, lui? Le souci de plaire ou de déplaire aux vieux partis qui se rajeunissent ou aux jeunes qui ont terriblement vieilli? Allons donc! De tous les débats qui nous passionnent depuis quarante ans, il ferait à peine une pincée de poussière qui tiendrait dans le creux de sa main; et encore cette main la laisserait tomber en s'ouvrant pour nous bénir. Vous le voyez ou vous croyez le voir à vos côtés, et peu s'en faut que vous ne lui parliez, par habitude, de la prospérité des finances sous M. de Villèle, de tout ce que la Révolution de Juillet a coûté à notre chère France, des coups de marteau d'Osman le Superbe, des millions jetés à la rue de la Paix en attendant la guerre, des Titres de la dynastie napoléonienne, des torts de celui-ci, des griefs de celui-là, des périls présents, des malheurs à venir. Prenez garde! Je ne suis pas sûr qu'il vous écoute, et il est homme à vous demander si Osman est Turc ou Français, si les sénatus-consultes datent de Caton l'Ancien ou si les plébiscites sont contemporains de Caïus Gracchus; ou plutôt il n'est plus là, ne le cherchez pas; il s'est envolé sous l'aile de son ange gardien; il va demander à un monde meilleur un mot qui explique et un secret qui guérisse les misères du nôtre. O pouvoir magique d'une belle âme, triplé par la science, l'imagination et la foi! Il y a des cœurs que la science dessèche; il y a des esprits que l'imagination égare; il y a des fidèles qui se figurent avoir tout fait en se calfeutrant contre les courants d'air extérieur. Pour le P. Gratry, rien

de pareil; savoir, croire, imaginer, faire servir ce qu'il sait, ce qu'il croit, ce qu'il imagine, au triomphe d'une grande idée d'apaisement universel, le voilà tout entier. En doutez-vous? supposez-vous que, par contagion académique, je m'amuse à aligner des phrases, à glaner dans le champ où il ne reste plus rien à cueillir quand M. Vitet y a passé? Laissez-moi vous donner l'avant-goût d'un nouvel ouvrage que le P. Gratry va publier, qui s'appellera la *Morale et la loi de l'Histoire*, et dont j'ai pu, grâce à une amicale entremise, lire les premiers chapitres.

Si l'on prend presque toujours le mot *socialiste* en mauvaise part, c'est que le socialisme intéresse trop souvent à son triomphe les mauvaises passions de l'homme, et que, dédaignant de chercher ses solutions dans une sphère supérieure à notre faible nature, il se remet du soin de les découvrir à tout ce qui rend le problème plus dangereux et plus insoluble. Mais le *socialiste*, c'est-à-dire celui qui veut ramener la société moderne à l'idéal évangélique: "Employez vos richesses à vous faire des amis... Faites l'aumône, et tout est pur en vous. . . . O homme, tu ne souffriras pas qu'il y ait sur le globe terrestre un seul mendiant et un seul indigent... J'ai eu faim, et vous m'avez nourri; j'ai eu faim et vous ne m'avez pas nourri. . . . Vous mesurerez les choses de telle manière qu'il y ait entre eux et vous une sorte d'égalité. . . Les riches sont des aînés, dépositaires des trésors du père de famille, etc., etc." Celui qui explique la *Théologie* de l'aumône, le sens divin de ce mot qui signifie *pitié du cœur*, de ce mot que les dédains aristocratiques et les colères démocratiques peuvent si aisément rendre offensant, celui-là, si on le qualifie de *socialiste*, n'a pas à se récrier; on ne l'accuse pas, on ne le flatte pas, on lui rend justice; cette justice qu'il voudrait voir triompher de l'inégalité des conditions, de l'égoïsme des riches, de la haine des pauvres, de la guerre, de la rapine et de l'agiotage!

L'auteur de la *Morale et la Loi de l'Histoire* est donc un *socialiste* chrétien, et le second de ces deux mots corrige suffisamment l'autre. Vous le lirez comme je l'ai lu, avec une émotion profonde. Si j'ai bien compris ses premiers chapitres, voici son point de départ, et pardonnez-moi d'être un peu métaphysique. Songez-donc qu'une métaphysique qui arrive à sécher une larme, à cicatriser une plaie, à alléger une misère, est mille fois préférable aux plus beaux romans et aux plus beaux poëmes!

La science de l'homme, son génie, sa force, sont parvenus à dompter le monde matériel, à assouplir la matière, à la faire entrer dans un ensemble de découvertes et de progrès où, au lieu de combattre et de paralyser notre puissance, elle la décuple. C'est beaucoup. . . Non, ce n'est rien encore, tant que le problème de la misère n'est pas résolu, tant que les peuples se déchirent et s'entretuent, tant que nous voyons nos semblables, nos frères, souffrir, pâtir, mourir de détresse et de faim; et ici on se

heurte à une statistique effrayante, à des chiffres impitoyables que je veux taire; car ils assombriraient trop les douces et honnêtes joies d'une journée académique!

Il faut donc, dans la seconde phase,— celle dont notre siècle a l'initiative,—conquérir le monde moral, le ramener à la grande loi de liberté et de justice, le forcer de regagner par la charité, l'union, l'amour et la paix, tout ce qu'il a perdu par la discorde et la guerre. Mais ici se dresse un obstacle. La matière a pu être domptée parce qu'elle est passive, parce qu'elle obéit à des lois invariables; comment régler le monde moral, où tout est variation, résistance, caprice, où la volonté de chacun peut à tous momens troubler l'harmonie de l'ensemble? Le P. Gratry vous le dira dans des développements magnifiques; l'unique moyen, c'est de remonter à l'Evangile; c'est verser sur ces ombres hantées par nos vices et nos crimes la lumière divine. En dehors de la foi, il n'est pas une de ces questions qui ne doive produire encore des révolutions sans fin, des calamités sans nombre. Dégagées de leur terrestre alliage, réfugiées dans le sanctuaire, fécondées par l'esprit évangélique, on peut les aborder avec une pieuse hardiesse. Au lieu de les trancher dans le sang et les larmes, on les dénouera dans la joie, la miséricorde et la pax. . .

—Mais, va-t-on me dire, que nous racontez-vous là? Il s'agit d'une séance de réception à l'Académie française, et vous nous parlez d'un livre qui n'a pas encore paru! C'est que dans ce livre je trouve les mêmes idées que dans le discours du récipiendaire; plus complètes, plus grandioses, plus originales et plus libres. C'est que j'ai en quelque sorte la primeur du livre, tandis que le discours est depuis deux jours dans toutes les mains. Oui, *tout Paris*,—non pas précisément celui dont je parlais tout à l'heure, mais le véritable,—sait que la séance a été des plus brillantes; que, longtemps avant l'entrée des académiciens, la salle était comble, que rarement on vit pareil encombrement de tabourets et de strapontins; que cet auditoire élégant et lettré a applaudi comme un seul homme en voyant paraître M. Berryer et M. Thiers, et que l'émotion générale a pris un caractère plus sympathique et plus tendre, lorsque, après ces deux athlètes de nos luttes parlementaires, on a vu s'avancer M. de Montalembert, pâle encore et portant les traces de ses longues souffrances, mais plein d'ardeur, de vie et de courage. On sait que M. de Barante a été dignement loué, que le discours du Père Gratry s'est parfaitement accordé avec le genre d'inspirations et les détails de physionomie que j'ai essayé d'esquisser; que ce discours a obtenu un grand succès; que M. Vitet nous a fait admirer une fois de plus cette perfection exquise dont il possède le secret et dont chacune de ses réponses nous offre le modèle; qu'enfin—ceci entre nous—à force 'ingénuosité, de sagacité et d'éloquence, à force d'avoir lu, aimé, compris

deviné M. de Barante, les deux éminents orateurs sont arrivés à découvrir, dans quelques-uns de ses ouvrages, ce qu'il n'avait peut-être pas songé à y mettre.

Par malheur, il me reste un aveu à vous faire, sans lequel toute ma première page serait inintelligible ; là aussi, exactement comme au théâtre, j'ai eu pour voisin un indiscret. A l'entendre, le discours du P. Gratry ne serait pas arrivé intact jusqu'à nos oreilles attentives et charmées. Il y aurait eu des coupures ; des abat-jour auraient été posés sur quelques traits de lumière trop vifs pour des yeux fatigués par des savantes veilles ou éblouis par le soleil. Quelques mots trop nets, quelques vivacités de langage auraient provoqué dans le sein de la commission d'éloquentes colères ; et comme le costume traditionnel de la vérité est de nature à effaroucher les vertus austères, c'est justement le plus vertueux des hommes, des académiciens et des sénateurs, qui a protesté, la rougeur au front, avec le plus de véhémence.

En ce moment même, le P. Gratry prononçait ces mots : "L'entreprise des Cent-Jours."—*Entreprise ! Questa coda non è di questo gatto !* murmurai-je dans la langue de Machiavel, afin de ne pas me compromettre. Mon voisin comprit et reprit :—Il y avait ici *attentat ;* mais l'expression a paru attentatoire, et. . .

—Pardon ! dis-je à mon tour ; c'était, ce me semble, le mot propre, surtout pour répondre au sentiment du P. Gratry qui déteste la guerre et aime la liberté de toute la haine qu'il éprouve contre la Révolution. *Attentat* n'est nullement synonyme de *crime* dans l'acception vulgaire et hideuse de ce dernier mot. Voici la définition de mon dictionnaire : "*Attentat*, entreprise contre les lois ; atteinte grave portée aux droits ou priviléges d'une juridiction supérieure, à l'autorité du prince, de la loi ou du gouvernement."—C'est limpide. Or, il y avait, je pense, en mars 1815, non-seulement un marronnier, mais une loi, un gouvernement et un prince. L'homme de génie qui débarquait au golfe Juan, ne se proposait probablement pas de respecter cette loi, d'affermir ce gouvernement et de saluer ce prince. . . donc. . .—

—Je ne dis pas le contraire ; mais que voulez-vous ? quand on a écrit des préfaces pour des livres de piété, on est au-dessus du profane, et quand on est académicien, on connaît les dictionnaires comme si on les avait refaits. D'ailleurs, on est vertueux ou on ne l'est pas ; la vertu a été si souvent accusée d'être improductive et stérile, de nourrir son monde de croûtes de pain et de brouet noir ! Il est tout simple qu'elle cherche à se réhabiliter. . . *Sancta simplicitas !* L'excellent homme dont nous parlons est ombrageux ; il l'était déjà, il y a douze ans, mais d'une tout autre manière. Quand un candidat allait lui demander son suffrage, il lui faisait subir un interrogatoire "Etes-vous aussi libéral que moi ?

Haïssez-vous autant que moi ce que je déteste?" Et le pauvre candidat s'humiliait devant ce modèle de stoïcisme chrétien. A présent, c'est une autre chanson sur un autre air. Lorsque des rues entières se démolissent, comment les consciences ne se démoliraient-elles pas?

Pour charmer les ennuis de l'attente, j'avais apporté le nouveau volume de M. Ernest Renan: "*Questions contemporaines*"—je l'ouvris au hasard, et je lus les lignes suivantes:

"Le Janséniste acariâtre, chagrin, disant son bréviaire, pouvait être fermé à bien des idées et hostile à plus d'un progrès légitime; mais il était, du moins, pour les parties austères du travail de la pensée, un auxiliaire utile, et il rendait un immense service au développement sérieux de l'esprit en faisant digue à l'envahissement du monde par l'immoralité, le charlatanisme et la légèreté."

Acariâtre! une digue! immoralité! charlatanisme! Légèreté! Autant de sujets de réflexions mélancoliques. Tâchons de n'être ni immoraux, ni charlatans, ni légers, et songeons que nous n'avons pas le droit d'être acariâtres, puisque, n'étant pas jansénistes, nous n'opposons aucune digue aux accommodements de consience.

Puis je dis à mon voisin en lui montrant le récipiendaire qui venait d'achever, au milieu d'applaudissements unanimes, sa touchante péroraison, son éloquent appel à tous les bons sentiments qui peuvent nous régénérer et nous sauver:

— Monsieur, j'ignore quelles sont vos opinions, et il est probable que vous suspecteriez les miennes; mais regardez ce doux et noble visage, entendez vibrer les échos de cette parole généreuse; cherchez ensuite parmi les révolutionnaires de tous les rangs, de tous les âges, de toutes les sectes et de tous les styles; je vous défie de trouver un meilleur citoyen que ce religieux, un plus sincère *libéral* que ce prêtre.

Armand de PONTMARTIN.

Voici le début du discours du P. Gratry:

"Messieurs,

"Ce n'est pas mon humble personne, c'est le clergé de France, ce sont les souvenirs de la Sorbonne et de l'Oratoire que vous avez entendu honorer, en daignant m'appeler au fauteuil qu'occupait Massillon.

"Voltaire, Messieurs, qui occupa le même fauteuil, se trouve ainsi dans vos annales entre deux prêtres de l'Oratoire, et son rire sur le genre humain est enfermé entre deux prières pour le monde, comme son siècle lui-même un jour sera dans notre histoire enfermé entre le grand dix-septième siècle et le siècle de foi lumineuse qui aimera Dieu et les hommes en esprit de vérité.

M. de Barante, Messieurs, est un homme de ce siècle à venir, où la haine sera moindre, où le mépris et le rire tomberont, où le mal de la division sera redouté comme la mort, où le crime de la guerre sera jugé et condamné, et où la liberté, jusqu'ici dévorée dans la lutte, sera enfin possible dans l'union.

L'homme de bien dont on a pu dire "qu'il était le symbole de la paix, et qu'il n'eût pu avoir un ennemi, l'eût-il voulu," a été parmi nous un de ces pacifiques auxquels le Sauveur dit: "Que votre lumière luise devant les hommes, pour qu'ils glorifient votre père qui est au ciel."

C'est mon devoir, Messieurs, de remettre aujourd'hui sous vos yeux cette lumière, et de glorifier, si je puis, notre Père dans un de ses enfants, de telle sorte que nos âmes attristés par le spectacle de tant d'erreurs, de douleurs et d'humiliation, aient un instant la joie d'approuver Dieu, de trouver beau et bon ce qu'il a fait, ce qu'il donne et ce qu'il prépare."

Après avoir examiné ce que vaut M. de Barante comme juge et comme témoin, après avoir constaté que le propre de ses écrits est le discernement du vrai et que son but a été de servir la France et la justice, le P. Gratry a montré le grand drame de la Révolulion commençant sous l'ancienne monarchie dès Louis XIV, s'avançant à travers le XVIIIe siècle et éclatant en 1789, pour être bientôt arrêté et précipité dans l'abîme sanglant de 1793. A côté de Louis XIV, ivre d'orgueil et se déclarant doué de lumières divines tandis qu'il conduit la France à sa perte, le P. Gratry avait fait entendre la douce parole de Fénélon, déplorant les vices du règne et indiquant le remède. De même, pour M. l'abbé Gratry, le XVIIIe siècle est double.

N'admettons jamais, dit-il, que la frivolité, le mensonge, le cynisme, le libertinage de l'esprit, le mépris de tout le passé de la France et de l'humanité, la haine du christianisme, constituent l'un des siècles de notre histoire. Ce n'est là que l'écume impure accumulée à la surface. Que cette écume et cette surface se nomment, si l'on veut, le siècle de Voltaire ; mais qu'on ne l'appelle pas un des siècles de ma patrie.

Le vrai dix-huitième siècle, le voici ; il commence avec le réveil de la France, dont l'âme se soulève contre l'intolérable tentative de rétablir dans le gouvernement des hommes, les abominations du pouvoir absolu.

Il est temps, disent nos pères dans leur impétueux langage, d'introduire la raison dans le gouvernement du monde. Il est temps de savoir s'il est bon de réduire tout l'Etat à un homme qui, avec ses flatteurs, ses gardes, et le reste, dévore tout pour sa gloire et sa joie. Il est temps de savoir si tous les hommes sont frères, ou si le genre humain se compose de deux castes, dont l'une pâtit et dont l'autre jouit. Si cela est, Dieu n'est pas Dieu, s'écriait déjà La Bruyère, et il faut déchirer l'Evangile.

L'Evangile, c'est Vincent de Paul, c'est Fénelon, c'est l'amour des hommes, c'est la fraternité, la paix et le bonheur du genre humain. Ayons un cœur, et que ce cœur soit enfin sensible à tout ce que souffre tout homme. Mettons un terme à l'antique oppression, à la guerre païenne, à l'absurde torture, à la cruauté des supplices. Que la justice ne soit plus une furie, mais une déesse protectrice des peuples. Qu'elle sache enfin rendre sacrés la vie des hommes, leur travail et leur pain.

Ainsi parle notre dix-huitième siècle, et il charge les lettres, les sciences, l'histoire, la chaire sacrée, le barreau, les salons, et même les libertins qui sont forcés de parler ainsi pour lui plaire, de propager ces vérités dans tous les rangs de la nation et dans l'Europe entière.

"Et voici que l'Europe, peuples et rois, nous applaudit."

Le récipiendaire a indiqué ensuite ce qu'il y avait de légitime et d'équitable dans la révolution de 1789 et quel avait été son généreux but; il poursuit:

Mais ici, au lieu du dénoûment que nos pères croient tenir, ici commence toute l'horreur du drame.

Or, c'est en ce temps que M. de Barante devint témoin direct du prodigieux et terrible spectacle. En 1792, c'est encore un enfant, il a dix ans; mais cet enfant est appelé à contempler de ses propres yeux, à méditer dans son propre cœur, le mystère de la révolution.

Que voit-il donc? il voit ce que peut comprendre un enfant, ce qu'il raconte dans ses touchants mémoires. Il voit son père emprisonné et menacé de mort. Et aux portes de la prison il entend chanter ces paroles:

Il faut du sang, il faut du sang!

Pourquoi faut-il du sang? et pourquoi le sang de mon père? Voilà le mystère que l'enfant a pu méditer à dix ans, et que l'homme pourra méditer toute sa vie."

Avec quelle éloquente indignation, le P. Gratry a flétri les horreurs révolutionnaires! Et quels enseignements élevés il a su en tirer! Une magnifique exhortation à la paix, à la concorde, à la douceur, à la foi dans le christianisme, cette grande force du monde moderne, termine ce discours, un des plus beaux, un des plus chrétiens assurément qui aient retenti sous les voûtes de l'Institut." . . . .

REPONSE DE M. VITET AU REV. P. GRATRY.

Monsieur,

Permettez-moi de ne pas accepter les illusions de cette modestie qui vous est naturelle et qui convient si bien à votre saint ministère. L'Aca-

démie sans doute tient en sa haute estime les traditions, les souvenirs sous lesquels vous vous abritez; mais croyez-moi, ce n'est ni le clergé de France, ni la Sorbonne, ni même l'Oratoire qu'elle entend honorer aujourd'hui; c'est vous, monsieur, vous-même, votre talent, votre personne, et dans votre talent, j'ose dire, par-dessus tout peut-être, ce qu'il y a de plus personnel, ce qui vous est vraiment propre, ce qui n'appartient qu'à vous, votre style.

Nous sommes, quoi qu'on dise, exactement fidèles à notre institution, et le goût littéraire, le pur amour du grand art de bien dire, est ici notre passion première. Aussi, quand par hasard, au milieu de l'innombrable foule qui se mêle d'écrire, nous rencontrons un écrivain, un de ces rares esprits qui respectent la langue, moins par obéissance à des règles apprises, à des préceptes convenus, que par instinct, par vocation, par naturelle déférence; qui se servent des mots sans se laisser mener par eux; qui les domptent au besoin, les plient à leur usage, sans cependant leur imposer de trop violentes fantaisies, trouvant dans les données traditionnelles du langage une sorte de force acquise pour exprimer avec plus d'énergie et plus de transparence les moindres mouvements de l'âme et de la pensée; quand la fortune, encore un coup, nous ménage une telle rencontre, c'en est assez pour nous séduire; nous nous sentons comme attirés par ce seul charme du langage; et si, sous l'agrément de cette forme limpide et colorée, correcte et originale, nous découvrons un noble cœur, une haute raison, l'esprit le plus sincère, le plus naïf, le plus amoureux du vrai, jugez combien l'attrait s'accroît! la séduction devient complète: voilà, monsieur, le mot de votre énigme; voilà pourquoi vous êtes parmi nous.

Et ce n'est pas la première fois que, par ce don d'écrire autrement que tout le monde, vous avez acquis nos suffrages. Souvenez-vous de ces deux volumes que vous présentiez à un de nos concours, voilà bientôt quinze ans, et qui sans autre appui que votre nom alors presque inconnu, au moins dans cette enceinte, étaient accueillis par nous avec tant de faveur et s'emparaient d'un de nos premiers prix. Le sujet tout métaphysique était pourtant comme étranger à nôtre compétence, et vos doctrines, en certains points, heurtaient de front, parmi vos juges, ceux qui semblaient le mieux en droit de vous juger. Heureusement ces philosophes étaient eux aussi, des lettrés, de délicats amis du véritable bon langage; ils furent charmés comme nous; le bon goût vint chez eux en aide à l'impartialité, et, des premiers, ils demandèrent que justice vous fût rendue.

Si je suivais mon penchant, je ne quitterais pas ces deux volumes, ces belles pages sur la *Connaissance de Dieu*, sans avoir essayé de dire ce qui donne un si grand attrait à l'expression de vos pensées, à la façon dont vous parlez philosophie; combien sous votre plume cette langue de l'abstraction prend de vie, de chaleur, de souplesse, si bien qu'on vous

pardonne les mots techniques et barbares dont il faut bien que çà et là vous vous accommodiez pour vous conformer à l'usage, mais que par fois aussi vous rejetez avec bonheur, vous donnant le plaisir de n'user, dans des pages entières, que de mots compris par tout le monde. Voilà ce que j'aimerais à dire : seulement, si je m'arrêtais ainsi avec prédilection à ne louer en vous que la forme, peut-être croiriez-vous que j'hésite à vous parler du fond. Loin de là : c'est à votre œuvre philosophique, à vos travaux, aux vérités éclaircies et défendues par vous, qu'il me tarde de rendre témoignage.

Mais d'abord, en deux mots, je voudrais suivre vos premiers pas; montrer pourquoi vous êtes philosophe ; comment vous l'êtes devenu ; ce qu'il y a de hardi et de vraiment original dans la mission que vous vous êtes faite ; quelle position vous avez prise dans la science contemporaine.

Après des succès de collége d'un éclat peu commun, vous acheviez vos études sans que rien en vous fît prévoir le dessein de vous donner à Dieu. Ni les idées de vos parents, ni vos penchants personnels, ne vous portaient de ce côté. Votre vive imagination ne rêvait que la gloire mondaine, et tous les préjugés du faux libéralisme, si j'en crois vos propres souvenirs, avaient, sans résistance, pris possession de votre esprit. Mais vos jeunes triomphes vous laissaient une sauvegarde : l'amour du travail opiniâtre et la soif du savoir. Peu à peu, de vous-même, à force de lectures et de méditations précoces, vous commenciez à être inquiet, à ne plus croire imperturbablement que la vérité en ce monde eût pris naissance au dix-huitième siècle, et que l'abbé de Condillac, par qui vous juriez encore, fût l'inventeur de la philosophie. Vous vous sentiez comme égaré sans savoir où chercher votre route ; votre âme était en suspens ; lorsqu'un jour, quelques paroles échappées, en votre présence, à un jeune homme de votre âge, que vous supposiez en proie aux mêmes hésitations que vous, paroles toutes chrétiennes et d'un cœur résolu, vous jetèrent dans un étonnement et dans un trouble inexprimables. En un instant vos yeux s'ouvrirent ; votre âme était touchée ; vous tombâtes à genoux et promîtes à Dieu de lui consacrer votre vie.

Mais comment ? quel sacrifice alliez-vous lui offrir ? quel genre d'apostolat attendait-il de vous ? pour quels combats vous avait-il armé ?

C'est au secours de la raison, de la raison humaine, que vous étiez appelé. Fénélon ne l'a-t-il pas dit ? " Nous manquons encore plus sur la terre de raison que de religion." C'était déjà vrai de son temps, ce l'est bien plus du nôtre. Aujourd'hui, ce qui est en péril, en plus sérieux péril que la foi elle-même, n'est-ce pas la raison ? N'est-ce pas contre elle que tout conspire, que tous les piéges sont tendus ? On ne fait plus ouvertement la guerre aux dogmes, aux croyances, aux idées religieuses : on s'attaque à l'esprit, à l'instrument de la croyance ; à force de lui dire

qu'il n'y a ni vrai ni faux, ni bien ni mal, ni juste ni injuste, que oui et non signifient même chose, que le pour et le contre sont de même valeur, on le familiarise avec l'absurde, on l'endort dans cette molle indifférence que l'erreur ne révolte plus, dans cette timidité paresseuse qui laisse passer sans mot dire les plus coupables extravagances. Que les adversaires de la foi continuent ainsi, pièce à pièce, à démolir les bases du sens commun, les éternels principes de la logique naturelle, n'auront-ils pas cause gagnée ? ne pourront-ils pas dire que bientôt sur la terre l'idée de Dieu s'effacera et que l'athéisme aura le dernier mot ? Quel est donc le grand service à rendre, le vrai moyen de secourir la foi ? n'est-ce pas avant tout de sauver la raison, d'en rétablir les droits, la légitime autorité ? n'est ce pas de prendre corps à corps ceux qui l'égarent et la corrompent, ceux-là surtout qui, s'armant de mystère et de métaphysique, sont d'autant plus à craindre qu'ils se font moins comprendre et semblent plus profonds ? Mais, pour faire aux sophistes une guerre profitable, il faut les suivre sur leur terrain, parler leur langue, posséder leurs secrets, connaître leur escrime. Malheur, à qui se commettrait avec nos Gorgias et nos Protagoras sans s'être fait d'abord l'élève de Socrate, sans être passé maître en philosophie ! Voilà ce que votre instinct vous avait révélé ; voilà comment, par zèle religieux, par dévouement à votre foi, en même temps que vous engagiez à Dieu votre vie, vous résolûtes, pour le servir, de devenir philosophe.

Et, comme il est dans votre nature de ne rien faire à demi, pour vous devenir philosophe, ce n'était pas professer à huis clos, dans quelque séminaire, sans bruit et sans contradicteurs ; c'était soutenir les doctrines qui vous sembleraient vraies au grand jour de la discussion publique, en regard des audacieux systèmes que la science moderne veut imposer au monde. Il fallait donc vous préparer ; et d'abord vous rendre plus familières deux langues dont vous n'aviez qu'un usage imparfait, le grec et l'allemand, ces deux clefs de la philosophie. Lire dans le texte Aristote et Platon, s'initier par soi-même, aux patientes recherches, aux subtiles témérités du génie germanique, c'était déjà beaucoup ; pour vous, ce n'était pas encore le nécessaire.

Les sciences vous troublaient : vous aviez vu " d'honnêtes gens s'enfoncer dans l'irréligion sous prétexte de mathématiques, de chimie ou d'anatomie " : se trompaient-ils ? entre la foi catholique et l'esprit d'analyse, entre les dogmes et les sciences, y a-t-il contradiction radicale, absolue ? Vous ne le pensiez pas ; vous étiez certain du contraire ; mais, pour le dire tout haut, avec autorité, ne vous manquait-il pas quelque chose ? A peine saviez-vous un peu d'arithmétique ; de sciences naturelles et physiques, pas un mot. Dès lors quelle attitude alliez-vous prendre ? comment juger pertinemment si les savants ont droit d'être incrédules, sans

être savant vous même? Et, d'un autre côté, comment devenir savant, j'entends savant véritable, non pas en apparence, à la surface? Ce vernis de science qui fait passer un examen ne pouvait vous suffire. Pour obéir à vos scrupules vous n'aviez à choisir qu'entre ces deux partis: vous donner pour un temps tout entier aux sciences, être admis à l'école, la pépinière des vrais savants, l'Ecole polytechnique, en suivre tous les cours, y faire un noviciat complet, en sortir honorablement, ou renoncer à la philosophie.

Quand cette alternative s'offrit à vous et vous arrêta court au milieu de votre plan d'études, vous aviez près de vingt ans : la question semblait donc tranchée. Si voisin de la limite d'âge, sans la moindre préparation, comment, en quelques mois, pouviez-vous suivre les deux séries d'études, préambule nécessaire de toute admission, et qui chacune en générale, exige au moins une année? N'était-ce pas folie seulement d'y penser? Vos parents, vos amis, vous détournaient avec prières d'en courir l'aventure. Ils oubliaient de quelle force est capable l'enthousiasme religieux. Vous étiez convaincu que, si Dieu le voulait, il saurait bien vous faire admettre: rien ne vous ébranla; vous entrâtes dans la lice, et vous fûtes admis.

Ce n'était pas tout: après l'admission, le vrai prodige était la persévérance. Vous aviez fait, pour réussir, plus qu'un effort démesuré, un douloureux sacrifice. Il avait fallu rompre absolument avec les lettres, avec vos goûts, avec les joies de votre vie. Vos auteurs favoris, vos poëtes, vos orateurs, et cette philosophie qui commençait à tant vous plaire, et la musique aussi, jusque-là votre assidue compagne, la musique, dont on sent que vous avez besoin, rien qu'à lire votre prose, tant elle est comme empreinte de rhythme et de mélodie; et ce premier amour du beau en toutes choses, cette flamme du talent qui s'éveille, ce soleil printanier dont vous sentiez la naissante chaleur, vous aviez bravement, pour vous plonger dans les mathématiques, abandonné, sacrifié tout cela. Prêt à franchir le seuil de cette école où vous aviez conquis le droit d'entrée, lorsqu'il fallut vous dire: "Je vais passer là deux ans, loin de tout ce que j'aime, à ne vivre que de problèmes et de figures géométriques, laissant mourir peut-être dans ce séjour de l'algèbre, l'étincelle que je crois sentir!" Convenez-en, la force vous manqua, et vous faillîtes reculer; mais cette ferme croyance, qui vous avait frayé la route, vous commanda de tenir bon. Après deux ans d'incroyables tristesses et de travaux persévérants, deux ans dont les amis de la bonne foi scientifique ne vous sauront jamais assez de gré, vous sortiez de l'école, admissible aux services publics, muni de ce savoir qui vous avait coûté si cher, vous sortiez, non pour être ingénieur, artilleur ou marin, mais pour rentrer dans la philosophie en sûreté de conscience.

Et vous n'étiez pas quitte de toutes vos épreuves! Ce sacrifice de vos

plaisirs d'esprit, de vos projets d'étude, plus d'une fois encore vous dûtes l'accepter avec soumission et courage. On vous vit, par obéissance, vous enterrer vivant dans le plus humble couvent des Vosges; subir, dans un petit séminaire, l'énervante fatigue d'un professorat assidu, et bientôt après, le fardeau, la torture de diriger un collége à Paris. Vous auriez pu vous affranchir en acceptant à la Sorbonne une chaire, objet secret de votre ambition: l'esprit de sacrifice ne vous le permit pas, et pendant six années, vous tint à cette chaîne où languissait votre talent. Mais tant d'abnégation devait bientôt n'être plus nécessaire. Vous cherchiez un refuge, un asile de paix, de prière et d'étude, où le soin de votre âme se pût concilier sans effort avec l'honneur de votre esprit: ce rêve allait s'accomplir. Vous alliez voir renaître, sous les auspices et grâce au dévouement du plus modeste et du plus saint des hommes, cette communauté de prêtres séculiers, si justement célèbre au dernier siècle, moins encore par un antagonisme dont, Dieu merci, la trace est effacée, que par les plus durables et les plus vrais services rendus à la jeunesse. Ce beau nom d'*Oratoire* allait prendre une vie nouvelle, et vos travaux, désormais sans obstacles et sous la protection d'un fraternel concours, en allaient continuer et rajeunir l'éclat.

Votre début fut une lutte, non contre un homme, contre une idée. Rien de plus net, de plus démonstratif que vos lettres ou plutôt votre étude *sur la Sophistique contemporaine.* Elle met à néant ces nouveautés, ces prétendues réformes des lois de la raison, qui fatalement mènent à l'athéisme, et non pas à cet athéisme sans masque, sans réticence, se donnant pour ce qu'il est, d'autant moins dangereux qu'il est plus explicite; à cet autre athéisme, équivoque et subtile, qui s'ignore lui-même, et parce qu'il professe une logique à lui, et donne aux mots un autre sens que le commun des hommes, ose dire qu'il croit en Dieu. Etrange état d'esprit! les athées de ce genre s'indignent de bonne foi et crient à la calomnie dès qu'on les nomme par leur nom.

En combattant ainsi, monsieur, vous vous teniez parole. Guerre aux sophistes, c'est bien la mission que, dès le premier jour, à votre entrée dans la vie religieuse, vous aviez juré d'accomplir. Mais ce n'est pas assez que de repousser l'erreur, il faut tenter aussi de remettre en lumière les conditions de la vérité. Tel fut votre dessein dans ce second ouvrage, le plus complet peut-être, le plus solide de vos titres philosophiques, ce traité de la *Connaissance de Dieu*, dont tout à l'heure nous disions quelques mots, et qu'une voix chère à cette compagnie, dans cette enceinte même, a jugé avec une autorité, et en des termes que je voudrais, pour votre honneur, y faire entendre une seconde fois. Ce livre, grave, érudit, je ne veux pas dire complet, vous me démentiriez, ce livre, comme tous vos écrits, est avant tout un hommage sincère aux légitimes droits

de la raison, au libre discernement de l'homme dans l'étude de la vérité. L'abbé de Lamennais, lorsqu'il était encore le champion de la foi, ne concevait d'autre remède à notre indifférence, d'autre moyen de nous faire croire en Dieu, que de nous forcer à douter de notre esprit, de nous en démontrer l'impuissance et de courber la raison sous un joug absolu; au rebours de ce scepticisme étroit et anti-catholique, vous soutenez que l'intelligence humaine, telle que Dieu l'a créée et par la seule lumière qu'elle reçoit en naissant, est en état de percevoir et de démontrer l'existence d'une cause première intelligente et libre, et toutes les autres grandes vérités qu'on peut appeler les *préambules de la foi*. Est-ce à dire que par ses propres forces la raison puisse monter plus haut, s'élever jusqu'à Dieu lui-même, et supplanter la religion? Vous ne lui permettez pas cet orgueil. Pour vous, la vraie philosophie est celle qui, dans le champ de l'invisible, s'arrête à un premier degré, qui lui est vraiment propre, sans se dissimuler qu'il en existe un autre; et que les vérités où elle ne peut atteindre, les hommes peuvent les voir par une autre lumière que la sienne, par la lumière d'en haut. Cette lumière qui lui échappe, non-seulement elle l'admet, mais elle l'invoque, elle l'appelle, elle s'en autorise, sachant bien qu'à soi seule elle ne peut embrasser l'immensité des choses, pas plus le monde physiologique où elle ne descend pas, que le monde théologique où elle ne peut monter. A ses yeux, la faute est donc la même et le travers aussi grand, de vouloir, comme les rationalistes, séparer la raison de la lumière surnaturelle, que de l'isoler, comme les idéalistes, de la lumière terrestre et du témoignage des sens.

Cette philosophie, monsieur, prétendez-vous en être l'inventeur? n'est-elle pas, au contraire, déjà vieille en ce monde? N'est-ce pas celle dont saint Thomas d'Aquin est l'Aristote, et saint Augustin le Platon? Préface humaine de l'Evangile, et pendant si longtemps la compagne obligée, l'auxiliaire de la foi catholique, marchant de conserve avec elle, lui préparant, lui gagnant les esprits, jusqu'au jour où, comme emportée par le flot des idées nouvelles, elle disparut de la scène du monde, s'abandonnant et s'effaçant, abdiquant tout pouvoir, toute ambition, toute lutte, pour s'enfermer dans le silence et dans la paix du cloître. C'est là, ainsi tombée, dans cet état d'oubli, que vous l'avez cherchée; vous en avez sondé la valeur intrinsèque sans vous inquiéter des scories scolastiques que ce pur métal a pu produire; vous l'avez comparée à toutes les philosophies antiques et modernes qui ont déjà régné ou qui aspirent à régner en ce monde, et, après l'examen le plus consciencieux, la conviction vous est venue que cette doctrine oubliée, ce spiritualisme chrétien enfoui ou méconnu, était peut-être de tous ces systèmes le plus large et le moins incomplet, le plus conforme au sens commun, le plus soucieux de la dignité et de la liberté humaines, le plus apte à tenir compte de tous les faits

moraux et intellectuels, si compliqués et si mystérieux dont l'esprit de l'homme est le théâtre. Et cette conviction, vous n'avez pas craint de la dire hautement, et vous avez, avec persévérance, reconstruit l'ancienne renommée, et redressé le piédestal de tous les grands esprits qui, de siècle en siècle, ont professé cette philosophie.

Est-ce là, monsieur, votre œuvre toute entière? Ce travail de restauration vous a-t-il détourné de tentatives plus hardies et plus originales? Non certes; et même, on vous a cru, parfois, plus téméraire que vous ne le serez jamais, on vous a supposé tellement épris des vérités mathématiques que vous auriez cherché dans un certain calcul une démonstration nouvelle de l'existence de Dieu. Jamais assurément ce ne fut là votre pensée. Vous n'avez pas commis cette confusion presque irrévérencieuse entre des vérités d'ordre si différent. Vous avez seulement remarqué que ce procédé de notre esprit qui, d'un bond et sans degrés intermédiaires, nous conduit à des conséquences tellement supérieures aux prémisses qu'elles nous seraient inaccessibles si Dieu nous eût créés pour ne suivre jamais que la marche terre à terre du syllogisme; que l'induction, pour appeler par son nom ce merveilleux procédé, chaque fois qu'on l'applique à la géométrie, et notamment à ce calcul infinitésimal qui depuis Leibnitz a pris force de loi, ne rencontre point d'incrédules, que les savants et tout le monde, à leur exemple, en acceptent comme absolument vraies les données les plus audacieuses; que dès lors on est sans excuse de ne pas accorder la même confiance aux données de cette même induction, lorsqu'au lieu de l'infini géométrique c'est de l'infini vivant et créateur, c'est-à-dire de Dieu, qu'il s'agit. L'incontestable droit d'attribuer la même certitude aux résultats de deux opérations de notre esprit reconnues identiques, voilà ce qu'avec insistance vous avez démontré, empruntant aux mathématiques, non pas une preuve directe de l'existence de Dieu, mais la confirmation, par voie de similitude, des preuves qui de tout temps en ont été données. Et cette démonstration, vous l'avez rendue vôtre à force de la reproduire en mainte occasion, et plus particulièrement dans ce traité de *Logique* où votre verve courageuse aborde tous les sujets de controverse métaphysique qui se peuvent agiter aujourd'hui.

Je voudrais qu'il me fût possible de vous suivre dans ce dédale dont vous savez les secrets; j'aimerais à parcourir aussi cet autre ouvrage encore plus attrayant, ce traité de la *Connaissance de l'âme*, où la poésie déborde et malgré vous se substitue parfois à la psychologie, mélange singulier d'exactitude scientifique et de pieuse extase!—Mais prenons garde, c'est encore de la métaphysique, et le plus bienveillant auditoire a besoin d'être ménagé.—Vous même, monsieur, vous semblez m'avertir de ne pas m'attacher trop à la partie abstraite de votre œuvre; vous n'y êtes pas tout entier. Votre imagination se prête mal aux

rigueurs méthodiques de ces sortes d'études. Vous avez fait de la philosophie avec amour sans doute, plus encore par devoir, un peu comme autrefois vous faisiez des mathématiques. Votre dette payée, vous lui avez avec joie dit adieu. Il fallait à votre âme une plus vivante nourriture. "Les fléaux qui enveloppent le monde, la vue des souffrances des hommes, "et tant d'âmes percées de douleurs, tout cela, écriviez-vous il y a quinze "ans, tout cela nous inquiète, nous sollicite continuellement le cœur au "milieu de notre travail et semble nous dire : Que fais-tu ? Pourquoi es-tu "prêtre ? Pourquoi ces subtiles recherches qui n'intéressent pas ceux qui "souffrent, ni surtout ceux qui meurent ?"

Voilà des paroles, monsieur, où vous êtes tout entier ! Elles sont le commentaire, le résumé de votre vie. Ce grand effort au profit de la raison, cette guerre à l'erreur si chaudement soutenue, quel en était le but ? Vouliez-vous satisfaire un besoin d'amour-propre ou de curiosité ? Vous étiez tourmenté d'une ambition plus haute, du saint espoir d'éveiller dans les âmes le goût de la lumière divine. Votre but était tout pratique, tout religieux. Aussi, le jour venu, vous avez dit comme Malebranche : "Je ne veux plus m'occuper que de morale et de religion." De là cette série d'ouvrages tendres et fraternels qui ont rempli la seconde phase de votre vie d'écrivain ; et ce beau commentaire sur l'Evangile selon saint Mathieu, et ces dialogues si simples et si profonds que vous avez intitulés *Philosophie du Credo*, et vos *Sources* où tant de jeunes âmes se sont saintement abreuvées, et surtout cet intime et délicieux portrait d'un jeune prêtre, d'un ami, mort dans sa fleur, et dont le nom, comme un symbole d'espérance moissonnée trop matin, est sans cesse invoqué même en dehors de la foi catholique et semble aujourd'hui presque un gage de concorde entre les chrétiens.

(*A continuer.*)

LE TIMES DE LONDRES.

Tandis que l'on va faire en France l'apprentissage d'un nouveau régime de la presse, j'ai cru qu'il serait opportun de profiter de mon séjour à Londres—où je suis allé préparer une vraie surprise aux abonnés du *Figaro*,—pour recueillir quelques détails sur la façon dont se fabrique le colosse des journaux, le *Times*.

Un bon Anglais se découvre dès qu'on prononce le nom de la respectable feuille. Souvent les Français en parlent légèrement. Le journal

britannique s'enveloppe de tant de mystère, qu'il est assez difficile d'en bien apprécier la valeur. La vérité sur le *Times*, la voici :

Il n'occupe ni un somptueux hôtel, ni une vaste usine, mais une modeste maison de briques qu'il faut aller chercher dans un dédale de ruelles, près de la gare de Ludgate-Hill. Sur une petite place appelée Printing-house square, en français : *carré de la maison où l'on imprime*, s'ouvre l'entrée d'honneur.

Deux colonnes dont on peut gratter le chapiteau avec l'ongle sans se hausser sur ses pointes, décorent la porte unique, ressemblant beaucoup à une porte d'armoire à linge. Pour compléter cet ensemble monumental, une plaque de marbre s'étend d'une colonne à l'autre, et on y lit solennellement ces mots: *The Times Office*. . .

Nous entrons. Un gentleman nous arrête et nous demande nos papiers. Tandis que mon guide parlemente, mon œil exercé a saisi l'objet principal.

Une page de composition est là, sur un marbre. Elle est cintrée, grâce à ses filets à biseau.

On dirait une page de la *Patrie !*

Jamais douche bien appliquée ne fit plus d'effet sur le cerveau d'un illuminé que l'aspect de cette page sur mon esprit avide de merveilles industrielles. Espérer le dernier mot du progrès, et ne trouver à Londres qu'une succursale de la rue du Croissant.

Les gens du monde ne comprendront pas grand chose à ce qui précède. Je l'explique d'un mot. Le système d'impression du *Times* qui est considéré comme ce qu'il y a de plus merveilleux en Angleterre, est pratiqué à Paris depuis plus de vingt ans.

Et chacun sait que la *Patrie* n'est pas le journal le mieux imprimé de France.

Le public n'est pas admis dans le sanctuaire où s'élabore la rédaction du *Times*. Les rédacteurs eux-mêmes n'y entrent pas. Le manuscrit de chacun d'eux est remis à l'un des trois rédacteurs en chef, non signé, mais accompagné d'un signe mystérieux.

Le caissier ouvre un compte à chacun de ces signes. Les trois rédacteurs en chef mettent seulement dans la confidence les trois propriétaires. Toute indiscrétion non autorisée est punie du renvoi du rédacteur coupable.

Cela paraît d'abord tout simplement ridicule et bouffon. En y réfléchissant, on trouve dans ce mystère la raison principale de la puissance du journal.

Un article du *Times* est toujours, en somme, une œuvre soignée, bien écrite, satisfaisant un grand nombre de lecteurs. On y cherche la pensée d'un homme d'Etat. Grâce au secret bien gardé, les ministres

n'ont pas besoin de journalistes officieux. Ils font eux-mêmes leurs affaires, et le public s'en arrange.

Le correspondant du *Times*, à Paris, a vingt-cinq mille francs d'appointements et une grosse indemnité pour frais de bureau. Le rédacteur en chef littéraire, M. Oxenford, a cinquante mille francs de traitement. Il est en même temps auteur dramatique, connaît à fond ses confrères français, et démarque notre linge avec une extrême habileté.

Le directeur politique du *Times* est M. Green. Il doit avoir de quarante-cinq à cinquante ans. C'est un parfait gentleman, aussi accompli de manières que bien doué de cet esprit de divination qui permet à son journal de pressentir les événements du lendemain. Le *Times* défend toujours le ministère en exercice, jusqu'à la veille d'un changement.

Le troisième rédacteur en chef de la feuille anglaise est chargé des correspondances. Le *Times* a des agents dans le monde entier. Le moindre événement y est l'objet d'un article complet, bourré de renseignements et de raisonnements.

Le *Times* pousse même un peu loin la théorie de l'information. On y lut un jour:

Hier, a eu lieu une épouvantable catastrophe sur le chemin de fer de. . . Nous sommes heureux d'apprendre à nos lecteurs qu'un de nos rédacteurs était dans le train. Il a eu le bras droit emporté, et c'est de la main gauche qu'il écrit pour nous le récit suivant.

Aussi, aucun journal n'est plus lu. Malgré son faible tirage, ce qu'il imprime est immédiatement connu de toute l'Angleterre.

Le *Times* paraît deux ou trois fois par jour, selon l'opportunité, mais il ne renouvelle son texte qu'une fois, et se contente, à chaque édition, de donner les faits de la dernière heure.

Son plus fort tirage depuis la guerre de Crimée, où il a parfois dépassé cent mille, est de cinquante mille pour les trois éditions additionnées. Généralement ces trois tirages réunis ne s'élèvent pas à plus de trente mille.

Chaque exemplaire a douze ou seize pages, format de nos grands journaux. Le texte est très compacte. Le caractère n'arrive à la netteté que grâce à sa maigreur. Il ne comporte ni pleins ni déliés. C'est propre, mais gris.

Le *Times* se rédige dans la journée, se compose de minuit à quatre heures du matin, et s'imprime de quatre à six en première édition.

Les ateliers de composition occupent le premier et le deuxième étages. Ils sont éclairés au gaz. Trois cents ouvriers compositeurs y travaillent le chapeau sur la tête. Ils gagnent, pour ces quatre heures

de travail, un salaire moyen de 2 livres 10 schellings par semaine, soit environ 63 francs.

Les metteurs en pages, chefs de brigade gagnent cent francs. Le travail de remaniement des éditions est fait par des ouvriers de jour, moins nombreux, qui attendent leur tour pour entrer dans les ateliers de nuit.

Quatre presses sont mises en mouvement. Elles impriment chacune quatre mille fois huit pages à l'heure.

Les feuilles imprimées, au sortir de la presse, sont portées dans une grande salle appelée *Publishing-Office*. Là, elles sont comptées et livrées aux vendeurs ou *news-men*. Ceux-ci paient comptant *trois pence* ou trente centimes l'exemplaire, moins une remise, et vont vendre dans la rue, ou porter à domicile, ou expédier en province et à l'étranger, car le *Times* ne reçoit pas d'abonnements.

Chaque matin, une queue de quarante ou cinquante voitures et une bande de quatre ou cinq cents colporteurs attendent dans les rues voisines l'ouverture des portes du *Publishing-Office*. Les premiers venus sont les premiers servis.

Sur les seize pages du *Times*, huit environ sont occupées par les annonces, dont le prix moyen est de 12 pence la ligne par édition, ce qui donne un produit de plus de dix mille francs par jour, ou de quatre millions par an. On ne fait aucune remise aux courtiers.

Un des propriétaires du *Times*, M. John Walters, donna en dot à sa fille le revenu brut d'une page de ce journal pendant un an. Cela produisit un total de 22,572 liv. sterl. 10 shellings, près de six cent mille francs.

Le *Times* n'envoie pas de numéro justificatif aux personnes qui font des annonces, mais chacun a le droit de venir au bureau, et de couper dans le journal, déposé sur un large pupitre, à droite, en entrant, l'annonce qui le concerne.

Là aussi on peut consulter la collection du *Times* depuis longues années. Feuilletant au hasard, j'y ai trouvé, dans l'un des volumes de 1858, un document des plus curieux, dont avant peu le *Figaro* publiera la traduction.

Assez curieux de mon naturel, j'examinai aussi un exemplaire du *Times* au point de vue des annonces, et je trouvai, dans le No 26,119; du vendredi 8 mai dernier, première page, deuxième colonne, les annonces suivantes, que je transcris littéralement :

—A. H. Ecrivez immédiatement au post-office.—Annie.

—B. Notre misère actuelle et notre séparation ne sont que l'heure sombre qui précède l'aurore d'un temps de paix et de bonheur. Espérez pour moi, ma chère femme. A vous pour toujours.

—A. J'ai été enchantée de la rencontre imprévue de dimanche, dans le parc. Une lettre envoyée à l'ancienne adresse me fera plaisir. Je désire vivement t'écrire et j'espère te rencontrer encore.

—Si le monsieur qui a pris des informations sur madame Russels chez son coiffeur, dans le Strand veut avoir la bonté d'y revenir, il aura de ses nouvelles.

—H. M. Herfeld vous remercie de vos sentiments. Une lettre vous attendra la semaine prochaine au bureau dont vous vous souvenez, dans Piccadilly. Ecrivez-moi directement, je vous prie. Tout ce que je demande, c'est de la confiance en mon honneur. A. R.

—Perdu un monsieur. Taille, 5 pieds 6 pouces, blond, habit bleu avec boutons d'or. Il a quitté la station de Victoria avec un sac de nuit en tapisserie. Une récompense honnête à qui donnera de ses nouvelles à M. Polaki, agent particulier de police, 13, Paddington Green.

Voyant ma surprise mon guide me dit :

—C'est toujours comme cela au printemps.

—Mais la morale? lui répondis-je.

—Oh! le *Times* se charge de la venger. Dès qu'une annonce n'a pas un sens bien précis, et qu'elle est du genre de celles que vous venez de traduire, on fait payer au client six pence de plus!

Avec douze sous donc, on peut faire du *Times* un *Mercure galant*.

Oh! shocking!

Le Figaro.

PENSEES.

L'homme ménage sa santé quand il en a peu, et sa fortune quand il en a beaucoup.

Les intérêts prennent le masque des opinions.

C'est parmi les honnêtes femmes que l'on trouve les enchanteresses, les autres ne sont que des sorcières.

L'innocence est la vertu avant qu'elle ait rien appris, et la vertu est l'innocence instruite.

A la guerre et souvent même ailleurs, l'audace est de la sagesse ; l'épée préserve mieux des coups que la cuirasse.

Le soldat est esclave, mais il ne doit l'être qu'afin que son pays ne le soit pas.

CONFÉRENCES DE NOTRE-DAME.

PREMIÈRE CONFÉRENCE : 1er MARS 1868.

Le R. P. Félix a pris pour thèse de ses conférences pendant la station du Carême : "le Progrès par la religion."

Nulle religion n'étant possible sans la foi en Dieu, le premier devoir de l'orateur chrétien moderne est de s'élever contre la doctrine funeste et menaçante de l'athéisme moderne. Cette plaie fatale est au cœur de la société et y fait chaque jour de déplorables ravages. L'athéisme est partout. Dans la philosophie, il prétend expliquer tout sans Dieu ; dans la physiologie, il affirme que la vie résulte de la fécondité nécessaire de la matière. En géologie, il explique tout par le travail des forces de la nature. En religion, il veut que l'humanité adore ses propres rêves et les illusions de sa propre imagination. En astronomie, il soutient que le système harmonieux des mondes est le jeu du hasard, comme une horloge sans horloger, un temple sans architecte. En médecine, il dissèque en ricanant contre.

Dans le chef-d'œuvre de Dieu, dans l'art, il est réaliste. Dans la science, il nie l'âme et le ciel. En politique, l'athéisme est socialiste, communiste, *démocratique-autoritaire*. Il veut le règne de la force élevée à la plus haute puissance. Oui, ce qu'il veut, c'est le droit du loup de dévorer l'agneau. Il a cessé de s'envelopper dans l'ombre ; il envahit tout, il nous défie et nous brave. *Sa tendance est essentiellement despotique. Il menace de tout asservir et de confisquer à son profit toutes les libertés. Régner, pour lui, veut dire opprimer.*

Au nom de la justice, il décrèterait l'expropriation ; au nom de la liberté, l'incarcération ; au nom de la fraternité, l'extermination. Tel est le contenu du programme audacieux proclamé à Genève par ses organes. Leur génie de la paix n'y prophétisait que la guerre, et le monde frémit encore des rugissements de cette fraternité farouche. Heureusement, il existe contre l'athéisme trois arguments irrésistibles. Ces arguments se tirent de la nature de l'homme, de la force des choses et des faits historiques ; chaque homme porte en lui la passion du divin, passion *indéracinable*, et le besoin *inapaisable* de trouver Dieu. L'homme le cherche dans tout ce qu'il aime d'un amour profond, en y mettant une image de Dieu.

Celui qui aime à l'adoration met au front de la chose aimée un

rayon de la beauté divine. A cette passion subjective répond un objet réel, et c'est vouloir mutiler, décapiter l'humanité que de supprimer Dieu. La force des choses dépose contre l'athéisme un éclatant et irréfutable témoignage. C'est un fait incontestable que tout ce qui est religieux et appelle l'âme humaine en haut est dans l'humanité le vrai ressort du progrès, la religion seule élève l'âme et la porte aux grandes choses. Tout ce qui est irréligieux nous attire en bas, et réciproquement. L'on ne brise avec Dieu que parce qu'on le trouve trop lourd à porter, que pour satisfaire ses passions ou se défaire du remords. Les raisons qu'on allègue contre Dieu ne sont que les raisons des sens de la bête contre les instincts supérieurs et divins de la nature humaine.

Si nous consultons l'histoire, elle nous montrera partout la civilisation des peuples s'élevant et s'abaissant avec le niveau de leur religion. La Grèce n'a jamais jeté un plus vif éclat qu'à l'époque où elle était religieuse. A Rome, le culte et le respect de Dieu ont été le vrai fondement de la grandeur romaine. Partout, au contraire, l'athéisme a preparé la ruine et la décadence des nations. C'est à leur religion que les peuples chrétiens doivent leur supériorité incontestable, et, comme pour en donner une preuve éclatante, la Chine nous apparaît à l'autre extrémité du continent, la Chine rationaliste, irréligieuse, engourdie dans une perpétuelle enfance dont quatre mille ans ne l'ont pas fait sortir. Partout, au contraire, où le christianisme a posé son pied divin, il a fait surgir une civilisation brillante, humaine et féconde dont nous recueillons les fruits.

DEUXIÈME CONFÉRENCE: 8 MARS 1868.

DÉCADENCE PAR L'ATHÉISME.

Monseigneur,

“ En abordant la grande question du dix-neuvième siècle, la question du Progrès, nous avons posé tout d'abord deux points fondamentaux, le point de départ et le point d'arrivée. Tout progrès, en effet, s'appuie sur ces deux données : il part de quelque chose pour arriver à quelque chose. Tout progrès est un pas vers le but ; si vous ignorez le point de départ, et le point d'arrivée, comment savoir que vous avancez ? Inutile de dire que l'athéisme sur ces deux points est convaincu d'une impuissance absolue : il ignore le point de départ et le point d'arrivée.

N'importe ; malgré cette fin de non-recevoir qui l'arrête au seuil même du sujet, il n'en lève pas moins sur sa tête le drapeau du Progrès ; et si nous voulons l'en croire, tout progrès vient de lui et doit aboutir à lui. Nous l'adjurons de s'expliquer ; ces progrès, quels sont-ils ?

" 1. Commençons par la base pour remonter jusqu'au sommet. Nous voici tout d'abord sur la terre ferme de l'ordre moral. Sans vertu, sans sainteté, sans un progrès moral proportionnel aux autres progrès, tout tourne à la barbarie. Ce fut, il vous en souvient, la thèse fondamentale, développée il y a douze ans. Appuyé sur le roc de cetté vérité primordiale, nous sommons l'athéisme de répondre à cette première interpellation : Que faites-vous pour le progrès moral ? que faites-vous pour susciter des vertus, des dévouements, des sacrifices, des abnégations ? que faites-vous surtout pour créer les saints, les saints, c'est-à-dire les géants de la vertu ; les saints, ces véritables grands hommes de l'humanité ; les saints, élite généreuse, aristocratie magnanime, seule capable de guider dans la voie du bien ces sociétés que gagne de proche en proche la gangrène de tous les vices et la lèpre de toutes les misères morales.

" Vous ne pouvez passer sans répondre ici à l'humanité qui vous interroge, à la démocratie qui vous guette et menace de vous dévorer, vous et vos systèmes, si vous ne trouvez dans leur fond ce secret suprême, cette solution radicale aux problèmes qu'elle vous pose : créer des vertus et des saintetés, ouvrir larges et profondes les sources de la vie et de la grandeur morale. Car laissez-moi vous le redire, sans ce progrès fondamental qui élève les *hommes* à leur véritable hauteur, tout tombe à terre avec l'humanité elle-même, et tous les autres progrès réalisés par elle, deviennent des poisons qui la corrompent, ou des glaives qui la tuent.

" Fils de l'athéisme, disciples de la destruction, puisque vous avez la prétention de l'édifier, vous aussi, ce chef-d'œuvre de progrès, dites, que mettez-vous à la base ? Comment posez-vous les fondements de ce monde moral qui doit appuyer et porter tout l'édifice ? *super quo bases consolidatæ sunt ?* Comment faites-vous pour créer ce pain substantiel et quotidien de l'humanité, la vertu, la sainteté surtout ? Je ne demande pas ce que valent, au point de vue où nous sommes, vos mérites personnels ? Dans cette balance où se pèsent les vertus de l'humanité, quel est le poids de vos vertus, je ne veux pas même le savoir. Vous êtes peut-être ce phénomène rare dans l'humanité, un athée honnête homme : que dis-je, un saint homme d'athée ; soit : quand l'athéisme aura, lui aussi, édifié sa religion, vous serez inscrits pour vos vertus au calendrier de ses saints. . . . .

" L'athéisme supprimant Dieu, l'âme et la conscience, se retourne sur

la matière ; et là, tendant sur un même point et dans une même direction toutes les énergies de l'homme et tous les ressorts de sa force, il travaille à ouvrir dans l'ordre matériel des puits plus profonds, à arracher aux entrailles de notre globe des trésors toujours nouveaux, et à exprimer de la matière des jouissances toujours nouvelles. Là se heurte fatalement l'ambition de l'athéisme ; et, il y a quelques jours seulement, il le criait à l'Europe dans de publiques proclamations : *Notre but final, c'est la jouissance ; notre ciel, c'est la terre* perfectionnée par notre travail ; et nous *n'avons pas d'autre religion.*

" Certes, si l'athéisme doit quelque part réaliser un progrès, c'est assurément dans ce domaine de l'ordre matériel. Accordons, sans le discuter, qu'un peuple sans religion, et une humanité sans Dieu, peut multiplier autant qu'une autre les télégraphes et les chemins de fer, les fusils et les canons de plus en plus perfectionnés ; qu'il peut mettre dans sa main, autant que le peuple le plus moral et le plus religieux, et des instruments pour dompter la matière et des engins pour tuer les hommes. Les peuples à genoux devant Dieu, et les plus foncièrement religieux, n'ont rien, il est vrai, sous ce rapport, à envier à ce monde nouveau rêvé par nos modernes athées. Mais enfin, accordons-leur, aussi grande que possible, la puissance de créer le progrès matériel. Au bout de ces miracles réalisés par le travail sans religion et le génie sans Dieu, qu'y at-t-il, pensez-vous ? . . . .

" Vous que la religion, comme une seconde maternité, a tenus dans ses bras, sous ce foyer domestique qu'elle transformait en sanctuaire ; vous qui avez nommé Dieu, Jésus-Christ et la Vierge sur les genoux d'une mère ; vous qui puisiez dans ces noms éclos des lèvres maternelles une lumière qui éclairait, un parfum qui embaumait et des semences de vertu qui fécondaient votre âme d'enfant, oh ! non, vous ne pouvez même imaginer au foyer domestique ce spectacle trois fois attristant : un père athée, une mère athée, et, entre les deux, un enfant athée. . . Tous les noms retentissant sous ce toit, à l'oreille de cet enfant, excepté le vôtre, ô mon Dieu, et celui de votre divin Fils et de sa divine mère ; tous les spectacles venant se montrer aux regards de cet enfant, excepté ceux de votre maison et de vos fêtes ; tous les plaisirs et toutes les joies de la terre, venant de jour en jour et d'heure en heure remuer de leur souffle cette vie tendre et délicate, comme une fleur à sa première aurore ; oui, toutes, excepté ces saintes voluptés du ciel et ces joies sacrées du temple, qui devaient donner à cette âme à peine épanouie comme une révélation et un pressentiment du paradis !. . .

" O famille ! ô famille ! temple sacré que la religion rend et si suave et si beau ; source féconde et pure de nos meilleures joies et de nos plus

belles vertus, à quoi vous comparerai-je, alors que la religion s'est enfuie de vous et que l'athéisme est devenu votre hôte? temple obscur, sanctuaire ravagé, autel profané, tabernacle brisé, prison sombre et noire, où l'athéisme tient les âmes captives dans les ténèbres!

" Et vous, enfant, chef-d'œuvre de Dieu créé pour refléter sur votre front d'ange la lumière de son visage; charmante créature faite tout exprès pour le nommer, pour le prier, pour l'aimer, pour le glorifier, pour le chanter, qu'allez-vous devenir, belle image de Dieu profanée par l'athéisme paternel et l'athéisme maternel? Messieurs, que pensez-vous que va devenir cet enfant, *quid putas puer iste erit?* que va devenir cette plante arrachée à sa naturelle atmosphère et soustraite violemment à sa première loi de croissance?

" Ah! cet enfant par son âme, est une plante céleste; il lui faut l'air du ciel. Aussi loin des souffles de Dieu et de cet air du ciel, elle va se flétrir, se faner, se corrompre. Parlons sans figure: cet enfant ne sera pas élevé. Rien, à l'heure venue, ne saura dompter en lui ses instincts farouches dont la libre expansion fait l'homme barbare. Oui, un barbare, ô père! ô mère! qui ne croyez pas en Dieu, sachez-le bien, votre travail d'éducation ne fera pas autre chose. Et un jour, à la première opposition que votre autorité essayera de faire à la fantaisie, aux désirs ou au caprice du jeune nourrisson de l'athéisme, vous sentirez avec effroi se dresser contre cette autorité couverte de mépris la révolte d'un égoïsme et d'une indépendance, qui n'ont pas eu la religion pour frein et Dieu pour contre-poids.

" Cet être tant de fois réchauffé au foyer de votre cœur, cet être qui n'a vécu que de vos tendresses, de vos affections et de vos sacrifices; cet être, bercé comme un petit Dieu dans les bras de cet amour que la nature laisse pour leurs enfants même au cœur des athées; cet être dont vous espériez des trésors de dévouement et des miracles de reconnaissance, un jour il se révélera comme la personnification de l'égoïsme et de l'ingratitude; aussi impie envers vous qu'impie envers Dieu, il vous apprendra, par vos douleurs et peut-être par ses crimes, ce que c'est que d'élever un athée!

" Voilà le progrès dans la société domestique par l'éducation de l'athéisme: un égoïsme féroce, qui est le fond de la barbarie et le principe de l'état sauvage. . . . .

" Ainsi, messieurs, vous le voyez l'athéisme ou la négation de toutes religions, c'est le progrès retourné et la civilisation renversée. Ces sectaires de l'athéisme, ces suprêmes dissidents, ces derniers des protestants, ces hérétiques du bon sens et de la raison, ces schismatiques de l'humanité religieuse et adoratrice, ils se vantaient de réaliser le progrès partout; et il se trouve qu'ils ne le réalisent nulle part, et que

leurs systèmes et leur philosophie ne portent dans leurs flancs qu'une décadence sans limite, et une barbarie sans remède. Ah ! c'est que, comme nous le disions en commançant, la religion, c'est la sève, la moëlle, la substance, la vie de toute civilisation, et le ressort de tout progrès : c'est l'âme, l'âme vivante et vivifiante de toute humanité qui se développe, grandit et s'élève.

" O jeunesse catholique, c'est à vous, à vous surtout que j'adresse ces paroles : vous êtes la vie, l'espérance, la force ; levez-vous ! En attendant que je vous appelle à d'autres croisades, laissez-moi vous convier à cette grande croisade, la croisade de la religion, de la religion qui prosterne devant Dieu toute humanité adoratrice ; à vous, à vous surtout de la défendre contre la légion des modernes athées. Fils des croisés, ah ! courez sus à ces barbares : soyez non-seulement les soldats de l'idée chrétienne, les zouaves de la papauté menacée ; soyez les soldats de l'idée divine aussi ; soyez les zouaves de Dieu menacé par l'athéisme.

" Armez-vous, non du fer, mais de l'esprit, non du glaive, mais de la parole ; et frappez sur ces vandales nouveaux qui menacent toute civilisation, en menaçant toute religion. Portez, portez, dans ces grandes luttes de notre temps, une armure triple et une tout ensemble : la lumière, l'amour et la force. Tous, qui que nous soyons, à quelque symbole religieux que nous nous rattachions, oui, nous tous qui gardons au moins au sanctuaire de notre vie intime ce qui constitne l'essence de tout culte religieux, l'adoration, oh ! serrons nos rangs, pour arrêter par notre affirmation unanime, cette invasion, la plus barbare de toutes, qui marche au progrès de l'humanité par la déchéance de Dieu ; portons d'une main ferme ce drapeau qui doit flotter plus haut que tous les drapeaux, et demeurer planté sur toutes les ruines pour appeler toutes les restaurations ; et disons, en faisant écho à toutes les nobles voix de l'humanité, disons avec le grand et universel concile des âmes qui adorent : Anathème à qui ne croit pas en Dieu ; la barbarie par l'athéisme, le Progrès par la religion !"

TROISIÈME CONFÉRENCE : 15 MARS 1868

Le R. P. Félix avait établi, dans ses deux premières conférences, qu'il y a incompatibilité complète entre le progrès et l'athéisme, et qu'à la religion seule appartient de conduire sûrement l'humanité vers l'accomplissement de ses destinées glorieuses. Il lui restait à rechercher parmi les religions qui se partagent les adhésions des âmes humaines quelle est celle qui a le plus de droits à commander l'obéissance et le

respect du genre humain, à le guider dans les voies du progrès. Cette étude en suppose une autre préalable qui doit porter sur les marques de la vraie religion.

La première et la plus essentielle de ces marques est la vitalité. La vraie religion ne saurait être celle qui a besoin d'un pouvoir étranger pour la soutenir, et d'une force extérieure pour lui donner l'impulsion. Sa force doit être en elle; son mouvement doit être spontané, sa jeunesse doit être impérissable et sa fécondité doit être aussi intarissable que les sources des grands fleuves, alimentées par les neiges éternelles des montagnes.

Cette vitalité cependant ne saurait se maintenir et se perpétuer sans une forme sociale, sans un organisme qui soit à la religion ce que l'organisme humain est à la vie de l'homme. Quel doit être cet organisme? Evidemment, une hiérarchie, une habile et savante combinaison des forces vitales, une harmonie systématique établie entre elles, une direction centrale qui se fait sentir aux extrémités du système.

Il est évident que cet organisme ne saurait fonctionner, que cette harmonie si désirable du système religieux ne saurait exister sans une troisième condition: l'unité. Il faut une concentration des forces vives de la religion, une certaine centralisation des pouvoirs spirituels pour qu'ils puissent s'exercer avec efficacité. Jésus-Christ, en fondant son Eglise, a demandé pour elle cette unité à son père, en exprimant ce vœu ardent pour ses disciples! *ut sint consummati in unum.*

Ce besoin d'unité religieuse n'a jamais été aussi vivement senti que de nos jours. Témoin les aspirations d'une fraction importante de l'Eglise anglicane, qui tend les bras vers Rome et réclame avec instance une association, une communauté d'action et de mouvements que l'hérésie et le schisme ont jusqu'ici rendues impossibles. Dans le domaine de la politique, le besoin d'unité s'est fait sentir avec la même vivacité et s'est exprimé de la manière la plus énergique. Naguère, nous avons entendu les peuples de l'Europe pousser un cri d'unité qui peut-être présage l'établissement prochain d'une confédération européenne de la grande république chrétienne. Cette aspiration peut être une chimère, mais c'est une chimère généreuse qui trahit un besoin réel.

Une religion qui réunirait les trois caractères indiqués plus haut ne saurait être vraie, si elle n'y joint le signe de la catholicité, si elle ne tend invinciblement à se déployer dans l'espace et dans la durée, à déborder toutes les frontières, si elle n'a la noble ambition d'envahir et de dominer toutes les âmes. Cette grande et universelle domination, les philosophes, les législateurs et surtout les conquérants l'ont rêvée, mais aucun d'eux ne l'a réalisée. Nous verrons plus tard qu'une seule

religion a conçu ce dessein sublime, et, dans une certaine mesure, a su l'exécuter.

Toutes ces marques ne sauraient garantir qu'une religion est vraie s'il lui manquait ce caractère qui met le sceau à tous les autres, la sainteté. Il faut qu'une religion crée des vertus, qu'elle rende les hommes purs, probes, vertueux, dans la plus haute acception du mot. Il faut qu'elle produise des saints. Toute religion qui échoue dans cette tâche, qui manque d'atteindre ce but, qui n'aboutit pas à la perfection morale, à la sainteté, n'a pas le droit de réclamer l'adhésion de nos intelligences et la soumission de notre volonté. Il reste à voir quelle religion au monde réunit tous les caractères indiqués plus haut, réalise la conception idéale développée par l'éloquent orateur.

(*A continuer.*)

LE HAUT ENSEIGNEMENT EN FRANCE.

Le haut enseignement est non-seulement anticatholique, non-seulement antichrétien, non-seulement antireligieux, il est formellement matérialiste et athée. Il l'est de plus en plus et avec intolérance. Les simples spiritualistes s'en plaignent comme les chrétiens; les simples savants, pour peu qu'ils ne soient pas atteints de cette manie d'antichristianisme qui tourmente la secte des professeurs officiels, réclament autant que la crainte de l'impopularité le permet contre cette conspiration antiscientifique non moins qu'antisociale. Dans les chaires qui se rattachent à l'étude de la médecine, il y a défense de croire en Dieu. Voilà le fait. On ne le conteste qu'en certaines occasions, on n'oppose que des dénégations dérisoires à l'abondance éclatante des preuves qui constatent la profondeur du mal.

Contre ce mal, aussi dangereux qu'absurde, mille réclamations s'élèvent du sein de la société trahie; un seul remède est invoqué : la liberté de l'enseignement supérieur. Que ce remède ne soit pas lui-même sans danger, ce n'est plus la question : nul autre n'est praticable, personne n'en propose un autre.

La pétition adressée au Sénat, et rapportée avant Pâques par M. Chaix-d'Est-Ange, qui s'est bien fait prier, n'invoque aucune pénalité ni aucune interdiction contre les auteurs ou répondants des doctrines qu'elle signale. Si elle avait pris cet inutile souci, pour notre part, nous l'aurions désavouée.

Plus ces doctrines sont folles, nous ne feignons pas de dire plus elles sont criminelles (c'est leur caractère à nos yeux), plus elles échappent à tout autre genre de répression que le combat. Il n'y a rien à faire autrement.

Un état de société où ces choses exorbitantes peuvent se produire avec tant d'aisance n'est plus régulier, les ressorts ordinaires ne fonctionnent plus, l'ordre légal a perdu sa force essentielle, sa vigueur morale; il n'exerce plus l'empire qui protége tous les droits en leur assignant à tous une limite, et c'est le droit de défense personnelle qu'il faut désormais décréter et organiser. Tous ceux qui tiennent encore pour l'idée de Dieu, sont dans la position du citoyen attaqué par des ennemis que la légalité générale protége plus que lui-même, et qui demande la permission de porter des armes.

Nous nous voyons exposés sans aucune défense au brigandage intellectuel le plus audacieux et le mieux organisé; nous sommes contraints d'en subir les coups, même de les affronter; à travers cette forêt des écoles, il nous faut envoyer nos enfants chercher les vrais titres de la vie civile et politique, les vrais instruments du travail, les diplômes, sans lesquelles il n'y a nulle possibilité de rien faire ni de rien être: dans cette situation, au nom de toutes les libertés, et particulièrement au nom de la liberté de la science et de la liberté de la conscience, également compromises, nous demandons les armes nécessaires pour que nos enfants ne se voient pas détroussés du titre de la vie chrétienne, qu'on prétend leur enlever s'ils veulent avoir les autres, et dont la puissance publique n'est plus en état de leur garantir la libre possession.

Exagérons-nous en quelque chose? A diverses reprises, et récemment encore, par ruse politique ou par honnête inconséquence, M. Duruy a voulu se donner le mérite de tenter une certaine répression. S'il peut y avoir quelque répression légale, c'est une question; mais, légale ou non, que cette répression doive avorter toujours, c'est le fait avéré. M. Duruy n'a pu rien obtenir; en conscience, nous croyons qu'il s'en doutait. Quoiqu'il en soit, nous lui demandons pour unique grâce de ne plus essayer. Toute répression, premièrement, serait sans vigueur; secondement, fut-elle poursuivie avec vigueur et sincérité, n'obtiendrait aucun bon résultat: ou elle n'atteindrait pas le but, ou elle le dépasserait, ce qui serait pire.

Nous ne voulons point mettre les doctrines dans les mains du pouvoir, ni qu'on nous fasse une religion gallicane à côté d'un athéisme ou d'un éclectisme gallican. Quand l'Etat récuse la vraie religion et la tient en dehors comme les autres, ce qu'il peut faire de plus sage et de meilleur pour tout le monde, c'est de trouver toutes les religions bonnes et de les laisser toutes libres, chacune chez soi, sans reprendre la belle conception de l'empereur Héliogabale, lequel voulait réunir tous les dieux dans le même temple sous son sacerdoce, et imposer à tous les cultes un cathéchisme commun.

Quand au matérialisme, il faut, en tant que doctrine religieuse, le laisser libre aussi. Grand Dieu! qu'il parle, pourvu qu'on le puisse contredire, et surtout qu'on ne fournisse pas à ses docteurs le prétexte de se coller au visage un masque de persécution. Grâce à la débilité de l'esprit présent, ces adroits hypocrites cacheraient là-dessous leurs précieuses difformités, qui laissent encore quelque chance de victoire aux faibles restes du bon sens français.

Non, non, ni lois ni œuvres de police contre ces organisateurs de ténèbres! Le seul jour de cette libre étude, la seule arme de cette liberté qu'ils prétendent aimer tant! Avec la police, il se gourment en public, mais ils s'arrangent en particulier. Quel avantage y aurait-il pour la religion, pour la science, pour la civilisation, quand quelques étudiants seraient mis au violon et quelques cuistres à l'écart? C'est au pied d'une chaire lumineuse qu'il faut amener les étudiants et les cuistres, l'ignorance ingénue et le faux savoir obstiné.

Contre l'hérésie des Albigeois, la victoire avait échoué; les hérétiques étaient battus, et l'hérésie tenait bon. On vint au vrai moyen, l'Eglise le trouva et l'appliqua. Une université fut instituée à Toulouse; on y établit une quantité de colléges avec des priviléges sans nombre, et ce fut fini.

Nous avons lu les articles des diverses feuilles révolutionnaires sur la pétition adressée au Sénat, et le faible rapport de M. Chaix-d'Est-Ange. Tout cela ne fait nul honneur à personne; ni ce qui est sincère, ni ce qui ne l'est pas. On y voit partout une grande horreur ou une grande intelligence de la liberté.

Tout se résume dans la lettre véridique du vieil étudiant démagogue et matérialiste qui se plaint d'être bâillonné, mais qui demande avec des phrases terribles que les choses restent comme elles sont, et que l'on se garde bien de la liberté, parce qu'enfin les professeurs actuels sont parfaits et que la liberté donnerait la parole aux homœopathes et aux jésuites! Après cet aveu, il est inutile d'en ramasser d'autres et plus inutile de discuter. D'un autre côté, on ne manquera pas d'alléguer ce formidable étudiant; on le dressera sur la tribune, farouche, intraitable, labouré de blessures comme un Titan toujours invaincu, bien capable à lui seul de témoigner combien la liberté ferait surgir d'Attilas. Quel objet d'épouvante! Et voilà d'un commun accord, la liberté renvoyée à une autre fois.

Ne nous lassons pas pourtant de l'invoquer, de n'invoquer qu'elle seule. C'est elle qu'ils craignent tous, que tous repoussent ou furieusement ou cauteleusement. Par là ils démontrent l'efficacité des secours qu'elle nous donnerait, et sont eux-mêmes les garants de la sincérité avec laquelle nous la réclamons.—*L'Univers.*

LETTRE DE L'ÉVEQUE DE NIMES.

*A Monsieur le Rédacteur en chef de l'*UNIVERS.

GÉNOLHAC, en visite pastorale, le 3 mai 1868.

Mon cher Monsieur Veuillot.

Après le dernier discours de M. Duruy sont venus ceux de M. Jules Favre et de M. de Rémusat, prononcés à l'Académie. C'est pour les catholiques une douleur nouvelle succédant à une première douleur. Il me semble opportun qu'un Evêque le dise tout haut, et fasse voir l'effroyable chaos d'idées où l'on prétend jeter la France, aujourd'hui devenue incapable de s'en douter. J'espère ne pas arriver trop tard, puisque le bruit soulevé par cette séance déplorable n'est pas encore éteint.

Il y a quelques semaines c'était le P. Gratry qui prenait rang parmi les Quarante. On lui décernait le droit d'occuper un fauteuil, non-seulement pour récompenser son mérite littéraire, mais encore pour honorer ses œuvres philosophiques. Certes, nous croyons ne devoir partager ni toutes les considérations développées par l'éminent oratorien dans son discours de réception, ni toutes les espérances saluées dans l'avenir par l'ingénuité de sa foi au progrès de l'humanité.

Mais enfin, comme prêtre et comme religieux, il était là représentant la philosophie chrétienne, la philosophie soumise à la révélation ; la philosophie placée sous la tutelle et le contrôle de l'Eglise ; la philosophie enfin reconnaissant les oracles et l'autorité de Rome comme un bouclier protecteur ou comme un frein salutaire, bien loin de les maudire comme un joug abrutissant et comme une aveugle tyrannie. Tel est l'aspect sous lequel s'est présenté le nouveau récipiendaire ; voilà ce qu'on a fait asseoir sur le siége académique en invitant sa soutane noire à tenir compagnie à la soutane violette de Mgr l'Evêque d'Orléans. En occupant ce trône d'honneur, il n'y a point installé une raison rebelle aux décisions du Saint-Siége, d'ardentes protestations contre les doctrines du *Syllabus*, mais au contraire une raison obéissant à ces enseignements infaillibles et tutélaires.

M. Jules Favre vient à son tour représenter dans la même enceinte des doctrines opposées. Il n'est pas, lui, le symbole de la philosophie soumise, mais celui de la philosophie séparée. Il proclame sans limites la liberté de la pensée comme celle de la conscience ; il s'indigne des prétentions de l'autorité dogmatique à s'opposer à la raison ; il blâme,

s'il ne maudit pas, les arrêts et les anathèmes lancés contre les soi-disant *libertés modernes*; en un mot, la présence et le discours de M. Favre sont la contre-partie à peu près radicale de la présence et du discours du P. Gratry.

Ainsi, à quelques jours de distance, voilà le pour et le contre introduits à l'Académie avec le même cérémonial et la même faveur. L'erreur et la vérité, les ténèbres et la lumière, le bien et le mal sont admis à s'y donner la main sur un pied totalement fraternel. Il est bien entendu qu'à la condition d'une certaine égalité de talent, la philosophie sacrée et la fausse philosophie peuvent obtenir au même degré le droit de cité dans ce grand aréopage du goût et du savoir. N'est-ce pas là donner à la France un exemple plein de scandales et de périls? Comment voulez-vous que les peuples fassent quelque différences entre le froment et l'ivraie, quand les Académiciens agissent comme si l'un valait l'autre, et qu'ils couronnent des mêmes lauriers le front des sages et la tête des sophistes?

Autre tort. Voilà des récipiendaires baptisés s'adressant à des académiciens la plupart baptisés comme eux. Il est question de philosophie dans les discours prononcés par les uns, écoutés et applaudis par les autres, et cette philosophie, on effecte de ne lui supposer dans le passé d'autre aïeul que la philosophie païenne. L'Eglise a suscité, pour l'honneur de l'esprit humain, une grande philosophie chrétienne; celle-ci l'emporte sur celle-là de mille coudées par l'exactitude et l'élévation de ses doctrines, la lumineuse fermeté de sa méthode, l'incomparable utilité de ses travaux, la gloire sans rivale des génies immortels qui la représentent. Mais on gardera sur elle un silence absolu, comme si l'on ne soupçonnait pas même qu'elle ait existé, Platon, Pythagore, voilà les autorités qu'on invoque et les ancêtres auxquels on se rattache. Mais saint Augustin, saint Anselme, saint Thomas d'Aquin, allons donc! Qu'est-ce que la philosophie peut avoir de commun avec de pareils penseurs?

Voilà comment on traite l'histoire et l'équité dans la plus haute académie d'une nation composée de 36 millions de catholiques; voilà comment on rend hommage aux prodiges accomplis par l'Eglise pour arracher la raison de l'homme et le bon sens des peuples aux abîmes où les sages du polythéisme, sans en excepter Socrate et Platon, les avaient précipités!

Ces réticences sont tristes; mais ce qui l'est peut-être encore davantage, c'est de voir l'idée qu'on se fait, dans l'illustre Académie des Quarante, du génie et de la gloire philosophiques.

On attribue à M. Cousin l'honneur d'avoir inventé l'éclectisme, et l'on estime que c'est là toute une philosophie.

S'il est au contraire un fait certain, c'est que, dans tous les siècles, le droit de choisir et de glaner ce qu'il y a de bon dans les divers systèmes pour en faire son butin, fut considéré et pratiqué comme le privilége naturel, comme le patrimoine fondamental du philosophe. On le disait même avant Socrate et Platon.—Et d'ailleurs ce principe, si c'en est un, n'est pas plus la philosophie que la liberté acquise à l'abeille de pomper à son gré le suc des fleurs pour composer son miel, n'est le miel lui-même.

On affirme encore que M. Cousin eut le mérite de proclamer le *spiritualisme* en philosophie. Dans sa propre philosophie, c'est possible. Mais en *philosophie*, le spiritualisme l'avait singulièrement devancé. M. de Bonald était philosophe bien avant lui ; a-t-il été spiritualiste, oui ou non, lui qui définissait l'homme : *une intelligence servie par les organes ?* Royer-Collard a précédé M. Cousin ; et lui, a-t-il été matérialiste? A cette époque déjà lointaine, l'*Université* n'était pas plus chrétienne qu'elle ne l'est aujourd'hui ; mais pourtant elle comptait un grand nombre de professeurs de philosophie, enseignant très haut le spiritualisme, sans que M. Cousin les eût inspirés. Et l'Eglise, dans toutes les écoles dont elle disposait alors, dans tous les catéchismes qu'elle faisait, dans tous les livres qu'elle publiait, représentait-elle l'homme comme une brute mieux organisée que les autres, ou comme un être doué d'une âme distincte de son corps, et formée à l'image et ressemblance de Dieu son créateur ?

Et cette doctrine, ne l'avait-elle pas professée, imposée, défendue, vengée dans tous les siècles où l'on s'était permis de la contredire ? Et les raisonnements qu'elle avait invoqués pour l'établir ou la justifier, les avait-elle empruntés à M. Cousin ? ou plotôt M. Cousin a-t-il exposé, sur cette question capitale, une seule preuve qu'elle n'eût fait valoir avec autant de force et plus d'autorité que lui ? Voilà où en était la France quand parut le chef de l'école éclectique : le spiritualisme était un dogme admis par la philosophie universelle ; et si M. Cousin l'a ramené quelque part, c'est tout au plus dans quelques petits groupes d'intelligences éprises encore des brutales théories de Cabanis et de Condillac.

La nouveauté de cette philosophie, les horizons inconnus qu'elle a révélés au monde, sont particulièrement indiqués par ses *conclusions suprêmes.* Et quelles sont ces *conclusions ?*

Il existe une âme qui atteste un Dieu. On pourrait bien contester ; mais admettons. Quelle découverte ! Combien cette double enquête justifie avec éclat le droit que l'école éclectique s'est donné si longtemps de mépriser la philosophie chrétienne ! Il est bien évident que ces deux vérités écrites à la première page du catéchisme, ont été complètement

ignorées de nos grands docteurs ! Qu'est-ce donc que ce dix-neuvième siécle, qu'est-ce que ce pays de France, qu'est-ce que cette Académie des Quarante, où l'on vient gravement féliciter, comme d'un mérite insigne, un philosophe soi-disant profond, un ancien professeur de la Sorbonne, un ancien ministre, un ancien membre du Conseil supérieur de l'instruction publique, un orateur éloquent, un écrivain renommé, d'avoir dit qu'il *existe une âme, et que cette âme atteste Dieu ?* Ce sont là des choses que savent à l'âge de six ans tous les petits enfants du dernier de nos villages ; ce sont des vérités que les moindres élèves de nos séminaires, après huit jours passés en classe de philosophie, démontraient scientifiquement, bien avant que M. Cousin ne fût venu rendre ce service au monde.

Mais le mérite que le nouvel académicien glorifie comme le plus honorable pour le chef de l'éclectisme, c'est qu'il fut partisan, propagateur, apologiste de la *libre pensée.* En principe, je ne le conteste pas ; mais en fait, l'histoire ne permet pas de le penser. Pendant plusieurs années, sous une forme ou sous une autre, M. Cousin tint le gouvernail de l'enseignement philosophique en France, dans les établissements de l'Etat ; et tant que dura son pouvoir, il imposa despotiquement ses doctrines. Quiconque essayait de lui résister ou de le démentir, avait inévitablement à se repentir de cet acte d'indépendance. Membre d'une Faculté pendant près de dix-sept ans, j'ai mille fois entendu l'écho des plaintes provoquées par cette tyrannie, exercée au nom et pour la gloire de la *libre pensée.* Les panégyristes de M. Cousin touchent eux-mêmes de plus près qu'ils ne pensent à cette intolérance philosophique, tout en proclamant l'*indépendance de la pensée* et la suprématie imprescriptible et inviolable de la raison. Quand le parti représenté par M. Jules Favre a gouverné la France, a-t-il permis au pays de *penser librement ?*

Ne fallait-il pas admettre alors bon gré mal gré, comme une vérité certaine, incontestable, nécessaire, que la république telle qu'il la rêvait était la meilleure de toutes les formes sociales ? Et aujourd'hui encore, ne sent-on pas palpiter dans la parole de ses orateurs et dans les ouvrages de ses publicistes l'accent d'un dogmatisme hautain, dominateur, impitoyable, qui serait prêt encore à écraser l'esprit public sous le poids de ses théories, afin de constater son amour, son dévouement, sa passion pour l'*indépendance de la pensée ?* Sait-il surtout étendre à l'Eglise le droit de participer à cette *indépendance* dont il défend la légitimité avec tant de jalousie ? Lorsqu'elle promulgue certaines vérités ou certaines lois, lorsqu'elle condamne certaines opinions et flétrit certaines erreurs, lorsqu'elle exige pour ses arrêts le respect et l'adhésion de ses enfants, elle use comme elle l'entend de l'*indépendance de la pensée.*

Et quel droit avez-vous de lui en interdire l'usage? Cela ne vous plaît pas: mais qu'importe? Ou la pensée est *libre* pour elle, ou elle ne l'est pas: si elle ne l'est pas, pourquoi cette exclusion dont vous la frappez? Si elle l'est, laissez-la donc user de son *indépendance*, et subissez sans contestation les conséquences rigoureuses de vos propres doctrines. Mais non. Un jour cette profonde parole tomba des lèvres de Pie IX: *Le libéral est ordinairement oppresseur.* Rien n'est plus justifié par l'expérience; le *demilibéralisme* est assez habituellement, chez les philosophes qui ne sont pas chrétiens, une demi-tyrannie; et quand ils exaltent à outrance l'*indépendance de la pensée*, il est rare qu'en fait ils ne pratiquent pas la plus inexorable intolérance.

Au reste, que signifie cette pitoyable équivoque: *l'indépendance de la pensée*, à laquelle on veut rattacher la philosophie comme à sa vraie racine? C'est une doctrine dont l'ambigüité porte en ses flancs la ruine de tout ce qu'il y a de sacré dans ce monde. Ruine de la philosophie avant tout, puisque, pour la *pensée indépendante*, il n'est plus de principes éternels ni de vérités immuables qui s'imposent à elle pour en être l'objet et le fondement. Ruine de la morale, puisque l'*indépendance de la conscience* suit forcément celle de la *pensée*; il n'existe plus de règles obligatoires pour la vie, du moment où il n'y a plus de maximes évidentes et nécessaires pour l'esprit. Ruine des lois, puisque l'*indépendance* radicale de la *pensée* est toujours admise à croire et à dire, qu'elles ne sont qu'une injustice plus ou moins odieuse ou extravagante.

Ruine de la religion, qui empêche l'*Indépendance de la pensée* de se démontrer à elle-même et de prouver aux peuples que le seul culte digne de l'homme, est l'athéisme. Ruine de la société, avec l'*indépendance absolue de la pensée*, où seront le point d'appui du pouvoir, la raison des devoirs mutuels, le bien des individus, celui des différentes classes et celui des nations? Ruine enfin de la liberté sous toutes ses formes: ce tourbillon d'esprits indépendants, atomes désagrégés s'agitant dans l'espace, ne pourra subsister tel quel; un aventurier plus ou moins heureux les saisira de sa main de fer, il les rapprochera violemment, et, pour les empêcher de se désunir désormais et de se montrer rebelle à ses caprices, il les liera par un ciment formé de leur sang et de leurs larmes.

Voilà pourtant à quel degré d'humiliante illusion nous sommes descendus: c'est de supposer que l'*indépendance de la pensée* sauvera le monde. On inscrit avec une crédulité confiante sur son drapeau: *Liberté philosophique* et *liberté politique*. On se figure avec ces deux grands mots pouvoir créer des nations *croyantes et libres*, c'est-à-dire *puissantes*. Ni l'un ni l'autre, *l'indépendance de la pensée*, cette

effroyable contre-partie de la foi, au lieu de *nations croyantes*, n'enfantera jamais que des peuples sceptiques ou athées ; et les peuples athées, au lieu de devenir ou de rester *libres*, finissent toujours par devenir des peuples esclaves. Après avoir repoussé l'autorité de Dieu, il est juste qu'ils subissent la tyrannie de l'homme.

Notre situation, telle que nous l'a faite la *liberté de penser*, fut autrefois admirablement définie par l'abbé de La Mennais, avant la consommation de son apostasie. Laissez-moi vous citer ce passage, placé providentiellement sous ma main, dans l'humble presbytère où je trace les quelques lignes que je vous adresse. " La dépravation du cœur autrefois s'étendait rarement à l'intelligence. Les mots de *vice* et de *vertu* avaient un sens, et le même pour tous. Il existait un fond commun de vérités reconnues, de droits avoués, un ordre général que nul n'imaginait qu'on pût renverser. Lors même qu'on le violait partiellement, on en respectait l'ensemble. La guerre se faisait à l'extrême frontière ou dans l'ombre contre quelques individus isolés, et les tribunaux suffisaient pour défendre l'Etat et chacun de ses membres.

" Maintenant tous les liens sont brisés, l'homme est seul ; la foi sociale a disparu ; les esprits, abandonnés à eux mêmes, ne savent où se prendre : on les voit flotter au hasard dans mille directions contraires. De là un désordre universel, une effrayante instabilité d'opinions et d'institutions. Las de l'erreur et de la vérité, on rejette également l'une et l'autre. Il y a au fond des cœurs, avec un malaise effroyable, comme un immense dégoût de la vie et un insatiable besoin de destruction.

" On ne rêve rien moins que des révolutions totales dans chaque Etat et dans le monde, que l'entière abolition de tout ce qui est, sans s'occuper même d'y rien substituer. On veut une nouvelle religion, mais on ne sait quelle ; une nouvelle forme de société, mais on ne sait quelle ; une nouvelle législation et de nouvelles mœurs, mais on ne sait quelles ; déplorable symptôme de la perte de tout sens et de l'extinction de la raison sociale ! "

Heureuse la France, heureuse l'Europe si, comprenant la gravité menaçante de cet état où les ont conduites les funestes fascinations de la *libre pensée*, elles replacent de nouveau leur intelligence saintement captive sous l'autorité tutélaire de Jésus Christ ! En dehors de ses enseignements sacrés, il n'y a que des maîtres d'erreurs et des morts : lui seul a reçu, pour les transmettre aux nations, *les paroles de la vie éternelle.*

Agréez une fois de plus, mon cher Monsieur, la meilleure assurance de mes sentiments les plus dévoués. HENRI, Ev. de Nimes.

LES LUNDIS DE L'IMPÉRATRICE.

Les Lundis de l'Impératrice ont leurs fastes, si, comme les cérémonies de cour, ils n'ont point eu de Dangeau : mais ici, l'étiquette est grand maître des cérémonies, tandis que là c'est l'intimité qui préside au plaisir.

Les ambassades, et généralement deux premiers secrétaires, sont de fondation, si ce n'est de droit, invités à ces fêtes, ainsi que les ministres plénipotentiaires; les légations, à moins qu'elles ne représentent la famille ou des alliances, n'y sont point conviées.

En dehors de ce cadre étranger, les ministres, maréchaux et amiraux français, aussi bien que les plus hauts dignitaires de l'Empire et la maison figurent sur la liste revue, corrigée, et — cette année au moins — considérablement augmentée, que vise l'Impératrice elle-même. Les capacités sont également admises — bien plus — recherchées, et le monde des arts et des lettres y est noblement représenté.

Aucune femme, aucun homme, à quelque classe qu'il appartienne, ne sera des mille à douze cents élus, s'il n'a été présenté dans l'année ou si non ne figure sur les listes de présentations antérieures. Aussi qu'on imagine le travail d'annotation, de confrontation et de révision dans les bureaux du grand chambellan chargé de tenir au net cette comptabilité des dignes plutôt que des dignitaires, ce grand livre des petites et grandes entrées à la Cour !

A dix heures, la cour des Tuileries est pleine d'équipages qui jettent les invités au seuil du pavillon de l'Horloge.

A droite se trouve l'escalier de cérémonie, où montent, les soirs de bals officiels et où descendent des visions resplendissantes et à peine entrevues par Jacob. Au bas, toutes les livrées, toutes les perruques à frimas, tous les gens de maison ; le long de l'escalier, jusqu'à la galerie, comme autant de cariatides casquées, deux rangs de cent-gardes, mousqueton au pied ; leurs cuirasses et les canons des chassepots scintillent sous le jeu des bougies et aveuglent ; on est tout petit entre ces lignes de centaures démontés, double rampe d'acier appuyée à la rampe de marbre.

Les lundis on prend à gauche et l'on gravit un petit escalier près des salons des aides de camp par lequel les jours ordinaires, accèdent aux salons les ambassadeurs et la maison. Au bas de cet escalier, assez étroit pour qu'une seule jupe... de front soit à l'aise, un mer-

veilleux groupe représentant un taureau des marais Pontins.—Des valets de pied et des huissiers garnissent les escaliers; on s'avance, comme on peut, baisant les tissus du tapis de haute lisse avec la soirie d'une traine ou les dentelles d'un manteau de cour sur lequel une bottine trop pressée se pose et découpe une étoile.

On donne sa carte à un huissier qui la remet au contrôleur, et l'on *essaie* de pénétrer.

Autrefois, on dansait dans un salon dépendant des petits appartements: cette année, vu le nombre des invitations lancées, c'est dans la salle des maréchaux qu'auront lieu les réunions, comme pour les grands bals, de sorte que, au lieu d'être installé de plein pied au fond d'un salon, l'orchestre de Strauss occupe les galeries hautes.

En Allemagne, une invitation à une fête contient mieux que l'énoncé de l'heure à laquelle on *peut* se présenter, elle précise l'instant où l'on *doit* être rendu dans les salons. C'est là-bas une consigne! Les hôtes des Tuileries ne dérogeant pas aux coutumes du sans-façon français, LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice ne font leur entrée que lorsque les salons commencent à s'encombrer.

Jusque-là, chacun parcourt les champs de batailles et de victoires chorégraphiques, choisit une bonne place, renouvelle connaissance, souriant, gracieux, et... en nage! Car arrive vite un moment où la salle des Maréchaux est comble et où les têtes s'agitent sans que les corps fassent un mouvement, on dirait une houle immobilisée. Les nouveaux venus se heurtent alors contre deux huissiers puissants et collossaux qui supportent, impassibles, le choc.

Le salon des maréchaux est réellement un cadre fait pour les cérémonies officielles; mais comme ces peintures austères des portraits de nos aïeux, surmontant les marbres des vaillants capitaines, écrasent les fracs étriqués des solemnités ordinaires, et comme le paros de leurs bustes fait *rougir* les épaules nues et frisonnantes qui s'y appuient!

Le long des murs, des banquettes étagées en gradins, dont les derniers sont occupés *debout* par des curieuses.

Strauss est à son poste, raide et magistral, Strauss est un philosophe à force d'avoir assisté à de grands petits évènements: de quels trésors il pourrait enrichir la chronique!

Leurs Majestés font leur entrée dans la salle des maréchaux!

A ce moment, l'Empereur et l'Impératrice, chacun de son côté, font cercle et les présentations ont lieu.

Un grand ton de cordialité affable, distingue ces serrements de main; l'Impératrice se montre toujours délicatement enjouée et heureuse: ses toilettes sont d'une simplicité à imiter.

La danse alors s'anime et ne s'interrompt qu'à l'heure du souper. On danse beaucoup.

Pendant ce temps, l'Empereur va de l'un à l'autre, intime et confidentiel avec les comtes de Goltz, prince de Metternich, baron Budberg, Cowley, chevalier Nigra, Djémil-Pacha, Mon, etc.

Mais que de sièges à faire pour manœuvrer parmi tous ces canapés, sophas, pouffs, chaises volantes, fauteuils, à travers lesquels je ne conseillerais pas même à mon cordial ennemi de s'engager, s'il n'est hardi tacticien et s'il n'a appris, comme le brillant colonel marquis de Gallifet sur les champs de bataille, à se faire jour entre des bataillons moins pressés, à coup sûr, que ceux-ci !

Dans deux salons, on fait le whist, salons des rhumatismes où s'échouent aussi parfois quelques mamans revenues enfin de la prétention de se croire les sœurs aînées de leurs filles.

Dans un autre salon — le sanctuaire ! dont les deux fenêtres brillent sur le jardin, l'Impératrice forme souvent un cercle où les Dumas fils, les Nigra, les Auber, la duchesse de Mouchy, la princesse de Metternich, quelques savants qui se font pardonner énormément de savoir par plus d'esprit, des femmes de cœur, des jeunes gens de tact, de vieilles faces militaires irradiés de la jeunesse du sourire, les élus en un mot parmi les élus, composent un cénacle dont le trois pour cent, le turf et les habitudes ultra régence de notre bourgeoisisme n'ont point encore dépossédé les divinités du vieil olympe payen, la grâce, la gaieté, le rire.

Nul lieu, d'ailleurs, ne favorise mieux l'épanouissement des flammes de l'esprit et des aménités de la causerie que ce petit salon dont tant d'invités font le siége et qui n'a que des habitués.

Rien de plus délicat dans sa nuance gris-opale que la tenture ; des fleurs exotiques, des bronzes, quelques marbres sur les consoles ; des tapisseries-rideaux fond gris à ramages ; divers objets dont la simplicité trahit en même temps le sens d'un goût exquis !

Parmi les causeurs délicats et originaux, le premier secrétaire de l'ambassade de Prusse a l'un des meilleurs rangs. Sa concision germanique n'exclut point la pointe de l'esprit osé et paradoxal. Le comte de Solms connaît Paris comme personne, et il a pour tous des aperçus singuliers ou charmants. Ne prouva-t-il pas, un soir (et avec quelle joyeuseté !) que Shakespeare était délicieux à savourer dans la langue... allemande ?

Souvent, très-souvent, un savant a trouvé là une chaire d'où ses doctrines ont fait leur chemin dans le monde : l'Impératrice dont l'esprit très exact quoique gracieux et primesautier se prête étonnamment aux combinaisons de l'*a* plus *b*, recherche l'entretien des membres de l'Institut, section des sciences !

A minuit, l'Empereur vient troubler ce Paraclet en annonçant que le souper a été bien gagné, et l'on passe dans la salle de Diane où l'on soupe debout, servi par des maîtres d'hôtel en habit bleu barbeau et les gens de la maison en habit marron ou grande livrée impériale.

C'est à la faveur du souper que Leurs Majestés rentrent dans leurs appartements.

Après quoi sonne l'heure des entraînements. C'est alors que M. le marquis de Caux règne !

Le cotillon prend une grande place dans la vie mondaine de certains hommes qui lui ont dû leur fortune politique.

Un conducteur de cotillon est rare comme un ténor. Mais quel homme est mieux en vue et plus en passe de succès ? B... disait plus sérieusement qu'il n'en avait l'air, que l'on remplace un ministre, mais que l'on ne trouve pas toujours qui mettre sur la chaise d'un bon cotillonneur ! ! C'est si vrai, qu'on ne sait, en l'absence du marquis de Caux, qui dirigera ce soir le cotillon des petits lundis de l'Impératrice.

Trois grands cotillonneurs se sont partagé le sceptre de ce storm-galop moderne de nos bals : M. d'Apponyi, neveu de l'ambassadeur d'Autriche, M. le comte Hoyos, qui revient à Paris en qualité de conseiller d'ambassade et M. le marquis de Caux.

M. de Caux s'est retiré en pleine gloire !

—*Le Figaro*

OBSÈQUES D'ARTHUR GUILLEMIN.

Nos lecteurs n'ont pas oublié Arthur Guillemin, l'officier des zouaves pontificaux qui, à la tête de quatre-vingts hommes, dirigea l'attaque de Monte-Libretti, occupé par douze cents garibaldiens, et qui fut tué là, martyr en son cœur et deux fois victorieux. La pieuse entreprise de M. l'abbé Druon et les lettres éloquentes de notre correspondant nous ont un moment rendu sa figure pleine de grandeur et de simplicité, l'un des types accomplis du soldat de l'Eglise. La célébration de ses obsèques nous permet de le retenir encore un instant sur cette scène du monde où passent tant d'autres personnages, mais si peu de personnages semblables à lui. Nous en profitons, et nous ne craignons point de fatiguer l'attention de nos amis. Il y a des hommes, il y a des spectacles, en petit nombre maintenant plus que jamais, qui font passer comme un courant d'air salubre à travers les pesanteurs, les miasmes et

les étouffements de la vie publique. Dans cette cohue où la préséance est aux faquins et à leurs triomphes qui mènent la mort, il est bon de contempler parfois un héros; il faut suivre le plus longtemps possible les rares funérailles d'où, suivant l'expression de l'Evêque de Poitiers, s'exhale une odeur de vie.

Il était vraiment un héros, il était vraiment cette grande chose, l'humble et pauvre enfant dont le corps, exhumé d'un champ de bataille sans importance, vient de remuer Rome, émue de tant d'autres funérailles glorieuses et touchantes. Il n'avait pas seulement ce bel éclat de la valeur militaire qui suffit presque à l'estime des hommes, parce qu'ils y supposent avec raison un fond d'autres vertus.

Son cœur, grand et ferme ailleurs qu'au péril matériel, savait continuellement vaincre dans le continuel combat de la vie. D'échelon en échelon, il avait gravi toutes les hauteurs du sacrifice ; il avait atteint ce faîte où la mort, de quelque horreur qu'elle s'entoure, ne peut plus que montrer un visage céleste et que donner la palme qu'elle a mission d'apporter. Il avait acquis par un long labeur cette joie des forts que les fortunes humaines ne déconcertent plus.

Lorsqu'il est tombé, l'ennemi tenait encore ; il n'a pas vu s'ouvrir la porte où heurtait son sang. Mais de la victoire future et prochaine, il n'en a point douté, et sa victoire à lui, sa victoire immédiate, il l'a pleinement connue. Depuis huit années, il offrait tous les jours sa vie, et dans la fleur de sa jeunesse, la mort qu'il désirait lui était dès longtemps fiancée.

Il avait donné, à Castelfidardo, l'anneau et reçu le baiser des épousailles. Il ne craignait point que Jésus-Christ fût infidèle, et lui ne l'avait pas été. Que lui importait cette poussière où la mort le roulait au début de la lutte ! Il lança son acte de foi comme une dernière flèche, la flèche assurée, et il expira tranquille : le Christ entrait en possession définitive de son âme, et son âme en possession définitive du Christ.

Oh ! les belles morts ! Oh ! les belles âmes radieuses de leur amour ! Oh ! les beaux témoins de la vérité, triomphants dès ce monde, où ils laissent une gloire vivante et féconde ! Par un jugement de Dieu, cet humble sacrifié, tombé le premier, a reçu le dernier les honneurs humains de la victoire.

Relevé et comme ressuscité de Castelfidardo pour mourir à Monte-Libretti, il a reparu afin de clore avec une suprême splendeur cette série de funérailles vivifiantes qui attestent l'admiration et la reconnaissance des cœurs catholiques.

La poussière l'a rendu, il a franchi les murailles au pied desquelles l'ennemi l'avait en vain renversé, il a été porté dans cette église délivrée

dés envahisseurs, son cadavre y a trouvé libre l'autel pour la liberté duquel il est mort, il y a été salué d'une prière pleine de joie et d'espérance, il est rentré victorieux dans Rome; on le ramène dans son autre patrie, après qu'il a pris congé de son roi et de son père très-saint, dont il a pour sa part affermi la couronne.

Les lettres qui nous sont adressées de Rome à l'occasion des obsèques de Guillemin respirent toutes le même sentiment d'affection et de triomphe. L'église de Santa-Chiara, récemment bâtie par le séminaire français, est située dans le quartier que Guillemin avait presque toujours habité, et où chacun le connaissait, voisine de la modeste maison où il avait son logis et d'où il est parti pour aller mourir.

Cette église toute française était comme sa paroisse. Il y entendait souvent la messe, il y allait souvent prier. C'est là qu'il a reçu les honneurs de l'Eglise et de Rome tout entière. Le catafalque était entouré de trophées et couvert de fleurs; on y avait déposé la veste d'uniforme qu'il portait au combat; elle était tachée de son sang et percée d'un coup de baïonnette.

Mgr. de Mérode, aumônier du Saint-Père, ancien ministre des Armes, officiait, assisté de Mgr. Bastide, chanoine de Sainte-Marie-Majeure, l'un des tendres amis de Guillemin, et particulièrement cher à tous les Français. Le sous-diacre était un élève du séminaire, ancien zouave, qui fut sergent avec Guillemin. Le ministre des Armes, son état-major, tous les officiers des zouaves et un grand nombre d'officiers des autres corps étaient présents.

Dans l'assistance, on remarquait beaucoup de prêtres et de religieux, entre autres le R. P. Beckx, général des jésuites, et le R. P. Jandel, général des dominicains. La foule était immense, et les Romains n'y manquaient pas plus que les Français. Toute la soirée, elle s'est pressée autour du cercueil. On amenait les petits enfants, on faisait toucher au cercueil des médailles, des chapelets, des armes, on emportait une fleur des guirlandes funéraires.

Au milieu de cette foule recueillie, il arriva qu'un malheureux, un demi-fou sans doute, se répandit en injures, criant tout haut que les garibaldiens avaient bien fait de tuer cet officier de zouaves. Les zouaves le laissaient dire: il fut arraché de l'église par les hommes du peuple qui se trouvaient là, et les zouaves eurent quelque peine à le protéger. Nous avons ici quelques échos de cette fureur stupide; mais Dieu a donné la gloire, elle reste à qui Dieu l'a donnée.

Nous avons vu dernièrement Pie IX prendre par la main une enfant, l'emmener auprès de lui sur son trône, et ainsi accompagné, parler au monde, comme pour montrer le peu dont il a besoin, protégé de Celui qui a dit: *Sinite parvulos venire ad me.* L'innocence et la prière,

une enfant à côté de son trône, un enfant qui meurt pour le défendre, et les armées ennemies reculent.

Quelques martyrs obscurs gardent les remparts de Rome, c'est assez pour que Garibaldi et Victor-Emmanuel ne puissent entrer; et il importe peu que le monde entier s'en étonne, c'est ainsi. En vérité, comme dit M. Feyrnet, du *Temps*, qui s'amuse beaucoup de l'*invention* du corps de Guillemin, "le miracle coûte peu au temps où nous sommes!"

Il coûte peu, sans doute; mais il y faut néanmoins un prix que l'Italie n'y met pas et que les contributions du *Temps* ne lui fourniront pas.

AGNUS DEI.

Le dimanche 3 mai, jour de l'invention de la Très Sainte Croix, vers les cinq heures de l'après-midi, le Pape s'est rendu au monastère des religieux cisterciens attenant à la Basilique sessorienne ou de Sainte-Croix-en-Jérusalem que ces moines desservent, pour y accomplir la grande fonction des *Agnus Dei*.

On sait que les *Agnus Dei* sont des disques ou médaillons en cire blanche, sur lesquels est empreinte d'un côté l'image de l'Agneau de Dieu, avec la légende: *Ecce Agnus Dei qui tollis peccata mundi*, les armes et le nom du Pape qui les consacre, et de l'autre, l'image de la Très Sainte Vierge ou celle de quelque saint. On emploie pour les former la cire du cierge Pascal des diverses églises de Rome, de l'année précédente, à laquelle on en ajoute d'autre; autrefois même on y mêlait le saint Chrême. Au moyen âge, les sous-diacres et acolytes du palais pontifical étaient chargés de pétrir cette cire et de lui donner les empreintes sacrées; aujourd'hui ce privilége appartient aux religieux du monastère de Sainte-Croix.

La bénédiction des *Agnus Dei* est réservée au Pape, qui ne l'accomplit solennellement que la première année de son pontificat, et ensuite tous les sept ans. Mais quand il juge à propos pour les besoins des fidèles, il consacre des *Agnus Dei* sans solennité, comme cela s'est fait dimanche dernier. En 1858, Pie IX fit la bénédiction des *Agnus Dei* le 3 mai, jour de l'invention de la Très-Sainte-Croix; sept ans après, en 1865, il l'accomplit le dimanche de *Quasimodo*, dans le même monastère où elle a eu lieu cette année.

Nous ne décrirons pas cette grande fonction. On peut en voir les détails essentiels, ainsi que les admirables prières qui l'accompagnent, dans l'*Année liturgique* du T. R. P. Abbé de Solesme. Le savant Bénédictin nous apprend que la bénédiction des *Agnus Dei* remonte à une haute antiquité. On en rencontre des traces dans les monuments de la liturgie dès le septième siècle, et lorsque, en 1544, on fit à Rome l'ouverture du tombeau de l'impératrice Marie, femme d'Honorius et fille de Stillicon, morte avant le milieu du cinquième siècle, on y trouva un de ces *Agnus Dei*, semblable à ceux que le Pape bénit aujourd'hui. *

Sa Sainteté était assistée de Mgr. de Mérode, Archevêque de Mélitène, son aumônier, et Mgr. Marinelli, Evêque de Porphyre, son sacriste. Plusieurs Evêques et Prélats et un très grand nombre d'hommes et de dames assistaient à la cérémonie. Quand elle fut terminée, le Révérendissime Abbé, président général des moines cisterciens, remercia le Saint-Père de l'honneur qu'il a daigné faire au monastère de Sainte-Croix en le choisissant une seconde fois pour l'accomplissement de cette grande fonction. Le Père prieur lut ensuite une pièce relative à la circonstance.

Le Saint-Père daigna accepter l'hommage d'un certain nombre d'*Agnus Dei* que les moines avaient fait richement disposer pour lui être offerts. Toute cette famille religieuse et les personnes présentes furent admises au baisement du pied. Sa Sainteté leur adressa quelques paroles pleines d'onction et de piété et leur donna la bénédiction apostolique.

Avant de quitter le monastère, le Saint-Père se rendit à la chapelle où sont conservées les reliques insignes de la Passion, et, après les avoir vénérées, il en fit l'ostension du haut de la tribune qui donne dans la basilique. Puis il donna sa bénédiction apostolique à la foule des fidèles qui la remplissaient, comme il l'avait fait en semblable occasion et à pareil jour, en 1858.

Lorsque la voiture de Sa Sainteté traversa la plaine qui s'étend de la basilique Sessorienne à l'archibasilique de Latran, une foule immense s'y trouvait ressemblée pour saluer le Saint-Père, et elle l'accompagna longtemps de ses acclamations. Le peuple romain saisit toutes les occasions de témoigner au pontife-roi son dévouement et son amour.

A ces détails notre correspondant joint quelques notes sur les *Agnus Dei*.

" Par leur signification, par la bénédiction du Souverain Pontife et la nature des rites employés dans leur consécration, les *Agnus Dei*, dit

* *Temps Pascal*, t. I, p. 293.

dom Guéranger, sont un des objets les plus vénérés de la piété catholique. De Rome, ils se répandent dans le monde entier, et bien souvent la foi de ceux qui les conservent avec respect a été récompensée par des prodiges. Sous le pontificat de saint Pie V, le Tibre se déborda d'une manière effrayante et menaçait d'inonder plusieurs quartiers de la ville; un *Agnus Dei* jeté sur les vagues les fit reculer aussitôt. Toute la ville demeura témoin de ce miracle, qui fut discuté plus tard dans le procès de la Béatification de ce grand Pape." *

En 1568, l'Adige ayant aussi débordé, on y jeta un *Agnus Dei* consacré par le même Pontife, et Vérone fut conservée.

En 1572, saint Pie V fit distribuer des *Agnus Dei* aux troupes qu'il envoyait à Lépante sauver la chrétienté.

Le 26 Septembre 1581, Sixte-Quint fit placer par l'Evêque de Ferentino un *Agnus Dei* dans la croix de bronze qui surmonte l'obélisque élevé par ses soins au milieu de la place de Saint-Pierre; et jamais ni cet obélisque, ni la Basilique, ni le Vatican, malgré leur hauteur, ne furent frappés de la foudre

En 1585, un *Agnus Dei* arrêta l'incendie de Messine.

En 1690, un immense incendie ayant éclaté dans la ville de Vienne, l'empereur Léopold donna un *Agnus Dei* consacré par Innocent XI; on le jeta au milieu des flammes, qui s'éteignirent immédiatement.

En 1691, après la mort d'Alexandre VIII, les Cardinaux étaient réunis en Conclave au Quirinal. Le feu prend au palais, dure six heures, brûle cinq chambres. On ne sait comment arrêter ses progrès. Un *Agnus Dei* consacré par Innocent XI est jeté au milieu des flammes, l'incendie cesse aussitôt; et les Cardinaux au lieu de fuir se mettent en prière pour rendre grâces à Dieu. On retrouva l'*Agnus Dei* intact; la cassette d'argent qui la conservait avait été fondue par le feu.

Sous ce titre : De la dévotion aux *Agnus Dei*, M. le chanoine Barbier de Montault a publié à Rome et à Paris, (chez Repos, rue Bonaparte), une brochure où nous prenons ce qui suit :

L'Eglise compte les *Agnus Dei* parmi les sacramentaux. Il importe donc de les tenir avec respect et vénération. On peut les toucher, les porter sur soi, surtout en voyage, ou les exposer dans sa maison qu'ils protégent, ainsi que les personnes qui l'habitent.

Les morceaux d'un *Agnus* brisé ont la même efficacité qu'un *Agnus* entier.

L'Eglise a attribué aux *Agnus* une double vertu qui correspond à nos besoins spirituels et corporels. Voici d'après les Papes Urbain V,

* *Temps Pascal, t. I, p. 297.*

Paul II, Jules III, Sixte V et Benoit XIV, les propriétés que le Souverain Pontife implore dans la Bénédiction et Consécration des *Agnus* pour ceux qui en fond usage dévotement et y ont confiance.

Considérés selon les intentions du Souverain Pontife, les *Agnus* confèrent ou augmentent la grâce en nous, favorisent la piété, dissipent la tiédeur, mettent à l'abri du vice et disposent à la vertu.

Ils effacent les péchés véniels et purifient de la tache laissée par le péché après qu'il a été remis par le sacrement de pénitence.

Ils mettent en fuite les démons, délivrent de leur tentations et préservent de la ruine éternelle.

Ils gardent de la mort subite et imprévue.

Ils empêchent la frayeur qu'inspirent les fantômes, et calment les terreurs qu'occasionnent les mauvais esprits.

Ils munissent de la protection divine contre l'adversité, font éviter le péril et le malheur, donnent la prospérité.

Ils protégent dans les combats et procurent la victoire.

Ils délivrent du poison et des embûches que tend l'homme ennemi.

Ils sont d'excellents préservatifs contre les maladies et aussi un remède efficace.

Ils combattent l'épilepsie.

Ils empêchent les ravages de la peste, de l'épidémie et de la corruption de l'air.

Ils apaisent les vents, dissipent les ouragans, calment les tourbillons et éloignent les tempêtes.

Ils sauvent du naufrage.

Ils écartent l'orage et font échapper aux dangers de la foudre.

Ils chassent les nuées qui portent la grêle.

Ils éteignent l'incendie et en arrêtent les ravages.

Ils sont efficaces contre les pluies torrentielles, les débordements des fleuves et les inondations.

Enfin, les *Agnus* conservent la mère et l'enfant pendant tout le temps de la grossesse et les tirent du danger au moment de la délivrance, dont ils calment et abrégent les douleurs.

Tout ceci se trouve en substance dans les vers qu'Urbain V adressa à l'empereur Jean Paléalogue:

Balsamus et munda cera cum chrismatis unda
Conficiunt Agnum, quod munus do tibi magnum.
Fulgura desursum depellit et omne malignum,
Peccatum frangit ceu Christi sanguis et angit,
Prægnans servatur, simul et partus liberatur,
Munera fert dignis, virtutem destruit ignis,

Portatus munde de fluctibus eripit undæ,
Morte repentina servat Satanæque ruina,
Si quis honorat eum retinet super hoste trophæum
Parsque minor tantum tota valet integra quantum.
Agnus Dei, miserere mei.
Qui crimina tollis, miserere nobis.

Parmi les martyrs trouvés dans les catacombes de Rome et exhumés par les soins du Vicariat, pour être exposés dans les églises à la vénération publique, il en est quelquefois qui n'ont pas de nom, et dont les ossements sont réduits en poussière. C'est cette même poussière, vraie relique, qui, précieusement recueillie, est ensuite mêlée à la cire, à laquelle elle donne une couleur jaunâtre et foncée, pour former ce qu'on appelle en conséquence, *Pâte de martyrs.*

LETTRE DE ROME.

Notre correspondant nous dit que Rome était encore sous l'impression de l'admirable discours prononcé par le Saint-Père le 5 mai, à l'occasion de la bénédiction des drapeaux offerts à l'armée pontificale par les dames de Barcelone et par les dames catholiques des Etats-Unis. Ce n'est pas sans raison que Pie IX a choisi ce jour pour cette cérémonie tout à la fois religieuse et militaire. C'était le jour de sa fête; le jour consacré par l'Eglise à son patron le grand Pape saint Pie V, qui préserva la chrétienté du péril où elle était de devenir la proie de la barbarie musulmane. Les rapprochements entre la situation de l'Eglise à cette époque et la situation où elle se trouve aujourd'hui naissaient d'eux-mêmes.

Rome n'est-elle pas menacée par les révolutionnaires comme elle l'était alors par les Turcs, et leur dessein n'est-il pas, comme celui des musulmans vaincus à Lépante, de détruire la religion chrétienne? Amis et ennemis de l'Eglise, tous ont la conscience que tel est le but qu'ils cherchent à atteindre. Dans toute l'Europe leurs organes le proclament sans cesse, et dans ses blasphèmes tant de fois répétés contre la Papauté, Garibaldi n'a fait qu'exprimer sous une forme grossière leur pensée commune. Aussi toute l'assistance réunie le 5 mai dans les jardins du Vatican, a-t-elle répondu par des acclamations d'une énergie

que rien ne peut rendre, aux paroles du Vicaire de Jésus-Christ affirmant sa ferme résolution de défendre toujours et partout l'Eglise et ses droits contre les nouveaux barbares. La voix de Pie IX pénétrait les âmes et les remplissait d'une indicible confiance: le bras de Dieu n'est pas racourci; il donna la victoire à saint Pie V contre Mahomet, il la donnera à Pie IX contre la Révolution.

A l'occasion du jour onomastique de Sa Sainteté, un savant Prélat, Mgr Aniviti, a publié dans une feuille romaine, la *Vergine*, l'article dont voici la traduction :

L'homme que la Providence élève à la dignité de Vicaire de Jésus-Christ, entre par là même dans une situation de puissance et de vie telle qu'il change même son nom. Et c'est à cet heureux usage que l'univers doit d'avoir salué dans Jean Mastaï, Pie IX. Comme individu, on lui souhaite le 27 décembre, fête de saint Jean, son patron, cent de ces journées; mais comme père de la chrétienté souhaitons-lui un heureux et triomphal 5 mai, jour consacré à S. Pie, cinquième Pape de ce nom.

Ce changement de nom chez des personnages d'une condition publique et élevée a été observé aux époques antérieures au christianisme et même aux plus reculées.

Ovide atteste que le premier roi de Rome, et son fondateur, d'abord appelé Romulus, s'appela ensuite Quirinus, mais *post consecrationem*, comme d'anciens auteurs le font remarquer * :

Proxima lux vacua est et tertia dicta Quirino
Qui tenet hoc nomen Romulus ante fuit. . .
Sive suum reginomen posuere Quirites,
Sive quia Romanis junxerat ille cures †.

Les empereurs romains n'agirent pas de la sorte. Même dans leurs apothéoses ils conservaient leur propre nom; seulement ils y ajoutaient une éphithète tirée du faux dieu dont ils affectaient les grandeurs ‡.

En ce qui concerne les Pontifes, le premier qui changea de nom à cause de sa très-haute dignité fut le premier des Papes. Jésus-Christ lui-même changea son nom dès le jour où il le vit, et plus tard quand *il l'investit de fait de sa mission divine* §.

Le soin que prend le fondateur de l'Eglise de changer le nom de

* Lucens polym. I. II, diss. XLII.

† Ovid. *Fastor*, II, 475-80.

‡ Bulleng. *De imp. rom*,

§ *Saint Jean*, I. 42, *Saint Mathieu*, XVI, 18.

celui qui doit le remplacer, est un des arguments dogmatiques dont les théologiens se servent pour prouver la primauté de saint Pierre. Le Christ, en effet, parlant à Simon, change son nom et lui en impose un qui exprime par lui-même le mystère de Simon, fondement inébranlable sur lequel lui, le Christ, établit son Eglise indestructible.

Dieu modifia aussi le nom d'Abraham, pour rappeler qu'il était devenu le père de tous les croyants; d'Abram il en fit Abraham: *Nec ultra vocabitur nomen tuum Abram, sed vocaberis Abraham, quia patrem multarum gentium constitui te* *.

Ce changement de nom que Dieu opéra, pour ainsi dire, par figure, en Abraham, et, avec une plus grande réalité dans les fils de Jonas, ne fut adopté communément par les successeurs de Pierre qu'après un laps de siècles considérable. Entre autres raisons de ne pas changer de nom dans les premiers siècles, il y avait celle-ci: on ne voulait donner lieu à aucune erreur, ni auprès des païens ni auprès des hérétiques, sur la personne du chef de l'Eglise, persécutée au dehors et travaillée au dedans. Mais lorsque le danger d'induire en erreur, d'exposer un autre au martyre ou de donner lieu à quelque tromperie de la part des hérésiarques eut cessé, l'occasion se présenta d'elle-même pour le Pontife de quitter son nom particulier pour en prendre un autre qui lui était dû, comme Pape et comme homme d'une importance nouvelle et universelle.

A l'époque de Charlemagne, la coutume s'était déjà introduite parmi les savants de changer de nom. Charles lui même, dans son Académie, avait pris celui de *David;* son maître Alcuin, celui de *Flaccus;* Adélard, celui d'*Augustin;* Engelbert, celui d'*Homère*, ce qui donna naissance à la mode des humanistes du seizième siècle de prendre un nom mythologique ou historique, mode qui se conserva plus ou moins au dix-septième siècle et au dix-huitième siècle, et dont on trouve la sanction dans les statuts de l'Arcadie romaine et dans l'exemple de Gravina, changeant le nom de Trapassi en celui de Métastase.

Bien que l'imposition du nom pontifical remonte à peu près à l'époque de Charlemagne, elle ne provient pas des faits rapportés plus haut. Il est bon d'éclaircir ici avec Baronius et d'autres une erreur de quelques historiens. (*Baron.*, an. 844, § I, et *Sandini*, vit. pontif., t. I, p. 315.) Ces auteurs disent que le premier qui changea son nom fut Serge II, et qu'il le fit parce que son nom précédent était malséant. Or, il ne s'agit pas ici de Serge II, mais bien de Serge IV. Au reste, il est plus certain que ce fut Adrien III qui, le premier, changea son nom. Jean XII y fut induit par le respect qu'il avait pour le Saint-Siége, car il s'appelait Octavien, nom par trop profane. Jean XIV et

* Gen., XLII, 5.

Serge IV, qui s'appelaient Pierre, quittèrent ce nom en montant sur le trône, par vénération pour le premier des Papes.

La coutume se généralisa surtout lorsque survinrent des Papes étrangers, tels que Gerbert, Svidger, Pappon, Hildebrand, dont les noms eussent été trop âpres aux oreilles italiennes.

On trouve des noms plus communs dans tel ou tel siècle et exprimant en quelque sorte le caractère dominant des Papes de cette époque.

De même qu'au moyen âge on voit les Papes prendre de préférence les noms de Jean, de Benoît et de Grégoire; de même dans les temps modernes les Papes ont recherché le nom de Pie, qui exprime en même temps la mansuétude et la force. Pie VI meurt en exil, mais ne cède pas; Pie VII fait tomber l'empereur et survit à sa chute et à sa mort; Pie VIII, quoique âgé et infirme, foudroye le carbonarisme; Pie IX, qui ouvre une nouvelle époque de civilisation et d'élan chrétien, déjà vainqueur de la république et des usurpations, le seraencore des derniers efforts du désordre et de l'impiété.

Il n'est pas éloigné, le beau jour où, à un rayon de l'Immaculée Conception, les peuples détrompés connaîtront et avoueront, au pied du trône de Pie IX, l'iniquité de ceux qui le persésutent, et entre tous les Pie de notre siècle, le nom de Pie IX brillera d'une lumière d'autant plus grande, qu'aura été plus longue la guerre qu'on lui suscite et plus éclatante la victoire qu'il remportera.

MOSAÏQUE.

La musique militaire française doit le fifre aux Suisses, le tambour aux Italiens, la musette aux Piémontais, le hautbois aux Allemands; mais on s'est heureusement gardé d'imiter les Espagnols, qui allaient à l'assaut au son des violons. Le grand Condé seul en fit usage au siége de Lérida.—*Histoire des troupes étrangères au service de France.*

Avecques la vertu, toute façon de vivre est douce et aysée; au contraire, le vice rend les choses qui sembloyent autrement grandes, honorables et magnifiques, fascheuses et desplaisantes, quand il est meslé parmy. PLUTARQUE.

Le travail est le gardien de l'innocence des femmes. Rien n'est vil dans l'intérieur de la maison pour une femme sage. La navette et l'aiguille occupent tous ses loisirs; elle se fait gloire soit de préparer le repas, soit de servir le malade.—*Maximes Chinoises.*

Tout le plaisir du jour est en leurs matinées.
La nuit est déjà proche à qui passe midi.

MALHERBE.

L'ÉCHO
DE LA FRANCE.

LES PÉLERINES DE RENÈVE.

Tous mes biens sont vendus ou engagés jusqu'au dernier centime de leur valeur pour payer mes dettes. J'en habite encore quelques parties provisoirement et par la complaisance de mes créanciers, jusqu'au jour où un revenu insuffisant, une maladie, un accident, une grêle, une récolte manquée, me réduira au néant de mes ressources et où un huissier, impitoyable comme le destin, viendra me dire sans réplique, ce qui m'a été dit plusieurs fois : " Payez ou sortez, j'évalue cette poussière de vos pas à *tant;* ne secouez pas trop fort vos souliers en vous en allant, de peur de diminuer d'un grain le chiffre de mes honoraires.

—Mais monsieur, en travaillant jour et nuit, en escomptant mes récoltes sur pied, en hypothéquant les racines de mes vignes, en retranchant à mes parents les plus chers, à mes amis les plus nécessiteux leurs pensions les plus sacrées et aux mendiants eux-mêmes leurs plus restreintes oboles, je touchais au moment désiré, j'allais dire mon *Nunc dimittis*, lorsque des actes que je ne veux pas qualifier, parce que je ne sais pas comment on nomme l'acte qui dérobe l'espérance au malheureux, me rejetaient dans vos mains.

—Tout cela est très bon, Monsieur, mais ce ne sont pas des phrases qu'il me faut, c'est de l'argent ; encore une fois, payez ou sortez !

Je connaissais l'inflexibilité de la loi et je me préparais à m'exécuter coûte que coûte.

Mais pour un moment mettez-vous à ma place. C'était l'heure des adieux suprêmes à tout ce qu'on a vu, touché, aimé, vénéré dans la vie. Ce n'était pas, hélas, nouveau pour moi ! J'avais déjà dit, il y a quelques années, cet adieu au cher Milly, terre et maison de mon

enfance. J'y avais baisé, en me séparant, les marques des pieds de mon père, de ma mère, de mes sœurs sur le sable. Depuis ce jour je n'y puis plus penser, et quand, en allant à Saint-Point, je ne puis m'empêcher de passer sur la route où la colline aride surmonte avec son clocher et ses maisons le paysage, et où les sept sycomores font trembler leurs branches sur l'angle presque invisible du toit, je suis obligé de détourner la tête pour cacher mes larmes. Je me dis, en voyant le damier des cultures sur le flanc des collines, et les prés toujours vers le long du ruisseau de Milly : voilà ce qui a fait partie de moi-même pendant la première aube de mes jours ! Voilà la montagne où notre mère nous menait prier Dieu au coucher du soleil ! Voilà les bois retentissant dès le matin des voix des chiens courants de mon père ! Voilà les dernières vignes que j'ai plantées, là-haut au bord des buis, en défrichant ce coin rocailleux de la montagne ! Voilà celles que cultivaient Pierre Pernet et Claude Chanut, mes amis d'enfance ; voilà le grand pré où les têtes chauves des saules prêtaient un peu d'ombre en été aux jolies et diligentes filles du hameau, dont les regards plus tard me faisaient rougir quand je les voyais laver leurs pieds roses dans les eaux de la rivière. Hélas ! que sont devenus ces compagnons et ces compagnes de ma vie ? J'aperçois dans les vignes quelques chapeaux qui se lèvent au bruit du sabot de mon cheval sur les pierres et quelques gestes affectueux et tristes qui me disent : « Nous reconnaissons de loin, nous aimons toujours notre ancien maître ; pourquoi la rigueur du ciel nous en a-t-elle séparés ? On a pu vendre nos ceps, on ne pourra pas vendre nos cœurs ! Ce ne sera plus lui avec qui nous partagerons nos vendanges, mais la sève de nos vignes sera toujours à lui, car c'est lui qui les a enracinées avec nous dans le roc.

Et je passe.

Mais je suis triste quand je me souviens de ce village entrevu.

Ah ! pourquoi me suis-je précipité dans cet abîme dont il est si difficile de sortir avec honneur ? Non-seulement les hommes, mais les animaux eux-mêmes me demandent compte de leur nourriture ; voilà la prairie où depuis quinze ans j'avais, comme à un brave et pauvre invalide, rendu la liberté sans service à mon cheval, pour qu'il pût, dans sa vieillesse, errer oisif parmi les herbes de la montagne, et hennir auprès de son compagnon frappé d'une balle aux barricades de Juin, sous Pierre Bonaparte, qui combattait ce jour-là à mes côtés ! Qui aura l'ingratitude et le courage de lui ôter aujourd'hui la vie avec la faim ?

Car voilà aujourd'hui où j'en suis ; Milly est vendu, Saint-Point est engagé ainsi que Monceaux ; ces engagements satisfaits, il ne

restera rien à leur possesseur et vous viendrez vainement me mettre à la porte, moi et ceux et celles que je suis obligé de nourrir.

—Vous travaillerez, me dites-vous.

—Mais je vieillis, le courage et les forces s'usent; vous ne savez pas ce qu'il en coûte à un homme malade, qui est presque découragé, de reprendre la plume et de donner jusqu'à son dernier jour, d'un côté quelques gouttes d'encre, de l'autre côté quelques gouttes de vie à ses abonnés; il faut se dire tous les matins : levons-nous et travaillons, car peu importe que je meure aujourd'hui; ce que j'aurai gagné, salaire de plus de ma journée, autant de moins qui me suivra dans un autre monde.

Voici l'état où j'étais le 20 septembre dernier, et pour me consoler, le même jour une lettre de Paris m'annonçait les difficultés inattendues d'un ami qui s'était engagé à payer pour moi pendant cet été une soixantaine de mille francs qu'il devait verser à mon imprimeur, pour que mon journal de littérature ne fît pas défaut à mes généreux amis et abonnés.

Ce n'est pas tout encore, au moment où je me croyais prêt à me libérer et à payer à mes créanciers ma dernière goutte de sueur, une dernière adversité me rejeta dans l'impossible. L'Angleterre me refuse le païement rapproché de 340,000 francs, dont elle me paye les intérêts, dont elle reconnaît me devoir le capital, mais dont elle renvoie à des époques lointaines le remboursement. Le ministre de l'intérieur, en France, me refuse l'autorisation d'une loterie de souscription qui m'avait été accordée il y a deux ans, et dont j'avais rendu la moitié au gouvernement, disant : " Je n'en ai pas besoin, je ne désire pas m'enrichir, mais je veux strictement payer mes dettes. Si ce que je reçois ne suffit pas, je demanderai de nouveau une autorisation au ministre." Je fais valoir cett econsidération, mais l'heure est passée; l'antorisation avec elle. C'est peu; j'ai l'habitude de payer tous les ans à la Saint-Martin les créanciers de l'année en leur donnant le quart du capital de leurs vins et les intérêts de l'année. Je prends cette somme sur le prix de la récolte de mes vignobles, et sur le prix de mes abonnements à mon journal littéraire qui, grâce à la complaisance de mes amis, s'élève toujours à environ 140 ou 160,000 fr. Je fais ce réabonnement ordinairement dans les premiers jours de novembre, il arrive en janvier dans ma caisse. Le malheur veut, que cette année, l'époque de ce réabonnement coïncide avec la malheureuse crise de l'épidémie de Paris et qu'on m'écrive que tous mes abonnés sont absents et que je ne puis pas compter de deux à trois mois sur eux. Je suis donc obligé d'attendre cette date pour avoir recours à eux. Enfin la maison de commerce de Paris, avec laquelle j'avais contracté

un marché de dix ans, m'écrit qu'elle désire résilier son contrat. Je pouvais la contraindre à l'exécuter : ma récolte était très-belle en excellent vin ; je consens à résilier sans difficulté, ne voulant pas que d'honorables négociants soient contraints, contre leur convenance, à l'exécution d'un contrat qui les contrarie. J'ai tous mes vins dans mes caves et je n'en trouve plus un prix prochain qui me permette d'en faire le solde de mes créanciers d'ici à quelques mois. Enfin je m'adresse aux banquiers de mon pays pour leur demander de m'avancer environ 200,000 fr. pour mes paiements. Ils sont bons, ils sont obligeants, mais ils ne peuvent pas faire de placements si considérables sur une seule signature. Je le reconnais moi-même et je suis forcé d'y renoncer.

Je n'ai rien ; que feriez-vous à ma place ?

Ce que je fais ; vous écririez à vos braves créanciers : ne venez pas d'ici à trois ou quatre mois. Je ne puis pas vous donner un sou ; attendez, je vais à Paris, et je vous rapporterai en mars ce que j'aurai pu récolter de tant de peine et de travaux.

C'est ce que je fais.

Mais jugez avec quelle angoisse et quelles difficultés. Si nous étions au temps des Romains, où le suicide était religieux et honorable aux hommes politiques et malheureux, je me tirerais d'affaire comme un lâche, en fuyant dans un autre monde ; mais cette fuite serait une improbité envers le sort. Je n'en admets pas même la pensée.

Or tel était l'état de mes affaires et de mon esprit, le 20 septembre, au matin.

Après une nuit sans sommeil, je me levai avant le jour pour essayer de travailler encore, car le travail est le devoir de celui qui doit ; je prenais déjà la plume quand on vint me dire que quatre femmes venant de Milly se promenaient sur la terrasse de Monceau attendant mon réveil, pour me voir et pour me parler ; je maudis leur obligeante cu-
iosité qui allait me coûter une matinée de travail ; mais je rejetai
de moi la plume et je descendis sous les grands arbres qui flan-
le château, et dont l'ombre aurait sans doute attiré les matinales
s ; en les apercevant, en effet, assises sur un banc de pierre, je
respect et d'admiration par leur extérieur empreint de
t de grâce. Je m'avançai vers elles avec timidité et un
t pressentir à qui j'avais affaire. C'était évidemment
les. La mère se leva et, s'avançant pour prendre
ugissant et, avec une pudeur visible dont l'heure,
nent étaient l'excuse, qu'elles étaient là à une
demander, mais pour m'apercevoir de loin à
rtirais du château pour venir avec ma

famille et ma société goûter un moment la fraîcheur de cette salle d'arbres et le loisir du milieu du jour. Elle ajouta qu'elle était la mère de ces trois jeunes personnes qu'elle me demandait la permission de me présenter. L'aînée se présenta alors; elle s'appelait Aglaé. Sa figure, d'une beauté un peu plus mûre que celle de ses sœurs, accusait dix-sept à dix-huit ans par une ressemblance plus grave avec celle de sa mère. La seconde, moins âgée d'un an, paraissait aussi réfléchie et moins timide; elle avait l'air d'une pensée éclose tout fraîchement, mais qui jouit de se sentir, et qui dit à ses sœurs: " Voyez, comme ceci est semblable à ce que j'avais imaginé." C'est ma seconde fille, me dit sa mère, elle sait par cœur tout ce qui intéresse votre famille; dans le volume des *Confidences*, que nous avons lu en commun depuis que ce volume est tombé dans nos mains, votre mère, vos aimables sœurs, votre... Elle baissa la voix, craignant de faire saigner ma douleur, trop rapprochée de la perte; les filles inclinèrent leurs fronts vers le gazon et nous restâmes un moment en silence.

—Enfin, voilà ma troisième fille, Marie, reprit la mère en me présentant la plus jeune. C'était presque une enfant, quatorze ans, silencieuse, rougissante, modeste, mais qui semblait se contenir plus par la convenance de son âge que par l'ignorance des lieux et des choses. Elle ne dit rien, comme si le son de sa voix lui eût fait peur; elle se retira promptement dans le groupe de ses sœurs.

Leur toilette était uniforme, simple, et pourtant convenable. La mère portait une robe de soie noire, et les trois jeunes filles portaient de plus sur le cou un fichu de diverses couleurs, noué négligemment sous le menton et sur la poitrine. Tout cela était de la plus exquise propreté; seulement, quelques gouttes de sueur brillaient comme une rosée de printemps au bout des mèches des cheveux noirs ou blonds des jeunes personnes, et quelques taches de poussière blanche de la grande route trahissaient la marche et blanchissaient les bords de leurs souliers.

Après les avoir poliment reçues, je les priai non pas d'entrer, il faisait trop chaud, et l'ombre légèrement ventilée de ces grands arbres était le salon le plus naturel et le plus rafraîchissant de la saison, mais de s'asseoir sur le banc où je les avais surprises; j'en pris un moi-même en face d'elles et, m'adressant à la mère, je lui demandai à quoi je pouvais lui être agréable, pensant que quelque intérêt de famille avait pu seul les amener à une pareille heure. — Oserai-je vous demander, dis-je à la mère, à qui j'ai l'honneur de parler et le motif de votre visite?

—Mais monsieur, me répondit-t-elle d'une voix douce, sensible et un

peu tremblante, il n'y a que vous qui ne puissiez pas le deviner : nous n'en avons point d'autre que celui que nous accomplissons en ce moment ; vous voir, et ne pas même vous déranger pour vous entretenir de nous. Nous n'avons rien à demander à personne ; mais mes filles sont jeunes, comme vous voyez, et pendant que vous êtes encore sur la terre, elles étaient heureuses de se ménager, en vous voyant, un souvenir. Quoique d'un âge bien plus mur, monsieur, ajouta-t-elle, je viens avouer que je rougissais dans mon cœur de vivre à si peu de distance du pays que vous habitez, Saint-Point, Milly, Monceau, sans avoir cherché pendant que vous vivez encore, à voir un homme dont nos contemporains ont tant entendu parler et dont la postérité dira peut-être à son tour : " L'avez-vous par hasard rencontré sur " les chemins de la Bourgogne, soit dans la maison de son enfance, à " Milly, soit dans la masure de Saint-Point, soit dans son château " paternel de Monceau, noms familliers à nos oreilles ?"

Je la remerciai de cette obligeante curiosité qui vient du cœur.

—Mais qui êtes-vous donc, madame ? lui dis-je, et laissez-moi le plaisir de mettre, à mon tour, un nom sur une famille qui se confond par les souvenirs avec la mienne. Nous sommes tous parents par le cœur, la curiosité est un titre de famille.

—Oh ! monsieur, ce titre est peut-être une preuve d'amour, mais non de sang ; le nôtre est bien humble, mais notre cœur est au niveau de tout ce que Dieu a créé pour sentir et aimer les belles choses. Notre voyage en est la preuve.

—Il est surtout la preuve de votre bonté gratuite et de votre candeur, répliquai-je. J'ai fait quelques vers médiocres dans ma jeunesse, et cette célébrité de jeune homme m'ayant appelé à de hautes dignités, dans un âge plus mûr j'ai conquis la bienveillance du pays en vivant et en parlant à l'écart des partis passionnés pour ou contre la révolution de 1830 ; et le jour ayant sonné, et la France périssant dans l'hésitation, j'ai vu l'anarchie sanguinaire prête à s'emparer du pouvoir et j'ai proclamé la souveraineté des peuples et la République conservatrice de la société. La France m'a entendu et a été sauvée, moi perdu, et voilà tout. Je ne voulais pas autre chose. Depuis, la Révolution a été perdue elle-même. Un autre régime a été adopté par mon pays. Je suis rentré dans mon obscurité natale sans redemander la parole. Trop honnête pour défendre la Montagne, trop ami de l'ordre pour attaquer l'Empire, respectant trop mon passé pour me démentir, travaillant en paix pour tirer mes créanciers des pertes où ils s'étaient généreusement jetés pour moi, je croyais mon œuvre accomplie dans deux ans, quand des accidents d'affaires nous rejettent entre les écueils d'où le ciel nous sauvera peut-être encore, ou bien

nous mourrons insolvables, non faute de travail, mais faute de bonne fortune, Dieu le sait ; je suis en ce moment dans sa main, résigné à tout, excepté à la ruine du dernier de mes braves amis.

—"Nous ne savions rien de tout cela, monsieur, si ce n'est qu'on disait chez nous que la République inspirée par vous avait sauvé la France en 1848. A cette occasion nous avons entendu parler de vous à cette époque, pour vos actes et depuis pour vos livres. Nous n'étions pas assez riches pour nous les donner, mais de temps en temps il nous en tombait quelques volumes dans les mains, et c'est alors qu'un voyageur, passant par Renève, auprès de Mirebeau, dans la Côte-d'Or, voyant notre enthousiasme, nous en laissa un volume intitulé : *les Confidences*, où nous lûmes toutes sortes de détails sur votre famille, et votre histoire si touchante de *Graziella* que ces demoiselles savent par cœur. C'est là, monsieur, tout ce que nous connaissons de vous. Mais quel malheur ! Aglaé, qui portait le volume, l'a laissé tomber à Charnay, notre dernière halte dans la petite auberge où nous avons couché en venant à Milly et nous espérons le retrouver au retour, car ces pauvres hôtes de la campagne avaient l'air de bien honnêtes gens.

—Ah ! oui, monsieur, dit Aglaé, nous sommes bien sûres qu'ils nous l'auront gardé, car ils ont bien pu voir, le soir à la veillée, que c'était notre manuel de voyage que nous consultions toujours devant eux.

—Je voudrais bien vous en offrir un autre exemplaire, dis-je aux jeunes filles, mais le malheur veut que je n'en aie point ici, qui n'est qu'un lieu de vendanges.

—Oh ! monsieur, nous le portons toutes les quatre dans notre mémoire, s'écrièrent-elles, nous ne l'accepterions pas, nous savons l'usage que vous en faites depuis quatorze ans pour conserver encore l'image des lieux de votre enfance.

—N'en parlons pas, répondis-je, le temps approche où tout me sera ravi ; mais je montrerai au moins que j'ai assez travaillé pour que personne ne puisse m'accuser de sa ruine. Attendons encore.

Mais comment, ajoutai-je, êtes-vous venues de Renève coucher au petit village de Charnay, qui n'est qu'à deux pas d'ici et où personne ne s'arrête à moins de voyager à pied ?

—C'est que nous ne sommes pas riches, et que pour nous procurer le plaisir de vous voir ou du moins de visiter Saint-Point et Milly, les villages pleins de vous, nous n'avions que la petite somme d'économies que notre excellent père a mise de côté depuis trois ans pour donner à toute la famille et à lui-même la récréation de cœur qu'il nous promettait aussitôt que notre sœur Marie serait en âge de nous accompagner ; les chemins de fer, les voitures, quelque économiques qu'elles soient, nous auraient pris la moitié de notre petit viatique. Nous aimions

mieux le prendre sur nos jambes. Nous avons donc marché de village en village, et nous sommes arrivées, grâce à la complaisance des paysans, jusqu'ici. On a éte touché partout de notre simplicité, et du motif de notre voyage à pied, et le peuple hospitalier nous a traitées en amies. Aglaé tenait la bourse, Mathilde portait son volume des *Confidences*, et chacun de nous portait son petit paquet à la main, dans un foulard."

J'étais pénétré d'étonnement et de sensibilité: cela était dit si naturellement et si simplement qu'on n'y sentait pas l'ombre d'intention. C'tait la nature prise sur le fait.

—Mais comment avez-vous fait, dis-je à la mère, pour savoir où vous alliez, et qui vous a informées de ma résidence ?

—Monsieur, me dit-elle, tout le monde vous connaît dans ce pays-ci; nous l'aurions demandé aux pierres qu'elles nous l'auraient dit; d'ailleurs, Aglaé se souvenait du nom de Bussières, de votre ami dans votre enfance, ce pauvre abbé Dumont, sur qui, dit-on, vous avez pris le modèle de Jocelyn, un de vos poèmes que nous n'avons pas lu, mais dont on nous a souvent parlé. Elle nous dit, il est mort, mais il a certainement un successeur dans ce hameau de Bussières. Ce doit être un digne homme, car il succède à un homme sensible, adoré de ses paroissiens. Je vais lui écrire sans savoir son nom; je lui demanderai s'il connaît M. de Lamartine, que nous avons l'intention d'aller visiter, et s'il pourrait nous dire que nous le trouverions à Saint-Point ou à Milly ? M. le curé nous dit dans sa réponse qu'étant depuis peu de jours à Bussières et M. de Lamartine ayant vendu Milly pour payer ses créanciers d'autant, il n'avait pas le plaisir de le connaître; mais qu'il avait appris par les paysans de Milly qu'il devait être à Saint-Point ou à Monceau où nous le trouverions certainement. Il nous donnait des renseignements sur la route avec beaucoup de politesse et de promptitude. C'est munies de ces renseignements, que nous nous mîmes en route. Mais hélas! notre pauvre père qui se faisait une fête de ce pélerinage étant tombé un peu malade, fut forcé d'y renoncer et nous laisser partir seules. Nous lui promîmes de lui raconter, au retour, toutes les circonstances du voyage et toute la physionomie du pays. Nous partîmes par une belle matinée semblable à celle-ci. Les gens de notre village de Renève nous accompagnèrent très-loin. Les uns portaient de notre petit bagage une chose, les autres une autre; puis les femmes nous embrassèrent et nous continuâmes à marcher.

Nous marchâmes en tricotant jusqu'au soir. Nous vîmes une belle ville couronnée de flèches aiguës. C'était les clochers de Saint-Benigne. Nous entrâmes dans un cabaret que tenait une pauvre

femme. Nous mangeâmes ce que nous avions apporté le matin de la maison, nous bûmes de l'eau ; nous fîmes notre prix pour une petite chambre sur le derrière ; c'était très-peu ; d'un lit nous en fîmes deux en étendant les matelas par terre. Nous priâmes Dieu comme à la maison, moi avec Mathilde, la petite Marie avec notre mère. Cela ne nous avait presque rien coûté. La pauvre hôtesse avait eu égard à notre modestie. Nous partîmes avant que le jour éclairât les rues et nous prîmes en disant toutes les notes de notre chapelet, la route de Châlons. Les personnes qui passaient comme le vent soit en chemin de fer, soit en cabriolet, nous jetaient à peine un coup d'œil et nous prenaient sans doute pour une famille du voisinage qui allait à la promenade. Nous nous assîmes dans un pré sous les saules, aux environs de Milly et nous mangeâmes ce qui nous restait du pâté de la veille, puis nous nous endormîmes au murmure du ruisseau qui nous avait donné à boire. Après plusieurs heures de repos, nous profitâmes de l'ombre du soir pour aller coucher dans les environs de *Beaune*. Nous n'entrâmes pas dans la ville, nous prîmes notre gîte dans une petite maison du faubourg à gauche, dont le maître et la maîtresse nouvellement mariés, et qui n'avaient pas encore d'habitués ni de meubles, étonnés de notre voyage à pied, crurent que nous manquions de tout, et voulant signaler leur maison par une charité, nous donnèrent presque gratuitement du meilleur lait de leur vache, du pain blanc et une omelette au lard. Nous les remerciâmes bien et nous promîmes de nous arrêter chez eux à notre retour.

Là nous prîmes un chemin de traverse sur la droite, et nous arrivâmes bien fatiguées sans passer par Châlons à Sennecey. Nous n'eûmes pas la force d'aller jusqu'à la ville et nous nous arrêtâmes avant le faubourg, chez un sabotier, marchand de fromages, dont l'enseigne disait qu'il logeait à pied et à cheval. Nous y fûmes très-bien à dix sous par tête et nous allâmes le lendemain, par des routes détournées, jusqu'au delà de Mâcon. Le soir nous nous arrêtâmes sur la route de Mâcon à Bussières, au village de Charnay, chez la femme d'un scieur de long dont un fagot de buis indiquait la porte.

Elle jouait sous un gros arbre à moitié descié près de la porte ; trois jolies petites filles et un tout petit garçon jouaient avec de la sciure de bois sur leur porte. La mère nous regarda d'abord avec une certaine surprise, quand Marie lui demanda si elle ne pourrait pas nous donner à coucher. Puis, voyant ma mère et ses filles. « A coucher ? Oui, nous dit-elle, mais à souper bien mal, car nous n'avons qu'un morceau de petit salé et de fromage de gruyère que mon mari et son garçon mangent le soir pour reprendre des forces aux bras.

—Oh ! le souper nous importe peu, dit ma mère, pourvu que la chambre et le lit soient propres.

—Eh bien ! entrez, mesdames, dit la jeune femme, vous verrez si vous pouvez vous accommoder du logement.

Elle laissa sur le seuil ses trois enfants les plus avancés d'âge et prenant le petit de trois mois sur son sein, elle lui donna la mamelle et pendant qu'il tétait, elle monta devant nous vers un escalier de bois qui menait aux chambres. Nous la suivîmes. Au moment où elle allait en ouvrir la porte, le scieur de long, beau et fort jeune homme d'environ vingt-cinq ans, rentra, et voyant nos robes de soie traîner sur les marches de l'escalier, cria à sa femme :

—A quoi penses-tu, Claudine ? Est-ce que nos chambres sont faites pour des dames ? Nos planchers ont-ils jamais résonné que sous des sabots, et que leur donneras-tu à souper ? Nous n'avons rien à la maison.

—Je leur ai dit, fit-elle ; mais puisqu'elles veulent voir la grande chambre et qu'elles ne s'inquiètent pas de ce qui se mange, puis-je les empêcher ?

En parlant ainsi, elle ouvrit la porte et nous fûmes étonnées de la bonne odeur de raisins et de maïs qui remplissait l'appartement, bien que les fenêtres fussent ouvertes. C'était l'odeur de quelques maïs dorés qui formaient le plancher supérieur de la chambre et de quelques corbeilles de raisins aussi qui étaient sur la couverture des deux lits de la double alcôve.

Le paysage magique du soir semblait entrer tout entier par la fenêtre, dans la chambre, avec les derniers rayons du soleil couchant. Ce paysage était formé, d'abord, par les trois mamelons de Fuissé, Solutré et Vergisson qui s'élèvent comme des coins dans le ciel. Ces trois sommets, comme des points d'écueils dont les vagues se sont retirées, se penchent en avant du même côté comme pour regarder la mer qui s'enfuit. Ces trois plateaux élevés qui les séparent, forment trois vallées hautes qui forcent à lever la tête pour les regarder ; on s'imagine voir les flots de la Méditerranée. Derrière elles, en les regardant, ces trois vallées réunies en une, et meublées de villages, de fermes, de châteaux disséminés depuis les montagnes bleues de Saint-Point jusqu'à la Saône, s'étendent à gauche jusqu'aux Alpes et aux collines de Lyon. On croit contempler une belle vallée de Lombardie italienne ; au pied de la fenêtre de la chambre, le pays que l'on voit tout entier, se creuse en large vallons pleins de hameaux et de fumées de cheminées de paysans, qui traînent sur les prés et sur les vignes, on voit que les paysannes préparent à leur famille le souper du soir. Nous restâmes enchantées et immobiles devant ce beau spectacle.

Eh bien nous ne vous demandons pas autre chose que cet asile pour la nuit, dîmes-nous toutes les quatre à la fois, un peu de pain bis et de fro

mage de vos chèvres que nous avons vu en haut de votre escalier, nous suffit ; quant au vin, nous sommes d'un pays où il n'y en pas, nous n'en demandons pas. Aglaé et ses sœurs commencèrent à défaire leur petit paquet de nuit sur les deux lits de la grande alcôve. La paysanne était toute rouge de honte de ne pouvoir nous offrir que ce qu'elle avait à la maison ; nous fûmes obligées de la contenter en paraissant très-contentes nous-mêmes.

Nous sortîmes de la chambre pendant qu'elle faisait les lits, le mari nous servit sur une nappe bien blanche son pain bis, bien frais, de froment, un morceau de fromage de gruyère tout ruisselant de pleurs et de grappes de raisin noir et blanc qui n'avaient pas encore perdu leur fleur ; pendant que nous soupions ainsi, la mère redescendit, et nous causâmes ensemble pendant qu'elle donnait des soins à son gras nourrisson, et que le père balançait les deux petites filles sur chacun de ses genoux avec un mouvement d'escarpolette.

—Quel est, lui demandai-je avec curiosité, le nom de ce gros village à l'église neuve, qui s'étend là-bas, du coté du soleil couchant, dans la plaine, et qui semble regarder un beau château blanc avec une balustrade au-dessus ?

—Ce village, dit-il en regardant, est celui où je suis né, on l'appelle Prissé ; le château en face est celui de Monceau ; il appartient à M. de Lamartine, fort aimé dans le pays parce que, bien qu'il ait un beau château pour demeure, il a, dit-on, le cœur d'un paysan. Aussi toutes les fois que nous le voyons passer sur la grande route dans une mauvaise voiture, lui qui avait autrefois de si beaux chevaux, il faut voir comme tous les bonnets se lèvent, on dirait qu'il est le parent de tout le monde. Tenez, voyez, continua-t-il, il paraît qu'il est à Monceau pour faire ses vendanges, car les fenêtres sont ouvertes sur sa terrasse et l'on aperçoit d'ici la rangée de tonneaux le long de ses pressoirs.

—Mes filles se levèrent à ces mots, regardant juste ici, monsieur, comme si c'eût été une porte d'or. Elles chuchotaient je ne sais quoi tout bas.

—Vous le connaissez donc ? leur dit-il ; cela n'est pas étonnant, on dit qu'il est connu bien loin du pays et qu'il a été un des maîtres de la France ; mais à présent c'est bien la France qui est maîtresse de lui, et quoiqu'il soit bien tranquille et ami de tous les honnêtes gens, il a bien de la peine à rester maître de sa maison à force de dettes, car tout le monde qui le peut s'empresse à lui prêter, non pas de l'argent qu'ils n'ont pas, mais du vin qu'ils récoltent et que lui vend ensuite pour se soutenir.

Alors nous prîmes dans le sac de Mathilde le volume des *Confidences* et nous lûmes à demi-voix tout ce qui concernait les villages de Milly

et de Bussières qui ne faisaient qu'une paroisse du temps de votre première enfance. Nous autres, nées et habitant à la campagne, comme vous, monsieur, cela nous touchait plus que tout le reste. Pauvre Milly, disais-je à mes filles tout bas, quel dommage que la France n'ait pas pu te racheter, pour que cet homme ait au moins pleuré où il a souri!—Et où est donc déjà la ferme du scieur de long, le village de Milly est celui de Bussières?

Suivez mon doigt de l'œil, dit le jeune homme: vous voyez ici le château de Monceau, là la route de Mâcon se diviser en deux; l'une continue dans la vallée basse. Saint-Sorlin, grand village riche, capitale rurale du pays; l'autre se détourne à gauche et gravit une montée douce qui s'élève sur une crête de vignobles à peu près en face d'ici, puis redescend en pente douce jusqu'à un clocher grisâtre qui marque la paroisse de Bussières. C'est donc là que vous voulez aller? Eh bien, vous n'avez qu'à descendre demain ce grand chemin, passer devant les pavillons de Monceau, prendre alors à gauche, monter la colline et redescendre; vous serez bientôt au pied du clocher de Bussières que vous cherchez, et tout près du village sec de Milly qu'habitait il y a peu d'années, M. de Lamartine; ce n'est pas la même commune, mais c'est la même paroisse, le même curé leur chante la messe. Un peu plus loin, vous voyez de grosses montagnes noires ou il n'y a plus de passage pour les yeux, ce sont les montagnes de Saint Point à deux ou trois lieues de Milly. On vous montrera bien le sentier élevé au travers du bois de châtaigniers où vous aurez à monter et à descendre pendant environ deux heures avant d'arriver sur les bords de la profonde vallée de Saint-Point, dominée par son château et par son clocher que tant de voyageurs vont voir.

—Mille remercîments, dîmes-nous au jeune homme. Nous allons nous coucher pour être reposées demain et pour commencer notre route; dites-nous ce que nous vous devons, afin de ne pas vous réveiller trop matin.

—Oh! ce que vous voudrez, dit la femme, je crois que deux sous par lit pour la blanchisseuse, c'est bien payé et comme vous couchez deux ensemble, cela fait quatre sous, et six sous de pain et de grappes c'est bien payé, cela fera dix sous en tout; nous n'accepterons pas d'avantage, et nous vous prions d'excuser notre mauvaise réception, mais ce n'est pas notre faute; vous êtes bien bonne de vous en contenter et d'avoir parlé avec nous. Si le travail continue, un temps viendra où nous pourrons avoir une servante, mais aujourd'hui nous n'avons que nos petits enfants qui ne servent personne et qu'il faut garder et amuser encore, dit le jeune père en les descendant de ses jambes pour que sa femme allât les coucher.

Nous eûmes beau leur offrir et les raisonner, ils ne voulaient accepter que leurs dix sous, encore fallut-il accepter nous-mêmes un fromage blanc de leur chèvre et de belles grappes de raison pour notre déjeuner le lendemain à notre départ. Vous comprenez, monsieur, qu'avec de pareilles gens et dans un si bon pays, notre bourse de voyage ne baissait pas vite ; mon mari, qui nous l'avait préparée à force d'économie sou par sou, depuis trois ans, était bien loin de compte avec nous. Si cela continuait ainsi, ce serait nous qui lui rapporterions de la surprise.

Le lendemain matin, mes filles avaient dit adieu à la mère et embrassé les enfants dans le berceau et nous étions déjà devant l'avenue de Monceau et devant ses vignes pleines de vendangeurs et de vendangeuses. Elles chantaient en cueillant les grappes avant que le soleil réchauffât l'air du matin. Nous ne tardâmes pas beaucoup, toujours en face du même spectacle, à entrer dans les premières maisons de Bussières. Ce fut alors qu'Aglaé chercha son volume de *Confidences* pour trouver le chemin de la cure. Elle ne le trouva plus et se mit à pleurer. " Faut-il être malheureuse, disait-elle à ses sœurs, pour avoir perdu son guide au but du chemin." Mais Marie, la plus jeune, fut la plus raisonnable. " Qu'est-ce que cela fait, dit-elle, je sais toutes lesl ignes du volume par cœur et cette brave famille du scieur de long de Charnay est trop honnête pour ne pas nous le garder pour notre retour. Je gage que nous le trouverons dans la corbeille de raisins sur le lit où tu l'auras laissé tomber en embrassant les enfants. Voyons, que veux-tu savoir ? Veux-tu que je vous conduise à l'entrée du jardin de l'ancienne cure où M. de Lamartine, descendant de Milly, attachait son cheval à la porte auprès de la plate-bande de tulipes de son ami Dumont, plus tard Jocelyn ?" — " Oh oui, dîmes-nous toutes à la fois, fions-nous à sa mémoire, elle est infallible et présente comme celle d'un enfant. Voyons si elle ne se trompe pas." Marie sourit comme quelqu'un qui est sûr de son fait et alla marcher devant nous.

Elle tourna à droite aux premières maisons de paysans du village. Elle suivit la petite vallée de prairies domestiques où paissaient les vaches des bonnes demoiselles Bruys, jadis les protectrices aimées du villages, puis, tournant à droite, sans hésitation, à l'angle d'un mur en ruines, elle tira un morceau de fil de fer caché dans une fente de la muraille intérieure, la porte s'ouvrit et nous nous trouvâmes dans le jardin de l'abbé Dumont, à côté de l'allée des tulipes.

LAMARTINE.

A continuer.

*** Nous ne voyons que dans le passé et nous regardons toujours dans l'avenir.

CONFÉRENCES DE NOTRE-DAME.

(Voir page 89.)

QUATRIÈME CONFÉRENCE : 22 MARS 1868.

Ayant nettement défini les marques distinctives de la religion destinée par Dieu à conduire l'humanité dans les voies du progrès, il restait à l'orateur à citer au tribunal de la raison et de l'histoire les diverses religions qui se partagent l'empire des âmes sur le globe.

Ces religions se divisent naturellement en deux grands groupes : celui des religions chrétiennes et celui des religions qui, sous des noms divers, ignorent ou repoussent l'autorité du Christ. Ces religions peuvent être naturelles ou positives. Au premier rang parmi ces dernières se présente le brahmanisme, cette antique religion de l'Inde avec son ensemble de dogmes mystérieux et sa puissante hiérarchie sacerdotale qui a pendant trois mille ans perpétué son empire dans le berceau de la grande famille indo-européenne. Cette religion est, au dire de quelques-uns, un théisme pur, et cela se peut ; mais il suffit d'en parcourir la longue histoire pour se convaincre que cette religion, en créant un despotisme sacerdotal impitoyable, en maintenant l'existence des castes, a retenu les peuples sur lesquels elle règne dans une déplorable infériorité morale, politique et sociale.

Nous en pouvons dire autant du boudhisme, cette religion qu'on a représentée comme une protestation contre le dogme dégradant des castes sociales, comme l'insurrection de la raison et de la fraternité humaine contre une théocratie absolutiste et oppressive. Quels fruits de vie a portés cette doctrine? Dans le domaine du dogme, elle a proclamé le nihilisme, qui a le néant pour point de départ et pour point d'arrivée ; doctrine funeste qui tue toute énergie et paralyse la nature humaine. Dans la morale, elle a enfanté un matérialisme pratique, de caractère le plus abject ; elle a étouffé la conscience humaine sous la superstition la plus dégradante, qui combine la religion avec l'obscénité.

Que dire de la religion de la Chine, si peu connue et si peu comprise ? Il est un fait certain, c'est que les Chinois ont abandonné les préceptes de leurs premiers législateurs, Laottseu et Confucius, et que leur religion rationaliste, leur positivisme pratique, en détruisant l'idéal, a produit les fruits qu'on en devait attendre, a fait des Chinois une nation immobiisée dans une enfance perpétuelle et méprisable, les a maintenus dans le

cercle fermé d'un vulgarisme fatal. Demandons aussi à l'islamisme ce qu'il a fait pour le bonheur et le progrès de l'humanité. Cette religion farouche a dû son succès prodigieux à l'alliance monstrueuse du sentiment religieux et d'une sensualité grossière. Elle a promené dans l'Asie, dans l'Afrique et une partie de l'Europe son drapeau triomphant, mais elle a péri par le vice qu'elle portait dans son sein, et l'élément sensuel a préparé sa décadence. Politiquement, le monde mahométan n'est plus qu'un cadavre. Dans le monde moral, le mahométisme a desséché toutes les sources de la vie, il n'a créé que des fanatiques ou de vulgaires débauchés.

Il reste au sein du monde chrétien quelques représentants d'une religion antique et vénérable qui fut le berceau de la nôtre et qui conserva dans le monde ancien le dépôt sacré des traditions religieuses et de la vraie foi. Le judaïsme est digne de tous les respects, mais ce n'est pas l'insulter que de lui dire que son temps est passé et que vainement il s'obstine dans des traditions surannées, tandis que l'humanité le dépasse et, sous la bannière du Christ, continue sa marche en avant. Que fait-il, du reste, pour la moralité humaine ? Il semble, si l'on étudie les mœurs des Israélites de nos jours, qu'on trouve dans leurs rangs d'honnêtes rationalistes plus voués au culte du capital qu'au culte du Dieu d'Israël.

A côté de toutes ces religions positives, il s'en rencontre une autre qui se présente comme antérieure à toutes ses devancières et les dominant toutes par la largeur de ses dogmes, en même temps qu'elle sert de basse fondamentale à tous les mystères de morale. Nous avons nommé la religion naturelle, qui puise ses dogmes et sa morale dans les lumières de la raison, dans les inspirations de la conscience, endehors de toute révélation.

Une telle religion ne saurait avoir prise sur l'intelligence pour l'éclaircir, ni sur le cœur pour en diriger les instincts, ni sur la conscience pour l'inspirer.

Une telle religion est impuissante à enchaîner les passions et réfréner l'égoïsme, à guider la volonté parcequ'elle manque d'autorité, et partant d'influence efficace et sérieuse. Non. Ce qu'elle a fait à l'humanité, l'histoire est là pour le prouver ; ce qu'il lui faut, c'est une religion pour elle ayant un autel, un temple, un sacerdoce, des vérités lumineuses pour l'éclaircir, des paroles de vie pour la fortifier, des consolations célestes pour la soutenir. La religion naturelle n'est jamais sortie des livres et des écoles. Elle ne saurait élever, moraliser l'humanité, la conduire sûrement dans la voie du progrès véritable.

CINQUIÈME CONFÉRENCE : 29 MARS 1868.

Ne trouvant pas dans les religions non chrétiennes les caractères de la religion destinée par Dieu à conduire l'humanité dans ses voies, l'orateur

avait à rechercher dans la sphère chrétienne, parmi les fractions diverses de l'empire du Christ, s'il est une organisation religieuse digne de jouer ce grand rôle et marquée d'un sceau divin qui la fasse reconnaître de tous les hommes. En dehors du catholicisme, il y a les religions désignées par les mots de schisme et d'hérésie: celles qui méconnaissent le pouvoir central établi par le Christ, et celles qui n'acceptent qu'une partie des vérités contenues dans le dépôt sacré de la révélation. Dans toutes les religions dites hérétiques, une seule a occupé une place importante dans le monde et exercé une influence sensible sur les affaires humaines, c'est le protestantisme.

En face des prétentions exorbitantes qu'affichent les membres de cette confession religieuse, la tâche du catholique est bien simple. Elle se réduit à appliquer au protestantisme le criterium des marques reconnues nécessaires à toute vraie religion. Et d'abord, où est sa vitalité? Le protestantisme se soutient-il par une force interne dont la source est en lui? Ne doit-il pas au contraire la moitié de sa force et de son influence aux millions des capitalistes et à l'appui que lui prêtent les politiques? Ses missionnaires savent-ils faire autre chose que répandre des bibles, et parfois infecter de leurs erreurs les convertis arrachés par le prêtre catholique aux ténèbres de l'idolâtrie! C'est une religion sans vie; elle est aussi sans forme, comme le disait un de ses adhérents. Elle manque d'un organisme vivant pour perpétuer la vie, d'une hiérarchie pour régler son action. Son simulacre de hiéarchie est aussi impuissant qu'il est illogique, puisqu'il suppose l'autorité au sein d'une religion dont le principe est la négation de toute autorité.

Mais ce qui lui manque plus encore, c'est l'étoile radieuse de l'unité qui brille au front d'une autre église. Comment l'unité se trouverait-elle là où l'individualisme est consacré, là où chaque homme est laissé avec sa raison incertaine et faillible en face d'un livre obscur et mystérieux? Fidèle à son origine, le protestantisme, né de la révolte, a engendré la révolte et la division. Son histoire écrite par un homme de génie, est celle de variations sans fin dont le cycle n'est pas encore épuisé. Dépourvue du sceau de l'unité, cette doctrine confuse qu'on appelle le protestantisme pouvait-elle aspirer à remplir le monde? Porte-t-elle le signe de la catholicité? Malgré la place immense qu'occupent sur la terre les adhérents du protestantisme, ce n'est pas là une religion véritablement universelle. Aucun lien n'existe entre ces sociétés religieuses séparées et souvent hostiles qu'on nomme église anglicane, église prussienne, église suédoise, etc.

Arrivons au suprême et infaillible *criterium* de toutes les religions, la sainteté, et demandons au protestantisme s'il produit des saints. Nul assurément ne songe à nier les vertus éminentes qui peuvent se trouver au

sein des sociétés protestantes. Mais la question est ailleurs. Les principes protestants peuvent-ils créer la perfection morale parmi les hommes ? Les fondateurs du protestantisme sont-ils des hommes qu'il puisse nommer sans rougir ? N'est-il pas vrai que la sève morale qu'il conserve encore lui vient du catholicisme qu'il n'a pu renier tout entier ? N'a-t-il pas, en supprimant deux sacrements essentiels dans la doctrine catholique, tari deux sources destinées à allimenter la vie morale des individus et des peuples ? Le protestantisme est impuissant à créer la sainteté. Que si on le juge par un autre critérium que l'auteur a appelé l'*efficacité*, on le trouve encore plus impuissant et plus stérile. Quel progrès a-t-il réalisé ? Dans l'ordre moral, il a diminué, affaibli la vie religieuse des peuples. Dans l'ordre philosophique, il est arrivé aux errements monstrueux de la métaphysique allemande contemporaine. Dans le domaine de la science, il a produit des savants, il faut l'avouer ; mais qu'est-ce que la science catholique pourrait lui envier ? Dans l'ordre politique, il a coïncidé à son origine avec une recrudescence du despotisme des rois qu'il armait de pouvoirs extraordinaires pour la protection de ses doctrines, en même temps qu'il les encourageait à la persécution. En économie sociale, il a donné le spectacle de sociétés où l'énorme richesse se déploie à côté d'immenses et indicibles misères. Dans l'ordre artistique, enfin, le protestantisme, inspiré par un fanatisme farouche digne des Vandales, a débuté par être iconoclaste, par détruire quelques-uns des plus beaux monuments de l'art catholique, et jamais son triste génie n'a inspiré à ses adhérents aucune de ces œuvres vraiment belles et radieuses qui sont comme la fleur d'une civilisation parfaite.

Convaincu d'impuissance et de stérilité par ses ennemis, par ses adhérents même, le protestantisme montre déjà les signes de la décripitude. Il a eu trois phases : l'insurrection, la division et la dissolution. Cette dernière a commencé récemment, mais chaque jour l'accélère, et la force inexorable des choses pousse rapidement le protestantisme vers la dissolution fatale, qui est le sort de toutes les hérésies.

SIXIÈME CONFÉR[illegible] AVRIL 1868.

L'orateur avait [illegible]miné dans sa dernière conférence les titres des religio[illegible]nes hérétiques, et la plus grande d'entre elles, le protestantisme, avait été convaincu d'impuissance et d'erreur.

Parmi les autres religions chrétiennes qui se partagent l'empire des âmes, il en est deux qu'on nomme schismatiques, qui occupent dans le monde une vaste place et qui ont rempli l'histoire du bruit de leur nom. L'une est le schisme anglican et l'autre le schisme russe. Le premier qui a

conservé et conserve encore un simulacre de hiérarchie, et qu'a soutenu longtemps le bras d'une politique audacieuse et savante, n'en est pas moins destiné à périr par le développement fatal des germes de dissolution qu'il porte dans son sein. Toutes les contradictions se heurtent dans le système artificiel et mensonger qui lui sert de base.

L'anglicanisme a répudié l'autorité de l'Eglise romaine ; mais il n'a pas encore pu dire pourquoi ; après lui avoir obéi pendant dix siècles, il a cru devoir en secouer le joug légitime, à l'époque de cette apostasie funeste qu'il a osé appeler une réforme. La raison pour laquelle l'Angleterre est devenue schismatique, il faut oser la dire : c'est parce qu'un jour un prince en qui se personnifiait les deux traits les plus odieux de la perversité humaine, le despotisme et la volupté, a voulu affranchir sa couronne de tout contrôle, et ses passions de toute contrainte.

La contradiction dogmatique n'éclate pas moins que les autres au sein de l'Eglise anglicane. On y reconnaît l'Ecriture, et le principe du libre examen conduit à sa négation. Ses ministres conservent un simulacre d'ordination sans croire à la vertu du sacrament par lequel se transmettent l'autorité et la juridiction ecclésiastiques. Mais ce qui met le sceau à l'humiliation de l'anglicanisme, c'est ce fait monstrueux qu'à la tête de sa hiérarchie se trouve parfois un homme sans mission et parfois une femme, comme de nos jours, qui juge et décide en dernier ressort des principes de la croyance et des règles de la discipline ecclésiastique. Les anglicans répudient le Pontife institué de Dieu, ils se prosternent devant une papesse qui s'impose par force à leur Eglise.

En face d'une situation aussi humiliante, il n'est pas surprenant que les meilleures âmes, égarées au sein de cette confusion des doctrines, aient jetés les yeux vers Rome, aient tendu leurs bras vers cette mère légitime des Eglises et se soient enfin réfugiés dans ses bras. C'est qu'en effet tous les caractères de la vraie Eglise manquent au front de l'Eglise anglicane. Elle n'a qu'une vitalité factice entretenue par la politique ; elle a un organisme pétrifié, une unité menteuse sous le drapeau de laquelle s'abritent les [illegible]eances doctrinales les plus incompatibles. Elle ne réussit pas à produire la fleur céleste de la sainteté ; son idéal est un christianisme commode et confortable qui a horreur du sacrifice et du martyr. Aussi sa fécondité est-elle nulle, son prosélytisme stérile et ses missionnaires ne sont-ils que les agents mercantiles d'une propagande inféconde, lorsqu'elle n'est pas funeste aux âmes qu'ils prétendent convertir.

Récemment des membres éminents de l'Eglise anglicaine, saisis de l'amour invincible de l'unité qu'ils ne trouvent pas dans leur Eglise, ont essayé d'élargir le culte de leur communion religieuse et fait un appel pathétique, mais resté sans écho, à cette vaste église schismatique, qui étend son empire funeste sur les régions de l'Orient et les immenses domaines

du czar. Cette Eglise qu'on a appelée grecque à cause de son origine, phocéenne du nom de son fondateur et russe du nom de son pays où elle domine, est-elle aussi un rameau flétri et stérile détaché de l'arbre de vie planté par la main du Christ. Elle aussi porte une tache à son front ; c'est sa soumission servile, son assujettissement honteux à un souverain de qui elle reçoit le mot d'ordre, à un despote qui tient d'une main le glaive et de l'autre l'encensoir. Son Pape à elle est un traîneur de sabre et ses prêtres sont de serviles fonctionnaires.

A quoi bon parler de sa vitalité ? Cette Eglise n'est qu'un cadavre momifié que les bandelettes de la politique empêchent seules de tomber en poussière. Où est sa fécondité ? où sont ses missionnaires ? Elle n'a pu encore produire ni la sainteté efficace, ni un apostolat actif et fécond, ni cette fleur de pourpre, le plus bel ornement de toute Eglise et qu'on appelle le martyre. Elle a fait des martyrs en Pologne, mais elle n'en a pas encore créé dans son sein. Elle gémit opprimée sous un triple despotisme militaire, politique et religieux.

Que sert alors de parler de son unité plus factice que réelle, d'une unité qui est le fait de la servitude qui n'est pas le résultat d'une conviction libre et éclairée ? Sur le front de son clergé dégradé vous ne verrez jamais briller cette triple auréole de la science, de la vertu et du sacrifice que vous rencontrez dans le sein de l'Eglise catholique. Là, au contraire, vous trouverez un clergé qui, dans la dignité de son indépendance, se dresse au besoin devant les plus puissants et les plus armés de la terre, fussent-ils consuls, rois ou empereurs, et lorsqu'on le sollicite à violer ses devoirs, à vendre sa conscience, répond par ce mot fier et sublime : *Non possumus !*

En Russie, vous trouverez un clergé asservi dont on a fait un instrument de règne en même temps qu'un instrument de décadence et de barbarie.

C'est qu'en effet les czars, du moment qu'ils se sont arrogé la suprématie sur le clergé et la religion russes, ont songé à en faire des instruments de propagande politique.

Du fond de ses steppes immenses, cette nation, guidée par des souverains actifs et ambitieux, a conçu le rêve de l'omnipotence religieuse et politique. Elle a l'ambition d'hériter de l'empire de Rome dont elle ose prédire la ruine. La Russie tend à déplacer l'axe du monde religieux et celui du monde politique. Mais la majesté infirme du pontife fera reculer le pouvoir formidable du czar. La foi catholique, ravivant l'énergie de l'Europe, opposera une barrière infranchissable au génie despotique et funeste qui voudrait envelopper le monde dans le réseau d'une servitude universelle.

Hier matin, 12 avril, a eu lieu à Notre-Dame la communion pascale. C'est toujours la même foule, plus nombreuse peut-être que jamais. A sept heures, l'église était pleine, et la messe commençait à sept heures et demie. La communion distribuée par trois des membres du chapitre métropolitain, durait encore à dix heures.

Après la communion, le P. Félix a paru en chaire, et d'une voix épuisée et toujours vaillante, a adressé quelques chaleureuses paroles à cette foule, que rien ne doit plus séparer désormais de la Charité de Jésus-Christ. Il lui a recommandé de ne pas garder pour elle seule ce secret de la vie qu'elle venait de recevoir, et de prendre, avant de quitter le pied des autels, la résolution de le manifester à tous et de toutes manières, dans la paix comme dans la persécution, par la charité, par l'apostolat, par la mort même s'il était nécessaire. Il a recommandé la pratique des bonnes œuvres, il a insisté principalement sur celles des Conférences de Saint-Vincent de Paul, dont il faut conserver et soutenir la bannière.

Nous n'avons rien à ajouter. Nous avons depuis longtemps épuisé tous les moyens de décrire ce grand et solennel acte de foi du dimanche de Pâques à Notre-Dame. Les expressions font défaut, mais les sentiments sont toujours les mêmes, et ils se manifestent chaque année avec une nouvelle énergie. L'assistance se renouvelle et garde la vivacité d'émotion des premiers jours. Lorsque, après l'Evangile, les chants graves et nourris montent et éclatent sous les voûtes, quel cœur ne bondirait ! On sent la vibration des âmes à travers les merveilleuses et fortifiantes paroles de la liturgie. Il y a vingt-cinq ans que je viens, disait ce matin un de ces vétérans de l'asssistance, et je n'ai pas encore pu entendre une seule fois ce *credo* sans être touché jusqu'aux larmes.

FIN.

MOSAÏQUE.

Souvenez-vous encore de bien employer le temps; il n'y a rien qui fasse arriver tant d'honneur, de réputation et de bonheur, sur nous que de ne point s'amuser.—*Lettres de saint François de Sales.*

L'esprit est comme l'or, c'est l'usage qui en fait le prix. DESMAHIS.

Un seul ingrat nuit à tous les malheureux.—*Proverbe latin.*

LA GRANDE-CHARTREUSE.

Voulez-vous me permettre de vous envoyer quelques lignes rapides d'un point de la terre d'où les journaux n'ont pas coutume de recevoir des correspondances, du fond de la Grande-Chartreuse? Si l'époque actuelle a des défauts, si l'on peut lui adresser des reproches, assurément on ne lui fera pas celui de se jeter trop dans l'ascétisme. Nous professons un grand dédain, ou tout au moins une grande indifférence pour ces institutions consacrées à la culture religieuse de l'âme, au développement et à la perfection de ses relations avec Dieu. Et en cela, comme en plusieurs autres choses, nous avons tort, nous ne sommes pas dans le vrai. Aux yeux de la simple raison et de la philosophie, il n'y a rien d'aussi grand dans la création que les relations de l'âme avec la divinité. Nos occupations prennent leur grandeur, leur noblesse de leur objet. Or, à coup sûr, il est impossible qu'il y ait un objet de nos facultés qui puisse entrer en comparaison avec l'Etre divin. Et je ne serai que logique en disant que la Grande-Chartreuse est une meilleure démonstration de la grandeur de l'homme que l'Exposition universelle.

Quoi qu'il en soit, allons en pélerinage à ce vénérable monument des siècles et de la sainteté. Il est situé, comme chacun le sait, dans les hautes montagnes du Dauphiné, au milieu d'immenses et sauvages forêts. Son origine remonte au XIe siècle, et à saint Bruno, le fondateur de l'Ordre des Chartreux. Bruno naquit à Cologne, où il commença ses études, qu'il acheva avec éclat en France, à Paris et à Reims. Placé par l'archevêque de cette dernière ville à la tête des écoles de sa métropole, il eut d'illustres disciples, entre autres le pape Urbain II, le promoteur des Croisades. Mais bientôt, sentant le vide des choses de la terre, mêmes des meilleures, il résolut de briser avec le monde et de s'occuper uniquement à la contemplation des choses divines. Saint Huguès occupait le siége de Grenoble; il vint avec six de ses amis lui demander un asile dans les montagnes abrutes de son diocèse. Hugues le conduisit lui-même au fond de cette gorge sauvage et presque inaccessible où s'élève aujourd'hui le monastère. Ils n'eurent d'abord pour habitations que quelques cellules de bois et pour église qu'un oratoire pratiqué sous la voûte d'un rocher. Mais un peu plus

tard, le saint évêque de Grenoble leur fit avoir la propriété de ces montagnes qu'ils habitaient, et leur construisit une église et un monastère régulier où il allait lui-même de temps à autre les visiter et s'édifier au milieu d'eux. Saint Bruno ne passa que cinq années dans sa bienheureuse solitude. Urbain II se souvint sur le trône pontifical de son ancien maître, dont il connaissait la science et la sagesse; il voulut l'avoir auprès de lui pour l'aider dans le gouvernement de l'Eglise. Cette nouvelle jeta la désolation dans le désert de la Chartreuse. Mais la volonté du Pape était formelle; il fallut obéir. Bruno nomma un supérieur à sa place, et partit pour Rome. Les plus hautes dignités lui furent offertes; mais il conjura son ancien disciple de le laisser dans son humilité. Et quelques années plus tard, il obtint à force d'instances de se retirer dans un désert de la Calabre, où le comte Roger lui fit bâtir une nouvelle Chartreuse. Il y mourut en saint, l'an 1101.

Les religieux qu'il avait laissés en Dauphiné ne pouvant supporter son absence, étaient venus le trouver à Rome. Il leur persuada de retourner à leur solitude, où ils continuèrent à habiter le monastère que leur avait fait construire le saint Evêque de Grenoble. Mais le 30 janvier 1133 il fut renversé par une avalanche, et six religieux furent ensevelis sous ses ruines. C'est alors que Guigues, général de l'Ordre, bâtit un nouveau monastère, mais quelques kilomètres plus bas, à l'endroit même où est celui d'aujourd'hui. Dans la suite des âges il fut plusieurs fois détruit par le feu, et c'est en 1676 que fut construit celui-là même que nous allons tout à l'heure visiter. La tourmente révolutionnaire vint s'abattre aussi sur cette paisible demeure: ni les montagnes, ni les forêts ne préservèrent ses habitants. Ils furent dispersés, plusieurs emprisonnés, déportés et mis à mort. L'Empire ne rendit point à ceux qui restaient leur chère solitude, et ce ne fut qu'en 1816 qu'ils purent rentrer dans leur monastère, dépouillé, cela va sans dire, de tout ce qu'il y avait de précieux. Les forêts ne leur furent point rendues, et même aujourdhui encore les Chartreux paient au Gouvernement un tribut annuel pour habiter leur maison, dont ils ne sont en quélque sorte que les locataires.

Les pèlerins qui viennent la visiter en partant de Lyon, prennent le chemin de fer de Grenoble, et s'arrêtent à la station de Voiron, petite ville fort commerçante. Là des voitures publiques conduisent à Saint-Laurent-du Pont. Ce bourg est le rendez-vous nécessaire de tous les pèlerins de la Chartreuse, qu'ils viennent de Lyon, de Grenoble ou de Chambéry, car, de là seulement, on peut arriver en voiture au monastère. Le chemin qui y conduit est un des plus extraordinaires et des plus pittoresques que l'on puisse imaginer. Il longe presque constamment un torrent appelé le Guiers-Nord, qui roule ses eaux

tantôt au niveau de la route, tantôt à d'énormes profondeurs. On arrive bientôt à l'entrée de ce que l'on a nommé le désert. Une porte voûtée, donnant logement à un portier, le fermait autrefois. Ce lieu est appelé Fourvoirie. Les religieux viennent d'y faire construire un établissement considérable, où se fabrique actuellement leur inimitable liqueur. On est à deux heures du monastère. Le défilé se resserre brusquement et n'offre plus qu'un chemin étroit dans une fissure profonde qui coupe les montagnes depuis les sommets jusqu'à la base. On s'avance alors, tantôt sous des rochers taillés en corniche qui surplombent et semblent vouloir écraser le voyageur, tantôt à travers une forêt épaisse de hêtres et de sapins d'une hauteur prodigieuse, tantôt au milieu de jolies cascades qui s'égrènent en bondissant sur les rochers, tantôt en rasant des précipices affreux, tantôt sous des tunnels sombres, ou sur des voûtes posées sur des abîmes. Quelques semaines avant mon passage, la route avait été couverte par une avalanche de rochers; et deux mois plus tôt un conducteur peu attentif précipitait à la descente quatre voyageurs dans l'abîme; on les releva broyés et morts. Mais ces accidents sont rares. A mesure que l'on approche du monastère, l'ascension devient plus lente et plus pénible; les chevaux peuvent à peine traîner le voyageur. Enfin la Grande Chartreuse apparaît.

Elle offre, avec ses bâtiments multiples, enfermés dans une enceinte de murailles, l'aspect d'une ville en miniature. Visitons-la tout d'abord, après avoir respiré un instant. Le Portail de l'entrée principale est grave et sérieux comme il convient. A droite et à gauche se trouvent deux pavillons, dont l'un sert d'habitation aux guides et l'autre de pharmacie. On entre dans une cour spacieuse, où l'on remarque deux bassins circulaires, dont les jets d'eau modestes semblent tomber avec précaution, pour ne pas troubler le silence du monastère. On arrive au premier grand corps de bâtiment, dont une partie est destinée à recevoir les pèlerins, qui voient s'ouvrir devant eux, en y pénétrant, un corridor de plus de cent mètres. Il donne entrée aux cellules des officiers de la maison, à la chapelle, dite de famille, pour les domestiques et les ouvriers, au réfectoire et à l'église. Celle-ci, quoique très convenable, n'offre rien de remarquable. La voûte en est élevée et la nef divisée par une claire-voie qui sépare les religieux de chœur ou les pères d'avec les frères. Avant la Révolution, on y voyait un maître autel en marbre blanc et d'admirables stalles de chœur. Grenoble possède aujourd'hui et l'autel et les stalles. La bibliothèque de la maison est loin d'être ce qu'elle était autrefois. Elle possédait avant la Révolution des livres rares et une foule de manuscrits précieux. Une partie est à la bibliothèque de Grenoble, l'autre est perdue,

gaspillée par les vandales de l'époque. Entrons dans la vaste salle du chapitre. Les murs en sont tapissés des portraits des généraux de l'Ordre et de superbes copies des tableaux de Lesueur. On sait que ce peintre célèbre a décrit de son pinceau délicat la vie du glorieux fondateur, saint Bruno. Voici, dit-on, à quelle occasion. Il avait tué en duel, à Paris, un gentilhomme qui l'avait offensé. Pour échapper à la vengeance de la famille, il alla se réfugier à la Chartreuse qui se trouvait tout près du lieu du combat, et il s'y tint quelque temps caché. La reconnaissance lui suggéra l'idée de peindre la vie du saint fondateur, et les toiles qu'il y consacra comptent parmi ses chefs-d'œuvre. La Chartreuse de Grenoble en possède d'excellentes copies, retouchées, dit-on, par Lesueur lui-même, et elles sont parfaitement placées dans la salle du chapitre, qui est la plus belle du monastère.

En la quittant, on entre enfin dans le grand cloître, qui est l'habitation des Pères. C'est un carré long de deux cent quinze mètres, éclairé par cent trente croisées, coupée dans toute sa longueur par un corridor en quelque sorte infini, sur lequel s'ouvre trente-trois cellules, ou plutôt trente-trois petits corps de bâtiments. Chaque Père a en effet comme sa Chartreuse à lui. Elle se compose d'un rez-de-chaussée où se trouve un atelier de menuiserie, un bûcher et un petit jardin. C'est là que le religieux peut se délasser de ses méditations et de ses études, et retremper dans l'exercice du corps la vigueur de l'âme. On monte à l'étage par un escalier qui ne rappelle pas du tout ceux du Louvre. Il conduit à deux petites chambres: la première est l'oratoire du religieux; la seconde est son cabinet d'études et sa chambre à coucher. Partout brille la pauvreté. Le lit, par exemple, se compose uniquement d'une paillasse et d'une couverture. Sardanapale eût fait un mauvais chartreux, et bien d'autres avec lui. Près de la porte d'entrée de chaque cellule, on remarque un guichet pratiqué dans l'épaisseur du mur: il sert à faire passer les aliments destinés à chaque religieux. Le grand cloître est la partie vraiment intéressante, vraiment originale de le maison; c'est là la Chartreuse proprement dite. Il est fâcheux, au point de vue de l'art, qu'il soit composé de deux styles disparates. La première moitié qui est ancienne, est d'un beau gothique ; la seconde, continuation non interrompue de la première, est à plein cintre. Au dix-septième siècle, on dédaignait l'ogive, même à la Chartreuse.

A côté du Cloître se trouve le cimetière; de telle sorte que les religieux ont constamment sous les yeux leur dernière demeure. Les tombes des généraux de l'Ordre ne se distinguent des autres que par une simple croix de pierre. Du cimetière on va à la chapelle des

morts. Elle a été fondée en 1382 par un évêque de Grenoble pour y recueillir les cendres des premiers solitaires enterrés près de la cellule de saint Bruno. On y dépose aussi celles que l'on trouve en creusant dans le cimetière de nouvelles tombes. Et cette chapelle est ainsi la Chartreuse des morts.

Maintenant que nous connaissons son habitation, demandons ce qu'est le chartreux, quelle est sa vie.

Le chartreux est un religieux qui a fait les trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, selon la règle de saint Bruno. Sa vie est à la fois cénobitique et monastique. Comme cénobite, il jouit des avantages de la vie de communauté dans la participation avec ses frères aux mêmes exercices. Comme moine, il jouit de la solitude dans sa cellule, où il demeure habituellement dans la prière et l'étude. La théologie distingue, avec raison deux grands genres de vie : la vie active et la vie contemplative. Celle du chartreux appartient à ce dernier genre. Et elle est, à considérer les choses en elles-mêmes, la plus parfaite, pour la raison que j'ai indiquée en commençant ; il n'y a rien de grand dans la création comme l'union de l'âme à Dieu. Jésus-Christ lui-même a exprimé cette vérité de la manière la plus formelle par ces paroles si connues : *Maria optimam partem elegit, quæ non auferetur ab eâ.* Sans doute, il ne faut pas que la plupart des hommes embrassent ce genre de vie. Mais on peut être parfaitement tranquille à cet égard : presque tous sont trop petits pour être chartreux, ou pour songer seulement à le devenir.

L'Abbé Desorges.

(*A continuer.*)

LETTRE DE ROME.

Le 17 avril, le Saint-Père avait donné comme à l'ordinaire ses audiences, mais le temps était si mauvais, la pluie tombait si fort, que les Romains avaient perdu l'espoir de saluer Pie IX à l'occasion des visites annoncées depuis quelques jours au palais Altemps et à l'église Saint-Augustin. On se disait que par un orage si affreux le Souverain Pontife n'exposerait point cette santé, si précieuse au monde et cause de tant de vœux criminels parmi les ennemis du Saint-Siége. On se trompait

Pie IX n'a pas voulu que le duc de Gallese, héritier des titres et de la fortune de l'illustre maison Altemps, eût compté en vain sur l'honneur de recevoir son Père et Roi.

Le pape, accompagné de sa Cour, escorté de sa garde noble, s'est rendu au palais Altemps, et a été reçu avec tout le cérémonial d'usage à la porte même du palais par le duc de Gallese et par sa femme la duchesse Donna Natalina.

Il convient de dire que, en 1604, un duc Jean-Ange Altemps, homme pieux et lettré, dévot du Pape saint Anicet martyrisé au deuxième siècle, et dont il a écrit l'histoire, eut en don le corps de ce saint Pontife, que Clément VIII avait découvert dans les catacombes de Saint-Calixte. Depuis cette époque, mémorable pour la famille patricienne des Altemps, ce corps est vénéré dans une chapelle de ce palais, (palais magnifique construit par Martin Longhi et Balthasar Peruzzi) et enfermé dans une caisse d'argent, que recouvre un sarcophage de marbre jaune antique.

On dit même, et rien ne prouve le contraire, que dans ce sarcophage avait été primitivement enseveli Alexandre Sévère, ce César dont on est loin de regretter les dépouilles, tant il est vrai que de toutes les grandeurs du monde, il n'y a de sûre et enviable que la sainteté. Le nouveau duc ayant fait restaurer magnifiqnement la chapelle de Saint-Anicet, qu'embellissent des fresques très estimées de Ottavia Leoni et Antonio Pomarancio, et la fête de saint Anicet tombant le 17 avril, Sa Sainteté avait promis, comme nous l'avons dit dans une lettre précédente, d'honorer la maison du duc d'une visite et d'aller prier près des reliques du Pape martyr.

A côté de ces reliques précieuses, le palais Altemps, d'ailleurs, garde un souvenir historique: celui du séjour qu'y fit le Cardinal St. Charles Barromée, dont une sœur, Hortense, était entrée dans la famille Altemps en épousant le duc Annibal, gouverneur général des milices pontificales sous Pie IV. Les chambres de St. Charles sont contiguës à la chapelle de Saint Anicet. On y voit encore le lit et les meubles qui y furent à l'usage du glorieux et saint Cardinal, Archevêque de Milan.

Sur le seuil de l'oratoire, Pie IX a été reçu par S. Em. le Cardinal Monaco La Valetta et par deux Prélats qui habitent le palais. Il a longtemps adoré le Saint-Sacrement et prié devant les reliques de saint Anicet, puis il a visité les chambres de Saint-Charles, s'est plu à louer les travaux de restauration et d'embellissement exécutés avec autant d'art que de goût, et passant dans la riche salle ducale, a pris place sur un trône et admis au baisement du pied le duc et la duchesse de Gallese et tous les seigneurs et dames du patriciat romain et de diverses nations invités par le maître du lieu.

Est-il besoin de dire que le duc de Gallese avait orné sa maison avec

une splendeur princière? Les Romains sont sobres, simples, mesurés dans leur vie de tous les jours. Mais lorsqu'ils donnent une fête ou qu'ils font une réception, leur faste, leur opulence sont magnifiques et rappellent les traditions de l'antiquité, nous parlons de la bonne antiquité, purgée, comme les auteurs classiques de tout ce qui peut blesser la décence ou le bon goût. Lucullus est mort, d'ailleurs il ne faut pas s'en plaindre. Reste M. Spillman aîné, le Véfour de Rome, que le duc de Gallese avait chargé du soin d'orner ses tables.

Au moment où le Saint-Père, après avoir daigné prendre part au *rinfresco*, allait se retirer, le duc, agenouillé, l'a supplié d'accepter, comme témoignage de sa gratitude pour l'honneur insigne fait à sa maison, une relique de saint Anicet et un *Pax tecum*, œuvre très riche du quinzième siècle.

Le lendemain 18, le mauvais temps qui avait si fort contrarié les manifestations de joie des Romains, en mémoire du retour de Pie IX de Gaëte, et de la préservation de ses jours à Sainte-Agnès, avait enfin cessé, et un beau soleil, une température de printemps permettaient enfin ces manifestations et en doublaient la magnificence.

A l'heure où notre correspondant écrivait, le peuple circulait déjà dans les rues et sur les places publiques; les tableaux, les peintures, les draperies n'avaient pas été endommagés, et on avait renouvelé les guirlandes de fleurs et de verdure; on n'attendait plus que la chute du jour pour commencer ces illuminations, où se révèle le génie décorateur des Italiens.

A vrai dire la profusion et le luxe sont tels, que jamais encore ce double anniversaire n'avait été fêté avec tant d'éclat. Qu'on nous permette de jeter un rapide coup d'œil sur les apprêts de la fête nocturne. Ceux de nos lecteurs qui connaissent Rome s'en feront facilement une idée.

Toute la longueur du Corso est brillamment illuminée à l'aide de colonnes de feu en spirale et de couronnes de gaz. Sur la place du Peuple, l'obélisque en feu fait face, à une distance de trois kilomètres, en droite ligne, à une croix de Saint-Pierre, gigantesque, placée au sommet de la tour du Capitole. La place S. Lorenzo in Lucina représente une façade gothique, au centre de laquelle se détache un grand transparent où est peinte *sainte Catherine de Sienne priant Marie Immaculée de continuer sa protection sur Rome.* Sur les côtés, dans d'autres transparents apparaissent les figures symboliques de la *Force* et de la *Charité*, vertus essentielles de Pie IX. La place Colonna est transformée, par les soins du cercle militaire, en un château moyen âge. Des statues, des trophées d'armes et de drapeaux, les bassins des fontaines remplies de fleurs, et des milliers de lanternes vénitiennes, complètent la décoration.

Sur la place de Venise on éclaire un monument de forme gracieuse élevé en l'honneur de la Vierge et à la gloire des saints Apôtres Pierre et Paul.—La place du collége romain a un autre monument surmonté d'une statue de saint Pierre, élevé par les élèves des jésuites; de magnifiques candélabres, des cordons de lumière, des feux de Bengale ajoutent à l'effet de ce monument.

La place de la Minerve est convertie en un jardin où, au milieu des fleurs et des lumières, brillent les croix de Castelfidardo et de Mentana. —Un vaste tableau orne le fond de la place du Panthéon d'Agrippa.

Voici la légende de ce tableau, telle que notre correspondant l'a trouvée imprimée en français et en italien au-dessous des photographies vendues au public.

Explication du tableau que les paroissiens de S. M. Magdeleine exposent à Rome pour la fête du 12 *avril* 1868, *et qu'ils offrent au Souverain Pontife Pie IX.—On le vend au profit du Denier de Saint-Pierre.*

Un navire fend en toute sûreté une mer orageuse, pendant qu'une troupe de démons l'attaque et s'efforce de l'atteindre et de l'enfoncer. Dans la fureur de l'assaut, on voit deux Cardinaux à genoux devant le Saint-Père, et quatre Evêques de différent rite qui prient aux pieds de saint Pierre. Les Evêques représentent la prière du monde catholique pour le salut de Rome et du Saint-Père. Les deux Cardinaux sont le Cardinal-Vicaire et le secrétaire d'Etat de sa Sainteté; le premier est occupé à sauver les choses sacrées du pillage sacrilége; le second, à défendre courageusement les droits du Saint-Siége. Le Ciel, à la prière des fidèles, accourt à la délivrance de Rome; et le Souverain Pontife, assisté par le secours divin, triomphe de ses ennemis, en foudroyant par les foudres du Vatican les erreurs et les vices de toute sortes, qui sont inséparables de l'assaut sacrilége. La sainte Vierge et les saints Apôtres Pierre et Paul protégent Rome et le Pontife; une légion d'Anges précipite dans l'abîme la troupe infernale; la Foi triomphe de la force; saint Michel-Archange en montre le drapeau victorieux; et l'ennemi infernal et les choses pillées sont dispersés à la fois. L'action du tableau ouvrage de M. Jean-Baptiste Polenzani, peintre très habile, est exprimée par les mots suivants:

" Seigneur, dispersez les assauts injustes et cruels; que les impies qui cherchent à nous nuire voient à Qui Rome a recours et en Qui elle se confie."

Sous la sombre et antique colonnade du monument d'Agrippa, est appendue une grande croix de lumière.—Sur la place Navone se dresse un arc monumental à trois ordres, et surmonté de l'écusson de Pie IX.

Deux statues colossales représentent la Foi et l'Espérance. Tout le pourtour de cette place, la plus vaste du monde, avec ses trois fontaines, réputées pour des chefs-d'œuvre, est éclairé et décoré aussi avec un goût parfait.

La place Pie a, elle aussi, un arc de triomphe d'une rare élégance de style, par le chevalier Azurri, élevé à Pie IX et à ses milices . . . .Mais ce serait trop long de décrire ces merveilles de l'ornementation romaine : elle éclate en monuments et en traits de feu sur toutes les places de la Ville Eternelle : les inscriptions, dans lesquelles les Romains gardent leur belle latinité, exaltent les victoires de Castelfidardo et de Montana, et les actes de Pie IX. Franchement, on n'entend bien les fêtes qu'à Rome : leur caractère est toujours noble, sévère, grand et honnête, chrétien surtout.

Des crieurs vendent à un sou dans les rues la *Guida della luminaria* : il n'y a pas moins de trente-deux places ornées de monuments improvisés et dressés à l'aide des souscriptions des paroisses. Nous ne parlons pas des rues illuminées, du Tibre, sur lequel sont suspendus des ponts de lumière et qu'éclairent des feux de Bengale, du forum de Trajan, du Capitole, de la fontaine Trevi, où l'on multiplie les effets d'illumination. Sur les places psincipales, d'ailleurs, sont établis des orchestres qui rallègent la soirée. . . —Au moment où notre correspondant terminait sa lettre, c'est-à-dire à sept heures du soir, les petits bateaux à vapeur du Tibre saluaient le Pape, qui sortait avec la cour de l'église Saint-Augustin, et allait parcourir la ville déjà pleine de feux et paraissant avoir autant de points d'or qu'on voit de points d'argent en regardant au-dessus de sa tête ce beau ciel.

Notre correspondant a pu, avant de fermer sa lettre, y mettre ce *post scriptum :*

P. S.—"La fête est splendide et le Saint-Père a été accueilli aux applaudissements d'une foule immense enivrée de sa présence et de son air de prospérité. Il est près de minuit, et dans cette foule où les tricornes ecclésiastiques et les képis militaires sont on abondance, pas un cri, pas un geste qui puisse blesser le bon goût. Véritablement le peuple romain est admirable dans ces rencontres, où ailleurs on a souvent à déplorer des accidents ou des tumultes désagréables. Il n'y a sur les places publiques que les musiques des régiments; devant l'église de la Minerve, par exemple, s'élève une estrade où cent cinquante musiciens exécutent les ouvertures de la *Sémiramis*, de *Nabuco*, de *Guillaume Tell* et du grand répertoire italien. Les gendarmes et les zouaves sont très applaudis.

" En fêtant l'anniversaire du retour de Pie IX en 1850, il est aisé de voir que les Romains tiennent à manifester vivement leurs sentiments politiques à l'égard de la royauté pontificale."

UN MARIAGE ESPAGNOL
ET
UN MARIAGE RUSSE.

La cour d'Espagne présentait hier, 12 mai, un beau spectacle. C'était le jour fixé pour les fiançailles de LL. AA. royales le comte de Girgenti et l'infante Marie Isabelle. Dans la *Camara* se trouvaient réunis les grands d'Espagne, les dames et les gentilshommes de la reine, les grands dignitaires de la cour, les ministres de la couronne, les principales autorités civiles et militaires, ainsi que tous les personnages officiels qui avaient été convoqués pour assister à cette cérémonie et à la signature du contrat de mariage. A quatre heures, ont paru Leurs Majestés, Sa Majesté la reine mère, les fiancés, S. A. R. le prince des Asturies, L.L. A.A. le duc et la duchesse de Montpensier, venus exprès de Séville, S. A. l'infant don Sébastien, et les infantes sœurs du roi.

Alors a commencé la lecture de l'acte, qui a été faite par le marquis de Moncali, ministre de la justice, en sa qualité de notaire de la couronne, agissant au nom de LL. MM. catholiques ; tandis que le roi des Deux-Siciles, comme frère aîné et chef de la famille du fiancé, était représenté par l'infant don Sébastien. La lecture de l'acte a duré presque une heure et demie, à cause de l'énumération assez longue de tous les noms, prénoms, titres et qualités de toutes les personnes présentes et des clauses du contrat de mariage. Tous les membres de la famille royale ont ensuite apposé leur signature. Ont été témoins : pour la princesse, le cardinal archevêque de Tolède, le cardinal Barili, ci-devant nonce en Espagne ; les ministres de la couronne et les présidents des chambres ; pour le prince, le chevalier Carbfari et le comte San Martino, anciens ministres de Naples à Paris et à Madrid, ainsi que le chevalier Besin, aide de camp de Son Altesse royale. On lisait sur le visage de la reine Isabelle et de son auguste époux le plaisir qu'ils éprouvaient en voyant leur fille bien-aimée s'unir à un prince que leur rendent cher, non-seulement les brillantes qualités dont il est doué, mais encore ses liens de parenté avec leur propre famille. C'est, en effet, par un sentiment naturel et délicat que ces souverains ont choisi un époux pour leur fille dans la maison des Bourbons de Naples, dans cette famille si éprouvée et qui supporte si noblement l'infortune.

La reine-mère est surtout heureuse de cet événement, gage de l'affection que portent au roi de Naples ses parents d'Espagne.

L'infante Isabelle qui fait ici l'admiration de tout le monde par son élégance et par sa grâce, par la distinction de son esprit qu'a développé une éducation brillante, est une princesse qui n'a rien à envier à celles d'aucune autre famille souveraine.

S. A. le comte de Girgenti, à qui un décret royal a conféré les honneurs et les prérogatives d'infant d'Espagne, et qu'on vient de nommer colonel du régiment de hussards de Pavie, portait avec élégance son nouvel uniforme. Il venait de passer en revue le régiment dont il a préféré le commandement au grade de capitaine général qu'on lui avait offert. Cet acte de modestie n'a pas peu contribué à lui gagner les sympathies générales, et on aime à voir ce jeune prince qui, à peine âgé de 22 ans, a fait vaillamment son devoir à Kœnigsgraetz et a gagné au prix de son sang la croix de la Valeur militaire. Les officiers qui vont être sous ses ordres lui ont fait hommage d'un bâton de commandement.

D'après les clauses du contrat, l'infante apporte en dot une somme de 36 millions de réaux (presque dix millions de francs) dont 22 en titres de rente anglais et espagnols, 8 qui sont destinés à la construction d'un palais qu'habiteront les nouveaux mariés, 3 en diamants dont lui fait cadeau la reine sa mère, et le reste en argent pour son usage particulier, plus la somme de 1 million 200,000 réaux qui est le cadeau du roi son père. A tout cela, il faut ajouter la liste civile dont elle continuera de jouir, et dont le chiffre s'élève à la somme de deux millions de réaux, c'est-à-dire à cinq cent mille francs par an.

On peut calculer qu'elle aura un revenu annuel de presque un million de francs. Quant au prince, il apporte sa modeste fortune, un revenu de quarante mille florins d'Autriche, à peu près, provenant en partie de l'héritage de sa mère. Il apporte aussi les droits sacrés qu'il a à son patrimoine si injustement confisqué, et qu'il ne peut pas manquer de recouvrer un jour.

Il y a à peine trois semaines que le prince est à Madrid, et on commence déjà à l'aimer; je ne parle pas de la famille royale, où, presque dès le premier moment, on l'a regardé comme un fils, mais je parle des personnes qui l'ont approché et qui ont été enchantées de l'accueil qu'il leur a fait. Il gagne peu à peu les sympathies du public. On n'a pour lui aucun sentiment hostile, et surtout on est très content de voir que l'infante en se mariant n'est pas forcée de quitter son pays, qu'elle reste en Espagne, et ne va pas dépenser à l'étranger son immense fortune.

Le prince Achille Murat a eu le rare bonheur d'être marié deux fois en un jour avec une jeune femme charmante, ce dont il convient de le féliciter deux fois.

Le premier mariage a eu lieu à une heure aux Tuileries, en a seule présence des deux augustes familles. On n'a pas dit de messe; la cérémonie religieuse a été rapide.

Les témoins du prince Achille étaient le maréchal Canrobert et le comte Joachim Murat; les témoins de la fiancée le comte de Kergorlay et.... mon Dieu! mon Dieu! j'ai oublié le nom de l'autre témoin.

La cérémonie aux Tuileries n'était que le prologue: c'est à la lueur de mille bougies et en présence de tout Paris aristocratique que les jeunes époux ont été unis à neuf heures du soir selon le rite de l'église russe. Dès huit heures et demie une foule choisie et sympathique, munie d'invitations faites soit au nom du prince et de la princesse Lucien Murat, soit au nom de la princesse de Mingrélie, se présentait à l'église russe, qui était ornée, pour la circonstance, d'une guirlande de lampions d'où s'échappait une douce odeur d'huile.

Aux abords de l'église une foule compacte, tout le quartier qui voyait défiler les riches voitures.

L'intérieur de l'église est décoré avec une grande simplicité. On peut se croire dans un salon. Les invités, à mesure qu'ils arrivent, se groupent autour du centre, où va avoir lieu la cérémonie. Il n'y a aucune place réservée. A neuf heures la réunion était complète: les femmes en toilettes étourdissantes, couvertes de fleurs et de diamants; les hommes inondés de décorations. Quatre ou cinq uniformes... pas plus.

On se salue, on échange des poignées de main, on cause.

Dans cette foule élégante, brillante, illustre, cueillons un bouquet:

La duchesse de Malakoff; la princesse d'Essling, grande maîtresse du palais; le maréchal et la maréchale Canrobert; le général Castelnau; M. Davilliers Regnault Saint-Jean d'Angély; le marquis de Castelbajac; M. Piétri, chef du cabinet de l'Empereur; le duc et la duchesse de Fria; madame de Pourtalès; madame Permetti et madame Dollfus, les deux filles du préfet de la Seine. . . . .

Au milieu de l'église, sous la coupole, une sorte de prie-dieu couvert d'un drap d'or; deux grands candélabres; pas autre chose. Autour de cet autel, d'une simplicité primitive, où les jeunes époux seront dans un instant unis selon le rite de l'Eglise russe, se groupent les membres de la famille:

Le prince et la princesse Lucien Murat, le prince et la princesse Joahim Murat, la princesse de Mingrélie, le duc de Mouchy et la duchesse de Mouchy, dans une mer de perles et de diamants; les deux princes de Mingrélie en uniforme circassien, longue tunique rouge, serrée autour de la taille, avec les cartouchières des deux côtés de la poitrine.

Puis les quatre garçons d'honneur du prince Achille:

Le baron Antonio de Ezpeleta, le duc de Rivoli, M. Abeille et le jeune Louis Murat, élève de l'Ecole navale.

Il est neuf heures et demie ! Voici les jeunes époux.

Le prince Achille Murat en uniforme de sous-lieutenant du 8e hussards ;

La jeune princesse de Mingrélie en robe blanche ; à peine quelques diamants dans les cheveux ; le visage couvert d'un voile excessivement transparent.

Aussitôt un chœur d'hommes, dirigé par un pope, et placé à droite de l'entrée, entonne des chants russes ou grecs, je ne sais au juste. Au fond de l'église, une sorte de cloison dorée qui sépare le sanctuaire du public, s'ouvre dans le milieu et deux popes, couverts de brocart blanc et or, s'avancent jusqu'aux candélabres ; on apporte une large bande de soie blanche que l'on étend sous les pieds des jeunes époux ; le principal pope qui office entonne d'une belle voix, un chant auquel répond le chœur. Les garçons d'honneur du prince Achille et les garçons d'honneur de sa jeune femme, les princes de Mingrélie ses frères, se tiennent derrière les mariés.

Après cette première partie de la cérémenie, on apporte deux couronnes de roses blanches que les garçons d'honneur tiennent alternativement suspendues au-dessus de la tête du prince et de la princesse ; c'est fatiguant, et l'on remarque que ces messieurs se relaient d'autant plus souvent que le jeune prince Achille est d'une taille élevée, et rend la tâche difficile au duc de Rivoli, qui est, ce qu'on appelle en style de passeport, d'une taille moyenne.

Les chants, solo et chœur, se prolongent pendant une demie-heure. Puis le pope s'adresse au prince Achille et lui demande en français :

—Consentez-vous à prendre de votre plein gré la princesse de Mingrélie pour femme ?

—Oui.

—N'avez-vous aucun engagement antérieur ?

—Non.

Puis se tournant vers la jeune princesse de Mingrélie, le pope lui dit en russe :

—Consentez-vous à prendre de votre plein gré pour mari le prince Achille Murat ?

La réponse ayant paru satisfaisante au pope, il procède à la bénédiction des époux.

On lui apporte un grand livre tout doré ; il lit quelques pages dans une langue qui n'est point entrée dans mon éducation et passe le livre aux jeunes époux qui embrassent la page.

Puis, tandis que le chœur reprend avec beaucoup de justesse un chant mélancolique, le Pope passe les anneaux aux doigts des fiancés ; après quoi le prêtre tend aux jeunes mariés une coupe dans laquelle ils boivent, la princesse d'abord, le prince ensuite ; c'est le symbole de leur union ; désormais tout sera commun entre les époux.

En ce moment solennel, les garçons d'honneur qui tiennent les couronnes en l'air me semblent arrivés au dernier degré de la fatigue. Cependant ils ne se découragent pas. La dernière partie de la cérémonie exige qu'ils fassent avec les époux trois fois le tour du prie-Dieu et des candélabres en tenant joujours les couronnes au-dessus des augustes têtes. Deux popes ouvrent la marche. Après le troisième tour, chacun reprend sa place; le prêtre adresse quelques paroles aux nouveaux époux, et tout est fini.

La princesse de Mingrélie tend au prince Achille sa main, qu'il embrasse respectueusement.

La jeune princesse Murat tend la main à son beau-père, le prince Lucien qui, au comble du bonheur, embrasse avec effusion la main de sa belle-fille.

Les popes se retirent. Les jeunes époux quittent l'église en recueillant sur leur passage les félicitations de leurs amis. Le prince et la princesse Achille Murat montent en voiture; tout est fini; mais comme il n'y a qu'une porte de dégagement, la sortie est difficile; on se résigne et l'on cause comme dans un salon en attendant que les voitures puissent avancer. La cérémonie a duré une demie-heure; la sortie est plus longue. Dehors, la foule curieuse encombre toujours la chaussée. La guirlande de lampions qui embellit l'édifice se balance au souffle d'une douce brise. C'est la manière ordinaire que les lampions emploient pour exprimer leur satisfaction.

LE DISCOURS DE M. JULES FAVRE
À L'ACADÉMIE.

Nous avons reproduit en entier le discours de M. Jules Favre à l'Académie. Nous n'ignorions pas, même avant de l'avoir lu, qu'il serait trouvé long; nous osons dire que nous le savions même avant qu'il fût écrit. Un sentiment d'équité nous a imposé ce sacrifice et nous l'a fait imposer à nos lecteurs. Dans notre opinion très anciennement faite, M. Jules Favre n'a aucun mérite littéraire, aucun absolument. Nous eûmes l'occasion une fois d'annoncer qu'il en fournirait la preuve lorsqu'il fournirait son chef-d'œuvre oratoire.

Le voilà ce chef-d'œuvre. C'est le travail de près d'une année. Ni grâce, ni goût, ni feu, ni correction, ni audace, rien qui simule seulement

l'instinct littéraire; une purée de lieux communs fort médiocrement relevée du poivre et du sel affadis de l'allusion politique.

Il nous a paru bon de ne rien ôter au poids de cette preuve vraiment matérielle et décisive; d'autant plus que si elle ne prouve pas pour nous, elle prouve alors contre nous, et venge l'orateur des sévérités de notre jugement. Mais nous croyons bien que son plaidoyer lui fait perdre sa cause.

Du reste, pour le public sérieux et intègre qui nous juge, la longue pièce de M. Favre n'est pas sans intérêt. L'on y peut étudier un *compendium* très complet des grandes pauvretés intellectuelles du temps. Si l'on veut considérer la popularité de l'orateur et le lieu où il parle, qui est comme le siége de l'intelligence contemporaine, on aura une idée fort triste, mais fort nette, de l'état présent de la raison publique. M. Favre a été très applaudi.

Nous promettions cette consolation aux libres-penseurs qu'affligeait récemment le succès des aménités séraphiques et politiques du Père Gratry et du bon sens chrétien plus ferme de M. Vitet. Qu'il y ait aussi la part des complaisances dans les applaudissements concédés à M. Jules Favre, nous n'en faisons pas le moindre doute, mais ici la complaisance prend une autre signification. Il y a une différence entre ne daigner pas contredire et ne l'oser pas.

Il suffit de livrer cette clef et d'indiquer ce point de vue. M. Jules Favre s'est assez étendu sur M. Cousin pour montrer sa propre nullité comme penseur. L'effort avec lequel il tourne autour de ce creux peut donner à croire qu'il n'a point voulu, par politique, le mesurer et le sonder; mais nous croyons plutôt qu'il l'a naïvement pris pour un abîme où la prudence lui conseillait de ne point descendre. Devant la profondeur de l'eclectisme, il est saisi de vertige.

Impuissant à le critiquer et même à le suivre, il ne comprend, ne sent, n'admire en réalité que l'éclat du rhéteur longtemps applaudi : il ferme les yeux sur les causes de ses défaillances, suivies d'un avortement radical et éternel.

Un beau rhéteur, un beau garçon de vingt-trois ans, qui fait du bruit, qui passe pour innover, qui tient des années durant cette posture, quelle merveille! Que tout cela ait fini par un plongeon dans la politique la plus médiocre et un autre plongeon dans la plus vaine littérature, et que ce fameux maître à philosopher se soit transformé en peintre de pastels, après n'avoir été ministre que pour imposer sa philosophie, n'était point sûr, le *pourquoi* est introuvable, et, dans tous cas, importe peu.

Si M. Jules Favre n'a pu entrer dans les théories de Cousin, il a du moins très bien saisi la pratique de sa doctrine. Il est déiste.

Il se sépare courageusement des athées en confessant l'existence de

Dieu. "*Mais ce Dieu, c'est un Dieu d'esprit et de vérité,*" et M. Favre en tire la conclusion que l'âme immortelle, créée de ce Dieu, *dont elle conserve l'inneffaçable image*, ne lui doit que ce qu'elle juge à propos de lui payer :

"Il m'a fait intelligent et libre, et la première loi qu'il m'impose, c'est le respect de mon intelligence et de ma liberté ; je lui suis fidèle en suivant la raison qu'il m'a donnée pour guide, je le méconnais en humiliant cette raison devant des erreurs qu'elle n'accepte point. Mon droit est donc de juger et de choisir. Mon devoir est de repousser ce que ma raison rejette. De là le principe de l'indépendance absolue de la pensée correspondante au principe de l'indépendance absolue de la conscience déjà consacré par la loi civile."

On voit que ce n'est pas gênant, et M. Sarcey, qui est présentement le beau tambour de l'athéisme, serait bien intolérant, s'il excommuniait M. Jules Favre. Il excommunierait du même coup Voltaire et Rousseau, qui n'étaient pas des déistes plus indépendants, et qui ne disaient point autre chose.

Voltaire :

Lorsque le seul puissant, le seul grand, le seul sage,
De ce monde, en six jours, eut achevé l'ouvrage,
Et qu'il eut composé tous les célestes corps,
De sa vaste machine il cacha les ressorts
Et mit sur la nature un voile impénétrable. . .
Je n'imiterai point ce malheureux savant
Qui, des feux de l'Etna scrutateur imprudent,
Marchant sur des monceaux de bitume et de cendre,
Fut consumé du feu qu'il cherchait à comprendre.

Rousseau :

Etre des êtres, je suis parce que tu es ; c'est m'élever à ma source *que de te* méditer sans cesse. Le plus digne usage de ma raison est de m'anéantir devant toi ; c'est mon ravissement d'esprit, c'est le charme de ma faiblesse *que de* me sentir accablé du poids de la grandeur . . . Plus je m'efforce de contempler l'existence infinie, moins je la conçois ; mais elle est, cela me suffit ; moins je la conçois plus je l'adore . . .

Les Sarcey du temps (ils étaient nombreux et leur style agaçait fort Voltaire), traitaient de capucin l'amant d'*Emilie*, et de jésuite l'auteur d'*Emile*. Ils avaient tort ; le linge du déiste est nécessairement à la nudité de l'athée. Que les d'Holbach, les Naigeon et les Lamettrie d'aujourd'hui ne donnent pas dans le travers de leurs glorieux ancêtres,

et qu'ils accordent à M. Jules Favre le baiser de paix qu'il reçoit de tant d'honnêtes gens.

Quant à la religion, suivant la vieille remarque de Pascal, le déiste et l'athée sont deux ennemis qu'elle a l'honneur et la gloire de repousser presque également. Elle ne cherche pas à les diviser: ils le sont par la nature, et même lorsqu'ils s'unissent contre la vérité chrétienne, ils se combattent encore entre eux et se combattent à son profit.

L'athée conclut pour le déiste, forcé d'en demeurer au *que sais-je?* et la vérité est démontrée par l'absurde. On a comparé le combat de ces deux erreurs au choc de deux nuages qui obscurcissent le ciel. La foudre en sort, mais l'obscurité se dissipe et les ténèbres se résolvent en pluie fécondante. *Fulgura in pluviam fecit.*

Ainsi quelque chose de bon pourra tomber du discours académique de M. Jules Favre. Souhaitons-le. Dans tous les cas,—mais c'est un mince inconvénient,—personne n'en tirera rien à mettre dans les cassettes littéraires. Quel style, quelles pesanteurs, quelles cacophonies, et comme ces lieux communs en tous genres, tirés péniblement de toutes les ornières, y versent précipitamment et lourdement !

Souvenez-vous, disait Voltaire, que le substantif et l'adjectif sont ennemis mortels, quoiqu'ils s'accordent en genre en nombre et en cas. M. Jules Favre ne s'en est pas souvenu du tout, et semble avoir moins encore compris le style éloquent et large de Cousin que sa philosophie. On est même étonné qu'un homme qui a l'habitude de parler en public, et qui se prétend soigneux, ne sache pas mieux éviter les heurts, les somnolences, les platitudes et les chutes.

Il traîne partout des paquets d'épithètes disparates et mal accrochées, qui le font suer et trébucher, et qui gênent la respiration même de l'auditeur. Ces paquets tombés, il les ramasse encore. Il y en a dont il porte ainsi depuis le commencement jusqu'à la fin le clinquant toujours gênant et toujours superflu.

C'est Mirabeau, si nous avons bonne mémoire, qui disait: "On ne peut penser juste dans un pays où l'on parle ridiculement." Il le disait de l'Académie française de Berlin. Mais, depuis Mirabeau, qui n'y a pas médiocrement servi, Berlin a appris l'allemand, tandis que et le barreau français, et la tribune française, et la presse française ont appris le berlinois, et on le parle assez couramment.

Louis Veuillot.

*** Le travail doit être honoré ; la propriété est la conséquence directe du droit le plus sacré qui est le travail.

*** Il faut l'amour ou la religion pour goûter la nature.

*** Le talent a besoin de l'indépendance du cœur.

LA ROBE COURTE.

Un événement d'importance remue le Paris élégant. Ce peuple ou cette populace vient d'avoir la première représentation de la *Robe courte*, pantomime à grand spectacle jouée sur le théâtre du grand monde par plusieurs grandes dames, plus ou moins assistées de leurs grands messieurs.

La *robe courte* n'est pas l'œuvre d'un couturier ni d'une couturière. On la doit à une comtesse hautement destinguée par sa fortune, par sa beauté, par sa bonne réputation, et surtout par ses pieds. Voilà bien des splendeurs; quelque chose y manquait.

Sur un tapis de deux à trois cent mille livres de rente, dit-on, la comtesse ne trouvait pas que ses pieds fussent à leur légitime rang dans l'estime du genre humain, c'est-à-dire dans l'estime de Paris élégant. Ils étaient généralement ignorés, peut-être discutés. Cette iniquité la fatiguait. Il y a tant de filles de rien dont les pieds, toujours en vue, jouissent d'une consideration périlleuse et détestable! L'intérêt social, la bonne morale ne conseillaient-ils pas aussi de leur disputer cet avantage?

De là l'idée de la robe courte. Il ne fallait qu'un coup de ciseau pour prouver que les patriciennes et les matrones peuvent avoir autant de cambrure que d'autres, et que la cheville n'est pas nécessairement défectueuse encore que l'on suive en robe traînante les âpres sentiers de la vertu.

Quand la société périclite, quand l'esprit de renversement se met parmi les peuples, chacun doit payer de sa personne et faire ce qu'il peut. Advienne qu'advienne, le devoir est rempli.

Sémiramis apaisa une sédition en courant au tumulte sans prendre le temps de se coiffer. Elle laissa là sa toilette et parut à demi peignée. L'effet fut immense. L'on vit que la reine ne se ménageait pas, les bons se rassurèrent, les méchants commencèrent de trembler; les mutins eux-mêmes, saisis d'admiration, rentrèrent dans le devoir avant d'avoir commis aucun dégât. Aujourd'hui ce moyen risquerait d'être moins sûr, mais les femmes distinguées peuvent toujours beaucoup, et là où domine l'esprit démocratique, les pieds sont capables d'opérer ce que la tête ne ferait plus. Quel avantage pour la société si elle pouvait se rétablir sur les pieds mignons des comtesses!

Donc la robe courte longtemps méditée et annoncée avec fracas, s'est enfin produite au milieu d'une fête éclatante. Les pieds se sont fait voir,

la presse les a goûtés, et la civilisation n'ignore plus que M. le comte de ***, mari de Mme la comtesse de ***, est le directeur d'une paire de pieds surfins, primés au concours de Paris.

Malheureusement, l'effet politique et moral n'est pas aussi certain que la victoire personnelle de Mme la comtesse. Mme la comtesse croyait ingénûment que tous les pieds nobles étaient aussi jolis que les siens, et tous les pieds nobles, avec une ingénuité au moins égale, le croyaient aussi. C'est ce qui ne paraît pas avoir été démontré. Tout au coutraire, beaucoup de ces pieds nobles se sont trouvés être des pieds plats; ils ont été totalement écrasés. L'arbre généalogique a tort quelquefois de montrer ses racines.

Il faut entendre le récit de la fête ou de la bataille. Nous l'empruntons de *Figaro* témoin quasi-officiel, l'inévitable invité du grand monde. Et véritablement, il est là comme chez lui. Le tour qu'il donne à la relation est d'ailleurs très approprié, et il ajoute de bons traits de barbier rasant qui s'amuse à faire des estafilades:

" L'hôtel était jonché et tapissé de fleurs: la voûte d'entrée avait été transformée en une sorte de salon; l'escalier, une petite merveille d'architecture éclairée par le haut, disparaissait sous les tapisseries. En arrivant, on trouvait, en haut de l'escalier, M. le comte de *** recevant ses invités, et entouré d'une phalange d'amis qui voulaient jouir du coup d'œil de l'arrivée: c'était vraiment fort joli à voir.

Au fond du palier principal étaient placés des divans entourés de fleurs, où l'on a vu longtemps madame la maréchale ***, madame la duchesse de ***, madame la duchesse de *** et madame la duchesse de***, fort élégantes et entourées d'une cour nombreuse.

Deux grandes baies donnent accès du palier dans la grande salle de bal, belle pièce tendue en lampas blanc et vert tendre, avec plafond très bas à poutrelles peintes en noir et vermillon, éclairée par trois lustres en cuivre très réussis. A droite et à gauche de la grande cheminée en marbre noir et blanc qui fait face à la porte, quelques tableaux de maîtres d'une grande valeur, reste de la galerie défunte. Le style de la pièce, comme celui de tout l'hôtel, est Henri II.

Vis-à-vis l'orchestre et donnant sur la rue, trois salons où l'on causait et avec une grande animation et un brillant entrain, je vous jure que la glace ne tarda pas à être fondue, et qu'on eut bien raison de faire brûler de quart d'heure en quart d'heure l'encens le plus pur et la myrrhe la plus odorante.

Mais enfin, il faut en parler: vous voyez, je fais ce que je peux pour éviter ce triste sujet; j'ai essayé de me perdre dans les détails d'architecture et d'aménagement, cela ne sert de rien, et il faut en venir à la robe courte.

Oh! triste, très triste! vue pénible et affligeante! Que de vilains pieds pour deux ou trois jolis! Que d'extrémités vulgaires et bourgeoises! Que de pieds plats portant un grand nom, et que de mésalliances lourdement affichées!

Sachez-le, mesdames, il faut un travail approfondi et laborieux pour bien porter une robe courte. On doit renoncer à mettre les genoux et les pieds en dedans, on ne doit pas avoir des souliers trop courts ou trop étroits, parce qu'alors on les frotte sur le tapis pour se soulager, on les frappe l'un contre l'autre, comme ça c'est vu hier, et c'est un spectacle affligeant pour les hommes qui ont le cœur bien placé et qui connaissent les tortures qu'inflige une chaussure trop petite.

Avec une robe courte, mesdames, il faut savoir marcher, s'asseoir et danser. Il faut être deux fois grande dame pour avoir l'air de l'être un peu en robe courte. C'est le triomphe de la grisette et de la sauteuse, mais c'est l'écueil de la femme comme il faut.

Les robes longues étaient en minorité; mais une charmante, élégante et aristocratique minorité.

Quelques toilettes, madame de X. . . . .en gaze de soie blanche algérienne avec un pli Louis XV dans le dos, robe courte, sans jupons, couverte de fleurs et de pivoines: une grande dame et une jolie femme. Qu'elle renonce à la robe courte, ses amis le lui conseilleront.

Madame de Z. . .en blanc, je parle de la robe, car les bras étaient d'un beau rouge et les pieds peu raffinés.

Madame de K. . . . ., en noir, couverte de fleurs; toilette à sensation.

Quelques dames avaient grand air et grand genre malgré la robe courte, on les comptait. Citons Mme la comtesse de P. . ., en blanc, dont on comprend l'affection maternelle pour la mode qu'elle voudrait imposer; Mme la vicomtesse de L. R. . . ., duchesse de B. . . .,d'une élégance de tournure et d'une distinction de race parfaites.

Vous parlerai-je encore de deux sœurs fort entourées par une foule sympathique d'amis, à qui le maître de la maison avait bien recommandé d'éviter certain sujet de conversation. On cachait à ces dames la mort d'un proche parent.

L'escalier était l'endroit le plus animé par un va-et-vient continuel. L'on s'amusait beaucoup à voir passer les robes et les jupons blessés qui se rendaient à l'ambulance établie à l'entresol dans les appartements particuliers de la comtesse.

Voilà ce que c'est qu'une économie mal entendue: on veut mettre une robe courte et on s'affuble de jupons long qu'on racourcit avec des épingles, les épingles se détachent, le jupon retombe; ce n'est pas élégant et c'est mesquin.

J'ai voulu compter le nombre des princes, des ducs, etc.: j'ai renoncé

à cette tâche. Sachez qu'il y avait foule de princes comme de ducs; impossible de compter.

Mme de *** a fait les honneurs de son bal avec une grâce et un charme sans pareils. Son bal fera époque dans les annales de l'élégance, et si la mode de la robe courte ne prend pas, Madame de *** pourra se consoler en pensant qu'elle a brillamment combattu et qu'elle remporte tout l'honneur de la lutte.

Il nous semble que tout cela sent bien fort le *galop* qui termine ordinairement le bal; après quoi il n'y a plus qu'à éteindre les bougies, à balayer les fleurs et à payer les violons.

L'aristocratie de Gênes était vraiment admirable. Les patriciens étaient fort dévoués au service public, les patriciennes étaient les femmes les plus dignes du monde. Leur distinction extérieure était de porter une robe de soie noire unie, longue; pour unique bijou, elles avaient au doigt un anneau d'argent. Avec cela, leurs maris les trouvaient très belles; ce que pouvaient penser les autres hommes ne les intéressait point. Il y avait cependant des fêtes et un certain luxe. On bâtissait un hôpital de marbre ou une église, que l'on fesait ensuite décorer par les plus célèbres artistes; on fondait une congrégation pour le service des pauvres et de la république chrétienne, et souvent les fondateurs ou leurs enfants entraient dans cette congrégation. Brignole, le dernier Génois, a, de nos jours, emporté son noble nom, après avoir donné ce noble exemple.

C'était un autre genre d'aristocratie qu'à présent, et elle formait un autre genre de peuple.

Pourtant l'aristocratie est tombée, et Gênes est devenue ce peu de choses que l'on voit, malgré quelques grandes vertus qui sont restées debout jusqu'au dernier moment. De légères déviations ont été à la fin plus puissantes que de grandes vertus, la catastrophe est venue, tout a péri. A Gènes comme à Venise plus coupables, on verra les derniers descendants de l'aristocratie mendier ou faire de vils métiers à la porte des palais de leurs ancêtres. Qu'arrivera-t-il aux aristocraties de nos temps? *Si in viridi ligno hæc faciunt, in arido quid fiet?*

L'Univers.

*** On ferait bien moins de sottises dans le cours de sa vie, si on pouvait toujours demander la permission à sa mère.—Paul de Kock.

*** Je ne suis point battant de peur d'être battu.
Et l'humeur débonnaire est ma grande vertu.—Sganarelle.

*** Les révolutions font reculer l'humanité, les réformes seules la font avancer.—Lamartine.

LES ALARMES DE L'ÉPISCOPAT.

LETTRE À UN CARDINAL PAR MGR. L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS.

Monseigneur,

Dans les trop bienveillantes lettres que Votre Eminence m'a fait l'honneur de m'écrire, au sujet de ma dernière publication, *la Femme chrétienne et française*, et de mes précédents écrits sur la triste entreprise de M. le ministre de l'instruction publique, vous me dites que cette importante question de l'enseignement des filles par les hommes, jugée désormais et irrévocablement condamnée par le bon sens public * ne vous

* La vérité est que ces nouveaux cours, bien qu'on ait tout tenté et remué pour réussir, ne prennent guère : malgré les immenses ressources dont dispose le ministère de l'instruction publique, la mesure dont on se promettait de si vastes résultats, paraît désormais condamnée en droit et en fait. Le bon sens public et la délicatesse des mœurs françaises en ont fait justice. On ne veut pas en France des *mêmes maîtres pour les sœurs et pour les frères.* M. Duruy du reste paraît lui-même en prendre son parti : dans un de ses derniers *Bulletins* (No. 165, p. 25), il finit par reconnaître que ces cours, qui devaient être *généralisés . . . au profit du plus grand nombre* des familles, ne peuvent l'être ; et il s'en console, en considérant "*le nombre restreint des familles*" auxquelles ces cours conviennent.

Après avoir déclaré dans sa circulaire du 30 octobre, qu'il voulait *généraliser* l'enseignement secondaire des filles lequel, selon lui, *n'existe pas* en France, et le *fonder* au *profit du plus grand nombre et à l'aide de* 3,000 *professeurs*, M. Duruy s'est trouvé obligé aux aveux les plus contraires. Il prétendait fonder cet enseignement des jeunes filles dans 340 villes : c'est le chiffre fixé par sa circulaire ; et d'après l'avant dernier *Bulletin de l'Instruction publique* (No 165, p. 25), à quoi se réduisait alors ce chiffre ? à 28—28 sur 340 ; c'est peu.—Et combien ces cours comptent-ils d'élèves ? "Il ne faut pas regarder au chiffre des élèves," dit prudemment le *Bulletin*. Car "dans certaines villes, ce chiffre est faible encore."

Certes, de tels aveux suffisent. On ne saurait rien dire de plus formel et de plus significatif. Mais il n'y avait pas moyen de résister à l'évidence des faits. Il est évident qu'il s'est trouvé là, à l'encontre de cette malheureuse tentative, une réprobation radicale et universelle.

M. Duruy, dans ce même *Bulletin*, présente même cette nouvelle éducation des filles, par les hommes, comme une mesure non plus permanente, mais transitoire, dont l'important résultat sera de former des professeurs—femmes pour l'avenir. La mission et *l'honneur* † des professeurs de l'*Université*, dit-il,

† *Bulletin de l'Instruction publique*, No 165, p. 26.

paraît après tout qu'un incident, quoique des plus graves, de la situation présente ; vous passez de là à une question plus générale et beaucoup plus grave encore, et après avoir, par un mot plein de lumière sur ce que vous nommez *le Comité directeur de la révolution*, confirmé ce que j'ai écrit *de la conspiration des libres-penseurs* pour *plonger les femmes dans l'incrédulité*, vous me demandez de vous dire à mon tour ce que je pense sur *l'ensemble de la situation toute entière*, et sur les remèdes que j'y verrais. Je serai trop heureux d'échanger avec Votre Eminence quelques vues sur de tels sujets, et de profiter ici comme toujours des lumières de votre haute sagesse et des conseils de votre expérience.

Et tout d'abord, Monseigneur, je vous dirai que si nous en avons fini avec M. Duruy, je l'espère du moins, en ce qui concerne les cours de jeunes filles, ce qui n'est pas fini à mes yeux, ce qui est à peine commencé, ce sont les tristes luttes où l'état général des choses, les progrès de l'impiété, la faveur dont elle se prévaut, et l'action de plus en plus menaçante contre nous du chef de l'instruction publique en France, vont nécessairement nous jeter.

Voilà sur quoi nous ne pouvons cesser d'ouvrir les yeux.

Nous avons été obligés d'agir et de lutter en 1844 et 1845; il y a plus de raison mille fois de le faire aujourd'hui. Et pour moi, quelque amères que me soient ces luttes, quelque goût et quelque besoin que j'eusse aujourd'hui de travaux paisibles, je suis fermement résolu à ne pas déserter la cause de la foi et la défense de l'enseignement religieux ; car c'est là, monseigneur, sur ce terrain de l'enseignement, que, selon moi, est aujourd'hui le péril principal, je ne dis pas seulement de l'Eglise, mais de la société tout entière.

Les choses vont sur ce point comme elles ne peuvent plus continuer d'aller.

Je vois se faire, en effet, depuis quelque temps en France des efforts vraiment extraordinaires pour propager l'impiété, l'immoralité, les théories les plus anti-sociales, sous prétexte de propager l'enseignement. Ce n'est

" sera d'avoir *généreusement* préparé, sinon la complète substitution des femmes aux hommes dans l'*enseignement féminin*, du moins un partage *plus naturel* de fonctions " dans lesquelles M. Duruy reconnaît enfin de bonne grâce que "la femme a une place nécessaire."

Voilà où nous en sommes sur ce point : il est manifeste que les prétentions de M. le ministre sont fort diminuées, du moins en apparence. Mais le péril ne l'est pas. Je ne puis oublier que les femmes-professeurs qu'entend former M. Duruy, c'est précisément ce que le *Siècle* appelle de tous ses vœux : or, les vœux du *Siècle* m'inspirent rarement confiance : "Que M. Duruy, disait le *Siècle*, crée au plus tôt des écoles normales de *professeuses*. Pour vaincre l'ennemi, il n'y a qu'un moyen, un seul, des *professeuses*, des *libres-penseuses*. (Le *Siècle*, 20 novembre 1867.)

plus seulement, comme autrefois par les journaux, par les livres qu'on attaque la religion, la morale; les éternels principes de l'ordre, on les attaque avec cette arme profondément perfide et redoutable d'un enseignement corrupteur. Sous le couvert d'un but excellent,—et c'est là le grand danger, parce que c'est ce qui fait illusion,—sous prétexte de propager l'instruction et de faire la guerre à l'ignorance, on propage l'incrédulité, on fait la guerre à la religion; et on prépare, bon gré mal gré, la ruine de tout ordre moral et social. Et nous, qui voulons autant et plus que qui que ce soit, l'instruction, l'instruction des enfants l'instruction des femmes, l'instruction du peuple, car c'est là une œuvre éminemment chrétienne, nous sommes accusés de nous opposer aux progrès de l'instruction, parce que nous luttons contre l'enseignement anti-chrétien et anti-social. Voilà, monseigneur, ce qui, dans l'ensemble de la situation, me frappe chaque jour davantage; et je dois l'ajouter, un mot que vous avez prononcé dans une de vos lettres, sur ces *Loges* que vous nommez *le comité directeur de la révolution*, ce mot m'a plus que jamais vivement éclairé et dirigé dans la douloureuse enquête morale dont je m'occupe, et que je suis bien décidé à suivre jusqu'au bout.

De ce travail d'enseignement subversif et de propagande impie, permettez-moi de citer ici dès à présent à Votre Eminence quelques preuves seulement, mais singulièrement révélatrices, trois ou quatre grands faits, énormes, certains, indéniables, qui disent tout à qui sait et veut comprendre, qui font tout craindre à qui sait prévoir, et justifient surabondamment vos alarmes et les miennes, et celles de l'Episcopat tout entier.

I

LES ÉCOLES DE FILLES LIBRES-PENSEUSES.

Le premier fait, monseigneur, le voici.

J'ai dans mon dernier écrit, révélé les plans et dit la conspiration des libres-penseurs contre la *Femme chrétienne et française*. Mais, sur ce point-là même, les libres-penseurs, monseigneur, n'en sont plus aux aspirations et aux théories: ils sont à l'œuvre, sans que beaucoup de gens s'en doutent.

En ce moment, à l'heure où je parle, il y a en France, à Paris même, des écoles, de création assez nouvelle, fondées par des femmes libres-penseuses, dont le but *formel et proclamé* est de former des jeunes filles libres-penseuses, comme leurs institutrices. Et je ne doute pas que, des cours forcés par M. Duruy ne sortent, selon les vœux du *Siècle*, un grand nombre d'institutrices de la même sorte. J'ai sous la main, monseigneur, des faits, venus à moi sans que je les aie cherchés, des faits

indubitables, positifs, publics, auxquels jusqu'à ce jour on est resté trop inattentif, et d'où partent des révélations nouvelles, hélas! et profondément tristes, qui élargissent de plus en plus devant nos yeux l'horizon du mal.

Les francs-maçons et les solidaires belges avaient commencé, à Bruxelles, des cours de cette nature, il y a quelques années, on le sait; mais ce qu'on ignore, c'est que des cours analogues viennent de se fonder en France, avec une étonnante hardiesse et une extrême habileté, et aussi avec la plus vive ardeur de propagande.

Il existe à Paris, des *écoles* dites *professionnelles*,—je pourrais nommer les rues et dire les numéros *;—où les jeunes filles sont reçues dès l'âge de 12 ans pour y continuer leur instruction et s'y former à une profession.

Si ces écoles n'étaient que cela, je ne pourrais assurément qu'y applaudir. Mais dès que je fus amené à y regarder de plus près, j'y découvris tout autre chose.

Ce qui est étrange, c'est que l'existence de ces écoles me fut d'abord révélée par une cérémonie, ou plutôt par une brochure funèbre qui me tomba sous la main, extraite du *Phare de la Loire*, et où étaient racontées les funérailles d'une des fondatrices: c'est là que, par les discours mêmes prononcés sur la tombe de cette dame, j'appris que ces écoles avaient été fondées par des femmes libres-penseuses, vivant et mourant en solidaires, et qui s'étaient mises à l'œuvre pour former, par une éducation morale à leur façon, des jeunes filles libres-penseuses comme elles.

Qu'était en effet cette dame, dont le compte rendu que j'avais sous les yeux racontait pompeusement les funérailles? Voici ce que le *Phare de la Loire* m'en apprenait: "Mme B***, l'une de ces femmes dévouées qui s'unissaient à Mme L*** pour la fondation de cette société de l'enseignement professionnel des femmes, qui compte maintenant 300 élèves dans ces deux écoles. . . .était *aussi* un *libre-peuseur*."

Et ses funérailles, en effet, furent celles d'un libre-penseur solidaire. Nous ne tarderons pas à en voir les pénibles détails.

L'autre dame désignée ici par le *Phare de la Loire* comme fondatrice première de l'œuvre, Mme L*** est morte aussi, comme son amie et associée Mme B***, et avant elle, il y a deux ans. Certes, je ne voudrais pas troubler leurs mémoires. Mais enfin, c'est sur leurs tombes mêmes, que leurs maris, leurs associées, leurs amies ont exalté leur idée et leur œuvre,

* "On nous demande d'ouvrir une école dans le quartier situé entre la rue Popincourt et Belleville," est-il dit dans le rapport lu, le 5 février 1866, l'assemblée générale de la société fondée pour la propagation de ces écoles. Brochure in-4o, imprimée chez L. Toinon et Cie à Saint-Germain. (p. 11.)

et livré eux-mêmes ensuite à la publicité, dans des journaux, dans des biogrophies, dans des discours, qui se trouvent chez les libraires, et entre les mains de leurs élèves, leur vie, leur mort de libres-penseuses et de solidaires, leurs vues sur l'éducation sans religion, etc.: il n'y a place ici à aucun doute; et quelque extraordinaire que soit ce que je vais dire, rien n'est plus constaté, et il est impossible de laisser passer de tels faits inaperçus.

Ce fut donc dans cet extrait du *Phare de la Loire*, et dans la brochure même consacrée au souvenir de Mme B. . ., que je lus ce que voici:

Sur la tombe de Mme B. . ., son mari, un libre-penseur comme elle, prononça un discours dans lequel il faisait la déclaration suivante: "Je veux, car je le dois, vous dire que *si cet enterrement est celui d'un libre-penseur*, ce n'est pas d'après mon seul désir, mais *aussi* et *d'abord* d'après *celui de ma chère femme* *. . . ." Cette cérémonie devait se conformer à ses aspirations les plus chères.

Puis il expliquait pourquoi Mme B. . . s'était ralliée dès le premier principe "à la grande œuvre de Mme L. . .," l'éducation des jeunes filles et la morale sans religion: c'est parce qu'elle ne croyait, elle aussi, "qu'à la science et à la justice": "elle était de ceux qui, ayant une fois vu et compris ces vérités, ne sauraient plus avoir d'autre phare *dans la vie ni à l'heure de la mort*."

"Science et justice, encore à l'aube de leur avénement, continuait-il, puisqu'elles n'ont pu garantir ma chère femme du coup si fatal et si injuste qui l'a frappé en sa fleur †!" Coup d'autant plus injuste, que parmi cette élite de femmes dévouées," disait encore le mari, elle était en même temps qu'une des plus jeunes, "une des plus belles ‡."

On est vraiment stupéfait, quand on lit de telles paroles; et pour moi en même temps, je l'avoue, je fus saisi de compassion. Aussi la science et la justice, quand elles ne seront plus seulement *à l'aube de leur avénement*, empêcheront les gens de mourir jeunes!. . . Et toutes les élèves de ces dames, trois cents jeunes filles, étaient là, entendant, sur cette tombe, ces enseignements insensés et impies: "Elles étaient là, dit le *Phaee de la Loire*, ces 300 jeunes filles des écoles professionnelles, conduites par leurs directrices § ": elles étaient là, "tenant des bouquets dans leurs mains pieuses et jetant des fleurs sur cette tombe," d'où le prêtre avait été repoussé, et assistant à cette glorification d'une vie et d'une mort sans religion.

* Funérailles de Mme B.***, page 2.—Imprimé chez L. Guérin, 26 rue du Petit-Carreau, Paris.

† *Ibid*, pages 2 et 3.

‡ Page 34.

§ Page 5.

Deux orateurs firent tour à tour devant ces 300 jeunes filles cette glorification; puis, chose plus triste encore, une femme, Mme Elisa M..., une des associées, s'avança, et là, dans ce même lieu, car ces dames ne craignent pas de se faire orateurs sur des tombeaux, elle prit la parole; et " au nom du conseil d'administration des Ecoles, au nom de toutes ses amies, an nom de *tout ce petit peuple qui l'entourait,*" c'est-à-dire au nom de ces 300 jeunes élèves, cette dame prouonça un autre discours où après avoir présenté comme une femme supérieure cette femme morte et enterrée sans prêtre et sans religion : " A vous, s'écria-t-elle, à vous, jeunes filles, aujourd'hui nos enfants, demain nos successeurs, à vous de poursuivre notre tâche *. . . Ces élèves chéries, devenues femmes à leur tour, feront à leur tour grandir notre œuvre."

Il est facile de le comprendre, mon attention ayant été de la sorte éveillée sur des écoles où 300 jeunes filles recevaient de tels enseignements, je ne pouvais pas m'en tenir là : je voulus étudier et connaître de plus près ces écoles. Je me procurai donc deux biographies de la fondatrice, Mme L***, l'une publiée par son mari, l'autre par une des dames associées à son œuvre; puis les prospectus de ces écoles, les programmes, les procès-verbaux des assemblées générales de la Société formée pour propager cet enseignement : et la lecture de ces différents documents me fit voir encore une fois, avec la dernière évidence, ce que les funérailles de Mme B*** m'avaient déjà si clairement et si tristement révélé.

Les biographies de la fondatrice m'apprirent que ces écoles ont été fondées par une dame devenue, de protestante qu'elle était, saint-simonienne et libre-penseuse, et qui "*se convertit résolûment au* saint-simonisme, *malgré les résistances de sa famille,*" pour suivre dans cette voie nouvelle son ami," M. L***, que plus tard elle épousa †.

Et elles ont été fondées dans le but systématique de former des jeunes filles libres-penseuses, comme nous l'avons vu, et dans une inspiration saint-simonienne.

" La femme relevée de son long abaissement, placée sur le pied de l'égalité, recevant par le bienfait d'une éducation libérale le déve-

* Page 6.

† *Biographie de Mme L****, par Mme C***, p 9 et 10, *publiée par la société pour l'enseignement professionnel des femmes.*—Imprimé chez Toinon et Ce, à Saint Germain.—Cette biographie donne sur M. L*** lui-même, les détails que voici : " Catholique de naissance, M. L*** avait été longtemps catholique aussi d'opinion. La classe de philosophie qu'il avait faite au collége Louis-le-Grand, avec beaucoup de sérieux, avait provoqué une révolution dans son esprit. . . . Devenu professeur, il ne cacha pas à ses élèves la nature de ses sentiments." Et c'est alors qu'il quitta le collége où il professait, revint à Paris et se jeta dans le mouvement saint-simonien. (p. 7 et 8.)

loppement complet de ses facultés ; "—mais tout cela, sans la religion, et on sait ce que cela veut dire dans la théorie et le langage saint-simonien : voilà, d'après le mari de Mme L*** lui-même *, l'idée qui remplissait l'âme de la fondatrice de ces écoles : et c'est sur cette idée-là que fut basée l'éducation morale donnée dans les écoles fondées par elle.

C'est du reste, dans cette biographie de Mme L***, par M. L***, que la pensée vraie de la fondatrice et de la fondation,—laquelle ne pouvait certe être exposée par un homme qui la connût mieux,—se révèle avec la plus saisissante évidence. On y voit à quel degré M. L***, ainsi que sa femme, étaient enthousiastes du saint-simonisme, de ces doctrines qui, nous dit l'auteur, " ébranlèrent à fond les vieilles assises de la société, formèrent dans le grand fleuve de la révolution un courant et un remous dont les troubles ne sont pas encore déposés, préparant à la fois et le grand élan de 1848, et le coup d'Etat du 2 décembre 1851."

Le grand élan de 1848, je le comprends ; mais le coup d'Etat de 1851, j'avoue que je saisis moins le sens de ces dernières paroles.

Quoi qu'il en soit, il suffit de lire cette biographie et celle aussi publiée par Mme C***, pour voir manifestement à quel degré c'est dans le mouvement saint-simonien que la fondation de ces écoles professionnelles a trouvé son origine et toutes ses inspirations.

Dans l'éloge funèbre imprimé de la fondatrice, je lis encore qu'elle fut élevée dans une religion où " on pousse à la culture de l'intelligence, et au développement de la moralité, par la liberté de l'examen, et en remettant à chacun le soin de sa conduite." C'est évidemment le même système qu'elle introduisit dans ses écoles.

De ces écoles, où les élèves passent dix heures par jour, tout enseignement religieux est rigoureusement exclu ;

On s'y propose de donner, avec l'enseignement professionnel, l'*éducation moral* aux jeunes filles, mais sans leur parler *jamais de religion*.

On leur enseigne la morale indépendante de toute religion ;

Et cela, sous le prétexte que ces écoles sont des écoles libres, "ouvertes aux élèves de toutes croyances," " sans aucune acception de cultes †"

Et comme il a été déclaré sur la tombe de Mme B***, ‡, que ces

* Dans la brochure consacrée par lui à la mémoire de Mme L***, sous ce titre : *E. L***, fondatrice de la société pour l'enseignement professionnel des femmes.* —Toinon et Cie, à Saint-Germrin (p. 13).

† *Prospectus* de ces écoles.—Biographie de Mme L***, par Mme C***, p. 19. —*ibidem*.

‡ Si je me suis abstenu jusqu'à présent de citer aucun nom, c'est par égard pour des regrets que je respecte, et je l'ajouterai, pour des illusions que je déplore d'autant plus, que plusieurs de ces dames, si elles avaient eu le bonheur d'être chrétiennes, auraient pu être des femmes admirables.

jeunes filles, devenues libres-penseuses, en élèveront d'autres à leur exemple, M. L*** déclare également lui-même, "que, dans quelques années, ces jeunes filles," élevées dans les sentiments de la fondatrice, "et devenues mères à leur tour," propageront dans toute la France, "les saines traditions de l'école professionnelle *.

Il ne sagit donc pas ici de quelques excentricités exceptionnelles ou d'aberrations sans portée, il s'agit d'une grande œuvre de propagande, dont on ne dissimule ni le fond ni le but, ni les tendances, ni les résultats. La vérité est que nous sommes en face d'une profonde et vaste entreprise d'impiété dirigée contre la foi des jeunes filles françaises. Ce sont des pépinières de filles et de femmes libres-penseuses qu'on veut créer et multiplier: et c'est dans toutes les provinces de France comme à Paris, et même à l'étranger, qu'on se propose de les propager †.

Telles sont les écoles qui existent en ce moment à Paris. Elles vivent au moyen de souscriptions. Parmi les fondateurs et patrons, avec les noms demeurés les plus célèbres de l'école saint-simonienne, je vois MM. Carnot, Louis Jourdan, Léon Plée, Trélat, Ch. Souvestre, Arlès Dufour, Fauvety, Alexandre Bixio ‡, le même M. Bixio dont l'enterrement solidaire causa une si douloureuse émotion, il y a deux ans, surtout lorsqu'on y vit des jeunes gens, venus là d'un célèbre collége de Paris, sous la conduite de leurs maîtres.

Parmi les dames qui composent le conseil d'administration et les divers comités, et parmi les dames patronnesses, je lis les noms de Mmes Jules Simon, Guéroult, Trélat, Michelet, Cartagrel, Cauchoix-Lemaire, Emile Barrault, Sauvestre, etc. "Ces dames ont même institué des lectures hebdomadaires qu'elles viennent faire aux élèves à tour de rôle; " et d'ailleurs, une bibliothèque a été fondée par ces dames et ces messieurs pour ces jeunes filles. Je n'en connais pas le catalogue; mais j'ai sous les yeux la liste imprimée des donateurs, et plusieurs de ces noms font assez comprendre quel doit être le caractère et l'esprit de cette bibliothèque. Enfin, ce sont les plus actives de ces dames qui composent un comité de propagande ardente et habile, pour recueillir des adhésions, des souscriptions, des donations, et fonder dans toute la France de nouvelles écoles.

Tel est, monseigneur, le premier fait que j'avais à vous révéler; il est impossible de n'en pas voir la gravité.

* Page 2.

† V. le Rapport lu dans l'assemblée générale du 5 février, 1866, p, 9.

‡ "Nous lui devons (à M. Bixio) une grande reconnaissance pour le concours sympathique qu'il nous avait généreusement accordé, et qui a contribué pour une si large part au développement de notre société."—Assemblée générale du 5 février 1866.

Mais c'est ici que ma peine et mon étonnement redoublent. Comment se fait-il qu'ici encore, dans ces écoles, nous rencontrions M. Duruy? Par quel malheur M. le ministre de l'instruction publique a-t-il toujours la main dans ces déplorables entreprises? M. Duruy, en effet, connaît ces écoles; et des maisons, où les jeunes filles reçoivent de tels enseignements *pour leur vie et pour leur mort*, paraissent avoir toutes les sympathies du chef suprême, de l'inspirateur officiel et tout-puissant de l'éducation en France. Ces écoles-là, M. Duruy est allé les visiter: bien plus, Monseigneur, il en a prononcé l'éloge devant le Corps législatif, sans dire, bien entendu, que c'étaient des écoles fondées par des libres-penseuses et dans l'esprit que je viens de faire connaître.

Je lis, en effet, dans un des prospectus et bulletins de souscriptions imprimés pour ces écoles (6 mars 1867); "Les écoles professionnelles de jeunes filles dont M. le ministre de l'instruction publique a parlé dans la séance du Corps législatif du samedi 2 mars, ont été fondées en 1862 par notre société." Etonné d'une telle assertion, j'ai été immédiatement au *Moniteur*, à la note indiquée; et j'ai trouvé en effet que M. Duruy, l'année dernière, dans la séance du 2 mars, a parlé de ces institutions avec les plus grands éloges, et exprimé le vœu que de telles écoles s'établissent "dans toutes les grandes villes marchandes de l'empire."—"Très bien! très bien! a-t-on crié au Corps législatif: on applaudissait naturellement à l'idée d'une école professionnelle pour les jeunes filles, comme j'y applaudis moi-même, et comme j'en établis dans mon diocèse toutes les fois que cela m'est possible *."

Mais ce que M. Duruy n'a pas dit, ce que le Corps législatif n'a pas su, ce que moi-même alors j'ignorais, c'est ce que je viens de dire: à savoir, que, de ces écoles, la religion est rigoureusement exclue; qu'on entend y faire sans la religion, et par la seule morale indépendante, l'éducation morale des jeunes filles; que la prière chrétienne en est bannie; en un mot, que ces écoles ont été fondées par des femmes libres-penseuses, dans le but formel de former des jeunes filles libres-penseuses, comme elles, qui, un jour, continueront "*les saines traditions*" de celles qui les auront élevées, ainsi que le disait M. L*** et que le proclamait aussi Mme Elisa M*** dans son éloge de Mme B***: "Jeunes filles, vous êtes aujourd'hui nos élèves; demain vous serez nos successeurs; vous poursuivez notre tâche."

Comment et pourquoi M. le ministre de l'instruction publique n'a-t-il rien dit de ces choses au Corps législatif? Les ignorait-il? Mais comment pouvait-il les ignorer? Sans être très anciennes, ces écoles n'ont pas été fondées d'hier. Elles datent à peu près de son entrée au ministère de l'instruction publique. C'est sous son administration qu'elles

* Tous nos ouvroirs-écoles, à divers degrés, ne sont pas autre chose.

se sont développées. Les prospectus en font foi, les programmes sont partout. Les biographies de la fondatrice, où le but est nettement marqué, ont été imprimées en 1866, et l'une d'elles mise "*en vente chez tous les libraires.*" Je serais surpris qu'avant de recevoir, ou en recevant la visite de M. le ministre de l'instruction publique, on ne lui en ait pas fait hommage. C'est la même année que le *Phare de la Loire* rendait compte des funérailles de cette autre fondatrice, libre-penseuse aussi, et que, dans les discours prononcés sur sa tombe, "la grande œuvre de Mme L***" était célébrée, comme "la fondation effective d'un enseignement indépendant," comme "une œuvre, d'éducation morale et d'enseignement professionnel," mais de morale indépendante de toute religion.

Cette œuvre que les mêmes discours appellent "admirable et toujours grandissante," a donc deux faces, l'une sur laquelle est écrit: *Enseignement professionnel,* c'est l'enseigne; c'est celle-là seulement que M. Duruy a montrée au Corps législatif *; et l'autre sur laquelle on pourrait écrire, pour peu que les élèves suivent et continuent les exemples et les traditions des fondatrices: *Plus de christianisme, ni pendant la vie, ni à la mort!* Mais c'est ce que M. Duruy s'est bien gardé de dire.

Et les directrices de ces écoles se prévalent maintenant des éloges de M. le ministre de l'instruction publique; et, comme je l'ai dit, le *prospectus* imprimé les rappelle, faisant d'ailleurs ressortir habilement les avantages de l'enseignement professionnel, et dissimulant le péril religieux sous des mots vagues, d'une apparence prétendue libérale, comme ceux-ci: "L'école est ouverte aux élèves de toutes croyances, sans acception de cultes." Ce qui ne veut pas dire ici autre chose, sinon que dans ces écoles, où on reçoit les enfants de 12 à 18 ans, et *où on les retient dix heures par jour* †; "Dieu et l'Evangile seront traités comme s'ils n'existaient pas: non-seulement on ne parlera jamais de religion, mais on prétendra faire l'éducation morale de ces jeunes filles, en dehors de toute croyance et de toute religion positive ‡."

* Voilà ce qui a trompé certainement, je ne puis m'empêcher de le penser, et je le sais, quelques personnes honorables dont les noms figurent sur la liste des membres de cette société, parmi les souscripteurs.

† De huit heures du matin à six heures du soir.— (Prospectus et programme des études).

‡ Dans mon écrit sur l'*Athéisme et le péril social,* j'ai démontré que l'indépendance de la morale, "*sa séparation de tous les dogmes religieux,*" comme l'ont définie le *Siècle* et M. Havin, le *Journal des Débats* et M. Deschanel, M. Renan et la *liberté de penser,* M. Taine et tous les autres libres-penseurs de l'école de ces Messieurs, c'est tout à la fois: 1o l'*athéisme pratique*; 2o la *variabilité perpétuelle de la morale;* 3o la *corruption de la morale,* c'est-à-dire, l'immoralité

Sans raisonner, ni discuter inutilement ici, il est évident, monseigneur, que le but, la vraie pensée qui est au fond de cet enseignement duquel toute religion est exclue, le résultat certain, définitif, c'est, selon la déclaration formelle, proclamée devant les 300 élèves, sur la tombe des fondatrices, c'est de faire des *libres-penseuses*, qui deviennent à leur tour, selon le vœu du *Siècle*, des *libres-professeuses* c'est de ne donner à ces jeunes filles *d'autre phare pendant la vie et à l'heure de la mort* que la libre pensée.

Et quand les prospectus disent que "l'enseignement religieux est scrupuleusement laissé aux familles:" après les déclarations de ces messieurs et de ces dames sur ces tristes tombeaux, ce langage dérisoire passe vraiment la permission. Et M. L*** lui-même ne me démentira pas, quand j'affirmerai que "les saines traditions des écoles professionnelles" dont il parle dans la biographie de la fondatrice, c'est précisément, à l'école, l'abandon pratique de la religion.

Et, de bonne foi, quand ces messieurs et ces dames tiennent un tel langage dans les éloges funèbres des fondatrices de leur œuvre, quand ils offrent de tels modèles à ces jeunes filles, et leur adressent, tout haut, en public, de telles exhortations, qui ne voit le but où l'on tend? Qui ne comprend aussi ce qui doit se dire dans les classes, l'esprit qui souffle là et inspire tout, et tout ce qu'il y a à craindre dans ces écoles des enseignements de chaque jour ?

En vérité, ce serait pousser, je ne dirai pas la naïveté, mais la duperie trop loin, si on allait s'imaginer que des institutrices élevées dans cet esprit, par leurs principes connus comme par leurs exemples, par leurs causeries journalières comme par leurs lectures hebdomadaires, ne porteront aucune atteinte à la foi des jeunes filles. Est-ce que cela est possible ? Quel homme sincère le croira? N'est-il pas évident d'ailleurs que le mal est au fond même du système, dans cette séparation systématique et impie de l'éducation, de la morale, et de la religion ? Pour tout esprit sérieux et vrai, cela n'est pas autre chose que l'irréligion pratique.

La religion, sous prétexte de l'abandonner aux familles, on la supprime en réalité dans ces écoles; on la ruine pratiquement, positivement. Je l'affirmerais encore, quand même je ne le saurais pas, car cela est inévitable, cela ne peut pas ne pas être.

Voilà donc, monseigneur, où on nous mène, et où nous en sommes dans un enseignement public.

Ainsi, on fait bien mieux que discuter sur l'indépendance de la morale

même, et enfin 4o le *renversement de la famille et de l'ordre social.*—Et jusqu'à ce jour on n'a pas répondu un mot à ce que j'ai affirmé sur tout cela.—Voilà donc ce que sera l'éducation morale de ces jeunes filles devenues libres-penseuses.

de la religion, de toute religion, de toute croyance ; on élève des jeunes filles en libres-penseuses, et celle-ci à leur tour, devenues mères de famille ou institutrices, formèront de nouvelles générations de filles et de femmes libres-penseuses. Et cet esprit, on le leur inspire dans les occasions les plus solennelles, les plus capables de laisser de fortes impressions dans leur esprit et dans leur cœur, sur la tombe même de leurs institutaices.

Certes, une telle entreprise sur la jeunesse est bien autrement subversive que des théories. C'est ce qui s'appelle, dans le langage de cet Evangile dont on ne veut même plus dire le nom à la jeunesse, "*mettre la cognée à la racine de l'arbre.*" Oui, si la religion et la société pouvaient périr en France, elles périraient par de telles écoles, instituées dans toutes les villes industrielles et commerçantes de France, comme M. Duruy en exprimait aveuglément le vœu devant le Corps législatif.

Heureusement l'arbre menacé tient bon. Mais les âmes sont moins fortes, et périssent sous de tels coups.

Et il est manifeste que si un tel système d'éducation pouvait se généraliser, et prévaloir pour les jeunes filles dans notre pays, il ne faudrait pas deux générations, il n'en faudraitqu'une, pour faire de la France une nation d'impies, et un peuple comme il ne s'en vit jamais sous le soleil.

A continuer.

SITUATION POLITIQUE DE LA FRANCE.

Les intrigues qui se tissent en ce moment à Florence, la réunion à Berlin des représentants de l'Allemagne sous prétexte de questions économiques, la situation qui tend à s'établir en Autriche attirent l'attention du gouvernement et le préoccupent, vous pouvez m'en croire, bien autrement que les tiraillements intérieurs dont font grand bruit les journaux de l'opposition. Je ne voudrais pas vous donner à penser que ma confiance dans la continuation temporaire de la paix se trouve ébranlée. Les déterminations de l'Empereur restent, que je sache, les mêmes à cet égard, et j'ai lieu de supposer qu'il les affirmera de nouveau dans sa prochaine excursion à Orléans. Cependant, il ne suffit pas que la France soit résolue à faire preuve d'une grande modération, il faut encore qu'elle rencontre une réciprocité réelle et sincère chez les autres puissances ; il faut que celles-ci, tout en faisant bon visage, ne travaillent pas sourdement à la poursuite d'un but qui, étant atteint, inaugurerait notre déchéance, pendant que, fermant le

yeux pour ne pas voir, fermant les oreilles pour ne pas entendre, nous endormirions notre intelligence dans un sommeil d'où nous risquerions d'être réveillés par un coup de foudre.

L'Empereur veut la paix, je vous le dis aujourd'hui comme je vous l'ai dit précédemment.... ; mais cela n'implique pas que nous puissions y compter d'une manière absolue, cela ne veut pas dire que, comme à une autre époque, on soit disposé à la maintenir, à l'acheter à tout prix. C'est une distinction dont il sera sage de prendre note.

Le roi Guillaume se montre très prévenant de forme ; cette justice lui est due. Son représentant à Paris, M. de Goltz, est, contre ses habitudes, devenu très expansif. On peut tenir pour certain que des communications officieuses ont été faites par lui à propos du renvoi dans leurs foyers des dix à douze mille hommes que la presse prussophile a présentée comme une initiative de désarmement, lorsqu'en substance il s'est agi d'une simple mesure d'économie n'ayant pas et ne pouvant pas avoir la plus petite influence, la moindre signification au point de vue militaire. Il semble également avéré que notre cour a été gracieusement et préventivement initiée aux paroles que le royal orateur se proposait de prononcer à l'ouverture du Parlement qui siége en ce moment à Berlin. Rendant amabilité pour amabilité, notre diplomatie a dû paraître très pénétrée de ces prévenances. Quelle valeur y a-t-elle attachée ? J'oserais presque affirmer qu'en combinant les faits avec ces démonstrations, elle y a trouvé un motif de plus pour se tenir sur ses gardes, et certes bien imprudent ou bien mal conseillé serait celui qui voudrait l'en blâmer.

Le discours du roi Guillaume, habilement rédigé, est, par ce qu'il dit et surtout par ce qu'il ne dit pas, une nouvelle affirmation du plan de M. de Bismark. Les applaudissements qui ont accueilli les déclarations franchement unionistes tombées de la bouche des deux présidents sont des commentaires qui complètent ce discours et sur l'intention desquels il est impossible de se méprendre. Or, l'union de l'Allemagne est un seul empire, la suppression des Etats du Sud, l'inobservance du traité de Prague ne seront jamais consenties par l'Empereur, car elles ne sauraient être, ne voudraient être supportées par la France. La situation est donc telle, que la Prusse et la France, obligées, résolues l'une d'avancer, l'autre de ne pas reculer, se rencontreront à un moment donné, se heurteront et lutteront jusqu'à ce que la force se soit prononcée en faveur de l'une d'elles. L'Empereur le prévoit, et la diligence qu'il impose aux organisateurs de l'armée, la fermeté avec laquelle il repousse les réductions que des gens ou mal intentionnés ou à courte vue voudraient imposer aux budgets de la guerre et de la marine font toucher du doigt l'existence de ces prévisions et le parti pris

qui s'y rattache. La Prusse le prévoit aussi et, de son côté, elle ne reste pas indifférente et oisive.

A son entente avec la Russie, entente notoire et avouée aujourd'hui, aux fortifications dont elle se propose de hérisser le territoire qui n'est plus couvert par la forteresse de Luxembourg, au rapprochement intime qu'elle a poursuivi et opéré avec les Etats Unis d'Amérique, elle cherche à ajouter une alliance, ou, pour parler le langage hypocrite du jour, une entente avec l'Italie, et le prince de Prusse exploite en ce moment, dans ce but, l'irritation que nous avons dû exciter chez les démagogues et les ambitieux italiens en nons opposant à leurs infâmes entreprises contre le Saint Siége. L'Italie, telle qu'elle est, n'est rien, et tant qu'elle restera telle qu'elle est, elle ne peut pas causer la plus légère appréhension à nos généraux, comme elle fait lever les épaules à nos hommes d'Etat. Qu'elle se donne ou qu'elle ne se donne pas à la Prusse, peu importe, ou, pour mieux dire, cela nous importe en ce sens que, si elle vient à se donner, nous y trouverons l'occasion honnête d'en finir une bonne fois avec cette plaie de l'unitarisme, de revenir au respect et à la réhabilitation des droits consacrés dans le traité de Zurich, ce qui sera une juste satisfaction accordée à notre amour-propre et un grand avantage pour l'honneur du monde civilisé. Mais ces démarches de la Prusse, quand d'un autre côté, elle affecte de nous tendre une main amie, ont une signification que nous devons mettre en évidence, car elles sont une provocation et constituent des menées qui nous affranchissent de tout ménagement, en nous plaçant dans le cas de légitime défense. C'est sous ce rapport que notre gouvernement s'en préoccupe, et j'ai lieu de croire que, malgré le mystère dont on s'entoure à Turin et à Florence, les informations exactes ne lui font pas défaut et qu'il sait à quoi s'en tenir.

En Autriche, les choses ont plus de gravité. La franc-maçonnerie, qui a constamment trahi pendant la guerre, qui a paralysé les armements et qui est toujours sous la domination prussienne, tente de renouveler contre la maison de Hapsbourg les attentats qui ont ruiné en France la maison de Bourbon. Dominante au ministère, en majorité dans la représentation nationale, elle propose et fait voter des lois qui irritent la grande majorité des populations et la disposent à se révolter contre le pouvoir central. Les clubs sont organisés et fonctionnent déjà avec assez de puissance pour former presque un gouvernement dans le gouvernement et pour donner une importance réelle à leurs décisions. Encore un peu, et nous pourrions bien assister à une désorganisation violente ou les provinces allemandes, de même que les provinces slaves et d'origine italienne s'en iraient rejoindre leurs centres, et, en se débandant, réduiraient à néant une puissance si né-

cessaire à notre sécurité et à l'équilibre politique de l'Europe. On parle avec persistance de la prochaine visite de l'empereur François et aussi de la résistance que ce projet de voyage rencontre dans les régions ministérielles et parlementaires. On sent que quelque chose est à faire pour prévenir des événements qui se préparent dans l'ombre et qui seraient une véritable catastrophe s'ils se produisaient. Que fera-t-on ? Ce pourrait bien être une raison de brusquer une prise d'armes qui couperait court aux intrigues et qui remédierait à tout si elle était couronnée de succès.

En somme, sans que je veuille admettre qu'il y ait imminence de danger, que le danger ne puisse pas être conjuré, je dois avouer que les craintes sont permises aujourd'hui ; et pour ne pas faillir à ma mission, je dois ne pas vous laisser ignorer que les hésitations que je vous manifeste sont partagées par des personnes placées pour bien savoir et pour bien juger."

Journal de Bruxelles.

LES MERVEILLES DE L'HORLOGERIE.

(Voir page 7.)

Beaucoup de Parisiens se rappellent avoir vu et entendu en 1832 le canon du Palais-Royal que les rayons du soleil passant au méridien faisaient partir en enflammant la poudre disposée sous le foyer d'une lentille. Dans une des cours du château d'Edimbourg on a placé un canon qui part au moment où le cadran indique une heure à Greenwich, localité dont le temps sert à régler toutes les horloges en Angleterre. La même chose a lieu à Shields et à Newcastle, où une étincelle électrique allume un canon à une heure, temps de Greenwich. L'application de l'électricité à l'horlogerie est une des merveilles de notre temps. Grâce à la communication instantanée qu'elle permet d'établir, une boule tombant du haut d'un mât annonce *une* heure à Greenwich et à Dealeen même temps. A chaque heure un signal électrique annonce l'heure exacte aux gardiens de l'horloge de Westminster, qui peuvent en corriger les déviations. Dès 1814, on vit à Londres une horloge dont le moteur était une pile de Volta. En 1840, le professeur Wheatstone exposa la première horloge électro-magnétique, et l'application directe du mouvement électrique au pendule fut inventée ou développée par Shepherd.—L'ancienne Bourse de Londres fut

brûlée en 1838. Les cloches formant le carillon jouaient un air toutes les trois heures, et le jour de l'incendie, peu de temps avant que le feu embrasât l'édifice, elles jouèrent le vieil air écossais qui semblait une prédiction : *There is nae luck about the house* (Cette maison n'a pas de chance). L'horloge actuelle, qui a quinze cloches, est l'œuvre du célèbre horloger Dent, qui, d'apprenti chez un fabricant de chandelles, devint le plus riche et peut-être le plus habile horloger de l'Europe. C'est aussi à lui qu'est due la grande horloge du palais de Westminster. On sait que les quatre cadrans de la tour ont vingt-deux pieds de diamètre, ce qui donne onze pieds de longueur pour l'aiguille des minutes. Le pendule a quinze pieds de long et pèse six cent quatre-vingts livres. L'horloge, qui a huit fois les dimensions de la plus grande horloge de cathédrale, va pendant une semaine, et il faut deux heures pour la monter. Les dépenses occasionnées par cette horloge se sont élevées à 550,000 francs.

C'est une tradition parmi le peuple de Londres qu'un dérangement dans les horloges de Saint-Paul ou de Windsor annonce toujours une mort prochaine dans la famille royale. L'horloge neuve de Westminster semble n'avoir pas voulu rester en arrière, et en 1861 sa sonnerie s'était complétement détraquée peu avant la mort de la duchesse de Kent.

Parmi les curiosités chronométriques exposées à Londres en 1851, on remarquait un *vélocentimètre* ou horloge construite de façon à indiquer avec la plus grande précision la vitesse des trains de chemins de fer. On sait qu'il existe des chronomètres indiquant la distance parcourue par un piéton marchant d'un pas égal. On voyait aussi à Londres, en cette année, l'horloge d'Exeter, œuvre du pauvre Lovelace, qui n'avait rien de commun avec le héros de Richardson. Cette horloge astronomique, que possède aujourd'hui le musée de Liverpool, coûta à Lovelace trente-quatre années de labeur. Elle indique les phases de la lune, le quantième du mois, le lever et le coucher du soleil sur un horizon mobile qui se déplace suivant les saisons. Un carillon sonne les quarts, et toutes les trois heures joue un air, ce qui donne huit airs en vingt-quatre heures. Elle n'avait besoin d'être réglée qu'une fois en cent trente ans. En 1858, deux horlogers anglais construisirent deux horloges qui résolvaient, dit-on, le problème du mouvement perpétuel, car elles se remontaient d'elles-mêmes et pouvaient aller jusqu'à l'usure complète des rouages. Autrefois, les chaumières anglaises contenaient toutes les simples et grossières horloges construites par les habitants de la Forêt-Noire. Cette industrie commença à fleurir dans cette contrée dès 1660. Les horloges primitives étaient entièrement faites de bois, jusqu'en 1750, année où furent introduits les rouages métalliques. Encore de nos jours, le seul

duché de Bade exporte des horloges et des montres pour 25 millions de francs. L'horlogerie allemande a rencontré récemment une concurrence redoutable venue des Etats-Unis. Les horloges de ce dernier pays s'offrent à des prix aussi bas que 2 fr. 50 c. Elles sont à pendule et à ressorts, et leur régularité est fort passable malgré la grossièreté du travail. A Connecticut, un fabricant emploie cent cinquante ouvriers qui font six cents horloges par jour. M. Jérôme, à New-Haven, avec soixante-quinze ouvriers, fabrique deux cents horloges par jour, environ cinquante mille par an. Nous terminons ces détails sur l'horlogerie anglaise proprement dite par l'anecdote que racontait un jour le docteur Bigsby. Il marchandait à la campagne une vieille horloge et demandait au propriétaire si elle était de fabrique anglaise. "Sans doute, répondit celui-ci, et l'auteur en est *Thomas Fudgit.*" Le docteur, mettant ses lunettes, lut l'inscription à demi effacée, qui se trouva être: *Tempus fugit*, et ne réussit pas sans peine à convaincre le marchand forain de sa méprise, méprise de la force de celle du commissaire-priseur qui, pour faire valoir une vieille toile qu'il était chargé de vendre, criait de toutes ses forces: "Voici, messieurs, un tableau de l'éminent et célèbre peintre *Pinxit.*"

Nous résumons en quelques lignes les détails, très-incomplets, du reste, que donne M. Wood sur l'horlogerie française. Ce fut en 1544 que François Ier accorda aux horlogers de Paris une charte assurant à leur corporation le monopole de leur industrie.

En passant en revue les horloges fameuses que possède la France, nous sommes obligés de donner le premier rang à celle de Strasbourg. Une première horloge avait été fabriquée en 1352, et placée en 1370 dans la tour de la cathédrale. L'horloge actuelle fut imitée de la première et construite par Conrad Dasypodius, professeur de mathématiques à Strasbourg, qui commença son œavre en 1571 et la termina en trois ans. Les rouages furent fabriqués par l'un des frères Habrecht, à qui l'on attribue l'horloge de Sixte-Quint*. Cette admirable machine, qui se dérangea plusieurs fois, n'allait plus du tout en 1838. Il fallut à M. Schwilgue, horloger de Strasbourg, quatre ans d'un travail patient et délicat pour réparer les outrages du temps, et en 1842 il eut la gloire de la faire fonctionner d'une manière parfaite devant les membres d'un congrès scientifique.

Une autre merveille de mécanisme automatique se voit à Lyon dans l'aile gauche de la cathédrale de Saint-Jean. Cette horloge, à la fois astronomique, automatique et musicale, est l'œuvre de Nicolas Lipp,

* La salle du Collége des Princes, à Ratisbonne, contenait, en 1730, une horloge construite sur le même modèle.

de Bâle, qui l'acheva en 1518 et reçut une pension des magistrats, contrairement à la tradition absurde qui veut qu'on lui ait crevé les yeux pour l'empêcher d'enrichir une autre ville de ses chefs-d'œuvre. Elle fut réparée en 1661 par un certain Morison et se monte de temps en temps pour une somme minime donnée au gardien. La tour de l'horloge du palais de justice contient encore une horloge à poids et à roue régulatrice faite pour Charles V, roi de France, par Charles de Wyck. Le même souverain fit faire par Jean de Jouvence une horloge pour Montargis, une autre pour la cathédrale de Sens, et en 1413 la ville d'Auxerre demandait au roi une subvention pour la construction d'une horloge publique.

Philippe le Bon, duc de Bourgogne, enleva à Courtray son horloge qu'il transporta à Dijon. Monges, dans son *Histoire de Marguerite de Valois*, dit qu'en 1577 "Valenciennes était ornée de somptueux édifices, de fontaines agréables et d'horloges avec des carillons qui, avec une industrie propre aux Allemands, ne causaient pas peu de merveilles à nos Français, ne leur étant commun de voir des horloges représenter une agréable musique de voix avec autant de sortes de personnes qu'on allait voir au faubourg Saint-Germain."

Un des plus célèbres horlogers du dix-septième siècle fut Nicolas Grollier de Servière, né à Lyon en 1596. Il servit longtemps dans l'armée française, combattit à Prague et perdit un œil à la bataille de Verceil. La plupart des horloges et pendules ingénieusement compliquées qui restent de lui ont un aimant pour moteur. En 1696, Burdeau fabriqua une horloge automatique qu'il destinait à être le monument de l'horlogerie à la gloire de Louis XIV. Assis sur un trône, le monarque se voyait entouré par la foule respectueuse des Electeurs d'Allemagne, des princes et ducs d'Italie, qui sonnaient les quarts d'heure, et des rois de l'Europe qui sonnaient les heures. Guillaume III, dont la fière attitude avait plus d'une fois blessé l'orgueil du "grand roi," était devenu entre les mains de Burdeau d'une souplesse particulière et s'inclinait plus bas que tout autre devant Louis XIV. Malheureusement, un jour que le public avait été admis à visiter ce merveilleux mouvement de la courtisannerie, il arriva qu'un ressort se détendant brusquement renversa de son trône le grand monarque et le jeta aux pieds du roi d'Angleterre.

Peut-être cette sanglante ironie avait-elle été calculée par Burdeau. On le crut à la cour, et l'horloger fut logé à la Bastille.

Dans le salon du conseil, à Versailles, une autre pendule était surmontée d'une statue de la Victoire qui régulièrement chaque jour à midi descendait des nuages et venait poser une couronne sur le front du souverain dont la vanité s'entourait ainsi des images de sa puissance et

de sa gloire *. On peut voir dans la cour de marbre une horloge sans rouage avec une seule aiguille qui depuis Louis XIII servait à marquer le moment précis de la mort du dernier souverain et restait immobile pendant le règne de son successeur. Le salon de réception de la reine, à Saint-Cloud, contient une horloge dont les douze cadrans indiquent l'heure simultanément dans douze capitales européennes.

En 1820, on mit en vente à Londres une horloge de huit pieds de haut qui avait appartenu à Marie-Antoinette. Elle jouait vingt airs différents et représentait par des mouvements automatiques le couronnement de Henri IV. Au coup de l'heure, la figure de la mort s'avançait sur un balcon et sonnait l'heure en frappant sur une cloche. N'est-il pas singulier qu'un meuble aussi funèbre ait ainsi répété pendant dix années ses lugubres et sinistres avertissements à la belle, brillante et infortunée fille de Marie-Thérèse? L'horloge de l'Hôtel de Ville, qui va pendant trente heures, fut fabriqué par Lepaute en 1781 et coûta 95,000 francs. L'espace nous manque pour décrire une horloge astronomique, automatique et musicale tout entière en bois qui fut achevée en 1851 par un paysan belge. Cet artiste rustique, occupé le jour aux champs, consacrait ses veilles à cette œuvre admirable. Nous ne citerons aussi que pour mémoire les fameux carillons de la Belgique et celui d'Anvers en particulier, qui compte près de cent cloches formant un instrument colossal tel qu'en rêvait Beethoven dans les accès de sa sublime démence.

Si nous passons à l'Italie, nous trouvons dès 1350, une horloge placée à Padoue par les ordres du prince Hubert de Carrara. Jean Visconti, évêque de Milan, enrichit Gênes et Bologne d'une horloge vers 1356. Venise et Florence en possédaient une dès 1495. L'horloge qui se voit encore dans la tour Saint-Marc, sur la grande place de Venise, montre les révolutions du soleil, les phases de la lune, représente la visite des rois mages et autres scènes, et l'un des deux géants de bronze qui sonnent les heures sur une cloche énorme se rendit un jour coupable de meurtre en assommant un sonneur qui avait imprudemment mis la tête entre la cloche et le marteau.

L'Espagne n'a jamais brillé dans les arts mécaniques, et les curiosités d'horlogerie qu'elle possède lui viennent presque toutes du dehors. Ce fut Charles II qui, en 1699, posséda la première horloge à équation montrant à la fois le temps vrai et le temps apparent. Le cadran de l'église de la Seu, à Saragosse, est supporté par la statue du Temps et

* Il ne faut pas oublier, parmi les horlogers de ce temps, ni Thuret, de Paris, ni Boule, dont les caisses d'horloge sont, ainsi que les autres meubles faits par lui, des chefs-d'œuvre de bon goût et d'élégance.

celle de la Vigilance. Cette dernière, dit M. Wood, doit être une satire de la paresse espagnole.

La palme de l'horlogerie revient aux Allemands, et mainte ville contient encore des monuments de leur imagination inventive et ingénieuse. Nous avons déjà cité l'horloge de Sixte-Quint. A Lubeck, une vieille horloge figure par des automates l'installation de l'empereur d'Allemagne entouré des Electeurs, et représente exactement les révolutions des corps célestes jusqu'en l'année 1875. Les horlogers d'Augsbourg et d'Ulm fondèrent de bonne heure leur réputation par les horloges automatiques qu'ils fabriquaient pour être offertes en présent aux princes de l'Orient. A Nuremberg, la ville des poupées, il existait une petite horloge d'argent sur laquelle une armée composée de fantassins et de cavaliers en miniature exécutait plusieurs manœuvres et faisaient feu, avec la précision, mais aussi la raideur d'un bataillon prussien*. En 1858, un ouvrier bohémien inventa un lit-horloge à musique, construit de telle façon qu'une pression exercée sur le lit faisait entendre un des airs les plus doux et les plus agréables d'Auber, qui continuait jusqu'à l'assoupissement de la personne couchée sur le lit. A l'heure marquée par l'aiguille d'une horloge fixée à la tête du lit, une marche de Spontini avec tambour et cymbales faisait un fracas à réveiller la Belle au bois dormant. Un serrurier de Francfort-sur-le-Mein fit, en 1859, un coffre-fort qui s'ouvrait tout seul sans serrure et sans clef. A l'intérieur était une horloge dont l'aiguille se plaçait sur l'heure à laquelle le possesseur voulait avoir accès dans le coffre, et à cette heure-là seulement la porte était ouverte par l'invisible main du temps.

Avant d'en finir avec les horloges, nous citerons les réflexions morales que leur vue inspira un jour au critique anglais Hazlitt: "L'esprit de l'homme est comme une horloge qui tend toujours à descendre et qu'il faut sans cesse remonter. La raison est la grande clef qui le remonte et sans laquelle tout s'arrêterait. Les sentiments égoïstes et sensuels sont les poids qui le sollicitent et l'attirent vers les objets grossiers et méprisables."

Blois, Florence et Nuremberg se disputent l'invention de cette merveilleuse petite machine qu'on appelle une montre et que nous portons dans notre gousset sans apprécier l'art qui s'y rencontre et les prodiges de travail qu'elle a coûtés. Quelques-unes des premières

* A Berne, des ours en bois, habillés en soldats du seizième siècle, sortent d'une petite tour voisine du cadran de l'horloge, saluent la foule au coup de l'heure et rentrent ensuite. Un automate grand comme nature, et revêtu d'une armure complète, sonne les heures, pendant qu'un coq chante et bat des ailes, perché au-dessus de la porte de l'horloge.

montres connues s'appelaient en 1477 œufs de Nuremberg, à cause de la forme ovale qu'elles affectaient. L'invention du ressort (replié circulairement) date de la fin du quinzième siècle. Tout le monde connaît l'anecdote de Charles-Quint occupé dans sa cellule du cloître de Yuste à réparer des montres et soudainement interrompu par un moine dont la brusque invasion renversa la table où travaillais l'empereur: "Il y a longtemps, dit sans colère le monarque, que je travaillais à mettre ces montres d'accord; il vous a suffi d'un instant pour le faire."

Thomas Chamberleyne, qui avait été ambassadeur d'Angleterre auprès de Charles-Quint, apporta de Nassau la première montre que l'on eût vue en Angleterre. La plupart des montres françaises de la première moitié du seizième siècle affectaient la forme d'un crâne ou d'un cercueil. La mode en commença, dit-on, à la cour de Henri II, dont les courtisans crurent, en adoptant ces montres funèbres, être agréable à Diane de Poitiers, alors récemment veuve de son mari, Louis de Brézé. Peut-être aussi les mignons et les roués de ce siècle, dont la corruption n'a pas été surpassée, trouvaient-ils un étrange plaisir à évoquer la sombre image de la Mort au milieu de leurs orgies, et quand on se rappelle que la conversation de Louis XV, dans sa honteuse vieillesse, ne roulait que sur la mort, les cercueils et les vers, hôtes du sépulcre, on est tenté de croire que ce goût singulier est plus naturel qu'il ne paraît. Marie Stuart, en quittant le "doux pays de France," emporta une de ces montres bizarres qui, léguée par elle à Mary Setoun, sa femme de chambre, est arrivée entre les mains de sir John Dick Lauder, qui demeure près d'Edimbourg. Sur le front du crâne, l'image de la Mort est debout entre un palais et une chaumière, illustration des vers d'Horace qu'on lit au-dessous:

> Pallida Mors æquo pulsat pede pauperum tabernas
> Regumque turres.

Les mots suivants se lisent sur l'occiput, au-dessous de l'image du Temps: *Tempus edax rerum, tuque invidiosa vetustas!* Le sommet du crâne, qui est en vermeil, est divisé en deux sections. Sur l'une est représentée l'histoire de la Chute, avec la légende: *Peccando perditionem et miseram æternam posteris meruere.* Sur l'autre est le Crucifiement, au-dessous duquel on lit: *Sic justitiæ satisfecit, mortem superavit, salutem comparavit.* Les mots: *Scala cœli ad gloriam via* se lisent sous d'autres scènes de la Passion. La scène de la Nativité est gravée à l'intérieur du couvercle qui forme le crâne en forme de mâchoire inférieure, et les rouages sont placés à l'endroit du cerveau. Les heures, que sonne une petite cloche d'argent, sont écrites en

chiffres romains sur un cadran qui occupe la place du palais, et à l'intérieur du cercle est l'image de Saturne dévorant ses enfants, avec la légende: *Sicut, meis, sic et omnibus idem.* Le fabricant était Moyse de Blois.

Il existe un autre spécimen de ces montres, qu'on appelait *memento mori*, au monastère de Klosterneuberg, près de Vienne, et M. Roskell, de Liverpool, en possède une, trouvée dans les bois de l'Amérique, qu'on croit avoir appartenu à l'un des premiers émigrants qu'on appelle encore en Angleterre, comme de l'autre côté de l'Atlantique : les Pères pèlerins (*Pilgrims fathers*). On montre en Ecosse une montre octogone, œuvre de Forsaiot, de Paris, donnée par Marie Stuart à son terrible et fanatique adversaire John Knox. Une autre montre de l'infortunée reine est entre les mains d'un ministre écossais; elle porte le nom de Hubert de Rouen et n'a qu'un pouce de diamètre. Une autre miniature plus remarquable encore était une montre de Charles-Quint montée sur une bague *. Avant Elisabeth, qui possédait elle-même une trentaine de montres dont plusieurs étaient des présents du comte de Leicester, les grands personnages étaient obligés de porter en voyage des sabliers pour mesurer le temps. Mais à partir du règne de la *Reine vierge,* les montres devinrent si communes qu'un poëte anglais put écrire en 1638: "Aujourd'hui il n'est pas un commis qui ne porte l'heure dans sa poche." Louis XI avait une montre sonnant les heures qui lui fut dérobée ; mais la sonnerie trahit le voleur qui l'avait dans sa poche, et cet aventure amusa tellement le roi que le voleur obtint, dit-on, sa grâce et la montre à la fois. La Société des Antiquaires de Londres possède plusieurs montres pectorales et cruciformes connues en France sous le nom de *montres d'abbesse.* L'une est de 1560, par Finelly, d'Aix. L'hôpital de Greenwich contient la première astrolabe connue et que Francis Drake emporta avec lui dans son expédition aux Indes orientales, en 1570.

(A continuer.)

PENSEES.

*** Ce n'est que par la comparaison que nous pouvons acquérir des connaissances. Ce qui est absolument incomparable est entièrement incompréhensible. Dieu est le seul exemple que l'on puisse donner ici. Plus nous aurons de sujets de comparaisons, de faces différentes d'un objet, plus nous aurons de moyens de le connaître.—BUFFON.

*** On ne meurt que parce que les os, avec le temps, se durcissant et se resserrant trop, empêche la circulation.—BUFFON.

* Pancirolle assure qu'à la fin du quinzième siècle on faisait des montres *de la grosseur d'une amande.*

FIOR D'ALIZA.

(Voir page 15.)

La voix du *piccinino* interrompit ma pensée en me disant que c'était l'heure de porter la nourriture aux dogues du préau, de jeter des criblures de graines aux colombes du puits, et de renouveler l'eau dans les cruches des prisonniers, comme on m'avait appris le matin qu'il fallait faire.

—C'est bien, dis je à l'enfant, la corde du puits est trop dur à faire tourner sur la poulie pour tes doigts, et tu ne pourras pas non plus m'aider à faire descendre et remonter la double grille dans sa rainure jusqu'aux voûtes des loges; amuse-toi là, dans le vestibule du cloître, à tresser la paille qui sert de litière aux détenus, je ferai bien seul l'ouvrage pénible; contente-toi de surveiller la porte extérieure et de m'avertir si le *bargello* ou sa femme venait à m'appeler.

—Oh! le *bargello* et sa femme, me dit l'enfant, ils ne nous appelleront pas de la journée, ils viennent de sortir tous les deux pour aller au tribunal entendre l'accusateur de ce scélérat de montagnard qui est ici couché, comme un louveteau blessé dans sa caverne, et pour demander aux juges à quelle heure ils devront le faire conduire demain devant eux, pour le juger par demandes et par réponses.

J'affectai l'air indifférent à ces paroles du petit enfant; je lui donnai cinq ou six grosses bottes de pailles des prisons à tresser proprement pour le pavé des cachots, et je lui recommandai bien de ne pas se déranger de son ouvrage entre les deux portes, jusqu'au moment où il aurait fini tout son travail et où je viendrais le chercher pour étendre les nattes avec lui sur les dalles des cachots.

Quand l'enfant, sans soupçon, fut assis par terre, occupé à tresser sa première natte, j'ouvris la seconde porte donnant sur la cour du cloître, une corbeille de criblure de froment à la main pour les ramiers, et je me dirigeai vers le puits, pour tirer l'eau dans les auges et pour en remplir les cruches des prisonniers.

Tous et toutes levèrent les yeux sur ma figure pour s'assurer d'un coup d'œil si le nouveau porte-clefs (car ils savaient le mariage de l'ancien avec la jolie fille du *bargello*) adoucirait ou aggraverait leur peine par sa physionomie et par le son de sa voix brusque ou douce; ils me remercièrent poliment de mon service, hommes, femmes ou enfants, et je vis clairement sur leurs figures l'étonnement et la conso-

lation que leur causait un visage si jeune qui, au lieu de reproche à la bouche, roulait des larmes dans ses yeux, et qui semblait avoir plus de pitié pour eux qu'ils n'avaient eux-mêmes peur de lui.

Comme le *bargello* m'avait dit sur celui-ci et sur celui-là tout ce qu'il y avait à savoir, je fus compatissante avec les hommes, attendrie avec les femmes et caressante avec les enfants, comme avec les colombes de la cour, prisonnières sans avoir fait de faute au bon Dieu.

Tout le monde servi, monsieur, je m'avançai toute tremblante et toute pleurante d'avance, ma cruche à la main, vers la dernière loge du cloître, au fond de la cour, où, selon le *bargello*, habitait le meurtrier.

Un pilier du cloître cachait la lucarne de cette dernière loge du fond de la cour aux autres prisonniers, en sorte qu'il y faisait sombre comme dans une caverne.

Je m'en réjouissais, ma tante, et je rabattais tant que je pouvais les larges bords de mon chapeau calabrais sur mes yeux, pour que l'ombre étendue du chapeau empêchât aussi le pauvre meurtier, surpris, de me reconnaître d'un premier regard et de jeter un premier cri qui nous aurait trahis aux autres prisonniers du cloître.

J'approchai donc doucement, lentement, comme quelqu'un qui brûle d'arriver et qui cependant craint presque autant de faire un pas en avant qu'en arrière. Mes yeux se voilaient, mes tempes battaient, des gouttes de sueur froide suintaient de mon front; quand je fus à une enjambée ou deux de la lucarne ferrée, au fond de laquelle j'allais apercevoir celui qu'ils appelaient le meurtrier, mes jambes refusèrent tout à fait de faire un dernier pas, mes mains froides s'ouvrirent d'elles-mêmes, le trousseau de clefs d'un côté, la cruche pleine d'eau de l'autre, tombèrent à la fois sur les dalles, et je tombai moi-même contre la muraille, entre le trousseau sonore et la cruche d'eau cassée. Les prisonniers crurent que c'était un faux pas contre les dalles du cloître qui avait causé l'accident; personne, heureusement n'y prit garde ; j'eus le temps de revenir à moi, de sentir le danger et de réfléchir au moyen d'entrer dans la loge du meurtrier sans que le saisissement trop soudain lui fît révéler involontairement qui j'étais aux oreilles de ses compagnons de peine.

Je ramassai les clefs, je balayai les tessons de la cruche dans la cour, et je revins sur mes pas, comme si j'allais chercher un autre vase pour porter son eau au meurtrier. C'est sous ce prétexte que je passai aussi dans le vestibule, devant le *piccinino* occupé à tresser attentivement ses nattes de paille. Mais aussitôt que je fus rentrée dans le corridor des cuisines, comme si j'allais y prendre une fiasque neuve à la place de celle que je venais de répandre, je m'élançai en bonds rapides par les marches de l'escalier, jusqu'au sommet de la tour, je pris la

zampogne sur mon lit, je la mis sous mon bras et je redescendis, aussi vite que j'étais montée, jusqu'aux cuisines.

J'y pris une fiasque, et la montrant, ainsi que la zampogne, au *piccinino*, je lui dis que n'ayant plus rien à faire dans la cour, après mon service fini, j'allais pour passer le temps, à l'ombre des arcades du cloître, jouer quelques airs de mon métier aux malheureux enfermés sans amusement dans leurs loges ; le *piccinino*, qui avait bon cœur, qui aimait, comme tous les enfants, le son de la zampogne, n'y entendit aucune malice et trouva que c'était une pensée du bon Dieu que de rappeler la liberté aux captifs et le plaisir aux malheureux. S'il avait été plus avancé en âge et en réflexion, il aurait bien pensé le contraire, n'est-ce pas, monsieur ? Mais c'était un enfant, et je me hâtai de profiter de son ignorance.

J'entrai donc de nouveau dans la cour; j'allai remplir ma cruche neuve dans l'auge des colombes, et je revins, ma cruche pleine dans la main, sous le cloître, comme si j'allais laver les dalles du cloître devant les grilles depuis la première jusqu'à la dernière. Je m'étais dit, au moment où je cassais ma cruche : Si nous nous revoyons sans nous être avertis que nous allons nous revoir, Hyeronimo et moi, nous sommes perdus; il faut donc nous avertir sans nous parler avant de nous rencontrer face à face; quel moyen ? Il n'y en a qu'un, la zampogne. Allons la chercher ; tirons-en quelques sons d'abord faibles et décousus, dans la cour, bien loin du cachot du meurtrier; éveillons ainsi son attention, puis taisons-nous pour lui donner le temps de revenir de son étonnement ; puis recommençons un peu plus fort et d'un peu plus près, pour lui faire comprendre que c'est moi qui approche; puis, taisons-nous de nouveau ; puis, avançons en jouant plus fort des airs à nous seuls connus, pour qu'il ne doute plus que c'est bien moi et que, de pas en pas et de note en note, il sente que je vais précautieusement à lui, et qu'il soit tout préparé à me revoir et à se taire quand la zampogne se taira et que j'ouvrirai la première grille de son cachot.

C'est ce que je fis, ma tante, et cela réussit aussi juste que cela m'avait été inspiré dans mon malheur ; ma zampogne jeta d'abord quelques sons aussi courts et aussi doux que les souffles d'un nourrisson qui se réveille, puis des morceaux d'airs tronqués et expirants comme des pensées qu'on n'achève pas dans un rêve, puis des ritournelles qu'on entend à la Saint-Jean, dans les rues, et qui sont dans l'oreille de tout le monde.

Les pauvres prisonniers et prisonnières, tout réjouis, se pressaient à leurs grilles, écoutaient les larmes aux yeux et me remerciaient, à mesure que je passais devant leur lucarne, de leur donner ainsi un souvenir de leur jour de fête.

Le meurtrier, qui avait paru au premier moment à sa lucarne, les deux mains crispées à ses barreaux, ne s'y montrait plus; j'en fus réjouie malgré l'impatience que j'avais de le voir; je compris qu'il avait reconnu l'instrument de son père, et qu'il s'attendait à quelque chose de moi, semblable à la surprise qu'il avait eue la nuit, du haut de la tour, en entendant l'air d'Hyeronimo et de Fior d'Aliza, que l'un de nous deux seul pouvait jouer à l'autre, puisque nous ne l'avions appris à personne.

Aussi, pour bien le confirmer dans l'idée qu'il allait me voir apparaître, quand je fus à la dernière arcade au tournant du cloître avant son grillage, je m'assis sur le socle de l'arcade et je jouai doucement, lentement, amoureusement, l'air de la nuit dans la tour, afin qu'il comprît bien que j'étais là, à dix pas de lui, et qu'il entendît pour ainsi dire battre mon cœur dans la zampogne; et je finis l'air, non pas comme d'habitude par ces volées de notes qui semblaient s'élancer vers le ciel, comme des alouettes joyeuses montant au soleil, mais je le finis par deux longs, lugubres et tendres soupirs de l'instrument, qui semblaient bien plutôt pleurer que chanter, hélas! comme moi-même!...

Aucun bruit ne sortit de la loge du meurtrier. Je compris à ce silence que mon intention avait été saisie par Hyeronimo, et que je pouvais, sans danger, laisser la zampogne, reprendre ma cruche et ouvrir le cachot.

Je m'approchai donc avec plus de confiance de la sombreuse lucarne, assombrie encore par le noir pilier, et je jetai un regard furtif à travers les barreaux de fer du premier grillage; je ne vis que deux yeux fixes qui me regardaient du fond du cachot, tout au fond de la nuit régnant derrière la seconde grille.

C'était lui, ma tante! qui ne savait encore que penser et qui me regardait du fond de l'ombre.

A ma vue, quelque chose remua sous un tas de chaînes et se leva de la paille, sur son séant, en tendant deux bras enchaînés vers le jour et vers moi.

C'était lui, mon père! Je le devinai plutôt que je ne le reconnus aux traits de son visage, tant l'ombre était noire dans la caverne du pauvre innocent. Je me mis un doigt sur mes lèvres pour lui dire, sans parler, de se taire, et déposant ma cruche de l'autre main, j'ouvris, comme on me l'avait montré le matin, la première grille, et j'entrai tout entière dans la première moitié du cachot où je n'étais séparée d'Hyeronimo que par la seconde grille.

Je m'élançai, les bras aussi tendus vers les siens, avec tant de force, que mon front meurtri semblait vouloir enfoncer les barreaux noués par

des nœuds de fer, comme mes agneaux quand ils se battent, pour sortir de l'étable, contre la cloison d'osier qui les enferme.

Mais lui, en voyant ce chapeau de Calabre, ces cheveux coupés, ces habits d'homme sur le corps de sa sœur dont il ne reconnaissait que peu à peu le visage, semblait pétrifié à sa place et laissait retomber ses bras devant lui, avec un bruit de chaînes qui consternait l'oreille. Il avait plutôt l'air de quelqu'un qui recule au lieu de quelqu'un qui avance, il semblait pétrifié par les murs de sa prison.

—Quoi ! tu ne reconnais pas Fior d'Aliza, lui dis-je à demi-voix, parce qu'elle a changé d'habits et qu'elle a coupé ses cheveux pour te rejoindre ! C'est moi, c'est ta sœur, c'est mon père et ma tante, c'est tout ce qui t'aime entré avec moi dans ton sépulcre pour t'arracher à la mort au prix de leur propre vie, s'il le faut, ou du moins pour mourir avec toi si tu meurs.

Ma voix, qu'il reconnut, lui ôta le doute, et il s'élança à son tour vers moi de toute la longueur de sa chaîne rivé au mur dans le fond de la prison ; elle était juste assez longue pour que le bout de nos doigts, mais non pas non lèvres, pussent se toucher.

Nous les entrecroisâmes aussi serrés et aussi forts que les nœuds de son grillage de fer, et nous nous mîmes à pleurer sans rien dire, en nous regardant à travers nos larmes, comme ces âmes du purgatoire qui se regardent à travers les limbes d'une flamme à l'autre, dans les images, le long du chemin.

Je finis, la première, par sangloter tellement qu'aucune parole articulée ne pouvait sortir tout entière de mes lèvres. Mais lui, plus fort, plus homme, plus courageux, revenu de son premier étonnement, parla le premier.

Le son de sa voix m'entra comme une musique dans tout le corps, je crus qu'un esprit de lumière était entré dans la caverne et m'avait parlé.

—Comment es-tu là, ma pauvre âme ? me dit-il. Qui t'a appris où j'étais moi-même ? Que veux dire cet habit d'homme dont tu es travestie ? cette zampogne que j'ai entendue la nuit dernière du haut du ciel et qui s'est approchée tout à l'heure, comme une mémoire et une espérance, de ma lucarne ? Que fait le père ? Que fait la tante ? Le chien est-il mort ? Qui est-ce qui a soin de leur nourriture ? Quelle est ton idée en les quittant et en prenant ce déguisement pour me suivre ?

—Mon idée, répondis-je, je n'en sais rien ; je n'en ai eu qu'une dans le cœur quand je t'ai vu garotté par les sbires et emmené par eux à la mort, je n'ai pas pu me retenir de descendre où tu allais, et je suis descendue à Lucques, comme la pierre qui roule de la montagne en

bas dans la plaine par son poids et par sa pente, sans savoir pourquoi et sans pouvoir s'arrêter ; voilà.

Alors je lui racontai précipitamment comment j'avais pris les habits et la zampogne de mon oncle dans le coffre, afin de ne pas être exposée, comme une pauvre fille, aux poursuites, aux insolences et aux libertinages des hommes dans les rues ; comment mon oncle et ma tante avaient voulu s'opposer par force à mon passage, comment le père Hilario leur avait dit, au nom du bon Dieu : Laissez-la faire son idée ; comment il avait promis d'avoir soin d'eux, à défaut de leurs deux enfants, dans la cabane ; comment une noce qui avait besoin d'un musicien, m'avait ramassée sur le pont du *Cherchio ;* comment cette noce s'était trouvée être la noce de la fille du *bargello ;* comment leur gendre, en s'en allant de la maison avec sa *sposa*, avait laissé vacante la place de serviteur et de porte-clefs de la prison ; comment la femme et le mari, trompés par mes vêtements et contents de ma figure, m'avaient offert de les servir à la place du partant ; comment j'avais pressenti que la prison était la vraie place où j'avais le plus de chance de trouver et de servir mon frère prisonnier ; comment j'avais joué de ma zampogne, dans ma chambre haute au sommet de la tour, pendant la nuit, afin de lui faire connaître, par notre air de la grotte, que je n'étais pas loin et qu'il n'était pas abandonné de tout le monde, au fond de son cachot, où il avait été jeté par les sbires ; comment le *bargello* m'avait appris mon service le matin et comment j'avais compris que le meurtrier c'était lui ; comment j'étais parvenue, petit à petit, à l'empêcher de pousser aucun cri en me revoyant ; comment je le verrais à présent à mon aise, et sans qu'on se doutât de rien, tous les jours ! Enfin tout.

Il restait comme ébahi de surprise et d'ivresse en m'écoutant, et il m'arrosait les doigts de larmes chaudes, comme si son cœur était un foyer, en m'écoutant et en dévorant mes pauvres mains de ses lèvres ; mais quand j'ajoutai que ma pensée était de gagner de plus en plus la confiance du *bargello*, de dérober la grosse clef de la prison, de me procurer une lime et de la lui apporter pour qu'il sciât sa chaîne, de lui ouvrir moi-même du dehors les deux portes grillées du cachot et de le faire évader vers la mer quand on saurait son jugement par les juges de Lucques :

—Oh ! cela, s'écria-t-il, jamais ! jamais ! Je ne limerai pas ma chaîne, je ne m'évaderai pas de la prison en te laissant derrière moi prisonnière à ma place, et punie pour la complicité dans l'évasion d'un homicide ; je ne me sauverai pas du duché avec toi, en enlevant en toi la seule nourricière et la seule consolation de nos deux pauvres vieux, avec leur chien, dans la montagne. Non, non, je mourrai plutôt mille fois pour un faux

crime, que de vivre par un vrai crime dont toi et eux vous seriez punis à jamais pour moi! Pourquoi donc est-ce que je voudrais vivre et comment donc pourrais-je vivre alors, puisque je ne regrette rien que toi et eux dans ce bas monde, et qu'en me sauvant c'est toi et eux que j'aurai sacrifiés et perdus ?

Je n'avais pas pensé à cela, monsieur, et tout en déplorant qu'il ne voulait pas suivre mon idée de le faire sauver, je ne pus m'empêcher d'avouer qu'il disait trop juste et qu'à sa place j'aurais certainement dit ainsi moi-même. Mais une pauvre fille des montagnes, amoureuse et désolée, mon père et ma tante, excusez-moi cela, ne pense pas à tout à la fois, je ne pensais alors ni à moi, ni à vous, mais au pauvre Hyeronimo. Si j'ai eu tort, j'en ai été bien punie.

Quand nous eûmes ainsi longtemps parlé bouche à bouche, cœur à cœur, à travers les froides grilles du cachot, trois coups de marteau de l'horloge de la cour, résonnant comme un tremblement de l'air, sous les souterrains, nous apprit que trois heures s'étaient écoulées dans une minute et qu'il était temps de nous arracher l'un à l'autro, si nous ne voulions pas être surpris par le retour du *bargello*.

Nous convînmes ensemble que tel ou tel air de ma zampogne, pendant la nuit, du haut de ma tour, voudrait dire telle ou telle chose : peine, consolation, espérance, bonne nouvelle, absence ou présence du *bargello* et toujours amour ! Car le poids du cœur en fait découler enfin les secrets, ma tante ! Et cette fois, malgré notre silence et notre ignorance de nous-mêmes jusque-là, nous n'avions pas pu nous cacher que nous nous aimions, non-seulement de naissance, mais d'amour, et que l'absence ou la mort de l'un serait la mort de l'autre.

J'avais bien rougi en lui avouant ce que je sentais, sa voix avait bien tremblé en me confessant pour la première fois que je ne faisais pas deux avec lui dans son idée et dans ses rêves, et que s'il n'avait rien osé dire encore à sa mère et à son oncle pour qu'on nous fiançât ensemble à San Stefano, c'était à cause de mes silences, de mes tristesses, de mes éloignements de lui depuis quelques mois, qui lui avaient fait douter s'il ne me causerait pas de la peine en me demandant pour fiancée à nos parents; il me dit même qu'il ne regrettait en ce moment ni la prison, ni la mort, puisque son malheur avait été l'occasion qui avait forcé le secret de mon cœur.

Oh ! que nous nous dîmes de douces paroles, à travers les barreaux, ma mère ! et que même en ne nous parlant pas, mais en nous entendant seulement respirer, nous étions contents ! Il me semblait que je buvais du lait par les pores, et qu'une douceur que je n'avais jàmais éprouvée me coulait dans toutes les veines et m'allanguissait tous les membres, comme si j'allais mourir et que la mort fût à la fois une mort et une

résurrection. Je présume que le paradis sera quelque chose comme l'éternelle surprise et l'éternel aveu d'un premier amour, entre ceux qui s'aimaient et qui ne se l'étaient jamais dit.

Au second battement du marteau de l'horloge qui nous avertissait, je m'en allai à contre-cœur en reculant, en revenant, en reculant encore, comme si nous ne nous étions pas tout dit ; mais le danger pressait ; je refermai la grille sur lui, je ramassai ma zampogne et je revins m'asseoir sur les marches du cloître et de la cour, vis-à-vis du puits des colombes, et, pour que personne ne se doutât de rien parmi les prisonniers et les prisonnières, j'eus l'air de m'être endormie pour la sieste, au pied d'un pillier, et me mis à jouer des airs de zampogne comme pour passer le temps.

Ah ! mes airs cette fois n'étaient pas tristes, allez ! Je ne sais pas où je les prenais, mais le bonheur de savoir qu'il m'aimait et le soulagement que j'éprouvais de lui avoir osé dire enfin : "Je t'aime !" l'emportait sur tout, prison, grilles, chaînes, échafaud même ; la zampogne semblait plutôt délirer que jouer sous mes doigts, et les notes qui s'échappaient criaient de joie, insensées, comme les eaux de la grotte, amassées dans le bassin et longtemps retenues, quand nous ouvrons les rigoles, s'élancent en cascades en se précipitant en écume et en bondissant au lieu de couler, et je me disais : "Il m'entend, et ce délire est un langage à son oreille qui lui apprend ce que ma bouche n'a pas achevé de lui confesser."

Les prisonniers se pressaient aux lucarnes et croyaient peut-être que j'étais tombée en folie. Les colombes mêmes battaient des ailes comme de plaisir à m'entendre, ces jolies bêtes se regardaient, se becquetaient, se lissaient les plumes et semblaient se dire : "Tiens ! en voilà une qui est donc aussi amoureuse que nous !"

A propos des colombes, ma tante, j'ai oublié de vous dire qu'une idée m'était venue, en quittant Hyeronimo, de me servir de ces doux oiseaux pour nos messages de la tour au cachot et du cachot à ma chambre haute.

Vous savez comme j'étais habile à apprivoiser les oiseaux à la montagne, et comme je les retenais sans cage, sur le toit, à la fenêtre et jusque sur mon lit. Je dis donc à Hyeronimo ce que je voulais faire.

—Émiette, lui dis-je, tous les matins, un peu de la mie de ton pain de prison, et répands ces miettes toutes fraîches, sur le bord intérieur du mur à hauteur d'appui où tu t'accoudes quelque fois pour regarder couler l'heure au soleil ; petit à petit, la plus hardie viendra becqueter entre les barreaux, puis jusque dans ta main ; tu lui caresseras les plumes sans la retenir, et tu la laisseras librement s'envoler, revenir et s'envoler encore ; bientôt elle aura pour toi l'amitié que toutes les

bêtes ont naturellement pour l'homme qui ne leur fait point de mal, tu la prendras dans ton sein, elle becquettera jusqu'à tes lèvres, elle se laissera faire tout ce que tu voudras d'elle ; moi, de mon côté, je vais en prendre une sur la margelle du puits et l'emporter sous ma chemise, dans mon sein, là-haut, dans ma chambre ; je l'empêcherai seulement une heure ou deux de s'envoler, je lui donnerai des graines douces et du maïs sucré sur le bord de ma fenêtre, et je la lâcherai ensuite pour qu'elle rejoigne ses compagnes dans la cour ; tu la reconnaîtras au bout de fil bleu que j'aurai noué à ses jambes roses, et c'est celle-là que tu apprivoiseras de préférence en faisant peur aux autres ; au bout de deux ou trois jours, tu verras qu'elle viendra à tout moment te visiter, et qu'à tout moment aussi elle remontera de la lucarne à ma tour, pour redescendre encore de ma tour à ton cachot.

J'effilerai ma veste et ma ceinture, et quand le fil sera blanc, rouge ou bleu, cela voudra dire : " Bonne nouvelle, et quand il sera brun ou noir, cela voudra dire : Prenons garde, tremblons et prions ! Toi, tu lui attacheras un fil à la patte pour me dire : Je pense à toi, je t'ai comprise, je suis content ou je suis en peine. Nous saurons ainsi, à toute heure, grâce à ce messager, ce qui se remue dans nos cœurs ou dans nos sorts, sans que la présence du *bargello* dans la cour puisse empêcher nos confidences."

Quand le *bargello* rentra du tribunal et qu'il entendit la zampogne dans la cour, il vint à moi.

—C'est bien, me dit-il, mon garçon, j'aime que ma prison soit gaie et que mes prisonniers aient de bons moments que Dieu leur permette de prendre, même en leur donnant tant de mauvais jours.

Gaie !... Elle ne le sera pas longtemps, ajouta-t-il à voix basse et en se parlant à lui-même.

Je pâlis sans qu'il s'en aperçut, et je me doutais qu'on avait peut être jugé à mort celui qu'ils appelaient le meurtrier. Je n'osai rien témoigner de mon angoisse, de peur de me révéler, et j'attendis que le *bargello* fût ressorti de la prison pour faire parler, si j'osais, sa bonne femme.

Hélas ! je n'eus pas grand'peine à provoquer ces renseignements ; dès que je la rencontrai en sortant du cloître, dans la cuisine où j'allais chercher les paniers de provende pour le souper des prisonniers :

—Tu auras trop tôt une écuelle de moins à leur servir, me dit-elle avec une vraie compassion.

—Quoi ! dis-je avec peine, tant le désespoir me serrait la gorge, le meurtrier a été jugé ?

—A mort ! murmura-t-elle en me faisant un signe de silence avec ses lèvres.

—A mort ! m'écriai-je en laissant retomber le panier sur le carreau.

—Pauvre enfant, dit-elle, on voit que tu as bon cœur, car tu as pâli à l'idée du supplice d'un misérable qui ne t'est rien, pas plus qu'à moi, ajouta-t-elle, et pourtant je n'ai pas pu m'empêcher de pâlir, de trembler et de pleurer moi-même, tout à l'heure, quand j'ai entendu l'officier accusateur du conseil de guerre conclure son long discours par ce mot terrible : "la mort !" sous les balles des sbires, sur la place des exécutions de Lucques, et son corps livré au bourreau, comme celui d'un décapité par la hache, et enseveli par les frères de la Miséricorde dans le coin du *Campo-Santo* réservé aux meurtriers, avec la croix rouge sur leur sépulcre. Il ne reste plus qu'à lui signifier son jugement et à le faire ratifier par monseigneur le duc.

Mais, me dit-elle, garde-toi de rien dire dans la prison de ce que je te dis là, mon enfant ; les meurtriers même sont des chrétiens, le repentir leur appartient comme à nous tous pour racheter là-haut le crime qu'on ne leur peut pas remettre ici-bas. Il ne faut pas les faire mourir autant de fois qu'il y a de minutes entre le jour où on les condamne et le jour où on les frappe avec le fer ou avec le plomb. Quand le duc a signé le jugement, quand il n'y a plus d'appel et plus de remède à leur sort, on les instruit avec ménagement du supplice qui les attend ; on leur laisse quatre semaines de grâce entre l'arrêt et l'exécution pour bien se préparer avec leur confesseur à paraître résignés et purifiés devant Dieu, et pendant tout cet intervalle de temps, qui s'écoule entre la signification du jugement et la mort, on les traite non plus comme des criminels qu'on maudit, mais comme des malheureux déjà innocentés par le supplice qu'ils vont subir.

C'est une belle loi de Lucques, n'est-ce pas, celle-là, c'est une loi de vrais chrétiens qui donne le temps de revenir à Dieu avant de quitter la terre, et qui suppose déjà innocents ceux à qui Dieu lui-même va pardonner au tribunal de sa miséricorde ? On les délivre alors de leurs chaînes, on les laisse s'entretenir librement dans le cloître avec leurs parents, leurs amis, leurs femmes, et surtout avec les prêtres ou les religieux, de quelque couvent que ce soit, qu'ils demandent pour se préparer au grand passage. Tu pourras alors laisser le meurtrier, ses membres libres, aller et venir de sa loge dans la chapelle de la prison, au fond de la cour, sous le cloître, entendre les offices des morts qu'on lui récitera tous les jours, et jouir enfin de toutes les douceurs compatibles avec sa réclusion.

Je buvais toutes ces paroles et je roulais déjà dans ma pensée, avec l'horreur de notre sort à tous les deux, le rêve d'y faire échapper, malgré lui s'il le fallait, celui qui ne voulait pas vivre sans moi et après lequel moi-même je ne voulais que mourir.

Quand je fus peu à peu, en apparence, remise des confidences de la bonne femme, je repris le panier et je rentrai dans la cour pour distribuer la soupe du soir de loge en loge. Lorsque je fus arrivée à la dernière loge, dont le pilier du cloître empêchait la vue aux autres, j'appelai à voix basse Hyeronimo et je lui dis rapidement ce que m'avait dit longuement la maîtresse des prisons, afin que, si c'était pour lui la mort, la voix qui la lui annonçait la lui fît plus douce, et que si c'était la vie, la parole qui la lui apportait la lui fît plus chère.

—Mais c'est la vie ! lui dis-je, Hyeronimo, mon frère, mon compagnon dans le paradis comme sur la terre, ce sera la vie, sois-en sûr ! Tu ne me refuseras pas de la recevoir de ma main pour nos parents ; ces quatre semaines de soulagement de ta chaîne descellée du mur, de prières, de visites, de consolations, d'entretiens avec le prêtre appelé par toi dans ton cachot, nous offriront un moyen ou l'autre de nous sauver ensemble de ces murs.

—Oh ! si c'est ensemble, dit-il, en me jetant un regard qui semblait réfléchir le firmament et éclairer le cachot tout entier ; oh ! si c'est ensemble, je le veux bien, je le veux comme je veux respirer pour vivre : avec toi, tout ; sans toi, rien ; me délivrer par ta captivité à ma place, plutôt mourir un million de fois au lieu d'une !

Je vis qu'avec ce pieux mensonge de me sauver avec lui, j'en ferais ce que je voudrais au dernier moment.

—Eh bien ! lui dis-je, je vais me procurer la lime à l'aide de laquelle une pauvre prisonnière, qui est ici à côté avec son petit enfant, a scié les fers du beau galérien, son fiancé, et, quand j'aurai la lime je serai bien aussi habile qu'elle à scier un des barreaux, qu'elle l'a été à scier un chaînon du bagne.

J'avais déjà mon idée, mon père !

—Va donc ! et que Dieu et ses anges te bénissent, murmura tout bas Hyeronimo ; mais souviens-toi qu'entre la liberté sans toi et la mort avec toi, je n'hésiterai pas une heure, fût-elle ma dernière heure !

Entretiens de LAMARTINE.

(*A continuer.*)

Toujours au plus grand nombre, on doit s'accommoder,
Et jamais il ne faut se faire regarder.

Une science n'est que l'expérience systématisée ou si l'on veut c'est un amas d'expériences mises en ordre et accompagnées d'analyses qui dévoilent leurs causes et leurs résultats.

La merveilleuse illusion de l'oubli fait aller le monde.

LETTRE DU GOUVERNEUR DE L'ALGÉRIE
À
L'ARCHEVÊQUE D'ALGER.*

Quartier-général d'Alger, le 21 avril 1868.

Monseigneur,

Lorsqu'au mois de décembre 1866, M. le garde des sceaux vous fit connaître que l'empereur avait l'intention de vous appeler à l'archevêché d'Alger, vous avez bien voulu me dire que vous accepteriez très volontiers cette position où vous vous croyiez appelé à remplir une mission providentielle. Comme je ne m'expliquais qu'imparfaitement le sens que vous attachiez à ce mot de mission, je vous demandai si vous vouliez parler de la conversion des musulmans au christianisme. Votre réponse fut qu'ayant longtemps habité l'Orient, vous aviez la conviction que ce n'était pas par des prédications, encore moins par la force, qu'on pouvait arriver à ce résultat; que la mission dont vous vouliez parler n'avait d'autre but que d'attirer en Algérie de bons cultivateurs, animés de sentiments religieux. Je ne pus, dès lors, que vous donner l'assurance de tout mon concours pour cette œuvre de colonisation.

Depuis cette époque, vos idées au sujet de la conversion des musulmans semblent s'être profondément modifiées, ainsi que le prouvent divers articles publiés dans *l'Echo de N. D. d'Afrique*. J'aurais pu fermer les yeux, si vous vous étiez borné à manifester vos nouvelles tendances dans cette publication spéciale, que je pouvais considérer comme destinée seulement aux fidèles de votre diocèse. Je comprenais, jusqu'à un certain point, que pour les besoins de la cause, et pour vous procurer les sommes nécessaires à la création et à l'entretien de vos établissements hospitaliers, vous aviez cru pouvoir assombrir le tableau et représenter la situation de l'Algérie comme plus fâcheuse qu'elle n'est réellement, sans même vous préoccuper des embarras que pourraient causer au gouvernement des assertions exagérées, qui étaient d'autant plus graves qu'elles partaient de plus haut.

Mais je lis aujourd'hui dans les journaux la lettre pastorale que

* La présence parmi nous de deux vaillants et pieux apôtres de l'Algérie rendra plus opportune la publication des deux lettres ci-dessous. Nos lecteurs admireront avec nous la noble fermeté de l'Archevêque comme ses sublimes sentiments de dévouement et de religion.

vous avez publiée le 6 de ce mois, et j'y trouve des opinions telles que je crois devoir, comme gouverneur-général, protester immédiatement au nom du gouvernement.

Après avoir fait le récit détaillé de quelques faits déplorables qui se sont passés en Algérie, vous ajoutez :

" L'absence complète de sens moral, qui est le propre de cette malheureuse race déchue, favorise, sans contredit, la multiplication de ces forfaits."

Permettez-moi, monseigneur, de vous faire d'abord une simple observation. Est-il juste de mettre sur le compte de la religion musulmane des horreurs, commises par quelques individus qui professent cette religion ? Quant à moi, je préfère me ranger à l'opinion des docteurs qui ont étudié les maladies qui se manifestent à la suite des disettes ; ils attribuent les cas d'anthropophagie que l'on a eu malheureusement à constater pendant cette sorte de crise à des transports au cerveau, qui frappent parfois les individus épuisés par la privation et leur enlève leur libre arbitre.

Vous reconnaîtrez sans doute avec moi que l'Irlande est un des pays les plus religieux qu'il y ait au monde. Il s'y est cependant produit, pendant la dernière famine, des cas d'anthropophagie, comme dans ce moment en Algérie.

Vous terminez votre lettre par cette phrase : " Il faut que la France lui donne (au peuple musulman), je me trompe, lui laisse donner l'Evangile ou qu'elle le chasse dans les déserts, loin du monde civilisé."

Comme représentant du pouvoir, je vous déclare que l'empereur et son gouvernement repoussent hautement toute idée de refouler dans le désert les populations indigènes dont la France s'est engagée par des traités à respecter la religion et la propriété, et dont les droits sont garantis par des lois. Non seulement le gouvernement repousse cette idée de refoulement, mais il fait tous ses efforts pour arriver à fusionner les races et à former un jour un seul peuple.

Quel effet va produire votre lettre qui aura certainement un grand retentissement ? La France entière s'était émue de votre pensée de charité et avait répondu à votre appel ; les musulmans bénissaient la main qui s'ouvrait pour recueillir les enfants et panser leurs blessures. Mais quand les indigènes vont apprendre par la voie des journaux que vous voulez les forcer à renoncer à leur religion ou à quitter leur pays, ne vont-ils pas se méfier même de la charité que vous faites ? Ne pourront-ils pas dire que vous voulez profiter de l'état de détresse où ils se trouvent, pour leur faire acheter, par le sacrifice de leur religion, le pain que vous leur donnez ? Ce n'est pas tout : avez-vous bien réfléchi aux graves conséquences que peut avoir votre proposition de

mettre un peuple dans cette double alternative ou de changer de religion ou de quitter son pays ? Si la justice et l'humanité ne nous défendaient point d'avoir recours à de pareilles mesures, la prudence seule devrait nous l'interdire.

Quoi qu'il en soit, l'idée que vous avez émise de refouler les indigènes dans le désert a eu pour résultat de rallier à vous tous ceux qui, en Algérie, sont le plus opposés aux principes posés par l'empereur dans sa lettre du 20 juin 1865 au gouverneur-général de l'Algérie. Comment expliquer autrement la proposition qu'on s'est cru autorisé à vous faire de vous mettre à la tête d'une démonstration récente auprès d'un député de l'extrême gauche ? Votre Grandeur a refusé, je le sais, mais son nom mis depuis en avant dans les journaux comme un drapeau, au sujet d'une nouvelle démonstration, prouve que cette opposition croit pouvoir compter sur le concours de l'archevêque d'Alger. Tout ce qui est hostile au gouvernement a été très-heureux de voir qu'un personnage haut placé, et qui par le caractère spécial dont il est revêtu, est en dehors des lois communes, manifestât une opinion qu'aucune autre personne n'aurait osé exprimer dans la certitude où il eut été de tomber immédiatement sous le coup de la loi pour excitation à la haine entre les citoyens. Vous ne devez pas ignorer, en effet, qu'aujourd'hui un certain nombre de musulmans naturalisés sont, non seulement Français comme tous leurs compatriotes, mais encore *citoyens* français.

Dans cet état de choses, vous trouverez naturel que j'aie adressé votre lettre pastorale du 6 avril au gouvernement de l'empereur, en lui demandant de vous faire connaître, avec plus d'autorité que je ne pourrais le faire moi-même, sa manière de voir sur les idées que vous avez émises.

Malgré ces observations, Votre Grandeur peut compter qu'elle trouvera toujours de ma part, comme elle a trouvé jusqu'à présent, un concours empressé pour toutes les œuvres que la charité lui inspirera.

Veuillez agréer, monseigneur,
L'assurance de ma haute considération,

Maréchal de MAC-MAHON.

Réponse de Mgr. l'archevêque d'Alger à M. le maréchal de Mac-Mahon.

Alger, le 23 avril 1868.

Monsieur le maréchal,

J'étais occupé des soins nombreux que me donnent les orphelins, les veuves indigènes, l'hospice que je prépare pour les vieillards européens

de la province d'Alger, lorsque j'ai reçu votre lettre datée d'avant-hier.

J'ai dû en relire, à plusieurs reprises, l'adresse et la signature pour bien me convaincre qu'elle était adressée à un évêque par le gouverneur d'un pays chrétien.

En regrettant, monsieur le maréchal, l'absence d'une courtoisie à laquelle on m'avait partout accoutumé, je ne me permettrai pas d'imiter Votre Excellence, je me souviendrai qu'elle est ici le représentant du souverain dont je suis le sujet et auquel je dois tout mon dévouement et tout mon respect, et que je suis moi-même le représentant du Dieu de la charité et de la paix.

Je ne m'arrêterai donc pas à relever des insinuations doublement blessantes, et par le fond des choses et par leur expression.

Mieux que personne, en effet, Votre Excellence sait que les chiffres donnés par moi, sur la mortalité des Arabes en Algérie, durant les six derniers mois de l'année écoulée, non-seulement n'étaient pas exagérés, mais encore, et quoique vous les ayez fait officiellement démentir ici, étaient au-dessous de la réalité. *

Mieux que personne, vous savez que je n'ai parlé que pour obéir à ma conscience, qu'en parlant je n'ai pas tout dit, et que je me tais enfin, quelquefois, précisément pour ne pas créer, dans des circonstances déjà si douloureuses, d'embarras nouveaux à votre gouvernement.

Mieux que personne, vous savez qu'en parlant des meurtres et des actes répétés d'anthropophagie qui épouvantent notre colonie, je ne pouvais, moi évêque, leur donner l'excuse que m'indique Votre Excellence.

* Voici, en effet, ce que je disais dans ma première lettre qui a dévoilé à la France notre vraie situation : ' C'est ainsi qu'ils sont morts (les Arabes) du " choléra durant cet été ; c'est ainsi qu'ils meurent maintenant de faim, littéra- " lement fauchés par ces fléaux, comme la moisson par la main du moisson- " neur. Des calculs qui ne sont pas exagérés font monter jusqu'à plus de cent " mille le nombre des victimes dans ces six derniers mois."

Le *Moniteur de l'Algérie* a démenti ce chiffre de cent mille morts, et personne à Alger ne s'est mépris sur les intentions du journal officiel ; seul j'ai gardé le silence, sachant bien que je ne tarderais pas à être justifié par la force même et la logique des événements, et, en effet, le 20 mars 1868, dans son rapport au Corps législatif, M. le général de division Allard disait : " Le choléra seul a fait en Algérie, en 1867, 89,575 victimes, dont 2,684 parmi les Européens et 86,791 parmi les indigènes. La famine et les privations de toutes sortes, ont, malgré les efforts et le dévouement de tous, causé, dans les trois derniers mois de l'automne 1867, et surtout dans le mois de janvier 1868, un nombre de décès qui, comparé à celui de la même période de 1866 à 1867, présente un excédant de 20,000." J'avais dit cent mille morts, on m'avait démenti, et on en avouait officiellement cent six mille.

M'engager, avec l'autorité de votre parole, à expliquer, *par un transport au cerveau qui enlève le libre arbitre*, comme le font des médecins matérialistes, les assassinats dont j'ai parlé, c'est-à-dire des assassinats prémédités et renouvelés en commun sur sept personnes différentes et à des intervalles de plusieurs semaines, c'est vouloir légitimer et encourager tous les crimes et achever de répandre la terreur parmi nos colons, en donnant aux assassins arabes une audace nouvelle.

Mieux que personne, monsieur le maréchal, vous savez qu'en écrivant cette phrase, que je maintiens et que je répète ici avec une force nouvelle : "*Il faut que la France lui donne* (au peuple arabe), *je me trompe, lui laisse donner l'Evangile, ou qu'elle le chasse dans les déserts, loin du monde civilisé*," vous savez qu'en écrivant cette phrase, je n'ai eu qu'un seul but, celui de prouver par l'*absurde*, c'est-à-dire par l'impossibilité matérielle, morale, d'accomplir la seconde de ces deux choses, la nécessité, après la navrante expérience que nous venons de faire, d'accorder enfin la première, de nous donner, non pas l'usage de la force dont nous ne voulons à aucun degré, mais la liberté de l'apostolat, et par là j'entends la liberté de la charité, la liberté du dévouement, la liberté de la mort, puisqu'on nous en menace sans cesse pour le jour où nous irions seuls, désarmés au milieu des Arabes.

Et les actes ici donnent à mes paroles un commentaire autrement éloquent que tous les discours. Dites-moi, monsieur le maréchal, en ce moment, qui attire les Arabes près de lui, malgré les dangers de leur voisinage ? qui les accueille dans ses asiles, dans ses séminaires, dans sa propre maison ? qui les soigne ? qui donne un refuge à leurs veuves et leurs enfants ? qui sacrifie pour eux la vie de ses prêtres et de ses religieuses ?

Et, au contraire, qui les refoule, comme des troupeaux humains, loin des regards européens, sur leurs montagnes et dans leurs forêts, sous quelle nécessité impérieuse, dans quelles conditions et avec quels résultats, hélas ! Vous le savez et je le sais aussi.

Mieux que personne, vous savez ce que valent ces odieuses insinuations, que Votre Excellence ne craint pas de renouveler à la suite d'une presse antichrétienne : que je veux faire payer par le sacrifice de leur religion, à ces pauvres Arabes, le pain que leur distribue par mes mains la charité catholique.

Non, monsieur le maréchal, il n'en va pas, il n'en ira pas ainsi de la part d'un évêque. Je n'ai pas dit ni laissé dire un mot dans ce sens aux Arabes que je secours. Je n'ai pas voulu, et je l'ai déclaré hautement, qu'un seul des douze cents enfants recueillis par moi fût baptisé autrement qu'au moment de la mort, et encore au moment de la mort,

je ne l'ai permis que pourceux-là qui n'avaient pas l'âge de la raison.

J'ai voulu, je veux qu'ils conservent, à cet égard, toute leur liberté, et s'ils préfèrent rester mahométans, lorsqu'ils seront en âge de prendre une décision raisonnée, je ne leur en continuerai pas moins mon dévouement et mon appui paternels.

Je leur apprendrai, il est vrai, qu'il est mieux de s'aider soi-même par le travail contre les coups de la fortune, que de s'endormir dans la mort, en invoquant le destin ; qu'il est mieux d'avoir une famille que de vivre sous prétexte de divorce ou de polygamie dans une perpétuelle et honteuse débauche ; qu'il est mieux d'aimer et d'aider tous les hommes, à quelque race qu'ils appartiennent, que de *tuer les chiens de chrétiens ;* que la France et son empereur sont plus grands aux yeux des hommes et aux yeux de Dieu, que la Turquie et son sultan.

Voilà ce que je leur apprendrai. Quel est celui qui oserait y trouver à redire ?

Mieux que personne enfin, monsieur le maréchal, vous savez que je vis dans la solitude, dans la retraite les plus profondes, fuyant le monde, ne m'occupant que de mes devoirs et de mes œuvres d'évêque. Si donc, comme vous me l'apprenez, la population algérienne se serre davantage autour de moi, c'est qu'elle considère les idées et les principes que je soutiens comme son port de salut après tant de tempêtes.

C'est mon troupeau, monsieur le maréchal, ce sont les âmes dont je suis le pasteur, et vous leur reprochez leur confiance en moi ! et vous me reprochez de les aimer, de chercher à les sauver ! et vous me faites entendre que si je ne me sépare pas d'eux, *je ne suis pas l'ami de César !*

Je connais l'empereur, monsieur le maréchal, son grand esprit et son grand cœur ne redoutent pas la lumière ; il l'a déjà prouvé, il le prouve chaque jour, et c'est ce qui lui donne une force qu'aucune opposition ouverte ou cachée ne détruira.

Le devoir de tout honnête homme, en présence de la crise qui illumine nos questions algériennes d'un jour sinistre, est de lui dire, avec autant de respect et de courage qu'on l'a trompé ! *

On a trompé Votre Excellence elle-même en lui disant qu'on m'a-

* Je n'en donnerai qu'un exemple : parmi les documents fournis à Sa Majesté pour la composition de sa lettre sur la politique de la France en Algérie, se trouvent " l'œuvre d'une personne très versée dans les affaires arabes " et qui, pour soutenir le système administratif de l'Algérie, écrit à l'empereur ce qui suit :

" Un fait digne de remarque, c'est que chez les populations indigènes, la misère augmente en raison de leur rapprochement des grands centres européens. Les tribus sahariennes sont riches et les Arabes du Tell sont ruinés." (P. 13. Notes.)

Ce qui est avancé, ici, est directement et absolument le contraire de la vérité

vait proposé et que j'avais refusé de faire partie d'une députation auprès d'un des membres de la chambre. Jamais personne ne m'a fait une offre semblable. On m'a seulement demandé d'oser dire toute la vérité à l'empereur, si j'en pouvais trouver l'occasion, et cela je le ferai.

Mais je m'arrête à des détails, alors que votre lettre a évidemment une portée plus haute. Elle n'est, en effet, que la conséquence d'un système malheureusement suivi, jusqu'à ce jour, en Algérie, à l'égard de l'Eglise.

C'est à l'origine même de la conquête que remonte le système dont je parle.

Le premier évêque d'Alger a été abandonné par le pouvoir et obligé de fuir de cette terre, qu'il avait arrosée de ses larmes et de ses sueurs, et sans le généreux concours du prince qui est aujourd'hui le souverain de la France, il serait mort sous les verroux.

Or, c'est un fait public que ce qu'on livrait, en la personne de Mgr. Dupuch, aux poursuites de créanciers rapaces, c'était surtout l'apôtre qui gênait les projets d'indifférence religieuse, depuis longtemps conçus et appliqués.

Son successeur, Mgr Pavy, n'a pas été plus heureux.

Tout rapport de propagande lui a été interdit avec les Arabes.

Le vénérable supérieur de son grand séminaire a été publiquement menacé de la prison et des galères même, pour avoir recueilli, dans les boues d'Alger, quelques petits orphelins indigènes dont il voulait faire des hommes.

Le vœu formulé par les évêques du concile d'Aix, pour le commencement de la mission arabe, a été repoussé par le gouvernement algérien.

Et pendant qu'on leur refusait ainsi toute liberté d'apostolat, mes deux vénérables prédécesseurs avaient la douleur de voir élever, à grands frais, des mosquées, le plus souvent inutiles, de voir encourager, par des subventions, les écoles, les réunions religieuses, où s'exaltait le fanatisme des indigènes ; de voir le pèlerinage de la Mecque facilité, accompli aux frais de l'Etat, par les musulmans de l'Algérie ; de voir enfin donner, au nom de la France, chose vraiment incroyable ! l'enseignement du Coran à ceux même qui ne l'avaient jamais connu, comme les habitants de la Kabylie.

Je devais voir se continuer les mêmes épreuves.

Malgré l'autorisation que j'en avais obtenue d'une auguste bienveillance, je n'ai pu parvenir, à cause de la résistance obstinée qui m'a été opposée, à établir, à mes frais, en Kabylie, même de simples maisons de Sœurs pour distribuer, aux indigènes qui le demandaient, des médicaments ou des aumônes.

Lorsque la famine a étendu ses ravages sur l'Algérie, j'ai voulu user de mon droit et accomplir mon devoir d'évêque, en recueillant les orphelins indigènes. Je l'ai fait, mais bientôt j'ai entendu autour de moi des paroles inquiétantes pour l'avenir de mon œuvre. Le silence gardé par vous au Sénat sur une œuvre qui assurait, seule, à la province d'Alger, pour les veuves et les orphelins arabes, un secours quatre ou cinq fois plus considérable que celui de l'Etat, a bientôt confirmé mes inquiétudes.

Mais tout doute a cessé pour moi lorsque j'ai su que vous aviez dit à l'époque de l'installation des Frères à Ben-Aknoun, que leur œuvre ne serait que transitoire, que les orphelins seraient réclamés, après la moisson, par leurs tribus respectives et qu'on ne pourrait les leur refuser, ajoutant que, dans quelques mois, l'orphelinat serait ainsi fermé.

C'est-à-dire, monsieur le maréchal, que ces enfants sans père, sans mère, abandonnés de tous et livrés à la mort, mais recueillis par moi, grâce à la charité des évêques, des prêtres, des chrétiens de France, veillés, soignés au péril de leurs jours, par nos religieux, par nos religieuses, dont plus de vingt ont pris le typhus auprès d'eux dont plusieurs ont déjà succombé, victimes de leur charité, nous ne les aurions sauvés, et sauvés à ce prix, que pour les livrer, après quelques mois, sans protection, sans défense, sans parents, garçons et filles, aux passions bestiales de leurs coreligionnaires !

Mieux aurait valu mille fois les laisser périr !

Voilà ce que Votre Excellence présente comme nécessaire, mais il n'en sera pas ainsi sans que je fasse entendre au monde une protestation solennelle.

A leurs pères, à leurs mères, je les eusse rendus sans difficulté ; mais je suis le père, le protecteur de tous ceux de ces enfants dont les pères, dont les mères n'existent plus. Ils m'appartiennent, parce que la vie qui les anime encore, c'est moi qui la leur ai conservée. C'est la force seule qui les arrachera de leurs asiles, et si elle les en arrache, je trouverai dans mon cœur d'évêque de tels accents qu'ils soulèveront contre les auteurs de pareils attentats l'indignation de tous ceux qui méritent encore sur la terre le nom d'homme et celui de chrétien.

Je me résume, monsieur le maréchal. Au fond, Votre Excellence m'adresse deux accusations, et toutes deux seront le plus grand honneur de ma vie.

L'une est d'avoir soulevé le premier, et un peu trop, selon vous, le voile funèbre qui cachait aux yeux de la France les malheurs de l'Algérie.

Si c'est un crime, il est le mien.

Evêque, je n'ai pas voulu, je n'ai pas pu assister, sans implorer pour elle les secours plus abondants de la charité, à l'affreuse agonie de tant de victimes.

L'autre est d'avoir exercé d'abord, réclamé publiquement, dans une dernière lettre ensuite, un droit qui est le mien, parce qu'il est celui de l'Eglise, celui de la vérité, parce qu'il est inscrit dans nos lois nationales, parce qu'enfin son application est désormais nécessaire au salut de l'Algérie. Je veux parler de la liberté de l'apostolat chrétien, tel que je l'ai défini, c'est-à-dire (en dehors de tout emploi de la force, et selon les règles de la sagesse et de la prudence), la liberté du dévouement, de la charité, du sacerdoce chrétien auprès des Arabes.

Si c'est là une faute, monsieur le maréchal, je l'ai commise, je la commets encore en demandant la liberté de l'Evangile en Algérie, en ne la demandant, s'il le faut, comme elle existe dans les pays infidèles, qu'aux seuls risques et périls de ceux qui l'exerceront, et sans protection de qui que ce soit.

Je sais que je demande ainsi l'abolition du système suivi jusqu'à ce jour en Algérie, que je demande de renverser ces infranchissables barrières qui nous séparent des Arabes, de renoncer à la pressisn exercée sur eux pour les empêcher d'écouter nos voix.

Mais ce système dont je demande l'abolition, où donc nous a-t-il conduits ?

Je reconnais tout ce que l'armée a fait de grand, de durable, d'excellent, dans ces plaines, dans ces vallées, sur ces montagnes, où elle s'était déjà couverte de gloire, mais ce n'est ici, ni de l'armée, ni de l'autorité militaire que je parle, je parle du système d'administration qui règle nos rapports avec les Arabes.

Politiquement, nous avons autant d'ennemis qu'au moment de la conquête. Vous-même, monsieur le maréchal, me déclarant un jour, avant la famine actuelle, pourquoi vous vous opposiez à toute propagande chrétienne, et, me donnant pour raison de votre opposition la crainte de surexciter le fanatisme des Arabes, me disiez qu'en cas de guerre européenne on ne pourrait pas compter, ici, sur la fidélité de vingt indigènes en présence d'une insurrection.

Economiquement, les Arabes des tribus sont depuis cinq mois en proie à la famine, ils sont ruinés pour de longues années.

Moralement, ils ont pris nos vices, sans acquérir aucune de nos qualités, et ils se sont montrés obstinément réfractaires à toute amélioration, à tout progrès.

Voilà le résultat d'une domination de trente-huit années, et cela entre les mains de la France et de la France chrétienne ! C'en est assez pour

qu'on puisse enfin renoncer à des errements condamnés, sans appel, par la voix des hommes comme par celle de Dieu.

Peut-être serons-nous obligés de faire momentanément quelques efforts de plus, mais mieux vaut cent fois des efforts, des sacrifices même de quelques années, que de condamner la France à rouler éternellement dans le vide ce rocher de Sisyphe qui finirait par l'écraser si elle ne lui donnait une base, et cette base, c'est celle sur laquelle elle repose elle-même, c'est la civilisation chrétienne.

J'ai terminé, monsieur le maréchal. Veuillez seulement me permettre, après ces graves considérations, de rectifier un fait tout personnel que Votre Excellence me rappelle au commencement de sa lettre.

Elle semble attribuer, en effet, à S. Exc. M. le ministre des cultes, l'initiative de ma nomination au siége archiépiscopal d'Alger. C'est le lendemain même de la mort de Mgr. Pavy, le 17 novembre 1866, que je reçus la première ouverture relative à ma translation. Cette ouverture venait de vous, monsieur le maréchal, et voici les termes de votre lettre que j'ai précieusement conservée :

Compiègne, 17 novembre 1866.

" Monseigneur, je reçois à l'instant la nouvelle de la mort de Mgr. Pavy, évêque d'Alger. Dans cette circonstance malheureuse, j'ai dû prévoir le cas où Sa Majesté voudrait bien me consulter sur le choix de son successeur. En y réfléchissant bien, j'ai pensé que je ne pouvais lui présenter un candidat présentant des conditions meilleures pour remplir le poste d'archevêque d'Alger que l'évêque actuel de Nancy. C'est ma conviction intime. Mais je n'ai pu la faire connaître avant d'avoir connu vos intentions. Je viens donc vous prier de me mander si vous voudriez bien accepter cette position. Elle est selon moi une des plus importantes qui puisse être confiée au clergé de France ; elle présente, il est vrai, des difficultés grandes, mais je connais votre zèle pour la religion et je suis persuadé que ce ne seront pas ces difficultés qui pourront arrêter un homme de votre caractère. Veuillez être assez bon pour me répondre le plus tôt qu'il vous sera possible.

Signé: Maréchal de MAC-MAHON.

A côté de cette lettre, je retrouve le projet de celle que je répondais à Votre Excellence et que je lui demande la permission de lui rappeler encore :

Nancy, le 19 novembre 1866.

Monsieur le maréchal, après avoir réfléchi mûrement et prié Dieu de m'éclairer sur ce que je devais répondre à Votre Excellence au sujet de la demande si imprévue qu'elle m'adresse, en date d'avant-hier, je viens vous dire ma pensée avec toute franchise.

Jamais je n'aurais pensé de moi-même à quitter un diocèse que j'aime profondément, et où j'ai commencé des œuvres nombreuses, et si Votre Excellence me proposait un siége plus considérable que celui de Nancy, ma réponse serait certainement négative. Mais je n'ai accepté l'épiscopat que comme une œuvre de dévouement et de sacrifices, vous me proposez une mission pénible, laborieuse, un siége épiscopal de tous points inférieur au mien, et qui entraîne avec lui l'exil, l'abandon de tout ce qui m'est cher, vous pensez que j'y puis faire plus de bien qu'un autre : un évêque catholique, monsieur le maréchal, ne peut répondre qu'une seule chose à une semblable proposition : J'accepte le doulourenx sacrifice qui m'est offert, et si l'empereur fait appel à mon dévouement, je n'hésiterai pas, quoi qu'il m'en coûte. J'autorise Votre Excellence à faire connaître ma réponse à Sa Majesté.

Vous ne vous étiez pas trompé, monsieur le maréchal, ma mission épiscopale devait rencontrer ici bien des difficultés ; mais lors même qu'elles se sont produites du côté où, après de tels précédents, je devais le moins les prévoir, si elles ont douloureusement percé mon cœur, elles ne l'ont point ébranlé.

Veuillez agréer, monsieur le maréchal, l'expression de la haute et respectueuse considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

De Votre Excellence,

Le très humble et obéissant serviteur,

† CHARLES, Archevêque d'Alger.

SÉNAT.

DISCUSSION SUR LA LIBERTÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

Nota.—Nous ne pouvons encore donner qu'un seul des savants discours qui ont été prononcés sur la grande question de la liberté d'enseignement supérieur en France. La tribune française a fait entendre à cette occasion les nobles accents de la religion et du vrai patriotisme, en stigmatisant ces tendances matérialistes si subversives de l'ordre établi et qui, cependant, se développent d'une manière si effroyable principalement au sein de Paris. Le discours du Cardinal de Bonnechose donnera une idée aussi complète que possible de la discussion, car tout en expo-

sant les puissants motifs qui doivent engager le gouvernement français à accorder cette liberté de l'enseignement, il réfute en même temps les arguments des libres-penseurs et du ministère de l'instruction publique.

Paris, 20 mai 1868.

M. le Président.—La parole est à Monseigneur le cardinal de Bonnechose.

S. Em. le cardinal de Bonnechose commence par déclarer que la question qui fait l'objet du débat est toute de raison et de justice, et qu'il faut avant tout la dégager des considérations personnelles qui pourraient en rendre la solution plus difficile.

Son Eminence se propose d'examiner d'abord la pétition en elle-même, pétition dans laquelle il voit deux points principaux :

Elle demande, en effet, la liberté de l'enseignement supérieur ; puis elle se fonde, pour appuyer cette demande, sur les tendances matérialistes de l'enseignement de la Faculté de médecine de Paris, tendances qu'elle constate en citant certains faits relatifs à cet enseignement.

En présence de cette pétition, l'orateur ne voit pas comment le Sénat pourrait motiver son ordre du jour.

La pétition est convenable dans la forme, elle est sérieuse au fond et elle a pour objet des intérêts de l'ordre le plus élevé. Pourquoi donc le Sénat ne la renverrait-il pas au gouvernement afin qu'il s'occupe des faits graves qui y sont dénoncés et qui révèlent un danger réel pour les familles et pour la société.

Je verrais, poursuit Son Eminence, de grands inconvénients à l'ordre du jour. Pour l'opinion publique, il aurait cette signification que le mal, qui excite de si vives réclamations, ést aux yeux du Sénat chimérique, ou que les remèdes appliqués paraissent suffisants, ou que le Sénat est satisfait de ce qui se passe à la Faculté de médecine de Paris, ou tout au moins qu'il s'y résigne.

Tandis que si nous renvoyons cette pétition, nous donnons une satisfaction aux familles inquiètes, nous protestons contre un enseignement qui compromet l'ordre social, nous faisons enfin tout ce qui dépend de nous pour empêcher le mal dont les progrès nous sont signalés.

Voilà le point de vue auquel je me place, et voici mes motifs, que je demande au Sénat la permission de développer devant lui.

Je dis d'abord que les faits dénoncés par les pétitionnaires sont vrais. Je ne m'attache à cet égard ni aux détails énoncés dans la pétition, ni aux paroles qui y sont citées ; le champ est plus vaste, et, depuis que nous nous occupons de la pétition, il me paraît établi, à tous les titres, que l'enseignement matérialiste de la Faculté de médecine de Paris est notoire.

Pour vous en convaincre, vous n'auriez qu'à interroger les élèves, et les médecins eux-mêmes. Ils vous diraient que l'enseignement est matérialiste.

Si la commission en doutait, elle pourrait faire une enquête. Mais que dis-je, une enquête ? n'est-elle pas toute faite par les 2,132 signatures apposées au bas de la pétition ?

Je sais qu'il y en a 600 qui ont été apposées par un seul des pétitionnaires. Mais est-il faussaire pour cela ? Non ! car ces signatures n'ont été apposées par lui qu'à la suite de lettres qui l'autorisaient à le faire, et qui sont d'ailleurs dans les archives du Sénat.

Voilà donc 2,132 pétitionnaires qui vous signalent les doctrines matélistes de la Faculté de médecine de Paris.

Comment d'ailleurs l'engagement oral des professeurs ne serait-il pas matérialiste, quand leurs écrits sont toujours empreints des doctrines matérialistes ?

Il y a un livre qui est entre les mains des élèves comme leur manuel et que quelques-uns même appellent leur bréviaire ; ouvrage commode pour y trouver des réponses sur tous les sujets. Ce dictionnaire existe déjà depuis de longues années, mais il s'est récemment transformé.

Fait d'abord par M. Capuron dans un esprit spiritualiste et chrétien, il fut réédité par M. Nysten, qui lui conserva son caractère spiritualiste. Mais l'édition de Nysten a été remplacée par une édition nouvelle donnée par MM. Robin et Littré, qui tous les deux lui ont imprimé le cachet de leurs doctrines matérialistes.

Permettez-moi de vous en lire quelques citations.

Je vous dirai d'abord que M. Robin est un élève de M. Comte, le triste auteur du positivisme, et que M. Littré partage la même doctrine, car matérialiste et positivisme c'est tout un.

Voici donc quelques définitions contenues dans le dictionnaire de MM. Robin et Littré, et par celles-là, messieurs, vous pourrez juger du reste.

Au mot *âme* je lis :

"L'âme est un terme qui, en biologie, exprime, considéré anatomiquement, l'ensemble des fonctions du cerveau et de la moëlle épinière, et considéré physiologiquement l'ensemble des fonctions de la sensibilité."

Evidemment, la conséquence d'une telle définition est qu'en nous tout est matière et que l'âme est un vain mot.

" L'esprit, disent encore les auteurs du Dictionnaire, défini physiologiquement, c'est la propriété qu'a le cerveau de connaître le vrai du faux."

On voudrait donc nous condamner à croire que la matière enfermée dans la boîte osseuse du crâne est douée du discernement du vrai et du faux.

Voici, d'après ces messieurs, la définition de l'idée :

" *Idée*, on donne ce nom au résultat exprimé ou non, du mode d'activité propre à chaque partie du cerveau qui préside aux instincts, à l'intelligence et au caractère."

Voyez maintenant la pensée.

" La pensée est inhérente à la substance cérébrale tant que celle-ci se nourrit, comme la contractibilité aux muscles, l'élasticité aux cartilages et aux ligaments jaunes. L'une ne va pas sans l'autre ; elle est innée, en un mot, au même titre que la contractibilité ou que les propriétés appartenant à chaque corps."

Idée, pensée ne sont donc, selon cette doctrine, que des propriétés de la matière.

Mais la conscience, qui doit servir de règle à la vie, qu'en font-ils ?

Ecoutez :

" La conscience, dans l'acception ordinaire du mot, est un mode d'émotion ou de modification de l'ensemble des instincts altruistes," (dit ordinairement *sens moral*.)—Hilarité.

Ce qui m'apparaît clairement dans ce jargon c'est qu'une conscience ainsi définie n'est plus rien, et que les jeunes gens qui n'auront plus d'autre frein pour leurs passions, qu'un mode de modification des instincts altruistes se donneront toutes licences en toutes choses. (Sur plusieurs bancs : Très bien ! très bien !)

J'abrége ces détails, me contentant de renvoyer ceux qui m'écoutent à la lecture de ce dictionnaire. Mais je dois les prévenir qu'il a eu un grand nombre d'éditions. Je fais mes citations d'après celle de 1855.

S. Exc. M. le Ministre de l'Instruction Publique.—Ah ! 1855...

S. Em. M. le cardinal de Bonnechose.—C'est la dixième. La onzième édition est de 1858 ; la même absolument, à l'exception de la définition de la pensée.

La douzième et dernière édition est de 1865.

Je note les modifications qu'offrent ces deux dernières éditions.

" *Ame*. Terme qui, en biologie, exprime l'ensemble des fonctions du cerveau ou l'innervation encéphalique. Cette définition résulte du dogme scientifique actuel, qui n'admet ni propriété ou force sans matière, ni matière sans propriété ou force, tout en déclarant ignorer absolument ce que c'est en soi que force et matière."

Et voilà des jeunes gens bien avancés. (Sourires.)

Esprit. Esprit veut dire souffle. C'est de cette idée toute matérielle, mais heureusement trouvée pour désigner la vie, qu'il est venu à exprimer la cause qui anime l'organisme vivant et par assimilation la cause des phénomènes cosmiques qui paraissent offrir intelligence et volonté. De là, dans les doctrines spécialistes, la supposition d'esprits,

c'est-à-dire d'êtres immatériels, liés ou non liés à la matière, dont ils déterminent les mouvements. Il est évident aujourd'hui que l'admission de ces esprits est une hypothèse, à la vérité naturellement suggérée à l'intelligence dans les époques antérieures, mais dont l'office commence à être pleinement rempli par la conception positive du monde et de l'homme. On le définit physiologiquement : la propriété qu'à le cerveau de connaître le vrai et le faux.

Idée. Résultat de l'application à un objet particulier de la faculté générale de penser que possède le cerveau.

Pensée...

L'article est dans son ensemble complètement matérialiste. L'auteur cherche à expliquer la définition qu'il a donnée de la pensée dans ses éditions précédentes.

L'article *Métaphysique* est complètement matérialiste.

Philosophie... Le progrès qui fait passer du domaine théologique à la méthaphysique, puis de là au matérialisme...

Enfin je trouve ici une définition de l'homme... Mais je crains de fatiguer le Sénat.

Voix nombreuses.—Non ! Non ! Parlez ! Parlez !

M. LE COMTE DE SÉGUR-D'AGUESSEAU.—Voyons la définition de l'homme par ces messieurs.

S. EM. LE CARDINAL DE BONNECHOSE.—M. de Bonald avait défini l'homme "une intelligence servie par des organes." Béclard avait adopté cette définition. Diderot et D'Alembert eux-mêmes l'avaient ainsi défini. "L'homme est un composé de deux substances, l'une qu'on appelle âme, l'autre connue sous le nom de corps."

Voici maintenant comme les auteurs du dictionnaire le définissent :

Homme. Animal mammifère de l'ordre des primates, famille des bimanes (rires) caractérisé taxinomiquement par une peau à duvet ou à poils rares (nouveaux rires) nez proéminent au-dessus et en avant de la bouche qui est pourvue d'un menton bien distinct ; oreille nue, fine, bordée, lobulée ; cheveux abondants ; pieds et mains différents, nus ou à peine duvetés ; muscles, fessiers saillants au-dessus des cuisses ; jambe à angle droit sur le pied avec des hanches saillantes.

Voilà toute la définition de l'homme. (Sourires.)

Et on ajoute :

" Ce sont les tendances à la recherche absolue des causes premières et divers préjugés religieux qui ont fait admettre la dérivation de toutes les espèces d'un couple unique.

Dans les premiers temps du développement humain, cette possession de la raison abstraite ne donne pas à l'homme de très grands avantages sur les animaux supérieurs. Tout se borne à ce qu'il se fabrique quel-

ques instruments et quelques armes pour satisfaire mieux qu'eux les besoins qu'il a en commun avec eux, et rien d'abord ne pouvait faire prévoir l'écart énorme qui finalement va survenir."

Voilà toute la Bible, l'origine de l'homme, le péché originel, la Rédemption, les croyances et toute la religion chrétienne sapés par la base !

Si on tirait de telles théories d'une déduction logique, peut-être pourrait-on dire que l'on fait de la science et en revendiquer les droits ; mais on se borne à affirmer brutalement. Il n'y a là aucune science.

S. Exc. M. Duruy, ministre de l'instruction publique.—Voulez-vous me permettre de dire un mot de ce dictionnaire de Nysten, édité par MM. Robin et Littré. L'Université est responsable des livres qui servent à l'enseignement dans les établissements d'instruction primaire et secondaire. Mais, elle n'a aucune action sur ces livres qui circulent dans l'enseignement supérieur.

C'est là une chose toute individuelle. Des deux auteurs du dictionnaire dont on a parlé, l'un est professeur à la Faculté de médecine, et l'autre n'appartient pas à l'Université.

Quelle est la part de M. Robin dans ce travail ? Je l'ignore ; mais sa collaboration est très ancienne, et ne peut justifier les accusations portées en ce moment contre l'enseignement de l'Ecole de médecine.

Et puis quels moyens le ministère a-t-il d'empêcher nos étudiants en médecine de choisir les lectures et les études qui leur conviennent.

M. le comte de Ségur-d'Aguesseau.—Il y a les avertissements du père de famille.

S. Exc. M. Duruy.—Les avertissements n'ont pas manqué.

S. Em. Mgr. le cardinal de Bonnechose.—Ce que dit en ce moment M. le ministre confirme ce que je disais moi-même en commençant. J'écarte tout blâme contre qui que ce soit ; mais je constate les faits. Plus tard nous en tirerons des conséquences. M. le ministre pourra en décliner la responsabilité. Je serai heureux de le constater et de faire sortir de cette situation les conclusions qui en découleront nécessairement. (Approbation sur plusieurs bancs).

Ce dictionnaire de Nysten porte la signature de MM. Robin et Littré. M. Robin est médecin, professeur, homme de science ; il est permis de supposer qu'au fond il a eu la plus grande part dans ce travail. En un mot, c'est son livre.

M. Robin est professeur, il est examinateur. Au moment de l'examen il recherche si l'élève a bien étudié ses doctrines. Et croyez-vous que son impartialité aille jusqu'à mettre sur le même niveau celui qui est bien pénétré de ses doctrines ou celui qui ne les partage pas ?

Un autre professeur, M. Vulpian, alors agrégé à la Faculté de médecine,

aujourd'hui titulaire, a fait au museum des leçons sur la physiologie du système nerveux, leçons qui ont été imprimées.

On y lit que "la volonté fait partie intégrante des difficultés célébrales et que les phénomènes intellectuels des animaux sont du même ordre que ceux de l'homme."

Enfin il n'est pas hors de propos de rappeler ici le témoignage d'un interne des hôpitaux, écrivant à plusieurs journaux une lettre où se trouvait ce passage.

"Allez aux cours de MM. Vulpian, Sée, Brocca, Axenfeld, Robin et autres. Voyez l'amphithéâtre comble, quinze cents jeunes gens attentifs à la parole du maître, et dites à vos lecteurs que le matérialisme, c'est à-dire la science, compte des adeptes et des défenseurs énergiques."

Faut-il s'étonner que les élèves deviennent matérialistes, lorsqu'ils reçoivent des leçons telles que celle-ci.

"Voici ce qu'il faut penser de la vieille hypothèse de l'âme humaine. Rien ne se perd. Une pile électrique est en activité, on la démonte, plus d'action électrique... Un homme vit; sous l'influence de ses organes il se produit une espèce particulière de mouvement que j'appellerai le mouvement vital, et qui renferme le sentiment et l'intelligence ; un organe essentiel est lésé, ce mouvement cesse de se produire, la vie s'éteint, l'individu cesse d'exister; entre un vivant et une pile en activité, entre un mort et les débris d'une pile détruite, l'anologie est complète ! Les atômes qui composent mon corps, iront après ma mort et même pendant ma vie former d'autres corps différents du mien; mais moi, individu déterminé, défini, ayant une existence séparée de ce qui m'entoure, j'aurai cessé d'exister.

Ainsi s'exprimait l'année dernière, dans la leçon d'ouverture de ses cours, M. Naquet, agrégé des sciences chimiques, en exercice près la Faculté de médecine de Paris. Comme les actes doivent être en harmonie avec les paroles, voici l'exemple qu'il donna à ses élèves.

"M. Naquet, dit l'*Avenir*, vient de perdre sa petite-fille. On se réunira à la maison mortuaire pour se rendre directement au cimetière."

Depuis, ce professeur agrégé, impliqué dans un procès politique, a été condamné à la détention. Je n'en suis pas surpris; M. de Bonald n'a-t-il pas dit : "Il y a toujours de grands désordres là où il y a de grandes erreurs, et de grandes erreurs là où il y a de grands désordres."

Nous trouvons dans certaines thèses soutenues devant la Faculté de médecine de Paris d'autres preuves de l'enseignement matérialiste donné par des professeurs de cette faculté.

On dit que certaine thèse, dont il a été beaucoup parlé, était isolée, qu'il ne s'agissait que d'un élève sur dix mille. Eh bien, je me suis procuré un grand nombre de thèses qui contiennent des doctrines aussi monstrueuses. Et ces thèses n'ont pas été annulées.

Je me contenterai d'en citer deux ou trois.

En 1865, M. Paul Escot déclarait dans sa thèse, que la matière est éternelle, qu'il n'y a pas de créateur, ni de vie future, et que les grands hommes qui ont revendiqué l'immortalité, l'ont fait par orgueil.

Dans la thèse dont nous a entretenu M. le rapporteur, et qui fut présentée à la Faculté de médecine le 30 décembre dernier, l'élève niait le libre arbitre, la distinction du bien et du mal; il assimilait l'homme à la bête et refusait à la société le droit de le juger et de le punir.

M. Paul Chollet, dans une thèse soutenue le 15 juillet 1867, professe ouvertement le matérialisme et le socialisme. Il dit, en s'appropriant les paroles du docteur Moleschott: "La pensée nous apparaît comme un mouvement de la matière; et, un peu plus loin: "Sans la matière rien ne peut exister: *Nihil ex nihilo, nihil in nihilum posse reverti*, a dit Lucrèce." Cette vérité reconnue après le poëte latin par l'expérience et l'observation, poursuit l'auteur de la thèse, ne pourra plus être bannie du domaine de la science."

Ailleurs il dit: "Le calorique résume en lui toutes les forces. Il ne procède point de ce mythe nommé la cause première; mais il est le résultat de la transformation de la matière, et à ce titre nous le trouvons tout entier dans l'alimentation."

(*A continuer.*)

L'ABEILLE BUTINEUSE
DE L'ÉCHO.

—Un fait religieux qui, quoique se produisant dans un très petit pays, ne manque pas d'une certaine importance, est celui qui a trait à l'installation d'un diocèse spécial et unique dans la principauté de Monaco.

Jusqu'à ce jour, le clergé de cette principauté relevait de la juridiction diocésaine de Nice. Mais le prince a demandé et obtenu la nomination d'un évêque à Monaco.

Cet abbé ne relèvera que du Pape. C'est l'abbé supérieur du monastère des Bénédictins, Mgr. Romarico Flugi, qui a été promu à ce siége.

Une population totale de douze mille habitants, une cathédrale et deux paroisses, un clergé composé de quelques prêtres, voilà tout ce qui formera le diocèse de Monaco.

—Le plus ancien vestige des édifices religieux encore debout en ce moment à Paris, mais qui disparaîtra au premier jour, est le porche de la chapelle Saint-Clément, qui date du quatrième siècle, et dans laquelle fut inhumé en 383 saint Marcel, évêque de Paris, sous le règne de Théodose.

Ce portique, contemporain du palais des Thermes, a par conséquent quinze cents ans, et présente dans toutes ses parties une surface très régulière. Il n'y a ni fissure ni crevasse; des arbustes ont poussé sur le toit et sur le pignon des murailles. La voûte est intacte.

Cette chapelle est isolée au centre de la place de la Collégiale aujourd'hui envahie par les démolisseurs qui déblaient le tracé que doit suivre le boulevard Saint-Marcel, à partir de cette place jusqu'au boulevard de l'Hôpital.

La chapelle Saint-Clément fut changée plus tard, sous le règne de Charlemagne, en une église du nom de Saint-Marcel, aux environs de la chapelle il se forma un bourg (Saint-Marceau), qui était déjà considérable vers la fin du onzième siècle.

Elle devint collégiale, c'est-à-dire qu'elle fut occupée par des chanoines, en vertu d'une bulle d'Adrien IV en 1158.

Sur la place de la Collégiale, on remarque encore, sur l'inscription d'une rue qui vient d'être démolie, le nom de Pierre Lombard. C'est un nom célèbre dans l'histoire religieuse de Paris; il était surnommé "le maître des sentences;" il était natif de Novare, dans la Lombardie, d'où il a été appelé Lombard. Ce prélat a été inhumé dans l'église Saint-Marcel, avec l'épitaphe suivante:

"Hic jacet magister Petrus Lombardus. Paris. Episc. qui com-
"posuit librum sententiarum. Golssas spalmorum et epistolarum cujus
"obitus dies est 13 calend. aug. anno 1164."

—Monseigneur l'évêque d'Ajaccio, débarqué mardi soir à Nice, a traversé avant-hier matin la gare de Toulon se rendant à Paris où il a été appelé, dit-on, par ordre de l'empereur.

Il s'agit, dit la *Gazette du Midi,* de la construction d'une splendide cathédrale dans le chef-lieu du département de la Corse. Les terrains sont achetés, une partie des fonds est déjà disponible, et on voudrait profiter de la date du 15 août 1868, qui est le centenaire du traité qui a réuni la Corse à la France, pour que l'empereur puisse poser la première pierre du monument projeté; et l'inauguration aurait lieu l'année prochaine à pareil jour, date séculaire de la naissance de Napoléon Ier, chef de la dynastie.

Il y aurait à cette occasion de très belles fêtes, dont le programme est déjà arrêté.

Pie IX donne à tous ceux qui l'entourent ou qui l'approchent des preuves d'une tranquilité parfois accompagnée de gaîté et de mots d'esprit.

En voici un exemple:

Il est d'usage que les femmes admises à l'audience du Pape aient la tête voilée. Dimanche dernier, deux dames de la province envahies des Marches, Mme Guerrieri (ce nom, en italien, veut dire *guerrières*), avaient négligé l'étiquette et se présentaient ornées de coiffures à la mode, surmontées de panaches noirs.

En les recevant, Pie IX a fait un geste imperceptible d'étonnement

—Ce sont les dames Guerrieri, a annoncé le prélat introducteur.

—En effet je les reconnais à leurs cimiers, a dit doucement le Pape en souriant et en leur donnant son anneau à baiser.

—Mgr. l'évêque d'Orléans réside actuellement au château de Menthon, sur le lac d'Annecy, où naquit saint Bernard, le fondateur de l'hospice de ce nom, qu'il ne faut pas confondre avec l'abbé de Clairvaux, né aux environs de Dijon. Le prélat s'y rend chaque année, pour se reposer pendant quelques jours de la belle saison. C'est l'une des plus charmantes et des plus pittoresques résidence de la Haute-Savoie.

En face, sur la rive gauche du lac, on voit le château ou vint au monde saint François de Sales.

—*Esquire* remplace par courtoisie *Mr.*—écrit toujours en abrégé—*monsieur*, et se place *après le nom précédé du prénom*. Ex.: John Smith, esquire, au lieu de: Mr. Smith.

Sir ne peut être employé sur une adresse que pour un baronnet. Ex.: Sir John Smith.

Mais ce mot devient l'équivalent de notre *Monsieur*, dans la conversation ou dans une lettre, lorsqu'il n'est pas suivi du nom et prénom, auquel cas il devient titre nobiliaire. Ex... Sir, I......

D'ailleurs la qualification de *esquire* ne se donne qu'aux hommes de lettres, avocats, médecins, et en général à tous individus exerçant une profession libérale ou rentiers de distinction.

Quant à l'origine du mot, il faut le rattacher comme le français *écuyer*, au médio-latin *scutarius*, qui porte l'écu, en provençal *escudier*.

—Chez le peuple chinois, ne pas être mariée semble, pour une fille, le comble de l'infortune; elle désire, elle attend le mariage légitime comme un bonheur indispensable. Une fois mariée, elle subit l'autorité complète de son époux, et peu d'entre elles, contrairement à ce qui se passe fréquemment dans les maisons civilisées, manquent à la foi conjugale. Bien plus, les Chinois méprisent la femme qui, devenue

veuve, contracte un second mariage.

Les femmes légitimes qui sont devenues veuves, restent dans cet état jusqu'à la fin de leur vie, et si, d'éminentes vertus les ont distinguées, elles sont honorées après leur mort par des monuments publics. On a voulu ainsi qu'à la puissance des mœurs s'ajoutassent aussi des témoignages éclatants et perpétuels.

Voici en quoi consistent ces monuments : Sur l'une des plus belles rues de la ville et la plus fréquentée, on construit des portiques ornés d'inscriptions et de sentences et sur le fronton desquels est gravé le nom de l'héroïne vertueuse. De riches sculptures les signalent à la curiosité de l'étranger, et ce n'est pas ce que d'ordinaire on admire le moins quand on visite les grandes cités du Céleste-Empire.

En 1842, les Anglais, après avoir pris la ville de Ning-Po, voulurent transporter à Londres, pour les ériger dans une rue, ces portiques d'honneur. Mais ils cédèrent, à l'idée que ces monuments qui attestaient la vertu des Chinoises, pourraient bien être considérées comme une épigramme permanente contre la moralité des Albionnaises, et ils laissèrent à Ning-Po ces monuments qui d'ailleurs sont précieux pour les familles.

LE PREMIER BATEAU A VAPEUR.—Il y a quelque temps, un journal de Paris rappelait les expériences tentées à Paris par Fulton pour établir la navigation à vapeur sur la Seine, et il en concluait à la priorité de cette invention pour cet ingénieur anglais.

Déjà, dans un consciencieux travail lu au sein de l'une de nos Sociétés savantes, M. le marquis de Bausset de Roquefort avait fait justice de cette assertion erronée, en évoquant le souvenir des épreuves de bateau à vapeur faites sur la Saône, à Lyon, en 1783, par le marquis de Jouffroy, véritable créateur de cette invention.

A l'appui de cette rectification, commandée par la justice et la vérité historique, nous pouvons citer, dit le *Courrier de Lyon*, une pièce d'une authenticité irrécusable. C'est un acte notarié et en bonne forme, constatant cette expérience et son succès, à la date indiquée. La minute que nous avons eue sous les yeux existe dans l'étude de Me. Boissonnet, notaire à Lyon, rue de l'Algérie, et l'un des successeurs de Me-Baroud, qui avait rédigé et reçu le certificat primitif.

Voici le document historique dont il s'agit :

" Par-devant Me Baroud et son collègue, notaires soussignés,

" Furent présents :

" M. Laurent Basset, chevalier, ancien conseiller en la Cour des onnoyes, sénéchaussée et p résidial de Lyon, lieutenant-général de police de la ville ;

" M. l'abbé Mongez, chevalier et historiographe de la ville de Lyon,

de l'Académie des sciences de la ville;

" M. Antoine-François de Landine, avocat au parlement, de l'Académie des sciences de Lyon, correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres de Paris, associé de celles de Dijon et de Villefranche;

" M. Charles-Joseph Mathon, chevalier, seigneur de la cour et autres lieux, des Académies de Lyon, Villefranche, etc.;

" M. Claude-Antoine Roux, professeur d'éloquence, ci devant professeur de physique et de mathématiques au collége royal-dauphin de Grenoble, de l'Académie des sciences de Lyon, etc.;

" M. Gabriel-Etienne Lecamus, avocat au Parlement des Académies de Lyon et de Dijon, correspondant de la société royale de Montpellier, et receveur des gabelles de Lyon ;

" M. Jean-Baptiste Salicis, curé de la paroisse de Vaize, un des faubourgs de cette ville;

" Et M. Jean-Baptiste Salicis, vicaire de la dite paroisse, tous demeurants à Lyon ;

" Lesquels ont certifié et attesté que M. Claude-Francis-Dorothé, comte de Jouffroy d'Albans, les ayants invités, le quinze du mois de juillet dernier, à être présents à l'essai qu'il se proposait de faire remonter un bateau long de cent trente pieds et de 14 de largeur, tirant trois pieds d'eau, ce qui suppose un poids de trois cent vingt-sept mille livres, contre le cours d'eau de la Saône, qui pour lors était au-dessus des moyennes eaux, M. de Jouffroy remonta en effet, sans le secours d'une force animale, et par l'effet seul de la pompe à feu pendant un quart-d'heure environ, après quoi M. de Jouffroy mit fin à son expérience, de laquelle attestation.

" Lesdits sieurs comparants ont requis le présent, qui acte leur a été octroyé par lesdits notaires, pour servir et valoir ce qùe de raison.

" Fait et passé à Lyon, en l'étude, l'an mil sept cent quatre-vingt-trois, le 19 août, d'avant midy.

Et ont signé :

" MONGEZ, DELANDINE, MATHON DE LA COOR, l'abbé ROUX DEVILLIER, BASSET, SALICIS, curé de Vaize; SALICIS neveu, vicaire de Vaize; LECAMUS, BAROUD.

" Con[le] à Lyon, le 1er septembre 1783.

" A quinze sols."

L'ÉCHO
DE LA FRANCE.

LA VIERGE AUX RUINES.

La France entière, en 1794, se courbait sous le régime odieux de la Terreur. Robespierre, Saint-Just, Couthon, Lebon, Fouquier-Tinville, etc., etc., étaient les terribles niveleurs devant lesquels tout le monde tremblait, et dont les ordres sanguinaires n'étaient que trop bien exécutés par des hommes exécrables, tels que : Collot-d'Herbois, Carrier, Pinard, Grandmaison, etc. Cependant la Convention, comprenant le danger qui la menaçait et le but auquel tendait Robespierre, se décida à déjouer ses projets ; malgré la crainte qu'il lui inspirait et l'influence qu'il avait sur les masses populaires, elle réussit, dans les journées des 9 et 10 thermidor an II, en le mettant *hors la loi*, à s'en rendre maître. Sa tête, ainsi que celle de ses indignes complices, roula sur l'échafaud, et la nouvelle de leur supplice fut accueillie, d'un bout de la France à l'autre, avec des transports de joie, car elle permettait aux honnêtes gens de respirer. Mais, hélas ! que de larmes et de sang devaient encore être versés avant que la société, si fortement ébranlée, pût s'esseoir sur des bases solides !

Le 8 thermidor an II (27 juillet 1794), à quatre heures du matin, Jacques Béranger, âgé de soixante cinq ans, vénérable curé d'un village des environs d'Arras, avait été arrêté dans cette dernière ville, où il s'était caché, pendant la tourmente révolutionnaire, avec deux nièces, orphelines qu'il avait élevées et qui l'entouraient de leurs soins. Jusqu'à cette époque, il avait pu échapper aux dénonciations et aux recherches dont les prêtres non assermentés étaient l'objet. Enfin découvert, il fut arraché des bras de ses deux nièces en pleurs et jeté sur une charrette où se trouvaient déjà d'autres prisonniers. Ils furent tous garottés et conduits à Cambrai, afin de comparaître devant le tri-

bunal révolutionnaire, qui, malheureusement, était l'antichambre de la mort. La voiture était escortée par des gendarmes.

Le long de la route, le bon curé ne fit que prier et encourager ses compagnons de captivité qui se. lamentaient. Il leur fit admirer la grandeur et la bonté infinie de Dieu, lorsque le soleil se leva resplendissant, que tout se réveilla dans la nature, et que les oiseaux lancèrent dans les airs leurs premières notes, comme s'ils adressaient au Ciel leur prière du matin. Devant ce spectacle magnifique que pas un, sans doute, ne devait revoir, les prisonniers, émus, écoutaient en silence Jacques Béranger, et des larmes coulaient de tous les yeux.

On arriva à Cambrai à huit heures du matin, et la charrette se dirigea vers la prison. Quoiqu'il fût de bonne heure, l'accusateur public s'y trouvait déjà, dressant la funèbre liste de ceux qui devaient ce jour-là comparaître devant le sombre tribunal. Dès que la charrette fut entrée dans la cour, deux guichetiers s'emparèrent du vieux prêtre et le déposèrent dans un coin du préau. Ils allaient faire descendre les autres, lorsque survint le geôlier, criant qu'il n'avait plus de place, et qu'il ne saurait où mettre cette nouvelle *fournée.*

L'accusateur public qui avait assisté à l'arrivée des prisonniers. lui dit qu'il n'avait pas besoin de s'inquiéter, et que, pour simplifier la besogne, il allait les envoyer directement au tribunal, où lui-même allait se rendre, et que là on ne serait pas embarrassé pour leur trouver une place.

Sur un signe qu'il fit, l'escorte et la charrette firent volte-face et se rendirent à l'endroit où siégeait le simulacre de tribunal, oubliant, dans son coin, Jacques Béranger qui resta dans le préau.

Dieu le protégeait visiblement, car, quelques heures après la même charrette conduisait les malheureuses victimes à l'échafaud dressé sur la place d'Armes.

Sauvé providentiellement, le bon curé fut enfermé dans un cachot où se trouvaient déjà entassés un vingtaine de malheureux des deux sexes et de toutes conditions, n'attendant, comme lui, que le moment de marcher à la mort. Mais Dieu les avait pris en pitié, et leur dernière heure n'était pas encore arrivée.

Le lendemain, 9 thermidor, la nouvelle de la chute de Robespierre était parvenue aux autorités tremblantes à leur tour, et les rues de Cambrai retentissaient de cris d'allégresse. Le peuple, toujours versatile, et prêt à briser aujourd'hui ce qu'il adorait hier, se porta en foule sur la place d'Armes, où la guillotine était en permanence, et la mit en pièces; puis il se rua sur la prison, dont les portes furent enfoncées, quoiqu'il ne trouvât aucune résistance, et les prisonniers, délivrés, furent portés en triomphe.

Comment dépeindre la joie de ces malheureux voués à la mort, en voyant s'ouvrir devant eux l'horizon de la liberté ! Chacun, dans la foule, cherchait un ami, un parent, un frère, une épouse ; c'étaient partout des cris, des embrassements et des larmes.

Jacques Béranger, bien qu'il eut quitté un des derniers la prison, avait cependant grande hâte de s'en éloigner et de retourner à Arras, afin de consoler et de rassurer ses deux chères orphelines.

Malgré sa faiblesse, il prit d'un pas rapide la route de sa demeure, et, tout en marchant, il admirait les desseins secrets de la Providence et la remerciait de la bonté qu'elle venait de lui témoigner si manifestement. Devant lui, sur la route, il aperçut une charrette dont le conducteur abreuvait les chevaux à une fontaine, et fut tout étonné de reconnaître le charretier qui l'avait amené à Cambrai, et qui lui dit, en l'apercevant :

—Tiens ! c'est vous, monsieur le curé ; vous êtes donc libre ? Eh bien ? vrai, j'en suis content. Mais comment avez-vous fait pour vous échapper ?

—D'une manière bien simple, mon ami, et qui prouve une fois de plus la puissance et la bonté de Dieu. Il paraît que Robespierre est arrêté et que les honnêtes gens vont pouvoir respirer. A cette heure, c'est le peuple lui-même qui a renversé l'échafaud et mis les prisonniers en liberté.

—Allons, tant mieux ! C'est égal, vous pouvez vous vanter de l'avoir échappé belle, car les autres y ont tous passé. Puisque vous retournez à Arras, voulez-vous profiter de ma charrette ? C'est elle qui vous a amené, mais il ne faut pas m'en vouloir, car il fallait obéir, si l'on tenait à sa tête.

—Non-seulement je ne t'en veux pas, mon ami, mais j'accepte ta proposition et te remercie ; j'y vois là le doigt de Dieu. Ta voiture qui me conduisait, il y a deux jours à la mort, va me ramener aujourd'hui près de ma famille.

Il était nuit quand ils entrèrent dans Arras ; le voiturier, avant de s'éloigner, demanda de nouveau pardon au bon curé de la peine qu'il lui avait causée involontairement. Jacques Béranger l'embrassa, en le remerciant de nouveau, et se dirigea en toute hâte vers la triste demeure qui lui avait servi de refuge pendant la Terreur.

Dans une mansarde divisée en deux parties, deux jeunes filles travaillaient en silence. A leurs yeux fatigués et cerclés de noir, on voyait non-seulement qu'elles n'avaient pas dormi, mais encore qu'elles avaient dû verser bien des larmes.

Une petite lampe éclairait cette pièce aux murs lézardés, et qui n'avait pour tous meubles qu'un lit vermoulu, une table en bois blanc

et deux chaises sur lesquelles elles étaient assises. On sentait partout suinter la misère, mais une misère décente, car la propreté la plus scrupuleuse régnait jusque sur les vêtements rapiécés des deux sœurs.

Au-dessus du lit était suspendu un tableau représentant la Sainte-Vierge agenouillée devant l'Enfant-Jésus endormi, et autour d'elle des ruines imposantes, comme si le peintre avait voulu rappeler ces belles paroles : " Tout passe, et seul mon royaume ne passera pas !" Lorsqu'un rayon de la lampe tombait sur ce tableau, il brillait, malgré sa vétusté, d'un éclat lumineux qui resplendissait au milieu de ce pauvre logis et lui donnait de la vie.

Les deux sœurs cousaient en silence ; Eugénie, l'aînée, qui avait vingt ans, laissait couler quelques larmes sur ses mains amaigries ; Marie, plus jeune de deux ans, la regardait souvent à la dérobée, et, pour ne pas l'attrister davantage, faisait tous ses efforts pour comprimer ses sanglots. Enfin, n'y pouvant plus tenir, elle poussa un long gémissement qui fit lever les yeux à sa sœur. Eugénie lui dit, en la contemplant avec tendresse:

—Ma bonne Marie, rappelle-toi ce que notre oncle nous répétait sans cesse : " Mes enfants, acceptez avec résignation ce qu'il plaît à Dieu de " vous envoyer, car il est le maître, et tout ce qu'il fait est bien fait." Mettons donc notre confiance en lui, et espérons qu'il ne nous abandonnera pas.

—Mon pauvre oncle, répondit Marie, qui sait où il est maintenant ? Peut-être est-il déjà mort !

—Oh ! ne parle pas ainsi, ma sœur, tu me fais frémir. Non, ils auront pitié de lui, à cause de sa vieillesse et de sa bonté. Et cependant, pauvres comme nous le sommes, et ne pouvant plus donner à ce cher oncle, même le nécessaire, Dieu n'aurait-il pas été clément en le rappelant à lui ?

—Eugénie, reprit Marie en s'essuyant les yeux, ne nous plaignons pas, car Dieu a eu pitié de nous, en nous procurant du travail, lorsque tant de pauvres gens en manquent ; au moins nous pourrons avoir du pain, nous ; et combien de malheureux ne pourront pas s'en procurer ! Tu le vois, Dieu est bon pour nous.

—Oh ! oui, Dieu est bon ! et comme je le remercie à chaque instant du jour d'avoir permis que nous n'ayons pas été séparées ! Que serions-nous devenues l'une sans l'autre ?

Les deux sœurs s'embrassèrent, puis se remirent avec ardeur au travail, car l'ouvrage était si mal rétribué qu'il ne fallait pas perdre une minute.

—Eugénie, poursuivit Marie, tout en travaillant, je vais te raconter

le rêve que j'ai fait la nuit dernière. Figure-toi que la Sainte-Vierge, qui est là sur ce tableau, m'est apparue dans mon sommeil. Elle était debout et tenait l'Enfant-Jésus dans ses bras ; elle me souriait de sa bouche divine, et le petit Jésus me tendait les bras. La Sainte-Vierge s'avança vers moi et toucha mes vêtements et les tiens; alors, de pauvres qu'ils étaient, ils devinrent riches. Aussitôt tout s'illumina d'une lumière éclatante, et notre triste chambre devint une belle église. Un prêtre était à l'autel, avec des ornements magnifiques ; et lorsqu'il se retourna pour bénir les assistants, en répétant ces belles paroles : "Que le Seigneur soit avec vous !" juge de ma surprise et de ma joie, je reconnus notre bon oncle ! Je voulus crier et m'élancer vers lui ; mais, hélas ! je m'éveillai, et cette bienheureuse vision fit place à la triste réalité.

En ce moment on frappa à la porte. Les deux sœurs, effrayées, se turent en se serrant l'une contre l'autre, car dans ces temps malheureux tout était un sujet de crainte ; elles s'interrogeaient du regard sur ce qu'elles devaient faire, lorsqu'un second coup, frappé plus fort, vint redoubler leur frayeur, qui, heureusement, se calma, lorsqu'elles entendirent une voix du dehors s'écrier :

—Eugénie ! Marie ! c'est moi, votre oncle ! ouvrez donc !

A cette voix si connue et si chère, les deux sœurs s'élancèrent pour ouvrir la porte, et elles reçurent dans leurs bras leur bon oncle, le vénérable Jacques Béranger.

Comment exprimer la joie de ces êtres si brusquement séparés et se trouvant réunis au moment où ils l'espéraient si peu, et échappant à un si grand danger ! On ne saurait imaginer avec quelle ardeur les deux orphelines remercièrent Dieu, lorsqu'elles apprirent la manière miraculeuse dont leur oncle avait échappé à la mort.

Le lendemain, le pauvre ménage reprit son train de vie habituel, c'est à-dire, le travail et les privations.

Quatre mois s'écoulèrent ainsi ; mais Dieu qui voulait encore plus les éprouver, permit que le travail vint à manquer tout à fait ; alors ces trois infortunés se trouvaient sans aucune ressource. Il fallut que les deux sœurs se résignassent à vendre pièce à pièce leurs pauvres vêtements, afin de retarder le plus longtemps possible le cruel moment d'apprendre à leur oncle, à celui qui les avait soignées comme un père, l'affreuse position dans laquelle ils se trouvaient.

Vers la Noël, le propriétaire vint réclamer le paiement du semestre qui lui était dû. Hélas ! comment et avec quoi le payer ? C'était un homme dur, que les deux orphelines essayèrent vainement d'attendrir. Il ne voulut rien entendre, et ce fut lui qui apprit au pauvre curé dans quel dénûment ils allaient se trouver tous les trois.

A toutes les prières que lui adressaient les deux sœurs, l'impitoyable propriétaire répondait :

—Votre misère ! votre misère ! Est-ce que ça me regarde ? Croyez-vous que je peux me contenter de telles paroles ? Ah ! bien oui ! Avec ça que le gouvernement s'en contenterait, lui ! Non, non, puisque vous ne pouvez me payer, allez-vous-en. Je garde vos meubles ; c'est à peine s'ils suffiront pour me couvrir de ce que vous me devez.

—Oh ! monsieur, dit Eugénie, en se joignant les mains, prenez tout ; mais, de grâce, laissez-nous ce tableau qui est un héritage de famille, et pour lequel nous avons la plus grande vénération.

—Vraiment ! il faudrait vous laisser ce tableau... Allez ! vous êtes des cagottes que je devrais faire arrêter. Vous saurez que tout, ici, est à moi, le tableau comme le reste. Allons, trouvez de l'argent, ou tout sera vendu. Ce soir, vous aurez de mes nouvelles.

Jacques Béranger, pendant cette scène, était demeuré stupéfait ; à peine put-il articuler quelques mots pour appuyer la demande de ses deux nièces. Le soir, ils reçurent un commandement d'avoir à payer dans les vingt-quatre heures, s'ils voulaient éviter la vente.

On peut se figurer quelle nuit passèrent ces trois infortunés. Les deux sœurs ne dormaient pas, et elles entendaient, à travers la mince cloison qui les séparait de leur oncle, le pauvre vieillard gémir et prier.

Enfin, Marie, malgré son chagrin, finit par s'endormir ; Eugénie alla s'agenouiller devant le tableau qui lui représentait la *Consolatrice des Affligés*, et lui adressa du fond du cœur, la prière suivante, qu'elle avait la douce habitude de dire tous les soirs :

" Marie, ô le premier des noms que nos lèvres d'enfant apprennent à " bégayer avec celui de Jésus ; ô nom suave et pur, soyez à jamais " béni ! Que ce saint nom réveille toujours en nous la vénération et la " prière, et que toute notre existence ne soit qu'un hymne perpétuel à " votre gloire et à vos grandeurs.

" O notre bonne Mère, je vous implore pour que vous ne nous aban-" donniez pas dans la triste position où nous nous trouvons ; que votre " regard daigne s'abaisser vers nous et nous sommes sauvés. Puissent " mes prières, ô divine Marie, être portées sur les ailes des Anges, et " monter, comme la fumée de l'encens, jusqu'aux pieds de votre trône " immortel. Ainsi soit-il.

Elle n'eut pas plutôt terminée sa prière, que la Sainte-Vierge lui apparut tout à coup resplendissante ; c'était simplement la lune qui, glissant à travers les nuages, jetait dans le triste réduit sa pâle clarté, et un de ses rayons était venu éclairer le tableau. Toutefois Eugénie, remplie de foi, crut voir dans ce fait si ordinaire un heureux présage, et, fortifiée par la prière, elle sentit l'espérance renaître en son cœur.

Le lendemain tout fut en effet saisi, et quelques jours après, le pauvre mobilier était enlevé et on le portait sur la place publique pour être vendue aux enchères. Le bon curé et ses deux nièces, mornes et abattus, étaient restés dans cette chambre où, n'ayant plus une chaise pour s'asseoir, ils s'étaient appuyés contre le mur, se regardant en gémissant.

Enfin, dernière douleur, il leur fallut même abandonner cette pauvre demeure qui leur semblait un palais, maintenant qu'ils n'avaient plus un abri où reposer leur tête; et puis, en quittant cet asile, ils ne pouvaient oublier qu'il les avait abrités pendant la tempête de la Révolution.

"Heureusement pour les pauvres qu'il y a des pauvres!"

Une voisine, presque aussi peu fortunée qu'eux-mêmes, les regardait partir d'un air compatissant. Lorsqu'ils passèrent devant elle, elle leur dit d'une voix émue, en montrant son humble réduit: "Voilà tout ce que j'ai; partageons-le."

Ils y entrèrent tous trois en pleurant; mais Jacques Béranger, séchant ses larmes, dit à ses nièces: "Vous le voyez, mes enfants, Dieu n'abandonne jamais ceux qui mettent leur confiance en lui. Espérons qu'il nous enverra des temps meilleurs." Et il sortit, afin d'assister à la vente, quel que chagrin que ce triste spectacle dût lui causer.

Lorsqu'il arriva sur la place, le modeste mobilier avait été adjugé; il ne restait plus que le tableau avec lequel le pauvre vieillard avait toujours vécu, et qu'il voulut contempler une dernière fois avant de s'en séparer. Il dut percer la foule pour arriver auprès du crieur qui le montrait à plusieurs personnes.

—Voyons, dit ce dernier, combien le tableau?

—Un petit écu, dit un brocanteur.

—Allons! la Vierge pour un écu! vociféra le crieur; ce n'est pas cher; d'autant plus qu'on a l'enfant par-dessus le marché. Qui met au-dessus?

Jacques Béranger, saisi d'indignation, s'éloignait en entendant ces profanations impies, lorsqu'une voix s'écria:

—Cent livres!

Le bon prêtre s'arrêta stupéfait. Avec cent livres, il pouvait non-seulement payer le propriétaire, mais encore il lui resterait quelque chose pour lui. Il eût volontiers embrassé cet enchérisseur inconnu.

—Deux cents livres! dit une autre voix.

Des murmures commencèrent à se faire entendre au milieu de la foule. Dans ces temps malheureux, où l'on manquait de tout, où la religion était proscrite partout et ses ministres la proie du bourreau, c'était un crime que d'acheter un tableau de sainteté et surtout de le

payer si cher. Mais celui qui avait mis deux cents livres, sans se préoccuper des murmures, s'était emparé du tableau afin de l'examiner de plus près; après quelques minutes pendant lesquelles son visage exprimait l'admiration, il s'écria:

—Cinq cents livres !

—Huit cents ! dit un brocanteur.

—Mille ! riposta l'autre.

En entendant ce prix, ce ne fut plus des murmures que le peuple fit entendre, ce furent des cris, parmi lesquels on put distinguer ceux de : " A bas l'aristocrate ! à la lanterne !"

En ce moment, un officier général traversait la place; en entendant ces cris, il s'arrêta, et, s'adressant à Jacques Béranger, qui était sorti de la foule, il lui dit:

—Que se passe-t-il donc ici, citoyen, et pourquoi ce tumulte ?

—Monsieur, répondit tristement le vieillard, on vient de vendre mon pauvre mobilier, et il ne reste plus qu'un tableau qui est la cause de tout ce bruit, car il va déjà à mille livres. Je ne connaissais pas un semblable trésor.

—Voyons donc ce tableau, dit l'officier qui avait considéré le vieillard avec émotion.

—Dix mille livres ! cria-t-il, tout en écartant le monde et avant de l'avoir vu.

En entendant ce prix, un silence de stupeur se fit parmi ce peuple tout à l'heure si agité, et l'officier put s'avancer vers la toile qu'il prit entre ses mains.

Quel fut son étonnement et en même temps sa joie de reconnaître, dans cette toile si ballottée, un Raphaël du beau style et que toutes les galeries seraient jalouses de posséder. Aussi restait-il plongé dans une sorte d'extase.

Un moment abasourdi par la surprise de rencontrer en cet endroit un concurrent aussi sérieux, le premier enchérisseur s'empressa de crier :

—Quinze mille !

L'officier, tiré de sa contemplation, et voulant mettre fin à cette enchère s'écria:

—Allons, finissons en : soixante mille livres !

Ce fut à l'officier que s'adressèrent alors les cris et les menaces de la foule; mais lui, sans s'émouvoir, se tourna bien en face des plus exaltés, et s'écria d'une voix rententissante :

—Respect au génie ! Sachez que ce tableau est l'œuvre du plus grand peintre des temps anciens; il est de Raphaël Sanzio. Je l'achète afin de l'offrir à la nation. Quoique là fortune m'ait favorisé sur les champs de bataille, je regarde cet achat comme une de mes plus belles conquêtes !

Privilége du génie! ces simples paroles, ce nom de Raphaël que bien peu de personnes, sans doute, connaissaient, suffirent cependant pour apaiser cette foule naguère si menaçante, et qui se dispersa en voyant l'officier s éloigner avec Jacques Béranger.

Cet officier était le général Moreau, qui revenait de l'armée du Nord, étant appelé à Paris. Il emporta avec lui le précieux tableau, et il en fit don au gouvernement qui le fit placer au Louvre, où il fait l'admiration des connaisseurs.

Quant à Jacques Béranger et à ses deux nièces, on peut juger de leur joie. On acheta une petite maison dans laquelle ils se retirèrent, sans oublier la bonne voisine qui avait bien voulu recueillir la famille alors qu'elle était dans la peine. Eugénie et Marie s'empressèrent de faire faire une copie du bienheureux tableau, qui reprit sa place habituelle au pied du lit.

Aussitôt que le calme fut revenu et que les autels furent relevés, Jacques Béranger reçut pour récompense de ses vertus une des principales cures d'Arras, où il mourut entre les bras de ses deux nièces qui n'avaient pas voulu le quitter et qui ne cessèrent, jusqu'au dernier moment, de l'entourer de leurs soins. Bien souvent Marie se plaisait à rappeler à sa sœur Eugénie le rêve qu'elle avait fait et qui s'était si bien réalisé, et jamais elles n'oublièrent, soir et matin, de prier et de remercier *la Vierge aux Ruines*.

Revue de Marseille.

N.B.—Nous devons les principaux détails de cet épisode de la Révolution à M. le comte de Turpin, ancien capitaine de frégate, chevalier de Saint-Louis, mort à quatre-vingt-douze ans.

LA GRANDE-CHARTREUSE.

(Voir page 139.)

Le chartreux se lève chaque jour pour chanter à minuit dans l'Eglise avec ses frères une partie de l'office divin. J'y ai assisté une fois. C'est grave, c'est beau, c'est grand. On se croit transporté dans un monde supérieur; mais ces choses-là ne se décrivent pas, elles se ressentent.

Le chartreux jeûne pendant environ huit mois de l'année, et il n'a le soir qu'un petit morceau de pain et un peu de vin et d'eau. Il ne mange

jamais de viande, dans aucune circonstance. Il s'abstient d'œufs et de laitage pendant l'Avent et le Carême, tous les vendredis de l'année et à certains jours déterminés. Il mange seul dans sa cellule, si ce n'est le dimanche et les jours de fête, où le repas se prend en commun au réfectoire.

Le chartreux est habillé de blanc. C'est l'emblême de la pureté de son âme. La laine est le seul linge qu'il connaisse. Son principal vêtement est une longue tunique, à manches larges, avec un capuchon.

Le chartreux partage son temps entre la contemplation des choses célestes, le chant de l'office divin, l'étude et quelques travaux manuels. Chaque semaine il fait, avec ses frères, hors du monastère, une promenade de deux ou trois heures, où il jouit des beautés de la nature et des charmes d'une conversation fraternelle.

La Chartreuse de Grenoble est gouvernée par un supérieur, qui est en même temps, en souvenir de saint Bruno, général de tous les Chartreux. Il est le seul général d'Ordre qui n'habite pas Rome. Son costume ne diffère en rien de celui des autres Pères. Un Souverain-Pontife voulut lui donner le titre et les insignes d'abbé, il le conjura de n'en rien faire, et demeura simple religieux. Après lui, les principaux officiers de la maison sont : le père-vicaire, qui remplace le général en cas d'absence ou de maladie ; le père-procureur ou économe, qui est chargé des intérêts matériels de la maison ; le père-coadjuteur, auquel sont confiées les relations avec les étrangers.

Parmi ceux-ci, les hommes sont reçus dans l'intérieur même du monastère : les femmes sont logées dans un bâtiment séparé, appelé l'infirmerie. Est-ce parce que la femme est considérée comme un être infirme ? Elles ont aussi une chapelle, placée également hors clôture. Le visiteur qui passe la nuit au couvent est reçu dans une cellule où il trouve un lit, une chaise, une table et un prie-Dieu, le tout dans un grand état de simplicité. Quant au manger, tout le monde fait maigre, et ce maigre est fort médiocre, comme cela convient ; on ne va pas à la Chartreuse pour dîner.

Les pèlerins ne manquent guère de faire quelques excursions dans les environs du monastère. La plus intéressante, mais la plus difficile, est l'ascension du Grand-Som, la montagne la plus élevé du Dauphiné, à laquelle le couvent est comme adossé. Après avoir assisté à l'office de minuit, je montai, à 1 heure et demi, non pas à cheval, mais à mulet, et, conduit par un guide, je commençai mon ascension. On rencontre sur son chemin deux chapelles : la première, située à environ deux kilomètres du couvent, est élevée sur l'emplacement même de celle qu'avait fait construire saint Hugues pour saint Bruno et ses compagnons. On l'appelle la chapelle de Notre-Dame de Casalibus. Sa construction simple forme un carré

long. L'intérieur est peint, la voûte en azur, parsemée du chiffre de Marie, et les parois des deux rangs de cartouches où sont écrites en lettres d'or les litanies de la Vierge. La seconde chapelle, dite de saint-Bruno, est à quelques pas de la précédente, à l'endroit même où était l'oratoire primitif du saint fondateur. Un chartreux, devenu évêque de Toulon, Jacques de Marley, la fit élever vers le milieu du XVIIe siècle. L'ascension au Grand-Som continue à se faire sans grande difficulté jusqu'à un chalet assis au milieu de beaux pâturages. Des troupeaux de moutons, venus de la Provence, y sont parqués pendant l'été. Arrivés là, nous dûmes laisser nos montures et gravir pendant près d'une heure un sentier étroit bordé d'affreux précipices. Mais parvenu au sommet de la montagne, on est pleinement dédommagé de ses peines. Il est difficile d'imaginer un spectacle plus magnifique que celui qui se déroule sous le regard du spectateur émerveillé. On voit au couchant les plaines du Lyonnais, les montagnes du Forez, du Vivarais et même de l'Auvergne. On a à l'Est les immenses chaînes de montagnes du Mont-Viso au Mont-Blanc, qui étale au soleil levant ses pics gigantesques et ses neiges éblouissantes, et la vue, franchissant vers le Nord-Est les montagnes de la Tarentaise et de la Maurienne, va se reposer sur les cîmes des Alpes suisses. Une croix domine la montagne d'où nous contemplions ce grand spectacle. Elle me rappela que ces lieux ont été sanctifiés par saint Bruno et par de nombreuses générations de ses enfants. Mes regards s'abaissèrent sur le monastère, qui apparaissait comme un nid d'aigle au milieu des rochers. Et, en effet, les âmes qui l'habitent sont bien des aigles qui, dédaignant les plaines banales où se remuent les hommes comme une armée de pygmées, contemplent du haut de leurs montagnes le soleil de la vérité.

Mais rentrons dans cette maison bénie, où le voyageur fatigué trouve toujours un doux et cordial accueil, et cette bonne et simple hospitalité antique qui devient de plus en plus rare. Je comparais tout à l'heure le chartreux à l'aigle et j'avais raison ; je serai plus vrai encore si je le compare à la colombe. Ces hommes qui, pour la plupart, ont blanchi au milieu des austérités de la pénitence et des graves méditations des choses éternelles, ont une simplicité qui charme et séduit. Ils sont bien encore aujourd'hui tels que les trouva saint François de Sales, bon juge, comme on sait, en cette matière. Prêchant le Carême à Grenoble, il ne manqua pas d'aller passer quelques jours à la Grande-Chartreuse. Son ami, l'Evêque de Belley, nous a conservé un détail charmant que nous ne pouvons nous empêcher de reproduire. Arrivé au monastère il fut reçu par le général de l'Ordre, qui le conduisit à l'appartement destiné aux personnes de sa dignité. « Après s'être entretenu quelque temps de propos tout célestes, dit le naïf écrivain auquel nous laissons la parole, il

se rencontra qu'il était le lendemain quelque fête de l'Ordre, ce qui obligea ce bon homme à prendre congé de notre François, en lui remontrant qu'il lui eût bien volontiers tenu compagnie jusqu'à l'heure de son repas, et même jusqu'à celle de son repos, mais qu'il estimait que sa piété aurait pour agréable qu'il préférât l'obéissance au sacrifice de la civilité, et qu'il se retirât en sa cellule à l'heure ordonnée, pour pouvoir aller la nuit à leurs Matines. Le bienheureux François approuva beaucoup cette exacte observance, le bon homme s'excusant encore de la fête d'un saint fort recommandable en son Ordre. Le congé pris avec tous les compliments de respects et d'honneur qui se peuvent désirer, comme il se retirait en sa cellule, il fut rencontré par un de ces conventuels, officiers de la maison, qu'ils appellent courriers, et ailleurs procureurs, qui lui demanda où il allait et où il avait laissé Monseigneur de Genève. Je l'ai, dit-il, laissé en sa chambre, et ai pris congé de lui pour me ranger en notre cellule et aller cette nuit à Matines. Vraiment, lui dit l'officier, Père révérend, vous vous entendez fort aux cerémonies du monde ! Hé quoi ! avons-nous tous les jours des prélats de cette taille ? Ne savez-vous pas que Dieu se plaît aux hosties de l'hospitalité et de la bénéficence ? Vous aurez toujours assez de loisir de chanter les louanges de Dieu : Matines ne manqueront pas d'autres fois. Et qui peut mieux entretenir un tel prélat que vous ? Quelle vergogne pour la maison que vous le laissiez ainsi seul ? Mon enfant, dit le Pére général, je crois certes que vous avez raison, et que j'ai mal fait. De ce pas il retourna vers Mgr. de Genève, et en le rencontrant dans sa chambre, il lui dit tout bellement : Monseigneur, j'ai rencontré en m'en allant un de nos officiers, qui m'a dit que j'avais fait une impertinence de vous avoir laissé seul, et que je ne manquerai pas de recouvrer Matines une autre fois, mais que nous n'avons pas tous les jours un Monseigneur de Genève. Je l'ai cru, et je m'en suis revenu tout droit vous demander pardon, et vous prier d'excuser ma sottise, car je vous assure que *ignorans feci*, et que je ne mens point. Le bienheureux François, ajoute l'écrivain, fut ébloui de cette notable rondeur, candeur, ingénuité, simplicité, et me dit qu'il en fut plus ravi que s'il eût vu faire un miracle."

Il faut se garder de croire que les Chartreux, absorbés dans leurs méditations, soient inutiles à leurs frères et se contentent de vivre pour eux-mêmes. Leur présence au milieu des montagnes est pour les villages des environs une source continuelle de bienfaits. Souvent, dans des années de disette, ils ont nourri des communes entières. Ils dotent de bâtiments nécessaires les villages trop pauvres pour les construire eux-mêmes : ici, c'est une église paroissiale qu'ils élèvent; là, une fontaine publique ; ailleurs, une maison d'école. Il y a quelques années, un incendie dévora le village de Saint-Pierre-de-Chartreuse, le plus rapproché

du monastère. Les religieux recueillirent tous les habitants dans les dépendances du couvent, les nourrirent et pourvurent à tous leurs besoins. Et en même temps ils faisaient rebâtir à leurs frais le village incendié. Puis, quand tout fut terminé, ils firent rentrer dans leurs habitations neuves et propres les villageois émerveillés. Après cela on dira encore : A quoi servent ces contemplatifs ? Des oisifs qui n'ont jamais rendu le moindre service à leurs frères, des habitués de café, des journalistes qui passent leur vie à couvrir des feuilles de papier d'idées malsaines, demanderont à quoi servent ces religieux au milieu de rochers. Qu'ils écoutent encore quelques faits.

En 1854, un vaste incendie jeta dans la désolation et la misère une paroisse considérable, Saint-Laurent-du-Pont. Les Chartreux prirent chez eux tous les enfants, et, de plus, contribuèrent largement à la reconstruction du village. Aujourd'hui on voit à l'entrée une magnifique église ogivale, dont une ville pourrait être fière. Elle est due presque toute entière à la générosité et aux soins des religieux. Trois autres villages, Saint-Joseph-de-Rivière, Villette et les Echelles, leur doivent également en grande partie leurs églises neuves, d'une excellente architecture. Les malades et les infirmes sont aussi spécialement les objets de leur charité. Il y a, à un quart d'heure du monastère, des bâtiments qui leur appartiennent. Une partie a été convertie par eux en hôpital, pour y recevoir les infirmes de tous les villages des environs.

Si j'entre dans ces détails, Monsieur le Rédacteur, sur l'influence bienfaisante des Chartreux, si j'indique quelques-unes de leurs œuvres de charité, ce n'est pas que je croie qu'ils aient besoin de ces œuvres pour se faire en quelque sorte pardonner leur existence. Je l'ai dit en commençant cette lettre, il n'y a rien d'aussi grand dans la création que les relations de l'âme avec la divinité : et le chartreux est l'homme qui les cultive le mieux et les porte à leur plus haute perfection. Assurément la culture de l'âme vaut mieux que celle de la matière, et surtout celle de cette partie supérieure, de ce côté divin par lequel l'âme touche à Dieu. Or, c'est cette partie céleste de nous-mêmes que le chartreux développe et perfectionne. Je sais que ces idées ne sont pas à la mode, que nous nous enfonçons de plus en plus dans la matière ; mais, laissons du moins ceux qui ne s'en contentent pas chercher autre chose. On nous construit des cités splendides, et les hommes se pressent pour les habiter. La solitude est la patrie des âmes fortes. Et ne faut-il pas, du reste, qu'il y ait des institutions qui conviennent à toutes les âmes ? Ne faut-il pas que la religion déploie tous ses aspects, et la vertu toutes ses formes ? Laissons le prêtre séculier, le missionnaire, le dominicain, le franciscain, le jésuite, le frère des écoles chrétiennes exercer sur le monde leur action salutaire ; mais laissons le chartreux et la carmélite

cultiver la partie la plus céleste de nous-mêmes. Laissons-les prier dans la solitude pour ceux qui ne prient pas. Il y a une loi générale, obscure, sans doute, dans ses applications particulières, mais certaine dans son existence : c'est celle de la solidarité qui nous relie tous les uns les autres. Et la raison n'est pas difficile à comprendre, elle est aussi simple que profonde ; nous sommes tous frères, en réalité et devant Dieu, nous sommes membres d'une même famille ; est-il étonnant que nous dépendions plus ou moins les uns des autres ? Laissons donc l'humanité prier dans le chartreux et la carmélite ; ils sont peut-être les paratonnerres de la terre, et elle a grand besoin.

Agréez, Monsieur le Rédacteur, etc.

L'Abbé Desorges.

FIOR D'ALIZA.

(Voir pages 15 et 182.)

Je le quittai tranquille et préparé à recevoir, sans se troubler, le lendemain, la signification de l'arrêt par la bouche du président du conseil de guerre.

Je m'approchai avec un visage gracieux, compatissant, de la loge de la femme du galérien qui donnait le sein à son nourrisson ; je la plaignis, je la flattai d'une prochaine délivrance, de la certitude de retrouver son amant après sa peine accomplie ; je la provoquai à me raconter toutes les circonstances que déjà je connaissais de ses disgrâces ; je fis vite amitié avec elle, car ma voix était douce, attendrie encore par l'émotion que j'avais dans l'âme depuis le matin ; de plus nous étions du même âge, et la jeunesse ne se défie de rien, pas plus que l'amour et le chagrin.

Enfin, après une heure d'entretien, nous étions bons amis, quoique je fusse le porte-clefs et elle la prisonnière.

— Est-ce que vous ne donneriez pas beaucoup, lui demandai-je, pour que votre petit eût deux tasses de lait au lieu d'une ?

— Oh ! dit-elle, je donnerais tout, car le petit souffre de la faim avec mon lait, qui est si rare et si amer sans doute ; mais je n'ai plus un baïoque à donner contre du lait. Que faire ?

— Est-ce que vous ne possédez aucun objet de petit prix à faire

vendre pour vous procurer un petit adoucissement de plus pour le petit qui est si maigre ?

— Moi, dit-elle, en paraissant chercher dans sa mémoire sans y rien trouver : non, je n'ai plus rien au monde, dans les poches de ma veste, que sa boucle d'oreille de laiton cassée, qu'il m'avait donnée le jour de nos noces, et la lime que je lui avais achetée pour limer sa ceinture de fer et qu'il m'a rendue en s'évadant, comme deux reliques de notre amour et de notre délivrance. Mais, excepté le cœur de celle à qui ces reliques rappellent des heures tristes ou douces, qui est-ce qui donnerait un carlin de cela ?

— Moi, lui dis-je, non point des carlins ou des baïoques, parce que je n'en ai point à ma disposition, mais deux écuelles de lait au lieu d'une, parce que je puis doubler à mon gré les rations des prisonniers, et cela dans votre intérêt, ajoutai-je, car si on venait à visiter les poches des détenus et qu'on y découvrît cette lime, on supposerait que vous l'avez sur vous pour en faire mauvais usage et on doublerait peut-être le temps de votre peine ou on vous en enlèverait sans doute la consolation.

— Oh ! Dieu, dit la jeune mère, serait-on bien assez barbare ! Mais vous avez peut-être raison, dit-elle, en fouillant dans ses poches avec précipitation.

Tenez ! voilà la boucle d'oreille et la lime sourde, et elle me glissa par-dessous les barreaux un petit peloton de fil noir qui contenait les deux reliques de son amant.

Elle pleurait en me les remettant, et ses doigts semblaient vouloir retenir ce que me tendait sa main. Je pris le peloton, je le déroulai, je pris la lime, que je glissai entre ma veste et ma chemise, et je lui rendis la boucle d'oreille cassée, qu'elle baisa plusieurs fois en la cachant dans sa poitrine.

Ce fut ainsi qu'à tout risque je me procurai cette lime que je n'aurais pu me procurer dans la ville de Lucques, parce qu'une fois entré en fonctions, un porte-clefs ne peut plus sortir des murs, et parce que, si j'avais fait acheter une lime par le *piccinino* ou par un autre commissionnaire de la prison, on aurait soupçonné que j'avais été corrompue par un de mes captifs, et que je voulais à prix d'argent lui fournir le moyen de s'évader.

Le lendemain, de grand matin, pendant que je balayais le vestibule et la geôle, un grand nombre de messieurs, vêtus de robes noires et rouges, vinrent lire au pauvre Hyeronimo son arrêt et lui signifier que le duc ayant ratifié la sentence, il n'avait plus de recours qu'en Dieu et qu'il avait quatre semaines et quatre jours pour se préparer à la mort.

Il devait être fusillé sur les remparts de Lucques, au milieu d'une petite place, devant la caserne des sbires, en réparation de ceux de cette caserne qu'il avait tués ou blessés.

Par bonheur, je n'assistai pas à la lecture de la sentence, parce que, dans ces occasions, la justice ne laissait entrer avec elle que le *bargello*.

Quand ils sortirent, les hommes noirs disaient entre eux :

— Quel dommage qu'un si jeune homme et un si bel adolescent ait un visage si trompeur et si candide! Avez-vous vu de quel front tranquille et résigné il a entendu son arrêt sans vouloir ni confesser son crime, ni demander sa grâce, ni insolenter la justice? Ce serait un bien grand innocent, si ce n'était pas le plus précoce des hypocrites.

Pendant que j'entendais sans lever la tête de dessus le pavé, que je faisais semblant de laver avec mon eau et mon éponge, Dieu sait ce que je pensais en moi-même de la justice des hommes qui voit le crime et qui ne lit pas dans les cœurs.

Le dernier des juges qui sortait dit à l'autre:

— Il est fâcheux qu'on n'ait pas pu découvrir où cette jeune fille, sa complice, s'est enfuie de leur caverne dans les bois comme une biche sauvage, on aurait eu par elle tous les motifs et tous les détails du forfait!

Je compris par là qu'on m'avait cherchée et que, sans doute, on me cherchait encore, et que je devais plus que jamais éviter de me laisser reconnaître pour ce que j'étais. Toutes les fois qu'on frappait du dehors à la porte de fer de la prison, je laissais le *piccinino* aller tirer le verrou aux étrangers, et, sous un prétexte ou l'autre, je montais dans ma tour pour éviter les regards des sbires ou des curieux. J'y passais mon temps à prier Dieu, et à apprivoiser la plus jeune des colombes.

Il ne m'avait pas fallu beaucoup de jours pour la priver et pour en faire l'innocente messagère entre la lucarne de ma chambre et la lucarne du meurtrier; à toutes les pensées que j'avais, je lui mettais un nouveau fil à la patte, tantôt brun, tantôt rouge, tantôt blanc, comme mes pensées elles-mêmes, selon leur couleur; puis je battais mes mains l'une contre l'autre pour l'effrayer un peu, afin qu'elle s'envolât vers Hyeronimo et qu'elle le désennuyât par ses caresses.

Hyeronimo, de son côté, lui baisait la gorge et lui remettait toujours à la patte le fil bleu de sa ceinture, qui voulait dire: amour ou amitié entre lui et moi. Ah! si nous avions su écrire! Mais où aurions-nous appris nos lettres? nos pères, nos mères, nos oncles ne savaient que par cœur leurs prières. Hormis les courts moments où mon service m'appelait dans la cour et où je pouvais entrer dans le cachot et

baiser ses chaînes, nos seuls moyens de communication ensemble étaient donc la colombe et la zampogne.

Je continuai à en jouer tous les soirs et une partie des nuits, pour reporter, par les sons, la pensée d'Hyeronimo en haut, vers moi et vers nos beaux jours dans la montagne. La femme du *bargello* aimait bien les airs que je jouais ainsi pour un autre, et elle me disait le matin :

— Je ne sais pas ce qu'il y a dans ta zampogne, mais elle me fait rêver et pleurer malgré moi, comme si elle disait je ne sais quoi de ma jeunesse à mon cœur ; ne crains pas, mon garçon, d'en jouer tout à ton aise, même quand tu devrais me tenir éveillée pour l'entendre : j'ai plus de plaisir à veiller qu'à dormir, en l'écoutant.

Les pauvres prisonniers me disaient de même :

— Au moins notre oreille est libre quand notre âme suit dans l'air les sons qui chantent ou qui prient avec ton instrument.

Mais il n'y avait que Hyeronimo qui comprit ma pensée et la sienne dans les joies ou dans les tristesses de la zampogne : nos deux âmes s'unissaient dans le même son !

La pauvre femme du forçat seule ne s'y plaisait pas.

— Ah ! soupirait-elle en soulevant son beau nourrisson endormi du mouvement de sa poitrine, à présent qu'il n'y est plus, je ne pense plus seulement à la musique ; quand un air ne tombe pas dans un cœur, qu'importe ? Ce n'est que du vent.

Mais quels moments délicieux, quoique tristes, comptaient pour lui et pour moi les voûtes de son cachot, quand j'y rentrais le matin avant que le *bargello* fût levé, pendant que le *piccinino* dormait encore et que personne ne pouvait nous surprendre ou nous entendre !

A peine, dans ces moments-là, regrettions-nous d'être en prison, tant le bonheur de nous être avoué notre amour nous inondait tous les deux ! Qu'est-ce qu'il me disait, qu'est-ce que je lui disais, je n'en sais plus rien ; pas beaucoup de mots peut-être, rien que des soupirs, mais dans ces silences, dans ce peu de mots, il y avait d'abord la joie de savoir que nous nous étions trompés, et bien trompés, monsieur, en croyant depuis six mois que nous avions de l'aversion l'un pour l'autre, tandis que c'était par je ne sais quoi que nous nous fuyions comme deux chevraux qui se cherchent, qui se regardent, qui se font peur et qui reviennent pour se fuir et se chercher de nouveau, sans savoir pourquoi.

Ensuite la pensée des jours sans fin que nous avions passés ensemble, depuis que nous respirions et que nous grandissions dans le berceau, dans la cabane, dans la grotte, dans la vigne, dans les bois, sans songer que jamais nous pourrions être désunis l'un d'avec l'autre, et puis ceci, et puis cela que nous n'avions pas compris d'abord dans nos ignorances, et que nous nous expliquions si bien à présent que nous nous étions

avoué notre penchant, contrarié par nous seuls, l'un vers l'autre ; et puis la fatale journée de la coupe du châtaignier, et puis celle de ma blessure par le tromblon du sbire, quand il avait étanché mon sang sur mes bras avec ses lèvres ; et puis ma folie de douleur et ma fuite de la maison sans savoir où j'allais pour le suivre, comme la mousse suit la pierre que l'avalanche déracine ; et puis ma pauvre tante et mon père aveugle abandonnés à la grâce de Dieu et à la charité du père Hilario, dans notre nid vide ; et puis l'espérance que les anges du ciel nous délivreront des piéges de la mort où nous étions pris, tels que deux oiseaux, pour nous punir d'en avoir déniché, les printemps, tant d'autres dans nos piéges de noisetier, quand nous étions enfants ; et puis la confiance de nous sauver de là, plus tard, d'une manière ou d'autre, car les quatre semaines et les quatre jours nous paraissaient si longs, que nous ne pensions jamais en voir la fin.

Vous savez, monsieur, quand on est si jeune et que l'on compte si peu de mois dans la vie passée, les mois à venir paraissent longs comme des années. Nous nous croyions sûrs, après nous être ainsi rejoints, de rencontrer une bonne heure dans tant d'heures devant nous, et nous jouissions de nos minutes d'entretien comme si elles avaient formé des heures et que les heures n'eussent pas formé des semaines.

— Mais vous, pauvres gens, aveugles et abandonnés à vous deux dans cette cabane, sans nièce et sans fils, et presque sans chien, que se passait-il, pendant ce temps, dans votre esprit ? demandai-je à l'aveugle, père de Fior d'Aliza.

— Ah ! monsieur, me répondit l'aveugle, il ne se passait rien les premiers jours que des désolations, des désespoirs et des larmes. Quelle mort attendait Hyeronimo à Lucques, devant les juges trompés et irrités par les sbires ? Quels hasards dangereux rencontrerait Fior d'Aliza sur ces chemins inconnus et dans une ville étrangère, au milieu d'hommes et de femmes acharnés contre l'innocence, si l'on venait à découvrir son déguisement ? Où trouverait-elle un gîte pour les nuits, sa nourriture pendant les jours ? Comment, vermisseau comme elle était, ainsi que nous, aux yeux des riches et des puissants, parviendrait-elle soit à pénétrer vers son cousin dans des cachots, soit à s'introduire dans des palais gardés par des sentinelles, pour tomber à genoux devant monseigneur le duc ?

Comment, si elle était jamais reconnue par un des pèlerins ou des sbires extasiés de sa beauté, quand ils l'avaient aperçue sur notre porte, échapperait-elle aux poursuites du chef des sbires qui avait commis tant de ruses pour l'obtenir de sa tante ? Comment connaîtrions-nous nous-mêmes ce qui se passait là-bas, au pays de Lucques, sans nouvelles de nos enfants, si nous n'y descendions pas nous-mêmes, ou bien,

si nous parvenions à y descendre, les exposant à être reconnus rien qu'en demandant à l'un ou à l'autre si on les avait vus ?

Obligés de rester dans notre ignorance, si nous nous traînions jusqu'à Lucques, ou mourant de nos inquiétudes, si nous n'y descendions pas ! Ah ! monsieur, le sommeil n'était pas venu une heure de suite sur nos yeux depuis le jour du malheur ; nous n'avions la nuit d'autre bruit dans la cabane que le bruit confus de nos sanglots, mal étouffés sur nos bouches, et de temps en temps les cris de douleur involontaires du petit chien, couché sur le pied de mon lit, quand sa jambe coupée, qui n'était pas encore guérie, lui faisait trop mal, et qu'il implorait ma main pour le retourner sur sa paille.

Non, je ne pense pas, quoi qu'on en dise là-haut au couvent quand on y prêche sur les peines de l'enfer aux pèlerins, que les peines mêmes de l'enfer puissent dépasser nos peines dans notre esprit.

Quant à la nourriture, nous n'y pensions seulement pas, bien que nous n'eussions plus pour soutenir nos misérables corps et pour nourrir le chien Zampogna, que quelques croûtes de pain dur, que le père Hilario nous avait laissées dans sa besace jusqu'à son retour.

Voilà tout ce qui se passait au grand châtaignier, monsieur; la misère, et le chagrin qui empêchait de sentir la misère.

Le septième jour pourtant nous eûmes deux grandes consolations, car la Providence n'oublie pas même ceux qui paraissent les abandonnés de Dieu.

Premièrement, le petit chien Zampogna fut tout à fait guéri de sa jambe coupée et commença à japer un peu de joie autour de nous en gambadant sur ses trois pattes, devant la porte, comme pour me dire : Maître, sortons donc et allons chercher ceux qui manquent à la maison ; je puis à présent te servir et te conduire comme autrefois, fie-toi à moi de choisir les bons sentiers et d'éviter les mauvais pas ; et il s'élançait sur le chemin qui descend vers Lucques comme s'il eût compris que ses deux amis étaient là-bas ; puis il revenait pour s'y élancer encore.

Secondement, le père Hilario remonta péniblement et tout essoufflé par le sentier de la ville au couvent, et, jetant sa double besace pleine comme une outre sur la table du logis :

— Tenez, nous dit-il, voilà l'aumône de la semaine pour le corps ; le prieur m'a dit de quêter d'abord pour vous comme les plus misérables ; le couvent ne manque de rien pour le moment, grâce aux pèlerinages de la Notre-Dame de septembre, qui va remplir les greniers de farine et les celliers d'outres de vin.

Et puis, ajouta-t-il, voilà l'aumône de l'esprit. Ecoutez moi bien.

Alors, il nous raconta qu'il avait frappé à toutes les portes de Luc-

ques pour savoir si l'on avait entendu parler d'un homicide commis dans la montagne, sur un brigadier des sbires, et si l'on savait quelque chose du sort qu'on réservait au jeune montagnole; qu'on lui avait répondu qu'il serait jugé prochainement par un conseil de guerre, et qu'en attendant il était renfermé dans un des cabanons de la prison, sous la surveillance du *bargello;* que le *bargello* était incorruptible, mais très-humain, et qu'il n'aggraverait certainement pas jusqu'à l'échafaud les peines du pauvre criminel. Il ajouta que, même après le jugement, on avait encore le recours en grâce auprès de monseigneur le duc et que, dans tous les cas, le condamné avait encore un sursis de quatre semaines et de quatre jours entre l'arrêt suprême et l'exécution; enfin que, pendant ces quatre semaines et ces quatre soleils de sursis, le condamné, soulagé de toutes ses chaînes derrière sa grille, ne subissait plus le secret, mais qu'il était libre de recevoir dans sa prison ses parents, les prêtres, les moines charitables et tous les chefs des confréries pieuses de la ville et des montagnes, tels que frères de la Miséricorde, frères de la Sainte-Mort, pénitents noirs et pénitents blancs, dont l'œuvre est de secourir les prisonniers, de sanctifier leur peine et même leur supplice.

A ce mot, monsieur, nous tombâmes, ma belle-sœur et moi, à la renverse contre la muraille, les mains sur nos yeux, en criant: "Est-il bien possible! Quoi! aurait-on bien le cœur de supplicier un pauvre enfant innocent dont tout le crime a été de défendre nous et sa cousine?"

— Rassurez-vous un peu, nous dit le frère quêteur, sans toutefois trop compter sur la justice des hommes, qui n'est souvent qu'injustice aux yeux de Dieu et qui n'a pour lumière que l'apparence au lieu de la vérité.

— Et ma fille? ma fille? ma Fior d'Aliza, s'écriait ma belle-sœur, n'en avez-vous donc appris aucune nouvelle par les chemins ou sur les places de Lucques?

— Aucune, répondit le vieux frère; c'est en vain que j'ai demandé discrètement aux portes de tous les couvents où l'on distribue gratis de la nourriture aux nécessiteux, vagabonds, mendiants ou autres, si l'on avait vu tendre son écuelle à un jeune et beau pifferaro des montagnes; c'est en vain que j'ai demandé aux marchands sur leurs portes, aux vendeuses de légumes sur le marché, si elles avaient entendu de jour ou de nuit la zampogne d'un musicien ambulant jouant des airs, au pied des Madones, dans leurs niches ou devant le portail des chapelles. Tous et toutes m'ont affirmé que, depuis la noce de la fille du *bargello* avec un riche *contadino* des environs, on n'avait pas entendu une seule note de zampogne dans la ville, attendu que ce n'était pas la

saison où les musiciens des Abruzzes descendaient après les moissons dans les plaines.

Ces réponses uniformes m'avaient donné d'abord à penser que votre fille n'avait pas osé entrer à Lucques et qu'elle errait çà et là dans les villages voisins, comme un enfant qui regarde les fenêtres des maisons et qui voudrait bien y pénétrer, sans oser toutefois s'approcher des portes. Puis, en réfléchissant mieux et en me demandant comment la noce d'un *contadino* avec la fille du *bargello* avait pu trouver un *pifferaro* pour entrer en ville, dans une saison où il n'y a pas un seul musicien ambulant dans la plaine de Lucques, je me suis demandé à moi-même si ce musicien inconnu qui jouait pour cette noce jusqu'au seuil de la prison, n'y aurait pas été poussé par l'instinct de s'y rapprocher, un jour ou l'autre, de celui qu'elle aime, et sans vouloir interroger personne de la prison, dans la crainte d'apprendre ainsi aux autres ce que je voulais savoir moi-même, je n'ai fait que saluer la femme du *bargello* sur sa porte, et j'ai passé ; mais quand la nuit a été venue, je me suis porté à dessein dans ma stalle de la chapelle voisine, et j'ai écouté de toutes oreilles si aucune note de zampogne ne résonnait dans les cours ou le voisinage de la prison.

Eh bien ! vous me croirez si vous voulez, pauvres gens, ajouta-t-il, mais avant que l'*Ave Maria* eût sonné dans les cloches de Lucques, un air de zampogne est descendu, comme un concert des anges, d'une lucarne grillée tout au haut de la tour du *bargello*.

Et vous me croirez encore, si vous avez de la foi, j'ai reconnu, tout comme je reconnais votre voix à tous les deux à présent, la vraie voix et le vrai air de la zampogne de votre frère et de votre mari, mort des fièvres en revenant des Maremmes ; et, bien plus encore, ajouta-t-il, l'air que j'ai entendu si souvent jouer dans la grotte par vos deux enfants, pendant que je montais ou que je descendais par votre sentier ! J'ai cru d'abord à un rêve ; j'ai écouté longtemps après que les cloches de l'*Ave Maria* se taisaient sur la ville, et le même air de l'instrument de votre frère a continué à se faire entendre à demi son dans la tour, par-dessus les toits de la prison.

— Dieu ! s'écria ma belle-sœur, est-ce qu'on l'aurait bien jetée dans cet égout d'une prison, la belle innocente ! Oh ! laissez-moi descendre vite à la ville pour qu'on me la rende avant qu'elle ait été salie dans son âme par le contact avec ces malfaiteurs et ces bourreaux !

— Arrêtez-vous, femme, arrêtez-vous quelques jours comme je me suis arrêté moi-même après avoir entendu, de peur de dévoiler prématurément un mystère qui contient peut-être le salut de vos deux enfants.

— Oui, j'ai pensé en moi-même : ne disons rien ; qu'il nous suffise

de soupçonner qu'elle est là ; que son cousin n'y est probablement pas loin d'elle ; que le bon Dieu, en permettant ce rapprochement, a peut-être un dessein de bonté sur le pauvre prisonnier comme sur vous-mêmes, et attendons que le mystère s'explique avant d'y mêler nos indiscrètes curiosités et nos mains moins adroites que celles de l'amour innocent !

Car je suis vieux, voyez-vous, mes braves gens, il y a longtemps que ma barbe est blanche ; j'ai vu passer et repasser bien des nuages sur de beaux jours et ressortir bien de beaux jours des nuages, et j'ai appris qu'il ne fallait pas trop se presser, même dans ses bons desseins, de peur de les faire avorter en les pressant de donner leur fruit avant l'heure, car il y a des choses que Dieu veut faire tout seul et sans aide ; quand nous voulons y mêler d'avance notre main il frappe sur les doigts, comme on fait aux enfants qui gâtent l'ouvrage de leur père ! Ainsi, faites comme moi : priez, croyez et prenez patience !

Mais, tout en prenant patience, ajouta le sage frère quêteur, je n'ai pas pourtant perdu mon temps et toutes mes peines à Lucques et aux environs pendant la semaine.

Ecoutez encore, et remettez-moi ces grimoires de papier, ces sommations et ces actes que Nicolas del Calamayo, le conseil, l'avocat et l'huissier de Lucques, vous a fait signifier l'un après l'autre pour vous déposséder du pré, de la grotte, des champs, des mûriers, de la vieille vigne et du gros châtaignier, au nom de parents que vous ne vous connaissiez pas dans les villages de la plaine du Cerchio ; c'était peut-être une mauvaise pensée qui me tenait l'esprit, ajouta le frère, mais, quand j'ai su la passion bestiale du chef des sbires pour votre belle enfant, sauvage comme une biche de votre forêt ; quand j'ai appris qu'un homme si riche et si puissant dans Lucques vous avait demandé la main d'une fille de rien du tout, nourrie dans une cabane ; quand on m'a dit que la petite l'avait refusé, et qu'à la suite de ce refus obstiné pour l'amour de vous et de son cousin, le sbire s'était présenté tout à coup et coup sur coup, muni de soi-disant actes endormis jusque-là, qui attribuaient, champ par champ, votre petit bien au chef des sbires, acquéreur des titres de vos soi-disant parents d'en bas, je n'ai pu m'empêcher d'entrevoir là-dedans des hasards bien habiles, et qui avaient bien l'air d'avoir été concertés par quelque officier scélérat de plume, comme il y en a tant parmi ces hommes à robe noire qui grignotent les vieux parchemins, comme des rats d'église grignotent la cire de l'autel.

Je suis allé trouver mon vieil ami de Lucques, le fameux docteur Bernabo, qui, quoique retiré de ses fonctions d'avocat du duc, donne encore des consultations gratuites aux pauvres gens de Lucques et des

villes voisines. Il me connaît depuis quarante ans pour avoir été quêter toutes les semaines à sa porte, et pour m'avoir toujours donné autant de bonnes grâces pour moi que de bouteilles de vin d'*Aleatico* pour le monastère.

Je lui ai demandé la faveur de l'entretenir après son audience, en particulier; quand le monde a été dehors de sa bibliothèque, je lui ai demandé, à voix basse, s'il pouvait me donner des renseignements aussi secrets qu'en confession sur un certain scribe attaché au tribunal de Lucques, nommé Nicolas del Calamayo.

— Eh quoi ! m'a-t-il répondu en riant et en me regardant du capuchon aux sandales, frère Hilario, est-ce que vous avez attendu vos quatre-vingts ans pour déserter la piété et l'honneur, et pour avoir besoin, dans quelque mauvaise affaire, d'un mauvais conseil ou d'un habile complice ?

— Paurquoi me dites-vous cela ? ai-je répondu au docteur Bernabo, qui ne rit pas souvent.

— Mon brave frère Hilario, m'a-t-il répliqué très-sérieusement alors, c'est qu'on ne se sert de ce drôle de Nicolas del Calamayo que quand on a un mauvais coup de justice à faire ou une mauvaise cause à justifier par de mauvais moyens.

Et le chef des sbires de Lucques, son ami ? ai-je poursuivi, en sondant toujours la conscience du docteur Bernabo.

— Le chef des sbires, m'a-t-il répondu, n'est pas un coquin aussi accompli que son ami Nicolas del Calamayo : l'un est le serpent, l'autre est l'oiseau que le serpent fascine et attire dans la gueule du vice.

Le chef des sbires n'est qu'un homme léger, débauché et corrompu, qui ne refuse rien à ses passions quand on lui offre les moyens de les satisfaire, mais qui, de sang-froid, ne ferait pas le mal si on ne lui présentait pas le mal tout fait. Vous savez que ce caractère-là est le plus commun parmi les hommes légers ; leur conscience ne leur pèse pas plus que leur cervelle, et ce qui leur fait plaisir ne leur paraît jamais bien criminel.

Tel est, en réalité, le chef des sbires ; son plus grand vice, c'est son ami Nicolas del Calamayo !

— Eh bien ! seigneur docteur, dis-je alors à Bernabo, je vais vous exposer une affaire grave et compliquée dans laquelle le chef des sbires a un intérêt, et Nicolas del Calamayo, les deux bras jusqu'aux coudes.

— Je vous écoute, dit Bernabo.

Je lui ai raconté alors le hasard qui fit rencontrer la belle Fior d'Aliza par le sbire en société de son ami Nicolas del Calamayo ; la demande, le refus, l'entêtement du sbire, l'obstination de la jeune fille, puis la dépossession, pièce à pièce, par les soins du procureur Nicolas

del Calamayo, au moyen d'actes présentés par lui à la justice, actes revendiquant pour des parents, au nom d'anciens parents inconnus dont le sbire avait acheté les titres, tout le petit héritage de vos pères et de vos enfants.

En m'écoutant, le vieux docteur en jurisprudence fronçait le sourcil et se pinçait les lèvres avec un sourire d'incrédulité et de mépris qui montrait assez ce qui se passait dans son âme.

— Avez-vous sur vous ces pièces? me dit Bernabo.

— Non, répondis-je.

— Eh bien! apportez-les-moi la première fois que vous descendrez du monastère à la ville; je vous en rendrai bon compte après les avoir examinées, et si elles me paraissent suspectes dans leur texte, comme elles le sont déjà à mes yeux dans leurs circonstances, rapportez-vous-en à moi pour faire une enquête secrète et gratuite chez les prétendus parents ou ayants droits de votre pauvre aveugle. La meilleure charité à faire aux braves gens, c'est de démasquer un coquin comme ce Nicolas del Calamayo avant de mourir, et de lui arracher des ongles ses victimes.

Allez, frère Hilario, et mettez-vous seulement un sceau de silence sur votre barbe; qui sait si, en sauvant le patrimoine de ces pauvres gens, nous ne parviendrons pas aussi à découvrir quelque embûche tendue à la vie du criminel, peut-être innocent, qu'on va juger sur de si vilaines apparences!

Le frère termina son récit en prenant les pièces dans l'armoire.

— Ah! que nous font les biens, la vigne, le pré, le châtaignier, la maison même, nous écriâmes-nous, ma belle-sœur et moi. Qu'on prenne tout, qu'on nous jette tout nus dans le chemin, mais qu'on nous rende nos deux pauvres innocents!

— Résignez-vous à la volonté de Dieu, quel que soit le sort d'Hyeronimo, nous dit-il en s'en allant; je monte au monastère pour instruire le prieur de votre angoisse et du motif de mes absences. Je lui demanderai de séjourner à la ville autant que ma présence pourra être utile au prisonnier pour ce monde ou pour l'autre; je remonterai jusqu'ici dès que j'aurai une bonne ou mauvaise nouvelle à vous rapporter d'en bas; ne cessez pas de prier.

— Ah! répondîmes-nous tout en larmes, si nous cessions de prier nous aurions cessé de trembler ou d'espérer pour la vie de nos enfants, nous aurions bien plutôt cessé de vivre!

Il s'en alla, et nous entendîmes, pendant la nuit suivante, son pas lourd, lent et mesuré, qui faisait rouler les cailloux sur le sentier en redescendant du monastère vers la ville.

Nous restâmes douze grands jours sans le voir remonter et sans rien

apprendre de ce qui se passait en ville. Hélas ! il craignait sans doute de nous informer trop tôt de la condamnation sans remède de Hyeronimo ; mais chaque heure de silence nous paraissait le coup de la mort pour tous les quatre ! Voilà tout, monsieur.

(A continuer.)

LES MERVEILLES DE L'HORLOGERIE.

(Voir pages 7 et 174.)

On ne tarda pas à transporter dans les montres les ingénieux mouvements automatiques des horloges, et Gribelin, de Blois, fit vers l'an 1600 une montre ovale dont le cadran indiquait les révolutions des astres et servait d'almanach perpétuel.

Le South Kensington Museum possède plusieurs montres de Pierre Combret, de Lyon: L'une, entre autres, donnée par la comtesse d'Arundel à son fils William Howard, de forme ovale, contenant un réveille-matin et un calendrier romain, et indiquant les jours de la semaine, le quantième du mois, les phases de la lune, les signes du zodiaque. On voit au British Museum la *montre de Milton*, qui, après avoir été emportée en Amérique par les descendants du poëte, avait été dernièrement renvoyée avec d'autres effets à une famille pauvre du Yorkshire, qui la vendit pour 3 fr. 30 c.

Lady Fitzgerald possède nne montre émaillée, présent de Louis XIII à Charles Ier, avec l'image en relief de saint Georges et du Dragon et la légende de la Jarretière. M. Mitford a une autre montre du *roi martyr* que celui-ci donna à sir Thomas Herber le matin même du jour de son exécution. Les montres de Cromwell et de Charles II sont presque aussi communes que le sont en France les *cannes de Voltaire.*

C'est à des artistes français qu'est due l'application des émaux opaques aux boîtes de montres. Le procédé consiste à employer des couleurs qui se fondent à la flamme et cependant conservent leur éclat. L'inventeur fut Jean Toutin, de Blois (1630), qui en fit part à ses confrères. On a de lui et de son frère des montres d'un travail exquis, une, entre autres, représentant sur émail des *Nymphes au bain* et une autre des épisodes du *Roland furieux.* On cite aussi parmi les chefs-d'œuvre de l'horlogerie en émail les montres de David Gorn, de Lyon.

Une montre bien faite peut aller pendant plusieurs siècles, et il n'y a pas longtemps que l'on produisit devant un comité de la Chambre des communes une montre de 1660 fonctionnant parfaitement encore aujourd'hui. Un perfectionnement important fut introduit dans la fabrication des montres par l'invention du ressort en spirale appliquée à l'arbre de balance. Cette invention, due à Stooke, mathématicien mort en 1658, et développée par Thomas Tompson, donna aux montres une régularité et une précision impossibles auparavant. Il est vrai que Jean Hauteville, né à Orléans en 1647 et mort en 1724, prétendit avoir inventé le ressort en spirale. Les montres *à répétition*, c'est-à-dire qu'on peut faire sonner à volonté, furent inventées par Daniel Quare en 1676. Charles II fit présent d'une de ces montres à Louis XIV : et une autre qui fut faite par Jacques II fonctionnait encore en 1823.

On trouve dans les *Philosophical Transactions* une description de ces montres portatives donnée en 1695 par Godefoi-Guillaume de Leibnitz. On sait que le grand philosophe, dont le génie est le plus universel peut-être des temps modernes, était né en 1646 et mourut en 1716. Bréguet fit la première *montre de touche* où l'heure est indiquée par onze boutons saillants autour du rebord de la boite. Le duc de Wellington possédait une de ces montres dont il fit présent au roi d'Espagne.

L'application des pierres précieuses au mécanisme des montres dans le but de diminuer la friction des pivots est une invention de Nicolas Faccio, né à Genève ou à Bâle et établi à Londres, où il fit la connaissance de Sir Isaac Newton.

Vers 1724, un apprenti de Tompson, John Graham, inventa l'échappement horizontal qui est encore employé dans la plupart des montres suisses, mais a été remplacé dans la fabrique anglaise par le *duplex*, et plus récemment par le levier. Au dix-huitième siècle, l'invention de Graham assura aux montres anglaises une supériorité incontestable, qui les fit grandement apprécier sur le continent. Les contrefaçons devinrent bientôt nombreuses, et un jour qu'une personne montrait à Thomas Tompson une montre qui portait à tort son nom, celui-ci la saisit, la brisa d'un coup de marteau et en offrit une de sa fabrique au possesseur.

Maupertuis, le convive de Frédéric dans ses gais et libres soupers, fut moins heureux que son royal patron qui, à la bataille de Mollwitz, s'enfuit bravement du champ de bataille et galopa douze heures sur un long coursier auquel resta depuis le nom de cette chaude journée. Maupertuis, emmené à Vienne, y regrettait amèrement la perte de sa montre anglaise volée par les hussards. Le grand-duc de Toscane tira

de sa poche sa montre enrichie de diamants, qui était du même fabricant, l'offrit au savant français en lui disant: " Ce n'était qu'une plaisanterie, on m'a apporté votre montre et je vous la restitue."

Un *magazine* de Londres de 1753 met une montre de Graham au nombre des objets qui complètent la toilette du petit-maître, que le *magazine* appelle, en français, *monsieur à la mode.* Beaumarchais avait longtemps fait des montres avant d'écrire le *Barbier de Séville* et le *Mariage de Figaro.* Un courtisan le rencontrant dans une galerie de Versailles crut lui faire une malice spirituelle en le priant de vouloir bien examiner sa montre, impertinente manière de rappeler à l'auteur son ancienne profession: "Je n'ai pas la main sûre," dit Beaumarchais, et, le grand seigneur insistant, il prit la montre qu'il laissa aussitôt tomber sur le parquet: "Je vous avais bien prévenu, ajouta-t-il, que je n'avais pas la main sûre," et il s'éloigna.

M. Wood décrit une montre d'or émaillée dont la boîte représente un paysage traversé par un voyageur auquel le soleil est censé adresser les mots de la légende: *Vada e vengo ogni giorno, ma tu andrai senza ritorno.* Ceci nous rappelle le cachet de fantaisie de lady Morgan représentant une montre avec la devise suivante, qui exprimait l'ardeur passionnée de sa nature, cachée sous l'apparence de la froideur: *Cheto fuor commoto dentro.* Quand les Prussiens entrèrent à Dresde en 1757, ils trouvèrent dans la garde-robe du comte Bruhl un vêtement complet avec une montre *pour chaque jour de l'année.* Le comte de Mansfield possède plusieurs montres dont les boîtes contiennent les portraits réunis de Caroline, reine de Danemark et de Struensée. La plus petite montre qui ait peut-être été faite fut présentée en 1764 à George III par l'horloger Alnold. Elle avait la dimension d'une pièce de vingt centimes, contenait cent vingt pièces différentes et le tout ne pesait que 11 *grammes.* Alnold, en retour de ce présent, reçut 500 guinées (13,000 fr.) et refusa d'en faire une semblable pour l'empereur de Russie. Le cylindre de cette montre fut le premier qu'on eût fait en rubis. Un clergyman anglais possède une montre en or faite par Lépine, de Paris, et donnée par Louis XV à Mme Du Barry en 1770. Ce fut en cette année-là que commença la mode de porter deux montres, une dans chaque gousset, coutume qui a passé chez les Chinois de nos jours. L'une des deux n'était souvent qu'une *fausse montre* en drap brodé de perles. La même année encore, Ranzonnet, de Nancy, fit une montre musicale qui jouait un air en duo; et sous le règne de Catherine II un paysan russe, Kulubin, fit une montre automatique représentant la scène de la Résurrection et jouant l'hymne de Pâques en usage dans l'Eglise grecque. Jean-Jacques Rousseau avait une grossière montre de cuivre qui se vendit 500 fr. après sa mort. On connaît le passage

de l'*Emile* où il dit: "Le temps perd pour nous sa mesure quand nos passions veulent régler son cours à leur gré. La montre du sage est l'égalité d'humeur et la paix de l'âme. Il est toujours à son heure et il la connaît toujours."

Lunardi, attaché de l'ambassade napolitaine, qui fit en 1784 la première ascension en ballon qui eut lieu en Angleterre, reçut à cette occasion une belle montre d'or du prince de Galles, depuis George IV. Bréguet, de Paris, avait acquis au commencement de ce siècle une réputation européenne, bien justifiée par la perfection de ses œuvres. Alexandre Ier lui acheta plusieurs montres et lord Wellington donna 8,000 francs d'une de ses montres à répétition. Le duc et la duchesse de Berry et plusieurs lords anglais étaient au nombre des clients de Bréguet, qui fit une grande fortune. Il payait ses ouvriers trente francs par jour et jamais moins de vingt. Napoléon allait, dit-on, le consulter sur ses plans pour perfectionner les canons et les armes à feu. La montre de l'empereur était construite de telle façon qu'elle se remontait d'elle-même au moyen d'un levier qui, à chaque pas qu'il faisait, s'élevait et retombait. C'est sur le même principe qu'est construit le pédomètre, instrument destiné à mesurer le nombre de pas faits par la personne qui l'a dans sa poche. Dans l'exposition de Mme Tussaud, à Londres, on voit une montre donnée par l'empereur à son valet Mati, après la bataille de Leipzig.

Une gravure de 1830 montre la Mort entrant chez un horloger auquel elle fait voir un sablier en disant: "Vais-je bien?—Vous avancez horriblement," est la réponse de l'horloger, qui n'est pas plus pressé que le bûcheron de La Fontaine. Peut-être le *joyau* de l'horlogerie anglaise*, dans notre siècle, a-t-il été la montre faite en 1844 par Hartandson, de Cornhill, pour le sultan Abdul-Medjid. Cette montre, qui fut présentée à la reine et au prince Albert comme le chef-d'œuvre de l'art anglais, avait cinq pouces de diamètre et une double boîte en or à vingt-deux carats. La boîte extérieure était émaillée de fleurs. Le cadran était blanc et opaque, émaillé sur cuivre, et les chiffres étaient remplacés par des caractères turcs. Cette montre sonnait les heures et les quarts, non pas sur une cloche, mais sur des fils de fer qui rendaient un son *pareil à celui d'un orgue de cathédrale.* Le prix de cette montre et d'une autre pareille, commandées en 1844 par l'ambassade turque, était de 1,200 guinées (31,500 fr.). On voyait à l'Exposition de Londres de 1863 une petite montre suisse dont le diamètre était de cinq millimètres, fixée au bout d'un porte-

* La plus grande fabrique d'horlogerie, en Angleterre, est celle de Rotheram et fils, à Coventry. Elle occupe cent quatre-vingts ouvriers et l'on y emploie la vapeur pour la confection des pièces.

crayon et indiquant sur son cadran les heures, les minutes, les secondes et le quantième du mois. M. Viner est l'inventeur des montres qui se remontent en tournant un bouton dans la poignée. On doit à M. Benson un instrument appelé chronographe, qui n'est autre chose qu'une montre à secondes employée pour les courses de chevaux et donnant la durée exacte de la course à un dixième de seconde près.

Un des problèmes qui ont le plus occupé l'attention des mathématiciens et des horlogers a été la découverte d'un instrument qui permît de reconnaître la longitude, c'est-à-dire la distance à l'est ou à l'ouest où un point quelconque se trouve d'un méridien donné. En 1598 Philippe III d'Espagne offrit 100,000 écus, et les Etats de Hollande 10,000 florins à celui qui inventerait un instrument pareil, chose qui paraissait si difficile que Morin aurait dit à Richelieu à ce sujet: "Je ne sais pas ce que cela pourrait être pour le diable; mais pour un homme, tenter une pareille découverte serait le comble de la folie." Le major Holmes, en 1665, et Huygens, en 1675, entrevirent la solution du problême. Sous la reine Anne, le Parlement offrit 500,000 francs pour les frais des expériences nécessaires et une récompense proportionnée à l'inventeur de l'instrument qu'on cherchait. L'heureux inventeur fut John Harrison, fils d'un charpentier du Yorkshire, né en 1693. Avec le chronomètre qu'il avait construit, il partit, en 1736, pour Lisbonne, et des expériences répétées prouvèrent la précision parfaite de son instrument, qui lui valut le prix promis en 1761. Son fils, parti en 1761 pour les Indes occidentales, emporta un chronomètre qui, après quatre-vingt-un jours de traversée, ne se trouva être en retard que de deux secondes. Il arriva plus tard à obtenir une précision plus complète encore. William Harrison fut enterré à Hampstead, où son tombeau attira longtemps un grand concours de visiteurs. La France ne restait pas en arrière, et, dès 1768, Berthoud avait inventé une pendule marine qui fut mise à l'épreuve, pendant un voyage, par ordre exprès du roi *. Le chronomètre de Harrison, qui coûtait 10,000 francs, fut perfectionné par Mudge, célèbre horloger de Londres, et construit d'une manière plus économique par Earnshaw et Arnold, inventeurs du ressort à balance cylindrique. Quelques mots suffiront pour faire comprendre l'usage qu'on fait du chronomètre. Supposez qu'un navire quitte Greenwich avec un chronomètre réglé sur l'horloge de l'Observatoire: ce chronomètre donnera le moyen de reconnaître la longitude d'un endroit donné, simplement en observant l'instant où le soleil passe à cet endroit, et en remarquant ensuite la

* En 1772, un autre voyage à Terre-Neuve fut fait dans le but d'essayer les chronomètres de Le Roy. Cassini en écrivit un compte rendu.

différence entre cette heure-là et l'heure indiquée par le chronomètre réglé sur Greenwich, différence qui doit exister nécessairement soit à l'est soit à l'ouest, et qui permet au marin de reconnaître à l'instant la longitude où il se trouve, en comptant à raison de quinze degrés pour chaque lieue ou quinze minutes d'un degré géographique pour *une minute de temps.* La précision de ces merveilleux instruments est telle que le docteur Arnott, se rendant de l'Amérique du Sud en Asie après un voyage de plusieurs mois, put indiquèr, à *un mille près*, la présence d'une île à cinquante milles au nord du navire. Il ajoute: "Supposé que le mouvement du petit instrument se fût accéléré ou ralenti tant soit peu, ses indications eussent été inutiles ou même dangereuses; mais, la nuit et le jour, dans la nuit et dans le calme, par le froid et la chaleur, son battement régulier continua, notant exactement les révolutions de la terre et des astres, et, au milieu des vagues qui ne retiennent ni trace ni signal, il était toujours prêt à redire son histoire magique et indiquait le point précis du globe où nous étions arrivés." En 1830, Frodsham était arrivé à faire des chronomètres dont les variations, en un an, n'excédaient pas les cinquante-sept centièmes d'une seconde. Le prix des chronomètres est tombé maintenant à 62 livres sterlings environ (1,550 fr.). En 1839, les chronomètres de Dent, au moyen desquels on rechercha les différences de longitude entre Paris, Londres, Edimbourg, étaient d'une précision si merveilleuse que douze d'entre eux ne variaient que de cinq centièmes de seconde. Les principaux horlogers de Londres envoient chaque année leurs meilleurs chronomètres à Greeenwich, où ils sont examinés et mis à l'épreuve, pour être ensuite achetés pour le service de la marine anglaise.

Nous bornerons là ces détails, qu'il serait facile de compléter en faisant des emprunts plus considérables à l'ouvrage de M. Wood, et nous terminerons par des réflexions, dont il serait facile de faire un long chapitre, sur la manière dont le temps est apprécié et employé chez les principales nations de l'Europe. Les Espagnols n'observent assurément qu'une moitié du précepte: *Vigilate et orate.* Il se peut qu'ils prient avec toute la ferveur même que semble indiquer leur pantomime expressive; mais ils ne veillent guère, dans le sens de l'active et laborieuse vigilance recommandée par l'Evangile. Il suffit d'avoir vu les grands malandrins étendus au soleil dans les villes mornes et silencieuses de l'Estramadure, pour se faire une idée de la profonde paresse et de la torpeur somnolente de cette race, aussi indolente que les *lazzaroni* de Naples. Dans les républiques espagnoles de l'Amérique du Sud, la valeur du temps est si peu appréciée qu'on vous indiquera souvent un quart d'heure comme la durée d'un trajet qui vous prendra

trois heures. En Italie, le *far niente* proverbial des populations est une paresse élégante que diversifie et qu'embellit le charme de la musique mêlée à l'air même, et le goût des beaux-arts. Là, les heures ont un vol doux et lent, mais harmonieux et léger; elles vont et viennent dansantes, rieuses et couronnées de fleurs, comme ces belles et gracieuses nymphes qui les personnifient, et que le Guide a rangées en cercle autour du *char du Soleil*, sur les plafonds du palais Rospigliosi.

Il n'y a pas longtemps encore, l'Allemagne n'avait que trois passions: celle de la philosophie, de la musique et de la bière. Alors, les étudiants allemands, après avoir discuté un texte obscur de Fichte ou de Hegel, s'endormaient dans une taverne, bercés par le refrain d'un *lieder* et assoupis par les *fumées* de la bière et la *fumée* de la pipe. Dans un pareil milieu, on s'inquiétait peu de la fuite du temps, et nul ne songeait à compter les heures qu'une vieille horloge à coucou sonnait lentement au-dessus de la tête des buveurs. Plût au ciel qu'un ministre prussien n'eût pas inspiré à cette jeunesse une quatrième et malheureuse passion, la politique! Parlerons-nous de l'emploi du temps en France? Les Français n'en sont ni avares ni prodigues. Ce n'est pas qu'il manque de flâneurs embarrassés de tuer le temps, ou de jolies femmes qui le gaspillent. Les uns sont des sots, et les autres..... A Dieu ne plaise que je perde mon temps à leur faire la morale! En général, les Français trouvent du temps pour tout: ils dépêchent les affaires sans précipitation, et savent limiter avec sagesse la durée de leurs plaisirs. Traversez la Manche, et vous vous trouvez aussitôt au milieu d'un peuple affairé, calculateur, où le temps se compte, se mesure et, qui plus est, se vend. Là, chaque minute a son prix; la précision la plus complète dans les instruments qui mesurent le temps est recherchée en vue d'utiliser le plus court instant; la ponctualité règne dans les plaisirs non moins que dans les affaires. Là, chacun songe à tirer profit des minutes et des quarts d'heure, la monnaie de billon du temps, et l'on découvre bientôt que l'on est au milieu de la nation à qui l'on doit le proverbe; *Time is money*, "Le temps est de l'argent."

*** Il est des choses qui s'apperçoivent, se conçoivent d'elles-mêmes, dont la nature seule a le secret et dont on a la connaissance en naissant, comme la rose a son parfum.

*** Le commerce continuel si vif et si poli des deux sexes a introduit en France une politesse assez ignorée ailleurs. La société dépend des femmes. Tous les peuples qui ont le malheur de les enfermer sont insociables.

LA FEMME CHRÉTIENNE ET FRANÇAISE.

(Voir page 62.)

Naturellement, il en est de même pour les hommes du dix-huitième siècle. Raynal, D'Alembert, Diderot, ces grands ennemis du Christianisme, Helvétius, l'auteur matérialisme du livre de l'*Esprit*, qu'en dit M. Duruy, même dans sa petite *Histoire de France* à l'usage des écoles primaires ? Un seul mot, et c'est précisément le grand éloge fait par lui des sceptiques de la Renaissance : " Ils portaient sur toutes choses un esprit nouveau."

De même, sur Voltaire, pas une restriction, pas un blâme. Et quel éloge : " C'était le vrai roi du siècle... " " Son influence allait se retrouver dans l'élan universel de 89. *

Il en dit encore plus sur Voltaire dans l'*Histoire de France* en deux volumes, et dans le volume destiné aux jeunes rhétoriciens ; il apprend à ces jeunes gens que Voltaire, celui dont la devise était : *Ecrasons l'infâme !* n'a poursuivi, comme Montaigne et Rabelais, qu'un seul *but*, le *vrai*, n'a eu *qu'un ennemi personnel*, le *faux*. †

M. Duruy ajoute ce que tout le monde sait trop : " Voltaire atta-" quait avec acharnement l'Eglise et ses premiers, ses plus constants " efforts furent dirigés bien plus contre le pouvoir spirituel que contre " l'autorité civile..."

Et néanmoins M. Duruy conclut ainsi sur cet homme : " Il a juste-" ment mérité la haine de ceux qui croient que le monde doit rester " immobile, et l'admiration de ceux qui regardent la société comme " obligée de travailler sans cesse à son amélioration matérielle *et* " *morale*." ‡

Et morale ! Et quelques lignes plus haut, parlant de la moralité de Voltaire, M. Duruy a dit : " Le désordre des mœurs lui était indif-" férent."

Quant à Rousseau : " Rousseau donna à cette société frivole une

* *Petite histoire de France*, p. 164.

† " Rabelais et Montaigne, Voltaire et Montesquieu, écrivent pour le monde autant que pour leur patrie. Le but qu'ils poursuivent, c'est le vrai, leur ennemi personnel, le faux." *Histoire de France*, préf., p. 24.

‡ *Ibid.*, t. II. p. 492.

“ secousse vigoureuse, qui la ramena *aux sentiments naturels,* dans sa “ *Nouvelle Héloïse.*” *

A la bonne heure ! Après avoir lu *Pantagruel* et *Gargantua* par amour *pour le vrai* en seconde, Voltaire et la *Nouvelle Héloïse* en rhétorique, par amour *pour les sentiments naturels,* il ne reste plus à vos jeunes élèves, aux frères comme aux sœurs, qu'à se faire affillier aux francs-maçons, par amour pour “ les idées libérales,” que “ sous des rites bizarres et quelque peu puériles, ils cachent et propagent †.” Vous pourrez ensuite les envoyer à leurs parents. Vous aurez bien mérité de ceux qui vous les auront confiés, et préparé dignement l'unité morale dans la famille.

De ce qui a rapport à la Révolution française, je ne citerai que ce trait :

On sait ce qu'était la constitution civile du clergé, imaginée par la Constituante, et quel fut le courage des prêtres fidèles qui refusèrent, malgré la prison, l'exil et l'échafaud, de prêter un serment schismatique et impie. Eh bien ! les prêtres que loue M. Duruy, ce sont ceux qui prêtèrent ce serment ; ceux qu'il blâme et sur lesquels il fait retomber la responsabilité du sang versé, ce sont les prêtres martyrs. A ceux-là, en effet, les *sages conseils,* les *appels à l'esprit de l'Evangile* furent adressés, *mais en vain.* ‡

Dans ses livres même les plus légers et les plus inoffensifs en apparence, le même esprit se rencontre. C'est ainsi que dans un voyage de Paris à Bucharest, M. Duruy fait dire à l'un de ses interlocuteurs, à propos d'une procession du Saint-Sacrament : “ Le peuple était venu “ pour voir, les princes pour être vus, et le clergé pour mettre à genoux “ devant lui les grands et les petits de la terre.”

Il est vrai, après avoir ainsi résumé le récit de son interlocuteur, M. Duruy s'étonne que celui-ci n'ait pas mieux compris la poésie extérieure du catholicisme. Mais ce singulier interlocuteur qui est Allemand à la fois et Français, n'est autre que M. Duruy lui-même. Quelques lignes plus haut, cet interlocuteur à deux figures parle des moines présents à la procession qui, “ replets, hauts en couleur, front bas, mais larges “ mâchoires, font un métier tout comme un autre.”

Pour déverser le mépris sur l'ordre monastique, qu'importe, au

* *Ibid.,* p. 494.

† *Histoire de France,* rhét., p. 309.

‡ “ *En vain* un éloquent curé du Poitou fit *appel à l'esprit de l'Evangile.* Si, comme l'enseigne l'apôtre, *disait-il avec saint Bernard,* toute personne doit être soumise aux puissances, il n'y a pas d'exception pour nous.... etc. *Mais ces sages conseils* ne furent pas entendus... Les prêtres vont maintenant combattre la révolution, et une guerre civile effroyable couvrira la France de sang, de crimes et de terreurs.” *Histoire de France,* t. II, p. 555.

reste, que M. Durúy dise lui-même ces choses, ou les fasse dire par un autre ? Cette forme littéraire n'est qu'un artifice commode, pour tout dire et faire passer. M. Duruy y a de nouveau recours un peu plus loin, et introduit le lecteur dans les caves d'un couvent "immenses," fait-il dire encore A QUELQU'UN, et *renfermant*, à côté de la bibliothèque, qui est, "*pour les joies de l'esprit*," pas moins de 500 mille pintes de vin "*pour les joies du corps*."

Mais qu'il parle lui-même ou qu'il fasse parler un autre, sans cesse le sens chrétien est blessé par un trait satirique et méchant, et, malgré les habiletés de langage, le lecteur sent très bien où veut frapper M. Duruy. Tout à l'heure c'étaient les moines; puis bientôt c'est le clergé et les Evêques que l'auteur aime à présenter sous le jour le plus odieux.

Les dogmes mêmes ne sont pas épargnés. Je n'en donnerai pour preuve qu'un récit où l'ironie sceptique abonde. "Au bord du Da-" nube bavarois, est-il dit dans ce récit, on est encore en plein moyen " âge. *Ne vous étonnez donc pas* d'y trouver Satan tout à côté des " saints, *et lui aussi fort occupé*." Après ce début, l'auteur, non plus le Voltairien bavarois, mais M. Duruy lui-même raconte deux légendes sur "ce pauvre diable de Satan, qui n'était pas toujours, dit-il, si noir " qu'on le fait;" et le récit s'achève par ces paroles, qui ne portent plus sur des légendes : "Le diable s'en va, comme sont parties tant d'autres choses du bon vieux temps." Ainsi M. Duruy confond la superstition et la foi des peuples, et, sous prétexte de railler l'une, frappe l'autre. Un mot rapide dit en courant, une anecdote légère, une réflexion furtive, une plaisanterie équivoque, tels sont ses procédés.

Je pourrais signaler bien des légèretés d'une autre sorte.

Par exemple, M. Duruy juge à propos de redire à ses lecteurs la chanson d'un étudiant ; quelle chanson ! "Hurrah ! l'étudiant est " libre. Vive le saint amour de la femme ! Qui ne sait chanter, ni " boire, ni aimer, celui-là l'étudiant le méprise. Hurrah ! l'étudiant " est libre !" Est-ce que M. Duruy va se récrier sur la liberté de ce chant ? Au contraire, il l'admire. "En Allemagne, la poésie coule " partout à flot larges et pressés. Ils aiment mieux que nous la nature, " la famille, le foyer, l'*amour*, et ils en sont récompensés par les inspi-" rations de la muse ; car aimer, c'est chanter." Et il en donne pour preuve ces *lieders* favoris, chants dont on trouve partout, dit-il, le recueil, "à côté de la Bible et du livre d'heures, avec l'air noté et *des* " *desseins sur bois qui font rêver les enfants et les jeunes filles*."

Toute l'Europe a retenti, il y a quelques années, des scandales d'un roi. Eh bien ! que pense M. Duruy de ces profondes atteintes faites

aux mœurs publiques par les têtes couronnés ? Ce ne sont à ses yeux que des *fredaines*, ou mieux le simple *amour du beau ;* et M. Duruy s'en égaye le plus tristement du monde. " Il chercha *le beau sous* " *toutes les formes.* Il l'étudia *à Rome* et *dans les coulisses de l'Opera.* " Il couvrit Munich de monuments, *et Lolla Montès d'une couronne* " *comtale...* et, comme un autre vert galant de notre histoire, est resté, " malgré toutes ses *fredaines*, très populaire. Munich *raffole de lui* " et trouve que son nouveau roi *est trop sage.*"

Les jeunes élèves de M. Duruy qui liront de telles choses, dites en un tel langage, seront-ils fort à blâmer s'ils concluent, et pratiquement, que de telles fredaines doivent en excuser bien d'autres ? Est-ce un jeune homme qui écrit avec cette légèreté morale ? Non, c'est un inspecteur universitaire, à la veille d'être ministre de l'instruction publique.

J'ai profondément regretté une atteinte déplorable portée avec tant d'autres, à la foi de 1850, et dans son article le plus délicat, le plus moral et le plus nécessaire. L'article 5 exigeait, pour les livres à admettre dans les écoles, l'examen du Conseil supérieur de l'instruction publique, et une autorisation préalable. Cela avait toujours été : sous le premier Empire, sous la Restauration, sous le roi Louis Philippe, sous la République en 1848, et sous le nouvel empire, jusqu'à M. Duruy.

Les prescriptions de cet article 5, qui sont si évidemment dans la nature et dans la raison des choses, avaient été souvent confirmées, développées, réglementées par des décrets et par les circulaires et arrêtés de tous les ministres qui se sont succédés depuis le vote de la loi jusqu'au ministre actuel de l'instruction publique. *

" Il importe, écrivait encore M. Rouland, dans une instruction ministérielle du 15 février 1859, que les livres mis entre les mains de la jeunesse de nos écoles soient soumis à un contrôle sévère, et que cette partie si essentielle de l'administration universitaire ne soit pas en souffrance. Le conseil impérial est pénétré comme moi de la nécessité de réglementer d'une manière précise et pratique les dispositions contenues dans l'art. 5 de la loi du 15 mars 1850.

Néanmoins, il avait été dérogé, mais timidement à cet art. 5, par M. Fortoul, dans un arrêté du 28 décembre 1855.

En 1863, M. Duruy arrive aux affaires, et, se souvenant peut être

* Décret présidentiel du 29 juillet 1850, relatif à l'exécution de la loi du 15 mars, art. 42, — du 24 mars 1851, relatif aux écoles normales primaires, art. 5.—Instruction ministérielle du 17 août 1851, relative au règlement des écoles primaires, art. 19.—Instruction ministérielle du 21 novembre 1851, relative au choix des livres autorisés pour les écoles publiques, etc.

des censures universitaires dont il avait été frappé, une de ses premières préoccupations, c'est de lire au conseil impérial une note qui propose l'abrogation de l'article dont il avait souffert, lui et son libraire; son libraire, dont nous avons relaté plus haut la mauvaise humeur, quand *la justice universitaire*, pour emprunter cette expression à la note même dont nous parlons, avait condamné quelques-uns des livres de M. Duruy.

Il faut avouer que c'est une chose vraiment curieuse, de voir ainsi cet écrivain, ce professeur, devenu ministre, aller droit à la loi qui l'a frappé, et proposer la substitution d'un *veto* subséquent à l'*autorisation* préalable, et placer une série de juridictions *universitaires* avant le *Conseil* impérial, qui ne doit plus être consulté par M. le ministre sur les livres à interdire qu'en dernier lieu. Et ce qui ne l'est pas moins, ce sont les motifs d'ordre inférieur devant lesquels M. Duruy voulut faire tomber l'article de la loi de 1850 :

Le premier de ces motifs, c'était d'accorder "complète satisfaction au commerce qui demande plus de liberté ;" voilà devant quelle considération M. Duruy abaissait les grandes raisons morales et religieuses de l'article 5. Cette liberté de la librairie, on a vu, du reste, de quelle façon les éditeurs de M. Duruy la réclament : ils menaçaient, selon l'expression du *Journal général de l'Instruction publique*, de "briser leur plume de journaliste, le jour même où la valeur commer- "ciale de leurs publications scolaires avait reçu une atteinte." Et le *Journal général de l'Instruction publique* protestait avec raison contre ces "industries privées, qui avaient la prétention, disait-il, d'exercer sur le corps enseignant une influence intéressée. *

Plus loin, dans un second motif, M. Duruy, assimilant *l'ordre pédagogique à l'ordre matériel*, disait que le gouvernement ayant cessé de donner sa garantie aux inventeurs "*dans l'ordre matériel*," on ne voyait pas pourquoi "il continuerait à la donner aux "écrivains *dans l'ordre pédagogique*."

Désormais donc, comme s'exprime la note lue au Conseil impérial, "tout livre, non frappé d'interdiction, aurait la liberté de pénétrer dans les maisons d'éducation."

Tout livre quelconque auraient la liberté de circuler dans les écoles, tant que l'autorité universitaire n'aurait pas prononcé contre eux.

Tout professeur, tout instituteur pourrait introduire dans son école ou dans sa classe les livres qui lui conviendraient, tant que l'inspection ne les aurait pas déférés à la juridiction universitaire.

* Avril 1853.

C'est ce qui fut, en effet, réglé par un arrêté pris quelque temps après cette note par M. le ministre, à la date du 11 janvier 1865. Et dans une circulaire aux recteurs sur cet arrêté, M. le ministre expliquait encore cette profonde atteinte portée à l'article 5 de la loi du 15 mars 1850, par un motif de l'ordre le plus dangereux et de la logique la plus fausse. Il prétendait que MM. les professeurs et instituteurs étaient *les fonctionnaires les plus compétents* pour *faire un bon choix* : parce que, comme le disait une seconde circulaire du même jour, ils sont ici des *juges intéressés et responsables.*

Intéressés, sans doute, et beaucoup trop, quand ils sont, comme M. le ministre, à la fois professeurs et auteurs. Et c'est pourquoi ils ne pouvaient être pris ici pour juges dans leur propre cause, c'est-à-dire être à la fois juges et parties. Ils sont incompétents et suspects, précisément parce qu'ils sont *intéressés.*

Et *responsables*, ajoute M. le ministre : mais responsables envers qui ? Envers des fonctionnaires qui peuvent être eux-mêmes ici en cause, qui peuvent être précisément les auteurs des livres choisis !

Et en attendant, ces livres choisis, et non encore frappés d'interdiction, circuleront dans les écoles.

Ce n'est pas tout, cette grave mesure, cette profonde dérogation à la loi de 1850, atteint non-seulement les livres de classe pour l'enseignement primaire et secondaire, mais aussi les trente mille *bibliothèques scolaires* que fonde M. Duruy, et tous les livres que chaque instituteur *distribue en prix*, ou place dans la bibliothèque *pour les lectures du soir et du dimanche, soit de ses élèves, soit de leurs familles* ; et enfin les livres de prix et de lecture des lycées et des colléges, placés dans les bliothèques de chaque classe. (*Circulaire du* 11 *janvier* 1865.)

Mais qui ne voit quelle large porte est ici ouverte, je ne dis pas seulement aux livres de M. le ministre, et aux cinquante volumes rédigés sous sa collaboration et dans son esprit,—mais à beaucoup d'autres, qui pourront déjà avoir fait d'étranges ravages, avant d'être prohibés, si même ils le sont !

Et d'ailleurs MM. les inspecteurs auront-ils toujours le courage de dénoncer au ministre tels ou tels livres, ceux de M. le ministre par exemple, ou bien de tels autres grands fonctionnaires de l'Université, ou même de simples confrères qu'ils tiennent à ménager ?"

FIN.

RÉPONSE DE M. VITET AU RÉV. PÈRE GRATRY

(Voir page 76.)

Si le charme de tels ouvrages ne peut être apprécié que par ceux qui les lisent, l'effet de votre parole peut encore moins être compris de quiconque ne l'a point entendue. Ce n'est pas dans la chaire proprement dite que vous avez fait vos preuves ; vous n'auriez pu sans imprudence en braver les fatigues ; mais le professorat dans un local restreint, des instructions, des conférences dans de simples chapelles, ont mis au jour un des dons les plus rares que vous avez reçus, l'art de parler et de convaincre sans effort et comme à demi-voix, ou, pour mieux dire, la plus facile, la plus pénétrante éloquence. Aussi vous attirez les âmes par la douce chaleur de vos convictions et de votre bonté. En vous faisant aimer vous apprenez à croire. Secourable à ceux qui fléchissent sous les épreuves de la vie et qui la trouvent longue, plus secourable encore à ceux qui, près de la quitter, ont la consolation de recevoir, avec vos larmes et vos prières, vos confiantes exhortations !

Ce qui vous soutient, monsieur, dans votre tâche, c'est une passion, la plus chrétienne des passions, mais chez vous toujours jeune et ardente, l'amour de vos semblables. Vous aimez tant les hommes qu'il vous est impossible de ne pas espérer qu'un jour, sur cette terre, ils seront moins aveugles et moins malheureux, que dis-je ? peut-être même parfaitement heureux. Il est vrai que vous êtes patient, que vous comptez par siècles plutôt que par années, et que, ce souverain bonheur, vous ne le promettez que sous le bénéfice d'une perfection morale et qui peut longtemps se faire attendre. Mais vous croyez que si l'homme le veut, de tels progrès s'accompliront, que les conditions de notre race et du monde qu'elle habite en seront entièrement transformées. N'est-ce pas une utopie, un rêve généreux ? Vous demandez qu'on ne réponde qu'après vous avoir entendu. Un livre est là tout récemment éclos, à peine mis au jour, le dernier-né de vos enfants, l'objet de vos prédilections, depuis longues années conçu, prémédité par vous ; vous priez qu'avant tout on le lise. Et, en effet, rien de plus séduisant que cette *Loi de l'Histoire*, ainsi présentée par vous. Vous tracez le tableau des progrès accomplis et vos raisons d'en atten-

dre bien d'autres avec tant de chaleur, d'émotion, d'enthousiasme, que votre conviction devient contagieuse et que les moins optimistes, séduits par le talent, sont bien près d'adopter la croyance.

Nous avons grand besoin, monsieur, de cette jeunesse d'esprit, de ces trésors d'espérance que vous nous apportez, pour nous fortifier contre le souvenir des pertes irréparables. C'est ici notre sort de ne prononcer jamais une parole de bienvenue, sans y joindre aussitôt ces tristes mots de regrets et d'absence. Regrets toujours pénibles, mais autrement durables et profonds lorsque ceux qui nous quittent ne furent pas seulement nos confrères, lorsqu'ils ont occupé dans l'histoire de leur temps une place considérable et jeté sur la compagnie comme un reflet de leur illustration.

Tel fut, monsieur, celui dont vous avez à si bon droit recueilli l'héritage. Pour moi, c'est une émotion vive, je dois le dire, que de parler de lui à cette place. D'abord, ce qui est déjà quelque chose, je n'ai guère rencontré dans ma vie un homme aussi parfaitement aimable et bienveillant, et les encouragements que ma jeunesse en avait reçus m'ont toujours pénétré d'une reconnaissance que cette mort ne fait que raviver ; mais le nom de M. de Barante me dit encore bien autre chose. Tout ce que les hommes de mon âge, au prix d'efforts, parfois heureux, souvent déçus, ont entrepris de bon, d'utile, de généreux, d'honnête, aussi bien sur le terrain des lettres que dans le champ de la politique, ce nom a la vertu de me le rappeler. Il me transporte dans un temps d'activité féconde où l'horizon semblait s'ouvrir plein de promesses et de lumière, où les esprits n'étouffaient pas dans le doute et la lassitude, où nous espérions tous léguer à nos neveux non pas un âge d'or où ne seraient éclos que des œuvres de bon goût et des actes de bon gouvernement, mais tout au moins quelques principes, les fondements, les premières bases d'un édifice que nos pères croyaient avoir conquis par tant de larmes et de sang !

D'où vient que ce double espoir, ce double rêve, l'honneur des lettres, l'établissement de la vraie liberté, semblent si naturellement s'associer à ce nom ? D'autres champions de la même cause ont, à la même époque, brillé d'un éclat plus vif, livré de plus grands combats, et dans les luttes de tribune, et dans le maniement des affaires ; d'autres aussi, dans les lettres, se sont élevés à des hauteurs plus grandes, à plus de perfection de style, à plus d'audace et d'originalité : nul n'a mené de front avec autant de constance, de modestie et de succès ces deux missions que lui imposait sa nature, les lettres et les affaires, la vie publique et la vie de l'esprit ; nul enfin, ce qui explique encore mieux cette sorte de faveur qui s'attache à son nom ; nul, depuis le commencement du siècle, dans les questions de critique

littéraire et d'histoire, aussi bien que de droit public et d'administration, n'a fait preuve d'autant d'à-propos; toujours prêt avant tous les autres, prenant le premier la parole et n'en disant pas moins, assez souvent, le dernier mot.

Si l'Académie, par exemple, mettait aujourd'hui au concours un examen critique de notre littérature au dix-huitième siècle, que pourraient faire les concurrents, à supposer qu'avec sagacité ils missent à profit soixante années d'expérience, recueillant ce que dans l'intervalle les esprits les plus éminents ont pu dire de plus juste sur ces délicates questions? Pourraient-ils faire autre chose que répéter, avec moins de bonheur peut-être et moins de perspicacité, ce qu'en 1806, à vingt-quatre ans, écrivait M. de Barante? On reste confondu à chaque trait de ce tableau: est-ce bien sous le premier empire, n'est-ce pas hier qu'il a été tracé? De quelles intolérances, de quels préjugés fallait-il s'affranchir pour s'établir ainsi, dès le début du dix-neuvième siècle, juge impartial des écrivains du dix-huitième? Qui les lisait sans passion et sans parti pris? Ceux qui leur imputaient les malheurs et les crimes de la révolution n'en parlaient qu'avec invectives, moins en juges qu'en accusateurs; les autres, c'est-à-dire, la France presque entière, étaient à leurs genoux, plus dévotement crédules aux doctrines encyclopédistes qu'aucun siècle du moyen âge ne l'a jamais été aux saintes Ecritures. Dès lors quelle nouveauté, quelle étrange entreprise que d'oser, à la fois, briser l'idole et ne pas méconnaître ce qu'au fond de ce triste culte, de ces dangereuses idées, il y avait eu de résultats utiles, de nobles intentions, de vrais bienfaits providentiels? Si ce n'est pas l'intuition du génie, c'est une rare clairvoyance, une sorte de divination que de lire ainsi dans l'avenir et de devancer de si loin les jugements de la postérité. Il est vrai qu'une femme illustre inaugurait alors, par ses écrits et sa conversation, les voies nouvelles de ce siècle naissant et lui donnait de viriles leçons d'indépendance intellectuelle, à la fois respectueuse et hardie; mais, si les souvenirs de Coppet, ces généreux conseils, ce souffle inspirateur devaient agir puissamment sur le jeune écrivain, on ne peut pas dire que l'influence en fût directe dans son livre, qu'il s'y manifestât la moindre trace d'imitation et que sa nature d'esprit en fût le moins du monde altérée.

J'en dis autant d'une autre de ses œuvres née d'une inspiration d'un genre tout différent. La veuve d'un noble chef, d'un des héros des guerres de la Vendée, s'adresse à lui et lui confie, avec un rare discernement, ses plus intimes impressions, ses vivants souvenirs, le priant d'en composer une image fidèle de ces terribles luttes dont elle fut le témoin courageux; ce n'est pas à un des siens, c'est à lui, ami des nouvelles idées, à lui, sous-préfet de l'Empire, qu'elle demande de

faire comprendre, d'honorer dignement et l'héroïsme vendéen, et la grandeur morale d'une insurrection; l'œuvre semble impossible; il s'en charge, et nous donne non-seulement un récit plus attachant, plus dramatique que le plus beau roman, mais un nouvel exemple de cette impartialité naturelle et précoce que nous admirions tout à l'heure. Dans sa sous-préfecture, au cœur de l'ancien Bocage, sur ce sol dévasté, sur ces cendres encore fumantes, il avait apaisé, pacifié les esprits, ramené la concorde et obtenu l'obéissance; il trouve encore le secret de satisfaire dans ce livre les plus fidèles débris de la cause vaincue, sans déserter ses propres opinions.

Quelques années plus tard l'empire était tombé, et la France, subitement dotée des libertés les plus réelles qu'elle eût encore connues, et telles que jamais peut-être elle n'en retrouvera, la France était, en politique, si difficile à contenter alors, qu'elle se croyait déshéritée du trésor qu'elle avait en sa main et ne songeait qu'à se plaindre; tandis qu'en matière de goût son infatigable patience s'accommodait docilement au joug des traditions même les plus surannées. Aujourd'hui qu'il en est autrement et que du côté des lettres nous pourrions bien avoir en trop ce qui nous manque encore de l'autre, on a peine à s'imaginer qu'il ait fallu guerroyer pendant près de dix ans pour faire renoncer ce pays à la superstition des règles et des convenances. Rien n'est plus vrai pourtant: ce fut une croisade où les plus grands esprits, où les hommes d'Etat non moins que les poëtes s'enrôlèrent à l'envi. Dès les premiers symptômes de cette émancipation nouvelle, M. de Barante était prêt, fidèle à ses habitudes de diligence et d'à-propos; résolu, mais toujours modéré, et, bien qu'à l'avant-garde, songeant à diriger, à contenir le mouvement plutôt qu'à l'accélérer.

C'était aux littératures étrangères qu'avant tout nous devions nous faire initier. Shakspeare venait d'être traduit, M. de Barante se chargea d'interpréter Schiller; puis, laissant là le rôle de traducteur, il ne tarda pas à payer, de son propre fonds, par un exemple original, un plus large tribut à sa cause. Je veux parler de cette heureuse tentative, de cette intelligente nouveauté venue juste à son temps, de l'*Histoire des ducs de Bourgogne*. Vers cette époque, de 1824 à 1828, une forme nouvelle de la vérité historique se produisait en Europe; elle descendait du Nord, des montagnes d'Ecosse, sous l'apparence du roman, et bientôt on peut dire qu'elle était répandue dans l'air et pénétrait partout. Chez nous elle provoqua une éclosion féconde de recherches et de savants travaux, en même temps qu'elle donnait un nouveau charme et un nouveau crédit au naïf témoignage de nos vieux chroniqueurs et de nos premiers historiens. M. de Barante, aussitôt, conçut l'idée de faire en société avec Foissart et

Commines, en s'imprégnant de leur esprit, en s'abstenant de toute réflexion personnelle, de tout raisonnement et de tout plaidoyer, le simple et fidèle tableau, le calque pittoresque de la société française au quatorzième et au quinzième siècle. Est-ce à dire qu'il n'entendait parler qu'aux yeux, qu'il prétendait ne rien prouver, et qu'il donnait à l'épigraphe dont il avait fait choix un sens purement littéral? Le livre est là qui nous dit le contraire. Rien, à coup sûr, ne plaide mieux en faveur des bienfaits de la civilisation que cette peinture exacte, détaillée, vivante, d'un peuple encore courbé sous l'empire de la force, sans autre protection que des lois impuissantes et des mœurs à demi barbares. C'est donc prouver que raconter ainsi, et, de plus, c'est charmer son lecteur. Aussi quel succès rapide, éclatant! Au bruit de la faveur publique les portes de cette enceinte s'ouvrirent comme d'elles-mêmes devant le nouvel historien. Sa destinée ne se démentait pas: de toute sa génération, de tous ces éminents esprits unis par un même amour de la vraie liberté, c'est à lui qu'allait appartenir l'honneur de franchir le premier le seuil de l'Académie.

Enfin c'est encore lui qui, au plus fort de la tourmente dont ce pays fut assailli, voilà vingt ans, lorsque d'impuissants parodistes nous fatiguaient de leurs apothéoses du comité de salut public et voulaient imposer à la France la reconnaissance et l'amour pour les bienfaits de la Convention, c'est lui qui, en quelques mois, dans sa retraite de Barante, improvisait ces trois volumes où la redoutable assemblée se laisse voir à nu, telle qu'elle était, comme dans un effrayant miroir. Cette fois il faisait mieux que d'arriver à temps, il faisait acte de courage. Le succès le soutint, il poursuivit son œuvre et nous donna l'*Histoire du Directoire*, travail plus achevé, qui, d'un côté, révèle dans ses moindres misères cette triste époque, cette politique d'expédients et de corruption, et, de l'autre, jette un jour vraiment neuf, une clarté pénétrante sur l'homme extraordinaire qui, en renversant le Directoire, allait rendre sans doute à la France un service, mais un service payé si cher!

Voilà bien des travaux, et j'en pourrais citer tant d'autres! Comment omettre, par exemple, cette remarquable étude sur les *Communes et l'Aristocratie*, ou plutôt, sur l'abus de la centralisation administrative? Ne dirait-on pas qu'elle aussi vient de naître, tant les idées en sont encore nouvelles, bien qu'elle ait tout à l'heure cinquante ans? Et cette *Vie de Royer-Collard* qui encadre et enchaîne si bien ces discours admirables et qui en fait comme un cours pratique de théories parlementaires et d'esprit constitutionnel; et ces pages sur *Matthieu Molé*, seule trace qui nous reste d'une œuvre inachevée, d'une histoire que l'auteur s'était promis d'écrire, l'histoire du Parlement de Paris;

et tant de fragments, d'études, de notices, de biographies, d'écrits de circonstance, réunis en de si nombreux volumes; ne semblerait-il pas qu'il y avait là de quoi remplir deux vies comme la sienne, même aussi longues et aussi laborieuses; eh bien! non, chez M. de Barante tout cela n'est que délassement: c'est le fruit de ses heures de repos, de ses jours de retraite; sa vie active, sa véritable vie, n'est pas là: il aimait tendrement les lettres, mais les lettres ne suffisaient ni à son esprit ni à son âme; il avait besoin d'autre chose: il lui fallait un devoir à remplir, du bien à faire, une occasion d'agir, non-seulement sur soi-même, en travaillant à son perfectionnement moral, mais sur les autres, par l'amélioration de la destinée commune, par le triomphe des idées de justice et de liberté. Et, chose étrange, ce besoin d'action n'excitait pas en lui la passion du pouvoir. Il n'avait soif que d'être utile, sans aspirer au premier rang. Les agitations, les hasards, la responsabilité d'un ministère ne l'auraient pas séduit, l'auraient troublé peut-être; sa vocation l'en détourna. Il s'était plu, dans sa jeunesse, aux emplois de la haute administration: son âge mûr allait trouver, à un degré plus haut, dans les fonctions d'ambassadeur, un exercice encore plus propre à son genre d'activité. Cette intervention indirecte dans les plus grandes affaires, cette participation aux secrets de l'Etat entremêlée de la vie du monde et du silence du cabinet, c'était une combinaison qui semblait inventée pour lui.

Le seul défaut de cette vie où la conversation, la parole fugitive, joue un rôle si grand, c'est d'échapper à la postérité. Si M. de Barante n'avait été qu'administrateur et diplomate, que nous resterait-il de lui? Déjà, malgré ses livres, c'est le bien peu connaître que de ne l'avoir pas entendu causer. Dans cette façon d'émettre sa pensée, il avait, j'ose dire, une supériorité rare, plus de trait, de couleur, de mouvement que dans sa parole écrite. Le peu de soin qu'il semblait y prendre, une sorte de négligé, tout au moins apparent, et pas toujours exempt d'une douce malice, prêtaient à ces causeries un agrément extrême. Au lieu de faire parade de mots heureux qui lui venaient en foule, et loin de les mettre en lumière, il semblait plutôt les éteindre dans une sorte de demi-jour, baissant la voix de préférence presque toujours au bon endroit. Si bien que maintes fois ce n'était qu'après coup, par réflexion, pour ainsi dire, qu'on sentait tout le sel de ce qu'il avait dit.

Si quelque chose peut donner une idée de cette conversation désormais disparue, ce sont peut-être les Mémoires où M. de Barante a raconté sa vie avec une vivacité et une fraîcheur de coloris qui sentent presque l'improvisation. Par malheur, ces mémoires ne vont guère au-delà de sa trentième année, et ils sont encore inédits. Mais le

public en connaît quelques pages charmantes, enchâssées récemment avec un si grand art dans le noble et affectueux hommage qu'un de nos plus éloquents confrères a voulu rendre à son ami. M. de Barante' en effet, a eu cette fortune qu'à peine hors de ce monde, et sa tombe encore entr'ouverte, les amitiés les plus fidèles, les illustres et même aussi les plus modestes, se sont hâtés, à qui mieux mieux, de raconter si parfaitement sa vie et de lui rendre si complète justice, qu'aujourd'hui nous n'avons plus ici, pour honorer sa mémoire, qu'à essayer de leur servir d'écho.

Mais de tous ces éloges, le meilleur, j'ose dire, c'est de lui seul qu'il le tiendra, lorsque le temps aura permis que les nombreuses dépêches écrites par lui dans ses deux ambassades soient livrées à la publicité. Même pour l'écrivain, cette révélation ne sera pas sans honneur, car, excepté peut-être dans ses Mémoires, jamais sa plume ne s'est montrée plus souple et plus habile qu'en traçant ses rapides dépêches; et quant au politique, je ne crains pas d'affirmer que ses meilleurs amis auront eux-mêmes, en le lisant, d'agréables surprises, tant sa discrète modestie aimait à laisser ignorer les occasions de clairvoyance qu'il avait su le mieux saisir. Savent-ils, par exemple, que plus d'un mois avant l'expédition d'Ancône, lorsque l'armée autrichienne menaçait seulement d'occuper les Romagnes, et que le grand et courageux ministre qui déjà méditait cet acte d'énergie, son éternel honneur, ne se livrait encore qu'à de secrets préparatifs, son parti pris, mais personne n'en ayant confidence, des dépêches arrivèrent de Turin où les raisons qui devaient le mieux l'affermir dans son projet, étaient spontanément offertes et discutées, des dépêches qui demandaient que le drapeau de la France flottât bientôt sur l'un des deux rivages des Etats de l'Eglise, affirmant que c'était le moyen d'éviter, non d'allumer la guerre, le seul moyen de ne pas perdre toute influence en Italie? Ce n'est certes pas un mérite vulgaire et un instinct peu clairvoyant que d'avoir si bien deviné, et de s'être ainsi associé, même seulement par un vœu, à cette mémorable entreprise.

Si je n'avais hâte de finir, je demanderais qu'on me permît d'être juste envers tout le monde. L'ambassadeur ne grandira pas seul quand ses dépêches seront connues; la politique qu'il a suivie, le pouvoir dont il fut l'interprète, recevront aussi quelque honneur de ses révélations. Où voulez-vous connaître mieux la valeur d'un gouvernement que dans ces entretiens secrets, à travers la frontière, entre ses agents et lui? Vous lisez dans ses intentions, vous voyez ce qu'il commande, vous savez ce qu'il veut, et partant ce qu'il vaut. Qui d'ailleurs mieux que M. de Barante peut ici vous servir de guide? Il a pour chefs ses amis les plus sûrs; avec eux il parle à cœur ouvert; il vous fait pénétrer

au fond de leurs pensées. Voyez de quels moyens, vis-à-vis des puissances même les moins amies, l'emploi lui est prescrit ! quelle loyauté scrupuleuse ! quel respect de la foi jurée ! quel ménagement des droits de tous ! et quand son regard se tourne vers la France, avec quelle émotion il assiste de loin à ces continuels assauts que ses amis soutiennent ! comme il les encourage, tout méconnus qu'ils soient, à persister dans leur noble gageure, à ne vouloir d'autre liberté que la liberté pour tous, à la défendre sans jamais se permettre la plus légère atteinte à la plus stricte légalité ! comme il essaye enfin d'ouvrir les yeux à cette Europe, ou tout au moins à ces deux cours près desquelles il est accrédité, malveillantes par aveuglement, et s'obstinant à ne pas voir que c'est leur cause aussi et l'avenir du monde qu'il s'agit de sauver à Paris !

N'insistons pas ; il est des justices tardives, mais assurées ; et vous avez raison, monsieur, il en est de même dès ce monde, je n'en veux pour preuve que l'heureux et beau dédain de cette vie que j'essaye de peindre, les vingt dernières années qui la couronnent si noblement !

Que M. de Barante, le jour où fut brisé le trône constitutionnel, ait renoncé et pour toujours, à la vie des affaires, à cette activité pratique, sa constante prédilection, il n'y a rien là dont je songe à lui faire un mérite, pas plus que je ne lui tiens grand compte d'avoir deux autres fois, dans le cours de sa vie, résigné des fonctions qu'il aimait, pour rester fidèle à sa cause. Chez les âmes d'une certaine trempe, cette sorte de façon d'agir, qu'il faudrait remarquer et admirer chez d'autres, est tellement naturelle qu'on semblerait les méconnaître et les classer hors de leur rang, ne leur en sachant trop de gré ; mais ce qui n'est pas donné à tous ces cœurs d'élite, même aux plus purs et aux plus généreux, c'est de savoir entrer dans la retraite sans renoncer à l'action ; de remplacer la vie qu'ils perdent par une autre vie qu'ils se donnent, non moins active et plus féconde encore. Ce rare secret, M. de Barante l'a connu et en a fait, pour son bonheur, le plus habile usage. L'étude, à la rigueur, le travail, auraient pu suffire ; il y joignit la bienfaisance, l'active charité, le don de faire mieux que l'aumône, de se donner soi-même, de s'occuper des autres et d'en prendre souci, de les aimer, pour tout dire en un mot, et de s'en faire aimer. Chrétien de cœur, à mesure qu'il avançait en âge, on peut dire que la foi s'affermissait et grandissait en lui, non la foi qui s'en tient aux dogmes et aux pratiques, la foi qui passe dans les œuvres et qui engendre la vertu.

Aussi, quelque brillantes et désirables que soient les premières phases de sa vie, si j'avais à opter, c'est la dernière que je voudrais choisir. Que de faveurs du ciel, que de bénédictions en échange de quelques biens fragiles ! Il n'a connu de la disgrâce que les heureux

côtés, le calme et la solitude. Le soin de son honneur ne lui a commandé que de douces épreuves. On ne l'a pas vu, comme l'illustre exilé dont il fut le représentant, chercher sur la terre étrangère un asile, puis un tombeau. Son exil, à lui, son volontaire exil, a été le berceau de ses pères, un pays qu'il aimait, sa chère Auvergne, ses vieux ombrages qu'il avait embellis. Et les soins d'une tendre famille, nombreuse encore, même après d'irréparables coups, l'ont toujours entouré, et la compagne de sa vie, son guide et son émule dans l'art de faire le bien, il a pu, jusqu'à l'heure du départ, la voir, la sentir près de soi ! Ce n'est pas encore tout : une autre récompense plus rare et plus inattendue lui était réservée. Lui qui jamais n'avait brigué les faveurs de la foule, qui constamment et vivement avait adopté, défendu ce qu'il y a de moins populaire au monde, les idées modérées, indépendantes, la pure raison, la simple vérité, il avait, pendant ses vingt ans de loisir si dignement, si saintement remplis, répandu dans toutes ces contrées, de proche en proche, et comme à son insu, de telles semences de gratitude et de vénération, qu'au jour où il quitta ce monde, ce fut une explosion générale et profonde de la douleur publique, un deuil si vrai et si universel, que jamais, nulle part, je le dis sans hyperbole, jamais ne s'étaient vues de telles funérailles, et autour d'un cercueil une telle ovation posthume.

S'il était mort ambassadenr, son corps eut reposé peut-être sous de plus magnifiques tentures ; la vraie, la bonne, celle de la douleur et des larmes, sa mémoire l'aurait-elle obtenue ? N'est-ce pas là, monsieur, un consolant symptôme et comme un enseignement pratique des vérités que votre cœur vous révèle et vous ordonne de propager ? Le spectacle de ces funérailles autorise vos espérances ; quand on voit rendre de tels hommages non pas à la puissance, mais simplement à la vertu, il est permis de dire aux hommes que, s'ils le voulaient bien, ils pourraient trouver sur la terre un avant-goût de l'éternel bonheur.

FIN.

—L'homme est un tube digestif ouvert par les deux bouts. (Définition de l'homme par un communiste moderne, Cabanis.)

—Machiavel révéla l'art du crime plutôt en observateur que'n criminel, mais ses leçons profitent plus aux oppresseurs qu'aux opprimés.

—Ceux de qui la conduite offre le plus à dire
Sont toujours sur autrui les premiers à médire.

LORD BROUGHAM.

(Voir page 54.)

Toutes les nobles causes étaient assurées du concours de Brougham, qui, dès 1825, se fit l'avocat des catholiques opprimés d'Angleterre et d'Irlande. A cette époque, Canning, rompant les attaches qui l'avaient retenu dans le camp tory, entrait dans cette voie franchement libérale où il a persévéré jusqu'à sa mort. Désireux de s'attacher Brougham, il lui offrit la place de maître des rôles dans une cour qui vient immédiatement après celle de la chancellerie. " C'était, lui disait-il, un relai au milieu de la route." —" Oui, reprit Brougham, mais où trouverai-je des chevaux pour achever le voyage ? " Il refusa et attendit mieux. Il allait s'acquérir des titres à des fonctions plus élevées par la réforme profonde qu'il fit opérer en 1828 dans l'effroyable fouillis de la législation anglaise.

Le discours vraiment merveilleux qu'il prononça à cette occasion dura six heures ; mais l'effet de ses mesures fut tel qu'un historien a pu dire avec justesse " qu'il avait trouvé la justice coûteuse et la laissa à bon marché ; elle était un livre scellé, il en fit une lettre vivante ; elle avait été jusqu'ici le privilége du riche, elle devint accessible aux plus pauvres ; elle était pareille à une épée dont les deux tranchants étaient la ruse et l'oppression, il en fit le soutien de l'honnêteté et le bouclier de l'innocence."

En 1830, Brougham entrait au parlement comme le représentant élu librement du grand comté de Yorkshire. On raconte que, pendant sa tournée électorale, il trouva moyen de haranguer 9 meetings en un seul jour et de faire ensuite 120 milles en voiture pour retourner à York, où il avait à plaider aux assises. La même année, Wellington, obligé de quitter le pouvoir, pour avoir commis l'imprudence, dit M. Guizot, de se déclarer contre la réforme parlementaire, fit place au ministère de lord Grey, qui, le 22 novembre, offrit à Brougham la dignité de lord chancellier, avec le titre de baron Brougham et Vaux. Le nouveau pair fit honneur au fameux sac de laine qui avait porté Thomas Morus et Bacon ; mais le parti démocratique lui en voulut longtemps d'être passé dans les rangs d'une oligarchie qu'il avait jadis si violemment attaquée.

Nous nous souvenons avoir trouvé dans un livre intitulé : *The peer-*

age for the people (*Histoire des Lords à l'usage du peuple*), les attaques les plus virulentes dirigées contre l'ancien tribun du peuple se pavanant sous sa perruque officielle, au milieu des pairs d'Angleterre. Nous ne saurions partager ces colères ni ratifier les accusations que lui valurent ses nouveaux honneurs si justement mérités. Il vint grossir la petite troupe de ces lords de la jurisprudence (*law lords*), chez qui se rencontrent, en général, toute la sagesse et tout le savoir qui appartiennent à la chambre haute du parlement anglais. Nous souhaitons qu'en France la magistrature se recrutât, comme en Angleterre, parmi les membres éminents du barreau, que la pratique des affaires et une longue étude de la jurisprudence semblent désigner naturellement pour ses hautes fonctions. Peut-être vaudrait-il mieux, pour elle, qu'elle joignit le prestige du talent et de la science aux autres mérites qu'on lui reconnaît.

Lord Grey, chef du ministère, déploya hardiment le drapeau de la réforme, et Brougham, presque seul avec lord Russell, assura le triomde cette grande mesure qui fit disparaître des abus monstrueux et élargit les bases du suffrage populaire autant qu'on pouvait le faire à cet époque. Sa fermeté triompha de l'indécision d'un roi toujours vacillant, et lui arracha la promesse de soutenir le projet de réforme avec l'autorisation de créer autant de nouveaux pairs qu'il le faudrait pour assurer le triomphe de la loi nouvelle. Cette mesure fut inutile, et l'empressement opportun que mirent les lords à céder aux vœux de la nation prévint l'exécution des menaces du parti démocratique qui parlait, comme aujourd'hui, de " balayer à tout jamais la chambre des lords."

Un incident grotesque avait marqué cette orageuse discussion. Lord Brougham, dans son ardeur pour la défense de la loi nouvelle, avait, le 7 octobre, adressé aux nobles récalcitrants, un discours pathétique où il avait cité l'allégorie connue de la sybille romaine, et, en concluant son discours, il s'était mis à genoux devant l'auguste assemblée, qui fut prise d'un fou rire et vota comme un seul homme contre la loi. La peur fit sur eux plus d'impression que l'éloquence trop dramatique du chancelier.

Brougham fut longtemps la terreur des torys de vieille roche, et plus d'un noble lord, en s'attaquant à lui, reconnut qu'il était de cette fière race écossaise dont la devise est : *Nemo me impunè lacessit*. Brougham était, dit un contemporain, comme un ours irritable. A une première provocation, il répondait par un grognement sourd, puis par un coup de patte, et puis enfin par une attaque furieuse irrésistible." Un jour, à lord Londonderry, qui s'était permis de le contredire, il lançait cette écrasante réplique : " On pilerait dans un mor-

"tier la tête du noble lord, qu'on n'en ferait pas sortir ses préjugés." Puis, c'était lord Ellenborough dont il faisait le désespoir en montant sur le sac de laines avec des bottes fortes, ou en allant recevoir la députation des Communes en paletot, quand il aurait dû être revêtu de l'imposante et vénérable simarre officielle. Jusque dans la cour de la chancellerie, il conservait cette désinvolture écossaise et cette brusquerie presque grossière qui choquait toutes les idées britanniques en fait de décorum. Tout en écoutant les plaidoiries, il lui arrivait souvent de signer des actes ou de corriger des épreuves. Sir Edward Sugden, plaidant devant lui, s'arrêtait alors. "Continuez, monsieur," reprenait-il de sa voix stridente, "pensez-vous que cet acte machinal "m'empêche de vous entendre? Vous allez peut-être m'interdire de "me moucher ou de prendre du tabac!"

Un jour, les avocats avaient été démesurément longs et encore plus ennuyeux. Il prononça son jugement sans aucun considérant. "C'est ainsi que j'agirai, dit-il, toutes les fois que les avocats auront ainsi empiété sur mon temps." On cite comme un phénomène rare le fait qu'il décida tous les cas portés à son tribunal. La chose peut paraître surprenante quand on sait qu'un procès entamé en 1839, devant la cour de la chancellerie, ne s'est terminé qu'au mois de mai 1868.

Ce fut encore lord Brougham qui mit le sceau à presque toutes les mesures salutaires qui furent opérées de 1830 à 1834: l'abolition de l'esclavage dans toutes les colonies anglaises, l'ouverture du commerce général dans l'Inde, l'abolition du monopole de la compagnie, l'amélioration des lois pénales et de la jurisprudence municipale, l'établissement de la charte de la Banque, la révision des lois sur le paupérisme, et enfin le commencement de la réforme de l'Eglise d'Irlande, par la suppression de six évêchés. Ce qui caractérisait ses discours dans ces grandes circonstances, c'était la logique rigoureuse de son raisonnement une érudition historique prodigieuse, la connaissance parfaite des faits et une majestueuse éloquence qui revêtait du plus noble langage les données arides fournies par le statisticien.

En 1834, sir Robert Peel prit les rênes du gouvernement, et lord Brougham donna sa démission avec ses collègues. Ce fut un adieu définitif au pouvoir, car en 1835 lord Melbourne, en formant un cabinet libéral, refusa de rendre à lord Broughamles hautes fonctions qu'il avait si dignement remplies. Le public s'en étonna et regretta de voir condamner à un loisir forcé un homme dont l'activité avait été si continue et si salutaire. A partir de cette époque, il sut maintenir à la chambre des lords une situation digne et indépendante, critiquant librement les mesures du gouvernement qu'il fut whig ou tory. On sait du reste qu'en Angleterre l'opposition a son rôle légitime et ses fonctions re-

connues. Au lieu d'attirer comme ailleurs les invectives du pouvoir, elle obtient le respect et la considération dus à une puissance légale, et s'appelle dans le langage parlementaire l'Opposition de Sa Majesté.

Voici ce qu'il disait en 1838 à l'occasion des démonstrations enthousiastes faites à la jeune et gracieuse souveraine appelée à régner sur la nation anglaise : " Ces faits prouvent que l'on peut sûrement accor- " der au peuple des droits politiques dans une large mesure, et ils " apprennent aux hommes d'Etat que plus nous déracinons les abus et " plus nous opérons de réformes radicales, plus nous rendons la Con- " stitution chère à la nation en lui en faisant sentir les bienfaits, et " plus nous assurons les droits de la souveraine et nous fortifions la " fidélité de ses sujets, qui apprennent à obéir avec joie." L'heureuse Angleterre est à cette heure le seul Etat de l'Europe où de pareilles paroles aient leur application.

Tous les loisirs que lui laissa sa retraite de la vie officielle furent utilement employés par l'infatigable homme d'Etat et philantrope qui consacra tout l'énergie de ses facultés au développement de ses travaux favoris sur l'éducation, la réforme des lois et l'établissement de cours judiciaires rendant la justice à bon marché. La liste de ses ouvrages est immense, et l'on reste confondu devant ce monument de sa merveilleuse activité intellectuelle. Il publia en 1838 une première édition de ses *Discours*, et l'année suivante vit paraître la première édition de son grand ouvrage intitulé : *Les Hommes d'Etat du règne de George III.* En 1842, il publiait sa *Philosophie politique*, et en 1846 ses *Vies de quelques hommes de lettres.* L'année précédente, il avait publiée en français une *Vie de Voltaire et de Rousseau.* On lui doit aussi la publication de la *Correspondance de Hume et de Voltaire.*

Une sympathie puissante l'avait toujours attiré vers la France dont il admirait le génie et dont il a dû souvent plaindre le sort. En 1848, il achetait, à Cannes, la propriété où il vient de mourir. Il paraît même qu'il avait sollicité de la République le titre de citoyen français ; mais on exigea de lui qu'il renonçât à sa dignité de pair d'Angleterre. Il refusa et fit bien. Sous les beaux ombrages de sa villa, il poursuivit ses études favorites. Il y traduisit le *Discours de la Couronne* de Démosthène, à qui il avait dérobée le secret de sa grande éloquence. En 1850, il exposait dans une brochure, le résultat de ses études sur la lumière. Il écrivit maintes brochures politiques sous la forme de lettres comme celles dont lord Russell favorise aujourd'hui ses amis et le public. L'une d'entre elles est consacrée à la Révolution de 1848, et la dernière de toutes, datée de 1867, a été ce qu'il appelait son *Legs d'un mourant au peuple anglais.* Il y mettait ses compatriotes en garde contre les dangers de la corruption électorale. Heureux

les pays qui ne souffrent pas d'abus plus criants et de plaies plus dangereuses. La liberté est un souverain remède à tous les abus ; car, pour répéter une comparaison un peu vieillie, mais toujours opportune, la liberté est semblable à la lance d'Achille qui guérissait toutes les blessures, même celles qu'elle avait faites.

Deux souvenirs se rattacheront désormais au rivage de Cannes.

En 1815, cette plage alors solitaire vit débarquer l'empereur déchu, que son inquiète ambition chassait de l'île d'Elbe et poussait vers la France où il allait engager contre l'Europe cette partie désespérée que vint clore le va-tout de Waterloo.

En 1868, Cannes peuplée par une colonie paisible et florissante, a vu mourir un homme d'Etat dont la vie entière fut consacrée à la cause de la liberté et de l'éducation, au progrès moral et intellectuel de son pays. Il s'est éteint au milieu d'amis nombreux et d'une population sympathique, laissant après lui des œuvres bienfaisantes et fécondes plus précieuses aux yeux de l'humanité qu'une moisson de lauriers sanglants.

J. M. Gardet.

SÉNAT.

DISCUSSION SUR LA LOI RELATIVE A LA PRESSE.

Voir page 37.

M. le Président Bonjean.—Vous savez, messieurs, que lorsque les circonstances atténuantes sont admises par le jury, les magistrats doivent abaisser la peine d'un degré et peuvent l'abaisser de deux quand le condamné leur en paraît digne. Si le jury abuse des circonstances atténuantes, les magistrats, qu'on taxe de sévérité, n'abaisseront la peine que d'un degré et non de deux. C'est précisément le contraire qui arrive.

En 1855, je prends cette année que les criminalistes choisissent comme moyenne......

Quelques voix : Et la loi sur la presse.

M. le Président Bonjean.—J'y arrive ; ne croyez pas que ces réflexions soient inutiles.

Un membre : Parlez de la loi sur la presse.

M. le Président.—M. Bonjean déclare qu'il va y arriver. (Sourires.)

M. le Président Bonjean.—En 1855, on accorda le bénéfice d e

circonstances atténuantes à 3,065 condamnés ; pour 1,159, la peine, par sa nature même, ne pouvait être abaissée que d'un degré ; restent 1,906 condamnations où les magistrats ont abaissé la peine des deux degrés, ajoutant ainsi 22 fois sur 38 leur propre indulgence à celle du jury.

Je suis heureux de mettre ces résultats sous les yeux du Sénat : puissent-ils mettre fin à la calomnie !... (Mouvement.) Si le mot est trop fort, je le retire, quoique ce soit véritablement calomnier que de prêter à deux institutions respectables une sévérité ou une indulgence excessives.

Les tribunaux correctionnels, si sévères, usent-ils moins que les jurés du droit d'accorder des circonstances atténuantes ? C'est le contraire. Pour cette année de 1855 nous avons 68 déclarations de circonstances atténuantes pour 100 par le jury, et 61 à 89 pour 100 par les tribunaux correctionnels.

Ces chiffres ne prouvent-ils pas que la répression est équitable partout, que les juges et les jurés ne s'inspirent que de leur conscience seule ? La société n'a pas à s'en plaindre, car ce qui arrête dans la voie du crime, c'est moins la grandeur que la certitude du châtiment.

Voilà pour les délits ordinaires : en a-t-il été de même des délits de presse ? Ici, cette comparaison des deux jurisdictions devient difficile, parce qu'elles n'ont pas fonctionné simultanément.

En faisant la part de cette distinction, nous arrivons à des résultats identiques.

Avant 1819, les journaux étaient soumis à une police préventive si énergique, qu'elle leur épargna tout procès.

De 1819 à 1822, les délits furent jugés par le jury ;

De 1822 à 1830, par les tribunaux correctionnels ;

De 1830 à 1851, par le jury ;

De 1851 jusqu'à ce jour, par les tribunaux correctionnels.

Pour cette dernière époque, je crois qu'il faut écarter toute comparaison. Au Corps législatif, il est vrai, l'opposition a prétendu que les tribunaux correctionnels condamnaient toujours ; M. le garde des sceaux a dit, au contraire, qu'il y avait eu beaucoup d'acquittements. Je laisse de côté l'une et l'autre opinion, parce que sous le régime du décret de 1852, la répression administrative suffisait pour arrêter les écarts de la presse. Lorsqu'on avait recours à l'intervention judiciaire, c'était dans des cas rares où le délit se trouvait tellement caractérisé, qu'il n'y avait pas même place pour le doute, et une condamnation était à peu près certaine.

Je prendrai ma comparaison dans les trois autres époques.

De 1819 à 1822, nous n'avons pas de statistique précise ; mais les contemporains sont unanimes pour reconnaître que le jury a fonctionné d'une manière convenable. M. le ministre de l'intérieur a dit le con-

traire au Corps législatif ; il a prétendu que M. de Serres a reconnu lui-même, en 1821, l'insuffisance du jury. C'est une erreur qui a été déjà relevée.

Il est certain, au contraire, que M. de Serres a par trois fois attesté, une première fois comme député, deux fois comme garde des sceaux, que le jury avait fait bonne justice, malgré l'inexpérience que comportait nécessairement une institution nouvelle. Un criminaliste bien connu, M. Legraverend, a rendu le même hommage au jury.

Restent les deux époques pour lesquelles nous avons des chiffres exacts.

De 1831 à 1851, le nombre des acquittements par le jury fut de 61 pour 100 ; c'est beaucoup ; mais si on retranche de cette période les deux premières années et les trois dernières qui furent des années d'agitation et d'effervescence où la répression se trouvait énervée, la moyenne se réduit à 53 pour 100.

De 1822 à 1831, tandis que les acquittements prononcés par les tribunaux correctionnels pour les délits ordinaires étaient de 27 pour 100, les acquittements pour les délits de presse étaient de 45 pour 100.

Maintenant, si on rapproche les chiffres, on trouve que les acquittements par le jury sont de 24 pour 100 dans les affaires ordinaires et de 45 pour 100 dans les affaires de presse ; ceux des tribunaux correctionnels sont de 27 pour cent dans les affaires ordinaires et de 45 pour 100 dans les affaires de presse.

Ainsi dans l'une comme dans l'autre juridiction, les acquittements pour les délits de presse ont été environ le double de ce qu'ils étaient dans les affaires ordinaires.

Cette différence s'explique par la nature indéfinie des délits de presse, qui fait hésiter les consciences les plus fermes et les plus droites, et surtout par l'habitude de mettre en cause les imprimeurs : la conscience des juges, comme celle des jurés, répugne à condamner des industries qui, dans la plupart des cas, ont été dans l'impossibilité de lire ce qui s'imprime dans leurs ateliers.

Coupables de droit sans doute, mais innocents de fait.

Quoi qu'il en soit, au surplus, il n'est donc pas vrai que le jury ait été beaucoup plus indulgent que la magistrature, ou celle-ci est beaucoup plus sévère que le jury ; et je suis heureux de le constater pour l'honneur de l'une et l'autre institution.

J'arrive maintenant aux preuves directes.

J'ai dit que je préférais le jury à la juridiction des tribunaux correctionnels ; je le préfère parce que le jury est plus conforme à la nature des choses et parce qu'il satisfait mieux à l'intérêt de la justice et à celui du gouvernement.

Le jury est plus conforme à la nature des choses, et c'est ce qui résulte du témoignage de tous les esprits éminents et de la pratique de tous les peuples libres.

Sur ce point, Royer-Collard, Benjamin Constant, de Bonald, de Serres, Châteaubriand, Lally-Tollendal, Courvoisier, de Montbel, Destutt de Tracy, Cormenin, Bignon et tant d'autres si divisés sur d'autres questions se trouvent d'accord pour affirmer que le jury n'est pas seulement le juge le plus naturel, mais le seul juge, le juge nécessaire des délits de presse. Les criminalistes ne sont pas moins d'accord ; M. Chassan est tout aussi formel que M. Faustin Hélie.

" L'institution du jury, disait M. Royer-Collard, est la condition nécessaire de la liberté de la presse. J'établis ce principe inaltérable qu'il n'y a point, qu'il ne peut y avoir de liberté de la presse, je veux dire de liberté garantie, si elle n'est assise sur la base indépendante du jury.

" Partout où le jury existe, l'abus de la presse vient se ranger naturellement parmi ses attributions, et il en est peut-être la plus importante."

M. de Tally Tollendal n'était pas moins énergique à la chambre des pairs : "Point de liberté publique ni individuelle sans la liberté de la presse ; point de liberté de la presse sans la liberté des journaux ; point de liberté de la presse ni des journaux partout où les délits de la presse et des journaux sont jugés sans l'intervention du jury."

Aussi, Messieurs, voyez : partout où existe la liberté de la presse, le jugement de ses écarts par le jury est considéré comme la complément nécessaire de cette liberté : aux Etats-Unis, en Angleterre, en Belgique, en Suisse, en Italie, en Portugal, au Brésil, le jury existe et dans quelques jours il existera en Autriche.

La Russie, la Turquie, l'Espagne et la Prusse sont à peu près les seuls grands Etats qui fassent exception ; mais les trois premiers ne connaissent ni liberté de presse, ni jury.

M. de Chabrier.—Alors vous demandez le renvoi de la loi à une nouvelle délibération, pour qu'on y introduise le jugement des délits de presse par le jury. (Mouvements et sourires.)

M. le Président Bonjean.—J'ajouterai que le jugement des délits de presse est tellement dans la nature du jury, que dans plusieurs pays où le jury n'existait pas pour les délits ordinaires, il a été introduit précisément à l'occasion des lois établissant la liberté de la presse, et c'est pour la presse que l'Autriche établit en ce moment le jury.

Et pourquoi en est-il ainsi ? Pour bien des raisons, dont les principales ont été éloquemment développées dans le sein du Corps législatif, et que pour ce motif je passerai sous silence, pour m'en tenir à celles que me frappent le plus.

J'écarte tout d'abord ce qui a été dit des conditions d'indépendance. Sous ce rapport, la magistrature française ne laisse rien à désirer. Je ne suis pas non plus de ceux qui, déifiant en quelque sorte le jury, le proclament le représentant infaillible de la vérité.

Non, certes, le jury n'est point l'infaillible interprète de la sagesse et de la vérité ; car, dans ses fins impénétrables, Dieu s'en est réservé le secret et n'a donné ni aux peuples ni aux individus le glorieux privilége de la connaître avec certitude.

Si je préfère le jury, c'est que, par sa constitution et sa mobilité même, il me paraît plus propre que toute autre institution à représenter l'opinion moyenne du pays au moment où il s'agit d'apprécier l'écrit incriminé ; et c'est cette opinion moyenne qu'il importe de rechercher.

Une compagnie judiciaire, par cela seul qu'elle est permanente et inamovible, se crée nécessairement des règles d'appréciation, des traditions, ce qu'on appelle une jurisprudence : chose excellente dans les affaires ordinaires, périlleuse pour le jugement des délits politiques.

L'honorable orateur, examinant l'organisation de l'institution du jury, les conditions dans lesquelles se dresse la liste du jury et où se forme, après les récusations de l'accusation et de la défense, le jury appelé à rendre un verdict, maintient que le jury, ainsi composé, offre toutes les garanties d'impartialité, et représente, selon toutes les probabilités et aussi fidèlement que possible, cette opinion moyenne du pays, qu'il est si important de consulter.

C'est en effet à cette condition qu'une condamnation est acceptée par l'opinion publique, et c'est là surtout ce qu'il faut rechercher, en matière pareille, dans l'intérêt même de la répression.

Il ne faut pas que les condamnations deviennent un titre à la popularité ; il ne faut pas qu'un nouveau M. de Sartines puisse dire à un nouveau Beaumarchais : " Ce n'est pas tout d'être condamné par un parlement, il faut encore être modeste."

Non ! il ne faut pas qu'une condamnation devienne un triomphe pour le condamné, qu'il ait besoin d'être rappelé à la modestie, et c'est ce que le jury seul peut donner.

Je préfère encore le jury, dans l'intérêt de la magistrature.

Je craindrais, si les tribunaux étaient chargés de l'appréciation des délits de presse, de les jeter ainsi hors de la voie de leurs traditions.

Quel est le premier devoir, le soin le plus attentif pour le magistrat dans le jugement des affaires ordinaires ? C'est de s'isoler de toute influence extérieure, de n'écouter ni les clameurs des partis, ni les arrêts trop souvent téméraires et passionnés de l'opinion publique ; de juger les causes, non les opinions des plaideurs.

Cela est-il possible pour les délits de presse ? Non ! pour le jugement

d'un délit de presse, au contraire, le juge est obligé de se rendre compte du caractère plus ou moins dommageable de l'écrit, de l'impression que cet écrit a dû produire sur l'opinion, eu égard au temps, au lieu, aux circonstances, à la situation générale du pays... (Légères marques d'impatience.) ; d'examiner l'état de l'opinion publique... (Nouvelle interruption.), ce sont là des appréciations politiques, non judiciaires... (Bruit.)

Il y a un autre danger qui a été signalé par M. de Serres avec une délicatesse que je ne saurais mieux faire que de laisser parler cet illustre garde des sceaux.

L'honorable sénateur cite les paroles de M. de Serres au sujet de l'application du jury aux délits de presse. Insistant sur l'impartialité et l'indépendance qu'exige le jugement des délits politiques, M. de Serres faisait observer que bien que la magistrature fût au-dessus de tout soupçon, l'opinion serait cependant tentée de rechercher quelque motif intéressé dans ses décisions, lorsqu'elles seraient conformes aux vues du gouvernement : "Car le public, disait l'illustre orateur de la Restauration, est-il pleinement convaincu qu'un juge du tribunal correctionnel, qu'un conseiller même de cour royale, malgré son inamovibilité, n'ait rien à espérer du gouvernement ni rien à en craindre ? Et s'il conserve des doutes à cet égard, quelque peu fondés que soient les soupçons, n'altèreront-ils pas cette confiance dans la parfaite indépendance et la parfaite impartialité du juge, confiance qui doit être inaccessible à la plus légère atteinte ?"

Messieurs, continue l'honorable M. Bonjean, la magistrature est l'une des forces morales qui sont restées le plus intactes en ce pays ; est-il sage de risquer de la compromettre pour l'intérêt si douteux d'une répression plus énergique que rien ne garantit ?

Je dis enfin, et c'est par là que je termine, que le jury serait encore préférable dans l'intérêt bien entendu du gouvernement lui-même, et cela par deux raisons.

La première, c'est que le jury ne motive pas ses jugements, tandis que les tribunaux sont obligés de motiver les leurs.

Je sais qu'au Corps législatif M. le ministre de l'intérieur a traité cette considération avec un suprême dédain.

Aimez-vous mieux un juge qui vous condamne sans vous dire pourquoi, a-t-il répondu à ses contradicteurs ? Oui ! je le préfère pour le gouvernement.

Un gouvernement, si sage qu'il soit, peut commettre des fautes ; ces fautes sont souvent signalées avec trop de vivacité par les journaux.

Des poursuites en sont la conséquence, et il est manifeste que juges ou jurés seront d'autant plus disposés à l'indulgence que la critique semblera mieux fondée.

Mais voyez la différence.

Le jury ne motive pas ; il répond oui ou non, sans dire pourquoi il a acquitté ; soit qu'il ait cru à l'innocence de l'intention, soit que la critique lui ait paru fondée.

Personne ne peut le savoir, personne ne peut le dire, l'acquittement peut être injuste, mais il n'a aucune signification précise.

Que le tribunal, au contraire, prononce un acquittement, le juge devra motiver sa décision ; et si la raison qui le détermine est que le blâme infligé par l'écrivain était mérité, il faudra bien qu'il le dise, et quelque ménagement qu'il puisse apporter dans la rédaction, l'acquittement de l'écrivain sera presque toujours la condamnation du pouvoir critiqué.

L'honorable sénateur rappelle à ce sujet les arrêts rendus en 1824, en 1825 et en 1829, dans des procès intentés au *Courrier français*, au *Constitutionnel* et au *Journal des Débats*. Dans ces arrêts, la cour déclarait que si les journaux poursuivis avaient employé des expressions inconvenantes, elles avaient été motivées par certains faits.

Des acquittements ainsi motivés, reprend l'orateur, n'étaient-ils pas une éclatante condamnation de la conduite du pouvoir ; et qui, parmi ceux de mon âge, a perdu le souvenir de la puissance que de semblables arrêts apportaient à l'opposition !

Ceci me conduit à une autre considération d'un ordre plus abstrait ; c'est que l'attribution des délits de presse aux tribunaux correctionnels porte une atteinte au grand principe de la séparation des pouvoirs, et à l'indépendance du pouvoir exécutif et du pouvoir judiciaire.

De ce principe, en effet, découle cette conséquence que le pouvoir judiciaire est radicalement incompétent pour apprécier un acte administratif ; or le jugement de certains délits de presse peut conduire le pouvoir judiciaire à apprécier un acte administratif.

Supposons un acte administratif qui lèse mon droit ; qu'un préfet, par exemple, ait fait saisir un livre dont le dépôt n'était pas encore effectué, qui était encore en cours de publication.

Si, moi, partie lésée, je m'adresse à la justice, celle-ci ne pourra écouter ma plainte ; d'une part, parce qu'un agent du gouvernement ne peut être jugé sans l'autorisation préalable du conseil d'Etat, et, d'autre part, parce que, en tout cas, il lui faudrait apprécier la légalité d'un acte administratif, ce que le pouvoir judiciaire ne pourrait faire sans empiéter sur le pouvoir exécutif.

Mais voici qu'un journal s'empare du fait et le dénonce en termes assez peu mesurés pour déterminer une poursuite.

Il faudra bien alors que le juge appuie l'acte administratif ; or, si l'acquittement s'en suit, ne serait-ce pas la condamnation de l'acte et de l'agent, condamnation morale, condamnation indirecte, je le reconnais, mais qui n'en aura pas moins un retentissement dans l'opinion ?

J'ajouterai une dernière observation : on ne peut exercer de poursuite contre un fonctionnaire public, de l'ordre même le plus inférieur, sans l'autorisation du conseil d'Etat, et voilà qu'en attribuant à la juridiction correctionnelle le jugement de délits de presse, vous remettez à trois juges l'appréciation de toute la politique du gouuvernement.

Eh bien ! je suis un homme judiciaire plutôt qu'un homme du pouvoir exécutif ; mais si j'étais le représentant du pouvoir exécutif, je ne voudrais, à aucun prix, placer le gouvernement sous la férule d'un pouvoir inamovible et indépendant.

J'aurais bien encore quelques observations générales à ajouter pour compléter ma pensée ; mais, vu l'heure avancée et la fatigue du Sénat, j'y renonce.

Quelques membres : La clôture ! la clôture !

M. le Président.—Je propose au Sénat de renvoyer la suite de la discussion à demain. (Appuyé ! appuyé !)

La séance est levée.

Fin.

LE RUISSEAU ET LA RIVIÈRE.

Un ruisseau pétulant courait dans la prairie :
Courir et gazouiller, c'était toute sa vie !
Sautiller,
Babiller,
Ce n'est pas travailler,
Lui dit un jour une sage rivière,
Qui, d'un moulin,
Soir et matin,
Faisait tourner la meule nourricière.
Mes chers enfants, retenez la leçon ;
Et sachez bien, de la même façon,
Qu'il vous faut tous imiter la rivière !

Sans utiles travaux, point d'utile carrière !

LE P. GRATRY
DEVANT L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

La gloire a ses enivrements, elle a aussi ses amertumes.

La gloire, c'est d'être académicien.

Les enivrements de la gloire sont à la séance de réception. Une assistance sympathique et bienveillante écoute le nouvel élu, se délecte de ses doctrines et de son éloquence, lui applaudit, lui sourit, triomphe avec lui, souligne les moindres compliments que lui adresse, par un de ses membres, l'assemblée où il vient s'asseoir, et ne craint pas d'estomper, même avec frénésie, les réserves que l'Académie a pour tradition de poser souvent. Le P. Gratry n'a pas eu le petit déboire de ces réserves, nous dirions volontiers de ces brimades, qui ont parfois été cruelles pour plusieurs de ses anciens. Le compliment que lui a adressé M. Vitet a été sans nuage, sans nuage apparent aux yeux des simples mortels; et la séance tout entière a paru radieuse pour le nouvel académciien.

Les amertumes se rencontreraient peut-être dans les appréciations de la presse. Mais le peu de bienveillance de certaines feuilles trouverait encore une sorte de compensation dans le retentissement que les organes de la publicité prêtent tout à coup au naissant immortel.

Les écrivains aiment et recherchent la publicité. Le P. Gratry a sans doute d'autres soucis, l'ardeur cependant qu'il déploie au service de la cause qu'il a embrassée doit l'empêcher d'être indifférent à la notoriété immense que l'Académie lui procure en ce moment. En sollicitant ces suffrages, l'éminent lettré a surtout voulu accroître le cercle de son influence et développer le crédit que ses talents et son travail lui ont déjà donné sur le public. Ses désirs ont eu tout le succès qu'il pouvait concevoir. Il n'est pas un journal en France qui n'ait reproduit ou apprécié son discours; beaucoup de feuilles étrangères en ont fait autant, et le nom de l'auteur a pénétré tout à coup jusqu'aux oreilles d'un public auquel il était jusqu'ici parfaitement étranger et dont il est très capable d'entretenir et de soutenir l'attention.

Les petits journaux ont été naïfs: ils ont montré tout crûment leur ignorance étonnante de ce qui se passe au-delà du boulevard. Ils se sont scandalisés que l'Académie soit allée choisir le P. Gratry lorsqu'elle n'avait encore appelé dans son sein ni Philibrand, ni Gaboquet, ni Siraumot. Cet étonnement les a rendus mal gracieux. "Un

prêtre de peu de talent," disent-ils. Ce n'est pas le talent dont ils peuvent juger, c'est la soutane qui les offusque, et ils ne se mettent pas autrement en peine des efforts charitables qu'a faits ce prêtre pour les adoucir et les engager à écouter parler raison.

L'entreprise, à vrai dire, était peut-être déraisonnable ; l'essai solennel que vient de faire le P. Gratry découvre tout ce qu'il y a de chimérique dans le but où tendent les forces de son esprit et plusieurs de ses ouvrages : la réconciliation de la Révolution avec la justice et la vérité, avec l'Eglise et l'Evangile. La Révolution a été surtout dirigée contre le christianisme, et c'est pour cela qu'elle est un crime. Que quelques intentions droites, quelques âmes généreuses se soient plus ou moins mêlés à son mouvement et à ses théories, qui en doute ? et a-t-on besoin de le prouver quand on est en présence du P. Gratry ?

Il est rare de trouver un criminel tellement abandonné qu'il ne conserve plus dans son cœur aucun sentiment honnête, et l'on serait coupable envers ce malheureux d'exagérer devant lui ses qualités de manière à effacer de sa conscience la notion même de ses iniquités. Il faudrait au contraire lui en rappeler le souvenir s'il était porté à l'oublier, lui en montrer l'énormité et lui retracer en même temps l'immensité de la miséricorde de Dieu ; de cette double vue d'espérance et de honte naîtra peut-être dans ce pauvre cœur blessé le sentiment de repentir qui couvre et lave tout, en effet, chez les peuples comme chez les individus. Assurément le P. Gratry n'ignore rien de cette pratique ; mais dans son désir d'atteindre jusqu'à l'âme du criminel, il oublie un peu trop les crimes, et il ne semble pas assez craindre le risque de s'y associer, autant qu'on s'associe à des actes dont on approuve le principe et loue les conséquences.

Les crimes de la Révolution se perpétuent au milieu de l'Europe ; rien dans les nations contemporaines n'accuse encore ces mouvements de repentir et ces désirs de résipiscences qui seront peut-être un jour l'aurore de la paix et de l'union que le P. Gratry invoque. Cette paix et cette union néanmoins ne seront jamais sur cette terre telles que le P. Gratry les décrit, les imagine et assure que la Révolution les contient et les a rapprochées de nous. La vertu assurément est une grande force, elle sera toujours ici-bas en présence du mal : le péché originel a introduit sur cette terre Satan, à qui Jésus-Christ est venu apporter la guerre. Les chrétiens n'ont pas d'autre mission en ce monde que celle de leur chef : ils feront la guerre, ils la feront toujours ; ils l'auront avec le prochain, ils l'auront avec eux-mêmes, et l'Eglise ne connaîtra sans doute jamais une ère de paix et de lumière où les hommes " sans colère, sans division violente et ignorante," soutiendront ces " deux pôles de la vie politique, le pouvoir et la liberté."

En faisant appel à cette sorte de conciliation, tout à fait chimérique à notre gré, le P. Gratry est-il sûr que la liberté et le pouvoir soient vraiment les deux pôles de la vie politique, c'est-à-dire deux points d'appui, deux forces placées en opposition dans ce monde, en regard l'une de l'autre ? N'a-t-il jamais vu, dans l'histoire, une constitution sociale où la vie politique abondait et où le pouvoir et la liberté, loin d'être deux pôles opposés aux électriques, selon son expression, étaient unis, et sans être eux-mêmes la lumière ni sans la produire, comme semble le faire entendre notre orateur, la laissaient du moins circuler et agir au milieu des peuples, au sein d'une paix et d'une prospérité, non pas absolues (ce qui est chimérique) mais relatives, mêlées de peines et de travaux, assez douces et assez larges d'ailleurs pour laisser aux âmes le libre commerce des choses divines, leur véritable bien sur la terre ? La vérité et la liberté sont divines ; nous ne les posséderons jamais sur la terre dans tout leur éclat : leur splendeur est réservée aux élus.

L'éloquent académicien est aussi assuré que personne de ces principes ; mais c'est le caractère de son esprit de mêler des chimères à l'expression des vérités qu'il aime le plus. Si on ne connaissait toute la candeur de cette âme, on pourrait même être scandalisé de quelques parties de son discours, des thèses qui y sont introduites ou indiquées, des confusions d'arguments et de personnes même que fait à chaque instant le brillant orateur. Qui n'a été surpris de trouver Fénélon au nombre des ancêtres et des guides de la Révolution, mêlé aux grands citoyens, sur le même rang que l'auteur des *Lettres persanes* et du *Temple de Gnide*, en compagnie de Malesherbes et de Turgot ? Malesherbes sans doute fut le défenseur de Louis XVI : ce n'est pas en cette qualité qu'il peut être acclamé pour un guide de la Révolution ; s'il l'a vraiment guidée, ce fut en trahissant tout à la fois sa conscience, son honneur, le roi et l'Eglise, quand, directeur de la librairie en France et chargé de s'opposer à la diffusion des mauvais livres, il corrigeait de sa main les épreuves de l'*Emile*. Et que dire de Turgot ? Turgot qui a vécu en-dehors de l'Eglise et est mort sans sacrements, destructeur de la constitution des anciennes libertés, partisan de la doctrine détestable de l'athéisme pratique de l'Etat ? Tels sont, avec Fénélon et quelques autres, les ancêtres que se reconnaît le P. Gratry, après avoir toutefois écarté "l'écume" du dix-huitième siècle ! Pour voir dans ces philosophes malencontreux de grands citoyens, ne faut-il pas quelque puissance d'imagination ?

La Révolution, que le P. Gratry acclame, n'est sans doute pas celle que l'histoire fait connaître, et dont les conséquences se ressentent cruellement dans le monde. Non ! le P. Gratry a créé une révolution

à son usage particulier, dont il parle, qu'il aime et qui sans songer que l'Eglise vivait, dépositaire de tous les dons divins et gardienne de toutes les facultés humaines, voulait simplement introduire la raison dans le gouvernement du monde. Quoi de plus juste et de meilleur ! L'orateur a prêté à cette Révolution sensée des vues puissantes, un langage élégant et des aspirations élevées. Le malheur est qu'il ait prétendu retrouver les traits de sa chimère au milieu des événements de ces deux derniers siècles. Il a beau être un grand abstracteur, la réalité froisse de toutes parts sa curieuse et gratuite fantaisie. Il écarte absolument le but où nous sommes arrivés et qui se voit tout autour de nous en France et en Europe : la ruine de la foi, le renversement de la raison, l'anéantissement de la liberté, les gémissements de l'Eglise, les souffrances et les tortures de la vérité. La Révolution du P. Gratry n'est pour rien dans ces malheurs : c'est une révolution " de justice, de liberté, de fraternité vraie et de religion profonde." Il s'amuse avec ces mots, et sans hésiter il croit qu'après avoir donné l'Evangile et institué son Eglise, Dieu voulait et veut encore cette révolution que le P. Gratry a vue dans son rêve philosophique. Ce rêve est si cher et si lucide à ses yeux qu'il le prend pour une réalité. Il voit cette Révolution qu'il aime accomplie et triomphante, mais il avoue que le triomphe n'a pas été durable : les crimes des hommes l'ont ruiné ? Concevez-vous l'argument ? Pourquoi les crimes des hommes ne ruineraient-ils pas le second triomphe que le P. Gratry annonce définitif, et où il nous invite à concourir ?

Laissons l'avenir, ne contestons pas les prophéties. Pour connaître les lumières de l'oracle, le passé suffira.

Notre philosophe circonscrit le triomphe de sa Révolution ; mais il a beau préciser et restreindre son cercle, les crimes y entrent de toutes parts et en font éclater la fine bordure de fraternité, de religion et de justice. " La France, dit-il, n'a qu'une voix, et proclame en séance " publique cet authentique résumé de la volonté nationale, ces articles " de l'unanimité (?) inconnus aujourd'hui et qui s'appellent les prin- " cipes de 89." Puisqu'ils sont inconnus, n'était-il pas à propos de les faire connaître ? Le P. Gratry n'y songe pas, et il continue à célébrer ces principes " de tradition et de raison, d'ordre et de liberté, " de progrès et de légitimité, le plus solide fondement du droit positif " d'une nation." Il affirme, en distinguant : " Entendons-nous bien, je " ne connais d'autres principes de 89 que les principes voulus par tous " nos pères, proclamés par tous les cahiers et déclarés, *dès le premier* " *jour,* par l'Assemblée constituante." Une note nous apprend que ce premier jour est le 27 juillet 1789, et que c'est dans un *rapport du comité de Constitution* que se trouvent ces principes du droit " con-

" forme à la loi morale éternelle et à l'esprit de l'Evangile," et il ajoute : " Moment unique dans l'histoire ! Voilà toute la France unie " dans une même volonté ! "

Que le P. Gratry fasse excuse ! si on doit tenir compte des faits et si l'imagination n'est pas la seule loi des propositions historiques, la France au 27 juillet 1789 n'était pas unie dans une même pensée, l'émigration avait déjà commencé. L'archevêque de Paris, le charitable de Juigné venait d'être pourchassé à coups de pierres. Le droit positif " conforme à la loi éternelle et à l'esprit de l'Evangile " avait déjà suscité bien des révoltes : il avait renversé la Bastille, inauguré le beau refrain si conforme à la loi éternelle du *ça ira ! à la lanterne !* il ne s'était pas borné à des chansons ; il avait mis effectivement à la lanterne de la rue de la Vannerie Foulon et Berthier, sans parler de bien d'autres.

L'admiration de l'orateur ne s'arrête cependant pas devant ces excès. Il l'étend et la prolonge : il marque les dates, il voit le moment " où les " Français se proclament arrivés au gouvernement libre que la France " a voulu." C'est le 3 novembre 1789, date du décret de l'assemblée déclarant Louis XVI restaurateur de la liberté en France.

Je crois bien que ce titre avait été décerné au roi dès la nuit du 4 août. Il ne faut pas contester des dates avec le P. Gratry, et le prix qu'il attache à ce nom de " restaurateur de la liberté en France " montre combien dans tout cet aperçu de l'histoire de la Révolution le spirituel Oratorien se paye facilement de mots. Quelle liberté a donc restaurée Louis XVI ? Il a fait, dit le P. Gratry, " ce qu'on peut faire de plus grand, savoir donner à sa patrie la liberté quand on possède le pouvoir absolu." L'histoire parle un autre langage. Louis XVI est mort d'un courage admirable, et sa mort, qui a lavé sa mémoire de toutes ses faiblesses à remplir la mission reçue de Dieu, n'a pas retiré la France de l'abîme où il l'avait laissé conduire. Au mois de novembre 1789, le " restaurateur de la liberté française," réduit à l'impuissance, et lié de toutes parts, n'était plus qu'une victime marquée pour l'échafaud, défendue seulement contre les derniers excès de la fureur révolutionnaire par la majesté des anciens souvenirs et de l'onction sainte. Cette double force prolongea l'agonie du roi pendant quatre ans, de 1789 à 1793. Mais à la date où s'arrête le P. Gratry, quels affres n'avait-elle pas déjà traversées, et quels blasphèmes n'avait-on pas entendus ?

Le 20 août 1789, l'Assemblée avait adopté cette fameuse déclaration des droits de l'homme, dont l'unique but était de nier Dieu et de contester la puissance spirituelle de l'Eglise ; toute autorité *n'émanant pas expressément de la nation* était déniée, ce qui niait, en effet, la

puissance ecclésiastique et divine; la loi était définie : *l'expression de la volonté générale,* ce qui ruinait toute morale. Sans parler du décret du 23 août sur la liberté religieuse, celui du 24 avait proclamé la liberté illimitée de la presse, que les Souverains Pontifes ont condamnée et appelée un délire. Et ces principes, à quel prix, par quels actes leur avait on obtenu la sanction royale? Faut-il rappeler les scènes des 5 et 6 octobre? les gardes royaux massacrés, la reine poursuivie dans ses appartements, et la famille royale amenée à Paris, précédée des têtes de Miomandre, de Varicourt et des autres gardes fidèles, escortée par des bandes ivres et hurlantes. " Moment unique " dans l'histoire, s'écrie le P. Gratry : l'Europe, peuples et souverains, " nous applaudit; la justice n'est plus une furie; elle sait rendre " sacrés la vie des hommes, leur travail et leur pain!" et il prend thème de vouer aux gémonies "l'antique oppression, la guerre et la cruauté!"

N'avons-nous pas raison de dire qu'il se livre à des illusions, et que ses raisonnements ne sont pas basés sur la réalité des faits. Lui-même en convient et le proclame. "Le premier bandit qui porta une tête sur " une pique, et qui par un lâche et sacrilége mensonge fut appelé le " Peuple, dit-il, voilà celui qui a vaincu la France de 1789 et qui a re- " culé le progrès de justice, de liberté et de fraternité qu'elle voulait." Il reconnaît là "le vice originel de la Révolution, le vice qui éclate *dès " le premier jour.*" Ainsi " le progrès de liberté et de justice" ne s'est jamais montré au jour de l'histoire; il a reculé pour un siècle ou deux : et tout ce que décrit et célèbre le père Gratry est purement un fantôme.

On s'étonne qu'un esprit si distingué, et à certains titres si judicieux, puisse être ainsi abusé. Mais outre la puissance d'abstraction, qui est le don particulier et comme le génie du nouvel académicien, il est encore excité par le souci du zèle des âmes. Il veut conduire les hommes " à approuver Dieu," et il espérait avoir vaincu une grande difficulté s'il pouvait montrer qu'on peut concilier, avec cette approbation, cette sorte de fétichisme que le siècle professe pour les principes, les dogmes et les conquêtes de l'esprit nouveau.

La tentative peut être ingénieuse; elle n'est pas neuve, mais le renom du nouvel académicien, le crédit qu'il a mérité depuis longtemps, le lieu qu'il a choisi pour y tenter cette manœuvre décisive, sont bien faits pour frapper l'attention publique.

Toutefois, il faut remarquer que le but où visait l'auteur n'a pas été atteint. La petite presse, avons-nous dit, n'a pas même fait attention à son discours; elle a vu un prêtre; elle a sifflé non pas ce qu'il a dit, mais ce qu'elle a supposé, que son caractère et sa foi devaient lui

dicter et qu'elle ne voulait pas entendre. La presse sérieuse, la grande presse, celle qui était tenue à connaître le P. Gratry, qui n'ignorait ni le nom, ni la valeur, ni quelqu'un des ouvrages de cet écrivain recommandable, a fait chorus avec les petites feuilles. Le *Figaro* et le *Siècle* se sont encore une fois reconnus compères. La seule différence est que les grands journaux ont demandé en raillant comment le nouvel académicien accordait ses théories avec le *Syllabus.* Les feuilles libérales ne seraient peut-être pas seules à poser ce problème. Quelques-unes, sans nier son désir de conciliation, lui ont rappelé ses anciennes luttes, lui sifflottant le nom de M. Vacherot, dernier collègue à l'Institut du P. Gratry, comme il avait été autrefois son collègue à l'Ecole normale. C'était un père de la famille, disent les journaux, et sans ressources ! L'esprit d'union et de paix eut dû empêcher d'attaquer et de critiquer sa philosophie et de la taxer de matérialisme !

Voilà ce que la conciliation, la justice, la fraternité, la liberté et la religion exigeraient à leur gré du P. Gratry. Aussi ne témoignent-ils pas une grande confiance à ses systèmes d'aujourd'hui. Malgré la chimère où se joue l'académicien, ils savent qu'il y a en lui un lutteur ; ils gardent la marque de sa dent et de son ongle ; ils redoutent, avec raison peut-être, que ses armes ne reparaissent un jour et ne s'emploient encore au service de la vérité. D'ailleurs tant qu'un chrétien n'a pas renié expressément sa foi et rejeté son baptême, il lui manquera toujours quelques-unes des garanties que désire l'esprit nouveau.

Cette défiance unanime et bien accusée de la presse peut rassurer un peu sur les théories du P. Gratry et sur les conséquences de son discours. Franchement, il a fait souffrir plus d'un catholique, ce discours ! et l'abstraction de l'esprit, le goût des chimères, la familiarité du paradoxe ne seraient peut-être pas, chez un prêtre, des excuses suffisantes à tant de propositions étranges, dissonnantes et que les simples et les obscurs, à qui le P. Gratry proteste de son affection, sont accoutumés de détester.

Au moins puisse le disert oratorien être bien convaincu qu'il n'a concilié aucun esprit à sa bonne volonté et à son goût de paix et d'union. Au sein de l'Académie, sa harangue, avant d'être lue en public, a soulevé des oppositions et a dû subir des corrections. On a voulu couper quelques ailes aux paradoxes qui y voltigent de toutes parts et, cependant, quand elle a été publiée, le *Moniteur*, contre l'usage, a affecté sur elle un silence qui est loin d'être approbateur, et que justifie trop bien d'ailleurs le trait détestable que l'auteur fait de la monarchie et du pouvoir !

Le P. Gratry ne tient peut-être pas beaucoup à la sympathie du *Moniteur :* on aurait cru à son langage qu'il tenait à la sympathie universelle.

C'est à la vérité certainement, à la pure et inaltérable vérité, qu'il devait tenir ; et entrant à l'Académie, comme il le croit et comme il le dit, en qualité de représentant du clergé de France, il devait plus que tout autre se garder des théories hasardeuses et se piquer de ne célébrer que des exemples salutaires. Il avait à faire l'éloge de son prédécesseur, qui ne fut ni des plus illustres ni des moindres académiciens. M. de Barante est mort à plus de quatre-vingts ans, après avoir été préfet, ambassadeur et pair de France ; le P. Gratry nous a révélé que cet homme public, honorable et considéré, dont le tort fut celui des hommes de son temps qui ont servi trop de gouvernements, était un serviteur de l'Eglise et un membre de la République chrétienne.

Tout en sachant ce que l'usage exige d'un nouvel académicien, nous ne demandons pas mieux que de croire aux assurances qu'il donne de la religion de cet homme de bien. On est heureux d'apprendre ainsi ce qu'aucun des lecteurs ni aucun des administrés de M. de Barante n'avait pu soupçonner. Ce secret, il est vrai, ôte quelque lustre à l'auréole chrétienne, évangélique et fidèle que le P. Gratry déploie devant nous. Mais il est un point où le silence du harangueur est encore plus blessant peut-être que la réserve du héros.

M. de Barante était pair de France au moment des grandes luttes pour la liberté d'enseignement. Ces luttes eurent assez de retentissement à la Chambre des pairs ; la cause des Evêques y fut portée, attaquée, défendue et votée. Où fut le vote de M. de Barante ? où furent ses paroles ? quel fut le témoignage de son dévouement et de sa fidélité à l'Eglise ? quel service enfin rendit cet "indomptable" qu'on nous donne en exemple ?

Le P. Gratry connaît bien l'importance de ces grandes luttes, il en a pris sa part et n'ignore pas ce que le devoir le plus simple eut exigé alors d'un homme public qui eut voulu rester fidèle à son baptême.

L'abstention de M. de Barante en cette circonstance et son vote silencieux contre les Evêques entreraient-ils dans cet esprit d'union et de paix que le P. Gratry souhaite à tous les chrétiens ? Son silence, dont nous ne pèserons pas les raisons, au sein de l'Académie, était-il aussi conseillé par la sagesse et par la science que l'orateur célèbre, et qui doivent guérir la nation "des souillures de ses discordes, de son inexpérience et de son imprudence ?"

L'Univers.

LA FLEUR DE LA RECONNAISSANCE.

Il est une fleur, une fleur charmante,
Dont le doux parfum embaume nos jours,
Dieu l'a mise au fond de toute âme aimante.
Il est une fleur qui fleurit toujours.

Il est une fleur, une fleur modeste,
Brillant de l'éclat du plus beau saphir,
Tombée ici-bas du jardin céleste...
Il est une fleur qui ne peut périr !

Toute noble main vers elle se penche,
On aime à toucher son divin velours,
Elle est à la fois azurée et blanche...
Il est une fleur qui fleurit toujours !

C'est un vrai trésor, un pur diadème ;
On peut la nommer fleur du souvenir ;
Son parfum est doux et tout homme l'aime...
Il est une fleur qui ne peut périr !

L'œil se plait à voir la fleur gracieuse,
Il suit volontiers ses charmants contours,
Le cœur en tressaille et l'âme est heureuse...
Il est une fleur qui fleurit toujours !

La Charité douce et la Bienfaisance,
Sœurs aux blanches mains, la firent fleurir ;
Vous avez nommé : la Reconnaissance...
Il est une fleur qui ne peut périr...

Toute noble main vers elle se penche,
Car son doux parfum embaume nos jours,
Veuillez recevoir une pauvre branche
De la blanche fleur qui fleurit toujours.

La reconnaissance est un don céleste
Que Dieu mit en nous comme un souvenir,
Veuillez aspirer le parfum modeste
De la douce fleur qui ne peut périr !

L'EXPÉDITION D'ABYSSINIE.

Un correspondant du *Times*, écrivant du camp anglais d'Einkhull, raconte, ainsi qu'il suit, l'entrevue du général en chef, sir Robert Napier, et du prince Kassaï Ababashas, chef du Tigré. Cette entrevue eut lieu le 25 février au bord du Diab, petit ruisseau qui coule dans un lit profond entre Adabaga et Hauzzein, à 15 ou 20 milles au nord d'Antalo. Sir Robert Napier était à la tête d'une colonne de 850 hommes d'élite qui avaient planté leurs tentes sur un sol onduleux, légèrement incliné et couvert de hautes herbes.

La rive opposée du Diab était réservée aux Abyssiniens de Kassaï. Une tente rouge, qu'on vit se dresser vers onze heures du matin sur la colline, annonça que l'avant-garde de Kassaï ne tarderait pas d'arriver. Une tente de cette couleur indique la présence du souverain dans les rangs d'une armée abyssinienne. Au bout d'une demi-heure, on apprit que le gros de l'armée, avec étendards déployés et tambours battant aux champs, s'avançait vers le Diab. Quelques instants après, on put compter sur la colline environ quatre mille hommes, groupés autour de la tente royale. Cette armée s'achemina lentement vers la rivière, au bruit de quelques timbales. Deux drapeaux rouges et jaunes indiquaient la place occupée par le chef. Les Anglais se mettant sous les armes, commencèrent aussi à descendre vers la rivière. Ils firent halte à environ 100 mètres du ruisseau près duquel une vaste tente avait été dressée pour l'entrevue des deux chefs.

Sir Robert Napier, monté sur un éléphant et accompagné de son état-major, s'avança gravement vers le ruisseau au grand ébahissement des Abyssiniens, qui ont une très-grande frayeur des éléphants et n'ont jamais réussi à les apprivoiser. Il dut cependant descendre de sa sublime monture et se contenter d'un cheval, de peur que la vue du monstre indien ne créât une panique dans les rangs de la cavalerie abyssinienne. Rompant la ligne formée par son armée, Kassaï sortit du centre de ses bataillons et s'avança, escorté de ses conseillers et de sa garde, monté sur une mule blanche, avec un parasol de couleur cramoisie, qu'on tenait ouvert au-dessus de sa tête.

Il traversa le ruisseau à gué et fut reçu par sir Robert Napier. Les deux chefs échangèrent des saluts mutuels assurément fort sincères de part et d'autre, bien que parfaitement inintelligibles pour chacun des

acteurs respectifs de cette scène. Le commandant anglais pria Kassaï de descendre de cheval, le conduisit dans sa tente, le fit asseoir sur une chaise à sa droite et s'assit lui-même. Leurs officiers se rangèrent des deux côtés opposés de la tente, ceux de Kassaï s'asseyant par terre, et ceux de sir Robert conservant l'attitude plus digne, mais plus fatigante d'un homme debout.

Kassaï est un jeune homme de trente-cinq ans; sa figure, d'un teint olivâtre foncé, est intelligente, mais elle porte une expression d'ennui et de fatigue qui ferait croire facilement à ce qu'il dit de son peu d'ambition. Il déclara en effet qu'il n'avait nul désir de posséder le pouvoir souverain, et que le peuple du Tigré lui en a imposé les honneurs.

Il portait le costume abyssinien: une robe ou toge blanche brodée de soie rouge et la chemise de soie à fleurs, qui est l'insigne des hauts fonctionnaires attachés à la personne du roi. Sa noire chevelure était arrangée en tresses élégantes parfumées de *ghee* ou beurre onctueux, et ramenées derrière le cou, où elles étaient attachées par un ruban rouge. La conversation se fit par l'intermédiaire des deux frères Mercher, jeunes Abyssiniens qui ont autrefois vécu à Bombay, où on les avait envoyés pour apprendre l'anglais. La conversation roula d'abord sur des sujets insignifiants; puis les Abyssiniens commencèrent à insinuer leur désir qu'on leur fit cadeau d'armes à feu.

Cette demande fut adroitement parée et la conversation ramenée sur la croyance chrétienne commune aux deux pays. Il se trouve même, par une curieuse coïncidence, que Saint-George est le patron de l'Abyssinie, comme il l'est de l'Angleterre. Ce sujet intéressait les Abyssiniens infiniment moins que les armes à feu qui attiraient toute leur attention. On proposa donc de donner à l'entrevue un caractère plus privée en faisant sortir la foule. Puis on apporta les cadeaux destinés au chef abyssinien. Ils consistaient en une carabine à deux coups, des cruchons et des gobelets en verre de Bohême. Le cadeau qui avait le plus de valeur ne put être introduit dans la tente, mais il fut présenté à l'entrée: c'était un beau cheval arabe, qui avait été le cheval de bataille de Napier lui-même. On servit ensuite du vin de Porto, qui parut être fort apprécié des grands seigneurs du Tigré.

Selon la coutume orientale, sir Robert Napier dut goûter d'abord le vin qu'il offrait pour prouver que ce n'était pas du poison. Après l'entretien particulier qui suivit la réception officielle, on laissa Kassaï seul afin qu'il put faire la sieste, et on l'éveilla environ une heure après afin qu'il pût être témoin d'une revue des troupes. Le 3e régiment de cavalerie légère de Bombay avec uniforme bleu clair et argent, le 4e régiment royal, avec uniforme rouge, les artilleurs en bleu fon-

cé et un petit détachement du 10e d'infanterie indigène en habits rouges, avec tambours blancs, formaient un effectif peu considérable, il est vrai, mais d'un aspect pittoresque. La cavalerie exécuta des charges, l'infanterie se forma en bataillon carré; mais ce qui frappa surtout les Abyssiniens d'admiration, ce furent les canons Armstrong. Kassaï descendit de cheval, examina soigneusement les pièces, mania les boulets et regarda les rayures de l'âme des canons. Pendant ce temps diverses personnes de sa suite faisaient remarquer que les Anglais devaient être de fort bons chrétiens, sans quoi le ciel ne leur aurait pas donné l'intelligence de construire des engins de guerre aussi merveilleux.

La revue terminée, sir Robert et les officiers de son état-major accompagnèrent Kassaï vers le ruisseau et se proposaient de lui faire leurs adieux. Mais, au moment de se retirer, ils reçurent une invitation pressante d'aller visiter le camp abyssinien. Ils traversèrent donc le ruisseau, et en quelques instants ils se trouvèrent au milieu de l'armée abyssinienne. Les soldats abyssiniens les entourèrent aussitôt avec une vive curiosité. Tous avaient la tête nue, les cheveux en tresses et portaient une longue toge blanche brodée de laine écarlate.

Plusieurs avaient des carabines à deux coups et la plupart des fusils à capsules à deux coups de fabrique belge ou anglaise. D'autres avaient des pistolets, et tous étaient armés de cette terrible épée, recourbée en faucille, qu'ils portent sur la hanche droite et dont il est presque impossible de parer les coups.

Les quatre cents cavaliers de Kassaï avaient pour montures des mules efflanquées ou des poneys petits et maigres.

Kassaï assura sir Robert qu'à Adowa, il avait un autre corps d'armée de six mille hommes, ce qui ferait un effectif redoutable, le jour où il se tournerait contre les envahisseurs de l'Abyssinie.

Les officiers anglais, gravissant la colline, précédés de tambours, arrivèrent auprès de la tente de Kassaï qui les invita à y entrer. Au fond de cette tente circulaire, était une espèce de divan recouvert de soie, sur lequel Kassaï s'assit et fit asseoir sir Robert, pendant que les officiers anglais et abyssiniens s'asseyaient, comme ils pouvaient, sur le sol.

Les rayons d'un soleil éclatant perçaient les tentures et faisaient briller les toges et les chemises de soie des Abyssiniens, ainsi que les uniformes des Anglais.

Au bout de quelques instants, des jeunes filles apportèrent de grandes corbeilles de pain et du hâchis de mouton. Le pain était brun, acide et en gallettes d'environ un pied de diamètre. Après que chacun eut goûté de ces mets peu délicats, on apporta de larges cornes

de bœufs remplies de *tedje*, boisson faite avec du miel fermenté. Cet hydromel fut versé dans des flacons de Florence et distribué à chaque convive qui, avant de boire, devait s'incliner en signe de respect devant le prince. Le goût un peu aigrelet de cette boisson rappelait la petite bière d'Ecosse. Le repas fini, on fit entrer les musiciens qui se mirent à jouer sur de longues flûtes des airs sauvages, mais pourtant agréables. Un ménestrel entonna ensuite un chant de guerre que tous les Abyssiniens répétèrent en chœur.

A la fin de cette cérémonie, on apporta les présents destinés au général anglais. C'était d'abord un bracelet d'argent doré, signe distinctif d'un grand guerrier ; puis une peau de lion avec sa crinière fut placée sur ses épaules, et un bouclier et une lance furent remis à deux de ses officiers, qui lui servirent en cette occasion d'écuyers. Au moment du départ, Kassaï serra la main à sir Robert, et l'accompagna jusqu'à la porte de la tente, où l'attendait une mule grise caparaçonnée et parée d'ornements abyssiniens.

Kassaï, en lui disant adieu, lui promit de protéger ses transports, d'envoyer du grain au marché de ses postes militaires et de punir sévèrement tous ceux qui toucheraient aux lignes télégraphiques établies sur ses Etats. Sir Robert, dans toute la magnificence de son nouveau costume, dut alors monter sur la mule et, escorté de l'armée abyssinienne, redescendit lentement vers les bords du Diab, où ses hôtes s'arrêtèrent. Le général anglais et son état-major regagnèrent à cheval leur camp sur la colline, et heureusement les ombres de la nuit empêchèrent les soldats de contempler leur général dans son accoutrement étrange, bien digne du carnaval où l'on était alors.

CORRESPONDANCE DE DUBLIN.

On se figurera difficilement avec quel intérêt nous avons suivi les récentes discussions du Parlement britannique, chacun comprenant ici que la situation de notre île va sans doute s'améliorer, puisque des deux côtés de la Chambre, les conservateurs et les libéraux ont reconnu que la position n'était plus tenable, et qu'il fallait aviser. Tous les esprits impartiaux rendent d'ailleurs justice aux efforts du gouvernement anglais lorsqu'il s'est agi de parer, il y a quelques années, aux effets désastreux

de la disette, ainsi qu'à l'impulsion qu'il a su donner aux travaux publics et au commerce. Personne n'ignore qu'en 1840, il n'y avait en Irlande que 13 milles de chemins de fer, et qu'il y en a aujourd'hui 1,900 en exploitation.

En 1841, la culture ne comprenait que 13 millions d'acres; maintenant elle dépasse 16 millions et le bétail s'est accru dans la même proportion. L'inter-course avec la Grande-Bretagne a pris un immense développement, et a occupé en 1867 plus de 73,000 navires, jaugeant 14 millions de tonneaux. Dans l'espace de vingt ans le tonnage du port de Dublin a doublé ; celui de Belfast et de Waterford a suivi une progression plus considérable encore et s'est élevé à 143 par cent, tandis que le port de Liverpool, qui est juste en face de celui de Belfast, n'a augmenté que de 58 par cent. Enfin en 1863 les dépôts dans les banques locales n'étaient que de 12 millions, alors qu'en 1867 ils dépassent 19 millions de livres sterling.

Les chiffres qui précèdent et qui sont puisés aux meilleures sources prouvent d'une manière incontestable les progrès matériels du pays ; et pourtant sa situation morale est loin d'être satisfaisante. Les deux causes de la sourde agitation et du malaise permanents sont évidemment l'organisation de la propriété et la constitution religieuse. Depuis la conquête de Henri II et la sanglante expédition de Cromwell, le sol appartient presqu'en entier aux petits-fils des barons normands et à ceux des compagnons du Protecteur. Or, il est notoire que la plupart de ces grands propriétaires n'ont jamais mis les pieds en Irlande. Leurs intendants afferment leurs terres dans les comtés à des traitants, qui les sous-louent à d'autres agents dans les baronies et les paroisses.

Il s'ensuit que le paysan qui a le tort de refuser de travailler comme journalier et qui veut être fermier, pousse jusqu'à des prix insensés la location de quelques arpents de terre. Le blé ou le lin lui produisent à peine de quoi payer son fermage, et si, sur le lopin qu'il réserve pour semer des pommes de terre, la maladie vient à s'abattre, il se trouve privé de son unique moyen d'alimentation, et exposé à se voir expulser de vive force de sa misérable chaumière, s'il n'a pas pu acquitter ses beaux.

Il y a des localités où l'on compte jusqu'à six et sept intermédiaires entre les cultivateurs et leurs propriétaires. Partout où ceux-ci résident et où l'affermage est direct, le paysan est relativement riche et heureux. L'*absentéisme*, on l'a dit depuis bien longtemps, a été un des principaux motifs de la désaffection et de l'émigration de l'île, et ce mal a donné lui-même naissance au fénianisme, qui est devenu dans ces dernières années, aussi menaçant en Amérique que sur le sol de l'Irlande, et même sur certains points de l'Angleterre. En 1841, la population officielle de

l'Irlande était de 8,200,000 âmes; en 1867, la statistique ne donne qu'un peu plus de 5 millions et demi d'habitants. La presque totalité des émigrés s'est rendue aux Etats-Unis, et c'est de là qu'ont été dirigées les tentatives coupables qui ont éclaté au Canada, à Dublin, à Cork, à Liverpool, à Manchester, et qui ont des ramifications jusque dans la capitale des Trois Royaumes. Les maîtres du sol ont donc en mains un des moyens d'arrêter l'émigration, en modifiant la constitution de la propriété et en résidant quelquefois sur leurs domaines, comme ils le font en Angleterre et en Ecosse.

L'organisatim religieuse, sur laquelle ont porté les débats du parlement, est encore plus importante pour l'Irlande, en ce qu'elle affecte sa conscience et touche aux sentiments les plus sacrés du cœur humain. Chacun sait que l'immense majorité de la population indigène est catholique, et que parmi les protestants un nombre très-considérable est venu d'Ecosse et du pays de Galles. On n'estime qu'à 600,000 ou 700,000 le chiffre des adhérents de l'Eglise anglicaine ; et, tandis que les ministres de cette religion possèdent des biens qu'on ne peut évaluer, pour l'Irlande, à moins de 400 millions de francs, les membres de l'Eglise catholique ne jouissent d'aucun revenu, et ils sont même forcés, vu l'insuffisance du séminaire de Maynooth, d'envoyer les jeunes ecclésiastiques chercher l'instruction religieuse dans les établissements de Rome, de Paris, de Douai, de Bruges, de Lisbonne et de Valladolid.

A Dublin, où les protestants sont assez nombreux, ils ne dépassent pas 18 par cent de la population totale. A Limerick, à Cashel, à Waterford, à Tuam, la proportion est insignifiante; dans des centaines de paroisses il n'y a pas un seul anglican et les catholiques paient néanmoins des dîmes et des impôts pour soutenir un culte qui leur est étranger, et qui jouit déjà d'allocations si considérables, que l'Archevêque protestant d'Armagh touche 200,000 francs par an et a la collation de 56 bénéfices.

Au Parlement, sur 658 membres, l'Irlande en envoie 105, dont 30 seulement sont catholiques, et parmi lesquels on compte les O'Connor et O'Donoghue, deux descendants directs des anciens rois d'Irlande, le savant sir George Bowyer, le vicomte Castlerosse, lord Mayo, et M. Maguire, qui vient de publier un excellent travail sur la situation des Irlandais en Amérique. Il y a aussi aux Communes un membre catholique appartenant à l'Angleterre, sir John Simeon. A la Cambre des lords, les Evêques anglicans sont 26, et il n'y a que 18 catholiques sur 450 pairs. A leur tête se trouvent le duc de Norfolk, les comtes Fingall, Orford, Gainsborough, Dunraven, le vicomte Kinnaird, et les lord Petre, Camoys, Stafford, Lovat, Clifford et Arundell.

Au point de vue purement politique, l'Irlande n'est pas mieux représentée au Parlement, et le nombre de ses membres est loin d'être en

rapport avec le chiffre de sa population, comme le prouvent le tableau suivant :

Angleterre,	21,429,508	habitants,	500	membres.
Irlande,	5,557,196	—	105	—
Ecosse,	3,170,769	—	53	—
Total,	30,157,463	habitants,	658	membres.

La distribution des siéges offre, en outre, les plus singulières anomalies. Dans les comtés de Cork, de Tyrone et de Tipperary, il y a un membre pour chaque 5,626 électeurs et une population de 156,000 âmes, tandis que dans vingt-huit autres comtés il y aussi un député pour 2,320 électeurs et 66,000 habitants, et la ville de Galway, qui n'a que 25,000 âmes, n'élit qu'un seul membre, comme Dublin qui en compte 320,000. Quant à l'instruction en général, il suffit de dire qu'il n'y a point d'université catholique en Irlande, qu'on n'y compte que cinq écoles des beaux-arts contre cent dix qui existent en Angleterre, et que, si les catholiques étaient admis à étudier à Cambridge, ils n'y pourraient prendre de grades, et que jusqu'en 1854 ils étaient complètement exclus d'Oxford. Ce n'est que depuis cette date qu'un acte du Parlement les a autorisés à recevoir dans les deux universités protestantes les degrés de bachelier et de maître ès arts.

L'infériorité séculaire de l'Irlande est enfin devenue si manifeste, que les tories et les Whigs la considèrent comme une injustice et un danger, et qu'ils veulent y mettre un terme. Le pays ne pourra néanmoins que se montrer reconnaissant des mesures que le gouvernement pourra prendre en sa faveur.

MOSAÏQUE.

Le singe parlant eut rendu muette d'étonnement l'espèce humaine entière, et l'aurait séduite au point que la philosophie aurait eu grande peine à démontrer qu'avec tous ses beaux attributs humains, le singe n'en était pas moins une bête.—Buffon.

—Mon sang est assez chaud pour réchauffer le sol de la patrie.—Vergniaud.

—L'Etat est florissant, mais les peuples gémissent
Et la gloire du trône accable les sujets.

—*Toison d'Or.* Corneille.

DES PROCÉDÉS FINANCIERS

DE LA

RESTAURATION ET DU TEMPS ACTUEL.

La Justice de l'histoire marche lentement, elle aussi ; mais enfin elle arrive. Nous en avons pour preuve trois publications récentes, * conçues à des points de vue divers par des hommes qui ne se rattachent à la Restauration par aucun souvenir personnel, par aucun lien politique. C'est bien la voix de la postérité qui se fait entendre et l'on peut accepter son jugement sans défiance. Ce qui ressort avec évidence de ces impartiales études, c'est que l'honnêteté fut le caractère distinctif du gouvernement de cette époque. Cette qualité est à coup sûr la première que l'on doit souhaiter à un financier, et on peut dire que les autres en découlent naturellement. Un administrateur honnête fait toutes ses opérations au grand jour ; il est facile de les apprécier, d'apercevoir ses fautes, s'il en commet, et, au besoin, de l'arrêter. Aussi rien de plus clair et de plus limpide que l'histoire financière de ce temps-là. On n'avait pas encore imaginé ces doubles budjets ordinaires et extrordinaires, à travers lesquelles il est si difficile de se reconnaître. On ne cherchait pas à éblouir les gens par des combinaisons artificielles qui ne procurent quelque satisfaction dans le présent qu'à la condition d'aggraver les charges de l'avenir. On ne croyait pas que l'ordre et l'économie sont des vertus surannées, qu'un Etat est d'autant plus prospère qu'il s'endette davantage. On estimait que le bien-être des conditions privées est la plus féconde des richesses ; on dégrevait au lieu d'emprunter, et, pour tout dire en un mot, la différence essentielle entre les procédés financiers alors en usage et ceux qu'on nous a vantés depuis, c'est l'absence de charlatanisme.

En toute chose, il faut considérer la fin, dit un sage proverbe. Qu'on mette en présence le bilan des deux époques, et on n'aura pas de peine

* 1o. Histoire parlementaire des finances de la Restauration, par M. Calmon, ancien député ; chez Michel Lévy.

2o. Finances de la Ville pendant l'occupation en 1814 et en 1815, par M. Léon Say ; — *Revue des Cours littéraires*, chez Germer-Baillière ;

3o. Transformation des grandes villes de France, par M. Bailleux de Marisy, ancien préfet ; chez Hachette.

à les juger. Un habile économiste nous donnait dernièrement celui du second empire, et portait son passif à près de deux milliards par an. Voici comment M. Calmon, en terminant son premier volume, établit la situation financière de la Restauration à la fin de 1823 :

" Pour payer les dettes laissées par l'empire et les charges de l'occupation étrangère, il avait fallu emprunter 1,456 millions, et grever la dette fondée de 130 millions de rente, et cependant, malgré les émissions successives de ces rentes, le prix des cours n'avait cessé de s'élever ; en mars 1814, il était descendu à 45 fr., il dépassait le pair en décembre 1823.

" Les budgets des huit années écoulées de 1816 à 1823 se réglaient par un excédant de ressources, *un boni* de près de 70 millions, résultat étonnant quand on songe aux circonstances extraordinaires qui avaient marqué les commencements de cette période.

" Il faut aussi rappeler que dans ces huit années, grâce à la progression des revenus indirects, par le seul développement de la richesse générale, et sans négliger les services publics qui avaient été augmentés de 71 millions, on avait opéré sur la contribution foncière un dégrèvement de 28 millions, et racheté, c'est-à-dire annulé, près de 34 millions de rentes."

On doit donc le dire bien haut : jamais la fortune publique n'a été mise à de plus rudes épreuves, et ne les a traversées plus heureusement.

Ces réalités éclatantes et acquises à l'histoire suffisent à démontrer que la Restauration avait absolument rompu avec l'erreur capitale de l'ancien régime, erreur dont on ne s'était pas depuis complètement préservé, au moins dans la pratique. Le secret et l'absence de contrôle semblaient autrefois les conditions essentielles d'un bon gouvernement en matière de finances. On sait où ces principes avaient mené l'ancienne monarchie. La Restauration les répudia dès le premier jour, et on aurait dû lui en tenir compte plus qu'on ne l'a fait ; car à y regarder de près, c'était une renonciation définitive et formelle à toute velléité de pouvoir absolu.

Sans doute, il y eut encore des malentendus et des fautes ; mais si, d'un autre côté, les préjugés et les défiances n'avaient pas montré tant d'impatience et d'âpreté, *on aurait atteint le but si désirable du maintien des institutions libres sous la garde de la dynastie qui, mieux que tout autre*, selon les loyales expressions de M. Calmon, *semblait devoir donner au pays le repos qui lui était nécessaire pour réparer ces revers et cicatriser ses plaies.* *

* Page 68.

Tout se tient dans ce monde : les exemples donnés en haut sont bientôt suivis en bas, souvent même dépassés. C'est ainsi que sous la Restauration, les villes s'administraient selon les règles de sagesse qui dirigeaient l'Etat, et qu'on les a vues depuis entrer dans la voie des prodigalités avec une imprudence vraiment effrayante. Et qui dit cela, s'il vous plaît ? C'est sans doute un royaliste incorrigible, jaloux et irrité de toutes les merveilles qui s'étalent sous ses yeux. Non, c'est encore un de ces témoins impartiaux, étrangers au passé, mais que le présent n'a pu séduire.

Dans deux conférences recueillies par la *Revue des Cours littéraires*, M. Léon Say a donné un aperçu plein d'intérêt de l'administration de la ville de Paris, en 1814 et 1815, et il conclut en déclarant que " M. de Chabrol a eu plus de malheurs et a commis plus de fautes que ses successeurs ; plus de malheurs que M. de Rambuteau, et moins de fautes que ceux qui sont venus après." Il va sans dire que les malheurs dont il fallait réparer les tristes conséquences provenaient du régime impérial, qui s'était écroulé deux fois, laissant à d'autres le soin de réparer les ruines qu'il avait faites.

On est vraiment édifié en voyant avec quel labeur, avec quelle industrie intelligente et modeste, le préfet de la Seine parvint à atténuer, autant que cela était possible, les charges écrasantes de deux invasions. La ville en fut quitte la première fois avec une dépense de 5 millions dont l'Etat remboursa une partie. Il fallut 35 millions en 1815, et cependant on se procura plus facilement cette somme beaucoup plus lourde. C'est qu'en 1815, et grâces, non pas à la chambre des cent jours qui n'avait pas eu le temps de s'occuper de finances, mais au souvenir des mesures réparatrices de 1814 et aux promesses de la charte scrupuleusement remplies, la confiance avait reparu et le crédit public était fondé :

"La Restauration, dit M. Say, a fait, au point de vue des finances de Paris, un acte important qui n'a pas été assez remarqué. Elle a ordonné par une loi de publicité des budgets des villes dont le revenu dépasse 100,000 fr. Le public a été habitué à voir dans les petits volumes qu'on imprimait alors et qui sont devenus de gros in-4°, le résumé des opérations financières de la ville de Paris. Ces résumés, on les savait scrupuleux ; c'est là ce qui a établi le crédit de la ville... Il y a malheureusement une grande différence entre les in-4° publiés sous la Restauration et le gouvernement de Juillet, et les gros volumes d'aujourd'hui. Les petits volumes qu'on publiait alors contenaient tout tandis que les gros volumes qu'on publie aujourd'hui ne contiennent que la moitié des choses..."

Mais ce n'est pas seulement la forme de la comptabilité, c'est le prin-

cipe même du système financier qui a changé par le fait de l'administration parisienne :

" On ne comprenait pas jadis, continue M. Say, l'intérêt de la cité comme étant distinct de l'intérêt individuel des habitants... Aujourd'hui la ville de Paris est devenu un être à part qui se livre à des spéculations lucratives, lors même que ces spéculations doivent imposer des sacrifices aux contribuables... Ainsi la Ville est devenu propriétaire d'une quantité considérable de terrains; sa fortune est d'autant plus grande que ces terrains prennent une plus grande valeur. Mais pour les Parisiens, c'est autre chose ; il importe avant tout pour eux d'être logés au meilleur marché possible, et c'est précisément le contraire qui arrive, quand les terrains sont chers...

" La conception actuelle de l'idée municipale est moins vraie, moins bonne, au point de vue économique comme au point de vue politique, que celle du temps de M. de Chabrol."

Et si l'on va plus avant, si l'on se rend un compte exact de la différence des deux systèmes, on reconnaîtra que cette absorption des intérêts particuliers par celui de la communauté, qu'on l'appelle l'Etat ou la Ville, c'est la théorie socialiste, le despotisme unitaire restreignant de plus en plus la liberté d'action des existences individuelles.

M. de Marizy a traité les mêmes questions, en les considérant sous un aspect plus général, mais il rend également justice à la période écoulée de 1814 à 1830.

" Pour apprécier, dit-il, avec équité, l'administration de Paris sous la Restauration, il faut tout d'abord faire la part d'une mauvaise fortune dont la responsabilité échappe à celui qui en resta chargé : la première moitié de cette administration fut employé à subir et à réparer de grands désastres, et la seconde à préparer les ressources, à combiner les heureux éléments d'une prospérité qui devait surtout profiter à son successeur." *

On ne sacrifiait pas alors tous les intérêts à un seul. En même temps que l'on comblait le déficit causé par de récents désastres, on ne négligeait pas les travaux utiles, tels que l'achèvement du canal de l'Ourcq, la construction de la halle aux vins et de la Bourse. Ces satisfactions données à l'intérêt général ne faisaient pas oublier les intérêts particuliers, et on trouvait aussi le moyen de dégrever les contribuables : Dès 1819, la propriété foncière obtenait une réduction de 700,000 francs; sur divers articles des tarifs, la diminution n'était pas inférieure à trois millions et demi, et ne devait pas s'arrêter là. Enfin on était ménager de l'avenir autant que du présent ; les 31

* Page 35.

millions d'annuités dont la création avait suffi à une époque si critique étaient remboursés dès 1829.

Quel contraste avec ce qui se passe aujourd'hui, où, malgré une augmentation fabuleuse de 90 millions de recettes * et une subvention de l'Etat de plus de 225 millions, la ville n'a cependant accordé ni dégrèvement ni réduction de tarifs, et a contracté trois emprunts s'élevant ensemble à 503 millions, ce qui porte la dette totale à plus de 600 millions, et n'empêche pas au budjet ordinaire un déficit qui était encore en 1867 de 47 millions, sans y comprendre l'amortissement de la dette !

Sans doute, beaucoup de choses ont été faites et surtout défaites, et l'œil est souvent ébloui, quoiqu'il ne soit pas toujours charmé ; mais en présence de pareils chiffres, l'esprit reste confondu, surtout quand on songe que toutes ces dépenses se font sans publicité, sans contrôle sérieux, et qu'après tant d'expropriations, on voit se continuer ces énormes trouées qui se multiplient sur tous les points de la ville, et souvent dans des quartiers où elles coûtent le plus et semblent le moins utiles.— " C'est dans les esprits surtout, dit spirituellement M. de Marizy, qu'il eût été opportun de faire le jour."

Il est impossible d'entrer ici dans tous les détails de cette administration babylonienne et anormale. M. de Marizy les expose avec une impartiale exactitude dans son intéressant travail, et il y trouve une occasion naturelle de déplorer très légitimement l'absence d'un conseil municipal élu dans la capitale, précieuse institution dont Paris n'a joui de nos jours que depuis 1834 jusqu'en 1848.

M. de Marizy ne méconnaît pas que l'application du suffrage universel direct aux élections municipales d'une ville, formée d'éléments aussi peu stables que ceux dont se compose la population parisienne, pourrait amener des résultat incompatibles avec la bonne administration d'une cité, dont le sort intéresse à un si haut degré la nation toute entière ; mais si le problème est difficile, il ne le croit pas insoluble. La situation exceptionnelle de Paris n'autoriserait-elle pas une représentation d'une nature particulière, et il se demande si les intérêts du bon ordre et d'une sage liberté ne seraient pas conciliés par l'institution d'un conseil municipal, où siégeraient à la fois les députés de la Seine issus du suffrage universel, des représentants de l'industrie et du commerce nommés par les électeurs des conseils de prudhommes et des tribunaux consulaires, des délégués des professions libérales, de l'Istitut et de la magistrature, enfin un certain nombre de propriétaires contribuables, appelés au même titre que les plus forts imposés dans les conseils municipaux des départemens.

* L'augmentation est même de 19 millions de plus, mais par suite de l'annexion de la banlieue.

Il est à remarquer que ce plan, très digne d'attention et qui paraît nouveau, n'est à certains égards que la reproduction du système électoral autrefois en vigueur et pratiqué notamment en 1789. Association et délégation des intérêts distincts, tel était le principe de l'ancienne législation qui n'excluait, mais n'isolait personne, et laissait chaque citoyen au milieu de ses pairs, en présence des droits et des devoirs qui lui sont propres. Aujourd'hui, que des rangs se sont rapprochés et égalisés, ce système, épuré et rajeuni, offrant à la fois des garanties libérales et conservatrices, présenterait de sérieux avantages, et si l'on n'avait pas en France l'idolâtrie de l'uniformité, on en ferait certainement un essai, bien préférable sans doute à l'état de chose actuel, qui est la négation même du droit des habitants de Paris à s'occuper de leurs affaires. *

Quoiqu'il en soit, on peut juger s'il est urgent de mettre un frein à cet entraînement de travaux et de dépenses, qui de la capitale s'est étendue plus ou moins à toutes les villes de France. Paris à donné le ton, et partout on a voulu marcher à sa suite. Les dettes municipales se sont généralement accrues dans des proportions inconnues jusqu'à ce jour. " L'escompte des produits de l'avenir, dit très bien M. de Marizy, l'emprunt, l'usage du crédit sous toutes les formes pour la création de nouvelles ressources, tel est le moyen universel que l'on emploie en haut comme en bas de l'échelle sociale." Et, en effet, il est impossible que des exemples revêtus d'une telle autorité ne soit pas contagieux. Les particuliers se mettent à l'unisson de leurs administrateurs; les habitudes privées se modèlent sur les pratiques officielles. Nos grandes cités embellies et luxueuses paraissent uniquement destinées aux favoris de la fortune, et chacun s'efforce de monter au rang de ces élus. C'est un assaut où ceux qui succombent disparaissent, et où, sur les sommets, on n'aperçoit que les vainqueurs. Quel sera l'avenir d'une pareille société ? Il serait téméraire de prétendre sonder ici les profondeurs de ces perspectives inconnues; mais plus nous allons, plus il semble que la place deviendra étroite et précaire entre ceux, pour qui aura tourné la chance aux grandes lotteries de la richesse, et les masses ouvrières, puissantes par leur nombre, vivant au jour le jour de salaires, sans cesse plus élevés.

Chose singulière ! A la révolution de 1789, faite au profit des clas-

* Un projet de loi ayant pour objet d'approuver le traité passé entre la ville de Paris et la Société du Crédit foncier de France, au sujet du remboursement d'une somme de 398 millions, a été présenté aujourd'hui même au Corps législatif; ce sera sans doute pour cette assemblée une occasion d'examiner, sous tous leurs aspects, les questions politiques et financières qui se rattachent à l'administration de la capitale.

ses moyennes, succède un état social, qui tend à les diminuer en nombre et en importance. Il est certain du moins qu'elles trouvent difficilement à se caser dans le Paris de M. Haussman.' Ce grand édile n'a-t-il pas déclaré lui-même, avec une naïveté étonnante, que ses administrés n'étaient plus qu'une réunion hétérogène d'étrangers, de nomades, de rouleurs ? Cette bourgeoisie parisienne, jadis si digne et si fière, elle n'existe plus, au dire de son chef naturel, et il ne perd pas son temps à la regretter : l'imprudent ne voit pas qu'il s'accuse lui-même et que ce ne sont pas seulement des maisons qu'il a démolies !

On a dit souvent qu'avec de la bonne politique on fesait de bonnes finances. On pourrait retourner cette maxime et prétendre que les mauvaises finances font aussi de la mauvaise politique. Nous aurons cependant la prudence de ne pas pousser cette fois l'argument jusqu'au bout, et nous nous bornerons à affirmer qu'au moins, sous le rapport financier, le régime parlementaire était très supérieur à celui qui l'a remplacé.

—*Gazette de France.*

LETTRE DE L'ÉVÊQUE DE NIMES.

Très cher Monsieur,

Le *Moniteur* du 19 avril m'arrive dans un humble village, assis sur un point ignoré des bords de l'Ardèche. Je me jette avec avidité sur cette feuille, parce qu'elle m'apporte un discours prononcé par M. Duruy, dans je ne sais quelle réunion de savants. Discours digne de tous ceux qu'a prononcés jusqu'ici Son Excellence, et dont la lecture constitue l'une des plus cruelles épreuves par où puissent passer la foi, l'équité et le bon sens. Si les rochers qui m'entourent pouvaient l'entendre, ils en seraient émus eux-mêmes, pour ne pas dire, désolés.

Voyez d'abord ce vaste ébranlement des peuples ; où courent-ils ? A la guerre ? Non, certes ; au commerce ? Point encore ; à l'industrie ? Encore moins. A l'*école*. Et quelle puissance les y pousse ? Une ardente émulation pour imiter la France, qui s'est elle-même levée à la voix de l'Empereur pour se précipiter vers l'*école*, comme à la voix de Napoléon Ier elle se précipitait sur les champs de bataille. C'est là une révélation précieuse pour les nations qui nous environnent. Pauvre Angleterre ! Pauvre Prusse ! Pauvre Suisse ! Pauvre Italie surtout !

Avant M. Duruy, toutes dormaient dans l'ignorance, comme les eaux d'un marais dorment sur la vase de leur bassin. Mais au signal donné par ce ministre incomparable, elles se sont relevées. Après avoir envoyé à l'exposition générale de Paris quelques copies d'écoliers, copies de grec ou de latin, les voilà qui se sont prises en masse de la fureur d'apprendre, et roulent maintenant à longs flots sur le chemin de l'*école*. Comme ce tableau produit un riche effet dans le discours ministériel ? Malheureusement, les étrangers ne seront pas embarrassés pour le démentir. Malheureusement aussi, pour ce qui regarde la France, la vérité n'est pas ici à la hauteur du pittoresque ; et personne n'ignore qu'en dépit des statistiques, la grande marée populaire envahit les *écoles* avec beaucoup moins d'ampleur que ne le suppose M. le ministre. Après chacune de leurs visites pastorales, les Evêques qui sont beaucoup plus en contact avec le peuple que Son Excellence, le lui attesteraient avec autant de certitude que de tristesse.

" On ne doit pas s'étonner, poursuit M. le ministre, si parmi les anciens pasteurs des peuples qui les gardaient à l'ombre des cathédrales, quelques-uns s'inquiètent et veulent les retenir." — Je ne sais trop où sont, parmi les pasteurs anciens ou nouveaux, ceux qui gardaient tout le peuple de leur diocèse à l'*ombre* de leur cathédrale. En ce qui me touche, je puis certifier que ma cathédrale, si modeste et si profondément *oubliée*, n'a jamais eu la prétention d'étendre son *ombre* jusqu'aux extrémités des Cévennes, pour en protéger les habitants contre les coups de soleil. — Et d'ailleurs, M. le ministre me permettra bien de lui dire : Quand nous travaillons à garder les peuples auprès de nos cathédrales, ce n'est pas pour les noyer dans l'*ombre*, mais pour les maintenir dans la lumière. Une foule d'établissements fondés ou protégés par Son Excellence sont loin de partager cette gloire.

Et voilà précisément pourquoi, nous, pasteurs anciens des peuples, nous nous inquiétons en voyant le peuple courir à certaines *écoles*. Oui, nous nous inquiétons quand il court à certaines *écoles primaires*, parce que nous savons que les instituteurs qui les dirigent ne sont ni chrétiens dans leur foi, ni dévoués et laborieux dans leurs fonctions.

Oui, nous nous inquiétons quand le peuple court à certaines *écoles secondaires* de l'Etat, parce que, malgré les efforts de quelques bons aumôniers, la plupart des élèves sortent de là, non-seulement avec des croyances ébranlées, mais avec des intelligences abreuvées, saturées d'erreurs sur les grandes questions de religion, de philosophie et d'histoire.

Oui, nous nous inquiétons quand le peuple court à certaines *écoles supérieures*, parce que, grâce à M. le ministre, des professeurs maintenant s'y trouvent qui ne rougissent pas d'enseigner tout haut le

matérialisme et l'athéisme aux jeunes gens qui se pressent autour de leurs chaires.

Nous ne sommes pas ici du tempérament de M. le ministre, ni de celui qu'il attribue au gouvernement dont il fait partie. "Le gouvernement, nous dit Son Excellence, a une telle foi dans le triomphe nécessaire de la vérité, qu'il ne redoute même pas l'erreur : il croit tellement à la puissance de la raison, qu'il est convaincu que les bonnes causes n'ont rien à craindre des faux systèmes."

Certes, si quelque institution dans le monde a le droit de tenir ce langage, c'est bien l'Eglise catholique. Voici bientôt dix-neuf siècles que les vérités de sa foi triomphent de toutes les conspirations de l'erreur; voici dix-neuf siècles aussi que la solidité de sa cause et de sa vie désespère la fascination de tous les faux systèmes, l'hypocrisie ou la violence de toutes les oppressions. Et malgré cela l'Eglise redoute, déteste, maudit, combat et condamne l'erreur sous toutes ses formes et dans chacun des faux systèmes qu'elle enfante. L'Eglise, qu'on le sache bien, n'est pas alarmée pour elle-même; l'erreur ne peut pas plus l'ébranler que les nuages et les tempêtes ne peuvent éteindre le soleil. Mais elle a peur et horreur des fausses doctrines, parce que l'erreur outrage la vérité, qui est sainte comme Dieu même; parce qu'elle perd et corrompt les âmes, aveugle et renverse les gouvernements, pervertit, agite, divise, anéantit les peuples, et produit toute seule les scandales qui épouvantent le monde et les catastrophes qui le couvrent de ruines. C'est appuyée sur cet ensemble de convictions et d'expériences qu'elle a successivement prédit en France la chute de tant de pouvoirs emportés tour à tour par la révolution; elle a vu par avance dans les doctrines absurdes dont ils se constituaient les protecteurs, le gage des tempêtes qui devaient les abattre et les déraciner. Aujourd'hui, comme alors, elle reste convaincue que la meilleure des causes peut encore succomber sous l'agression de l'erreur et des faux systèmes.

Au fond M. Duruy, malgré son discours, partage notre pensée. Je suppose que M. le ministre regarde comme une vérité certaine que le régime impérial est assis sur les sympathies de la majorité de la France; défendre et glorifier ce gouvernement, c'est incontestablement, aux yeux de Son Excellence, soutenir une grande et sainte cause. Eh bien! cette vérité, souffrirait-il qu'on l'attaquât? Cette cause, laisserait-il à ses maîtres d'écoles, petits ou grands, la liberté de la combattre par de bonnes ou mauvaises raisons? Ni l'un ni l'autre, j'en suis bien sûr. C'est donc qu'il *redoute l'erreur*, même quand il proclame qu'il a *foi au triomphe nécessaire de la vérité*. Il croit donc que la meilleure des causes peut être compromise, même quand il déclare qu'elle *n'a rien à craindre des faux systèmes*. Le raisonne

ment l'éearte du bon sens, et la politique l'y ramène. Il sent très bien que si l'erreur est impuissante contre la vérité considérée en elle-même et dans son essence, il n'en est plus ainsi de la vérité considérée dans l'esprit des individus et des peuples. Il n'est point de clarté si radieuse dans l'homme et la société qui n'y puissent être obscurcies par les plus effroyables ténèbres.

Et voilà pourquoi nous nous inquiétons quand nous voyons les peuples courir aux écoles où M. le ministre, par respect pour la liberté philosophique, permet qu'elle se livre à des écarts qui l'emportent en plein matérialisme. On s'inquiéterait à moins. Volontiers, en présence de ces enseignements funestes, nous *retiendrions* les jeunes gens qui vont y puiser. Ce n'est pas que l'Eglise redoute la science; elle autorise et encourage même les jésuites à la cultiver avec éclat. Les succès obtenus par l'école de la *rue des Postes* ont dû le démontrer à Son Excellence. L'école des Carmes, s'il le fallait, fournirait un supplément de démonstration. Mais la science se déprave bien des fois en passant par l'esprit et les lèvres des savants. Les livres d'histoire composés par M. le ministre en ont déjà convaincu leurs lecteurs; certains cours de l'Ecole de médecine en donnent, à présent même, la certitude aux élèves qui les fréquentent. Plus les hommes qui les professent sont placés haut, et plus le "positivisme," dont ils font leur symbole, devient par là même contagieux et corrupteur. Ce sont des fontaines empoisonnées; mais ce sont des fontaines où l'on va s'abreuver avec d'autant plus d'empressement et de confiance, qu'elles sont publiques, et que le pouvoir semble placer sous sa propre garantie l'innocuité des eaux qu'elles répandent. Comment résisterait-on quand M. Duruy déclare à grande voix qu'il *ne redoute pas l'erreur*, et qu'il respecte la liberté philosophique *jusque dans ses écarts?* Cette sécurité ne sera jamais la nôtre. L'Eglise a, grâces à Dieu, des entrailles de mère; l'erreur, professé librement dans des écoles supérieures et par des maîtres officiellement investis du droit d'enseigner au nom de l'Etat, oui, l'erreur dans ces conditions l'inquiète cruellement pour ceux de ses fils qui doivent en recueillir les leçons; et naïvement elle avoue que, plutôt que de les abandonner à l'ongle et au bec des vautours, elle aimerait cent fois mieux les *retenir sous son aile.*

"Et pourtant la science humaine ne se propose pas de détourner les peuples du sanctuaire." La science en elle-même n'est qu'une abstraction, d'intentions elle n'en a pas; comme conclusions logiques, elle ne peut détourner du sanctuaire, puisqu'au contraire elle est toujours, par ses résultats vrais et définitifs, la servante dévouée et l'auxiliaire fidèle de la révélation. Mais la science subjective, la science telle que l'homme l'a fait, ne se propose-t-elle pas sous mille formes de détourner du sanc-

tuaire? La *franc-maçonnerie* s'appelle la *science;* veut-elle, oui ou non, rapprocher l'homme du sanctuaire?

Le *Positivisme* s'appelle la *science:* conduit-il par ses intentions et ses conséquences les peuples du côté du sanctuaire?

L'histoire représentée par M. Duruy s'appelle la *science;* en attribuant à l'homme l'insigne honneur de descendre du singe, et d'autre part en niant l'ordre surnaturel défini par la révélation, comment est-il possible qu'elle n'éloigne pas les peuples du sanctuaire? La critique représentée par M. Renan et M. Havin s'appelle la *science:* est-ce en supprimant la divinité de Jésus-Christ, qu'elle encouragera les peuples à visiter nos sanctuaires désormais sans honneur et sans Dieu? Ces faits sont-ils réels, oui ou non?

Est-il moins réel que les écrivains et les professeurs en qui cette science dépravée se personnifie, fléchissent pour la plupart sous le poids de décorations, des fonctions les plus élevées, des plus énormes traitements? Et quand le peuple les voit punis de tant d'erreurs abominables par tant de faveurs éclatantes, comment veut-on qu'il apprenne de la *science humaine* à ne pas se détourner du sanctuaire? Ne faut-il pas à M. le ministre pour le prétendre un singulier courage?

" Elle demande seulement, conclut M. le ministre, que tout en écoutant la douce et sainte voix qui leur parle depuis dix-huit siècles, ils entendent aussi la voix nouvelle qui est la seconde révélation de Dieu par la science."

Il n'est pas permis à M. le ministre de dire que la voix est une *voix nouvelle;* il y a longtemps qu'elle retentit à l'oreille des peuples; et l'Eglise n'a cessé de la faire raisonner avec plus de puissance et de continuité qu'aucune autre institution dans le monde. Malgré ses études en histoire, M. le ministre n'a pas su découvrir ce fait, cependant plus visible que le soleil.

Mais les distractions de Son Excellence ne changent point le passé, et cette voix *douce et sainte* qui parle depuis dix-huit siècles fut aussi toujours une voix éclairée et savante. Aux époques de ténèbres, l'Eglise et l'Eglise seule a sauvé la science comme elle a sauvé les lettres.

Quand à l'avenir, si *la voix* soi-disant *nouvelle*, parle toujours comme elle doit le faire, si elle n'énonce jamais que les conclusions légitimes et vraies de la science, les vœux de M. le ministre sont superflus; ni les peuples n'hésiteront à écouter la *voix nouvelle*, ni l'Eglise ne refusera de les convier à l'entendre. M. le ministre *ne redoute pas l'erreur;* nous autres, nous ne redoutons pas la vérité, même dans l'ordre scientifique; le Dieu que nous servons est le foyer suprême des sciences et leur centre universel; chacune de leurs découvertes est un témoignage et une force de plus pour notre foi.

Mais si la *voix nouvelle* se hasarde à démentir celle qui parle depuis dix-huit siècles ; si la science, au lieu d'être une *seconde révélation de Dieu* par la nature, se voit condamnée par l'aveuglement ou la perversité des savants à en devenir la *négation*, alors nous crierons aux peuples de fermer inexorablement l'oreille à ces enchantements du mensonge. Nous ne connaîtrons pas cette *jalousie des théologiens* dont parlait Bâcon et qui n'est qu'une calomnie: *Teologorum zelotypiam;* ce mot n'est pas digne d'un philosophe, c'est le langage d'un sectaire. Mais nous ferons éclater les saintes alarmes de l'orthodoxie indignée. Ce ne sera pas sans voir s'agiter ce *politicorum supercilium* dont M. Duruy insinue qu'il ne reste plus de trace ; il existe au contraire beaucoup plus que ne le prétend Son Excellence, et plus d'une fois encore on peut lui appliquer ce vers du grand poëte :

Annuit, et totum motu tremefecit olympum.

Mais en présence de l'Olympe et de ses demi-dieux qui tremblent, l'Eglise ne sait pas trembler. Aux corrupteurs de la science, fussent-ils professeurs de Faculté, fussent-ils les amis et les protégés de M. le ministre, nous ne craindrons jamais de répéter avec l'apôtre Saint-Jude : " Malheur à ces hommes qui se repaissent des rêveries de leur " orgueil ! Nuées sans eaux que promène dans le vide des airs le " souffle capricieux des orages ; arbres jaunis par l'automne, stériles, " deux fois morts et dignes d'être déracinés ; flots d'une mer en cour- " roux, et souillant d'une écume fangeuse la grève qu'ils ébranlent ; " astres errants, auxquels des tempêtes éternelles sont réservées dans " les ténèbres où ils se précipitent."

Que de choses nous aurions à dire encore, et sur l'équivoque image des *deux cercles concentriques;* et sur *ces vérités morales que l'histoire et la philosophie découvrent à l'homme;* et sur cette société qui se *refait d'après un plan plus chrétien;* et sur ces luttes qui se produisent, parce qu'à l'imitation des savants les " hommes de foi sortent du do- " maine qui leur est propre ;" et sur ces doctrines spiritualistes qui " gagnent du terrain dans la littérature philosophique, sans en perdre " dans les écoles de l'Etat !"

Mais une visite pastorale ne me laisse pas la liberté de toucher à tant de questions. Ce qu'il importe, par-dessus tout, de remarquer et de retenir, ce qui fait l'âme du discours ministériel et lui donne sa vraie signification, ce qui, dans cette harangue jette sur l'avenir les plus vives et les plus menaçantes clartés, c'est que M. le ministre " ne redoute pas l'erreur ; qu'il ne craint rien, pour les bonnes causes, de tous les faux systêmes ; qu'il est disposé à respecter la liberté philosophique jusque dans ses écarts, tant que la loi commune ou les règle-

ments particuliers à de grands corps n'en seront pas offensés." On comprendra sans commentaire la portée de ces paroles. C'est une trouée faite dans la caverne des tempêtes, et Dieu sait quels ouragans nouveaux vont en sortir pour se déchaîner contre les doctrines sacrées de notre foi. Mais Jésus-Christ est dans la barque; les rameurs sont à leurs bancs ; ils n'ont pas peur de la fatigue et craignent encore moins le naufrage impossible pour l'esquif qui les porte.

Croyez, mon cher Monsieur, à mes meilleurs sentiments.

† Henri, Evêque de Nîmes.

LA SECONDE LEÇON DE M. JOURDAIN*

M. Jourdain. — Ah ! vous voilà, monsieur mon maître de philosophie. Etes-vous un peu remis des horions que le maître d'armes, le maître à danser et le maître de musique vous ont donnés l'autre jour ? Ils frappaient bien !

Le Maître de Philosophie. — Je vous ai dejà dit qu'un philosophe sait recevoir, comme il faut, les choses, et que le sage ne s'émeut pas pour si peu. *De minimis non curat prætor.* Vous savez le latin, du moins vous me l'avez dit.

M. Jourdain. — Sans doute je sais le latin, comme le sait tout le monde, comme le savait feu mon père, qui ne vendait pas du drap, quoi qu'on en ait pu dire, mais qui en cédait, pour de l'argent, à ses amis (et il en avait beaucoup), uniquement afin de leur faire plaisir. Cependant faites comme si je ne savais pas le latin et expliquez-moi ce que cela signifie.

Le Maître de Philosophie. — Eh bien, cela signifie qu'un homme constitué en dignité, comme l'était à Rome un prêteur, ne s'amuse pas aux bagatelles de la porte.

M. Jourdain. — Ce latin-là doit avoir raison, cependant je n'aimerais pas être battu.

Le Maître de Philosophie. — Laissons cela. Voyons, que voulez-vous que je vous apprenne aujourd'hui ? Vous vous souvenez de ce que je vous ai enseigné l'autre jour ?

M. Jourdain. — Je le crois bien. Il faut arrondir sa bouche de manière à former un petit rond pour dire O, et allonger les lèvres en dehors, les approcher sans rejoindre tout à fait pour prononcer la voyelle U. Tenez, comme cela : U.

Le Maître de Philosophie. — Fort bien !

* Voir page 40 du 2e vol. de l'*Echo de la France*.

M. JOURDAIN. — Le croiriez-vous, monsieur le maître de philosophie? j'ai voulu enseigner cela à cette coquine de Nicole, et elle m'a ri au nez.

LE MAÎTRE DE PHILOSOPHIE. — Qu'est-ce que Nicole?

M. JOURDAIN. — Ma cuisinière.

LE MAÎTRE DE PHILOSOPHIE. — Sait-elle bien faire un pot-au-feu?

M. JOURDAIN. — Parfaitement.

LE MAÎTRE DE PHILOSOPHIE. — Rôtir?

M. JOURDAIN. — On ne peut mieux.

LE MAÎTRE DE PHILOSOPHIE. — Griller, piquer, larder, faire sauter?

M. JOURDAIN. — C'est son fort.

LE MAÎTRE DE PHILOSOPHIE. — Eh bien, au nom de la philosophie, je la dispense de savoir comment il faut allonger ses lèvres pour prononcer la lettre U. Mais voyons notre leçon.

M. JOURDAIN. — Permettez. (Il éternue). Atche! Atche!

LE MAÎTRE DE PHILOSOPHIE. — Voilà le sujet de notre leçon trouvé. Que faitaites-vous là?

M. JOURDAIN (éternuant). — Atche! Atche!

LE MAÎTRE DE PHILOSOPHIE. — Je vous demande ce que vous faites-là?

M. JOURDAIN (toujours éternuant). — *Atche! Atche!* Parbleu, c'est bien visible: J'éternue.

LE MAÎTRE DE PHILOSOPHIE. — Mais que faites-vous en éternuant?

M. JOURDAIN. — Je fais... je fais... (Toujours éternuant). Atche! Atche!

LE MAÎTE DE PHILOSOPHIE. — Eh! que faut-il vous dire quand vous éternuez?

M. JOURDAIN. — Ce que Nicole, je dois lui rendre cette justice, ne manque jamais de me dire et ce que vous ne m'avez pas dit encore, depuis un quart d'heure que j'éternue: "Dieu vous bénisse!"

LE MAÎTRE DE PHILOSOPHIE. — Parfaitement. Mais savez-vous pourquoi on dit Dieu vous bénisse à celui qui éternue?

M. JOURDAIN. — Sans doute parce qu'il est toujours bon de souhaiter la bénédiction de Dieu et que nous en avons tous grand besoin.

LE MAÎTRE DE PHILOSOPHIE. — C'est là une explication terre à terre; mais la philosophie, qui approfondit toute chose, parle plus doctement de l'éternument.

M. JOURDAIN. — Voyons ce qu'en dit la philosophie?

LE MAÎTRE DE PHILOSOPHIE. — Aristote... avez-vous lu Aristote?

M. JOURDAIN. — Non en vérité. Mais où parle-t-il de l'éternument? Est-ce dans son chapitre des chapeaux dont il est question dans un certain Molière?

Le Maître de Philosophie. — Non. C'est dans ses problèmes, section XXXIIIe, No. 7. Suivez-moi bien.* C'est Aristote qui va parler : "Pourquoi croyons-nous l'éternument être un Dieu, *Deon einai* ? s'écrie-t-il. Pourquoi les autres éruptions, comme la respiration, l'éructation, ne sont-elles pas regardées comme sacrées ?... Parce que, l'éternument venant de la tête qui est la partie la plus sacrée, on vénère l'esprit qui en sort comme sacré et on l'adore ! "

M. Jourdain. — Vraiment, c'est Aristote qui a écrit cela ? Si ce n'était pas lui...

Le Maître de Philosophie. — *Magister dixit*, le Maître l'a dit ; il ne vous reste plus qu'à vous incliner. Et savez-vous quels sont les éternuments propices et ceux de mauvais augure ?

M. Jourdain. — Non, en vérité ; mais je serais bien aise de le savoir, car j'éternue souvent.

Le Maître de Philosophie. — Aristote considère comme de mauvais augure les éternuments qui arrivent de minuit à midi, et comme de bon augure ceux qui arrivent de midi à minuit.

M. Jourdain. — Pourtant, je me rappelle que le comte Dorante a éternué au moment où j'ai fait ma troisième révérence à la belle marquise, et quoi qu'il fût deux heures après-midi, j'ai manqué complétement mon effet.

Le Maître de Philosophie (gravement). — A-t-on éternué à votre droite ou à votre gauche ?

M. Jourdain. — Attendez ! Supposons que vous êtes la belle marquise. (Il prend du champ.) Je m'avance vers vous, je fais une première révérence. J'avance encore de trois pas, et j'en fais une seconde... (Il cherche.) Le comte Dorante était à droite... Non, décidément, il était à gauche.

Le Maître de Philosophie. — C'est cela. Alors je vous conseille de négliger l'opinion d'Aristote et de vous ranger à celle de Socrate.

M. Jourdain. — Socrate s'est donc occupé de l'éternument ?

Le Maître de Philosophie. — S'il s'en est occupé ! Ecoutez un homme qui avait assisté à la mort de ce grand philosophe, et dont Plutarque rapporte le témoignage : "J'ai ouï dire à *Terpsion*, de Mégare, écrit ce dernier, que le génie de Socrate n'était autre chose qu'un éternument, soit de lui-même, soit d'un autre. Si quelqu'un qui fût avec lui éternuait à sa droite, devant ou derrière lui, il se déterminait à l'action qu'il voulait faire ; si on éternuait à sa gauche, il ne le faisait pas. S'il éternuait lui-même pendant qu'il était encore

* Nous empruntons ces citations, qui sont d'une parfaite exactitude, à un article très-curieux publié sur l'*Eternument*, par M. Bonnetty, dans les *Annales de philosophie chrétienne*, No. d'avril 1868.

indécis, il se déterminait à agir ; si c'était après l'action commencée, il s'arrêtait." *

M. Jourdain. — Donc, si Socrate avait été en train de faire la révérence à la belle marquise et qu'il eût été pris de l'éternument que j'avais tout à l'heure, il se serait arrêté court et il eût remis la présentation à un autre ordinaire ?

Le Maître de Philosophie. — Assurément.

M. Jourdain. — Oh ! la science ! la science ! Nous autres ignorants nous ne nous serions jamais doutés que l'éternument eût une si grande vertu. Nous nous en tirions avec un *Dieu vous bénisse !* et tout était dit.

Le Maître de Philosophie. — La docte antiquité est unanime sur ce point. Vous connaissez Homère ?

M. Jourdain. — Celui qui a parlé de la belle Hélène, une superbe femme, à ce qu'il paraît ?

Le Maître de Philosophie. — Précisément. Eh bien, Homère raconte dans son *Odyssée* que Télémaque fit entendre un bruyant éternument au moment où Pénélope exprimait le vœu de voir Ulysse revenir pour la délivrer des prétendants qui dévoraient le patrimoine du roi d'Ithaque. "A ces paroles, continue le poëte, Télémaque éternua grandement, et le palais en retentit d'une manière formidable. Pénélope se prit à rire : " Cours, Eumée, dit-elle, que l'étranger pa-" raisse à mes yeux. Ne vois-tu pas que mon fils a éternué à toutes " mes paroles ?"

Plutarque raconte que lorsque Thémistocle, au moment de livrer une bataille navale aux Perses, faisait des sacrifices sur le vaisseau amiral, on lui présenta trois jeunes prisonniers d'une beauté extraordinaire, magnifiquement vêtus et chargés d'ornements d'or. On disait que c'étaient les enfants de Sandaque, sœur du roi, et d'un prince appelé Artagile. Au moment où le devin Euphrantides les aperçut, il remarqua qu'une flamme pure et claire sortait du milieu des victimes, et un éternument donna un augure à droite. Alors, appuyant sa main droite sur Thémistocle, il lui ordonna, après avoir invoqué Bacchus Omestes (mangeur de chair crue), de lui immoler les jeunes gens, l'assurant que la victoire et le salut des Grecs seraient ainsi assurés. †

M. Jourdain. — Et Thémistocle écouta ce diseur de bonne aventure ?

Le Maître de Philosophie. — Thémistocle semblait hésiter, mais les soldats voulurent qu'on suivît l'avis du devin, et les jeunes gens furent immolés.

M. Jourdain. — Savez-vous que c'est affreux, ce que vous me contez

* Plutarque, *du Démon de Socrate*, ch. XI.

Plutarque, *Thémistocle*, ch. XIII.

là, et que si les anciens n'étaient pas les anciens, ce seraient des ânes bâtés ? Leur Bacchus... comment l'appelez-vous ?

LE MAÎTRE DE PHILOSOPHIE. — Omestes.

M. JOURDAIN. — M'a tout l'air d'un anthropophage.

LE MAÎTRE DE PHILOSOPHIE. — Je ne dis pas que l'action ne fût pas un peu vive ; mais, je vous en ai averti, l'éternument avait une importance énorme dans l'antiquité. Tibère, c'est Pline qui nous l'apprend, ne pardonnait point à ceux qui ne lui adressaient pas des souhaits d'heureux augure quand il éternuait en litière. Remarquez que cette croyance à l'influence de l'éternument n'est pas renfermée en Europe, elle se retrouve en Asie, en Afrique et même en Amérique. Au *Monomotapa*, l'éternument du roi, transmis par des signaux, émeut toute la nation et donne lieu à des vœux solennels pour la santé du prince.

M. JOURDAIN. — Ainsi, supposez que je fusse roi du Monomotapa et que j'éternuasse comme j'ai éternué tout à l'heure, le télégraphe jouerait sur toutes les lignes ; mon peuple serait sens dessus dessous, et Nicole tomberait à la renverse ?

LE MAÎTRE DE PHILOSOPHIE. — Indubitablement. Dans les royaumes de Siam et de Laos, quand quelqu'un éternue, on suppose que Dieu examine sa vie, et on lui dit : "Que le jugement vous soit favorable ! "

M. JOURDAIN. — En voici assez pour aujourd'hui, monsieur le maître de philosophie. Je tâcherai de me souvenir de ces belles choses toutes les fois que l'éternument me prendra. Tenez, voici qu'il me reprend. (Il éternue.) *Atche ! Atche !*

LE MAÎTRE DE PHILOSOPHIE. —

M. JOURDAIN. — Qu'est-ce que cela ?

LE MAÎTRE DE PHILOSOPHIE. — Je vous souhaite en grec que "Jupiter vous sauve ! "

M. JOURDHIN. — Que c'est beau d'être savant ! O mon père, ô ma mère, que je vous en veux de m'avoir tout simplement envoyé à l'école ! Sans cela quand Mme Jourdain éternue, je pourrais lui crier, sans faire semblant de rien... Comment dites-vous cela ?

LE MAÎTRE DE PHILOSOPHIE. —

M. JOURDAIN. — Mais pourriez-vous me dire d'où vient cette croyance aux effets de l'éternument, qui me paraît être universelle ?

LE MAÎTRE DE PHILOSOPHIE. — Les rabbins prétendent que Dieu avait fait une loi d'après laquelle chaque homme n'étarnuerait qu'une fois dans sa vie et mourrait aussitôt après. *

* M. Cahen, dans sa traduction de *Job*, le dit d'une manière positive. Voici comment il s'exprime dans une note. "D'après une légende juive, jusqu'au patriarche Jacob. tout homme qui éternuait en mourait ; à la prière du patriarche, le danger a disparu."

M. Jourdain.—Voyez vous ça! Il me semble que je vais éternuer encore. *Atche! Atche!* C'est grave.

Le Maître de Philosophie.—Rassurez-vous, le patriache Jacob, après avoir lutté avec Dieu, obtint de lui l'abrogation de cette loi. Tous les rois de la terre, en ayant été informés, ordonnèrent qu'à l'avenir les éternuments seraient accompagnés de vœux et d'actions de grâces.

M. Jourdain.—Grand merci. Mais décidément je ne parlerai pas de tout cela à Mme Jourdain et à Nicole. C'est beaucoup trop fort pour deux ignorantes, et peut-être elles se moqueraient bien de moi, des anciens et de vous. —*La Semaine des Familles.*

LA FENAISON.

Il part, le vaillant faucheur, son arme sur l'épaule, cette arme rustique que le doux Virgile reprochait à la guerre de transformer en épée :

Et curvæ rigidum false conflantur in ensem.

Juin est arrivé avec ses chaleurs, les foins sont mûrs et appellent la faux; le ciel est pur, le vent bien placé; la journée promet d'être belle. Il importe de se hâter, car un orage peut d'un jour à l'autre monter à l'horison, et le foin noirci par la pluie, et qu'il a fallu plusieurs fois retourner avec le rateau dans la plaine humide, perd la moitié de sa valeur.

Il part avant le lever du soleil pour être au point du jour sur le champ de bataille ; ce soir, comme la lune montera à l'horison il sera encore à l'œuvre quand le soleil aura disparu du ciel. C'est lui qui conduit le branle des robustes faucheurs dans la plaine immense, et les journées de ce travailleur intrépide sont de dix-sept heures. J'ai vu dans la Beauce des faucheurs fournir pendant une semaine cette carrière. Le penseur et le poëte le suivent du regard, tandis qu'il avance d'un pas sûr et régulier en laissant derrière lui les foins couchés, semblable au Temps, ce marcheur infatigable qui s'avance vers l'immobile éternité en fauchant les générations. Je comprends que cette image se soit présentée à l'antiquité, qui se plaisait aux symboles. Il est presque impossible de voir, au moment de la fenaison, les ouvriers de la campagne courbés sur leur faux, et suivis des ramasseuses, qui avec leurs rateaux égalisent les longues traînées de foin, sans songer au Temps, cet autre et infatigable faucheur. Les poëtes qui ont célébré les travaux des champs n'ont pas oublié le faucheur, et Fontanes lui a accordé une place dans sa *Maison rustique.*

Plus bas est un pasteur ; ses brebis confondues
Vous présentent de loin, aux coteaux suspendues,
D'un nuage argenté la mobile blancheur.
Dans ces prés se promène un robuste faucheur ;
L'herbe tombe et s'entasse, en monceaux divisée.
Souvent frémit la faux, sous la pierre aiguisée.
Midi vient, tout se tait.

La récolte des foins est une pièce en plusieurs actes. D'abord vient le fauchage, et après le fauchage, c'est le tour des faneurs et des faneuses. Il faut choisir un beau temps pour retourner les foins. J.-J. Rousseau a peint dans une page charmante jetée au milieu d'un mauvais livre, *l'Emile*, toute une société d'hommes simples et amis des champs et de femmes aimables et matineuses, qui ne craignent point de brunir leur teint et de durcir par un cal rustique la peau de leurs mains, partant au point du jour pour aller faner un pré fauché la veille. Toute cette joyeuse société, qui porte le large chapeau de paille et s'est armée des fourches et des rateaux des faneurs et des faneuses, jette aux échos, en se rendant à l'ouvrage de joyeux éclats de rire auxquels répond le gazouillement des oiseaux éveillés sur la feuillée. Puis, quand l'heure de midi arrive, on se réunit sous un grand arbre pour prendre un repas rustique, et le soir on revient en chantant à la maison des champs.

C'est une toile de Watteau peinte par une plume qui surpassait de beaucoup, quand il s'agissait de retracer l'idylle ou la bucolique, le pinceau de ce peintre renommé. Mais il ne faut pas se fier aux recrues de la ville quand il s'agit de la fenaison. Les belles dames de nos salons aiment bien mieux respirer la fraîche et balsamique odeur des foins au moment où on les retourne, que de les retourner elles-mêmes de leur main délicate, plus habituée à manier la navette de la *frivolité* et le crochet et la *mignardise* que le lourd rateau des faneuses. Il faut de plus robustes mains aux rudes travaux de la campagne, des yeux habitués, non au scintillement des bougies, mais à la pure et franche clarté du soleil ; des poitrines accoutumées à respirer à pleins poumons l'air vivifiant de la campagne ; des pieds assez grossièrement chaussés pour fouler impunément les prés récemment fauchés. Le repas des faneurs et des faneuses ne ressemble pas à la collation de laitage et de fruits que J.-J. Rousseau sert, avec son inimitable style, aux faneurs et aux faneuses de fantaisie de sa gentille idylle. Il faut un repas solide à qui a solidement travaillé. On apporte de la ferme aux travailleurs des miches de pain d'une grosseur homérique et la soupe aux choux traditionnelle, sans oublier le morceau de lard, et j'aperçois là-bas des buveurs qui, penchés en arrière, renversent dans leur bouche le pot de cidre qu'ils tiennent à deux mains pour mieux étancher leur soif, exci-

tée par une longue journée de travail. C'est un de ses repas pantagruéliques chantés par Briteux dans son poëme *les Bretons :*

Sur l'herbe on a posé la nappe étroite et jaune,
Et les vingt travailleurs, jouteurs toujours ardents,
Se remettent ensemble à travailler des dents.
Le bon Tal-Houarn, les reins cambrés, le jarret ferme,
Allait et revenait du courtil à la ferme,
Portant de nouveaux pots, portant de nouveaux plats ;
Et Lilez, son filleul, en poussant des hélas !
Mais lui, toujours la voix et la tête plus hautes,
Disait joyeusement : " Je me plains de mes hôtes !
J'avais cru réunir de vaillants journaliers :
Dans le parc, j'en conviens, ils donnent volontiers,
Mais devant les rotis et la liqueur des pommes,
Je l'avoue à regret, ce ne sont pas des hommes !"
On riait, et le cidre à pleins bords de couler ;
Le lard jaune en fumant venant s'amonceler,
Et Tal Houarn et sa femme et toutes les fermières
A peine suffisaient à vider les chaudières.

Le dernier acte de la fenaison, c'est le retour des charrettes chargées de foin vers la ferme. Le bottelage a succédé au fanage, puis on a entassé les bottes dans les immenses charrettes à l'aide de fourches. Cela s'appelle, dans quelques-unes de nos provinces, *broquer*. D'où vient ce mot ? Peut-être du mot *broc*, qu'on employait dans le vieux français pour *broche*, comme l'atteste cet ancien proverbe : *Manger de la viande de broc en bouche*, pour dire " la manger au sortir de la broche." On dit encore jeter un brocard, donner des brocards, un brocardeur, expressions qui toutes ont la même origine.

Toutes les opérations de la fenaison sont donc finies, et le fermier joyeux voit les charrettes remplies de sa récolte, et traînées par deux bœufs dans les provinces de l'Ouest, par trois chevaux dans les autres provinces, s'acheminer vers la ferme dont les greniers vont plier sous le poids. Les travailleurs, ravis d'avoir traversé les jours de la fenaison sans une goutte de pluie, devancent ou suivent les charrettes en entonnant quelque vieux cantique ou quelque complainte populaire dans leur pays. Quand la fenaison a été bonne, il y a lieu d'espérer une bonne récolte. Toute la ferme est donc en liesse :

La ferme ! à ce nom seul, les moissons, les vergers,
Le règne pastoral, les doux soins des bergers,
Ces biens de l'âge d'or, dont l'image chérie
Plut tant à mon enfance, âge d'or de la vie,
Remettent dans mon cœur mille regrets touchants.
Venez : de vos oiseaux j'entends déjà les chants.
J'entends rouler les chars qui traînent l'abondance,
Et le bruit des fléaux qui tombent en cadence.

Ornez donc ce séjour ; mais, absurde à grands frais,
N'allez pas ériger une ferme en palais :
Élégante à la fois et simple dans son style,
La ferme est aux jardins ce qu'aux vers est l'idylle.

Ainsi chantait Delille dans son poëme des *Jardins*, Delisle, amateur un peu trop élégant de la simple nature, que son siècle a placé trop haut, mais que le nôtre a fait descendre trop bas.

LES FRUITS ET LES FLEURS A PARIS.

Quelle que soit la saison où l'on se trouve, Paris est l'empire des fleurs ; Flore porte une couronne murale et des armes, représentant un vaisseau.

Le Parisien aime essentiellement réséda, rose et jasmin ; le rhododendrum fait florès, le camélia triomphe sur toute la ligne.

La nature ne suffit plus aux Parisiennes. Outre les fleurs naturelles, on fait des fleurs en papier, en cire, en soie, en laine, en coquillages, en porcelaine, en velours, en cheveux, en verre, en paille, en crin, en zinc, en peluche et jusqu'en prosaïques navets ; mais ce qu'elles préfèrent avant tout, ce sont des bouquets en diamants, dont les feux réunissent toutes les couleurs du prisme de Flore.

Cependant un Parisien galant ne peut se présenter dans une maison sans offrir à l'aimable hôtesse au moins un bouquet de violettes. Aussi les bouquetières sont-elles innombrables dans la saison ; les bois de Vincennes, de Meudon et de Montmorency sont dévastés de ces humbles fleurettes qui ornent la boutonnière des beaux messieurs ou le corsage des belles dames.

Paris possède encore de riches magasins où l'on ne vend que des fleurs de la plus rare beauté et des plantes les plus exotiques.

Tous font fortune, car tous sont assiégés quand viennent les fêtes principales des saintes du calendrier.

Alors chaque carrefour de la capitale semble être un parterre de fleurs. Les marchandes s'y installent carrément et sont bientôt dévalisées.

Quoique les fleurs soient innombrables à Paris, il n'y en a jamais assez.

Dans les bals, les soirées, les raouts, les dames ont des bouquets de fleurs naturelles.

Dans un grand dîner d'apparat, la table est ornée de fleurs nouvelles.

Les danseuses ont des parures et des guirlandes de fleurs odorantes.

La nouvelle épousée met sur sa blonde tête une couronne vraie de fleurs d'orangers et un bouquet pareil à sa ceinture.

Ne faut-il pas des bouquets à chaque dame dans sa loge à l'Opera ou aux Italiens ?

Ne jette-t-on pas des bouquets à l'actrice qui fait fanatisme ?

N'offre-t-on pas des bouquets à la chanteuse en renom des concerts en plein vent ?

Des bouquets par ci, des bouquets par là, des bouquets partout !

Voyez encore les fenêtres et les balcons des maisons; ce sont des nids de verdure tapissés de primevère ou de pervenche, de pensées ou de muguet.

Mais le rosier domine ; car la rose est la reine des fleurs ! Grâce, jeunesse, beauté, fraîcheur, parfum, elle réunit tout ! C'est la Parisienne par excellence, c'est aussi celle que l'on préfère.

Si des fleurs nous passons aux fruits, nous y trouvons l'assortiment le plus complet qui soit au monde.

O fruits ! parure des arbres verdoyants, diamants colorés de la nature, vous voilà revenus !

L'été, avec sa moisson succulente, ses primeurs variées, friandes et fraîches, a reparu couvert de feuillages, et Paris, ce Gargantua, absorbe tes produits avec joie !

Les pays du soleil et du ciel bleu lui envoient des paniers et des caisses pleines de délicieux produits.

Bordeaux nous offre ses fraises.

Les meilleurs choux, les petites pommes, les myrtilles nous arrivent du département du Bas-Rhin.

Toulouse nous envoie ses cerises et ses pêches ; le Puy-de-Dôme, ses abricots ; la Gironde, ses raisins ; la Touraine, ses petits pois ; la Bretagne, ses artichauts ; le Vaucluse, ses melons de Cavaillon ; la Normandie, ses pommes de reinette ; Agen, ses prunaux ; l'Inde, ses ananas, et l'Afrique, ses dattes.

Les cinq parties du monde contribuent à la consommation de la grande ville, qui en retour est une véritable patrie pour les étrangers.

Le Petit Journal.

—Il faut mériter les louanges et les fuir.—Fénélon.

—Il n'y a que les attachements vertueux qui réjouissent le cœur. —Kératry.

L'ÉCHO
DE LA FRANCE.

BEETHOVEN.

C'est moins le musicien que nous allons considérer dans cette biographie que l'homme. S'il s'agissait d'apprécier la musique de Beethoven, nous céderions la plume à notre ami et collaborateur Léopold Giraud, passé maître en cet art. Mais nous laissons de côté l'œuvre de l'artiste et ne voulons nous occuper que de sa personne, de son caractère et des vicissitudes de sa vie.

Il se pourrait bien, à notre avis, que le roman, dont le déclin est assez visible, fût en partie remplacé à l'avenir par des biographies telles qu'on les conçoit à présent, telles que Mme Audley vient d'en offrir un véritable modèle dans son volume sur Beethoven. Ces biographies, où l'on entre minutieusement dans tous les détails de l'existence d'un personnage ; où l'on ne néglige d'indiquer ni ses goûts, ni ses habitudes, ni ses bizarreries ; où l'on met à profit et sa correspondance intime et tous les témoignages des contemporains qui l'ont vu et dépeint ; où l'on cherche enfin à placer sous nos yeux un type étudié à fond et fouillé aussi curieusement, grâce à la connaissance des documents positifs, que pourrait le faire la plus libre et la plus riche imagination ; ces biographies présentent tout l'intérêt du roman, avec cet avantage qu'elles reposent sur des réalités au lieu d'être fondées sur des fictions. Elles ne sont pas destinées à supplanter complètement le roman ; ce dernier genre a existé de tout temps, et de tout temps il existera ; il sert à traduire des conceptions idéales que nulle autre forme littéraire ne saurait exprimer. Mais nous voulons dire que la biographie peut et doit probablement faire une concurrence heureuse à l'immense et peut-être abusive production de la littérature romanesque pendant le demi-siècle qui vient de s'écouler.

L'étude de la vie des hommes célèbres offre, en effet, des combinaisons aussi pathéthiques, présente des problèmes de physiologie aussi attachants que la fantaisie des conteurs en puisse inventer. Quel thème romanesque plus original, plus frappant, par exemple, que celui-ci? Un des maîtres de l'art musical, un grand compositeur, qui est atteint par la surdité; qui cesse graduellement d'entendre ces concerts dont il charme les hommes! Par quelles scènes touchantes se révélera cette funeste infirmité? Quels terribles ravages ce supplice, en grandissant, exercera sur une âme énergique et passionnée? Jusqu'où pourra être poussée cette cruelle ironie du sort? Voilà certes un sujet de roman, s'il en fut jamais. Eh bien! l'histoire l'a traité avec une bien autre autorité qu'aucun romancier ne l'aurait su faire: c'est là précisément la destinée de Louis van Beethoven.

Beethoven avait trente ans a peine, lorsqu'il écrivait à un médecin, son ami: "Un démon envieux, ma mauvaise santé, a jeté une méchante pierre dans mon jardin, c'est-à-dire que le sens de l'ouïe s'affaiblit chaque jour d'avantage chez moi depuis trois ans. Je dois avouer que je passe ma vie bien tristement. Depuis deux ans, j'évite presque toutes les sociétés, parce qu'il m'est impossible de dire aux gens: *Je suis sourd.* Si mon art n'était pas la musique, cela irait encore.." Un peu plus tard, en 1802, dans un testament tracé pour ses frères, il redouble ses plaintes: "D'un tempérament vif et bouillant, sensible au plaisir de la société, j'ai dû de bonne heure m'en éloigner et mener une vie solitaire. M'arrivait-il parfois de vouloir me mettre au-dessus de mes préoccupations, combien j'y étais cruellement ramené et forcé de rentrer en moi-même par la douloureuse expérience de ma surdité! Hélas! comment aurais-je pu confesser la faiblesse d'un sens qui, chez moi, devrait être plus parfait que chez tout autre, d'un sens que je possédai jadis dans toute sa plénitude et à un degré tel que peu d'hommes de ma profession en ont eu un semblable? Non, je ne le pouvais. Si je m'approche d'un groupe, aussitôt je ressens une angoisse cruelle à la crainte de laisser apercevoir mon état. Quelle humiliation! quand quelqu'un placé près de moi entend à distance les sons d'une flûte ou les chants des bergers que je ne saisis pas. De pareilles épreuves me plongeaient dans le désespoir, et il s'en fallut de peu que je ne misse fin à mes jours!"

Cependanti est bientôt forcé à faire l'aveu de son infirmité qui suit une marche progressive. Dans un procès qu'il soutient pour obtenir la tutelle de son neveu, qu'il veut arracher à la veuve indigne de son frère, il est obligé de convenir avec les juges qu'il est *un peu dur* d'oreille. Sa maladie le contraint de bonne heure à prendre sa retraite comme exécutant. Dès 1814, il est condamné au silence; il cesse de

jouer en public, lui qui avait obtenu de si brillants triomphes comme virtuose. En 1816, il en est réduit à faire usage du porte-voix; en 1818, il lui faut recourir à l'écriture pour communiquer avec ses semblables. Hauser, depuis directeur du Conservatoire de Munich, alla lui rendre visite en 1820: "Il ne le trouva pas d'abord chez lui, mais il aperçut bientôt un homme errant à travers champ, tantôt s'arrêtant, levant les yeux au ciel, puis reprenant sa marche et s'arrêtant pour écrire sur son carnet. Cet homme était fort et trapu; une forêt de cheveux noirs s'ébouriffaient autour de sa tête; ses habits en désordre portaient la trace d'une longue course par monts et par vaux. C'était Beethoven. Hauser se présenta et fut bien accueilli; ils dînèrent ensemble, après quoi ils s'approchèrent du piano. Beethoven frappait des cinq doigts de la main gauche sur les touches basses sans distinguer les sons, et s'écriait: "Ecoutez, que c'est beau!" Hauser pouvait à peine retenir ses larmes."

Deux ans après, en 1822, une scène plus triste pour le maître eut lieu à l'opéra de Vienne. Il s'agissait de reprendre *Fidelio*. Beethoven voulut encore diriger les répétitions. Voici comment son ami Schindler raconte cet épisode dont il fut témoin et acteur: "L'ouverture marcha parfaitement, car la phalange exercée des musiciens se comportait comme un seul homme, en dépit des hésitations visibles du directeur. Mais, dès le duo entre Marcelline et Jaquino, on s'aperçut que Beethoven n'entendait point ce qui se passait sur la scène. Il retardait considérablement le mouvement, et tandis que l'orchestre restait avec lui les chanteurs allaient de l'avant. A l'endroit où l'on entend frapper à la porte de la prison, tout se débanda. Le chef d'orchestre ordinaire, Umlauf, proposa un temps d'arrêt sans en donner la raison, et après quelques pourparlers avec les chanteurs, on reprit *da capo*. Le duo recommença et aussitôt le défaut d'ensemble se fit de nouveau sentir; aux coups frappés à la porte, le même désarroi eut lieu. Il fallut faire une seconde pause. L'impossibilité de continuer sous la direction du compositeur était évidente; mais comment, de quelle manière le lui révéler? Ni l'administrateur, ni Umlauf ne voulaient lui dire: "Retire-toi, pauvre infortuné!" Quand à lui, inquiet, agité, il se tournait à droite et à gauche pour interroger les visages et savoir d'où venait l'obstacle. Mais partout silence profond. Alors il m'appela. Quand je fus près de lui, il me tendit son portefeuille et me fit signe d'écrire. Je traçai vivement ces mots: "Je vous prie de ne pas continuer davantage, je vous expliquerai pourquoi à la maison." D'un bond il sauta dans le parterre, courut jusque chez lui sans s'arrêter. En entrant il se jeta sur un sofa, se couvrit le visage de ses mains et demeura ainsi jusqu'au moment de se mettre à table. Mais là encore, il ne prononça pas un mot, conservant

l'attitude de l'abattement le plus complet, de la douleur la plus profonde. Ce dernier coup ne ressemblait pas aux autres, il ne s'en relèva jamais.'

Les plus glorieuses soirées étaient empoisonnées pour lui; pendant que le théâtre éclatait, à la représentation de ses œuvres, d'applaudissements unanimes, on nous le peint tournant le dos à la salle, impassible, n'entendant rien. Qu'elqu'un est obligé de lui faire faire volte-face pour lui montrer les mains qui battent, les mouchoirs qui s'agitent, les chapeaux qui s'élèvent en l'air pour qu'il ait conscience de son succès.

Comment l'artiste qui souffrait un supplice si douloureux n'aurait-il pas contracté d'étranges défauts de caractère? On n'a pas de peine à comprendre les brusqueries, les méfiances, l'irritabilité où il se laissait entraîner. " L'horreur de la contrainte, le besoin de changement auquel il donnait satisfaction par de fréquents déplacements, dit madame Audley, peuvent encore s'expliquer par cette infirmité qui fut aussi l'obstacle que rencontra la perfection de ses dernières œuvres."

On a son portrait de différentes manières. Weber nous le décrit ainsi à la date de 1823: " Ses cheveux épais, grisonnants, blancs par places, se dressaient sur son crâne, extraordinairement développé. Son nez carré, sa bouche gracieuse et tendre, son menton large et rond soutenant deux mâchoires puissantes, donnaient à son visage large et marqué de petite vérole une énergie toute léonine qu'éclairaient deux yeux brillants, ombragés d'épais sourcils. Un vieil habit troué aux coudes enveloppait son corps cyclopéen." La silhouette du grand artiste a été aussi reproduite par le crayon:

" Il y a un petit dessin allemand, dit M. Roqueplan, qui a été récemment photographié et que l'on voit aujourd'hui à la vitrine de tous nos marchands de musique. Ce dessin représente un monsieur en pied. La tête dont l'expression est vivace et querelleuse, est coiffée d'un tromblon posé un peu en arrière. La redingote à châle, bombée sur la poitrine, laisse passer le gilet blanc et le jabot. Les pans de la redingote tombent d'une façon irritante sur un pantalon blanc et sur des bottes carrés,—celles peut-être que Beethoven envoyait avec une lettre au conseiller Emile Breuning pour qu'il les fit ressemeler. Les mains sont croisées derrière le dos et tiennent un rouleau de musique. Ce portrait, qui pourrait être celui d'un vieil accordeur de pianos en costume de noce, est celui de l'auteur de la *Symphonie pastorale!* Il doit être d'une ressemblance parfaite, mais prise du côté vulgaire, par un artiste vulgaire aussi, mais fidèle."

Il paraît, il est vrai, avoir porté à un point tout-à-fait remarquable l'insociabilité, la mobilité et la brusquerie d'humeur. Il rompait continuellement avec ses meilleurs amis, puis, ramené par son bon cœur, il s'excusait sans marchander, passant une partie de son temps à se fâcher et l'autre

à s'en repentir. Il avait des violences de paroles incroyables contre ses éditeurs, contre les musiciens qui exécutaient ses œuvres. Il changeait sans cesse de demeure: pendant qu'il écrivait *Fidelio*, dans la seconde moitié de 1805, le directeur du théâtre avait mis gracieusement un appartement à sa disposition au théâtre même; mais il s'en dégoûta vite et le quitta pour aller en occuper un autre dans la maison de Breuning. Le printemps vint et avec lui un troisième logement à Baden, près de Vienne, sans donner congé du précédent, puis bientôt un quatrième à Dœbling, autre village de la campagne viennoise. Un cinquième vint presque aussitôt s'ajouter aux autres, et celui-là, loué chez le baron Pasqualati, fut si souvent pris, quitté et repris, que le baron défendit de le donner à personne, et qu'il disait en riant, chaque fois que Beethoven s'en allait: « Attendez un peu il ne tardera pas à revenir."

Plus tard, lorsqu'il composait la 9e *symphonie*, il lui prend tout à coup fantaisie de quitter la jolie villa du baron de Prenoy à Hetzendorf, où il jouissait d'un beau parc et d'une vue ravissante; il n'y peut plus tenir, "parceque le baron lui fait toujours de grands compliments chaque fois qu'il le rencontre." Il envoie chercher Schindler à cinq heures du matin, pour l'aider à chercher un logement à Baden. Schindler se rend à l'appel; les deux amis se mettent en route en quête d'un appartement:

"A peine en chemin, Beethoven commença à énumérer tous les logis qu'il avait déjà occupés et tous leurs inconvénients. Il se trouva qu'il n'en restait plus qu'un seul dont la disposition pût lui convenir. Oui, vraiment, un seul, et, pour surcroît d'embarras, le propriétaire de cette perle unique lui avait déclaré, l'année d'auparavant, qu'il ne voulait plus l'avoir pour locataire. Arrivé à Baden, Schindler se présente en parlementaire dans cette maison, objet d'une ardente convoitise, chargé de promettre plus d'ordre, plus d'égards pour les habitants étrangers; car le manque d'ordre et d'égards formait le fonds des griefs articulés contre Beethoven. Hélas! ces promesses ne trouvèrent aucune créance; il fallut se retirer avec perte. Le pauvre postulant en éprouva un vif chagrin, et son ambassadeur dut retourner encore frapper, en suppliant, à la porte de cet homme dur comme le fer (il était serrurier), et renouveler toutes les assurances d'une meilleure conduite à l'avenir. Cette fois, l'accueil fut plus favorable; mais on exigea que Beethoven mît, ainsi qu'il l'avait fait l'année précédente, des volets aux fenêtres, donnant sur la rue. Comme, après tout, ces volets pouvaient servir à préserver du soleil ses yeux fatigués, on passa sur cette étrange condition, sans pouvoir toutefois se l'expliquer, et, peu de jours après, l'installation eut lieu. Le secret de cette exigence, le voici: Beethoven, bizarre et distrait comme il l'avait toujours été et comme il le devint

de plus en plus, avait transformé ses contrevents à la fois en album, en livre de compte, en memorandum, sur lesquels il écrivait tantôt des fantaisies musicales, tantôt des pensées morales ou des réflexions humoristiques, tantôt enfin des colonnes de chiffres longues d'une aune, contenant des problèmes comme celui-ci : en deux cents ducats combien de florins ? et ainsi de suite. Une famille du nord de l'Allemagne, logé en face de lui, l'avait remarqué occupé à ses barbouillages ; elle voulut savoir ce qu'il faisait et acheta un volet par curiosité. Une fois la cupidité du serrurier éveillée, elle ne s'endormit plus, et bien vite il disposa de ceux qui restaient *en faveur* des amateurs. Or, c'était pour continuer cet ingénieux trafic qu'il imposait au maître la condition d'en replacer d'autres."

L'intérieur de l'artiste était singulièrement agité. Le plus complet désordre y régnait, dit un visiteur : argent, vêtements, musique étaient épars sur le plancher ; une pile de linge encombrait le lit ; une couche de poussière couvrait le piano ; sur la table trônaient des tasses et des assiettes ébréchées. Ries, son disciple, nous parle de son encrier souvent renversé sur son piano, de ses meubles brisés et salis, des nombreuses balafres qui sillonnaient son visage les jours de barbe, etc. Les relations qu'il entretenait avec les gens qui étaient à son service étaient difficiles, comme on le pense bien. Aussi les entrées et sorties des domestiques étaient fréquentes ; on en jugera par l'extrait suivant de son portefeuille :

31 janvier,—congédié la femme de charge.
15 février,—entrée de la fille de cuisine.
8 mars,—reçu le congé de la fille de cuisine.
22 mars,—entrée de la nouvelle femme de charge.
14 mai,—entrée de la servante.
20 juillet,—congédié la femme de charge.

En 1820, on compte, chez Beethoven, douze entrées et douze sorties de domestiques. "Que dis-je, *sorties?* ajoute madame Audley ; ce sont des *fuites*." "La fille de cuisine s'est enfuie," écrit piteusement le maître à la date du 28 juillet. Mais les tribulations de l'année 1823 semblent avoir dépassé toutes les autres. Pas un mois ne s'écoule sans amener une catastrophe ordinairement accompagnée de voie de fait, soit qu'un serviteur levât la main sur lui, cas qui s'était déja présenté assez souvent pour obliger le maître à renoncer au service d'un domestique mâle dès 1817, soit que Beethoven lui-même, poussé à bout, se fît une arme de tout ce qui lui tombait sous la main, témoin son aventure avec certaine Nanny, sa cuisinière, à laquelle il lança sans façon une pile d'in-folios à la tête. Le lendemain, il écrit à une amie : "Mademoiselle Nanny est tout à fait changée depuis que je lui ai jeté une demi-dou-

zaine de livres à la tête; peut-être lui en est-il entré quelque chose dans sa pauvre cervelle ou dans son mauvais cœur." On se figure le trouble et la colère qu'entretenaient perpétuellement chez lui un pareil état de choses, auquel contribuaient sans doute sa défiance naturelle, son irritabilité, son inexpérience de la vie pratique, et sa surdité dressée comme une barrière entre lui et ceux qui le servaient.

"Il n'était pourtant recherché ni dans ses goûts ni dans ses habitudes; un coup d'œil jeté sur une de ses journées suffit à le montrer. Levé en toute saison avec le jour, il faisait lui-même son café avec une précision qu'il poussait au point d'en compter les grains, dont le nombre devait être toujours le même. Puis il se mettait au travail jusqu'à l'heure de son dîner. Dans l'intervalle il sortait souvent pour prendre l'air, travaillant en marchant, sans s'inquiéter ni du froid ni de la chaleur. Pour dîner, il avait deux plats favoris: certaine truite du Danube, qu'il invitait ses amis à venir manger le vendredi, et certain macaroni au parmesan que sa cuisinière devait absolument manquer pour qu'il s'en plaignît; le tout arrosé d'une grande quantité d'eau pure. Quant aux autres plats, s'il les déclarait mauvais, ce qui arrivait souvent, la sentence était sans appel; quiconque ne s'y soumettait pas, n'avait ni goût ni jugement et l'irritation qu'il en ressentait durait plusieurs jours. Si par hasard il buvait du vin, ce qui était rare, il préférait au vin pur celui qui était falsifié.

"Ses après-dînées étaient régulièrement consacrées à la promenade à la suite de laquelle il entrait dans un café ou un débit de bière pour fumer sa pipe, comme tout bon Allemand ne manque pas de le faire, et lire les journaux. Du reste, il changeait si peu ses habitudes que, dans les dernières années de sa vie, les étrangers désireux de le voir se rendaient toujours dans le même café, à peu près assurés de l'y trouver à la même place, assis à l'écart; mais il parlait rarement, même avec ceux qui lui étaient présentés. Jamais il ne composait le soir; il se couchait au plus tard à dix heures, après avoir soupé d'un potage ou des reliefs de son dîner.

"Par exemple, il avait une coutume fort gênante pour ses voisins, et qui dut bien contribuer quelque peu à ses fréquents déplacements, c'était celle des ablutions. S'il ne sortait pas pendant ses heures de travail, il se versait d'abondantes cruches d'eau sur les mains, arpentait la chambre à grands pas, en roulant de gros yeux, fredonnant ou chantant à pleine voix, et revenait se plonger dans l'eau froide. C'étaient les moments de méditations profondes; mais les domestiques en riaient, ce qui provoquait de sa part des accès de colère comique; les propriétaires se fâchaient parce que l'humidité pénétrait à travers les planchers, et il devenait ainsi le moins recherché des locataires. Aussi, dans une lettre

à Schindler, qui s'occupe d'arrêter un logement, il lui recommande de bien s'informer où se trouve la chambre du propriétaire "à cause de l'eau."

Et pour achever de peindre ce caractère excentrique, rapportons encore l'impression d'un visiteur, un éditeur de musique, Maurice Schlesinger. "En descendant de voiture, dit-il, j'entrai dans l'hôtel, et le vis qui sortait précipitamment, en tirant la porte avec violence. Après m'être épousseté, je me rendis à la maison qu'on m'indiqua. Sa femme de charge me dit que très probablement je ne pourrais lui parler, qu'il venait de rentrer furieux. Je lui remis ma carte. Elle reparut au bout de quelques minutes, et, à ma vive surprise, m'invita à entrer. Je trouvai le grand homme à son pupitre et lui écrivis immédiatement que j'étais heureux de faire sa connaissance. Ceci produisit sur lui une impression favorable. Il s'ouvrit tout de suite à moi et me dit qu'il était le plus malheureux des hommes; qu'il venait de l'auberge où il avait demandé un morceau de veau dont il avait envie, mais qu'il n'avait pu se le procurer. Tout cela d'un ton et avec un visage des plus sombres. Je tâchai de le consoler; nous causâmes (moi toujours écrivant), et il me retint ainsi pendant deux heures, bien que je voulusse plusieurs fois me retirer pour ne point le gêner."—"En le quittant, Schlesinger retourna immédiatement à Vienne, se procura un morceau de veau rôti et fit partir un commissionnaire par la même voiture qui venait de l'amener, avec ordre de remettre ledit objet à Beethoven de sa part. Le lendemain matin, Schlesinger était encore au lit, quand Beethoven entra; il l'embrassa avec effusion en l'appelant le meilleur des hommes, et l'assura que rien ne lui avait fait autant de plaisir que le veau au moment où il en avait si grande envie."

Voilà donc ce qu'une terrible infirmité avait fait d'un homme qui avait non-seulement un beau génie, mais une grande âme et une sensibilité profonde. A côté de ces traits presque burlesques, on en rencontre, en effet beaucoup d'autres qui révèlent une noble fierté, une indépendance honorable, une bonté généreuse. Il fit, dans le cours d'une existence orageuse, beaucoup de bien, se sacrifia pour ses frères et son neveu, et ce qui prouve combien on tenait compte de la cause de ses accès d'humeur noire et de ses boutades désobligeantes, c'est que ses amis si souvent rebutés, ne lui gardèrent jamais rancune et lui demeurèrent fidèles et dévoués jusqu'à la mort.

Beethoven mourut à l'âge de 56 ans. Il laissait peu de fortune, environ vingt-trois mille francs, après avoir produit les œuvres musicales dont chacun connaît une partie et dont madame Audley a dressé à la fin de son livre le long catalogue. En terminant cette analyse, nous ne pouvons qu'insister de nouveau sur l'intérêt qu'à tous les points de vue

présentent des biographies conçues d'une manière aussi large, intérêt que nous avons essayé, à l'occasion de la *Vie de Beethoven*, mais sous un seul rapport, de rendre sensible à nos lecteurs.

Journal des Villes et des Campagnes.

HISTOIRE DU DOGME CATHOLIQUE.

Dieu tire toujours le bien du mal. Les attaques de l'erreur contre les enseignements de la foi sont comme des stimulants énergiques qui donnent à l'Eglise une force nouvelle. " L'hérétique, dit excellemment " l'Evêque de Tulle, est un excitateur à la recherche de la vérité. " S'il n'était pas là avec ses mensonges, nous croupirions indolents. " L'hérésie est l'occasion pour l'Eglise d'un grand exercice." Rien de plus vrai que ces paroles.

En présence des assauts multiples que les sophistes de notre époque ne cessent, avec l'implacabilité de la haine et l'opiniâtreté de l'orgueil, de livrer à la doctrine catholique, quelques esprits timides se disaient naguère : " Les dieux s'en vont. Le catholicisme a fait son temps ; il " a épuisé sa sève ; il n'a plus de phalange militante ; il ne lui reste " qu'à mourir, Hercule résigné sur le bûcher de ses illustres lassitudes." Que ne disait-on pas, tandis que les pionniers de la vérité se préparaient en silence à la grande lutte ?... Les voici les défenseurs ! Il en surgit de tous côtés. La Providence qui veille sans cesse au maintien de la doctrine révélée parmi les hommes, n'a pas permis que des esprits téméraires se levassent pour la combattre, sans lui opposer de vaillants athlètes pour la défendre. Désormais, il ne sera plus de mode d'accuser les catholiques d'ignorance. Les faits sont là pour démentir cette incroyable assertion de la sophistique contemporaine. Les sciences comparées, la philologie, les mathématiques transcendantes, les langues modernes, les langues orientales, la physiologie, l'hygiène, l'économie sociale et politique, toutes les branches de l'exégèse et de l'érudition font actuellement partie de l'enseignement des séminaires et des maisons d'éducation religieuse. Les plus graves problèmes de notre siècle sont hardiment abordés et résolus du haut de la chaire chrétienne. Une foule de travaux sérieux, calmes, solides, mais non moins sincères pour cela et d'une importance capitale, apparaissent chaque jour des quatre points de l'horizon, redressant un mensonge ou une calomnie historique,

corroborant l'accord perpétuel et invariable des croyances traditionnelles, jetant une lumière nouvelle sur le monde des origines si étrangement défiguré par le Rationalisme. En vérité ce spectacle est admirable !

Nous nous proposons d'indiquer ici, de temps à autre, les travaux les plus éminents de la science catholique contemporaine. Le lecteur verra, par là-même, que nos assertions sur le réveil scientifique actuel de l'Eglise, loin d'être exagérées, sont encore bien loin de la vérité.

Commençons par l'*Histoire du dogme catholique* de Mgr. Ginoulhiac, évêque de Grenoble.

Nous venons peut-être un peu tard pour parler d'un livre qui en est aujourd'hui à sa deuxième édition et que toute la presse catholique s'est empressée de faire connaître à ses lecteurs. Mais il y a toujours opportunité à rendre compte d'un travail dont le temps ne peut qu'augmenter la valeur et dont le mérite est tel qu'il faut remonter aux Pères de l'Eglise pour trouver son équivalent dans la science apologétique. Aucun écrivain n'avait encore considéré d'aussi haut que Mgr. l'évêque de Grenoble le grand fait de l'origine toute divine de l'Eglise ; aucun n'avait employé plus de saine érudition, d'esprit philosophique et de connaissances théologiques pour nous dévoiler la profondeur des mystères chrétiens et dégager les croyances catholiques des nuages dont l'ignorance, la haine ou le préjugé avaient obscurci leurs radieux sommets. Nous regrettons que les bornes qui nous sont prescrites ne nous permettent point de suivre en détail l'éminent auteur dans le développement de ses considérations sur les principaux points du dogme catholique. Contentons-nous de donner de son travail une vue d'ensemble. Aussi bien, des livres de cette importance doivent se trouver entre les mains de quiconque aime à se rendre raison de ses croyances.

" Parmi les erreurs, dit Mgr. Ginoulhiac, répandues dans la société " moderne sur la nature et l'histoire du christianisme, il n'en est pas " de plus funeste que celle qui représente sa doctrine dogmatique " comme ayant été originairement vague, imparfaite et comme n'ayant " acquis que successivement et par de longs efforts un sens distinct et " une forme déterminée. Avoir cette idée de l'origine et de la marche " du dogme chrétien, c'est le réduire à la condition des opinions " humaines ; ce n'est pas seulement amoindrir le christianisme, c'est le " détruire ; c'est, en effaçant le caractère divin de la Foi, lui ravir sa " légitime autorité sur les âmes et la frapper d'impuissance."

C'est cette erreur capitale dont quelques esprits chrétiens eux-mêmes n'ont pas su tout à fait se défendre, que l'auteur de l'*Histoire du dogme catholique* se propose de combattre sans équivoques, sous toutes ses faces. Portant, d'une main ferme et sûre, dans les profondeurs des

mystères du Christianisme, le flambeau des sciences, de l'histoire et de la révélation, il démontre invinciblement que le divin Médiateur, le Verbe fait chair a donné à la vérité religieuse sa dernière perfection. Depuis lors, rien n'a pu y être ajouté, parce que rien n'y manque. L'Eglise n'est que la gardienne du dépôt, gardienne inflexible qui n'a jamais empêché néanmoins les investigations et ce que Vincent de Lérins appelle "les progrès de lumière dans l'unité dogmatique." Mais la doctrine que professe aujourd'hui l'Eglise n'a jamais varié. Parfaite et complète à son origine, cette doctrine, formulée d'abord dans l'Evangile et le Symbole des apôtres, se retrouve substantiellement la même trois siècles après, au concile œcuménique de Nicée, sous Constantin. Elle poursuit, toujours immuable, toujours identique, comme le soleil, sa marche lumineuse à travers les âges. Or, une doctrine "qui s'est produite, qui s'est établie, qui s'est conservée, qui " s'est perpétuée avec de tels caractères, porte dans son origine et dans " son histoire, l'empreinte visible de la main de Dieu." Conclusion rigoureuse qui s'affirme en toute évidence à chaque page de l'œuvre remarquable de Mgr. l'Evêque de Grenoble !

L'existence d'une Trinité formelle dans l'indivisible et féconde Unité de Dieu, en d'autres termes, l'Unité et la Tripersonnalité de Dieu sont les deux bases fondamentales de la doctrine catholique. L'Eglise a-t-elle eu, dès ses premiers jours, des idées parfaitement pures et universellement définies sur ces deux grands objets de sa croyance? " Oui, dit le savant prélat, l'Eglise primitive, au-dessus, en dehors et à " l'encontre des erreurs qui ne tardèrent pas à s'élever sur ces deux " dogmes, a d'abord publiquement professé, en second lieu solidement " établi ou défendu, enfin a purement conçu et exprimé en un language " toujours exact et sous des formes consacrées l'idée véritable de " l'unité divine, de la nature et des perfections de Dieu, de son indivi- " sible Trinité." C'est ce qui ressort de son enseignement constant, de ses luttes incessantes contre l'hérésie, de sa langue invariable, de son culte enfin et de sa liturgie, dont les rites ne sont autre chose que des témoignages permanents de sa foi dogmatique. Il faut lire dans l'ouvrage de Mgr. Ginoulhiac les innombrables documents qu'il a réunis à l'appui de ces vérités.

L'auteur traite d'abord de la croyance à l'existence de Dieu et de la connaissance qu'en ont eue les hommes. Seule, l'Eglise chrétienne s'est formé une idée précise, pure et complète de la nature divine, de l'essence de Dieu et de ses attributs. Ici nous voyons se dérouler sous nos yeux toutes les preuves (métaphysiques, morales et physiques) de l'existence éternelle d'une cause première, du Régulateur suprême, de l'Etre des êtres. L'Eglise primitive a eu de ce dogme capital la con-

viction la plus éclairée et la plus rationnelle. Il en est de même des attributs de Dieu, de sa souveraine grandeur, de son infinie perfection, de sa simplicité essentielle, de son immensité, de son immutabilité, de sa science, de sa prescience, de sa justice, de sa bonté, de sa volonté et de sa toute-puissance. Les écrits des Pères et leurs commentaires des Saintes-Ecritures sont le meilleur guide de la science théologique en ces matières. Ce qui montre d'ailleurs la prééminence et la vérité révélée des idées chrétiennes sur ces graves questions, ce sont les nombreuses comparaisons savamment établies par Mgr. l'évêque de Grenoble entre le dogme catholique et les systèmes des hérésiarques. Ces parallèles, tout à l'avantage du christianisme, lui donnent l'occasion d'analyser en détail les éloquentes et vigoureuses réfutations que les Pères nous ont laissées des sophistes de leur époque.

Quant au mystère de la Trinité, tous les monuments de la foi publique de l'Eglise en constatent l'universelle croyance. Ce dogme, en effet, n'était point seulement spéculatif : objet de la foi, il l'était aussi du culte. Dans les rites du baptême, on demandait au catéchumène, avant l'administration de ce sacrement, s'il croyait en un Dieu unique en trois personnes, et c'est au nom de la Trinité que l'hiérarque versait sur le front du nouveau chrétien l'onde régénératrice.

Après l'exposition la plus complète qu'il nous ait été donné de lire des enseignements et des croyances de l'Eglise primitive sur les dogmes de l'Unité et de la Trinité de Dieu, Mgr. Ginoulhiac examine quel a été l'enseignement unanime de cette même Eglise, relativement à chacune des trois personnes divines. Le livre consacré à la théologie du Verbe, considéré dans ses rapports avec la création, dans ses rapports avec le Père, dans sa divinité, dans sa mission rédemptrice, est une des plus solides réfutations qui existent de la *Vie de Jésus* de M. Renan. Il ressort de ces aperçus, aussi profonds que logiques et rationnels, que l'Eglise, depuis le *consummatum est* du Golgotha, n'a jamais varié dans la substance de sa foi relativement à la personne du Fils de Dieu. Félicitons aussi l'éminent prélat d'avoir exposé avec une lucidité merveilleuse la grave et difficile question des théophanies avant l'incarnation.

Tous ceux qui ne sont pas entièrement étrangers à la connaissance des saintes Ecritures, savent que Dieu s'est souvent manifesté aux hommes depuis le commencement des temps. " Il a apparu et il a " parlé d'abord à Adam, puis aux patriarches et aux chefs de la répu- " blique judaïque." Les juifs et les chrétiens ont diversement interprété ces apparitions. Ceux qui méconnaissent la pluralité des personnes divines ne voient dans les théophanies bibliques que des manifestations extérieures et passagères de l'Etre divin, soit par lui-

même, soit par ses opérations. L'*Ange de Jehovah*, dont il nous est parlé dans la Bible ne serait qu'un ange créé, représentant et instrument de l'Etre suprême qui, par son intermédiaire, aurait parlé aux hommes, ou bien un être impersonnel, une force, une opération de la divinité manifestée sous une forme extérieure. Saint Augustin soutient que, dans les théophanies, c'est la Trinité tout entière qui s'est révélée à l'homme. Mais la généralité des docteurs qui ont précédé le concile de Nicée, tels que saint Justin, Théophile d'Antioche, saint Irénée, saint Cyprien, Clément d'Alexandrie, etc., opinent unanimement que le Verbe lui-même est l'unique sujet des théophanies qui ont eu lieu depuis l'origine des choses. Par ces apparitions antérieures, il nous a donné comme l'image et le gage de son incarnation future. Cette doctrine ruinait du coup le judaïsme, car, "s'il est démontré, dit Mgr. Ginoulhiac, que l'Ange de Dieu " dont il est parlé dans les Livres saints, n'est autre que le Verbe " divin qui s'est manifesté plus tard en Judée, la révélation mosaïque " et la révélation chrétienne sont donc la suite d'un même dessein."

On a souvent objecté au catholicisme que son dogme de la Trinité n'était pas nouveau ; qu'il en avait pris l'idée dans Platon, la substance dans Philon le Juif et la formule chez les Gnostiques d'Alexandrie. Mgr. Ginoulhiac bat victorieusement en brèche ces objections. Il est vrai que quelques philosophes païens, entr'autras Hermès Trismégiste, Platon, Pythagore, les Mages de la Chaldée, les Plistes de la Thrace et les Druides des Gaules ont eu comme une sorte de pressentiment vague de la Trinité. Mais il existe à peine un rapport nominal entre la Trinité chrétienne, si claire, si précise, et la Trinité païenne, qui ne représentait tout au plus que des attributs de la Divinité. Qu'on lise, par exemple, les ouvrages de Platon, et il sera aisé de se convaincre que, par ces mots : *Verbe de Dieu*, *Esprit de Dieu*, le disciple de Socrate entendait de simples efficaces divines et non des personnes réelles. Nous en dirons de même de Philon, qui cependant, en sa qualité de juif, eut une idée plus claire de la Trinité ; car—et le savant rabbin converti, M. le chevalier Drach, l'a bien prouvé dans son *Harmonie de l'Eglise et de la synagogue*,—l'idée de la tripersonnalité divine, sans être explicitement formulée dans la Bible, puisqu'elle est une révélation du Christ, domine néanmoins toute la loi mosaïque.

Par exemple, voici le mot *Eloïm*, un pluriel qui littéralement signifie *Lui-les-Dieux*, *Eux-Dieu-fort*. Certains commentateurs n'ont vu dans cet étrange pluriel du Dieu unique qu'un language de dignité. Mais ceux qui sont habitués à la richesse de sens et à la profondeur de l'expression biblique y verront avec les Pères de l'Eglise, la Trinité en un seul Dieu. " Cette idée, dit M. Chaubard (*Elém. de gél.*, p. 54),

" se présente si naturellement à l'esprit qu'il n'est peut-être personne " à qui elle ne se soit offerte en réfléchissant sur ce pluriel d'un Dieu " unique. D'ailleurs, loin qu'il y ait quelque chose qui s'y oppose, " tout tend au contraire à conduire à ce sens. Dans l'œuvre de la " création, le Père, force et volonté créatrice, réalisait son idée, sa " volonté ; le Fils, sagesse éternelle, intelligence divine, formait, " coordonnait, harmonisait les réalisations, et l'Esprit divin répandait " partout l'amour qui se montre dans chaque œuvre comme dans leur " ensemble. Quoi de plus rationnel, de plus simple, que de trouver le " nom de Dieu dans la Bible avec un signe de pluralité lorsque ce " Dieu est une trinité !" Il y aurait une curieuse étude à faire sur les rapports frappants qui existent entre les attributs de Dieu et les divers noms que lui donnent les Ecritures. Ainsi c'était un sentiment commun dans toute l'antiquité que le nom de Dieu par excellence était un nom à quatre lettres, l'ineffable Tétragrammaton. "Ce nom " mystique, dit Clément d'Alexandrie, qui se prononçait IAOU et que " portaient seuls ceux qui entraient dans le sanctuaire, signifie CELUI " QUI EST EN MÊME TEMPS DANS LES TROIS TERMES DE LA DURÉE." On voit de suite la différence profonde qui existe entre ce nom personnel et distinct (*Celui qui est*) révélé par Dieu à Moïse, et le nom donné par Platon à la Divinité (*Ce qui est*). Ce dernier n'exprime que l'être impersonnel et universel, la substance infinie du Panthéisme.

Quant à la Trinité des hérésiarques, Mgr. Ginoulhiac prouve surabondamment dans tout le cours de son ouvrage, qu'elle ne fut qu'une misérable parodie de la Trinité chrétienne. Ainsi, les Gnostiques admettent bien le *Fils unique*, le *Logos* et la *Sophia*. Mais ces trois personnifications n'étaient que des émanations syzygiques du grand Démiurge et faisaient partie des trente Eons du Plérome. Il en était de même des Marcionites qui admettaient trois dieux indépendants et éternels ; des Pérates qui, selon Théodore (*Hæret Fab.* L. I. C. 17) honoraient dans leurs rites trois dieux, trois Verbes et trois Esprits ; des Basilidiens qui reconnaissent comme des Principes suprêmes le Non-Etre, la Filiation et le Saint-Esprit ; des Quartodécumans, des Sabelliens, des Dokètes et de mille autres sectes qui défiguraient nos mystères en les adaptant à leurs fantastiques conceptions.

Que l'on ne s'étonne pas si le savant auteur de l'*Histoire du dogme catholique* s'est longuement étendu sur tout ce qui regarde la Trinité ; car ce mystère se trouve avoir une importance exceptionnelle, à quelque point de vue qu'on l'envisage. C'est sur lui que repose toute l'économie du Plan divin ; il est l'idée centrale du catholicisme.

Signalons enfin à nos lecteurs la partie de cet ouvrage consacrée au

Saint-Esprit.* Le Saint-Esprit est la troisième personne de la Trinité. Il procède du Père ; les Evangiles, les Conciles, les Docteurs s'unissent pour proclamer ce dogme de la Foi chrétienne. Mais procède-t-il du Fils ? L'Eglise catholique l'a toujours cru : c'est une vérité tombée des lèvres du Sauveur et conservée dans le précieux dépôt de la Tradition. L'Eglise des temps apostoliques professait à cet égard le même symbole que l'Eglise actuelle. Dès cette époque, on attribuait au Saint-Esprit l'inspiration prophétique, la sanctification de l'homme, la dispensation de la grâce, la puissance perfectionnante, le principe de l'amour et de l'harmonie universelle. La procession divine, inséparable, distincte et consubstantielle de la troisième personne de la Trinité n'a jamais fait l'ombre d'un doute dans l'Eglise primitive orientale. Elle a été clairement affirmée dans tous les conciles œcuméniques, notamment dans celui de Nicée et dans celui de Constantinople où furent condamnées les hérésies de Macédonius. A ces témoignages, on peut joindre aujourd'hui ceux de l'Eglise syriaque. Dans le concile de Séleucie ou Ctésiphon, tenu en 410, et présidé par saint Maruthas, évêque de Tagrit, les Pères de Syrie, assistés de plus de quarante évêques des provinces persanes, terminèrent ainsi leur symbole : " Nous confessons aussi un Esprit saint, Paraclet vivant QUI " EST DU PÈRE ET DU FILS, en une Trinité, une essence, une volonté. " Telle est notre confession et notre foi, foi que nous avons reçue de " nos saints Pères." Ce texte existe en syriaque à la Bibliothèque impériale de Paris. Les décrets du concile de Séleucie sont d'ailleurs demeurés longtemps inconnus. Le premier qui ait fait connaître ce monument est Muratori, lequel en trouva une version latine dans la Bibliothèque Ambroisienne de Milan et qu'il publia sous toutes réserves dans ses *Antiquités tialiques.* Le docte Renaudot retrouva le texte syriaque dans la bibliothèque de Florence et en traduisit le titre dans sa *Collection des Liturgies orientales.* Depuis lors, plusieurs savants catholiques en ont fait l'objet de leurs études.

Un mot, en finissant, sur la deuxième édition de l'ouvrage de Mgr. l'évêque de Grenoble. Cette édition est de beaucoup plus complète que la première. L'auteur a utilement mis à profit tous les documents récemment publiés sur les origines du Christianisme : tels que le *Novum Testamentum Sinaïticum*, le texte de l'*Epître de saint Barnabé,* les premiers livres d'Hermas dus aux recherches de M. C. Tischendorf, les fragments de Méliton de Sardes qui jettent une si vive lumière sur la symbolique de la primitive Eglise, le *Spicilegium Solesmense* de

* Les études sur le Saint-Esprit, trop négligées jusqu'à ce jour préoccupent maintenant les plus éminents théologiens. (Voyez les récents travaux de Mgr. Gaume en France et de Mgr. Manning en Angleterre.)

Dom Pitra, la *Nova Patrum Bibliotheca* du cardinal Angelo Maï, et les dernières éditions des *Philosophoumena* qui renferment de si intéressants détails sur les Basilidiens, les Ebionites, les Chaldéens et la mystérieuse secte des Ophites.

Quant au style de l'auteur, nous n'avons pas à en faire l'éloge. Il rappelle la grande manière des bons écrivains du dix-septième siècle.

FIRMIN BOISSIN.

SÉNAT.

DISCUSSION SUR LA LIBERTÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

(Voir page 203.)

Il ne faut pas s'étonner si ces jeunes gens, imbus de ces doctrines, s'en font une arme pour soutenir le socialisme et provoquer les révolutions.

Voici ce que nous trouvons dans la même thèse de M. Chollet, soutenue, sans réclamation de la Faculté, en juillet dernier : " L'économie officielle, d'après la loi de l'offre et de la demande, assimile le travail à la marchandise. L'homme est pour elle comme la machine à feu. Lorsqu'il est usé, on le renouvelle. Que le producteur se pénètre bien de cette idée ; tant que le travail sera considéré comme marchandise, il arrivera fatalement à la servitude, à la maladie, à la mort... Cette loi du travail déclare la classe ouvrière exploitable à merci, comme la gent corvéable et taillable de la société féodale..."

" Le prolétariat, dont nous nous occupons exclusivement dans cette étude, dit un peu plus loin M. Paul Chollet, put un moment, sous le règne de la Commune de Paris, revendiquer ses droits à l'alimentation ; malheureusement ce moment fut trop court, grâce à la réaction bourgeoise qui aurait dû se rappeler son esclavage de la veille. De nos jours le travailleur est obligé de se brûler pour une caste nouvelle, la bourgeoisie."

Dans cette thèse, car de quoi ne s'occupe-t-elle pas ? les maisons ouvrières, les crèches, la propriété, la charité même sont condamnées au nom de la science.

Les maisons ouvrières, " ce sont des espèces de cabanons où la vie est impossible, et pour l'acquisition desquelles l'ouvrier est obligé de se

tuer trois ou quatre ans plus tôt. C'est un nouveau genre d'exploitation très-habile de la part des maîtres.

Les crèches, "ce sont des boîtes de mort."

Le capital, "ce n'est rien."

La charité, "elle doit être condamnée, parce qu'elle ne donne point droit à la vie, et qu'elle est la loi du bon plaisir."

Voici les conclusions de ce monsieur :

Revenons à la science pure. Là seulement nous trouverons une bonne organisation du travail. Voilà les résultats de la science ; seule elle aura conduit à ce grand axiôme : Tous les hommes doivent produire. Aussi le corps social ne se maintiendra pas et ne progressera *qu'en renversant la classe des oisifs*, vivant aux dépens du travailleur, c'est-à-dire, de ses aliments et de ses propres tissus. Il doit donc s'organiser de telle sorte qu'il n'ait des devoirs à remplir et des garanties à offrir qu'à la classe productive seule." (Mouvement.)

Avec de telles sentiments, vous voyez, messieurs, quelles garanties peut offrir ce jeune homme à la société !

M. LE BARON BRENIER.—Ce jeune homme a-t-il été reçu ?

S. EM. LE CARDINAL DE BONNECHOSE.—Oui, certainement.

Un autre élève, qui a soutenu sa thèse le 25 juillet 1867, en présence de MM. Robin, Béhier, Sée et Naquet, déclare dans sa préface imprimée que "toutes les bases de son travail sont empruntées à M. Auguste Comte, et que quoi qu'il advienne de cette étude, elle aura toujours pour résultat de manifester son entière adhésion à la doctrine positiviste... Si je puis contribuer à en vulgariser quelques idées, dit-il, j'aurai atteint mon but." Or, vous savez, messieurs, que malgré des distinctions subtiles, le positivisme et le matérialisme ne font qu'un.

M. Eugène Sémérie, auteur de cette thèse qui a pour sujet : *Les symptômes intellectuels de la folie*, y affirme que "la morale, malgré ses prétentions absolues, est la plus relative de toutes les sciences... que la stabilité de nos opinions résulte de la subordination du cerveau à l'humanité et au monde."

"Il ne m'a paru, ajoute-t-il, que tandis que l'état normal se caractérise par un abandon de plus en plus complet des idées théologiques, la maladie au contraire se caractériserait par un retour de plus en plus marqué vers ces sortes d'idées," et, d'après ce principe, l'auteur de la thèse attribue à la folie le retour au catholicisme ou à des idées religieuses plus marquées de Pascal, de Newton, de Descartes, de Rousseau lui-même et de son cher maître Auguste Comte, qui a eu aussi, à ce qu'il paraît, son court moment "d'égarement et de rétrogradation" et s'est confessé à Lamennais.

L'auteur de la thèse conclut ainsi :

" Donc, rétrogradation monothéiste caractérisée par un retour complet chez ceux qui étaient émancipés, par une exagération très notable chez ceux qui ne l'étaient pas, tel est, dans le plus grand nombre des cas, le commencement du délire."

Ainsi, d'après les théories de cette thèse, admise par la Faculté, plus on se rapproche des idées religieuses, plus on se rapproche de la folie ; plus, au contraire, on repousse toute espèce de surnaturel, plus l'homme revient à son état normal, rentre en possession de la santé intellectuelle. Je vous laisse à tirer les conséquences de telles doctrines.

Je prie le Sénat d'excuser la longueur de ces citations, et de ne pas regretter le temps que je mets à les faire connaître.

Voix nombreuses.—Parlez ! parlez !

Son Em. le Cardinal de Bonnechose.—Si je ne voulais ménager ses moments, je montrerais comment ce mouvement des esprits à l'Ecole de médecine se rattache à un travail général entrepris pour corrompre la société tout entière.

Je parlerais de ces établissements où 300 jeunes filles reçoivent dans Paris un enseignement en dehors de toute religion, et dont la directrice est morte dernièrement aussi en dehors de toute religion. Je rappellerais le discours de l'époux qui a survécu, glorifiant cette mort en présence de toutes ses élèves réunies autour de la tombe. J'appellerais votre attention sur cette *ligue de l'enseignement* dont M. Macé est le principal promoteur, ligue qui est parvenue maintenant à établir ses foyers dans presque tous les départements, et dont le but, ignoré sans doute de quelques gens honorables que nous voyons au nombre des souscripteurs, est un enseignement destructeur de toute religion.

Je vous prierais enfin de jeter les yeux sur le nombre incalculable de livres, de journaux, de revues, de feuilles légères ou sérieuses qui paraissent chaque matin dans Paris, dans nos villes de province et dans nos campagnes pour répandre partout le mépris de ce qu'il faut croire et respecter.

Je citerais les paroles authentiques de professeurs faisant aux citoyens de toutes conditions des cours publics, où nos traditions et notre histoire, l'Eglise elle-même, sont tournées en dérision.

Mais je ne veux pas prolonger la discussion ; je ne veux pas insister davantage sur les effets de ces théories, quand elles pénètrent, comme le disait hier M. Charles Dupin, dans les classes ouvrières. A Genève et à Lausanne vous avez vu ces effets dans ces réunions d'ouvriers dont les règlements portaient pour premier article un acte d'athéisme, et pour dernier la destruction du capital.

Oui, j'en ai dit assez pour prouver que les faits qui sont le fond de la

pétition ne peuvent être traités de chimères: ce sont de tristes réalités; et nos alarmes ne sont que trop justifiées par l'enseignement d'un grand nombre de professeurs des écoles de médecine.

Maintenant, messieurs, quelle est la situation faite aux élèves? La plupart arrivent à l'Ecole avec des sentiments chrétiens; ils quittent un père, une mère, chrétiens eux-mêmes, qui gémissent de se séparer ainsi de leurs enfants: Montpellier, Strasbourg, sont trop loin souvent pour qu'on les y envoient.

Quels dangers pour ces jeunes gens, exposés à un enseignement qui blesse leur conscience, obligés de le suivre; car le professeur qui enseigne est aussi celui qui examine. N'est-ce pas là une grande injustice, un grand danger?

Combien résisteront au charme et à la puissance d'une parole éloquente, sortant de la bouche d'un professeur qui enseigne avec l'autorité de sa position officielle, avec l'autorité de la science?

Cette séduction du dehors ne trouve-t-elle pas des intelligences dans le cœur du jeune homme qu'échauffent les passions naissantes? Et quand on lui dit qu'il n'y a pas de distinction entre le vice et la vertu, ne faudrait-il pas une vertu bien solide pour repousser ces théories si douces et si commodes? S'il n'y a vraiment pas d'autre Dieu que la matière, s'il n'y a pas de vie future, si les jouissances sensuelles doivent être tout pour l'homme, pourquoi se les refuser? La plus grande sagesse ne consiste-t-elle pas alors à s'en procurer impunément le plus possible?

"Buvons, mangeons, couronnons-nous de roses!" ou, suivant le précepte d'Horace: "*præsentem carpe diem*, vivons de la vie d'Epicure!"

Telles sont les conclusions logiques de ces doctrines, et vous me permettrez, messieurs, pour vous faire juger du travail qu'elles opèrent dans ces jeunes cœurs, de vous citer les lignes d'un journal qui semble leur organe habituel. Ceci est écrit à la date du 1er de ce mois:

"Depuis deux ou trois ans, la Faculté de médecine se relève, et la secte obscurantiste essaye de l'étouffer à peine naissante. Et elle a raison, la secte, car elle sait bien que, sous le nom de *matérialisme*, c'est la science elle-même qui, en ruinant l'âme immortelle et la révélation, ruine du même coup et ses espérances et sa gloire.

"C'est l'humanité, et pourquoi pas? C'est la matière, c'est notre sang, notre chair et tous nos sens et tout notre être fléchis et torturés pendant quinze siécles par le spiritualisme nazaréen, qui réclament enfin leur place au banquet, le droit à la vie et au bonheur. Assez de paradis, assez de symboles et de promesses; gardez vos cieux, la terre nous suffit. Elle est à nous, veuillez nous la rendre." (Mouvement.)

Plusieurs voix: Quel est ce journal?

SON EM. LE CARDINAL DE BONNECHOSE.—Le *Nain-Jaune!* J'es-

père qu'il n'y a pas là d'équivoque. Je n'attaque pas l'Ecole de médecine à propos de ce fait ; mais hélas ! que de jeunes gens se sont laissés prendre à ces fatales amorces ! Nous sommes souvent les confidents des familles ; combien sont profondément affligées en voyant les changements qui s'opèrent dans le cœur et l'esprit de leurs enfants.

Ils étaient partis, emportant avec eux le précieux dépôt des traditions domestiques, pratiquant avec amour tous les devoirs de la piété filiale, pleins de respect pour les auteurs de leurs jours et d'affection pour leurs frères, ils reviennent égoïstes, dédaigneux, contempteurs de la famille, de la religion, de la société et de ses lois, ennemis de toute autorité.

Sans doute, comme le disait l'honorable préopinant, en tout temps, la jeunesse a connu les passions et souffert de leurs excès. Mais quand elle se laissait entraîner aux voluptés sans laisser corrompre son esprit, la conscience tôt ou tard reprenait son empire ; l'homme fait, en retrouvant sa dignité, pouvait encore réparer le temps perdu, et remplir dignement sa mission sur la terre.

Mais qu'attendre de celui qui ne croit plus qu'à la matière et au néant ?

Ce jeune homme, devenu médecin, comment exercera-t-il sa profession ?

Le médecin chrétien voit dans le corps humain la merveilleuse enveloppe d'une âme immortelle, et, plus il étudie, plus il se sent pénétré des sentiments d'admiration et d'adoration pour le créateur.

Il respecte le chef-d'œuvre de la Divinité, et le soigne avec amour. La charité habite avec la foi dans son cœur. Ami du riche, ami du pauvre, il se prodigue le jour et la nuit, non pour obtenir un vil salaire, mais pour obéir à la voix du devoir, à la volonté de ce Dieu qui lui montre dans le malade un frère racheté comme lui par le sang de Jésus-Christ.

Il devient son confident, et, lorsqu'il pressent que bientôt pour ce malade, le temps va finir et l'éternité commencer, ne pouvant rien pour le corps qui se dissout, il donne à l'âme un dernier témoignage d'amour, en l'avertissant doucement, pour qu'elle se prépare à sa nouvelle existence.

Mais que ferez-vous avec le médecin athée, le médecin matérialiste, le médecin tel que nous le montrent ces thèses, ces cours, ce dictionnaire que j'ai eu l'honneur de mettre sous les yeux du Sénat ; que sera-t-il près des malades, lui qui ne voit dans l'homme qu'un animal un peu plus perfectionné que le singe et le cheval.

Quelle répugnance n'éprouveriez-vous pas s'il fallait vous remettre en ces mains ? Que sera-t-il pendant la maladie et aux approches de la mort ? Que sera-t-il auprès de votre femme, de votre fille ? En certaines circonstances données, quel respect aura-t-il pour la vie de l'enfant prêt à naître ? Ses connaissances médicales elles-mêmes ne peuvent-elles devenir, en présence de certaines tentations, des ressources, des moyens pour l'attentat, pour le crime. (Mouvement.) Je n'exagère rien :

nos annales judiciaires relatent, sous ce rapport, des faits épouvantables.

L'influence des médecins n'est pas bornée à la chambre des malades. Dans nos campagnes, surtout, elle peut être immense. C'est le savant du lieu, dont la parole fait partout autorité.

Par lui donc, le matérialisme se répandra dans les populations, et alors, si cette fatale doctrine prend la place de la religion, le peuple français tombera plus bas que les musulmans et que les nations païennes, et il retournera à la barbarie.

Je crois qu'il y a là un grave danger social, qui appelle toute l'attention du Sénat et toute la sollicitude du gouvernement.

Pour moi, il me serait impossible de voter l'ordre du jour, et le Sénat ne peut se dispenser de signaler une semblable situation par un renvoi au ministre des pétitions qui la dénoncent.

Le mal constaté, quel est le remède? Le pétitionnaire indique la liberté de l'enseignement supérieur. Ici, en effet, il n'y a que deux moyens: la répression ou la liberté de l'enseignement.

La répression est-elle possible; peut-elle être efficace? J'en doute. Je dis que le ministre n'aura pas l'autorité suffisante pour empêcher les déviations; il ne pourra pas changer le fond des opinions, ou du moins il ne pourrait y arriver qu'en changeant les professeurs.

Mais comment le faire sans licencier l'école? Il faudrait enfin nommer d'autres professeurs, et sans présentation, car la majorité est acquise aux professeurs matérialistes.... (Interruption.)

S. Exc. M. Duruy, ministre de l'instruction publique.—Je proteste, monseigneur!

S. Em. le cardinal de Bonnechose.—Avec la présentation, l'enseignement se réformerait dans le même sens dangereux. (Nouvelle interruption.)

M. Dumas.—Comme ancien professeur de la faculté de médecine, comme professeur honoraire ayant le droit de vote, je joins ma protestation la plus complète, la plus sincère à celle de M. le ministre. (Approbation sur plusieurs bancs.)

S. Em. le cardinal de Bonnechose.—Sur quoi porte la protestation de l'honorable membre?

S. Exc. M. Duruy, ministre de l'instruction publique.—Sur cette assertion que la majorité des professeurs est acquise aux doctrines matérialistes?

M. Dumas.—Oui! Je ne veux pas d'équivoque et je demande au Sénat la permission de préciser ma pensée. L'honorable orateur a dit que la majorté des professeurs est acquise à l'enseignement matérialiste.

Eh bien! j'ai eu l'honneur de professer pendant quinze ans à l'Ecole de médecine; comme professeur honoraire, j'ai conservé le droit de voter,

et je suis autorisé à dire que la majorité des professeurs n'est pas acquise à l'enseignement matérialiste.

S. Em. le cardinal de Bonnechose —Je le désire, mais il ne m'est pas possible de partager votre conviction.

L'honorable sénateur, revenant au système de la répression, signale les impossibilités qu'il présenterait dans l'application, et reste convaincu qu'il n'aurait rien d'efficace.

Dans cette situation, dit Son Eminence, je crois la demande des pétitionnaires juste et opportune.

Elle est juste, car il serait souverainement injuste de contraindre la liberté des consciences des pères chrétiens: il serait souverainement injuste d'obliger les fils des familles chrétiennes à suivre les cours de l'Ecole de médecine pour y assister à un enseignement matérialiste.

S. Exc. M. Duruy, ministre de l'instruction publique.—Je proteste de nouveau et avec énergie contre les paroles de l'honorable orateur, si un professeur faisait un enseignement matérialiste, son cours serait aussitôt arrêté. (Approbation sur plusieurs bancs.)

S. Em. le cardinal de Bonnechose.—Je dis qu'un pareil état de choses est intolérable ; c'est ce qui légitime la demande des pétitionnaires, et c'est pour cela qu'ils réclament la liberté de l'enseignement supérieur.

J'ajoute que cette liberté est opportune, car il n'y a pas d'autre moyen de satisfaire les familles, de calmer leurs inquiétudes, de répondre à leurs légitimes exigences.

Depuis longtemps, du reste, cette liberté de l'enseignement supérieur est promise ; sous la Restauration déjà tout était prêt pour la réaliser. La Révolution de 1830 est survenue et plusieurs années se sont écoulées sans qu'on ait rien fait.

Depuis 1840, des pétitions furent adressées au gouvernement pour obtenir la liberté de l'enseignement supérieur, et M. Villemain qui remplissait alors les fonctions qu'occupe aujourd'hui l'honorable M. Duruy, ne paraissait pas y être opposé. Je souhaiterais qu'il en fût de même du ministre actuel de l'instruction publique.

En 1847, on présenta un projet que les circonstances politiques entravèrent.

Depuis longtemps on fait des promesses et nous attendons; cette attente, ces promesses, il faut les remplir, et nous en revendiquons l'accomplissement.

Ce qu'on propose n'est pas d'ailleurs une simple utopie, c'est une réalité qui fonctionne à nos portes depuis plusieurs années. En Belgique, à côté des universités du gouvernement établies à Gand et à Liége, il y a les universités libres de Bruxelles et de Louvain.

Cette dernière, qu'on peut appeler une université cléricale, car elle

est dirigée par le clergé, a rendu de grands services, fait beaucoup de bien ; et pour s'en convaincre on peut lire un écrit publié à ce sujet par notre honorable collègue M. Le Play.

Il ne s'agit pas au surplus d'un enseignement sans contrôle, et les études à Bruxelles et à Louvain sont environnées de garanties, comme à Gand et à Liége.

L'orateur donne quelques renseignements sur l'organisation des universités de Bruxelles et de Louvain, sur le caractère des diplômes qu'elles délivrent et enfin sur les examens exigés, pour être admis à exercer la médecine. Le jury d'examen, dit Son Eminence, est mixte ; il se compose à la fois et dans une juste proportion de professeurs des universités du gouvernement, de professeurs des universités libres et de médecins n'appartenant ni à l'une ni à l'autre.

Les jeunes gens obtiennent ainsi toutes garanties d'impartialité, en même temps que le gouvernement a toutes celles qui assurent la science et l'instruction des candidats.

Cette organisation concilie à la fois les droits de la science et ceux de la conscience, les droits de la famille et ceux de la société.

L'honorable sénateur, revenant à la pétition, s'étonne qu'on en ait mis en doute la valeur, parce qu'elle était présentée par un rédacteur de journal, M. Giraud; mais il ne faut pas oublier les 2,132 signatures placées à côté de la sienne et émanant de personnes qui le remercient de l'initiative qu'il a prise.

Le vénérable prélat insiste de nouveau sur le caractère de l'enseignement donné à l'Ecole de médecine, maintenant que la nature de cet enseignement procède de la chaire du professeur et non du courant d'opinion de l'auditoire.

Ceux qui croient, dit-il, que les opinions des élèves font celles des professeurs se trompent; ce sont les professeurs qui forment l'esprit des élèves, et si ceux-ci sont matérialistes, c'est que les professeurs sont matérialistes. (Assentiment sur divers bancs.)

On a élevé des doutes sur le fait qui s'est passé à la Salpétrière, fait si justement flétri. Ce fait odieux n'en est pas moins vrai ; car M. Giraud qui, lui aussi, est un homme honorable, a déclaré dans une lettre, rendue publique, qu'il en a été le témoin et qu'il est prêt, si on l'exige, à nommer le médecin dont il s'agit.

Certains médecins prétendent aujourd'hui qu'ils n'ont pas besoin de doctrine ; que l'observation, l'expérience suffisent ; ils disent même qu'il n'y a pas de progrès avec une doctrine philosophique.

Mais ils ont donc oublié que la fameuse école de Salerne, si célèbre, exigeait que ses élèves consacrassent trois années à l'étude de la philosophie.

Comment, en effet, comprendre la médecine sans philosophie ?

L'homme n'est pas seulement une âme ; il n'est pas, non plus, seulement un corps ; c'est l'un et l'autre, et le corps et l'âme dans leur union intime agissent incessamment l'un sur l'autre.

Et pour connaître la loi de cette action réciproque, la doctrine philosophique est indispensable. Ceux qui veulent faire de la science médicale une étude toute matérielle, ne connaîtront jamais ni l'âme ni l'art de guérir. (Très bien ! très bien !)

L'honorable M. Chaix d'Est-Ange, dans son rapport auquel je rends d'ailleurs pleine justice, et qui est rempli de mesure et de modération, se demande quelle est la liberté que veut le pétitionnaire, si c'est la liberté avec contrôle ou sans contrôle.

Est-ce là une objection qui puisse justifier l'ordre du jour ? M. Giraud demande la liberté de l'enseignement supérieur, en se servant du langage ordinaire, comme on a demandé la liberté de l'enseignement secondaire et primaire.

Le pétitionnaire a trop de sens pour demander une liberté illimitée qui serait un péril pour les intérêts sacrés que nous avons à défendre. La liberté de l'enseignement supérieur que vous demandent tant de pères de familles, ne peut être que limitée et surveillée par le gouvernement comme celle de l'enseignement primaire et secondaire, dans la mesure réclamée par la sécurité publique et les bonnes mœurs.

Enfin, on a dit que le ministre, en présence des faits qui se sont produits, a averti, sévi, réprimé. Mais je me permettrai de répondre que le ministre a averti bien tard, d'une manière bien faible, et d'ailleurs ces mesures de sévérité sont-elles donc suffisantes ? Non ! le mal est beaucoup trop profond pour disparaître devant de pareilles mesures.

Puis, lorsque vous y aurez recours on vous accusera d'inquisition, et vous savez combien déjà on a réclamé contre les mesures sages que vous avez prises.

Je me demande, du reste, pourquoi on refuserait la liberté de l'enseignement quand on nous donne tant de libertés sans que nous les demandions, la liberté de la presse, la liberté de réunion et qu'on nous impose la liberté du commerce. (Mouvement.)

Comment, c'est à ce moment que nous, nous ne pourrions pas obtenir la liberté de l'enseignement supérieur, complément naturel de l'enseignement primaire et secondaire.

On confie les enfants à l'enseignement libre depuis l'âge le plus tendre jusqu'à 17 ans, et on ne pourrait lui confier les jeunes gens de 17 à 23 ans : il y a là évidemment une contradiction.

On redoute l'usage qu'on peut faire de la liberté de l'enseignement, on craint qu'elle ne devienne une machine de guerre en certaines mains ;

mais le gouvernement est là, et si des doctrines dangereuses pour l'ordre social se produisaient, il agira, il réprimera, et les tribunaux seront là pour donner au besoin une sanction à ses décisions.

J'arrive maintenant à une objection qu'on a signalée hier comme un inconvénient et presque comme un véritable danger social : c'est l'influence du clergé.

Je ne m'attendais pas à ce qu'on formulât cette crainte ; je ne crois pas que le danger vienne de ce côté.

Que font les membres du clergé ? Ils enseignent du matin au soir le catéchisme, et dans l'enseignement du catéchisme sont compris les commandements de Dieu.

Ainsi, chaque jour ils répandent dans l'esprit de l'enfance et de la jeunesse les principes qui sont les bases de l'obéissance et du respect envers le pays et le souverain. L'influence du clergé est une garantie contre les révolutions.

Mais, ce qui est à craindre, ce sont précisément les passions des ennemis du clergé et de l'Eglise ; car ce sont ces passions qui menacent les bases de l'ordre social, et, pour détourner l'attention de leurs menées coupables, les ennemis de l'Eglise signalent le clergé à la défiance publique.

On a dit que la Faculté de médecine de Paris était une institution glorieuse qui avait droit à tous nos respects, qu'elle faisait la gloire de la France. Je m'associe de tout cœur à cette déclaration.

Oui, la Faculté de médecine de Paris fut une belle institution, et, à cet égard, qu'on me permette de rappeler qu'elle n'est pas une création de l'ordre civil, mais qu'elle fut l'œuvre de l'autorité ecclésiastique.

C'est précisément à cause de ses traditions glorieuses que je voudrais qu'on effaçât les taches qui peuvent maculer l'honneur de l'enseignement médical de Paris, c'était de baser son enseignement sur les principes de la saine philosophie qui sont toujours d'accord avec ceux de la religion.

Avec le temps de tristes changements sont survenus : des abus se sont produits, et des hommes se couvrant du manteau de la science, prétendent, au nom de la science, arrêter nos paroles. (Mouvement.)

Il faut démasquer la fausse science, car autant la vraie science a droit à nos respects, autant la fausse doit être combattue.

La vraie science est modeste et religieuse ; modeste, car en cherchant à connaître l'homme et le monde, elle découvre bientôt les bornes de l'esprit humain et avoue son impuissance ; religieuse, car plus elle contemple les lois de la création et sonde ses mystères, plus elle s'incline pour adorer la toute-puissance du Dieu créateur.

La fausse science, au contraire, ne pouvant expliquer Dieu, se révolte contre lui, elle le nie ; elle voudrait le chasser du monde entier. Comme

l'auteur de toute rebellion, elle dit "*non serviam.*" Elle repousse la loi morale venant de Dieu, parce que, dit-elle, l'homme ne l'a pas consentie.

Elle veut être sa loi à elle-même et sa propre Providence. L'homme qu'elle a enivré de son breuvage séducteur finit, comme dans le positivisme, par s'adorer lui-même; mais aussi par un juste châtiment de son arrogance, il est condamné à se dégrader par sa propre bouche et à se proclamer le fils du singe.

Tel est le spectacle affligeant qu'étalent à nos yeux, dans Paris, les débordements du *positivisme*, du *panthéisme* et du *matérialisme* qui se résument dans les horreurs insensées de l'*athéisme.*

Plus de Dieu, plus d'âme, plus de loi morale, plus de vie future, plus de distinction entre le vice et la vertu, entre l'homme et l'animal, satisfaction illimitée à donner aux sens, tel est le cri sauvage qu'une nouvelle école, devenue prépondérante, fait entendre aux jeunes générations qui viennent, dans la capitale, s'abreuver aux sources de la science.

Voilà pourquoi les pères de famille désolés, la société alarmée, tournent leurs yeux vers vous, messieurs les sénateurs, et vous supplient de leur accorder une manifestation qui fasse reculer ce flot dévastateur du champ des intelligences.

Nous aussi, évêques et clergé de France, profondément affligés, nous implorons votre concours pour nous aider dans notre résistance à ce torrent de mensonges, et nous espérons que vous ne répondrez pas à notre généreuse confiance par un ordre du jour, qui serait, dans les circonstances actuelles, je n'hésite pas à le dire, une véritable calamité.

(Très bien ! Très bien ! Mouvement marqué d'approbation.)

La séance est levée.

FIN.

LES ALARMES DE L'ÉPISCOPAT.

Voir page 160.

II.

LA LIGUE D'ENSEIGNEMENT FRANC-MAÇONNE.

Un second fait que je dois vous citer, monseigneur, une autre ligue, car c'est son nom, pour l'enseignement irréligieux, c'est cette *Ligue de l'enseignement* que Mgr l'évêque de Metz vient de signaler dans son récent et courageux mandement de carême.

Cette *Ligue de l'enseignement* a été importée aussi de Belgique en France par les francs maçons et les solidaires, et maintenant, avec une

ardeur de propagande extraordinaire, elle fonde des bibliothèques et des cours pour les hommes, pour les femmes, pour les jeunes filles, pour les enfants dans les mairies et ailleurs.

Là aussi il y a une enseigne sur la porte, à savoir la propagation de l'instruction : et c'est ce qui a valu à cette ligue certaines adhésions que j'ai sous les yeux ; mais le même mensonge, la même tactique que je signalais tout à l'heure, s'y retrouve : respecter la religion en la supprimant.

Son origine maçonnique aurait dû suffire à la révéler : car le fondateur, M. Jean Macé, est un franc-maçon—dont le nom d'ailleurs se retrouve avec tous les noms francs-maçons et saint-simoniens qui se lisent parmi les fondateurs et patrons des *écoles professionnelles* dont je viens de parler :—" Il n'est pas douteux, écrit Mgr de Metz, que cette " *Ligue* se rattache par son inspiration, son esprit, et son pricipal fon- " dateur ou organisateur, à une ligue semblable créée, il y a quelques " années, en Belgique, à l'usage des solidaires, et introduite ou essayée " en Alsace en 1866." (*)

Du reste, le fondateur l'a déclaré lui-même dans la dernière réunion générale d'un des *Cercles* de la *Ligue*, à Metz. Il revenait d'une assemblée tenue en Belgique, et c'est " après avoir assisté à Liége à une " séance de la Ligue de l'enseignement belge, qu'il prit la résoulution " de provoquer en France la formation d'une Ligue analogue(†). "L'origine et l'intention maçonniques de la Ligue française n'est donc pas douteuse ; et les commentaires des journaux francs-maçons, qui se répandent en France depuis quelques années, ne laissent d'ailleurs ici rien à deviner ; ils ont toute la clarté désirable, et n'ont pas manqué de vanter et de propager cette Ligue de l'enseignement, œuvre d'un franc-maçon et d'une inspiration essentiellement maçonnique.— Sur quel principe en effet repose-t-elle ?

Elle repose, comme les *écoles professionnelles* de Paris, qu'on le remarque bien, sur le grand principe de la religion exclue définitivement de l'éducation. " On ne s'occupera, dit l'art. 3 des statuts de cette " Ligue, ni de politique, *ni de religion.*" Soit pour la politique, messieurs ; mais la religion ! On ne traîte pas, en fait d'enseignement et d'éducation morale, la religion comme la politique. La religion a sa place nécessaire là ; l'en exclure, c'est la supprimer.

C'est du reste ce que les francs-maçons, dans leurs journaux, veulent et disent nettement. Le religion est formellement bannie de l'éducation par ces nouveaux éducateurs, non-seulement comme superflue,

* Lettre de Mgr de Metz, page 10.

† 2e *Bulletin de la Ligue*.—Janvier 1868. p. 10, 11.

mais encore comme incapable de donner une base à la morale, comme "inutile, disent-ils, pour discipliner les enfants," et même à un certain point de vue, "*susceptible de les conduire à l'abandon de toute morale.*" Donc, concluent-ils, "il est urgent D'Y RENONCER. Nous "enseignerons les droits et les devoirs au nom de la liberté, de la conscience, de la raison et encore au nom de la solidarité (*)."

Tel est donc le sens de cette formule en apparence inoffensive, mais faite pour rallier le plus d'adhérents possible, et écrite dans les statuts de la Ligue de l'enseignement : "On ne s'occupera pas de religion."

Aussi le même journal, le *Monde Maçonnique*, écrivait encore : "Les maçons doivent adhérer *en masse* à la ligue bienfaisante de l'enseignement, et les Loges doivent étudier, dans la paix de leurs temples, les meilleurs moyens de la rendre efficace. Leur influence sera "des plus utiles. *Les principes que nous professons sont en parfait accord avec ceux qui ont inspiré le projet du F. Macé* (†)." Et peu de temps après, le même journal contenait ce passage que nous recommandons à l'attention de ceux qui auraient pu se laisser tromper par les apparences : "Nous sommes heureux de constater que la Ligue de "l'enseignement et la statue du F∴ Voltaire, rencontrent dans toutes nos "loges les plus vives sympathies. On ne pouvait avoir deux souscriptions plus en harmonie : Voltaire, c'est-à-dire la destruction des préjugés et des superstitions ; la Ligue de l'enseignement, c'est-à-dire "l'édification d'une société nouvelle, uniquement basée sur la science "et l'instruction. Tous nos FF∴ le comprennent ainsi (‡)."

"Et vous aussi, vous le comprenez désormais, ajoutait Mgr de Metz : "souscrire à la statue du plus grand ennemi de Jésus-Christ dans les "temps modernes, et à la Ligue de l'enseignement, c'est souscrire à "deux œuvres semblables dans leur esprit et dans leur but (§)."

Et le F∴ Jean Macé, afin qu'il ne nous reste aucun doute à cet égard, n'a pas manqué, dans un grand dîner maçonnique, de porter un toast solennel au F∴ Voltaire (‖).

Certes, les commentaires, donnés sur la tombe de Mme B*** et dans les biogrophies de Mme L***, étaient déjà assez clairs ; mais si les paroles du journal maçonnique n'édifient point décidément les naïfs sur

* *Le Monde-Maconnique*, octobre 5866 (1866), p. 372.

† *Ibid.* février 5867 (1867).

‡ *Ibid.*, avril 5867 (1867), p. 736.

§ Mandement de Mgr de Metz, p. 10.

‖ Et certes ce n'est pas un des moindres symptomes de la confusion des idées au temps où nous sommes, et un des moindres signes de l'inattention des familles, que de voir le F∴ Jean Macé publier avec succès un journal et un *Magasin d'éducation* et de récréation pour les enfants.

la vraie portée de ces mots : "on ne s'occupera pas de religion ;" comme de ceux-ci : "l'enseignement religieux est abandonné aux familles ;" sur le vrai sens du divorce impie que l'on proclame entre l'éducation, la morale et la religion, il faut désespérer d'éclairer jamais certaines gens (*).

Qu'on examine d'ailleurs les bibliothèques de cette *Ligue.* Là se rencontrent parmi les livres de morale qui doivent faire l'éducation des jeunes gens et des jeunes filles, des adultes hommes et femmes dans les classes laborieuses et populaires, l'*Emile* de Rousseau, *Notre-Dame de Paris*, et Mme Sand.

Et cette *Ligue de l'enseignement*, comme la société pour les *écoles professionnelles*, organise en ce moment la plus active et la plus vaste propagande, ralliant à elle, comme toujours, grâce à son enseigne, des hommes honnêtes, mais trompés, qui viennent prêter là, sans le savoir, leur appoint à un détestable but.

Il suffit de lire les *Bulletins de la Ligue*, pour mesurer toute la portée de cette nouvelle conjuration :

" La Ligue de l'enseignement, disait le F.·. Jean Macé dans l'as-" semblée générale du 10 novembre dernier, ne doit pas être une " société, mais une CONFÉDÉRATION DE SOCIÉTÉS (†)."

Et c'est pourquoi en ce moment la Ligue s'occupe activement de constituer " une AGENCE CENTRALE, servant en quelque sorte de bureau " permanent de renseignements et de statistique, *à l'usage de tous les* " *centres du réseau de la Ligue* (‡)."

Il y a déjà de ces centres à Dieppe, à Reims, à Nancy : " Dans plu-" sieurs localités, diverses institutions dues à l'initiative privée se sont " rattachées à la Ligue, notamment à Moulins, à Roanne, à Mazamet, " à Meillonnas (||)." Et je lis aujourd'hui même dans un journal universitaire, défenseur ardent de M. Duruy, dans la *Revue de l'Instruction publique* (§), que " des sociétés semblables sont en voie de formation à Strasbourg, Mulhouse, Reims, Nancy, Périgueux, Château-Thierry, Bar-le-Duc, Saint-Dié, etc." Ces renseignements sont donnés à la *Revue* par M. le professeur de rhétorique au lycée impérial de Metz, lequel applaudit naturellement à tout cela, et fait des vœux pour que le *mouvement* continue et se propage.

* *Le Monde maçonnique* nous apprend encore que, dans une école professionnelle de jeunes filles, le *prix de morale a été décerné aux filles d'un libre-penseur, qui n'ont jamais suivi les cours d'aucun culte religieux.*

† Deuxième *Bulletin trimestriel,* 1er janvier 1868, p. 11.

‡ *Ibid*, p. 5.

|| *Ibid*, p. 4.

§ N° du 24 février 1868.

Et il faut bien ajouter que le frère Jean Macé, fondateur de la *Ligue de l'enseignement*, et dont le bulletin de la Ligue dit qu'il est *le plus vaillant ligueur de France* (*) est aussi un professeur; le président de la Ligue à Metz, un autre professeur, et du lycée même de Metz; et dans une lettre de ce professeur, que publiait le mois dernier le *Vœu national* de Metz (†), il se déclarait hardiment franc-maçon et libre-penseur. Et d'ailleurs, afin que l'accord soit parfait, M. le proviseur du lycée impérial, dit ce bulletin, " avec une obligeance dont nous ne " saurions trop le remercier et le féléciter," a mis à la disposition *de la Ligue* une des salles de l'établissement dont il est le chef. Les cours se font au lycée.

Voilà, il faut l'avouer, un lycée bien pourvu. Ces messieurs sont évidemment sûrs de leur fait et de leur appui. Et pour peu que les maîtres d'école, sûrs de leur fait aussi, se fassent francs-maçons, comme les professeurs, cela nous promet un bel avenir.

La *Ligue*, du reste, admet parmi ses membres des enfants mêmes, et cela avant l'âge de quinze ans! Au moins leur faudra-t-il l'autorisation paternelle ? C'est ce dont les statuts ne s'occupent pas.

Et je lis dans un discours du F.·. Jean Macé, *que les élèves de ces cours sont des ligueurs au même titre que les professeurs;* l'un donnant, l'autre recevant, *ils doivent tous être sur le même pied que dans les cercles de la ligue* (‡).

Enfin, le programme de l'enseignement a été approuvé provisoirement par M. le préfet de la Moselle, en date du 4 novembre. Et, comme si notre ministre de l'instruction publique devait toucher de près ou de loin à tout ce qui s'entreprend contre la religion, l'autorisation définitive a été donnée par lui le 4 décembre (‖).

Et je lis dans la *Revue de l'Instruction publique* (§) que de nouvelles autorisations viennent d'être données, au cercle *Dieppois* et au *groupe Colmarien.*

Et enfin, le F.·. Jean Macé, dans un rapport *sur la première année de propagande de la ligue en France,* nous apprend qu'à l'heure qu'il est, tous les départements français, excepté douze, sont enrôlés dans la ligue, " *et c'est ainsi*, dit Jean Macé, *que la ligue française finira par " devenir une grande armée.*"

Voilà où en sont ces Messieurs.

Certes, encore une fois, Monseigneur, s'il ne s'agissait là que de

* Deuxième *Bulletin de la Ligue.*—Janvier 1868, p. 10.

† N° du 4 mars.

‡ Même bulletin, p. 11.

‖ *Bulletin de la Ligue*, janvier 1868, p. 9.

§ N° du 24 février.

répandre l'instruction, avec toutes les nécessaires garanties d'un enseignement utile aux âmes, je n'aurais rien à dire. Mais le but des meneurs est tout autre, et ils nous déclarent " que le principe d'autorité " surnaturelle, qui enlève à l'homme sa dignité, est inutile pour discipliner les enfants, et susceptible de les conduire à l'abandon de toute " morale ; " et les principes maçonniques, en fait d'éducation sans religion et de morale indépendante, sont identiques aux principes des saints-simoniens ; et ceux de cette Ligue de l'enseignement, approuvée par M. le ministre de l'instruction publique, identiques aussi à ceux de ces *écoles* dites *professionnelles*, célébrées encore par lui, et fondées à Paris par des libres-penseuses pour faire des libres-penseuses.

Et les honnêtes catholiques qui, trompés par l'enseigne, ont inscrit leurs noms parmi les adhérents à cette ligue de l'ensignement, participent sans le savoir à une œuvre maçonnique et à l'éducation de *cette société nouvelle*, d'où la religion doit être bannie. Certes, Mgr l'évêque de Metz a eu raison de le leur dire : " ils ont oublié que, semblable au " Prothée de la fable, la Franc-Maçonnerie sait multiplier à l'infini ses " transformations et ses noms : hier elle s'appelait *les solidaires*, ou *la* " *morale indépendante*, ou *la libre-pensée ;* aujourd'hui elle s'appelle la " *Ligue de l'enseignement*, demain elle empruntera quelque autre titre " pour abuser les simples (*)."

C'est ainsi que les fondateurs du cercle messin, comme le dit spirituellement le *Vœu national* de Metz, ont trouvé piquant de faire couver à des catholiques des œufs de francs-maçons.

III.

LES COURS PUBLICS AUTORISÉS.

Un troisième grand fait, sur lequel j'appelle aussi, monseigneur, vos réflexions, ou plutôt qui n'aura pas manqué déjà de vous inspirer les mêmes pensées qu'à moi, ce sont ces cours publics, ces conférences, instituées avec tant d'éclat par M. Duruy.

Là certes encore, ce n'est pas l'idée même que j'attaque ; c'est évident. Mais ces conférences et ces cours ont-ils été institués, et sont-ils autorisés par M. le ministre, oui ou non, pour devenir de nouvelles armes perfectionnées contre la religion des tribunes du haut desquelles, sous prétexte de *libre recherche*, on pourra battre en brèche les croyances les plus sacrées ? Telle est la question que je pose.

Il faut remarquer d'abord qu'ici, dans ces cours et conférences, M. le ministre est maître, seul maître, maître absolu. Il a constaté lui-

* Mandement, p. 11.

même cette souveraineté dans ses circulaires, et il en use, autorisant ou refusant pour ces cours qui bon lui semble. " Les cours d'ensei-" gnement supérieur relèvent du ministre seul," dit M. Duruy, dans sa circulaire du 23 janvier 1865.

Et il ajoute que ces cours sont " un délassement de l'ordre le plus " élevé, avec un profit certain pour l'esprit et pour le cœur ;" et M. Deschanel, si connu pour son hostilité contre le christianisme, et qui est un des professeurs autorisés par M. Duruy, ouvrant cette année un de ces cours à Paris par un discours solennel, va jusqu'à dire qu'ils sont " une prédication." — " C'est la prédication laïque, la prédication " de la *libre recherche*, la prédication du *libre examen*.... sans *préjugé*, " sans *aucun bandeau d'orthodoxie* sur les yeux."

M. le ministre seul autorise donc ou refuse, pour cette nouvelle *prédication* si bien définie, les professeurs, et aussi les sujets que veulent traiter les professeurs. Donc, de ce qu'il permet là, il est responsable.

Eh bien, voici que déjà, à Bordeaux, à Metz, à Paris, dans ces cours publics, les vérités fondamentales du christianisme et de toute religion sont attaquées ; le matérialisme, l'éternité de la matière, la pluralité des races humaines, l'origine *simienne* de l'homme sont professés. Ces faits sont constants :

1o. J'ai cité, et avec étendue, dans la *Femme chrétienne et française*, cette conférence faite à Bordeaux, par M. Raulin, où est enseignée *l'éternité de la matière*, où la *création* est présentée comme quelque chose d'incompréhensible, qui doit être *laissé de côté*. *

Le *surnaturel*, selon ce professeur, c'est ce qui existe simplement dans *l'imagination de l'homme ;* et c'est pourquoi, dans le système qu'il expose, " la création de quelque chose de rien, que nous ne " pouvons ni concevoir, ni exécuter, que nous ne voyons pas se pro-" duire, le *surnaturel*, en un mot, pourrait donc être laissé de côté " tout d'abord." Les savants, selon ce même professeur, " croyant " que la matière a toujours existé *dans la moitié passée de l'éternité*, " croient qu'elle existera toujours *dans la moitié à venir*; qu'en un " mot, la matière et les lois qui la régissent existent *de toute éternité*, " et n'auront point de fin."

M. Raulin est en même temps professeur officiel à la faculté des sciences de Bordeaux, et il a fait imprimer à Paris sa conférence, dans laquelle il exprime d'ailleurs, comme M. Duruy, tous ses vœux pour l'instruction primaire *gratuite et obligatoire*, afin sans doute qu'il n'y ait bientôt plus un enfant en France qui ne soit obligé d'apprendre, aux frais de l'Etat, le matérialisme et l'athéisme, tels qu'il les enseigne.

* *La Femme chrétienne et française*, p. 79 et 80 (Note).

Voilà pour un. En voici un autre.

2o. J'ai en ce moment sous les yeux le texte imprimé d'une conférence faite en cette même ville de Metz, dans les salons de l'Hôtel-de-Ville, le 25 janvier dernier, devant un auditoire mêlé de dames et de jeunes filles. Le professeur, developpant la thèse de Darwin sur l'*homme singe perfectionné*, rappelait la fameuse parole d'Huxley : " A tout prendre, j'aime encore mieux être le fils d'un singe perfec- " tionné, que le fils d'un Adam dégénéré," et il osait bien, en finissant, demander à son auditoire, aux dames et aux jeunes filles là présentes, *un sérieux examen, une étude complète et approfondie* de cette honteuse question †.

Sur quoi M. Stoffels rendant compte de cette leçon ‡, et parlant de la femme, car c'est une femme, une demoiselle, à qui nous devons la tradition de Darwin, écrivait : "Je n'hésite pas à penser que si les " dames,—que la curiosité amène à ces conférences,—avaient connu " les élucubrations de ce philosophe en crinoline, véritable type de la " femme libre des saints-simoniens, elle ne se fussent senties blessées " autant de l'honneur que pensait leur faire l'orateur, que de leur " parenté avec la femelle du singe, que je ne puis me résigner decidé- " ment à appeler par son nom."

Sur quoi, je me permets de demander à mon tour comment il se fait que des mères de famille et leurs filles assistent à de telles leçons — et à d'autres cours encore dont je pourrais parler — et s'il suffit vraiment d'insulter certaines personnes en face pour leur plaire : *Si quis vos in faciem cædit*, disait autrefois saint Paul.

3o. Et voici qu'hier même un homme grave m'écrit qu'il a entendu, le samedi précédent, boulevard des Capucines, 39, une conférence sur le *soleil*,—faite par un professeur, dont je retrouve le nom parmi les patrons des écoles professionnelles libres-penseuses : serait-ce le même ? — et que, là, le professeur a conclu par ces paroles : " Rien ne se crée." " Voilà, disait-il, ce que nous enseignons *aux élèves de nos lycées*, et " aux ouvriers de nos associations philotechniques, et je ne vois pas " comment nous sommes pour cela l'objet d'anathèmes brutaux." Il est vrai qu'il a protesté en même temps de son respect pour les opinions des autres, ajoutant avec cette condescendance compatissante dont le grand esprit de ces messieurs se pique à l'endroit des esprits faibles : " Malgré tout, les femmes qui sont ici pourront en rentrant chez elles, " prier le Dieu qui préside au mouvement des astres," rien ne les empêche.—Gracieuse ironie, et du meilleur goût.

† Conférence du 25 janvier 1868, p. 23.

‡ *Vœu national*, 5 février.

4o. Et la *Gazette de France* du 4 mars m'apporte aujourd'hui même cette autre annonce : "Ce soir, mardi 3 mars, à huit heures et demie, dans la salle du No. 39, boulevard des Capucines, M. Chavée," — je retrouve encore ce nom parmi ceux qui honoraient de leur présence les funérailles solidaires de Mme B*** — "donnera une conférence sur la *Pluralité originelle des races humaines.*"

5o. C'est dans ces mêmes cours enfin, et dans cette même salle, No. 39, que M. Deschânel, dont nous venons de voir tout à l'heure les prétentions comme prédicateur, professe et prêche qu'il faut enseigner, *sans préjugé* comme sans faiblesse, toute doctrine, "bien portée ou mal portée, consolante ou désolante ;" ajoutant que "les mâles esprits, fussent-ils sans *espérance*, "sont sans crainte." C'est exactement ce qu'écrivait son ami, M. Renan : "Ceux-là seuls arrivent à trouver le "secret de la vie qui savent étouffer leur tristesse intérieure et se "passer d'espérances." "Si la vérité est triste, nous aurons la con- "solation de l'avoir trouvée selon les règles."

Et quand à ceux qui, dans l'enseignement, ne professent pas, avec cette même liberté, la philosophie, "ce sont de plats valets," déclare le même M. Deschânel *. Et la variété des cours, est-il dit enfin dans le même discours d'ouverture, a cela d'excellent "que l'*idée*, qui, "sous telle forme, n'est pas entrée dans l'esprit des auditeurs, y "pénètrera sous telle autre."

Voilà donc, monseigneur, ce qu'on enseigne, ce qu'on prêche dans ces chaires, dans ces tribunes privilégiées.

Du reste, tout cela se tient, et la marche de cet enseignement, de cette *prédication* nouvelle, est facile à suivre. Après la création du monde et la création de l'homme par Dieu niées hautement, il était juste que les espérances et les craintes de la vie future fussent niées à leur tour ; et qu'il soit *consolant* ou *désolant* de descendre du singe, les professeurs choisis nous déclarent qu'il faut en prendre notre parti avec le calme et la modestie du sage.

Je rappelais tout à l'heure ce que M. le ministre a dit des cours supérieurs, en les fondant, qu'ils "constitueraient un délassement de "l'ordre le plus élevé, avec un profit certain pour l'esprit et pour le "cœur." Le profit est beau en effet à étouffer toute espérance dans le cœur de l'homme, à nier le créateur, à donner une origine brutale et simienne à la noble créature humaine ! Et voilà ce que vous appelez "une prédication !" Et c'est pour cela qu'on vous donne des chaires, à vous, et qu'on les refuse à d'autres ! Et cela se nomme *un délassement de l'ordre le plus élevé pour l'esprit et pour le cœur !*

Quant à moi je le déclare, jamais plus odieuse corruption publique

* *Revue des Cours publics.*

et autorisée du cœur et de l'esprit ne se rencontra chez aucune nation civilisée.

Et vous demandez que les évêques, que les catholiques de France, que les hommes d'ordre, quelque soit leur religion, assistent de sang-froid à ces attaques officielles et privilégiées contre les fondements mêmes du christianisme, de toute religion, de toute société, de toute dignité humaine ! Notre indifférence et notre silence ici seraient un crime. Nous sommes capables de souffrir, de supporter beaucoup et longtemps, mais de trahir à ce degré la religion et le pays, c'est impossible !

Et si, en ce moment même, alors que l'attention est éveillée sur tout cela et dans des villes telles que Bordeaux, Metz, Paris, où les auditeurs ne sont pas gens à jurer, comme dans tel village, *in verba magistri*, si de telles doctrines se produisent, si de tels enseignements se donnent impunément, que ne se dira-t-il pas dans ces milliers de cours d'adultes, dont se glorifie M. le ministre de l'instruction publique, et qui sont faits par 30 ou 40,000 maîtres d'écoles, sans aucun contrôle possible. Et voilà ce qu'on appelle élever, éclairer, apprivoiser, se ménager la démocratie ! Oh ! la belle politique * !

Quoi qu'il en soit, je ne doute pas, monseigneur, que, si les évêques avaient les moyens d'information nécessaires, et si nous pouvions savoir exactement,—comme nous le pourrons au reste, s'il le faut,—ce qui se dit dans ces conférences et dans tous ces cours d'adultes, malgré la prudence et la réserve commandées au début d'une institution, nous apprendrions des choses étonnantes.

Car enfin, si telle doit être la liberté des cours et des conférences, si toute doctrine, " consolante ou désolante, bien portée ou mal portée " doit s'y produire, sous peine, pour le professeur, de n'être, comme dit M. Deschânel, qu'*un plat valet* et si M. le ministre accepte de tels principes, ce seront donc aussi de *plats valets*, MM. les instituteurs qui n'enseigneront pas dans les cours d'adultes toute doctrine ; de *plats valets* aussi MM. les professeurs des lycées qui se mettront sur les yeux, comme dit encore M. Deschânel "*un bandeau d'orthodoxie*," et qui sur les questions de Dieu, de l'âme, de l'ordre moral et social, de l'origine de l'homme et de la vie future, penseront autrement que leurs élèves chrétiens, et n'oseront pas le dire ?

(A continuer.)

* Et pendant ce temps-là le tribunal correctionnel de la Seine, 6e chambre, audience du 21 décembre 1867, nous fait connaître les premières lignes des *statuts de la commune révolutionnaire des ouvriers français :*

" . . . Fonder à sa place (à la place du régime impérial) un gouvernement démocratique et social, sous la République, et basé sur les sublimes principes de 89, *affirmés par l'athéisme et le matérialisme*, etc."

FIOR D'ALIZA.

(Voir pages 15, 182, et 228.)

— A toi, maintenant, dit l'aveugle à Fior d'Aliza, raconte à l'étranger ce qui s'était passé dans la prison pendant cette lugubre agonie de nos deux âmes dans la cabane.

— Voilà, monsieur, reprit naïvement la belle *sposa*, après avoir retiré le sein à son nourrisson qui s'était endormi sur la coupe.

Le lendemain du jugement à mort, comme je vous ai dit, le bourreau vint avec les hommes noirs au cachot. Ils portaient des outils, de grands ciseaux et des charbons rouges, comme s'ils avaient voulu supplicier un saint Sébastien; mais ce n'était pas cela, au contraire; le bourreau coupa l'anneau de fer qu'il avait rivé les premiers jours à la chaîne scellée dans le mur; il fit fondre le plomb qui rivait le clou des menottes aux poignets et les entraves aux pieds; il laissa le prisonnier libre de tous ses membres; il ouvrit la deuxième grille de fer qui rétrécissait de la moitié son cachot; il ouvrit de même une petite porte basse toute en plaque de tôle qui donnait accès par un corridor souterrain, étroit, surbaissé et sombre, dans la petite chapelle des condamnés à mort.

Cette chapelle, pas plus large que notre cabane, faisait partie des cloîtres par le côté de la cour; par le côté opposé, derrière l'autel, elle recevait le jour par une fenêtre haute qui ouvrait sur des jardins plantés de légumes et sur un petit verger d'oliviers où les blanchisseuses de la ville étalaient le linge après l'avoir lavé dans un canal du Cerchio.

Ces vergers et ces potagers, déserts pendant la nuit, étaient bornés par le rempart de Lucques; il n'y avait, sous ce rempart, qu'un étroit passage pour laisser le canal des lavandières rejoindre dans la campagne le lit sinueux du Cerchio.

J'avais vu tout cela du haut d'une échelle, en balayant avec une tête de loup le plafond de la chapelle et les vitraux peints qui garnissaient la fenêtre. Ces vitraux représentaient le supplice du bon malfaiteur dans Jérusalem, demandant pardon au Christ sur sa croix, qui lui promet le paradis. La fenêtre était si étroite, qu'une grosse barre de fer scellée en bas et en haut dans la pierre de taille, derrière le

vitrail, suffisait pour empêcher un regard même d'y passer. Les murs avaient deux brasses d'épaisseur : ils étaient construits de blocs de marbre noir aussi lourds que nos rochers, pour que les condamnés à mort qu'on y abandonnait seuls avec Dieu ne pussent pas songer seulement à s'évader. Un confessionnal et un banc de bois noir étaient les seuls meubles de l'oratoire. Un capucin venait tous les matins, à l'aube du jour, dire la messe pour tous les prisonniers ; ils l'entendaient, à travers la porte ouverte, chacun, de sa lucarne ouvrant sous le cloître ; cela les consolait de voir et d'entendre qu'on priait du moins pour eux ; c'était moi qui servais la messe du capucin, armée d'une petite sonnette de cuivre qu'on m'avait appris à sonner à l'élévation ; c'était moi qui lui versais le vin et l'eau des burettes dans le calice. Quand il avait fini, on fermait la porte de l'oratoire en dehors avec de gros verrous et un cadenas ; moi seule, comme porte-clefs, je pouvais y entrer quelques moments avant la messe du lendemain pour allumer les deux petits cierges, remettre de l'huile dans la lampe, et du vin et de l'eau dans les burettes du vieux prêtre à moitié aveugle.

Ah ! ce fut un beau moment, ma tante, que celui où, du haut de ma chambre, dans ma tour, j'entendis le *bargello* conduire lui-même le forgeron au cachot, et où les coups de marteau qui descellaient les fers du prisonnier retentirent dans le cloître et jusqu'à ma fenêtre. Je tombai sur mes deux genoux devant la lucarne pour remercier Dieu de ce qui était pourtant un signe de mort, et je me dis en moi-même : Voilà qu'on lui rend ses membres, à toi maintenant de lui rendre la liberté et la vie !

Quand tout fut rentré dans le silence ordinaire du cloître, et que le *bargello* en fut sorti avec le forgeron et les hommes noirs de la justice, j'y entrai sans bruit avec la provende et les cruches d'eau des prisonniers ; je ne fus pas lente, croyez-moi, à distribuer à chacun sa portion, à ouvrir et à refermer leurs grilles ; les pieds me brûlaient de courir au cachot de votre enfant. Il se tenait encore tout au fond, debout sur sa paille, de peur de se trahir en se précipitant trop vite vers moi ; mais, quand j'eus ouvert sa grille d'une main toute tremblante, il bondit comme un bélier du fond de l'ombre, il me prit dans ses bras et m'étouffa contre son cœur, où je me sentais mourir et où je restai longtemps sans que lui ni moi nous puissions proférer une seule parole ; lui baisait mes cheveux, moi ses mains, telles que nous nous serrions, vous et moi, ma tante, quand, après une longue absence dans les bois après mes chèvres, je revenais le soir plus tard que vous ne m'attendiez sous le châtaignier.

Quand nous nous fûmes bien embrassés et bien arrosés de nos pleurs, sans pouvoir parler pour avoir trop à nous dire, je passai mon bras

droit autour de son cou, lui son bras autour du mien, et il commença à me dire :

— Que font-ils là-haut ?

— Je m'en fie au bon Dieu et au père Hilario, leur ami, répondis-je.

— Que je t'ai coûté de tourments et à eux, reprit-il, ma pauvre Fior d'Aliza ! hélas ! et que je vous en coûterai bien d'autres, quand se lèvera le matin où nous devrons nous séparer pour jamais !

— Qu'est-ce que tu dis donc, répliquai-je, en cachant mon front dans sa veste où pendait encore un reste de sa chaîne, n'est-ce pas moi qui te coûte la prison et la vie ? N'est-ce pas pour l'amour de moi que tu as saisi le tromblon à la muraille et tiré ce mauvais coup pour venger mon sang sur ces brigands ?

Mais non, non, tu ne mourras pas pour moi, continuai-je, ou bien je mourrai avec toi-même !

Mais nous ne mourrons ni toi, ni moi, si tu veux écouter mes conseils.

Alors je lui montrai la lime de la *sposa* du galérien cachée entre ma veste et ma chemise ; je lui indiquai du doigt la petite porte basse encore fermée, qui menait du fond de son cachot dans le couloir de la chapelle.

— C'est par là, lui dis-je, le visage tout rayonnant d'assurance (car l'amour ne doute de rien), c'est par là qu'ils croient te mener à la mort, et c'est par là que je te mènerai à la vie.

Je n'en dis pas plus ce jour-là sur les moyens que je rêvais pour sa délivrance ; il me pressa en vain de lui tout expliquer :

— Non, non, ne me le demande pas encore, répondis-je, car si tu savais tout d'avance, tu refuserais peut-être encore ton salut de mes mains, ou bien tu pourrais le laisser échapper dans l'oreille des prêtres qui vont venir pour te résigner peu à peu à ton supplice. Il vaut mieux te mettre la clef en main sans savoir comment on la forge ; c'est à toi de te fier à moi, et c'est à moi d'être ton père et ta mère, puisque je les remplace seule ici.

— Oh ! me dit-il en me serrant les mains et en les élevant dans les siennes vers la voûte du cachot, je le veux bien ; tu es mon père et ma mère sous la figure de ma sœur, mais tu es bien plus encore, car tu es moi aussi, et plus que moi, ajouta-t-il, car je me donnerais mille fois moi-même pour te sauver une goutte de tes yeux seulement.

Il me dit alors des choses qu'il ne m'avait jamais dites et que je ne comprenais que par le tremblement de sa voix et par le froid de sa main sur mon épaule, mais des choses si douces à entendre, à voir, à sentir, que je ne pouvais y répondre que par des rougeurs, des pâleurs et des soupirs qui paraissaient lui faire oublier tout à fait sa mort, comme tout cela me faisait oublier la vie ! On eût dit qu'une muraille

venait de tomber entre lui et moi et que nous nous parlions en nous reconnaissant pour la première fois. Oh! que j'oubliais la prison, l'échafaud, le supplice et tout au monde, et que je bénissais à part moi ce malheur qui lui arrachait cette confession forcée de son cœur qu'il n'aurait peut-être jamais ouvert en liberté et au soleil.

Je ne sais pas combien durèrent tantôt ces entretiens, tantôt ces silences entre nous; mais nos deux cœurs étaient devenus si légers depuis que nous les avions soulagés involontairement du secret de notre amour, que nous aurions marché au supplice la main dans la main, allègrement et sans sentir seulement la terre sous nos pieds! Ce que c'est que l'amour cependant, une fois qu'on a compris qu'on s'aime et qu'on découvre tout étonnée dans le cœur d'un autre le même secret qu'on se cachait à soi-même, et que ces deux secrets n'en font plus qu'un entre deux!

Il paraissait aussi enivré du peu que je lui disais par mes mots entrecoupés, par mon front baissé, par mon agitation, que je l'étais moi-même, seulement par le son timide de sa voix.

L'heure, qui sonna midi au cadran de la tour, nous rappela à peine que le temps comptait encore pour nous, car nous nous croyions vraiment dans le temps qui ne compte plus, dans l'éternité.

— Adieu! lui dis-je en retirant ma main de la sienne; voici ce qu'il faut faire, vois-tu, Hyeronimo: il faut penser à ta chère âme comme un homme qui va mourir, bien que nous ne mourrons pas, je le crois fermement. Parmi tous ces moines, ces pénitents et ces prêtres qui vont venir tous les jours pour t'exhorter et te préparer à la mort par les sacrements, il faut dire que tu préfères les frères de l'ordre des Camaldules, qui t'ont enseigné la religion dans ton enfance, et que tu serais plus résigné et plus content si l'on pouvait t'accorder pour confesseur le vieux frère Hilario, du couvent de la montagne, dont tu as l'habitude, et qui daignera bien descendre pendant quelques semaines à Lucques pour adoucir tes derniers moments; le *bargello* m'a dit qu'on ne refusait rien aux condamnés de ce qui peut leur ouvrir le paradis en sortant de la prison, la présence de cet ami de la cabane dans ton cachot et dans la ville de Lucques, où il est connu et aimé, qui sait? pourra peut-être intéresser pour toi les braves gens; et qui sait encore s'il ne pourra pas arriver jusqu'à monseigneur le duc et t'obtenir la grâce de la vie? Quand le *bargello* va venir te visiter ce matin avec les pénitents noirs et les frères de la Miséricorde, dis-leur ton désir d'obtenir ici la présence du frère Hilario, le vieux quêteur des Camaldules de San Stefano. Le bon Dieu fera le reste; nous saurons par lui des nouvelles de nos pauvres parents; je me ferai connaître de lui avec confiance, il ne me trahira pas de peur de t'enlever

ta dernière consolation jusqu'à l'heure suprême; nous lui ferons transmettre nos propres messages à la cabane, il empêchera ta mère et mon père de désespérer, et, si nous devons mourir, soit l'un ou l'autre, soit tous les deux, il les soutiendra dans leur misère et dans leurs larmes.

Tout ainsi convenu, je me retirai de la cour; les confréries de la Sainte-Mort, introduites par le *bargello*, ne tardèrent pas à y entrer avec lui. Hyeronimo, après voir écouté leurs exhortations au repentir et leurs offres de prières, leur répondit avec reconnaissance, que le seul service qu'il eût à implorer d'eux, c'était la visite et les consolations du frère Hilario, qu'à lui il se confesserait, mais à aucun autre, et que s'ils voulaient son salut dans l'autre vie, c'était le seul moyen de le décider au repentir de ses fautes et à l'acceptation de son supplice.

Ils lui promirent d'envoyer un messager au monastère pour demander au supérieur de faire descendre le vieux camaldule et de l'autoriser à demeurer dans un autre couvent de la ville, ou même dans la prison, jusqu'au jour de la mort du meurtrier des sbires.

Le lendemain, avant le soleil levé, on frappa à la porte de la prison, c'était le frère Hilario; le *bargello* l'introduisit dans la cour et dans le cachot d'Hyeronimo, et les laissa seuls ensemble dans la chapelle.

J'avais eu soin de ne pas me montrer, de peur qu'une exclamation du bon frère quêteur ne révélât involontairement ma ruse et ma personne au *bargello*. Quand je redescendis de ma tour dans le préau pour mon service, Hyeronimo avait eu le temps de prévenir le moine de ma présence.

— Je le savais, lui dit notre saint ami, la zampogne que j'avais entendue au sommet de la tour de la prison m'avait révélé la présence de Fior d'Aliza derrière ces grilles; seulement j'ignorais par quel artifice la pauvre innocente avait pu s'introduire si près de toi. Rassure-toi, avait-il ajouté, je ne serai pas plus dur que la Providence, je ne séparerai pas avant la mort ceux qu'elle a réunis; je ne ferai rien connaître au *bargello* ni à sa femme de votre secret; il est peut-être dans les desseins de cette Providence.

Après avoir parlé ainsi et prié un moment avec Hyeronimo dans l'oratoire, le saint prêtre en sortit, et, me rencontrant sous le cloître, il me donna son chapelet à baiser, et me le colla fortement sur les lèvres comme pour me dire: silence!

Je me gardai bien, à cause des autres prisonniers, d'avoir l'air de connaître le frère quêteur. Je restai longtemps à genoux, pleurant tout bas contre la muraille, après qu'il fut sorti du cloître. Il s'en alla demander asile à un couvent voisin de son ordre, promettant à la femme du *bargello* de revenir tous les matins dire la messe, et tous les soirs donner la bénédiction au jeune criminel.

Quand il fut sorti, j'entrai dans le cachot sous l'apparence de mon service.

Hyeronimo me dit à son aise que le moine ne m'avait pas blâmée de ma ruse, qu'il ne la trahirait pas jusqu'après sa mort; qu'il avait un faible espoir d'obtenir, non sa liberté, mais sa vie de monseigneur le duc, si ce prince, qui était à Vienne en Autriche, revenait à Lucques avant le jour marqué dans le jugement pour l'exécution; mais que si, malheureusement, retardait son retour dans ses États, personne autre que le souverain ne possédait le droit de grâce, et qu'il n'y avait qu'à accepter la mort de Dieu, comme il en avait accepté la vie; que, dans cette éventualité terrible, le père Hilario le confesserait au dernier moment, lui donnerait le sacrement et ne le quitterait pas même sur l'échafaud, jusqu'à ce qu'il l'eût remis pardonné, sanctifié et sans tache entre les mains de Dieu.

Hyeronimo, en me racontant cela sans pleurer, me dit qu'une seule chose lui coûtait trop pour qu'il pût jamais se résigner à mourir sans désespoir et sans soif de vengeance contre le chef des sbires, son véritable assassin, et que cette chose (ici il hésita et il fallut pour ainsi dire l'arracher parole par parole de ses lèvres), c'était de mourir sans que nous eussions été, lui et moi, mariés ou tout au moins, ne fût-ce qu'un jour, fiancés sur la terre, puisque, selon la croyance de notre religion et selon la parole des moines de la montagne, les âmes qui avaient été unies indissolublement ici-bas par la bénédiction des fiançailles ou du mariage, étaient à jamais unies et inséparables dans le ciel comme sur la terre, dans l'éternité comme dans le temps!

En disant cela, il se cachait le visage entre ses deux mains, et on voyait de grosses larmes glisser entre ses doigts et tomber sur la paille comme des gouttes de pluies.

Je ne pus pas y tenir, ma tante, et je collai mes lèvres sur ses doigts qui me cachaient son visage.

— Je ne savais pas cela, mon cousin, lui dis-je, enfin, en lui desserrant ses doigts mouillés du visage pour voir ses yeux; je ne croyais pas que, quand on s'aimait dans ce monde, on pouvait jamais cesser de s'aimer dans l'autre, lui dis-je en pleurant à mon tour; est-ce qu'on a donc deux âmes? une pour la terre, une pour le ciel? une pour le temps, une pour l'éternité? Quant à moi, je ne m'en sens qu'une, et elle a toujours été autant dans ta poitrine que dans la mienne: l'idée de voir, de penser, de respirer seulement sans toi, ici ou là ne m'est jamais venue.

Il me serra encore plus étroitement contre lui-même.

— Mais, puisque c'est ainsi et que tu le crois, toi qui est plus savant que moi, je le veux autant que toi, repris-je, plus que toi encore, car

toi tu pourrais bien peut-être vivre ici ou dans le paradis sans moi, mais moi je ne pourrais ni respirer seulement dans ce monde, ni sentir le paradis dans l'autre, si j'étais séparée de toi ! Ainsi, ne vivons pas, ô mon frère ! ne mourons pas sans avoir échangé deux anneaux de fiançailles ou de mariage que nous nous rendrons après la mort pour nous reconnaître entre toutes ces âmes qui habitent là-haut, dans le bleu, au-dessus des montagnes. Oh ! Dieu, que deviendrions-nous si nous venions à nous perdre dans cet infini où tu me chercherais éternellement, comme dit l'histoire de Francesca de Rimini.

— Mais quel moyen ? me dit-il en se désespérant et en ouvrant ses deux bras étendus en croix derrière lui, tel qu'un homme qui tombe à la renverse.

Je songeai un peu, puis je lui dis :

— Je crois que j'en sais un !

— Et lequel ? s'écria-t-il en se rapprochant de moi comme pour mieux entendre.

— Rien que la vérité, répondis-je. Dis au père Hilario ton confesseur, et qui donnerait son sang pour ton salut, ce que tu viens de me dire, dis-lui que tu mourras dans l'impénitence finale et dans le désespoir sans pardon, si, avant de mourir, tu n'emportes pas la certitude de mourir inséparable de moi après cette vie, et de vivre *sposo e sposa* dans le paradis, puisque nous n'avons pu vivre ainsi dans ce monde, et que, pour t'assurer que le paradis ne sera pour nous deux qu'une absence et qu'une attente de quelques années d'un monde à l'autre, il faut que nous ayons été époux, ne fût-ce qu'un jour dans notre malheur. Jure-lui, par ton salut éternelle, que sans cette charité de sa part, il sera responsable à Dieu de la perdition de nos deux âmes, de la tienne par la vengeance que tu emporteras dans l'éternité contre nos ennemis les sbires ; de la mienne, par le désespoir qui me fera maudire à jamais la Providence à laquelle je ne croirais plus après toi ! Il est bon, il est saint, il nous aime, il risquera sa vie même pour nous sauver. Il consentira, par vertu, à nous fiancer secrètement pour le paradis avant le jour de ton supplice (si ce jour fatal doit jamais luire !), ou à nous fiancer pour ce monde, si tu parviens à t'enlever par la fuite à tes bourreaux !...

Cette idée parut l'enlever d'avance à la nuit du cachot et le transporter tout éblouissant d'espérance au ciel ; je crus voir dans sa figure rayonnante un de ces anges, Raphaël du cloître de Pise, qui éclairent, de la lumière de leur visage et de leurs habits, la nuit de la Nativité à Bethléem.

— Je n'aurai pas de peine à suivre ton idée, me dit-il en nous séparant, car ce ne sera que la vérité que je dirai au père Hilario, en par-

lant comme tu viens de dire. Voici l'heure à laquelle il vient m'entretenir de Dieu; après la bénédiction de l'*Ave Maria* (sept heures du soir), je vais lui révéler notre amour et lui arracher son consentement, si Dieu l'inspire de nous l'accorder. Tiens la fenêtre de ta lucarne ouverte, et prie Dieu pour notre salut, contre les vitres; si tu ne vois rien venir avant la nuit sur le bord de la tour, c'est qu'il n'y aura point d'espoir pour nous, et que je n'aurai point pu fléchir le frère; mais, si je suis parvenu à le fléchir ou à l'incliner seulement à notre union avant la mort, je lâcherai la colombe, et elle ira, comme celle de l'arche, te porter la bonne nouvelle avant la nuit: une paille de ma couche, attachée à sa patte, sera le signe auquel tu reconnaîtras qu'il y a une terre ou un paradis devant nous.

Je montai précipitamment à la tour, avant le moment où le *bargello* allait ouvrir l'oratoire au camaldule et la grille intérieure au prisonnier, et je priai avec tant de ferveur la Madone et les saints, à genoux devant la lucarne, que je ne sentis plus couler le temps, et que la sueur de mon front avait mouillé la pierre comme une gouttière, avant que le bruit des ailes de la colombe contre la vitre me fit tressaillir et relever le front.

Quel bonheur! L'oiseau apportait à sa patte un long brin de paille reluisant comme l'or d'une feuille de maïs au soleil! Je dénouai le brin de paille, je le baisai cent fois convulsivement, je le cachai dans ma poitrine, je baisai les ailes de l'oiseau, je lui donnai à becqueter tant qu'il voulut dans ma main et sur ma bouche remplie de graines fines, puis je détachai de mon corsage un fil bleu, couleur du paradis, j'en fis un collier à l'oiseau, et je le laissai s'envoler vers la lucarne du cloître, où l'attendait son ami le meurtrier!

Mais quand ce message muet eut été ainsi échangé entre nous, je ne pus contenir toute ma joie en moi-même, je saisis toute joyeuse la zampogne suspendue au dossier de mon lit; sans y chercher aucun air de suite, je lui fis rendre en désordre toutes les notes éparses et bondissantes qui répondaient, comme un écho ivre, à l'ivresse désordonnée de ma propre joie: cela ressemblait à ces hymnes éclatantes que l'orgue de San Stephano jette, parfois, les jours de grande fête, à travers l'encens du chœur, et qui sont comme le *Te Deum* de l'amour! Ce fut si fort et si long, monsieur, que le *bargello* me dit le lendemain:

— Tu as donc bien peu de cœur, Antonio (c'est ainsi qu'il m'appelait), tu as donc bien peu de cœur de jouer des airs si gais aux oreilles de ces pauvres gens des loges qui pleurent leurs larmes devant Dieu, et surtout aux oreilles de l'homicide qui compte ses dernières heures sur la paille de son cachot!

Je rougis, comme si, en effet, j'avais commis une malséance de bon cœur, je baissai les yeux et je me tus.

Dans la journée, je ne voyais que l'heure de visiter Hyeronimo pour savoir de lui les résultats de sa confidence au père Hilario. Je ne pus approcher de son cachot qu'à la nuit tombante, après l'office du soir, que le vieux prêtre était venu réciter dans l'oratoire des prisonniers. Le *bargello* et sa femme étaient venus y assister par dévotion et par charité d'âme avant de remonter dans leur chambre, en me laissant le soin d'éteindre les cierges et de tout ranger dans le cloître avant de me coucher. Le *piccinino* dormait déjà d'un sommeil d'enfant, dans le petit lit qu'on lui avait fait dans sa niche, à côté des gros chiens, sous les premières marches de l'escalier.

Hyeronimo, cette fois, me parut plus fou de joie mal contenue que je ne l'étais moi-même; il courait et ressautait autour de son cachot, comme un bélier quand il voit entrer dans l'étable la bergère qui va lui ouvrir la porte des champs; il voulut m'embrasser sur le front comme les autres jours, je me dérobai.

— Non, non, dis-je, raconte-moi d'abord tout ce qui s'est passé entre le père et toi! Nous aurons bien le temps de nous aimer après! Qu'est-ce que tu as dit? qu'est-ce qu'il a répondu?

— Eh bien! reprit Hyeronimo, je n'ai pas eu de peine à amener l'entretien où tu m'avais conseillé de le conduire; car de lui-même en me revoyant si pâle et si morne, il m'a demandé de lui ouvrir mon cœur comme je lui avais ouvert ma conscience, et de bien lui dire s'il ne me restait pas devant le Seigneur aucun mauvais levain de vengeance contre ceux qui avaient causé par malice ma faute et ma mort, si funeste et si prématurée?

Alors je lui ai tout dit, juste comme tu m'avais dit toi-même, et je me suis montré incapable de pardonner jamais dans le fond du cœur, ni dans ce monde, ni dans l'autre, à ceux qui m'avaient séparé de toi et toi de moi, à moins d'avoir la certitude en mourant que tu ne serais jamais à un autre sur la terre et que je serais éternellement ton fiancé dans le paradis.

Il m'a bien grondé de ces sentiments, qui lui ôtaient tout droit de m'absoudre avant la dernière heure, puisqu'il ne pouvait, au nom du Christ, pardonner à ceux qui n'avaient pas pardonné; il m'a bien prêché, bien tourné et retourné de toutes les façons pour me faire désavouer ma haine et ma vengeance; mais c'était comme s'il avait parlé à la pierre du mur ou au fer de la grille: j'ai été inexorable dans ma résolution d'emporter mon ressentiment dans mon âme, à moins d'emporter dans l'autre monde l'anneau du mariage qui nous unirait au moins dans l'éternité.

Il a paru réfléchir en lui-même longtemps, comme un homme qui doute sans rien dire; puis, en se levant pour s'en aller:

— Me promettez-vous, m'a-t-il dit, si cette grâce du mariage *in extre-*

mis avec celle que vous aimez plus que le ciel et qui vous aime plus que sa vie vous est accordée, me promettez-vous d'embrasser le chef des sbires de bon cœur, et de bénir vos bourreaux, au lieu de maudire en mourant vos ennemis ?

— Oui, mille fois oui, me suis-je écrié, ô mon père ! et je le ferai de bon cœur encore, car ne devrais-je pas plus de bonheur que de malheur à ceux qui m'auront donné ainsi une éternité avec Fior d'Aliza pour quelques misérables années sur la terre.

— Eh bien ! m'a-t-il dit alors, tranquillisez votre pauvre âme malade, mon cher fils, ce que vous me demandez est bien difficile, impossible à obtenir des hommes peut-être, mais Dieu est plus miséricordieux que les hommes, et celui qui a emporté la brebis égarée sur ces épaules ramène au bercail l'âme blessé par tous les chemins. Je n'oserais prendre sur moi seul, sans l'aveu de mes supérieurs, sans le consentement de vos parents et sans la permission de l'évêque, d'unir secrètement deux enfants qui s'aiment dans un cachot, au pied d'un échafaud, et de mêler à la mort, dans une union toute sacrilége, si elle n'était toute sainte.

Mais si Dieu permet, pour votre salut éternel, ce que les hommes réprouveraient sans souci de votre âme ; si le Christ dit oui par l'organe de ses ministres, qui sont mes oracles, soyez certain que je ne dirai pas non, et que j'affronterai le blâme des hommes pour porter deux âmes pures à Dieu !

Je vais d'abord consulter l'évêque aussi rempli de charité que de lumière, je monterai ensuite à San Stephano pour obtenir les dispenses de mes supérieurs ; je confierai ensuite à votre mère et au père de Fior d'Aliza la mission sacrée dont je suis chargé auprès d'eux ; j'obtiendrai facilement pour eux l'autorisation d'entrer avec moi dans votre prison, pour recevoir les derniers adieux du condamné, et pour ramener leur fille et leur nièce, veuve avant d'être épouse, dans leur demeure ; préparez-vous par la pureté de vos pensées, par la vertu de votre pardon à l'union toute sainte que vous désirez comme un gage du ciel, et surtout ne laissez rien soupçonner ni au *bargello* ni à ceux qui vous visiteront par charité, du mystère qui s'accomplira entre l'évêque, vous, votre cousine, vos parents et moi ; les hommes de Dieu peuvent seuls comprendre ce que les hommes de loi ne sauraient souscrire ! Vous nous perdriez tous, et vous, hélas ! le premier.

A ces mots, il m'a béni et j'ai baisé ses sandales.

Voilà, mot à mot, les paroles du père Hilario ; mais j'ai bien vu à son accent et à son visage qu'il avait plus de confiance que de doute sur le succès de sa confidence à l'évêque et à ses supérieurs, et que mon désir était déjà ratifié dans sa pensée.

Nous passâmes ainsi ensemble ce soir-là, et tous les autres, de longs moments qui ne nous duraient qu'une minute, parlant de ceci, de cela, de ce que faisaient ma tante et mon père sous le châtaignier, de ce que nous y ferions nous-mêmes si jamais nos angoisses venaient à finir, soit par la grâce de monseigneur le duc, soit par la fuite que nous imaginions ensemble dans quelque pays lointain, comme Pise, les Maremmes, Sienne, Radicofoni ou les Appenins de Toscane; il se livrait avec délices à cette idée de fuite lointaine, où je serais tout un monde pour lui, lui tout un monde pour moi; où nous gagnerions notre vie, lui avec ses bras, moi avec la zampogne, et où, après avoir amassé ainsi un petit pécule, nous bâtirions, sous quelque autre châtaignier, une autre cabane que viendraient habiter avec nous sa vieille mère et mon pauvre père aveugle, sans compter le chien, notre ami Zampogna, que nous nous gardions bien d'oublier; mais, cependant, tout en ayant l'air de partager ces beaux rêves, pour encourager Hyeronimo à les faire, je me gardais bien de dire toute ma pensée à mon amant, car je savais bien que je ne pourrais assurer son évasion sans me livrer à sa place, à moins de perdre le *bargello* et sa brave femme, qui avaient été si bons pour moi, et que je ne voulais à aucun prix sacrifier à mon contentement, car les pauvres gens répondaient de leurs prisonniers âme pour âme, et le moins qu'il pouvait leur arriver, si je me sauvais avec Hyeronimo, c'était d'être expulsés, sans pain, de leur emploi qui les faisait vivre, ou de passer pour mes complices et de prendre dans le cachot la place du meurtrier et de leur porte-clefs.

Cela, monsieur, vous ne l'auriez pas voulu faire, n'est-ce pas? car cela n'aurait été ni juste, ni reconnaissant; le mal pour le bien, est-ce que cela se doit penser seulement? Et puis, faut-il tout vous dire? j'avais encore une autre raison de tromper un peu Hyeronimo sur ma fuite avec lui hors de la ville: c'est que je ne pouvais lui donner le temps d'assurer sa fuite qu'en amusant quelques heures ses ennemis et en leur livrant une vie pour une autre; or, peu m'importait de mourir, pourvu que lui il vécût pour nourrir et consoler mon pauvre père et ma tante.

Qu'est-ce donc que j'étais en comparaison de lui, moi? deux yeux pour pleurer? Cela en valait-il la peine? Non, j'avais mon plan dans mon cœur et il ne m'en coûtait rien de me sacrifier pour mon amant, puisque j'étais sûre qu'il viendrait me rejoindre dans le paradis.

Entretiens de LAMARTINE.

A continuer.

LETTRES D'UN PASSANT.

Ceci, mon cher ami, n'est pas une lettre longuement méditée, mais une causerie à toute vapeur. De quoi voulez-vous que je parle ? Je ne sais rien. Depuis huit jours, je n'ai ni déplié un journal, ni ouvert un livre, ni écrit une ligne. J'évite de me souvenir et j'essaye d'oublier. Dans la campagne en fleurs, dont le silence me pèse et m'enivre, j'ai perdu la force de penser et le désir d'apprendre. En ce moment, il tombe une petite pluie fine que boivent les blés altérés ; les oiseaux chantent dans les branches ; le vent, agitant la tête des arbres, incline les uns vers les autres les peupliers de la rivière. Dans le lointain, les nuages balayent de leurs ailes mouillées la cîme des collines, que ma pensée traverse pour aller jusqu'à vous. J'écoute le bourdonnement des abeilles, dont les plus hardies parcourent ma chambre, à la recherche d'une fleur qui se fane dans un verre d'eau. Comme je ne ressemble en rien au divin Platon, j'engage ces mouches errantes à rejoindre le manteau de l'empire et les palais des grands.

Que dit-on à Paris ? A mon départ, on parlait encore du discours de M. Pouyer-Quertier, père d'une filature et beau-père d'un marquis ; j'imagine qu'on n'en parle plus. On racontait que Mgr l'archevêque de Paris, encore tout chaud de son succès oratoire à la grande tribune du Sénat, avait inauguré l'église Saint-Augustin, en présence de M. Haussmann et de M. Duruy, témoins obligés de toute fête qui se donne et de tout spectacle où l'on court. Mgr Darboy a prononcé un discours capable, dit-on, d'avoir édifié M. Haussmann, qui édifie tant de choses, et instruit M. Duruy, qui croit descendre d'un singe. Pendant la harangue de l'archevêque, le préfet de la Seine et le ministre de l'instruction publique causaient, dit-on, comme il convient, quand on écoute un discours. Des fenêtres de l'église, M. Haussmann pouvait voir le boulevard qui porte son nom ; aussi n'écoutait-il que d'une oreille distraite le tribut d'éloges que le ministre de Dieu payait au ministre de César. On assure que le préfet ne pouvait se lasser de faire admirer à M. Duruy les élégantes proportions et la décoration splendide du temple nouveau-né. Dites, ô Duruy ! quelle chose ici vous étonne le plus ; et, comme autrefois, le doge de Gênes, M. Duruy pouvait répondre : « C'est de m'y voir ! »

La présence de M. Haussmann, toujours préfet, et de M. Duruy, toujours ministre, dans une église placée sous le patronage de saint Augustin, a la portée d'un enseignement et le charme d'une espérance. Je n'ai besoin que de parler à demi pour être tout à fait compris. Saint Augustin, comme chacun sait, eut une jeunesse que j'oserai appeler orageuse. Il fut prodigue, mais de son bien seulement. Sa jeunesse excuse ses erreurs et son repentir les efface. Quand il parlait devant les sénateurs de son temps, qui ne valaient pas les nôtres, il remplaçait la raison par l'esprit, et le bon sens par l'éloquence. Il fit sa cour aux puissants, mais ne leur demanda rien. Il eut des défauts nombreux, mais aucun vice redhibitoire. Puis enfin, s'étant converti, il égala David en pénitence et dépassa Scipion en chasteté. Il écrivit l'histoire, mais sans flatter personne, et rendit ses comptes, mais sans dissimuler rien. Il fit vœu de pauvreté et devint un des Saints de Dieu auquel il est le plus sage d'avoir recours et le plus agréable d'avoir affaire.

Il devint évêque et exerça son ministère sur cette terre d'Afrique que nous avons conquise, et où nous nous étions promis de promener tour à tour l'épée, la charrue et la croix. Il évangélisa plus d'Arabes que nous n'en avons laissé périr, ce qui n'est, certes, pas peu dire; il laisse un grand exemple à suivre, et soit que son souvenir se présente sur les déserts d'Afrique ou sur le sol français, il peut apprendre à chacun de nous quelque chose : aux prélats, le renoncement; aux soldats, la justice; aux puissants, l'humilité; aux corrompus, le repentir. Que ceux qui ont des oreilles comprennent, et, s'ils ne comprennent pas, ce n'est pas faute d'oreilles.

Si j'étais encore au courant des choses de ce monde, je vous parlerais de cette expédition de Rouen qu'a dû entreprendre le souverain qui tient dans ses mains nos destinées toujours changeantes et tant de fois changées. Je ne suis pas de ceux qui suivent la poussière que soulèvent en chemin les chars des princes voyageurs. Que m'importent ces fêtes dont je ne suis pas, ces cortéges que je ne veux pas grossir, et ces tables chargées où viennent s'abattre les frêlons officiels! J'ignore si les grands de ce monde ont prononcé des discours; s'ils ont parlé, ils ont dû dire de bien bonnes choses. Pourquoi? parce qu'il y en avait beaucoup à dire.

S'est-on occupé, à Rouen, de Jeanne d'Arc, comme à Orléans; du libre échange, comme à Paris? Dans les paroles échangées, a-t-on cru voir pour l'avenir des espérances ou des menaces? A-t-on cru deviner dans quels plis de son manteau le maître cachait la guerre ou la paix? J'ignore, n'étant pas de ceux qui déchiffrent les secrets contenus dans les oracles des sybilles ou les entrailles des poulets. Et puis la simple réflexion m'a conduit à n'attacher qu'une médiocre importance aux

allocutions des têtes couronnées. Supposez que je sois appelé à entretenir le public de mes petites affaires, croyez-vous que j'irais confier au vulgaire les préoccupations de mon cœur et les secrets de mon cabinet? Non pas. Ainsi font les rois, qui ne sont pas généralement ni beaucoup plus malins, ni beaucoup plus fous que le commun de leurs sujets. Ils ne disent que ce qui ne vaut pas la peine d'être dit : c'est pourquoi ils parlent souvent.

J'aurais voulu vous entretenir des manifestations bruyantes dont l'Ecole de médecine fut récemment le théâtre. Les apprentis docteurs se sont pressés aux portes de Sée comme autrefois les Troyens, et ont proféré de hautes clameurs dont il est aussi difficile de ne pas s'occuper que de ne pas s'émouvoir. Les élèves en médecine ne croient ni à l'immortalité de l'âme ni à l'infaillibilité du Sénat. Hélas! En s'attaquant au Sénat, ils me rappellent ces barbares qui insultaient le soleil :

Le Dieu poursuivant sa carrière
Versait des torrents de lumière
Sur ses obscurs blasphémateurs.

Ainsi fait le Sénat, que l'on peut comparer au soleil dont il a les rayons d'or, le grand âge et parfois les éclipses.

Aimez-vous les beaux livres, M. Jouaust en a mis partout : M. Jouaust, un des imprimeurs qui se servent le mieux de l'invention de Guttemberg, publie sous ce titre : *Cabinet de Bibliophile*, la collection des auteurs anciens qui ont fait le plus grand honneur aux lettres et à l'homme. Parmi les auteurs parus, je citerai Lesage, La Rochefoucauld, Labruyère. M. Jouaust a fait œuvre de lettré, d'imprimeur et d'artiste. Il a restitué le véritable texte des écrivains qu'il édite, multiplié les notes et les renvois, conservé les variantes, restitué les additions en leur assignant leur date, mentionné les suppressions en en indiquant la cause, de sorte que l'on peut suivre le chemin qu'a parcouru la pensée en travail, et la perfection graduée d'un ouvrage vingt fois remis sur le métier. Ces livres font plaisir aux yeux qui les lisent et à la main qui les manie. Le papier est souple et fort, les caractères d'une merveilleuse netteté; les marges spacieuses et larges. Aucune faute d'mpression n'a échappé à la vigilance des correcteurs; aucune négligence ne s'est glissée dans un texte scrupuleusement conservé et rendu dans son intégrité première. Le seul défaut de ces livres, dit M. Jouaust, c'est de coûter un peu cher. Je ne suis pas de cet avis, et le défaut qu'il signale est une qualité que je relève. Toute chose belle et bonne doit être une chose coûteuse; les livres sont comme les vins : il en est pour toutes les bourses, pour toutes les tables et pour tous les goûts. Si on peut avoir pour quatre sous un roman de Pigault-Lebrun comme une bouteille de

Suresnes, j'aime que les vins généreux, comme les œuvres d'élite, soient d'un tel prix, qu'ils évitent le contact et des mains salies et des lèvres vulgaires. Les ivresses délicates sont le privilége d'un petit nombre, et celui-là seul est capable de les payer qui est digne de les sentir.

Je voudrais, en terminant, rendre compte d'un volume de vers, oui, vous avez bien lu, de vers. Qui s'occupe encore de la poésie aux temps de prose où nous vivons ? Moi, et M. Laurent Pichat, ou pour mieux dire M. Laurent Pichat et moi. Hélas ! je crois que cela ne suffit pas. M. Pichat a donné pour titre à son volume ces trois mots : *Avant le jour*. Cela vous prouve que la nuit règne encore. Le jour que chante M. Pichat s'appelle la liberté ; le jour viendra-t-il ? M. Pichat et moi nous le croyons. D'autres partagent cette foi salutaire et consolante. Hélas ! je crois que cela ne suffit pas.

Je ne puis donner au poëte une approbation sans réserve. M. Pichat s'annonce, au début de son volume, comme un ennemi de la Croix qui sauva le monde et par laquelle il refuse d'être sauvé. Il ne croit pas au Dieu fait homme, et de l'homme il fait un Dieu. De tous les poëtes qui ont chanté, c'est le seul qui se détourne des cieux et qui ne cherche pas dans les hauteurs sereines où nous plaçons nos temples, le courage de souffrir, l'espérance d'être heureux, et la douceur de revivre. Quand tous, suivant le dire du poëte latin, lèvent les yeux vers les étoiles, lui, invinciblement rattaché à la poussière du sol, ne voit dans la terre où pose son pied dédaigneux, qu'une patrie sans avenir, et une tombe sans lendemain.

Ceci dit, je puis louer ces beaux vers qui m'ont ému, charmé, attendri. M. Pichat est de la race des Juvénais, que l'indignation fit poëtes. Il a des haines vigoureuses dont la chaleur nous ranime et le courant nous emporte. Malgré tout et malgré lui, il est et reste croyant, il s'est dévoué au triomphe des grandes choses dont il déplore l'exil et prévoit la résurrection, la paix, la justice et la liberté.

Je ne peux rien citer du volume de M. Pichat, j'engage à le lire en entier. Où est l'auteur, ai-je demandé ? On m'a répondu qu'il était en prison.—Pourquoi, et qu'a-t-il fait de mal ?—Rien, sa vie est à l'abri du reproche, et son honneur au-dessus du soupçon.—Mais encore ? Rien, son crime est d'avoir écrit ce qu'il pensait dans un siècle où il est si rare de penser et si dangereux d'écrire.

Au moment où j'écris ces lignes, le Corps législatif discute encore la question du libre-échange et le Sénat conservateur va délibérer sur la liberté de l'enseignement. Pour apprécier ces débats solennels, j'at-

tendrai qu'ils aient pris fin. L'attente est cruelle et, pour la tromper, je cherche ce que le vieux soleil a fait éclore en un seul jour de fleurs, de nouvelles et de rêves. Quant aux fleurs, elles s'épanouissent comme d'habitude dans les parterres de Mabille et les discours des grands. Quant aux rêves, je n'en forme qu'un, celui que réalisa Susanne par des temps aussi chauds, mais plus corrompus que les nôtres. J'ai dit que je ne formais qu'un rêve, et je suis sûr que vous ne me croyez pas. Vous avez raison, et je vous prendrais pour confident des chimères que je caresse et des désirs que je renferme, n'était la crainte des sergents et le respect des juges. Les juges sont aussi nombreux que les écus de la boulangère; il y en a, je les ai vus, je leur ai même parlé.

Quant aux nouvelles, elles se suivent en se ressemblant, et n'ont ni le prestige du mystère, ni l'attrait de l'imprévu. A Paris, un soldat ayant levé le sabre du gouvernement qui lui tient lieu de père, l'a laissé retomber sur la tête d'un bourgeois pacifique, mais surpris. Ces accidents sont aussi communs que M. ***. Et on peut se demander ce qu'allait faire ce bourgeois sur le chemin de ce guerrier. Ne savait-il pas que le sabre est comme le vin : quand il est tiré il faut le boire ? Si un citoyen de Paris ne pouvait avaler un sabre avec la prestresse du Chinois de l'Exposition, il y aurait pour l'empire français trop de sujets d'humiliation et pour le Céleste-Empire trop de sujets d'orgueil. Je ne saurais oublier le récit d'un fait étrange dont s'étonnent encore les Lyonnais, peu coutumiers des phénomènes. Des militaires essayaient la découverte de ce bienfaiteur de l'humanité qui se nomme Chassepot. Une balle s'émancipe, franchit des distances insensées et va briser un des carreaux de la chambre où travaillait une jeune fille. La jeune fille, miraculeusement échappée à la fureur du projectile, dit en ramassant son aiguille, bien inférieure à celle de nos fusils : " Les chassepots ont fait merveille."

Que convient-il d'admirer le plus, la présence d'esprit de la jeune fille ou la portée du chassepot ? On se le demande, sans pouvoir se répondre. Quand à moi, je me contente de chanter avec une patriotique énergie ces vers tirés d'une comédie nouvelle :

Nous avons un fusil
Se chargeant par la culasse;
Au dehors, c'est gentil,
Mais au-dedans, ça s'encrasse.

En France, depuis Mazarin, tout finit par des chansons, dont on répète le refrain et dont on paye la facture.

Comme les grands corps de l'état n'ont pas encore terminé leurs

importantes discussions, j'ouvre pour me désennuyer le soixante-quatorzième volume de la *Revue des Deux-Mondes*. J'y trouve un long travail de M. d'Haussonville sur les relations de l'Eglise romaine et du premier Empire : Ces relations furent tendues, comme chacun sait. Pie VII excommunia l'empereur ; mais ce fils aîné de l'Eglise, souverainement irrespectueux pour sa mère, fit arrêter le Souverain-Pontife.. Après quoi, il songea à prendre femme.

Il en avait déjà une, mais ce détail lui importait peu. Ayant introduit le divorce dans son code, il lui importait de mettre en pratique les lois qu'il avait promulgées. Il était atteint de la postéromanie et rêvait que de son association future avec une grande princesse quelconque pouvait naître un fils bien à lui, héritier de ses domaines et continuateur de son œuvre. Le fils de sa femme ne lui suffisait déjà plus, et il se désolait de posséder une compagne moins féconde que ses victoires. Ce maître du monde, habitué à réaliser l'impossible, voyait pour la première fois sa volonté stérile. Il trouvait aussi que depuis le vicomte Beauharnais, dont la supériorité l'accablait, l'impératrice Joséphine avait manqué sinon à la loi naturelle qui veut que l'on s'unisse, du moins à la loi divine qui ordonne qu'on multiplie.

Il n'y avait aucunement de la faute de l'impératrice Joséphine ; mais l'homme propose, et Dieu dispose. La belle créole qu'avaient distinguée tour à tour Talien, Barras et Bonaparte, plaisait un peu moins, ou déplaisait un peu plus à un conquérant volage déjà lassé de sa conquête. Elle avait vu se flétrir sur sa tête couronnée les roses de son quarante-sixième printemps et s'enfuir à l'horizon cet Amour toujours jeune dont jadis elle avait tant chéri le bandeau, l'arc et les flèches. De plus, elle s'importunait d'une certaine dame Mathea, Piémontaise, qui, disait-on, avait séduit l'empereur par une communauté de race et une docilité d'enfant. Souveraine abandonnée, elle connaissait la jalousie qu'elle inspirait autrefois. Mais, à travers ses larmes, elle songeait à ces temps regrettés, où, reine par la beauté qui vaut mieux que la couronne, elle attirait à ses pieds les généraux vainqueurs et les tribuns heureux et faisait d'un de ses sourires le salaire d'un service, la récompense du génie ou le prélude de l'amour.

Ce fut sans ménagement aucun, à la suite d'un repas silencieux pris en tête à tête, que Napoléon lui annonça sa volonté de la répudier. Usant aussitôt de la ressource ordinaire des femmes, elle glissa sur le parquet et s'évanouit sans coup férir. J'emprunte à M. d'Haussonville le récit de la scène charmante qui va suivre : " Aussi effrayé qu'ému de l'effet qu'il venait de produire, Napoléon entr'ouvrit la porte de son cabinet et appela à son aide le chambellan de service, M. de Bausset. L'évanouissement durant toujours, il lui demanda si, pour éviter toute

esclandre dans le palais, il se sentait la force de porter l'impératrice jusque dans ses appartements qui communiquaient avec les siens par un petit escalier dérobé." M. de Bausset répondit naturellement qu'il n'était pas de fardeau qu'on ne put imposer à son dévouement; tous les chambellans sont des flatteurs, mais sans cela seraient-ils des chambellans?

"M. de Bausset prit donc l'impératrice dans ses bras, et l'empereur, marchant le premier, à reculons, lui soutenait soigneusement les pieds. Ils descendirent ainsi l'escalier. Rien n'avait paru feint ni arrangé à M. de Bausset dans la triste scène dont il était le témoin involontaire; cependant ses jambes s'étant un moment embarrassées dans son épée, tandis qu'il descendait cet escalier étroit, comme il se raidissait afin de ne pas laisser tomber son précieux fardeau, sa surprise fut assez grande d'entendre Joséphine lui dire tout bas: "Prenez garde, monsieur, vous me serrez trop fort." Les femmes sont toujours femmes et les chambellans toujours adroits. Dans cette étreinte un peu vive on sentait la main d'un homme d'esprit, et aucune reine, qui se croit belle, ne s'offense que l'admiration chez un sujet triomphe parfois du respect. Quant à Joséphine, elle venait d'essayer le pouvoir d'un évanouissement mis en sa place et de pleurs utilement versés; mais elle avait compté sur des charmes plus sérieusement évanouis qu'elle; aucune femme n'obtient autant par la pitié que par l'amour, et aucune n'a de puissance par les larmes qui n'en a plus par le sourire.

La nouvelle du divorce de l'empereur ne rencontra ni contradicteurs ni incrédules. Les fonctionnaires publics se pliaient à tout événement avec un enthousiasme qui n'eût de limites que la fortune du maître. "Comme souverain et comme souveraine, disait le bon Regnault de Saint-Jean-d'Angély, l'empereur et l'impératrice ont tout fait, ont tout dit, il ne nous reste qu'à les aimer, à les bénir, à les admirer. Acceptez, messieurs, au nom de la France attendrie, aux yeux de l'Europe étonnée, ce sacrifice, le plus grand qui ait été fait sur la terre, etc." Napoléon dut avoir peine à tenir son sérieux en s'entendant mettre, en matière de sacrifice, au-dessous du doux Abraham et du tendre Jephté. Il courait au divorce avec autant de plaisir qu'à la guerre, et ce conquérant, trop habitué à la douleur des veuves pour se soucier des doléances d'une épouse, ne voyait dans son second mariage qu'une preuve de sa puissance, une faveur de la fortune et une promesse de l'avenir.

Il se comparait à Philippe-Auguste: il avait tort, si j'ôse m'exprimer ainsi en parlant d'un aussi grand homme. Toutefois, s'il était bien décidé à expulser son ancienne femme, Napoléon ne savait encore au juste où il prendrait la nouvelle. Il était résolu à n'épouser qu'une

princesse, mais il se demandait lequel valait mieux de la faire venir de Pétersbourg ou de la commander à Vienne. Il résolut de consulter un sage et il s'ouvrit à Daru.—Daru, lui dit-il un jour, que pensez-vous du mariage ?—Sire, j'en pense du bien, répondit le sage Daru.

Mais il y a mariage et mariage. Il y a le vôtre, dont je me soucie peu, et le mien, qui m'inquiète. Daru, que pensez-vous de mon mariage ?—Sire, la France regrettera l'impératrice Joséphine et prendra part à vos douleurs ; mais il n'est personne dans le monde qui n'approuve vos actes et ne comprenne vos raisons. Ainsi parla le sage Daru.

Eh bien, reprit l'empereur, me conseillez-vous d'opter pour la Russe ou de préférer l'Autrichienne ?... Entre les deux je n'ôse dire que mon cœur balance, mais il est certain que ma raison hésite.

Sire, n'épousez ni l'une ni l'autre. Prenez une Française. Ce n'est pas en imitant les autres monarques, mais en vous distinguant, que vous rencontrerez votre véritable grandeur. Vous ne régnez pas au même titre qu'eux, vous ne dévez pas vous marier comme eux."

Ainsi s'exprimait Daru, qui, comme je le répète, était la sagesse même. Mais Napoléon, qui ne l'écoutait plus, trouvait qu'après avoir renvoyé la veuve d'un vicomte, il lui fallait, pour ne pas déroger, ouvrir ses bras à la fille d'un roi. Il était trop fier pour vouloir d'une sujette et trop peu bucolique pour s'accommoder d'une bergère. Ce parvenu ne voulait pas que la mère future de son fils sortit de la multitude ou revînt à ses moutons.

Napoléon, qui, à ce moment, se promenait dans sa gloire, comme le disait Cambacérès, choisit la fille de l'empereur d'Autriche pour l'accompagner dans sa marche. Il fut vite agréé d'un beau-père trop souvent battu pour ne pas désirer que son vainqueur ne fût son gendre, et trop versé dans l'histoire pour ignorer que l'Autriche rattrappe au jeu des mariages ce qu'elle perd dans le hasard des combats. M. d'Haussonville nous raconte quels furent les moyens employés par l'empereur pour faire dissoudre le mariage religieux contracté avec Joséphine. Je renvoie à son ouvrage le lecteur curieux de savoir quels miracles on peut opérer par la souplesse italienne jointe à la furie française. Je relève un des plus jolis épisodes de ce second mariage. Napoléon, ayant passé l'anneau impérial au doigt de Marie-Louise, s'attendait au même procédé de la part de l'impératrice. Il attendit en vain. " Pourquoi, se demandait ce terrible questionneur, lui ai-je mis une bague au doigt sans qu'elle en ait mis une au mien ? Ah ! j'y suis. L'anneau est un signe de servitude : la femme est une esclave et le fut de tout temps. Voyez chez les Romains." Cette explication, qui lui parût satisfaisante, prouve à quel point ce gracieux souverain

était versé dans la philosophie de l'histoire et la connaissance des femmes.

Le premier empereur, comme les sources du vieux Nil, est encore, à l'heure qu'il est, et il est tard, imparfaitement connu et trop peu découvert. C'est pourquoi j'applaudis à chaque historien m'apportant des révélations inédites sur ce personnage qui laissa des racines si profondes sous des ruines si nombreuses. Géant placé au seuil de ce siècle qui décline, il a reçu longtemps les adorations du vieux monde encore rempli de sa gloire et tremblant de sa chute; mais, à chaque pas du temps, on a vu s'effacer sa grandeur et ses rayons décroître. Il reste grand, armé et couronné; mais l'histoire, mieux instruite et partant plus sévère, lui demande compte de la façon dont il prit la couronne, dont il utilisa le génie et dont il abusa du glaive.

Les souvenirs du premier empire m'ont fait négliger les œuvres du second. Le Sénat discute encore la liberté de l'enseignement, et le Corps législatif vient d'approuver les théories du libre échange. La voix de M. Rouher, comme celle du vieux Neptune, apaise les vents, calme les flots, chasse les nuages. Il a oublié le mot de Piron, et quand les députés lui ont dit "grand merci," il n'a pas répondu avec la modestie d'une violette ou d'un ministre : Il n'y a pas de quoi. Il l'aurait dû, mais si l'on ne faisait que ce qu'on doit, il faut convenir qu'on ne ferait pas grand'chose.

M. Rouher l'a emporté, et cependant la terre tourne et même elle souffre. L'agriculture et l'industrie, ces deux mamelles de la France, comme les appelait le grand Sully, sentent que leurs forces s'épuisent et que leur lait tarit. L'armée, démesurément accrue, enlève les laboureurs à la charrue, les ouvriers à l'usine. Pour soutenir la concurrence étrangère, nous devenons trop pauvres, et nous sommes trop chargés. L'impôt s'accroît, les tarifs s'élèvent, le travail baisse, les salaires augmentent; la liberté reste à l'écart, la nation demeure en tutelle et la volonté d'un seul décide des intérêts de tous. Ah ! c'est ici le cas de répéter avec Molière : Tu l'as voulu, Georges Dandin ; Georges Dandin, tu l'as voulu ! Mais si, par hasard, tu es inquiet de ta destinée ou mécontent de ta fortune, tu peux aux élections prochaines trouver l'occasion d'affirmer tes désirs par tes suffrages, et ta volonté par tes actes.

ARTHUR DE BOISSIEU.

*** Le sens de la vue produit seul les idées du mouvement; de là vient que les oiseaux qui voient si bien sont si voyageurs, d'où l'on conclut : plus un oiseau vole vite plus il voit loin.

LES MÉMOIRES DU COMTE BEUGNOT.*

Encore un témoin oculaire qui vient déposer dans le grand procès de la Révolution ! M. le comte Beugnot la vit se dérouler dans toutes ses phases successives, puisqu'il avait vingt-huit ans en 1789 et qu'il mourût en 1835. Il a été bien placé pour l'observer. Il fut nommé membre de l'assemblée législative en 1791. Il y fit d'importantes motions, et son nom figure avec honneur dans plusieurs des plus graves débats de cette assemblée. Il y fit surtout des motions courageuses : ce fut lui qui dénonça Marat et obtint le décret d'accusation qui fut rendu contre le sanguinaire rédacteur de l'*Ami du Peuple.* Aussi n'osa-t-il plus reparaître à l'assemblée législative. En 1793, il fut incarcéré et délivré, comme tant d'autres prisonniers, par le 9 thermidor. Il se rattacha plus tard à l'Empire; il fut préfet à Rouen, conseiller d'Etat, puis ministre des finances du roi de Westphalie, Jérôme Bonaparte, puis administrateur du grand-duché de Berg et de Clèves, dont Napoléon Ier fit, en 1809, le don au fils aîné du roi de Hollande.

Après la fatale journée de Leipzig, il revint en France et fut nommé préfet du Nord. Il se rallia au gouvernement de la Restauration dès 1814, fut ministre de l'intérieur, puis directeur-général de la police, puis ministre de la marine. En cette dernière qualité, il suivit Louis XVIII à Gand pendant les Cent-Jours. Il rentra à Paris avec le roi, devint directeur des postes; écarté ensuite par le gouvernement, il siégea dans les chambres et y joua un rôle distingué. Les mémoires d'un homme qui a rempli une telle carrière ne sauraient être dépourvus d'intérêt, surtout quand il joint à la vie politique et à la pratique des affaires un vif et piquant esprit, et c'était le cas du comte Beugnot.

Ses Mémoires, que son petit-fils le comte Albert Beugnot vient de publier, ne sont malheureusement que des fragments. Ils font regretter qu'on ne les ait pas livrés au public dans toute leur étendue. Ce qui nous est offert forme, il est vrai, une suite de tableaux qui reproduisent très-pittoresquement chaque époque. Le récit de l'affaire du collier, à laquelle M. le comte de Beugnot fut personnellement mêlé par ses rapports avec la comtesse de Lamotte, est la part faite aux temps antérieurs à 89. Les personnages sont esquissés avec une vérité frappante. Laissons de côté les figures principales, et relevons des traits qui peignent certains types de l'ancienne société. M. Beugnot cite

* Voir page 20 du volume VI de l'Echo de la France.

une réponse de madame de Brienne à l'évêque d'Autun, qui, apprenant qu'elle était sur le point de quitter la France dans la crainte des événements qui se préparaient, cherchait à l'en dissuader :

— Je ne vous conseille pas, lui dit-il, de rester à Paris, puisque vous êtes effrayée, ni même de vous retirer dans l'une de vos terres; mais allez passer quelque temps dans une petite ville de province où vous ne serez point connue; vivez-y sans vous faire remarquer, et personne n'ira vous y découvrir.

— Une petite ville de province, fi! Monsieur de Périgord; *paysanne, tant qu'on voudra; bourgeoise, jamais!*

Louis XV disait à M. de Dillon, évêque d'Evreux :

— Vous chassez beaucoup, Monsieur l'évêque, j'en sais quelque chose. Comment voulez-vous interdire la chasse à vos curés, si vous passez votre vie à leur en donner l'exemple?

— Sire, pour mes curés la chasse est leur défaut; pour moi, c'est celui de mes ancêtres.

Le même M. de Dillon, nommé archevêque de Narbonne, était fort endetté. Louis XVI, grand ami de l'ordre, et effrayé du triste exemple que venait de donner le prince de Guémenée, prêchait du matin au soir l'économie et le payement des dettes. Il dit un jour à M. de Dillon :

— Monsieur l'archevêque, on prétend que vous avez des dettes, et même beaucoup?

— Sire, répond le prélat, je m'en informerai à mon intendant, et j'aurai l'honneur d'en rendre compte à Votre Majesté.

Il n'y a plus de place aujourd'hui dans notre société pour le sentiment aristocratique qui dictait ces réponses hautaines.

Les pages les plus dramatiques et les plus émouvantes des Mémoires du comte Beugnot sont celles consacrées à l'histoire de sa captivité à la Conciergerie et à la Force pendant la Terreur. Il a retracé avec les couleurs les plus énergiques la physionomie des prisons à cette époque, et il a ajouté bien des traits à ceux que l'on connaissait déjà. Nous n'en rapporterons qu'un seul :

Immédiatement après Bailly, on traîna sur le même théâtre le général Houchard. Il était difficile de placer le soupçon de l'intrigue ou de la trahison sur la figure de ce guerrier. Houchard avait six pieds de haut, la démarche sauvage, le regard terrible. Un coup de feu avait déplacé sa bouche et l'avait renvoyée vers l'oreille gauche. Sa lèvre supérieure avait été partagée en deux par un coup de sabre qui avait encore offensé le nez, et deux autres coups de sabre sillonnaient sa joue droite de deux lignes parallèles. Le reste du corps n'était pas mieux ménagé que la tête. Sa poitrine était découpée de cicatrices. Il sem-

blait que la victoire s'était jouée en le mutilant. Il parlait un jargon barbare, moitié allemand, moitié français, que sa difficulté de prononcer rendait plus raboteux encore. Elevé dans la rudesse des camps, et parvenu au prix de son sang du métier de soldat au grade de général, l'âpreté de ses manières faisait encore ressortir le caractère menaçant de sa figure. Il avait obtenu des avantages constants à la tête des armées de la République, délivré Dunkerque, remporté sur le duc d'York la mémorable journée d'Hondschott, et il n'avait pas dépendu de ses dispositions que l'armée anglaise ne trouvât dans les plaines de Flandre ses Fourches caudines.

" Rappelé, embastillé, accusé par suite du système qui pardonnait encore moins à un général une victoire qu'une défaite, on avait cependant quelqu'embarras à dresser son acte d'accusation. Après le protocole d'usage sur la complicité avec ceux qui attentaient à la liberté, à la souveraineté du peuple, à l'unité et à l'indivisibilité de la république, on l'accusait de *n'avoir pas assez tué d'Anglais ;* ce sont les termes. Suivant l'impertinent rédacteur, il ne devait pas s'en échapper un seul, et tout Anglais vivant, après la journée d'Hondschott, était un témoin décisif contre le général français. Au reste, la bêtise, l'ignorance et surtout l'insolence qui avaient présidé à la rédaction de cet acte d'accusation, soulevèrent l'indignation du vieux guerrier. Il rédigea lui-même pour sa défense une sorte de harangue dont je regrette toujours d'avoir négligé la copie. Certes, le style n'en était pas académique, mais elle respirait une éloquence sauvage, et surtout l'indignation d'un grand courage. Il semblait entendre le Marius des marais de Minturnes. On y trouvait telle comparaison qui rappelait les *Chants* d'Homère et d'Ossian. J'avoue qu'après l'avoir lu, je conçus une idée plus relevée d'Houchard, et je vis que la nature lui avait départi une étincelle de génie qui n'avait point été amortie par les mœurs et le ton du jour. Il présenta modestement sa harangue à ma censure, et je me suis bien gardé de lui conseiller d'y toucher. Je l'engageai à la débiter telle qu'il l'avait écrite ; mais il ne sentit pas toute la valeur de mon avis, et à mon défaut, il s'adressa à un misérable polisson nommé Osselin, qui délaya en style de palais ce morceau vraiment remarquable et se fit payer fort cher ce fort mauvais service.

" Houchard monta au tribunal, muni de la pièce d'écriture d'Osselin... On devine quel fut le sort du général : il était décidé d'avance ; mais ce à quoi il ne s'attendait pas, ce à quoi personne ne pouvait s'attendre, c'est que le moine Dumas osa reprocher à Houchard d'être un lâche. A ce mot qui commençait le supplice du vieux soldat, il déchira ses vêtements et s'écria en présentant sa poitrine couverte de cicatrices : " Citoyens jurés, lisez ma réponse, c'est là qu'elle est écrite."

Ce mouvement qui eut soulevé le peuple romain, fut jugé fort impertinent par la canaille parisienne. On imposa silence à Houchard, qui retomba sur le fatal fauteuil, abîmé dans ses pleurs. C'étaient les premières peut-être qui s'échappaient de ses yeux. Dès lors on put le juger, le conduire au supplice, l'assassiner, il ne s'apercevait plus de ce qui se passait autour de lui. Il n'avait plus qu'un sentiment dans le cœur, celui du désespoir, et qu'un mot à la bouche et qu'il répéta jusqu'à l'échafaud : "*Le misérable, il m'a traité de lâche !*" Et lorsqu'en descendant on lui demanda quelle était l'issue de son affaire, il répondait : "Il m'a traité de lâche !" et ne se souvenait plus du reste. Tant il est vrai que pour un grand courage, il est une sorte d'injure plus dure à supporter que la mort."

Passons à l'époque impériale. Le comte Beugnot nous fait parfaitement connaître une de ces principautés éphémères que la supériorité de l'armée française et le génie et l'ambition du grand capitaine qui la commandait avaient créées sur la surface du continent. Il nous peint ces populations surprises, débonnaires et dociles d'abord, puis s'irritant peu à peu et finissant par être irrésistibles dans leur patriotique colère. M. Beugnot nous met, pour ainsi dire, en relation avec de nombreux personnages qui étaient alors sur le premier plan de la scène politique. Il les caractérise par quelques mots sortis de leur bouche. Il nous fait surtout comprendre à merveille, et par son propre exemple, le prodigieux ascendant de l'empereur sur tous ceux qui l'entouraient. Il y a là une séance du conseil très-curieuse. Citons ces paroles de Napoléon au comte Beugnot, à propos de certaines facilités que son administration ouvrait à l'emprunt ou au crédit.

"L'empereur me reprocha de m'être entêté sur la question de comptabilité, où j'avais tort. Il me demanda pourquoi on met partout des parapets aux ponts. J'en cherchais la raison dans ma tête, quand il me répondit : "Ne cherchez pas si loin, c'est tout simplement pour empêcher les fous de se jeter dans les rivières. De dix mille, qu'est-ce je dis, de dix mille ? de cent mille personnes qui traversent un pont, il n'y en a peut-être pas une à laquelle il prenne fantaisie d'aller voir ce qui se passe au fond de l'eau, et cependant on met des parapets à tous les ponts ; et on a raison, car il suffirait de quelques exemples de gens qui se sont précipités, pour que les ponts devinssent les rendez-vous du suicide. Et bien ! mes ordonnances de distribution sont mes parapets. Mes ministres des finances et du trésor sont excellents ; n'importe, il me faut des parapets, parce que ma confiance est plus solidement établie sur la sévérité de la règle que sur le caractère des hommes. J'en emploie beaucoup, je ne les connais pas tous à beaucoup près. Il faut donc que je me confie. Or, pour moi, et même pour eux, le plus sûr

est de les mettre dans l'impossibilité d'abuser. Vous ne disconviendrez pas qu'avec vos mandats provisoires et la complaisance de votre homme du Trésor, vous pouviez prendre dans ce Trésor deux ou trois millions et partir avec. Vous ne le ferez pas, à la bonne heure; mais après vous, un autre. Quel sera cet autre ? Vous ne le savez pas, ni moi non plus : peut-être un honnête homme jusque là, et qui en abusera parce que je lui en aurai laissé les moyens."

L'empereur se plaint de la dette publique qui s'accroît tous les jours par des moyens indirects. Son emportement se résout dans une allocution animée sur les dangers du crédit, dont on ouvre ainsi les voies au jeune grand-duc, qui trouvera en arrivant une machine toute montée pour s'emparer de la fortune de ses sujets. Il prendra de toutes mains; il empruntera tant qu'il pourra, et Dieu sait quel usage il fera de cet argent. Puis une digression sur les dépenses folles que font les princes d'Allemagne, et une citation d'une chasse qu'on lui a donnée dans le royaume de Wurtemberg, laquelle n'était qu'une boucherie dégoutante....

C'est une justice à rendre à Napoléon Ier, qu'il ne tolérait aucun désordre dans les finances, qu'il était d'une rigueur inflexible dans tout ce qui avait rapport au budget. Il savait qu'on n'accomplit de grandes choses qu'à cette condition, à moins d'aboutir tôt ou tard à une ruine inévitable.

Parmi les hommes avec qui le comte Beugnot se trouva alors en contact, on remarque le conventionnel Jean Bon-Saint-André, qui administrait le département du Mont-Tonnerre, dont Mayence était le chef-lieu. Ce préfet conservait presque seul vis-à-vis de l'empereur une attitude nullement timide. Napoléon Ier se plaisait à partir subitement et en déconcertant tous ceux qui avaient quelque arrangement avec lui. Dans une circonstance pareille, un chambellan accourut tout essoufflé, en criant : " Messieurs, j'ai l'honneur de prévenir que l'empereur va partir.—Et moi, répondit Jean Bon-Saint-André, j'ai l'honneur de vous répondre que le préfet va dîner."

Jean Bon-Saint-André mettait volontiers sur les charbons le comte Beugnot, qui n'avait pas du tout la même audace. Voici encore à ce sujet un épisode des *Mémoires* :

Le comte Beugnot raconte ainsi une promenade en bateau sur le Rhin, qu'il fit avec l'empereur Napoléon Ier, le prince de Nassau, Jean Bon-Saint-André, préfet de Mayence, en 1813 :

" Sans avoir adressé à Jean Bon et à moi une invitation positive de l'accompagner, il s'était expliqué de manière à nous y autoriser; nous suivîmes le cortége et nous entrâmes dans le bateau avec les autres. L'empereur était accompagné de deux aides-de-camp et d'un adjudant

du palais. Venait ensuite le prince de Nassau avec une sorte d'officier de marine qui commandait la manœuvre ; Jean Bon, moi et enfin le mameluck obligé. La suite de l'empereur occupait l'une des extrémités du bateau ; nous occupions l'autre ; lui-même restait au milieu avec le prince de Nassau, qui lui faisait admirer le magnifique vignoble qui couronne la rive droite du Rhin et au centre duquel se déploie le château de Biberich. L'empereur paraissait donner toute son attention à ce tableau qu'il détaillait une longue-vue à la main. Il demandait sur le château de Biberich des renseignements que le prince lui donnait avec une complaisance servile qui devait bientôt trouver son terme.

" Jean Bon et moi, nous nous tenions à toute la distance de l'empereur que fournissait la longueur de bateau ; mais elle n'était pas telle qu'on ne pût entendre ce qui se serait dit des deux parts. Pendant que l'empereur, debout sur l'un des côtés et penché sur le fleuve, semblait y rester en contemplation, Jean Bon me dit et pas trop bas : " Quelle " étrange position ! Le sort du monde dépend d'un coup de pied de " plus ou de moins. "

" Je frémis de tous mes membres et ne trouvai de la force que pour répondre : " Au nom de Dieu, paix donc ! " Mon homme ne fit compte ni de ma terreur ni de ma prière et poursuivit : " Soyez tranquille, " les gens de résolution sont rares." Je fis un tour de conversion pour me préserver des suites du dialogue, et la promenade finit sans qu'il pût être repris. On mit pied à terre ; le cortége de l'empereur le suivit à sa rentrée au palais. En montant le grand escalier, j'étais à côté de Jean Bon et l'empereur nous précédait de sept à huit marches. La distance m'enhardit et je dis à mon compagnon : " Savez-vous que vous m'avez furieusement effrayé ?—Parbleu ! je le sais. Ce qui m'étonne, c'est que vous ayez retrouvé vos jambes pour marcher ; mais tenez-vous pour dit que nous pleurerons des larmes de sang de ce que sa promenade de ce jour n'ait pas été la dernière. — Vous êtes un insensé ! — Et vous un imbécile, sauf le respect que je dois à Votre Excellence."

Le vieux conventionnel qui avait la parole si hardie et si irrespectueuse, mourut à quatre mois de là, au milieu d'un hôpital, victime de son intrépidité à y secourir les débris empoisonnés que nos armées vaincues y vomissaient.

Le second volume des *Mémoires du comte Beugnot,* consacré presque entièrement aux deux Restaurations est peut-être plus intéressant encore, car l'auteur y joua un premier rôle. Il présente ces grands événements sous un jour qui semble très-vrai, précisément parce qu'il n'est pas trop flatteur. Il prouve combien ce qu'on a dit des princes de Bourbon qu'ils étaient revenus dans les bagages de l'étaanger, est faux et démenti par la réalité des faits. Nous sommes obligé de renvoyer au

livre lui-même ceux qui auraient besoin de s'éclairer sur l'exacte situation de ces principes vis-à-vis des souverains alliés qui avaient envahi la France. Nous nous bornerons à citer un trait significatif et singulier que nous fournissent ces Mémoires :

Louis XVIII gardait toute la dignité du trône parmi cette cohue de souverains qui se trouvaient alors à Paris, et tous escortés de soldats par milliers ; et quoique lui-même fut désarmé et à peu près impotent, il était si rempli de la supériorité du roi de France sur les autres rois, qu'il était parvenu à les en persuader eux-mêmes. L'empereur de Russie en fournit la preuve. M. de Tallerand avait échoué dans le dessein de faire comprendre sur la liste des pairs le duc de Vicence son ami, et à qui l'empereur Alexandre portait une estime particulière ; il supplia ce dernier d'en porter directement la demande à Louis XVIII. Sa Majesté imperiale s'y prêta volontiers et partit sans retard pour les Tuileries. Le roi l'accueillit avec toute la grâce qu'il put y mettre, mais sans rien rabattre de sa dignité. Alexandre en fut frappé à ce point de ne pas oser demander une chose qu'il savait avoir été refusée ; il revint à son palais, sans être plus avancé, et en fit le lendemain l'aveu naïf à M. de Talleyrand.

Celui-ci ne perdit pas courage ; il fit à l'empereur le reproche d'être le seul à ignorer tout ce qu'il pouvait, et parvint à lui persuader de retourner aux Tuileries. Cette fois-ci, Louis XVIII avait été prévenu, on ne sait trop par où ; il était sur ses gardes et alors la partie n'était pas égale. Le roi débuta avec l'empereur par des propos flatteurs qui commencèrent à l'attendrir ; il se jeta ensuite dans des généralités sur la triste position d'un souverain qui, après une révolution, n'était libre, ni lorsqu'il accordait, ni lorsqu'il refusait des grâces. Cela fut dit en si bons termes et avec un tel accent de vérité et même de sensibilité, que l'empereur y fut pris comme la première fois, et sortit encore des Tuileries sans avoir ouvert la bouche de l'objet de sa visite. Il fut plus facile à ce prince généreux d'offrir au duc un grand établissement en Russie, et de le presser de l'accepter, que de prononcer son nom à Louis XVIII. C'était en de telles occasions que le roi avait une incontestable supériorité. Il est vrai que j'ai pu reconnaître depuis qu'il était bien persuadé qu'entre tous les souverains alors réunis à Paris, il n'y avait guère que lui qui fût bon gentilhomme.

Dans ces Mémoires, c'est le côté anecdotique qui l'emporte de beaucoup. Le comte Beugnot écrit *ad narrandum, non ad probandum*. Excepté en ce qui concerne le régime de la Terreur, qu'il flétrit énergiquement, il n'exprime point de fortes convictions politiques, il n'a point d'illusions surtout. Quand on a assisté à tant de catastrophes, tant de crimes ; quand on s'est mêlé à des générations d'hommes si

diverses, un peu de scepticisme gagne sans doute la pensée. Ce qui résultait pour le comte Beugnot de sa longue et orageuse carrière, c'est une foi profonde et une croyance de plus en plus affermie dans la nécessité des principes religieux, qu'il défendit énergiquement pendant les dernières annnées de sa vie, et qu'il associa à la défense des institutions libérales et des libertés publiques.

LOUIS MOLAND.

CLÉMENT D'ALEXANDRIE ET ORIGÈNE.

I

C'est vers 1855 que M. l'abbé Freppel est monté pour la première fois dans sa chaire d'éloquence sacrée à la Sorbonne ; mais ce n'est qu'en 1858 qu'il s'est déterminé à publier ses leçons en volumes.

Cette année-là, il commençait l'histoire de l'éloquence chrétienne, ce cours de patristique qu'il poursuit depuis dix ans, et qui, suivant toute apparence, remplira sa vie professorale. Pères apostoliques, apologistes chrétiens au second siècle, saint Irénée, Tertullien, saint Cyprien : sept années, sept volumes, dont nous ne dirons rien aujourd'hui, mais auxquels nous pourrons revenir un jour si l'analogie du sujet ou du pays nous y ramène. Ainsi, à propos de saint Hilaire de Poitiers, nous serons tentés de remonter à saint Irénée, pour rattacher l'éloquence chrétienne dans la Gaule au quatrième siècle à ce qu'elle avait été dans les siècles précédents, et saint Augustin nous invitera à reprendre Tertullien et saint Cyprien, qui fourniront avec lui le tableau complet de cette même éloquence dans l'Eglise d'Afrique.

Mais, dès aujourd'hui, remarquons et admirons le vaste plan d'études embrassé par le professeur, et suivi jusqu'ici avec autant de vigueur d'esprit et de sûreté de main que de force de volonté. Et dans ce plan si vaste et si serré, qui ne semble pas devoir laisser le moindre vide ni le moindre loisir à la vie la plus laborieuse, le professeur infatigable a ouvert une place à d'autres œuvres oratoires, panégyriques, oraisons funèbres, conférences, sermons, discours divers qui remplissent déjà plusieurs volumes ou brochures, et à des travaux de critique contemporaine, comme l'*Examen de la Vie de Jésus*, qui a eu plus d'éditions que le livre romanesque de M. Renan. Et, toutefois, il n'y avait pas là, apparemment, assez de titres pour entrer et obtenir le moindre article dans le

dictionnaire de Vapereau, ouvert à tous les cabotins et cabotines, à tous les faiseurs de moitiés ou de quarts de vaudevilles, mais fermé à l'auteur de tant de beaux livres.

Et s'il était question de M. l'abbé Freppel pour une académie quelconque, les gens de petite presse, qui tiennent aujourd'hui le haut du pavé, racolent tout le public lisant, et font la pluie et le beau temps dans l'opinion ; les gens de petite presse ou de petite littérature, au courant de tous les faits et gestes, de tous les cancans de boulevart et de coulisse, mais ignorants de presque tout livre qui n'est pas roman, comédie, mémoires de Thérésa ou de Rigolboche, demanderaient avec un aplomb et un dédain superbe : " L'abbé Freppel, qu'est-ce que c'est que ça ? et qu'a-t-il fait ?" comme ils l'ont demandé à propos de M. de Champagny, qui frappait à la porte de l'Académie française ses *Césars* et ses *Antonins* à la main, c'est-à-dire, armé de deux des plus grands et des plus beaux livres d'histoire de ce temps, que M. Sainte-Beuve, peu suspect de tendresse pour les écrits religieux, mais à l'affût, lui le curieux et l'érudit, de tout écrit de marque, a nommé l'œuvre d'un Tacite chrétien.

Et pourtant M. l'abbé Freppel, dans sa chaire de Sorbonne, est sur la limite de deux mondes, du monde religieux et du monde profane ; et sa voix, répercutée par les échos des salles voisines, consacrées aux sciences et aux littératures mondaines, et même aux cours de jeunes filles, aurait dû arriver, avec son nom, aux oreilles et aux lèvres des gens qui font aujourd'hui la célébrité. Et pourtant il succède en quelque sorte à un homme qui vit encore d'un livre de moindre mérite, à M. Villemain, auteur d'un tableau de l'éloquence chrétienne au quatrième siècle, ouvrage médiocre en soi, presque sans valeur aujourd'hui, et dont l'ignorance du temps a fait toute la fortune ; ouvrage sans érudition et sans critique véritables ; sans cet esprit chrétien qui, en pareil sujet, fait la moitié de l'esprit littéraire ; agréable surtout par de magnifiques morceaux habilement fournis à l'habile traducteur et metteur en œuvre, — car gardons-nous de croire que M. Villemain les ait cherchés et choisis lui-même dans les in-folio des Pères ;—en un mot, bribes du festin que M. l'abbé Freppel nous sert tout entier, avec tous les condiments voulus de science, de critique et de talent. N'importe, M. l'abbé Freppel n'aura son article ni dans Vapereau, ni sous la plume des *Boulevardiers*, dont le tamtam attire seul autour d'un nom et d'une œuvre l'attention de la foule.

Misère intellectuelle ! décadence croissante des lettres en France ! Au dernier siècle, le pamphlet a tué le livre ; de nos jours, le journal a tué le pamphlet, le petit journal a tué le grand, et l'abêtissement progressif tuera jusqu'au petit journal ! Ceci tuera cela ! Déjà la presse tant vantée, en multipliant les livres et la nécessité de lire, avait été défavorable au

vrai génie ; et, en effet, depuis Guttenberg, le monde n'a pas eu de têtes de la force de Platon, de saint Augustin, de saint Thomas ; puis la presse s'est successivement amoindrie et comme suicidée, et elle a amené l'amoindrissement et presque la mort de l'intelligence.

Et voilà la liberté de la presse, c'est-à-dire, du journal, qui est toute la presse aujourd'hui, qui seul inquiète et occupe les gouvernants et les législateurs ; et pas un de ces législateurs ou de ces gouvernants n'a eu l'idée ou le courage de combattre, au nom de la pensée même, cette liberté effrénée du journal, que des aveugles ou des intéressés réclament au nom de la pensée ! Nous ne pensons plus ; nous n'en avons plus le temps ; bientôt nous n'en aurons plus la puissance. Toutes les forces intellectuelles du pays sont absorbées dans la facture ou la lecture des journaux ! Et cela, bon gré, mal gré.

Nous-mêmes, nous voilà condamnés à faire des journaux et à en lire. Nous en lisons plus que personne ; nous lisons les nôtres et ceux de nos ennemis, qui ne lisent pas les nôtres ; sans aucune réciprocité, nous lisons même leurs livres, et faisons leur petite fortune et leur petite réputation. Ainsi se gaspille la meilleure part de notre vie, sans autre profit que d'être bien informés des sottises de ces messieurs, qui n'en ont cure, et d'en informer nos amis qui n'en ont guère besoin ou qui même se laissent prendre quelquefois à ces sottises. En retour, double cordon, autour de nous et de nos œuvres, d'ignorance et de silence. Nous seuls savons tout, nous mêlons à tout, et passons pour ne rien savoir et ne rien faire. Et, malgré tout, les libéraux, même honnêtes, continueront de réclamer une liberté qui ne fera jamais que grossir l'avalanche de mensonges sous laquelle sera de plus en plus étouffée la voix de la vérité.

Au moins n'entrons pas contre nous-mêmes dans la conspiration de nos ennemies, la conspiration du silence. Quelques dissentiments qui nous divisent, proclamons bien haut les belles œuvres sorties de nos rangs ; et ne tombons pas dans cette anomalie coupable, et pourtant trop commune, d'ouvrir nos colonnes et notre publicité à l'œuvre de tel incrédule, parce qu'il est *libéral*, et de les fermer à l'œuvre de tel catholique, sous prétexte qu'il n'a pas su découvrir dans l'Evangile et dans l'Eglise les grands principes de 89. Pour mon compte, plus libéral que les libéraux, j'ai toujours prêté et je prêterai toujours à tous les écrivains catholiqnes l'atôme de phosphore qui se peut trouver au bec de ma plume, et j'en répandrai la lueur sur leur nom et sur leurs écrits : heureux toujours de rendre service à un frère, plus heureux de rendre service en même temps à notre Mère commune, quand il s'agit de livres comme ceux de M. l'abbé Freppel, qui vont à sa défense et à sa gloire !

II

Les trois volumes qui font l'objet spécial de cet article, sont formés d'une matière homogène, malgré la diversité des noms et des œuvres. C'est le tableau de cette brillante école d'Alexandrie, foyer où convergent tous les rayons de l'éloquence chrétienne pendant les trois premiers siècles, et où ils prennent une lumière et une force nouvelle, aurore en même temps de ce soleil d'or du siècle suivant, du siècle des Chrysostôme. Défense du christianisme contre la persécution païenne, de l'Eglise contre l'hérésie et le schisme, de la morale chrétienne et de la discipline ecclésiastique contre les défaillances et les lâchetés des fidèles, tel avait été le triple but de l'éloquence chrétienne sous la plume des Justin, des Tertullien et des Cyprien.

Telle encore elle sera sous la plume et sur les lèvres des Alexandrins, Clément et Origène, mais avec une visée plus haute ou plus étendue, qui tendait à la science par la foi, à la philosophie par le dogme. Presque uniquement défensive jusqu'alors, elle se faisait conquérante, et rapportait de ses invasions sur le territoire païen des dépouilles opimes, dont elle décorait le char du christianisme triomphant au sein même des dernières persécutions.

Cette évolution, cette tactique nouvelle, tenaient à la position merveilleusement exceptionnelle de la ville d'Alexandrie au sein de l'ancien monde : car, sans tomber dans le matérialisme fataliste des critiques à la façon de M. Taine, on peut dire que les lieux, les siècles, comme les hommes, ont leur destinée. Sous la conquête macédonienne, Athènes avait perdu sa vie intellectuelle comme sa vie politique, et les lettres comme les arts se cherchèrent dès lors une autre capitale. Avec le coup d'œil du génie, Alexandre a découvert cette plage égyptienne, baignée par la Méditerranée, bassin de toute civilisation, et ouverte à la fois sur l'Afrique, sur l'Asie et sur l'Europe ; et, à cette place, la plus belle du monde avec le Bosphore qui portera Constantinople, il fonde la ville de son nom. De cette ville, les Ptolémées, ses héritiers en Egypte, font l'entrepôt général du monde ancien, l'entrepôt de tout commerce, intellectuel aussi bien que matériel. Se portant en rivaux des Périclès, ils se déclarent les protecteurs des lettres, et ils rêvent de transplanter à Alexandrie tous les arts de la Grèce.

Mais, dans leur Bruchéion et leur Séraphin, ils ont beau entasser les volumes et ouvrir leur Musée à tous les enseignements : l'arbre, avec sa sève épuisée, ne pousse plus que les branches parasites de la philologie et de la critique. Des scoliastes, des grammairiens et des lexicographes, voilà les successeurs alexandrins des beaux génies de la Grèce ! Toutefois, à Alexandrie, le génie grec était entré en rapport avec cette terre

d'Egypte, mère de la vieille sagesse comme de la vieille superstition; en rapport avec le génie juif, qui jeta là tant d'éclat dans l'école des Aristobule et des Philon ; et, par le génie juif, par les Livres saints, récemment traduits en langue grecque, avec le génie et les doctrines de l'Orient.

De ce contact, de ce choc entre tant de doctrines et de nations diverses, jaillit plus d'une étincelle ; de ce commerce, de cet échange intellectuel, l'esprit humain prit une plus grande activité et rapporta de nouvelles richesses. Pendant que Philon le Juif, allégorisant les Livres saints, ne trouvait dans la Genèse que la philosophie grecque, la philosophie, allégorisant les fables païennes, cherchait à les mettre d'accord avec la raison. De là une sorte d'éclectisme, qui fut la loi ou le système de tous les penseurs, en attendant le syncrétisme néoplatonicien, qui, voulant amalgamer toutes les doctrines, y compris la doctrine chrétienne, éclatera par cet amalgame même, et ne laissera plus vivant d'une vie propre, rajeunie, enrichie, que ce christianisme qu'il avait eu la prétention d'absorber.

On conçoit que, tombant en un pareil milieu, le christianisme s'y devait tranformer, non, certes, dans son dogme, dans sa morale, ni dans sa discipline essentielle, mais dans sa méthode apologétique, sa prédication et son enseignement.

En effet, après les Juifs allégoristes, après les philosophes éclectiques, l'école d'Alexandrie se fera allégoriste et éclectique à son tour ; mais, armée du critérium de la foi, elle saura discerner l'allégorique du réel, et faire un choix entre la vérité et l'erreur. Avant les syncrétistes néoplatoniciens, elle s'appropriera toutes les dépouilles de l'Egypte et de la Grèce, et les fondra dans l'héritage chrétien ; mais, sachant par la raison que les contraires s'excluent, et par la foi que les contraires sont inconciliables avec la vérité, elle repoussera la fusion monstrueuse et hétéroclite des néoplatoniciens, qui niaient ou détruisaient la vérité en associant le mensonge.

Enfin, dans une ville où Valentin, le plus aventureux des gnostiques, avait poussé la spéculation jusqu'aux dernières limites de l'extravagance, elle la ramènera, dirigée elle-même par le fil conducteur de la révélation, dans les régions de l'orthodoxie ; et à une gnose pseudonyme, elle opposera la véritable gnose, la science de la foi, la philosophie de la religion. Erudite et critique, elle s'emparera discrètement de toutes les conquêtes du génie humain, de la raison naturelle, dont elle fera, sinon les étais, au moins les ornements de la vérité révélée ; spéculative, elle semblera, avant saint Anselme, prendre pour devise *fides quærens intellectum*, et elle cherchera l'intuition du dogme admis par la foi.

Comme toute école conciliatrice et concessioniste, peut-être l'école

d'Alexandrie admettra-t-elle quelque doctrine hétérogène, fruit bâtard d'un commerce trop étroit avec la philosophie ; peut-être livrera-t-elle témérairement à l'ennemi quelques joyaux du trésor sacré. Comme toute école spéculative, peut-être s'égarera-t-elle quelquefois dans ces nuages où l'on perd de vue les révélations non-seulement de la foi, mais du simple bon sens. Mais, au sein d'une église qui, avec Rome, Antioche et Jérusalem, partage le privilége d'avoir été fondée par l'autorité immédiate de Pierre, elle trouvera dans le Saint-Siége un pouvoir directif et modérateur qui lui apprendra à répondre *non possumus* aux demandes indiscrètes de la philosophie, et lui passera un frein dans sès échappées trop aventureuses.

III

L'école ou le Didascalée d'Alexandrie remonte, en effet, comme l'Eglise d'Alexandrie elle-même, à l'évangéliste saint Marc, disciple de saint Pierre. Non, toutefois, que saint Marc ait aussitôt donné à cette école le caractère que nous venons de définir. D'abord, simple école élémentaire, simple *Païdeuterion*, elle ne servait qu'à initier les cathéchumènes à la connaissance de la religion. Mais, placée en face des écoles juives et païennes, elle se transforma, elle s'agrandit peu à peu, et, vers la fin du second siècle, elle devint cette célèbre institution, où des maîtres habiles interprétaient l'Ecriture, exposaient et éclaircissaient les dogmes suivant la méthode déjà définie, c'est-à-dire en s'aidant de la philosophie et des sciences humaines.

Le premier directeur connu de l'école dans cette seconde phase, est saint Panthène, sorti, comme plusieurs autres Pères, des rangs de la philosophie païenne. Devenu chrétien, il appliqua à la défense de sa foi nouvelle les armes de la philosophie et de la littérature qu'il avait emportées de l'arsenal du paganisme ; et, quoiqu'il ne nous reste de lui aucun ouvrage, il n'est pas douteux qu'on lui doit rapporter cette alliance des lettres humaines avec la théologie, objet et but de l'enseignement du Didascalée. D'ailleurs, à défaut d'œuvre écrite de Panthène, nous avons de lui une œuvre meilleure, une œuvre vivante, Clément d'Alexandrie ; et le disciple, mieux que tout autre ouvrage, nous rend la physionomie du maître et immortalise sa gloire.

Né, lui aussi, dans le sein du paganisme, dont il puisa, avec le lait de sa première éducation, une connaissance approfondie, Clément, après avoir parcouru le monde pour s'instruire de la bouche des maîtres les plus renommés, vint enfin s'asseoir aux pieds de saint Panthène, et, associé bientôt à son enseignement, il devint à son tour le chef du Didascalée. Mieux traité par le temps que son maître, quels que soient le nombre et la valeur de ses écrits perdus, Clément vit pour nous tout entier dans ses

trois grands ouvrages : l'*Exhortation aux Grecs*, le *Pédagogue* et les *Stromates*, et il n'est pas probable que la découverte de ses autres traités change rien à l'idée que nous nous faisons de lui et ajoute beaucoup à sa gloire.

En effet, comme le remarque fort bien M. l'abbé Freppel, ces trois ouvrages sont une sorte de synthèse qui nous donne, avec tout le génie de Clément, tout l'enseignement théologique, du moins tel qu'il pouvait et devait être au troisième siècle. C'est une véritable trilogie, harmonieuse et graduée, qui prend l'âme dans les bas-fonds du paganisme, pour l'élever au sommet de la perfection chrétienne. L'*Exhortation* la retire des erreurs et des désordres de la vie païenne, et l'amène au seuil du christianisme ; le *Pédagogue* l'initie à la morale évangélique et lui en fait parcourir les règles, sous la conduite du Verbe précepteur de l'humanité ; enfin les *Stromates*, en couronnant la foi par la science, la crainte et l'espérance par la charité, lui font toucher le faîte de la perfection chrétienne et de la gnose.

Plan magnifique, bien indiqué dans la succession progressive et l'enchaînement logique des trois écrits, dans leur ordre et leur ensemble, mais non dans la marche irrégulière, les détails décousus de chacun d'eux.

Ici triomphent l'étude et la critique de M. l'abbé Freppel. Tout en suivant la marche des trois ouvrages, il va quelquefois en avant ou revient sur ses pas, pour demander aux *Stromates* l'explication du *Pédagogue*, ou à l'*Exhortation* le sens des *Stromates*, et, faisant ainsi de l'ordre avec du désordre, il ramène à quelques chefs principaux les doctrines disséminées dans toutes les œuvres.

Il ne saurait entrer dans notre plan de l'accompagner à la suite de Clément d'Alexandrie : l'espace où nous sommes circonscrits nous interdit une si vaste carrière. Du reste, comme le but de cet article est moins de suppléer au livre que de pousser à sa lecture, il vaut mieux en indiquer le caractère général, et laisser au lecteur le soin et le plaisir d'aller s'instruire, avec M. l'abbé Freppel pour précepteur ou interprète, aux leçons mêmes du chef de l'école d'Alexandrie.

Le livre de M. l'abbé Freppel, comme chacun de ses cours, est une œuvre de science et de critique, de théologie, de polémique et de littérature. De son long commerce avec le Père qu'il vient d'étudier, il rapporte la pleine substance de ce Père, et il la sert toute élaborée, dégagée de tout accident inutile, purifiée de toutes scories, au lecteur qui n'aurait pu généralement faire ni cette étude complète et approfondie, ni ce travail d'extraction et de chimie littéraire. C'est assez faire entendre que M. l'abbé Freppel ne tombe pas dans le défaut de presque tous les écrivains de monographies, qui épousent la cause de leurs auteurs comme

leur cause propre, et les défendent envers et contre tous au détriment du juste et du vrai.

Certes, il admire et il aime Clément d'Alexandrie. Il loue, avec un juste enthousiasme, ses connaissances encyclopédiques; sa science prodigieuse des religions, des philosophies et des littératures païennes; son intelligence des Ecritures et du dogme chrétien ; ses efforts heureux, dans l'ordre dogmatique et dans l'ordre moral, pour régler les rapports de la science et de la foi, en rendant la foi savante et la science fidèle, en subordonnant l'une à l'autre suivant leur origine, leur nature et leur certitude, pour classer également les vertus d'après l'excellence de leur objet, de leur motif, de leur degré d'union avec Dieu : il loue son éloquence, l'alliance en son style de la théologie et de la poésie, qui passera de lui à saint Grégoire de Nazianze et revivra de nos jours dans la parole de l'Evêque de Tulle.

Mais, critique en même temps qu'admirateur, critique par-dessus tout,—car telle est bien, suivant nous, sa qualité maîtresse, —il blâme les excès où l'a entraîné son culte pour les philosophes grecs, qu'il initie trop à la connaissance de nos saints livres, qu'il veut sauver par un apostolat chimérique de Jésus-Christ dans les limbes; il blâme l'exposition peu précise de certains points de coctrine, certaines vues inexactes rapportées de longues excursions à travers l'antiquité païenne, certains traits imaginaires, mêlés à l'idéal de la science et de la sainteté, certaine affectation à ne vouloir, en dehors de la loi du secret, être compris sur divers points que d'un petit nombre ; enfin, un penchant trop marqué pour l'allégorie et la métaphore, et une habitude excessive d'approprier au dogme chrétien une terminologie toute païenne.

Critique éminent, on le voit, M. l'abbé Freppel est aussi théologien instruit et sûr. Il excelle à exposer un point de doctrine, à tirer de son auteur tous les rayons qui mettent en lumière l'authenticité et l'autorité de nos saints livres, l'origine divine et la permanence dans l'Eglise des principaux dogmes chrétiens. Ces dogmes, chemin faisant, il les défend contre le protestantisme, dans leur essence révélée et rationnelle, dans leur tradition constante depuis les enseignements apostoliques jusqu'aux dernières encycliques de Pie IX; il les défend contre l'incrédulité contemporaine: car, si plongé qu'il soit dans l'antiquité ccclésiastique, il a toujours l'œil et l'oreille ouverte sur le temps présent; et, dès que les Maury et les Michelet, les Vacherot et les Simon, les Taine même et les About, les Renan surtout, son vrai gibier, ouvrent la bouche à leurs sottises ou à leurs turpitudes, dès qu'ils commencent à faire leurs gambades il les met aussitôt à la raison du geste et de la voix.

Mais le théologien, le polémiste, n'oublie pas qu'il est professeur d'éloquence. Aussi ne néglige-t-il jamais le côté oratoire des œuvres qu'il ana-

lyse ; il en traduit et en cite les plus beaux morceaux ; et, à cette occasion, il raconte l'origine et le développement des principales formes de l'éloquence sacrée. Peut-être désirerait-on qu'il joignît un peu plus l'exemple au précepte. Son langage est pur et noble, correct et soutenu. C'est bien, toujours bien, jamais mieux. Il pourrait nous répondre que le mieux est l'ennemi du bien ; —pas tout mieux, suivant nous, et un peu plus de trait et de mouvement donnerait à sa parole un cachet de talent original qui lui manque.

Prenons congé, pour aujourd'hui, de M. l'abbé Freppel et de Clément d'Alexandrie, que nous retrouverons bientôt l'un et l'autre. Plus grand que son maître, Clément a eu également un disciple plus grand que lui : nous avons nommé Origène, sujet d'un second article.

U. Maynard.

A continuer.

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE.

A LA ESPERANZA.

PLEGARIA.

Blanca illusion ! benefica esperanza
Triste y ultima luz del corazon,
A cuyo tibio resplandor se alcanza
Un mas allà en el negro panteon.

Ti sola nos alivias el camino
En que entramos al tiempo de nacer,
Nuestro amargo destino es tu destino,
Siempre amiga te hallamos por do quier

Si tu nos doras la ninez tranquilla,
Tu enciendes muestra ardiente juven-
[tud ;
La vejez nos sostienes que vacila
Y am ardes en el concavo atahud,

Sol en la vida, lampara en la muerte,
Siempre nos vienes asistiendo en pos,
Y amiga fiel nos dejas al perderte
Al pie del trono del immenso Dios.

D. Jose Zorilla.

A L'ESPERANCE.

INVOCATION.

Douce illusion ! bienfaisante espérance ! Triste et dernière lumière du cœur, à qui ton faible rayon suffit dans le sombre séjour.

Toi seule nous soutiens dans le chemin où nous entrons au temps de notre naissance ; notre destin amer est ton destin ; amie constante, c'est à toi que nous adressons nos vœux.

Si tu embellis notre enfance paisible, tu animes notre ardente jeunesse, tu soutiens notre vieillesse chancelante, et tu brilles même sur le tombeau.

Soleil de la vie, lampe de la mort, toujours tu viens nous assister ; amie fidèle, tu ne nous laisses en nous quittant qu'au pied du trone du Dieu tout-puissant.

Mlle Louise Mercier.

LA SECONDE ÉDUCATION DES FILLES.

Je ne sais ce que la postérité pensera de M. le ministre de l'instruction publique, si elle en pense quelque chose ; mais il est du moins une gloire que ses contemporains ne sauraient lui refuser sans injustice,—celle d'être le ministre de France qui a le plus écrit de circulaires. Sur ce terrain, il ne souffre point de rivaux, et si M. Duruy, comme il doit, partage l'avis de César, qui aimait mieux la première place dans un village que la seconde à Rome, il peut se consoler des titres qu'on lui dispute par ceux qu'on est forcé de lui reconnaître.

Le dernier et le plus cher objet de la sollicitude ministérielle a été le sexe charmant auquel nous devons Mme. Louise Collet. M. Duruy a voulu refaire au point de vue du progrès et élever à la hauteur du siècle le Traité de Fénélon sur l'éducation des filles. Le sujet ainsi mis à l'ordre du jour s'est vu longuement et vivement débattu ; les brochures ont donné la réplique aux circulaires ; les évêques se sont levés contre le ministre, et, pendant quelques semaines, une question de nature essentiellement pacifique, qui ne semblait faite d'abord que pour émouvoir les maîtresses d'institution, a passionné les esprits comme une séance de la chambre sur la liberté de la presse.

Au milieu de ces débats, l'ouvrage de M. A. Nettement, qui n'est pas du tout un ouvrage de circonstance, s'est trouvé à emprunter aux circonstances un intérêt particulier d'actualité. La polémique n'apparaît pas une seule fois en ces pages où l'éducation des filles a été surtout étudiée dans son histoire, depuis les premières années du dix-septième siècle jusqu'à nos jours. C'est pourquoi il valait mieux laisser passer la fumée de la bataille avant de présenter au lecteur un livre de pure théorie, conçu en dehors de toutes préoccupations d'attaque ou de riposte, et dans lequel les combattants des deux partis pourront apprendre à connaître les antécédents de la question.

Je ne ferai guère que suivre l'auteur pas à pas dans l'exposé d'un sujet qu'il connait bien, et qu'il traite avec autant d'agrément que de solidité.

M. Nettement, je l'ai dit, ne remonte point au delà du dix-septième siècle. Ce n'est pas que la matière fasse défaut avant cette date ; il eût pu, par exemple, puiser de bien curieux renseignements sur l'éducation des filles au quatorzième siècle dans le *Livre* du chevalier de la Tour Landry, dont on a donné une nouvelle édition en 1855, et y trouver texte

aux rapprochements les plus instructifs avec le Traité de Fénélon. Mais il a voulu sans doute ne prendre son histoire qu'à l'époque où elle se dessine clairement, où elle peut s'étudier avec certitude et avec suite dans les documents parvenus jusqu'à nous.

Y eut-il un système général d'éducation pour les filles dans la première moitié du grand siècle ? Il y eut du moins, sous la Fronde et sous la régence d'Anne d'Autriche, trop de jeunes femmes remarquables par les qualités et la culture de l'esprit, pour qu'on n'y voie pas l'heureux résultat de cette Renaissance dont l'hôtel Rambouillet avait été l'expression et l'instrument principal. C'est alors qu'apparaissent toutes ces belles héroïnes de la *société polie*, dont M. Cousin a écrit amoureusement l'histoire. Le *Grand Cyrus* et la *Clélie*, qui sont, sous un travestissement de convention dont tous les adeptes avaient le mot, le tableau des mœurs et une galerie de personnages du temps, sont aussi, en certaines pages, de véritables traités d'éducation, où la pensée de l'époque sur ce qui constituait l'honnête femme, la femme du monde, la femme instruite et la vraie précieuse, nous est exposée par la plume de l'interprète le plus autorisé qu'eût alors la société polie.

Le type le plus parfait, le plus harmonieux, de cette éducation faite d'après les principes de la première moitié du siècle, c'est la marquise de Sévigné ; et beaucoup d'autres, comme Mme de La Fayette, Mme de Sablé, la grande Mademoiselle, Mlle de Scudéry, Mme de Maintenon, etc., avaient été élevées d'après les mêmes principes et avec le même soin. Il suffit de se rappeler que Mme de Sévigné et Mme de La Fayette eurent pour précepteur le savant Ménage, qui leur enseigna non-seulement l'italien et l'espagnol, mais le latin même ; ou, mieux encore, il suffit de lire les lettres de l'une, les romans, les Portraits, les Maximes et les Réflexions des autres, pour se convaincre que l'éducation des femmes, malgré les progrès dont nous sommes si fiers, était alors très supérieure à ce qu'elle est généralement de nos jours. Même parmi les femmes fortes qui hantent les secours de M. Duruy, en est-il beaucoup qui pousseraient l'admiration pour Bourdaloue ou Nicole jusqu'à souhaiter d'en faire un bouillon et de l'avaler, comme la spirituelle marquise, ou qui cacheraient précipitamment, à l'entrée d'un évêque, un dialogue de Platon, comme Mlle de Rochechouart qui s'amusait à lire le *Criton* dans le texte original, quand elle était seule, aux eaux de Bourbon. J'imagine que nos grandes dames emportent d'autres provisions de lecture à Trouville ou à Vichy, et que, si elles cachent jamais un livre profane à l'entrée d'un évêque, Platon en est fort innocent. Les livres frivoles, même du grand siècle, ceux que dévoraient les femmes d'esprit plus léger,—comme les romans de Mlle de Scudéry et de La Calprenède,—sont tels que les lecteurs les plus sérieux d'aujourd'hui ont peine à en soutenir la gravité extraordinaire.

L'hôtel Rambouillet était une réaction contre la rudesse et l'ignorance amenés par les guerres civiles de l'époque précédente. Comme toutes les réactions, elle finit par dépasser le but et en provoqua à son tour une autre, dont Molière, avec ses *Précieuses ridicules* et ses *Femmes savantes,* fut l'organe le plus illustre. Les traditions du petit salon bleu furent discréditées par les imitations maladroites des Cathos et des Madelon qui se mirent à singer de toutes-parts, dans leurs *ruelles* grotesques, le grand style et les beaux sentiments à la mode. Par haine de la pédanterie, la seconde moitié du siècle en vint, pour ainsi dire, à embrasser les théories de Chrysale, qui jugeait

Qu'une femme en sait toujours assez
Quand la capacité de son esprit se hausse
A connaître un pourpoint d'avec un haut de chausse ;

ou celle de Jean V, duc de Bragance, répondant, longtemps avant Chrysale, aux ambassadeurs envoyés par lui pour traiter du mariage de son fils avec une princesse d'Ecosse, et qui disaient : " Elle a beauté suffisante et corps pour porter enfant, mais elle n'a pas grand et subtil langage.— Eh ! justement, voilà comme il me la faut, et je tiens une femme assez savante quand elle sait faire la différence entre la chemisette et le pourpoint de son mari."

C'est au milieu de cette réaction nouvelle que se produisit le *Traité* de Fénélon, et c'est là qu'il faut le replacer pour le bien comprendre et l'apprécier avec justesse. On se montre souvent assez dédaigneux, aujourd'hui surtout que l'éducation a gagné en surface ce qu'elle a perdu en profondeur, pour ce livre où l'illustre évêque de Cambrai semble réduire l'instruction de la femme à sa plus mince expression. Ce jugement injuste vient de ce qu'on ne s'est pas suffisamment rendu compte de la situation complexe où se trouvait Fénélon, de la prudence et des ménagements qu'elle exigeait. Fénélon voulait réagir contre les idées nouvelles, mais avec modération et sans les heurter de face, pour mieux les vaincre ; il demandait peu afin d'obtenir davantage, et ce qu'on prend pour une concession au préjugé de l'ignorance féminine, était, au contraire, une protestation contre ce préjugé, un premier pas, et très important, sur un terrain solide et déblayé, accompli avec résolution, quoique avec prudence, et sans vouloir remonter jusqu'au point de départ. Car Fénélon n'avait pas oublié les périls et les ridicules du bel-esprit chez les femmes, et il s'efforce avant tout de donner à leur éducation un caractère d'utilité, de solidité et de bon sens, un côté pratique et sérieux en rapport avec leurs devoirs dans la société chrétienne. En un mot, il vise toujours aux connaissances qui peuvent agrandir l'esprit et élever l'âme, sans donner à l'affectation ou à la vanité, sans causer non plus un ébranlement trop vif à l'imagination de la jeune

fille. En se plaçant à ce point de vue, une lecture attentive fera découvrir dans Fénélon un système d'éducation non-seulement très sûr et très substantiel, mais beaucoup plus large et plus libéral qu'on ne le croit généralement, bien qu'il soit permis, à coup sûr, de l'étendre aujourd'hui.

La maison modèle où l'on peut étudier ce système dans sa meilleure et sa plus complète application, c'est celle de Saint-Cyr. Mme de Maintenon est l'élève de Fénélon et on peut regarder en quelque sorte celle que Louis XIV appelait Votre Solidité, sinon comme le produit, au moins comme l'exemplaire de l'éducation nouvelle, de même que Mme de Sévigné était l'exemplaire le plus pur de l'éducation ancienne. Fidèle à sa méthode, qui prend toujours l'histoire pour base, M. Alfred Nettement, pour mieux dégager les principes et l'esprit général de l'éducation à Saint-Cyr, trace une intéressante et abondante monographie de cette illustre maison et de sa fondatrice elle-même. Nous ne pouvons le suivre dans ces détails. Il suffit de constater que le nouvel établissement, après de trop brillants débuts où Mme de Maintenon, encore imbue des souvenirs de l'hôtel Rambouillet, parut vouloir sacrifier au bel esprit et rattacher son œuvre aux traditions de la première moitié du siècle, finit par être la traduction vivante des idées de Fénélon appliquées à l'éducation des jeunes filles de la noblesse pauvre. Malgré son zèle, malgré l'exactitude et la droiture de son esprit judicieux, Mme de Maintenon s'est trompée plusieurs fois dans sa tâche de directrice, elle eut d'abord bien des tâtonnements et des incertitudes ; on la vit flotter d'un système à un autre et vouloir guérir un excès par l'excès opposé. Mais elle sut toujours reconnaître son erreur aux fruits qu'elle portait et profiter de toutes ses fautes pour n'y plus retomber. C'est peut-être dans ce rôle, qui lui était particulièrement cher, que Mme de Maintenon se montra la plus remarquable. Elle avait toutes les qualités qu'il faut pour être une institutrice accomplie : l'éducation est le besoin, le penchant, la passion de son esprit ; au lieu d'en faire une reine, la Providence pouvait en faire une maîtresse de pension. Ce caractère essentiel et distinctif de sa physionomie explique suffisamment pourquoi, en inspirant tant d'estime, Mme de Maintenon exerce si peu d'attrait.

L'esprit implanté à Saint-Cyr par sa fondatrice y persista jusqu'à la fin ; mais, autour de cette maison qui gardait intacte la tradition de la grande époque, le dix-huitième siècle opérait dans l'éducation des filles son œuvre de transformation ou de déformation. Sur la fin du règne de Louis XV, Sophie, la fiancée d'Emile, comme lui élève de la nature, devint le type idéal, l'objet de l'émulation universelle. Sous l'influence du génie malsain de Rousseau, l'éducation féminine se laissa envahir par une sensibilité fausse, déclamatoire et stérile ; elle voulut mettre en pratique les chimériques utopies d'un rêveur qui avait bâti son système dans sa tête, en de-

hors de toutes les données de l'expérience comme du sens commun, et s'appliqua, suivant le modèle qu'il avait dessiné lui-même, à devenir un joli roman, semé d'incidents, de surprises et de coup de théâtre, qui ne pouvait produire qu'un être factice, même dans les moments où il se croyait le plus près de la nature. Le chef-d'œuvre de cette méthode est Mme Roland : je l'ai étudié jadis ici même à ce point de vue, en cherchant surtout dans ses *Mémoires* l'imitatrice et élève de Rousseau ; je n'y reviendrai point aujourd'hui.

L'action de l'*Emile* fut si grande qu'on la retrouve et qu'on peut la suivre pour ainsi dire pas à pas, pendant plus d'un demi-siècle, dans tous les systèmes, même les plus éloignés en apparence des idées de Rousseau, et même chez les institutrices à qui l'esprit chrétien semblait devoir servir de préservatif contre l'influence de l'éloquent sophiste, Personne n'a poussé plus loin que Mme de Genlis,—cette femme étrange qui trouva moyen d'être fort ridicule avec infiniment d'esprit,—l'dée systématique de faire de l'éducation des enfants une suite de scènes combinées à plaisir, qui les transportent dans un monde chimérique où les événements, au lieu de suivre leur cours naturel, ne se produisent que sous une forme imprévue. Adèle et Théodore, la Sophie et l'Emile de Mme de Genlis, sont des arbustes de serre-chaude, soumis à un régime d'exception et grandis dans une atmosphère toute artificielle. On retrouve dans ce roman pédagogique la phraséologie de Rousseau, ce parlage continuel de vertu, cette recherche de scènes à effet, cet étalage de moralité et cette exagération de sentiments qui caractérisent l'œuvre du maître. Elle porta les mêmes principes et les mêmes travers dans l'éducation pratique : on peut lire, aux débuts des *Mémoires* de la marquise de La Rochejaquelein, une scène d'un haut comique, jouée par elle et son élève Paméla devant les petits princes d'Orléans, dont elle était gouvernante, et qui paraîtra tout à fait caractéristique à cet égard.

Il n'est pas jusqu'à Mme Campan, la plus célèbre institutrice de ce siècle,—une femme d'un sens bien autrement droit que Mme de Genlis,—qui n'ait reproduit jusqu'à un certain point ce côté théâtral et romanesque dans son système d'éducation. Je renvoie au livre de M. Nettement le lecteur curieux de détails précis et circonstanciés sur cette maison d'Ecouen, qui s'efforça de ressusciter Saint-Cyr, et qui à son tour a servi de modèle à l'établissement de Saint-Denis, où ses règlements et ses méthodes sont encore appliquées avec les modifications apportées par le temps. Mais du moins Mme Campan revint au principe de Fénelon et de Mme de Maintenon, en donnant la religion pour base essentielle à l'éducation des filles. En renversant cette base, le dix-huitième siècle, qui prétendait émanciper la femme, n'avait fait que détruire en elle le principe même de la liberté morale. Qu'est-ce que la Sophie de Rousseau?

Une créature subalterne, condamnée à grandir dans une perpétuelle enfance, incapable de toute idée personnelle sur les questions qui forment le nœud de la vie humaine, et que l'éloquent sophiste assujettit formellement à la croyance de son mari. Cette femme nouvelle n'est qu'une poupée ; cette idole, qu'une esclave. Sous prétexte de l'arracher à sa dépendance sociale, Rousseau érige en dogme philosophique le servitude de sa conscience.

Ainsi, les leçons de l'expérience s'aecordent avec les lumières de la raison et du sens commun pour déterminer les conditions véritables de l'éducation féminine. Mais ce n'est point là, à proprement parler, le sujet indiqué par le titre. La seconde éducation, qui commence où l'autre finit, et qui peut devenir une arme nécessaire contre le désœuvrement et les dangers de tout genre qu'il entraîne à sa suite, contre les inquiétudes et les préoccupations suggérées par l'ennui, est surtout une œuvre personnelle, qui demeure réservée aux efforts de la jeune fille sortie des bancs de l'école. M. Alfred Nettement termine son ouvrage en lui traçant un plan raisonné d'études et de lectures, auquel je ne trouve qu'un défaut, celui d'être bien rapide. Dans les derniers chapitres, l'auteur tourne court, et résume trop brièvement, il me semble, les conclusions pratiques auxquelles il arrive comme à son terme naturel. Mais quoi ! son livre lui-même n'est-il pas tout entier, pour qui sait le lire, un recueil de conseils puisés dans l'histoire et fondé sur l'expérience ? Sans avoir en rien l'aridité technique d'un ouvrage de pédagogie, il atteint le même but par un chemin plus long, mais plus agréable, où la théorie ne se montre que sous une forme vivante, et le précepte qu'enveloppé dans l'exemple qui lui sert d'application et de preuve.

Victor Fournel.

VERSELETS A MON PREMIER NÉ.

O cher enfantelet, vray pourtraict de ton père,
  Dors sur le seyn que ta bouche a pressé !
Dors, petiot ; clos, amy, sur le seyn de ta mère,
  Tien doulx œillet par le somme oppressé.

Dors, mien enfantelet, mon soulcy, mon idôle,
  Dors sur mon seyn, le seyn qui t'a porté ;
Ne m'esjouit encor le son de ta parole,
  Bien ton soubriz cent fois m'aye enchanté !

Me soubriraz, amy, dès ton réveil peut-être,
  Tu soubriraz à mes regards joyeulx....
Ja prou m'a dict le tien que me savois cognestre ;
  Ja bien appris te mirer dans mes yeux.

Mad. de Surville.

LE PETIT CHIEN NOIR.

Qui ne connaît cette touchante gravure appelée le *Convoi du Pauvre ?* Sous un ciel gris, un cercueil, couvert du drap noir commun à tous, s'avance, seul, sans amis et sans honneurs ; seul n'est pas tout à fait le mot : un chien l'accompagne, tête baissée, un chien, le dernier ami du malheureux qui a enfin trouvé le repos entre quatre planches. Cette scène de deuil et de mélancolie se reproduisait il y a quelques temps dans une rue de Paris ; un cercueil s'en allait seul, sous la pluie, n'ayant pour escorte qu'un vieux chien noir, qui, l'*œil morne et la tête baissée*, accompagnait son maître dans ce dernier voyage. Les passants ne regardaient pas ; c'est chose si ordinaire, à Paris, que la misère et l'isolement ! les plus charitables disaient : Pauvre bête ! Quelques femmes peut-être élevaient au ciel une prière pour que la pauvre âme du mort reposât en paix ; mais tout se bornait là, quand un jeune homme, bien mis, débouchant d'une rue transversale, regarda à son tour le triste convoi.—Et personne pour le suivre ! se dit-il, c'est trop fort ! j'irai, moi, le déjeuner et les camarades attendront.

Et aussitôt, il prit place derrière le cercueil, près du chien, qui recula comme pour lui faire honneur. Ils allèrent ainsi jusqu'au cimetière, où l'aumônier vint recevoir le corps. Mais ce corps délaissé allait être déposé dans la fosse commune, et un vif sentiment de répulsion saisit le jeune homme qui s'intéressait à ce cercueil inconnu, et aussitôt sollicitant un moment de répit, il courut auprès du gardien du cimetière, il acheta et paya un terrain, et rapporta une petite croix en bois qu'il voulait planter sur la tombe de cet ami qu'il ne devait trouver et connaître que dans la vallée de Josaphat. La céremonie s'accomplit : la terre tomba avec les dernières prières sur le couvercle du cercueil ; le prêtre jeta une dernière fois l'eau bénite avec le suprême *Requiescat in pace*, le chien aboya d'une manière lamentable, et le fossoyeur s'occupa activement à combler la fosse. Le jeune homme s'éloigna à pas lents, le cœur rempli d'une satisfaction mélancolique. Mais une fois la grille du cimetière dépassée, il reprit son allure ordinaire et ses pensées de tous les jours. Or, au moment où il avait rencontré le convoi du pauvre, il courait à un joyeux rendez-vous d'amis et de camarades, qui devaient fêter avec lui la vente de son premier tableau. Amédée C... était peintre, et après avoir long-temps lutté contre les difficultés de l'art, les rivalités de métier, les aspérités

de la vie, il venait de conquérir un premier succès. Son tableau était vendu, le ministre lui avait fait une commande, et ses amis voulaient boire d'avance à ses futurs triomphes. Il se hâtait donc dans la direction des boulevards, lorsqu'il sentit quelque chose dans ses jambes. Il regarde : c'était le chien noir qui le caressait.—Va-t'en, lui dit-il, tu me salis, tu ne sais pas que j'ai mon plus bel habit ! Le pauvre chien le regarde et ne bouge pas. Amédée s'eloigne... à peine a-t-il fait quelques pas, qu'il sent de nouveau la tête noire du chien qui frôle ses jambes, pis que ses jambes, son beau pantalon noir !—Va-t'en ! s'écria-t-il encore un coup, retourne chez toi !

Le chien fixe sur lui un œil suppliant :—Tiens ! le drôle ! on dirait qu'il a envie que je le suive ! Voyons donc ce qui va se passer.

Et cédant à l'éloquence de ce regard, Amédée suit le chien, qui avait rétrogradé et qui prit une rue étroite, conduisant dans un quartier pauvre. Amédée le suit de près ; le chien s'arrête devant une maison de misérable apparence, il prend un étroit et sombre couloir, monte l'interminable spirale d'un noir escalier, et s'avance vers une porte au cinquième étage. Là, il gratte doucement. Amédée était derrière lui...

Une jeune fille, pauvrement vêtue, les yeux tout rouges de pleurs, vint ouvrir. Le chien sauta sur elle et lui lècha les mains.—Mademoiselle, dit Amédée assez embarrassé de sa contenance, je vous ramène votre chien.. (Entre nous, c'est le contraire qu'il eût dû dire.)

La jeune fille articula avec peine un *merci, monsieur*, noyé dans les larmes ; Amédée s'enhardit un peu.—Vous avez perdu quelqu'un ? demanda-t-il avec douceur. J'ai vu ce pauvre chien derrière un cercueil.—Hélas ! monsieur, c'était le cercueil de mon père ! ..

Ce mot rompit la glace : Amédée entra dans la chambre. C'était un triste réduit, aux murs nus, au foyer glacial. Dans un coin, sur un lit de sangle, gisait une femme âgée, dont les traits portaient l'expression de la maladie et de la profonde douleur. Elle tourna sur le visiteur des yeux inquiets et tristes, et d'une voix faible elle dit à sa fille :—Augustine, qui est ce monsieur ?

Amédée se leva, s'approcha du lit, et avec beaucoup de respect :

—Madame, j'ai suivi le cercueil de votre mari jusqu'au cimetière, et je vous ai ramené votre chien... —Quoi ! monsieur ! vous avez suivi !... vous avez eu cette bonté !.... merci, merci mille fois !... —Mon bon père ! Vous ne le connaissiez pas cependant, monsieur ? —Non, mademoiselle, mais en voyant ce cercueil qui s'en allait tout seul, j'ai été ému, et j'ai prié, moi qui ne prie guère !—Dieu vous aura entendu, monsieur, et mon pauvre mari priera pour vous en paradis... Ah ! monsieur, c'était un cœur d'or... Vous voyez que je suis bien malade ?... ma maladie a été la mort de mon mari, il me voyait malade depuis deux mois, il a travaillé jour et

nuit pour m'empêcher d'aller à l'hôpital... il travaillait, il n'était pas nourri, il n'avait pas de repos, il est mort en quelques jours d'une fluxion de poitrine... Je vis, moi, inutile, je vis pour être à charge à ma pauvre enfant... mais je ne veux pas la tuer comme j'ai tué son père, j'irai à l'hôpital, dès demain...

A ces paroles prononcées avec effort, Augustine jette ses bras autour du cou de sa mère, et lui dit au milieu de ses sanglots :

—Ma mère, pourquoi parler ainsi? Non, vous n'irez pas à l'hôpital, je travaillerai aussi le jour et la nuit, et, s'il le faut, nous mourrons toutes les deux ensemble. Encore, si j'avais de l'ouvrage!

Amédée était remué jusqu'au fond de l'âme, des larmes coulaient de ses yeux, mais ce dernier mot fut pour lui une révélation soudaine : Que faites-vous donc, mademoiselle, lui dit-il, quel est votre état? —Je suis lingère. —Oh! cela se trouve à merveille ; je sais qu'un de mes amis à des chemises à faire, je vous les apporterai. —Monsieur, vous n'aurez pas à vous plaindre de mon travail ; nous avions un magasin de *blanc* et de confections à D...., les crédits nous ont ruinés ; nous sommes venus à Paris, croyant y trouver des moyens d'existence, sinon de fortune... et nous n'y avons rencontré que la misère et la mort...."

Amédée répondit quelques paroles consolantes et salua les deux pauvres femmes. Au moment où il s'en allait, le chien sauta sur lui et le caressa : " Comment se nomme t-il? demanda le jeune homme. —*Kelb*, on dit que cela veut dire chien en arabe ; c'était mon frère qui servait dans les chasseurs d'Afrique, qui l'avait nommé ainsi... pauvre Jules! il est mort aussi...."

Amédée fit une dernière caresse au vieux Kelb, et s'éloigna ; mais le lendemain, il arrivait dans le triste réduit avec un énorme rouleau de toile belle et fine : c'était le déjeuner de la veille qui s'était converti en toile de Courtray. Il annonça la visite d'un de ses amis, un médecin, qui viendrait voir la malade et lui ferait suivre un traitement. Le médecin vint en effet ; il n'eut pas de peine à constater que la triste veuve était simplement malade de privations .. il ordonna une bonne nourriture, du bouillon, des viandes succulentes... Tout cela fut envoyé à point nommé aux pauvres femmes, qui s'étonnaient et se demandaient d'où leur venaient des dons si bien choisis et si appropriés à leur situation. Les camarades d'Amédée qui le voyaient travailler toute la journée, et qui se moquaient de sa *vertu* et de son goût pour l'économie, auraient pu répondre à cette question. En effet, le jeune homme, touché au cœur pour la première fois par la vue d'une misère réelle et par le sentiment délicieux que laisse après elle une bonne action, avait abandonné la vie de café et les habitudes molles d'une existence où tout est donné à la fantaisie et presque rien au devoir et à la raison... il était devenu travailleur, rangé, économe, et son talent grandissait en même temps que s'épuraient son esprit et son cœur.

Dans ses visites à la mansarde, il s'était aperçu qu'Augustine, aussi bien élevée que bonne, lui était infiniment chère, et il pensa que la Providence la destinait à devenir l'honneur, la consolation et le soutien de sa vie. Il la demanda à sa mère, et aujourd'hui, auprès d'elle, auprès de l'enfant qu'elle lui a domné, il proclame que la douce étoile de la charité l'a conduit au bonheur.—Ajoutons qu'il n'est pas à Paris un chien plus heureux et plus choyé que le vieux Kelb.

HISTOIRE DU CHOU.

Les orientaux, qui sont les plus respectueux des hommes, prétendent dans leurs légendes que la rose naquit de la sueur du prophète Mahomet. Les Grecs, s'il faut en croire une note de Lucien, croyaient que le chou était né de la sueur féconde de Jupiter. En face de cette origine divine, placez le carré potager d'un vert sombre ; représentez-vous surtout, dans la salle basse, la grande table entourée de bancs, sur laquelle fume une soupière chère aux Auvergnats compatriotes de M. Rouher, et aux ébénistes chantés par Emile Durandeau....

Diogène, qui était un philosophe, vivant de peu, mais ne résistant pas au plaisir de s'en vanter, criait à Aristippe, un autre philosophe assez détaché de l'esprit de parti pour faire ses orgies sous tous les gouvernements :

— Si tu savais manger des choux, tu ne ferais pas la cour aux grands.

— Et toi, répondit Aristippe, si tu savais faire la cour aux grands, tu ne serais pas réduit à manger des choux.

Aristippe avait tort. Car le chou a sa place sur la table des palais comme sur celle des chaumières. On l'effleure avec une fourchette ou l'on fait tenir sa cuillère dedans, au choux ; mais on l'aime partout, partout on le retrouve....

On l'a mis en coiffures, en proverbes et en écussons.

La maison de Raconis, en Savoie, portait dans ses armes des choux cabus, et elle avait pour devise ces mots : " *Tout n'est ;* ce qui, joint aux choux, signifie : *Tout n'est qu'abus.*

C'est l'enfance du blason. Ne riez pas. Un bourgeois millionnaire serait très fier de donner aujourd'hui sa fille à l'héritier des Choux-cabus de Savoie.

L'empereur Dioclétien, lorsqu'il fut las de gouverner et de mépriser les hommes, s'en alla en Illyrie, planter des salades dans son jardin.

Un jour, un soldat de ses amis vint le prier de reprendre la pourpre.

— Si je te faisais voir les salades que j'ai plantées de ma main à Salone, répondit le vieil empereur, tu ne me conseillerais plus de quitter ma retraite pour la couronne.

On disait "planter ses salades" à Rome; en France, on dit "planter ses choux."

Quel homme d'action, à certaines heures de lassitude, ne s'est accoudé sur l'appui de sa fenêtre, et, le regard fixé sur l'horison, n'a répété les vers du poëte Du Bellay :

> Quand reverrai-je, hélas! de mon petit village
> Fumer la cheminée, et en quelle saison
> Reverrai-je le clos de ma pauvre maison,
> Qui m'est une province, et beaucoup davantage?...

Joachim Du Bellay, qui était un poëte, grand seigneur et pourvu de bénéfices, mourut d'apoplexie, à Paris, loin de la petite maison de ses rêves.

Je sais un autre Du Bellay, un de ses petits neveux, qui avait hérité de sa poésie, mais non de ses bénéfices. Celui-là est mort aussi, mort de la poitrine, à Paris, il y a neuf ou dix ans. Que de fois je l'ai rencontré dans les bureaux de journaux, vêtu de l'habit noir, cette livrée du bachelier pauvre, qu'il croisait sur sa poitrine comme pour y emprisonner la toux....

Lui, était un vrai villageois. Il n'était pas né dans un château de l'Anjou, comme son grand oncle. Ses souvenirs d'enfance le reportaient en Normandie, non loin des côtes, dans un vallon toujours vert, peuplé de bonnes gens.

Un jour, il m'apporta un sonnet, un beau sonnet que je sais par cœur et qui était plein du désir mélancolique de retourner planter ses choux :

> J'achèterais, si j'étais riche,
> Près de la Rille au flot jaseur,
> Un lot de bruyère en friche,
> Et je me ferais laboureur.
>
> Ni trop prodigue, ni trop chiche,
> A tous je dirais de bon cœur :
> —Voici le vin, voici la miche;
> Mangez et buvez du meilleur.
>
> Le soir, au seuil de ma chaumière,
> Je remercierais Dieu le père

De vivre heureux, libre, oublié.
Et, si je trouvais fille sage,
Les jeunes gens de mon village
Crieraient : — Longs jours au marié !...

En 1761, les comtes de Fougère et de la Luzerne, tous deux lieutenants généraux, commandaient la maison du roi. Un garde du corps vint leur demander son congé. Il voulait se retirer dans sa province, loin du tapage de la cour et de l'armée.

— Eh quoi ! monsieur, lui dirent les deux généraux, vous quittez le service du roi pour aller planter vos choux ?

— Oui, messieurs, répliqua le garde, et je soignerai de mon mieux mon jardin, afin qu'il n'y vienne ni fougère ni luzerne.

Rendre chou pour chou exprime qu'on s'est vengé d'une méchanceté ou d'une mystification.

Mon ami François Maisonneuve, qui est le plus obligeant des érudits puisqu'il met son érudition à mon service, raconte le rôle du chou dans les guerres de religion :

" En 1578, Catherine de Médicis donnait un bal au roi de Navarre, depuis Henri IV. Un émissaire s'introduit dans le palais, s'approche du prince, et l'informe que le gouverneur de La Réole vient de livrer aux soldats de Catherine la place qu'il était chargé de défendre.

" — Bon ! dit le Béarnais.

" Il sort, réunit quelques soldats, arrive au petit jour devant Fleurance, qui était à la reine, et s'en empare par surprise.

" Le bal se donnait à Auch. Lorsque Catherine apprit que son ennemi avait quitté la ville pour aller prendre Fleurance, elle se prit à rire, disant : — c'est la revanche de La Réole ; le roi de Navarre a voulu faire *chou pour chou ;* c'est égal, le mien est mieux *pommé.*"

Autre aventure :

" En 1591, Agen était assiégé par Saint-Chamaran et le comte de Laroche, fils du maréchal de Matignon. La place tenait. Las de l'attaquer en vain, on usa de ruse. Le pétardier Faget y entra déguisé en paysan et chassant devant lui un âne chargé de choux. Une fois dans la ville, il inspecta les fortifications et remarqua le lieu le plus faible, qu'ensuite il fit sauter."

Les anecdotes abondent :

Un pauvre moine cordelier venait de prêcher devant le cardinal de Richelieu. Ce dernier lui fit compliment de son éloquence, et surtout de son assurance.

—Monseigneur, répondit le moine, que cette assurance ne vous surprenne pas. Je savais depuis longtemps que j'aurais l'honneur de prêcher devant

votre Eminence, et je m'étais exercé à parler dans un champ planté de choux où il n'y avait qu'un seul chou rouge. C'est à celui-là que je m'adressais, comme je me suis adressé à vous aujourd'hui.

Le grand acteur anglais Garrick avait acquis une popularité énorme. Lord Littleton vint le visiter.

— N'avez-vous jamais pensé, lui dit-il, à vous faire élire membre du Parlement.

Garrick répondit en petits vers anglais, dont voici la traduction française :

Qui ? moi ? prétendre au Parlement ?
Non. Ce sont mes choux seulement
Qu'après ma femme j'idolâtre ;
Et Garrick, content de son lot,
Craindrait sur ce nouveau théâtre
De jouer le rôle d'un sot.

On veut mettre quelque chose à la disposition de quelqu'un. On lui dit : " Vous en ferez des choux ou des raves. "

" Faire ses choux gras " signifie prendre grand plaisir.

" Trognon de chou " est un terme de mépris :—Mauvais trognon ?....

" Mon chou " est un terme d'amitié dans les familles du Faubourg Saint-Denis et de la province.—Mon petit chou !.... Et l'on se représente une grosse main à ongles carrés caressant une tête blonde ou une joue rose.

Le commis voyageur qui ne *lève* pas de commissions " fait chou blanc."

J'oublie certainement une demi-douzaine des expressions qui prouvent la popularité du chou.

Pousse donc sous le ciel de juin, légume béni. Etale tes feuilles vertes sur la terre brûlée ; tu as les deux conditions de la vraie grandeur : la modestie et l'utilité.

La Petite Presse.

*** L'œil humain cesse de voir à 2863 toises.—Buffon.

*** La guerre est presque toujours une dictature, et ce n'est pas la patrie qui court les plus grands dangers dans la guerre, c'est la liberté.—Lamartine.

*** La jurisprudence est l'ancre de la loi comme la loi est celle de l'Etat.—Bacon.

LE CARDINAL ALTIERI.

Rome n'a pas encore cessé de célébrer le dévouement et la mort du pieux cardinal Altieri. L'on sait à Rome les fruits que donne la culture des mémoires saintes ; l'intelligence publique s'empresse à ce noble travail, elle y appelle l'éloquence et les arts, et c'est ainsi que d'admirables monuments s'élèvent et que les grands morts continuent de parler dans leurs tombeaux, qui deviennent des sources de vie.

En attendant que la statuaire ait posé pour les siècles sur les restes du cardinal Altieri un de ces ouvrages qui enchaînent le temps et l'empêchent d'emporter les souvenirs dont l'humanité a besoin, une voix émue vient de redire avec une grande supériorité toutes les belles leçons que ce prince de l'Eglise a su en peu d'heures donner au monde. Mgr Nardi, l'un des membres éminents du tribunal de la Rote, s'était fait connaître jusqu'ici comme publiciste. Nous avions de lui des réfutations vives et solides, des polémiques éminentes contre certaines erreurs des révolutionnaires *distingués ;* nous entendons par là ceux qui se piquent de savoir quelque chose en droit, en histoire, et qui prétendent faire autorité. On n'a pas oublié les redressements qu'il a fait subir à M. le sénateur Bonjean lorsque ce magistrat, moins érudit qu'il ne croit, pensait avoir enrôlé saint Bernard et sainte Catherine de Sienne sous les drapeaux de M. de Cavour. Il a également redressé, c'est-à-dire renversé un discours fameux prononcé dans le Sénat par le prince Napoléon sur les questions de diplomatie, où ce personnage important s'était trop fié aux études de ses secrétaires, et c'est un discours que le prince ne fera plus, parce que la vérité a ses droits même devant les princes les plus confiants en leurs secrétaires et en eux-mêmes. Mais ces travaux et d'autres non moins remarquables ne révélaient pas le grand talent d'écrivain et d'orateur que Mgr Nardi vient de montrer dans l'éloge du cardinal Altieri. Il y a ici un mouvement, un éclat, et, pour dire le mot, une inspiration qui sortent tout à fait des régions même élevées du bon, et qui entrent dans le domaine supérieur du beau, le mâle et rayonnant domaine de l'éloquence.

Nous ferons présent à nos lecteurs d'un fragment de cet éloge, d'ailleurs admirablement traduit par la *Correspondance de Rome.* C'est l'œuvre d'un maître, et une œuvre achevée.

L. V.

Depuis 1817, une maladie visite le monde, trompant cruellement la

science, laquelle, après un demi-siècle, après de longues recherches et de nombreux écrits, est contrainte à confesser qu'elle ne sait pas même ce que c'est. Née dans les marais du Bengale, elle a parcouru l'Asie, l'Afrique, l'Europe, l'Amérique ; elle a tué par milliers et par millions les Indiens du Gange et les Arabes du Yémen sous les ardeurs caniculaires, les Russes de l'Europe et de l'Asie sous deux pieds de neige et par quatorze degrés de froid ; elle est entrée dans la cabane du pauvre, a franchi le seuil des palais dorés, a enlevé l'enfant, l'adolescent, le vieillard ; elle a rendu vains tous remèdes, tous moyens de préservation ; parfois le prudent est mort, l'insoucieux a été épargné ; tel village a été ravagé, tel autre n'a pas été touché. Le fléau a paru, augmenté, diminué, disparu, sans que l'on ait su ni d'où il venait, ni pourquoi, ni comment. Ah ! le pourquoi, le comment, nous, pauvres enfants d'Adam, nous les cherchons toujours ici-bas ! Mais ils sont plus haut, messieurs, bien plus haut. A Dieu ne plaise que je conseille l'abandon des mesures de prudence : j'estime, au contraire, qu'elles sont un devoir sacré, ou que je méprise les recherches scientifiques, qui sont pleinement légitimes ; mais que nos pensées ne commencent pas et ne s'arrêtent pas là, messieurs. Les lois physiques et les lois morales ont le même auteur, la main qui les gouverne est une. Regardons l'état actuel de l'Europe, l'état de la foi et des mœurs, de l'honnêteté publique et privée : que si nous nous abstenons de prononcer un jugement, notre conscience nous le dicte presque involontairement. Non, messieurs, il n'y a pas de hasard dans le monde ; le hazard en de telles rencontres n'existe que pour le stupide ou pour l'impie.

Rome, elle aussi, a été visitée l'été dernier par le terrible fléau. La divine miséricorde l'avait tenu éloigné tout le temps que 500 Evêques et un nombre immense de fidèles de toutes langues s'étaient pressés autour du tombeau des Apôtres. Il s'insinua, comme de coutume, traîtreusement, s'accrut et s'élargit. Cependant il semblait ne pas vouloir franchir les murs : les délicieuses collines d'Albe, dont le nom seul nous réjouit, étaient épargnées. Comment ne l'auraient-elles pas été ? le ciel y est si limpide, l'air si pur ; le tapis de verdure dont la main divine a recouvert la terre, y a de telles splendeurs ; ces villas sont si magnifiques, assises sur les doux penchants des collines, parmi ces grands arbres célèbres qui entrelacent leurs rameaux sombres en mille manières, tout en laissant des ouvertures par lesquelles l'œil s'étend sur cette vaste campagne qui n'a pas d'égale au monde ! Ah ! messieurs, ne nous fions pas à la terre, à la vie ! Du joyeux festin de Balthazar au massacre de Darius le Mède, il n'y eut que quelques heures ; les tombes s'entr'ouvrent sous les fleurs. Le matin du 6 août, des troupes de Romains et d'Albanais parcouraient encore joyeusement ces collines, se disposant au plaisir ; ils faisaient même plus que de coutume retentir les échos de chants et de cris de fête. Tout à coup

ce mot passe de bouche en bouche : *le choléra ! le choléra est dans Albano !* Et il y était, non pas rampant à sa façon habituelle, mais furieux, comme un ennemi sur une ville prise d'assaut.

Que devint ce malheureux pays, on ne le saurait dire ; c'étaient des pleurs, des gémissements et un sauve qui-peut ; c'était une épouvante insensée qui enlevait la raison et prenait la place de tous les sentiments ; c'était la mort, la mort avec des formes diverses et toutes terribles ; elle tombait comme la foudre sur un homme sain, elle en travaillait lentement un autre, passant du centre nerveux aux extrémités, touchant chaque muscle, chaque fibre, resserrant, tordant, anéantissant. Tel gisait longuement dans une torpeur hébétée, tel se débattait horriblement dans les bras de la mort. Au milieu de ces terreurs il y eut des hommes qu'un devoir sacré condamnait à rester, et qui s'enfuirent : à plusieurs d'entre eux la fuite ne réussit pas, la mort les frappa comme le trait du Parthe. Mais il y eut aussi des hommes qui demeurèrent fermes à leur poste, et parmi eux le clergé, tout le clergé, messieurs, tout le clergé. Je le dis très haut, pour que non-seulement ici, mais ailleurs, au-delà des Alpes, nos perpétuels détracteurs sachent que, grâce à Dieu, la foi, la vertu, le courage habitent parmi nous. En ces terribles journées, au clergé d'Albano vinrent se joindre des prêtres et des moines romains, et ces Filles de la charité dont la gloire, même humaine, est si grande, et ces jeunes gens accourus des terres lointaines pour faire au Pontife un rempart de leurs poitrines, de leurs poitrines où brille la flamme que le Christ nous a apportée et que le souffle homicide de l'impiété a éteinte chez tant d'autres.

A la tête des arrivants fut Altieri. Le soir du 6, les nouvelles étaient confuses ; le 7 elles se firent certaines et cruelles. Le fléau grandissait d'heure en heure. Il y avait déjà 126 victimes. Le Cardinal était à Rome et se disposait à présider les examens universitaires ; son zélé vicaire vient l'informer des conditions de sa ville épiscopale et lui demander ses ordres.

— « Mes ordres ? dit le cardinal : à Albano. »

On veut lui montrer le danger : c'était redoubler son ardeur. Il écrit en hâte son testament, très noble preuve de sa piété et de sa charité, dans lequel il n'a de dispositions que pour l'Eglise, le clergé et les pauvres. Il règle ses affaires les plus urgentes, prend congé de ses serviteurs, dit adieu à son ami et parent, le Cardinal-Vicaire, et, muni de la bénédiction du Pape, s'achemine vers la cité désolée. Sur sa route, il prie. Des fugitifs le conjurent de n'avancer pas : il va plus vite, et, à peine entré dans Albano, commence son apostolat. Ici un mourant lui demande la confirmation ; là un autre veut recevoir pour la dernière fois le corps et le sang du Christ ; plus loin une foule éclate en pleurs, en cris de désespoir.

Altieri console, calme, encourage chacun et pourvoit à tout ce qu'exige une si énorme calamité. Les médecins, les remèdes, les infirmiers, les fossoyeurs mêmes manquaient ; et les cadavres qui emplissaient les maisons et l'air de miasmes, augmentaient le péril et la terreur ; les denrées nécessaires manquaient ; les bouchers et les boulangers s'étaient enfuis. Altieri fait aussitôt venir des médecins et des médicaments, distribue de ses mains du pain et du vin aux nécessiteux, répand les larges aumônes que lui envoie le Saint-Père, prend même le gouvernement civil de la ville abandonnée, et s'unit aux zouaves héroïques pour remplir le périlleux et saint office que l'Ange du Seigneur loua dans Tobie. Sa présence, ses exemples, son courage ramènent la confiance.

Quand il a parcouru les hôpitaux, approché chaque malade, reçu le dernier soupir des mourants, visité les cimetières, pourvu aux pharmacies et aux distributions de vivres, il reconforte un monarque généreux et infortuné demeuré aussi à Albano pour y subir une perte douloureuse que Dieu ajoute à celle du trône et de la patrie ; puis il célèbre dans sa cathédrale un triduo de pénitence, et au pied de l'autel dit cette prière : *Parce, Domine, parce populo tuo !* Encore que Dieu exauce toujours cette prière quand elle s'élève d'un cœur pur, le fléau continuant, une prière, que l'on rencontre souvent dans les annales de l'épiscopat catholique sort des lèvres du Cardinal : " Seigneur, prenez-moi et épargnez mon peuple. S'il faut une victime pour apaiser votre courroux, me voici. " C'était la prière de Jésus-Christ, et ce sera éternellement celle de ses ministres purs. Elle fut acceptée.

LES PÉLERINES DE RENÈVE.

(Voir page 119.)

Nous descendîmes avec respect le vieil escalier de pierres tremblantes qui menait du jardin dans la cour.—Tenez ! le voilà, les mousses le recouvrent déjà, dit le vieillard, en nous ouvrant la porte à deux battants de bois vermoulu qui séparait la cour de la maison du cimetière. Nous nous précipitâmes vers l'endroit qu'il nous indiquait, nous tombâmes à genoux devant la pierre de taille et nous lûmes l'épitaphe en deux mots du pauvre curé et plus bas deux autres mots en petites lettres gravées : *Alphonse de Lamartine à son ami.* Nous pleurâmes en silence toutes les quatre en présence du premier sentiment et des premières douleurs de Lamartine.

Nous entrâmes ensuite dans l'église. Le fendeur de bûches était en même temps le sonneur, nous priâmes avec componction devant un simple autel du bon saint où vous aviez appris à servir la messe du vieux curé de Bussières, parent et prédécesseur de l'abbé Dumont dans la paroisse. Nous étions déjà récompensées de nos peines, puisque, en présence de la mort, nous avions retrouvé les deux amis.

— Et maintenant, dîmes-nous au marguiller, pourriez-vous, si vous n'avez rien de pressé à faire, nous montrer le chemin de Milly, par où M. Alphonse descendait tous les soirs d'été chez son ami l'abbé Dumont ?

— Si vous n'êtes pas pressées et que vos jeunes jambes, dit-il à mes filles, puissent s'accommoder au pas un peu ralenti d'un vieillard, bien volontiers, nous dit-il. Cela me fera même plaisir, bien que M. Alphonse n'y soit plus et que ses compagnons d'enfance qu'il aimait tant soient dispersés en partie, mais les familles y sont encore. Je vous conduirai moi-même où j'allais si gaiement dans ma jeunesse, tantôt porter un livre, tantôt une lettre, tantôt une invitation de l'un à l'autre. Madame de Lamartine, sa mère, vivait encore alors, et en me voyant entrer dans sa cour pour porter ceci ou cela à son fils, elle me souriait avec son air si aimable de bonté et me disait : "Entrez donc, Besson, un moment à la cuisine, et prenez donc un verre de vin blanc pour vous rafraîchir pendant que mon fils va répondre à M. le curé." Ah ! c'était une incomparable dame, une dame du bon Dieu, allez ! La charité même, on ne la voyait jamais sans quelque chose à la main pour ses vignerons ou pour les malades, ou pour les pauvres. Ils ont bien tort de dire que le peuple est ingrat ; un accident l'a enlevée il y a trente ans et plus à ses bonnes œuvres ; eh bien, elle est aussi présente dans toutes les familles de dix lieues à la ronde que quand elle passait à pas vifs sur la bruyère de cette montagne, pour aller porter secours à un pauvre homme qui venait de se casser la jambe en tombant d'un noyer !

Tout en parlant ainsi nous suivions le fendeur de bois dans une étroite vallée formée d'un côté par des vignes en pente, et de l'autre par une étroite lisière de prés, où passaient le long de la haie de vagabondes chèvres blondes. Au milieu de ce chemin il y avait un lavoir plein de belle eau bleue et bordé de cinq ou six jeunes et belles filles de Milly. Nous les saluâmes poliment, et il y en eut une qui dit à Besson : "Où menez-vous donc ces jeunes et belles demoiselles ?— Je les mène à Milly, dit-il. — Ah ! ce n'est pas étonnant qu'elles soient si jolies, dit la plus âgée des laveuses, elles nous ont parlé avec la douceur et la gracieuseté de notre ancienne dame. — Nous ne fîmes pas semblant d'entendre et Besson nous rejoignit lentement.

A la cîme de la montée nous vîmes quelques toits gris et de pierres moussues s'élever sur la vigne et assombrir le paysage. Un clocher gris

aussi formait une espèce de pyramide au milieu d'un groupe de maisonnettes et d'écuries. Quelques vaches maigres broutaient l'herbe poudreuse au pied des murailles, deux femmes tricotaient assises sur le seuil de la porte. — Qu'est-ce que cela, dis-je à Besson. — C'est ce que vous cherchez, me répondit-il, c'est Milly. — Et la maison de la famille de M. Alphonse, où est-elle donc ? nous croyons voir un château ? — Oh ! il n'y a point de château dans le village, reprit-il. Tenez, là, en bas du chemin où nous sommes, vous voyez bien une grande porte à deux battants réparée par morceaux et peinte en vert-jaune, eh bien, c'est la porte de Milly.

Nous précipitâmes nos pas et nous fûmes bientôt en face du portail. Aglaé ouvrit et nous nous jetâmes toutes dans la cour comme un troupeau de génisses effarouchées.

— Ce n'est pas possible, dit Aglaé, qu'une si petite demeure ait produit et nourri une si remarquable famille. Mais cela ressemble tout simplement à la maison de Renève où notre père instruit les quinze enfants de Mirebeau.

— C'est pourtant cela, nous dit Besson en ôtant son bonnet.

Alors nous restâmes immobiles et nous regardâmes sans rien dire pour nous entrer dans les yeux la cour, la maison et le jardin dont nous apercevions un coin par une grille de bois cassée sur la droite.

La cour était formée par une rangée de hangards et par une ligne d'écuries basses d'un côté, un long bâtiment à couvert en dalles de pierres noires vielles comme le temps, très-basses et sur lesquelles des plantes saxifrages et même des arbres rabougris avaient pris racine. Ce bâtiment, qui était un pressoir, s'étendait de la porte de la cour jusqu'à l'angle de la maison du maître. Il en était séparé seulement par un étroit espace vide qu'occupait la grille de bois menant au jardin.

— Entrons-y, dit Marie, et ne faisons pas de bruit pour que personne de la maison ne vienne effaroucher nos souvenirs.

Nous entrâmes en silence.

— Oh ! c'est bien cela, dit Mathilde. Voilà la marre creusée dans le roc vif au pied du toit pour recueillir l'eau des pluies et arroser le jardin l'été !

Voilà les platanes plantés autour par Madame de Lamartine pour suspendre aux branches les berceaux successifs de ses filles et travailler à l'ombre pendant les chaleurs.

— Et les petits espaces de plate-bande entourés d'œillets rouges, dit Marie, ce sont sans doute les vestiges du petit jardin d'enfant qu'on leur donnait pour récompense et où M. Alphonse cultivait ses laitues comme le vieux Dioclétien à Salone.

— Mais venez voir, s'écrie tout bas Aglaé, voilà le cabinet de charmille

entremêlé de sureau que le vent de ses premiers rêves agite encore, et voilà le tronc de chêne tortueux qui lui servait d'appui quand il commençait à écrire ses vers. — Nous accourûmes et nous entrâmes toutes recueillies sous l'ombre obscure du cabinet. Moi, monsieur, je me représentai le chagrin que M. Alphonse avait dû éprouver en abandonnant ce petit asile où son âme était née avec son goût en lisant pour la première fois Fénélon. Nous ne pûmes nous empêcher de pleurer quand Marie nous récita ce passage. Nous y restâmes ensuite un moment pour sécher nos yeux après avoir lu les dates, les lettres et les mots gravés avec la pointe d'un couteau sur le bois et sur les troncs des arbres.

Enfin nous nous levâmes à la douce voix d'une femme jeune qui entrait dans l'ombre et qui nous demanda pardon de nous déranger dans notre pélérinage. Elle nous pria d'entrer à la maison et d'accepter à déjeuner avec elle. Il pouvait être midi, mais la force de nos émotions nous avait empêchées de remarquer l'heure.

Cette dame était si gracieuse et si obligeante que nous ne pûmes refuser C'était Madame D...... la femme du notaire qui avait acheté Milly. Il aimait lui-même beaucoup M. de Lamartine ; il avait revendu pour six ou sept cent mille francs du domaine, et il habitait ce qu'il en restait, ayant offert lui-même à M. de Lamartine de lui rendre la maison de son père et quelques vignes alentour, au prix coûtant, si la fortune, qui lui était si sévère, lui permettait de songer à y rentrer, et ce procédé d'homme de cœur annonçait le plus aimable et le plus sensible des acquéreurs.

Nous entrâmes dans le vestibule avec reconnaissance et recueillement.

— Rien, nous dit Madame D...., n'avait été changé dans l'ameublement de la pauvre maison pour conserver religieusement les vestiges de madame de Lamartine, de ses filles et de son fils. On entrait par un vestibule au bout duquel était une vieille horloge de campagne qui avait si souvent sonné les heures de l'heureuse famille alors ; une rangée de sacs de farine pour la maison était debout d'un côté, une large cuisine s'ouvrait du côté opposé, pleine de bruit, de feu, de domestiques, de mendiants et de malades, comme du temps de M. et de madame de Lamartine. On entrait ensuite dans la salle à manger qui avait été autrefois votre salle d'études quand vous appreniez à écrire sous M. de Vaudran. Le papier peint en était taché d'encre et déchiré, pour bien rappeler son ancien usage, puis, dans une pièce ouvrant sur le jardin au nord, sur le midi et sur la cour d'un autre côté. C'était ce que madame de Lamartine avait autrefois pour lit dans une grande alcôve ; on repassait ensuite dans la salle à manger qui vous conduisait dans deux petites chambres au couchant sur le jardin. On voyait de là les chèvres et les moutons paissant sur les bruyères de la montagne de Craz dont vous connaissiez toutes les touffes. Elle venait aboutir en pente roide jusqu'au jardin.

La chambre de M. de Lamartine, votre père, était de ce côté. On y distinguait encore les clous dans la muraille qui portaient jadis son fusil et son sabre de cavalerie, qui lui rappelait son ancien état ; il y avait aussi sur la cheminée un vieil almanach de l'état militaire de 1789, qu'il ne quittait jamais et qui lui rappelait les noms et les fonctions au régiment de ses anciens camarades.

Madame D*** nous laissa visiter seules les pièces du second étage, conduites par sa petite fille, pendant qu'elle allait commander le déjeuner. Pendant cette longue station que nous fîmes dans votre chambre de jeune homme, occupées à déchiffrer et à copier des lambeaux de notes au crayon noir à moitié effacées sur le plâtre blanc des murailles, Besson qui buvait un coup à la cuisine racontait à cette aimable dame et aux femmes du village ensuite ce qu'il savait de nous, et qui nous étions. Elles furent toutes vivement touchées en apprenant que nous venions à pied de plus loin que Dijon pour faire une espèce de pélérinage à ce petit coin de Milly, et pour y voir seulement l'ombre de leurs anciens maîtres. Cela leur tira des larmes des yeux.—Eh bien ! se dirent-elles entre elles, il faut que nous participions à leur voyage puisque nous en sommes en partie l'objet ; moi je leur ferai voir ceci, moi je leur montrerai cela, moi la montagne, moi la vigne, moi le lavoir dans les prés ; et moi, se dirent-elles toutes ensemble, je disputerai à madame D*** l'honneur de les coucher après leur avoir préparé le lait de ma vache et le plat de courges de mon jardin cuites au four. Puisqu'elles veulent aller à Saint-Point demain matin, nous ne les laisserons pas partir sans leur avoir enseigné le chemin. Cela dit, elles coururent raconter leurs résolutions à leurs voisines et à leurs maris, et elles chargèrent Besson d'en avertir tout bas madame D***.

Il le fit, et nous n'en savions rien quand nous nous mîmes à table, qu'il était plus de deux heures, pour déjeuner ; mais le temps ne nous avait pas paru long.

Madame D*** nous donna un dîner au lieu d'un déjeuner. Il y avait toute espèce de légumes du jardin, des pigeons du colombier qui nous faisaient de la peine à manger parce que c'étaient peut-être les enfants de ceux que les sœurs de M. Alphonse élevaient à becqueter leurs cheveux et à boire sur leurs lèvres. Les beaux fruits et les belles grappes ornaient la table du dessert ; mais, ce qui nous plaisait davantage, c'était l'accueil si honnnête de la maîtresse de la maison et les souvenirs touchants du temps passé qui nous entretenaient de madame de Lamartine, de son mari, de sa fille, et de M. Alphonse. La conversation ne finissait pas et le soleil baissait déjà dans le ciel quand nous nous levâmes de table pour demander la route de Saint-Point.

A ce moment nous entendîmes un grand bruit de sabots dans le vestibule. C'étaient les femmes des anciens vignerons de M. Alphonse, qui

venaient, comme elles se l'étaient promis, nous dire bonsoir et s'opposer à notre départ. " Non, c'est trop tard, nous dit la plus âgée, qui avait été servante de l'abbé Dumont avant de devenir vigneronne ; on ne monte pas la montagne de Craz à une pareille heure, on ne s'engage pas dans les bois de l'autre côté, vous n'arriveriez pas à Saint-Point avant minuit, il n'y a pas de lune aujourd'hui ; nous ne souffrirons pas que ces jeunes demoiselles s'exposent aux loups du grand bois. Ce sera temps demain, et comme nous voulons que la peine et les frais de votre voyage en l'honneur de nos anciens maîtres soient partagés entre tous ceux qui les connaissent et qui se souviennent d'eux avec amitié, nous nous sommes partagé le plaisir de vous recevoir dans nos pauvres chaumières pour la nuit ; chacun de nous en prendra une à coucher. Ne vous inquiétez pas du souper non plus : nous ne sommes pas riches, mais nous avons des raisins, des fruits, des courges qui sont déjà au four pour ce soir. Ne nous refusez pas, cela nous ferait de la peine ; vous ne voulez pas laisser une amertume dans le pays où vous êtes venues chercher de bons souvenirs."

Madame D*** retenait mal ses larmes. Nous ne pûmes pas retenir les nôtres non plus ; il fallut céder. Nous remerciâmes la bonne madame D***, et nous nous livrâmes à ces excellentes amies. Les maris instruits par leurs femmes furent aussi obligeants qu'elles. Tout le petit village eut un air de fête. Chacune de nous fut conduite par son hôtesse à l'endroit que Marie retrouvait dans sa mémoire. Le pressoir, la vigne, le noyer, le puits, le pré, la fontaine ; jamais livre ne fut calqué plus scrupuleusement que ces Confidences d'enfant par le pas des visiteurs, il n'y manquait que la mère, le père, les demoiselles et le fils. Chacune de ces femmes savait une anecdote sur la famille dans chacun de ces lieux. Toute la journée se passa ainsi. Il était presque nuit quand nous revînmes au village. Toutes les femmes étaient réunies sur la place du hameau, c'est-à-dire sous le four banal, où les paysannes avaient fait cuir des châtaignes, des pommes de terre, et des courges dorées ; des pots de crême en terre rouge, et des raisins de différentes couleurs étaient épars autour de nous ; nos yeux étaient enivrés d'avance de ce frugal et délicieux repas. Les femmes nous servaient à qui mieux mieux. Mes filles auraient voulu que leur père eût pu nous voir recevoir ainsi tout au long une si cordiale hospitalité en votre nom.

Enfin, le jour s'éteignit tout à fait, et on nous conduisit toutes les quatre aux différentes maisons du village où l'on avait préparé nos lits. Ma mère avait le plus beau chez la veuve de l'ancien maire ; le lit, gonflé de feuilles de blé de maïs, était haut comme un monticule ; des buis bénits étaient suspendus à la muraille, un bénitier en argent doré contenait de l'eau bénite ; une image coloriée du Juif-Errant donnant cinq sous au

bourgeois de Bruxelles, et une gravure représentant Bonaparte faisant grâce de la vie à une dame de Berlin, dont le mari avait raconté dans une lettre à son roi l'entrée triomphale de l'Empereur des Français dans sa capitale, avec des expressions de respects pour le souverain de la Prusse, décoraient les murs. Ce trait de générosité touchait vivement le peuple peu réfléchi de ces campagnes, qui croyait que la force était le droit, et que c'était un crime d'avoir un autre roi que le vainqueur.

On conduisit ensuite Aglaé dans une chaumière voisine, il n'y avait rien dans sa chambre, excepté des raisins suspendus au plafond et des feuilles de noisetiers répandues sur le plancher pour cacher la terre, et toutes les autres par rang d'âge dans d'autres maisonnettes; les familles s'étaient résignées à coucher avec les chèvres dans les écuries des maisons.

Nous nous couchâmes avec reconnaissance dans ces lits bien blancs et nous fîmes nos prières devant la sainte de toutes les familles, puis nous nous endormîmes bien fatiguées, mais bien heureuses d'une si longue journée.

La cloche de l'église de Bussières nous réveilla aux premières lueurs du crépuscule. Nous nous rejoignîmes pour partir. Les femmes, après avoir reçu nos remercîments, se rassemblèrent en groupes sous le four pour nous montrer le chemin de Saint-Point et nous accompagner jusqu'au sommet de la montagne de Craz qui domine Milly, et d'où l'on voit à peu près le chemin à travers les bois montueux qui mènent à la vallée de Saint-Point. Nous y arrivâmes en peu de temps; elles nous firent leurs adieux et nous leur promîmes de venir par le même chemin le surlendemain soir reprendre nos lits et notre nourriture chez elles. Vous allez voir que nous n'y avons pas manqué, car en ce moment même nous venons de Milly.

La chaleur était étouffante dans ces gorges élevées de montagnes. A chaque instant le courage manquait à l'une de nous. Elle s'arrêtait étouffée, sous l'ombre d'un chêne ou d'un poirier sauvage, ou près d'une source entre des pierres noires, sous un large châtaignier. Nous buvions un peu d'eau fraîche, et nous nous reposions à notre aisance, car nous n'étions pas pressées, n'ayant que trois lieues à faire dans une longue journée. Le pays devenait charmant de plus en plus, mais toujours aussi sauvage. On n'entendait ni coq ni poule, on n'apercevait ni toit ni fumée dans l'étroite vallée; un merle seulement traversait de temps en temps le sentier, en jetant un cri d'effroi et en laissant tomber quelques plumes. Nous ne voulions pas lui faire de mal, au contraire; mais il était étonné que quelqu'un vînt troubler la solitude de son nid depuis cinq ou six ans qu'on n'avait plus entendu le sabot de votre cheval. Ces haltes toujours si fréquentes nous menèrent jusqu'au milieu de la soirée, et nous ne voyions toujours rien devant nous qu'une haute chaîne de montagnes, noire de

forêts ; mais ni église, ni château, ni village ; cela nous trompa de route, monsieur. Au lieu de suivre notre sentier qui nous conduisait comme s'il avait eu des yeux, craignant de nous égarer en allant trop à droite, nous prîmes un autre sentier à gauche qui montait dans les bois et qui paraissait redescendre ensuite dans une plus large vallée, dont nous n'apercevions pas le bas. Après avoir marché environ une demi-heure, nous vîmes une légère fumée s'élever au-dessus des bois, et nous nous en approchâmes pour demander notre chemin. Nous fûmes bientôt près de la masure. Deux femmes vêtues en religieuses s'en approchaient du côté opposé. Nous nous assîmes pour les attendre, mais étant arrivées à la masure, elles y entrèrent, et nous entendîmes parler d'une voix très-douce.

— Eh bien, ma pauvre fille, dirent-elles à quelqu'un que nous ne voyions pas dans la chaumière, nous venons vous apporter une bonne nouvelle.

— Et quoi donc, ma mère ? répondit la pauvre hermite.

— C'est que, grâce à ce monsieur bienfaisant que vous avez vu au château le soir du grand dîner de cent couverts sous les ormes de la basse-cour, M. le préfet de Mâcon ayant eu pitié de vous, vous a accordé une place gratuite à l'hospice des infirmes de cette ville. Nous sommes chargées de vous y faire conduire par la première charrette qui ira le samedi à cet hospice. Vous n'y serez plus seule, des hommes et des femmes y seront avec vous et vous tiendront compagnie tout le jour ; vous aurez du pain, et surtout vous n'aurez plus peur les nuits d'hiver des loups qui viennent gratter à votre porte. Remerciez bien ce monsieur d'avoir été si bon, votre bonheur est assuré. Ce monsieur s'appelle M. Edmond Texier ; il a beaucoup de talent pour attendrir les hommes charitables. Personne ne lui avait parlé de vous, mais à la vue de votre maigreur, de votre pâleur et des femmes qui vous parlaient à table, il a demandé qui vous étiez, et ayant appris que pendant que votre père était à gagner son pain et le vôtre aux moissons, vous restiez toute seule avec des pommes de terre souvent gâtées et la peur des loups à la maison, il n'a point eu de repos, ainsi que ses charmantes filles, qu'il ne vous ait obtenu ce changement d'état. Priez donc le bon Dieu pour lui et pour ses jolies demoiselles, qu'il lui conserve son talent dont il fait un si bon usage.

— Oh Dieu ! dit une voix douce en pleurant, que le Seigneur bénisse ce monsieur, mon vieux père, vous, mes sœurs, et madame Valentine qui a bien pensé à moi dans ma misère ; que le bon Dieu leur rende le bien qu'ils vont me faire.

A ces mots, nous comprenions de quoi il s'agissait ; nous nous approchâmes à pas discrets de la chaumière, la porte était ouverte et nous entrâmes. Jamais, monsieur, même à Renève, nous n'avions vu une pareille misère. Les murs étaient en pierres sèches sans ciment ; seulement, quelques genêts enfoncés entre les jointures des pierres les fermaient

un peu au vent; le toit était formé de faisceaux de châtaigniers aux feuilles lisses, mais qui s'amoncelaient en grosses bottes et qui s'infiltraient çà et là dans la chambre par les déchirures du toit. Un petit réduit à côté servait de couchette au père quand il y était; quant à la fille, elle avait pour lit une vieille pétrissoire où elle avait étendu quelques herbes desséchées par le soleil d'été, et de vieux lambeaux qui lui servaient de couverture. L'hiver, sa chèvre, lui tenait chaud la nuit, le père lui ramassait dans les bois des racines. Un coq et trois poules nichaient aussi dans la chambre; ils mangeaient un peu de blé noir que la pauvre fille semait autour de la cabane et qu'ils disputaient aux grives en automne. La porte était solide, mais elle laissait passer le museau des renards et des loups dans la saison des neiges. Il y avait une petite mare d'eau pleine d'herbes et de feuilles qui la tenaient chaude pendant l'hiver. C'était la seule boisson du logis.

Quant à la jeune fille, elle était tellement boîteuse qu'elle ne pouvait sortir de son lit; elle tricotait tout le jour des bas pour son père, et le soir elle s'éclairait avec des moelles de sureau qu'elle trempait dans des morceaux de chandelles que les paysans de la Bresse donnaient à son père, quand il revenait de battre le froment en grange.

Nous ne pûmes nous empêcher de pleurer en contemplant cette pauvre enfant.

Puis nous parlâmes aux religieuses de la charité qui ne pleuraient pas, mais qui tiraient de leurs poches du pain blanc et du fromage de chèvre et une demi-bouteille de vin qu'elles avaient apportée pour son père.

— Comment vous trouvez-vous là, mes sœurs ? leur dis-je.

— Il y a plusieurs années que nous sommes à Saint-Point, répondirent-elles; seulement, nous ne pouvons pas venir souvent jusqu'ici, parce que c'est trop loin et trop haut; madame de Lamartine qui élevait elle-même les cent petites filles de la paroisse, se sentant mourir, voulut que sa bienfaisance ne mourût pas avec elle; elle nous donna alors une très-jolie maison que vous verrez tout à l'heure sur la terrasse du château, non loin de l'église, et nous y installa pour instruire les enfants de Saint-Point, et pour aller porter des secours et des consolations à tous les malades de la paroisse. Nous sommes trois sœurs sous l'inspection du vénérable curé qui nous acquittons de ces devoirs, et quelle que soit la distance, une d'entre nous va toujours au sommet des montagnes porter la main de Dieu aux maladies humaines. Aussi, ce peuple est si reconnaissant qu'il nous aime comme si nous étions des médecins; il n'y en a point dans le pays, mais nous tâchons d'y suppléer.

Mais puisque vous allez vous-mêmes voir la paroisse et le château, ayez donc la complaisance de descendre avec nous par ces pentes rapides entre ces châtaigniers. Nous vous conduirons sans vous perdre et en peu de temps au village. Nous allons le voir tout à l'heure.

Nous laissâmes la pauvre infirme, isolée, tout en prières, et nous lui promîmes de l'envoyer chercher par des femmes très-fortes pour l'aider, le lendemain, à descendre et à remonter la route difficile jusqu'au château. Nous étions déjà bien loin de sa maison, que nous l'entendions encore à travers les feuilles chanter un cantique de joie au Seigneur !

Est-il possible qu'on éprouve une telle joie pour entrer dans un hôpital d'incurables ?

Dieu est bon !

Tout d'un coup nous nous arrêtâmes et nous poussâmes un cri. Ce pays venait de nous découvrir une autre face.

Ce n'étaient plus ni les rudes aspects de Milly, ni les longues forêts de châtaigniers que nous avions traversées depuis ce matin. Tout était changé, comme si on avait tiré un voile devant la nature, et tout paraissait si près qu'il semblait qu'on allait toucher tous les hameaux de la paroisse. Mais ce n'était pas près, monsieur, c'était une illusion ; le vallon était si profond qu'il semblait qu'on allait se heurter contre les maisons ; pas du tout, monsieur, c'était très-loin. Les montagnes trompent comme la mer.

On voyait d'abord une belle gorge remplie de troupeaux qui paissaient, tout à fait en bas, avec des enfants qui jouaient et des jeunes femmes qui tenaient leurs nourrissons sur leurs genoux. On ne pouvait se lasser de les regarder. Leur moindre bruit, leur plus faible voix montait jusqu'à nous comme si nous eussions été dans une église, tant l'air était pur et l'atmosphère limpide. Ensuite, l'œil se portait sur des vignes émerveillantes en feuilles. Elles montaient rapidement vers les maisons. La première, précédée d'une haute terrasse, et dont les fenêtres s'ouvrant toutes grandes au soleil levant, laissaient entrer l'air dans toute la maison ; on entendait sortir un certain murmure qui est sourd, comme des enfants qui apprennent leurs leçons. Quelques-uns avaient déjà fini leur ouvrage du soir ; ils jouaient sur la terrasse sous quelques tilleuls. C'était le couvent de ces bonnes sœurs. De là on montait par une pente plus roide encore et toute verte de gazon sous un grand vieux château qui avait sur ses flancs des tours, les unes rondes et grosses, les autres menues et pyramidales. Il y en avait une qui se dressait comme une aiguille dans l'azur du ciel et qui était couverte d'hirondelles. C'était votre demeure, monsieur. Nous ne la vîmes pas sans émotion, et nous nous mîmes à parler tout bas comme si vous nous aviez entendues. L'église, avec son clocher romain du treizième siècle, s'élevait seule au bout du jardin, et il y avait une chapelle donnant sur le jardin. Nous comprîmes par les descriptions que nous avons lues, que c'était l'endroit où votre mère, votre fille ramenée de Palestine, votre compagne enfin de cette vie, avaient été ensevelies et où le sentimental sculpteur Salomon avait élevé lui-même cette statue

funéraire qui fait pleurer ceux qui la voient et qui fait sourire ceux qui espèrent.

Les deux religieuses, en nous écoutant parler avec tant de connaissance de ce qui était dans la chapelle et dans le château, comprirent que nous étions de la maison, et s'attachèrent fortement à nous comme des personnes d'une même famille. A ce moment, la cloche du soir sonna au clocher. Les enfants se turent sur la terrasse du couvent et nous entrâmes dans les cours occidentales du château. Elles ne ressemblaient pas à des cours, mais à une forêt d'arbres de haute futaie et à de vieux vergers mal défrichés qui avaient laissé des troncs séculaires sur leurs ruines. L'avenue passait en circulant parmi tout cela; seulement il y avait au milieu trois ormes immenses couverts de paons et d'oiseaux des Indes qui se rapprochaient pour monter un à un sur les branches en jetant de longs cris aigus qui se confondaient avec le frémissement de leurs ailes. Tout ce côté de l'ancien château ressemblait à une ruine qu'on a oublié de déblayer. On y voyait de longues écuries, pleines autrefois de quatorze chevaux de trait, et maintenant vides; il n'y avait qu'un vieux cheval de selle irlandais qui vous a servi de cheval de guerre et de triomphe dans les jours sinistres de la guerre civile; vous lui avez donné les invalides dans un pré voisin, jusqu'à ce qu'il plaise à Dieu de rappeler son âme dans les pâturages ossianiques de la verte Erin, le paradis des braves quadrupèdes.

Les religieuses nous ayant présentées à une brave fille, ancienne gouvernante du château qui connaissait tous les secrets et toutes les bonnes œuvres de madame de Lamartine, celle-ci nous présenta à son tour au mari et à la femme du paysan de Milly, qui en gouvernent actuellement les vignes, la basse-cour et les chiens. C'étaient des gens aussi doux que les maîtres. Tous, jusqu'à la bergère, semblaient être de la famille. Quand ils surent que nous étions de pauvres pélerines venues à pied de si loin pour voir Saint-Point, ils nous introduisirent, accompagnés de tous les chiens hospitaliers qui nous tiraient par les manches et par le bord de nos robes. Vous savez ce que nous vîmes, monsieur, nous ne voulons pas le répéter. Les chambres, les salons, les terrasses, les paons qui venaient comme des chiens ailés becqueter les vitres quand on nous ouvrait les fenêtres, les hirondelles qui se préparaient à partir et qui voltigeaient autour du toit comme pour faire leurs adieux à leur demeure; enfin, les belles peintures que madame de Lamartine et votre nièce ont prodiguées dans les appartements, les portraits chéris de votre fille qui sortent partout des murailles comme pour vous appeler à la revoir dans un autre monde.... Nous ne pouvions penser à enregistrer tout dans nos souvenirs; mes filles prenaient des notes en silence, moi je priais tout bas pour les habitants absents de ce lieu où l'on a tant aimé et tant souffert.

Enfin, nous sortîmes sans pouvoir parler tout haut. Une religieuse était à la porte, elle nous conduisit au bout du jardin, à la chapelle funèbre où le sculpteur Adam Salomon était venu lui-même déposer sa statue, hommage d'une pure amitié ; c'est la mort devenue immortalité ! La femme rend son dernier soupir, mais ce soupir emporte avec elle tout ce qu'elle a aimé. On dit que c'est l'image littérale de cette sainte femme auprès de laquelle tous les montagnards viennent prier. Nous priâmes aussi, car nous nous sentions de la famille.

Mais, le château et le tombeau ne nous suffisaient pas, le pays tout entier était pour ainsi dire partie de la maison ; nous voulûmes le visiter. Les religieuses nous donnèrent pour guide une de leurs petites filles en lui disant de nous mener partout où vous aviez eu l'habitude d'aller vous-même vous asseoir dans la campagne. Nous allâmes d'abord en suivant un chemin étroit entre une vaste étendue de vignes qu'on vendangeait et une grande prairie où paissaient votre ancien cheval et vos vaches, et un bois que vous visitiez, dit-on, tous les jours ; il est creusé en vallon qu'ombragent de grands chênes ; au sommet du vallon une belle pièce d'eau réfléchit dans une onde qui, limitée, fait paraître noirs à force d'être limpide le ciel et les feuilles. Nous nous assîmes sur les bords pour nous reposer. Nous crûmes respirer les images que vous y aviez vous-même respirées en écrivant Jocelyn. Le murmure du vent dans les feuilles avait des accents d'infini.

Après une longue station au bord de l'eau, la petite fille nous conduisit sur la rive du bois, et un grand chêne qu'on appelle le chêne de Jocelyn, du nom du livre où ce poëme fut écrit.

De là la petite fille nous fit tourner la vallée pour remonter du côté opposé des montagnes par une large et profonde pente qu'on nomme le ravin. C'est un lieu qui nous parut magnifique. Les sapins et les hêtres qui croissent à d'immenses profondeurs dans le lit d'un torrent s'élèvent et forment des berceaux sombres dans les airs comme pour chercher le soleil. On ne regarde pas sans terreur les flots noirs du ruisseau encaissé qui baigne les racines, les oiseaux de nuit battent les deux bords de leurs ailes effarouchées. Nous redescendîmes par un joli hameau champêtre appelé le village de la Nourrice, du nom d'une pauvre femme qui donna son lait à votre charmante fille. Nous passâmes toute la journée entière à marcher et à parler et à rêver, et à prier sur vos traces. A notre retour au château nous trouvâmes le curé, homme de Dieu, et les deux religieuses qui nous prièrent d'accepter l'hospitalité dans le couvent et qui nous avaient préparé un frugal souper. Le curé qui le leur avait permis insista comme elles ; nous ne pûmes pas leur refuser. Nous soupâmes en causant de tout le bien que ces secours aux malades faisaient dans la vallée, et nous priâmes pour l'âme de madame de Lamartine. Puissent nos prières être entendues !

Après un doux sommeil dans l'infirmerie dont les lits étaient vides, nous reprîmes le jour suivant la route montagneuse de Milly, et nous retrouvâmes le soir la maison et le lit du vigneron où nous avions été si bien reçues la veille. Nous en partîmes ce matin et nous voici. Pardonnez-nous, monsieur, si on vous a dérangé si matin. Nous n'avons plus qu'à vous remercier et à vous quitter en vous laissant tous nos vœux et tous nos souvenirs.

— Non, mesdames, leur dis-je, vous ne nous quitterez pas avant le déjeuner que nous vous supplions d'accepter et qui ne tardera pas beaucoup. Soyez assez bonnes pour l'accepter et pour l'attendre pendant que je vais ordonner qu'on mette vos couverts. En attendant, entrez dans ce petit salon qui ouvre sur cette salle d'arbres ou restez à l'ombre sous ce salon en plein air, je ne tarderai pas à revenir. Elles préférèrent le salon de Dieu, et après quelques difficultés elles ne purent refuser. Je m'éloignai.

Un quart d'heure après je leur présentai mes charmantes nièces, ces fleurs qui croissent sur mes ruines et quelques hôtes du château qui étaient venus en charmer les dernières bonnes heures. Le déjeuner était frugal, l'entretien roula sur l'aimable empressement des paysans de Milly et des religieuses de Saint-Point, hélas ! et sur le sort probable du château où nous les recevions encore aujourd'hui. Nous glissâmes sur ces suprêmes douleurs de notre vie. — Non, cela n'est pas possible, dirent-elles toutes à la fois. La France ne voudra pas que ses enfants périssent pour elle ! La France ne me doit rien, répondis-je. Mon bonheur lui appartient comme ma vie. Seulement j'aurais préféré qu'elle choisît une autre mort, car si j'ai été coupable envers elle, ma famille est plus qu'innocente.

Leurs yeux se voilèrent de larmes ; on parla d'autre chose.

Et votre père, demandai-je aux jeunes personnes, que fait-il ?—Monsieur, me repondirent-elles, il est maître de pension rurale dans notre village de Renève ; il vous aime pour votre conduite dévouée en 1848, et son cœur est la source où nous avons puisé nos sentiments. Il y a quatre ans qu'il nous a préparé la petite économie dont le besoin était prévu pour notre voyage, il devait nous accompagner, une maladie l'a retenu. Nous allons vite le rejoindre et lui rendre compte de l'accueil que vous nous faites et de celui qu'on nous a fait en votre nom. Puisse la Providence s'en souvenir !

On se leva de table. Nous retournâmes tous au jardin. Mes nièces menèrent les jeunes filles causer dans les allées et cueillir les grappes et les fleurs sous les treilles ; bientôt l'heure du départ sonna pour les aimables pèlerines. Elles reprirent leur foulard dans la main, nous les accompagnâmes par l'avenue jusqu'à la grande route de Mâcon. Nous

les avions reçues en étrangères, nous les quittâmes en amies. — Voilà, dis-je en les regardant marcher sur le grand chemin, de la célébrité en cœur et en âme ; quand nous serons bientôt peut-être expulsés de notre dernière maison, souvenons-nous, pour nous consoler, que la dernière visite que nous avons reçue était la visite de ces pauvres pélerines de Renève et que nos bénédictions pleuvent sur elles !

Puis nous revînmes tristement au château.

LAMARTINE.

FIN.

LE LUXE REFRÉNÉ DES FEMMES.

Il ne faut pas laisser finir la saison qui s'avance sans adresser aux femmes un compliment qu'elles ont hautement mérité :

Fatiguées sans doute de s'entendre reprocher—surtout par les gens à qui cela ne coûtait rien—leurs dépenses exagérées : désireuses peut-être de donner une légère satisfaction aux mânes inamovibles de M. Dupin aîné ; curieuses enfin de changement, les dames et demoiselles de France se sont décidées à exécuter une évolution vers la *simplicité de nos pères*, dont on n'osait plus parler depuis longtemps.

On se rappelle la conspiration des robes courtes, de la fin de cet hiver, étouffée par l'énergie des grandes couturières ; elle n'avait point d'autre objet qu'une pensée d'économie.

—Quinze mètres nous suffisent bien pour une robe qu'on ne peut montrer qu'une fois, avaient dit les chefs du mouvement.

—On se décollète toujours par le haut, ajoutaient les bas de jambe irréprochables ; le temps du décolletage inférieur nous paraît arrivé.

L'insuccès de cette glorieuse tentative est resté dans la mémoire des hommes ; mais c'est depuis cette époque légendaire que les Français en général et les Parisiennes en particulier se sont insurgées contre le luxe, leur ancien favori.

Elles ont rattrapé en détail ce qui leur était refusé en gros. Nous avons eu la consolation de les voir porter des *soupçons de robe* et des *soupçons de chapeaux.*

Qui n'a présentes à l'esprit ces jupes si profondément dentelées qu'elles ressemblaient à des citadelles qui n'auraient comporté que des créneaux ?

Se passer d'étoffe pour s'habiller semblait être la devise de la mode ; il y avait les *sans culottes*, nous avions eu les *sans robes.*

Qui ne se souvient encore de ces élégantes petites loques que nos compagnes mêlaient à leurs cheveux sous prétexte de coiffure, et que les maris ne pouvaient rencontrer sur une étagère sans dire :

—Qu'est-ce que c'est que cet essuie-plume ?

—Ca, c'est mon chapeau, mon ami.

—Au microscope, on doit encore reconnaître la forme.

A quoi les jeunes épouses impatientées répliquaient aigrement :

—Plaignez-vous donc ! Nos grand'mères engloutissaient leurs physionomies dans d'immenses cabriolets, où il y avait assez de satin pour nous faire une douillette.

Règle générale : ne dérangez jamais les papiers des hommes et les chiffons des femmes.

Ces escamotages n'étaient que des demi-mesures ; il fallait marquer un pas décisif, et congédier la soie, le barège, le crêpe de Chine, le velours, même anglais, tous ces vêtements dispendieux qui entraînaient si loin les mémoires : c'était sur les matières premières que devait porter cette mémorable révolution.

Grâce à Dieu, ces tissus de perdition viennent d'être mis à l'index, et l'austère M. Sardon est dépassé dans ses aspirations lacédémoniennes.

Sainte-Percale a détrôné *Sainte-Mousseline* qui, du reste, régnait si peu.

N'ayez pas l'air de trouver cette patronne-là encore trop coquette ; les femmes sont décidées à aller jusqu'à *Sainte-Percaline.*

Ce ne sont pas seulement les *boulevardières* qui se promènent avec ces petits costumes luisants et rayés, dont jadis on eût fait des housses pour la campagne ou des doublures de rideaux.

Les plus grandes dames n'ont pas dédaigné de se parer de cette étoffe, plus simple encore que la fleur des champs ; des jeunes marquises ou des baronnes bien mûres semblent mettre une espèce d'orgueil à vous dire :

—Regardez-moi attentivement, je suis habillée des pieds à la tête pour 11 fr. 75 c.

On parle très sérieusement pour l'hiver prochain de porter de la bure ; mais c'est encore secret.

Voyant leurs maîtresses si sobres dans leurs toilettes, les femmes de chambre elles-mêmes ont réformé leur train ; un mouvement salutaire s'est opéré dans la domesticité féminine : l'usage des manchettes et des cols en papier—laissé j'usqu'ici aux *modillons*—est devenu en faveur dans les classes intermédiaires. On aperçoit journellement des jeunes filles au maintien modeste qui entrent dans un magasin et disent d'une voix touchante :

—Donnez-moi une main de papier.

—A écrire?

—Non; pour imiter le linge.

Saint Vélin—car le calendrier est à refaire—veillez sur elles et protégez-nous!

Les pierres précieuses tombent en disgrâce; les femmes ne sont pas loin de se ranger à l'avis d'Alphonse Karr et de considérer les diamants comme: *de petits cailloux étincelants.*

De son côté, la science, qui nous révèle que nos parents sont tout simplement un peu de phosphate de chaux, a vulgarisé une autre notion. A l'heure qu'il est, les plus ignorantes savent, à n'en pas douter, que l'émeraude, ce minéral vendu si cher par les bijoutiers, est tout simplement du basilicate d'alumine.

Fi! l'horreur!

Et puis, nos mères et nos sœurs ont compris que ces petits résidus chimiques qu'elles se suspendaient à l'extrémité de l'appareil auditif décousaient l'ourlet délicatement dessiné par la nature; sans compter que les boucles d'oreilles, cet ornement sauvage, finissent à la longue par déterminer quelque chose qui ressemble à une excroissance de chair.

Les plus beaux diamants sont des impertinents qui se permettent de vous allonger les oreilles.

Pour celles qui ne veulent pas encore renoncer à cette tradition, il est avec la pesanteur des accommodements.

Sur une plage très-connue, que la discrétion m'empêche de nommer, il y a cet été un bijou qui fait fureur.

Ce sont des boucles d'oreilles en buis.

C'est charmant, et cela coûte trois francs la douzaine.

Les joaillers sont dans la stupeur; depuis l'affaire du collier; il n'y avait pas eu un pareil émoi: ils tremblent que le système de bijouteries de la mâle Cornélie, mère des Gracches ne tende à prévaloir. On les a un peu consolés en leur rappelant que les riches marchands de bestiaux se plaisent, parfois, quand ils se retirent, à porter des boutons de chemises en saphir.

—Ainsi, ont-ils dit avec un sourire de pitié, c'est maintenant aux hommes que nous allons vendre les pierreries.

M. Dupin aîné,—déjà nommé,—ne demandait pas tant de palinodie.

Dans ce 93 si habilement dirigé contre le luxe, reste l'immense question des faux cheveux,—la plus grave de toutes.

Les Montagnards votent sans hésiter pour la suppression radicale de cet élément impur; au club des Jocobines, les chignons artificiels ont été l'objet d'une réprobation unanime.

Les Girondines voudraient qu'on apportât quelque tempérament dans la solution d'un problème aussi complexe.

Un fait providentiel va départager toutes les opinions. Il n'y a plus en France assez de vrais cheveux pour en faire de faux.

Pendant de longues années, il avait suffi, pour défrayer cette criminelle industrie, que les jeunes filles des campagnes vinssent déposer au chef-lieu de canton, sur l'autel du sacrifice, leurs belles tresses blondes ou brunes.

Puis, on rougit de l'avouer, il a fallu faire appel aux chevelures masculines.

Oui, Mesdames, ces nattes dont vous êtes si fières, ces boucles que vos chérisseurs baisaient avec transport, elles provenaient d'un pauvre valet de ferme qu'on avait tondu en votre honneur.

Dalila dégarnissant Samson, non plus pour lui ôter ses forces, mais pour se faire une queue, quelle déchéance !

La Basse-Bretagne avait été surtout désolée ; ont sait que les paysans de cette contrée privilégiée de la pluie, portent des cheveux qui descendent jusqu'au milieu du dos,—à la manière des anglaises pur sang.

Eh bien ! dans ce dernier refuge de la Gaule chevelue, on ne trouve plus que des crânes rasés, ce qui dérange infiniment l'économie du pittoresque héréditaire ; un Bas-Breton avec une tête en brosse, ce serait un spectacle aussi ridicule que celui d'un caporal moderne avec une crinière à la Louis XIV.

La pénurie est si grande que les coiffeurs ramassent précieusement la tonte de leurs clients les moins soyeux.

A un mal aussi général, il faut un remède plus efficace ; de même qu'on a reboisé les montagnes de France, il est nécessaire de laisser les cheveux repousser sur les occiputs.

Les femmes ne vont pas tarder à s'apercevoir que cette adjonction de la nature morte à la nature vivante, est un sacrilége dérisoire autant qu'une malpropreté inutile ; la calvitie, qui fait aujourd'hui tant de ravages parmi les mineurs du sexe masculin, a toujours épargné les crânes des douairières de la galanterie.

Elles se contenteront désormais de leur richesse capillaire.

XAVIER AUBRYET.

Mes pauvres, disait Boerhaave, sont mes meilleurs malades ; c'est Dieu qui paie pour eux.

Quand on me fait une offense, je tâche d'élever mon âme si haut que l'offense ne parvienne pas jusqu'à elle. DESCARTES.

En attendant que Dieu nous délivre de nous-mêmes, nous devons en être désabusés. ST. AUGUSTIN.

L'âme n'a pas de secret que la conduite ne révèle.—*Maximes chinoises*.

DISCOURS DE M. VITET

A LA DISTRIBUTION DES PRIX DU COLLÉGE DE JUILLY.

Jeunes élèves,

Les paroles que vous venez d'entendre, cette haute raison, cette bonté charmante, ces exhortations paternelles, en même temps qu'elles vous pénètrent de gratitude et de respect, ne vous donnent-elles pas, presque aussi bien qu'à moi, le sentiment de mon incompétence à vous parler de la place où je suis ? Le véritable président de cette fête de famille, n'est-ce pas celui dont, à bon droit, vous pouvez vous dire les enfants, celui qui vous entoure, de loin, mais sans relâche, de sa tendre sollicitude, veillant tout à la fois sur vos âmes et sur vos esprits? Aussi j'ai lutté, soyez sûrs, avant de consentir à cette sorte d'usurpation, et si j'ai dû céder, c'est en me promettant de n'user qu'avec grande réserve du droit qui m'est conféré, et de contrarier le moins longtemps qu'il me sera possible votre trop juste impatience de recevoir vos couronnes et d'applaudir à vos rivaux.

Permettez donc, sans plus tarder, que je cause un instant avec vous sauf à parler ensuite de vous avec nos maîtres. Peut-être ont-ils raison ; peut-être un étranger qui voit aujourd'hui Juilly pour la première fois, a-t-il à vous offrir sur les lieux que vous habitez, sur la vie qu'on y mène, sur les liens qui s'y forment, sur certains priviléges d'affectueuse solidarité qui s'y acquièrent et se prolongent depuis l'enfance jusqu'à la mort, un témoignage moins suspect de faveur préconçue, d'admiration par habitude, que si vous le teniez d'un ancien condisciple, d'un vieil ami de la maison. Moi-même, cependant, si j'ignorais votre belle demeure, c'était des yeux, non pas de la pensée. Il me souvient, dans mon enfance, d'avoir plus d'une fois, chez mon père, élevé lui-même par les Oratoriens, mais à l'Oratoire de Lyon, entendu parler de Juilly, en des termes dont la chaleur, et j'ose dire la tendresse me confondaient d'étonnement, étant alors d'un âge où l'on ne comprend guère qu'on puisse aimer un pensionnat à l'égal de sa propre famille.

Le panégyriste pourtant était un esprit froid, sans passion, sans enthousiasme : il n'en disait pas moins à qui voulait l'entendre, qu'après Dieu, c'était à Juilly qu'il devait tout en ce monde. Il lui devait non-seulement ses croyances, sa vraie force, son ancre de salut,

mais sa vie elle-même, sa vie matérielle, la conservation de ses jours, ayant à diverses reprises, au plus fort de nos calamités publiques, tantôt contre l'aveuglement d'une populace en délire, tantôt contre les soupçons et les rigueurs du despotisme, trouvé des sauveurs imprévus dans les plus déclarés adversaires, par la vertu de ces seuls mots : "Elève de Juilly." Mystérieux pouvoir, fraternité presque unique en son genre, qui peut au besoin dompter et faire taire les passions même les plus ardentes, et jusqu'à l'esprit de parti !

Espérons, jeunes gens,—les utopies ne coûtent rien,—espérons que ce genre de service, Juilly n'a plus à vous le rendre. Je le veux croire, les temps d'épreuve sont à jamais passés. Vous ne connaîtrez ni les orages populaires ni les tyrannies prétoriennes ; vos vies paisibles seront protégées toujours par les lois de votre pays ; qui sait même ? la garantie suprême, la vraie, la sage liberté voudra bien s'établir pour vous ; mais si ce n'est plus à défendre vos jours, c'est au moins à les embellir, à les charmer, à vous aplanir les obstacles, à vous ouvrir dans la mêlée humaine de prompts et faciles accès que votre passage en ces lieux vous aura profité. Vous contractez ici une sorte d'association d'un caractère indélébile, qui vous accompagne partout, et qui peu à peu se transforme en patronage pour les uns, pour les autres en amitié, chez personne en indifférence.

Ce bien inappréciable, à quelles conditions vous est-il départi ? L'achetez-vous au prix d'un sévère sacrifice, d'un rude et triste noviciat ? Etes-vous, comme on l'est souvent à votre âge, enfermés, séquestrés dans les étroites cours, sous l'épaisse atmosphère d'un collége citadin ? Non, vous avez de l'air, du soleil, de l'espace, de belles eaux, de frais ombrages, de vastes bâtiments, je ne sais quoi de salubre et d'ouvert, qui élargit les idées, élève l'âme et fortifie le corps. Vous êtes à la fois en commerce avec la nature et sous l'abri de la civilisation, dans le calme des champs, et non sans la culture et la vie des cités. Que de raisons pour bénir vos familles de vous avoir conduits ici, d'avoir eu le courage de s'isoler de vous, et l'instinct de choisir cet asile privilégié ! Je ne m'étonne plus qu'on parle avec tendresse d'un lieu qui doit laisser des souvenirs aussi doux, et qu'on se sente des entrailles pour une famille adoptive qui porte à ses fils cette sorte d'amour.

Je m'étonne encore moins que les membres de cette famille se soient récemment réunis dans la pensée touchante d'acquérir en commun ce domaine, ces jardins, ces bâtiments, ces arbes séculaires, chers témoins de leurs meilleures années, d'en devenir propriétaires, sans le moindre profit personnel, propriétaires platoniques, seulement pour échapper à l'instabilité des volontés humaines, pour empêcher

qu'un vulgaire acquéreur profanât quelque jour leur Juilly, pour en assurer la durée, en maintenir de siècle en siècle le nom et la tradition.

La tradition, jeunes gens, ne vous y trompez pas, voilà de tous les biens que cette maison vous donne le plus rare, à mon sens, le seul qu'aucun trésor, aucun pouvoir humain n'est en mesure de vous promettre et de créer à volonté. On peut trouver un autre emplacement presque aussi favorable, les mêmes eaux peut-être, et même des marronniers de taille à remplacer les vôtres ; on peut construire des bâtiments aussi vastes et non moins commodes ; mais les souvenirs, les noms, la vie morale dont ces murailles sont empreintes, les personnages historiques que ces arbres ont abrités, qui vivent avec vous, qui assistent à vos jeux, à vos travaux, à vos prières, qui vous aident et vous soutiennent de leur invisible présence, où les trouver ? qui vous les rendrait, si vous sortiez d'ici ? Les plus doctes leçons sous des voûtes où ne résonne aucun écho des siècles écoulés, auront-elles jamais la chaleur pénétrante, l'autorité secrète que certains souvenirs qui planent sur sa chaire semblent communiquer au plus modeste professeur ? Connaissez-vous une légende plus attachante et, j'ose dire, plus merveilleuse, trahissant avec plus de clarté un dessein de la Providence, une destination voulue, choisie par elle, que l'histoire de cette maison ?

Bâtie d'abord pour la prière, et consacrée pendant longtemps à la vie religieuse, puis, au début du dix-septième siècle, transformée et adaptée à cette autre façon de servir et d'honorer Dieu, l'éducation de la jeunesse, ce fut vraiment sous la Terreur, aux jours les plus néfastes, que la protection d'en haut, qui veille encore sur elle, apparut dans tout son éclat. Confisquée, mise en vente, comme tant d'autres maisons d'éducation publique qui avaient aussi brillé sous l'ancienne monarchie, et que le marteau des Vandales allait faire disparaître à jamais, elle n'excita la convoitise et ne devint la proie d'aucune âme vénale ; les habitants du voisinage, partout ailleurs premiers instigateurs de ruine et de spoliation, devinrent ses gardiens, ses sauveurs, et une fiction pieuse se combinant à leurs efforts, on la vit, dès le lendemain même des derniers assassinats juridiques, aux premières lueurs d'espérances qui suivirent le 9 thermidor, rouvrir ses portes à la jeunesse, continuer sa sainte mission, sous les auspices des derniers survivants de la congrégation célèbre qui, durant près de deux siècles, avaient porté si haut ses services et sa renommée.

Mais ce n'était pas assez de cette résurrection presque miraculeuse : une autre faveur l'attendait, et la chaîne des temps devait se renouer plus sûrement encore. Après un interrègne qui eut aussi ses jours prospères, sans dissiper suffisamment l'incertitude de l'avenir, les amis

de Juilly eurent la consolation d'en confier enfin les destinée, la tutelle, la haute direction à l'ordre religieux qui si longtemps lui avait donné la vie, et dont le nom, dans l'histoire, se confond presque avec le sien, à l'Oratoire reconstitué, réédifié et rajeuni.

Ainsi plus de lacune ; la tradition est complète ; le passé a repris ses droits ; mais, tout en réveillant en vous le culte des souvenirs, ne croyez pas que je vous conseille, chers élèves, de ne vivre qu'avec le passé. Votre tâche est plus difficile. Rouvrir les vieux sillons, ne rien tenter, échapper à la lutte, ce serait trop commode. Le devoir n'est pas là, il vous faut apprendre autre chose. Préparez-vous à entrer dans le monde ; soyez de votre temps.

Ce temps est plein de trouble et de mystère, de périls et de ressources, d'ignorances et de clartés ; violemment combattu entre le mal et le bien, enclin et entrainé aux instincts les moins nobles, capable par moment de mouvements généreux, il vous inspirera, je le pense, plus de tristesse que d'amour. Gardez-vous avant de le connaître, d'en trop désespérer. N'ignorez rien de ses conquêtes ; ne fermez pas les yeux à sa lumière, quelque impure que soient les vapeurs qui s'y mêlent parfois ; cherchez dans l'expérience, dans l'étude de la sagesse acquise une ancre contre les folies où tant d'esprits se laissent emporter ; ne vous proposez pas de rester immobiles. Naviguez hardiment, cherchant le vrai, heurtant de front l'erreur. Seulement faites-vous dès à présent avant de quitter ces lieux, une solide armure. Que cette maison de paix soit pour vous l'arsenal qui vous rende comme invulnérables pendant le reste de vos jours. Sortez d'ici chrétiens, chrétiens d'esprit, chétiens de cœur ; à la fois libres devant les hommes et soumis devant Dieu : le regard exercé à démêler le faux du vrai, à démasquer les captieux mensonges auxquels se laissent prendre, innocemment et sans défense, tant d'honnêtes esprits. Vous demandai-je rien, jeunes gens, qui soit au-dessus de vos forces ? du travail, encore du travail, il n'en faudra pas davantage : Dieu et vos maîtres feront le reste.

Je devrais m'arrêter là, mais il me semble, en vous parlant, que rien ici ne m'est plus étranger, et sans pousser l'illusion jusqu'à me croire moi-même élève de Juilly, je ne penserais pas avoir achevé ma tâche si, m'adressant cette fois à vos maîtres, je ne leur confiais le fond de ma pensée et jusqu'où pour leur œuvre, pour leur noble entreprise, je porte mon ambition.

Religion, discipline, fortes études : voilà les trois bienfaits que Juilly promet à ses enfants. Les deux premiers n'ont, Dieu merci, au moins dans cette enceinte, aucun besoin de commentaires ni d'éclaircissement ; mais on peut différer sur ce qu'il faut entendre par de

fortes études. Bien des gens aujourd'hui ne tiennent en estime que l'étendue, la variété, la multiplicité des connaissances. Un grand nombre de chaires, bien occupées sans doute, mais avant tout nombreuses et variées, répondant à la curiosité un peu fébrile de notre époque, voilà pour eux ce qui caractérise un grand établissement d'instruction publique et ce qui lui assure la première des supériorités.

Vous êtes en mesure de satisfaire sur ce point même les plus difficiles. Cet amas de notions disparates, ce chaos encyclopédique dont les programmes officiels forcent notre jeunesse à se charger la mémoire, vous avez pour en rendre l'intelligence moins stérile et moins mécanique, tout un essaim de vaillants professeurs. Mais à coup sûr ce n'est pas là le terme de vos désirs, et vous ne mesurez pas les succès de Juilly à votre contingent annuel d'admissions aux baccalauréats. Vous avez un plus sérieux souci, une tâche héréditaire : il vous faut faire des hommes, des serviteurs de l'Etat, de l'Eglise, des hommes éminents, supérieurs, comme déjà vous en avez tant faits. Or, vous suffira-t-il de mettre vos élèves au courant d'à peu près toute chose ? Si vous n'obtenez d'eux de s'attacher à quelque étude, sinon exclusive et bornée, du moins persévérante et approfondie, n'espérez pas en tirer grand parti pour leur honneur ni pour le vôtre. Ils grossiront la foule des amateurs, et personne n'en entendra parler. Ne comptez pas non plus que vous serez ainsi quittes envers vous-mêmes : vous n'aurez pas tenu votre promesse ; ce ne sont pas de fortes études que vous aurez données à vos enfants.

Mais comment choisir ? direz-vous. Les lettres d'un côté, les sciences de l'autre ! Ne faut-il pas faire face à tout ? Les aptitudes sont si diverses !

Je sais que c'est l'honneur de l'ancien Oratoire, dans un temps où les sciences physiques n'avaient ni l'éclat ni la vogue qu'elles ont acquis de nos jours, de leur avoir offert la plus large hospitalité quel que fût le penchant bien connu de votre congrégation pour les lettres. Aussi je me garde de faire le moindre vœu pour que rien soit changé à l'accueil libéral que maintenant encore les sciences trouvent ici. Mais pour que cette maison soutienne son ancien lustre et s'élève au rang qu'elle doit conquérir, il n'en faut pas moins, croyez-moi, qu'elle fasse un choix, qu'elle ait un renom spécial. Ce n'est pas sur les brisées d'un autre établissement, religieux aussi, dont les efforts sont couronnés d'un légitime succès, ce n'est pas à titre d'école préparatoire aux épreuves scientifiques des services militaires et civils, qu'il y a lieu pour vous de chercher cette spécialité dont je parle.

Laissez-vous franchement aller à votre vieil amour des lettres ; qu'elles soient professées chez vous mieux qu'en tout autre lieu, avec

respect, avec tendresse, conscience et dévouement ; qu'on le sache partout, et vous verrez grandir votre influence et votre autorité, et vous aurez rendu un éclatant service non pas aux lettres seulement, mais à votre temps et à votre pays.

Faut-il vous dire ce qui rend ma demande particulièrement opportune, et de quelles justes inquiétudes les esprits cultivés ont sujet de se sentir atteints ? Il vous souvient de cette conjuration ourdie contre les lettres il y a quinze ou vingt ans, de ce système aussi barbare que son nom, que ses prôneurs eux-mêmes n'osèrent bientôt défendre et que tout le monde croyait mort ; le voilà qui sous une autre forme renaît depuis quelque temps. Cette fois c'est seulement la langue de Démosthènes, de Thucydide et de Platon qui est frappée d'ostracisme. L'Etat déclare qu'il lui retire sa haute protection, et que la jeunesse française peut désormais impunément ne plus s'embarrasser de cette vieillerie.

Permettez-moi, messieurs, en face d'un tel symptôme, de modifier ma prière. Ce n'est plus vaguement, au nom des lettres en général, des lettres languissantes, délaissées de la foule, étouffées sous le flot montant des faveurs prodiguées aux sciences, que je fais appel à vos anciennes sympathies ; je ne m'en tiens plus là : je vous parle du grec ; je vous recommande ce proscrit. C'est un enfant abandonné qu'il s'agit pour vous de recueillir, et non-seulement de recueillir, mais d'honorer, de mettre à sa vraie place, au sommet de votre enseignement, comme une des plus nobles créations, un des plus beaux instruments de culture intellectuelle dont Dieu ait fait présent aux hommes.

Si je n'avais d'avance cause gagnée près de vous, je voudrais vous citer deux lignes qui seraient pour vous un engagement d'honneur. Ce savant, ce modeste, ce saint Père de Condren, votre second fondateur, l'auteur d'une méthode pour l'enseignement des humanités grecques et latines, qui a fait loi pendant si longtemps dans toutes vos maisons, et qu'admirait si fort le Cardinal de Richelieu, le Père de Condren n'avait-il pas inscrit, pour ainsi dire, en tête de sa méthode ces mots : " Etude du grec aussi complète que celle du latin."

On croit rêver, en vérité, à se sentir contraint de plaider une telle cause. Mais vous, Messieurs, n'apercevez-vous pas quelle occasion vous est offerte ? Je ne parle pas seulement aux amis, aux patrons, aux protecteurs de Juilly, ni même aux nouveaux fils de M. de Bérulle : je parle à tous les promoteurs, à tous les champions du libre enseignement.

Cette Université, que ces antagonistes, même les plus sévères, les moins portés à faire grâce aux lacunes et aux tendances de son enseignement, ne pouvaient s'empêcher pourtant de reconnaître, comme une

gardienne jalouse et attentive des trésors de l'antiquité, la voilà donc qui vous les abandonne et vous livre le soin de relever son drapeau ! Ne cherchez pas à comprendre cet étrange état de choses, surtout n'en accusez pas les membres de ce corps. Ils en gémissent tous. Je ne crois pas qu'il en soit un qui eût le cœur d'approuver cet abandon du grec, pas plus que l'introduction des habitude de caserne dans le sanctuaire des études, et la part faite au mousquet dans les exercices de grammaire.. Mais plus la contrainte leur est dure, plus leurs aveux sont instructifs.

Que ne pouviez-vous entendre d'éloquentes paroles échappées naguère devant moi à un des vétérans, un des chefs de cette savante armée ! " Me voilà donc réduit, disait-il, par mon amour des lettres, à placer mon espoir et mes vœux dans ces établissements ecclésiastiques, dont si longtemps j'ai redouté les progrès ! Sauront ils bien au moins comprendre notre faute ? en profiteront-ils ? saisiront-ils la part qui leur est délaissée ? S'ils prennent hautement en main cette cause des lettres, qu'on nous condamne à trahir, l'avenir est à eux."

Je me tais, messieurs, je vous laisse sur ces paroles. Vous n'aviez pas besoin de l'avertissement : il a son prix pourtant ; vous en profiterez, et vous me pardonnerez, j'espère, cette témérité, qui m'étonne moi-même d'avoir si longtemps abusé de votre indulgence. Il me fallait, pour interrompre ainsi les joies de ce jeune auditoire, les exigences d'une conviction profonde. Il s'agit ici, croyez-moi, de notre intérêt le plus cher. Le culte et l'amour des lettres, l'avenir de la civilisation chrétienne, c'est une seule et même cause : vous en serez les heureux défenseurs.

LES REDEVANCES DU PAPE.

Nous recueillons d'une correspondance de Rome, publiée par le *Journal des Débats*, quelques détails qui ne feront pas double emploi, bien qu'ils se rapportent à des actes dont nos correspondants ont déjà parlé :

" Dans la journée du 28 juin, après les premières vêpres, le Pape a revendiqué les redevances qui devaient être payées à la chambre apostolique, consistant ensemble en 9,000 écus, 12 calices, 25 ciboires et 9 plateaux d'or ou d'argent, et environ 450 livres de cire blanche, de sucre ou de poivre.

"Parmi les redevances qui ne sont plus payées, on cite celle de la haquenée qu'offrait le roi de Naples avant 1788, en reconnaissance de la suzeraineté du Saint-Siége sur les Deux-Siciles; celle de 9,000 ducats que soldait le duc de Parme avant 1730, aux termes de l'inféodation du duché à la famille de Farnèse en 1545; celle d'un calice d'or de la valeur de 2,000 écus que présentait, avant 1851, le roi de Piémont pour l'aliénation, en 1741, en faveur de la maison royale, de certains territoires situés en Piémont.

"Par égard pour la maison royale de Naples, qui lui a donné l'hospitalité en 1848, 1849 et 1850, Pie IX a cessé de réclamer la haquenée, mais sans rien abandonner de ce qu'il considère comme son droit. Le 28 encore, au moment où le Pape, se rendant aux premières vêpres, entrait sous le vestibule de la basilique, précédé de toute sa cour et entouré d'une foule considérable, Mgr Pasqualoni, procureur du tribunal de la Chambre, s'est présenté, et a lu la protestation suivante :

"On avait coutume, très saint Père, en ce jour anniversaire où les feudataires de l'Eglise romaine doivent payer les redevances usuelles à la chambre apostolique, de toucher aussi celle en reconnaissance du droit suprême et direct du Saint-Siége, sur le duché de Parme. Mais comme ce territoire est occupé depuis plusieurs années par le pouvoir séculier, moi, procureur général de Votre Sainteté et de la chambre apostolique, je proteste contre cette occupation, déclare que le duché appartient de plein droit au Saint-Siége et prie Votre Sainteté d'accueillir ma protestation avec bienveillance et de vouloir bien défendre ce légitime droit de l'Eglise."

Le Pape a répondu :

"Nous accueillons votre protestation : tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour pour la défense de notre droit sur la possession de notre duché de Parme, nous le ratifions et confirmons aujourd'hui, et pour revendiquer ce patrimoine des saints Pierre et Paul, fort de l'assistance de Dieu et de ces deux apôtres, nous ne négligerons rien jusqu'à notre dernier soupir."

"Le Saint-Père, en terminant, a protesté aussi contre les usurpations du gouvernement italien au préjudice de l'Etat de l'Eglise; après quoi il a exprimé le vœu que le Tout-Puissant fît luire des jours meilleurs et ramenât dans la voie de la lumière divine les hommes égarés. Cette persistance du chef de la chrétienté à n'accepter aucun des faits depuis longtemps accomplis dit assez quelle sera l'importance du prochain Concile."

Le *Journal des Débats*, qui n'ignore pas l'histoire, aurait pu ajouter plusieurs particularités curieuses à ces détails qui l'intéressent.

L'unité de l'Italie a été faite dans la main de l'Eglise, et si elle y

avait été maintenue comme le voulaient la sagesse et la piété de ses fondateurs, beaucoup de causes de trouble eussent été ôtées du monde.

En déléguant pour diverses causes leur souveraineté, les Papes ont voulu attester cette souveraineté légitime, et dans l'intérêt même de l'Italie, non moins que dans l'intérêt de la religion, se réserver la suzeraineté. Par là ils conservaient quelque droit sur les princes auxquels ils abandonnaient le domaine utile, et qui pouvaient, l'expérience n'en était que trop claire, devenir apostats, usurpateurs, brigands, tyrans et le reste.

Les légers tributs imposés et si longtemps acquittés avaient pour but d'authentiquer et le droit primitif de l'Eglise et les conditions de la cession, et l'acceptation que les princes en avaient faite. Tous ces princes se sont félonieusement affranchis.

On a observé, et il serait facile avec un peu de recherches d'en apporter les preuves, qu'aucune maison princière ni aucune souveraineté n'a longtemps conservé la paisible possession des domaines qu'elle tenait de la munificence de l'Eglise, lorsque les conditions n'en ont plus été gardées. Ce n'est pas que l'Eglise ait repris son bien, mais quelque larron est survenu.

La correspondance reproduite par le *Journal des Débats* cite Parme et Naples. Parme a cessé de payer le tribut en 1730, avec beaucoup d'arrogance; avant la fin du siècle, le larron a débusqué ces fiers infants d'Espagne, qui tenaient le Parmesan.

Le dernier ministre du roi de Naples se félicitait auprès du dernier embassadeur de l'empereur des Français, qui l'a raconté dans des dépêches, de ne plus fournir le tribut de la haquenée; il ajoutait que Rome oserait bien le redemander un jour. Et le bon Napolitain riait encore des prétentions de Rome, que déjà le roi de Piémont entrait et emportait non-seulement la haquenée, mais toute l'écurie.

La république de Gênes, si longtemps honnête et bonne chrétienne, devait quelque chose pour la Corse : elle entra dans la voie du progrès et ne paya plus. Elle fut priée d'offrir la Corse à la France, elle s'en fit un devoir..... Deux mois après, 15 août 1769, naquit en Corse un Français, qui, bientôt, offrit encore à la France la république de Gênes.

C'est bizarre ! le *Journal des Débats* s'étonnera de nos superstitions. Qu'il en prenne note pour se mieux moquer un jour. Mais enfin nous croyons qu'il ne faut rien devoir à saint Pierre ; et si nous étions l'Angleterre, qui tient Malte, ou le Piémont, qui tient autre chose, nous tâcherions de régulariser nos titres en payant le tribut. Bien mal acquis ne profite jamais.

Ce qui abuse les mauvais payeurs, c'est que Saint Pierre, toujours patient et miséricordieux, fait quelquefois crédit longtemps; mais

quelquefois il se hâte, et enfin, il faut toujours payer. Ce ne sont pas d'ailleurs ces questions-là qui occuperont beaucoup le Concile. Elles tiennent au droit de propriété, fort bien défini depuis longtemps, et que l'Eglise se bornera à maintenir en dépit des faits accomplis. Le combat sera pour maintenir la liberté aux âmes, et les âmes à Dieu.

— *L'Univers.*

POLÉMIQUE SUR LE CONCILE.

I

L'on voit dans l'opinion, à propos du Concile, un mouvement qui ne justifie pas le dédain avec lequel les journaux avaient d'abord parlé de cette assemblée. Sans doute, Paris ne s'occupe pas du Concile autant que de M. Henri Rochefort, auteur de la *Lanterne*, qui ajoute l'éclat des aventures personnelles et les triomphes du bras aux vigueurs et aux triomphes de l'esprit, et qui paraît à lui seul une bien autre affaire d'Etat. Mais, après M. Rochefort, le Concile tient une certaine place, où les journaux ne pensaient point qu'il pût prétendre.

L'un d'eux, non pas des moindres par le mérite de sa rédaction, s'excusait par "l'abondance des matières," d'avoir ajourné la bulle, "ce document n'offrant, d'ailleurs, *rien de très saillant.*" C'est la première note générale: "Rien de très saillant!" Le *Journal des Débats* lui-même n'a pas eu plus de flair. Il s'est amusé de cette vieille Eglise qui croit encore à l'importance d'un Concile œcuménique! Il a d'ailleurs estimé que l'on pouvait bien la laisser étaler cet anachronisme. Nous prévoyons qu'il se ravisera; il voudra bientôt ou qu'on empêche les Evêques de se rendre au Concile, ou qu'on y fasse entrer ses ambassadeurs et ses théologiens. Quand nous aurons parlé de M. Baroche, l'on saura pourquoi.

Les journaux directement révolutionnaires n'ont pas tardé à commencer l'attaque, mais toujours dans ce ton de mépris qui sied si bien à leur parfaite connaissance des choses de l'Eglise et des choses de l'Etat.

Depuis longtemps le Pape médite de convoquer le Concile. Nous en avons des documents qui remontent déjà loin. Les grandes réunions d'évêques à l'occasion du dogme de l'Immaculée Conception, de la

canonisation des martyrs japonais, du centenaire de Saint-Pierre, ont été comme autant d'assemblées préparatoires où Pie IX a pu étudier à fond le sentiment et le besoin de l'Eglise universelle, et il y a vingt-trois ans qu'il a la main sur le cœur de l'humanité.

Décidé l'année dernière, il a annoncé le Concile, et il a pris encore un an pour en tracer le programme et l'indiquer définitivement. Il l'indique dix-huit mois à l'avance, délai inaccoutumé, beaucoup plus long qu'il n'en est en apparence nécessaire, vu la facilité actuelle des communications, vu aussi l'incertitude présente de la paix à Rome et dans le monde, mais opportun sans doute pour que la prière et l'étude préparent les délibérations et fassent éclore des résolutions fortes et mûres, telles que les réclame le péril de la société. Or, ce que le Pape fait avec tant de réflexion et de sollicitude, cinquante journalistes et correspondants de journaux se persuadent sans aucune hésitation qu'ils n'ont pas même besoin d'y penser pour en juger souverainement. "C'est une vieillerie," une "absurdité," "une entreprise audacieuse contre les droits de l'esprit humain désormais consacrés par les institutions modernes." Leur décret est rendu.

Ils partent tous de ce fait patent, que l'Eglise est caduque, ignorante, dénuée de sens, et qu'ils sont, eux, pleins de jeunesse, de force, de lumière. M. Havin n'en doute pas plus pour son compte que M. Sauvestre ni aucun autre pour le sien. Ils disent des choses qui étonnent même lorsqu'on les connaît. L'un d'eux mérite non pas d'être nommé, mais d'être peint. Il a dérobé à la charité de l'Eglise ce qu'il possède d'instruction, plusieurs sont dans ce cas ; il en a profité pour proposer une *raiform ortografik* ; il a ensuite rédigé un volume pour la réforme des mœurs, que la justice a fait pourrir au greffe ; il s'est enfin institué réformateur du monde, et il figure en cette qualité à la suite de quelque illustre d'entre les subalpins. Ce monsieur ne doute aucunement de son génie, il sait positivement ce que devrait faire l'Eglise, ce que veut l'humanité ; il nous donne sa parole d'honneur de réformateur du monde, des mœurs et de l'*ortograf* que le Concile avortera.

En somme, un seul publiciste, dans cette occurence, a su se distinguer. C'est M. Jean Wallon, le théologien de l'*Etendard,* maintenant privé de son troupeau d'ecclésiastiques masqués, dont on s'expliquait le masque, et dont on s'explique la dispersion.

M. Jean Wallon a senti le premier la portée de la non-invitation des souverains, et celle de la clause qui déclare la Bulle suffisamment publiée par l'affichage dans Rome. Ce trait dépasse la science ordinaire. L'on voit que M. Jean Wallon a lu quelque chose, et qu'il ne pêche pas tout à fait par ignorance. En effet, la clause de l'affichage,

où il s'échauffe principalement, coupe à toute chicane gallicane sur l'enrégistrement des Bulles. Encore que ces mesquineries fussent médiocrement à craindre, elles sont cependant provenues. Le refus d'enrégistrement n'y peut rien ; le Concile est régulièrement convoqué, et les journaux, à défaut d'autres courriers, porteront légalement la Bulle à qui doit obéir. Il faut bien que les journaux servent à quelque chose.

Pour le reste, M. Jean Wallon ne diffère de ses confrères que par la fureur plus envenimée de ses injures contre l'Eglise romaine, qui est véritablement pour lui une hérésie, et contre le Pape. Ce chrétien a la spécialité de haïr Pie IX. On n'en rencontre pas beaucoup de ce genre. Il a aussi la spécialité tout à fait rare d'être tout à fait gallican... du moins on en jurerait ! On croirait entendre un huissier de Pithou, ardent à instrumenter. Qui nous dira pourquoi M. Jean Wallon a jadis tenté d'entrer à l'*Univers ?*

Mais laissons les journaux. Pris au dépourvu sur ces matières éloignées de leurs méditations habituelles, ils ne pouvaient que montrer ce qu'ils sont et ce qu'ils savent. Ils sont ennemis de l'Eglise, ils le savent ; ils ne savent pas pourquoi. Beaucoup mourront dans cette ignorance, fidèles comme ils le disent, aux maximes de nos " anciens rois " ; car les plus anti-monarchistes se trouvent instinctivement très bons *régalistes* dès que l'Eglise est en jeu. Quelques-uns —les doctes—rappellent que " nos rois " n'aimaient point les Conciles ; c'est leur raison de ne point agréer le Concile du Vatican. Ils veulent ignorer une chose, peut-être même l'ignorent-ils sincèrement, car enfin ce sont des esprits médiocrement ouverts et médiocrement cultivés.

Ils ignorent que "nos rois" et les autres rois, qui de très bonne heure commencèrent à être libéraux exactement comme ils le sont, ont ôté à la liberté des peuples tout ce qu'ils prenaient à la liberté de l'Eglise ; que c'est par ce moyen principal que le Saint Empire, admirable ébauche de république chrétienne, a dégénéré en monarchie absolue, gravitant de plus en plus vers le despotisme ; et qu'enfin ce despotisme, longtemps mitigé par les restes de la liberté de l'Eglise, mais de plus en plus envahissant et antichrétien, après avoir affaibli l'Eglise et amené la ruine de la monarchie, a préparé le monde pour une renaissance du despotisme païen. Ils ignorent cela. Ils ignorent que l'homme détaché de la loi du Christ, reçoit nécessairement pour maître un homme qui se déclare Dieu. Ils ignorent que leur unique pratique de la liberté, consistant à se séparer de la religion et à la proscrire, est précisément le vice qui les rend incapables, nous ne disons pas d'aimer, mais de pouvoir aimer et de pouvoir comprendre la liberté.

Laissons-les, et venons à des adversaires en qui nous les retrouverons, sinon notablement agrandis, du moins plus retentissants. Trois orateurs ont parlé du Concile au Corps législatif; M. Adolphe Guéroult, M. Emile Olivier, et M. Baroche qui leur a répondu.

Le premier n'est pas chrétien, le second n'est pas catholique, le troisième est ministre des cultes. Tous trois sont aussi bons gallicans que M. Jean Wallon, sauf le fiel *sui generis*, le fiel de Pithou.

M. Guéroult, qui a bien aussi son fiel cependant, a été le plus tortueux et le plus vulgaire; M. Olivier, le plus ingénu et le plus éloquent; M. Baroche, le plus sage, se trouvant dans l'heureuse situation de ne pouvoir rien dire. Néanmoins il a dit quelque chose de trop.

M. Guéroult est député de Paris, député de notre quartier, par parenthèse. (C'est pour lui que nous devrions combattre *usque ad effusionem sanguinis*, si sa précieuse indépendance était menacée et que nous voulussions observer à la lettre la fiction constitutionnelle. Mais cela nous serait bien difficile!) M. Guéroult a encore une autre qualité; il est prêtre, prêtre des hauts lieux, prêtre de Baal, prêtre saint-simonien.

Il a reçu l'onction de Ménilmontant, il a porté le costume, il a prêché. Quoique défroqué, il lui est resté de tout cela quelque chose, et beaucoup; il est sectaire dans l'âme, très ardent contre l'Eglise, grand inquisiteur pour le compte de la foi qu'il n'a plus, ou qu'il a encore, peu importe. Contre l'Eglise la haine tient lieu de foi et remplit avec joie les mêmes offices. Dès qu'il en trouve l'occasion, il débite à la charge de l'Eglise catholique un discours dès longtemps composé, dès longtemps connu. Ce discours ordinaire de M. Guéroult est l'article ordinaire de son collaborateur, M. Sauvestre, ancien maître d'école à Bonne-Etable dans les départements, récuré (l'article) d'un peu de grammaire. A Ménilmontant, la grammaire valait mieux qu'à Bonne-Etable.

Il a accroché au Concile cet éternel discours, dans lequel il dénonce le clergé, l'esprit du clergé, les tendances du clergé, les vices, les forfaits antisociaux de l'enseignement du clergé. Il fait remarquer que la législation de *nos rois* est douloureusement abandonnée, qu'on néglige les quatre articles. Il demande l'exécution des articles organiques, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, et que le culte catholique soit rayé du budjet. C'est peu varié. Cette fois, pour donner du neuf, il a dénoncé un article de la *Civiltà cattolica*, et la liberté que prennent certains journaux français de traduire parfois cette feuille, rédigée à Rome par des Jésuites; il a fait entrevoir que le Concile aurait pour effet de renforcer ce mauvais esprit. Voilà "l'actualité,"

et voilà son discours fait. M. Sauvestre doit avoir déjà exploité l'article de la *Civiltà,* car son odéur est restée en cet endroit du discours. M. Guéroult qualifie la *Civiltà* "un journal investi par un Bref du Pape d'une autorité doctrinale." Cela ne peut venir que de Bonne-Etable. Le *Moniteur* note des "exclamations sur un grand nombre de bancs." Nous le croyons bien. Un journal investi d'une autorité doctrinale ! ! par un Bref ! ! !

M. Guéroult a fatigué la Chambre qui ne l'a pas en gré. Il s'est fait administrer par M. Baroche une leçon d'esprit libéral, nous pourrions dire une correction, qui a excité l'allégresse publique, et sous laquelle il a dû baisser la tête, assez penaud. Voilà son discours réfuté. C'est ainsi ordinairement que l'on réfute M. Guéroult, et ainsi qu'il se retire. Mais il revient, sa passion le ramène.

Si l'ancien prédicateur de Ménilmontant est resté saint-simonien, encore une fois, nous l'ignorons. Sectaire, nous le répétons, il l'est toujours ; il a toute vive, toute jeune, toute enflammée, la passion du sectaire. Il dénoncera l'enseignement de l'Eglise, il demandera la séparation de l'Eglise et de l'Etat — et même du monde, — et laradiation du budjet catholique, tant qu'il aura vie. Pour son Eglise, à lui, quand il avait une Eglise, il trouvait la liberté de l'enseignement bonne et due, l'union de l'Eglise et de l'Etat bonne et due, la subvention bonne et due ; et tout cela s'est fait.

Le saint-simonisme, devenu industriel et financier, a fait entrer l'Etat dans sa communion, tout au moins dans ses pratiques. Il a eu la subvention, et elle a été forte : mobilière et immobilière, elle se chiffre par milliards : n'attendez pas que M. Guéroult en fasse le terrible compte, qu'il trouve que ce fut trop ! Cent cinquante ou deux cents millions, dit-on, sont restés dans une certaine sacristie après que la cathédrale a été fermée, et l'exercice du culte interrompu : il ne dénoncera point ce reliquat, il ne requerra point qu'on le rende au peuple.

Il est généreux pour le sacerdoce saint-simonien ; il veut bien que l'Eglise saint-simonienne signe un nouveau concordat avec l'Etat, même après qu'un autre *concordat* aura été par elle imposé à ses fidèles malheureux.

C'est la traduction en saint-simonien financier, de ce que nous appelons le zèle de la maison de Dieu. Mais la vraie maison du vrai Dieu, M. Guéroult n'en veut pas. *Ce temple l'importune...*

LOUIS VEUILLOT.

LETTRE DE ROME.

On écrit de Vienne et presque tous les journaux ont reproduit cette nouvelle que M. de Meysenbug avait quitté Rome, et était allé rejoindre sa famille sur les bords du lac de Gencienden. La vérité est que l'envoyé extraordinaire de l'empereur d'Autriche n'a quitté Rome que dans la nuit du 12 au 13 juillet. La note de M. de Beust a mis fin à sa mission. Le contenu de cette note dévoile le caractère dissimulé et âpre des hommes qui, comme M. de Beust, sont soumis à l'esprit des écoles modernes et n'ont aucune intelligence des devoirs moraux et religieux des gouvernements. Il reconnaît le droit du Pape de protester en ce qui touche les choses de la doctrine et de la religion et lui refuse celui de s'immiscer dans les choses de l'Etat.

C'est une thèse révolutionnaire. Que le Pape proteste tant qu'il voudra; qu'il excommunie si bon lui semble, peu importe à la révolution, pourvu qu'elle aille son train, étende ses rapines et détruise la foi dans le cœur des populations. M. de Meysenbug part de Rome navré. C'est plus qu'un honnête homme : c'est un excellent chrétien, rempli de l'amour de Dieu, ayant une conscience très nette du rôle de l'Eglise dans le monde et y joignant un grand amour de ce vieil empire des Hapsbourg. Qu'on se figure la douleur d'un tel diplomate en voyant son pays gouverné par un protestant et livré à des juifs. Il a de l'ascendant sur l'empereur; mais que peut l'empereur? Toutefois, il n'est pas désespéré. Ici on n'espère humainement rien, car l'on connaît les passions révolutionnaires.

L'Autriche est sur une voie rapide, et M. de Beust, encouragé et que des conseils apportés de l'étranger ont confirmé dans ses desseins, peut dire à son tour le mot de Victor Emmanuel en 1860, et qu'en 1868 Victor Emmanuel voudrait pouvoir ressaisir : *Andremo ac fondo.*

Un catholique vient de faire remettre à Sa Sainteté deux cent mille francs. C'est chose fréquente : Il y a des âmes généreuses qui s'émeuvent fortement en face des douleurs et des extrémités de l'Eglise, et qui, comptant pour ce qu'ils valent au juste les biens de la fortune, les offrent au Vicaire de Jésus-Christ. Mais on raconte que ce catholique étant allé trouver un religieux qu'il savait très dévoué et très agréable à Pie IX, lui a demandé de l'entendre en confession, c'est

par conséquent en confession, et sous le sceau du secret, qu'il a fait son offrande. Aussi, quand Pie IX a demandé au bon religieux d'où venait cette somme considérable, celui-ci n'a-t-il pu rien dire.

Nous avions nous-mêmes un ami, très regretté des pauvres à cette heure, qui, sans conserver un silence si rigoureux, alla un jour chez le Pape et lui remit un portefeuille dans lequel se trouvait une somme encore plus considérable, fournie par lui et ses deux frères. Pie IX fut très ému quand, après le départ de cet ami, il connut le chiffre de cette offrande et apprit que les trois frères étaient à la veille d'être ruinés par une guerre qui désolait leur pays.

Notre correspondant, qui nous apportait dans sa dernière lettre que l'on attribuait à Sa Sainteté le projet de visiter l'atelier de M. Lafon, nous apprend que le Pape a daigné faire cette visite et nous donne à à ce sujet des détails que nous tenons à publier, car nous n'y voyons pas seulement l'honneur qui en revient à l'un de nos meilleurs amis, nous y relevons surtout une nouvelle preuve de la délicieuse et touchante bonté de Pie IX.

Lundi dernier, vers six heures du soir, le cortége pontifical est donc entré dans l'ancien palais Giraud au Borgo, chef-d'œuvre d'architecture florentine appartenant aujourd'hui à M. le prince Torlonia, qui ne l'habite point. L'illustre et généreux prince romain avait mis depuis quelque temps une salle du rez-de-chaussée à la disposition de M. Emile Lafon pour qu'il pût achever son tableau de la *Bataille de Mentana*.

Encore qu'il eût été prévenu ou parce qu'il avait été prévenu, l'artiste se trouvait seul avec Mme Lafon, son fils et sa fille, quand le Pape est arrivé. Il n'avait point orné de tentures et de tapis son atelier, et s'était contenté de joncher de fleurs le pavé de la cour et de la salle, ce que Pie IX a daigné remarquer en entrant. Les bons artistes ont souvent de ces grâces d'à propos; le sentiment les leur donne.

L'artiste, sa femme et ses enfants se sont agenouillés pieusement, baisant les pieds et les vêtements de l'auguste Pontife, lequel a dit ces paroles que nous répétons pour que tous ceux qui, par la pensée, s'agenouillent aussi devant Lui, les aient comme des paroles de consolation :

— *Voilà une bonne famille chrétienne.*

Pie IX est allé droit au tableau très-brillant de couleur, très mouvementé et relevé par un vaste cadre de bois doré, et a témoigné aussitôt le plaisir que lui causait la vue de cette scène si fidèle, qui a exigé tant d'études et de labeurs.

Le premier personnage qu'il a reconnu est Mgr. Bastide, que l'on voit au plan le plus rapproché, *aux prises avec un garibaldien.*

L'aumônier donne le crucifix à baiser au mourant. Le crucifix est l'arme du prêtre qui fait entrer la grâce et l'amour dans les blessures de l'épée, qui fait succéder à la mort du champ de bataille la vie de l'éternité.

Pie IX examinant attentivement la scène, en a désigné les héros.

—"Voici bien le colonel Allet, a-t-il dit... Voilà Charrette... Comme les méchants se plaisent au mensonge. Ils ont dit qu'il s'était séparé de nous... Et c'est absolument faux."

Après un moment, le Pape regardant toujours, a ajouté en manière de réflexion :

—Ah! le démon s'agite singulièrement en ce moment ci.

Puis il a reconnu l'état-major, désignant le général Kanzler et le général de Polhès, et trouvant que le comte de Caserte était bien à sa place.

Les deux drapeaux et l'armée française ont attiré son attention, et il a suivi, avec des marques d'intérêt, le récit de l'action telle que le peintre l'avait retracée, et telle que Lui, le suprême Pontife, l'avait voulue, car l'histoire dira que dans ce succès, où les armes de la France ont eu un honneur plus réel et plus profitable qu'en aucune autre rencontre sur le sol de la Péninsule, il revient à la personne même de Pie IX une grande part : la part que Pie V, de son oratoire, où il était dans l'extase de la prière, prit à Lépante.

Nous avons dit déjà les mérites de l'œuvre de M. Emile Lafon. Le paysage y est admirable. Pie IX, voyant le mont Soracle, qui dresse à l'horizon sa croupe dorée par les rayons du soleil couchant ; s'est mis à réciter des vers d'Horace : *Candidum Soracte*, etc.

Et il accompagnait toutes ses paroles de ce sourire charmant, de ce regard vif et tendre, de ce geste animé qui le rendent si cher à tous ses enfants. Il a eu pour notre ami des éloges d'une délicatesse extrême, et a fait dans la vie de l'artiste un jour plein de lumière, de triomphe et de bénédiction.

Avant que de partir, Pie IX s'est plu à distribuer à la famille de M. Emile Lafon des dons précieux, qu'il a appelés des accessoires, disant aussi qu'il avait malheureusement oublié d'apporter l'essentiel pour l'artiste.

L'essentiel était, à vrai dire, cette visite royale accompagnée d'une bénédiction si paternelle. M. Lafon l'a dit aussitôt au Pape en des termes très sentis, car une distinction pontificale pourra rappeler au public les mérites de l'artiste, et ne dira pas de quelle joie et de quelle reconnaissance le cœur du chrétien a été rempli.

LA RELIGION DE L'AVENIR.

" Qu'est-ce que la jeunesse et qu'est-ce que la vieillesse d'une religion qui doit durer autant que le monde? On parle beaucoup des premiers siècles du christianisme. En vérité je ne voudrais pas affirmer qu'ils sont passés."

Joseph DE MAISTRE.

I.

Un des grands leurres des âmes, dans le siècle où nous vivons, c'est ce qu'on est convenu d'appeler la religion de l'avenir. Qui n'a rencontré ce mot au bout d'une phrase sonore, à la page solennelle ou mystique d'un roman, à la dernière réplique d'une logique démontée ou d'une argumentation aux abois ? Professeurs, économistes, historiens, moralistes, même mathématiciens, quel est celui de nos hommes d'Etat ou de nos hommes d'étude qui ne se soit, de temps à autre, attribué la seconde vue, qui ne se soit sacré prophète et précurseur de la religion de l'avenir? " C'est toute une légion de Moïses apocryphes qui se lève au milieu du siècle, observait un esprit distingué de nos jours. A entendre ces hommes, ce ne sont pas des hommes, car les hommes peuvent faiblir; ce sont les organes prédestinés d'une révélation inédite, et pour parler leur langage sacrilégement plagiaire d'une langue sacrée, Dieu s'est fait homme en eux. Ambitions naïvement sublimes ! Rien n'était fait jusqu'à ce jour, le monde roulait dans les ténèbres, la superstition étendait sur l'homme son linceul, la terre retournait à grand train vers le chaos. Un livre paraît ! Voyez, il est modeste d'aspect sinon de prétention. Qui s'en douterait ? Cette brochure est le berceau d'un monde, tout l'avenir y est en germe, résumé dans quelques feuillets. Gloire aux nouveaux prophètes ! L'humanité respire. Le monde allait périr : la religion de l'avenir va sauver le monde. * "

Mais qu'est-ce qu'on entend par la religion de l'avenir ? Que sera-t-elle ? Quand sera-t-elle ?— Ce n'est pas l'habitude des prophètes de procéder ainsi par des définitions. La vision ne se formule pas de même que la raison, et c'est la faire déroger que de la faire descendre à ces explications parfaitement indignes de sa divinité. " La divinité étant anonyme n'en est que plus puissante, le dogme étant mystérieux n'en est que plus sacré, la foi n'engageant à rien n'en a que plus d'adeptes, et tout le monde y gagne puisque tout le monde est d'accord, jusqu'au moment où il faudra s'entendre." Vous souvenez-vous de ce que

* M. Caro, *Etudes morales sur le temps présent*, 1re partie, 1, p. 3.

Schiller a raconté de l'image voilée de Saïs, que les prêtres disaient être celle de la Vérité, et dont ils défendaient de soulever le rideau ? La religion de l'avenir est cette idole éternellement mystérieuse et sacrée par son mystère même.

Mais soulevez le voile cependant, et que trouverez-vous sous cette belle enveloppe ? Une phrase, une chimère, un mot de convention sous lequel chacun reste maître d'abriter ses passions, ses illusions et ses convoitises. Pour M. Renan la religion de l'avenir serait peut-être l'athéisme, pour M. Vacherot ce serait le déisme, pour M. Littré ce serait le positivisme, le panthéisme pour M. Larcque, le matérialisme pour M. Berthelot, pour d'autres le socialisme, pour beaucoup le sensualisme ; et ce beau nom n'est au fond qu'une étiquette commode sous laquelle chacun reste libre de planter ses rêveries et le système de son choix. Mais que cette étiquette est heureusement choisie ! Il est toujours si facile de rallier tout le monde quand on oblige personne ! C'est un si vaste champ que celui de l'avenir ! C'est une si belle poésie que celle de l'hypothèse ! La seule chose pratique que l'on connaisse d'elle c'est qu'elle est la liberté ; la liberté de l'esprit voilà celle que l'on préconise ; la liberté des sens, voilà celle qu'on sous-entend. Cela ne suffit-il pas à inspirer les chants dont la salue la muse des romans émancipés et des petits journaux ?

Les philosophes eux-mêmes ne se défendent pas de cet enthousiasme : " Ayez confiance, ô vous que la Providence fit naître dans ces tristes jours, s'est écrié l'un d'eux dont j'ai dit ailleurs les tortures. Un germe d'avenir et de vie fermente au sein de cette corruption ; et ce que vous prenez pour la mort n'est qu'une métamorphose. Une génération nouvelle s'élève qui a pris naissance au sein du scepticisme... Une foi nouvelle s'est fait présenter à eux ; ils s'attachent à cette perspective ravissante avec enthousiasme, avec conviction, avec résolution. L'espérance des nouveaux jours est en eux. Ils en sont les apôtres prédestinés, et c'est dans leurs mains qu'est le salut du monde*. "

Mais c'est bien autre chose quand le délire des poëtes vient renchérir sur l'exaltation des philosophes ! Ceux-là montent sur le trépied, et l'inspiration déborde de leurs lèvres en métaphores sublimes.

" Oui, nous sommes dans la nuit, s'écrie une de ces prophétesses en style de pythonisse ; oui, nous sommes dans la nuit, tout est froid, tout est triste... Mais vous qui êtes jeunes, levez-vous et regardez. Le matin descend déjà sur vous à travers les pampres et les giroflées de votre fenêtre. Votre lampe solitaire lutte et pâlit, le soleil va se lever ; la terre, sentant ses entrailles se féconder, s'étonne et s'émeut comme une jeune mère, quand pour la première fois l'enfant a tressailli †. "

* Jouffroy, *Mélanges philosophiques*, p. 18.

† *Lettres à Marcie.*

Il n'en est pas moins vrai qu'en attendant ce lever d'un soleil radieux, nous marchons à tâtons, nous meurtrissant la tête dans l'obscurité. Mais heureusement voici qu'un autre hiérophante, M. E. Quinet, se charge, à sa manière, de rassurer nos craintes : " Ne nous effrayons pas trop de ces abîmes qui s'entr'ouvrent tout à coup sous nos pas. Ni la croyance ni le scepticisme ne sont épuisés, l'une et l'autre auront des joies et des douleurs nouvelles. On verra d'autres Job, d'autres Prométhée, d'autres Faust qui ne cesseront de chercher d'autres cieux !"

Puis arrive un troisième inspiré qui, devançant les âges, chante le *factum est* de la tranformation sociale et religieuse ; et heureux de penser qu'il aura aidé peut-être à bâtir les murailles de la cité nouvelle, ne fût-ce qu'avec sa lyre, il stipule déjà le prix de la reconnaissance.

" O peuples de l'avenir, s'écrie-t-il dans cette prose où l'image étouffe entièrement la pensée, ô peuples de l'avenir, lorsque par une chaude journée d'été vous promenerez vos regards sur un horizon immense où il n'y aura pas un seul épi plus haut que l'autre dans la moisson humaine, ô hommes libres, quand alors vous remercierez Dieu d'être nés pour cette récolte, pensez à nous qui ne seront plus, dites-vous que nous avons acheté bien cher le repos dont vous jouirez, plaignez-nous plus que tous vos pères, car nous avons tous leurs maux et nous avons perdu ce qui les consolait ‖."

" O Grecs ! ô Grecs, disait Solon aux Athéniens, vous n'êtes que des enfants !" C'est la pensée qui vient en voyant ce siècle vieux de folies et de souffrances qui voudrait s'étourdir sur sa décrépitude par des rêveries de jeunesse et des espoirs puérils !

J'ai voulu les exposer. Quant à les réfuter, cela n'est pas possible. On réfute une doctrine, on discute un système : réfute-t-on un Dieu ? discute-t-on une chimère ? C'est la tâche du sens commun d'en faire bonne justice, et lui seul y suffit. Il suffit de croire en Dieu, il suffit de reconnaître qu'un Être puissant et sage préside à nos destinées, pour s'assurer que cet être a dû donner aux hommes une religion toute faite. Et en effet, peut-on se figurer un Dieu qui, nonobstant le dessein de nous attirer à lui, condamnerait le genre humain à marcher sans relâche vers un but incertain dont il approche sans cesse sans pouvoir jamais l'atteindre ? Se figure-t-on une sagesse servie par la toute-puissance, la bonté et l'amour, voyant de loin s'agiter une créature aimée, altérée de voir son objet, haletante de le posséder, mais forcée fatalement à poursuivre l'inconnu et roulant dans le cercle de l'éternel *devenir ?* Est-il compréhensible que, depuis cinq mille ans, l'homme ait été laissé dans les ténèbres grossières des religions mauvaises, et que son créateur ait tardé indéfiniment à

‖ Alfred de Musset.

envoyer vers lui les nouveaux révélateurs et les hiérophantes de la saine croyance ?

Cette hypothèse absurde est de plus une hypothèse affreusement cruelle ; car quelle consolation, nous, hommes du présent, qui n'avons plus la foi qui reconfortait nos pères, qui n'avons pas encore les révélations heureuses qui réjouiront nos fils, quelles consolations pouvons-nous trouver à saluer ce char d'un prétendu progrès qui nous broie en passant, pour aller décharger des trésors inconnus dans un lieu et dans un temps où nous ne serons plus ? Ah! qu'il faudrait alors envier le sort de nos neveux! Eux, du moins, ils verront, ils connaîtront, ils jouiront. La nuée se changera pour eux en colonne de feu, la manne tombera du ciel, l'eau jaillira du rocher, et ils pourront enfin étancher à la source cette soif de vérité qui brûle toutes les âmes. Mais ne consume-t-elle pas nos âmes comme les leurs ? Et par quel sort odieux, bien proche de l'injustice, avons-nous tous les maux sans avoir aucun de leurs remèdes ? Pourquoi dans ce long siége de la cité future fait-on de nous une colonne d'assaut sacrifiée pour enlever, en faisant un chemin de nos corps, cette redoute de l'avenir où nous n'entrerons point ? Quand cela se fait à la guerre, et que ce poste est le poste choisi et demandé par les meilleurs soldats, ces hommes sont des héros, parce que le trépas dont ils sont les martyrs est le trépas de leur choix. Mais nous, cette mort morale de l'attente sans espoir, nous ne la choisissons pas, c'est le poste fatal qui nous est assigné par le malheur des temps ; nous ne sommes point des héros, nous ne sommes point des martyrs, nous sommes des victimes engagées par notre chef, que l'on dit être notre père, dans ce défilé lugubre d'où lui, ce père divin, sait que nous ne reviendrons pas !

En vérité je me demande comment une telle doctrine peut s'appeler encore celle de l'espérance ! Je cherche où est le charme d'une pareille pensée, et ce qu'elle fait de l'homme et ce qu'elle fait de Dieu ! J'aime mieux alors m'en tenir au mot de l'Evangile qui nous enjoint de repousser toute religion comme fausse, dès lors qu'elle est nouvelle, quand même un ange descendrait pour s'en faire l'apôtre. Et quant aux apôtres de la foi de l'avenir, qui ne sont pas tous des anges, l'Evangile nous prévient de nous en défier sagement comme de loups déguisés sous la toison des agneaux. Insensé qui voudrait lâcher la proie pour l'ombre, et qui verrait dans ces prometteurs autre chose que de pauvres débiteurs ruinés et insolvables, lesquels, à bout de ressources, paient de belles paroles, et nous donnent hypothèque sur je ne sais quels lointains et chimériques héritages qui ne viendront jamais.

II.

Il y a peu de temps qu'un des plus audacieux prophètes du nouveau Dieu déclarait ainsi ouverte la succession du Christ, et, prononçant sur

la tombe de la religion défunte l'oraison funèbre du passé, chantait triomphalement l'apocalypse de l'avenir. Tel est le ton général du livre de M. Taine sur l'*Italie et la Vie italienne*, long pamphlet politique dont le but manifeste est d'attiser les haines et d'enflammer les colères de la révolution contre l'Eglise et le pape. Mais dans ce persiflage il faut noter trois pages plus hardies que les autres, et qui ont fait du bruit. Ce sont celles où l'auteur, avec ce ton de juge qui lui est personnel, tranche la question religieuse, et, dépouillant le bilan du catholicisme, établit que toute sa vie comme toute sa fortune repose sur quatre forces, dont deux n'existent plus aujourd'hui que de nom, tandis que les deux autres ne se soutiennent plus que sur des étais humains. C'est dire en d'autres termes que la moitié du catholicisme est morte et que l'autre moitié est bien près de l'être *.

Premièrement ce qui a cessé d'être, selon lui, une force catholique, c'est l'*ascendant des rites*. Mais que comprend ce nom de rites ? Tantôt il semblerait qu'il entend par ce mot l'idolâtrie, " ce culte du sauvage, de l'enfant, de l'être grossier qui se fait un fétiche et qui adore le signe au lieu de la chose signifiée." Tantôt on pourrait croire qu'il s'agit uniquement de la superstition, de " cette grossièreté d'esprit qui, ne pouvant comprendre les idées nues et les sentiments incorporels, sanctifie les objets sensibles et palpables, et met toute sa foi dans un doigt de S. Yves, un froc de S. François, une statue de Ste Anne ou de la Madone dans ses habits neufs ou brodés." Assurément jusqu'ici M. Taine a beau jeu. Qu'il incrimine, autant que cela pourra lui plaire, l'aveugle crédulité " du pâtre de la Sabine et du paysan de la Bretagne," tout le monde sait bien que là n'est pas le rite catholique, et il y aurait peu de risque que l'on s'y laissât prendre, si, par un coup de son art, M. Taine n'avait soin de glisser sur la même ligne le nom des plus saintes choses, comme " l'expiation, le culte de la Vierge, des anges et des saints, les " sacrements de l'Eglise, enfin l'autorité du prêtre regardé comme dépositaire de la volonté divine et comme dispensateur des choses célestes.

Mais entre ces pratiques et les superstitions qu'on vient de dénoncer, n'y a-t-il pas un abîme ? La plus pitoyable façon de raisonner n'est-ce pas celle-là même qui produit, à l'encontre d'une grande institution, l'abus que peuvent en faire les sots et les méchants ? Et par quelle injustice peut-on rendre l'Eglise catholique responsable de ces mêmes abus qu'elle est venue détruire et qu'elle combat encore ? Quelle bonne foi y a-t-il à mettre au même rang ce que nous commandons et ce que nous condamnons, l'usage autorisé, et les excès interdits, pour être plus à même de les confondre ensuite dans une réprobation dont l'Eglise catho-

* *L'Italie et la Vie italienne, Revue des Deux-Mondes* du 15 mai 1865, p. 293.

lique doit porter tout le poids ? La vérité et l'erreur, la religion et l'idolâtrie, au lieu d'aller ensemble, ne sont-elles pas au contraire l'exclusion l'une de l'autre ? M. Taine le sait bien. Le prestidigitateur sait bien par quel tour de main il déroutera l'attention et embrouillera si bien la réalité et l'apparence que les yeux arriveront à les confondre. C'est dans cet art qu'excelle entre tous M. Taine, le plus divertissant des sophistes de nos jours. Et quand le tour est joué, il se présente au public en déclarant gravement que "cet ascendant des rites va se réduisant à mesure que l'instruction se propage. En France, par exemple, depuis le XVIIe siècle, cette portion des pratiques tombe en désuétude, du moins dans la classe la plus éclairée." *Fabula acta est, plaudite cives !*

Mais maintenant réduisons la chose à ses termes justes, rendons à ce mot de *rite* son sens légitime, même son sens le plus large, embrassant tout le culte avec la discipline, que restera-t-il de vrai dans les allégations hardies de M. Taine, et quel est, par exemple, de tous nos rites essentiels celui dont l'ascendant "va se réduisant à mesure que l'instruction se propage ?"

Est-ce l'expiation contre laquelle en effet l'auteur semble garder une haine instinctive ? En changeant quelque chose dans ses applications, a-t-elle rien perdu de son obligation ? et tout l'effort du sophisme, de l'orgueil et de la chair est-il parvenu à faire abroger, par exemple, ce rit de l'aveu qui est bien le plus lourd fardeau de notre loi ?

Veut-il, par ce nom de *rit*, parler de la liturgie ? Mais n'est-ce pas précisément aujourd'hui que cet ascendant reprend tout son empire à mesure qu'elle refait parmi nous son unité ?

Est-ce de l'art religieux que veut parler M. Taine ? Il y a quelques années Henri Heine écrivait : "Voyez au clair de lune le dôme de Cologne ; il devait être la bastille de l'esprit, et les papistes croyaient que dans cette prison de géant allait se consumer le génie de l'Allemagne. On ne l'achèvera pas et ce sera bien... Même un jour viendra où, loin de l'achever, on fera de sa nef une grande écurie." Plus récemment encore M. Renan proclamait dans sa pesante emphase, que nos temples croulants n'abritent plus leurs fidèles, et que nos voûtes défoncées laissent tomber l'eau du ciel sur l'autel solitaire où réside notre Jésus.— Or qu'est-il arrivé ? En dépit de M. Heine, on achève aujourd'hui la cathédrale de Cologne, et c'est l'Allemagne entière qui y a mis la main. En dépit de M. Renan, nos temples dévastés par la révolution sortent partout de terre, comme la germination après un rude hiver. En dépit de M. Taine, les rites comme les arts y retrouvent perpétuellement leur ascendant souverain sur les foules subjuguées que nos fêtes y rassemblent et y agenouillent. Est-il jamais entré dans une matinée quelconque, ou un dimanche soir à Notre-Dame des Victoires ?

De quoi parle-t-il encore ? Des anges et des saints. Il inscrit déjà leur culte sous la rubrique des superstitions surannées ; et il revient de Rome où il a vu porter au Panthéon chrétien les noms glorifiés de nouveaux saints qui sont les fleurs toujours renaissantes de l'arbre de la croix.

Il ne nous laisse pour adeptes que " les simples et les demi-simples, les peuples qui ont l'imagination chaude et qui ne savent pas lire." Or ces simples et ces demi-simples s'appelaient hier Balmès, Wiseman, Lacordaire, O'Connell, Ozanam et Donozo Cortès. Ces peuples qui ne savent pas lire, ces peuples catholiques s'appellent les Français, la moitié des Allemands, tous les Espagnols, et ces pauvres Italiens que l'on traite tour à tour ou si bien ou si mal, selon le besoin de la cause. Dans ce grand nombre de catholiques, il faudra bien avouer, en dépit du pamphlet, qu'il y en a qui savent lire, et même on en pourrait citer qui savent écrire.

Enfin, M. Taine renvoie à la religion protestante l'honneur d'avoir détruit, dans les pays réformés, l'ascendant des rites, et d'atténuer graduellement sa puissance dans les pays catholiques. Que dirait le statisticien si nous lui démontrions que le contraire a lieu, que c'est le catholicisme qui pénètre, qui entame le protestantisme moderne jusque dans ses retranchements ; et si nous lui faisions voir comment le piétisme génevois et le puseysme anglais tendent à rétablir ces *pratiques sensibles* dont l'influence, prétend-il, est ruinée sans retour ?

Chose étrange d'ailleurs et qui réfute l'erreur par ses contradictions ! Ce sont les positivistes, ce sont eux, les sectaires de l'école naturaliste, les fauteurs du matérialisme, qui jettent ainsi le dédain le plus imprévu aux rites, aux choses sensibles, et implorent l'avénement d'un spiritualisme dégagé de tout symbole, libre de toute forme, pur de tout alliage ! Mais d'où leur est donc venu cette répugnance soudaine à l'endroit de la matière et des sens ? Où ont-ils pris tout à coup ce puritanisme farouche que ne portent guère ailleurs les partisans pratiques de la morale indépendante ? Est-il donc si difficile aux sophistes de se mettre d'accord avec eux-mêmes ? Et pensent-ils avoir fait preuve d'une profonde connaissance de la nature de l'homme en dénigrant les rites qui l'élèvent à Dieu ? " Nous ne sommes ni ange ni bête, disait un philosophe, et qui veut faire l'ange fait la bête." Certes le mot de Pascal est trop extrême pour qu'il puisse jamais s'appliquer à M. Taine, qui est assurément un homme de beaucoup d'esprit. Mais l'esprit ne saurait suffire à de certaines choses. Que si Platon a dit que le poëte est un être ailé, il a ajouté que le poëte est un être divin. Or c'est ce côté divin, cette élévation religieuse jointe à la fermeté d'une raison maîtresse qui manque essentiellement à cet homme et à ce livre. C'est un défaut notable en matière philosophique que cette légèreté ; et quel que soit l'essor d'une belle plume de poëte, en fait de raisonnement il vaut mieux s'en tenir à la maxime de Bacon : " Non des ailes, mais du plomb."

A continuer.

L'ÉCHO
DE LA FRANCE.

PAUVRE PÈRE !

Il est des souvenirs, à la fois tristes et doux, qui laissent dans la mémoire une trace ineffaçable. Sur la route où le temps nous entraîne, parfois ils nous reviennent au cœur,—comme le son lointain de l'angelus du soir, qui fait penser à Dieu.

Tel est pour moi le court épisode que je vais raconter.

J'arrivais à Paris du fond de ma paroisse,—voilà bientôt quinze ans,—muni d'une bourse un peu légère, mais riche de ce trésor de la jeunesse qui s'appelle l'espérance. Pour m'envoyer dans la grande ville achever le cercle de mes études, Dieu sait quelles privations s'imposait ma pauvre mère, devenue, à cette heure, mon ange gardien là-haut ! Au moment de mon départ, après m'avoir embrassé comme on embrasse son fils lors d'une première séparation, elle m'avait remis une lettre pour M. Dumanoir, un de ces rares savants que l'Europe nous enviait alors. Madame Dumanoir, morte d'une maladie de poitrine depuis environ six ans, avait été l'amie intime de ma mère. Elles s'étaient connues toutes jeunes filles dans un pensionnat du faubourg Saint-Germain, et cette amitié de leur enfance n'avait fait que s'accroître avec l'âge et la raison. Mariées vers la même époque, l'une en province, l'autre à Paris, elles avaient resserré plus que jamais, en dépit de l'éloignement, l'union de leurs deux belles âmes ; et l'absence, cette pierre de touche de cœur, les avait éprouvées sans péril. Jusqu'à la mort de madame Dumanoir, la correspondance entre les deux amies avait été fréquente et sans interruption.

Ma première visite, le lendemain de mon arrivée, fut pour M. Dumanoir. Je n'oublierai jamais l'impression que produisit tout

d'abord sur moi cette noble et pâle figure, creusée par une douleur incurable; ce front large et intelligent, qu'agrandissait encore une calvitie précoce ; ce regard ferme, profond, et en même temps d'une douceur inexprimable. Il lut avec émotion la lettre de ma mère, qui réveillait en lui de chers et douloureux souvenirs ; puis il me tendit la main.

" Aimez-bien votre mère, monsieur Albert Souvrel,—me dit-il d'un ton pénétré ; —c'est un noble cœur, et celle que je pleure encore, mon Amélie, qui s'y connaissait, avait su justement l'apprécier. Aimez-la bien, mon enfant, pendant que vous avez le bonheur de la posséder en ce monde. Les accidents de la vie sont nombreux et imprévus. Il arrive un moment, dans ce pénible voyage d'ici-bas, où la seule consolation de celui qui reste isolé sur la route, c'est de pouvoir se dire :—Tant qu'ils ont marché près de moi, ceux que j'aimais n'ont pas cessé d'être heureux."

Mes relations avec M. Dumanoir prirent de jour en jour un caractère plus intime. Je savais que toutes ses journées étaient remplies par un travail assidu, refuge de cette grande âme brisée. Mais deux ou trois fois par semaine j'allais passer ma soirée chez lui, dans le modeste logement qu'il occupait sur le boulevard Montparnasse. Nous causions, ou plutôt je l'écoutais causer durant de longues heures qui s'écoulaient comme des minutes ; il me dirigeait dans mes études, et me prodiguait les trésors de son érudition sans égale. Car c'était un de ces savants laborieux, un de ces bénédictins laïques, comme on n'en voit presque plus depuis le seizième siècle ; c'était un digne descendant de ces robustes ouvriers de l'intelligence qui travaillaient quatorze heures par jour, et se plaignaient encore, à l'exemple de Titus, d'avoir perdu leur journée. Ami d'Eugène Burnouf, correspondant de Bopp, il s'était fait connaître depuis longtemps par d'importants travaux d'histoire littéraire et de haute philologie. Pour moi, je lui dois en grande partie cet amour de l'étude qui m'a procuré plus tard tant de jouissances, et auquel je suis redevable encore des plus heureux moments de ma vie.

J'avais toujours évité jusqu'alors de réveiller chez M. Dumanoir, par des questions cruellement indiscrètes, un passé dont l'image semblait d'ailleurs le poursuivre sans cesse ;—fardeau moral sous lequel sa santé pliait, chaque jour, d'une manière alarmante pour ses amis. Un soir pourtant, à la suite d'une conversation plus intime qu'à l'ordinaire, je lus dans ce pauvre cœur, qui depuis si longtemps se dévorait lui-même en silence, un besoin d'épanchement auquel mon affection, plus encore que ma curiosité, me faisait un devoir de me prêter sans réserve. La douleur est bien moins amère quand elle se

sent écoutée et comprise. Il se leva tout à coup, suffoqué par des sanglots qu'il essayait en vain de refouler au fond de sa poitrine ; et, de son cabinet de travail, où nos soirées se passaient habituellement, il me conduisit dans sa chambre à coucher.

" Regardez ! " murmura-t-il en me montrant d'une main tremblante deux miniatures suspendues au-dessus du chevet de son lit et encadrées dans une guirlande de myosotis artificiels.

C'était le portrait de madame Dumanoir, et celui d'Eugène, son fils unique, mort, il y avait environ six mois, dans sa dixième année.

Il y avait entre ces deux figures angéliques une ressemblance si complète, que, sans la différence naturelle d'âge et de costume, on aurait pu se demander où était la mère, où était l'enfant.

Une autre différence, beaucoup plus sensible, me frappa dans celui-ci : le front d'une blancheur d'albâtre, présentait un développement extraordinaire.

Nous rentrâmes dans le cabinet.

" Quand ma pauvre Amélie mourut,—continua M. Dumanoir,—elle me laissa, comme vous voyez, son vivant portrait dans notre Eugène, notre unique enfant, doublement chéri, doublement idolâtré par son père. Et cette ressemblance ne s'arrêtait pas aux traits du visage. Chez l'enfant comme chez la mère, même trésor de sensibilité, même richesse de cœur.

" De plus, dans Eugène, une puissance de pensée, une plénitude de facultés intellectuelles qui m'épouvante encore, et ne me laisse aucun doute sur la prodigieuse enfant de Pic de la Mirandole.

" La nature a de mystérieux caprices, mon cher Albert ; et ce n'est pas seulement dans l'ordre physique qu'elle produit des géants.

" Eugène avait tout au plus cinq ans lorsqu'il perdit sa mère. Jusqu'alors, je ne m'étais occupé que de son éducation matérielle ; je m'aperçus bientôt, pour mon malheur, que son intelligence grandissait tous les jours, en dépassant de bien loin son âge et ses forces. C'étaient à chaque instant, non pas seulement de ces saillies imprévues qui étonnent tous les pères, mais des questions d'une si vaste portée, d'une si terrible profondeur, que, saisi d'effroi, j'essayais d'éluder la réponse par tous les moyens imaginables.

"—Tu sauras cela plus tard, lui disais je ; plus tard, quand tu seras grand, je te le promets.

" Le pauvre enfant me regardait en silence, de ses grands yeux bleus, où perçait un timide reproche. Puis, des jours entiers, il restait immobile et rêveur ; et quand je lui demandais :

"—A quoi penses-tu donc, mon Eugène ?

" Il me répondait, de sa voix douce et résignée :

" — Je cherche à me répondre tout seul.

" Que faire ? Il faut céder ; il fallait lui donner, dans toute leur étendue, les solutions qui le préoccupaient. Alors ses yeux s'animaient d'enthousiasme, sa figure d'une pâleur transparente se colorait comme la neige aux reflets d'un incendie, un soupir de soulagement s'échappait de sa poitrine, et sur ses lèvres d'une finesse exquise revenait son divin sourire,—le sourire de sa mère !

" O mon ami ! vous pensez bien que je n'aurais jamais voulu confier à des mains étrangères le soin d'une nature si frêle et si précieuse. Je compris la redoutable gravité de mes devoirs, et consacrai dès lors tous mes instants, mes jours, mes nuits, ma vie entière à mon fils. Moi seul pouvais mesurer sa dose quotidienne d'aliment à cette intelligence d'une avidité dévorante, d'une compréhension sans bornes. Et cependant, malgré des précautions et des efforts inouïs, elle s'élançait toujours, toujours plus loin que je n'aurais voulu. Vous dire avec quelle rapidité de conquérant ce jeune esprit envahissait le monde de la pensée,—Albert ! ce serait une chose impossible et superflue : vous ne me croiriez pas ! Il atteignait à peine sa neuvième année, qu'il traduisait couramment les chefs-d'œuvre antiques et ceux de la littérature allemande, pour laquelle il se sentait une prédilection particulière. Ce n'est pas tout : en même temps qu'il embrassait déjà dans sa vaste mémoire l'histoire universelle par grandes masses, et la chronologie de tous les faits principaux, il s'avançait à pas de géant dans l'immense domaine des sciences proprement dites. En vain j'espèrerais parfois le voir s'arrêter devant des difficultés de premier ordre, et donner ainsi quelque trêve à cette fièvre d'apprendre qui consumait sa vie. L'obstacle irritait son orgueil et centuplait sa force de volonté ; les muscles de sa figure frémissaient d'une sainte colère ; il luttait, il luttait sans cesse,— et le malheureux enfant comprenait tout !

" Albert, — continua le savant avec une sorte de terreur, — cet enfant était plus fort que moi ; je ne pouvais l'arrêter. Et chaque jour, mon Dieu ! je le voyais plus débile et plus chétif. Trop hâtée d'éclore, cette pensée colossale brisait son étroite enveloppe de matière. J'essayais de le distraire, de l'arracher à lui-même par des promenades, par des jeux avec les enfants de son âge ; peine inutile ! le corps se laissait faire, l'âme était ailleurs. Je m'efforçais de le gronder ; mais il était si doux, si aimant, il m'enlaçait de caresses si angéliques, que je n'avais pas le courage de continuer sur ce ton. Une autre fois, je lui enlevais ses livres, — pour les lui rendre à la première larme. Ah ! faible et mauvais père que j'étais ! je n'ai pas su aimer mon fils, — et je l'ai perdu ! "

M. Dumanoir s'interrompit à ces mots, et resta quelque temps comme abîmé dans sa douleur. Je le regardais en silence. Que lui dire? et quelle consolation trouver pour un désespoir aussi profond? Il reprit bientôt d'une voix un peu plus ferme :

" Un seul espoir, une seule chance de salut me restait encore. Eugène avait conservé dans son cœur un culte ardent pour la mémoire de sa mère. Si jeune qu'il fût lorsque nous eûmes le malheur de la perdre, cette douce image semblait l'accompagner partout. La nuit, dans ses rêves, il avait avec elle des entretiens qui me faisaient frémir. Souvent aussi, le jour, son regard se fixait d'une manière étrange.

" — Que regardes-tu ? lui disais-je.

" — Ma mère! me répondait-il à voix basse. Elle me parle, elle me dit qu'elle est bien heureuse, et qu'elle le serait encore davantage si tous deux nous étions auprès d'elle. Oh! qu'elle est belle, ma mère, et que sa voix est douce! Oh! père, si tu la voyais, si tu l'entendais comme moi !

" Un matin, après déjeuner, je le pris sur mes genoux, et, promenant mes doigts dans sa chevelure blonde, je lui dis d'un ton mystérieux :

" — Enfant chéri! je l'ai vue ta mère ; je l'ai entendue à mon tour, cette nuit même. Elle était là, debout, près de ton petit lit blanc. Sais-tu ce qu'elle disait ? Elle disait tout bas, tout bas, pour ne pas t'éveiller, que son Eugène l'affligeait beaucoup, qu'il la faisait souvent pleurer.

" —Oh! dit-il en m'interrompant, pour déconcerter d'un mot tout mon stratagème, on ne pleure pas où est ma mère. Et pourquoi, d'ailleurs, aurait-elle pleuré ?

" — Parce que tu veux te rendre malade ; parce que tu fais de la peine à ton père, à ton pauvre père, qui t'aime tant !

" Il me regarda d'un air étonné ; ses grands yeux, pleins de doute, semblaient lire au fond de mon âme.

" — Elle t'a dit cela ? me demanda-t-il.

" — Oui, mon enfant.

" — C'est étrange. Je l'ai vue aussi, moi ; mais elle m'a dit toute autre chose.

" — Et quoi donc ?

" — Qu'elle m'attendait depuis longtemps ; que mon bonheur avec elle surpasserait toutes mes espérances...Et puis, elle m'a dit encore... Oh! père, voilà pourquoi je voudrais bien mourir...

" Je me sentis frissonner de tous mes membres.

" — Elle t'a dit, mon Eugène ?...

" — Qu'ici-bas nous ne pouvions rien savoir, mais que là-haut on savait tout!

" Je l'étreignis à lui faire mal : il me semblait en ce moment que la mort l'arrachait de mes bras.

" Tu pleures ? me dit-il tout à coup de sa douce voix émue. Pourquoi pleurer, si je vais rejoindre ma mère ?

" — Et moi, cruel enfant ! moi qui resterais seul !

" — Pauvre père ! me répondit-il avec un sourire que je n'oublierai de ma vie ; prends patience... Nous t'attendrons !

" Je me tus consterné... J'étais vaincu.

" Que vous dirai-je, mon ami ? Ce qui devait être, arriva : Eugène fut attaqué d'une fièvre cérébrale contre laquelle tous les secours de l'art se trouvèrent impuissants... Une nuit, — affreux souvenir ! — je le veillais avec angoisse. Tout à coup, je l'entendis m'appeler d'une voix à peine distincte. Je me penchai sur lui. Ses pauvres petits bras, blancs et maigres, se serrèrent convulsivement autour de mon cou.

" — Père, murmura-t-il, la vois-tu ?... Elle est là... elle m'appelle... Oh ! quel sourire !... Pourquoi donc est-elle si grande ?...La lumière m'éblouit... On est heureux là-haut... Et puis, on sait tout.. Je m'en vais... A bientôt, père !... Au revoir !...

Ses bras inertes étaient retombés sur le lit... Je me relevai plein d'épouvante... Immobile, les yeux fixes et grands ouverts, mon pauvre enfant était mort !..."

Ici encore, le malheureux père s'arrêta malgré lui. Quand ses larmes l'eurent un peu soulagé :

" Venez ! " me dit-il.

Il me fit passer dans un cabinet attenant à celui où nous étions, mais beaucoup plus petit.

" Vous avez vu tout à l'heure, poursuivit-il d'une voix altérée, que le lit de mon Eugène était resté à la même place, près du mien. Il me semble encore, tous les soirs, le voir s'endormir sur son oreiller blanc, la tête tournée vers moi ; il me semble entendre, comme autrefois, le doux bruit de sa respiration. Voici maintenant son petit cabinet de travail, d'où j'avais tant de peine à l'arracher ; voici ses livres, ouverts à la même page ; ses papiers, dans le même ordre ; sa plume, les dernières ligne qu'il a écrites... Oh ! prenez garde... ne dérangez rien...

Puis il murmura des paroles sans suite, croisa les bras, et sa tête affaisée retomba sur sa poitrine.

Je sentis qu'en ce moment il avait besoin d'être seul.

Profondément ému par le récit douloureux que je venais d'entendre, je m'approchai de M. Dumanoir, et lui serrai la main en silence. Absorbé par son idée fixe, il s'aperçut à peine de mon départ.

En rentrant à mon hôtel de la rue de la Harpe, je trouvai dans la loge du concierge une lettre de ma mère, où ma présence au pays était réclamée le plus tôt possible, pour d'importantes affaires de famille. Je partis le lendemain, sans avoir pu faire mes adieux à M. Dumanoir, qui venait de sortir au moment de ma visite, et que je dus instruire par un billet de ce voyage précipité.

Mon absence dura six mois, pendant lesquels j'écrivis plusieurs lettres à M. Dumanoir, sans recevoir de réponse. De retour à Paris, je courus savoir de ses nouvelles. En m'apercevant, le concierge de la maison, brave homme avec qui mes fréquentes visites m'avait rendu familier, m'arrêta sur la première marche, et me dit avec tristesse :

"Ne montez pas, monsieur Albert... vous ne trouveriez plus M. Dumanoir.

— Est-ce qu'il ne demeure plus ici ? demandai-je.

— Hélas ! non... depuis trois semaines au moins... Du reste, voici un petit mot de sa part, qu'on m'a chargé de vous remettre."

C'était une lettre cachetée de noir. Je l'ouvris en tremblant. Elle me disait :

" Mon cher Albert,

" Pardon de ne pas vous avoir répondu. J'étais trop faible... Et " maintenant encore, j'emprunte, pour vous écrire, une main étrangère. " Quand vous reviendrez, j'aurai changé de logement. Ma nouvelle " adresse est au cimetière Montparnasse, où j'habite avec ma femme et " mon fils. Ne m'oubliez pas, et venez nous voir quand vous n'aurez " rien de mieux à faire.

" Votre vieil ami,

" CHARLES DUMANOIR.'

Le cœur affreusement serré, je me rendis en hâte au cimetière. Avant d'entrer, je me procurai trois couronnes d'immortelles. On m'indiqua la sépulture de la famille Dumanoir. Elle était fort simple: c'étaient trois dalles entourées d'une grille. Celle de gauche abritait la mère, celle de droite le père, et celle du milieu l'enfant. Sur la tombe de l'enfant étaient gravés ces mots, dont l'allusion ne m'était pas inconnue :

NOUS T'ATTENDONS.

Et sur celle du père :

ME VOICI.

Je déposai pieusement mes trois couronnes, et je sortis, les yeux pleins de larmes. Toute la nuit suivante, je rêvai de ma mère. Un funèbre présage semblait planer sur moi...

Mon Dieu ! je ne m'étais pas trompé !...

J. B.

FIOR D'ALIZA.

(Voir pages 15, 182, 228 et 346.)

Les heures que nous passions ainsi deux fois par jour, seul à seul, à nous reconsoler et à rêver à deux dans notre cachot (car c'était vraiment autant le mien que le sien), étaient les plus délicieuses que j'eusse passées de ma vie ; en vérité, j'aurais voulu que toutes les heures de notre vie fussent les mêmes, et que les portes de ce paradis de prison ne se rouvrissent jamais pour nous deux ; quand on a ce que l'on aime, qu'est-ce donc que le reste ? qu'un ennui.

J'aurais voulu que ces heures ne coulassent pas, ou bien que toutes nos heures passées et futures fussent contenues dans une de ces heures.

Mais, hélas ! l'ombre du cloître n'en descendait que plus vite sur la cour, et les étoiles ne s'en levaient pas moins dans le coin du ciel qu'on apercevait du fond du cachot ; il fallait nous séparer, coûte que coûte, de peur que ma veille dans la cour ne parût trop longue au *bargello ;* sa femme et lui étaient bien contents de mon service ; ils ne cessaient pas, les braves gens, de se féliciter de ma fidélité, de mon assiduité à mon devoir, et des soins que je prenais des prisonniers, des chiens et des colombes. Quel crime c'eût été de les livrer à la ruine et à la prison, en récompense de leur confiance ? Ce n'était pas là ce que ma tante m'avait appris en me faisant répéter mon catéchisme.

Au bout d'une demi-semaine, d'une attente si douce et cependant si inquiète, le frère Hilario revint de son couvent : il raconta à Hyeronimo que l'évêque et le prieur n'avaient pas balancé à lui accorder le consentement, l'autorisation, les dispenses ecclésiastiques, motivées sur le salut du meurtrier repentant, à qui le pardon et la résignation ne coûteraient rien s'il mourait avec le droit et la certitude de retrouver, dans le paradis des repentants, l'éternelle union avec celle qu'il aimait, union dans le temps, symbole de l'union de l'éternité bienheureuse.

— Je sais, lui avait dit l'évêque, que cette superstition pieuse est dans le pays de Lucques une opinion populaire que rien ne peut extirper dans les campagnes ; mais c'est la superstition de la vertu et de l'amour conjugal, utile aux mœurs ; il n'y a aucun mal à y condescendre pour la fidélité des époux et surtout pour le salut des condamnés.

Le supérieur de San Stefano avait dit de même.

Quant à la mère d'Hyeronimo et à mon père, comment auraient-ils

hésité à donner un consentement à une union sainte de tout ce qu'ils aimaient sur la terre, surtout quand ils espéraient que cette union serait peut-être le gage de la grâce accordée à Hyeronimo et tout au moins de mon retour auprès d'eux, si l'iniquité des hommes le retenait en captivité après sa commutation de peine.

Muni de toutes ces autorisations le père Hilario avait amené avec lui, à la ville, le père aveugle avec le chien qui le conduisait, et ma tante qui les précédait de quelques pas, pour éclairer de la voix les mauvais pas de la descente à son beau-frère.

Le père Hilario les avait conduits tous les deux, comme des mendiants sans asile qu'il avait rencontrés sur les chemins; il avait obtenu pour eux un coin obscur sous le porche du couvent de Lucques qu'il habitait lui-même; ils y recevaient la soupe qu'on distribuait deux fois par jour aux habitués de la communauté; sur leurs deux parts, ils en avaient prélevé une pour le petit chien à trois pattes de l'aveugle, le pauvre Zampogna. La petite bête semblait comprendre qu'il y avait un mystère dans tout cela, et, couché sur les pieds de son maître ou sur la tablier de ma tante, il les regardait avec étonnement et il avait cessé d'aboyer, comme il avait l'habitude de faire à notre porte, au passage des pèlerins.

— Prenez bien garde, avait dit à nos parents le père Hilario, de rien révéler ni au *bargello*, ni à sa femme, ni à personne du secret qui se passe entre Hyeronimo, Fior d'Alisa, vous et moi; un seul mot, un seul geste perdrait, non-seulement la vie, mais le salut même de votre cher enfant, s'il doit mourir.

Ma tante et mon père l'avaient bien promis; mais j'aime mieux laisser ma tante, à son tour, vous raconter ce qui s'était dit et ce qui se dit ensuite entre eux et Hyeronimo, quand ils se revirent, car je n'y étais pas, monsieur, le jour de la reconnaissance.

La tante alors, au lieu de parler, se prit à pleurer à chaudes larmes, le visage caché dans son tablier.

— Pardonnez-moi, monsieur, me dit-elle enfin, rien qu'en y pensant je pleure toujours les yeux de ma tête.

Mettez-vous à notre place, pauvres vieux que nous étions, l'un privé de la lumière, l'autre de son mari, tous les deux de leurs chers enfants, leur unique soutien, lui allant chercher sa fille qui ne voudrait peut-être pas revenir tant elle aimait son cousin, moi allant recevoir mon fils pour lui faire le dernier adieu au pied d'un échafaud ou tout au plus à la porte d'un bagne perpétuel, la plus grande grâce qu'il pût espérer, si monseigneur le duc revenait avant le jour fatal, et tous n'ayant pour appui dans une ville inconnue qu'un vieillard chancelant avec sa besace et son bâton, demandant pour eux l'aumône aux portes.

C'est pourtant comme cela que nous entrâmes à Lucques, monsieur, moi disant mon chapelet derrière le frère quêteur; et lui, en montrant son beau-frère, marchant à tâtons derrière nous, guidé par son pauvre chien estropié.

Hélas ! qu'aurait pensé mon pauvre défunt mari, s'il nous avait vus ainsi du haut de son paradis, lui qui m'avait laissée en mourant si jeune et si nippée, avec une si belle enfant au sein; son frère, avec ses deux yeux, riche d'un si beau domaine autour du gros châtaignier; son fils riant dans son berceau auprès du foyer pétillant des sarments de la vigne, honorés dans toute la montagne et faisant envie à tous les pèlerins qui montaient ou descendaient par le sentier de San Stefano ?

Et maintenant, son fils condamné pour homicide, au fond d'un cachot, sur la paille, attendant le jour du supplice, son frère ayant perdu la lumière du firmament; moi, flétrie et pâlie par les soucis, loin de ma fille que j'allais retrouver sans qu'il me fût permis de l'embrasser seulement quand je la reverrais !

Tous nos biens passés dans les mains des hommes de loi, ruinés, mendiants, et, qui plus est, déshonorés à jamais dans la montagne par un homicide commis à notre porte, comme dans un repaire de brigands, bien que nous fussions honnêtes ! Mais qui le savait, excepté Dieu et le moine ? Voilà pourtant, monsieur, ce que nous étions devenus en si peu de temps, et comment nous entrions dans la ville de Lucques. Pourrais-je ne pas pleurer, quand j'y pense ?

Le lendemain du jour où le père Hilario nous avait déposés dans la niche obscure, sous l'escalier du couvent de Lucques, près de la prison où l'on servait la soupe des pauvres, il vint nous reprendre avec une permission du juge pour aller revoir tant que nous voudrions le condamné à mort dans sa prison parce que nous étions sa seule famille; le *bargello* avait l'ordre de nous ouvrir la porte à toute heure du jour pourvu que le confesseur de l'homicide, frère Hilario, fût avec nous.

C'est ainsi que nous entrâmes, tous tremblants de peur et de désir à la fois, dans la grande cour vide de la prison, où roucoulaient les colombes, qui semblaient pleurer comme nous et se parler d'amour comme nos deux enfants.

Le *bargello* et sa femme avaient eu l'égard de ne pas entrer avec nous et de refermer la porte derrière nous pour ne pas assister indiscrètement au désespoir d'un oncle et d'une mère qui venaient compter les dernières heures de leur enfant et de leur neveu.

Fior d'Aliza, avertie par le moine, avait eu le soin de ne pas s'approcher non plus trop près pour que nous ne nous jetassions pas follement, en nous revoyant, dans les bras les uns des autres; mais j'aperçus sa tête si belle et toute éplorée qui s'avançait, malgré elle,

pour nous entrevoir de derrière un noir pilier du cloître, où elle se cachait bien loin de nous ! Ah ! que sa vue me fit peine et plaisir à la fois, monsieur ! Je sentis fléchir mes jambes sous moi, et, sans l'épaule de mon frère, à laquelle je me retins, je serais tombée à terre; le petit chien Zampogna, qui l'avait reconnue avant nous, jappa de joie en voulant s'élancer vers elle, mais je le retins par sa chaîne, et nous fûmes bientôt devant la grille ouverte du cachot d'Hyeronimo.

Il nous attendait, le pauvre enfant; il se jeta, quand il nous vît, aux genoux de son oncle et de moi comme pour nous demander pardon de toutes les tribulations involontaires que l'ardeur de défendre sa cousine et nous avait fait fondre sur la maison. Son oncle pressait sa tête contre ses genoux chancelants d'émotion; moi, je pleurais sans rien lui dire que son nom dans mes sanglots, en tenant sa main toute mouillée dans la mienne.

Le petit chien, qui avait reconnu son ami, secouait sa chaîne pour s'élancer sur Hyeronimo, jappait de toute sa joie, et, ne pouvant s'appuyer, pour le lécher, sur ses deux pattes, roulait sur nos jambes en recommençant toujours à s'élancer vainement, jusqu'à ce que Hyeronimo l'eût embrassé aussi, à son tour, en pleurant. Enfin, monsieur, c'était une désolation dans le cachot, où l'on entendait plus de sanglots et de jappements que de paroles.

A la fin, le père Hilario, n'y pouvant plus tenir lui-même, nous dit en pleurant aussi :

— Asseyez-vous sur cette paille et causez en paix, je vais m'écarter pendant tout le temps que vous voudrez, avant l'heure où l'on apporte la soupe aux prisonniers et pour que vous puissiez voir du moins celle à laquelle la prudence vous interdit de parler ici, je vais me promener avec le porte-clefs sous le cloître : chaque fois que nous passerons, elle et moi, devant le cachot, vous pourrez la contempler, pauvre tante ! et elle pourra entrevoir d'un coup d'œil, sans détourner trop la tête, tout ce qu'elle chérit ici-bas; ne lui parlez que des yeux et du geste du fond de la loge, elle ne vous parlera que par son silence; vous aurez assez le temps de lui parler tous de la langue, si je parviens jamais à vous la rendre par la grâce de Dieu, et surtout empêchez bien le chien de japper et de s'élancer vers elle contre la grille, quand nous passerons et repasserons devant le cachot.

Ainsi fut fait, monsieur, et nous ne pûmes rien nous dire tant que nous n'entendîmes pas s'approcher sous le cloître le bruit des sandales du moine et des pas légers de Fior d'Aliza.

A ce moment, je me collai seule contre la grille, et je bus des yeux le visage de ma chère enfant. Mon Dieu ! qu'elle était belle ! mai qu'elle était pâle dans son costume sombre de gardien d'une prison

Ses yeux, en me regardant à la dérobée, pendant qu'elle pouvait être entrevue de nous en passant et repassant, étaient tellement voilés de larmes mal contenues, qu'on ne pouvait les voir que comme on voit une pervenche mouillée à travers les gouttes d'eau au bord de la source. Comme le cloître était bien long et que le frère Hilario marchait pesamment, à cause de son âge, nous causions, Hyeronimo, mon frère et moi, pendant la distance d'un bout du cloître à l'autre bout ; le chien même semblait s'en mêler, monsieur, et ses yeux semblaient véritablement pleurer autant que les miens, quand je regardais Fior d'Aliza ou Hyeronimo. Il n'y avait que le père qui ne pleurait pas, hélas ! par ce que ses yeux aveugles ne donnaient plus de larmes ; mais son cœur n'en était que plus noyé !

Ce que nous dîmes tous les trois, pendant ces deux heures que le père Hilario fit durer, à sa grande fatigue, le plaisir et la peine, comment pourrais-je vous le redire ? Un jour n'y suffirait pas. Jugez donc ce que quatre personnes qui ne font qu'une, et qui se sentent le cachot sous leurs pieds et la mort sur leur tête par le supplice prochain d'un seul d'entre eux, prêt à les tuer tous d'un seul coup, peuvent se dire !

Hyeronimo nous confessa que son bonheur, s'il devait vivre, et son salut éternel, s'il devait mourir, tenait au refus ou au consentement que nous lui donnerions de laisser consacrer avant son dernier jour son union avec sa cousine (*sorella*, comme nous disions, nous) ; sachant combien sa *sorella* le chérissait de tous les amours et n'ayant pas nous-mêmes de plus cher désir que ce mariage, comment aurions-nous pu refuser au pauvre mourant ?

C'était nous qui lui avions donné son idée que les époux sur la terre se retrouvaient dans le paradis ! Nous lui aurions donc refusé son paradis à lui-même, si nous avions dit non, l'aveugle et moi ?

Il nous bénit mille et mille fois de notre condescendance à son amour, et il nous répéta tout ce que le père Hilario lui avait appris de la condescendance de l'évêque ; outre le souci qu'il avait de nous, en nous laissant dans la misère par son supplice, dans ce supplice il ne semblait redouter qu'une chose, c'est que sa mort ne fût avancée par quelque événement avant que le prêtre eût accompli sa promesse, en bénissant cette union secrète et en consacrant sa passion devant l'autel.

Oh ! pressez-le, nous disait-il les mains jointes, pressez-le de faire ce qu'il a promis pour que je vive en paix mes derniers jours, et que je n'emporte pas mon désespoir dans l'autre vie !

Nous ne répondîmes que par des larmes, et quand Fior d'Aliza revenait à passer, elles redoublaient tellement dans le cachot que nous en étions comme étouffés pendant sa promenade au fond du cloître.

La dernière fois qu'elle passa devant les barreaux, je ne pus me

retenir, et je dis à demi-voix, de manière qu'elle m'entendit sans que les autres pussent m'entendre :

— Fior d'Aliza, que veux-tu de nous ?

Elle répondit sans se retourner, comme quelqu'un qui regarde le bout de ses pieds en parlant.

— Lui, ou mourir avec lui !

Cela fut dit et, cela dit, monsieur, quand nous ressortîmes à l'heure que nous avait indiquée le père Hilario, nous la vîmes qui s'éloignait de lui en courant, pour remonter dans sa chambre avant notre sortie de la geôle. Le *bargello* et sa femme ne s'étonnèrent pas de voir nos yeux rouges, eux qui sont habitués à entendre des sanglots du cœur dans leur puits, comme nous autres à entendre le sanglottement de l'eau dans les sources.

La tante se tut.

— A toi maintenant, dit-elle à Fior d'Aliza ; il n'y a que toi qui saches ce que tu pensais pendant que nous nous reconsolions en causant ainsi, peut-être pour la dernière fois, avec notre pauvre Hyeronimo.

Voyons, parle au monsieur avec confiance ; c'est ton tour maintenant d'ouvrir ton cœur, maintenant que le jour du bonheur est proche, et de le vider de tout ce qu'il contenait de rêves et de larmes, pour n'y laisser place qu'au bonheur et à la reconnaissance que tu vas goûter pendant le reste de ta vie.

— Oh ! oui, raconte-nous cela toi-même, dit l'aveugle en joignant ses deux mains sur la table ; je me le ferais bien raconter tous les soirs de ma vie sans me rassasier jamais des miséricordes du bon Dieu pour nous.

— Eh bien ! dit Fior d'Aliza, je vais obeir à mon père et à ma tante, mais cela me rend toute honteuse. Comment une fille si innocente et si simple que j'étais a-t-elle bien pu avoir tant de ruse. Ah ! c'est l'ange de la parenté et de l'amour ; ce n'est pas moi ; mais enfin voilà.

Je ne me couchai pas, vous pensez bien, n'est-ce pas ? Je me jetai tout habillée sur mon lit ; je fermai les yeux et je recueillis en moi toutes mes forces dans ma tête pour inventer le moyen de nous sauver ensemble ou de le faire sauver au dernier moment, en le trompant innocemment lui-même et en mourant pour lui toute seule. Et voici ce que mon ange me dicta dans l'oreille, comme si une voix claire et divine m'eût parlé tout bas ; car, encore une fois, ce n'était pas moi qui discutais avec moi-même ; mes lèvres étaient fermées et la parole d'en haut me parlait sans me laisser répondre et comme si quelqu'un m'avait commandée. Je le crus du moins, et voilà pourquoi je n'essayai même pas de contredire cette voix qui portait avec elle la conviction.

Le sauver tout seul en te laissant mourir ou captive à sa place, cela

ne se peut pas, disait en moi la voix céleste; tu sens bien qu'il n'y consentirait jamais, lui qui t'aime plus que sa vie et qui a risqué sa liberté et sa vie pour te venger des sbires qui t'avaient blessée et avaient cassé la patte de ton chien ! Non, il n'y faut pas penser; alors comment donc faire, car tu ne peux le faire évader qu'en le trompant lui-même ?

Ici la voix s'interrompit longtemps comme quelqu'un qui cherche; puis elle reprit :

— Oui, une fois que vous serez mariés, il faut le tromper lui-même et lui faire croire qu'il doit partir le premier, t'attendre ensuite au rendez-vous sous l'arche du pont, au pied de la montagne où tu as rencontré la noce de la fille du *bargello,* jusqu'à ce que tu viennes le rejoindre par un autre chemin un peu avant la nuit, et que vous partiez ensemble par des chemins détournés au bas de la montagne pour sortir des Etats de Lucques et pour atteindre avant le jour les frontières des Etats de Toscane, dans les Maremmes de Pise. Alors on ne vous pourra rien faire, et vous vous louerez tous les deux aux propriétaires d'un *podere* pour faire les moissons, lui comme coupeur, et toi comme lieuse de gerbes; ou bien lui comme bûcheron, et toi comme ramasseuse de fagots dans les sapinières du bord de la mer. Pour cela, qu'as-tu à faire ? Dès demain, il faut achever de scier un barreau de fer de la lucarne derrière l'autel de la chapelle des prisonniers, de manière à ce qu'il ne tienne plus en place que par un fil, et laisser la lime à côté, pour qu'un coup ou deux de lime lui permette de le faire tomber en dehors dans le verger de la prison, et qu'à l'aide de l'égout qui ouvre dans ce verger, au pied de la lucarne, et qui traverse les fortifications de la ville, Hyeronimo se trouve hors des murs, libre dans la campagne....

Et toi, pourquoi ne le suivrais-tu pas ? me dit la voix, et pourquoi préfères-tu mourir à sa place, plutôt que de risquer la liberté en le suivant dans sa fuite ?.....

— Ah ! me répondit la voix dans ma conscience, c'est que si je me sauvais derrière lui, le *bargello* et sa femme, si bons et si hospitaliers pour moi, seraient perdus, et qu'on les soupçonnerait certainement d'avoir été corrompus par nous, à prix d'argent, pour tromper la justice, et le moins qui pourrait leur arriver serait le déshonneur, la prison, et qui sait, peut-être la peine perpétuelle pour prix de leur charité pour moi, le mal pour le bien ! la ruine et la prison pour un bon mouvement de leur cœur ! Non ! plutôt mourir que de me sauver la vie par un tel crime ! Et comment jouiras-tu en paix de la liberté et de ton bonheur avec Hyeronimo, en pensant que d'autres versent autant de larmes de douleur éternelle que tu en verses de bonheur dans les bras d'Hyero-

nimo ? Et lui-même, si juste et si bon, est-ce qu'il pourrait vivre de la mort d'autrui ? Non, non, non, il aimerait mieux mourir ? Ce n'est pas là ce que notre tante et notre père nous ont enseigné le soir dans la cabane, à la clarté de la lampe, dans le catéchisme ; d'ailleurs sans le cathéchisme, le cœur, ce catéchisme intérieur, ne nous le dit-il pas ?

Donc il faut le tromper pour le sauver ; je lui dirai : Fuis, je t'en ai préparé les moyens pour la nuit où tu seras mis seul en chapelle et je vais te rejoindre ; ce n'est pas même un mensonge, car, morte ou vivante, je le rejoindrai bientôt. Puis-je vivre sans lui ? puis-je même mourir sans que mon âme vole sur ses pas et le rejoigne comme la colombe rejoint le ramier quand il meurt ou quand il émigre de la branche avant elle ?

Il fut donc décidé que je le tromperais pour ne pas tromper le *bargello* et sa femme.

— Quand il sera libre, continua la voix, tu revêtiras le froc et le capuchon des pénitents noirs qu'il aura laissés tomber de la fenêtre en s'enfuyant, et tu reviendras dans son cachot, avant le jour, prendre sa place, pour que les sbires te mènent au supplice, en croyant que c'est lui qu'ils vont fusiller pour venger le capitaine ; tu marcheras en silence devant eux, suivie des pénitents noirs ou blancs de toute la ville qui prieront pour toi ; et quand tu seras arrivée au lieu du supplice, tu mourras en prononçant son nom, heureuse de mourir pour qu'il vive !

Voilà, monsieur, voilà exactement ce que l'ange me dit. Je ne l'aurais pas inventé, en toute ma vie, de moi-même. J'étais trop simple et trop timide, mais l'ange de l'amour conjugal en invente bien d'autres, allez ! Je l'ai bien compris quand je fus sa femme !

Après ce miracle, je m'endormis comme si une main divine avait touché ma paupière et calmé mon pauvre cœur.

Ma résolution était prise d'obéir, sans lui rien dire qu'au moment où le prince qu'on attendait dans Lucques serait arrivé, et qu'il aurait ou ratifié ou ajourné l'exécution. C'était notre dernier espoir.

Hélas ! il fut trompé encore ; le lendemain à mon réveil, le *bargello* me dit négligemment, comme je passais pour mon service dans le préau, que le prince venait d'écrire à son ministre qu'il ne fallait pas l'attendre et qu'il était retenu en Bohême par les chasses.

Tout fut perdu ; mes jambes me manquèrent sous moi ; mais le *bargello* ne s'aperçut pas de ma pâleur, parce qu'il ne faisait pas jour encore dans le vestibule grillé du préau. Il crut que je dormais encore à moitié, ou que le retour du prince m'était indifférent comme l'ajournement du supplice du meurtrier.

J'entrai dans le préau et je courus dans la loge d'Hyeronimo ; le père Hilario y était déjà, il était venu lui annoncer que tout espoir de grâce était perdu par l'absence du prince qui voulait chasser le faisan en

Bohême, et que le jour de la mort était fixé à trois jours de là pour le condamné; il recevait sa dernière confession et la promesse de lui apporter le sacrement du mariage et le sacrement de l'eucharistie avec celui de l'extrême-onction, la veille de sa mort. Puis, se tournant vers moi à demi morte :

— Je vous laisse ensemble, me dit-il; mes deux enfants, demain, avant la nuit, vous serez unis pour un jour et séparés le jour suivant pour un peu de temps! Que l'éternité vous console du jour qui passe ! Je vais annoncer le désespoir à vos pauvres parents! Fior d'Aliza, venez avec moi pour qu'ils ne meurent pas sous le coup; vous leur resterez, n'est-ce pas? et le souvenir d'Hyeronimo revivra pour eux en vous.

Je n'étais déjà plus triste, parce que je savais ce que l'ange m'avait dit la nuit, et je le suivis, avec l'autorisation du *bargello,* jusqu'à la loge sous l'escalier de son couvent voisin. Avant qu'il ouvrit la bouche, je fis un signe invisible à ma tante et je lui fis comprendre que l'exécution n'aurait peut-être pas lieu. Elle le dit tout bas à mon père sans que le père Hilario s'en aperçut; puis ils reçurent la fatale nouvelle avec la résignation apparente de ceux qui n'ont plus rien à craindre ici-bas, que la fin de tout.

Le père Hilario leur dit seulement qu'il viendrait les chercher le lendemain secrètement, avant le lever du jour, pour donner devant eux la bénédiction mortuaire et la bénédiction nuptiale à leurs enfants. Il leur enseigna en même temps de garder le silence sur l'objet de la cérémonie, de prier Dieu dans leur cœur et de se taire devant le *bargello,* pendant que lui, le père Hilario, dirait la messe des morts et que l'enfant de chœur qui servirait la messe entendrait, sans les comprendre, les paroles latines prononcées par le prêtre sur la tête des deux fiancés.

Je les embrassai tout en larmes, et je rentrai avec le père Hilario dans le guichet. Quelle journée, monsieur, que celle-ci, et comme j'aurais voulu tout à la fois en presser et en ralentir les heures! les unes pour mourir tout de suite et pour aller l'attendre dans le paradis, dont je n'aurais vu que quelques heures sur la terre, et les autres pour lui rendre la liberté et la vie, lui sacrifiant à son insu la mienne.

Enfin elle passa; je n'osai pas, par mauvaise honte, m'approcher beaucoup de la loge où Hyeronimo attendait, sans vouloir m'appeler, la tête en ses deux mains, appuyé sur la grille du cachot, me regardant à travers les mèches de ses cheveux rabattus sur sa tête ; et moi, du haut de ma fenêtre, plongeant mes regards furtifs sur sa figure immobile dans la demi-ombre de sa loge.

Je ne sentais ni la faim ni la soif, monsieur, et je dis à la femme du

bargello que j'étais malade, pour me dispenser de m'asseoir à table avec ces braves gens. Je ne dormis pas non plus, mais je priai pendant la nuit tout entière pour que mon bon ange et ma patronne intercédassent auprès de Dieu, et pour que le jour suivant me fît sa *sposa*, et pour qu'ils me donnassent le surlendemain, jour fixé pour sa mort, la force et l'adresse de mourir pour lui.

Bien longtemps avant que le jour blanchit les montagnes de Lucques, je lavai sur mon visage la trace de mes larmes, je peignai mes blonds cheveux et je me regardai au miroir à la lueur de ma lampe, pour que ce jour-là, du moins, je fusse un peu belle pour l'amour de mon mari; puis je mis ma chemise blanche de femme ornée d'une gorgère de dentelle sous ma veste d'homme, dont je laissai passer la broderie entre les boutons de mon gilet, afin que quelque chose au moins rappelât en moi la femme et m'embellit aux yeux de mon fiancé.

Il faut compâtir, ma tante, à la vanité des femmes; même quand elles vont mourir, elles veulent, malgré tout, laisser une image d'elles, avenante, dans l'œil de celui qu'elles aiment.

Je descendis et je remontai trois ou quatre fois l'escalier de la tour, croyant que mes mouvements hâteraient le jour, et m'avançant jusqu'à la porte de la rue pour écouter si je n'entendais pas les pas lourds du père Hilario, et les pas légers de l'enfant de chœur faisant tinter sa sonnette dans l'ombre devant lui; mais rien, toujours rien, et je remontai pour redescendre encore; la dernière fois, le père Hilario allait sonner, quand je prévins le bruit en ouvrant la porte du guichet devant lui, comme si j'avais été l'ange qu'on voit peint sur la muraille de la cathédrale de Pise et qui ouvre la porte du cachot à Pierre, en tenant un flambeau en avant, pendant que les deux gendarmes dormaient, la tête sur leur bras, sans voir et sans entendre.

Je mis mon doigt sur mes lèvres pour que le vieillard et l'enfant ne réveillassent pas le *bargello;* vous savez que j'avais assez mérité sa confiance pour qu'il me laissât la clef du préau. Je fis entrer le prêtre et l'enfant. Nous traversâmes sans bruit la cour de la prison; le prêtre, l'enfant de chœur et moi, nous entrâmes dans la loge d'Hyeronimo. Je marchais la dernière et je baissais la tête.

Hyeronimo était aussi tremblant que moi; il ne me dit rien. Le père Hilario ouvrit la porte du corridor qui menait du cachot, par un couloir sombre, à la chapelle. L'enfant alluma les cierges et la messe commença. Je ne savais ce que j'entendais, tant mes oreilles me tintaient d'émotion.

Le père et ma tante assistaient seuls, dans l'ombre, muets comme deux statues de pierre sculptée, contre un pilier de la cathédrale; ils étaient entrés en même temps que nous, par la porte extérieure de la

chapelle donnant sur la cour. Je les voyais sans les voir. Hyeronimo regarda sa mère, et le père pleurait sans nous voir. Après l'élévation, le prêtre nous fit approcher, et déployant sur nos deux têtes un voile noir, que l'enfant de chœur prit pour un linceul du condamné, il nous glissa chacun un anneau dans la main et nous bénit en cachant ses larmes.

— Aimez-vous sur la terre, mes pauvres enfants, nous dit-il tout bas, pour vous aimer à jamais dans le paradis; je vous unis pour l'éternité.

Hyeronimo trembla de tous ses membres, se leva, s'appuya à la muraille et retomba à genoux. L'enfant croyait qu'il tremblait de sa mort prochaine et se mit lui-même à sangloter. Le père Hilario se hâta de dépouiller ses habits de prêtre et m'entraîna avec lui hors de la cour avant que personne fût debout dans la prison; je lui ouvris la porte de la rue.

Je remontai doucement dans ma tourelle, et je tombai à genoux, au pied de mon lit, pour remercier Dieu de la plus grande de ses grâces de vivre un jour la *sposa* d'Hyeronimo et de mourir le second jour pour lui avec la confiance de lui préparer son lit nuptial dans le paradis.

De tout le jour, monsieur, je ne sortis pas de ma tour. Le *piccinino* fit tout seul le service des prisonniers. Il porta à manger au meurtrier, mais le meurtrier, à ce qu'il me dit, ne toucha pas à ce qu'on lui avait préparé pour son repas de mort ou de noce; il était muet déjà comme la tombe. Les frères pénitents vinrent plusieurs fois dans la soirée réciter les prières des agonisants pour lui dans la cour; la dernière fois, ils ouvrirent la porte et lui dirent que la religion avait des pardons pour tout le monde, et que, s'il voulait se repentir et mourir en bon chrétien, il n'avait qu'à emprunter le lendemain l'habit de la confrérie pour marcher au supplice, où tous les pénitents noirs l'accompagneraient en priant pour son âme.

Cette robe, qu'on mettait par-dessus ses habits, ressemblait à un linceul qui cachait les pieds et les mains en traînant jusqu'à terre; en abattant son capuchon percé de deux trous à la place des yeux, on voilait entièrement son visage.

Hyeronimo, à qui j'avais fait la leçon, parce que la femme du *bargello* m'avait raconté cette coutume, accepta l'habit et le déposa sur son lit pour le revêtir le lendemain, et remercia bien les frères de la Sainte mort. Il resta seul, et le jour s'éteignit dans la cour. Je m'y glissai sans rien dire avant le moment où le *bargello* allait la fermer.

Il crut que la faiblesse de mon âge me rendait trop pénible, ce soir-là, la vue d'un homme qui devait mourir le lendemain et dont on entendait déjà l'agonie tinter dans tous les clochers de Lucques et

même aux villages voisins. Quant à lui et sa femme, ils ne se couchèrent seulement pas, les braves gens, mais ils se relayèrent toute la nuit derrière la porte du préau, pour dire en pleurant les psaumes de la pénitence. Que Dieu le leur rende à leur dernier jour, ils ont bien prié, et pour moi sans le savoir ! Mais nous sommes dans un monde où rien n'est perdu, n'est-ce pas, ma tante ?

Moi, cependant, j'avais promis à Hyeronimo de revenir passer avec lui la dernière nuit, sans crainte d'être découverte, puisque je ne devais plus le quitter qu'après qu'il serait sauvé et me dévoiler qu'après être morte à sa place.

En disant cela, ses yeux tombèrent involontairement sur le berceau du charmant enfant que son pied balançait avec distraction sur le plancher et qui dormait en souriant aux anges, comme on dit dans le patois de Lucques.

— A peine me fus-je glissée furtivement dans la loge, qu'il éteignit du souffle la lampe, que tout resta plongé dans la nuit.

Nous nous assîmes sur le bord de son lit, la main dans la main, puis il m'embrassa pour la première fois, sans que je fisse de résistance, et la nuit de nos noces commença par ces mots cachés au fond du cœur, qu'on ne dit qu'une fois et qu'on se rappelle toute sa vie.

Nuit terrible, où toutes nos larmes étaient séchées par nos baisers, et tous nos baisers interrompus par nos larmes. Ah ! qui vit jamais comme moi l'amour et la mort se confondre et s'entremêler tellement, que l'amour luttait avec la mort et que la mort était vaincue par l'amour. Ah ! Dieu me préserve de m'en souvenir seulement ! Je croirais la profaner en y pensant ; c'est comme une apparition qui reste, dit on, dans les yeux, mais que le cœur ne confie jamais aux lèvres !

....

....

— Hyeronimo, lui disais-je, lève-toi ; c'est la pointe du jour qui éclaire déjà les barreaux.

— Non, disait-il ; il nous reste assez de temps pour fuir avec toi. Ne perdons pas une minute de ce ciel ensemble, qui sait si nous le retrouverons jamais !

— Va, fuis ! reprenais-je, ou ton amour va te coûter la vie.

— Non, répétait-il, non, ce n'est pas le jour encore ; c'est le reflet de la lune qui éclaire la première ou la dernière heure de la nuit.

Elle se passa ainsi ; mais enfin nous entendîmes quatre coups de marteau de l'horloge du couvent voisin sonner les matines. Il me laissa toute baignée de larmes sur la paille qui nous servait de couche, et, s'échappant comme une ombre de mes bras, il courut à la chapelle avant que je pusse l'embrasser encore, et montant jusqu'à la hauteur du barreau de la lucarne scié par moi :

— Adieu, me dit-il tout bas, j'ai assez vécu, puisque vivant ou mort nous sommes époux.

A retrouver sous le pont du Cerchio, me dit-il tout bas, en se laissant glisser de la fenêtre dans l'égout du jardin.

— A retrouver dans le paradis, me dis-je en moi-même, sans regretter seulement la vie.

Entretiens de LAMARTINE.

(A continuer.)

LES ALARMES DE L'ÉPISCOPAT.

(Voir pages 160 et 336.)

IV

LE MATÉRIALISME ET L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE PARIS.

Enfin, monseigneur,—et c'est le dernier fait général, sur lequel je me permets d'appeler votre attention, dans ces quelques pages où je ne fais qu'effleurer des questions immenses,— ce matérialisme et par conséquent cet athéisme, qui s'enseigne ou s'expose ainsi, dans les cours autorisés par M. Duruy, prend chaque jour des proportions plus vastes et plus menaçantes.

Positivisme, panthéisme, matérialisme, athéisme,— tous systèmes d'accord au fond pour nier Dieu, l'âme humaine, le libre-arbitre, la vie future, les fondements de tout ordre moral et social,— font, depuis quelque temps surtout, une véritable invasion dans l'enseignement contemporaine. On enseigne crûment aujourd'hui que "le sentiment est une propriété de la matière *; "que la pensée est un mouvement de la matière † ;" "qu'il n'y a pas de volonté libre,— que la " CONSCIENCE est aussi une propriété de la matière, qu'un crime est le " résultat logique, direct et INÉVITABLE de la passion qui anime ‡ ;"

* *La Circulation de la vie,* traduit de Moleschott.

† *Ibid.*

‡ *Ibid.* Parmi les idées de Moleschott, il en est une qui mérite particulièrement d'être connue. Il veut abolir le culte des morts et changer sans cesse les cimetières de place. Des ossements humains, il veut faire un *engrais,* pour utiliser le sulfate de chaux qu'ils contiennent. Et c'est là de plus, selon lui, le moyen de mettre en circulation des pensées et de *créer des hommes.*

" Quel n'était pas le prix, dit-il, de cette poussière que les anciens déposaient " dans des urnes cinéraires au fond des tombeaux; elle contenait la matière " qui donne aux plantes *le pouvoir de créer les hommes.*

" Il suffirait d'échanger un lieu de sépulture contre un autre, *après qu'il*

qu' "une force qui ne serait pas unie à la matière serait une idée "absolument vide :" que "la toute-puissance créatrice, c'est l'affinité "de la matière *;" que "par conséquent l'homme ne peut venir que "de la transformation des espèces animales; qu'il vient du singe, "qu'il est un singe perfectionné" †.

Et ces théories honteuses, professées en Angleterre, en Allemagne, en Piémont, en Suisse, par les Darwin, les Lyel, les Huxley, les Buchner, les Vogt, les Moleschott; en France, par les hommes que j'ai souvent nommés,—et qui rappellent les théories et les livres les plus vils du dix-huitième siècle, l'*homme plante*, l'*homme machine*, l'*homme singe* — la jeunesse des écoles, égarée par ses maîtres, les acclame, et, si je le puis dire ainsi, s'y précipite en masse. Le matérialisme triomphe à l'Ecole de médecine de Paris. On se rappelle ces cris sauvages de : "Vive le matérialisme!" poussés l'année dernière à l'ouverture des cours, et j'ai cité, dans *La Femme française et chrétienne*, cette thèse reçue récemment à la même faculté ‡, ou non-seulement le plus abject matérialisme est professé, mais où les conséquences radicales et les plus révolutionnaires du système sont exprimées formellement avec la plus étonnante audace : "Qui vient encore nous "parler de liberté ? s'écriait le jeune auteur : comme la pierre qui "tombe obéit à la loi de la pesanteur, l'homme obéit à des lois qui lui "sont propres... La responsabilité est identique pour tous, C'EST-A-DIRE "NULLE..." Dès lors, nos lois pénales et nos tribunaux sont d'abominables comédies, les assassins que les magistrats envoient au bagne ne sont pas responsables de leurs crimes, et les magistrats sont plus coupables que ceux qu'ils condamnent.

La thèse va jusqu'à dire expressément que les médecins ne doivent pas se faire *les complices des magistrats:* "Ah! messieurs, s'écrie "l'auteur, que *les magistrats et les juges* tiennent ce language, ils le "peuvent: ils ne sont pas forcés de connaître la nature humaine, mais "que *les médecins se fassent leurs complices*, ce ne peut être que par "irréflexion ou par une paresse mentale qui leur fait partager *les* "*idées admises par tous*."

Et il achevait avec une imperturbable logique, par cette déclaration

"*aurait servi un an;* on aurait ainsi, au bout de six ou dix ans, un champ "des plus fertiles, qui *créerait des hommes* en même temps qu'il augmenterait "la quantité des céréales." (*La Circulation de la vie*, t. I et II).

Et voilà un des livres qu'on ose bien mettre dans une *bibliothèque de philosophie contemporaine* pour la jeunesse.

* Buchner, *Force et Matière.*

† Darwin, Carl Vogt, etc.

‡ Le 30 décembre dernier.

de guerre à la société : " Le mal est, si je puis appliquer ce terme médical à l'organisation de notre société, le mal est constitutionnel : les remèdes doivent être radicaux *."

La thèse, vous disais-je, monseigneur, a été admise par la Faculté de médecine et par l'autorité universitaire.

Voilà où l'on en est à l'Ecole de médecine de Paris, et dans l'enseignement public en France, à l'heure qu'il est : c'est-à-dire qu'on a pu y justifier, dans une thèse solennelle, tous les crimes dont un seul suffit pour envoyer le coupable aux galères ou à l'échafaud.

Je sais bien que tardivement, et après que cette thèse eut été signalée au public, et que des discussions eurent été portées au Sénat sur l'enseignement matérialiste, M. le ministre,—le conseil académique auquel il avait renvoyé l'affaire s'étant déclaré incompétent,—M. le ministre se décida alors enfin, quelques jours seulement avant le rapport de M. Chaix-d'Est-Ange, à refuser le diplôme †.

Mais le jeune étudiant ainsi frappé était-il ici le vrai coupable ? N'avait-il pas pu se croire d'autant mieux autorisé à choisir ou à soutenir une telle thèse, que les mêmes doctrines matérialistes et athées, dont il se fait le franc champion, ont à l'Ecole de médecine de Paris un libre cours ? Ne savait-il pas qu'elles y ont même reçu plus d'une fois, publiquement, et à des époques fort récentes, non pas des réprimandes, mais l'honneur même des prix universitaires ?

J'ai là sous les yeux trois thèses, l'une sur la théorie dynamique de la chaleur dans les sciences biologiques, l'autre sur la nature et les propriétés de la matière organisée,— toutes deux non-seulement reçues et approuvées par la Faculté et par l'autorité universitaire, mais récompensées solennellement, en 1866, le même jour, par des médailles d'honneur, en pleine Faculté de médecine, — et la troisième sur les symptômes intellectuels de la folie, reçue aussi avec honneur.

Or, dans la première de ces thèses, je trouve tout d'abord : quoi ? La négation de l'acte créateur, et du Dieu créateur, la négociation de toute idée, de toute philosophie métaphysique, et la pensée donnée comme un produit de la chaleur.

" *Nihil ex nihilo, nihil in nihilum posse reverti*, dit l'auteur, en " rapportant le mot de Lucrèce, et il a fallu plusieurs siècles pour que

* Et, dans une lettre récente publiée par lui, ce même jeune homme, en s'affirmant de nouveau *Révolutionnaire*, n'en donne-t-il pas, avec toute la franchise de son âge, cette raison : " Les matérialistes et les libres-penseurs ne " savent pas être inconséquents."

† La thèse a été soutenue le 30 décembre 1867 ; le rapport de M. Chaix-d'Est-Ange est du 27 mars 1868, et l'acte de M. le ministre avait eu lieu quatre jours avant, le 23 mars.

" ce *principe* devienne l'*axiome de toute science*, tant il est vrai que " l'esprit de l'homme peut quelquefois devancer les découvertes, *pourvu* " *qu'il repousse comme inutile et dangereuse toute idée métaphysique.*" (P. 28.)

" Sur le temple de la science, comme autrefois sur le temple de " Philoë, on peut écrire : *C'est lui, le soleil, qui a fait tout ce qui est,* " *et rien n'a été fait sans lui, jamais.*" (P. 30.)

Et en terminant, et comme pour donner le dernier mot de sa science, le jeune docteur attribue à la chaleur féconde des rayons solaires, non-seulement les fleurs, les arbres, mais " *toutes les manifestations des* " *civilisations humaines*, et jusqu'à *la pensée.* (P. 94.)

Dans la seconde thèse, je lis les plus audacieuses et les plus formelles négations de Dieu et de l'âme, et tout cela récompensé également par une médaille d'honneur :

" *La matière est éternelle.*"—" La notion d'une cause première est inutile et irrationnelle... CE N'EST QUE CHIMÈRE." (P. 17).

" L'existence d'une force créatrice est chose absolument impossible " à expliquer " (p. 17), et " il n'est pas besoin d'un être immatériel " pour produire la vie." (P. 39 .

" Attribuer à *une âme immatérielle* les phénomènes de la vie, c'est " substituer *une entité chimérique* aux hypothèses des mécaniciens." (P. 74).

" Les matérialistes rendirent un immense service à la physiologie, " en la débarrassant des *entités métaphysiques.*" (P. 77).

" La conception d'*âme*, de force *immatérielle* est une pure abstraction ; " *en fait, rien de semblable n'existe.*" (P. 78).

" Il est *aussi inutile qu'absurde* de chercher ailleurs que dans les " corps eux-mêmes les conditions d'existence des phénomènes." (P. 79).

Enfin, ce qui ne parait pas à ce jeune savant *inutile et absurde*, mais au contraire très important à dire, c'est ceci :

" L'homme ne doit point s'énorgueillir outre mesure de ses préroga- " tives ; car, si parfait et perfectible qu'il soit, il n'a acquis le privi- " lége de sa supériorité hiérarchique, qu'*après avoir passé par tous les* " *degrés de la série animale.* Il ne doit pas non plus se sentir humilié " de son humble origine ; car, comme l'a dit C. Vogt, *il est encore plus* " *glorieux pour lui d'être un singe perfectionné qu'un Adam dégénéré.*" " P. 166 et 167).

On le voit, du premier jusqu'au dernier de ces messieurs, le *singe perfectionné* leur tient au cœur à tous, c'est évident !

Mais, quand on songe que c'est l'argent des contribuables qui sert à frapper des médailles d'or ou de bronze, pour honorer de telles doctrines,

et récompenser de tels docteurs, n'y a-t-il pas lieu vraiment d'en demander compte, non pas tant à ces pauvres jeunes gens, mais à leurs maîtres et aux dépositaires de l'autorité ?

Car enfin, est il possible que les pères de famille, français et chrétiens, contribuent à salarier, par les mains du ministère de l'instruction publique, les professeurs qui enseignent à leurs fils ces théories abjectes, dégradantes, subversives de tout ordre moral et social et de toute dignité humaine ? Et cependant c'est cela ! Si notre thèse, dit ingénument M. Taule, l'auteur du triste écrit dont on vient de lire des extraits, " a quelque valeur, ce sera uniquement *grâce aux travaux* " *de nos maîtres.* Nous devons surtout des remerciments à M. le pro- " fesseur Ch. Robin ; *c'est* dans ses œuvres et *à son cours que nous* " *avons puisé la plupart des matériaux de ce travail* (préface) *.

Dans la troisième thèse, qui est du 25 juillet dernier, sur les symptômes intellectuels de la folie, l'auteur soutient que le théolo-

* Sur toute cette étrange situation, voici comment s'exprime avec raison et justice un journal de médecine :

" Selon nous, l'élève fut un auditeur intelligent des maîtres qui ont concouru " à son instruction médicale. Il les a non-seulement compris, mais interprétés " et rendus jusque dans les conséquences qu'ils se gardent bien d'attendre, " eux, dans leur prudence magistrale.

" C'est toujours notre même grief contre les maîtres et nos mêmes excuses " pour les disciples. Ceux-ci, avec la franchise de la jeunesse, conduisent les " principes à leurs dernières extrémités ; ceux-là, mieux avisés, s'arrêtent avant " d'arriver au scandale. On dirait que le maître s'en remet à l'élève pour " parachever son œuvre : et il a raison : l'élève ne faillira pas. Ce sont les " plus intelligents qui y seront les plus fidèles...

" Que le professeur enseigne un jour que la cellule est un produit physico- " chimique ;— que la pensée est une phosphorescence de la matière cérébrale ;— " que la vie est un rayon de soleil ;—que l'homme vient du singe ;—et qu'il " sourit au milieu de tout cela quand le mot *âme*, ironiquement évoqué, " viendra dans son discours :—je ne parle pas de Dieu, dont il a pris l'enga- " gement de se passer dans le cours de ses leçons—en faut-il davantage pour " que l'étudiant digne de ce nom fasse sa thèse à dessein de prouver que " l'homme n'est pas un être libre, et que les criminels les plus audacieux ne " sont que des malades ou des machines obéissant à une organisation, qui " elle-même obéit au milieu qui l'agite, lequel lui-même obéit à un milieu plus " grand qui l'enveloppe, etc., etc., la fatalité en grand.

" Nous en revenons toujours là, déplorant que LE DISCIPLE PAYE POUR LE " MAITRE, tandis que jusqu'ici les maîtres avaient répondu des disciples."

(*Revue médicale*, 15 mars 1868).

" Depuis le Dictionnaire qu'on peut appeler le dictionnaire de nos commen- " çants (le dictionnaire de Nysten, autrefois spiritualiste, mais fait matérialiste " par ces messieurs), jusqu'aux œuvres qui ont servi de titres à nos nouveaux " professeurs les plus suivis, tout est plein de la science de nos jeunes " docteurs."

(*Revue médicale*, 31 mars 1868).

gisme,—il entend par là toutes les croyances religieuses,—cause la folie; que le retour au théologisme, ou la conversation de l'incrédulité à la foi, est un fait qui tient de l'aliénation mentale, et la tendance d'un " cerveau malade."

Il dit expressément dans vingt textes, et il répète, avec une insistance extraordinaire, que la théologie et la métaphysique,—la croyance à l'âme et à Dieu,—sont *deux prédispositions constantes à la folie.*

Voici quelques-uns de ces textes :

" Le jour où le mouvement social aura complètement éliminé *la théo-* " *logie et la métaphysique* de nos croyances et de notre éducation, *ces* " *deux prédispositions constantes à la folie* ayant disparu, la maladie " deviendra beaucoup moins fréquente et beaucoup moins grave." (P. 103).

Le jeune homme qui soutient ces doctrines se déclare, du reste, bien entendu, " dégagé," lui, " depuis longtemps de *toute croyance théologique.*" Il ne reconnaît qu'un maître, Auguste Comte; qu'une doctrine, le positivisme; et c'est M. Robin, disciple d'A. Comte et collabarateur de M. Littré qui signe sa thèse. Aussi je ne m'étonne pas de retrouver dans cette thèse non seulement les idées, mais le style même et la terminologie complète de ces coryphées du matérialisme positiviste, signalé par moi dans l'*Avertissement aux Pères de famille,* et dans l'*Athéisme et le Péril social.*

Après avoir ainsi parlé de la théologie et de la philosophie spiritualiste, le jeune docteur ajoute:

" Le fétichisme expose moins à la folie." (P. 108).

" Le polythéisme est à certains égards, plus logique que le mono- " théisme." (P. 88).

" La décadence intellectuelle se manifestera par un retour plus ou moins marqué au théologisme." (Page 24.) Au contraire : " L'état " normal se caractérise par *un abandon* de plus en plus *complet* des " *idées théologiques*" : c'est-à-dire de toute croyance en Dieu. (P. 49).

Ce n'est pas tout : ni la raison ni la morale ne trouvent grâce devant ces pauvres élèves de notre grande école de médecine; et cela devait être. S'il n'y a pas de Dieu, l'absolu n'est pas, et dès lors, il ne peut plus y avoir de vérités absolues, mais simplement des vérités relatives; vérités aujourd'hui, erreurs demain; manières d'être du cerveau humain, qu'un autre état du cerveau modifiera. Telle est la conséquence de la négation de Dieu : cette conséquence, M. Eugène Sémerie (c'est l'auteur de la thèse), la tire expressément, avec une juvénile audace :

" Toutes nos théories, dit-il, que l'on prend *pour des théories absolues* " ne sont que *des hypothèses.... Toute notion réelle est relative.* LA " MORALE, *malgré ses prétentions absolues est* LA PLUS RELA- " TIVE de toutes les sciences." (P. 35.)

Et c'est avec de telles doctrines *, qu'on est reçu docteur à la Faculté de médecine et à l'Académie de Paris. Ainsi, point de vérités dans l'esprit humain, rien que *des hypothèses*. D'un coup, la raison, la ferme raison, comme l'âme est anéantie purement et simplement par ces messieurs; et la morale aussi : puisqu'il n'y a rien d'absolu dans la morale, point de différence essentielle dès lors entre le bien et le mal, et que la morale, en un mot, est *la plus relative de toutes les sciences*. J'avais dit que la morale indépendante est la variabilité et la corruption de la morale. On voit comment, bon gré mal gré, nos adversaires le disent eux-mêmes †.

Un de leurs penchants les plus marqués, nous l'avons vu, c'est de relever la brute le plus près possible de l'homme et de rabaisser l'homme le plus près possible de la brute. Ils ne sont satisfaits que quand ils s'évertuent à démontrer qu'il y a entre l'homme et les animaux parenté et communauté d'origine.

* C'est ce qu'enseigne également M. Raulin, professeur à la Faculté universitaire de Bordeaux ;

" Même chez les peuples civilisés, dit-il, les idées morales sont tellement " RELATIVES, CONTRADICTOIRES et indépendantes des rapports extérieurs et " individuels, qu'il est impossible, et il le sera toujours, de trouver une définition " absolue du bien."

Je lis ceci dans une brochure intitulee : *Nouvelle Réponse aux nouvelles Observations de M. Raulin, par M. Laderi-Roche.*

† Et c'est jusque sur des tombeaux que ces doctrines du matérialisme, ces croyances à la fatalité, au néant, sont professées.

Voici les paroles que je lis dans le numéro du 31 octobre de la *Revue médicale*, et que prononçait sur la tombe d'un de ses confrères un médecin de la Faculté de Paris :

" On nous fait un reproche de croire, avec la sagesse antique, *que le destin* " *est aveugle* et que, *comme tel, il préside à notre sort*. Et comment ne pas " l'admettre ?...

" Si humble, si triste que soit cette croyance, il faut bien nous le dire : " éléments imperceptibles du grand organisme social, comparses de la vie " terrestre, fragments de matière, agités par l'esprit, nous naissons, *vivons et* " *mourons inconscients de notre destinée*, remplissons notre rôle sans notion " précise du résultat et n'ayant en face des inconnues qui régissent notre " origine et notre fin qu'une consolation, l'amour du semblable...

" Seule cette philosophie si simple adoucit nos regrets et finit par tarir nos " larmes ; au bord d'une tombe entr'ouverte, nous nous demandons si celui " qu'elle renferme a, sans arrière-pensée, servi les bonnes causes,.. si, par son " intelligence, ou par son cœur, il a travaillé à la grande œuvre, nous déclarons " qu'il a payé sa dette, et alors *qu'il rentre ou non dans le néant*, qu'il soit " détruit ou transformé, qu'il entende ou non nos paroles, nous le remercions " au nom du passé et de l'avenir."

(Discours de M. Verneuil sur la tombe du docteur Foucher *Revue médicale*, 31 octobre 1867, pages 506-507.)

Je viens de lire ce qu'enseigne tel professeur célèbre sur l'intelligence des bêtes et contre les plus nobles facultés de l'âme humaine. L'ignominie de l'enseignement public ne peut aller plus loin.

Ce professeur donne aux bêtes la faculté de former des idées, la faculté de comparer, et même d'abstraire, la faculté de juger, la faculté de raisonner, la faculté de réfléchir, la faculté de délibérer; une intelligence de même ordre enfin que celle de l'homme.

" *Nous admettons* * *sans aucune restriction*, dit-il, *que les phéno-*" *mènes intellectuels des animaux sont du même ordre que ceux de*" *l'homme.*" (P. 910).

" Non seulement, dit-il encore, les animaux ont de la mémoire et des " *idées*, mais ils peuvent encore *comparer* et *juger ;* ils peuvent jusqu'à " un certain point *réfléchir* et *se décider* à telle ou telle action après " *délibération...* " (P. 906.)

Ce professeur trouve même " difficile de refuser les *idées abstraites*, " au moins en partie (les abstractions concernant les objets matériels) " aux animaux supérieurs." (P. 911.)

Et quant aux facultés que le docte professeur ne peut absolument accorder aux bêtes parce que l'évidence enfin y résiste, eh bien ! il s'en dédommage, en prenant le parti simplement de refuser ces facultés à l'homme, ou de les révoquer en doute. Ainsi les idées générales abstraites; le libre arbitre; le sentiment du bien et du mal.

Je cite toujours :

" Quant aux idées générales abstraites (idées d'infini, de temps, " d'espace), il me paraît tout à fait *douteux* (sic), que les animaux " les aient. Ce qui me confirme dans cette conviction que les animaux " n'ont pas de ces idées abstraites, c'est que *je ne suis pas sûr que* " *l'homme les ait lui-même.*" (P. 911).

" Quant à la *liberté*, on peut reconnaître une certaine liberté chez " les animaux les plus intelligents ; et, d'autre part, l'on peut ajouter " que *l'homme n'est peut-être pas aussi libre qu'il voudrait bien se le* " *persuader.*" (P. 913, 914).

Quant au " *sentiment du bien et du mal,*" c'est une question grave " *qui exigerait d'abord l'étude de ce sentiment chez l'homme lui-même !*" (P. 914).

Enfin, vous ne pouvez du moins contester que l'homme, et " l'homme *seul* possède *le langage articulé ! !* " Le professeur le reconnaît; mais il s'empresse de faire remarquer que les animaux ont aussi entre eux " une sorte de langage qui leur permet d'entrer en communication les " uns avec les autres." (P. 912).

* *Leçons sur la physiologie du système nerveux*, 1866.

Et puis, ce *langage articulé*, dont nous sommes si fiers, c'est précisément ce qui explique les *idées métaphysiques abstraites* dont les animaux sont privés et que l'homme croit avoir, mais qui "*n'existent* " *pas en réalité*, et qui ne sont que des *mots convenus*." (P. 912)

Enfin sommes-nous assez bas ? non, il faut descendre encore : telle est la décadence intellectuelle où ces fiers esprits arrivent, que le jeune disciple de MM. Comte et Robin, l'auteur de la troisième thèse citée plus haut, en est venu jusqu'à dire, à propos d'un fou qui se croyait haï et poursuivi par une locomotive, qu'il n'y a rien au fond *d'impossible ni de contradictoire* à penser que les locomotives peuvent avoir des passions, mais que cela n'est pas encore constaté !

Accorder "aux locomotives *des passions et des volontés*," ce serait " admettre une chose qui n'a jamais pu *être constatée*, bien qu'elle ne " soit par elle-même *ni impossible ni contradictoire*." (P. 38).

En lisant ces lignes, n'est-on pas tenté de dire :

Mais le plus fou des deux est-il celui qu'on pense ?

Sérieusement et en vérité, où en sommes-nous ?

Car au bas des 108 pages qui contiennent ces monstrueuses aberrations, je lis : "Vu et permis d'imprimer. Le vice-recteur de l'Académie.—Vu, bon à imprimer. C. Robin."

M. Robin, je le comprends, mais M. le vice-recteur de l'Académie de Paris, le représentant immédiat de M. le ministre de l'instruction publique !

Etrange pays vraiment que le nôtre, et contrastes inexplicables de l'heure présente ! Un ministre éloquent flétrissait il y a quelques jours, dans la chambre, ces doctrines stupides et anti-sociales; il s'écriait, et avec quelle raison ! " Messieurs, le matérialisme, savez-" vous ce que c'est ? c'est l'*irresponsabilité !* (C'est vrai !—Très bien ! " très bien !) Si le matérialisme est vrai, nous sommes irresponsables, " et si nous sommes irresponsables, les tribunaux, les cours d'assises, " leurs décisions, les condamnations prononcées contre les criminels, " contre les assassins, sont d'odieuses comédies qu'aucun droit ne " justifie." Et les applaudissements de la chambre répondaient à M. Rouher.

Et voilà que dans nos Facultés de médecine, des professeurs nommés et payés par le ministère de l'instruction publique, admettent des thèses,—j'en ai cité quatre, j'en pourrais citer d'autres,—où il est déclaré que l'homme est un *singe perfectionné*, que Dieu, que l'âme sont DES CHIMÈRES, que *les médecins ne doivent pas se faire* LES COMPLICES *des magistrats*, que les *magistrats et les juges* sont seuls coupables, que les assassins qu'on envoie au bagne ne sont pas respon-

sables, et qu'en conséquence il y a lieu de RÉFORMER RADICALEMENT la société par *le positivisme.*

Mais, en vérité, où allons-nous, et que veulent dire de telles contradictions ?

Comment! un ministre flétrit devant le Corps législatif ces doctrines subversives de toute société, et un autre ministre les laisse enseigner ! Il permet qu'elles s'étalent dans nos grandes Facultés ! Un ministre est le chef suprême de cette magistrature qui juge les criminels, et la Faculté de médecine laisse enseigner que les médecins ne doivent pas se faire *les complices* des magistrats ! On soutient dans une école de l'Etat et dans des cours publics autorisés des principes qui anéantissent toute morale, et absolvent tous les crimes; et le ministre de l'instruction publique laisse dire et passer tout cela, jusqu'au jour où le cri de l'indignation publique soulevée, et la nécessité de se présenter devant le Sénat, le décident enfin à demander des explications à un professeur, et à infliger une réprimande ! Mais qu'est donc ce ministre ? Que veut-il faire de la jeunesse française ? Que peut-il, et que croit-il de sa puissance ? Franchement que signifie tout cela ? Avons-nous donc en France deux gouvernements ? Ou, du moins y a-t-il dans le gouvernement deux courants contraires ? Si M. Rouher parle pour les honnêtes gens indignés, si M. Baroche les protége dans le sanctuaire de la justice, à qui s'adressent donc les thèses autorisées et les enseignements de la Faculté de médecine ? Et pour qui sont les cours publics sur le matérialisme, sur la vie future *sans espoir comme sans crainte,* et sur les origines *simiennes* de l'humanité ?

Et puisque j'en suis aux conséquences logiques expressément tirées aujourd'hui par les adeptes de ces systèmes, laissez-moi vous dire encore, monseigneur, car ceci est trop révélateur, jusqu'où on ne craint pas d'aller. L'auteur d'une de ces thèses va jusqu'à réprouver formellement, au nom et dans la langue du positivisme, le *patriotisme* comme UN VICE. Voici ses paroles :

" Le patriotisme, principale vertu des peuples de l'antiquité, n'est " pas autre chose que *l'instinct altruiste,* borné à la patrie ; aussi ce " sentiment va-t-il diminuant, et alors qu'il était en progrès au début " de l'histoire, et par contre une vertu, des temps viendront, *ils sont* " *venus peut-être,* où cette manière d'être ne sera plus que la réaction, " UN VICE."

Mais voici un autre fait véritablement prodigieux. C'est la traductrice de Darwin, une femme, une demoiselle, " écrivain distingué, savant de premier ordre," dit avec complaisance M. le conférencier de Metz,—laquelle voit aussi, " avec surprise, *avec douleur,* combien ' jusqu'ici ont été *fausses nos lois politiques et civiles, de même qu*

“ *notre morale religieuse !...*” Ceci est aussi radical, vous le voyez, monseigneur, que les conclusions de la thèse pour le doctorat en médecine. Mais ce à quoi on ne peut pas s'attendre, c'est ce que la traductrice de Darwin va ajouter, et que je vais citer. On est ici ramené d'un coup, et par une femme française, à ce que le paganisme a jamais dit de plus monstrueux et de plus inhumain.

Le texte de la loi des douze tables, conforme d'ailleurs à la loi de Lycurgue, est connu : “ Si un enfant est mal fait, que le “ père lui-“ même, sans délai, le tue ! *Puerum, Pater, cito necato.*” On connaît aussi cette maxime barbare de Sénèque : “ De même que nous tuons “ les chiens malades et les bœufs dangereux, nous noyons nos enfants, “ s'ils naissent débiles ou contrefaits : ce n'est pas colère, c'est raison, “ c'est débarrasser la société saine de l'inutile ‡.” Eh bien ! monseigneur, c'est là qu'on en revient. Ces brutales doctrines sur les origines animales et simiennes de l'homme, on en tire les conséquences ; on les tire toutes, sans honte, sans hésitation ; toutes, jusqu'aux plus extrêmes. La charité chrétienne, la fraternité, la compassion pour tout ce qui est débile et faible, seront déclarées des VICES par cette savante, dans la préface de sa traduction, comme tout à l'heure le patriotisme, par ce nouveau docteur. Secourir et conserver, par une pitié mal entendue, les *faibles*, les *infirmes* et les *disgraciés de la nature*, c'est inintelligence et imprudence ; c'est nuire à la beauté, à la force et à la prospérité de la race humaine :—race animale tout comme une autre, et dont on raisonne absolument comme on ferait de la race chevaline, bovine ou porcine.

“ Je cite : “ La loi *de sélection naturelle*, appliquée à l'humanité, “ fait voir avec surprise, *avec douleur*, combien jusqu'ici ont été fausses “ nos *lois politiques et civiles*, de même que notre morale religieuse. Il “ suffit d'en faire ressortir ici un des VICES les moins souvent signalés, “ mais *non pas l'un des moins graves*. Je veux parler de *cette charité* “ imprudente et aveugle, où *notre ère chrétienne* a toujours été l'idéal “ de la vertu sociale, *et que la démocratie voudrait transformer en une* “ *sorte de fraternité obligatoire*, bien que sa conséquence la plus “ directe soit D'AGGRAVER ET DE MULTIPLIER DANS LA RACE “ HUMAINE LES MAUX AUXQUELS ELLE PRÉTEND PORTER REMÈDE. “ On arrive ainsi à sacrifier ce qui est fort à ce qui est faible, les bons “ aux mauvais, les êtres bien doués d'esprit et de corps aux êtres “ vicieux et malingres.”—C'est expressément le *à sanis inutilia secernere* de Sénèque. Elle continue : “ Que résulte-t-il de cette

‡ *Rabidos affligimus canes, trucem atque immansuetum bovem cadimus... liberos quoque, si debiles, monstruosique editi sunt, mergimus. Non ira, sed ratio est à sanis inutilia secernere.* (*De ira*, I, XIV.)

" *protection inintelligente* accordée exclusivement aux *faibles*, aux
" *infirmes*, aux *incurables*, aux méchants eux-mêmes, enfin *à tous les*
" *disgraciés de la nature ?* C'est que les maux dont ils sont atteints
" tendent à se perpétuer indéfiniment; c'est que le mal augmente au
" lieu de diminuer, et qu'il s'accroit de plus en plus aux dépens du
" bien." (Préface, p. LIII.)

Et c'est un esprit, un cœur, une main de femme, qui ont pensé, senti et écrit cela !

On parle quelquefois de la barbarie qui nous menace, mais, la voilà ! Que faudrait-il de plus, pour ramener une nation à la barbarie, que de telles doctrines professées même par les femmes et les jeunes filles !....

Quand je me représente l'intérieur des familles où présideraient de telles femmes, j'en suis effrayé.

Et ce n'est pas seulement dans les cours autorisés, et à l'Ecole de médecine que le matérialisme est enseigné, ce n'est pas seulement à l'Ecole normale qu'il est félicité : il envahit jusqu'à notre Ecole des Beaux-Arts, comme le constatait naguère avec tristesse un rapport du Président de l'Académie des Beaux-Arts : " Ces doctrines matérialistes,
" disait-il dans ce rapport, professées, parait-il, dans une chaire *de*
" *création récente*, ces fantaisies philosophiques étoufferaient au cœur
" de la jeunesse le sentiment du bien et du beau dont Dieu est la
" source éternelle..." Le rapport qualifiait aussi, et justement, de *système fataliste* ces honteuses théories qui anéantissent la liberté humaine, par là même absolvent tous les crimes, et ne laissent finalement subsister dans le monde, physique et moral, que des mouvements, déterminés par les forces et les lois fatales des attractions et des répulsions chimiques *.

Et c'est hier même que les philosophes du *Journal des Débats* prétendaient que la société n'a pas le droit de *punir* les criminels, mais ne peut que les réprimer, c'est-à-dire se défendre contre eux, comme on se défend contre un animal féroce *qu'on réprime et ne punit pas.*

Mais quel étonnement, monseigneur, et surtout quelle tristesse de voir ces mêmes doctrines de matérialisme et d'impiété s'afficher jusqu'au Sénat !

* Et ces jours-ci même je lisais dans un des journaux de Paris les plus répandus parmi le peuple, qu'on ne saurait décider exactement la mesure du libre arbitre qui fait le vice ou la vertu.

Le rédacteur, comparant les plus grands scélérats avec nos plus grands saints, ne croyait pas pouvoir discerner la part de liberté qui se trouve dans les bonnes œuvres de saint Vincent-de-Paul ou de Fénélon, pas plus que dans les crimes de Lacenaire ou de Dumolard.

Un autre, et c'est un professeur dont le nom est assez connu, allant encore plus droit au fait, a écrit sans ambages que " le vice et la vertu sont des " produits comme le sucre et le vitriol."

A mon âge, le sentiment d'une piété paternelle ou fraternelle adoucit toutes les impressions trop poignantes, et je ne sais quel souffle d'outre-tombe vient désarmer ou atténuer les réprobations les plus légitimes. Aussi ai-je entendu, avec encore plus de mélancolie que d'indignation, la plus récente profession de foi d'un homme qui a compté parmi les notabilités littéraires de mon pays, d'un homme qui, comme moi, touche à la fin de sa carrière !

Il en avait d'abord entretenu le Sénat, à l'indignation du Sénat tout entier, je dois le dire : on a pu se croire un moment revenu à ces temps de la décadence de Rome républicaine, où César, dans la Curie romaine, à l'indignation du vieux Caton, affichait le scepticisme ; et voilà qu'hier même, les journaux m'apportaient de nouveau les manifestations matérialistes de ce littérateur, dont ses collègues, au palais de Luxembourg, réprouvaient naguère vainement le langage, mais que 80 élèves de l'Ecole normale, futurs professeurs de la jeunesse française, félicitaient dans une lettre rendue publique. Car notre grande Ecole normale, je l'ai dit, est entamée, elle aussi, comme l'Ecole de Médecine.

A l'encontre donc des fermes paroles de M. Rouher, le sénateur dont je parle. proclame l'*éternité du monde* et de la matière, et la *fatalité*, qui anéantit toute responsabilité morale. Il déclare que sa religion, à lui, c'est de rendre hommage *à la majesté de l'univers*, et il se console de ce que *nos désirs éphémères et contradictoires ne prouvent rien*, en pensant que *l'ordre sidéral plane et règne au-dessus*.

Et ce sénateur, de nouvelle création, parle lui aussi comme le jeune docteur de l'Ecole de médecine, "*d'une* MORALE ET D'UNE JUSTICE " A BASE NOUVELLE QUI SE CRÉE *lentement*, et qu'il faut substituer" aux Saintes-Ecritures, "*aux vieilles Bibles.... à tous ces bêtes de livres* " *dits moraux, qui embéguinent l'esprit, et qui amollissent les cervelles...*" Et cela, il le faut, sous peine de *croupir en décadence* *."

Voilà donc pourquoi on est membre d'un Sénat, c'est-à dire choisi par un gouvernement, pour représenter en France les principes d'ordre et d'autorité, *et* † *veiller à la conservation de la religion, de la morale!...* Et de plus, afin, apparemment, de se bien faire venir, c'est là qu'on se prétend, comme aurait fait un Séjan au sénat romain, l'ami du prince, insultant ainsi à la fois le prince et le sénat.

Le Sénat français, tout entier, je le répète, a énergiquement protesté. Mais comment ne pas recueillir les leçons que donnent de si lamentables chutes, et que dire enfin de telles défaillances de la raison ?

* Lettres de M. Sainte-Beuve publiées par tous les journaux.

† *Constitution, art.* 26.

Pauvres gens d'esprit !... Vous avez beau être sénateur et académicien, saint Paul vous avait vu de loin, et décrit par ces tristes paroles :

Tradidit illos in reprobum sensum...
Evanuerunt in cogitationibus suis...
Obscuratum est insipiens cor eorum...
Dicentes se esse sapientes, stulti facti sunt...

Vous avez beau vous moquer ***des vieilles bibles et des vieilles femmes, et des bêtes de livres, qui amollissent les cervelles,*** tout cela vous survivra, tout cela est plus jeune que vous ; et malgré votre ***ordre sidéral qui plane au-dessus,*** saint Paul vous aurait dit encore : ***Ad ineptas et aniles fabulas converteris...***

Et Bossuet, s'il vous avait cru capable de l'entendre, aurait ajouté : " Qu'ont-ils vu ces rares génies ?... Qu'ont-ils vu de plus que les " autres ! quelle ignorance est la leur !... ils n'ont rien vu, ils n'en- " tendent rien ; ils n'ont pas même de quoi établir le néant auquel ils " espèrent ; et ce misérable partage ne leur est pas assuré !..."

Et encore : " Les absurdités où ils tombent en niant la religion, " deviennent plus insoutenables que les vérités dont la hauteur les " étonne..."

Ils ont vu la matière, et ils ont dit : Il n'y pas de Dieu !

Dieu, c'est la matière.

Ils ont vu le cerveau, et ils ont dit ; Il n'y pas d'âme ; l'âme, c'est la cervelle.

Ils ont vu remuer des nerfs, et ils ont dit : C'est la pensée !

Ils ont vu d'autres nerfs vibrer, et ils ont dit : C'est la volonté.

Et les preuves de tout cela, vos preuves qu'il n'y a pas d'âme, que la pensée, que la volonté ne sont que des produits chimiques, et des mouvements de la matière ? Aucune, et ils savent bien qu'ils n'en auront jamais ; ils nient ; voilà tout. Et ces monstrueuses et vieilles absurdités, qu'il n'existe et n'a jamais existé que des atomes et des forces, que ce sont ces atomes aveugles, mus par ces forces aveugles, qui ont, on ne sait par quelle aventure, produit cet immense et admirable univers ; et que c'est la matière toujours des atomes, ronds, crochus, carrés, noirs, blancs, rouges, que c'est cela qui pense, qui réfléchit, qui juge, qui raisonne, qui s'élève à toutes les hauteurs du génie, qui délibère, qui veut, qui choisit, qui aime, qui se dévoue, qui produit tous les héroïsmes de la vertu ! Voilà ce qu'ils jettent à la face de ce siècle, et ce que, à la honte de l'esprit humain et de l'esprit français, ils ont l'audace d'imposer à la jeunesse qu'on leur confie, à l'aide de grands mots et d'un jargon scientifique ! Et ces pauvres gens se laissent prendre là, parce qu'on leur dit que c'est là *la science ! la*

science moderne! le dernier mot de la science! Et cet affaissement, cet asservissement des esprits, c'est ce qu'on appelle *la libre pensée!*

Pour rendre toutes ces indignités plus sensibles encore, j'avais d'abord eu la pensée d'imprimer à la fin de cette lettre, parmi les pièces justificatives, un passage qui se lit dans la *Presse scientifique et industrielle des Deux-Mondes*, livraison du 15 mai, p. 564. *Origine des espèces*, et que cite *les Mondes*, No. 4, année 1868; et puis j'y ai renoncé: J'aurais dû traduire cette page en latin, avant d'oser la mettre sous les yeux de mes lecteurs. J'ai donc renoncé à ce pénible travail; mais j'engage les pères de famille à se donner la tristesse instructive d'une telle lecture.

Ils verront là ce que les matérialistes font, non pas seulement du Christianisme, de l'Evangile, de Notre Seigneur, de sa Croix, de notre Rédemption, mais de l'homme lui-même, de son intelligence, de son génie, de son caractère, de sa volonté, de sa liberté, de son cœur, de la compagne de sa vie, de l'amour dans le cœur de l'homme, des plus nobles amours, de l'amour paternel, de l'amour maternel, de l'amour filial, de l'amour de la patrie, des origines de la société humaine, et enfin de toutes vertus; dans quelle bassesse, dans quelle fange, je ne dis pas de vice, mais de doctrine, ils traînent toutes ces saintes et grandes choses. Tout celà est si extraordinaire, qu'en le considérant de près, je me suis demandé: Est-ce une gageure? ont-ils voulu essayer de voir ce qu'on peut dire impunément aux Français, jusqu'où on peut aller avec eux?

(*A continuer.*)

LE CONCILE ŒCUMENIQUE.

La Bulle d'indiction du Concile œcuménique n'appelle pas les souverains à siéger dans cette assemblée législative. L'omission est remarquée! Elle est en effet remarquable. Elle constate implicitement qu'il n'y a plus de couronnes catholiques, c'est-à-dire, que l'ordre sur lequel la société a vécu durant plus de dix siécles, a cessé d'exister. Ce que l'on appelle le "moyen âge" est terminé. Le 29 juin 1868, promulgation de la bulle *Æterni Patris*, est la date de son extrême fin, de son dernier soupir. Une autre ère commence.

L'Eglise et l'Etat sont séparés de fait, et tous deux le reconnaissent. L'Etat est "laïque," suivant l'expression de M. Guizot; "libre," suivant l'expression de M. Cavour; deux hypocrisies de langage envelop-

pant l'aveu que l'Etat, la tête de la société, n'a plus de culte et n'en veut plus avoir; et cela même est encore une hypocrisie pour couvrir une chose plus formidable et plus anti-humaine, la négation de Dieu.

C'est fait, et ce n'est pas un bien. L'Etat l'a voulu, non l'Eglise. L'âme et le corps ne sont plus unis. Quant à la condition civile, l'Eglise est présentement une âme sans corps, et l'Etat, quant à la condition religieuse, un corps sans âme. Du côté du monde et de l'Etat, plusieurs assurément s'en félicitent, et même dans l'Eglise plusieurs en éprouvent une joie qui n'est pas selon la sagesse. Que les uns et les autres se hâtent, ils auront peu de temps. D'étranges fatigues vont suivre. Il s'agit de déblayer et de réédifier, et les ouvriers ne s'entendront pas. Heureux ceux qui choisiront le bon labeur!

Le moyen âge finit comme il a commencé, dans le chaos. Voici que la matière sociale est redevenue ce qu'elle était à l'aurore de Charlemagne, et rien annonce qu'un nouveau Charlemagne soit proche, ni qu'un nouveau peuple de Charlemagne soit formé. Car Charlemagne, dans sa grandeur, n'a été, comme d'autres dans leur infirmité, qu'une expression de la chose générale.

Inanis et vacua, la poussière, la boue, le *caput mortuum* d'un monde écroulé, c'était ce qu'avait laissé l'empire romain; c'est l'état dans lequel une saison de batailles, et moins encore, quelques vils forfaits peuvent précipiter l'Europe. Un tour de clef à donner par quelques mercenaires, et la lumière toute matérielle de ce temps est éteinte partout. Alors les monstres pullulent, la terreur et les superstitions envahissent la terre, la force appartient absolument à la colère ignorante, à l'orgueil, à la volupté; des cloaques sur lesquels sont bâties nos académies, un nouvel islamisme peut instantanément surgir, et engouffrer les derniers restes de la civilisation.

Qui sonde le temps et n'y trouve pas ces épouvantes? Nous cependant, sans espérance aucune aux choses d'aujourd'hui nous ne craignons pas pour l'avenir. Le *fiat lux* a retenti, une création va lentement sortir de cette mort. Le même rameau qui fut planté à Nicée et qui donna tant de fruits magnifiques, va être planté au Vatican par les mêmes mains; l'arbre deviendra plus grand et plus fécond encore et couvrira la terre.

L'œuvre du moyen âge fut l'ébauche d'une pensée de Dieu que Dieu n'abandonnera pas, et le résultat d'une attente du genre humain à laquelle le genre humain ne renoncera pas: l'unité, la liberté dans l'unité, l'unité et la liberté par la justice, la justice possible et douce par la charité, et tous ces biens découlant de la vérité.

On reconnaît une aspiration à l'unité au fond de toutes les entreprises de domination universelle, et c'est elle qui en a fait le passager succès,

Par là, le cœur des peuples se trouve secrètement d'accord avec l'ambition des conquérants. *Un seul troupeau, un seul pasteur!* Parole de Dieu qui révèle le secret le plus profond des peuples, le seul secret politique du genre humain. Mais il n'y a de domination et de monarchie universelle possible que celle de Dieu. Cet autre secret, volontairement ignoré de l'ambition humaine, fait avorter les desseins les mieux conçus et les plus favorisés. L'ambition humaine ne veut travailler que pour elles même, elle succombe, et ses chutes marquent un pas de plus que fait le dessein éternel.

La constitution du monde, telle que l'avait conçue l'Eglise, institutrice de Charlemagne, était l'empire de la vérité, un empire de lumière et de justice, parce qu'il devait être un empire d'amour, l'empire de Dieu, le SAINT EMPIRE. Charlemagne, clôturant l'assemblée nationale de 802, à Aix-la-Chapelle, dit aux députés: " Ecoutez, bien-aimés frères, nous " avons été envoyé ici pour votre salut, afin de vous exhorter à vivre " selon Dieu, et de vous conduire en ce monde selon la justice et la " miséricorde."

La justice et la miséricorde, l'amour de Dieu était donc au sommet de l'édifice, tenant le glaive qui affranchit, disposant du glaive qui déchire ; car on ne peut affranchir la vérité qu'en déchirant le voile d'erreur, et il n'y a point de victoire sans combat. Il s'agissait de donner à Jésus-Christ, à la justice, à la liberté, à l'amour, tout le monde connu et tout le monde à découvrir, d'affermir la paix dans cet empire de la paix, de maintenir l'unité dans cet empire de l'unité. L'esprit dirigeait la force, la jugeait, la réfrénait, l'astreignait à faire l'unité sans léser la justice, sans opprimer la faiblesse, sans offenser l'amour.

La force, toutefois, n'était pas humiliée. Elle est une chose de Dieu, une chose, dans son ordre, grande et sainte. Elle était environnée de droits et d'honneurs, sacrée pour accomplir sa fonction légitime, libre, quoique subordonnée, suivant les conditions qui régissent l'union de l'âme et du corps. L'âme doit faire obéir le corps, elle n'a pas le droit de le détruire. Le prince n'était ni un tyran déifié ni un employé misérable. Ministre de Dieu pour le bien, il pouvait beaucoup faire, beaucoup exiger, mais il devait garder la loi de Dieu, la justice, la charité, l'amour, et obéir à l'esprit. Tel est le sens général des lois carlovingiennes, toutes rédigées dans les Conciles, où la puissance temporelle était appelée et consultée.

Ce glorieux idéal ne fut pas atteint. La félonie de la puissance séculière y a mis bon ordre. Il ne fut pas non plus cependant toujours violé. La première ferveur passée, il y eut encore de beaux élans, de nobles efforts, d'admirables retours. Jusqu'au dernier siècle, le pouvoir se prétendit chrétien, voulut quelquefois l'être, et, contraint par la foi

persévérante des peuples, resta officiellement dans l'Eglise. A travers les heurts et les combats, en dépit des déchirements et des apostasies, l'édifice de la civilisation européenne s'éleva, se maintint, multiplia ses triomphes et ses merveilles.

On vit, disaient eux-mêmes les philosophes du dernier siècle, un ensemble de justice, d'humanité, de douceur, de liberté, de lumière, dont le monde n'avait jamais joui. L'Europe se délivra du paganisme, enferma l'islamisme dans la prison de volupté où il achève de se dissoudre, borna le protestantisme qui allait l'envahir, et traça au moins, pour le reste du monde, les chemins de l'unité. Plus fidèle à l'Eglise, moins ingrate envers le bienfait du Christ, elle eût pu facilement faire rayonner la croix sur le monde entier, et toute la terre serait aujourd'hui chrétienne, c'est-à-dire libre, affranchie des ténèbres, des idoles et des tyrans.

La loi de salut pour les peuples qui ont reçu la lumière du Christ n'est pas seulement de la conserver, mais de la propager. Leur force, leur splendeur, leur vie, leur décadence, sont en raison de l'obéissance qu'ils rendent à cette loi ou du mépris qu'ils en osent faire. Toute prospérité qui vient d'une autre cause n'est que la vengeance divine ; cette vengeance se retournera contre les instruments qui l'ont servie, et les brisera par d'autres instruments qui seront brisés à leur tour. L'Europe est sur le bord des abîmes pour n'avoir pas étendu au monde le bienfait de l'unité et pour n'avoir pas su la conserver en elle-même.

Ce que l'Eglise lui avait procuré par son indéfectible foi et par son invincible patience, elle le perd, elle le rejette, elle demande au sabre de lui en fournir une abominable parodie. Ce qu'elle ne veut plus recevoir du Christ, elle l'attend de César. Vaine attente ! César ne porte pas la lumière, César n'a pas l'amour. La force ne fera pas ce que la lumière et l'amour auraient fait. Elle unifie, elle n'unit pas. Sous les étreintes de la force, on verra mourir les patries, on ne verra pas naître l'unité. Mais l'Eglise est là, toujours indéfectible dans sa foi, toujours invincible dans sa patience. Vaincue en un sens, elle demeure entière ; bannie, enfouie pour ainsi dire, elle travaillera sous le sol, elle tracera un plan agrandi ; elle est à l'œuvre. Ce qui s'est séparé d'elle a croulé. Ce qui aura été élevé sans elle croulera, et le même tremblement de terre emportera ces œuvres éphémères et mettra au jour les fondements du nouvel édifice déjà creusé et les assises déjà posées.

Oui, l'ancien édifice a croulé ; oui, il a croulé, par l'infidélité des hommes au dessein de Dieu, qui était de lui donner les dimensions du monde et de l'humanité. Et l'humanité a été en ce point infidèle à son instinct même, ou plutôt elle l'a laissé pervertir, car elle cherche encore ce qu'elle abandonne. Mais l'Eglise, en qui les desseins de Dieu ne sont jamais méconnus et en qui les instincts de l'humanité régénérée ne sont

jamais pervertis, l'Eglise demeure vigilante, douce et indomptable, et lorsque tout croule, sa main patiente s'avance déjà pour mieux rebâtir.

Relisons les paroles du Saint-Père, traçant le programme du Concile ; mais pour en savourer la sénérité vraiment divine, considérons les circonstances où elles sont prononcées.

La tempête est partout, la défection partout. Jamais L'Eglise ne fut plus destituée de la puissance humaine, non pas même aux premiers temps, car alors elle avait affaire à l'ignorance, non pas à la perversité de l'ingratitude ; elle était une folie que l'on voulait empêcher de grandir, non pas une puissance que l'on voulut achever d'abattre ; ses ennemis n'étaient pas comme aujourd'hui parricides, ils n'avaient pas à se venger de dix-huit siècles de bienfaits.

Pour lutter contre cette passion implacable et triomphante, plus de royaume catholique ; et encore que la multitude soit chrétienne, plus de peuple chrétien, plus de force organisée, intelligente de son devoir ! Ce que les uns ont voulu oublier, les autres ont à l'apprendre, et une conjuration toute puissante veut qu'ils l'ignorent de plus en plus. Aux yeux de ces foules qui obstinément honorent et aiment encore Jésus-Christ, l'Eglise est une chose vieille et diffamée, une institution des hommes qui a fait son temps et dont le monde peut et doit être affranchi.

C'est en présence de ces haines, de ces préventions, de ces aveuglements et de ces attiédissements que Pie IX élève la voix. Humble et docile comme Pierre au commandement du Maître, tranquille et souverain en présence de la tempête comme le maître lui-même, il entre dans sa dictature, il commande :

« Ce Concile œcuménique aura donc à examiner avec le plus grand « soin et à déterminer ce qu'il convient le mieux de faire, en ces temps « si difficiles et si durs, pour la plus grande gloire de Dieu, pour « l'intégrité de la foi, pour la beauté du culte divin, pour le salut éternel « des hommes, pour la discipline du clergé régulier et séculier et son « instruction salutaire et solide, pour l'observance des lois ecclésiastiques, « pour la réformation des mœurs, pour l'éducation chrétienne de la « jeunesse, pour la paix commune et la concorde universelle. Il faudra « aussi travailler de toutes nos forces, avec l'aide de Dieu, à éloigner « tout mal de l'Eglise et de la société civile ; à ramener dans le droit « sentier de la vérité, de la justice et du salut, les malheureux qui se sont « égarés ; à réprimer les vices et à repousser les erreurs, afin que notre « auguste religion et sa doctrine salutaire acquièrent une vigueur nouvelle « dans le monde entier, qu'elle se propage chaque jour de plus en plus, « qu'elle reprenne l'empire, et qu'ainsi la piété, l'honnêteté, la justice, la « charité et toutes les vertus chrétiennes se fortifient et fleurissent pour le « plus grand bien de l'humanité."

A ce langage, ceux qui ont compté sur la fin de l'Eglise doivent se résigner à ajourner leur espérance. On a pu, depuis un siècle, l'on peut en ce moment même, étudier les puissances qui meurent et suivre sur leur visage et dans leur voix le progrès de l'agonie : elles ne parlent pas de la sorte, elles n'ont pas cette affirmation de leur droit, et cette souveraine application à leur devoir.

On comprend aussi pourquoi le Pape n'appelle pas au Concile, suivant l'usage observé à Trente, les dépositaires du pouvoir temporel.

Quelle place y tiendraient-ils, et quel rôle leur pourrait être assigné dans ce programme du gouvernement des esprits et des mœurs ? Qu'oseraient ils faire pour l'objet du Concile, pour la plus grande gloire de Dieu, pour l'intégrité de la foi, pour l'éducation chrétienne de la jeunesse, enfin pour le *salut éternel* des hommes ? Ils n'ont plus le droit de parler aux hommes de leur salut éternel, ils ont délaissé cet intérêt, ils ne le comprennent plus ou lui sont contraires. Comme individus, s'ils veulent rester catholiques, ils sont dans la même condition que leurs frères, la condition de l'égalité parfaite ; ils ont à recevoir et à exécuter la même loi, avec les mêmes avantages, sous les mêmes peines ; ils ont le choix de se sauver ou de se damner.

Comme représentants de l'Etat, ils représentent une chose qui n'est plus dans l'Eglise et qui n'y veut plus être. Pourquoi dès lors l'Eglise les consulterait-elle sur sa législation, sur les lois qu'elle fait pour elle-même, pour le salut des fidèles dans la situation présente, pour le salut du monde dans l'avenir. Il n'y a pas d'assimilation possible entre le *roi d'Italie* par exemple, et Charlemagne ; et si pourtant ce prince demandait d'entrer au Concile, que pourrait lui répondre le Pape, sinon ce que notre saint Louis captif répondait au Sarrasin qui voulait être armé chevalier : Fais-toi chrétien !

Rois par la grâce de Dieu, ils le disent, c'est vrai, et la croix est encore sur les couronnes ; ils rendent à l'humanité chrétienne ce dernier hommage, comme à une fille de roi qui n'était pas née pour passer aux bras des étrangers et des gens d'aventure, et qui ne peut être épousée que par des hommes de son culte, c'est-à-dire de sa condition. Mais enfin ce n'est qu'une formule et qu'un décors faux, dont l'Eglise ne se peut plus contenter. Rois par la grâce de Dieu pour dresser des théâtres, pour viser des blasphèmes et des obscénités, pour fonder des lieux de plaisirs, pour décréter des guerres de brigandage, pour déchirer le corps du Christ et jeter le sort sur la robe sans couture ! Rois par la permission de Dieu, à la bonne heure, et ce n'est une grâce ni pour les peuples, ni pour eux-mêmes !

Enfin, l'Eglise ne les expulse pas ; elle constate qu'ils sont dehors. Elle a suffisamment attendu, elle les a suffisamment pressés de rester, elle

a assez prié, assez pleuré, assez souffert, assez enduré de coups perfides d'injures et de blessures, qui eussent été mortelles si elle pouvait mourir. La rupture est déclarée, elle s'y plie ; cette rupture lui donne le monde à reconstruire, elle s'y met.

Certes, la situation est humainement pleine d'angoisses et de péril. C'est l'entrée du désert, où, durant quarante années, le peuple de Dieu dut errer pour se refaire lui-même, échapper à la servitude des idoles, perdre les mœurs de l'Egypte et mériter de garder en dépôt la lumière du monde. A prendre pareille résolution, à se jeter dans ce refuge laborieux et menaçant, il fallait l'inspiration de Dieu et l'obéissance, la grandeur morale de Moïse. L'on peut prévoir des poursuites acharnées, des catastrophes qui n'épargneront rien. Mais nous avons à notre tête plus que Moïse, et devant nos pas mieux que la colonne de feu : nous avons Jésus-Christ et la croix et le jour ; ce jour dont le monde sera privé, ne cessera pas de luire pour nous.

A vrai dire, en fait d'avantages matériels, ceux d'entre nous qui n'ont pas pris avec eux-mêmes le conseil d'abjurer plus ou moins, ne feront qu'un léger sacrifice. Comme l'Etat est hors de l'Eglise, nous n'avons plus guère de place dans l'Etat. Que sommes-nous en France, nous autres catholiques ? Le peuple conquis, de purs et simples contribuables, pas autre chose. L'Etat n'a plus de postes supérieurs un peu actifs où il nous puisse aller.

Se figure-t-on un catholique, de ceux qu'on appelle *cléricaux*, devenant ministre ou seulement préfet, et restant clérical ? Quels cris, si l'Etat faisait cette offense à l'opinion, cette déchirure à l'unité ! L'opinion non plus ne veut pas de nous. Elle ne veut pas de nos pensées, de nos doctrines, de nos lois, de notre art. Le signe de la *Bête* n'y est pas. On ne veut de nous que notre argent et notre sang. Nous les donnerons, nous acquitterons cette dette administrative, mais nous réserverons nos âmes. Et nous, au moins, nous aurons des âmes ; nous aurons cette ressource pour la liberté, pour la patrie et pour le genre humain !

Ce qui va se passer n'est pas inouï. Noé l'a vu. Mais l'arche de Noé était fermée, la barque de Pierre est ouverte. Pierre a entendu la voix qui lui dit de prendre le large : *Duc in altum*, coupe les amarres, quitte ces rivages devenus des écueils et va en haute mer ! Le pêcheur d'hommes jettera son grand filet dans les grandes eaux battues de tous les vents, et les enfants de l'Eglise recueilleront les naufragés de ce beau vaisseau de l'Etat, qui n'aura, lui, à jeter aux flots que son équipage plein de séditieux et d'esclaves, et ses engins de mort impuissants contre le courroux du ciel. Tous ne voudront pas périr, beaucoup élèveront les mains comme ceux qui furent sauvés au moment du déluge et par le déluge ; car le déluge fut aussi une miséricorde de Dieu.

Quoi qu'il arrive, en dehors de l'Etat comme dans l'Etat, l'Eglise conservera ses lois, conservera ses vérités ; elle n'aura pas une vérité du lendemain, elle ne déclarera pas caduque une vérité d'hier. Quelle que soit la fureur et la durée de la tempête, rien de cet ensemble divin ne tombera dans le gouffre, rien ne sera altéré. C'est le pain de l'avenir, l'espoir de la future moisson : l'Eglise prendra soin que le grain reste pur.

Ici, les partisans des " libertés de perdition," disposés peut-être à se réjouir autrement qu'il ne faut des ruptures présentes, se verront détrompés. Les idées errantes seront sévèrement rappelées au giron. A bord des navires, il y a un ordre pour la tempête, comme il y a un ordre pour le combat, et la discipline est plus stricte et veut être plus obéie quand le péril est plus grand.

Ce n'est pas pour établir la division que les concordats seront détruits, mais pour rétablir l'unité ; il ne s'agira plus d'alliances, il s'agira de conquêtes.

Et si l'on ose jeter plus loin les yeux dans l'avenir, par delà les longues fumées du combat et de l'écroulement, on entrevoit une construction gigantesque et inouïe, œuvre de l'Eglise qui répondra par des créations plus belles et plus merveilleuses au génie infernal de la destruction. On entrevoit l'organisation chrétienne et catholique de la démocratie. Sur les débris des empires infidèles, on voit renaître plus nombreuse la multitude des nations, égales entre elles, libres, formant une confédération universelle dans l'unité de la foi, sous la présidence du Pontife romain, également protégé et protecteur de tout le monde ; un peuple saint comme il y eut un saint empire. Et cette démocratie baptisée et sacrée fera ce que les monarchies n'ont pas su et n'ont pas voulu faire ; elle abolira partout les idoles, elle fera régner universellement le Christ, *et fiet unum ovile, et unus pastor.*

L'homme infidèle a déchaîné la tempête et veut qu'elle déracine l'arbre de vie. Dieu fidèle fait à la tempête un autre commandement : il lui ordonne d'enlever les graines fécondes et de les répandre sur toute la terre. La tempête obéira : contre l'attente de l'homme, elle ne sera qu'un semeur.

Joseph de Maistre disait : " Nous serons broyés, mais pour être mêlés." Et pourquoi serons-nous mêlés ? Pourquoi Dieu permettra-t-il ce broyement, ce sang, ces larmes ? Pour en faire simplement, comme les hommes, de la boue ? Dieu ne fait pas de la boue, il fait du ciment, un ciment divin et éternel, dont il construit son édifice divin et éternel, son Eglise, le corps mystique de son Christ. Nous serons épurés et mêlés, pour former de plus en plus un seul genre humain, pour parvenir à la fin de l'homme et de l'humanité, qui est de connaître Dieu, l'aimer, le servir et par ce moyen arriver à la vie éternelle ; c'est-à-dire à l'indissolubilité

et à l'éternité de l'union avec le Christ, commencée sur la terre, achevée dans les cieux. C'est la prière de Jésus : *Ut sint unum, sicut et nos.*

Louis Veuillot.

LES INSTITUTIONS DE FRANCE A ROME.

On sait que Rome était jadis remplie d'églises, de chapelles, d'asiles, d'établissements de piété et de charité fondés et entretenus par les diverses nations catholiques, pour subvenir aux besoins spirituels et matériels de leurs nationaux, hôtes passants ou permanents de la Ville sainte. La foi religieuse et le sentiment le plus élevé de la patrie inspiraient également ces fondations souvent magnifiques. Ainsi toutes les nations étaient civilement citoyennes de Rome, et tout catholique avait dans Rome sa propre paroisse et sa propre maison. Beaucoup de ces établissements existent encore; la France, qui s'était donné avec plus d'ampleur une si noble distinction, a conservé la plus grande partie des siens. Leur histoire et leur situation, encore florissante, fournissent la matière d'un très intéressant ouvrage que vient de publier Mgr Pierre La Croix. *

Personne n'était plus compétent pour ce travail et ne pouvait le faire avec un soin plus scrupuleux et plus tendre: Mgr La Croix est du nombre de ces *Gallo-Romains*, comme nous nous sommes permis de les nommer, † qui constituent dans Rome une colonie tout à fait à part, très caractérisée, très importante sans y prétendre aucunement, et très précieuse à tous les points de vue. Ce sont des hommes que les circonstances ont amenés à Rome sans projet d'y demeurer, pour exercer quelque petite charge ecclésiastique, pour faire quelques études, pour contenter leur piété ou leur curiosité, et qui n'ont pu s'en aller, retenus invinciblement, subjugués par ce charme incomparable que tout le monde ressent, et auquel les plus heureux et les plus sages ne savent ni ne veulent échapper. Le type de ces amants de Rome fut le savant d'Agincourt. Il était venu pour quelques semaines, et resta

* *Mémoire histoaique sur les institutions de France à Rome*, puisé dans leurs archives et autres documents, la plupart inédits, par Mgr Pierre La Croix, protonotaire apostolique, clerc national du Sacré Collége et du consistoire pour la France, etc. 1 vol. in-8, 1868.

† *Parfums de Rome.*

"pour quelques semaines" pendant quarante ans, tenant toujours sa malle prête. Durant quarante ans il entendit, comme Romeo, chanter l'alouette, mais il resta sur l'échelle, prolongeant son cher adieu, et la mort seule y mit fin.

Mgr La Croix n'est pas loin de sa quarantième année de séjour; seulement, une fois entré dans Rome, nous ne croyons pas qu'il se soit proposé de partir. Homme distingué, instruit, bien situé de toutes manières, fait pour monter haut, il se sentit arrivé. Sur le chrétien et sur le prêtre, l'attrait de Rome est plus puissant encore que sur le savant et sur l'artiste. D'ailleurs, les endroits où la science et l'art peuvent planter leurs crampons ne manquaient pas en Mgr La Croix, et Rome le prit aussi par là. Son humble petit poste de clerc national, fort inférieur à son mérite, lui parut très suffisant pour ce qu'il voulait avoir d'ambition. Il ne regarda pas plus loin de ce côté. Il se mit à apprendre Rome. Il l'apprit "par cœur," c'est bien le mot. Et furetant, voyageant, relevant des inscriptions, prenant des notes sur les faits contemporains, communiquant sa science, familier des vieux livres et du jeune monde, menant la vie la plus dignement et la plus doucement occupée, il est parvenu à l'honneur de la vieillesse sans rien perdre de la vigueur de son esprit ni de la jeunesse de son cœur, perpétuellement entretenues l'une et l'autre par ce noble et charmant amour de Rome qu'il avait ressenti dès le premier moment.

Tel est aujourd'hui le doyen très-justement aimé et vénéré des Gallo-Romains. Un trait fort marqué de cette corporation involontaire, particulièrement visible chez Mgr La Croix, c'est qu'on y est en général plus français qu'en France et plus romain parfois qu'à Rome. Nous ne parlons pas des hauteurs, où rien n'est jamais diminué, mais des régions moyennes, qui partout, en ce siècle, tendent vers le bas. Il y a quelque chose d'inséparable dans le grand amour de Rome et dans le grand amour de la France. Rome la mère, France la fille aînée. Pierre appuyé sur Louis de France! Le dernier Gallo-Romain, s'il doit y avoir un dernier, mourra en caressant ce rêve et en soutenant qu'il va s'accomplir. On le sent dans ce *mémoire* sèchement historique et presque technique de Mgr La Croix. Il ne fait point de comparaisons. Il ne parle point des établissements pieux des autres peuples; mais comme il aime les établissements de la France! comme il en relève avec soif l'histoire, l'utilité, la beauté, la richesse! comme il en désire l'accroissement, la splendeur, la perpétuité!

Son vœu sera-t-il accompli? la France accroîtra-t-elle, gardera-t-elle ce qu'elle a dans Rome? Oui, si elle garde Rome: et alors ce qu'elle gardera pourra s'accroître sous sa main, parce qu'elle-même croîtra. Nous ne voulons pas jeter les yeux sur cet avenir. A quoi bon, et qui peut se

vanter de voir dans l'avenir, nous ne disons pas jusqu'à demain, mais jusqu'au soir du jour courant ? Hélas! nous sommes loin de l'an 755, où Pépin le Bref exemptait de tout droit de péage et de gabelle les pèlerins de ses Etats, *et même ceux d'Angleterre*, qui passaient par la France se rendant à Rome. Le chef des Francs voulait que ces pèlerins fussent libres, car ils allaient chercher à Rome la lumière, la justice, la liberté; car ils rapportaient de Rome les pierres qui devaient porter et former tout l'édifice de la civilisation chrétienne!

C'est en 756, un an après avoir publié cette constitution si libérale, que Pépin fondait la chapelle impériale et royale de Sainte-Pétronille, dans Saint-Pierre du Vatican, et ce fut le premier établissement français. Le second, vers l'an 800, fut l'hospice et le cimetière pour les pèlerins français, à Saint-Sauveur *in Ossibus*, à l'ombre de la basilique vaticane. Celui-ci est le don de Charlemagne, à la douce et grande main, le père du peuple franc réservait à ses fils un dortoir dans Rome et appuyait au seuil de Saint-Pierre leur tête endormie. Ensuite vint l'auditorat de Rote (1230), pépinière d'évêques et de cardinaux illustres, où l'on vit Durand, évêque de Mende, auteur du *Rationale Divinorum Officiorum;* Jean le Moyne, cardinal; le bienheureux Bertrand de Cahors, martyr, assassiné dans un congrès où il défendait les droits de l'Eglise; le cardinal de Polignac, auteur de l'*Anti-Lucrèce;* et de nos jours, Mgr l'abbé de Ségur, l'un de nos plus vifs et vivants apologistes; Mgr de la Tour-d'Auvergne, Archevêque de Bourges; Mgr Place, Evêque de Marseille; Mgr Lavigerie, Archevêque d'Alger. Le Cléricat national est de la même année; cette institution reçoit aujourd'hui son lustre qui grandira. Saint-Louis-des-Français, *confrérie, paroisse et hôpital*, date de 1454. La liste entière comprend dix-huit noms, elle se termine glorieusement en 1851, par l'*Ecole* des Frères, pour les enfants de la colonie française.

Pour ceux qui ne connaissent pas Rome, le livre de Mgr La Croix n'est qu'un travail bien fait et solide, de bonne érudition et en bonne langue, sur un objet particulier fort éloigné des préoccupations et des curiosités actuelles du monde. Pour les Gallo-Romains, et nous en sommes, quoique exilé, il est tout rempli du *je ne sais quoi*, de la grâce, du parfum, en un mot du charme de Rome. On fait à Rome quelquefois des courses spéciales, on va visiter un certain ordre de beautés mieux connues des bons guides. Nous nous souvenons d'avoir fait un jour une partie d'*escaliers:* l'escalier du palais *Broschi*, celui du palais *Massimo*, celui du palais *Spada* et plusieurs autres, très divers, tous très nobles et très beaux. Mgr La Croix était de cette partie, où se trouvait aussi Mgr Bastide, le capitaine, l'orateur, l'apôtre et la joie des Gallo-Romains, sans qui nulle fête n'est entière et ne

fournit tout ce que le cœur et l'esprit en attendent ; et que de belles, et bonnes, et aimables choses furent dites ce jour-là sur les escaliers ! Le livre de Mgr La Croix est une partie de France, une course dans la France de Rome : et qui a fait cette course sans lui et la voudra refaire avec lui, retrouvera le charme et apprendra du nouveau.

Nous le remercions pour notre compte des choses solides et glorieuses qu'il a voulu nous apprendre. Nous le remercions surtout de nous avoir fourni l'occasion d'exprimer publiquement la tendresse et le respect que lui gardent tous ceux qui ont rencontré dans Rome sa main secourable, son esprit savant et gracieux, son cœur meilleur encore, tout plein, tout vivant, tout brûlant des belles flammes de l'amour de l'Eglise et de l'amour de la France, nos deux patries, ou plutôt notre seule et indivisible patrie.

L'Univers.

LETTRES D'UN PASSANT.

Monseigneur d'Orléans, après un regard jeté sur nous, a conçu de justes alarmes, que, chrétien, il devait ressentir qu'évêque, il ne pouvait taire. Le bon pasteur, au moment du danger, prévient ses brebis et les pasteurs des brebis voisines. Mgr Dupanloup a saisi de nouveau sa plume diligente L'évêque académicien a écrit à un cardinal sénateur. Et, pour le dire en passant, si je comprends qu'un évêque soit de l'Académie, où il fait de la littérature, je ne saurais approuver qu'un cardinal soit du Sénat, où l'o- s'occupe de politique. Comme bien on pense, cette opinion m'est personnelle et le Sénat ne la partage pas.

Mgr d'Orléans, dans sa récente brochure, attaque à la fois les doctrines qui circulent, les professeurs qui les propagent et l'Etat qui les autorise. Et aussitôt les docteurs de la démocratie patentée lui ont crié de la plate-forme de leurs journaux : Monseigneur, vous n'êtes ni de votre temps ni des nôtres. Vous insultez les découvertes de la science modernes parce que chacun de vos dogmes tombe à chacun de ses progrès ; véritable héritier des moines qui ont enfermé Galilée, vous ne croyez pas au mouvement de la terre et à la rotation des hommes. Monseigneur, ne nous dites pas que vous connaissez la science. Vous condamnez des opinions professées par plusieurs personnages des deux sexes, dont les uns

sont vivants et les autres ne sont plus. Monseigneur, ne nous dites pas que vous pratiquez la charité. Enfin, descendant au rôle de dénonciateur, vous reprochez au gouvernement les tolérances qu'il accorde et les fonds qu'il distribue à ses amis, qui ne sont pas les vôtres. Monseigneur, ne nous dites pas que vous défendez la liberté. Tel est le raisonnement de nos adversaires ; il n'est ni neuf, ni concluant, ni courtois ; mais quand un chien et un homme se trouvent devant un évêque, l'un le regarde bien et l'autre de travers.

Mgr d'Orléans s'incline plus volontiers et aussi profondément que personne devant cette science qui nous permet de comprendre la grandeur et d'expliquer les œuvres du Dieu vivant et éternel. Il ne voudrait pour rien au monde déranger Galilée dans les promenades qu'il exécute tous les jours de l'observatoire où il découvre rien au Sénat où il émarge fortement. L'éminent prélat n'ignore pas les tristes vérités qui s'observent sans lunettes et se démontrent sans astronomes. La terre s'abandonne à des révolutions insensées et l'homme tourne comme un derviche autour du soleil en fonction. Quant au soleil, il est irrégulier dans sa marche, capricieux dans ses ardeurs et mal servi par ses rayons. Tout le monde sait qu'il a des satellites et beaucoup jugent qu'il en a trop.

On n'est ni ignorant pour être évêque, ni instruit pour être docteur. Comment, de prétendus savants prêcheront l'immortalité de la matière, et un véritable sénateur demandera la rénovation de la morale sans qu'un évêque ait le droit de protester au nom de la religion dont il est le gardien et du Dieu dont il est l'apôtre. Est-ce nier la lumière que de repousser les ténèbres, et le progrès que d'affirmer la foi ? On nous dira, le libre arbitre est un songe et la conscience n'est qu'un mot, sans qu'un prélat puisse répondre à ces opinions dont la politique abuse et qu'a réprouvées l'Evangile. Celui-ci accorde une âme aux locomotives, celui-là la refuse à l'homme. L'un veut prouver que le roi des animaux est inférieur à ses sujets, l'autre daigne croire que nous avons amendé le gorille perfectible. Tout ce qui n'est pas parfait est perfectible, la constitution du gorille peut en effet s'améliorer, et, si j'ose ainsi parler, il en est de même de la nôtre.

Ces doctrines circulent dans les quatre Facultés, et c'est à cet enseignement que l'on convie la jeunesse ! Quelques-uns de nous, reniant leur divine origine, ont cherché leurs sources dans la nature et leur parenté chez les brutes. Les plus égarés ont poussé la folie de l'orgueil jusqu'à mieux aimer être l'amélioration d'un singe que la ressemblance d'un Dieu. Beaucoup font tout ce qu'ils peuvent pour se rapprocher du grotesque ancêtre qu'ils ont choisi pour leur race. Ils ont imité la figure dégradée, les appétits charnels et les ascensions rapides du singe obscène dont ils se croient l'effigie et se disent la postérité.

Mon discours a trois points comme le sermon d'un prédicateur ; le premier point étant vidé, je passe au second. On a accusé l'évêque d'Orléans d'avoir manqué à la charité chrétienne, c'est-à-dire à la plus grande des vertus théologales, au dire de saint Paul qui s'y connaissait. Et pourquoi ? L'évêque a dénoncé les opinions professées par des personnes respectables qui vécurent avec honneur et sont mortes en solidaires. Un écrivain masqué a osé dire que Mgr Dupanloup maniait aussi légèrement qu'Hamlet les ossements du cimetière et les crânes des bouffons. A ce passage, j'ai vu passer le bout de l'oreille de Louis Ulbach sous le casque de Ferragus et c'était un vilain spectacle. Mais sérieusement où allons-nous ? On nous défend de parler des morts et l'amendement Guilloutet nous interdit de parler des vivants ? Alors que restera-t-il si vous retranchez le présent et le passé des domaines expropriés de la critique et de l'histoire ? Laissez errer sur les sépulcres la justice au pied timide, qui ne hante pas les palais. Aucune loi prohibitive n'a encore assimilé aux murs sacrés de la vie privée les tombes des gens privés de vie.

Dans toute discussion il y a des limites tracées d'avance que le sage respecte et que l'imprudent franchit. Il n'est pas besoin que je dise que Mgr d'Orléans a gardé le respect de ses adversaires, et il est inutile que j'ajoute qu'il n'a à demander à personne des leçons de convenance et des exemples de dignité. Il a attaqué les doctrines, c'était son droit ; et ce n'est pas sa faute si ces doctrines supposent chez ceux qui les professent ou les ont professées une loyauté douteuse et une raison compromise. Il y a un proverbe qui dit : On doit la vérité aux vivants et des égards aux morts. Mgr d'Orléans a payé toute sa dette et même plus que sa dette d'égards et de vérité. D'ailleurs le proverbe a tort, comme presque tous les proverbes. C'est aux vivans que nous ménageons la vérité et que nous prodiguons le respect. Comme les Egyptiens, nous instruisons le procès des Pharaons décédés, et nous attendons qu'ils soient sous la terre pour blâmer ce qu'ils ont fait dessus. Mieux vaut tard que jamais, dit un second proverbe plus raisonnable que le premier. Cette justice est lente, mais cependant elle nous instruit toujours et parfois nous console.

Des objections qu'a soulevées le dernier écrit de l'évêque, il me reste à traiter la plus importante et la dernière ; la voici dans sa rigueur et selon sa formule : Si vous reprochez à l'Etat les faveurs qu'il décerne à des adversaires que vous supposez dangereux et le patronage dont il couvre des doctrines que vous préjugez fausses, vous répudiez par cela seul la liberté, même diminuée, fonctionnant soit contre vous, soit en dehors de vous. Dieu, qui créa le bien et le mal, a laissé à l'homme l'éternelle faculté du choix ; le vieil arbre de l'Eden prolonge encore sur la terre ses rameaux multipliés, et la créature indisciplinée ou soumise a

le droit de décider à quels fruits et à quels ombrages elle prétend recourir pour désaltérer sa soif ou pour protéger son sommeil.

Il est vrai, la liberté est une et indivisible comme l'ancienne République. Elle n'a et ne peut avoir ni exceptions, ni restrictions, ni préférences. Elle existe, quand elle existe, pour les bons comme pour les mauvais, et nous l'invoquons avec une confiance d'autant plus grande que nous savons qu'elle est l'arme de la vérité comme le despotisme et le bouclier de l'erreur. Elle est le regret des peuples déshérités et le signe des victoires prochaines. Elle n'est salutaire que si elle est sans limites, et jamais elle ne doit être ni marchandée par les petits ni confisquée par les puissants. Ne craignez ni ses excès ni ses souillures, elle a le don de modérer les uns et d'effacer les autres. Comme un fleuve fertile en ses débordements même, elle rejette sur sa rive les obstacles qui l'entravent et se purifie dans son cours des orages qui l'ont souillée, puis reprenant sa marche un instant retardée, elle règle ses flots limpides qui vont réfléchir de nouveau la silhouette des arbres et la splendeur des cieux.

Mais nous ne vivons pas sous un régime de liberté, hélas! bien au contraire. Aujourd'hui, comme le dit l'évêque d'Orléans, " toutes les facultés, toutes les écoles, tous les programmes et tous les diplômes ne sont-ils pas dans une seule main : la main de l'Etat? Si donc les mauvaises doctrines circulent et les mauvaises mœurs épouvantent, on s'attaque et on doit s'attaquer à qui, à l'Etat? L'Etat étant tout, est responsable de tout. " Rien de plus logique, de plus net et de plus précis. Qui autorise les cours, les professeurs, les bibliothèques, les écoles, les conférences? L'Etat. J'ai donc le droit de demander compte à l'Etat de l'enseignement qu'il salarie, des lectures qu'il autorise et des agents qu'il estampille. J'en ai d'autant plus le droit que c'est avec mon argent exactement perçu par le collecteur des impôts que l'Etat universel et illibéral se donne le luxe de défrayer un Sénat qui n'a rien de particulier et une instruction qui n'a rien de public.

Socrate fut accusé jadis d'avoir corrompu la jeunesse. *Socrates accusatus est quia corrumpebat juventutem.* Cet exemple est tiré de la Grammaire latine de Lhomond, que Dieu veuille rejoindre à Chapsal dans le paradis des grammairiens. Socrate était innocent, c'est pourquoi il fut condamné. M. Duruy me semble moins innocent que cet illustre Athénien; il est moins illustre aussi, mais il est plus récompensé. Que M. Duruy soit bien convaincu que, bien loin de vouloir le condamner à une décoction de ciguë, je ne songe pas même à lui infliger une simple tasse de bouillon aux herbes. Que l'honorable ministre de l'instruction publique daigne cependant y réfléchir. Il est dur pour le contribuable d'avoir à payer des professeurs qui viendront dire que Dieu n'existant pas, il ne faut pas l'inventer, ou qui tenteront de prouver que l'homme est un singe

perfectionné ayant eu le double avantage de retrouver la parole et de perdre la queue.

Le Christ a dit à ses disciples : " Allez par toute la terre, enseignant toutes les nations. " Ceux qui prenant aujourd'hui cette parole au sérieux, voudraient combattre l'enseignement de l'Etat par l'enseignement de l'Eglise comme le poison par l'antidote, courraient risque de se heurter à l'uniforme d'un gendarme ou à la porte d'une prison. On nous dit : " De quoi vous plaignez-vous? Vous buvez à pleines lèvres à la coupe des faveurs et vous mordez à belles dents dans le gâteau du budget. Vous n'avez qu'à demander pour obtenir et qu'à désirer pour avoir. " J'ai entendu de mes oreilles ce singulier raisonnement, qui n'a pas le don de persuader comme la vérité et de désarmer comme le rire. Si nous sommes les privilégiés de l'Etat, comment se fait-il que nous ayons vu disparaître la Société de Saint-Vincent-de-Paul, cette grande institution catholique sortie en un jour heureux d'une noble pensée d'Ozanam? Quelque temps après ce douloureux écroulement, l'Etat plaçait à la tête de la franc-maçonnerie restaurée un général que l'on eût cru plus amoureux de la musique que sectateur de la truelle. Je m'étonne, soit dit en passant, qu'on n'ait pas confié ce poste d'honneur aux mains ouvrières de M. Haussmann, le préfet de la Seine étant le seul qui dans nos temps difficiles ait su allier le dévouement du fonctionnaire à la franchise du maçon.

Les cours publics autorisés ont été confiés à des gens dont la foi ne transporterait pas les montagnes, et dont le talent n'a transporté personne. Je ne veux pas m'en plaindre, mais je constate qu'aucun des nôtres ne figure au nombre des élus qui ont obtenu la gracieuseté d'une tribune et le don d'un public. Je suppose que, m'adressant à M. le ministre, je lui demande la permission de traiter dans une conférence une question morale ou un sujet historique. M. le ministre me répondrait avec cette grâce éternelle qui console de ses refus nombreux : Vous êtes un rêveur obstiné à vos chimères légitimistes, et vous seriez évidemment tenté de raconter les fautes du premier empire et les bienfaits de la Restauration. Ces vérités sont trop dangereuses pour le temps et trop longues pour une conférence. Le premier empereur a fait plusieurs martyrs, mais il était au dessus du commun d'entre eux. Ce fut un homme extraordinaire que vous ne pourriez ni suivre dans ses voyages, ni imiter dans son divorce. M. Nisard, qui est un des nôtres, sait bien qu'il y a deux morales, une pour les grands, l'autre pour les petits, et Limyrac, que nous avons nommé préfet, vous dira, s'il veut être sincère, que les aigles qui franchissent le Rubicon ne s'inquiètent pas des oies qui ont sauvé le Capitole.

Un jour le prince Albert de Broglie eut lui aussi quelque envie de conférer en public ; il n'avait à cette époque ni les honneurs de l'Académie, ni les ennuis du dictionnaire. Le prince fut éconduit comme le plus

simple des mortels ; on le supposait partisan du régime de Juillet et adversaire des décrets de janvier. Ce n'est qu'à ceux qui font vœu d'être leurs, que les dieux prodiguent des faveurs et accordent des loisirs. Mais si Albert de Broglie pouvait déplaire, M. Cochin, catholique dévoué, économiste distingué et conservateur raisonnable, ne pouvait pas ne pas plaire ; et pourquoi refuser à cet honnête homme l'agrément d'une conférence sans danger et d'un plaisir sans peur ?

Je ne crois pas que les catholiques aient lieu de se louer de l'attitude d'un gouvernement qui prend à tâche de démentir à Paris ce qu'on suppose qu'il exécute à Rome. Tous les jours, pour justifier les inquiétudes des évêques, se produisent des faits nouveaux dont je ne veux citer qu'un. Cette année, le soir même du Vendredi saint, plusieurs personnages ayant tous reçu de l'Etat dignité, charge ou fonction, s'étaient assis chez un sénateur à une table moins frugale que celle de Pythagore. A ce repas d'Epicuriens ne figuraient que des aliments interdits et des fruits défendus. Un des puissants du jour vient honorer de sa présence cette fête sans prétentions ; il entre, et aussitôt plusieurs des convives, fronts courbés et reins fléchissants, se dédommagent par leurs génuflexions en l'honneur du prince de leur insolence à l'égard du Dieu.

On nous a accusé, à ce propos, de rôder l'oreille aux portes et l'œil aux serrures pour chercher des innocents à dénoncer et des calomnies à vendre. Le reproche ne saurait nous atteindre, car la nouvelle que j'ai donnée, après tant d'autres, a paru pour la première fois dans les colonnes d'un journal étranger qui traîne péniblement un bout de corde officieuse. Chacun est libre de prendre des aliments qui lui conviennent, mais il ne faut être pour personne ni une occasion de risée ni une cause de scandale. Quand on a perdu la foi, il convient de garder le respect. Je sais bien qu'on n'est pas sénateur ou prince,

Pour se gêner en tout
Et ne pas se passer la moindre fantaisie.

Toutefois, j'oserai dire au prince qui combattit à l'Alma et dans d'autres lieux, que jamais les convives des fins soupers d'autrefois, jamais les athées du siècle dernier, jamais Helvétius, jamais d'Holbach, jamais le régent lui-même, n'eussent choisi un semblable jour pour mêler leurs éclats de rire au deuil universel. Un cynique, cependant, se permit le Vendredi-Saint, non pas de manger, mais de boire outre mesure. C'était Piron, qui rima l'ode à Priape, qu'admirait le bon Fontenelle ; Piron, qui même en état d'ivresse, avait plus d'esprit à lui tout seul que plusieurs académiciens, reprit par un mot grossier son équilibre perdu. " Le jour où la divinité succombe, il est bien juste, disait-il, que l'humanité chancelle. "

Je vais consacrer à des sujets moins graves ce qui me reste de temps et de place. L'époux oublié de S. A. I. la princesse Mathilde, le vieux M. Demidoff, a tiré de sa galerie de San Donato vingt-trois tableaux qu'il vient de livrer aux disputes des enchérisseurs. Les disputes ont été loin, jusqu'à quatorze cent mille francs à peu près. M. Demidoff compte employer le produit de cette vente mémorable aux pratiques de cette charité bien entendue qui commence non par soi-même, mais par quelque autre.

De l'autre côté des Pyrénées, une triste nouvelle nous arrive : le maréchal Narvaez a cessé de vivre au moment même où l'on commençait à prendre l'habitude de sa personne et à admettre la nécessité de son pouvoir. Il est mort premier ministre, duc de Valence et grand d'Espagne. Hélas ! par ce que sont certains grands en Espagne, qu'on juge ce qu'y doivent être les petits !

Le Sénat vient de perdre un membre ! le reste du corps se porte bien, ce qui n'est pas une mince consolation dans une si grande douleur. Le général Husson est allé voir dans l'autre monde ce que l'on pense de celui-ci, et il vient, j'aime à le croire, d'échanger sa stalle de sénateur contre une lyre de séraphin. M. Troplong, prononçant l'apologie du défunt, a saisi l'occasion de faire applaudir et de chanter son morceau d'éloquence sucrée. Le Mathusalem du Sénat excelle dans les oraisons funèbres, et sa manière consiste à peindre des sentiments qui n'ont plus cours, dans un français qui n'a pas de sens. Il ensevelit les mémoires des trépassés sous une jonchée de lieux communs, et il semble que ses paroles aient le don d'adoucir les regrets et d'avancer l'oubli. Il est difficile, je le sais, de louer des morts inconnus, quoique sénateurs. Où il n'y a rien, M. Troplong perd son droit et je ne crois pas qu'il l'ait jamais bien su.

En tout cas, s'il l'a bien su, il l'a bien oublié. C'est le petit Bossuet du petit Luxembourg, mais on obtient que des diminutifs dans des temps comme les nôtres. M. Troplong est cependant un fonctionnaire de premier ordre et d'un agréable spectacle. Seul, immobile au milieu de ses collègues sans cesse renouvelés, il siége comme un immortel parmi des éphémères et oppose orgueilleusement à la fragilité d'autrui sa résistance séculaire. On sent qu'il a dans sa poche autant de discours nécrologiques que de sénateurs sous sa férule, et il les placera, pour peu que Dieu lui prête vie n'exige pas de remboursement. Il est solide comme sa chaise curule et blanc comme les pommiers en fleurs. Il sait qu'un peu d'égoïsme ne messied pas à ceux qui veulent longtemps vivre, et il a heureusement justifié ce joli mot d'un homme d'esprit : " Le Sénat a soin de la Constitution de l'empire et M. Troplong de la sienne. "

Le général Husson, dont j'ai dessein de dire quelques mots, n'a pas attendu son honorable président. Il est parti devant, comme un courrier

qui précède son maître. Ce brave s'est éteint à Fontainebleau sans avoir pu achever le printemps de sa quatre-vingt-deuxième année. Il eut dès sa jeunesse la vocation militaire et, soldat comme tant d'autres, il suivit le vol rapide des aigles victorieuses. Il vit le soleil d'Austerlitz et les neiges d'Eylau. Sa vie tient dans ces deux lignes: il commença par donner des coups de sabre et finit par en recevoir.

La fortune ne lui fut pas longtemps fidèle : fait prisonnier en 1808, il connut, six années durant, le régime des pontons anglais. Il en sortit, ayant au cœur la haine d'un peuple auquel il attribuait à tort les infortunes de son pays, et, avec raison, les siennes. Ses rancunes étaient plus profondes que celles du marquis de Boissy et plus légitimes aussi. Jamais, depuis son malheur, il ne put supporter ni l'éloge, ni la présence, ni la photographie d'un Anglais. Il unissait, comme de raison, sa haine de l'Angleterre à son amour de l'empereur, et il était de ceux qui disent encore : "La perfide Albion et le petit caporal." Brave général Husson !

Sa maison de Fontainebleau était remplie de marbres et de portraits, de lithographies ot de gravures représentant Napoléon à tous les âges, dans toutes les poses et dans tous les costumes. Il y avait quelque chose de touchant dans cette dévotion d'un fanatique à une idole et dans ce respect d'un vieillard pour un mort. Sur un buste de l'empereur, qui décorait le fond de son jardin, il avait tracé de sa main ces paroles étonnantes : "Il mourut assassiné par l'oligarchie britannique." A la lecture de cette prodigieuse inscription, on devine que son auteur est de la race des naïfs, des crédules et des fidèles. Et de fait, il avait appris dès l'enfance, à obéir sans discuter, à croire sans comprendre, à se dévouer sans réfléchir. Comme il avait appris, il agissait : Brave général Husson !

Le général Husson, simple capitaine à la chute de l'empire, n'eut pas pas à se plaindre des monarchies suivantes, dont l'une grossit, l'autre étoila ses épaulettes. Plus il avançait dans sa carrière, plus il reculait dans le passé. Dans son esprit peuplé des songes d'autrefois, il remuait incessamment le souvenir des victoires gagnées et des batailles perdues. Dieu réservait une grande joie aux derniers jours de ce vétéran. Le prince Louis-Napoléon, sorti de prison et revenu d'exil, avait donné le deux décembre pour pendant au dix-huit brumaire, et mis du même coup d'Etat les représentants à l'ombre et l'empire en lumière. Le général Husson se sentit rajeuni à la pensée qu'il allait servir le neveu comme il avait servi l'oncle. Ebloui à la vue des soldats en armes, et du peuple en désordre, il pensa que depuis Strasbourg on n'avait rien entendu d'aussi fort et rien vu d'aussi grand. Brave général Husson !

Il croyait voir la redingote grise redevenue de mode et le petit chapeau remis en forme. En regardant la colonne avec l'orgueil d'un Français,

il lui semblait que les victoires sculptées sur les spirales d'airain allaient reprendre leur vol et continuer leurs voyages. Il s'attendait à de grandes choses et à de hautes fonctions : on le nomma du Sénat et on l'entretint du Mexique. Est-il satisfait de la politique suivie et des guerres entreprises ? Je le crois, car il n'avait ni la volonté d'être exigeant, ni le courage d'être sévère. Il vota comme il se battait, par enthousiasme, et, sénateur, prit la douce habitude de ne jamais parler et d'approuver toujours. Brave général Husson !

Malgré le silence régulier dont il était observateur il sentait parfois poindre en lui des velléités belliqueuses. C'était un volcan mal éteint dont le cratère s'ouvrait encore. Malgré leur innocuité bien connue, ses éruptions avaient le don d'étonner le public et d'inquiéter les voisins. Souvent, dans les discussions du Sénat, il sautait sur son banc comme un poisson sur l'herbe et mêlait aux discours de ses collègues des interruptions vigoureuses qui joignaient au retentissement du tambour les douceurs de l'imprévu. A un sénateur essayant de définir le patriotisme il lança un jour cette foudroyante apostrophe : " Le patriotisme, c'est de se taire." Ses mots brillaient par une concision militaire et une fermeté virile. Il disait aux ministres vantant leur administration : " Donnez-nous de bons préfets." Hélas ! les ministres ressemblent aux plus belles filles du monde : ils ne peuvent donner que ce qu'ils ont. Ils avaient M. Limayrac, ils l'ont donné : Aussi les préfets montrent souvent un excès de zèle compliqué d'un défaut d'aptitude ; c'est ma pensée ; c'était aussi la tienne, brave général Husson !

Il ne convient pas de le juger sur ses allures de guerrier et ses boutades de sénateur. Chez lui le fond valait mieux que la surface et il rachetait largement ses ridicules apparents par ses vertus discrètes. Bien peu savent ce que le mur de sa vie privée habitait de nobles œuvres et d'expansive bonté. Sa charité n'exceptait personne et ses bienfaits dépassaient sa fortune. Les malheureux aimaient son hospitalité et il appliquait au soulagement des souffrances humaines tout ce que son traitement lui laissait de ressources, la vieillesse, d'activité, et le Sénat, de loisirs. Il a obtenu la double récompense du rôle qu'il a joué et du bien qu'il a fait, un discours de M. Troplong et les regrets des pauvres. Les regrets en disent plus et valent mieux. Brave général Husson !

En dehors de toute attache officielle, il fut honnête, simple et bon ; c'est pourquoi il se prolongera longtemps dans le cœur des amis qu'il laisse et des heureux qu'il a faits. Il fut général et sénateur dans un temps qui fourmille de sénateurs et regorge de généraux. Ni le grade, ni les fonctions ne font le bonheur et ne donnent la gloire. Les grands hommes du jour rendent au même moment leurs corps à la terre et leurs noms à l'oubli. Comme des vaisseaux que chasse le vent, ils disparaissent

de l'horizon sans laisser leur souvenir aux rives parcourues et leur sillage à la mer oublieuse.

Le général Husson est mort avant d'avoir appris la défaite de Théodoros et la prise de Magdala; l'Abyssinie lui eut rappelé le Mexique. En comparant les triomphes anglais à nos propres échecs, il eut senti se réveiller ses haines et son orgueil gémir. Pourtant la réflexion vaut mieux que la colère, et dans chaque événement que Dieu accomplit par les hommes, il y a, pour qui veut méditer, une leçon; pour qui veut profiter, un exemple. Tout contraste a ses raisons et porte ses fruits. La sagesse et l'erreur ont pour résultat le succès qui est la récompense de l'une et la défaite qui est le châtiment de l'autre. Ma conclusion se devine: ce sont les peuples libres qui sont les plus sages. Les Anglais se gouvernent et nous sommes gouvernés; nous proposons et ils disposent. Chez eux la Reine, comme celle des abeilles, tient le sceptre et non le glaive, la place et non le pouvoir, la couronne et non l'aiguillon.

ARTHUR DE BOISSIEU.

MOSAÏQUES.

La politique, n'est-ce pas l'art de mettre en mouvement toutes les forces productives d'un peuple, d'utiliser toutes ses ressources, d'accroître son revenu, d'étendre son crédit, de féconder ses épargnes, de les assurer contre la ruine et finalement de l'abriter contre la misère.—LOUIS NAPOLÉON.

La liberté est aux révolutions ce que l'eau est au feu; un peu d'eau l'irrite, beaucoup l'éteint.... On dit l'excès de la liberté; on devrait dire l'inhabitude de la liberté qui produit l'ivresse, de même que l'inhabitude de certaines boissons.—LAMARTINE.

Quand elle est libre, la pensée a finalement plus de puissance pour le bien que pour le mal. Autrement il n'y aurait ni moralité dans l'histoire, ni pour les nations de retour possible à la santé.—LHERMINIER.

Le coup de massue du sort caractérise l'homme et fixe sa valeur comme le coup de balancier marque la monnaie.—VAUVENARGUES.

Ceux qui cherchent le repos en ce monde n'y trouvent que le regret d'avoir perdu leur temps.—SÉNÈQUE.

SUR UNE CRITIQUE D'ART.

Un membre de l'Institut, disciple de M. Victor Cousin, à l'exemple de son maître, philosophe sur l'esthétique ; il disserte de Raphaël dans la *Revue des Deux-Mondes* (1er juillet), en bon éclectique, mêlant le vrai au faux, le juste au discordant, la sagesse à la folie. L'âme moderne, l'art laïque et l'émancipation de l'esprit tiennent une large place dans son travail. L'aimable Sanzio ne se douta jamais des sottises qu'on débiterait un jour sur le compte et sous le couvert de son génie. De même que la philosophie plane au-dessus des religions,—non à la manière de l'aigle, disons-le en passant, mais plutôt comme un ballon inerte qui s'enfle, monte, crève et tombe,—de même au-dessus de l'art chrétien et de la plastique grecque s'élève, s'il faut en croire le critique, "le spiritualisme laïque et libre."

" A son point culminant, dit-il encore, l'idée païenne touche l'idée chrétienne et se confond avec elle au sein d'une conception plus générale qui les embrasse l'une et l'autre, après leur avoir imposé le sacrifice de ce que chacune renferme d'excessif," et "la beauté nue peut devenir l'expression visible de l'esprit libre et du sentiment laïque des modernes." C'est en vertu de ces formules sensées et de ces beaux raisonnements, que notre philosophe place avec autorité le point culminant de l'art dans le nu, qui sait rester chaste tout en exprimant la passion. Chasteté relative, nudités qui, pour éviter d'être sensuelles, comme celles des peintres, à divers degrés réalistes, n'en ont pas moins leur indécence. Mais, dit l'écrivain, "le culte du peintre fut pour la seule beauté, et, quand il s'agit d'art, l'orthodoxie n'est que là.

Il y a quelque erreur à faire au peintre chrétien un mérite de sa faute, et il y a de l'aveuglement à ne pas reconnaître que si son art et son génie restèrent spiritualistes, s'il ne tomba pas dans le bourbier du réalisme sensuel, Raphaël ne fut préservé de cette chute que par le sentiment chrétien qui ne cessa pas de régner sur son âme, pendant même qu'une erreur d'origine païenne semblait l'en éloigner.

" Dans les tableaux païens de Raphaël, dit le critique, la nudité est belle et naïve, expressive et chaste. Ses personnages n'ont jamais l'air déshabillé ; on dirait qu'ils n'ont jamais senti ni la pression d'une ceinture ni le poids d'un vêtement. Ils ignorent qu'aucun voile ne les couvre ; ils ne désirent pas être regardés, ils ne craignent pas de

l'être ! ils ne savent pas qu'on les voit. De là, dans les figures féminines, une suave innocence, plus divine même que la pudeur, et dans ses images d'hommes une décence naturelle, inconsciente et pleine d'héroïque noblesse.

C'est bien d'avoir senti cela, bien de l'avoir goûté, bien de l'avoir exprimé ainsi. Mais le critique ajoute : "Cette divination d'un état d'indépendance physique que l'humanité ne connut à ce point en aucun temps ni en aucun pays, pas même dans la Grèce antique, est à coup sûr une faculté essentiellement personnelle." Ici, la qualité du français répond à la valeur de la pensée, qui est peu de chose. Qui ne voit qu'un sentiment si délicat n'a pu venir au grand artiste que d'une source chrétienne et biblique ? Son génie a entrevu l'Eden et l'état d'innocence avant la science du bien et du mal, et cette intuition l'a élevé, dans ses sujets païens, plus haut que tout le paganisme. L'art laïque, l'émancipation de l'esprit, ni d'autres sottises philosophiques n'ont ici rien à faire. Le génie de Raphaël, disons-le encore, procède du christianisme, lors même qu'il erre dans la mythologie.

Nous ne prétendons pas que le nu doive être proscrit absolument de la peinture. Il a son usage légitime, dont Raphaël offre un exemple digne d'être rapporté, et que nous rapporterons en citant l'écrivain de la *Revue*. Raphaël, dit-il, quoiqu'il connut à fond le squelette et l'écorché, jamais n'a cédé à la tentation de donner au-dessous une saillie exagérée. A l'exemple des Grecs, il s'est contenté, le plus souvent du moins, d'étudier la nature animée ; mais comme il l'a regardée, connue, comprise ! C'est le modèle vivant qu'il prenait pour guide, et presque toujours il commençait par esquisser ses personnages tout à fait nus, même quand il devait les peindre drapés.

" Ainsi furent dessinés Alexandre et Ephestion dans le *Mariage de Roxane*, les deux disciples éblouis et renversés aux pieds du Christ dans la *Transfiguration*, deux hommes de la *Mise au tombeau*, et d'autres encore. Le bras et la jambe gauche de la Vierge de la *Grande Sainte-Famille*, si admirablement drapés, sont découverts au contraire dans le dessein primitif au crayon rouge, qui est au Louvre, ainsi que le tableau." Ce qu'on vient de lire nous apprend, ou plutôt nous donne une preuve nouvelle que le nu, pour le peintre, est un moyen et nullement le but de son art.

Demeurons-en là, et n'insistons pas davantage sur ces théories esthétiques. Elles voudraient à la fois de plus longs développements, une critique plus sûre et plus d'autorité. Nous avons l'assurance qu'elles seront traitées un jour par qui de droit. Occupons-nous seulement de ce qui devait être l'objet unique de cet article, en citant un trait de perspicacité que nous avons admiré chez le critique philosophe

" Le Sanzio, dit-il, n'était point en révolte contre l'Eglise, tant s'en faut. Il n'avait pas non plus avec le Pape, comme Michel-Ange, de violentes altercations, suivies de ruptures et de raccommodements; mais sa manière d'agir, qu'on n'a pas assez remarquée, était très indépendante sous les apparences de la douceur et de la soumission. (Et voilà Raphaël tartufié). En somme il ne faisait guère que ce qu'il voulait. Il lui arriva même, à l'occasion, de donner en souriant de piquantes leçons à ceux qui l'approchaient, fussent-ils cardinaux. Ainsi Fra Bartolomeo, ayant été obligé par sa mauvaise santé de quitter Rome, avait laissé à son ami Raphaël le soin de terminer un groupe de saint Pierre et de saint Paul commencé pour l'église Saint-Sylvestre. Deux cardinaux vinrent voir le tableau, et critiquèrent le visage un peu trop rouge des deux saints.

— " N'en soyez pas surpris, répliqua Raphaël, c'est à dessein que je " les peins de cette couleur; on doit penser en effet que saint Pierre " et saint Paul rougissent au ciel autant que sur ce tableau, en voyant " l'Eglise gouvernée par des gens tels que vous."

" Le mot doit être vrai, ajoute le logicien académique; il est rapporté par Balthasar Castiglione au premier chapitre de son *Cortegiano*. On y entend comme le prélude des récriminations formidables dont Luther, quatre ans plus tard, fit retentir le monde."

Ah! le mot doit être vrai, Monsieur le membre de l'Institut! En effet, à une condition, qui est que Raphaël ait été un grossier personnage, un malotru, et la cour de Rome un lieu où l'on pût se permettre toutes les incongruités. Un critique à qui la prévention fait accueillir et goûter des anecdotes de cette platitude, ne mérite aucune confiance, et c'est en partie dommage, parce qu'il y a un peu de bon dans son travail.

Ce n'est pas quand il fait du roi des peintres un précurseur de Luther, et, par conséquent, d'une hérésie iconoclaste. Ce n'est pas non plus son français qui est bon, ni sa manière d'écrire, lourde, prétentieuse, anti-harmonieuse. Prenons pour exemple le passage suivant: " Pour déposséder le *génie* au *profit* des *énergies* physiques et sociales (galimatias), on évoque les spectacles dont chacun était témoin au début du seizième siècle, et qui ont dû imprimer aux facultés plastiques (?) de l'artiste la direction *qu'elles ont suivie*. Ces faits (quels faits ?), nous les admettons avec une partie des *conséquences qu'on en déduit*. Sans *contredit*, vers 1500, le corps et la force physiques jouaient dans les mœurs un rôle plus considérable qu'aujour*d'hui*. (Tout ce passage rime en *cui*, *cui*, *cui*.) Le costume, *d'ailleurs*, plus étroit, dessinait *mieux* les *mouvements* des *membres*. Que ces *déploiements* (au pluriel) de vigueur musculaire, ces fréquentes exhibitions de

formes humaines (que c'est bien dit !), aient développé chez les peintres l'intelligence du *nu, nous ne le nions pas.*" Halte-là !

La *Revue des Deux-Mondes* joue de malheur avec ses écrivains qui se mêlent d'art. Sa haute critique de peinture peut donner la main à celle qui s'exerce sur la musique. On se souvient du : *Qui-fit-qu'à-tra* et du *zique qui si quelque,* rendus célèbres par les *Odeurs de Paris.* Ce fut en dissertant de Mozart que de tels sons furent poussés ; c'est en philosophant et bulosophant sur Raphaël qu'on profère des mâchonnements tels que ceux-ci : *mieux mouvements des mens, nu nous ne le nions.* En vérité, les deux critiques de musique et de peinture sont frères germains, s'ils ne sont jumeaux.

Il y a pis encore, une vraie profanation. Le membre de l'Institut entre dans les conseils du roi, et il nous en dévoile les secrets. Je me trompe ; ne pouvant pas même écouter aux portes, il fait comme les nouvellistes des petits journaux et de plus d'un grand, il s'évertue à deviner, et il nous fait savoir de quelle manière il se figure que Raphaël s'y prenait pour imaginer et composer un sujet de tableau.

Vous prêtez faussement vos qualités aux autres,

pourrait-on lui dire ; car, ce qui se voit de plus clair dans son histoire, et de plus intéressant, c'est qu'il décrit la façon dont il s'y prendrait lui même s'il était lui-même Raphaël.

Il s'y prendrait, parblen, en élève de l'Ecole normale. Supposons qu'il voulût peindre Galathée. D'abord il demanderait au dictionnaire de la fable qui fut cette immortelle ; il chercherait ensuite ce qu'Homère en a dit, et quels anciens en ont parlé. On ne manque pas d'*index* et d'autres ouvrages pour aider dans ce genre de recherches. Il apprendrait ainsi qu'Homère lui a donné le nom d'illustre, et que " les écrits des anciens nous offrent trois aspects différents du personnage de Galathée. Celle de Théocrite est une jeune sicilienne, sensuelle et provocante, qui lance des pommes sur les moutons de Polyphème pour attirer son attention et exciter ses désirs. Un peu moins hardie, mais aussi rustique, la Galathée de Lucien est une coquette de village, fière à l'excès d'avoir été distingnée par le géant, dont elle vante, en se rengorgeant, la beauté mâle et le talent de virtuose. Au contraire, la néréide des *Métamorphoses* d'Ovide, est une charmante reine des mers, passionnée, mais délicate, éprise du bel Acis et exécrant Polyphème. Elle raconte elle-même à Scylla, sa confidente, qu'un jour, comme elle reposait sur le sein de son amant, le cyclope les avait surpris et que, dans sa fureur jalouse, il avait écrasé ce pauvre Acis sous un énorme quartier de roche. A cette vue, folle de douleur, Galathée s'était précipitée dans les eaux pour regagner le palais de son père."

Pour délibérer sur un choix entre ces trois versions de la légende mythologique, il assemblerait en conseil quelques normaliens de ses amis. Chacun émettrait son avis, les argumentations iraient leur train, comme aux thèses pour le doctorat ès-lettres. *Chose*, ou quelque autre libertin, voterait pour la Galathée de Théocrite, le galant *Quelqu'un* pour celle de Lucien, et le sentimental *Quelqu'autre* pour l'amante désolée d'Acis. Ouïs les préopinants de leurs avis pesés, notre artiste philosophe décernerait la palme à la donnée d'Ovide, la seule qui fut élevée, pathétique et susceptible de revêtir des formes idéales. Il comprendrait "*que ce qu'il* y avait de touchant et de vraiment plastique dans la légende de Galathée, c'était le spectacle de la blanche néréide fuyant, le cœur brisé et les yeux tournés au ciel, le rivage où venait de périr son amant." Et là-dessus il ferait sa peinture (1).

Voilà le procédé pédant et inepte que le critique impute à Raphaël, déclarant " qu'il est possible de conjecturer " que " sans doute " et " probablement " il s'y est pris de la sorte pour composer sa fresque célèbre, sous le nom du *Triomphe de Galathée !*

O triomphe de la cuistrerie !

A. de Lansade.

(1) Voir la *Revue des Deux-Mondes*, 1er juillet 1868, pages 66 et 67.

L'ATHÉE.

M. Sainte-Beuve a raconté, le lundi ou un autre jour, l'histoire de l'oratorien Daunou, qui s'était engagé dans les ordres sacrés après qu'il eut perdu la foi par les soins de ses maîtres, ces mêmes Oratoriens entre lesquels il comptait vivre tranquillement. Autant que je me le rappelle, car il y a longtemps que M. Sainte-Beuve raconte et longtemps que je lis, ce récit est un chef-d'œuvre. La froide figure de l'athée y est peinte à la manière d'Holbein, avec une étude et une sûreté égales, et une lumière qui fait entrer le regard jusqu'au fond du cœur. On sort de cette lecture épouvanté. Daunou fut de ces athées qui restèrent honorables sous les yeux du monde, modérés dans leurs goûts, point ambitieux, point scandaleux, point féroces. Louis-Philippe fit de Daunou un pair de France très présentable.

Mais il semble que s'il avait eu quelques gros vices, ces vices lui auraient tenu lieu de vertus et qu'il ferait moins horreur. Tel qu'il est, on se sentirait plus de pente pour Danton. Je recommanderai toujours la lecture de cette biographie de Daunou, par M. Sainte-Beuve, à ceux qui seraient curieux d'éprouver la sensation du froid particulier, le sentiment de mort éternelle que communique l'athée bien ferme et bien complet. Ce n'est rien que le froid du cadavre. Il y a dans le cadavre quelque chose qui se ressent encore de la vie. La vie a été là, elle y demeure d'une certaine façon, et elle y reviendra. L'athée est le cadavre impérissable, la mort absolue, non pas le néant, mais un être qui n'a point la vie.

On voit des gens de lettres, des butors, des furieux qui se prétendent, qui se croient athées. Ce n'est point cela. Leur cas n'est que vanité pure ou pure sottise. Etranges athées qui blasphèment, qui montrent le poing à ce Dieu qu'ils nient, qui s'imposent mille travaux, qui font des écritures, des discours, des associations, des brigues et des séditions pour entraîner quelques brutes dans leur soi-disant athéisme. Ils sont, au contraire, de très actifs prédicateurs de l'existence de Dieu, autant pour le moins que le fusil Chassepot croit à l'existence du fusil à aiguille, et réciproquement. Tous ces niais sont convertissables, et grâce sera faite à beaucoup d'entre eux s'ils ont dans leur entourage quelques bons chrétiens qui s'y intéressent comme il faut. Plusieurs des chambellans de M. Havin mourront confessés, presque tous en auront envie comme Voltaire qui était un fanfaron et non pas un athée résolu. Supposez-les dans un village, sans compères autour d'eux, sans gazette, visités par quelques pauvres petites Filles de la Croix : il n'y a plus que la mort subite qui les puisse mettre à couvert des sacrements.

Pour être tout à fait athée, tout à fait mort, pour être ce cadavre dont je viens de parler, il faut peut-être avoir reçu plus que la vie ordinaire, et s'en être défait par un suicide qui exige plus qu'un crime ordinaire de la volonté. La plénitude de la vie, c'est le sacerdoce. L'onction qui fait le prêtre fait plus qu'un homme. Il est séparé de la foule. S'il renonce à ce caractère divin, il renonce à plus que le baptême, les grâces ordinaires ne suffisent plus pour lui restituer la vie. Comme il est séparé dans la vie, il sera séparé dans la mort. Un bon curé de campagne, une humble religieuse des champs, un enfant qui vient de faire ou qui va faire sa première communion, auront raison de l'incrédulité d'un académicien, non pas de celle d'un prêtre. Cette séparation qui a été faite devient un mur que la prière ne traverse plus. Le crime a été trop grand, trop délibéré, trop monstrueux, trop dans le cœur. Celui qui a été choisi

et qui s'est donné, qui a tenu Dieu entre ses mains, qui l'a distribué, qui a vu ses miracles et qui lui dit: Tu n'es pas! celui-là est vraiment l'athée, et par la puissance formidable de sa négation et de son sacrilége, il peut vraiment et absolument cesser de croire. Alors tout est fini: il entre dans cette mort sans remède où était Daunou.

J'en ai connu un autre. L'abbé R... avait été génovéfain. Au moment de la Révolution, il prêta tous les serments, sans difficulté et sans emphase, déposa de même ses lettres de prêtrise pour être brûlées sur l'autel de la Raison; et pour échapper à la réquisition, à l'échafaud et au mariage, il se fit étudiant en médecine. Au rétablissement du culte, il rentra dans l'état ecclésiastique. Pourquoi? Probablement par le motif qui l'avait fait embrasser à Daunou, pour avoir une profession tranquille. Il devint curé d'une grosse bourgade dans un pays peu remuant. Là il remplit ses fonctions en employé correct, et continua de faire de la médecine, mais seulement pour lui-même.

Il s'appliqua à conduire le plus loin possible sa frêle machine, la plus maigre et chétive que l'on puisse voir. Il régla ses repas, ses aliments, son habitation, son costume, ses conversations, ses émotions, si l'on peut dire qu'il eut des émotions. Il faisait ses promenades suivant le temps, bravant toute espèce de ridicule et de murmure. Il ne sortait au soleil d'été qu'avec un mouchoir blanc sur son chapeau. Il se faisait un peu de musique après son repas. Il mettait de la poudre, et c'était comme tout le reste par principe d'hygiène. Naturellement l'hygiène réglait encore son zèle sacerdotal, mais avec un tel caractère de netteté et de tranquilleté, qu'il semblait ne faire que son devoir en se refusant à son devoir.

Lorsqu'il crut opportun de quitter le service, il se fit bâtir une maison à son goût, dans un site bien étudié. Il y avait chambre d'été et chambre d'hiver, et plusieurs dispositions peu communes, dont il rendait compte très plausiblement. Tout le monde à commencer par le médecin du pays, le regardait comme un très grand médecin, sans qu'on se souvînt qu'il eût donné jamais une consultation à personne. Il savait de quelle maladie il devait mourir, et réglait tout en conséquence.

Sa maladie était l'ossification du cœur. Il la combattit jusque vers quatre-vingt-dix ans. Un jour, il dit à quelqu'un avec qui il causait volontiers: "Je ne verrai plus l'été. Ma respiration est déjà difficile, l'hiver m'achèvera. Je mourrai tout d'un coup, dans mon fauteuil, probablement la nuit." Il en parlait comme d'une chose qui ne l'eût point regardé, sans tristesse et sans bravade.

Il était de mœurs sévères et à l'abri de tout mauvais propos sur ce

chapitre ; d'une conversation grave, instructive, digne, ne parlant point de religion, mais ne permettant sur ce sujet aucune parole qu'un homme de son état ne dût pas entendre. On ne l'accusait que de ne pas croire en Dieu.

Un soir, il appela le notaire du bourg, voltairien, mais intègre, à qui il avait donné sa confiance. " Mes affaires, lui dit-il, sont réglées, mais il est temps que je pourvoie aux derniers cas. Je ne veux pas que la pauvre fille qui m'a servi ait rien à débattre avec mes héritiers et qu'un peu d'argent que je garde ici soit mis sous les scellés. Voici dix mille francs dont vous ferez l'usage indiqué dans les instructions que j'y joins.—C'est bien, monsieur ; je reviendrai.—Non, emportez la somme, parce que je mourrai cette nuit."

Le notaire voulut faire quelques observations et rassurer le vieillard, qu'il croyait d'ailleurs en très bonne santé ; mais celui-ci insista, se fachâ presque, répéta tranquillement qu'il mourrait dans la nuit, et lui fit emporter la somme. Il alla dire que le vieil abbé devenait fou, mais le lendemain le vieil abbé était mort.

La servante entrant chez lui l'avait trouvé assis dans son fauteuil, déjà froid et rigide, si peu différent de ce qu'il était à l'ordinaire, que, d'abord elle ne le crut pas même endormi. Il semblait que cet homme se commandât encore, et voulût être mort comme il avait voulu être vivant.

On vint le voir avec un sentiment de terreur ; les libres penseurs les incrédules, ceux qui se disent athées,—il n'en manquait pas dans cette pauvre paroisse,—effrayés, muets comme les autres. Tant s'en fallait qu'ils triomphassent. Ce prêtre qui se sentant mourir, avait appelé le notaire et non le curé, cet homme plein de force et de raison qui si fermement s'était séparé de Dieu, leur faisait connaître l'athéisme dans toute son horreur. Pour la première fois peut-être l'abbé R.... prêcha, et le notaire fut le premier qui se rendit à l'éloquence du sermon. Il alla trouver le curé en exercice, fort digne homme, beaucoup moins respecté que son terrible devancier.—A présent, lui dit-il, je crois en Dieu : sauvez-moi d'une pareille sagesse et d'une pareille mort.

Revue du Monde Catholique.

*** La liberté acceptée sans défiance, marquant elle-même ses limites, comme le fleuve régularise son cours en creusant son lit, la liberté ainsi entendue, ainsi pratiquée peut seule nous sauver.—LAMARTINE.

*** Le moyen de rendre les révolutions plus rares, ce serait de rendre les réformes plus faciles.—LOUIS NAPOLÉON.

DE L'ESPRIT-SAINT ET DU MIRACLE.

Nos lecteurs connaissent, au moins sommairement d'après nos comptes rendus, les grands et doctes travaux de M. de Mirville.

Ils savent tout l'intérêt qui s'attache au récit vraiment historique des manifestations de l'Esprit du mal, depuis la création jusqu'à nos jours.

Par des prodiges d'érudition et une critique de bon aloi, M. de Mirville a jeté un jour nouveau sur ce culte de Satan, auquel se rattachent toutes les formes de l'idolâtrie, et le spiritisme moderne.

Mais le volume actuel et son supplément offrent encore plus d'intérêt que les mémoires antérieurs sur les esprits et leurs manifestations.

Il s'agit ici DU MIRACLE, c'est-à-dire du fait par excellence qui atteste à l'homme l'existence et l'action de Dieu.

M. de Mirville, fort de sa conviction et certain de la valeur irrésistible de ses preuves et de son argumentation, choisit à dessein les miracles les plus éclatants, ceux qui étonnent le plus notre infirmité humaine.

Il discute les faits, les témoignages, avec la rigueur la plus absolue, et réduit les sceptiques contempteurs des miracles à confesser la réalité de l'action divine, sous peine de nier les bases de tout raisonnement et de renoncer au bon sens.

Au point de vue de l'intérêt, point de lecture plus attrayante, plus émouvante que celle de ce nouveau Mémoire de M. de Mirville : quelque effort d'imagination que fassent nos romanciers, ils n'approchent pas, dans leurs chimériques inventions, du prodigieux réel, historique, incontestable, qui éclate ici à chaque page.

Une école timide qui a cru bon de faire, depuis plus d'un siècle, des concessions au scepticisme, s'est efforcée de dissimuler les miracles, ou d'atténuer au moins leur éclat : on a eu peur d'offenser l'orgueil philosophique, et si l'on n'a pas été jusqu'à nier le miracle, on l'a circonscrit dans les limites les plus étroites, et on l'a ramené, le plus possible, à la mesure de ce que peut expliquer, vaille que vaille, notre faible science humaine.

Aussi beaucoup de chrétiens instruits, et mêmes des prêtres, seront surpris de trouver dans le volume, et plus encore dans le supplément, des miracles dont on n'a plus ouï parler depuis deux siècles.

Oui, cette suite de faits plus merveilleux les uns que les autres, et tous entourés de preuves historiques les plus irrécusables : la légende de Notre Dame de Ceica, les détails de la résurrection de Milès, le purgatoire de S. Patrice, la confession de S. Cyprien, et la longue série des résurrections parfaitement authentiques, dans toutes les parties du monde, tout cela uni au récit des prestiges par lesquels l'Esprit du mal s'efforce de contre-balancer l'effet des miracles de Dieu, voilà, nous ne craignons pas de le redire, au simple point de vue de la curiosité, la lecture la plus émouvante et la plus attrayante que l'on puisse trouver.

Quant à la valeur sérieuse de ce véritable monunent scientifique, nous laisserons à l'un des rédacteurs les plus compétents de la *Bibliographie catholique*, le soin de l'exposer à nos lecteurs. Nous lisons dans la livraison de janvier de cette importante revue :

" Voici le premier volume du troisième *Mémoire*, ou troisième et dernière partie du grand travail de M. de Mirville sur les *Esprits*. Il a pris son sujet immense d'abord par ses deux extrémités : le spiritisme idolâtrique et le spiritisme contemporain. Allant au plus près et au plus pressé, il s'est jeté à travers ces flots de spiritisme qui, partis d'Amérique, ont depuis envahi la France, l'Europe et le monde, témoin qu'aujourd'hui on ne compte pas moins de vingt millions de médiums, dix millions pour l'Amérique seulement. Avec toute l'autorité du savoir et de la foi, il a défié la science incrédule d'expliquer par ces manifestations mystérieuses, et il a donné à la science croyante le mot de l'énigme, en lui nommant, en lui montrant partout le grand agent qui cherchait à se faire oublier ou nier : Satan ! Tel était l'objet de son premier *Mémoire*.—Dans le second qui n'a pas exigé moins de quatre volumes, sortant de l'ére contemporaine, laissant derrière lui dix-huit siècles de christianisme, il s'est plongé dans les profondeurs de l'antiquité païenne, et c'est encore par Satan, par Satan et ses suppôts, par les esprits, au feu de l'enfer, qu'il a éclairé ces ombres terribles et impures. Désormais le paganisme dans toutes ses phases, fétichisme, cosmolâtrie, astrolâtrie, anthropolâtrie, nécrolâtrie, n'est pas autre chose, pour qui veut voir, que l'intervention, que l'acte permanent de Satan et de ses anges dans le monde ; c'est toujours Satan qui, sous une forme quelconque, fétiche brut ou astre brillant, animal ou héros, se fait adorer ; c'est toujours lui qui parle par les oracles, par les statues et les monuments, par les mystères de la nécromancie et de la théurgie sacerdotale ; c'est devant lui et ses incontestables manifestations, et non devant des idoles de bois ou de métal, devant un bœuf ou un oignon, que le genre humain tout entier, non-seulement vile populace et prêtres intéressés, mais philosophes et poëtes, princes et magistrats, est resté et reste

encore, sur toutes les plages non éclairées par le christianisme, courbé en crainte et en adoration. Voilà ce que nous avons osé appeler une théologie nouvelle et une véritable philosophie de l'histoire.

" Jusqu'ici M. de Mirville n'avait guère été que démonologue, qu'historien véridique du mensonge ; et ce n'était que pour dévoiler le mensonge, que pour arracher le masque aux démons et à Satan, que pour interpréter toutes les fausses religions, qu'il les avait rapprochées accidentellement de la vraie, qu'il avait fait intervenir quelquefois Dieu et les anges. Aujourd'hui, comme il y a dix-huit siècles, les *esprits* fuient devant l'*Esprit*, l'Esprit-Saint; aujourd'hui, Dante sort de l'Enfer et monte au ciel, il écrit son *Paradis* et de démonologue il se fait agiographe. Mais, même au ciel et parmi les saints, on peut toujours le montrer au doigt et se dire : Voilà l'homme qui est descendu dans l'enfer et qui en a rapporté les mystères. Et c'est là le côté original de ce livre, ce qui le distingue de toute autre histoire de saints et de miracles : dans un parallélisme continu les deux surnaturels, le surnaturel démoniaque et le surnaturel divin, s'expliquent l'un par l'autre, et l'on ne saurait dire quel secours la critique et l'histoire tirent de tant de merveilleuses analogies. Dans le récit et la critique des miracles, l'auteur n'est pas de l'école des Baillet et des Launoy, des Tillemont et des Godescard, et il ne pouvait pas en être : il a trop vu le prodige réel là où personne n'a su le voir, dans le monde démoniaque, pour ne pas le voir là où tout l'univers l'a vu, hormis quelques hypocrites aveuglés, dans le monde divin. Il n'est même pas de cette école qu'il appelle *concessioniste*, de l'école du prince de Broglie ou même de M. de Montalembert, qu'il trouve quelquefois trop timide dans l'affirmation, ou trop rationaliste dans l'explication naturelle du miracle : il l'affirme, lui, et le proclame tel, sur la foi des Pères et des écrivains ecclésiastiques, sur la foi des populations chrétiennes, sur la foi des bollandistes, et pardessus tout, sur la foi de l'Eglise dans les procès de canonisation. Il ne permet pas qu'on retranche rien aux récits miraculeux transmis par de telles autorités ; il veut même qu'on ajoute aux bollandistes, dont, avec le cardinal Pitra, il déclare la critique trop sévère, et il fait entrer dans l'histoire la prétendue légende des onze mille vierges. Déclarera-t-on la sienne trop facile ? Peut-être ; mais à tout prendre, il y a beaucoup moins à retrancher chez lui qu'il n'y a ajouter dans les livres de l'école " concessioniste."—Donc, il entreprend aujourd'hui de raconter l'histoire du miracle dans l'Eglise, et particulièrement du miracle des miracles, de celui qui viole le plus grand nombre des lois de la nature, de la résurrection des morts. Le miracle, il ne le prend pas dans l'évangile : il le prend au cénacle où l'Esprit-Saint fait son

entrée dans l'Eglise; il le suit sur les pas des apôtres et de leurs premiers disciples pendant tout le Ier siècle; et, chemin faisant, il ne manque pas de réfuter les sottes interprétations du *renanisme*, et de mettre en parallèle les vrais thaumaturges et les démoniaques, S. Pierre et Simon le Magicien, S. Jean et Apollonius de Thyane. Au IIe siècle, le démon, qui sent que le monde lui échappe, redouble d'efforts pour ressaisir l'empire; il lâche ses suppôts, et tous les dieux réagissent contre un seul. Ce sont tour à tour, ou simultanément, les gnostiques, les montanistes, les alexandrins, médiums possédés, médiums faux prophètes, médiums beaux esprits; mais les exorcismes et les autres déploiements de la puissance divine en ont raison, et l'Esprit-Saint, armé du vrai miracle, poursuit sa marche triomphante dans le monde. Le miracle continue au IIIe siècle, malgré les persécutions et le spiritisme démoniaque de Manès. Il s'étend avec l'Eglise au IVe siècle; il envahit l'Orient, il remplit le désert, il éclate au ciel avec la croix de Constantin; il arrive jusqu'à nous, porté par les témoignages écrasants de S. Ambroise, de S. Hilaire, de S. Augustin, de tous les Pères de ce IVe siècle. Viennent les barbares au Ve siècle, et ils tomberont comme le paganisme sous les coups du miracle. L'Orient a ses stylites, l'Occident ses thaumaturges, devant lesquels fuient les fléaux, s'arrêtent les Alaric et les Attila, pendant que S. Patrice dompte, à force de miracles, l'Irlande païenne. Même lutte et même triomphe au VIe siècle. Le miracle expulse le druidisme de la Bretagne; il s'établit aux quatre points cardinaux de la Gaule, et y fixe quatre centres d'action; il conquiert la France et fonde la monarchie française. Ainsi M. de Mirville poursuit le naturalisme partout, et d'étape en étape le protestantisme, qui voulait confiner le miracle au temps des apôtres, et qui est obligé de lui ouvrir d'abord le Ier siècle, puis le IIe, puis le IIIe, enfin le IVe, et qui poussé toujours en avant, finit par avouer qu'il n'a jamais cessé entièrement d'exister dans l'Eglise chrétienne. Maintenant, il va franchir six siècles de nos annales ecclésiastiques, et nous transporter avec lui au XIIIe siècle, où il pourra appuyer la tradition du miracle, non plus sur le simple témoignage, mais sur des discussions et des démonstrations juridiques, élevées à un degré d'évidence et de certitude que les tribunaux humains ont rarement atteint, et qu'ils n'ont certainement jamais dépassé."

« Toutefois, pour relier quelque peu les deux parties de son œuvre, et pour empêcher, comme il dit, la prescription du miracle, il nous offre dès aujourd'hui, dans la résurrection de Milès, par S. Stanislas de Pologne, un spécimen de la tradition miraculeuse consacrée par l'Eglise, et, dans la légende de Notre-Dame de Ceïca, un second

spécimen de toutes les preuves entassées à l'appui d'une simple *légende*, et de tout ce qu'il en coûte pour la rejeter. Tel est l'objet du *supplément*, auquel il ajoute quelques-uns de ces appendices dont nous avons dit plus d'une fois la curiosité. Signalons, entre autres, celui relatif aux résurrections animales, où il soutient, sur des preuves non dénuées de vraisemblance, la résurrection et le paradis des bêtes."

Encore un volume consacré aux six derniers siècles, et M. de Mirville aura achevé son grand ouvrage. C'est bien lui qui, en déposant l'outil, pourra dire qu'il a élévé un monument plus durable que l'airain, durable comme son sujet lui-même, qui va de la terre au ciel et à l'enfer, du temps à l'éternité."—*Revue Bibliographique.*

DISCOURS D'EXAMEN.*

DISCOURS DE MGR. PLANTIER AU COLLÉGE DE L'ASSOMPTION.

L'aigle et le roi des apologistes chrétiens, mes très chers enfants, celui qu'on appelle si justement le Tacite africain, cet austère génie dont la vaste science, le laconisme profond, la dialectique impitoyable, le style ferme et pénétrant comme l'acier, ont fait tour à tour, à quatorze siècles de distance, l'admiration du grand Cyprien et celle de Bossuet, Tertullien adressait aux persécuteurs couronnés ces paroles frappantes :

"Singulière justice que la vôtre ! Notre nom de chrétiens est le seul crime que vous nous reprochiez. Vous ne connaissez ni la société qui le porte ni l'auteur qui nous l'a donné, et cependant, à vos yeux, il nous flétrit, il nous condamne, non point parce qu'il nous accuse, mais tout simplement parce qu'il nous désigne. C'est-à-dire que vous haïssez dans des hommes innocents un nom qui n'est pas moins innocent lui-même : *Oditur ergo in hominibus innocuis etiam nomen innocuum.*"

Les libres penseurs contemporains se donnent le même tort que les vieux Césars. Qu'ils voient se présenter au seuil d'une carrière un jeune homme armé d'une éducation religieuse comme la vôtre, ils se disent à l'oreille avec un sourire moqueur ; "Voilà un clérical." S'il paraît un livre remarquable dans lequel les doctrines ou l'histoire et les bienfaits de

* Ces discours ne perdent rien de leur actualité et de leur importance par cette reproduction un peu tardive.

l'Eglise soient exposés avec éclat, on se gardera bien de se le procurer et de le lire : c'est l'œuvre d'un *clérical*. Tel autre ouvrage réfute victorieusement les extravagances sans nombre dont les idées modernes sont saturées, il est entendu que ses raisonnements sont puérils ou surannés : on ne peut attendre que cela d'un *clérical*. Quant au terme de *clérical* on daigne substituer celui de *catholique*, on regarde cet échange comme un suprême effort de politesse. Mais l'un et l'autre ne sont qu'un stigmate humiliant. Quiconque en a le front marqué, celui-là ne saurait avoir ni l'intelligence des affaires de son temps, ni aucun titre à l'estime et au respect de l'esprit public. Le désigner par ce mot, c'est le déprimer, sinon le flétrir, et l'on ne remarque pas, pour reprendre le trait vigoureux de Tertullien, qu'on se sert du plus noble des noms pour insulter la plus noble des choses : *Oditur ergo in hominibus innocuis etiam nomen innocuum.*

Oui, mes T. C. E., je tiens à vous dire très hautement avant votre départ : Vous devez rester catholiques si vous tenez à rester dans le sens commun.

Christophe Colomb est ressuscité naguère sous les traits d'un sénateur. L'illustre Génois découvrit le Nouveau-Monde ; son glorieux émule vient de découvrir, sur l'océan des intelligences un diocèse jusqu'à ce moment inconnu, diocèse encore sans nom bien déterminé, parce qu'il sort à peine des flots où il dormait enseveli, mais diocèse immense. Au rebours d'un mot célèbre, on peut dire que c'est un cercle dont la circonférence est partout et le centre nulle part. Celui qui nous en a révélé l'existence aurait bien eu quelque droit à s'en constituer le Pontife ; mais sa modestie a décliné tant d'honneur. Il se contente de faire sentinelle à la porte de ce vaste bercail, pour en écarter les boucs maudits et n'y laisser pénétrer que les brebis pures et fidèles.

— Qui êtes-vous ? s'écrie-t-il. Gouvernement ou particulier ?

— Particulier.

— Comment vous nommez-vous ?

— Catholique.

— Vous croyez au surnaturel ?

— J'y crois.

— Impossible de vous admettre. Passez à gauche.

— Et vous ?

— Rationaliste consumé.

— Croyez-vous au merveilleux ?

— Nullement.

— C'est parfait ; ouvrez toutes les barrières, et faites un accueil triomphal à ce glorieux vainqueur de la superstition.

— Et vous ?

— Rationaliste à l'état d'ébauche ; je sens ma foi au surnaturel qui s'ébranle et diminue.

— Par grâce, nous vous admettons comme novice ; il faut espérer que le soleil nouveau qui va vous inonder de sa lumière ne tardera pas à dissiper les dernières obscurités qui pèsent encore sur votre raison.

— Et vous autres que je vois rassemblés en si grande foule ?

— Musulmans, Chinois, positivistes, matérialistes, panthéistes, athées.

— Venez, peuple béni ; vous êtes dignes de franchir le Jourdain et d'aller fixer votre tente dans la terre promise.

— Mais après les individus ne se présentera-t-il aucun de ces êtres collectifs qu'on appelle des gouvernements ?

— En voici qui s'avancent.

— Etes-vous croyants ?

— Oui, je le suis ; j'adore le Dieu de Clovis, de Charlemagne et de saint Louis ; les pouvoirs et les peuples ne doivent pas être moins religieux que les particuliers ; l'athéisme social est même plus coupable à mes yeux que l'athéisme individuel.

— Avec de pareilles doctrines vous êtes indignes d'entrer dans notre diocèse ! Allez prêcher ailleurs votre vieille théologie du moyen âge.

— Et vous ?

— J'ai des principes tout opposés.

— A la bonne heure ! "La vraie disposition d'un gouvernement, dans " ces sortes de questions, doit être une équitable et suprême indifférence, " une impartialité supérieure et inclinant plutôt à la bienveillance à l'égard des divers systèmes et opinions, théologiques, métaphysiques et " autres, même les plus contraires. Ce n'est nullement la vérité qui doit " être la mesure de la loi et du droit dans le régime moderne. Les lois " sont essentiellement fondées sur l'utile, Horace, le poëte de la modéra- " tion et du bon sens, ne dit-il pas :

" Atque ipsa utilitas, justi prope mater et æqui."

Voilà, M. C. E., le diocèse à la découverte duquel un sénateur célèbre vient d'attacher son nom ; telles sont les différentes races dont ce continent est peuplé. On le nomme le diocèse de l'examen, de la raison, de la science pure, du sens commun, de la libre pensée, et je vois qu'en définitive les folies de la fausse sagesse y surabondent. Il y a le positivisme : folie.—Il y a le matérialisme : folie.—Il y a la morale indépendante : folie.—Il y a le droit uniquement appuyé sur l'utile : folie.—Il y a la négation radicale de toute intervention de Dieu dans les choses terrestres, soit par l'action ordinaire de sa Providence soit par des actes extraordinaires et surnaturels : folie. Au lieu de la patrie du bon sens, vous n'avez là qu'un immense hospice d'aliénés, sans aucun médecin pour les surveiller et les guérir. Spectacle douloureux, M. C. E., et pourtant

redoutable. Les folies de l'esprit sont horriblement contagieuses. Celle de l'incrédulité surtout, de quelque nom qu'elle s'appelle, possède une puissance de séduction que rien n'égale ; l'Apocalypse nous la montre sous les traits de Babylone enivrant des nations entières du vin et de ses débauches. Ce qui se passe sous nos yeux atteste qu'elle donne facilement le vertige aux intelligences même les plus fortes, quand elles sont sans appui. Le diocèse du sénateur reçoit chaque jour dans son sein des transfuges illustres ; et vous-mêmes, M. T. C. E., vous risqueriez d'y passer bientôt en déserteurs, si vous ne chargiez l'Eglise de vous fixer par une ancre immuable aux doctrines sacrées de l'Evangile et du bon sens.

Non-seulement en restant catholiques, vous resteriez fidèles au sens commun en général, mais en particulier vous resteriez dans le sens commun s'appliquant au patriotisme.

En entrant dans le monde, vous serez avant tout frappés du bruit qu'y fera le patriotisme révolutionnaire. Celui-là se distingue par deux aspirations aussi absurdes qu'elles sont odieuses. Par la première, il prétend constituer un pouvoir central tellement exagéré, tellement dominateur, tellement monstrueux, que l'Etat, sous le nom de patrie, soit tout et absorbe tout. Devant lui, l'individu ne sera rien, devant lui la famille disparaîtra. Il disposera des hommes et des biens comme il le jugera convenable ; et nous n'aurons plus, qui que nous soyons, d'autres privilèges et d'autre destinée que de nous laisser broyer en souriant par les pieds d'airain de cet horrible Moloch.

A cette première aspiration s'ajoute celle de voir tomber les frontières de toutes les patries locales. Plus de Français, plus d'Espagnols, plus d'Anglais, plus d'Allemands, plus de Prussiens, de Danois, de Suédois et de Russes. Un seul peuple, une seule langue, un seul gouvernement. C'est là le programme de toutes les sociétés secrètes, quelque part qu'on les rencontre d'un bout à l'autre du globe. C'est là le but avoué que poursuit la révolution. Et parce que la tâche est difficile, les moyens d'exécution n'hésiteront pas à se montrer violents ; la conspiration permanente et les égorgements en masse se chargeront de conduire doucement les peuples aux enivrantes félicités de la *République universelle.* Jugez-en plutôt par les manifestes de Mazzini, qui est le prophète de ce patriotisme humanitaire, et par les discours de Garibaldi, qui en est le don Quichotte à la fois grotesque et sauvage.

Et ne croyez pas que les uns et les autres restent sans écho dans notre pays de France ; chaque jour nous entendons, près de nous, des hurlements répondre à ces cris lointains de bêtes fauves. Mais ce n'est pas le vrai catholique qui les pousse. Comme l'Eglise sa mère, il aspire à fonder la république universelle des âmes, c'est le langage même de la tradition :

rempublicam christianam ; mais il ne rêve point l'établissement de la république universelle des peuples. Il tient à ce que Jésus Christ étende son empire sur toutes les nations : mais c'est sans préjudice des diversités qui les distinguent ; et pour les amener à cette grande unité spirituelle, tout en laissant subsister leurs variétés politiques, il ne veut employer d'autre puissance que celle de l'Evangile et de la Charité, au lieu de faire appel, comme le patriotisme humanitaire, aux bouleversements et aux massacres.

Ne lui parlez pas non plus de ce patriotisme ambitieux et dévorant, qui se cache sous la doctrine des grandes nationalités. La théorie des nationalités et des annexions qui les constituent n'est autre chose que l'oppression du faible par le fort et la confiscation du droit par la violence.

Ce que la violence a commencé, la barbarie le consommera. La Pologne regimbe ; le géant moscovite étouffera du talon de sa botte le dernier râle de l'agonie dans la gorge de cette nation malheureuse. Quoi ! le Hanovre refuse d'entrer avec amour dans l'unité germanique ! les aimables vainqueurs de Sadowa sauront bien trouver d'incomparables brutalités pour l'y contraindre. Quoi encore ? les Calabres et la Sicile s'agitent pour ne pas tomber dans la gueule de l'unité italienne ! La férocité des anciens proconsuls saura renaître pour les précipiter dans ce gouffre vivant. Et la libre pensée proclamera ces procédés dignes des temps modernes, tant ils sont pleins d'honnêteté, de justice et de tendresse !

Après le patriotisme unitaire, il y a le patriotisme félon. Félon, parce qu'il trahit la patrie et la livre à l'étranger. C'est ce que l'hérésie a tenté de faire en France ; il n'a pas dépendu d'elle que nous ne devinssions Allemands ou Anglais. La libre pensée a renouvelé, de nos jours, ces odieuses perfidies par delà les Alpes. Combien n'a-t-on pas vu naguère de généraux, de ministres et de lettrés vendre leurs princes et leurs pays à des usurpateurs pour lesquels l'histoire n'aura jamais assez d'anathèmes ? Quand on n'a pas la félonie de la trahison, on a celle de la lassitude et du découragement ; on finit par accepter le joug et par s'estimer heureux d'être esclave. Il y a enfin la félonie de l'imprévoyance ; on abandonne ou l'on jette la patrie en proie à des corruptions qui tôt ou tard lui deviendront fatales. On le sait ; mais n'importe, on permet au poison de faire son œuvre, au risque de voir le colosse chanceler bientôt et crouler sous l'effort des tempêtes ou le poids de sa propre dissolution.

Soyez toujours catholiques, M. T. C. E., et vous ne connaîtrez aucun de ces patriotismes coupables. Vous aimerez votre pays autrement que les hommes de la république universelle, autrement que les hommes de l'imprévoyance et de la félonie, c'est-à-dire que vous chérirez votre patrie d'un amour raisonnable, honnête et désintéressé. Vous la chérirez par là même d'un amour d'enfant, plus profond. Plus le patriotisme est

chrétien, plus il est impérissable. Voyez la Pologne ! voyez l'Irlande ! C'est la foi de ces deux grandes races qui fait que leur nationalité est indestructible. Il en fut de même dans tous les âges, pour tous les cœurs chrétiens. Saint Jérôme écrivait déjà de son temps ces paroles sublimes, au nom des fidèles chrétiens chassés vers l'Orient par les malheurs de Rome : *Melius est panem mendicare, quam fidem perdere.* Restez toujours attachés à l'Eglise comme cet illustre docteur, M. C. E., vous resterez dans la même proportion dévoués à votre patrie ; si les circonstances vous invitent, vous répéterez à votre tour : *Mieux vaut mendier son pain que de trahir sa foi et son pays*, et ce cri sera un des plus beaux que puisse entendre le monde.

DICOURS DU CARDINAL MATHIEU AU COLLÉGE DE BESANÇON.

Jeunes gens bien-aimés, et vous, auditeurs bienveillants qui m'entourez, il y a une doctrine sacrilége qui cherche à dominer aujourd'hui ; elle est pleine de mépris pour Dieu et son Christ, elle va jusqu'à nier ce qu'elle voudrait détruire ; cette doctrine, les siècles qui nous précèdent ne l'ont point connue ; ils n'auraient eu pour elle que du dédain, ils l'auraient vouée à la réprobation publique. Aujourd'hui, elle se montre à découvert, elle lève vers le ciel un front qui ne saurait rougir, elle emploie les charmes de l'éloquence pour s'instruire dans les cœurs, et, comme l'hydre, elle remplit le monde du bruit de ses sifflements.

Que Dieu cesse d'exister, et le genre humain descend dans le néant par une pente nécessaire, toute vertu s'exile à jamais, les bonnes mœurs ne sont plus qu'un nom, il faut dire adieu à toute la société.

Certes, ce sont là des conséquences redoutables ; aussi les fauteurs de ces doctrines cherchent-ils à y échapper ; ils ne craignent point d'être en contradiction avec eux-mêmes ; les arguments les plus solides les pressent de toutes parts ; ils n'ont garde d'y répondre, ou plutôt ils y répondent par d'audacieuses négations : ils sont innocents, disent-ils ; ils ne voient dans les conséquences nécessaires de leurs erreurs que de fausses accusations dont on les accable injustement.

Dans un aussi grave sujet, quand il s'agit de défendre la religion et l'Etat lui-même, nous ne devons pas nous écarter de la route du vrai ; il faut citer des témoignages, et ceux que nous apportons sont tirés des ouvrages imprimés qui se publient ; nous les grouperons autour de trois chefs principaux : Dieu, le Christ et l'homme.

I. Et d'abord, c'est nier Dieu que de le subordonner à une matière

éternelle et préexistante : "Sans la matière, nous dit-on *, il nous "est impossible de concevoir les choses, sans elle nous ne pourrions "comprendre l'activité divine." Ainsi, la matière précède Dieu dans son existence, il ne peut être que matière. O blasphème ! il n'y a plus de Dieu pur esprit, plus de Dieu souverainement parfait, qui procède de lui-même et agisse en vertu de son activité personnelle ; il faut le chercher dans le limon dont est pétri le monde.

Le titre de Créateur que nous donnons à Dieu établit entre lui et nous surtout, à qui il a donné un corps et une âme, un lien de reconnaissance qui est à jamais brisé, si nous devons croire à ce que nous dit le même auteur : "Les causes de l'apparition de l'homme nous échappent. Il en est de même de la cause première de toutes choses †.

Voilà la doctrine confuse et indigeste de quelques auteurs modernes, dont le nom fait grand bruit, dont les ouvrages se lisent partout. Sans doute ils l'enveloppent de paroles vagues, d'expressions obscures, pour ne pas effrayer le regard du lecteur, mais elle n'en est pas moins impie, ennemie de Dieu ; c'est à lui qu'elle s'attaque, c'est son trône qu'elle cherche à renverser ; écoutez cet autre auteur : "Jusqu'ici, dit-il, "j'ai parlé surtout des sciences physiques, et j'ai dit qu'on ne saurait "arriver à la connaissance des choses autrement que par l'observation "directe. Cela est vrai pour le monde des êtres vivants comme pour "celui des êtres inorganiques, pour le monde moral comme pour le "monde physique. Dans l'ordre moral comme dans l'ordre matériel, "il s'agit d'abord d'établir les faits et de les controler par l'obser-"vation, puis de les enchaîner en s'appuyant sans cesse sur cette "même observation. Tout raisonnement qui tend à les déduire "*à priori* de quelque axiome abstrait est chimérique ‡."

Vous le voyez, rien n'est plus clair, malgré le voile spécieux qui cache la pensée de l'auteur ; les êtres vivants et intelligents, le monde moral lui-même ne se révèle à nous et ne peut être vraiment connu que par l'étude des faits extérieurs, par des expériences faites sur la matière ; toute cause *à priori*, toute vérité abstraite, c'est-à-dire Dieu lui-même, n'est qu'une chimère, tous les arguments qu'on en déduits sont chimériques comme leur principe. L'auteur que je viens de citer revient à sa thèse quelques lignes plus bas, et il la formule d'une manière plus concise : "Toute définition du réel est

* Alfred Maury, professeur d'histoire et de morale au Collége de France, *Revue des Deux-Mondes*, t. XXI, p. 322.

† Idem. *La Terre et l'homme*, p. 39.

‡ Berthelot, professeur de chimie organique au collége de France, *La Science idéale et la science positive : Revue des Deux-Mondes*, 15 novembre 1863, p. 447.

impossible, et la philosophie expérimentale (dont l'auteur est zélé partisan) repousse toute déduction absolue et *à priori* *."

En un mot, impossible de prouver l'existence de Dieu; ceux qui l'admettent sont des imprudents et des téméraires; ce sont des sots dépourvus de sens et de raison, qui perdent leur temps et s'escriment en pure perte pour atteindre ce qui leur échappera toujours.

Serons-nous plus heureux en abordant un troisième docteur de la secte ? Voyons: "Les sciences les plus avancées, celles que l'on peut considérer comme les plus parfaites, ont traversé trois phases successives: l'une théologique, l'autre métaphysique, la dernière, enfin, positive. Cela veut dire que l'homme, en présence des phénomènes dont il était témoin, a supposé d'abord l'influence de quelque divinité qui en était la cause permanente, et que plus tard il s'imagina que certaines forces cachées, certaines propriétés dominant la matière, imprimaient à celle-ci une activité de laquelle dérivaient tous les phénomènes qu'il voyait se produire. Plus tard, enfin, devenu assez sage pour résister aux entraînements de l'imagination, à l'autorité des anciens et à la routine, l'homme a pris le parti de n'accepter pour vrai dans les sciences que ce qui lui paraît susceptible d'être démontré, de renoncer à la recherche des causes premières, de borner enfin son ambition à constater des faits et à en donner des lois que l'expérience contrôle. Je n'ai pas la prétention de modifier cette formule si juste †."

Ainsi, la science moderne chasse Dieu de ce monde. La littérature de nos jours ne veut point rester en arrière: voici qu'un professeur de littérature ancienne l'expulse de l'histoire et ne veut plus voir son action dans la révolution des empires: "Sous Louis XIV, dit-il, un essai d'histoire universelle est tenté par Bossuet; malgré l'élévation de son style et les traits de génie qui y brillent, l'idée-mère qui l'a inspiré ne saurait plus suffire aux exigences de notre siècle. Une cause surnaturelle, unique, d'une vérité hors de toute contestation et expliquant tout, n'explique pas assez. Le respect même que nous portons à la divinité nous défend de la mettre en scène d'une manière aussi perpétuelle et directe ‡." Respect merveilleux de Dieu, qui n'est plus qu'un être impuissant dont le bras ne peut plus tenir le

* Id., *ibid.*, p. 447 à 457.

† Marey, professeur d'histoire naturelle des corps organisés au collége de France, *Revue des cours scientifiques*, 23 mars 1867, *Leçon sur l'évolution historique des sciences.*

‡ Benlew, professeur de littérature ancienne à la faculté de Dijon. *Revue des cours de littérature*, 21 décembre 1867, p. 50. *Leçon sur les historiens anciens et modernes.*

sceptre du monde, qui ne peut plus ni gouverner ni régner ! Ou plutôt délire qui consiste à reconnaître Dieu pour l'insulter, véritable impiété qui, sous l'apparence du respect, relègue Dieu au delà des mondes et dans le pays des chimères. Nos princes de la littérature accordent bien à Bossuet quelques éclairs, mais ils gardent pour eux la foudre, et c'est avec elle qu'ils prétendent frapper.

II. Que pensent du Christ ceux qui ont abjuré leur foi et qui soutiennent le rôle d'apostat ?

L'un d'eux, dissertant sur la religion chrétienne, a écrit les lignes suivantes, si dignes de ses autres ouvrages: "Le christianisme est l'amalgame de trois éléments disparates : l'élément oriental, l'élément juif et l'élément grec, et c'est le Concile de Nicée qui l'a décidé *."

Autant de mots, autant d'erreurs ! mais notre érudit va plus loin, et tombe d'abîme en abîme dans les profondeurs de l'ignorance. Il nie absolument la divinité de Jésus-Christ, il cite saint Paul à l'appui de sa thèse, il prétend que dans les épîtres du grand Apôtre "Jésus-Christ n'était considéré que comme le demi-ange, inférieur à Dieu, supérieur aux hommes, envoyé pour réhabiliter le monde †."

Eh bien ! ce sincère lecteur des épîtres de saint Paul, cet homme qui les a toutes étudiées pour en pénétrer le sens le plus intime, a, dans son aveuglement, oublié la première de toutes, l'épître aux Romains. Là, au chapitre neuvième, verset cinquième, se trouve un texte qui renverse tout le système que l'auteur s'est fabriqué, et qui le réduit en poudre ; car saint Paul, parlant des patriarches de l'antique alliance, y dit expressément : *C'est d'eux que le Christ est sorti selon la chair, le Christ qui est par-dessus toutes choses le Dieu béni dans tous les siècles. Amen.* Vous le voyez, dans ce texte, le Christ selon la chair, c'est-à-dire Jésus-Christ, est appelé Dieu, et Dieu par excellence : *super omnia benedictus ;* il y est peint avec l'attribut de l'éternité : *in sæcula*, et avec l'affirmation de la vérité éternelle : *amen*. N'est-il pas démontré que ce fin savant n'a pas même lu les épîtres de saint Paul ?

Un autre docteur, qui forme lui-même des docteurs, ne montre pas de meilleurs sentiments envers le christianisme : "Le *Zen Avesta*, dit-il, renferme explicitement toute la doctrine métaphysique du christianisme : au point où nous a conduit cette étude, je ne crois pas qu'aucune des conclusions de M. de Bunsen puisse être sérieusement contestée, car elles sont toutes appuyées sur les textes les plus précis. La conséquence que nous pouvons en tirer, c'est que le christianisme

* Alfred Maury, *Essai sur les légendes*, p. 17.

† Id., *ibid.*, p. 97.

est dans son ensemble une doctrine arienne, et qu'il n'a, pour ainsi dire, rien à démêler avec le judaïsme. Il a même été institué malgré les juifs et contre eux *."

Chose vraiment merveilleuse que les doctrines des peuples ariens, connues longtemps avant Moïse, soient exactement les mêmes que celles du christianisme! Voilà les songes que font les docteurs de l'école d'Athènes, en respirant l'air libre et pur de la Grèce! Non, sans doute, le judaïsme n'est pas le christianisme, mais il le précède comme l'ombre précède la lumière, et il le contient comme le germe renferme le grain et l'incomplet la perfection. Les chrétiens et les juifs ont le même Dieu pour auteur; les chrétiens reconnaissent que la loi de Moïse a été pour un temps la vraie loi; ils reçoivent les Ecritures, ils écoutent les prophètes de l'ancien Testament; c'est le comble de la démence que de voir rien de commun entre le christianisme et le judaïsme.

D'autres docteurs vont plus loin. Aux yeux de l'un "l'Apocalypse n'est qu'un stéréoscope de vision et de fantômes †." Aux yeux d'un autre, l'impossibilité et le *néant essentiel* des miracles, l'indéfectibilé des lois naturelles, la nature toujours pareille à elle-même dans le monde moral aussi bien que dans le monde physique, la naissance du christianisme et l'apparition de Jésus, sont de purs phénomènes historiques, et dont l'étude doit se faire selon les mêmes procédés que toute autre étude ‡." Si tout cela est vrai, autant il y a d'Evêques, de prêtres, de prédicateurs de la parole sainte dans l'univers entier, autant il faut compter de fabricateurs de fables, de prédicateurs de mensonges, dignes d'être poursuivis, écrasés, anéantis, comme le déshonneur, la peste et le poison du genre humain.

Venons-en maintenant à des choses plus tristes. Voici des pages vraiment atroces; mais il faut se résigner à la stupéfaction et à l'horreur.

"Jésus, dit le même professeur, nous touche, parce qu'il est un homme, et qu'il frissonne, sans reculer, au froid de la mort et à celui de l'abandon. Non, certes, il ne sait pas qu'il ressuscitera le troisième jour, c'est-à-dire il ne sait pas qu'au lendemain de sa mort, la pensée sortira de son tombeau pour ne plus mourir §." Ou l'auteur ignore

* Emile Burnouf, directeur de l'école française d'Athènes, *Revue des Deux-Mondes.*

† Lenient, professeur de littérature française à l'Ecole normale supérieure, *La Satire en France*, p. 20.

‡ Havet, professeur d'éloquence latine au collége de France, *Revue des Deux-Mondes*, 1er août 1863, p. 57.

§ Id., *l'Evangile et l'histoire*, *Revue des Deux-Mondes*, 1er août 1863, p. 5

la valeur des mots qu'il emploie, ou il nie que le Christ est Dieu et homme tout ensemble, qu'il est prophète, qu'il devait ressusciter, qu'il est ressuscité.

Mais le voici arrivé aux dernières limites de l'impiété, car il ne rougit pas d'écrire les lignes suivantes : " Non-seulement Jésus, dans ses derniers moments, n'est qu'un homme, mais il n'est pas même un homme extraordinaire. Pour mourir comme Socrate, il faut être comme Socrate un personnage. Il n'est pas besoin d'être plus pour avoir la mort de Jésus : le plus petit des hommes, le plus misérable, peut mourir et finir ainsi, je ne dis pas seulement dans les mêmes angoisses, je dis avec les mêmes mouvements de l'âme exaltée par les épreuves. Les discours de l'*Apologie* et du *Phédon* ne conviennent qu'à un philosophe ; mais presque chaque parole de Jésus dans la nuit dernière, à l'exception d'un seul mot : *Je suis le Christ*, qu'on a peine à concevoir qu'il ait pu dire, est à la portée du dernier de nous *.

C'en est assez, c'en est trop. *Que Dieu se lève, que ses ennemis soient dissipés, et que tous ceux qui le haïssent soient mis en fuite devant sa face* † !

III. L'homme n'est pas moins haï que le Christ par nos docteurs, écoutez, et soyez dans la crainte en voyant à quel mépris ils l'ont voué.

Il est reçu partout que l'homme tient de Dieu une âme spirituelle et libre. Cette croyance est le fondement de toute justice, le lien et la base de toute société.

Or, comment les docteurs modernes apprécient-ils la spiritualité et la liberté de l'âme ?

Un des professeurs les plus distingués, qui est chargé d'enseigner les beaux-arts à la jeunesse française, exprime ainsi son sentiment : " Notre avis est que les idées, sensations, résolutions, sont des tranches ou parties interceptées ou distinguées dans le tout continu que nous appelons nous-même, comme le seraient des parties de planches marquées et séparées à la craie dans une longue planche ‡."

Mais ce n'est pas assez pour ce génie si perspicace que mon âme ne soit qu'une planche : pour que l'homme, déjà précipité si bas, n'aille pas s'aveugler sur la spiritualité et la liberté de son âme, il la représente comme une machine dont les mouvements prévus et déterminés d'avance sont emportés par un invincible destin.

* Id., *ibid.*, *Revue des Deux-Mondes*, 1er août 1863, p. 580.

† *Ps.* LXVII.

‡ Taine, professeur à l'Ecole des beaux-arts, *Philosophes français*, p. 243.

" Notre esprit est une machine construite aussi mécaniquement qu'une montre. Si de tel ressort l'emporte, il accélère ou fausse le mouvement des autres, et l'impression qu'il leur communique échappe au mouvement de notre volonté, parce qu'elle est notre volonté même. L'impulsion donnée nous emporte : nous allons irrésistiblement dans la voie tracée, et l'automate spirituel qui fait notre être ne s'arrête plus que pour se briser *."

En lisant ces pages insensées, on est tenté de sourire plutôt que de répondre sérieusement. On y voit en effet une horloge sans horloger, des actes libres sans volonté, l'esprit mêlé à la matière dans la page qui le nie, le plus bel ouvrage opéré par les mains d'un guide aveugle, une fin inévitable et une ruine affreuse.

Après ces professeurs de la capitale qui embrassent ainsi le matérialisme, voici un professeur de province, peu distingué sans doute, mais plein d'audace : " La fatalité est donc la loi des manifestations du monde, comme elle est la loi des manifestations du monde inorganique : le mot sonne mal à certaines oreilles, nous le savons, et pourtant il y a longtemps que la chose eût dû être reconnue. Chaque propriété, avons nous dit, est absolument reliée au mode même de l'élément anatomique qui le possède ; à son tour, l'existence de ces éléments avec ses propriétés est forcément subordonnée à des phénomènes antécédents qui en sont la condition absolue. La vie est un enchaînement : chaque moment de la vie n'est que le résultat des moments antérieurs. La mort à la fin n'est que le résultat de la vie. Quand à une direction supérieure et clairvoyante, conduisant l'organisme vers une fin déterminée, quant à une âme, un principe vital, une archée, quelque nom qu'on veuille lui donner, il y a longtemps que Bichat en a fait justice dans cette admirable préface digne de fermer le dix-huitième siècle †."

Etonnez-vous maintenant que le professeur de philosophie d'un collége fort célèbre ait dit avec un sourire ironique : " Qui sait si dans un siècle ou deux nos discussions sur la matière et sur l'esprit n'auront pas le sort des distinctions scolastiques, et si l'on ne rapprochera pas du fanatisme de l'ancien régime les cris de douleur ou de colère qui dénoncent le matérialisme comme un péril social et qui font appel, pour arrêter la contagion, à une nouvelle invasion de barbares ‡."

* Id., *Essai de critique*, p. 339.

† Georges Pouchet, professeur à l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie de Rouen, *Revue des cours scientifiques*, 22 décembre 1866, variétés, *l'Ecole anatomique française*, p. 64.

‡ M. Beaussire, professeur de philosophie au collége Rollin, *Revue des cours littéraires*, 15 mars 1868, variétés, *le spiritualisme libéral*, p. 242.

Non, ce ne sont pas les barbares que nous appelons à notre secours, mais tous les hommes nobles et généreux, tous les hommes vraiment savants et d'un esprit sain, les amis et les protecteurs de la société civile; nous les supplions de former entre eux une sainte ligue, de s'opposer aux envahissements du matérialisme, de repousser ces hommes, pires que des barbares, qui renversent la société de fond en comble, nous transforment en machines et en automates, et n'ont d'autre but que de faire de nos âmes, à l'insu de la science et malgré elle, les jouets misérables et brisés d'un inévitable destin.

Avec de tels principes, vous imaginez assez comment les modernes docteurs gouvernent l'homme et conservent l'ordre social.

Mais il faut vous dire ici, très honorables auditeurs, toute la perfidie de ceux qui propagent et qui défendent les doctrines matérialistes. En déployant le plus grand zèle pour renverser les fondements de la vertu, de l'autorité, de la justice, ils prétendent ne professer qu'un matérialisme spéculatif dont on n'essayera jamais la pratique. A les en croire, on peut associer les avantages des deux doctrines, d'un côté ne croyant ni à Dieu, ni à l'âme, ni à la liberté, ni à la conscience ; et de l'autre vivant au milieu de tous les biens que le spiritualisme nous assure, reconnaissant Dieu, l'âme, la conscience, servant la société et contribuant à son bonheur, comme si toutes ces croyances étaient vraies.

Une telle assertion vous serait suspecte, si je ne mettais sous vos yeux le texte même du professeur : " On confond le matérialisme théorique et le matérialisme pratique : le premier ne nie pas les plus nobles sentiments de l'âme ; il cherche seulement à les expliquer par le jeu des forces matérielles. Le second, c'est l'abandon de l'âme aux instincts grossiers : ce n'est pas une doctrine, mais un vice *."

O monstrueuses contradictions ! voilà que le matérialisme pratique est un vice, et la doctrine qui enseigne le matérialisme ne serait pas vicieuse ! Ah ! non-seulement le matérialisme théorique est un vice aussi bien que le matérialisme pratique, mais un crime, un forfait, et le plus grand de tous les forfaits, car il jette et il enveloppe l'homme dans les filets de l'iniquité, il détruit jusqu'à la société même qui reçoit l'homme à sa naissance, qui le nourrit et qui l'élève.

Pour guérir et protéger la société, nous ne voulons point du remède recommandé dans un autre cours public, et que son inventeur nous décrit en ces mots : " La méthode qui résout chaque jour les problèmes du monde matériel et industriel, est la seule qui puisse résoudre et

* Id., *ibid.*, p. 242.

qui résoudra tôt ou tard les problèmes fondamentaux relatifs à l'organisation des sociétés humaines *."

Arrière tous ces empiriques! arrière ces hommes qui prennent l'âme pour une machine ordonnée par le hasard et destinée à se dissoudre, et qui ne voient dans la société qu'une autre machine fatalement entraînée dans ses mouvements divers et fatalement conduite à sa destruction!

Jetons-nous dans les bras de Dieu comme dans le plus sûr abri. Dieu, qui fait les nations de la terre guérissables, fera pénétrer sa lumière éternelle à travers les fausses lumières des hommes méchants, et dissipera ces ombres de la fausse science. C'est la fausse science qui usurpe la place de la véritable, qui infecte de ses poisons l'âme d'une jeunesse encore honnête, et qui arrache aux parents tant de pleurs et de lamentations.

Allons au Christ, qui a marqué nos fronts du sceau de la Rédemption. Souvenons-nous de ses bienfaits et de sa grâce, et étouffons à force de louanges les blasphèmes dans la bouche des méchants.

Quant à ces hommes audacieux qui veulent fixer nos regards sur la terre et nous empêcher de regarder le ciel, disons-leur un éternel adieu. Loin de nous cette troupe impie, qu'elle aille aux enfers, elle qui a fait un pacte avec l'enfer et les démons. Nous sommes, nous, les enfants de la lumière. Ce n'est pas à nous de demeurer dans les ténèbres, ni de nous corrompre dans les impuretés du siècle. Honorons la vertu par nos mœurs, servons la vérité, défendons l'autorité civile, domestique, spirituelle; c'est par l'accomplissement de tous ces devoirs que nous obtiendrons l'héritage céleste, bien supérieur à toutes les félicités de la terre.

DISCOURS DE S. Ec: M. PINARD, A L'INSTITUTION DES JEUNES AVEUGLES.

Jeunes élèves, je n'ai pas voulu laisser à d'autres l'honneur de présider cette fête de famille. En assistant à cette distribution des récompenses qui rappelle et couronne vos efforts, je réponds sans doute au désir de votre excellent directeur, que je compte au nombre de mes vieux amis, mais je crois surtout remplir une de mes meilleures tâches. Sous le règne de Napoléon III, quelle est l'œuvre utile au malheur qui n'ait droit aux préoccupations du pouvoir? Tous les grands siècles ont ouvert aux souffrances humaines des asiles impérissables; nous continuons glorieusement cette tradition, et la politique n'a pas

* M. Berthelot, professeur de chimie organique au Collége de France, *La Science positive*, *Revue des Deux-Mondes* du 15 novembre 1863, p. 447 et suiv.

pour nous ces horizons étroits où l'esprit d'égeisme croît trop souvent enfermée.

Si la politique est la justice vis-à-vis de tous, elle est l'assistance vis-à-vis des faibles. Si elle voit dans la société des problèmes, elle y voit aussi des douleurs. Dans le citoyen, elle raffirme et elle respecte le droit ; dans l'homme, elle sait voir, elle sait aimer l'humanité.

Pénétré de cette pensée, je franchissais tout à l'heure avec émotion le seuil de cette noble maison. Je songeais à tous ceux qu'elle recueille, à tous ceux qui la quittent. Elle les prend faibles, me disais-je, elle les prend enfants ; elle les rend grands, elle les rend forts pour les luttes de la vie. Et alors, toutes les études accomplies entre ces deux dates, toutes les tâches interrompues et renouvelées, tous les efforts infructueux la veille et féconds le lendemain, tout m'est apparu comme un merveilleux enseignement. La fête de ce jour, elle résume pour moi les leçons du maître, les essais de l'élève, les inquiétudes et les promesses, les découragements et les espérances d'une année toute entière. Aussi, en voyant ces couronnes qui représentent tant de labeurs, je m'incline avec une sorte de respect devant une grande puissance dont vous ne soupçonnez peut-être pas toute la souveraineté, je m'incline devant la volonté humaine et les miracles qu'elle opère. Oui, cette solennité est bien la fête de la persévérance, la fête du ferme vouloir.

Vouloir c'est pouvoir, a dit un vieux dicton, car il semble que l'homme écrive ainsi son hisioire dans chacun des proverbes populaires que toutes les générations se transmettent.

Prenez l'intelligence à son berceau : que de volontés pour lui donner conscience d'elle ! Comme les voiles sont tombés lentement ! que de sourires pour avoir un sourire ! que de paroles pour avoir un premier bégayement : sons inarticulés et charmants, doux langage de l'enfant qui reconnaît sa mère !

Prenez le cœur, cette autre face de l'âme distincte de l'intelligence, et ne se développant qu'avec elle. Que de patientes luttes pour l'élever ! que d'efforts pour lui apprendre la plus douce et la plus difficile des choses, l'amour du bien et la fuite du mal !

Prenez le corps enfin, ce corps qui vit avec l'âme et qui se développe lentement comme elle. Que d'essais toujours patients, toujours renouvelés, pour l'assouplir à l'œuvre élémentaire et nécessaire : vivre; vivre, c'est-à dire marcher, se nourrir et se vêtir.

Oui, l'homme est partout et toujours le produit de la volonté humaine. Dieu l'a créé fini, c'est-à-dire imparfait, et il a dit : « Achève mon œuvre. Je laisse cette tâche inaccomplie à ta liberté, c'est-à-dire à ton vouloir. Tu ne créeras pas, Dieu seul est ton créateur ; mais tu animeras, tu développeras, tu transformeras l'œuvre créée ; ton activité, qui

féconde tout, sera ainsi le reflet de la puissance divine qui t'a fait à son image."

Où affirmer, messieurs, cette toute-puissance de la volonté humaine, si ce n'est point ici? Ailleurs, elle élève l'homme; ici, elle fait bien plus encore, elle le guérit. Ailleurs, on le lui livre complet; ici on le lui donne foudroyé dans sa naissance, privé d'un organe essentiel. Et ici, comme ailleurs, elle le rendra vraiment homme, raisonnant, aimant, agissant, communiquant avec ses semblables comme si l'organe disparu avait été restitué!

Analysons, si vous le voulez, le résultat et le moyen, pour nous rendre vraiment compte de la puissance de cette volonté qui a conquis le résultat et trouvé le moyen. Quand l'homme communique avec l'homme, il crée des signes, et ces signes correspondent à la fois à l'esprit et aux organes de ces deux êtres qui doivent s'entendre. Pour les yeux, nous traçons des caractères; pour les oreilles nous articulons des sons. Mais que faire le jour où l'homme est jeté sur cette terre sans cette faculté de la vue, sans cette faculté de l'ouïe? Les communications ne deviennent-elles pas impossibles, et le monde n'est-il pas à jamais fermé pour cet exilé solitaire?

Ah! qui dira les angoisses de la mère, qui constata la première la cécité de son fils, son mutisme ou sa surdité? L'enfant de ses entrailles ne la voyait pas, il ne l'entendait pas, il ne devait jamais lui parler. En le serrant contre le sein qui l'avait allaité, elle dut avoir de mortels effrois et d'étranges sanglots. Où sa douleur trouvait elle des précédents? La mort trouvait donc place à son foyer sous les dérisoires apparences de la vie! Le pauvre enfant était de trop au banquet. C'était le mal sans la guérison, la douleur sans l'espérance! Mères du présent, mères de l'avenir, réjouissez-vous! vous n'aurez plus les tortures de celles qui vous précédèrent. Cette tâche de la guérison semblait impossible à votre amour, elle est devenue possible à la volonté de l'homme! il n'y avait pas de signes pour l'œil, puisque l'œil fermé ne pouvait voir les caractères; il n'y avait pas de signes pour l'ouïe, puisque l'ouïe paralysée ne pouvait distinguer les sons. Eh bien, puisque l'œil, puisque l'ouïe ne peuvent appréhender les signes, ces signes sauveurs, ces signes médiateurs, ces signes nécessaires, on les fera pour les toucher. On parlera au toucher, et le toucher répondra. L'enfant ne verra pas, il ne parlera pas comme un autre, mais il verra et il parlera; il sera rendu à la vie de tous. La barrière tombera, le voile se déchirera. O langue mystérieuse! tous ne comprennent pas ton idiome, mais tous t'admirent et te bénissent. Oh! volonté humaine! tes premiers essais furent bien lents, tes premières épreuves furent infructueuses, mais tu as triomphé! Ces enfants, tu nous les a rendus; ces

familles, tu les a consolées; cette humanité, tu l'as réjouie, car l'homme vit des joies de l'homme et souffre de ses douleurs.

Ce n'est pas tout, messieurs; à cette volonté humaine si puissante pour élever, plus puissante encore pour guérir, Dieu réserve un autre triomphe. Elle saura tirer le mieux du mal et s'emparer d'une infirmité native pour lui demander le secret d'une supériorité. L'être frappé, elle le rendra supérieur, précisément parce qu'il est frappé. Elle travaillera à une compensation, et la conquerra comme une revanche. Elle apprendra à cette âme, fermée aux contacts extérieurs, à se replier sur elle-même et à y vivre doublement. La solitude forcée deviendra une solitude féconde. L'horizon matériel a fait défaut, l'horizon intérieur s'agrandira. De même que le sens du toucher, quand il doit suppléer à d'autres organes, atteint des délicatesses exquises, de même l'âme qui n'est pas troublée par les surexcitations de la vie terrestre acquiert une souplesse et une perspicacité merveilleuses. Dans les régions invisibles, elle découvre ce qui échappe à ses compagnes, emportées vers un autre monde : le beau, le vrai, l'idéal, elle se l'assimile comme son légitime domaine, et touche quelquefois à des profondeurs qui nous sont inconnues.

Dans cet ordre d'idées, quel est l'homme supérieur qui n'ait en effet goûté ces chastes et intimes voluptés de la retraite, et qui n'ait vu le monde moral s'élargir dans la proportion où le monde matériel se ferme? Tous les grands poëtes ont demandé leurs inspirations à la solitude, tous les philosophes ont vécu avec eux-mêmes pour être dignes de l'idée qu'ils voulaient servir. Tous les saints ont demandé des forces aux méditations continues ou passagères d'un cloître. Quand l'homme d'Etat lui-même, quand ce serviteur du pays voué aux luttes, aux relations de tous les jours, veut garder pour ces luttes et ces relations une sorte de séve et d'énergie, il faut bien qu'au milieu des orages de sa vie il se ménage une heure, une seule heure, mais une pour fermer les yeux, rasséréner son âme, relever sa volonté, ressusciter sa foi.

A une époque où je lisais — aujourd'hui nous ne lisons plus, mais nous nous souvenons — à une époque où je lisais, je trouvais que l'antiquité avait d'admirables images pour peindre cette puissance de l'âme séparée du monde et repliée sur elle-même. L'antiquité ne possédait pas la vérité, elle l'entrevoyait; mais comme elle savait la peindre au milieu des voiles mêmes qui la dérobaient! Son plus grand poëte, le divin Homère, était aveugle; ainsi le voulaient ses légendes, et c'était avec complaisance qu'elle rappelait cette cécité comme le signe certain du génie. Quand, sur la scène, le chœur qui représentait la sagesse et le peuple voyait passer des aveugles, il s'inclinait avec frayeur et res-

pect. Les dieux, disait-il, leur ont ravi la lumière matérielle parce qu'ils ont dérobé aux dieux leurs secrets. Dans cette infirmité qu'elle croyait inguérissable, l'antiquité voyait à la fois le signe du châtiment et le signe de la grandeur.

Nous, peuple chrétien, sous l'image païenne, découvrons et affirmons une grande vérité morale. Dieu a fait guérissables les hommes et les nations. Quand une plaie s'ouvre, ayons la préoccupation de la guérir; quand une infirmité surgit, ayons l'énergie de lui chercher une compensation. Ainsi le bien se tire du mal, ainsi la grandeur naît souvent du sacrifice, ainsi le génie se nourrit de sa douleur, ainsi un flambeau s'allume quand un autre s'éteint; ainsi les lumières intérieures consolent et ravissent l'âme, fermée aux splendeurs terrestres, mais restée maîtresse d'elle-même.

Voilà les prodiges de la volonté humaine. Elle assure aux plus faibles, même aux déshérités, l'éducation, la guérison, la grandeur. Ce triple bienfait, je vous le signale comme l'enseignement de cette fête, de cette fête que j'avais raison d'appeler tout à l'heure la fête du pouvoir et de la persévérance.

C'est assez parler à vos intelligences: que la distribution des récompenses parle maintenant à vos cœurs! elle lui tiendra le même langage, et vous ne l'oublierez pas.

Un jour viendra où ces couronnes seront fanées, où ces livres auront vieilli. Gardez-les encore, gardez-les toujours, comme ces amis de l'enfance qu'on ne repousse jamais du foyer. Peut-être réveilleront-ils, à des moments décisifs de la vie, votre mémoire attendrie. Autour d'eux planeront alors des souvenirs qui ne meurent jamais tout à fait, les souvenirs de la première jeunesse, souvenirs joyeux si nous sommes restés fidèles au passé, souvenirs tristes si nous l'avons trop oublié, mais souvenirs toujours salutaires, qu'il faut accueillir comme des hôtes sacrés : plus on est loin de la patrie, plus il faut aimer ceux qui nous en parlent.

En touchant alors de vos mains tremblantes ces couronnes et ces livres, vous entendrez la voix de vos maîtres aimés, la voix de vos amis, les échos de vos concerts, les applaudissements de ce jour. Peut-être ma parole elle-même vous arrivera-t-elle comme un écho affaibli. Ah! je serais alors payé mille fois de ma tâche, car je n'ai qu'une ambition, celle de vous laisser une bonne pensée!

Mais je me rassure : tous ces souvenirs s'effaceraient, qu'un autre survivrait, et celui-là suffirait à relever votre âme comme à panser vos blessures. Je voyais tout à l'heure une inscription rappelant une auguste visite. Vos cœurs seront aussi fidèles que ces murs à en garder la trace. Un jour les portes de ce pieux asile s'ouvraient, vos

travaux s'interrompaient comme pour une fête imprévue, les acclamations populaires saluaient déjà vos illustres hôtes : c'était l'Impératrice, c'était son Fils ! Celle qui règne. Celui qui doit régner, la Souveraine et l'Héritier du plus grand trône du monde venaient apprendre vos besoins, interroger vos maîtres, s'associer à vos souffrances pour les consoler. Qu'ajouterai-je encore ? L'Héroïne d'Amiens ne redoute que la louange, et je ne puis redire ni les périls qu'Elle affronte, ni les douleurs qu'Elle soulage. Mais vous, mes enfants, vous qui vous êtes inclinés devant sa grandeur et sa bonté, rappelez-vous toujours que vous êtes ses pupilles et que sa douce tutelle oblige. Sa tutelle, elle est votre gloire et votre patrimoine.

DISCOURS DE M. DE CARNÉ À L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

Messieurs,

Lorsque l'Académie vient faire connaître à la France de nobles œuvres accomplies dans une profonde obscurité, ce n'est pas dans la pensée de les rémunérer par les récompenses qu'elle leur décerne. On n'applique pas au dévouement le système des primes, et personne ici n'a jamais tenté de faire de l'intérêt le principe générateur du devoir. Vainement quelques docteurs sans disciples se sont-ils efforcés de confondre ce que nos plus invincibles instincts recommandent de séparer : pour les esprits les plus dévoyés, la vertu est demeurée ce qu'elle fut dans tous les temps, l'effort généreux de l'âme humaine pour établir hors d'elle-même son centre de gravité, sous l'attraction de forces plus puissantes et d'espérances plus radieuses. Les lauréats sur lesquels nos choix s'arrêtent ne soupçonnent pas, à l'heure où ils les méritent, l'existence de ces couronnes tressées si loin d'eux ; ils ignorent, pour la plupart, les investigations dont leur conduite est l'objet, et qu'il ne pourraient provoquer sans en perdre tout le fruit. C'est, en effet, une de nos traditions les plus constantes d'exclure du concours aux prix Montyon quiconque aurait tenté une démarche personnelle pour s'y faire admettre.

Précédé d'une enquête administrative, ce concours ne laisse à la responsabilité directe de l'Académie que le classement à opérer d'après les documents qui lui sont fournis entre des actes fort divers par leur nature, mais présentant tous un caractère commun, l'immolation de soi-même. Lorsque cette compagnie vient accomplir les intentions d'un donateur généreux, sa tâche consiste donc à placer un moment sous le regard des hommes quelques existences écoulées jusqu'alors

sous le regard de Dieu. Le caractère social d'une pareille mission ne pourrait être contesté que s'il était mal compris. Qu'un pays étudie le bilan de ses ressources pécuniaires, il a raison, car ses finances sont le patrimoine de tous et ne sauraient être conservées sans le plus vigilant contrôle; qu'il présente à l'Europe l'état de ses forces militaires, il fait bien, puisqu'on est respecté dans la mesure de sa puissance. Mais ce pays agit mieux encore s'il arrête quelquefois sa pensée sur ses richesses morales, trésor ignoré dont la découverte fortifie la nation aux heures de défaillance, en lui maintenant avec l'estime d'elle-même sa ferme confiance dans l'avenir.

La statistique des actes de dévouement et la recherche des formes sous lesquelles ils se produisent sont importantes à plus d'un titre. L'étude des dossiers adressés à l'Académie de toutes les parties de l'Empire suffit par exemple pour constater que ces œuvres d'abnégation journalière, dans l'inépuisable variété de leurs applications aux besoins des classes souffrantes, sont inspirées par la même foi, excitées par la même espérance, et que dans la langue du peuple généreux qui les accomplit, elles continuent de s'appeler, comme elles l'ont fait depuis dix-huit siècles, des œuvres de charité. Les drames auxquels donnent lieu ces modestes dévouements sont dénués pour la plupart d'originalité et de couleur pittoresque. Le clocher d'un village marque le centre de l'horizon qu'ils embrassent; ils se jouent dans une chaumière ou le galetas d'un faubourg; ils se passent quelquefois entre les murs dénudés d'une école ou d'un ouvroir; les plus émouvantes de ces scènes domestiques se déroulent à des foyers qui ont connu des jours prospères et sur lesquels la ruine s'est abattue sans les faire déserter par la fidélité obstinée de quelques vieux serviteurs.

Refaire périodiquement le même récit avec les mêmes éléments, serait une tâche peu souhaitable, si une préoccupation littéraire était possible en pareille occasion. Le tableau de nos vertus pâlit à côté de celui de nos vices, car le spectacle de devoirs sévèrement accomplis est moins piquant que le récit de faiblesses devenues le thème d'apologies complaisantes et l'aliment habituel d'une curiosité blasée. A côté de cette presse dont l'ardeur s'allume au foyer de nos passions les plus élevées, une autre presse s'est développée comme une plante parasite sur le tronc qu'elle épuise : elle s'efforce de guérir la France de la fièvre politique par la recette trop sûre du scepticisme, et voudrait l'hébéter et la corrompre afin de se préparer des lecteurs. Des spéculateurs en scandales, asservis aux besoins de leur triste industrie, prennent, pour étaler aux regards du pays les plaies qu'il faudrait lui cacher, autant de soin que nous en pouvons consacrer à mettre au

grand jour les vertus qui l'honorent. L'Académie est heureuse, grâce à l'occasion fournie par une prévoyante sollicitude, de proclamer l'indissoluble accord du beau littéraire avec le beau moral, en opposant une fois chaque année à d'énervantes peintures le tableau vivant d'une nation saine et forte; elle se complaît à introduire solennellement le chœur des humbles dans cette enceinte, théâtre de triomphes dont le caractère habituel n'est pas l'humilité. Il est bon que ces modestes vainqueurs la traversent avant de rentrer dans l'obscurité à laquelle ils échappent pour un jour, en y laissant, avec le parfum de leurs vertus, cette utile leçon que les plus belles victoires sont celles qu'on remporte sans y aspirer.

Quelle surprise n'aurait pas éprouvée durant les longues humiliations de sa vie l'ancienne esclave à laquelle est aujourd'hui dévolu le premier prix de Montyon, s'il lui avait été révélé qu'un jour viendrait où des actes qu'elle croyait à la fois très naturels et très cachés seraient exposés devant cet auditoire, et lui mériteraient une récompense à laquelle elle ne se savait aucun titre! L'Académie s'est félicitée sans doute d'avoir pu donner, par cette désignation, un nouveau témoignage d'intérêt à la cause de l'émancipation qu'elle a si longtemps servie; mais lorsqu'elle a fixé son choix sur la négresse NYMPHE, elle s'est déterminée par des motifs qu'il suffira d'exposer pour constater qu'en la couronnant nous avons rempli un devoir de stricte justice.

On voit depuis bien des années se promener à Toulon, sur les quais du Mourillon, un vieillard derrière lequel marche dans une attitude respectueusement attentive une femme à l'aspect sauvage, dont les vêtements en lambeaux contrastent avec la propreté recherchée de son maître. Ancien colon de la Guadeloupe, celui-ci a connu en d'autres temps toutes les jouissances qu'apporte une grande fortune; mais sa ruine, que préparèrent des circonstances malheureuses, fut achevée par le tremblement de terre qui renversa la Pointe-à-Pitre. Fixé en France, M. Peillon put, grâce à des secours reçus de sa famille, vivre durant plusieurs années sans éprouver de trop pénibles privations; mais ces secours, qui ne tardèrent pas à devenir plus rares, cessèrent à l'époque où son grand âge les aurait rendus plus nécessaires. Dans l'abandon où s'achevait sa vie, un seul bien demeurait au malheureux octogénaire, le dévouement d'une négresse dont il s'était fait suivre, dévouement sans bornes, qui pour être parfaitement libre depuis qu'elle avait touché la terre de France, n'en était devenu que plus ardent. Suppléer par ses efforts aux subsides des Antilles qui n'arrivaient plus, cacher à M. Peillon l'origine des petites sommes qu'elle se procurait par ses rudes labeurs, en attribuant aux amis d'Amérique le rôle souvent prêté aux oncles de ce pays, telle fut la

constante étude de l'infatigable servante. Par quelles ressources pourvoyait-elle aux besoins de son maître, et comment parvenait-elle à le tromper pour ménager sa délicatesse ? C'était là le secret dont elle se croyait maîtresse. Elle l'a gardé longtemps, en effet, et ce n'est pas sans peine qu'il a été découvert par les chefs éminents de la marine sous le patronage desquels Nymphe s'est trouvée présentée aux suffrages de l'Académie française. Ce secret le voici :

Pour cette femme, malgré les infirmités inséparables d'un âge fort avancé, la nuit est presque sans repos, car elle la consacre à gagner le pain du jour. Entre ces petites industries ignorées, ressource précaire des malheureux qui les exercent, il en est une qui a fixé, après d'autres tentatives moins heureuses, les préférences de la *vieille Dada*: surnom habituel donné à la négresse par les enfants du Mourillon. Tandis que M. Peillon repose, sa discrète nourricière se dirige, d'un pas furtif, vers le rivage, afin d'y pêcher des oursins, qu'elle court vendre au marché avant le réveil de son maître. Lorsqu'au souffle de la tempête la lame déferle avec force et la couvre d'écume, la négresse est heureuse, car la pêche sera probablement abondante, et quelque petite douceur viendra surprendre le vieillard à son lever. Mais si les premiers rayons du jour caressent les vagues endormies, cette fête de la terre et du ciel ne réjouit pas le cœur de l'Africaine, car plus la mer est belle, moins la pêche est bonne, et quand les oursins manquent, un déficit au budjet quotidien la contraint d'implorer la pitié de quelques bonnes âmes. Celles-ci n'ont jamais refusé la digne servante, mais pour prix de leurs aumônes, elles ont réclamé des confidences ; puis, au tort de la curiosité est venu se joindre celui de l'indiscrétion, et c'est ainsi que Nymphe, dont l'accoutrement étrange provoqua si longtemps les railleries de l'*âge sans pitié*, s'est trouvée dénoncée tout à coup, par une coalition de curieux et d'indiscrets, à l'admiration de la France. L'Académie a la confiance que le sentiment public ratifiera le choix qu'elle a fait de la servante de M. Peillon pour lui décerner un prix de 3,000 francs.

A côté de cette vertu cachée que toute une ville coudoya vingt ans avant de l'entrevoir, l'Académie en a distingué une autre d'un caractère très différent, puisque l'acte qu'elle récompense, instantané comme le sont presque toujours les résolutions magnanimes, a été accompli en face de toute une population pour laquelle il faut un grand exemple en même temps qu'une sérieuse leçon.

Dans le courant de l'été dernier, une des tranquilles vallées qui séparent la France de l'Espagne entendit retentir une fusillade sur les pics qui la dominent. Trois militaires engagés dans une tentative avortée d'insurrection, vivement poursuivis par les troupes espagnoles, passèrent

notre frontière et pénétrèrent dans la petite ville d'Arreau, portant au front le signe de la défaite et de la proscription. Deux de ces hommes étaient blessés, l'autre ressentait les premières atteintes d'une fièvre typhoïde qui l'a conduit aux portes du tombeau. Exténués de fatigue et couverts de sang, sombres d'aspect et presque farouches, ils implorèrent une hospitalité qui leur fut partout refusée, la crainte comprimant la pitié jusque dans les cœurs les plus honnêtes. La nuit approchait, et la mort peut être avec elle, lorsque Raymonde Olive, une humble ménagère déjà connue dans toute la contrée par son ardente charité, s'approcha des trois malheureux tombés de lassitude au coin d'une borne, les conduisit dans sa demeure et les installa dans sa chambre en se faisant leur garde-malade. Un médecin visita leurs blessures; il les déclara graves, mais curables, au moyen d'un traitement difficile, dont les prescriptions repoussantes furent appliquées par Raymonde Olive avec une minutieuse exactitude.

Se consacrant à cette œuvre pieuse avec une sollicitude qui fit parfois oublier aux deux blessés ce qui s'oublie le moins en ce monde, la famille et la patrie absentes, elle veillait en même temps au chevet de leur compagnon d'infortune, dont l'état fut plusieurs jours considéré comme sans espoir, et auquel elle dut faire administrer les derniers sacrements de l'Eglise. Le zèle éclairé déployé durant deux mois par cette généreuse fille dans l'accomplissement d'une tâche qui dépassait la mesure de ses forces comme celle de ses ressources, est attesté dans l'enquête ouverte sur ces faits par le juge de paix du canton d'Arreau, d'après les instructions de M. le sous-préfet de Bagnères. Dans le cours de cette enquête ont comparu, avec les trois réfugiés espagnols, un grand nombre de notables, unanimes pour déclarer que ces étrangers sont probablement redevables de la vie aux soins de Raymonde Olive. Aucun secours n'est venu soutenir la pauvre ouvrière dans l'entreprise à laquelle elle s'est vouée avec cette audace qui défie la prudence et en triomphe presque toujours; aucune subvention de l'Etat ne lui a été attribuée, parce que le sol réglementaire accordé aux réfugiés par le gouvernement français à la suite de l'échauffourée d'Aragon n'était payable qu'au dépôt formé à Bagnères, où ces trois malheureux n'auraient pu se rendre sans courir le risque évident de succomber en chemin. Si l'application rigoureuse des prescriptions administratives peut sembler regrettable en une telle circonstance, elle a eu l'avantage de laisser à Raymonde Olive tout le mérite de sa belle action et l'Académie s'est empressée de s'y associer en lui accordant un prix de 2,000 francs.

A ces deux prix elle a joint six médailles de 1,000 francs pour des actes très divers par leur nature, mais auxquels elle a cru pouvoir

attribuer la même valeur morale. La première médaille, portant le nom de son fondateur, M. Souriau, a été accordée à Jean Prévôt, surveillant de la navigation à Libourne, premier lauréat du concours de 1843, dont notre regretté confrère, M. Flourens, fit connaître au pays les actes héroïques. A cette époque, le nombre des sauvetages accomplis par Prévôt montait à vingt-sept. Il résulte d'un mémoire signé par les autorités de la circonscription maritime, que ce chiffre s'elève aujourd'hui à soixante-trois. Avoir en vingt-cinq ans arraché, au péril de sa vie, trente-six personnes à la mort, de tels services peuvent être placés en regard des plus glorieux et paraissent appeler la même récompense. Les faits constatés dans ces documents sembleraient invraisemblables s'ils n'étaient établis par des attestations authentiques. Toutefois, les nombreux actes de dévouement qui honorent le nom de Jean Prévôt n'ont pu dérober ce vieux marin à l'application d'une mesure générale, et l'intrépide sauveteur, accablé d'infirmités, a perdu, depuis l'année dernière, avec les fonctions de surveillant de la navigation, le traitement qui l'aidait à vivre. C'est afin de lui donner une compensation nécessaire à sa vieillesse que l'Académie, dérogeant à ses usages, a résolu de le couronner une seconde fois.

A côté du vieil athlète dont le nom reparaît dans nos concours après un quart de siècle, vient se placer une fille qui, jeune encore, s'est dévouée à une maternité d'adoption dont elle a su porter la charge avec une douce fermeté. Marie Trémolet, domiciliée à Buzeins (Aveyron), avait pour amie une voisine, mère de cinq enfants. Celle-ci mourut, laissant un mari dissipateur qui ne tarda pas à dévorer le faible patrimoine dont il avait la garde. Emue de compassion pour ces malheureux en bas âge demeurés sans aucun soutien, Marie Trémolet a voulu remplacer auprès d'eux l'amie dont elle avait reçu le dernier soupir, et qu'elle avait peut-être, à l'heure suprême, consolée par une dernière espérance. Ce dévouement l'a conduite à repousser diverses proprositions de mariage faites dans des conditions avantageuses, puis à quitter sa résidence pour s'établir dans une autre commune, afin d'y rencontrer pour ces enfants des moyens d'instruction plus faciles. Par les soins assidus de Marie Trémolet, ces orphelins sont pourvus aujourd'hui d'un état qui leur assure une existence honnête. C'est donc avec justice qu'ils rendent à celle dont le cœur a su trouver ces inspirations que la nature semblait avoir réservées aux mères, un hommage auquel se sont spontanément associés un grand nombre de témoins, tous d'accord pour attester l'intelligence de la jeune fille dans cette œuvre de persévérante tendresse.

Une pensée non moins généreuse a inspiré Mlle Guenin, qui a con-

sacré quarante ans à la fondation d'écoles de filles dans le département de la Haute-Marne. A l'aide de ces stimulants, dont les nobles âmes ont le secret, elle est parvenu à créer pour le sexe dont le concours fera surtout fructifier l'instruction primaire dans nos campagnes, une douzaine d'écoles libres ; et ces établissements, installés par ses soins, se sont, pour la plupart, transformés en écoles municipales, que continue d'animer l'excellent esprit de leur fondatrice.

Mlle Guenin ne pouvait manquer de fixer le choix de l'Académie, toujours empressée de témoigner sa sympathie pour un intérêt populaire d'un ordre aussi élevé.

Elle a placé au même rang dans son estime et dans ses récompenses trois servantes d'un grand cœur, dont la fidélité a grandi au milieu des plus cruelles épreuves, sans jamais rester au-dessous d'elles. Marie Planchat, attachée au service d'un établissement métallurgique à Clichy-la-garenne, a longtemps partagé les souffrances qu'entraîna pour son maître l'imprudente application de nouveaux procédés scientifiques à l'industrie qu'il se croyait appelé à transformer. Après avoir épuisé ses forces pour assister celui-ci dans la partie la plus pénible de ses travaux, elle en a dépensé le reste en allégeant, par un labeur sans relâche, pour la famille de cet homme déçu dans toutes ses espérances, les angoisses de la misère, partage trop fréquents des inventeurs placés dans l'alternative des grands succès et des grands revers. Une autre servante, Anne Théron, de Nancy, âgée de 77 ans, est depuis sa jeunesse au service d'une famille dont le chef, pourvu d'un emploi administratif, laissa en mourant cinq enfants dans un état voisin de l'indigence. Continuer à les servir sans recevoir de gages ne fut pas pour Anne Théron un sacrifice, car son cœur leur appartenait bien plus encore dans le malheur que dans la prospérité. Mais bientôt la mort de la mère de famille vint imposer à la noble servante un devoir plus difficile : elle dut, à l'aide de quelques ressources personnelles, pourvoir, à peu près seule, à l'éducation du plus jeune orphelin ; et c'est pour cette tâche heureusement accomplie que le choix de l'Académie s'est arrêté sur elle.

Des motifs à peu près semblables ont fait attribuer une médaille de 1,000 francs à Marie-Anne FABIÉ, de Montpellier, placée chez une personne tombée d'une situation élevée dans le dénument le plus complet. Anne Fabié a fait plus que de rester au foyer commun après la catastrophe ; elle s'est senti la force de le quitter pour entrer au service d'étrangers, afin de s'assurer des ressources dont la destination est connu de tous à Montpellier. C'est ainsi qu'au moyen d'un salaire péniblement gagné elle a pu, depuis cinq ans, pourvoir seule aux besoins de la personne pour laquelle elle s'est imposé la plus

poignante des douleurs, celle de s'en séparer. On lit donc avec plus d'émotion que de surprise ces mots sortis du cœur dans une lettre écrite par la maîtresse si justement reconnaissante d'Anne Fabié : " C'est à elle seule, et à ce miracle d'abnégation continu que je dois de vivre encore, malgré les épreuves qui ont brisé mes forces, mais dont j'aurais tort de me plaindre, puisqu'en me les imposant, la Providence a placé, pour m'assister, un tel ange sur mon chemin."

L'Académie attache un prix tout particulier, et l'on ne saurait s'en étonner, à honorer les dévouements de cette nature. Les révéler, en les couronnant, c'est protester contre l'une des misères de notre temps, l'esprit de la domesticité au sein de quelques grandes villes. Après la chute des sociétés antiques et la destruction de l'esclavage, qui en était la base, le christianisme avait agrandi le cercle de la famille en proclamant l'égalité naturelle des êtres rachetés au même prix et réunis au pied du même autel. Cette communauté d'origine et d'avenir comblant l'abîme ouvert entre les hommes par les accidents de la naissance et de la fortune, imprimait à la différence de leurs conditions le caractère d'un fait transitoire, sans influence sur la fixation de leurs destinées définitives. D'autres idées ont engendré d'autres mœurs, et celles-ci conduisent à poser un problème dont il est difficile de méconnaître la gravité.

Dans le contrat de louage intervenu entre des parties condamnées à vivre ensemble en n'ayant à mettre en commun que leurs impatiences mutuelles, quel lien moral les rattachera désormais l'une à l'autre, quel baume guérira les blessures, inévitables résultat d'un contact quotidien ? A mesure que se relâche l'association formée par l'analogie des habitudes et la longue durée des services, les domestiques devenus étrangers à la famille, quoique résidant sous son toit, se transforment, aux yeux du maître, en témoins opportuns et en auxiliaires fâcheux quoique indispensables. Après les machines à coudre on souhaiterait volontiers des machines à servir, car celles-ci seraient à la fois et plus dociles et plus discrètes. Si de pareils sentiments peuvent être soupçonnés par ceux qui les provoquent, et si l'égalité des droits politiques rend plus pénible encore la dépendance personnelle, faut-il beaucoup s'étonner que les maîtres apparaissent trop souvent aux yeux des serviteurs comme de purs et simples capitalistes, avec lesquels il est naturel de traiter d'après les rapports ordinaires entre l'offre et la demande.

Les sciences économiques auront à résoudre cette difficulté avec beaucoup d'autres. En attendant, l'Académie se complaît à constater combien la religion du foyer conserve encore de croyants et de martyrs ; elle est heureuse de montrer par d'éclatants témoignages recueillis

dans la plupart de nos départements, quelle puissance exercent en France, malgré de très périlleuses excitations, les saines traditions de la société domestique qui, pour prix de quelques ennuis, assurent aux familles où les serviteurs vieillissent à côté de leurs maîtres, la douce compensation d'attachements éprouvés.

On peut regretter que le pays ne soit pas en mesure d'étudier, avec l'attention que les membres de cette compagnie ont le devoir d'y apporter, les documents réunis depuis 1821 pour ces concours annuels. Les vivantes réalités qu'il rencontreraient devant lui feraient voir, avec une évidence qui ne saurait obscurcir aucun sophisme, quelles idées ont la puissance de dilater le cœur de l'homme, et à quelles eaux se rafraîchissent encore nos vieilles sociétés, lors même que le grand nombre boit au courant de ces eaux salutaires sans en connaître la source. Une autre conclusion pourrait ressortir de cette étude: tant d'actes de vertu accomplis avec un si joyeux courage par les plus petits et les plus pauvres mettraient hors de doute cette vérité trop méconnue, que nonobstant les chances diverses de la vie, l'égalité existe sur la terre dans le bonheur comme dans le devoir, et qu'aucune condition n'a reçu privilége des seules jouissances véritables. Sous quelque forme qu'il se produise, l'oubli de soi-même procure à quiconque s'en trouve capable l'intuition instantanée de cette beauté morale qui nous apporte la plus puissante des forces et le plus vif des plaisirs. Il en est du soleil de l'âme comme du soleil qui nous éclaire : sa lumière luit pour tous. L'indigent luttant contre la faim, l'ouvrier succombant sous le poids de son travail, le prisonnier auquel sont mesurés l'air et l'espace, se réchauffent, en dépit du sort, aux rayons de cet astre sacré quand leur cœur est assez haut pour en recevoir et en concentrer les flammes.

Ni la richesse ni la grande culture de l'esprit ne sont nécessaires à l'épanouissement de la fleur qui parfume notre vie mortelle, et nul n'est déshérité du droit d'en respirer les fortifiants aromes. Ni le vrai, ni le beau, ni le bien ne sont, grâce au Ciel, le domaine réservé du petit nombre ; et de tout lieu, si humble qu'il soit, on peut s'élever, par un élan généreux, sur les hauteurs où perce l'azur des horizons sans fin. Une noble jeune fille dont l'Académie a couronné les œuvres, et dont avec autant de justice elle aurait pu couronner les vertus, a montré, par un éclatant exemple, que la poésie est moins l'expression des choses à travers lesquelles elle se reflète que la respiration naturelle d'une grande âme. Le *Journal d'Eugénie de Guérin* constate ce qu'une existence écoulée dans un milieu modeste, sans autres incidents que ceux de la vie usuelle, peut récéler de hautes aspirations et laisser en s'éteignant de traces lumineuses. A la voix de celle qui les évoque, les personnes les plus vulgaires s'y trans-

forment, pour ainsi dire, en venant prendre leur place dans l'ordre universel, et se couronner sous sa main d'une sorte d'auréole.

On dirait qu'une transfiguration semblable s'opère chez tous les êtres voués à la pratique assidue du bien, en quelque condition qu'ils se rencontrent. Ils brillent dans l'ombre comme la lampe d'un sanctuaire, et s'élèvent au-dessus de l'humanité dans la mesure où ils la servent. Si leur visage garde la trace des passions vaincues et des douleurs surmontées, il porte plus visible encore l'empreinte de la sérénité qui suit la victoire. Lorsqu'on a goûté la douceur de l'immolation volontaire, la *joie des larmes* dont parle le poëte est surpassée par la joie de la privation acceptée et choisie. Les satisfactions que l'homme se refuse ne sont pas celles qui profitent le moins à son bonheur, car tout le secret du grand art d'être heureux consiste à restreindre le champ de nos désirs pour élargir celui de nos devoirs, de manière à nous occuper toujours des autres plus que de nous-mêmes.

Si cette pensée se dégageait naturellement des faits qui viennent de passer sous nos yeux; si nous l'emportions tous comme un souvenir de la fête où l'intelligence couronne la vertu en s'inclinant devant elle, la fondation de M. de Montyon aurait eu certainement la plus heureuse fortune. Ce n'est rien hasarder que de la lui garantir aujourd'hui. L'idée qui l'inspira, d'abord incertaine et confuse, s'est précisée par les formes diverses sous lesquelles elle s'est produite, et plus encore peut-être par les vives controverses qu'elle a provoquées. A l'imputation d'appliquer aux choses de la conscience les procédés d'encouragement en usage pour l'élève du bétail et l'extension des cultures fourragères, l'Académie a répondu par l'établissement d'une solennité très nouvelle sans doute, mais à laquelle les sympathies du pays et son émotion toujours croissante ont bientôt assigné son véritable caractère. Elle a cherché dans l'ombre des lauréats, non pour les récompenser, mais afin de les donner en exemple; à ce pays auquel ne manque aucune distraction et que fatiguent tant de spectacles, elle a présenté, avec l'autorité qui s'attache à l'indépendance de ses jugements, le tableau le plus propre à l'honorer lui-même et à le rassurer en présence des obscurités de l'avenir.

Un juge, disait le philosophe Architas, est un autel auprès duquel les malheureux vont chercher un asile.

Aristote disait que ceux qui entrent dans la carrière des sciences doivent jeter l'œil sur ceux qui les devancent et non sur ceux qui les suivent.

Les bienfaits, disait Xénophon, sont des trophées qu'on s'érige dans le cœur des hommes.

MGR. TIZZANI.

L'Archevêque de Nisibe, Mgr. Tizzani, grand aumônier de l'armée et professeur d'histoire ecclésiastique à l'Université de la Sapience, se livre à un travail sur les *Conciles généraux*. Ce travail, qui formera trois volumes, est près d'être achevé ; le premier volume, embrassant les *Conciles d'Orient*, est sous presse, et paraîtra en septembre ; le deuxième, allant du premier Concile de Latran au deuxième Concile de Lyon, et le troisième, du Concile de Vienne au Concile de Trente inclusivement, seront publiés en novembre.

On sait que le docte Archevêque de Nisibe est aveugle, et c'est une figure ecclésiastique remarquable, dans cette vieille Rome où l'on rencontre encore, grâce à Dieu, les types les plus achevés et les plus nobles de la dignité, de la science et de la vertu humaines.

Sa taille est haute ; son visage, empreint d'une sérénité particulière aux aveugles, a de l'attrait ; d'abondantes touffes de cheveux gris s'échappent de sa coiffure noire assez semblable, pour la forme, au *camauro* des Papes. En dépit de son infirmité, qui semblerait le condamner au repos, il garde une activité extraordinaire et vit comme si ses yeux n'étaient pas à jamais fermés, au milieu des bibliothèques dont les catalogues lui sont tous connus.

Sa mémoire est si sûre qu'il dit souvent à ses secrétaires embarrassés pour trouver un document: " Prenez tel volume, de tel rayon et cherchez à telle page; cela doit y être." Les dates elles-mêmes rarement lui font défaut. On dirait qu'il a devant lui, sous le regard de son intelligence, les personnages historiques de toutes les époques.

A deux heures après minuit Mgr. Tizzani se lève et *écrit* jusqu'au moment où il commence sa préparation pour la sainte messe, qu'il dit vers les six heures. Je dis qu'il *écrit*. A l'aide d'un garde main qu'il s'est fabriqué lui-même, il trace au crayon, sur de grandes feuilles de papier, des caractères qu'un secrétaire spécial est chargé de reproduire dans la journée. C'est ainsi que des volumes d'histoire ecclésiastique, des Mémoires sur l'archéologie, des controverses, des leçons pour la Sapience, et de nombreuses correspondances sont dus à ce savant et infatigable Prélat.

Le manuscrit de son ouvrage sur les *Conciles généraux* est en italien ; mais il demeurera inédit. Le R. P. Doussot, dominicain,

prieur de Sainte-Sabine et digne héritier des grâces et des vertus du P. Besson, le traduit dans notre langue.

" L'Italie, disait Mgr. Tizzani à notre correspondant, l'Italie est en révolution : elle ne lit pas. Traduits en français, mes trois volumes seront lus par les Italiens instruits, qui, tous, entendent votre langue."

Ce trait-là ne peint-il pas l'état où le régime de la morale et de la liberté piémontaise a réduit l'Italie ? Cependant, Mgr. Tizzani ne veut pas que son œuvre s'imprime et se vende hors de Rome, et c'est à Rome qu'on devra la demander. Il l'a dédié à *Mgr. Lucien Bonaparte, protonotaire apostolique*, ce qui s'explique par la date de cette dédicace, que l'Archevêque n'a pas voulu changer parce qu'elle lui est très chère et parce qu'elle écarte tout soupçon de flatterie.

L'Univers.

DIS-MOI POURQUOI ?

Oh ! dis-moi pourquoi, jeune fille,
Je ne puis te voir sans émoi ?
Pourquoi ton regard si tranquille
M'inspire une sorte d'effroi ?
Dis-moi pourquoi mon cœur désire
S'enchaîner sous ta douce loi ?
Pourquoi tout le jour je soupire ?
Dis-moi pourquoi ?

Dis-moi pourquoi dans ton absence
La tristesse assombrit mon front ?
Pourquoi mon cœur à ta présence
Bondit et palpite plus prompt ?
Dis-moi pourquoi ma vue errante
Cherche la tienne malgré moi ?
Pourquoi ta voix est enivrante !
Dis-moi pourquoi ?

Dis-moi donc pourquoi ton sourire
Porte le trouble dans mes sens ?
Dis ce qui cause mon délire :
Définis-moi ce que je sens :
Dis-moi pourquoi ce trouble extrême
De jour en jour s'accroît pour toi ?
Ah ! je le crois, c'est que je t'aime.
Voilà pourquoi !

L'ÉCHO

DE LA FRANCE.

LE JOUR DE LA SAINT-SYLVESTRE.

Il y avait une fois dans une forêt centenaire, il y a de cela bien longtemps, un garde forestier nommé Sylvestre. Sa cabane, située loin de toute habitation, était complètement isolée au milieu des troncs noueux des plus vieux arbres. L'intérieur de cette cabane n'était cependant pas sans joies. Les quatre enfants du forestier, croissant sous l'aile d'une mère tendre et vigilante, animaient le foyer de leurs ébats; toute la famille avait été élevée dans la forêt: Sylvestre, aussi bien que Marguerite, sa compagne; *Primevère* et *Pâquerette*, leurs filles; Pas-de-Loupet, Œil-de-Lynx, leurs garçons. Aussi, ce qui se trouvait en dehors du domaine boisé leur était-il tout à fait inconnu. Le seigneur de ce domaine avait fait élever Sylvestre et sa femme dans l'étroite enceinte de son château. Il s'était également montré le protecteur des enfants jusqu'à leur adolescence, et bien qu'il les eût alors renvoyés chez leurs parents, il leur permettait de temps à autre de pénétrer dans les lieux où leur enfance s'était écoulée. En retour des bienfaits dont cet excellent seigneur avait comblé le forestier et ses enfants, il n'exigeait d'eux tous qu'une seule chose: c'était de ne point franchir les limites de la forêt sans sa permission.

Chaque fois que bourgeonnaient les hêtres, Sylvestre allait rendre compte de ses travaux à son seigneur; et celui-ci, à chaque renouvellement de la lune, ne manquait pas de se diriger vers la demeure de son serviteur. Parfois il s'arrêtait près de la fenêtre de la cabane, et contemplait la ménagère occupée de soins domestiques; il la blâmait ou la louait, selon qu'elle se montrait active ou négligente; puis il emmenait les enfants dans son jardin; et ceux-ci, au retour, ne se lassaient point d'en raconter les merveilles. En écoutant ces récits, Sylvestre et

Marguerite éprouvaient un vif désir de se retrouver dans le jardin du maître, jardin que depuis tant d'années ils n'avaient pu revoir, et dans lequel leurs enfants jouissaient encore des délices, dont eux ne conservaient qu'un vague souvenir. La volonté du seigneur ne leur permettait pas d'espérer que leurs désirs seraient jamais accomplis; Marguerite se résignait, mais Sylvestre ne pouvait parvenir à dompter son ardente curiosité. Pour la calmer, il avait recours au travail et redoublait d'activité. Il abattait sans examen, à violents coups de hache, des arbres qui devaient vivre longtemps encore; il tirait sans repos ni trêve à travers la feuillée, et ne s'arrêtait qu'après avoir été réprimandé par son seigneur, qui s'inquiétait paternellement des causes de cette sauvage énergie. Alors Sylvestre recouvrait quelque peu de tranquilité; sa conduite redevenait régulière; mais cet état n'était pas de longue durée; l'hiver venait toujours ressusciter chez lui ses ardents désirs de pénétrer dans le lieu défendu.

Ce fut en cette rigoureuse saison que le forestier se prit un jour à rôder autour de l'habitation de son maître, il contemplait les hautes murailles du parc.

"Là derrière, se dit-il, est le séjour enchanté où se passa ma jeunesse, où mes parents vécurent avant moi, où mes enfants ont été après moi, et il faut que je reste ici au milieu de la glace et des neiges, tandis que de l'autre côté règne un printemps éternel! J'ai trop expié quelques années de bonheur par les longues misères qu'il m'a fallu endurer depuis: ne pouvoir sortir de la forêt! prendre racine à la même place, et cela uniquement parce que telle est la volonté du maître!"

Quel fut son étonnement, en détournant enfin les yeux de ces jardins tant regrettés, de voir se dérouler au loin une magnifique perspective! De superbes plaines s'étendaient devant lui, une douce lumière les colorait, tout verdissait dans ces champs, sur ces prairies coupées par mille cours d'eau. Des tours, des maisons, des toitures étincelant sous les rayons du soleil couchant, bordaient l'horizon. Sylvestre ne pouvait détacher ses regards de ce brillant spectacle. Des désirs fougueux l'emportaient vers cette terre de délices; le sentiment habituel du devoir le retenait seul, quand son maître parut à ses côtés. Sa figure était empreinte de gravité, mais aussi d'une tendre compassion. "Pars, Sylvestre, dit-il, pars; j'ai lu dans ton cœur, tu es possédé par le désir de voyager. Je ne m'y oppose point, ce jour est propice; va, bon serviteur.

—Seigneur, répondit Sylvestre ému de cette bonté, je ne désire point vous quitter. Laissez-moi partager les récréations de mes enfants, laissez-moi entrer une heure dans votre jardin, afin que je me ranime sous son feuillage." Le seigneur, secouant sa tête vénérable, reprit: "Que feras-tu dans mon jardin? l'hiver y règne.

—Maître, dit Sylvestre, je vois cependant les arbres en fleurs balancer leurs rameaux sur la crête des murs?

—Sylvestre, tu ne vois que des cimes couvertes de givre, rien de plus. Ta saison est passée; mais console-toi, elle reviendra. En attendant, sache que l'hiver est maintenant pour toi sous tous les climats."

Sylvestre, stupéfait, s'approcha d'une ouverture qui se trouvait à la muraille, et permettait à son œil avide de pénétrer dans le paradis créé par son imagination. Le seigneur n'avait que trop raison! D'arides broussailles, un sol gercé par la gelée, des sources pétrifiées étaient les seuls objets visibles. Toutefois, au milieu de cette désolation, les enfants de Sylvestre jouaient; dès qu'ils aperçurent leur père, ils se mirent à crier: "Viens avec nous; vois-tu comme la grenade s'épanouit! et les belles tulipes! et les beaux oiseaux! Vois comme ils sautent de branche en branche." Une de ses filles lui lança une belle branche de jasmin. La fleur vécut un moment encore entre les mains de Sylvestre, mais bientôt ce ne fut plus qu'une tige desséchée: il se détourna plus triste qu'il n'avait été avant de revoir ces lieux où sa jeunesse s'était écoulée si heureuse. Son seigneur lui renouvela l'offre de la liberté; le forestier ne résista plus, et déjà il s'éloignait, mais son maître l'arrêta, et, frappant du pied le sol qui s'ouvrit, il en fit sortir des monceaux d'or et d'argent:

"Remplis ton havresac, dit-il à Sylvestre, tu auras besoin de cela dans les lieux que tu vas visiter."

Sylvestre, ébloui par la vue de ces pièces brillantes, s'empressa d'obéir à son maître, qui reprit:

"Es-tu sûr de retrouver ton chemin lorsque tu voudras me rejoindre? Il est facile de sortir d'ici, mais il ne l'est pas toujours de reprendre le vrai sentier qui y ramène.

—Je pense pouvoir revenir sans difficulté, dit Sylvestre en regardant le soleil.

—Les astres ne luiront pas toujours sur ta route, répliqua le seigneur, il vaut mieux te faire accompagner par un guide fidèle. Viens ici, *Vigilant.*"

A ce nom un chien de chasse de haute taille, au regard vif et intelligent s'élança auprès du forestier, et après avoir fait quelques joyeuses évolutions, se coucha tranquillement aux pieds de son nouveau maître.

"Vigilant t'accompagnera, continua le seigneur; tu peux te fier à lui, il est obéissant et son flair est sûr; si jamais il te quitte, tu ne pourras t'en prendre qu'à toi seul. Va-t'en, maintenant, Sylvestre, et ne manque pas de prendre congé de ta famille."

Sylvestre se dirigea vers sa cabane, Marguerite était sur le seuil; il

lui fit part de son projet de sortir de la fôrêt, du désir ardent qu'il avait de connaître d'autres lieux, et de la permission que lui avait donnée son maître. Puis il lui demanda en souriant si elle n'avait pas quelque envie de l'accompagner. Marguerite avait le cœur bien gros. "Ah! murmura-t-elle, j'irais bien volontiers! Qu'il doit faire bon au dehors! combien cela doit être beau! Mais, mon ami, je ne puis laisser nos enfants seuls. Ne me blâme pas de te laisser partir sans moi; cette séparation m'est bien pénible. Abrége-s-en la durée, reviens vers nous le plus tôt possible, je t'en prie!"

Sylvestre promit que son absence serait de courte durée. Il serra la main de Marguerite, embrassa ses enfants, et fit un signe à son chien. Vigilant, devinant l'intention de son maître, se mit en quête d'un sentier, et, une fois sur la bonne voie, il courut en avant.

Le guide semblait avoir communiqué sa vitesse au forestier, les arbres fuyaient rapidement, et la ligne droite qu'ils avaient à parcourir et qui paraissait longue de plusieurs lieues, fut bientôt derrière eux; la lisière de la forêt fut atteinte, le fossé limitrophe franchi, et les rayons du soleil couchant doraient encore les clochers de la ville quand le voyageur et son fidèle guide l'aperçurent.

Les premiers pas de Sylvestre sur cette terre nouvelle furent marqués par une surprise désagréable. Le printemps, qui de loin lui avait semblé orner ces campagnes, n'était qu'une illusion. Les champs étaient dépouillés, les prairies desséchées; la terre était couverte d'épines et de ronces. Des nuages chargés de neige s'amoncelaient à l'horizon, une teinte grise et sombre enveloppait la ville et la plaine.

En serait-il donc de même ici que chez nous? se demandait Sylvestre tout en pressant le pas pour arriver à la ville avant la tombée complète de la nuit. Mais la distance à parcourir était bien plus longue qu'elle ne le paraissait; à chaque borne la route déroulait de nouveaux plis, et il faisait nuit noire lorsque enfin Sylvestre passa sous la porte, qu'éclairaient quelques lanternes. Une vive surprise s'empara dès lors de lui. Les rues, longues et larges, étaient bordées de chaque côté par des palais, dont l'extérieur faisait honte au château du seigneur de la forêt; les places publiques étaient ornées de belles statues et illuminées magnifiquement. Combien ce spectacle inattendu saisit l'imagination de Sylvestre! Son étonnement fut porté au comble en voyant circuler dans ces rues, sur ces places, des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants, et en entendant retentir des chants d'allégresse dans les maisons. "Eh! on mène joyeuse vie ici, se dit Sylvestre; quel dommage que ma femme et mes enfants n'y soient pas avec moi! j'y passerais le reste de mes jours!" Une troupe de gens en gaieté passa près de lui en chantant: "*C'est aujourd'hui la Saint-Sylvestre! Vivat!*

Vivat!—Comment! qu'est-ce?" s'écria Sylvestre. Mais sa question ne fut pas entendue, et Vigilant n'avait pas le don de la parole. A quelques pas plus loin, Sylvestre vit une maison dont toutes les fenêtres étaient ouvertes, le fracas des verres qui se choquaient attira son attention; une voix sonore fit entendre ces paroles: "*Vive la joie, cette étincelle divine! vive la joie!*" puis les cris de: "*Vive Sylvestre! c'est aujourd'hui sa fête!*" retentirent de plus belle.

Ces élans de joie et les louanges que l'on donnait à son nom engagèrent le forestier à entrer, et à prendre place au milieu des chanteurs et des buveurs. L'hôte apporta du vin et demanda de l'argent. "Mais, je suis Sylvestre lui-même, celui à la santé duquel vous buvez tous, répliqua le naïf forestier; je ne veux que vous faire raison." L'hôte rit beaucoup de cette rèponse, qui lui sembla très-facétieuse, et il donna à entendre que Sylvestre, par cela même, devait payer plus qu'un autre. Alors le forestier jeta sur la table une pièce d'argent dont il refusa de prendre la monnaie. Cette générosité fut bientôt connue dans toute la salle, et au cri de: "*Sylvestre est ici!*" un grand nombre de convives se rassemblèrent autour de l'étranger, qui s'évertuait à remercier de l'honneur que l'on faisait à son arrivée. Les gens riaient aux éclats, et continuaient à complimenter Sylvestre et à boire à ses dépens.

Le forestier dépensa ainsi une grande quantité de pièces de monnaie, se disant à lui-même: "Je vois bien que l'on a besoin de cette brillante monnaie contenue dans mon havresac et qu'elle en sort facilement; mais il faut bien répondre aux politesses de ces bonnes gens."

Tout à coup une querelle s'éleva dans un coin de la salle et menaça bientôt de devenir générale. Sylvestre, étourdi et tant soit peu effrayé du tumulte infernal qui allait toujours croissant, se laissa entraîner vers la porte par Vigilant, qui le tirait par le bord de sa tunique, et tous deux se trouvèrent dans la rue; mais le jus de la treille était une boisson nouvelle pour le forestier; elle l'agitait étrangement, et éveillait en lui le désir de connaître les choses qui l'environnaient; il s'approchait de toutes les fenêtres éclairées; par l'une d'elles il aperçut un homme, qui, les bras croisés, le visage empreint de désespoir, parcourait son appartement d'un pas rapide. Sylvestre examina attentivement cet individu, qui s'écriait: "Je suis le plus malheureux des hommes! Pourquoi n'ai-je pas cessé d'exister? c'est aujourd'hui que je devais payer, et *Sylvestre* me laisse dans l'embarras. Je suis perdu!"

Le forestier fut en une seconde dans la chambre de ce malheureux; mais Vigilant ne le suivit point, il resta dehors. "Je suis Sylvestre, dit-il avec émotion, je veux te tirer de peine, pauvre homme. Puis-je te venir en aide avec de l'or?" A ces mots, l'homme désespéré regarda Sylvestre avec stupéfaction; mais, voyant les pièces d'or et d'argent

que le forestier tirait à poignées de son havresac, il se jeta à son cou, l'embrassa, et s'écria en faisant mille extravagances: "Sauveur de ma vie! tu me retires du précipice! Des créanciers impitoyables m'eussent demain dépouillé. Tu apparais comme un Dieu à mon secours!" Le forestier eut de la peine à se débarrasser des étreintes passionnées de cet homme, et sortit tout étonné de ses discours.

"Sois béni, noble seigneur, se disait-il en poursuivant son chemin; sois béni de m'avoir donné le moyen de faire quelque bien durant cette nuit qui m'appartient." Vigilant secouait la tête; il fit un saut de l'autre côté de la rue, et Sylvestre, qui sentait son havresac encore bien lourd, marchait près des maisons, examinant soigneusement à travers les vitraux ce qui s'y passait. Partout il vit soit des appartements vides, soit de joyeuses sociétés qui buvaient à sa santé, ou des hommes endormis, ou des malades gémissants. A l'un de ces derniers il offrit une poignée d'or. Le malade refusa, disant: "A quoi bon ce métal? rends-moi la santé." Et, comme Sylvestre demeurait interdit, il lui ferma brusquement la fenêtre au nez. "Cette monnaie, observa le forestier, ne peut pas être utile à tout le monde; je vois qu'en certain cas il faut avoir recours à autre chose."

Bientôt, cependant, une nouvelle occasion de rendre service s'offrit. Des volets de plomb attirèrent l'attention de Sylvestre. Par une fente à la jointure de l'un d'eux il aperçut, dans une pauvre chambre, au milieu de coffres de fer, un homme sec et pâle assis devant un bureau. Cet homme était sourd aux bruits joyeux du dehors, perdu qu'il était dans des calculs sans fin. "Hélas soupira-t-il en laissant tomber sa plume, il en est ainsi, je n'y pourrai rien changer. C'est le premier Sylvestre qui me laisse, moi, pauvre misérable, en arrière. Aujourd'hui je ne puis compléter ce paquet, que j'ai coutume de serrer chaque année à la même époque. Eh bien, ce sera mon dernier jour; c'est le clou de mon cercueil, demain je serai mort de ce malheur!"

Le forestier ne comprit rien à ce langage, sinon que celui qui le tenait était poussé au désespoir par le manque d'une certaine somme. Il frappa à la porte d'une main vigoureuse. "Qui est là? cria d'une voix tremblante le calculateur; je n'ouvre à personne.—J'apporte de l'argent, pauvre homme," dit Sylvestre d'un ton compatissant; et il fit sonner la monnaie. La porte s'ouvrit rapidement, et l'homme aux calculs faillit tomber à la renverse en voyant les piles d'or que Sylvestre lui présentait. "Pourrais-je savoir qui vous êtes? demanda-t-il avec surprise en se frottant le front.

—Je suis Sylvestre, répondit gravement le forestier; et puisque je me trouve dans la ville justement ce soir dans la nuit qui m'appartient, je ne te laisserai point dans l'embarras."

L'homme secouru si généreusement sourit d'une manière étrange, se frappa de nouveau le front en jetant un regard oblique sur son bienfaiteur, tira promptement l'or à lui, et répondit: "C'est bien, mon ami, je vous remercie de cœur; je souhaite...

—Remerciez l'excellent seigneur de la forêt, interrompit Sylvestre, c'est à lui que vous êtes obligé; le connaissez-vous?

Comment ne le connaîtrais-je point? reprit l'homme d'un air doucereux. Je vous prie de lui faire mes très-humble remerciments." Puis il ouvrit la porte en faisant le salut d'adieu, et Sylvestre s'éloigna, ne se rendant pas bien compte de la valeur de l'action qu'il venait d'accomplir. Il était aussi muet que son chien Vigilant, qui l'avait attendu dehors, et il continua sa route, perdu dans ses pensées, jusqu'à ce qu'il s'aperçût qu'il se trouvait dans une petite rue, où de rares lumières apparaissaient derrière de sombres vitraux.

"Tiens, se dit-il, il y a donc aussi dans cette belle ville des cabanes qui ne valent pas mieux que la mienne."

Vigilant s'arrêta court devant l'une d'elles, et désigna la fenêtre avec sa tête. Sylvestre vit une pièce délabrée où trois personnes pleuraient dans les bras l'une de l'autre.

"Ainsi, Ludovic, tu vas donc nous quitter? disait d'une voix plaintive une jeune et charmante fille.

—Il le faut bien, répondit du même ton un jeune homme dont les yeux étaient pleins de larmes.

—Oui, certainement, il le faut, ajouta une vieille femme, qui les tenait tous deux embrassés. Je t'aime, mon enfant; je connais ton mérite, et à toi plutôt qu'à tout autre j'aurais donné ma fille; que veux-tu? cela ne devait pas être. Si ta maladie ne t'avait enlevé tes économies, vous auriez pu vous marier; mais, puisque vous ne possédez rien ni l'un ni l'autre, il y faut renoncer. Vous seriez malheureux encore en vous unissant. Pars donc, Ludovic, aie toujours Dieu présent à la pensée; ne t'inquiète pas de nous, bien sûr nous nous tirerons d'affaire.—Ah! quel triste jour de Saint-Sylvestre!" reprirent en gémissant les deux fiancés. Sylvestre, qui était aux écoutes, ouvrit la fenêtre d'une forte secousse et s'écria: "Ne blasphémez point; je suis Sylvestre: la nuit vaut mieux que le jour." Et il répandit dans la la chambre une pluie de pièces d'argent. Tous trois s'élancèrent vers lui avec une exclamation de bonheur et de reconnaissance: "Seigneur, c'est trop! c'est trop!" Mais Sylvestre était déjà loin, et Vigilant galopait gaiement à ses côtés.

"Je crois avoir bien fait ici, se dit le forestier; c'est dommage que ces deux autres gens m'aient enlevé tant d'argent, car je crois que ceux-ci méritaient davantage."

Mais il se sentait fatigué, et bien que Vigilant fît mine de vouloir continuer son chemin, il n'en tint compte, et entra dans une auberge pour se rafraîchir. Là, comme partout, on accabla son nom de louanges, et, comme il remerciait poliment de l'honneur qu'on lui faisait, tout le monde se tut, le regarda et sourit.

"Vous êtes un joyeux compère, dit au forestier un de ses voisins; trinquons en l'honneur de l'année nouvelle.

—Nous avons encore le temps, dit Sylvestre en riant," et il trinqua de bonne grâce.

"Pas si longtemps, reprit l'autre: dans cinq quarts d'heure elle sera arrivée.

—Comment comptez-vous donc? demanda gravement Sylvestre; chez nous l'année commence avec le printemps, et vous, vous la faites venir avec les flocons de neige.

—Justement, dit le voisin, et c'est aussi très-sage; on remet volontiers tous les ennuis d'une année à la fin: le mélancolique automne, l'hiver glacé. Nous avons arrangé cela, comme dans la vie humaine. Elle commence dans la nuit de l'ignorance et s'éteint, après un court éclat, dans les ténèbres du tombeau.

—Avec votre permission, cela est faux, interrompit Sylvestre. Le commencement de la vie est joyeux, je le sais bien, et la fin l'est aussi; ce n'est qu'au milieu que se trouve la peine. Demandez plutôt au seigneur de la forêt!

—Au seigneur de la forêt! Qui est-il? Et qui es-tu, toi qui critiques notre calendrier?" demanda l'interlocuteur de Sylvestre en se levant impétueusement. Cinquante voix répétèrent comme un écho cette apostrophe: "Qu'est-ce que le seigneur de la forêt? Nous ne le connaissons point; mais il nous faut chasser ce fou qui attaque notre calendrier et ne veut pas nous laisser commencer l'année quand il nous plaît!"

Sylvestre essaya inutilement de représenter à ces gens, échauffés par le vin, qu'il n'avait eu aucune intention de les offenser, et qu'ils avaient bien mauvaise grâce à chercher querelle à un homme qu'ils venaient de fêter si amicalement; les buveurs n'en continuèrent pas moins à crier à tort et à travers: la tête tourna à Sylvestre, et loin de céder aux avertissements de Vigilant, qui cherchait à l'entraîner dehors, il frappa ce fidèle animal. Vigilant, effrayé, prit la fuite. Les adversaires du forestier se réunirent pour le jeter à la porte. Sylvestre, furieux, saisit son arquebuse et s'apprêta à tirer sur les gens qui l'entouraient, comme sur des loups. Un cri d'épouvante retentit; Sylvestre tout à coup laissa retomber son arme: par la porte restée entr'ouverte il venait de voir son vénérable seigneur, qui, l'air triste et sombre, le menaçait du doigt.

Cette apparition n'eut que la durée d'un éclair; mais le cœur de Sylvestre était calmé. En signe de paix, il tendit la main à ses adversaires confondus. La contradiction et le mouvement hostile du forestier avaient excité leur fureur, son mouvement fraternel les apaisa soudain. Une fête de réconciliation commença alors: on se fit des souhaits mutuels, on porta la santé de chacun; les fifres, les trompettes du nouvel an accompagnèrent les joyeux refrains, et ce que Sylvertre connaissait du monde tourbillonna dans son cerveau indécis. Sa main prodigue versa le reste de son trésor dans le tablier de l'hôte et dans les mains de ses compagnons de plaisir. "Reste avec nous! s'écriaient-ils tous; qu'iras-tu faire dans la triste forêt? C'est ici qu'est la joie, et nous pouvons te faire une couche de fleurs aussi belles que celles que tu as vues dans le jardin de ton maître." Sylvestre consentit en balbutiant, et ordonna à l'aubergiste de le porter sur un lit de roses. Celui-ci obéit, et le naïf enfant de la nature, après une journée de jouissances fatigantes et désordonnées, s'endormit sur des fleurs aux couleurs éclatantes pour se réveiller en proie au repentir et à la honte.

Le jour était serein, mais le front de Sylvestre était loin de l'être. Le souvenir de l'emploi qu'il avait fait de son temps pesait sur son cœur; puis sa femme, ses enfants, qu'il avait quittés pour satisfaire une vaine curiosité, lui vinrent à l'esprit, et, mécontent de lui-même, il se leva précipitamment, en jetant un regard sombre sur ces murailles inconnues, sur ces fleurs, si différentes de celles que produisait le jardin de son maître. Elles étaient fabriquées artistement, et d'un brillant coloris, mais il leur manquait la vie, la fraîcheur, la senteur balsamique, et l'épine se montrait sous la feuille brisée. L'âme de Sylvestre se remplit d'un chagrin profond: le découragement s'y joignit lorsqu'il remarqua l'absence de Vigilant et se ressouvint de la brutalité avec laquelle il l'avait repoussé loin de lui. Il résolut de se mettre à la recherche de son chien, et, prenant son havresac vide et son arquebuse, il sortit de la maison. Personne ne chercha à le retenir; il avait payé son tribut et on n'avait plus que faire de lui.

Il se mit donc à parcourir les rues. A chaque pas il rencontrait des gens dont le visage était pâle et bouleversé. Parmi eux, Sylvestre en reconnut qu'il avait vus la veille être les plus ardents au plaisir; aucun cependant ne lui rendit son fraternel salut, et ce Sylvestre, dont toute la ville hier célébrait la fête et chantait les louanges, était aujourd'hui complètement oublié de cette même ville.

Pendant qu'il errait ainsi de côté et d'autre, épiant en vain la trace de Vigilant, cherchant avec aussi peu de succès une sortie à ce labyrinthe de maisons, d'édifices de toutes formes, il arriva près d'une maison devant laquelle un rassemblement considérable s'était formé.

On venait d'y rapporter le corps d'un homme qui s'était suicidé. Les assistants maudissaient sa mémoire: "Voyez, disaient-ils, voyez le mauvais époux, le mauvais père, le misérable a englouti cette nuit tout son avoir au jeu; puis il s'est tué." Sylvestre en crut à peine ses yeux en reconnaissant dans cette figure inanimée l'homme qu'il avait cru avoir tiré du danger, le premier à qui il avait porté secours la veille en lui donnant l'or à pleines mains. "Hélas! se dit-il en soupirant, je croyais pourtant avoir bien fait."

Sylvestre s'éloignait de ce triste spectacle, lorsqu'il se rencontra nez à nez avec l'opiniâtre calculateur auquel il s'était montré si secourable quelques heures auparavant. "Je vous salue, lui dit Sylvestre avec bonhomie; comment avez-vous reposé? J'ai une prière à vous faire.—Qui êtes-vous? reprit durement celui-ci; je ne vous connais point; laissez-moi continuer mon chemin."

Sylvestre lui rappela la scène de la veille et le pria de lui aider à trouver son chemin hors de la ville et la route de la forêt où demeurait le bon seigneur.

"Que sais-je de tout cela? grommela l'homme sec. Vous et votre maître, vous méritez une cellule dans la maison des fous. Je ne vous connais ni l'un ni l'autre, qui que vous soyez." Sur cela il s'enfuit avec la rapidité d'une flèche, tant il avait hâte d'être délivré de cette rencontre importune. Cette ingratitude mit Sylvestre en colère, et il allait se mettre à la poursuite de ce misérable, lorsqu'il se sentit retenu par les épaules; un homme à la mine respectable et distinguée regardait le forestier avec bonté: "Laisse-le courir, lui dit-il d'un ton doux et calme; par le fait cet avare ne connaît point ton seigneur, et si hier il te l'a fait accroire, c'est qu'il voulait te tromper afin d'avoir ton argent; il te prend pour un fou parce que tu t'es montré généreux, et il craint que la justice ne le force à regorger ce qu'il a obtenu de ton inexpérience. J'ai écouté votre conversation, laisse cet homme; il a des millions dans ses caisses, et ce que tu lui as donné n'a servi qu'à augmenter bien modiquement la source de son martyre."

Sylvestre, de plus en plus surpris, soupira profondément: "Hélas! combien je me suis trompé! Je croyais faire du bien, malheur à moi si mon maître me demande compte de la richesse qu'il m'a confié!" Le bon vieillard sourit: "Calme-toi, répliqua-t-il, le maître sage a confié ces semences fatales à tes mains inexpérimentées pour savoir dans quelles terres elles germeraient: elles produisent parfois de magnifiques récoltes. Le sol où elles ne fructifient pas n'était déjà qu'une lande stérile ou un roc inutile." Le forestier tressaillit: "Toi qui parles si bien, le connais-tu le maître de la forêt?—Je le connais, reprit le vieillard fixant sur Sylvestre son œil clair et inspiré. Beaucoup vivent dans

son intimité, beaucoup ne le comprennent qu'à demi; lui, au contraire, nous connaît tous, nous aime tous, nous juge tous, et pardonne toujours au repentir."

Sylvestre fut touché de l'aspect sous lequel on lui représentait son bon seigneur, et il se reprocha d'avoir pu un instant nourrir la pensée de l'abandonner. "S'il pardonne à tous, dit-il, sans doute il voudra bien aussi me pardonner. Si je savais seulement retrouver le chemin qui conduit jusqu'à lui! si je trouvais mon précieux Vigilant!

—C'est près de moi qu'il s'est réfugié, reprit le vieillard. Si c'est sérieusement que tu veux t'en retourner, il te guidera." Sylvestre jeta un cri de joie et suivit le vieillard, qui se dirigeait vers sa demeure. Au détour d'une rue, ils aperçurent un cortége de gens en habits de fête, précédé d'un couple de fiancés simplement parés, mais dont le front rayonnait de bonheur. "Regardez! s'écria Sylvestre, voici Ludovic et sa fiancée! Pauvres bonnes gens, si du moins la mauvaise graine pouvait les rendre heureux!—Cela sera, répondit le vieillard. La vertu et la foi les accompagneront de l'autel à leur humble logis, et au milieu des innombrables engagements contractés en ce jour, leur serment se trouvera vrai et inébranlable. Ils tiendront jusqu'à la fin la promesse d'un amour pur et dévoué. Ici la semence que tu as répandue portera des fruits au centuple." Sylvestre saisit la main du vieillard et la pressa sur sa poitrine, puis sa pensée retourna vers Marguerite et ses charmants enfants.

"Voici mon habitation," dit à Sylvestre le vieillard en s'arrêtant devant une maison d'apparence simple et modeste, dont il ouvrit la porte. Vigilant s'élança tout aussitôt vers son maître en lui témoignant par ses bonds, par ses caresses, la joie qu'il avait de le retrouver. Sylvestre, tout en le flattant de la main, lui demanda s'il voudrait bien le ramener au foyer domestique. Vigilant remua la tête et se dirigea vers la porte, témoignant ainsi de sa bonne volonté. Alors le vieillard, posant ses mains sur la tête de Sylvestre, lui dit: "Suis ton conducteur, rentre dans ta maison, dans *la paix*, et dis à ton maître que je ne désire rien autre chose que d'être appelé près de lui."

Sylvestre s'éloigna au plus vite de la ville. Au commencement la route était assez animée. Des groupes d'hommes et de femmes l'arrêtèrent en lui demandant où il allait, et sur sa réponse qu'il allait dans la forêt, plusieurs lui dirent: "Quelle folie! retourne sur tes pas; nous avons eu, nous aussi, la fantaisie de visiter la forêt, mais vraiment la ville est plus belle et on s'y amuse davantage; aussi nous y retournons, viens avec nous." Sylvestre fit un signe négatif et poursuivit sa route. Mais un peu plus loin, il rencontra d'autres individus qui le prirent familièrement sous le bras, le firent rebrousser

chemin et l'entraînèrent assez loin avec eux. Vigilant ne voyant plus son maître se mit à aboyer avec force. Cet appel de son fidèle conducteur rendit le forestier à lui-même et le fit s'échapper des mains de ceux qui voulaient le détourner de ses devoirs. "Que le ciel te conduise, lui crièrent-ils d'un ton railleur en le voyant courir pour rattrapper Vigilant. Salue de notre part ta femme et tes enfants, et reviens vers nous dans un an! pas plus tôt, mais à cette époque tu reviendras! nous t'attendrons!

—Ah! quels gens grossiers et moqueurs!" se dit Sylvestre indigné, et il continua de marcher vers la forêt qu'il voyait s'étendre au loin devant lui. Bientôt il en foula le sol, et se retrouva dans sa cabane, au milieu de sa famille qui l'attendait. Marguerite avait mis des gâteaux au four; de belles fleurs tapissaient la cabane, et le bon seigneur était là, approuvant par son doux sourire les transports de joie de ses serviteurs.

"Je sais tout, dit-il à Sylvestre, qui voulait se justifier. Sois en repos; je ne blâme pas l'emploi que tu as fait du trésor que je t'avais confié, tes intentions étaient bonnes, et d'ailleurs tu as rendu heureuses trois créatures qui méritaient de l'être, c'est avoir fait beaucoup de bien; puis tu me ramènes un serviteur fidèle, qui, à l'avenir, ne sera plus troublé par des désirs inquiets et inconstants. Sois père de famille courageux et dévoué, tes fautes te sont pardonnées."

Sylvestre, profondément touché de cette indulgence, promit qu'il ne quitterait plus jamais sa maison et qu'il se conformerait en tout aux volontés de son seigneur; puis serrant affectueusement la main de sa femme: "Ma chère Marguerite, lui dit-il, tu peux me croire, le bonheur n'est pas au loin; on ne le trouve qu'au sein de la famille et dans l'accomplissement de ses devoirs."

PENSÉES.

*** On s'irrite moins en raison de l'offense reçue qu'en raison de l'idée que l'on s'est formée de soi.

*** Le style n'est pas comme la pensée, cosmopolite; il a une terre natale, un ciel, un soleil à lui.—CHATEAUBRIAND.

*** Il ne faut jamais parler de soi ni en bien ni en mal, disait Aristote; celui qui se vante est un orgueilleux et celui qui se rabaisse est un sot.

*** Les révolutions, comme les fleuves, grossissent dans leur cours.—LAMARTINE.

FIOR D'ALIZA.

(Voir pages 15, 182, 228, 346 et 446.)

Rentrée par le corridor de la chapelle dans le cachot, je me hâtai de quitter ma veste d'homme et de me revêtir sur ma chemise seule de l'habit de pénitent noir, dont le capuchon rabattu sur mon visage me dérobait à tous les regards.

Je revins ensuite à la chapelle, je rétablis vite le barreau de la fenêtre à sa place, pour qu'on ne s'aperçut pas qu'il avait été déplacé ; puis je me mis à genoux la tête entre mes mains devant l'autel, comme un mourant qui a passé la nuit dans les larmes en pensant à ses péchés.

Hélas ! je ne pensais qu'à la nuit de larmes que je venais de finir avec Hyeronimo, et à peine à la mort que j'allais subir pour lui et pour le brave *bargello*, afin que les innonents ne payassent pas pour le coupable. J'entendais déjà derrière moi la foule des pénitents noirs et blancs et les frères de la Sainte-Mort qui se pressaient derrière la grille de la chapelle, et qui murmuraient à demi-voix les prières des agonisants.

Le *bargello* et sa femme étaient là pleurant ; ils ne s'étonnaient pas de mon absence, pensant que ma jeunesse et ma pitié pour le prisonnier me retenaient dans ma tour ; ne voulant pas me condamner si jeune à un tel spectacle, au contraire, ils bénissaient le bon Dieu.

Les sbires entrèrent. Les cloches de tous les clochers retentirent. Je me sentais toute froide, mais ferme encore sur mes jambes ; je me remis dans leurs mains comme un agneau qu'on mène à la boucherie ; ils me firent sortir au milieu des sanglots du *piccinino*, du *bargello* et de sa femme ; je leur serrai la main comme pour les remercier de leur service et de leur douleur.

Les rudes mains des sbires me séparèrent violemment et me poussèrent dans la rue. Elle était pleine de monde en deuil que les cloches, annonçant le supplice, et la prière des morts, avaient réveillé et rassemblé dès le matin : un cordon de sbires les tenaient à distance ; les pénitents, en longues files, m'entouraient et me suivaient : un petit enfant, à côté du père Hilario, marchait devant moi et tendait une bourse aux spectateurs pour les parents du meurtrier.

On marchait lentement, à cause du vieux moine, mon confesseur, qui me faisait des exhortations à l'oreille que je n'entendais pas, et qui s'ar-

rêtait de moment en moment pour me faire baiser le crucifix. Je promenais, du fond de mon capuchon, mes yeux sur cette foule, ne craignant qu'une chose, d'y rencontrer mon père aveugle et ma tante, et de me trahir en tombant d'émotion devant eux, avant d'être arrivée à la place de l'exécution.

Mais je ne vis rien que les visages irrités des sbires et les visages attendris et pieux de la foule. Plus nous approchions et plus elle était épaisse. En passant sur la grande place, devant la façade du palais du duc, voisin des remparts où j'allais mourir, je vis une femme, une belle femme, qui tenait un mouchoir sur ses yeux, agenouillée sur son balcon, et qui rentra p écipitamment dans l'ombre de son palais, comme pour ne pas voir le meurtrier pour lequel elle priait Dieu. Mais, en l'absence de son mari, elle n'avait pas le droit de faire grâce !

On me fit monter précipitamment les marches qui conduisaient au rempart, et on me plaça seule avec le père Hilario et le bourreau contre le parapet du Cerchio, afin que les balles qui m'auraient frappée n'allassent pas tuer un innocent hors des murs, de l'autre côté du fleuve. Un peloton d'une douzaine de sbires, commandés par un officier et armés de leurs carabines, chargèrent leurs armes devant moi, et se rangèrent, leur fusil en joue, pour attendre le commandement de tirer.

Eh bien ! monsieur, dans ce silence de tout un peuple qui retient son haleine en attendant la voix qui doit commander la mort d'un homme, vous me croirez si vous voulez, mais je ne crois pas avoir pâli ; la joie de l'idée qu'en mourant je mourrais pour lui me possédait seule, et j'attendais le commandemeut de feu avec plus d'impatience que de peur !

— Soldats ! s'écria d'une voix de commandement l'officier, préparez vos armes !

Les soldats me mirent en joue ; à ce moment, le bourreau, qui était derrière moi, un peu à l'abri par un angle du mur, se jeta tout à coup sur moi, et, m'arrachant d'une main rapide et violente le capuchon et la robe de pénitent jusqu'à la ceinture, me découvrit presque nue aux yeux des soldats et de la foule. Ma chemise entr'ouverte laissa mon sein à demi-nu, et mes cheveux, dont le cordon avait été détaché par le geste du bourreau, roulèrent sur mes épaules.

Je crus que j'allais mourir de honte en me voyant ainsi demi-nue devant cette bande de soldats étonnés, ils restaient suspendus comme devant un miracle, car mes mains liées derrière le dos m'empêchaient de recouvrir ma poitrine et mon visage.

Ah ! mon Dieu, la mort n'est pas si terrible qne ce que je souffris dans cette minnute ! Un silence de stupeur empêchait de respirer toute la foule.

Un cri partit en ce moment du côté de l'escalier qui menait au rem

part. Un homme s'élança en fendant le rang des soldats. Arrêtez ! arrêtez ! c'est moi ! et il tomba inanimé à mes pieds : le ciel s'obscurcit, la tête me tourna et je me sentis évanouir dans les bras de mon époux. Nous mourûmes tous deux sans nous sentir mourir !

C'était Hyeronimo, qui entendant les cloches du supplice, et en ne me voyant pas arriver sur ses pas sous l'arche du pont, s'était défié enfin de quelque chose, était rentré dans Lucques, avait volé à la porte de la prison, et, apprenant là par le *piccinino* que les sbires me menaient mourir à sa place, avait volé comme le vent sur mes traces, et venait réclamer à grands cris son droit de mort, s'il était encore temps.

Depuis ce moment, je ne vis plus rien, j'étais dans un autre monde. Quand je m'éveillai, j'étais dans un vrai paradis, au milieu d'un appartement tout d'or, de peintures, de glaces et de statues, qui toutes semblaient me regarder, entourée des belles suivantes de la duchesse, qui me faisaient respirer un flacon d'odeur délicieuse, et en présence d'une jeune et admirablement belle femme qui pleurait d'attendrissement près de mon chevet.

Cette belle femme, comme je l'ai su depuis, c'était la duchesse de Lucques elle-même, la souveraine, et bien la souveraine en vérité, de beauté, de bonté et de pitié pour ses sujets. Mais que puis-je dire ? J'étais vivante, mais j'étais comme dans un rêve. On dit qu'elle m'interrogea, que je lui répondis, qu'elle fut attendrie, qu'elle envoya d'urgence un ordre, non pas de faire grâce, mais de suspendre l'exécution jusqu'au retour de son mari et de ramener Hyeronimo comme meurtrier dans son cachot.

Pour moi, elle me confia à la grande maîtresse du palais, pour qu'elle me fît recevoir au couvent des Madeleines à Lucques, jusqu'au jour où mon père et ma tante viendraient m'y chercher pour me conduire au châtaignier.

Ah ! que de bénédictions nous lui donnâmes, quand ce jour fut arrivé et quand la femme du *bargello*, sauvée de tous soupçons par ma ruse revint avec eux me reprendre, huit jours après au couvent, pour rentrer ensemble dans notre demeure. Le petit Zampogna, joyeux comme nous, marchait plus vite qu'à l'ordinaire en remontant la montagne, comme s'il avait l'espoir d'y retrouver aussi son jeune maître Hyeronimo.

Hélas ! il n'y était pas, il dut rester tout seul maintenant dans son cachot, les fers aux pieds et aux mains, pendant environ six semaines, jusqu'à ce que les chasses impériales en Bohême fussent closes, et que le duc fût rentré dans ses Etats pour écouter le rapport de son ministre sur l'affaire ; elle préoccupait tellement tout le duché depuis que les sbires avaient été sur le point de fusiller une jeune *sposa* pour son amant, qu'on ne parlait plus d'autre chose.

Pendant ce temps, le père Hilario avait réussi à prouver au docteur Bernabo la scélératesse de Calamayo pour favoriser le libertinage du capitaine des sbires, et la fausseté des pièces qu'il avait inventées pour nous dépouiller de nos pauvres biens pièce à pièce. Cela parut louche au prince et à ses conseillers, et on décida, qu'en attendant de plus amples renseignements sur le meurtre provoqué du capitaine, que mon père et ma tante rentreraient dans la propriété de la maison, de la vigne et du châtaignier, et que la peine de mort d'Hyeronimo serait convertie (encore était-ce pour ne pas démentir les sbires) en deux ans de galères. Or, comme l'Etat de Lucques n'avait pas de marine, un traité avec la Toscane obligeait l'Etat toscan à recevoir les condamnés de Lucques dans les galères de Livourne.

Le père Hilario nous informait toutes les semaines, en remontant au monastère, de toutes ces circonstances. Que de grâces nous rendîmes à la Providence, quand il nous apprit la commutation de peine !

— Celui-là que je portais dans mon sein, s'écria-t-elle en étendant sa belle main gauche sur le berceau, allait donc avoir un père !

Elle ramena le coin de son tablier sur ses yeux pour les essuyer, et elle se tut.

— Hélas ! oui, me dit la tante ; elle était enceinte, la pauvre enfant, enceinte d'une nuit de larmes.

Ils se turent tous, et Fior d'Aliza, sans rabaisser son tablier, se leva de table et alla derrière la porte donner le sein à son enfant.

— Et maintenant, monsieur, reprit la tante en filant sa quenouille, je vais vous dire comment cela se passa, grâce à la Providence et à la bonne duchesse. Elle ne se doutait pas que Fior d'Aliza portait dans son sein un gage d'amour et d'agonie, mais l'amour est plus fort que la mort, écrit le livre qui est là sur la fenêtre, dit-elle en montrant l'*Imitation de Jésus-Christ ;* elle savait seulement par l'évêque et par les moines que Fior d'Aliza avait été mariée et qu'elle ne consentirait jamais à laisser son mari se consumer seul dans la honte et dans la peine à Livourne, sans aller lui porter les consolations que la loi italienne autorise les femmes à porter à leur mari captif à la grille de leur cabanon ou dans les rigueurs de leurs chaînes, au milieu de leurs rudes travaux.

Elle craignit pour elle, à cause de sa jeunesse et de son extrême beauté qui nous avait déjà fait tant de mal, les dangers et les propos des mauvaises gens qui hantent les grandes villes ; elle lui envoya par le père Hilario une lettre de recommandation pour la supérieure des sœurs de charité de Saint-Pierre aux Liens, couvent de Livourne. Ces saintes femmes s'occupent spécialement de la guérison des galériens dans leurs maladies. Elle lui demandait de permettre que la pauvre montagnarde eût un asile dans sa maison pendant la nuit pour y recueillir sa misère, en

lui permettant d'en sortir le jour pour voir son mari meurtrier condamné à mort, gràcié et commué en deux ans de peine, enchaîné dans les galères du port de Livourne.

Mais la voilà qui rentre et qui va finir elle-même le récit.

Fior d'Aliza reprit la place qu'elle avait laissée, et continua en regardant sa tante :

— Je partis à pied avec cette lettre, et en promettant à mon père et à ma tante de revenir ainsi de Livourne tous les samedis pour leur rapporter tout ce qui serait nécessaire à leur vie, et pour passer avec eux le dimanche à la cabane, seul jour de la semaine où les galériens ne sortent pas pour travailler dans le port ou pour balayer les grandes rues de Livourne.

Ah! que de larmes nous versâmes en nous séparant au pied de la montagne! N'est-ce pas, ma tante et mon père? Mais enfin ce n'étaient plus des larmes mortelles, et nous avions l'espoir de nous revoir toutes les semaines, et de ramener enfin Hyeronimo libre et heureux auprès de nous.

Je marchai du lever du soleil jusqu'à son coucher, mon *mezaro* rabattu et refermé sur mon visage pour que les passants ne m'embarrassent pas de leurs rires et de leurs mauvais propos sur la route, pensant en eux-mêmes, en me voyant si jeune et si seule, que j'étais une de ces filles mal famées de Lucques qui vont chercher à Pise et à Livourne les bonnes fortunes de leurs charmes, auprès des matelots étrangers.

Il était nuit quand j'arrivai à la ville, je me glissai à travers la porte à la faveur d'un groupe de familles connues des gardes de la douane qui rentraient, avant les portes fermées, dans la ville, sans être vue au visage, ni fouillée, ni interrogée; j'en rendis grâce à la Madone dont la statue dans une niche, sous la voûte de la porte, était éclairée par une petite lampe.

Je demandai un peu plus loin l'adresse de la supérieure des religieuses qui soignaient les galériens. On me prit pour la sœur d'un galérien et on me l'indiqua avec bonté. Je sonnai : la sœur portière ne voulait pas m'ouvrir si tard; mais, à la vue de mon visage innocent, qu'elle entrevit à travers mon *mezaro*, quand je fus obligée de l'écarter pour chercher la lettre de la duchesse, elle me fit entrer et porta la lettre à sa supérieure.

La supérieure était une femme âgée et sévère, qui, après avoir lu la lettre, descendit au parloir pour me voir et m'interroger. Quand elle m'eût regardée un moment et interrogée sur mon état de grossesse, qui rendait ma présence au couvent suspecte et inconvenante, sa figure se rembrunit :

— Non, dit-elle, mon enfant, la duchesse n'y a pas pensé! Nous ne

pouvons vous recevoir dans une sainte maison comme la nôtre ; le monde est si méchant ! et il en gloserait à la honte de la religion. Mais, pour répondre autant qu'il est en nous à la protection de la duchesse, voici, me dit-elle en me montrant du geste un hangar dans la cour, un lieu à la fois ouvert et renfermé le soir dans notre enceinte. Les gros chiens du couvent, qui sont bons, sont enchaînés le jour et rôdent la nuit pour nous protéger ; on le nettoiera, on le garnira d'un lit et d'une paille propre et fraîche, on y mettra une porte, et vous pourrez vous y retirer tous les soirs, pourvu que vous soyez rentrée avant l'*Ave Maria*, et que vous n'en sortiez qu'après l'*Ave Maria* du matin ; j'aurai soin que la sœur portière vous y porte tous les jours la soupe des galériens malades, et tous les soirs un pain blanc avec les haricots à l'huile et les olives de leur souper. J'irai moi-même vous visiter souvent dans cette cahutte et vous porter les consolations et les encouragements que votre figure honnête commence à m'inspirer. Vous pourrez même entendre notre messe de la porte de la chapelle, ici à gauche, par la lucarne des serviteurs du monastère.

Cela dit, elle parut s'attendrir, elle m'embrassa, elle essuya mon front tout trempé de la sueur du chemin avec mon *mezaro*, et chargea la sœur portière de faire enchaîner les chiens pour qu'ils ne me mordissent pas pendant cette première nuit en voyant une étrangère.

Mais l'ordre était superflu ; c'était un gros chien et une chienne qui n'étaient pas du tout méchants, ils parurent tout de suite comprendre que je n'étais pas plus méchante qu'eux ; ils flairèrent, sans gronder seulement, mes pieds nus, et en léchèrent la poussière, tellement que je priai la portière de ne pas les enchaîner, mais de me les laisser pour compagnie dans la nuit.

Cela fut ainsi ; je m'étendis tout habillée sur la paille, je m'endormis comme une marmotte des hautes montagnes que j'avais, quand j'étais petite, au châtaignier, qu'Hyeronimo avait apprivoisée et qui ne s'éveillait qu'au printemps.

Le lendemain, il n'était pas jour encore que je me revêtis de mon costume de la prison de Lucques pour aller à Livourne voir mon pauvre Hyeronimo. J'avais apporté sa zampogne, afin qu'on me prît pour un des *zampognero* des Maremmes qui viennent jouer dans les rues de Livourne pour consoler les pauvres galériens. Les sentinelles me laissèrent librement passer la grille de l'arsenal et entrer dans la cour intérieure des galériens.

On ne leur refuse pas chez nous, monsieur, en Italie, l'innocent plaisir d'écouter les airs de leurs montagnes, et de causer, tout le temps qu'ils ne travaillent pas, librement avec leurs parents, leur femme, leur fiancée, s'ils en ont, à travers les barreaux de fer de leurs cages qui prennent jour sur

leurs cœurs, ni même de s'entrelacer leurs doigts dans les doigts de celles qu'ils aimaient pendant qu'ils étaient libres.

Il dormait encore ; je m'étendis sur les dalles de la cour, sous le rebord de sa loge, qu'on m'avait indiquée en entrant, et je jouai l'air que nous avions inventé ensemble, au gros châtaignier, avant notre malheur. J'entendis un bruit ; il bondit de sa couche et s'élança vers les barreaux.

— Fior d'Aliza, est-ce-toi ? s'écria-t-il.

La zampogne m'échappa des mains, et sa bouche fut sur ma joue.

Ce que nous dîmes, monsieur, et ce que nous ne dîmes pas, je n'en sais rien ; le vent même ne le pourrait pas dire, car il n'aurait pu passer entre ma bouche et la sienne. Nous restâmes une partie de la matinée à parler tout bas ou à nous taire en nous regardant. Je lui demandai pardon de l'avoir voulu tromper, et je lui promis de ne pas le quitter, excepté la nuit, pour l'aider à porter ses chaînes.

Les autres galériens, punis pour des fautes légères, avaient horreur de s'approcher de lui. Les sbires de Lucques, dont il passait pour avoir tué le chef par trahison, l'avaient recommandé aux sbires des galériens comme un monstre de méchanceté. De sorte que ses compagnons, par flatterie pour les gardiens, affectaient la répugnace et l'horreur pour lui, afin de se faire bien venir d'eux.

Les samedis de tous les mois, j'allais, comme je l'avais promis à mon père et à ma tante, au châtaignier pour leur porter des nouvelles de leur enfant, et lui rapporter des châtaignes, et leur porter à eux la nourriture et les petites gouttes de rosolio que j'avais gagnées pour Hyeronimo et pour eux, et je revenais la nuit, sans peur et sans honte, à Livourne, passer la journée dans la cour, auprès de la loge de mon *sposo*, l'écoutant gémir de la fièvre, et veillant quand il dormait.

Que de mois, monsieur, nous passâmes ainsi : lui, toujours plus languissant, moi, toujours vaillante !

Un soir, cependant, le chagrin me saisit tellement dans la nuit, que les douleurs me prirent. La concierge du couvent alla chercher la sage-femme ; mais quand elle arriva j'avais un bel enfant sur mon sein. Le même soir je me levai et je le portai embrasser à son père. Huit jours après, je le portai à mon père et à ma tante. Ah ! quelle joie ce fut dans la maison ! le père Hilario le baptisa et lui donna le nom de Beppo, qui veut dire « joie dans les larmes."

De ce jour, j'eus deux soucis au lieu d'un, et je l'emportai partout avec moi pour le faire sourire à son père en le tenant sur le rebord extérieur de la loge ; quelquefois même il passait ses petites mains à travers la grille et jouait avec les chaînes d'Hyeronimo ; je l'endormais, je l'allaitais, je riais avec lui.

Cela ranimait le pauvre Hyeronimo ; il le regardait, il me regardait, il

revenait à la santé en jouissant de notre vue. J'avais oublié nos malheurs, et quand je jouais dans la rue de la zampogne, l'enfant paraissait goûter la musique, et les jeunes mères s'arrêtaient pour le contempler et pour m'entendre.

Enfin, monsieur, nos deux figures amenaient trop de foule dans la rue, et la supérieure me fit venir pour me dire que l'enfant et moi nous étions trop beaux à présent pour rester plus longtemps à Livourne, que cela pourrait donner lieu à de nouveaux bruits, bien qu'il n'y eût rien à me reprocher que l'enfant, dont tout le monde ne connaissait pas l'origine ; que Hyeronimo n'avait plus que six semaines pour achever sa peine, après quoi il pourrait revenir en liberté rejoindre, dans notre montagne, sa femme, son fils, sa mère et son oncle, et qu'il convenait que je disparusse immédiatement de Livourne, où ma jeunesse et ma figure faisaient trop de bruit et de scandale.

Je la remerciai de ses bontés, j'embrassai les deux chiens, mes fidèles gardiens à la cour ; je dis adieu en pleurant à Hyeronimo, et je partis en sanglotant, avant le soir, pour la cabane, avec mon enfant sur le dos ; je laissai ma zampogne à Hyeronimo pour le délasser de mon absence. Il y a justement demain six semaines qu'il doit être libre des galères ; peut-être, monsieur, le voilà qui débouche sur le pont de Lucques où j'ai tant pleuré un jour.

Elle prêta l'oreille du côté du pont.

Après être restée un moment l'oreille tendue du côté du pont, comme si elle devinait le pas de son amant et de son époux, un faible grincement de zampogne se confondit avec le vent, semblable au bourdonnement d'un moucheron, le soir, au soleil couchant, s'éteignit, se reprit, se grossit, et finissant par ne plus laisser de doute, monta rapidement par la montagne et finit par remplir l'oreille de Fior d'Aliza.

— Ah ! c'est lui, j'ai reconnu l'air, s'écria-t-elle, et, pâlissant comme si elle allait tomber à terre, ramassant l'enfant dans le berceau, elle le prit dans son sein, l'embrassa, et, s'échappant avec lui vers la porte, courut avec la rapidité de la pierre lancée de haut, au devant d'Hyeronimo !......

Nous la perdîmes de vue en un clin d'œil, et je restai seul avec les vieillards.

....

J'aurais voulu assister à cette scène de retour et de l'amour dans cette solitude ; puis, je réfléchis que le bonheur suprême a ses mystères comme les extrêmes douleurs que rien ne doit profaner à de tels moments et à de tels retours que l'œil de Dieu ; que je gênerais involontairement, malgré moi, l'échange de sentiments et de pensées qui allaient précipiter ce beau jeune homme des bras de sa *sposa* aux bras de son oncle et de sa mère

dans des paroles et dans des silences que ma présence intimiderait et qui ne retrouveraient plus jamais l'occasion de se rencontrer dans la vie.

Je fis un signe à mon chien et nous disparûmes.

Je remontai seul encore au grand châtaignier ; les dernières feuilles tombaient humides sous le beau vent d'équinoxe qui résonnait par bouffées dans la montagne, comme l'orgue de la Toussaint dans la cathédrale des couvents lointains.

Fior d'Aliza jouait avec son enfant sous le rayon du soleil qui tombait de l'arbre dépouillé, à travers les rameaux. Le père et la tante écorçaient les châtaignes que les premières gelées avaient fait fendre sous les feuilles jaunies, et l'heureux Hyeronimo relevait avec de la terre légèrement mouillée le bourrelet de glaise durcie que l'été avait desséché sous le coup de hache des bûcherons, quand il avait donné sa vie pour la vie de l'arbre.

Le bonheur était incrusté sur toutes les figures, comme si aucun accident de la vie ne pouvait jamais l'altérer. Seulement le père Hilario ne pouvait plus sortir du couvent à cause de ses infirmités croissantes, et la reconnaissante famille lui préparait un panier de châtaignes choisies, que Hyeronimo et Fior d'Aliza devaient lui porter, le lendemain, au monastère, en souvenir du salut qu'ils lui devaient.

J'entrai avec eux dans leurs cabanes ; tout y était propre, vivant, joyeux, même le petit chien à trois pattes qui me reconnut et me fit fête, parce qu'il se souvenait de m'avoir vu le soir du retour de son jeune maître. Les caresses de ce pauvre animal m'attestèrent une fois de plus combien il prend part aux douleurs et aux joies de l'homme.

Je me rafraîchis avec eux. Jamais Fior d'Aliza n'avait été plus belle ; elle portait son enfant comme une vierge de Raphaël, ignorant comment ce fruit d'innocence lui était venu dans une nuit de mort ! Elle le regardait sans cesse comme pour voir si c'était un miracle ou un vrai enfant des hommes ! puis, reconnaissant dans ses yeux la couleur des siens, et sur ses lèvres le rire gai et tendre d'Hyeronimo, elle le rapprochait de son visage et le baisait avec cette sorte d'ivresse que l'enfant à la mamelle donne à sa mère.

— Que le bon Dieu bénisse à jamais cet arbre, cette maison et cette famille, dis-je tout bas en me retirant ; ils sont heureux, et que le bonheur se perpétue d'âge en âge et de génération en génération !

Entretiens de LAMARTINE.

FIN.

LES ALARMES DE L'ÉPISCOPAT.

(Voir pages 160, 336 et 458.)

V

LA PROPAGANDE.

Voilà donc quel est parmi nous le progrès des doctrines irréligieuses. Que n'aurais-je pas à dire maintenant, monseigneur, sur leurs moyens d'action et sur toute leur propagande? Pour moi, ce qui me surprend, c'est que ce pays ne soit pas encore plus entraîné.

Car leurs moyens d'action sont immenses : c'est d'abord, avec ces écoles, ces ligues et ces cours autorisés, une multitude toujours croissante de livres savants ou non, où les doctrines rationalistes, matérialistes et athées, sont enseignés : joignez à cela toutes ces publications périodiques, la plupart créées depuis trois ou quatre ans, comme si un mot d'ordre avait été donné, telles que la *Libre pensée* ou la *Pensée nouvelle*, la *Libre Conscience*, la *Morale indépendante*, etc., etc.; et enfin l'*Athée* dont on nous annonçait dernièrement l'apparition; sans parler de toutes ces feuilles légères, de tous ces petits journaux qui volent partout, et secondent si efficacement contre la religion et contre tous les principes de l'ordre moral, l'action puissante des grands journaux et des grandes revues. *

* Le *Moniteur universel*, le journal officiel de l'Empire, tant l'étourderie sur tout cela est extrême, nomme, lui aussi, et avec agrément, le singe " un *ancien congénère de l'homme, son aïeul peut-être*." (2 mai 1864.)

Et ailleurs il donne à la France des leçons de haute morale comme celles-ci : " L'homme n'est pas une intelligence servie par des organes, comme on l'a dit " en style prétentieux, mais un *organisme qui s'est élevé par degrés* jusqu'aux " plus fiers sommets de la pensée."

Et un peu plus bas : " La véritable histoire du genre humain, qu'il *faut distin-* " *guer des légendes*, atteste que le *ventre fut le précurseur du cerveau.* Nos pre- " miers pères, ces anthropophages vénérés, avaient la tête bien petite, leurs " crânes fossiles en font foi. *La digestion a précédé la pensée, et de longtemps,* " *il y a des centaines de siècles, entre ces deux ordres de phénomènes.* (4 août 1867.)

" Le travail invisible *d'un morceau de graisse phosphorée* dans une boîte " osseuse coûte encore plus cher au corps humain; la pensée est une sécrétion " dévorante; on s'affame aussi bien à suivre un raisonnement qu'à courir un " lièvre dans la plaine. Le corps s'use plutôt à distiller quelques idées neuves " qu'à charrier des pierres ou à fendre du bois." (29 septembre.)

Quand on voit ces doctrines abjectes, honorées d'un tel patronage, élevées dans les plus hautes chaires de l'enseignement, décorées par la fortune, comment ne pas se demander : Est-ce avec de telles bassesses qu'on préparera nos jeunes et vaillantes générations aux luttes de l'avenir?

C'est ensuite la spéculation donnant la main à la propagande irréligieuse : toutes les plusmalsaines productions de ce siècle-ci et du siècle dernier — les *Romans et Contes* de Diderot, par exemple, y compris le plus infâme de tous ; et puis la *Vie éternelle* du P. Enfantin et autres écrits saint-simoniens,— réédités, et livrés à vils prix, sous des noms merveilleusement faits pour tromper le peuple ; c'est-à-dire l'impiété, l'irréligion, le matérialisme, l'athéisme et l'immoralité la plus honteuse, mis en circulation dans les villes, dans les campagnes, et jusque dans les plus petits hameaux.

En dehors de ces entreprises de librairie, le colportage seul—c'est un rapport officiel de la commission du colportage qui le constate expressément,—le colportage, il y a quelques années était tel que, " sur *neuf* " *millions* de livres vendus au public des villes, villages et campagnes, " par la voie du colportage, les huit neuvièmes de ces livres. c'est-à-dire " *huit millions*, étaient, avant 1862, plus ou moins des livres *immoraux*."

C'est encore, pour répandre tous ces livres et ces doctrines, l'active et ardente propagande des sociétés, que, sous des noms divers, on forme et autorise à Paris et dans les provinces pour fonder des *Bibliothèques populaires*, *Bibliothèques utiles*, *Bibliothèques communales*, *Bibliothèques des écoles*, etc., etc. Or, nous avons vu par la pétition des notables de Saint-Etienne, au Sénat, dans quel esprit ces bibliothèques peuvent être composées et quel péril se trouve là. Les bibliothèques de St. Etienne avaient été formées par l'autorité municipale, et cependant elles contenaient des livres tels que la *Vie de Jésus*, par Renan, la *Révolution sociale*, de Proudhon, les *Mystères de Paris*, d'E. Sue, etc. etc. *

* Voici la liste de ces livres telle qu'elle a été lue au Sénat :
Voltaire : *Dictionnaire Philosophique, Zadig, Candide*, etc. ;
J.-J. Rousseau : *Confessions ;*
Proudhon : *La Révolution sociale, Confession d'un Révolutionnaire ;*
Fourier : *Le Nouveau-Monde, Egarement de la raison ;*
Considérant : *Œuvres diverses ;*
Cantagrel : *Œuvres diverses ;*
Michelet : *La Sorcière, le Prêtre, la Femme et la Famille ;*
Laroque : *Examen critique ;*
Jenny d'Héricourt : *La Femme affranchie ;*
L'abbé *** : *Le Maudit, Le Moine, La Religieuse, le Jésuite ;*
Renan : *Vie de Jésus, les Apôtres ;*
Pezzany : *Pluralité des existences ;*
Lanfray : *Histoire des Papes ;*
Gagneur : *La Croisade noire ;*
Jean Reynaud : *Philosophie religieuse ;*
Rabelais : *Œuvres complètes ;*
Boucher : *Les Jésuites ;*
D'Argand : *Histoire de la liberté religieuse ;*
Georges Sand : *Mademoiselle de la Quintinie* et quatorze autres volumes,

Voilà les livres, impies, immoraux, révolutionnaires, qu'on vous fait mettre aux mains des jeunes gens, des jeunes filles, des ouvriers, du peuple. Tout cela du reste était parfaitement conforme aux principes professés par ces messieurs dans le récent congrès de Berne. Un membre ayant dit qu'il fallait écarter des bibliothèques populaires les mauvais livres : " Ah ! lui fut-il répondu, vous voulez tenir le peuple en lisières. Non, " les ouvriers ne veulent plus de lisières." C'èst-à-dire que Dieu, la morale, la pudeur, tous les respects, tous les principes sont des lisières dont il faut se délivrer.—Je le répète, monseigneur, le débordement des mauvaises doctrines les plus radicales et des livres qui les propagent, est immense ; et pour les répandre, la propagande et la spéculation sont organisées comme elles ne l'ont jamais été. Et sur cet abîme qui se creuse sous nos pas et qui menace de tout engloutir, nous marchons les yeux fermés !

Mais comment ne pas voir, dans cet état des esprits et des choses, le mal que fait le mouvement fébrile et désordonné imprimé à l'enseignement par M. Duruy ? M. Duruy inonde la France d'écoles, de cours, et de bibliothèques, sans aucune garantie sérieuse. Indépendamment des cours appelés libres, et qu'il autorise ou refuse comme il l'entend, sans autre contrôle que le sien. M. Duruy se vante d'avoir fondé déjà 30,000 écoles d'adultes dans les villes et dans les villages, et aux cours d'adultes ainsi qu'aux écoles communales, il est en train d'annexer des bibliothèques, et il peuple également de bibliothèques les salles d'études de tous les lycées ; et c'est lui, lui-même, directement, qui s'est fait le distributeur des livres ; il nous apprend qu'il en a distribué de cette façon 70,000 l'année dernière.

Eh bien ! les doctrines, l'esprit, les livres de M. Duruy étant ce qu'ils sont, comment ne pas s'inquiéter d'une telle centralisation dans les mains de M. Duruy, et de ces vastes distributions de livres choisis et donnés par lui seul ?

Dans les bibliothèques même des lycées, placées aux salles d'études des élèves, j'ai trouvé et signalé plus d'un ouvrage incontestablement dangereux pour les jeunes gens. De par M. Duruy, de tels livres sont, chaque jour, entre les mains des 70,000 enfants qu'élève l'Université, et l'on s'étonne de nos inquiétudes !

Quelle garantie avons-nous que les cours d'adultes, dans les villages, ne répéteront pas ce qui se dit dans les conférences autorisées ? Aucune.

parmi lesquels *Indiana, Lélia, Jacques, le Compagnon du Tour de France ;*
Eugène Sue : *Le Juif-Errant, les Mystères de Paris ;*
Balzac : *Tous ses romans ;*
Allan Kardec : *Œuvres spirituelles ;*
Pelletan : *La Nouvelle Babylone.*

—Et s'ils le font, quel péril n'y aura-il pas là pour des auditeurs évidemment incapables de contrôler l'enseignement du maître! Et si des jours mauvais se lèvent, tous ces cours ne deviendront-ils pas immédiatement des clubs, tout organisés à l'avance pour les passions révolutionnaires?

A tout ce mouvement des cours, des conférences, des bibliothèques, si dangereux entre les mains de l'omnipotence ministérielle, ajoutez la vaste organisation de cette société puissante, à la fois secrète et publique, partout, répandue, que vous avez si bien nommée, Monseigneur, *le comité directeur de la révolution* et de l'impiété. La franc-maçonnerie s'est dit immédiatement : " Voilà notre affaire : les écoles, les conférences, les cours libres, les bibliothèques, prétextes et moyens excellents: nous aurons l'air de faire la guerre à l'ignorance, et nous la ferons au christianisme.* " Et aussitôt, elle s'est jetée tout entière dans ce mouvement ; elle y pousse avec ardeur ses adeptes, ceux qui savent où on les mène, et ceux qui ne le savent pas.—L'enseignement, je le répète, voilà le prétexte et le moyen ; la destruction de la religion et de toute morale connue et respectée jusqu'ici, pour établir en place " une morale et une justice à " bases nouvelles," voilà le but.

Et en quelque mois, cette Ligue franc-maçonne de l'enseignement, a couvert la France de groupes qui lui sont affiliés; elle vient de s'établir dans 76 départements; et le F*.* Jean Macé a pu dire : " Nous ne " sommes plus une société, mais une confédération de sociétés...., et nous " finirons en France par devenir une armée. " — Armée, à coup sûr, qu'aucun ministre de l'instruction publique ne tiendra facilement en lisières.

Il est donc vrai, Monseigneur, la guerre contre la religion chrétienne, la guerre contre Dieu, contre l'âme, contre la vertu, contre tout ce qui jusqu'à ce jour, s'était nommé les vérités fondamentales, le sens moral, les principes de l'ordre ; la guerre encore contre tout cela est organisée en France depuis quelques années, et se fait, avec un ensemble, une suite et des appuis qu'elle n'a jamais eus. Pour peu que cette situation se prolonge, les plus effroyables catastrophes sont inévitables. Je ne me lasse pas de le redire : le mal grandit chaque jour, et je l'ajoute, trop à l'insu des catholiques.

Nous sommes occupés dans nos diocèses, dans les paroisses, aux œuvres multiples du ministère, absorbés par le soin des âmes, et ce qui est en dehors de notre action directe échappe trop souvent à nos regards.—Il

* C'est ce qui est déclaré expressément dans un discours prononcé par le F*.* Cuchotte, dans la loge *le Val d'Amour*, à Dole, lors de sa réception: "Nous aussi, nous attendons notre Messie," celui qui, etc., celui qui, etc., celui qui, etc., ce Messie véritable de l'esprit et de la raison, l'*Instruction universelle.—Le Monde maçonnique*, juin 1866.

est certain qu'une grande partie des prêtres français ne se doutent même pas, au fond de leurs presbytères, de la façon formidable dont est attaquée la religion, par la mauvaise presse, les mauvais livres, l'enseignement corrupteur ; tout cela organisé, coalisé, favorisé par une agitation incessante, et profitant à la fois, contre la religion, de la liberté légale et de l'action ministérielle.

Evidemment, ces périls nouveaux nous imposent à tous de nouveaux et grands devoirs.

VI

Je dois enfin conclure :

Ainsi, bien loin d'exagérer les faits, je n'en avais dit précédemment et je n'en dis encore que la moindre partie : puisqu'on a nié, j'ai dû insister ; les faits que je n'avais pas produits, j'ai dû les produire, et j'en produirai d'autres, s'il le faut.

Ils prouvent avec la dernière évidence :

Que sous prétexte d'*Écoles professionnelles* des jeunes filles, on répand à Paris parmi les jeunes apprenties la morale indépendante et on fait des libres-penseuses ;

Sous prétexte de *Ligue de l'enseignement*, on transforme en instituteurs toute la secte des francs-maçons ;

Sous prétexte de *Bibliothèques des bons livres*, on met à bon marché l'irréligion et l'immoralité ;

Sous prétexte de *Conférences d'enseignement supérieur*, on multiplie les chaires d'athéisme et l'on ouvre des cours de bavardage impie ;

Et sous prétexte enfin de *liberté scientifique*, on laisse le matérialisme envahir les grandes écoles de l'Etat.*

Si vous joignez à cette démoralisation par la parole, la démoralisation par le plaisir et la démoralisation par l'agiotage, sans parler de la démoralisation dont la politique est depuis tant d'années l'école toujours ouverte, en vérité je cherche comment les esprits, les mœurs, les vertus,

* Nous lisons encore dans le *Siècle* du 2 avril :

" L'un des honorables professeurs de la Faculté de médecine, contre l'enseignement duquel ont été portées ces accusations de "matérialisme" qui occupent le Sénat transformé en concile, M. Sée, a été avant hier l'objet d'une chaleureuse ovation à son cours à l'Ecole de médecine. Le grand amphithéâtre était comble ; et lorsque le professeur est monté en chaire, il a été salué par des salves d'applaudissements longtemps prolongées. M. Sée, ému de ces témoignages de sympathie de la jeunesse généreuse qui se pressait autour de sa chaire, a prononcé, avant de reprendre son cours, quelques paroles empreintes d'une dignité, d'une fermeté, et en même temps d'une modération que nous ne saurions trop louer."

D'autres professeurs, parmi lesquels les journaux nomment MM. Vulpian, Broca, ont reçu des ovations semblables.

les caractères, pourraient ne pas fléchir, ne pas s'écrouler sous de tels poids, lourds à toute heure, mais devenus depuis huit ou dix ans de plus en plus accablants, redoutables.

Et avouerai-je ce qui m'effraie plus encore ici que l'étendue même du mal? c'est sa multiple origine. Je le dirai sans détour : il y a pour semer ou laisser semer l'immoralité, des accords et des connivences étranges. Je ne me sens assuré d'aucun côté; je ne parviens pas à distinguer les auteurs des complices. La loyauté de ma conscience, la sévérité de mon devoir, m'obligent à lutter de tous les côtés à la fois, en m'exposant aussi à recevoir de tous les côtés aussi les coups, les reproches et les calomnies.

Tous mes vénérés collègues subissent les mêmes contradictions, parce qu'ils affrontent les mêmes périls.

Tantôt on nous présente comme des adversaires du pouvoir et tantôt comme des ennemis de la liberté.

La liberté :

Je voudrais savoir si la liberté de l'enseignement public autorisé est la liberté d'enseigner : qu'il n'y a pas de Dieu, qu'il n'y a pas d'âme, pas de libre arbitre, pas de responsabilité morale, pas de distinction entre le bien et le mal, que l'homme est un singe perfectionné, la vertu une chimère, et autres doctrines semblables ; et cela à tout le monde et à tous les âges? Je voudrais savoir si la liberté de dépraver la jeunesse et le pays par l'enseignement est chez nous de droit public ; et si le gouvernement n'a ici aucun devoir, aucune responsabilité.

J'entendais ces jours-ci, au Corps législatif, M. Jules Simon, nous dire, avec un aplomb étrange, et la plus odieuse sophistique, que Dieu et la vérité n'ont pas besoin d'être défendus.

Non certes! Dieu et la vérité n'ont pas besoin d'être défendus. Que prétendez-vous nous apprendre là? Ce qui a besoin d'être défendu, et contre vous, ce sont les enfants, les jeunes gens, les jeunes filles, les ouvriers, les ouvrières, les paysans, les ignorants, le peuple ; ce sont ces pères et mères de famille de nos populeux faubourgs de Paris, auxquels vous faites la cour, ce sont nos pauvres habitants des campagnes, sans défense et sans défiance contre vos entreprises, et à qui vous voulez enlever la religion, le Christianisme, la vérité! Voilà ceux qui ont besoin d'être défendus contre les sophistes, contre les impies, contre les livres et contre les enseignements d'irréligion et d'immoralité, contre ce matérialisme enfin dont M. Rouher a si exactement défini la nature, et qui, si on ne défendait les faibles, les enfants et le peuple contre vous, ferait des Français une nation sans liberté, sans responsabilité, sans magistrature possible, sans aucune règle morale, sans foi ni loi.

Et ici se représente la question : comment des doctrines qui tendent là

sont-elles autorisées à se produire dans des écoles, dans des conférences et dans des cours privilégiés?

Mais on se retourne, et on me dit : En parlant de la sorte, vous attaquez l'autorité.—Non, je l'avertis.

Il ne s'agit certes, ici, d'aucune attaque systématique et de parti pris. C'est plus clair que le jour. Nous ne sommes que trop attristés d'avoir à rencontrer le pouvoir sur nos pas en un tel chemin! Mais enfin, il faut voir les choses comme elles sont: quelle est aujourd'hui la vraie situation, et pouvons-nous faire que ce qui est ne soit pas?

Toutes les Facultés, toutes les Ecoles supérieures, les commissions d'examen, les cours publics, tous les programmes, toutes les thèses, tous les diplômes, ne sont-ils pas placés dans une seule main, la main de l'Etat?

Mais de là ne résulte-t-il pas que, quand les mauvaises mœurs et les mauvaises doctrines circulent et épouvantent, on remonte nécessairement à la source, et on s'attaque et on doit s'attaquer, à qui? A l'Etat, à l'action de l'Etat. L'Etat étant tout, il est responsable de tout. Qui signe les déclarations? l'Etat. Qui approuve les ligues, les associations? l'Etat. Qui autorise les cours, les professeurs, les bibliothèques, les écoles? l'Etat. Sous diverses formes, sous divers costumes, sous diverses figures, je ne me heurte jamais et nulle part qu'à un seul et même être, partout présent, le pouvoir central, le ministre et ses agents, l'Etat. Et on prétendrait qu'il n'y a ici de responsabilité pour personne!

Mais enfin, me dit-on, que demandez-vous, précisément? — Le voici précisément; c'est très simple : Est-ce que les cours libres autorisés ne doivent pas être surveillés? Sans contredit. Qui les surveille?

Ces milliers de cours, au fond de nos villages, ne doivent ils pas être soumis à un contrôle? sans contredit. Où est ce contrôle?

Il a été question, l'année dernière, au Sénat, d'un projet de loi ou d'un décret, prévoyant "par qui les catalogues des bibliothèques populaires " pourront être *purgés* " des mauvais livres : Où est ce décret?

Il y avait un article V de la loi de 1850, sur l'approbation des livres classiques, article certes plus nécessaire aujourd'hui qu'en aucun temps: pourquoi les évêques, pourquoi le Sénat, pourquoi le conseil impérial mieux informé, n'en réclameraient-ils pas l'exécution pure et simple?

Je l'ai dit, et nul jusqu'à présent ne m'a contredit. Sur le terrain de l'enseignement, toutes les phrases sur la liberté des opinions, sont des sophismes coupables. Nul maître, chargé d'enseigner, d'élever la jeunesse, n'a le droit de semer l'ivraie, d'introduire ses erreurs, d'imposer ses livres, et d'être un professeur d'irréligion.

Quoi, dans un tel péril public, quand ce n'est plus seulement telle dynastie, ou telle forme politique qui est menacée, mais la société même,

et toute entière, jusqu'en ses derniers fondements, pouvons-nous à la veille d'un tel lendemain, être rassurés jusqu'à marcher les yeux fermés? N'avons-nous donc plus d'autre devoir à remplir que la confiance aveugle, ou une résignation imbécile?

Est-ce possible, dans l'état de choses que les faits cités par moi révèlent, et j'en pourrais encore citer bien d'autres! Je le ferai, s'il le faut.

Est-ce possible, monseigneur, quand je viens, ces jours-ci encore, de lire dans un journal universitaire, apologiste officieux, j'allais dire officiel, de M. Duruy, la *Revue de l'Instruction publique*, — dont l'anti-christianisme depuis quelque temps ne se voile plus et éclate à l'aise — des aveux tel que celui-ci? Ce journal, et c'est à peu près la seule réponse qu'il ait faite à mon dernier écrit sur la *Femme chrétienne et française*, ne craint pas de déclarer avec l'assurance la plus complète, que *tout* ce j'ai cité des écrits de M. Duruy, *tout*, même la manière de voir de M. Duruy sur la Bible, sont des lieux communs dans l'Université.—" Soyez-" en bien convaincu, monseigneur, me dit cet écrivain, TOUT ce que vous " avez pris la peine de relever dans les écrits de M. Duruy, ne lui est " nullement propre : il a enregistré ce qui, dans l'Université, est passé à " *l'état de vérité de sens commun*.*"

S'il en était ainsi, je le dis nettement, les évêques n'auraient plus qu'une chose à faire, qu'une chose à dire aux parents chrétiens, qui tiennent à conserver la foi dans leurs familles: retirez vos enfants de l'Université.

Mais, grâce à Dieu, et quoi qu'en dise la *Revue de l'Instruction publique*, cela n'est pas encore prouvé, mais ce qui est évident, c'est que désormais les évêques et les pères de famille ont ici de grands devoirs à remplir. Et si le pays a quelque chose à voir dans ses affaires, celle-ci en est une, et de premier ordre!

Veuillez agréer, monseigneur, l'hommage de tous mes plus dévoués respects.

† FÉLIX, ÉVÊQUE D'ORLÉANS.

FIN.

PENSÉES.

*** Le vrai bonheur coute peu; s'il est cher, il n'est pas d'une bonne espèce.

*** La mémoire est souvent la qualité de la sottise: elle appartient généralement aux esprits lourds qu'elle rend plus pesans par le bagage dont elle les surcharge.

* *Revue de l'instruction publique*, No. du 13 février 1868.

HISTOIRE ANCIENNE DE L'ORIENT.

" Le petit neveu de Mme Récamier, le fils d'un savant célèbre, M. Charles Lenormant, le studieux continuateur de Champollion, dont nous avons déjà parlé dans cette feuille, M. François Lenormant, publie le premier volume d'un ouvrage qui, à part sa valeur scientifique, est un présent du plus haut prix pour les croyants et les écrivains de la chrétienté. C'est un jalon solide, ou, mieux, une borne militaire sur le chemin de la vraie science. L'auteur ne met dans son érudition aucun faste. On sent l'homme qui, pétri en naissant dans l'étude, en sait plus qu'il n'en dit, que ce que peuvent s'assimiler le commun des lecteurs. Personne ne songera à le suspecter quand il écrit à sa première page que l'apparition de l'homme sur la terre est récente. " L'antiquité que certains peuples, comme les Egyptiens, les Chaldéens, les Indiens et les Chinois, se sont complaisamment attribuée, est entièrement fabuleuse." Si un écrivain du clergé séculier ou régulier, un croyant d'une communion quelconque, faisait cette affirmation, le rationalisme n'en tiendrait aucun compte, mais les premiers érudits du temps présent ne pourraient renier M. François Lenormant pour un des leurs. Celui-ci a pu, en restant un membre avoué de leur famille, un savant classé, et que l'académie des sciences revendiquera avant peu, a pu, sans se compromettre, faire dans sa préface cette profession de foi : " Je suis chrétien et je le proclame hautement. Et par cela même que je suis chrétien, je me regarde comme étant plus complètement dans les sens et dans l'esprit de la science, que ceux qui ont le malheur de ne pas posséder la foi. En histoire, je suis de l'école de Bossuet. Je vois dans l'humanité le développement d'un plan providentiel qui se suit à travers tous les siècles et toutes les vicissitudes des sociétés. J'y reconnais les desseins de Dieu, respectant la liberté des hommes et faisant invinciblement son œuvre par leurs mains libres, presque toujours à leur insu et souvent malgré eux. Pour moi, conclut l'auteur, l'histoire ancienne est la préparation à l'histoire moderne, la conséquence du sacrifice divin du Golgotha."

" Voilà qui est contrariant pour les libres penseurs, pour les contempteurs du surnaturel. M. Lenormant, ses réserves faites, leur tend la main tant qu'il peut scientifiquement. Sa foi ne s'effraie, dit-il, d'aucune des découvertes de la critique, quand elles sont vraies, et il stipule les droits de la liberté dans la science. Il tourne si peu le dos aux érudits

qu'il fait d'eux tous ses coopérateurs, qu'il base ses doctrines et asseoit ses récits sur leurs données, qu'il accepte comme siennes, qu'ils soient juifs, gentils ou tout simplement matérialistes.

" Pour l'Egypte, il s'appuie sur les travaux des Champollion, des Rougé, des savants allemands et anglais. Ce sont les écrits des Rawinson, des Hénicks, des Oppert qui lui ont fourni les éléments de la reconstruction des annales de l'Assyrie et de Babylone. C'est au juif M. Oppert qu'il a emprunté les traductions des inscriptions historiques se rapportant au roi de Ninive. Mais il a tout collationné sur les monuments originaux, son érudition n'est donc pas de seconde main. Les Barnouf, les Spiegel, M. Oppert encore, l'ont initié aux antiquités, aux doctrines, aux institutions de la Perse. Des savants français, parmi lesquels figurent M. le duc de Luynes et M. de Saulcy, ont été en partie ses guides en ce qui concerne la Phénicie.

" C'est le fruit d'immenses études, de toutes les études de ce siècle que nous donne M. François Lenormant dans l'ouvrage dont je n'ai pas encore donné le titre hardi à la fois et modeste : *Manuel d'histoire ancienne de l'Orient jusqu'aux guerres médiques.* " Mon livre, dit-il, est le résumé des maîtres de la science, des conquêtes de l'érudition européenne, depuis cinquante ans, dans le champ des antiquités orientales."

" Il y a cinquante ans, on ne connaissait guère de l'ancien monde que les Romains et les Grecs. On consentait à ignorer ce qui s'était passé en dehors de la Grèce et de l'Italie. On savait que de grands centres de civilisation, de vastes monarchies avaient existé entre le Nil et l'Indus, mais on était disposé à croire que la fiction occupait une grande place dans les récits de la Bible et dans les pages d'Hérodote. Les choses ont bien changé. Les musées de l'Europe nous revèlent aujourd'hui les moindres détails de la civilisation la plus antique du monde. Des monuments sont sortis du sol où ils étaient enfouis, depuis plus de deux mille ans. Des anciens peuples, nous connaissons tout, leurs arts, leur culture, leurs mœurs. Les catacombes de la Phénicie commencent à rendre leurs trésors, qu'on va placer à côté de ceux de l'Assyrie. De hardis explorateurs nous mettent sous les yeux les vestiges des peuples qui se pressaient sur l'étroit territoire de l'Asie mineure. Cypre apparaît avec son écriture étrange, la Lycie avec sa langue à part, ses inscriptions, ses monnaies, la Phrygie avec ses grands bas-reliefs sculptés sur des rochers et des tombeaux. L'Europe, dit M. François Lenormant, achève de prendre possession des âges disparus. On connaissait à peine, au commencement de ce siècle, les noms de quelques souverains séparés les uns des autres par de longs intervalles ; maintenant nous connaissons, à bien peu de chose près, toute la série des monarques qui régnèrent sur l'Egypte pendant plus de 4,000 ans.

" Dans l'histoire des Assyriens figure leur alphabet comme celui découvert par Champollion dans l'histoire de l'Egypte. Tous les voiles sont déchirés. Ce que ne soupçonnait pas la science il y a cinquante ans, grâce au livre de M. Lenormant, pourra être mis sous les yeux d'un étudiant de septième.

" Le savoir des érudits est désormais à la portée de tout le monde, et bien des savants viendront chercher fortune dans le *Manuel* comme les ignorants. Vous n'avez qu'à ouvrir la page 348 de ce tome premier, qui vient de paraître, pour avoir la clef des hiéroglyphes. C'est bien plus facile à saisir que l'alphabet chinois. Les signes figuratifs consistent souvent dans la figure même de l'objet matériel que l'on veut désigner. Le soleil est exprimé par un cercle avec un point au milieu, la lune par un croissant ou plutôt un sourcil. Des figures d'hommes, de femmes et d'enfants, de bœuf, d'oie, signifient les objets qu'ils représentent. L'alphabet assyrien est syllabique généralement, c'est-à-dire qu'un seul signe équivaut à deux de nos lettres, *ba-bi-bu*. Les signes babyloniens, ninivites et médiques offrent entre eux la plus grande similitude.

" L'historien archéologue chez M. Lenormant, comme on l'a déjà pu voir, s'élève, toutes les fois qu'il en trouve l'occasion, aux contemplations métaphysiques. Dans l'Assyrie comme en Egypte l'auteur constate que, sous l'écorce d'un polythéisme grossier et au-delà des superstitions populaires, on retrouve la notion fondamentale de l'unité divine, dernier vestige de la révélation primitive. Les phénomènes de la nature n'étaient que des manifestations du grand tout. Les différences entre les religions consistaient dans la diversité des personnages secondaires. Les Egyptiens sont surtout frappés par les péripéties successives de la course du soleil ; les Chaldéo-Assyriens, adonnés à l'astronomie, trouvent dans l'ensmble du système sidéral, et surtout planétaire, la révélation de l'Etre divin. Les Assyriens adorent même un dieu par excellence, sous le nom d'Ilou. L'argument employé par les rationalistes contre nous, nous le rétorquons contre eux : ils prétendent que le christianisme n'est pas une religion neuve, que le judaïsme n'est pas seul à crcire à un seul Dieu ; nous leur répondrons que le genre humain a puisé à la source unique que nous montre la Bible et qu'on en trouve la preuve en tout lieu, au fond du monde. M. Lenormant en apporte des preuves à pleines mains. Il est à la fois historien, archéologue et controversiste chrétien. Tous ceux qui aiment la vraie science et n'en veulent pas d'autre attendront impatiemment son second volume."

DU MATÉRIALISME MÉDICAL
ET DE SON INANITÉ.

Notre civilisation peut être comparée, non sans justesse, à un de ces magnifiques fruits dont la seule vue séduit, attire, excite l'appétit, mais dont la pulpe pourrie est habitée par les vers. Or, la cause essentielle de cette corruption, de cette pourriture, on ne saurait la trouver ailleurs que dans le matérialisme abject qui a envahi le classe élevée de la société, à cette doctrine funèbre, sinistre, qui justifie tous les vices, tous les crimes, et dont il découle en première analyse que Dieu n'existe pas, que l'âme humaine, simple attribut de la matière, est périssable comme elle, que l'univers est le fruit du hasard et la vertu un vain nom. Oui, répétons-le bien haut, c'est le matérialisme qui, s'attaquant au noble sang de la France, de l'ancienne reine des nations, de la fille aînée de Dieu, l'a profondément atteinte dans sa vitalité; c'est lui qui peuple nos prisons, nos bagnes, nos colonies pénitentiaires et qui trop souvent, hélas! jette encore dans les mains du bourreau, en dépit de l'indulgence des juges ou des circonstances atténuantes, des coupables qui ne peuvent inspirer aucune pitié, des "scélérats cyniques, parce qu'ils sont athées."

Pour conjurer le cataclysme qui menace cette vieille société française jadis le modèle des autres; qui marche encore, en apparence, sans tituber, mais qui porte en son sein de tels germes de mort, à quels moyens recourir? Avec une philosophie sceptique, une littérature immorale, un théâtre sans pudeur et l'influence toujours croissante de l'esprit mercantile, quels efforts peuvent tenter les vrais enfants de Dieu — car il en reste encore quelques-uns — pour le salut d'une nation aveuglée, séduite? Se borneront-ils à jouer le rôle de ce Jésus, fils d'Ananus, dont parle *Josèphe*, qui, après avoir prédit pendant plus de quatre ans, au milieu de la risée publique, la ruine de Jérusalem, en vit faire le siége par Titus et périt, peu de jours avant la catastrophe, frappé par un projectile romain?

A Dieu ne plaise que notre position soit aussi désespérée! Arrivés sur le bord d'un précipice, la Providence ne nous permettra pas d'y tomber; elle nous ouvrira inopinément une de ses portes de salut, et la civilisation française, œuvre de tant de siècles, ne périra pas; mais, en attendant que la Providence pense à nous sauver, prophètes de malheur, ne nous bornons pas à dénoncer le mal en nous croisant les bras; au contraire, combattons-le sans cesse, et ne nous laissons pas décourager par notre petit

nombre : la victoire ne sourit pas invariablement aux armées les plus fortes en apparence et les plus nombreuses. La force morale étant de notre côté, faisons jusqu'au dernier soupir, une guerre acharnée, impitoyable au matérialisme partout où il se montrera ; flétrissons-le sans tenir compte d'aucun de nos intérêts temporels, quels que soient la forme, le déguisement qu'il choisisse pour arriver plus vite à ses fins subversives, car il aime à se cacher sous les manteaux les plus respectables. En un mot, cherchons *à écraser l'infâme, dussions-nous périr à l'œuvre.*

Il est une science, noble entre toutes les autres, et sans contredit immense et complexe s'il en fut jamais, car aucune des connaissances de l'esprit humain ne lui est étrangère ; je veux parler de la médecine. Par l'hygiène appuyée sur la physique et la chimie, et en s'occupant des meilleures conditions de vie et de santé des peuples, elle touche à l'économie politique et sociale ; par la physiologie basée sur les saines doctrines philosophiques, après avoir étudié le corps de l'homme, le jeu et les fonctions de ses organes, dans ce qu'ils ont de sensible et d'appréciable, elle s'élève jusqu'à la méditation des actes de la volonté, des phénomènes intellectuels et moraux, et écartant un petit coin du voile qui couvre l'œuvre sublime et mystérieuse de la *mixtion psycho-matérielle*, sur laquelle repose la formation de tous les êtres de l'univers, elle établit, mieux qu'aucune autre, par les plus solides inductions, l'existence de l'âme et son immortalité.

Abstraction faite de la théologie, qui n'a d'ailleurs rien de commun avec elle, la médecine est, de toutes les sciences, celle qui mène le plus promptement et le plus sûrement à Dieu ; elle le trouve, le sent, l'admire, en quelque sorte, elle comprend la nécessité de son intervention, l'absurdité de l'athéisme et de la doctrine du hasard, qu'il a enfantée. Pourtant, chose étrange ! c'est de la médecine que l'athéisme et le matérialisme du dix-neuvième siècle semblent vouloir faire leur principal moyen de propagande ; ils font mine d'endosser sa robe, si longtemps respectée, et dont le prestige, quoiqu'on en dise, ne s'est pas encore tout à fait évanoui, pour se ménager un meilleur accueil que par le passé ; ils la menacent ainsi dans sa considération séculaire, dans sa vieille réputation d'honneur et de probité ; ils la diffament en la présentant partout comme l'ennemie naturelle de Dieu, dont elle a pénétré tous les secrets, comme le grand pilier du scepticisme et de l'irréligion.

Récapitulant les principales accusations portées contre la médecine, Monfalcon, de Lyon, l'un des médecins les plus distingués qu'ait produits cette ville où fleurirent dans tous les temps les sciences médicales, Monfalcon, dis-je, s'écriait avec indignation : " De toutes les calamités lancées contre les médecins, il n'en est pas de plus odieuse et de plus répandue que celle d'athéisme. Les gens de l'art, dit-on partout, con-

tractent dès leurs premières études une immoralité profonde; c'est dans les tissus inanimés des cadavres qu'ils puisent les éléments de leur matérialisme; c'est en se livrant à des recherches particulières à certaines sciences occultes qu'ils se forment des opinions secrètes sur les causes premières et sur l'origine des idées religieuses; abandonnés à tous les excès d'une imagination déréglée, ils croient, le scalpel à la main, trouver dans nos organes le siége de nos idées, de nos diverses facultés, et la cause de tous nos penchants; plusieurs de leurs auteurs ont fait profession, dans leurs ouvrages, de l'athéisme le plus déclaré; plusieurs d'entre eux figurent dans l'histoire des superstitions qui ont déshonoré la raison humaine; enfin, la médecine, considérée en elle-même, fournit des preuves qui égarent l'esprit et pervertissent le cœur."

Il faut croire que ces accusations ne sont pas nouvelles, puisque depuis près de trois cents ans les médecins n'ont pas cessé de protester contre elles. En 1644, Thomas Brown, fameux médecin et antiquaire anglais, publia dans ce but son ouvrage intitulé : *De la Religion du médecin*, dont il existe un grand nombre d'éditions, non seulement en Angleterre, mais encore en Allemagne et en France, et qui a été annoté par plusieurs professeurs distingués. Un peu plus tard, en 1663, Lussauld, de Paris, publia son *Apologie pour les médecins contre ceux qui les accusent d'athéisme ;* vient ensuite, en 1736, le plaidoyer de Boehmer, l'un des professeurs les plus éminents de l'université de Wittemberg, et qui avait pour titre : *De l'Union de l'âme et du corps et des principes médicaux qui en découlent.*

En 1738, Stengel d'Ausbourg livra à la publicité sa dissertation intitulée : *Les médecins vengés des jugements iniques qu'on porte contre eux.* En 1739, Mathias, de Gœttingue, traita le même sujet dans un volumineux in-4o, sur lequel je n'ai pu me procurer aucune notion, mais où il doit probablement épuiser la matière.

De nos jours, Balme, médecin très distingué de Lyon, et Brachet, professeur à l'école de médecine de la même ville, auteur de plusieurs ouvrages justement estimés, ont soutenu la même thèse; l'ouvrage du premier a pour titre : *Réclamations en faveur des médecins accusés d'irréligion* (Lyon 1824). Celui de Brachet n'est autre chose que son discours inaugural à l'académie des sciences de Lyon ; il est intitulé *Réfutation de l'accusation d'athéisme portée contre les médecins.*

Enfin, en septembre 1846, la lecture au congrès scientifique de France, séant à Marseille, d'une *nouvelle nomenclature des fonctions organiques,* ayant fourni matière, fort injustement d'ailleurs, à de nouvelles calomnies contre le corps médical, je les réfutai moi-même dans un mémoire intitulé : *De la spiritualité de l'âme, ou de l'impuissance de la médecine à fonder et à soutenir le matérialisme.* Dans ce travail,

qui fut lu d'abord dans le sein de la société de médecine, imprimé ensuite à 800 exemplaires, je faisais bien remarquer en débutant que je l'avais écrit en dehors de tout esprit de secte et en me renfermant strictement dans ma spécialité de médecin ; que je ne croyais pas qu'on pût me prouver le contraire, que je ne redoutais rien de la controverse, et que je regrettais seulement que le défaut d'espace ne m'eût pas permis de rapporter et de développer *in extenso* les nombreux arguments physiologiques et pathologiques que je possédais contre le matérialisme médical.

Depuis cette époque des événements déplorables, des incidents fâcheux sont venus aggraver la position de la médecine française et donner plus de prise à ses ennemis ; des manifestations faites à Liége, à Paris, et dont elle ne saurait pourtant endosser la responsabilité, ont été données comme l'expression de ses croyances, de ses sentiments, et cette opinion paraissant gagner journellement du terrain, je me suis demandé si l'heure des grands combats n'était pas venue. Vous m'avez encouragé, et je vous en remercie.

Je viens donc protester avec toute l'énergie dont je suis capable, contre l'absurde proverbe : *Ubi tres medici duo athei*, (là où se trouvent trois médecins, il y a deux athées,) et constater que les grands princes de l'art n'ont pas professé l'athéisme dans leurs écrits, et ce en invoquant leur propre témoignage.

Dr. E. Bertulus.

LA RELIGION DE L'AVENIR.

(Voir page 432.)

III.

La seconde des forces mortes dans le catholicisme, toujours suivant M. Taine, " c'est la possession d'une métaphysique complète, formulée et fixée." Cela signifie simplement que le dogme est fini, et que la théologie entamée par la science, sinon ruinée par elle, nous fait, à l'heure qu'il est, des adieux furtifs, comme une pauvre reine qui s'enfuit déguisée du milieu de ses peuples quand ils ne veulent plus d'elle.

" Le catholicisme sera obligé d'abandonner son bagage alexandrin comme son bagage féodal. Il ne le jettera pas à la mer, car il est conservateur, mais il le laissera couler à fond de cale ; je veux dire qu'il en parlera peu, qu'il cessera de les étaler, qu'il produira à la lumière d'autres parties de lui-même."

Et cela, pour quelles raisons? "C'est que, reprend le critique, le catholicisme est en guerre ouverte, sinon avec les sciences, du moins avec leur esprit, leur méthode, leur philosophie... Il répugne invinciblement à la doctrine qui soumet toute affirmation au contrôle des expériences répétées et des analogies environnantes; qui pose en principe l'immuabilité des lois physiques et morales, qui réduit les entités à n'être que des signes commandés pour noter les faits généraux."

Enfin, et troisièmement, sur quelle autorité fonde-t-il son espérance de la fin prochaine du dogme? sur l'autorité et sur le grand nombre de ceux qui ne croient plus; "On peut affirmer, dit-il, que, même dans les pays catholiques, la plupart des gens du monde, orthodoxes des lèvres, mais au fond demi-ariens, demi-unitaires, un peu déistes, un peu sceptiques, assez négligents, théologiens plus que faibles, trouveraient, s'ils s'examinaient à fond, un notable intervalle entre leur catholicisme et les pratiques du moyen âge, ou les entités de Sainte-Sophie et du Sérapion *."

Dans cette triple assertion de M. Taine, il y a trois erreurs, et rien n'est plus ruineux que le principe qu'il pose, que le fait qu'il proclame et que l'autorité qu'il invoque.

Son principe est celui du naturalisme dont il s'est déclaré le champion à outrance: il n'y a de certitude que dans l'étroit domaine de l'observation. Or la théologie, science de spéculations n'ayant pas ses arguments basés sur l'expérience, est considérée comme nulle à ses yeux.† Mais cela est-il vrai? N'y a-t-il vraiment qu'une science, qu'une méthode? L'expérience est-elle le seul moyen de connaître; et l'observation devra-t-elle nous faire oublier la raison? Devrons-nous rejeter tout ce qui ne se voit pas, tout ce qui ne se manipule pas, et le monde s'arrête-t-il où s'arrêtent les sens? Une pareille négation du spiritualisme ne nous mène-t-elle point à la doctrine abjecte qui dans l'univers ne connaît que la matière, et dans la science que le chiffre? C'est, comme on l'a remarqué, le matérialisme scientifiquement constitué, rendant le plus étrange des cultes à la plus sèche des sciences, et transformant l'athéisme en religion, par un de ces coups d'audace qui ne sont pas toujours des coups de génie.

* *L'Italie et la Vie italienne, Revue des Deux-Mondes,* 15 mai 1866, p. 298.

† M. Renan a dit même:

"La théologie n'a aucun argument basé sur l'expérience, les lois intentionnelles sont toutes en défaut. Loin de révéler Dieu, la nature est immorale, parce que le bien et le mal sont indifférents, et qu'en outre jamais intervention divine et miracle sensible n'est venu démontrer Dieu."

Voyez à l'encontre les discours du R. P. Monsabré sur les miracles.

Mais, en second lieu, que faut-il penser de la question de fait, et où donc M. Taine a-t-il vu que l'Eglise abandonne aujourd'hui une partie de son dogme, en attendant que le reste fasse naufrage bientôt. Il y a dix-neuf siècles que le Maître a prédit qu'un point, un iota, ne serait pas effacé de sa loi inaltérable jusqu'à l'accomplissement général des choses. Or toutes les révolutions d'idées qui se sont faites n'ont pu donner le plus petit démenti à cet oracle. Par exemple, quel est donc le *bagage alexandrin* que M. Taine se promet de voir couler à fond de cale, sinon la foi d'Athanase, le symbole de Nicée et de Constantinople, que nous chantons à l'église et que les mères s'opiniâtrent à redire chaque jour à côté des berceaux ? Qu'est-ce donc également que ce *bagage féodal* que nous laissons dans l'ombre, sinon la grande doctrine de l'école de saint Anselme et de saint Thomas d'Aquin, dont le culte, loin de s'affaiblir, menacerait plutôt de devenir une superstition chez certains docteurs de notre temps ? C'est bien la première fois que les ennemis de l'Eglise l'accusent de transiger en matière semblable, et ceux-là me semblent du moins plus fondés en prétextes qui lui reprochent chaque jour son esprit stationnaire et son incorrigible immobilité. Jamais, en effet, l'Eglise n'a tenu plus haut et plus ferme qu'aujourd'hui le drapeau catholique et le drapeau chrétien. Jamais, depuis Arius, la divinité de Jésus n'a vu se lever, contre de plus téméraires négations, une plus unanime et plus ardente défense. Jamais l'autorité infaillible du Saint-Siége ne s'est affirmée avec plus de sûreté d'elle-même. La dernière Encyclique, et antérieurement la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception de Marie, resteront dans l'histoire comme les deux actes peut-être les plus audacieux de cette puissance doctrinale qui ne perd rien, qui n'abdique rien, et ne transige avec rien de ce qui ressemble à l'erreur ou au déguisement.

Maintenant, veut-on savoir quelle est l'autorité qu'allégue cette statistique comme preuve de la déchéance de notre théologie ? C'est justement ce qu'il y a de moins théologique au monde et de moins logique, l'opinion, l'exemple, les habitudes de "la plupart des gens du monde, orthodoxes des lèvres, mais au fond demi-ariens, demi-unitaires, un peu déistes, un peu sceptiques, assez négligents, théologiens plus que faibles," lesquels, en effet, "trouveraient un intervalle notable entre leur catholicisme et les pratiques du moyen âge ou les entités de Sainte-Sophie et du *Sérapion*." C'est le Sérapion, sans doute, que veut dire M. Taine, quoique je ne voie pas au juste ce que l'école annexée au temple de Sérapis peut avoir eu de commun avec les catéchèses de Pantenus, de Clément d'Alexandrie, de Didyme et d'Origène. Mais ce qui est bien plus hasardé que les mots, ce sont les allégations qu'ils recouvrent. Car vraiment, que peut faire ici

dans une question de doctrine, la tiédeur de ceux-ci, l'indifférence de ceux-là, le scepticisme des autres ? Quand il s'agit uniquement de la théologie de l'Eglise catholique, par quelle monstrueuse nouveauté de sophisme vient-on nous alléguer la foi subjective et plus que tiède des uns, l'opinion légère des autres, et les rêves fantaisistes des dissidents même qui ont juré sa perte ? Enfin, quand bien même la défection des chrétiens de notre âge serait aussi générale qu'on se plaît à le dire, l'argument ne vaudrait rien contre la substance et l'autorité de la doctrine, laquelle ne tient pas aux hommes, mais est descendue de Dieu et subsiste par lui.

Nous n'avons donc point changé, et je me hâte d'ajouter que nous ne changerons point. Que les systèmes humains, que les formes sociales se modifient, se transforment, afin de s'accommoder aux exigences des temps, je le conçois. Je conçois que l'on change de place le flambeau qui n'éclaire qu'un coin de nos maisons, au lieu que le soleil demeure fixe, pendant que le globe lui présente successivement tous les points de sa surface, afin qu'il les baigne de sa lumière. Et pour quelle raison en serait-il autrement ? Quelle est la face des choses que la religion ne puisse éclairer, vivifier, aujourd'hui comme toujours ? Quel est le problème dont elle n'a pas la solution, le besoin dont elle n'a pas l'apaisement, le progrès dont elle n'a pas le sens ?

Ecclesia Dei insensibilis, disaient les Pères. Le *Credo* que nous chantons, c'est celui que les martyrs chantaient aux Catacombes. Et puisque je viens de nommer les Catacombes, pourquoi M. Taine, qui vient de parcourir tant de lieux de l'*Italie*, qui vient d'inventer tant de choses de la *vie italienne*, n'est-il pas descendu dans ces lieux souterrains où le sang des confesseurs a écrit un symbole qui est encore le nôtre. Il en aurait retrouvé tous les articles empreints dans ce tuf glorieux ; il aurait constaté que nous n'avons rien perdu, que nous n'avons rien changé de l'héritage doctrinal qu'ils nous ont transmis. * Et si ces grands ancêtres de la foi catholique l'ont payé de leur sang, comment M. Taine peut-il croire que, pour la conserver intacte, immortelle, nous serions moins solides en présence des sophistes que nos pères l'ont été en face des bourreaux ?

IV

Voilà donc deux forces mortes, le rit et la doctrine, qui se trouvent en réalité être des forces vivantes. Après cela, M. Taine veut bien reconnaître qu'il y a dans le catholicisme deux autres forces qui sur-

* Voyez l'excellent petit livre de M. l'abbé Jules Didiot, professeur de philosophie à Verdun : *La Théologie des Catacombes*. C'est tout le dogme catholique retrouvé à ses sources et remis en lumière par une science irréfutable.

vivent, mais d'une vie toute humaine, relative et indépendante, ainsi qu'il ne tarde pas à le faire entendre. La première de ces puissances est son autorité ou sa monarchie ; la seconde est le mysticisme qui lui gagne les cœurs par le sentiment et les imaginations par la poésie.

Il faut prendre, dans le texte même, une idée exacte de ces piéges du sophisme et de ces artifices du language :

" En premier lieu, écrit donc M. Taine, le catholicisme possède une " église monarchique savamment organisée, la plus puissante machine " administrative qui fût jamais, recrutée par en haut, subsistante par " elle-même, soustraite à l'intervention des laïques, sorte de gendar- " merie morale qui fonctionne à côté des gouvernements pour main- " tenir l'obéissance et l'ordre. A ce titre, et comme en outre par son " fond il est ascétique, c'est-à-dire hostile au plaisir sensible, il peut " être considéré comme un frein excellent contre l'esprit de révolte et " les convoitises sensuelles. C'est pourquoi toute société menacée par " une théorie comme le socialisme ou par des passions avides comme " celles de la démocratie contemporaine, tout gouvernement absolu " ou fortement centralisé, le soutient pour s'appuyer sur lui. Plus " le déclassement des hommes est universel et rapide, plus les appétits " et les ambitions s'exaltent, plus le tourbillonnement par lequel les " couches d'en bas tâchent de déplacer les couches d'en haut est " désordonné et alarmant, plus aussi l'Eglise semble salutaire et pro- " tectrice. Plus un peuple est disciplinable comme la France ; enclin " ou obligé, comme la France et l'Autriche, à remettre sa conduite aux " mains d'une autorité extérieure, plus il est catholique.... Si la " France continue d'être ce qu'elle est depuis soixante ans et ce qu'elle " paraît être par essence, une caserne administrative, exempte de vol " et bien tenue, le catholicisme peut y subsister indéfiniment *."

Est-ce assez d'insolence, mais aussi est-ce assez de paradoxes, de mensonges historiques et de contraditions ? Quoi ! d'après M. Taine, l'autorité de l'Eglise n'est qu'une puissance humaine, et cependant ce serait cette gendarmerie, cette police des âmes qui serait " le frein le meilleur contre l'esprit de révolte et les convoitises sensuelles ?" Il serait constaté que " plus les appétits et les ambitions s'exaltent plus l'Eglise semble salutaire et protectrice." Et cette répression de l'homme ne serait venue que de l'homme ? Il serait à la fois action et réaction ; et inventant cette loi, il aurait précisément institué ce qui répugne davantage à ses passions, à celles de son orgueil et de ses sens, à la liberté et à la volupté ? *Credat Judæus Apella, non ego !*

De plus ce serait, selon lui, l'Etat qui soutiendrait et ferait vivre l'Eglise. Mais s'il y a un fait qui domine dans l'histoire tous les

* *Revue des Deux-Mondes*, loc. cit. p. 298.

dissentiments de peuples et de races, n'est-ce pas précisément la lutte de l'Etat contre cette puissance rivale dont M. Taine prétend faire une force complice ? Singulière complicité, étrange connivence qui depuis S. Athanase, S. Ambroise, S. Chrysostome et S. Basile, depuis Thomas Becket, S. Jean Népomucène, Jean Fisher, Thomas Morus, jusqu'à Mgr. Drost archevêque de Cologne, Mgr. Franzoni archevêque de Turin, tout le clergé de Pologne, tout le clergé d'Irlande, n'a cessé de soulever, contre les violences ou les empiétements des empires, l'ardente protestation de l'éloquence et du sang, en faisant des prétendus protégés de l'Etat des exilés, des prisonniers et des martyrs ! A cela rien n'est changé, et certes ce n'est guère de nos jours que le bras des puissants est aux gages de l'Eglise. M. Taine qui revient de l'Italie le sait bien.

Enfin le catholicisme est le fauteur naturel et juré du despotisme. On le prétend du moins ; et s'il m'en souvient bien, ce que l'on dit aujourd'hui de la solidarité naturelle qui existe entre le despotisme et le catholicisme, il n'y a pas vingt ans que nous l'entendions dire de l'alliance nécessaire et de la parenté qui devait exister entre le catholicisme et le socialisme ? Est-ce inadvertance ou contradition, et qui donc a raison des journaux d'alors ou des revues d'aujourd'hui ?

Ni les uns ni les autres, répondrai-je avec un éloquent catholique de nos jours. " Le christianisme est fait pour survivre à tous les pouvoirs, tous plus ou moins fragiles, plus ou moins éphémères, quand même ils dureraient quatorze siècles comme a duré la royauté française. Il est ici-bas, non pas pour progresser, pour se transformer, pour marcher avec le genre humain, comme le disent les courtisans de l'orgueilleuse humanité, mais pour montrer la voie, pour tendre la main à cette orgueilleuse, pour la guider, la relever dans cette marche où elle trébuche bien plus souvent qu'elle n'avance.

" Il a été dès son premier jour ce qu'il sera toujours : la vérité tout entière, la vérité infaillible, immuable, incomparable. Les vérités humaines, les vérités relatives et véritables de l'ordre politique et social ne sont rien que par un rayon de sa vie. Mais il ne se laisse pas plus confondre avec elles que le soleil ne se laisse confondre avec ces lumières factices et éphémères qu'il nous est donné d'allumer et d'éteindre au gré de nos besoins et de nos caprices *.

V

" La seconde force vive du catholicisme, déclare enfin M. Taine, est le *mysticisme*. Par Jésus et la Vierge, par la théorie et les sacrements de l'amour, le catholicisme offre un aliment aux imaginations tendres

* M. de Montalembert, lettre citée par l'*Ère Nouvelle*, 26 octobre 1848.

et rêveuses, aux âmes malheureuses ou passionnées. C'est de ce côté seulement qu'il se développe depuis deux siècles par le culte de la Vierge et du Sacré Cœur, tout récemment par la proclamation du dernier dogme, celui de l'Immaculée Conception... Voilà une poésie féminine et sentimentale. Joignez-y celle du culte; à tous les tourments du siècle, à l'époque des grandes dissolutions de doctrine, ces deux poésies recueillent les esprits découragés, exaltés ou malades *.

C'est ainsi que M. Taine poursuit dans une longue page l'exposé de ce qu'il nomme le mysticisme catholique. Le malheur est précisément qu'il n'y a rien de moins catholique que ce mysticisme hybride qui n'est, selon M. Taine, qu'une foi sans fondement, une espérance sans but, un amour sans objet.

Qu'il y ait deux mysticismes, qu'il y ait un mysticisme faux et de fantaisie qui n'est qu'une poésie et un rêve du cœur, je ne puis le dissimuler; et ce n'est pas un des moindres regrets de la sainte Eglise que de voir ces pauvres esprits qui mettent leurs songeries à la place de la foi et l'imagination au lieu de la raison. Oui, il y a des hommes et surtout beaucoup de femmes qui s'abusent sur ce point. Il y a une piété fade qui dédaigne le pain de la forte doctrine pour se nourrir des vapeurs de la religiosité. Il y a une prédication vouée à toutes les ardeurs d'un sentimentalisme verbeux, dont se fût indignée la science de Bossuet, la raison de Pascal et le bon sens de Bourdalone. Il y a telle dévotion qui se repaît de visions et qu'il faudrait ramener à vivre du cathéchisme. J'avoue encore que, chez d'autres, le culte a tout envahi; le christianisme de poésie s'est partagé l'empire avec le christianisme de sentiment; ils règnent sur bien des âmes.

" C'est chez ces pauvres âmes, disait dans un discours Mgr. Mermillod, c'est chez ces pauvres âmes une tristesse pour le cœur, un péril pour la volonté, une mélancolie qui les tourmente. Les spectacles dont ils se repaissent ne rapportent ni bonnes pensées ni sentiments forts. Elles reviennent à leurs devoirs plus découragées, à leurs tentations plus faibles. Elles puisent dans ces contemplations une religiosité, un sentimentalisme qui énerve ou tue les plus nobles facultés. †"

Il tuerait le mysticisme, si le mysticisme n'était, comme le prétend M. Taine, que l'émotion donnée à la fibre sensible; et s'il ne reposait avant tout sur la foi, l'action, le sacrifice. Voilà son fondement dans l'Eglise catholique. Voilà le vrai sens de ce mot si misérablement défiguré dans le siècle. C'était dans ce sens complet qu'au moyen âge

* M. Taine, loc. cit. p. 299.

† Mgr, Mermillod à l'inauguration d'une église catholique à Genève.

la mystique et la dialectique étaient regardées comme sœurs et s'avançaient ensemble ; la raison servant de guide et tenant le flambeau de la foi, le sentiment la soulevant et prêtant à la raison les ailes de l'amour.

Le mysticisme de M. Taine ne tient pas compte de la foi, mais tient-il davantage compte de l'espérance ? C'est un rêve, dit-il, une aspiration sans but que ces vagues désirs vers l'immortalité ; et, cela supposé, il en déduit que l'espérance étant sans objet, comme sans certitude, n'est pas seulement chose creuse, mais chose douloureuse. C'est là son mysticisme, mais est-ce bien le nôtre ? Il dit bien notre mal, mais il ne dit pas le remède ; il dit bien la soif dont nous sommes consumés, il ne dit pas les sources où nous l'étancherons ; il ne dit pas ces immenses compensations de l'avenir, dont l'entrevue lointaine est déjà le baume et le prix des peines du présent. Voilà pourtant le seul vrai, le seul bon catholicisme. Celui-là ne rêve pas, il espère ; il ne doute pas, il attend ; il sait le sens et le terme de ces nobles instincts qui les sollicitent d'en haut en le faisant souffrir ; mais ce terme sera atteint. Si l'humanité souffre c'est parce qu'elle veut grandir à la hauteur des cieux. Sa maladie, sa fièvre est une fièvre de croissance. L'humanité actuelle c'est cette mère dont le Seigneur dit dans son Evangile qu'elle endure le travail d'un pénible enfantement, mais qui n'aura pas même souvenir de ses douleurs quand elle aura donné naissance à l'homme parfait qui est l'homme céleste. C'est S. Paul qui explique dans ce beau sens général la parole divine : " Toute la création est dans le gémissement jusqu'à ce qu'elle produise en elle le Christ Dieu.

Mais qu'est-ce que " l'homme charnel, " comme disait le même Apôtre, peut comprendre à ces choses ? Lorsque, dans le grossier jargon positiviste, la vie intellectuelle n'est plus que *la vie cérébrale*, ainsi qu'on le va voir, comment les hauts désirs qui réclament le ciel ne seraient-ils pas les rêves d'une imagination exaltée jusqu'au délire ? Aussi bien M. Taine se hâte-il de conclure que ceux-là sont plus heureux qui ne songent à rien de semblable, et jouissent du présent sans souci de cet avenir. Nous sommes donc blessés par le christianisme, nous sommes une race morbide inférieure aux anciens, lesquels étaient plus sages et plus heureux que nous. Voilà leur conclusion. De là dans l'histoire une réaction païenne fort remarquable aujourd'hui et que je veux signaler comme un des signes du temps. Elle nous est venue de l'Allemagne, la jeune France l'a adoptée, et à l'heure qu'il est, cette théorie nouvelle se forme hardiment dans les systèmes de l'école et le chant des poëtes.

VI

M. Taine l'expose ainsi :

" Depuis la chute de la civilisation antique un grand dérangement s'est fait dans la machine humaine. L'équilibre primitif des *races saines*, tel que l'entretenait la vie gymnastique, a disparu. L'homme est devenu plus sensible, et l'énorme augmentation du bien-être n'a fait qu'accroître son mécontentement, ses exigences et ses prétentions. Plus il a, plus il souhaite ; non-seulement ses désirs dépassent sa puissance, mais encore la vague aspiration de son cœur l'emporte au delà des convoitises de ses sens, des rêves de son imagination et des curiosités de son esprit. C'est l'*au delà* qu'il désire ; et le tumulte fiévreux des capitales, les excitations de la littérature, l'exagération de la vie sédentaire, artificielle et cérébrale, ne font qu'irriter la souffrance de son désir inassouvi. Depuis quatre-vingts ans la musique et la poésie s'emploient à étaler la maladie du siècle ; et l'encombrement des connaissances, la surcharge du travail, l'immensité de l'effort que comporte la science et la démocratie moderne semblent plutôt faits pour exaspérer la plaie que pour la guérir *."

" Voyez ces charmantes petites maisons de Pompéï, écrivait M. Renan dans un sentiment pareil, comme cela est gai, achevé... Partout le repos et la joie, partout des images de bonheur et de plaisir ! Or, cela ne nous suffit plus : nous ne concevons plus la vie sans tristesse. Pénétrés que nous sommes de nos idées surnaturelles et de notre soif d'infini, cet art si délimité, cette morale si simple, ce système de vie si bien arrêté de toutes parts nous semble un réalisme borné †."

" Que nous manquait-il donc ? se demande M. Quinet également saisi du douloureux contraste. Pourvu que la terre vînt à sourire au lever du soleil, quel besoin avait l'homme d'en demander davantage ? C'est là qu'il avait attaché son âme et ses désirs.... Pour le réveiller sur les roses, il fallut que le christianisme vînt déchaîner en lui une ambition sans limites. Depuis cette heure, il a regardé la terre avec dédain. Les plaisirs mêmes des souverains de l'Olympe lui ont paru indignes de ses convoitises. Ces prodigieuses contradictions dont parle Pascal, sont entrées dans son cœur. Que sont le nectar et l'ambroisie pour celui qui a soif de la vie de l'esprit ? La vallée de Tempé est devenue une vallée de larmes. Par un contrat héroïque, l'homme a conquis l'infini au prix de l'infinie douleur ‡."

Oui, voilà bien l'état de l'homme depuis le christianisme, et le jour

* M. Taine, *l'Italie et la Vie italienne*, loc. cit.

† M. Renan, *Des Religions de l'antiquité*, *Revue des Deux-Mondes.*, mai, 1853.

‡ M. E. Quinet, *Du Génie des religions*, p. 341.

où notre Dieu élevé de terre sur une croix, prenant l'humanité entre ses bras sanglants, la retourna avec lui vers les choses éternelles, il lui ouvrit au cœur une brèche que rien de créé ne comblera jamais. Mais si c'est notre tourment, n'est-ce pas notre grandeur ? Au lieu d'être une décadence n'est-ce pas un progrès ? Ah ! sans doute s'il était vrai que l'homme puisse être heureux rien qu'à se couronner des roses d'Anacréon et à se bercer au son de la lyre de Sapho ; si, même du temps de Platon ou de Virgile, il n'avait jamais regardé cet *au delà* qui nous inquiète ; si même du temps d'Horace il ne s'était demandé "comment il se fait que personne n'est content de son sort," je comprends et j'avoue que les sociétés païennes devaient être en effet plus heureuses que les nôtres, qu'elles étaient des races saines trouvant le rassasiement à tous leurs appétits, et n'en ayant aucun qui dépassât le monde.

Mais c'est chose impossible que cette indifférence. Quand même cet infime état de nature pure eût été celui des hommes dans l'antiquité, il nous en faut un autre. Dieu nous a octroyé la vie surnaturelle, il faut en tenir compte dans l'analyse des âmes et de leurs besoins :

> Une grande espérance a traversé la terre,
> Malgré nous vers le ciel il faut lever les yeux.

Or c'est précisément ce que ne veut point la critique de ces modernes païens. Je me souviens qu'un jour, étant aux Pyrénées, on me fit voir un aigle enfermé dans une cage, à qui ses gardiens avaient crevé les yeux, parce que, à chaque fois qu'il les retournait vers son soleil et ses montagnes, il s'agitait dans de telles convulsions de désespoir qu'il y brisait son aile. On le rendit tranquille en le rendant aveugle. Le moderne naturalisme voudrait bien nous en faire autant, pour nous guérir de ce mysticisme obstiné qui appelle le ciel, et nous accoutumer à notre néant. Il y perdra sa peine. Le mysticisme chrétien vit de foi et d'espérance, et j'ajoute en finissant qu'il s'alimente d'un solide et générenx amour. C'est un amour réel : Dieu n'est-il pas une réalité ? C'est un amour viril qui n'abaisse point, mais relève ; qui n'énerve point, mais retrempe ; qui ne verse pas de vaines larmes, mais marche généreusement au combat, et quelquefois au martyre.

Et qu'est-ce au contraire que M. Taine y a vu ? "Un quiétisme charmant, une séduction de poésie mondaine et coquette, le rêve amollissant, la délicieuse angoisse de l'amour idéal." Il n'a vu de la Vierge que "la dignité infinie répandue sur la personne de Marie, et l'autel où pourront s'épancher délicieusement toutes les délicatesses de l'*adoration*." Il n'a pas vu la mère de douleur, debout sur le Calvaire dans l'attitude sublime de la victime et du sacrificateur. Il n'a vu

dans le culte du Sacré Cœur de Jésus que "l'étalage de symboles attendrissants et corporels," et il n'a pas voulu voir autour de ce symbole la couronne d'épines, emblême des sacrifices que commande l'amour de Dieu et dont vit ce pauvre monde, comme il vit de ces fluides qui le pénètrent et l'animent sans qu'il les aperçoive. Ah! que cette critique est ignorante et injuste! mais qu'elle est ingrate aussi, et que nous serions à plaindre si le bienfait qu'elle méconnaît venait à manquer au monde! Le jour où le mysticisme vrai, qui est le saint amour, déserterait la terre, il se passerait alors dans le monde moral quelque chose d'analogue à ce qui surviendrait dans le monde physique si le soleil s'éteignait où s'éloignait de nous. Le globe se refroidirait, le chaos se referait, les ténèbres reprendraient leur empire, et en moins de temps qu'il n'en faut pour le raconter, vertus privées et sociales, conscience, bonté, bonheur, mœurs, lois, institutions, tout cela périrait, et il n'y aurait plus rien qui pût espérer de vivre là où il n'y aurait plus rien de divin à aimer.

VII

Mais, grâces soient à Dieu, tout ce qu'on a dit mort est encore vivant, tout ce qu'on a réputé humain, subordonné, périssable dans l'Eglise, est souverain, divin, et conséquemment immortel. C'est donc bien vainement que l'obligeance de M. Taine conseille au catholicisme, dans l'intérêt de son avenir, "d'atténuer ses rites, de laisser tomber sa métaphysique, de serrer sa hiérarchie administrative et de développer ses doctrines sentimentales." En vain l'exhorte-t-il dans sa bonté touchante à ne plus parler désormais qu'aux gouvernements et aux femmes, à devenir répressif et mystique, à faire des ligues et fonder des *Sacrés-Cœurs*, à être un parti de politiques et d'âmes malades *." Le catholicisme prétend n'avoir que faire de ces paternels conseils. Ce qu'on nomme sa *métaphysique*, son dogme révélé et sa théologie, modifiable dans les formules, demeure dans son fond immuable, comme étant la vérité de Dieu. Ce qu'on a appelé sa forme *monarchique*, c'est-à-dire sa constitution et sa hiérarchie, demeure indépendante afin de demeurer souveraine et immortelle. Enfin le *mysticisme*, dégagé des abus dont l'homme a pu le charger, n'est plus que le règne béni de la foi et de l'espérance dans les âmes d'ici-bas, continué par le règne béatifique de l'amour dans un monde meilleur.

Mais si l'Eglise doit vivre et vivre perpétuellement, ce n'est pas pour les raisons qu'en donne M. Taine. Ce n'est pas parce que: "toujours la difficulté de gouverner des démocraties lui fournira des

* M. Taine, Ibid, p. 300.

partisans, toujours la sourde anxiété des cœurs tristes ou tendres lui amènera des recrues, toujours l'antiquité de la possession lui amènera des fidèles." Ce sont des considérations secondaires que celles-là. L'Eglise vit de vérité, de sainteté et d'espérance : voilà l'éternel aliment que lui demanderont les âmes qui ne consentent pas à expirer de faim.

Que M. Taine se rassure donc sur l'issue de la crise dont il dit qu'est menacée la religion de son baptême. Quoi qu'il pense, le nouveau protestantisme prussien de Schleiermacher et de Bunsen ne prévaudra pas plus contre nous que celui de Luther et de Calvin. Et Macauley qu'il cite a pu dire en effet que " le catholicisme subsistera dans l'Amérique du Nord, par exemple, lorsque des touristes partis de l'Australie viendront, sur les ruines de Paris et de Londres, dessiner les arches démantelées de London-Bridge ou les murs écroulés du Panthéon."

L'abbé Louis Baunard.

Fin.

HAMLET EN OPÉRA.

Hamlet en opéra ! Si la nature des choses criait quand on lui fait violence, on eût entendu un cri s'échapper de quelque part. Pourquoi la pensée de mettre Hamlet en musique irrite-t-elle le sens commun ? Il n'est pas sans intérêt de le dire en quelques mots.

La musique est expansive, non pas par accident, mais par nature, et même par essence. Son essence est une expansion. A ce point de vue, elle présente avec les larmes une magnifigue ressemblance. La musique est une expansion, un débordement, un transport. Elle participe de la flamme ; elle participe de l'encens, et son poids l'attire au ciel. Elle a l'amour pour caractère et la joie pour patrie. Sa tristesse, qui est quelquefois immense, ne fait pas exception à cette dernière loi.

Les Psaumes de la pénitence peuvent se chanter, parce que la douleur qu'ils expriment se détache sur un immense fond de joie. Leur tristesse implore la joie, la pressent et la produit. Le *Credo* peut se chanter, parce qu'il n'est pas seulement l'exposé d'une doctrine ; il raconte le sujet de la joie ; il proclame la Bonne Nouvelle comme étant une vérité.

Or, qu'est-ce qu'Hamlet ? Hamlet, c'est l'effort de la concentration ; c'est le chef-d'œuvre de la tristesse ; c'est la tristesse qui, au lieu de se hâter vers la joie, se replie sur elle-même, lourde, terne, suffocante et

dévorante. Hamlet, c'est le silence dans ce qu'il a de plus pitoyable ; c'est la dureté du cœur dans ce qu'elle a de plus invinciblement noir. C'est un charbon qui s'éteint, et qui ne veut pas devenir diamant. La La parole elle-même abandonne Hamlet pour le livrer sans défense aux cruautés de sa rêverie.

Si cet homme sourd et à peu près muet répugne déjà à la parole, à quel degré sera-t-il incapable de la musique ?

On a dit quelquefois qu'Hamlet est essentiellement homme. On a calomnié l'homme.

Placé entre le ciel et l'enfer, l'homme, dans sa nature ordinaire, dans sa manifestation habituelle, a des ouvertures et des aspirations, des fraîcheurs et des lumières, des jeunesses et des espérances qui aident l'attraction supérieure, et que le poëte anglais a durement refusées à son triste héros. Il l'a confiné dans les régions basses, qui semblent profondes parce qu'elles sont étouffées. Hamlet est contraint dans le monde des vivants. Il n'est à l'aise qu'avec les morts. Ses aspirations le conduisent au milieu des tombeaux, non pour prier, mais pour rêver. Essayez par la pensée de le voir à genoux dans les cimetières, qu'il affectionne ; vous essayerez en vain. On ne pourrait le voir que debout, dans l'attitude orgueilleuse d'une stérile interrogation. Cet homme questionne toujours, mais sa question froide reste et doit rester sans réponse. Si l'on pouvait concevoir Hamlet à genoux, on pourrait concevoir le chant sur ses lèvres ; car, en ce cas, sa douleur aspirerait vers une consolation, et son âme irait en haut. Mais parce qu'il est condamné à être toujours debout, Hamlet est condamné à ne pas chanter, et l'arrêt qui le condamne est juste en vérité.

On a écrit des volumes sur Hamlet, des volumes sur Shakespeare ; on a toujours senti que le dernier mot n'était pas dit, et il ne pouvait pas l'être. Cette porte ne pouvait être ouverte que par la clef qui ouvre tout.

Il faut avoir la notion de l'enfer, telle que le christianisme, qui possède les secrets de tous les abîmes, peut seul la donner, pour connaître le vrai nom de Shakespeare.

Tous ses drames ne sont qu'un drame, et l'attrait de l'abîme d'en bas est la force qui met en mouvement ce drame unique et entier. Il reste les débris d'une gigantesque nature ; mais cette nature a perdu ses droits sur la joie et sur la musique.

Où donc irait-il chercher l'harmonie ou les larmes, ce mystifié hautain et sec, autour de qui les morts semblent encore vivants, et les vivants semblent déjà morts ?

Dans sa vie intérieure, il parodie le recueillement ; dans sa vie extérieure, la justice : dans l'une et l'autre, la profondeur. Mais on

ne trompe pas l'œil clairvoyant de l'amour. Hamlet n'a pas de droits sur la musique, et la musique le sait bien, elle qui est faite pour consoler.

Si Hamlet ne chante pas, qui donc chantera dans ce drame ? Sera-ce la reine ? Il ne lui est pas même permis d'y songer. Le repentir peut chanter, mais non pas le remords ! Entre le repentir et le remords, la distance est infinie, car le repentir espère et le remords n'espère pas. Le repentir croit au pardon ; le remords croit à la perte irréparable, et chacun d'eux est entraîné dans la direction qu'il choisit. Celui qui, au lieu de se livrer au repentir, se livre au remords, refuse le pardon à un homme, et cet homme, c'est lui-même. Celui qui refuse un pardon demandé semble livrer son prochain au remords, et celui qui pardonne le livre au repentir.

L'antiquité est avide de remords ; c'est pourquoi elle chantait peu. Le repentir est une mélodie qui célèbre la gloire de Dieu sous la figure de la miséricorde.

Si Hamlet et la reine sont voués au silence, est-ce Orphélia, qui chantera ? Encore moins, s'il est possible. Il ne lui reste pas ce qu'il faut de pureté pour produire une harmonie. Orphélia est froide comme la folie et corrompue comme la tristesse. Si Hamlet était le type du jeune homme, Orphélia serait le type de la jeune fille ; mais c'est le contraire qui est vrai. Le cœur héroïque et le cœur virginal sont ignorés du monde d'en bas ; dans ce drame ténébreux, l'homme est mollasse, et la femme flétrie.

Shakespeare a du goût pour le désespoir et du goût pour l'obscénité. Le désespoir est son travail, l'obscénité son repos. Il se délasse dans l'obscénité qui remplit ses petites scènes, des violences du désespoir qui remplit ses grandes scènes.

Quelques paroles sublimes, quelques scènes profondément humaines sont égarées entre ces deux monstres et vite étouffées par eux.

Parmi les plus irréconciliables ennemis qui soient au monde, il faut citer la musique et la grossièreté. Celle-ci n'a pas figuré dans l'opéra. L'opéra, qui a tant de défauts, n'a jamais été grossier.

Le désespoir et l'obscénité ne se ressemblent pas en apparence, et ne s'appellent pas logiquement ; mais ils s'appellent en fait, parce qu'ils sont deux émanations d'en bas.

Peu d'œuvres, sur cette terre, ont eu autant qu'Hamlet, la puissance d'éveiller l'écho.

Il y a quelque chose de géant et de royal dans la nature de Shakespeare. Mais comme l'orgueilleux d'autrefois, il marche à quatre pattes et son œil est fixé à terre. Or les oiseaux chantent, mais les quadrupèdes ne chantent pas.

ORIGÈNE.

(Voir page 373.)

I

Avec Origène, l'historien de l'école chrétienne d'Alexandrie arrive à l'apogée de son sujet, et peut-être aussi de son talent. Erudition immense, doctrine sûre, critique infaillible, exposition large et lucide, toutes les qualités qu'il avait montrées dans ses précédentes études, il les déploie plus pleines dans celle-ci, avec une sympathie qui donne à son style plus de chaleur et d'éloquence. Il est évidemment gagné lui-même avant de nous gagner à son héros. Le grand esprit, le grand cœur, le grand homme qu'était Origène ont exercé sur lui une séduction qui devient communicative sur ses lèvres ou sous sa plume. Dès lors, professeur et auditeurs, *agglutinés* au fascinant personnage, ne s'en pourront séparer jusque dans ses écarts, parce que, là même, si la foi les divise, la bonne foi de l'errant les rapproche encore, et ses talents et ses vertus, qui surnagent toujours chez lui à l'erreur, resserrent l'alliance dans le divorce même.

Voilà le triomphe de la doctrine et de la sympathie. La doctrine, appuyée sur la foi, repousse, avec M. l'abbé Freppel, toutes les fausses idées modernes de tolérance et de modération et ne voit, entre l'erreur et la vérité, aucun accommodement possible; mais la sympathie, éclairée par la critique, discerne les intentions, démêle dans un homme, dans une œuvre, le bien et le mal; et là où l'intention est pure, où le bien domine, si elle condamne encore, elle absout en condamnant.

Quelle différence, en effet, entre l'erreur accidentelle et involontaire, et l'erreur suivie et voulue! entre l'erreur naïvement mise au service du bien, et la vérité hypocritement mise au service du mal! entre ces grandes âmes que l'infirmité humaine a fait errer et tomber quelquefois dans une vie toute consacrée au bien de l'humanité, et ces âmes viles, ces malfaiteurs du genre humain, qui se sont fait arme de tout dans une lutte abominable, même du vrai contre le vrai, même du bien contre le bien! De celles-ci, d'un Celse ou d'un Voltaire, par exemple, la justice, l'intérêt public, la charité même, exigent qu'on mette sur le premier plan la face hideuse, laissant à la miséricorde ou à la pitié le soin d'en corriger l'impression par quelques traits moins répugnants, tandis que de celles-là, notamment d'un Origène, l'honneur commun

de l'espèce, la piété filiale, ordonnent de jeter un voile sur certaines nudités.

Ainsi fait M. l'abbé Freppel, avec un tact et une tendresse admirables! Certes il ne tait aucun tort réel, aucune erreur formelle d'Origène; mais si une porte s'ouvre à l'excuse et à l'explication, il s'y précipite content, et il excuse et explique. Il laisse parler les accusateurs, hommes quelquefois de génie et de sainteté; mais il invite les défenseurs, souvent égaux en talent et en vertu, à plaider la cause de l'homme dont il est le patron plus que le juge. Il invite surtout l'accusé à s'expliquer lui-même; et en rapprochant, en comparant les passages analogues pris en divers endroits de ses œuvres, il fait ressortir la pureté de sa conduite et l'orthodoxie de sa doctrine. Encore une fois, c'est le triomphe de la critique sympathique.

Mais aussi quel homme qu'Origène! Elève ou maître, il est l'honneur de l'école d'Alexandrie. Elève, il en est le plus brillant produit; maître, il en est l'expression la plus haute et la plus complète. En lui, accord parfait du caractère et du talent, de la vie et des œuvres. Fils d'un martyr, à défaut du martyr auquel il aspire, il se fait lui-même, par une interprétation fausse de l'Evangile, martyr de la chasteté; et, désormais, longtemps laïque, enfin prêtre, il porte toutes les vertus chrétiennes à une perfection que l'imperfection seule de la doctrine a privée de l'auréole de la sainteté. Formé à toutes les connaissances humaines, au sortir presque de l'enfance, il devient bientôt l'homme le plus étonnant peut-être de toute l'histoire des lettres.

A vingt ans, il est le centre intellectuel de la savante cité d'Alexandrie, et bientôt toutes les villes célèbres, Rome, Anticche, les deux Césarée, Athènes, Nicomédie, Bosra, Tyr, se disputent ses enseignements, ou attirent l'infatigable chercheur, l'insatiable érudit, par leurs écoles et leurs bibliothèques. Arrivé à l'âge mûr, il remplit le monde de ses écrits, comme naguère de sa voix. Sept sténographes et sept copistes n'épuisent pas la fécondité de sa parole et de sa plume. Il a plus écrit, disait saint Jérôme, qu'un homme ne saurait lire.

A toutes les séductions de l'orateur et de l'écrivain, qu'on joigne ce je ne sais quoi d'achevé, comme dit Bossuet, que le malheur ajoute à la vertu, la persécution au mérite, et même cet attrait de moins bon aloi qui est le privilége de certaines erreurs, et l'on comprendra qu'Origène ait attiré sur lui les regards de tous ses contemporains, et que sa mémoire fascine encore la postérité. Oui, certaines erreurs, erreurs toujours renaissantes comme les questions qui en sont l'objet, chassent l'oubli ou ravivent l'étude autour de certains noms. Etre toujours, sur quelques points, à l'état de problème, être discuté, attaqué, vaut mieux qu'une admiration incontestée et convenue pour

pour vivre dans le souvenir passionné des hommes. Et n'est ce pas une des raisons pour lesquelles Fénelon sera toujours plus séduisant que Bossuet ?

Voilà l'homme dont M. l'abbé Freppel a entrepris de raconter et de juger la vie et les œuvres. Evidemment, pour éviter l'éblouissement et la confusion, il fallait de l'ordre dans cette vaste étude ; un ordre à la fois chromologique et logique, logique surtout, celui-ci étant particulièrement nécessaire à la juste appréciation des idées.

II

Dans Origène, il y a le professeur, le théologien et le philosophe, il y a l'exégète, il y a l'orateur et le moraliste, et enfin le polémiste et l'apologiste qui dominent tout le reste dans l'admiration de la postérité.

Professeur, il débute, pour vivre, par la grammaire et la littérature profane. Mais Clément, son maître, étant parti pour l'exil, il est, malgré ses dix-huit ans, désigné à l'Evêque Démétrius par l'estime générale ; et l'Evêque lui confie la direction de l'école des cathéchumènes. Il l'organise déjà sur le plan des futurs universités du treizième siècle ; c'est-à-dire qu'il groupe toutes les études profanes autour de la philosophie, donnée elle-même pour introduction à la théorie. Arts, lettres et sciences de la Grèce,—à l'exemple de l'Eglise et de la Providence, qui ne rejettent rien de ce qui peut être conservé, mais améliorent et perfectionnent ce qui en est susceptible,—il s'empare de toutes ces dépouilles du paganisme, de ces dépouilles de l'Egypte, comme il dit, pour les faire servir au triomphe du Verbe incarné. Il en nourrit et en pare l'intelligence et l'imagination de ses élèves, il forme et fortifie leur raison par l'étude des philosophes, dont il leur abandonne tous les livres, à l'exclusion des seuls athées, qu'il juge indignes d'êtres lus. Ainsi, dès le troisième siècle, il pose et résout déjà la question des classiques, comme nous dirions aujourd'hui, et il tranche au profit de la philosophie la controverse qui s'élève sans cesse autour de cette science aventureuse.

Il croit, comme on a toujours cru dans l'Eglise, que la sophistique seule gagne à la diminution des études philosophiques. Quant aux classiques païens, il faut bien avouer qu'il fournit, par l'exemple des erreurs où ils l'ont entraîné lui-même, un argument à ceux qui les voudraient écarter ou réduire. Il faut bien avouer qu'à l'époque d'Origène, époque encore à demi païenne, ces classiques étaient un trait d'union nécessaire entre les chrétiens et les philosophes qu'on voulait amener à la foi. Il faut avouer enfin qu'il n'y avait pas alors beaucoup d'autres instruments d'études ; mais qu'après tant de chefs-d'œuvre dont la littérature chrétienne s'est depuis enrichie, il convient

de faire entre les uns et les autres une répartition différente, et d'accorder une plus large part aux écrits des Pères dans l'instruction de la jeunesse.

De la philosophie spéculative, Origène passait à la morale ou à la science des devoirs, et, réfutant d'avance nos modernes apôtres de la morale indépendante, il leur donnait le dogme pour principe et pour base. Car, redisons-le, la philosophie n'était pour lui que le portique de la théologie, où aboutissaient tous les exercices du Discalée. Désormais, Ecriture sainte, dogme et morale évangéliques, tels étaient les seuls objets d'études; et si l'on faisait encore appel au savoir purement humain, c'était pour subordonner la nature à la grâce, pour soumettre l'ordre de science à l'ordre de foi, ou pour introduire la spéculation dans la foi elle-même, dont on convoitait l'intelligence en attendant la vision intuitive du ciel.

De l'enseignement profane d'Origène, nous n'avons qu'un souvenir dans les écrits de ses élèves ou de ses historiens; de son enseignement théologique, il nous reste des monuments dans ses ouvrages, encore si nombreux et si variés, quoique le temps n'en ait épargné que la moindre partie.

Ce fut chez lui une aspiration heureuse d'aller, avant de rien écrire, visiter cette Eglise romaine, qu'il appelle "la plus ancienne de toutes," non dans l'ordre des temps, mais ainsi qu'il l'entendait, dans l'ordre de la primauté. A Rome, il prit, sur certains points fondamentaux, leçon d'orthodoxie, et s'il ne s'y instruit pas de manière à se préserver dans la suite de toute erreur, au moins il s'y fortifia assez dans l'amour de l'unité catholique pour se garantir à jamais de toute révolte ou de toute hérésie formelle. Ce voyage d'Origène, venant après tant d'autres témoignages, nous montre dans l'Eglise romaine le centre de gravité du monde chrétien, et dans l'autorité du Pape, une suprématie spirituelle inégalement exercée selon les temps, mais toujours pleine et entière en elle-même.

A Rome, Origène trouva la lutte engagée entre l'orthodoxie chrétienne et les anti-trinitaires précurseurs d'Anarius, et déjà résolue au profit de l'orthodoxie par les Papes Zéphirin et Calliste. Il s'y affermit lui-même dans la foi au dogme fondamental du christianisme, comme dans son esprit d'obéissance à la Papauté ; car, pas plus que saint Hippolyte, il n'est l'auteur ni le complice de ce livre des *Philosophumena* dont le monde savant a retenti en ces dernières années, et dont M. l'abbé Freppel tranche la controverse en quelques leçons nécessairement un peu sèches, mais péremptoires et définitives. Aussi, à peine de retour à Alexandrie, c'est la doctrine romaine sur la Trinité qu'il défend dans ses *Commentaires sur saint Jean*, le premier ouvrage sorti de sa plume.

Dans le quatrième Evangile, en effet, dont, quinze siècles avant nos rationalistes modernes, il a bien vu et bien expliqué le caractère particulier et distinctif, il trouvait exprimé le dogme de la Trinité; et, sans renoncer au secours des trois autres Evangiles, à l'authenticité desquels son érudition rend un si éclatant témoignage, aussi bien qu'à tous les livres du Nouveau-Testament, c'était par saint Jean qu'il établissait la consubstantialité et la distinction réelle des trois personnes divines. S'il a trop insisté sur la distinction personnelle du Père et du Fils et sur une certaine subordination de l'un à l'autre, il le faut attribuer aux entraînements de la polémique et des adversaires, aux vices d'une terminologie encore indécise et flottante avant Nicée, mais il n'y pas de raison de l'accuser, avec saint Jérôme parmi les anciens, avec Pétau et Huet prrmi les modernes, d'un arianisme anticipé.

Moins saine est la doctrine du *Périarchon*, ou livre des *Principes*, qui est pourtant l'ouvrage culminant d'Origène philosophe et théologien. Cet ouvrage, il est vrai, ne nous est venu qu'à travers la version latine de Rufin, version avouée infidèle par le traducteur; mais par cette version même, dont les tempéraments malheureux ont nui plus que servi à la mémoire d'Origène, et aussi par quelques autres documents, quelques fragments, par exemple, de saint Jérôme qui fournissent un moyen de contrôle, il est permis d'embrasser toutes les doctrines du célèbre cathéchiste.

Dans ce livre,—comme Clément, et bien mieux que Clément dans ses *Stromates*, avec plus d'ordre et d'enchaînement, plus d'élévation et de profondeur,—Origène a voulu donner une philosophie des dogmes, ou une somme théologique embrassant les principes de la foi, suivant les lois fondamentales de la pensée et du raisonnement. " C'est par là, disait très bien M. l'abbé Freppel que ce livre a fait époque dans l'histoire de l'éloquence chrétienne; malgré ses défauts, il y occupe, relativement aux idées, la même place que la *Cité de Dieu*, de saint Augustin, par rapport aux faits. D'un côté, c'est une philosophie de l'histoire au point de vue chrétien; de l'autre, une philosophie des dogmes, éclaircie par le travail de la réflexion. Malheureusement le docteur alexandrin n'a pas déployé, au milieu de ses spéculations, l'esprit de sagesse et la sûreté de coup d'œil que l'Evêque d'Hippone devait porter dans l'analyse du plan divin."

Notons bien, toutefois, qu'à cette magnifique synthèse Origène prétendait donner uniquement pour base l'enseignement de l'Eglise, et ne construire, en dehors ou au delà des limites fixées par son autorité, que sur le terrain laissé libre aux investigations des hommes; et encore, sur ces points libres, déclarait-il ne hasarder que de simples opinions, sur lesquelles il hésitait lui-même, bien loin de les imposer à la foi

d'autrui. Néanmoins, ces opinions, parce qu'elles lui étaient personnelles, lui devinrent aussi chères que le dogme avec lequel il les voulait concilier, et même le philosophe platonicien finit par primer le théologien catholique.

Rien n'est fatal comme un faux point de départ, qui jette dans toutes sortes de sentiers perdus. Parti d'une fausse théodicée, ou d'une fausse notion de la toute-puissance et de la bonté divine, Origène est entraîné à soutenir l'éternité de la création et la préexistence des âmes. Ne comprenant pas l'existence et l'activité de Dieu sans exercice, et oubliant l'exercice éternel et infini qu'elles trouvaient dans les processions divines, il affirme sans doute Dieu créateur, car il a toujours repoussé l'éternité de la matière, mais créateur nécessairement, c'est-à-dire éternellement, sinon du monde actuel, au moins d'une infinité de mondes antérieurs; et, comme M. Cousin l'a fait de nos jours, à la toute-puissance il sacrifie la liberté, et tombe, malgré lui, dans une sorte de panthéisme.

Ne comprenant pas davantage la bonté divine sans l'égalité des créatures, il est amené à soutenir l'égalité primitive de toutes les créatures raisonnables, et à chercher la cause de leur inégalité actuelle dans leur libre mouvement, d'où il conclut à leur préexistence dans un monde antérieur, à des épreuves successives, fixées pour les démons et les anges, pendantes encore pour les âmes humaines; c'est-à-dire qu'il se jette, sur les traces de Platon, dans une théorie aussi contraire aux saines notions de la philosophie qu'aux dogmes de la révélation, notamment au dogme du péché originel, qu'il s'efforce en vain de concilier avec elle, et au dogme de la rédemption, non moins incompatible avec l'idée de la préexistence nécessairement appliqué à l'âme de Jésus-Christ.

Cette même idée altère chez lui les rapports de la liberté et de la grâce, dont il maintient et détruit tour à tour la portée catholique ;— le dogme de la résurrection de la chair, qu'il affirme avec sa foi, qu'il attaque avec sa philosophie, en insinuant l'anéantissement final de toute nature corporelle ;— le dogme de l'éternité des récompenses et des peines, qu'il confesse par intervalle, qu'il réduit ensuite à une alternative éternelle de rechutes et de conversions, forcé qu'il est de donner aux épreuves antérieures à cette vie des correspondantes dans des épreuves postérieures, et qu'il cherche vainement à sauvegarder par une contradition, en supposant une restauration finale, un rétablissement complet de toutes les créatures raisonnables dans leur état primitif.

III

Dans toutes ces théories, les gens un peu au courant de la pensée

contemporaine auront reconnu et cru relire un livre naguère trop célèbre, *Terre et Ciel*, de feu Jean Reynaud, si bien réfuté par Mgr. l'Evêque de Poitiers et par M. Martin, le savant doyen de la Faculté de Rennes. Sur cette vieille défroque, meilleure encore et plus solide que le vêtement d'emprunt, jetez le manteau à la mode de la cosmogonie, de l'astronomie, de la science, et vous aurez tout Jean Reynaud, dont pas une idée qui n'ait été prise à Origène, et réfutée d'avance par tous ceux qui s'élevèrent contre le docteur alexandrin. *Nil sub sole novum !*

De même, lorsque naguère, à propos d'un autre livre plus fameux encore, la *Vie de Jésus*, de M. Renan, nos Evêques renvoyaient à Origène et à Celse, ils faisaient sourire d'une orgueilleuse pitié tous les servants ignares de la science moderne, et pourtant ils renvoyaient à la source véritable de toute erreur et de toute réfutation dans la polémique soulevée autour de ce livre. Est-ce à Renan, est-ce à Celse, qu'Origène a dit : "Ne prends pas ton imagination pour la règle de la vérité, et ne mets pas en pièces les quatres Evangiles, pour t'en fabriquer un cinquième avec les seuls débris que la passion et l'intérêt te portent à épargner ?" C'est à Celse qu'Origène parlait ainsi, mais ce pourrait être aussi bien à M. Renan.

On nous parle d'exégèse comme d'une science toute nouvelle quinze ou seize cents ans après Origène, l'auteur des *Hexaphes*, l'interprète de tous les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, auxquels un pareil homme, plus versé qu'aucun de nos exégètes modernes dans des langues qui étaient les siennes ou celles de ses contemporains, vivant sur les lieux mêmes, au sein d'une tradition encore vivante, donne par son témoignage une si irréfragable autorité ; autorité rendue plus forte encore par les défauts mêmes de son exégèse, dont la tendance trop allégorique, dont le mysticisme et l'idéalisme exagérés diminuaient la part de l'élément historique et des réalités sensibles dans l'Ecriture.

Si donc avec un pareil système, faux au point de vue littéraire aussi bien que théologique, surtout appliqué aux langues orientales, voilant déjà trop la réalité sous la figure, Origène a maintenu tout l'ensemble de l'histoire et de la croyance chrétiennes, comment nos modernes exégètes viendront-ils à bout de le renverser avec leurs absurdes interprétations mystiques ou leurs fades pastorales ?

Oui, malgré tout, Origène exégète, Origène orateur et moraliste a laissé debout, dans son enseignement, tout le dogme, toute la morale du christianisme, et rationalistes et protestants ne sauraient abuser de son spiritualisme au point de ne pas voir en lui un témoin irrécusable de la tradition constante de l'Eglise sur la prière, sur la justification et sur les sacrements.

La valeur toujours actuelle d'Origène est plus évidente encore dans son *Traité contre Celse,* réfutation du *Discours véritable,* dont le philosophe païen avait fait en quelque sorte l'encyclopédie de toutes les objections possibles contre la religion chrétienne. Oui, si tout l'anti-christianisme est dans Voltaire, fond et forme, est dans Celse, et, par conséquent, toute réfutation du voltairianisme et de l'incrédulité de tous les temps est dans Origène, qui a si bien réfuté le *Discours véritable.* Sur les rapports de la polémique de Celse et de Voltaire, je n'ai rien à apprendre aux abonnés de l'*Univers,* qui ont lu textuellement, il y a quelques semaines, le savant et piquant parallèle qu'en a fait M. l'abbé Freppel.

Quant au *Traité contre Celse,* c'est non-seulement la plus savante défense du christianisme dans les trois premiers siècles ; c'est encore un arsenal où les apologistes de tous les âges trouveront des armes à opposer aux armes dès longtemps émoussées et rouillées que l'incrédulité s'efforce en vain d'aiguiser et de fournir. Sans négliger le côté juridique du débat qui avait tant préoccupé ses devanciers;—côté, du reste, toujours vivant, car le rationaliste a toujours poussé l'Empire contre l'Eglise,—Origène s'est porté de préférence sur le terrain plus immuable des idées et des doctrines. En le voyant défendre le caractère historique du christianisme, la valeur démonstrative des faits surnaturels, prophéties et miracles, la personne et l'œuvre de Jésus-Christ, sa doctrine et sa morale, on peut, remarque très bien M. l'abbé Freppel, se croire un instant transporté au milieu de nos discussions contemporaines. Lutte éternelle dont l'Eglise sera toujours victorieuse ! Chaque apologiste se passe en quelque sorte la parole du Sauveur et répète, à la foi consolée et raffermie : *Confidite, ego vici mundum !*

C'est ainsi que tout, dans l'ordre de la Providence, tourne au bien de l'Eglise, ses adversaires comme ses défenseurs, et que les erreurs mêmes de ceux-ci y servent encore, en montrant combien est nécessaire une autorité divinement établie pour veiller à la conservation de la vérité. Sans cette autorité divine, un Tertullien ou un Origène auraient été plus dangereux à la doctrine chrétienne qu'un Celse ou qu'un Porphyre. Qu'on ne nous parle plus des entraves mises par l'Eglise au libre vol du génie, et des bornes opposées par elle aux conquêtes de la science ! Elle n'arrête aucune spéculation vraie, aucune découverte fondée sur la réalité des choses, et ne met un frein qu'à l'illusion et à l'erreur. Qu'eût donc perdu Origène en ne s'écartant pas de son enseignement doctrinal ? Uniquement des théories aussi antiphilosophiques qu'antichrétiennes. Et, au contraire, que n'eût-il pas gagné en élan et en doctrine, s'il se fût attaché davantage à cette

force, s'il eût suivi plus fidèlement cette lumière ! Tout ce qu'il paraît avoir gagné en dehors de l'Eglise est perdu pour sa gloire, et aussi pour le trésor de la vérité, héritage commun de l'intelligence humaine.

Voilà le fruit de l'étude savante et critique des Pères. On ne saurait trop pousser à cette étude tous les esprits sérieux, ecclésiastiques ou laïques. Nul, plus que M. l'abbé Freppel, n'aura contribué à les ramener à cette source féconde de foi, de philosophie et d'éloquence. Après cet admirablet ravail sur Origène, le voilà bien préparé à comprendre et à expliquer des merveilles plus grandes encore. Il peut entrer de pied ferme dans l'âge d'or de l'éloquence chrétienne, et aborder les Jérôme et les Augustin, les Basile et les Chrysostôme.

U. MAYNARD.

[FIN.]

DISCOURS DE M. PRÉVOST-PARADOL.

Messieurs,

C'est le plus souvent en beaux vers que l'Académie française paye son tribut annuel à cette grande réunion de l'Institut, et cette séance même nous remettrait en mémoire la plus récente de nos pertes, si tant d'autres raisons ne nous défendaient d'ailleurs de l'oublier. Nous sommes tous tentés de chercher aujourd'hui des yeux ce spirituel confrère qui portait avec tant de vigueur le poids de sa longue vieillesse, si toutefois l'on peut appeler vieillesse le seul affaissement de notre enveloppe mortelle, lorsque l'esprit qui l'habite a conservé non-seulement l'activité et l'énergie de l'âge mûr, mais encore les vives passions et les charmantes illusions qui nous soutiennent au début de la vie.

Certes, M. Viennet ne nous eût point refusé, cette année, quelques-unes de ces fables qui ne prétendaient point sans doute égaler la poésie naïve et touchante ni la grâce intime du plus décourageant des modèles, mais auxquelles ne manquait pas du moins l'attrait d'une vivacité piquante, d'une malice ingénieuse et d'un tour vraiment français. Vous savez avec quelle honnêteté consciencieuse notre regrettable confrère a été mêlé en son temps aux luttes de la politique, et tout le monde sait mieux encore avec quelle passion il a, jusqu'à son dernier

jour, aimé et cultivé les lettres. C'est donc nous occuper de lui, en quelque sorte, et lui rendre un indirect hommage, que de nous demander s'il est vrai, comme on l'entend soutenir quelquefois de nos jours, que le développement de la politique soit contraire à la prospérité des lettres, et s'il faut chercher, en effet, dans cet envahissement de la politique la cause de la décadence littéraire qui se verrait, dit on, parmi nous.

Et d'abord, cette décadence est-elle si marquée qu'elle soit incontestable ? Question délicate, à laquelle il n'est pas aisé de répondre, car c'est juger d'un seul coup bien des œuvres et bien des hommes. Si pourtant je jette les yeux sur cet Institut, si je compte et si je pèse les noms qui l'honorent, il ne me semble point que, dans la première moitié de ce siècle, l'esprit français soit en perte, ni que la nation ait laissé sans accroissement sa gloire littéraire, ce noble héritage qui, plus inviolable que notre grandeur matérielle, est à l'abri de tout caprice du sort ; car, si nous pouvons malheureusement cesser d'y ajouter, aucune faute du moins n'est capable de nous le ravir.

Cet héritage s'est accru pendant la première moitié de ce siècle, surtout pendant les dernières années de la Restauration et les premières années du gouvernement de Juillet, et l'on ne peut certainement prétendre que la politique faisait alors silence pour venir en aide aux lettres. Si, d'autre part, on veut chercher plus près de nous des signes plus visibles de cet affaiblissement littéraire et s'en tenir aux vingt dernières années, comment éviter alors de reconnaître que c'est précisément pendant le silence de la politique que cette langueur des lettres aurait commencé ? Ce silence a-t-il été fécond ? La politique s'était retirée et avait laissé la place vide ; cette place, qui l'a prise ? Est-ce la passion des lettres ? Non, certes. Nous savons tous, messieurs, quelles passions moins hautes et moins pures se sont aussitôt donné carrière.

Comment expliquerait-on d'ailleurs cet antagonisme entre la politique et les lettres ? Il suffit d'un peu de réflexion pour voir qu'il existe, au contraire, entre la politique et les lettres un échange perpétuel et inévitable de secours et de services. La politique, qui est, après tout, l'art de n'employer que la moindre force nécessaire pour la conduite des affaires humaines, et d'agir sur la volonté par la puissance de la raison, n'est-elle pas amenée à emprunter sans cesse à l'art de parler et d'écrire les moyens de persurder, qui sont tous du ressort des lettres ? Et, par un juste retour, elle a enrichi le domaine des lettres de quelques-unes des plus grandes œuvres qui aient encore honoré l'esprit humain.

Ne relèvent-elles pas de la politique, les œuvres des philosophes qui

ont écrit sur les tendances des sociétés humaines et sur l'organisation des Etats ? Quel appauvrissement pour les lettres si vous en retranchez tant de méditations profondes et de démonstrations éloquentes ! La perte d'une partie des œuvres d'Aristote n'est-elle pas un deuil pour les lettres aussi bien que pour la science du gouvernement ? Platon renonce-t-il au charme élevé de sa parole quand il traite de la *République* et des *Lois*, et les conseils que Xénophon prête à Socrate, causant avec un jeune ambitieux, ont-ils moins de grâce et d'esprit que le reste de ses dialogues ? Quelle fête a été pour les amis des lettres la restitution de ce traité de Cicéron sur la *République*, qui a trouvé aussitôt dans notre pays et dans cet Institut un interprète digne de ce grand sujet et de ce grand homme ! Si nous considérons des temps plus rapprochés de nous, plus d'un nom illustre viendrait sur nos lèvres.

Les lettres françaises comptent à bon droit parmi leurs trésors la profonde justesse et le vif éclat de l'*Esprit des lois*. Plus près de nous encore, un des membres les plus regrettés de l'Académie a tracé de la démocratie américaine un tableau dont nous avons pu apprécier plus tard la fidélité frappante, et qui contenait en partie, mais en partie seulement, notre propre histoire. Ces grandes études sur les Etats, messieurs, appartiennent aux lettres au même titre que les plus belles pages d'un Buffon ou d'un Cuvier sur la nature. Et si l'on peut atteindre les plus hauts sommets de la gloire littéraire en comprenant et en écrivant, avec une éloquente clarté, les révolutions physiques de notre demeure terrestre, une gloire non moins élevée est promise à qui sait comprendre et décrire le spectacle plus agité encore, plus instructif et plus émouvant pour notre âme, de l'homme vivant en société, créant des lois et cherchant la justice.

L'histoire, qui est une des plus riches provinces de la république des lettres, ne doit-elle pas à la politique ses inspirations les plus heureuses et les succès les plus durables ? C'est en vain qu'on a parfois interdit à l'historien d'écrire pour prouver, et qu'on a voulu pousser son impartialité jusqu'à l'indifférence. La nature de l'esprit humain se refuse à cette mutilation volontaire, et les plus belles œuvres de l'histoire sont celles où le goût de la vérité subsiste à côté d'une passion noble. Hérodote a écrit pour célébrer la gloire de la race hellénique et la défaite des Barbares, Thucydide pour flétrir les ambitieux qui ont déchiré la Grèce, et les démagogues qui l'ont perdue, Tite-Live pour perpétuer la grandeur de Rome, et Tacite pour relever la dignité du genre humain.

On a souvent comparé de tels écrits à des monuments de bronze ; oui, c'est un bronze qui a passé par la flamme, car sa beauté et sa durée lui viennent de ce feu puissant qui est caché dans l'âme humaine,

et qu'une émotion forte en fait jaillir. De nos jours même, messieurs, si vous avez couronné comme l'œuvre la plus éminente de notre littérature contemporaine une vaste et savante composition d'histoire, est-ce seulement à l'importance du sujet, à l'art simple de ce grand récit, à la clarté transparente du langage qu'il faut attribuer votre choix unanime ? Vous avez, en outre, été touchés de voir se dégager de la conclusion de cet éloquent ouvrage deux sentiments politiques qui en sont pour ainsi dire la morale, et qu'il doit contribuer à répandre : la passion de la grandeur française et l'amour éclairé de la liberté.

Mais la politique ne peut se contenter d'inspirer des traités théoriques sur l'art du gouvernement, et d'ennoblir l'histoire en lui donnant un but élevé ; elle a besoin de moyens plus directs pour agir sur les esprits, et ces moyens, loin d'être contraires ou seulement étrangers aux lettres, constituent deux genres de littérature, dont l'un est aussi ancien que les sociétés humaines, et dont l'autre, plus récent, s'est fait une place considérable dans le moderne. Le premier de ces moyens d'action est l'éloquence délibérative ; le second s'appelle d'un mot nouveau comme la chose qu'il représente, le journalisme. Vous me reprocheriez avec raison d'insister inutilement sur les œuvres immortelles dont l'éloquence politique, depuis que le genre humain en recueille les traces, a enrichi la littérature.

Certes les hommes out délibéré avant d'écrire, et de même qu'un poëte anglais a dit en vers touchants qu'un cimetière de campagne peut bien contenir un Cromwell resté inconnu et innocent, plus d'un Démosthène ignoré a dû emporter par l'éloquence, au sein de quelque forêt ou au bord de quelque fleuve, les déterminations de nos sauvages aïeux. Mais, pour nous en tenir à deux ou trois grands noms que ce genre de gloire a inscrits pour jamais dans les annales humaines, quelle place tiennent dans l'histoire des lettres un Périclès, un Démosthène, un Cicéron ! On dit encore le siècle de Périclès, tant a été profonde la trace de cet homme qui, sans autorité légale, sans soldats, sans titre, sans magistrature même, gouvernant uniquement et presque absolument au moyen de la parole, par une sorte de confusion admirable entre la raison éloquente et le pouvoir qui était bien digne de la cité de Minerve.

Cependant le nom de Démosthène brille peut-être, dans l'histoire commune de la politique et des lettres, d'un éclat plus vif encore ; car le malheur achève la gloire, et quoi de plus difficile d'ailleurs que d'arracher à une nation défaillante et menacée ce suprême effort qui lui permet du moins de mourir avec bonheur ? Certes, Démosthène était irréfutable, même au point de vue de la froide raison, car mieux vaut cent fois tenter la fortune, bien qu'avec des armes inégales, quand

l'inaction a les mêmes conséquences que la défaite et ne conduit pas vers une perte moins assurée ; mais c'est là une de ces vérités dures que le comble de l'art et du génie est de faire accepter par la foule, et Démosthène, qui a élevé de la sorte un peuple expirant au-dessus de lui-même, a mérité ainsi de devenir parmi les hommes le symbole vivant de l'éloquence.

C'est pour des raisons assez semblables que le nom de Cicéron a grandi d'âge en âge, et sa défaite, après tant de chefs-d'œuvres oratoires, rehausse encore sa renommée. Plus le monde vieillira, et plus la sympathie des honnêtes gens et des hommes éclairés sera vive pour ce grand et bon citoyen qui, après avoir châtié Catilina et lutté contre César, est tombé sous le vil accord d'Antoine et d'Octave. Je m'arrête, messieurs, car si j'allais chercher plus près de nous des exemples de cette union de la politique et des lettres dans l'éloquence j'en rencontrerais de si récents, ou, pour mieux dire, de si actuels, que le devoir de louer les présents autant qu'ils le méritent gênerait ma parole et reculerait les bornes déjà trop éloignées de ce discours.

Il est de la nature du journalisme de susciter plus de griefs et de créer plus de ressentiments que l'éloquence délibérative ; mais quand on a cité le glorieux pseudonyme de Junius, les noms de Swift et de Bolingbroke en Angleterre, et chez nous les noms de Châteaubriand et de Benjamin Constant, sans ajouter d'autres noms présents à toutes les mémoires, il est bien difficile de constater que ce soit un genre de littérature qui a, comme tous les genres, ses règles, ses modèles et ses chefs-d'œuvre même, bien qu'en général la durée leur fasse défaut. C'est qu'un journal, comme le mot l'indique, est surtout la chose du jour, et vise à produire un effet immédiat plutôt qu'à laisser un long souvenir.

Néanmoins, messieurs, je demande avec quelque confiance à quiconque s'est jamais mêlé d'écrire, si ce sont de médiocres qualités que la clarté, la concision et la force, et ce sont là les vraies conditions du journalisme. Si vous ajoutez à ces qualités littéraires la belle condition que Caton imposait à l'orateur en l'appelant *vir bonus dicendi peritus*, et si vous supposez que le publiciste est intègre, de bonne foi, indépendant à l'égard du pouvoir, ferme contre les passions injustes, et dédaigneux d'une popularité trop facile, n'aurez-vous point porté assez haut cet art indispensable aux sociétés modernes pour lui donner pleinement droit de cité dans les régions élevées de la littérature ? Mais, dira-t-on, ces conditions sont rarement atteintes. Soit ; mais dans combien d'autres genres littéraires la plupart de ceux qui les suivent ne restent-ils pas au-dessous des sévères conditions de leur art ?

L'éloquence du barreau, par exemple, est justement honorée, et

compte dans cet Institut d'illustres représentants; quoi de pire cependant qu'un mauvais avocat; j'entends un avocat devenu indifférent au juste et à l'injuste, prêt pour toutes les causes, parlant sans embarras contre l'évidence et capable de tout contre la saine raison et le bon droit? Cette honteuse corruption d'un des plus nobles emplois de la parole humaine fait-elle décheoir le barreau dans l'estime publique, et porte-t-elle atteinte à l'éclat de ce grand art? En aucune manière, et c'est juste. Il est vrai que le journalisme est plus entouré de la foule, que sa voix est plus retentissante, si bien qu'un mauvais journaliste attire plus d'attention et fait plus de bruit que cent mauvais avocats.

Mais, si le scandale est grand, il est court; toutes ces feuilles à peine noircies, sont emportées par le fleuve du temps comme une écume légère: rarement il en surnage quelques-unes qui réveillent quelque grand souvenir; le mauvais, le médiocre même, s'écoulent avec une incroyable vitesse, le bon ne leur survit guère, l'excellent seul est à peine compté.

C'est cependant cette multiplicité et cette brièveté des œuvres du journalisme qui servent quelquefois d'argument pour soutenir que, de ce côté du moins, la politique a fait tort à la littérature. Veut-on dire par là que ceux qui écrivent dans les journaux auraient sans les journaux fait de bons vers, de bons romans, de bonnes comédies? Le journalisme est bien innocent de ces détournements intellectuels dont on l'accuse; il séduit, il est vrai, par sa facilité apparente, des jeunes gens qui peut-être auraient fait de mauvais vers, de mauvaises comédies ou de mauvais romans, et qui, neuf fois sur dix, les font tout de même; mais il n'a étouffé chez personne le grand instinct qui donne l'art d'écrire, et il amortit encore moins le mouvement intérieur qui pousse toujours à produire ceux que la nature a doués d'une fécondité véritable.

Est-ce aujourd'hui la foule qui manque dans les voix littéraires autres que le journalisme? Ne se fabrique-t-il pas chaque année, en dehors des journaux, une quantité raisonnable de prose et de vers? Mais le génie n'y est pas, s'écrie-t-on. D'accord, mais à qui la faute? Est-ce les journaux qui l'accaparent? On y verrait alors le génie déborder. Ils ne méritent pas, hélas! un si beau reproche.

Notre confrère M. Viennet aurait pu nous compter, sur cette querelle des divers genres de littérature, s'accusant mutuellement de leur stérilité quelque jolie fable. Il nous aurait montré, par exemple, plusieurs ruisseaux appauvris coulant péniblement à travers la campagne et se reprochant l'un à l'autre d'avoir causé leur indigence.—Qui m'a pris mon eau? dirait celui-ci; n'est-ce pas mon voisin?—Parlez pour vous, répondrait l'autre: vous me dérobez la mienne. Et

la querelle pourrait durer jusqu'à ce que la source élevée de laquelle tous découlent prit la parole à son tour, pour leur apprendre qu'une main toute-puissante a réduit pour un temps et pour tous le flot mystérieux qui les nourrit.

De toute manière, ce n'est point porter remède à cette stérilité passagère que d'exhorter les lettres à se séparer de la politique, à laquelle les unit, comme on le voit aisément, une antique et féconde alliance, et les écrivains suivraient un conseil funeste s'ils aimaient, comme on le dit quelquefois, les lettres pour elles-mêmes. Le culte de l'art a été en tout temps le chemin de l'afféterie, de la subtilité prétentieuse et de la médiocrité. Les Muses sont femmes, dit-on; c'est pourquoi elles veulent quelque fierté chez ceux qui les aiment, et passer sa vie à leurs genoux n'est pas le seul moyen de leur plaire.

Elles ne refusent pas tout, sans doute, à l'importunité du suppliant obstiné qui les implore, mais leurs faveurs les plus précieuses sont réservées au mortel courageux qui, en allant à son travail, les salue avec un mâle amour, qui, sans rester en contemplation devant elles, songe à leur beauté au milieu des combats de la vie, qui les prend en esprit pour compagnes de ses fatigues, pour témoins de ses efforts, pour consolatrices de ses épreuves, et qui leur apporte enfin, comme un tribut digne d'elles, de grandes pensées et de généreuses espérances; voilà ceux d'entre nous qu'elles accuillent le plus souvent d'un divin sourire, qu'elles font passer brusquement à travers la foule banale de leurs adorateurs ordinaires, et que leur juste caprice revêt d'immortalité.

RAPPORT DE M. VILLEMAIN.

Messieurs,

Le nombre accru sans cesse des ouvrages adressés à ces concours, leurs mérites très divers de forme et d'influence, rendent chaque jour plus laborieux l'impartial jugement qui nous est demandé. Il ne suffit pas, tantôt de s'abstenir de questions trop spéciales et réservées à la science, tantôt de ne pas chercher les questions populaires, quand elles sembleraient trop polémiques. Sur le terrain de la philosophie et de l'histoire, partout se rencontrent de difficiles problèmes; le secours viendra de la fidélité à maintenir le caractère de ses prix, à honorer, avant tout, la vérité bien étudiée et l'art bien conçu, la vérité dans les idées et dans le langage.

C'est ainsi que, parmi tant de recherches, de résumés et d'essais, dont

le nombre ne permet pas l'analyse, notre choix, sans être dominé par une œuvre éminente, a dû se fixer sur différents écrits d'intérêts élevés, d'enseignement salutaire et de saine littérature.

L'Académie nomme d'abord les travaux dont elle rapproche les titres. L'un est un livre de savoir et de goût, une peinture de la vie et de l'art dans le moyen âge, un fragment d'histoire et une biographie, sous une forte étude et une sincère émotion, Pétrarque, par Mézières, professeur à la Faculté des lettres de Paris.

En conservant à la pensée de Pétrarque le platonisme qui en est le drame et la poésie, l'historien y joint les débris du passé et les illusions du temps, Rome et Rienzi. Il suit le réveil du génie et l'imitation renaissante de l'antiquité ; il aime et décrit le caractère moral de celui dont il sent l'inspiration poétique.

Son portrait de Pétrarque est une exhortation à la pureté d'âme, comme au plus parfait idéal. La variété des récits, les caractères mis en scène, les exemples de courage, de bonté, de vertu, d'amitié, la passion des lettres, le zèle de la patrie italienne, intéressent partout le lecteur que soutient le talent de l'écrivain.

Près de ce livre auquel est décerné un prix de 2,000 francs, se place, pour un prix semblable, un travail hautement instructif dans sa brièveté, *les Grandes Epoques de la France*, par MM. Hubault, professeur d'histoire au Lycée Louis le Grand, et Marguerin, directeur de l'Ecole municipale Turgot. C'est un exercice de mémoire intelligente, de raison et de sentiment national, offert aux jeunes esprits. C'est l'histoire enseignée sous ses meilleurs noms, le pays montré par ses monuments, l'homme vu dans les grands hommes, et la nation signalée par quelques traits distinctifs de sa race. Sous cette forme, le travail a paru bien ordonné et vivement écrit, rappelant les souvenirs partis de rangs divers et, près de la gloire et de la puissance de quelques hommes, attestant la part des institutions, des croyances, et le progrès ou les révolutions de mœurs publiques.

L'étude d'un tel livre est une leçon vivante. Elle instruit de bonne heure à s'honorer de sa patrie ; elle donne l'émulation de la bien servir. Elle la regarde, a travers les âges, grandissant par la durée et se retrouvant plus forte, après des malheurs et même après des fautes.

Une distinction du même ordre est attribuée à la traduction de saint Jean Chrysostôme, par M. l'abbé Bareille. En choisissant, dans ce savant travail inachevé, le volume des *Homélies* sur la sédition et l'amnistie d'Antioche, l'Académie croit justement honorer l'étude d'une grande tradition d'éloquence et d'humanité.

Un autre grand nom et les recherches qu'il excite attiraient aussi nos suffrages. C'est l'*Histoire de Descartes avant* 1637, et l'analyse du

Discours sur la méthode, par M. Millet, professeur de philosophie au lycée impérial de Montferrand.

Cette éducation du génie par la science mathématique et par les voyages, cet esprit de découverte accru par la solitude et la méditation, c'était là sans doute un exemple à reproduire et à démontrer pour notre temps. Le labeur de Descartes n'était pas moins instructif que ses créations. Par là, le nouveau biographe atteint aux racines de la philosophie cartésienne. Dans le géomètre inventeur, dans le physicien, il trouve le spiritualiste sublime; et l'esprit d'observation ne lui paraît nulle part plus nécessaire et plus applicable que dans l'étude des vérités immatérielles.

La foi en Dieu est, pour lui, la preuve de la raison humaine. Il n'est besoin de dire combien ce spiritualisme primordial redevenu avec Descartes le principe même de l'observation, et, pour ainsi dire l'œil de la pensée abstraite, peut agir sur les doctrines de nos jours. Cela même recommandait l'ouvrage à notre choix pour un prix, comme les précédents.

Récompense égale pour des *Essais sur le droit public et privé de la république d'Athènes*, par Georges Perrot, ancien élève de l'Ecole française d'Athènes. Ce n'est pas une étude complète, mais c'est une œuvre de talent. Le droit civil athénien n'est pas encore traité; mais l'originalité du génie athénien est d'abord saisie. Ce merveilleux emploi de la pensée dans quelques milliers d'hommes libres donnant de si grands modèles, dans la guerre, la politique, l'éloquence, les arts, cette douceur du peuple athénien, cet ascendant de Périclès, ces orateurs ministres du peuple et ministres parfois assez durables, cet Aréopage respecté d'une telle démocratie, ce sont des traits à recueillir pour l'histoire du monde. Bien des contradictions et des fautes s'y mêlent, et le nouvel historien ne les épargne point. Il explique, il décrit, il admire bien Athènes; il ne la propose ni ne l'espère en exemple.

Après de telles études, on peut placer, même dans des récits fort simples, les souvenirs d'une autre époque. La charité a eu ses grandeurs, comme la liberté démocratique. Montrer ce qu'elle fut au dix-septième siècle, à côté des pompes de la cour, c'est le livre: *Madame de Beauharnais de Miramion*, par M. Alfred Bonneau.

Ce livre, qui offre le début d'un roman, fait d'une jeune femme, veuve et mère, un appui et un modèle de la vie monastique, une bienfaitrice des hôpitaux, une fondatrice d'œuvres partout secourables, un ministre de bienfaisance publique, pendant les malheurs d'un grand règne et dans une longue vie. On ne peut résumer tant de sacrifices au devoir, tant de vertus pratiques et d'inventions charitables; mais il faut admirer, dans l'éclat d'un siècle, ce génie de la bonté qui inspirait une femme et lui donnait tant de puissance. Une médaille de 1,500 francs est attribuée à l'auteur de cette biographie, que lira le public.

D'autres études, qui touchent aux mêmes influences, dictaient à M. Alfred Nettement ce qu'il appelle *Seconde Education des Filles*, et ramenaient sous ses yeux bien des images du dix-septième siècle et du siècle suivant: le caractère polémique du talent n'en diminue pas l'intérêt, et on remarquera dans cet écrit une critique habile de Rousseau et d'heureux souvenirs de Saint-Cyr, à toutes les époques. Une médaille comme la précédente est offerte à l'auteur.

Une autre est réservée à la biographie de Bernard Palissy, de l'ouvrier inventeur qui parvint à la fabrication de l'email. Cette vie de bon exemple, cette vie de travail et de souffrances trouvant, à force d'épreuves, une matière nouvelle, et la faisant servir à des œuvres d'un art plus parfait, cette puissance de découverte qui dans le fourreau du pauvre artisan lui fit surprendre quelques vérités premières de la géologie, comme son esprit inculte, en s'exprimant, rencontrait l'éloquence, rien n'était meilleur à raconter, près de la statue qu'une ville de France élève à la mémoire de Palissy.

Persécuté dans les troubles religieux, sauvé pour son art, praticien de la science dans les conférences populaires à Paris, puis mort à la Bastille, son nom représente une forme de génie à part dans le savant du seizième siècle. Peintre vrai, malgré quelques longueurs, son historien, M. Audiat, professeur au même lieu, recevra notre médaille littéraire près de la statue de Palissy.

Une égale distinction s'attache aux vers heureux et naturels de M. André Theuriet, sous le titre: *Chemin des bois, poésie et poëmes.* L'auteur, encore nouveau dans les lettres, a trouvé, pour les souvenirs de la forêt et de la vie rustique, pour le travail du bucheron et du laboureur, cette force de sentiment qui donne à la pureté du langage l'expression et le charme.

L'Académie cette fois vient de désigner beaucoup d'ouvrages comme utiles aux mœurs. Elle ne nomme pas cependant tous ceux qu'elle avait distingués. C'est un regret fréquent pour elle.

Dans le précédent concours, un écrit de M. de Poncins, les *Cahiers de* 89, original par les recherches, élevé par les vues, avait inspiré la plus sérieuse estime, sans obtenir de prix littéraire. Cette année, il n'appartient plus à l'examen. Mais il reste dans le souvenir, comme un écho de la pensée publique. C'est devant cette pensée que notre étude va se reporter sur les prix spéciaux d'histoire, que nous avons à juger, et d'abord sur le grand prix fondé par le baron Gobert, et déjà décerné deux fois à l'*Histoire de la Restauration* publiée par M. de Viel-Castel.

A part la condition imposée en faveur du morceau d'histoire de France le plus éloquent, l'Académie croyait toujours ne pouvoir admettre qu'un

travail supérieur en quelque partie, instructif en toutes. Après avoir satisfait à ce devoir par le choix réitéré du savant et complet travail de M. de Viel-Castel sur les événements, la politique et la diplomatie d'une époque encore récente, elle conçoit le retour vers des temps plus éloignés, vers une série d'annales françaises déjà tentée plusieurs fois, dans notre siècle mobile.

C'est à ce titre qu'elle a reçu l'*Histoire de France*, depuis les origines jusqu'à nos jours, par M. Dareste, doyen de la Faculté des lettres de Lyon, correspondant de l'Institut.

Plus court, et moins hardi de conjectures que l'ouvrage de Sismondi, ce livre ne saurait être toutefois que trop imparfaitement apprécié par notre rapport. Comment résumer en quelques lignes une grande étude et l'expérience d'un long enseignement? Comment discerner assez la part de la nouveauté vraie dans le récit, et celle de la tradition reproduite? Formant six volumes, des origines barbares ou romaines jusqu'à la fin de Louis XV, l'ouvrage est encore un abrégé, mais plein de faits mémorables et de souvenirs choisis. Les temps les plus anciens revivent, et le récit se développe, en avançant vers la lumière. Attentif aux mœurs, aux coutumes, à la vie du moyen âge, l'auteur n'en fait pas de peintures outrées, et son admiration reste attachée aux vraies grandeurs.

Exact et impartial, il instruit par ses récits, sans étonner par ses opinions : il fait, dans chaque époque, ressortir quelques événements, dominer quelques hommes. Sans parti pris de blâmer ou de louer, il dit en général les fautes des princes, des grands, des corporations, des chefs et du peuple; mais partout il saisit et met au grand jour ce qu'il rencontre de courageux efforts et de nobles sentiments. Ses récits du règne de Louis XIV intéressent, après ceux de grands témoins et de grands maîtres, et nous font pénétrer dans les principes de durée, les forces acquises et aussi les périls et les chances d'erreur que laissait une telle époque. Le jugement de l'historien sur le long règne de Louis XV; rempli de faits curieux touchant l'état de la France, le travail des esprits et le besoin universel de réformes, n'est pas moins piquant par les détails que fortement instructif; et il plairait au lecteur, même sans les épigrammes empruntées au roi de Prusse Frédéric II.

Extrait de toute part, avec précision et sagacité, composé, en général, selon la science critique et le sentiment français, écrit avec naturel dans un style parfois un peu moderne, animé dans le récit des transactions politiques et des guerres, fidèle aux meilleures notions de paix, de liberté légale et de progrès populaire, ce livre, parvenu à l'avant-scène des temps nouveaux de Louis XVI, obtient aujourd'hui le prix fondé par un généreux citoyen, à l'honneur du nom français, au profit de la vérité sur le passé, et des bons conseils pour l'avenir.

Le second prix demeure attaché à l'ouvrage de M. Félix Faure, à l'*Histoire de saint Louis*, de ce roi qui réunit sur sa mémoire les admirations de Bossuet et de Voltaire, de ce saint, qui fut un héroïque chevalier, et qai a mérité, de nos jours, d'être étudié, comme législateur, pour des institutions supérieures à son temps, et dignes de ses vertus.

L'histoire dans ses formes diverses, l'histoire érudite ou pittoresque, philosophique ou polémique, reste un attribut et une préoccupation de notre temps. Nous devons le retrouver dans toutes nos épreuves littéraires. Ainsi la fondation *Bordin*, pour l'encouragement de la haute littérature, fait sortir du concours une palme historique. Le choix s'est arrêté sur un récit important par l'étendue des recherches, les noms, les témoignages et la pensée actuelle : *Henri de Valois et la Pologne en* 1572, par le marquis de Noailles.

L'ouvrage a trois volumes, dont le dernier formé de pièces officielles et de fragments d'archives. L'auteur s'est inspiré de la langue nationale, comme de l'aspect du pays. Le début est d'un haut intérêt par les choses qui touchent à la France, par les souvenirs tragiques de Coligny de s confiance aux promesses de la cour, et de ses efforts pour servir la politique dont s'armèrent plus tard Henri IV et Richelieu.

L'ambition étrangère, conseillée à Henri de Valois par Coligny, ne cessa pas après le crime de la Saint-Barthélemy ; et le prince y vit alors un refuge autant qu'un trône. Mais tandis que le pouvoir ailleurs se concentrait, il était en Pologne plus isolé, plus combattu. Le pays s'était agrandi par des guerres contre l'ordre teutonique et l'empire. Il avait, sous les Jagellons, lutté contre la Moscovie, contre les Turcs et les Tartares. Il avait occupé la Lithuanie et d'autres provinces. Mais par là même s'augmentaient les dangers d'un pouvoir instable et divisé.

Cette difficulté se fait sentir dans l'ordonnance même de l'ouvrage. L'auteur interrompt la candidature de Henri de Valois, pour raconter la formation précédente de la Pologne. Il en décrit les institutions, les troubles, les conquêtes. Puis, après ces épisodes, il aborde l'élection et le nouveau règne, dont il touche aussi le terme. L'historien sans doute a voulu éviter l'inconvénient de paraître composer deux ouvrages à la fois, ou d'attacher une trop longue préface à un règne trop court. Mais cette condition du sujet en était inséparable. La nouveauté des faits, les descriptions heureuses, la vivacité des sentiments et du récit, corrigent ou dominent cet ensemble inégal. L'ouvrage est la vie entière d'une race. L'historien la cherche et la décrit dans le passé : il en affirme la durée, en racontant ses fautes et ses disgrâces qui n'ont pu la détruire. Il en réclame les droits dans l'ordre humain, au nom même des maux qu'elle a soufferts et peut souffrir encore. L'Académie décerne à cette étude éloquante, sans déclamation, le prix proposé.

Près de l'histoire généreuse, qui n'est parfois qu'une plainte méconnue, gardons une place à l'histoire politique. Là aussi se retrouvent Rome et la Pologne, et d'autres souvenirs glorieux liés à la France.

Le prix fondé par M. Thiers avec la couronne littéraire, dont il n'acceptait que le titre honorifique, méritait une destination comme celle qu'il rencontre aujourd'hui. Ce prix va récompenser un talent jeune encore et déjà mûr. Il honore un récit impartial autant que sagace et noble dans son patriotisme. Il est décerné au volume ayant pour titre : *l'Europe et les Bourbons sous Louis XIV*, par Marius Topin.

Que ce livre ajoute à la renommée diplomatique du Cardinal de Polignac, cela même est fondé. Mais, ce qu'on ne peut assez louer, c'est l'étude qu'on y trouve du grand sens de Louis XIV, même après les fautes d'une longue prospérité ; c'est la justice rendue à la dignité de sa vieillesse, comme à la France d'alors et de son gouvernement, à Torcy comme à Villars, aux négociateurs de la paix d'Utrecht comme au vainqueur de Denain.

L'ambassade de Polignac à Varsovie, ses conseils au roi Sobieski, ses projets d'alliance pour la Pologne, sa présence durant l'interrègne, son appui à la candidature d'un prince français qui ne veut pas de la couronne, ce n'est là qu'un épisode bien raconté de la vie du grand diplomate. C'est plus tard que, dans l'affaiblissement de la France et devant les périls suscités pour elle par l'avénement d'un prince français en Espagne, il est envoyé à Gertruydenberg, où domine la politique d'ennemis qui ne veulent pas même, avec tout avantage pour eux, souffrir la France en paix. Mais cette fédération de haines est ébranlée par un dissentiment que favorise la liberté politique. Le nouvel historien, non moins habile au détail des affaires que peintre expressif des événements, suit partout le mouvement des esprits

On voit le tory libre penseur, Bolingbroke, détachant l'Angleterre de la grande alliance. Sa rivalité d'homme d'Etat devant le général cher au parti contraire, et ses vues sur l'équilibre de l'Europe, lui font craindre la durée de la guerre et même du succès. Devenu ministre de la reine Anne, il est par son éloquence le conseiller irrésistible des idées de paix. Il en rend le vœu populaire. Il en fait arriver la pensée et les commencements au monarque intrépide sur le trône de France, et il en prépare le théâtre et les incidents favorables dans Utretch. Ainsi, par le retour des événements, par la nécessité d'une France puissante en Europe, la paix était promise et assurée, même avant la victoire de Denain qui n'en fut que la parure. Par la fermeté que garda et les sages renonciations qu'admit Louis XIV, la paix sortait des conférences d'Utretch, avec des résultats longtemps décisifs pour l'équilibre européen. Ce traité si favorable à la richesse d'une autre nation était une limite pour la France,

mais une limite glorieuse qui laissait à son territoire d'anciennes conquêtes, que le traité de Rastadt vint affermir encore.

L'Académie décerne à cette étude savante, précise et animée d'esprit français, le prix fondé par M. Thiers, historien et orateur politique.

D'autres prix étaient confiés à l'impartialité de nos suffrages. Le prix de la fondation Lambert, pour le talent digne d'une marque d'intérêt public, est accordé à Mme Blanchecotte, auteur de l'écrit : *les Impressions d'une femme*.

L'auteur d'un volume de vers, les *Chants de l'âme*, Mlle Adolphine Bonnet, jeune personne élevée dans la retraite, loin de Paris, est désignée pour le prix Maillié-Latour-Landry, après la lecture inattendue et vraiment poétique de quelques-uns de ses chants religieux.

Pour le concours des années prochaines, l'Académie n'indique pas un sujet de *prix de poésie :* elle donnera le prix aux deux cents vers qui rendraient le plus heureusement, à ses yeux, quelque pensée digne de notre temps.

Pour le *prix d'éloquence* à décerner dans deux ans, elle ne s'éloigne pas des traditions sur l'étude de la langue et du génie français. Elle propose l'éloge historique de Sully, considéré comme homme public et comme écrivain.

Aujourd'hui, elle ne doit faire connaître son jugement des discours sur J.-J. Rousseau, ce philosophe, ce novateur, ce grand artiste, ce génie et cet homme à part dans le dix-huitième siècle. Trente ouvrages étaient présentés, souvent excessifs ou faibles. Mais n'insistons pas sur des torts de paradoxe et d'inexpérience. Il suffit de dire que le nom proposé a inspiré quelques études mêlées d'éclat et un discours excellent pour l'équité, la justesse des vues et le talent d'écrire ; c'est le discours inscrit No. 19, avec cette épigraphe de Rousseau lui-même : "Je ne voyais personne penser comme moi." L'auteur est M. Gidel, professeur de rhétorique au lycée de Bonaparte.

Il ne nous appartient pas d'esquisser de nouveau ce qu'il a vivement senti, l'admiration véridique pour la force originale de l'esprit, la justice sévère pour des erreurs et des vices devenus des sophismes dangereux, et plus tard des remords éloquents. C'est ainsi que l'auteur explique et dépeint la double action de Rousseau sur son temps, sa lutte pour la liberté d'opinion et à l'appui de la réforme morale, sa recherche de popularité dans le monde et ses attaques à la société mondaine, ses hardiesses de penseur et ses retours au sentiment religieux.

Des considérations assez élevées et quelques tableaux bien tracés se remarquent dans deux discours que l'Académie désigne pour mentions à titre égal : le No. 6, portant pour épigraphe la pensée de Senèque : "Qu'il n'y a pas de grand génie sans quelque mélange de folie," et le No.

24, dont l'épigraphe demande "justice et pitié pour le génie de Rousseau." L'auteur de ce discours est M. Compayré, professeur de philosophie au lycée impérial de Pau. Le génie est surtout décrit et jugé dans le discours de M. Gidel, dans l'œuvre qui, d'un succès tardif de palme académique, ramenant Rousseau vers son enfance inégale, ses égarements de jeunesse, sa vie d'aventures et de travail, le suit dans ses changements d'existence, d'ardeur, passe du discours sur l'*Origine de l'inégalité* parmi les hommes à la lettre *sur les Spectacles*, pour arriver aux leçons et aux images de la *Novelle-Héloïse*, à la pensée systématique et aux vérités naturelles d'*Emile*, puis au joug du *Contrat social*. Que d'efforts, que de méditations, que d'accidents d'éloquence à recueillir et à définir dans cette vie de contradicteur opiniâtre et persécuté, d'ennemi redoutable à Voltaire lui-même, d'émule de Montesquieu, et de réfugié consolé par Malesherbes !

Et maintenant que l'ancien prestige est passé, que l'illusion du dix-huitième siècle n'est plus, quelles analyses à faire, quels motifs à donner des séductions de l'orateur sans patrie, qui, par le tribunal de la parole française, flattait, réprimandait et dominait ce siècle ! Quels avis, quelles lumières à recevoir des vérités et des erreurs de ce puissant esprit, de sa logique si savante et des exemples variés de sa passion et de son art ! On ne pourra, tout à l'heure, entendre ici qu'une part trop courte de cette brillante étude ; mais le sentiment public, se plaisant à l'écouter, en sera l'épreuve et la récompense.

LA FONTAINE ET M. SAINT-MARC GIRARDIN.

La Fontaine et M. Saint-Marc Girardin ! L'accouplement semblera bizarre à plus d'un lecteur. Qu'on se rassure ! Il ne s'agit point ic d'un parallèle à la façon de Plutarque, mais d'un simple rapprochement de noms, que je réunis en tête de cet article, comme je les trouve rassemblés sur la couverture du livre qui va servir de texte à ma causerie d'aujourd'hui. Je parlerai de La Fontaine à propos du récent ouvrage de M. Saint-Marc Girardin, et surtout de M. Saint-Marc Girardin à propos de son récent ouvrage sur La Fontaine.

"En publiant ce cours, écrit l'auteur, je n'ai pas l'intention de publier un livre. J'ai récrit, d'après mes notes et celles de quelques-uns de mes auditeurs, des leçons qui n'avaient d'autre mérite que celui d'entretiens

familliers sur le sujet le plus varié du monde, c'est-à-dire sur La Fontaine. Je n'ai pas cru devoir changer la forme de ces leçons et leur ôter leur caractère de conversation. Ceux de mes auditeurs qui auront la curiosité de les lire y retrouveront les souvenirs de leur vive et studieuse jeunesse et de leur vieux professeur ; ils m'en sauront gré. Quant à moi, comme ces souvenirs de bienveillance, perpétués et renouvelés pendant trente deux ans de professorat public, à travers bien des générations et deux ou trois révolutions, font le modeste honneur de ma vie, on ne s'étonnera pas que j'aie soigneusement conservé à ces leçons ce qui m'en rend la mémoire douce et précieuse."

On a pu recueillir par la sténographie, pour les envoyer directement à l'impression, les cours de l'illustre triumvirat qui fit jadis la gloire de la Sorbonne,—de M. Cousin, de M. Guizot et de M. Villemain.—Le livre se trouvait tout fait, dans son ordonnance harmonieuse et sévère. Il n'y avait rien de pareil à tenter avec les libres et familiers monologues de M. Saint-Marc Girardin, successeur non dégénéré, mais si différent, de ces maîtres célèbres ; non moins éloquent peut-être, mais à sa façon, c'est-à-dire d'une manière à la fois plus bourgeoise de ton et plus abandonnée d'allure. Il fallait les récrire, en émonder quelque peu les digressions trop touffues, donner au style plus de tenue et de cohésion, élaguer tout ce qui tenait de trop près à l'inspiration du jour et à la fantaisie du moment, s'il est permis d'appliquer les mots de fantaisie et d'inspiration à un esprit aussi rangé que celui de M. Saint-Marc Girardin, qui a toujours professé, avec l'amour du lieu commun, l'honneur des termes prétentieux et des formules romantiques.

Mais, en exécutant ce travail de reconstitution et de révision, il n'a ni pu ni voulu enlever à l'ouvrage sa physionomie primitive et, si j'ose ainsi dire, sa marque de fabrique. Ce qui en fait le caractère essentiel, et ce qui en fait aussi le charme, c'est qu'à chaque page, à chaque ligne, on y retrouve le professeur. M. Saint-Marc Girardin est né professeur, comme d'autres naissent académiciens ou diplomates. Il l'est partout et toujours, dans le journal et dans le livre, aussi bien que dans sa chaire. C'est sa faculté maîtresse, comme dirait M. Taine ; c'est le titre dont il aime à se parer, avec une modestie qui a son orgueil légitime ; c'est à la fois, enfin, l'honneur de sa carrière et l'originalité spéciale de son talent. Ses articles sont des leçons et ses livres des cours : pour peu qu'on l'ait jamais entendu, on y devine l'accent, on y met l'intonation et le geste. Il n'écrit pas, il parle, et, si l'on me permet cette métaphore hardie, que comprendront tous ceux de ses anciens auditeurs à qui il arrivera d'ouvrir *la Fontaine et les Fabulistes*, on le lit par l'oreille autant que par les yeux.

Je ne puis donc mieux faire connaître l'écrivain qu'en esquissant le portrait du professeur, tel que mes souvenirs d'étudiant me le représentent

vivement aujourd'hui encore, après douze ans d'intervalle. La chaire abandonnée trop tôt par M. Saint-Marc Girardin est le cadre où il faut le replacer, si l'on veut retrouver sa physionomie véritable.

La scène est dans la grande salle des concours de la Sorbonne. Dès midi et demi, les trois portes livrent passage à un public empressé, où quelques têtes blanches apparaissent çà et là dans une forêt de têtes brunes et blondes. Voici l'étudiant en médecine, barbu, mal peigné, le chapeau légèrement incliné sur l'oreille et le tuyau de pipe passant par le coin de la poche. Voilà l'étudiant en droit, plus élégant et plus civilisé, soignant sa taille et sa cravate,—ici le futur notaire, à la mise correcte, à la physionomie affable et grave à la *fois;* plus loin l'avocat futur, le lorgnon dans l'œil et l'air conquérant. Les amis se reconnaissent et s'interpellent dans l'auditoire qui grossit rapidement. Le public s'étage sur les gradins—En avant les *piliers* des cours, vétérans de Henri IV et de Louis-le-Grand, pauvres *capettes* universitaires, aspirants à l'Ecole normale, nourris de racines grecques et maigres de leurs orgies quotidiennes à dix-neuf sous par tête chez Viot l'*aquatiqué;* puis le groupe d'habitués qui se forme au pied de la chaire, causant familièrement avec le garçon de salle et lui donnant des conseils sur le chauffage ou la ventilation. Au centre, le bataillon compact des Facultés de droit et de médecine, enfermant dans ses flancs tumultueux quelques bourgeois timides, dépaysés, un peu inquiets, qui sont venus en partie de plaisir, et qu'on reconnaît aisément à l'ivoire jaune de leur crâne, aux lignes majestueuses de leur abdomen et à la courbe bénigne de leur dos vers les épaules, enfin au recueillement avec lequel ils demeurent assis, le chapeau à la main et les yeux à cinq pas devant eux. Par derrière et dans les encoignures, les auditeurs de passage qui restent debout, prêts à s'envoler après quelques minutes, à moins que tout à l'heure la chaîne d'or de l'éloquence ne les suspende immobiles aux lèvres de l'orateur.

Il est midi trois quarts. La marée monte toujours. Bientôt l'escalier retentit de courses effrénées: ce sont les retardataires qui se hâtent,—ceux qui descendent de la bibliothèque de la Sorbonne et ceux qui montent du cours de M. Himly ou de M. Guigniaut, les vaillants, les intrépides, les auditeurs *pour tout faire,* comme il n'en manque pas au quartier latin, qui se reposent d'un professeur par un autre, et passent de la chaire de littérature grecque à la chaire de géographie ou de grammaire comparée, comme le papillon vole de fleurs en fleurs. Les derniers recoins de la vaste salle sont envahis. On se presse aux portes qui gémissent; des poussées se produisent et des apostrophes animées se croisent dans les rangs acculés contre le mur. Deux ou trois pieds s'avisent, pour tuer le temps, de frapper le plancher en cadence: c'est d'abord un *piano* hésitant et presque langoureux, qui semble interroger l'horizon; puis le duo devient

un quatuor; le concert s'affermit, s'étend et finit enfin par éclater en un chœur formidable de quatre cents pieds, scandant l'air des *lampions* dans un tourbillon de poussière. Des plaisants procèdent à diverses scènes d'imitation, renouvelées de l'arche de Noé, et qui obtiennent un succès d'enthousiasme. On bat des mains, on siffle, le vacarme est à son apogée.

Une heure sonne. La petite porte à droite de la chaire s'ouvre, livrant passage à un appariteur, suivi par un homme de taille avantageuse, vêtu, comme un rentier du marais, d'une cravate modeste, d'un gilet fermé et d'une ample redingote marron, à la démarche allongée, au dandinement plein d'une grâce familière et nonchalante. Une salve nourrie d'applaudissements couvre et anéantit aussitôt les bruits suspects; après quoi le silence se fait, respectueux et profond.

Cependant M. Saint-Marc Girardin s'établit commodément dans sa chaire, comme un homme qui rentre chez lui. Il choisit avec maturité, non sans changer plusieurs fois d'avis, un endroit propice pour y déposer son chapeau, donne un ordre au garçon, trempe ses lèvres dans le verre d'eau sucrée, tire son mouchoir, puis, les jambes croisées, renversé sur son fauteuil et le bras droit accoudé au dossier, d'une voix aiguë et perçante, montée dès les premiers mots au plus haut diapason, il commence par gronder amicalement ses jeunes auditeurs, qui rient pour confesser leur tort et applaudissent pour l'expier.

Dès cette première minute, on voit que M. Saint-Marc Girardin domine son public, qu'il le manie comme il veut, et l'on voit aussi comment il le domine. Il ne craint pas plus de le gronder, que celui-ci ne craint d'être grondé par lui. Il n'hésite pas à contrarier ses goûts, à combattre ses opinions, à railler ses préjugés courants, et ce public accourt toutes les semaines, avec une sorte de passion, aux mercuriales d'un Mentor qui est son favori. On applaudit jusqu'à ses gestes, on rit de ses intonations, on prévient ses bons mots, on souscrit à ses arrêts avant de les avoir entendus.

D'où vient cette domination sur un auditoire qu'il flatte peu et qu'il morigène souvent? Sans doute, la plupart de ses reproches ne sont pas très graves et portent habituellement sur des défauts dont on ne redoute pas beaucoup d'être convaincu, sans compter qu'ils se présentent sous une forme qui en sauve l'amertume. Mais le vrai secret de cette popularité est ailleurs. Le jeune auditoire supporte tout d'un homme qu'il sait et qu'il sent son ami—qui a, d'ailleurs, la bonne foi et l'habileté de se mettre de moitié dans ses propres critiques, de se faire sa part, et, au besoin, de s'asseoir discrètement lui-même sur la sellette afin d'y faire asseoir le patient à côté de lui. Sa position vis-à-vis de son public tint toujours à la fois du professeur, de l'ami et du censeur bienveillant, mais assidu. Il ne promulgue point *ex cathedra* de pédantesques arrêts; il s'épanche, il ouvre son esprit et son cœur. Sa tribune est un fauteuil d'où il entame

un dialogue avec ses auditeurs; il les associe à ses impressions, descend au milieu d'eux, les interroge, et l'on entend leurs réponses. Nul mieux que lui ne sait tirer parti des circonstances, suivre le sentier imprévu qu'ouvre devant ses pas le hasard du moment, rattacher au fait ou à l'idée du jour ses études rétrospectives, pour les vivifier par une application directe. Il ne craint point de s'abandonner à la dérive, sûr qu'il est de ne jamais perdre pied et de remonter le courant dès qu'il le voudra.

Assurément, au point de vue de l'esthétique pure, l'éloquence de M. Saint-Marc Girardin, pas plus que son action oratoire, n'est irréprochable: L'une et l'autre ne sont pas toujours exemptes d'un certain ton naturellement déclamatoire, si je puis ainsi dire, qui revient à intervalles périodiques, comme un refrain lyrique dans une chanson bourgeoise; elles offrent un mélange singulier de familiarité solennelle et de solennité familière, dont l'originalité forme le plus incontestable mérite. Cet organe un peu criard aurait besoin du joueur de flûte qui suivait Caïus Gracchus à la tribune, pour le ramener quelquefois au diapason normal. Mais ces défauts, comme ces qualités, en lui constituant une physionomie bien à part, semblent faits tout exprès pour son rôle et servent à expliquer son influence. C'est par là qu'il dirige son auditoire, lentement, à son aise, en prenant *des temps*, à la manière d'un acteur sûr de tous ses effets. Il s'écoute, mais on l'écoute. M. Saint-Marc Girardin est de la race de ces bourgeois dont Ingres a tracé l'image typique dans le portrait de M. Bertin, et dont il se plaît à faire lui-même l'apologie: il en a les idées, le sentiment et le style dans leur meilleure expression, le culte des traditions joint à l'humeur indépendante, le bon sens railleur, le goût de la moralité pratique, la haine du paradoxe et l'amour du lieu commun, bien qu'il sache à merveille donner au lieu commun, pour le faire passer, la piquante saveur du paradoxe, et rajeunir les vieilles choses par de nouvelles formes. Il faut se laisser conduire où il veut nous mener, en se prêtant à tous les circuits de sa parole ondoyante, qui aime à voyager autour du sujet.

Si vous êtes pressé, ne le prenez pas pour guide: il ne l'est jamais. Si vous cherchez l'abondance des idées, les perspectives nombreuses et imprévues, les minuties de la curiosité et de l'érudition, adressez-vous à un autre: il n'est pas votre homme. Je me souviens du dépit que j'éprouvai d'abord, quand, étudiant laborieux, plus avide, je m'en confesse, de révélations littéraires que de considérations morales, j'assistai pour la première fois aux leçons de littérature française de M. Saint-Marc Girardin. Je m'étais muni de mon cahier de notes et me promettais une ample moisson, comme aux cours de M. Epger et de M. Patin. En vain je guettais chaque mot, l'oreille en alerte et le crayon à la main: au bout d'une heure, quatre lignes avaient résumé toute la causerie. Mais lorsqu'enfin j'eus compris que le professeur faisait un cours de morale autant et plus

encore qu'un cours de littérature; que son but n'était point d'apprendre des faits, de former des érudits et de préparer des candidats à la licence, mais d'apprendre à penser, de former le goût et de préparer à la vie les jeunes esprits qu'il instruisait du juste et du bien en les instruisant du beau, je me décidai à remettre le cahier de notes dans ma poche, pour m'abandonner au courant, et je fus séduit comme les autres.

Je n'ai pu résister au désir de faire revivre un moment dans mon souvenir la souriante figure de ce professeur de Sorbonne, qui fut à sa manière le digne héritier de M. Villemain, et qui n'a pas encore d'héritier. Nous voilà bien loin, ce semble, de l'ouvrage de M. Saint-Marc Girardin sur La Fontaine: nous en sommes tout près, pourtant. Ou plutôt nous n'en sommes pas sortis. C'est l'écrivain que nous avons étudié à travers le professeur, et, en parlant des cours de celui-ci, il se trouve que nous avons déjà fait connaître et comprendre le livre de celui-là.

Si l'on a lu ce qui précède, on doit voir maintenant que La Fontaine devait attirer particulièrement M. Saint-Marc Girardin, et qu'il lui fournissait un thème à souhait. Aucun sujet ne se prêtait mieux à sa nature d'esprit, et il est permis de croire qu'il l'a traité avec prédilection. Je ne sais si M. Saint-Marc Girardin prend volontiers le plus long, comme le fabuliste, lorsqu'il va à l'Académie, mais il aime à prendre le plus long dans ses promenades péripatétiques à travers les jardins de la poésie française; et qui ne devine combien de prétextes lui fournissait La Fontaine à ces excursions charmantes où ils *flânent* tous deux de compagnie, en causant de toutes choses et *de quibusdam aliis*? Mais c'est surtout le moraliste qui le séduit en La Fontaine. Les questions littéraires n'ont jamais intéressé M. Saint-Marc Girardin que dans leurs rapports avec le cœur humain, par les leçons qu'il en pouvait tirer à l'adresse de son jeune auditoire; et quelle mine précieuse, plus abondante que celle-là? Ce livre sur La Fontaine est, pour ainsi dire, une succession de moralités aimables et de piquants tableaux de genre, où l'observateur se mêle au satirique, où la fable est éclairée par l'histoire, où la maxime vit en bonne compagnie avec l'épigramme, où la malice pique sans blesser, parce qu'elle s'enveloppe de bonhomie. Les rapprochements heureux, les digressions spirituelles, les applications ingénieuses, les anecdotes finement contées abondent en ces pages, d'un lumineux bon sens et d'une bonne foi parfaite. L'auteur fait revivre toutes ces petites comédies ravissantes, et il écrit lui-même ses apologues à côté de ceux de La Fontaine.

M. Saint-Marc Girardin montre la persistance de la fable, sa popularité universelle, qui s'explique par son universel intérêt, et il en suit a tradition dans tous les pays, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours.

Mais La Fontaine est le centre et l'âme de cette étude ; c'est de lui qu'elle part et c'est à lui qu'elle revient toujours. M. Saint-Marc Girardin l'apprécie avec la justesse, la mesure et le goût qui distinguent sa critique. Il se garde bien d'en faire, comme d'autres l'ont essayé, un satirique implacable ou un révolutionnaire introduisant d'avance les principes de 89 dans sa bergerie ; un Saint-Simon déguisé, masquant sous le voile de l'allégorie ses portraits des gens de cour, ou une sorte de Jean-Jacques Bonhomme, poussant à la réforme sociale sans avoir l'air d'y toucher, — car telles sont les belles choses qu'un homme d'esprit, qui se croit philosophe et qui applique des qualités éminentes à fausser mathématiquement la plupart des questions qu'il touche, a découvertes dans ce charmant humoriste, dans ce poëte au génie abondant, souple et varié comme la nature elle-même, dans ce moraliste sincère et naïf auquel les grands sermons font peur comme les longs ouvrages, et qui, pour nous prêcher, se borne à mettre son âme à nu devant nous.

Il s'est formé autour de La Fontaine un cercle de légendes, que M. Saint-Marc Girardin s'attache à ramener à leur vraie mesure. Ce prétendu solitaire, cet homme des champs et des bois, aimait le monde et y était aimé ; ce *fablier*, qui portait des apologues comme un pommier porte des pommes, révisait, raturait, refondait ses vers avec la sage lenteur recommandée par Boileau : il ne faut pas confondre la facilité du travail avec la facilité du génie. Mais si M. Saint-Marc Girardin aime La Fontaine, il sait et il dit les défauts de l'homme et du poëte, — ce fond d'égoïsme, ce défaut d'élévation et de *chevalerie* qui caractérisent généralement sa morale. Les apologues, comme les proverbes, expriment la sagesse pratique de la foule, et cette seule observation suffirait, sans remonter jusqu'à l'origine orientale du genre, pour expliquer la prudence un peu craintive, le respect de la force et la résignation du faible qui résument ses enseignements, — sauf, toutefois, dans l'apologue religieux, dans la parabole biblique, où la leçon se relève au niveau du sentiment qui l'inspire. D'où vient pourtant que La Fontaine nous plaît et nous charme, même quand il semble prêcher les accommodements de la conscience avec toutes les difficultés de la vie ? Ce n'est pas seulement parce que le poëte fait passer le philosophe, parce que le sens de la nature, l'art de peindre, de tracer des caractères, de créer des personnages, n'ont jamais été poussés plus loin ; c'est parce que, pour arriver à ces moralités, qu'on voudrait quelquefois plus hautes et plus fières, sans les souhaiter jamais plus justes et plus fines, l'écrivain a dépensé des trésors de philosophie, et qu'il reste toujours un moraliste de première force dans l'observation, dans les idées qu'il remue et suggère, sinon dans les préceptes

qu'il donne. C'est aussi parce que sa bonne foi et sa naïveté désarment et qu'il a commencé par séduire ses juges. Comme tous les grands écrivains, La Fontaine exprime des sentiments généraux, communs à toute l'humanité, sous une forme qui lui est propre et particulière, ce qui constitue l'une des conditions essentielles de la popularité dont il jouit. Il s'en prend à l'humanité, non à la société; il veut corriger l'individu, non réformer les lois, et laisse aux fabulistes du dix-huitième siècle, voisins de l'Encyclopédie, et à ceux du dix-neuvième, qui ont été conseillers d'Etat, pairs de France, députés de l'opposition ou philanthropes, la tâche d'aborder la fable politique et sociale, — celle-ci d'un intérêt plus piquant, mais plus passager; celle-là d'une application plus ambitieuse, mais moins juste.

Pour les ouvrages pareils à celui qui nous occupe, il importe plus d'en indiquer la physionomie que d'en donner l'analyse. L'intérêt est moins dans les détails que dans la façon générale dont l'auteur a compris et traité son sujet. On lira ces deux volumes, clairs, simples, ingénieux, amusants, tout à fait *français*, sans nul étalage d'érudition aride ou de métaphysique profonde, et qui prennent toutes les précautions possibles pour ne jamais ni fatiguer, ni humilier le lecteur. Le *moi* s'y montre souvent, mais il n'est qu'à la surface, et l'on peut dire du *moi* de M. Saint-Marc Girardin ce qu'il dit de celui de La Fontaine: il y a des *moi* aimables et naïfs qui échappent à la loi commune, auxquels il sied de se montrer, dont les confidences plaisent et dont l'humeur attire, quand même elle ne serait pas la nôtre. L'esprit s'y mêle au bon sens et la malice à l'émotion. L'émotion, ai-je dit! J'ai même çà et là reconnu la tirade pathétique, la fameuse tirade qui ne manquait jamais aux leçons du professeur, qu'on devinait d'avance, qu'on sentait venir à certains endroits, que les sceptiques accusaient d'arriver toujours à point nommé pour *extirper* les bravos et concentrer en une salve vigoureuse la quintescence de l'enthousiasme accumulé pendant toute la leçon. Je l'ai saluée comme une vieille, mais aussi comme une bonne connaissance, cette excellente tirade, qui, après tout, parle en beau style des meilleures choses du monde, et dont la pureté d'intention me paraît garantie par celle des principes; et en la rencontrant, j'ai su gré à l'écrivain de n'avoir rien négligé de ce qui pouvait rappeler fidèlement à l'esprit le souvenir aimé du *vieux professeur.*

Gazette de France.

LE GÉNIE DES NATIONS

DANS L'ARCHITECTURE.

Si le climat et la nature des matériaux disponibles ont influé partout sur le caractère de l'architecture, cette influence incontestable s'est fait sentir principalement dans la couverture de l'édifice; quant au sens matériel de son développement, il est lié sans aucun doute par un rapport secret avec les idées de la nation, avec sa manière d'imaginer le monde moral et de comprendre la divinité. Chez tous les peuples, les plus anciens artistes furent des prêtres: voilà pourquoi l'architecture commença par être symbolique, et ce symbolisme s'exprime tout d'abord par le choix de la dimension dominante. Un coup d'œil jeté sur l'histoire nous fait apercevoir sur-le-champ trois genres de grandeur parfaitement distincts et sensibles dans les constructions humaines. Les temples de l'Inde sont profonds, les temples de l'Egypte sont larges, les églises chrétiennes sont hautes, et ces contrastes correspondent à des religions différentes; ils expriment des pensées.

" Les religions de l'Inde, dit Lamennais, renferment toutes une idée de panthéisme, unies à un sentiment profond des énergies de la nature. Le temple dut porter l'empreinte de cette idée et de ce sentiment. Or, le panthéisme est à la fois quelque chose d'immense et de vague. Que le temple s'agrandisse indéfiniment, qu'au lieu d'offrir un tout régulier, saisissable à l'œil, il force, parce qu'il a d'inachevé, l'imagination à l'étendre encore, à l'étendre toujours, sans qu'elle arrive jamais à se le représenter tout ensemble comme un et comme circonscrit en des limites déterminées, l'idée panthéiste aura son expression...."

Ces belles considérations ne sont pas d'un poëte: elles se peuvent rigoureusement vérifier. Les temples indiens, ceux qui constituent véritablement l'architecture indigène, sont de vastes excavations dans le roc vif, pratiquées avec une patience qui a duré des siècles. L'inde en est remplie, et tous les jours on en découvre en deçà ou au-delà du Gange. Les plus fameuses sont celles de l'ile de Ceylan, des environs de Bombay, d'Eléphanta, de Bénarès, de Saisette, de Doubmar, de la côte de Coromandel... Aucun plan visible ne se fait comprendre dans ces monuments; aucun ordre bien saisissable n'y règne. La pensée de l'architecte est obscure comme le sanctuaire qu'il a évidé sous le plafond

des montagnes; elle est vague comme la divinité qu'on y adore, et il semble qu'en fouillant ainsi la nature, on ait voulu y poursuivre ce mystérieux Brahm dont le visage est partout, cet être universel qui réside caché, enveloppé dans les profondeurs de la création et confondu avec elle.

La religion des Indous, qui est un panthéisme mystique, a dû imprimer à leurs monuments le caractère qui les distingue, et c'est là sans doute la cause secrète d'une préférence aussi marquée pour la dimension indéfinie en profondeur. Même lorsqu'ils ont élevé des pagodes pyramidales, leur architecture, suivant l'observation de Thomas Hope, tout en adoptant des formes un peu moins lourdes, représentent encore la caverne creusée en plein roc et les matériaux amoncelés en pyramides à la surface du sol, après avoir été extraits du sein des rochers. Quant aux coupoles et aux minarets qui surmontent tant d'édifices dans l'Inde, ils ont été construits par des musulmans, et leur style n'a rien de commun avec le génie des Indiens.

Les Egyptiens qui étaient originaires de l'Asie, comme le prouvent l'anatomie comparée, l'analogie des langues et tous les travaux modernes depuis Herder jusqu'à Brügsch, les Egyptiens avaient conservé quelques traits d'une ressemblance éloignée avec la race indienne; mais ils en différaient par la nature de leurs croyances et par un génie qui avait dû profondément modifier l'éternelle monotonie d'un climat brûlant. Il se peut, sans doute, que ce climat, en leur inspirant le goût de se créer des demeures souterraines, les ait habitués à une architecture massive, rappelant les énormes piliers de réserve que nécessite toute excavation; mais il faut reconnaître aussi que leurs idées religieuses contribuèrent puissamment à cette prédilection pour une stabilité à la fois réelle et apparente.

Les Egyptiens croyaient fermement à l'immortalité de l'âme, et ils désiraient l'immortalité de la matière, pensant que cette âme immortelle rentrerait dans son corps au bout de mille ans. Ils regardaient la vie d'ici-bas comme le prélude d'une existence meilleure. Aussi n'avaient-ils guère soin de l'habitation des vivants, tandis qu'ils déployaient une extrême magnificence dans la demeure des morts. Leurs maisons n'étaient guère que des huttes de terre et de roseaux; mais leurs tombeaux étaient bâtis pour les siècles, leurs temples même avaient une solennité sépulcrale, et leurs statues rigides comme des momies semblaient faites pour perpétuer cette image de la mort qui, sans les épouvanter, était toujours présente à leur esprit. Un peuple ainsi préoccupé de la vie future et qui l'espérait immuable, un peuple qui a conservé des cadavres plus de quatre mille ans, devait développer dans son architecture la dimension qui assure la solidité de l'édifice et en présage la durée sans

fin. L'immense largeur des bases devait être le trait caractéristique de ses monuments. Murs, piliers, colonnes, tout, en effet, dans la construction égyptienne, est robuste, épais et court. Et comme pour ajouter à l'évidence de cette inébranlable solidité, la largeur des bases est augmentée encore par une inclinaison en talus qui donne à toute l'architecture une tendance pyramydale.

Les pyramides elles-mêmes, celles de Memphis, dont la plus grande est le bâtiment le plus élevé de la terre, sont assises sur une base énorme : elles sont beaucoup moins hautes que larges. La pyramide de Chéops, par exemple, a 232 mètres 85 centim., à la base primitive, quand la hauteur verticale n'est que de 146 mètres 52 centim., c'est-à-dire que la base est à la hauteur exactement comme 8 est à 5. Ainsi tous les monuments égyptiens, même ceux dont l'élévation est célèbre sont cependant plus étonnants encore par l'étendue de leur dimension en largeur, dimension qui les rend et les fait paraître impérissables, éternels.

Tout autre est l'aspect de nos monuments dans l'architecture ogivale. Ils s'élèvent, ils s'élancent vers le ciel, et c'est la hauteur ici qui triomphe. La foi du moyen âge a soulevé la voûte romaine, le souffle de l'esprit a haussé les tours jusqu'aux nuages. Il faudrait résister à l'évidence pour ne pas voir dans nos cathédrales gothiques l'œuvre d'un sentiment religieux, une image parlante de l'aspiration du croyant au paradis. Jusqu'à la naissance du style ogival, l'idée chrétienne n'avait eu dans l'architecture qu'une représentation insuffisante ; elle n'avait pas eu son symbole de pierre et ne s'était pas encore matériellement exprimée et développée. " Il semble, dit M. Viollet Leduc (dans son précieux *Dictionnaire de l'architecture française*), que jusqu'au réveil de l'esprit moderne au douzième siècle, la tradition païenne laissait encore des traces dans les esprits, comme elle en laissait dans les formes de l'architecture."

Quelle que soit l'origine de l'ogive, et avant que nous en venions à rechercher cette origine, il est clair pour nous qu'une cause morale a poussé les prêtres et les architectes à vouloir et à construire des temples d'une aussi prodigieuse hauteur, et qui, étant très peu larges, y gagnent encore les apparences d'une élévatien plus grande. Et comment ne pas reconnaître que le sacrifice de la dimension en largeur a été commandé par le désir d'émouvoir les âmes, aussi bien dans une petite église que dans une vaste cathédrale ? La Sainte-Chapelle de Paris, qui a 36 mètres d'élévation, ne paraît-elle pas beaucoup plus haute parce qu'elle a seulement 9 mètres de large ?

Il est vrai qu'un savant architecte, celui-là même que nous venons de nommer, croit trouver l'origine du système ogival dans les simples tâtonnements du constructeur en peine de bâtir des voûtes solides ; mais pourrait-on soutenir que la foi chrétienne, à son apogée, n'a été pour

rien dans ce besoin d'exhausser l'église et de se prêter ainsi aux élans de la prière comme à l'ascension du regard ?

Il n'est pas conforme aux habitudes de l'humanité qu'elle applique avant de concevoir au moins par instinct ; il n'est pas naturel qu'elle invente le moyen avant d'avoir aperçu le but. La pratique n'est pas la sœur aînée de l'esprit ; elle éclaire la théorie, mais ne la précède point. L'exhaussement des églises chrétiennes était déjà prémédité, lorsque l'architecte comprit que cette surélévation ne pouvait être obtenue que par le tracé de l'ogive. Et si la dimension en largeur dut être sacrifiée aux nécessités de la construction, c'est que la pratique se trouva vouloir ce qu'avaient désiré toutes les âmes. La pierre et le sentiment furent d'accord.

De tous les peuples fameux par leur architecture, les Grecs sont les seuls qui aient conservé une sorte d'équilibre dans les trois dimensions de leurs temples, et cela même trahissait leur génie, génie clair et simple, exquis dans sa sobriété, mesuré dans sa grandeur. Sans doute leurs monuments n'ont pas une longueur égale à la hauteur et à la largeur, car un édifice dont les trois dimensions seraient les mêmes, c'est-à-dire qui aurait une base carrée et une élévation cubique, serait dépourvu de sens et partant d'expression ; ce serait une abstraction muette, une monstruosité en architecture. Les Grecs ont presque toujours donné à leurs temples une largeur double de la hauteur et une longueur au moins double de la largeur.

Mais ces différences ne sont pas, à beaucoup près, aussi frappantes que celles dont les monuments indiens, égyptiens ou gothiques nous offrent le spectacle. Elles sont dus au sentiment de la beauté plutôt qu'au sentiment religieux.

Dans l'imagination des Athéniens, l'Acropole était aussi haut placé que l'Olympe, et le séjour des dieux mêmes était une montagne de la Thessalie. Revêtues des beautés parfaites de la force humaine, les divinités de la Fable étaient tout ensemble familières et adorées. Elles avaient consenti à descendre parmi les hommes, de sorte que les hommes n'avaient point à s'élever jusqu'à elles. Aussi les temples grecs, sous leur fronton doucement abaissé, ont-ils peu de hauteur. Bâtis sur un point d'où ils dominent la plaine ou la mer, ils n'ont de véritable élévation que celle de la colline ou du promontoire qui leur sert de piédestal. Ils sont toujours élevés sans être jamais hauts.

Ainsi se vérifie notre proposition, que le génie des différents peuples se trahit déjà dans les seules dimensions de leur architecture. Et maintenant, des observations qui précèdent, il résulte que la largeur est une qualité plus matérielle, tandis que la profondeur s'adresse au sentiment et la hauteur à la pensée.

En architecture, la profondeur étant horizontale, produit sur nous, au lieu d'une terreur physique, cet effet d'appréhension morale qu'engendre

le mystère. Quant à la vue des grandes hauteurs, elle nous détache un instant de la terre et en désintéresse notre âme. Dans les matières de l'esprit, comme dit Joubert, la grandeur se prend de bas en haut.

—*L'Union.*

LE REFUS DE SÉPULTURE.

Toutes les fois que sur quelque point de la France a lieu un refus de sépulture ecclésiastique, les organes de la démocratie autoritaire ouvrent les colonnes de leurs journaux pour dénoncer ce fait à l'autorité séculière, et saisissent avec empressement cette bonne fortune pour crier à l'intolérance religieuse. Ces écrivains connaissent bien le public auquel ils s'adressent; ils savent que leurs accusations seront favorablement accueillies par des lecteurs déjà imbus de préjugés contre le catholicisme. Et cependant les notions les plus élémentaires du droit public, qui régit en France l'exercice du culte catholique, suffisent pour imposer silence aux injustes récriminations de ces prôneurs de liberté.

Le premier article du concordat de 1801 s'exprime ainsi: "La religion catholique, apostolique et romaine sera librement exercée en France: son culte sera public, en se conformant aux règlements de police que le gouvernement jugera nécessaires pour la tranquilité publique."

Le droit pour ce culte de s'organiser et de se gouverner selon ses principes et ses traditions, est une conséquence de la loi qui l'admet et le reconnaît.

Par cela seul que ce culte se trouve ainsi autorisé, il jouit d'une personnalité juridique distincte, et, à raison de son origine toute surnaturelle et divine, il est exempt de toute ingérence et compétence de l'Etat.

Faire appel au bras séculier pour contraindre les représentants de la religion reconnue par l'Etat à des actes contraires aux prescriptions religieuses, c'est accorder à l'Etat le droit de dominer les doctrines, c'est détruire la liberté religieuse.

Des lois canoniques spéciales et parfaitement déterminées règlent dans le catholicisme la matière concernant les sépultures.

La liberté accordée à l'exercice du culte a pour corollaire le pouvoir accordé à l'Eglise de se conformer aux lois qu'elle a établies.

L'autorité ecclésiastique est *souverain appréciateur* du point de savoir si un individu est mort dans la communion catholique.

L'Eglise catholique a ses règles, ses lois, ses institutions, et le refus de sépulture n'est point une affaire abandonnée aux caprices du ministre de la religion : celui-ci ne peut pas s'en écarter sans se rendre coupable de prévarication. La discipline rigoureuse à laquelle il est soumis ne peut être modifiée au gré de ses désirs.

Dans l'accomplissement d'un devoir imposé par l'autorité de l'Eglise, il n'y a ni sévérité outrée ni acte d'intolérance.

S'il y a intolérance quelque part, c'est de vouloir arracher de force des prières des lèvres du prêtre.

L'Eglise a sa foi précise et parfaitement déterminée. Ceux qui la trouvent trop exclusive ont la faculté de s'adresser à un autre culte, et le prêtre ne se voit plus contraint, malgré la défense de l'Eglise, d'inhumer des apostats et des renégats qui, comme s'exprime satiriquement M. de Cormenin, pourront se faire *sépulturer* comme ils voudront.

" La sépulture ecclésiastique, dit le cardinal Gousset, est de la compétence de la puissance spirituelle. L'Eglise seule a droit de prescrire des prières publiques pour les morts, et d'en priver ceux qu'elle en juge indignes. C'est aux Evêques, et aux curés conformément aux instructions de l'Evêque, à juger si tel ou tel est mort dans la communion de l'Eglise, et s'il doit être inhumé, ou non, dans le lieu destiné à la sépulture des catholiques. C'est aux ministres de la religion à interpréter les règlements canoniques au sujet de la sépulture, et à prononcer, toutes les fois que l'occasion s'en présente, si on doit accorder ou refuser les prières et les cérémonies ecclésiastiques. Ni les décrets de l'Empire, ni les décisions du conseil d'Etat, ni les instructions ou les circulaires du ministre des cultes aux Evêques, ne peuvent déroger aux lois de l'Eglise...... D'ailleurs, quoi de plus étrange que de vouloir nous forcer à faire pour un mort des prières qu'il regardait comme une superstition lorsqu'il était en vie, ou dont il s'est rendu indigne, soit en mourant d'une mort scandaleuse, soit en terminant ses jours par le crime ?"

" L'Eglise, dit Mgr. Mermillod, dans un mandement adressé aux catholiques de Genève, doit être libre dans son ministère, ses sacrements et son culte.

" Le prêtre n'est pas un vil ouvrier des choses saintes, que les magistrats peuvent, à leur gré, employer ou suspendre. Il n'a pas sur les mystères divins, dont il est le dispensateur, un droit de propriété souveraine ; il a ses règles, ses lois, ses canons de l'Eglise qui le guident et le protégent dans ses fonctions augustes ; il trahirait les devoirs de

sa conscience et l'honneur de son sacerdoce, s'il bénissait un mariage que l'Eglise réprouve, s'il jetait sur un cercueil profané de l'encens et des prières, s'il confiait à la terre consacrée d'un cimetière chrétien les dépouilles d'un homme qui a repoussé, à la vie et la mort, les maternelles instances de la religion. Là, le prêtre, par la docilité aux lois de la société religieuse, est le gardien des droits de la conscience, tant il est vrai que rien ne s'aillie mieux que la fidélité à Dieu et la dignité à l'homme.

" L'heure n'est plus à ces lamentables excès, où le gendarme forçait la porte d'une église, introduisait de vive force un convoi funèbre, et voulait imposer au clergé l'obligation d'une parade religieuse.

" Cependant, plus d'un homme qui se dit libéral essaye encore de violer la terre sacrée du cimetière, et de confier à notre *église des morts* les cendres d'un étranger à notre foi. Les temples où nous prions, les autels où coule le sang divin, le sol béni par la lithurgie catholique, les sépultures où nous voulons dormir dans la communion des fidèles, ne peuvent subir de sacriléges servitudes. Par les résistances douloureuses auxquelles elle se voit condamnée, l'Eglise défend avec une indomptable et douce énergie les deux grandes consolations de la foi : la liberté de la prière et la liberté des tombeaux."

" L'Eglise catholique, dit Mgr Malou, manifeste ses croyances et ses dogmes dans son culte, et elle le sauvegarde par sa discipline. En violant ses lois pratiques, on blesse indirectement ses dogmes. Si elle accordait les honneurs de la sépulture ecclésiastique à un individu qui repousse ses croyances, ou qui méprise ses lois, elle briserait les liens de sa communion et abandonnerait une de ses croyances. Dans le christianisme, croyance, culte, pratiques, discipline, tout est lié. Il est donc vrai de dire que la doctrine catholique est lésée lorsqu'on viole les cimetières, en dépit des saints canons."

" I ans un *bérat* qu'il a fait publier récemment, l'empereur de Turquie ordonnait en ces termes de respecter le refus de sépulture : " Les catholiques jouiront du libre exercice de leur religion ; les gouverneurs des villes, les généraux et les magistrats auront soin de ne pas troubler les catholiques dans l'exercice de leur religion ; ils ne devront chercher aucun prétexte pour exercer contre eux des avanies, ou pour les gêner. Quand un catholique mourra hors du sein de son Eglise, et que les prêtres refuseront la sépulture, conformément aux lois de leur religion, ni le cadi, ni le gouverneur, ni le commandant, ni aucune autorité quelconque, ne pourra faire enlever le corps du défunt, ni lui accorder les honneurs funèbres. Personne ne pourra les empêcher de suivre les usages prescrits en pareil cas."

Nos grands prôneurs de liberté, qui accusent l'Eglise d'intolérance

et cherchent à mettre des entraves à ses institutions, pourraient méditer ces sages leçons de tolérance. Ils y trouveraient leur profit, si, dans leurs injustes accusations, ils se proposaient autre chose que de satisfaire leur haine invétérée contre le catholicisme et de soulever contre l'Eglise les passions populaires. Ils apprendraient que l'autorité civile n'est point juge de ces questions de refus de sépulture religieuse ; qu'elle ne saurait avoir le droit de s'ingérer dans ces matières ; qu'elle n'a point le droit de s'immiscer dans les questions de foi ou de discipline ecclésiastique à propos d'inhumations, et qu'elle n'a qu'un devoir, celui de protéger la liberté d'un culte reconnu par les lois nationales.

L'abbé GOYHENÈCHE,
Docteur en théologie.

MÉLANGES BIOGRAPHIQUES ET LITTÉRAIRES

DE M. GUIZOT.

Dans sa touchante notice sur la princesse de Liéven, M. Guizot nous dit à propos du parti purement démocratique : " C'est précisément la " nature de ce parti, et l'un des plus graves périls des temps actuels, " qu'il est presque aussi absent dans les hautes régions de la société " européenne que puissant dans ses profondeurs ; ce qui fait qu'on " l'ignore et qu'on l'oublie jusqu'au moment où il éclate par des tem- " pêtes."

Rien de plus juste, et ce qui est vrai en politique, ne l'est pas moins en littérature. Là aussi, et à des profondeurs alarmantes, existe et persiste une démocratie ardente, acharnée, implacable, que l'on oublie parfois ou que l'on dédaigne dans les hautes sphères sociales, mais qui, sous des noms différents et sous des formes innombrables, ne se lasse pas de multiplier ses produits et de grossir sa clientèle. Ceux qui refusent d'abaisser leurs regards, aperçoivent encore assez d'œuvres lumineuses, sérieuses et fortes pour n'avoir pas à rougir ou à trembler. Mais lorsqu'on est forcé, par état, de tout lire, de tout entendre et de tout voir, on est effrayé de rencontrer, jusque dans des genres frivoles, sous le couvert du roman, de la poésie ou de la chronique légère, cette note haineuse, irritée, qui vibre de bas en haut comme un cri de colère

et de menace. On dirait une chaude et noire vapeur s'échappant d'un soupirail. En ce moment surtout, il me semble que nous sommes aigris, mécontents les uns des autres, en proie à une de ces surexcitations intellectuelles et morales qui enveniment les questions, rouvrent les blessures, rejettent vers les extrêmes le groupe des conciliateurs et des sages, et donnent à la raison même l'apparence d'une violence ou d'un tort.

Le nouvel ouvrage de M. Guizot ne pouvait donc arriver dans un moment plus opportun. Vous me demanderez peut-être comment des souvenirs biographiques sur Mme Récamier, la comtesse de Rumford, la comtesse de Boigne, la princesse de Liéven, comment des études littéraires sur Edouard Gibbon ou sur les nouveaux historiens de Philippe II, peuvent peser de quelque poids dans nos querelles et nous aider à résoudre les problèmes qui nous divisent. Cette bienfaisante influence, je ne l'attribue pas aux sujets mêmes qu'a traités l'illustre écrivain, mais à son intervention personnelle dans cette série d'événements qu'il retrace et de figures qu'il fait revivre. Dans ce volume qui ne semble au premier abord qu'un recueil de morceaux écrits à diverses époques et sans lien visible qui les unisse, règne une remarquable harmonie de pensée, de ton et de langage. Que M. Guizot revienne, après plus d'un demi-siècle, sur l'inconséquente histoire de Gibbon, pour corriger par sa maturité les premiers jugements de sa jeunesse; qu'il réveille avec Prescott et Motley l'ombre sinistre de Philippe II; qu'il touche avec eux à cette période d'intolérance farouche dont il faudrait, pour bien faire, que tous les protestants parlassent avec calme et tous les catholiques avec horreur; que, d'un crayon de plus en plus net et fin, il reproduise les traits de quelques-unes de ses contemporaines célèbres et recompose autour d'elles toute une société disparue; enfin (pour finir par le commencement), que, dans une courte préface, il réfute éloquemment cette doctrine décevante d'après laquelle les morts que nous avons aimés n'auraient de droit à notre souvenir que pour s'être trouvés un moment en *communion* avec une sorte d'infini divin qui n'est ni un Dieu distinct de sa création, ni une âme distincte de son Créateur; M. Guizot reste toujours le même. Nous le reconnaissons à ses persévérans efforts pour faire sortir de ses études ou de ses impressions individuelles des leçons de sagesse et des vérités générales.

Deux sentiments dominent ces *Mélanges biographiques et littéraires;* la modération et la tristesse; je dirais la mélancolie, si ce mot, souvent pris dans un sens romanesque, pouvait s'appliquer à une intelligence aussi saine et aussi ferme.

La modération, non pas cette modération froide et peureuse, qui

n'est qu'une variante de l'égoïsme et qui se tapit dans les milieux sous prétexte que l'agitation et le péril se portent aux extrémités; mais celle qui devient peu à peu pour un noble esprit le fruit de ses expériences, la revanche de ses mécomptes, l'indemnité de ses expropriations politiques. Lisez avec soin ces pages si attachantes; cherchez par quel lien Philippe II peut se rattacher aux amoureux de Mme Récamier et Gibbon aux romans de la comtesse de Boigne; vous l'aurez bientôt trouvé. M. Guizot s'est placé à un point de vue dont l'élévation ajoute encore à la variété des horizons et au charme des perspectives. Il part de cette idée, toujours chère à quelques hommes de notre temps, plus honorés qu'écoutés; que, depuis trois siècles, malgré nos fautes, nos excès, notre penchant à exagérer tour à tour ce qui nous passionne et ce qui nous décourage, en dépit de notre tendance à faire sauter par la fenêtre ce qui pourrait sortir par la porte, nonobstant les méfiances réciproques de tout ce que nous avons conquis et de tout ce que nous devons conserver, un principe, un parti d'équité, de liberté, de patriotisme, d'ordre et de mesure, résiste aux démentis, survit aux défaites, se continue à travers ses éclipses passagères, rarement vainqueur, souvent invisible, jamais anéanti, et gardant cette secrète certitude, que lui seul peut nous réconcilier et nous sauver. Je voudrais pouvoir citer les pages admirables (444 et suivantes) où M. Guizot suit cette idée à la piste, au sortir des sanglantes étreintes du moyen âge et des guerres de religion, et la conduit, au milieu de bien des vicissitudes, jusqu'au lendemain de notre dernière révolution ou à la veille de notre révolution prochaine. Cette esquisse, à grands traits, des trois peuples, des trois monarchies, des trois pays,—l'Espagne, l'Angleterre et la France,—qui occupaient en 1568 des situations si différentes et qui ont eu depuis lors des fortunes si inégales, peut être mise au niveau de tout ce que les chefs-d'œuvre d'histoire ont de plus solide et de plus durable.

Maintenant, appliquez cette idée de justesse et de mesure aux épisodes ou aux personnages que M. Guizot fait passer sous nos yeux. Vous reconnaîtrez aisément, au milieu de ces contrastes d'époques, de physionomies, de mœurs et de manières, un trait de ressemblance. Assurément, Mme Récamier est fort différente de la comtesse de Rumfort, et la princesse de Liéven ne ressemble guère à la comtesse de Boigne. Si l'on voulait caractériser par un mot chacune de ces femmes qui sont désormais sûres, grâce à leur biographe, d'échapper à l'oubli, on dirait que leur royauté de salon fut décernée à l'une par la beauté, à l'autre par la science, à celle-là par la politique, à celle-ci par la tradition mondaine. Mais toutes se sont entendues et rapprochées sur un point. Elles ont deviné que la première condition de leur

succès et de leur influence était de redoubler de modération bienveillante au moment où l'air extérieur devenait plus aigre, de créer chez elles un terrain neutre où les hommes de parti ne fussent plus que des hommes du monde, de tout combiner pour que les tempêtes du dehors vinssent expirer à leur porte. Cette préoccupation constante avait en outre le rare avantage de les obliger à n'accueillir que des gens d'esprit; car l'esprit n'est pas violent, quoi qu'on en dise ou quoi qu'il en dise. S'il a parfois les semblants de la violence, c'est qu'il force sa nature pour obéir à une passion éphémère, ou qu'il est poussé par les gros bataillons qui refuseraient de le croire s'il ne consentait à les suivre.

Dans ces aimables groupes, tour à tour animés et tempérés par des femmes d'élite, M. Guizot n'a pas de peine à retrouver des traces d'un autre régime et d'un autre siècle. — " Temps de noble et libérale " sociabilité, qui a remué de bien grandes questions et de bien grandes " choses, et n'en a pris que ce qu'elles ont de doux, le mouvement de " la pensée et de l'espérance, laissant à ses héritiers le fardeau de " l'épreuve et de l'action." Voilà la note juste et jamais on n'a mieux parlé que M. Guizot de ce dix-huitième siècle, qui est pour ses petits-fils, en sens inverse, ce que les charmants mauvais sujets sont pour les mères; une préférence qu'on se reproche, un tourment que l'on aime, une ruine presque rachetée par l'entrain et la grâce qu'ils mettent à se ruiner : un inexprimable mélange de trouble, d'attrait, d'inquiétude, de tendresse et de regret.

On rencontre, nous l'avons dit, une impression de tristesse dans maintes pages des *Mélanges biographiques et littéraires.* L'auteur, au milieu des luttes de la vie publique ou à travers le demi-jour de sa glorieuse retraite, a profondément ressenti les douceurs de cette sociabilité qu'il décrit excellemment, les charmes de cette intimité dont nous avons vu plusieurs exemples, et qui est comme un mariage idéal entre deux âmes résignées à vieillir ou fatiguées d'avoir vécu. Les femmes qui s'attachent ainsi au déclin des hommes illustres et se changent en rayons du soir, sont les Béatrix de la onzième heure. Elles n'inspirent pas, elles consolent; elles n'exaltent pas l'imagination, elles apaisent le cœur. Dévouement ou habitude, besoin d'affection ou coquetterie d'esprit, goût des supériorités ou horreur de l'isolement, elles s'emparent discrètement et sans bruit des places vides dans les existences auxquelles le bonheur ne sourit plus et auxquelles la célébrité ne suffit pas. Ce sont des veuves qui se remarient à des intelligences et à des noms. Elles adoucissent à la fois le ressentiment des vieilles blessures et le chagrin de ne pouvoir en subir de nouvelles. Elles créent, elles perfectionnent à leur usage cette amitié féminine

amour sans sexe et hors d'âge, qui prouve la prodigieuse aptitude du cœur humain à se donner le simulacre de ce qu'il regrette et l'illusion de ce qui lui manque. Sans mensonge et sans effort, elles font de leur tendresse un art, et savent être artificielles en restant vraies. Ne pouvant plus et ne voulant pas procéder par éclats, elles excellent dans les nuances et se dédommagent de ne plus enivrer en donnant à la sobriété la saveur d'une gourmandise. Infirmières de la gloire lasse et du génie désenchanté, on les voit prendre autant de soin de l'orgueil que s'il était une vertu, conjurer la critique, surexciter la louange, capitonner les fauteuils d'Académie, clouer des Tapis sous les pas du Temps, et, par des effets d'acoustique dont elles ont le secret, s'arranger pour que leur grand homme n'entende que ce qui parle de lui. Science affectueuse et délicate dont il ne faut ni sourire, ni médire ! En terminant sa belle étude sur Mme Récamier, M. Guizot s'arrête un moment comme par une réflexion tardive ; que répondrait La Rochefoucault ? nous dit-il, et, par ce seul nom, il fixe tous les sous-entendus dont on ne peut se défendre en présence de cette merveille du factice dans le beau, le vrai et le bien. — Que penserait Jean-Jacques ? que crierait Diogène ? dirons-nous à notre tour en songeant à ces prodiges de civilisation mondaine, accumulés au profit d'une *personnalité* superbe ou d'un petit groupe d'élus, pendant que l'humanité poursuit son rude labeur. Mais bah ! La Rochefoucault était un pessimiste, Jean-Jacques un sauvage, Diogène, un cynique ; d'ailleurs, il cherchait un homme ; il vaut bien mieux chercher une femme ; on est un peu plus sûr de la trouver.

Sérieusement, lorsque ces douces images ont passé devant les regards, qu'on en a savouré le bienfait, et qu'elles ont pour jamais disparu dans le silence et la nuit, le survivant, alors même qu'il les immortalise, ne peut échapper à un profond sentiment de tristesse. Cette tristesse éloquente et communicative, M. Guizot nous la fait partager. Nous aussi, à peine plus jeunes quo lui et assurément moins valides d'esprit et de cœur, nous sentons chaque jour, en nous et autour de nous, quelque chose qui existait et qui n'existe plus, qui s'en va et qui ne reviendra pas. Nos facultés d'affection et les objets de nos amitiés se resserrent peu à peu et s'amincissent comme des rangs de soldats décimés par une artillerie invisible. Nous assistons, au dedans et au dehors, à des séparations, à des adieux qui seraient trop amers, si on n'avait plus à espérer quand on se souvient et à croire quand on ne voit plus. Mais la tristesse, chez M. Guizot, n'a pas les âcretés désespérantes de celle de M. de Chateaubriand ; elle ne fait pas de la certitude de finir un regret d'avoir commencé, une envie permanente de nous cracher notre néant à la face, de se rouler d'avance dans sa poussière,

de tout abandonner, de tout maudire, et de se croiser les bras en attendant " cette dame blanche, un peu maigre " qui remplit les *Mémoires d'Outre-tombe* du cliquetis de ses os. Elle est paisible et féconde ; elle s'entremêle de résignation chrétienne, de reconnaissance envers Dieu, du sentiment d'une grande tâche, déçue et brisée par les hommes, mais continuée sous une autre forme et vaillamment remplie. A présent, savez-vous comment je voudrais m'en distraire ? car enfin il me semble que, dans ces jours de religieuse allégresse, nous tournons un peu au funèbre et au mélancolique ; en chantant, sans songer à mal, avec M. Guizot et avec vous, la chanson de *Vive Henri quatre!* Mais comme nous ne sommes pas sûrs de la justesse de notre intonation, et que le *vert-galant* risquerait de ne nous trouver ni galants, ni verts, je vais traduire cette chanson en prose. M. Guizot, Henri IV et mes lecteurs n'y perdront rien.

" Le triomphe de cette politique (la bonne) fut l'œuvre et la gloire " de Henri IV. Ni l'Europe, ni même la France, qui a gardé de ce " roi un souvenir si populaire, ne lui ont rendu pleine justice. Les " protestants ne lui ont pas pardonné de s'être fait catholique, les " catholiques d'avoir été protestant. Il fit les deux choses les plus " grandes, les plus difficiles et les plus salutaires que demandât et com- " portât son temps. Au dedans, après les plus sanglantes discordes " civiles, il rétablit la paix, non par un pouvoir rude et despotique, " mais par un gouvernement modéré ; il donna la victoire à l'un des " partis sans opprimer l'autre, en lui assurant, au contraire, plus de " liberté qu'il n'en avait jamais possédé. Au dehors, il pratiqua une " politique parfaitement indépendante et nationale, ne cherchant que " la sûreté et la grandeur de la France, et dégageant les affaires exté- " rieures de toute considération, de toute influence contraires à ces " intérêts suprêmes. Il fit la paix avec l'Espagne, malgré l'humeur " de l'Angleterre, son alliée. Il persista, malgré sa conversion au " catholicisme, dans son alliance avec l'Angleterre et les protestants, " sachant bien que là étaient les adversaires naturels des puissances " ennemies ou rivales de la France et de lui-même. Esprit libre et " tempéré, aussi juste que vif, aussi exempt de découragement que " d'illusion, faisant aux divers intérêts, aux divers motifs d'action, leur " place et leur part, et n'acceptant aucun joug, ni du dehors sur le " dedans, ni du dedans sur le dehors, ambitieux avec mesure et patience, " prompt à la sympathie et peu accessible à l'influence, se communi- " quant volontiers sans jamais se livrer, habile à faire accepter sa " volonté et son pouvoir sans les laisser mettre en question, et aussi " persévérant dans ses desseins que souple et varié dans ses moyens " de succès. Jamais roi, venu dans des temps d'extrême violence, n'a,

" par des procédés plus doux, mis fin à tant de mal, commencé tant de " bien, et relevé la monarchie avec tant de ménagement pour les " anciennes traditions ou les nouveaux besoins de la liberté."

Cette belle page est extraite — vous l'avez déjà deviné — du fragment historique sur *Philippe II*, que je ne me lasse pas de relire et d'admirer. Mais voici qu'en essayant de me rassérener, je crains de m'attrister encore. Ne trouvant pas une ligne, pas un mot à contredire dans ces *Mélanges biographiques et littéraires*, tenté de répéter après chacun de ces chapitres ce que Voltaire voulait écrire en marge des tragédies de Racine, c'est au dehors que je vais chercher, non pas, à Dieu ne plaise ! un sujet de satire, mais d'élégie. S'il m'était donné de ressusciter pour un moment, dans un de ces salons crépusculaires, une de ces femmes aimables et sérieuses, conciliantes et charmantes, dont M. Guizot nous présente les portraits fidèles, embellis peut-être par le regret et le lointain, je la prierais de lui demander à voix basse, avec le plus doux de ses sourires : comment a-t-il pu y avoir une complication quelconque d'événements ou de caractères, d'ambitions ou de rancunes, un enchevêtrement d'idées, une confusion de mots et de langage, si bizarres et si funestes, que l'homme qui parle si admirablement de Henri IV, lui ait un jour tourné le dos dans la politique en lui restant fidèle dans l'histoire ; qu'il ait, non pas souhaité et provoqué, mais accepté une révolution que Henri IV aurait regardée comme le commencement de la ruine de sa race et de son œuvre ? Et, pour mitiger la question en la généralisant, comment, tous tant que nous sommes, jeunes et vieux, blancs et bleus, grands et petits, glorieux et obscurs, quand nous n'avions qu'à être bons, spirituels, sensés, modérés, prévoyants, habiles, pour recueillir après deux siècles les bénéfices de cette politique si nationale et si française, avons-nous été assez déraisonnables, assez violents, assez cassants, assez rogues, assez aveugles, pour mériter qu'un beau matin le Béarn partit pour la Syrie, et que le *vive Henri-Quatre* fût remplacé par le jeune et beau Dunois sur les orgues de Barbarie ? Hélas ! c'est que la *jettatura* et la *mal'aria* révolutionnaires régnaient au-dehors, tandis que, dans ces élégants refuges, la politesse et le savoir-vivre ôtaient aux opinions leur tranchant et leurs arêtes. C'est que les habitués de Mme de Rumfort, de Mme de Boigne, de Mme Récamier, de la princesse de Liéven et de quelques autres femmes dignes de rivaliser avec celles-là, traitaient leurs passions politiques comme nous traitons nos manteaux et nos fourrures : ils ne les gardaient pas dans le salon, mais ils les portaient dans la rue.

ARMAND DE PONTMARTIN.

BIBLIOGRAPHIE.

LE PALMIER CÉLESTE. — Nous avons reçu de la maison Benziger, frères, de New.York, un livre tout-à-fait charmant. C'est un recueil de prières et de pratiques pieuses de plus de 500 pages. L'âme dévote y trouvera tout ce qui peut nourrir et fortifier sa foi; elle y trouvera surtout la prière sous toutes ses formes, la prière, cette "fille de Dieu et tout ensemble de l'homme, parce qu'elle procède à la fois de la grâce et de la liberté; la prière qui est comme la respiration de la foi, le mouvement de l'espérance et l'élan de la charité."

"*Le Palmier Céleste*, a dit l'évêque de Bâle, a fait longtemps les délices des âmes pieuses; composé en latin par un saint Religieux * brisé dans les durs exercices de l'ascétisme et versé dans les profonds secrets de la vie spirituelle, il réunit les fleurs mystiques que les Pontifes, les Pères et les Docteurs ont plantées dans le jardin de la dévotion chrétienne. Désormais nous pourrons lire en français, grâce au ciel, ce livre fait pour les savants tout aussi bien que pour les ignorants. Un théologien qui a prouvé la solidité de sa doctrine, un littérateur distingué, un prêtre selon le cœur de Dieu a traduit, commenté, complété le "Cæleste Palmetum," avec un rare bonheur. Il a mis dans son travail tant de grâces et d'attraits, tant de science et de piété que l'imitation française l'emporte sur l'original latin." Tel est le livre que la maison Benziger offre aujourd'hui au public. Ajoutez au mérite intrinsèque de l'ouvrage une typographie élégante et irréprochable, un papier satiné d'une grande blancheur et par dessus tout de belles gravures aux formes gracieuses et pensives dans le genre d'Overbeck, vous aurez un livre qui laisse peu à désirer.

Comme nous avons des relations avec la maison Benziger, frères, nous nous ferons un plaisir de faire les commandes que l'on voudra bien nous confier.

GROOPINGS AFTER TRUTH. — C'est un précieux opuscule d'au-delà de 150 pages que les MM. Sadlier, de New-York, ont fait déposer sur notre table. Cet ouvrage sera surtout très-intéressant pour ceux qui s'occupent de controverse. Il contient l'historique de la conversion

* Nous croyons que c'est le Père Nakaten, S. J., vers le milieu du 17e siècle. — NOTE ED.

d'un puritain de la Nouvelle-Angleterre au catholicisme; de ses luttes, de ses hésitations, ses raisonnements, ses études et enfin sa conviction ou plutôt la grâce qui amena le grand acte de sa conversion. M. Huntingdon lui-même le dit: "J'ai prié constamment, j'ai prié nuit et jour que Dieu me fit connaître sa volonté. J'ai crié comme l'aveugle de Jéricho: "Jésus, fils de David, ayez pitié de moi; ô! Seigneur, faites que je voie," C'est là ce que devrait faire tout homme qui a des doutes et qui désire connaître la vraie lumière. Que tout protestant se demande: pourquoi suis-je anglican plutôt qu'unitairien, presbytérien plutôt que Calviniste? Aussitôt qu'il cherchera à répondre consciencieusement à cette question, il ne sera pas loin du chemin de la vérité. L'ouvrage sera envoyé franco par MM. Sadlier sur réception de 25 centins en timbres ou autrement.

LE CANADA ET LES ZOUAVES PONTIFICAUX.—Voici un livre qui devra être populaire. Rappeler à nos souvenirs la foi, l'élan, l'enthousiasme avec lesquels tout un peuple a acclamé la noble et pieuse résolution des deux cent cinquante jeunes Canadiens qui se sont enrôlés pour courir à un danger presque certain, y courir cependant avec alacrité pour veiller à la protection d'un vieillard trois fois auguste; rappeler à nos cœurs encore émus le souvenir de cette décision grande comme un sacrifice, les préparatifs toujours douloureux qui préludent à une longue séparation, et ces tressaillements de l'âme que donnent les anxiétés du retour, voilà ce que l'on retrouve dans ce livre que M. de Bellefeuille vient de préparer avec tant d'habileté au nom du comité canadien. Qui ne s'est pas uni de cœur et d'âme à ce grand mouvement d'une nation entière, qui, tout en accomplissant un devoir sacré a, cependant, excité l'admiration du monde catholique? Les tristes événements de Rome avaient éveillé la foi et les vives sollicitudes du Canada si intimement religieux, les traits d'héroïsme de Castelfidardo l'avaient rempli d'étonnement et d'admiration, mais il était réservé aux héroïques combattants de Mentana de réveiller la vaillance de son bras. *L'Echo de la France* se propose, dans un prochain numéro, de mettre sous les yeux de ses lecteurs les faits d'armes glorieux de cette époque remarquable.

Le livre de M. de Bellefeuille renferme aussi de fort belles pages dans le discours de Mgr. Laflèche; c'est une véritable histoire des luttes de l'Eglise, écrite avec cette verve, cette profonde connaissance des hommes et des choses et cette force d'argumentation que l'on se plaît à reconnaître dans cet évêque si pieux et zélé; c'est un monument qui restera, et l'histoire le gravera dans ses fastes impérissables à côté du grand mouvement religieux de l'Eglise du Canada en 1868.

LE TRAVAIL DES FEMMES.

Les avocats des deux sexes qui font le saut d'éloquence entre deux bals à la salle du Pré-aux-Clercs, transportent quelquefois leurs exercices sur un autre point de Paris : à la salle de la Redoute. Nous en avons eu le spectacle il y a peu de jours, et nous devons avouer que si l'*aspect de la salle*, comme l'on dit, avait un peu changé à cause de la différence du quartier, la "scène" n'avait point varié. Mêmes discoureurs, nous l'avons dit, un peu plus solennels peut-être ; même façon de raisonnements, qui est de supprimer la logique ; même succès.

Il s'agissait toujours de la femme, que l'on veut bien décidément émanciper, comme si c'était chose à faire, hélas ! Seulement, au lieu du divorce, on n'avait ici la prétention que de traiter la question plus terre-à-terre du travail des femmes. Sur ce thème, nos orateurs se haussaient, et comme ils ne sont pas très fournis d'idées, peu à peu ils rentraient absolument dans les questions à propos desquelles ils avaient déjà vidé leur sac ailleurs.

Certes, si la société ne sort point de son malaise présent, ce ne sera point faute de réformateurs. Ils ont tous la rage de régénérer le monde, et chacun y propose son moyen, plus ou moins sauvage. Nous avons entre autres exposés, remarqué ce syllogisme récité en forme par un jeune imberbe, doux de voix et de visage, et qui nous faisait involontairement songer au paisible Robespierre : " Qu'est-ce qui entretient la misère du peugle ? l'ignorance. Qui propage l'ignorance ? la religion. Donc, il faut avant tout supprimer la religion." Cela paraissait assez l'avis de l'assemblée, qui applaudissait avec véhémence, quand le président intervint pour rappeler que la loi spéciale des réunions défendait de traiter les matières religieuses. Là-dessus tumulte d'un moment, grognements accentués contre la loi, et protestation d'un jeune terroriste au nom de la libre vérité. A nos côtés, une jeune femme protestait plus haut que tout le monde. Ils étaient là le père, la mère et l'enfant, un jeune collégien de neuf ans. Chaque fois qu'on entendait un passage plus violent contre la religion ou contre Dieu, la mère se penchait vers son enfant, le caressait et de sa voix la plus douce, accentuait la chose en répétant : "Tu entends ? Retiens bien !" Pauvre enfant qui reçoit de telles caresses et de tels enseignements ! Le père se taisait.

Il vint un autre orateur, moins précis que "l'honorable préopinant," mais poursuivant les mêmes idées. Il s'embourba, et au moment où il exposait les moyens plus ou moins ingénieux d'amener le bien-être de l'ouvrier par la suppression du capital, une voix impatiente perça la foule en criant : "Concluez : le moyen est bien simple ; supprimez le patron." A quoi on répondit de toutes parts : Oui, oui, c'est cela. Et après un moment de repos solennel, un loustic qui n'en était pas à son premier mot, intervint encore par cette saillie funèbre : "Oui, il faut lui couper la tête !" Nous devons constater qu'autour de ce Jourdan septembriseur il se fit une légère rumeur, et nous saisîmes ce reproche d'un ami : "C'est inconvenant !" Lui, debout, avec son feutre bosselé crânement campé sur les oreilles, demeurait impassible, tout fier de l'effet produit par sa courte harangue. Au bout d'un moment, l'orateur put reprendre. Il conseilla d'organiser des grèves, afin de mâter les patrons, et pour cela de créer ce qu'ils appellent "une caisse de résistance !" Ils en viennent tous là, ces amoureux platoniques du non-avoir. Pour commencer la guerre au capital, ils commencent par former un capital, une caisse. Ce mot fit fortune. Visiblement il interprétait à merveille l'état des cœurs. On applaudit.

Après ces horreurs, nous fûmes soulagé, le croira-t-on, en entendant M. Horn. En ces matières et par l'effet de la comparaison, le rédacteur de l'*Avenir national* nous parut plein de modération. Il eut soin d'écarter le débat religieux pour ne traiter que "les affaires," et il ne s'en tira pas mal. Il proposait, lui aussi, son orviétan, et même il était là-dessus en désaccord formel avec le rapporteur d'une commission nommée par l'assemblée pour rédiger des propositions pratiques concernant le salaire des femmes. Le moindre défaut de ces propositions, d'après M. Horn, était précisément de n'être point pratiques, tandis que la sienne, facile à réaliser, allait droit au but. C'était une vaste société coopérative, à laquelle les femmes pourraient être affiliées par permission de leurs maris, car en attendant le divorce, les maris se montreront faciles pour les volontés politiques des "citoyennes" leurs femmes. Cette société, au moyen de cotisations volontaires, constituerait un capital — c'est toujours par là qu'on commence, même en démocratie, — afin de soutenir les femmes en grève qui auraient résolu d'affamer leurs patrons injustes.

Cette idée fut goûtée, et après une assez chaude dispute avec les membres commissaires qui voulaient au contraire faire triompher leur projet, la proposition Horn fut acclamée. M. Horn en a dû ressentir d'autant plus de joie qu'on lui faisait bien voir par là les progrès de la fraternisation des peuples, car le rédacteur de l'*Avenir national*, Français de cœur, nous le voulons croire, *barle tu brocrès et tu drafail*,

tes ufriers et tes batrons avec le plus pur accent d'au-delà du Rhin.

Nous pourrions nous arrêter après ce résumé, dont nous garantissons absolument tous les détails, mais Mme Paule Minke se plaindrait avec raison du peu de cas que nous faisons de sa rhétorique. Avant de l'entendre, nous avions lu quelque part ses discours du Vaux-Hall, ses blasphèmes sur la Sainte Vierge et la religion. D'après cela, nous nous étions composé un visage de Furie, une Tisiphone aux cheveux tordus en serpents, avec un sifflement aigu s'élançant de la gorge comme un dard. Quelle déception! De petits mots pincés du bout des lèvres, une voix traînante et grelette qu'on essaye de saccader par de petits mouvements de fièvre, et des roucoulements dans la voix au moment où l'on jette par la salle des phrases tonitruantes comme celles-ci : "Oui, le monde, en proie à une convulsion nerveuse, est près de s'écrouler avec un fracas épouvantable." Pour les gestes, aux moments les plus terribles de ses imprécations, Mme Paul Minke projette son bras vers l'ennemi comme si elle voulait briser une fleur en chassant un papillon du bout de son ombrelle. Nous eûmes ce spectacle durant un quart d'heure environ. Enfin, à bout de tirailler ses idées rebelles, quoique ressassées, le réformateur féminin termina par cette phrase à effet, que nous rapportons textuellement, et qui, croyons-nous, clora dignement cette revue : "Nous l'aurons, la liberté, car j'espère bien que le vent qui souffle en Espagne ne s'arrêtera pas aux Pyrénées." Un sourd, insensible aux vibrations de l'air, aurait traduit le geste, le mouvement des lèvres et l'expression de la physionomie, par cette autre phrase d'un prosaïsme cru : "Martine, je vais sortir, car j'espère bien que le vent qui souffle depuis hier aura séché la boue."

L'Univers.

LE 26 OCTOBRE.

L'an passé, le territoire Romain était envahi. Monte-Rotondo, après s'être brillamment défendue, avait capitulé. Garibaldi était aux approches de Rome. Les attentats des sicaires avaient mis la terreur dans l'âme de tous les honnêtes gens. L'armée pontificale venait de faire des prodiges de constance et se montrait sublime d'abnégation ; mais elle était harassée et se sentait menacée par des forces vingt fois supérieures. C'était le moment où la flotte française, se débarrassant

des hésitations d'une politique trop confiante en l'Italie, avait enfin quitté Toulon et nous apportait un secours qui sera toujours à l'honneur et à la gloire de notre pays.

Pie IX a choisi cet anniversaire pour se rendre à Civita-Vecchia, où demeurent encore les braves soldats qui se sont battus à Mentana. Aussi sa première parole, en descendant de son wagon, a-t-elle été pour le général en chef, M. Dumont.

—Vous le voyez, monsieur le général, je viens vous rendre visite.

Dans ce mot dit avec un abandon et une grâce extrêmes, se trouvent l'hommage le plus significatif rendu à la France par le Pape, et aussi la preuve du fondement qu'il fait sur la fidélité et le dévouement filial de la France.

Le général était au débarcadère, entouré de tous ses officiers et des marins de l'*Actif*. Il y avait aussi trois cardinaux, LL. EEm. de Reisach, Guidi et Guiglia ; Mgr. l'Evêque de Civita-Vecchia et Corneto, Mgr. le délégat, le clergé de la cathédrale, les chefs d'ordres religieux, les municipalités de diverses villes, et le personnel des administrations, du corps d'officiers de la garnison pontificale du port et de la marine.

Le Pape, accueilli avec un enthousiasme extraordinaire, s'est rendu, ayant le général Dumont à cheval à la droite de la portière, de la gare à la cathédrale, où, après avoir assisté à la bénédiction du Très Saint-Sacrement, il est passé dans la sacristie et a admis les chanoines, les élèves du séminaire, des ecclésiastiques, des religieux et diverses personnes au baisement du pied. Puis, sortant de l'église, il a suivi à pied la rue qui conduit au palais apostolique. La population laissait éclater sur son passage des cris de joie et des exclamations d'amour filial. Entrée dans le palais, Sa Sainteté, après avoir reçu les hommages des divers ordres ecclésiastiques et civils, ainsi que des consuls des diverses puissances, a donné du haut du balcon qui regarde la place la bénédiction solennelle au peuple, puis s'est plu à assister, du haut du balcon qui regarde la mer, à des régates. Avant que de sortir pour visiter quelques travaux d'utilité publique, Pie IX a reçu les officiers de la garnison pontificale, puis M. le général Dumont et tout le corps des officiers français de terre et de mer.

Le général en chef, debout au pied du trône, a prononcé quelques paroles très nobles. Il a dit en substance qu'il avait l'honneur de présenter à Sa Sainteté les officiers de terre et de mer, et de lui exprimer leurs sentiments de respect et de dévouement, sentiments qui sont les mêmes que ceux dont ils étaient animés l'an dernier à pareil jour, lorsque, mandataires de la France, ils venaient faire respecter les droits du Saint-Siége.

Il m'est difficile, écrit notre correspondant, de redire les expressions

dont s'est servi le Saint-Père dans sa réponse, encore que je fusse là. Il ne m'en reste que le sens, tant j'étais ému de la royale majesté, du ton solennel de la voix et de la sainte attitude de Pie IX.

Je sais seulement qu'il a remercié d'abord le général.

—" Je vous remercie, monsieur le général, a-t-il dit, pour les sentiments que vous exprimez, parce que je sais qu'ils ne sont pas seulement dans votre bouche, mais qu'ils y viennent du cœur."

Il a ajouté qu'en accourant défendre le Saint-Siége, la France défendait sa propre sûreté ainsi que la justice, l'honneur et la vérité. Puis il a tracé un tableau très animé de la lutte à laquelle le monde est en proie, disant qu'il ne cessait, lui, de prier pour que les hommes de bien prissent la résolution de combattre énergiquement le mal, et pour que les hommes qui s'attachent à détruire tout ce qui est juste, honnête et vrai, rentrassent en eux-mêmes et se convertissent.

Là, il a insisté sur le désir, dont son âme est embrasée, que ces hommes mauvais se convertissent afin qu'ils évitent la punition divine; comme Pape, il faut bien qu'il le dise, ces hommes persistant dans le mal seront punis. Il prie encore, il supplie Dieu de les épargner, de les ramener; mais si Dieu a décidé de les punir...., qu'il les punisse; car il est temps que le monde sorte de tant d'angoisses et que les vrais principes reprennent leur vigueur.

Le Saint-Père a ajouté qu'il allait donner sa bénédiction à la France, à l'armée française, à tous les officiers présents, aux absents, à leurs familles, à leurs amis; que cette bénédiction toute particulière, il la donnait à la famille impériale, c'est-à-dire à l'Empereur, à l'Impératrice, au Prince Impérial, et qu'il désirait qu'elle servît à dissiper les obscurités dont l'horizon politique était chargé. Avant de prononcer les paroles de la bénédiction apostolique, il a eu sur les bienfaits de la bénédiction même des mouvements d'une éloquence très mouvante.

Puis tous les officiers se sont inclinés pour recevoir cette bénédiction, après laquelle le Pape a donné à chacun sa main à baiser.

Un déjeuner a été servi dans le palais apostolique, auquel ont pris part les personnages que nous avons désignés unis à la cour pontificale.

Sa Sainteté, repartie pour Rome à trois heures et dix minutes, y est entrée à cinq heures, et a été reçue au milieu des acclamations publiques par S. Em. M. le Cardinal Berardi, par S. Exc. le général Kanzler, ministre des armes, les colonels d'Argy, Allet, et beaucoup d'officiers et de princes et princesses romains.

VANITÉ.

A côté de l'autel de la Vierge Marie,
Cette Vierge que l'âme avec tendresse prie,
Rayonnait le portrait d'une candide enfant ;
C'était un don offert à la Reine immortelle ;
Mais, sur un des côtés de la toile, étincelle,
Tout fier de ses couleurs, un blason éclatant.

Oh ! que l'orgueil de l'homme est une triste chose !
A l'entendre, on croirait que son pouvoir dispose
Des siècles à venir, lorsque, pour lui, Demain
Est une grave énigme, et qu'en sa vie altière
Rien n'est sûr que ce coin promis à sa poussière,
Huit pieds carrés du sol qu'il foule avec dédain.

Vainement les honneurs rempliront sa carrière !
Dans les bras de la mort, sourde à toute prière,
Le temps doit le jeter tout palpitant d'effroi,
Et, brisant les hochets dont il est tant avide,
Le rendre, d'un seul coup de sa faux homicide,
L'égal du laboureur comme l'égal du roi.

Oui, que l'orgueil, Seigneur, est une chose vaine !
Car, il n'est que trop vrai, dans son âme hautaine
L'homme a plus de faiblesse, hélas ! que de grandeur !
Mais s'il trouve son nom trop faiblement sonore,
Et s'il veut d'un blason le relever encore,
Est-ce en face de toi, qui veux l'humble de cœur ?

Mme Louisa S.

Fin du 7e Volume.

TABLE PAR SOMMAIRES
DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

Sommaire de la 67e Livraison.

Sommaire de la 68e Livraison.

Sommaire de la 69e Livraison.

Sommaire de la 70e Livraison.

Sommaire de la 71e Livraison.

Sommaire de la 72e Livraison.



TABLE ALPHABETIQUE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME.
